This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

14 DAYS
BOOK

291

JUN 22 1901

Harvard College Library

FROM THE

CONSTANTIUS FUND

Established by Professor E. A. SOPHOCLES of Harvard University for "the purchase of Greek and Latin books, (the ancient classics) or of Arabic books, or of books illustrating or explaining such Greek, Latin, or Arabic books." Will, dated 1880.)

Received 12 Jul 1900 – 2 Mar 1901.

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant le mois d'août, de septembre et d'octobre.

L'Assemblée générale annuelle a lieu le premier jeudi qui suit la fête de Pâques.

La bibliothèque de l'Association (12, rue de l'Abbaye) est ouverte le jeudi, de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

Les communications à l'Association, les demandes de renseignements, les ouvrages offerts à la bibliothèque doivent être adressés, franc de port, à l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

Les manuscrits destinés à la *Revue* ainsi que les ouvrages envoyés pour compte rendu doivent être adressés à M. Théodore Reinach, rédacteur en chef gérant de la *Revue*, librairie Leroux, 28, rue Bonaparte.

Les membres de l'Association sont priés de bien vouloir envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat de poste, à M. Henri Lebègue, agent et bibliothécaire de l'Association, 12, rue de l'Abbaye.

Tout membre qui, après deux ans, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLIÉE PAR

L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869)

TOME XIII

ANNÉE 1900

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

1900

Philol 291.
Constantius fund

MICROFILMED
AT HARVARD

SEP 11 1901
CAMBRIDGE, MASS.

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869).

STATUTS

§ I. Objet de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au minimum de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versesement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit;

3° Les autres membres sont rééligibles;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité et ils y ont voix consultative.

Les séances sont suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère, M. J.-C. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurium. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze.....	10 fr.
— en argent.....	30 —

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Lebègue, agent et bibliothécaire de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR L'ILLUSTRATION DE LA *REVUE*

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

ART. 1er. — La souscription pour l'illustration de la *Revue* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

ART. 2. — Les souscripteurs pour l'illustration de la *Revue des études grecques* recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs et l'illustration de la Revue* (1). Leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée en tête de chaque volume de la *Revue des études grecques.*

ART. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

ART. 4. — Les souscriptions qui dépasseront le chiffre de 100 fr. seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

NOTA. — Les souscriptions devront être adressées à M. Max. Egger, trésorier, 71, rue de Vaugirard.

(1) Par suite de l'achèvement des *Monuments grecs*, l'illustration de la *Revue* représente seule désormais dans l'œuvre de l'Association l'objet, si important, de la reproduction des monuments figurés légués par l'antiquité hellénique. Appelée à prendre sans cesse de nouveaux développements, elle appelle instamment de nouveaux concours.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 AVRIL 1900

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. A. HÉRON DE VILLEFOSSE

PRÉSIDENT

MESSIEURS,

Souffrez que je vous adresse un compliment; et, contrairement à ce qui arrive quelquefois, soyez assurés que c'est un compliment sincère. J'ai déjà eu l'honneur de présider plusieurs associations scientifiques : je n'en connais aucune où le rôle du président soit plus facile, où les devoirs qui lui incombent soient plus agréables à remplir qu'au milieu de vous. Vous m'avez appelé à l'honneur et vous m'avez épargné les soucis qui en sont trop souvent l'escorte obligatoire. A peine la séance est-elle ouverte que le silence se fait ici comme par enchantement et, chose surprenante, les communications sont écoutées dans un religieux respect; on les discute toujours avec courtoisie, on en profite, on en jouit; jamais un confrère agité ne se fait rappeler à l'ordre! Assurément notre république est parfaite! Que d'assemblées devraient prendre modèle sur la nôtre!

Le seul devoir pénible imposé par la tradition à votre prési-

dent, c'est de vous rappeler, à l'expiration de son mandat, les noms de ceux que la mort nous a enlevés. Cette année la liste funèbre est longue ; rarement notre Association a été aussi cruellement éprouvée. C'est avec un profond regret que nous avons vu disparaître de vieux et fidèles amis, venus à nous depuis longtemps et dont quelques-uns, ouvriers de la première heure, nous étaient attachés par des liens confraternels remontant à plus de trente années.

Parmi nos associés étrangers nous avons perdu à Pesth, M. Telfy, professeur de littérature classique à l'Université, connu par des travaux estimés sur le droit attique ; à Constantinople, M. Athanase Vénieri, ancien directeur de l'Institut hellénique de Galatz, et le docteur Apostolos Vaphiadis ; à Liège, M. Raymond de Block, chargé de cours à l'Université, auteur d'une thèse sur Evhémère ; à Londres, M. le professeur Valetta, qui avait été un des cinquante membres fondateurs de notre Association ; à Paris, M. l'ingénieur Ernest Vlasto ; à Marseille, M. le docteur Stavro Metaxas, qui occupait un rang distingué dans l'active et intelligente colonie grecque de cette ville où il n'avait pas eu de peine à retrouver comme une seconde patrie ; il y exerçait la médecine avec talent, prodiguant à ses compatriotes toutes les ressources d'un dévouement qui ne s'est jamais ralenti.

A Athènes, la mort de M. Étienne Coumanoudis et celle de M. Georges Typaldo Kosaki laissent un vide dans la science et dans la haute administration. Professeur de littérature latine à l'Université, M. Coumanoudis s'est éteint à l'âge de 81 ans, après une vie consacrée entièrement au travail. Épigraphiste distingué, il a publié sur les inscriptions de l'Attique des travaux qui font autorité. Pendant plusieurs années, il avait dirigé avec M. Castorchis l'Ἀθήναιον qui dut la meilleure part de son succès à la collaboration active, aux nombreuses et intéressantes communications personnelles de notre regretté confrère. En 1878, l'Académie des Inscriptions décerna à M. Coumanoudis le titre de correspondant étranger : elle voulut honorer en lui, par cette

distinction, un des savants hellènes qui avaient le plus contribué à étendre la bonne renommée scientifique de sa patrie.

M. Georges Typaldo Kosaki était un homme très séduisant. Esprit cultivé et toujours en éveil, âme élevée, caractère droit et intègre, on ne peut mieux résumer ses qualités qu'en le citant comme le type parfait du vrai gentilhomme d'autrefois. Tel est le portrait qu'a tracé de lui un de nos confrères qui l'avait bien connu. Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères, deux fois député, membre du conseil de la Société archéologique d'Athènes, il fut constamment préoccupé de la conservation des monuments antiques de la Grèce et surtout de celle du Parthénon. On doit en grande partie à ses efforts et à son activité la restauration des belles mosaïques de Daphni. La générosité de son âme l'entraînait vers la philanthropie ; son intelligence et sa bonté ont laissé des traces ineffaçables dans les œuvres de bienfaisance de son pays. Il avait collaboré d'une façon régulière à notre *Revue* en rédigeant pendant plusieurs années la « Correspondance grecque » anonyme. Lorsque la maladie fit tomber la plume de ses doigts et nous priva de son concours, il resta en communion d'idées avec notre Association et lui conserva le plus affectueux attachement. Sa perte a été vivement ressentie au milieu de nous; sa mémoire a droit à notre sincère hommage.

La mort a frappé nos compatriotes avec une rigueur au moins égale à celle qu'elle a montrée envers nos associés étrangers. Nous avons perdu cette année douze de nos confrères français; j'ai eu le chagrin, en oúvrant chacune de nos séances, d'avoir à vous annoncer de nouveaux deuils. Je ne puis que renouveler vos sentiments douloureux en revenant aujourd'hui sur le nombre et l'importance de ces pertes.

Le docteur Le Sourd était directeur de la *Gazette des Hôpitaux*. Ancien chirurgien de marine, les voyages avaient développé chez lui le goût de l'histoire et de la littérature. Il est rare de rencontrer un homme d'une affabilité plus grande et d'un cœur plus généreux. C'est au marquis de Queux de Saint-Hilaire

que j'ai dû le plaisir de le connaître; c'est sans doute à lui que notre Association devait aussi la fortune de compter le docteur Le Sourd parmi ses adhérents. Ces deux natures étaient faites pour s'aimer et se comprendre. — Madame Ernest Beulé, dans une pieuse et délicate pensée, nous avait fait l'honneur de s'inscrire sur nos listes; le souvenir de l'illustre savant qui avait attaché son nom et celui de la France aux fouilles de l'Acropole demeurait ainsi plus vivant parmi nous : il ne s'y éteindra pas. — M. Charles Révillout, professeur honoraire à l'Université de Montpellier, était connu par de nombreux travaux d'histoire et d'archéologie où l'originalité de la pensée s'unit à la variété des recherches. Sa publication sur les *Familles politiques d'Athènes et les* gentes *de Rome* rentre plus particulièrement dans notre cercle d'études. L'unité parfaite d'une vie demeurée constamment fidèle à un idéal de droiture et de dévouement lui avait attiré le respect et l'affection de tous ceux qui l'avaient approché ou qui avaient profité de son enseignement. — M. René Pottier, professeur suppléant au lycée Condorcet, M. L. Bénard, professeur au lycée de Lyon, M. Charles Hittorf, M. Abel-Tommy Martin, avocat à la Cour d'appel, juge de paix du IIe arrondissement de Paris, M. le docteur Souchu-Servinière, ancien député de Laval, l'un des bienfaiteurs de nos *Monuments grecs*, comptaient parmi nos confrères les plus anciens et les plus dévoués.

Un publiciste distingué, attardé dans la politique où il avait dépensé beaucoup de talent et peut-être perdu beaucoup d'illusions, M. Félix Henneguy, était venu récemment nous offrir son dernier ouvrage *Le Sphynx,* dont notre secrétaire vous dira tout à l'heure quelques mots. A peine avait-il reçu nos remercîments qu'il nous a été ravi d'une façon aussi brusque qu'inattendue : rien ne pouvait faire prévoir une fin si rapide. — M. Maximin Deloche s'est éteint à plus de quatre-vingts ans, entouré de la sympathie et de l'estime de tous. D'importants ouvrages sur la numismatique et la géographie mérovingiennes, sur les premières institutions de la monarchie française et sur l'histoire de son cher Limousin avaient rempli sa vie, mais la

curiosité de son esprit toujours en éveil le portait à s'intéresser aux recherches de toute nature ; celles que représentent notre Association ne pouvaient le laisser indifférent. La courtoisie de son commerce et la sûreté de ses conseils nous font regretter qu'il n'ait pas pu prendre une part plus active à nos réunions.

M. Louis Benloew était allemand d'origine. Il avait eu la bonne fortune de suivre les leçons de Bœckh, et l'enseignement de l'illustre philologue avait développé chez lui les ressources d'un esprit souple et d'une intelligence avisée. En 1839, il quitta la Prusse où sa qualité d'israélite l'excluait des fonctions publiques et vint grossir le nombre de ses coreligionnaires auxquels la France offrait une hospitalité plus large et plus généreuse. D'abord professeur de langues vivantes en province, il conquit rapidement le grade de docteur ès lettres. De ses deux thèses l'une, sur la langue des tragiques grecs, servit de point de départ à de nombreux travaux postérieurs et notamment à une édition des *Tragédies de Sophocle,* l'autre, sur l'accentuation des langues indo-européennes, renouvela l'aspect de bien des questions relatives à la prosodie. En 1855, il publia en collaboration avec notre ancien Président, M. H. Weil, sa *Théorie générale et l'accentuation latine.* Nommé sous-bibliothécaire à la Sorbonne, il résigna ces fonctions pour entrer comme professeur à la Faculté des lettres de Dijon. Devenu doyen en 1871, il prit sa retraite peu de temps après. Pendant ces dernières années il s'occupait spécialement de la langue et de l'histoire des Albanais. On ne saurait oublier qu'il fut l'un des premiers à introduire en France, dans l'enseignement public, l'étude de la grammaire comparée.

Je n'ai plus qu'un nom à prononcer et c'est celui de l'un des fondateurs de notre Association, M. Charles Lévêque. Il fit partie de la première promotion de l'École française d'Athènes : ce séjour en Grèce le mit en relations plus intimes encore avec les grands philosophes de l'antiquité dont les doctrines lui étaient déjà si familières et dont il se disposait à retracer l'histoire avec autant d'éclat que de sagacité. Ses pénétrantes

recherches allaient nous apprendre ce que Platon devait à Phidias et développer la doctrine d'Aristote sous une forme si attachante qu'elle faisait oublier aux profanes l'aridité du sujet. Pendant plus d'un demi-siècle il a enseigné l'histoire de la philosophie grecque au Collège de France avec un succès qui ne s'est jamais démenti. Entré en 1865 à l'Académie des sciences morales et politiques, il s'y distingua par une activité particulière. Il collaborait en même temps d'une manière assidue à la *Revue des Deux-Mondes* et au *Journal des Savants*. Comme philosophe c'était surtout un psychologue ; comme historien de la philosophie, il aimait à rapprocher les doctrines modernes des anciennes et se plaisait à mêler les vues dogmatiques aux recherches d'érudition. Les années de jeunesse qu'il avait passées à l'École d'Athènes lui avaient inspiré un goût particulier pour les questions d'esthétique ; l'art grec n'avait point de secrets pour lui. Des ouvrages tels que la *Science du Beau* et les *Harmonies providentielles* contribueront à conserver longtemps parmi nous le souvenir d'un confrère dont les travaux laisseront une trace durable.

Cette nomenclature funèbre vous fait voir, Messieurs, toute l'étendue de nos pertes : il vous appartient de les réparer dans la mesure du possible en amenant à nous de nouveaux adhérents. Comme le disait très bien un de nos anciens présidents, il suffit pour entrer ici d'aimer la Grèce. Et qui ne l'aime pas autour de nous ! Grâce aux facilités de communication, grâce aux voyages scientifiques organisés de tous côtés, on s'empresse d'aller aujourd'hui respirer l'air attique ; on revient au bout de quelques jours tout imprégné de son parfum et l'esprit rempli des souvenirs de l'antiquité classique. Le charme de l'art grec pénètre peu à peu partout ; s'il n'est pas encore tout à fait populaire, du moins il a conquis la faveur de l'élite intellectuelle de la nation. Il y a vingt ans, on connaissait à peine les délicieuses statuettes sorties des tombeaux de la Béotie ; aujourd'hui les Tanagréennes trônent victorieuses au centre des vitrines les plus élégantes de nos salons ; les ama-

teurs s'en disputent la possession avec une ardeur jalouse. J'entends encore les clameurs étonnées des journalistes qui les découvrirent à l'Exposition universelle de 1878. Et cependant le Louvre, qui n'est pas aussi arriéré que certains critiques voudraient le faire croire, possédait déjà, bien avant 1878, une merveilleuse collection de terres cuites grecques, en partie formée sur place par Olivier Rayet.

Mais les expositions sont plus visitées que les musées parce qu'elles ont un caractère passager et qu'il faut se hâter d'en jouir. Cela me fait espérer que le public découvrira bientôt les moulages des sculptures de Delphes, qui pendant leur séjour au Louvre ont reçu trop peu de visiteurs. Au Champ de Mars ils s'imposeront mieux à la foule ; la presse embouchera ses trompettes les plus sonores pour en célébrer l'arrivée. Au centre de l'Exposition des missions scientifiques se dresse la façade du Trésor des Cnidiens, ornée de cette frise charmante qui est comme la première esquisse de celle du Parthénon ; à gauche est placé le grand sphinx des Naxiens, à droite s'élève la colonne florale surmontée des danseuses de *caryatis ;* au milieu une reproduction en bronze de l'aurige attire tous les regards. Il faudrait être véritablement sceptique pour passer indifférent devant cet ensemble. Réjouissons-nous de voir présentés avec cet à propos, et dans un milieu aussi favorable, les résultats des fouilles exécutées par les membres de notre École d'Athènes. C'est la récompense légitime d'un grand labeur et d'une noble entreprise. Unie par tant de liens à cette École, notre Association a le droit d'être fière du succès des fouilles de Delphes, qui affirment de plus en plus, et avec tant d'éclat, l'action scientifique de la France dans l'Orient hellénique.

RAPPORT DE M. AM. HAUVETTE

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1899-1900

MESSIEURS,

Pour la première fois votre secrétaire a l'honneur de vous présenter, au nom de la Commission des prix, le rapport annuel sur les ouvrages couronnés par l'Association. Assuré de trouver auprès de vous, dans l'exercice de cette fonction nouvelle, la bienveillance que vous lui avez depuis longtemps témoignée, il ne voit pas cependant sans appréhension les difficultés de la tâche qu'il doit accomplir : quelle compétence ne devrait-il pas avoir, et quelle autorité, pour exposer ici le résultat de tant de recherches scientifiques, pour analyser et apprécier devant vous des livres qui se recommandent par des mérites si divers! Et puis, M. Paul Girard vous a gâtés, Messieurs : pendant douze années consécutives, il a su, dans chacun de ses rapports, vous faire goûter, en même temps que l'œuvre de vos lauréats, la sûreté de son érudition, la souplesse de son talent, le charme d'un esprit voué au culte de l'antiquité grecque. A défaut de ces qualités rares, puissiez-vous du moins reconnaître dans son successeur une bonne volonté sans bornes, un entier dévouement aux intérêts des études qui vous sont chères!

Vos anciens présidents, Messieurs, et les membres de vos

Commissions ont donné, cette année encore, l'exemple d'une belle activité littéraire. Notre vieux maître, M. Weil, dans une troisième édition de *Médée* et d'*Iphigénie à Aulis*, a revisé et amélioré sans cesse le texte d'Euripide. MM. Alfred et Maurice Croiset ont achevé, avec le cinquième volume de leur *Histoire de la littérature grecque*, un monument qui nous manquait en France : œuvre d'une science profonde et d'un goût délicat, ce livre répond mieux peut-être qu'aucun autre aux vues de l'Association, puisqu'il s'adresse aux gens du monde comme aux savants, aux élèves de l'enseignement secondaire comme aux étudiants et aux maîtres des Universités. Puisse le progrès des études grecques dans notre pays récompenser un si généreux effort! C'est au contraire un recueil de pure érudition que les amis et les élèves de M. Weil lui ont consacré à l'occasion de son 80e anniversaire; ce volume date de 1898; mais votre Commission a pensé qu'il devait figurer avec honneur dans la liste des ouvrages offerts à la bibliothèque de l'Association : vingt-cinq de nos confrères y ont collaboré, et il y aurait, ce semble, quelque fatuité de notre part à vanter un travail qui est un peu le nôtre à tous; je me borne donc à vous signaler la part éminente des collaborateurs étrangers dans cet hommage rendu au doyen des hellénistes français.

M. Edmond Pottier, sous la forme modeste d'un *Catalogue des vases antiques* conservés au Musée du Louvre, poursuit une enquête scientifique du plus haut intérêt : amené par le classement des vases peints à déterminer le développement technique du dessin et de la peinture depuis les origines les plus lointaines de l'art grec jusqu'au ve siècle avant notre ère, il a tiré de cette étude une théorie, hypothétique sans doute, mais qui répond aux questions les plus obscures de l'histoire générale. Après avoir donné, dans le premier volume de son *Catalogue*, une solution du problème mycénien, il passe, dans le tome II qui vient de paraître, aux héritiers directs des Mycéniens, à ces Grecs d'Asie, à ces Ioniens, dont la civilisation primitive, décrite par les poèmes homériques, nous apparaît

aujourd'hui comme illustrée par la découverte des antiquités de Mycènes. Cette école ionienne, bientôt pénétrée d'éléments orientaux, M. Pottier la considère comme le plus puissant agent de transmission qui ait fait passer en Europe et jusque dans nos civilisations modernes les motifs artistiques de l'Orient. L'art étrusque, qui en découle, a vécu, pendant cinq ou six siècles peut-être, d'une vie propre, avant de subir l'influence triomphante de l'art attique et continental, qu'un préjugé nous fait prendre trop souvent pour la manifestation unique de l'art grec. Aux VIIIe, VIIe et VIe siècles avant J.-C., les artistes ioniens ont répandu dans le monde méditerranéen tout entier des produits d'un caractère propre, où se marque, selon les termes mêmes de M. Pottier, « une imagination plus libre et plus joyeuse » que dans les meilleures compositions attiques, « une vision plus colorée et plus ample du monde extérieur ». A la lumière de ces documents originaux, l'auteur trace du génie ionien une image qui ne devra pas échapper aux historiens mêmes de la littérature, s'il est vrai que l'épopée ait trouvé en Ionie sa forme la plus parfaite, et que plus tard, sur le même sol, ait pris son essor la pensée libre des poètes lyriques, des savants et des philosophes.

M. Ch.-Em. Ruelle applique, vous le savez, son érudition patiente et son zèle infatigable à la publication des manuscrits relatifs à l'histoire de la musique et des sciences : après les *Alchimistes grecs*, il a entrepris de recueillir, pour la collection publiée par M. de Mély, les traités qui portent en Grèce le nom de Λιθικά; plusieurs de ces textes, demeurés inédits, notamment trois livres des *Cyranides* sur quatre, offraient des difficultés de lecture presque insurmontables : M. Ruelle a rempli sa tâche d'éditeur avec un succès qui lui aurait valu sans doute, Messieurs, une de vos récompenses, si lui-même ne nous avait priés de le mettre hors concours : il mérite donc, avec nos éloges, nos plus vifs remerciements.

D'autres savants, couronnés par vous dans ces années dernières, se sont rappelés à votre souvenir par d'excellents tra-

vaux : M. Masqueray, par un *Traité de métrique grecque* qui comprend, avec un exposé clair des idées courantes, une théorie personnelle des glyconiens et des logaèdes ; M. Cavvadias, par un livre sur le *Sanctuaire d'Asclépios à Épidaure* (τὸ ἱερὸν τοῦ Ἀσκληπιοῦ ἐν Ἐπιδαύρῳ), qui fait honneur à la *Bibliothèque de la Société archéologique d'Athènes*, et qui sera bon à consulter même après le grand ouvrage de MM. Defrasse et Lechat.

Votre Commission aurait souhaité, Messieurs, de pouvoir attribuer un prix à l'œuvre vraiment admirable que vous a offerte M. Franz Cumont, professeur à l'Université de Gand : le volume de *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra,* paru en 1896, est aujourd'hui précédé d'une *Introduction critique* qui remplit elle-même près de 400 pages et donne une vue d'ensemble sur les origines et l'histoire du Mithriacisme. Mais la conclusion de ce beau travail établit avec évidence que la Grèce n'a eu aucune part à cette crise religieuse de l'ancien monde : la carte dressée par M. Cumont suffit à faire connaître la résistance de la race grecque à cette contagion orientale qui a gagné si vite l'Italie, le nord de l'Afrique, l'Europe occidentale et centrale. Aussi notre Association ne peut-elle que féliciter l'auteur, en regrettant que cette étude magistrale intéresse moins la Grèce que Rome.

Nommons enfin quelques livres que votre Commission a jugés dignes d'une mention particulière. La Grèce, Messieurs, n'inspire pas seulement les savants ; les poètes lui restent fidèles : M. Henneguy, dans un volume intitulé *Le Sphynx,* lui emprunte encore ses beaux mythes, et fait d'Empédocle le héros d'un drame philosophique ; M. Martinon ne craint pas, après Jules Lacroix, de traduire l'*Œdipe-Roi* de Sophocle, et réussit à serrer le texte grec de plus près encore que son illustre devancier. De Chypre il nous vient un lexique de la langue populaire (Λεξιλόγιον τῆς λαλουμένης γλώσσης τῶν Κυπρίων, fasc. I et II), qui mérite d'être encouragé : la lecture en est instructive, amusante et pittoresque, à cause des mots et des formes nouvelles qui s'y trouvent ; mais l'auteur, M. Loukas, doit être

mis en garde contre les défauts d'une méthode qui abuse des étymologies risquées, des prétendus emprunts aux dialectes de la langue classique.

Arrivons à nos lauréats. Le prix Zappas est attribué à M. Politis, professeur à l'Université d'Athènes, pour le premier volume de ses *Proverbes;* le prix Zographos est partagé entre M. Charles Michel, professeur à l'Université de Liège, pour son *Recueil d'inscriptions grecques*, et M. Gustave Fougères, pour ses deux thèses de doctorat ès lettres : *La confédération lycienne* (*de Lyciorum communi*), et *Mantinée et l'Arcadie orientale.*

M. Politis, dont l'Association a déjà distingué les premiers travaux en 1872, est l'auteur, aujourd'hui bien connu, d'études historiques sur la vie et la langue du peuple grec (Μελέται περὶ τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ). Dans le vaste domaine des croyances et de la littérature populaires, il a dès ses débuts porté son attention sur les proverbes, et donné successivement à la *Pandora,* au *Parthénon*, à l'*Hestia,* au *Parnassos,* à la *Byzantinische Zeitschrift,* des articles qui témoignent d'une compétence toute spéciale en ces matières. Outre ses investigations dans les écrits ecclésiastiques et dans les poèmes grecs du moyen âge, il a procédé, par lui-même ou par l'entremise de correspondants bénévoles, à une enquête directe sur le peuple à travers toutes les provinces de la Grèce. De cette source seule il a tiré plus de 18,000 proverbes ! C'est vous dire qu'il a dans ses fiches une collection immense, incomparable. Et le bonheur a voulu qu'il trouvât moyen de la publier ! La *Bibliothèque Marasli* lui a ouvert ses portes, et s'est assuré ainsi l'honneur d'élever un monument scientifique de premier ordre. Après une préface qui rendra service à tous les amis du folk-lore par une bibliographie complète des proverbes populaires de la Grèce, M. Politis apporte d'abord sa contribution à l'histoire de la littérature du moyen âge, par la publication de sept recueils de proverbes byzantins, d'après des manuscrits inédits ou incomplètement collationnés jusqu'à ce jour. Puis s'ouvre, par ordre alphabétique, ce qu'on peut appeler désor-

mais le « Dictionnaire des proverbes et des locutions proverbiales de la langue grecque moderne ». La lettre A n'est pas achevée dans ce volume; mais la méthode et le caractère scientifiques du livre apparaissent dès l'abord. Chaque proverbe y figure sous sa forme dialectale, avec l'indication exacte de sa provenance; puis vient, en quelques mots, l'explication des termes rares ou obscurs, ainsi que l'interprétation générale de la pensée. Après quoi, M. Politis examine, s'il y a lieu, la question de l'authenticité : il se demande si le proverbe, en dépit des témoignages qui nous le font connaître, est réellement d'origine populaire, ou s'il ne serait pas plutôt la traduction en langue vulgaire d'un proverbe antique. Le savant professeur déploie, dans cette partie de sa tâche, une critique rigoureuse, et, loin de céder au désir trop commun et trop naturel de retrouver chez ses contemporains une survivance de l'antiquité, il paraît parfois pousser jusqu'à l'excès les scrupules et la défiance; car, s'il est vrai que, suivant une loi inflexible, la langue et la civilisation des peuples se transforment, les proverbes demeurent et subsistent à travers les siècles. Ils voyagent aussi, et se propagent à travers l'espace : de là l'intérêt d'une comparaison qui rapproche un proverbe grec de toutes ses variantes dans les langues de l'Europe. M. Politis a tenté cette comparaison avec un zèle méritoire; mais il sait mieux que personne que dans ce domaine infini on ne saurait être complet. Peut-être fera-t-il bien à l'avenir, pour ne pas donner à son dictionnaire des proportions gigantesques, de restreindre cette comparaison, sinon de la supprimer tout à fait : son œuvre, ainsi réduite, n'en resterait pas moins une des plus utiles et des meilleures qu'ait produites de notre temps la science des traditions populaires.

Une autre science, Messieurs, a pris depuis trente ans dans notre enseignement public une place que la routine seule aurait pu lui refuser : c'est l'épigraphie. S'il n'existe encore en France, je devrais dire plutôt à Paris, qu'un petit nombre de chaires spécialement consacrées à l'étude des inscriptions, beaucoup de

jeunes maîtres, dans nos Facultés des lettres, ont inauguré, à leur retour d'Athènes ou de Rome, des conférences d'épigraphie : tout pleins du souvenir enchanteur de leurs explorations archéologiques, ils n'ont eu aucune peine à faire comprendre autour d'eux le profit que l'histoire grecque ou romaine, l'archéologie, la philologie et la littérature même peuvent tirer des documents épigraphiques, et ils se sont plu à organiser des sortes de séminaires, comme en Allemagne, où la lecture des *Corpus,* le déchiffrement des *fac-simile* et des estampages, la visite dans les musées, alternent avec les leçons théoriques sur tel ou tel point des institutions publiques ou privées de l'antiquité. Mais, dans nos pays de langue française, ces champions de l'épigraphie grecque étaient jusqu'à ce jour tributaires de l'étranger : ils ne pouvaient pas toujours se contenter de faire des leçons avec leurs seuls carnets de voyage, leurs clichés photographiques, ou même les numéros du *Bulletin de Correspondance hellénique ;* il leur fallait choisir des textes variés, difficiles parfois à se procurer, et ils trouvaient cette tâche bien facilitée par les recueils de Hicks, en Angleterre, de Dittenberger, en Allemagne. Un ancien élève de l'École pratique des Hautes-Études, aujourd'hui professeur à l'Université de Liège, M. Charles Michel, a voulu offrir à ses élèves et à ses collègues, mais aussi aux nôtres sans nul doute, un choix d'inscriptions qui pût servir précisément dans ces *conférences fermées,* comme nous disons en France, où le professeur explique lui-même le plus souvent les textes, mais où il invite aussi parfois ses auditeurs à préparer, sur un sujet donné, une exposition méthodique. Le recueil de M. Michel est d'autant mieux accommodé à cet usage qu'il laisse à l'élève plus de recherches à faire : c'est un instrument de travail, et non un livre de lecture facile. Les inscriptions y sont rangées, il est vrai, par ordre de matières, et distribuées en catégories nettement distinctes; chaque texte est précédé d'un titre qui en indique le contenu et de quelques lignes de bibliographie ; mais de traduction, point ; de notes critiques, explicatives, histo-

riques ou grammaticales, point davantage. Ce parti pris, qui étonne d'abord, se justifie en somme par l'objet même de l'ouvrage : ce que l'auteur a voulu, c'est mettre entre les mains des étudiants une abondante série de textes, scientifiquement contrôlés, avec renvoi aux articles ou aux livres qui peuvent servir à en donner le commentaire. Considérée de ce point de vue, l'œuvre de M. Michel mérite les plus vifs éloges : par le rapprochement continuel qu'elle présente de documents relatifs à un même sujet, elle provoque la curiosité du lecteur et fixe son attention sur des problèmes dignes d'être étudiés. Reconnaissons, d'ailleurs, qu'un jeune homme rompu à lire et à discuter ces documents pourrait être fort embarrassé en présence d'un marbre original. Ce n'est pas un manuel à l'usage des futurs membres de l'École d'Athènes qu'a rédigé M. Michel : la connaissance de son livre ne suppose pas nécessairement la pratique directe des monuments originaux, des estampages, des *Imagines* de Rœhl ou des *fac-simile* donnés par Kirchhoff dans ses *Études sur l'histoire de l'alphabet grec*. Peut-être M. Michel rendrait-il encore service à l'enseignement de l'épigraphie en publiant un atlas de planches qui mettrait sous nos yeux, dans un petit nombre de spécimens choisis, la forme des monuments, la physionomie des inscriptions, les transformations et les variétés de l'écriture épigraphique. Mais déjà l'auteur de cet excellent ouvrage nous annonce un premier fascicule de *Suppléments ;* ne lui demandons pas autre chose, et félicitons-nous plutôt de pouvoir récompenser un savant étranger, qui, fidèle à l'enseignement de ses maîtres, MM. Foucart et Haussoullier, a composé un livre si bien approprié aux besoins des étudiants français.

Les fouilles de Mantinée, poursuivies pendant trois campagnes, avec une rare énergie, de 1887 à 1889, ont valu à M. Gustave Fougères une très honorable notoriété dans le monde savant : la découverte des bas-reliefs qui décoraient la base d'un groupe attribué à Praxitèle a enrichi d'un monument inestimable l'histoire de la sculpture grecque, et une inscription

archaïque, déchiffrée par M. Fougères, commentée par M. Homolle, a exercé jusqu'en ces années dernières la sagacité des philologues. Explorateur de Mantinée, M. Fougères a voulu en être aussi l'historien : cette petite ville arcadienne, qui n'a jamais compté plus de 25,000 âmes, y compris la population servile, a peu à peu séduit le hardi voyageur qui avait vécu plusieurs mois dans ses ruines; il l'a aimée pour elle-même, et non pas seulement comme le théâtre de ses propres exploits archéologiques; il s'est attaché à sa fortune, aux péripéties de sa destinée, et il a entrepris de résoudre le problème, l'énigme, que lui a paru offrir cette existence tourmentée. Comment le peuple mantinéen, doué, ce semble, de vertus publiques et privées, n'a-t-il pas réussi à se faire une place dans l'histoire? Pourquoi faut-il que son nom n'évoque dans l'esprit des hommes que le souvenir d'un héros thébain, Epaminondas? Telle est la question qui domine tout le livre de M. Fougères; et c'est pour y répondre en toute connaissance de cause que l'auteur a dépensé, dans des recherches d'une extrême complexité, beaucoup de peine et beaucoup de talent.

La description du pays devait naturellement trouver place dès le début de cette enquête historique : dans des pages d'une précision à la fois technique et pittoresque, M. Fougères se plaît à dégager, des données mêmes de la géographie et de la statistique, la poésie un peu sombre du paysage mantinéen. Cette plaine féconde, mais marécageuse et malsaine, il en a éprouvé les chaleurs étouffantes et les rudes frimas; ces fleuves étranges qui se perdent dans des *catavothres,* il les a suivis jusque dans leurs grottes souterraines; ces belles montagnes qui bornent l'horizon, ici boisées encore et riantes, là désolées et arides, il y a respiré l'air pur qui guérit des miasmes et de la fièvre. Mais ne croyez pas, Messieurs, qu'il ait cherché dans ces peintures, d'une couleur si personnelle, l'attrait d'un agréable hors-d'œuvre : l'étude des conditions climatériques et géographiques où s'est développée la vie des Mantinéens lui a fourni l'explication de leur caractère, de leurs mœurs, de leur histoire même.

La nature les avait comme séparés du reste du monde, sur un haut plateau d'où ils pouvaient voir passer autour d'eux le flot des invasions; elle leur avait donné ce qu'il faut pour vivre, du blé, des vignobles, du bétail, des bois de construction, un assez large bien-être, sans aucun de ces métaux précieux qui engendrent le luxe; ainsi naquit chez eux un esprit d'indépendance, de sauvagerie même, qui les tint longtemps à l'écart des autres peuples, et qui ne cessa jamais d'inspirer leur conduite. Du jour où ils entrèrent, malgré eux sans doute, dans des coalitions et des alliances, ils ne songèrent qu'à défendre leur sécurité, leurs sages institutions, les demeures antiques de leurs dieux. Le malheur fut que le même pays où ils auraient voulu vivre tranquilles, cette haute plaine de l'Arcadie orientale, fût en même temps la clé du Péloponnèse, le donjon que devait occuper le maître de la contrée. Avec un autre caractère, ils auraient pu tenter d'établir, eux aussi, leur domination : réduits au rôle de spectateurs, ils ont vu seulement leur territoire servir de champ clos aux luttes des cités rivales. Que dis-je? Impuissants même à se défendre contre leur voisine immédiate, Tégée, ils n'ont pu se maintenir dans cette neutralité qui eût convenu à leurs goûts : exposés aux inondations que leur rivale pouvait à sa guise déchaîner contre eux, ils ont senti leurs forces paralysées par cette nature même qui les avait rendus si fiers. Voilà, selon M. Fougères, la cause de leur insuccès, de leur banqueroute dans l'histoire, et voilà peut-être aussi la raison de l'intérêt si vif qui nous attache à eux, comme aux êtres qu'une fatalité contraire empêche d'accomplir leur destinée.

Dans son livre II, M. Fougères aborde l'étude de l'État mantinéen, et successivement il passe en revue les routes historiques décrites par Pausanias, les frontières du territoire et les dèmes qui le composent, l'enceinte fortifiée, la ville enfin avec ses rues, son agora, ses monuments. Cette partie de l'ouvrage se prête mal, ce semble, à l'analyse que j'aimerais à en faire, Messieurs, devant vous : les problèmes de topographie ne se discutent bien que sur des cartes; les descriptions archéolo-

giques ne se comprennent guère que sur des plans. Vous trouverez les unes et les autres dans le volume de notre lauréat; mais je ne voudrais pas cependant vous laisser croire que ces recherches minutieuses, ces fouilles pratiquées avec tant de scrupule et d'adresse, n'ont abouti qu'à des résultats médiocres, intéressants tout au plus pour ceux qui, comme M. Fougères, ont voué à la ville de Mantinée une affection toute filiale. Peu importe assurément, pour l'histoire générale de l'antiquité, que les deux chemins de montagne décrits par Pausanias entre Argos et Mantinée, le Κλῖμαξ et le Πρῖνος (l'*Echelle* et le *Chêne-vert*), passent aujourd'hui par tel ou tel village, *Pickerni* ou *Tsipiana!* Mais tous les hellénistes ont intérêt à savoir si l'étude attentive de la région mantinéenne confirme, oui ou non, le témoignage de Pausanias, justifie sa méthode ou fait douter de sa véracité. M. Fougères a trouvé moyen de supprimer les apparentes contradictions qu'une critique subtile avait cru relever chez le périégète, et son examen topographique du pays aboutit à la réhabilitation au moins partielle d'un auteur tenu depuis quelque temps pour suspect. Dira-t-on d'ailleurs que, de tous les monuments signalés par Pausanias à Mantinée, il n'existe plus, même après les fouilles, que des traces à peine reconnaissables? Outre que cela n'est vrai ni du *Théâtre*, ni du *Vieux-Marché*, ni du *Bouleutérion*, le plan même des autres édifices offre à lui seul un enseignement utile, et, par-dessus tout, les admirables fortifications de Mantinée, depuis longtemps connues, mais dégagées par M. Fougères et mesurées désormais avec une exactitude mathématique, présentent un des plus curieux spécimens de l'architecture militaire en Grèce au IVe siècle.

Il y a beaucoup plus d'hypothèses dans l'étude que l'auteur consacre aux habitants de Mantinée, à leurs origines ethnographiques, au caractère primitif de leur religion, aux transformations successives de leurs vieilles divinités. En réalité, c'est tout un système que construit M. Fougères; c'est même une méthode qu'il propose aux mythologues, et l'on dirait que, dans

ce domaine de la science historique, les lauriers de son camarade et ami M. Bérard l'ont empêché de dormir. Ne nous en plaignons pas : la séduction de ces problèmes difficiles ne s'exerce que sur des esprits vigoureux, et c'est d'un remarquable effort d'imagination et de logique qu'est née la théorie de M. Fougères. A ses yeux, l'ethnographie et la mythologie mantinéennes, s'éclairant l'une l'autre, révèlent trois éléments distincts : un élément local primitif, pélasgique, ou, si l'on veut, simplement aborigène; un élément d'importation étrangère, venu de Béotie, et peut-être d'origine phénicienne, mais seulement d'une manière indirecte, par l'intermédiaire des Minyens; enfin, un élément argivo-achéen, plus particulièrement hellénique. A chacune de ces races humaines correspond une couche nouvelle de la religion : les aborigènes ont fondé un culte essentiellement naturaliste, inspiré par les phénomènes de l'espace aérien, de la terre et de l'eau; la Béotie a donné son Poseidon et sa Déméter, son Dionysos et son Aphrodite Mélaina; l'Argolide, les dieux d'un caractère plus récent et plus général. La démontration de cette thèse repose, dans le livre de M. Fougères, sur une analyse topographique des cultes mantinéens ; c'est en effet la nature propre du sol qui explique la naissance des dieux primitifs, et, dans le groupement même de ces dieux en triades, il n'est pas nécessaire de voir le reflet d'un corps de doctrines venues d'Orient : la vue seule des phénomènes naturels entraîne ces variétés et ces associations divines. Ne nous étonnons pas que des dieux si voisins encore de la nature revêtent, en Arcadie comme en Égypte, la forme du cheval, du loup, de l'ours ou de quelque autre animal : si la Grèce a de bonne heure idéalisé ses dieux, bien des mythes, bien des rites traditionnels rappellent encore, en Arcadie et ailleurs, les conceptions grossières de l'humanité naissante.

Votre rapporteur, Messieurs, ne saurait donc reprocher à M. Fougères ses ambitieuses hypothèses ; mais, puisque l'historien de Mantinée essayait de porter quelque lumière jusque dans les ombres épaisses de la préhistoire, pourquoi n'a-t-il pas

fait appel à une autre source d'information, au document peut-être le plus sûr qu'un peuple nous laisse de sa plus ancienne activité intellectuelle? Je ne vois nulle part qu'il ait parlé de la langue arcadienne, de ce dialecte mantinéen qu'il a contribué pourtant à enrichir d'un précieux monument épigraphique. Sans doute cette inscription archaïque, relative au sacrilège commis dans le temple d'Aléa, ne remonte pas au-delà du ve siècle, époque singulièrement basse par rapport aux temps mythiques où prenait naissance toute la ménagerie du panthéon arcadien; mais le dialecte de cette inscription a des titres à la plus haute antiquité. La linguistique, qui, elle aussi, fait des hypothèses, nous permet d'entrevoir une période lointaine, antérieure à l'établissement des Doriens dans le Péloponnèse, où tous les peuples de la Péninsule parlaient, ce semble, une même langue : de Sicyone et d'Argos, des villes de la Laconie et de l'Achaïe, en même temps que de l'Arcadie elle-même, partirent alors des colons qui allèrent s'établir à Chypre; en prenant possession de la grande île, ils y importèrent leur langue, et cette langue, transcrite dans un alphabet antérieur à l'alphabet phénicien, nous est parvenue sous la forme de nombreuses inscriptions chypriotes, inintelligibles encore il y a trente ans. Nous savons aujourd'hui que ce dialecte commun à tous les Achéens du Péloponnèse était l'arcadien : est-ce que cette découverte n'est pas intéressante pour l'ethnographie et les origines historiques de l'Arcadie primitive?

Il m'est impossible, Messieurs, de suivre pas à pas M. Fougères dans la troisième partie de son ouvrage, à travers toutes les péripéties du long drame qu'est l'histoire de Mantinée; je voudrais seulement apporter quelques réserves à la faveur trop marquée peut-être que l'auteur témoigne en toute circonstance à ses clients arcadiens. Personne ne méconnaîtra la sagesse, l'excellence de la constitution mantinéenne : la démocratie était dans le sang, dans les mœurs de ce petit peuple, elle fut de bonne heure dans ses lois. Plus heureux que les Athéniens mêmes, les Mantinéens surent apporter à leur régime démocra-

tique un ingénieux palliatif, et leur constitution ainsi amendée mérita la juste approbation d'Aristote. On ne contestera pas davantage les injustices criantes que Mantinée dut subir dans le cours de son histoire : ce fut de la part de Sparte un acte mesquin de rancune et de haine que d'exclure les Mantinéens de la liste gravée sur le trépied de Delphes après la victoire de Platées : leur contingent, il est vrai, n'avait pu prendre part qu'à la poursuite de l'ennemi vaincu ; mais les Éléens n'en avaient pas fait autant, et d'autres villes, dont le nom figurait sur ce livre d'or de la Grèce délivrée, avaient participé seulement, comme les Mantinéens eux-mêmes, aux combats des Thermopyles ou de Salamine. Que dire de la rigueur impitoyable que Sparte exerça contre Mantinée après la prise de cette ville en 385? M. Fougères éprouve une indignation toute patriotique à la pensée d'une violence qui prétendait réduire à néant l'œuvre de tout un siècle. Aussi de quel enthousiasme ne salue-t-il pas la renaissance de 371 ! Il exalte avec raison le rôle du patriote Lycomède, justifie l'attitude de la pieuse Mantinée à l'égard des révolutionnaires arcadiens, et ne craint pas même de lui donner raison contre Thèbes, contre Épaminondas, au nom de l'indépendance du Péloponnèse. Comment nier enfin que la victoire d'Aratos et d'Antigone Doson, en 222, n'ait été l'occasion d'une épouvantable violation du droit des gens? Étrange fatalité ! Victime de l'injustice des peuples, Mantinée n'a pas trouvé grâce devant les écrivains mêmes qui ont raconté la plus grande partie de son histoire : Xénophon, l'ami de Sparte, vante les bienfaits de ce *diœcisme* perfide qui équivalait à la ruine de Mantinée, et Polybe, dans son patriotisme achéen, atténue, excuse le crime d'Aratos ! Voilà sans doute bien des raisons pour accorder notre pitié à la malheureuse ville que M. Fougères a entrepris de défendre. Mais quoi? Cet attachement à sa constitution démocratique, ce perpétuel souci de sa liberté intérieure, cette défiance avisée à l'égard de tous les voisins qui pouvaient empiéter sur son indépendance, est-ce là, après tout, comme le veut M. Fougères, un bel exemple de

« politique idéaliste ? » Il y a bien quelque égoïsme dans cette conduite, et aussi quelque aveuglement : tout entière au danger immédiat qui la presse, Mantinée ne voit pas au-delà de ses frontières, au-delà du Péloponnèse; elle ne comprend ni le péril perse ni le péril macédonien : contre l'invasion de Xerxès, elle se joint sans enthousiasme aux troupes de Léonidas, et elle arrive en retard à Platées ; contre la Macédoine elle ne fait rien, ni à Chéronée ni à Lamia. Ses affinités politiques avec Athènes ne l'éclairent pas davantage sur le rôle vraiment panhellénique de cette grande cité : elle doit en partie à Thémistocle sa puissance unifiée, mais elle figure encore dans l'armée spartiate qui bat les Athéniens à Tanagra. C'est avec Argos plutôt qu'avec Athènes qu'elle s'unit en 420 et lutte contre Sparte ; bientôt après, retombée sous la domination lacédémonienne, elle se résigne à combattre ses anciens alliés, et il faut toute la bienveillance de M. Fougères pour voir dans son attitude peu héroïque à la bataille de Léchéon (392) une preuve de ses sympathies athéniennes. A l'égard de Thèbes, Mantinée n'a considéré aussi que son intérêt propre : n'allons pas jusqu'à lui reprocher le meurtre d'Épaminondas comme un parricide; mais ne lui faisons pas non plus un titre de gloire des variations brusques de sa politique personnelle. Oui, l'histoire de cette ville a été racontée par des écrivains partiaux, passionnés contre elle; mais, si elle n'a pas eu d'historien, si elle n'a produit ni un grand homme d'État ni un grand capitaine, ne serait-ce pas qu'elle n'a jamais embrassé et soutenu elle-même une grande cause?

Voilà un livre, vous le voyez, Messieurs, qui fait penser : c'est le propre de tous les ouvrages bien faits. M. Fougères a tout ensemble la méthode scientifique et le talent. Les mêmes qualités distinguent sa thèse latine, sur la *Confédération lycienne,* et le succès de son doctorat lui a valu d'être appelé, par le suffrage de ses juges mêmes, au poste de maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. Il fera, soyez-en sûrs, de bons élèves, qui deviendront à leur tour de

bons professeurs de grec. Encourageons de tels maîtres, et nous répondrons, Messieurs, au vœu de nos fondateurs, nous contribuerons, dans la mesure de nos forces, à la prospérité des études grecques en France.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MESSIEURS,

La reconnaissance est, dit-on, une vertu rare. Ici du moins elle n'est pas inconnue, et vous ne vous étonnerez point si je commence le présent rapport en remerciant les fondateurs qui, en 1899, nous ont honorés de leurs bienveillantes souscriptions. Nous venions d'achever les *Monuments grecs*, et déjà l'illustration de la *Revue* sollicitait votre générosité : c'est pour répondre à cet appel que MM. Adolphe Chévrier et Vasnier nous ont donné chacun la somme de 100 francs ; qu'ils reçoivent le témoignage public de notre vive gratitude! — Nos autres recettes ne retiendront guère votre attention. Toutefois je dois dire que nos cotisations, avec le chiffre de 4,050 francs, augmentent de 470 francs sur l'exercice précédent. Par contre, la vente des publications est tombée de 381 fr. 20 à 131 fr. 90 : nous subissons sans doute le contre-coup de la crise dont se plaignent les libraires; résignons-nous en espérant des jours meilleurs.

Nos dépenses ont diminué de 847 fr. 95. La *Revue* nous a bien coûté 364 fr. 20 de plus qu'en 1898 ; mais, n'ayant rien à payer pour les *Monuments*, nous avons, en fait, dépensé beaucoup moins (704 fr. 10) pour nos publications. Le montant des prix classiques a présenté une légère diminution (6 fr. 80), et, le

revenu des rentes grecques s'étant amélioré, nous n'avons plus fourni d'appoint (5 fr. 50) pour le prix Zappas à décerner en 1899. Enfin les frais généraux, par suite d'économies diverses, ont été réduits de 131 fr. 55.

Défalquons maintenant de nos recettes deux souscriptions de membres donateurs destinées à être capitalisées (8,519 fr., 73-200), nous avons alors en recettes nettes une somme de 8,319 fr. 73 ; les dépenses s'étant élevées à 7,596 fr. 76, l'exercice 1899 se solde par une différence *en plus* de 722 fr. 97. Nous examinerons tout à l'heure comment il conviendra d'employer un jour ou l'autre ce reliquat. Mais auparavant je dois, comme d'habitude, vous donner sous forme de tableaux le détail des recettes et dépenses et du mouvement des fonds en 1899.

I. *État comparatif des Recettes en 1898 et 1899.*

A. Intérêts de capitaux.

	1898		1899	
1° Rente Deville 3 °/₀	500 »	3,117 75	500 »	3,114 83
2° Coupons de 154 obligations Ouest.	2,211 85		2,211 73	
3° Coupons de 18 obligations Midi	259 20		259 20	
4° Coupons de 9 oblig. Est	129 60		129 60	
5° Intérêts du compte courant à la Société générale	17 10		14 30	

B. Subventions et dons divers.

6° Subvention du Ministère de l'Instruction publique	500 »	1,301 75	500 »	1,023 »
7° Don de l'Université d'Athènes (500 *drachmes*)	351 75		323 »	
8° Dons pour les *Monuments grecs*, puis pour l'illustration de la *Revue*	450 »		200	

C. Cotisations, ventes, recettes diverses.

9° Cotisations des membres ordinaires.	3,580 »	4,166 20	4,050 »	4,381 90
10° Souscriptions de membres donateurs	200 »		200 »	
11° Vente de publications et médailles.	381 20		131 90	
12° Location d'une cave	5 »		» »	
	8,585 70	8,585 70	8,519 73	8,519 73

II. *État comparatif des Dépenses en 1898 et 1899.*

A. Publications.

	1898		1899	
1° *Revue des Etudes grecques*.....	2,702 75	3,971 05	3,066 95	3,266 95
2° *Bibliographie* (rédaction de la).....	200 »		200 »	
3° *Monuments grecs*.....	1,068 30		» »	

B. Encouragements.

4° Prix Zographos.....	1,000 »	1,413 65	1,000 »	1,401 35
5° Concours typographique.....	300 »		300 »	
6° Prix classiques.....	108 15		101 35	
7° Appoint pour solde du prix Zappas.	5 50		» »	

C. Frais généraux.

8° Impressions diverses.....	113 45	3,060 01	74 20	2,928 46
9° Loyer, impositions et assurances.	882 45		882 45	
10° Service du palais des Beaux-Arts..	116 60		110 10	
11° Indemnité de l'agent bibliothécaire.	1,000 »		1,000 »	
12° Droits et frais divers à la Société générale.....	37 60		35 35	
13° Distribution des publications.....	479 89		419 66	
14° Recouvrement des cotisations.....	97 87		135 85	
15° Frais de bureau, commis, correspondance et divers.....	224 15		198 65	
16° Nettoyage, éclairage et chauffage.	65 45		72 20	
17° Médailles.....	42 55		» »	
	8,444 71	8,444 71	7,596 76	7,596 76

III. *Budget sur ressources spéciales ou fondation Zappas.*

(La dépense affectée chaque année au prix Zappas est égale au revenu de la fondation pendant l'année précédente.)

Recettes en 1898 : 304 fr. 35.
Dépenses en 1899 : 304 fr. 35.
Recettes en 1899 : 334 fr. 25.
Montant du prix à décerner en 1900 : 334 fr. 25.

IV. *Mouvement des fonds en 1899.*

Solde en caisse au 1er janvier 1899.....		2,740 50
Recettes en 1899 (tableau ci-dessus n° I).....		8,519 73
Rentrées de la rente Zappas (année 1899 entière).		334 25
		11,594 48
Sorties de caisse (tableau n° II).....	7,596 76	
Prix Zappas.....	304 35	
	7,901 11	7,901 11
Il reste donc en caisse au 31 décembre 1899, la somme de.....		3,693 37
qui se décomposent ainsi :		
1° Solde à la Société Générale.....	3,519 42	
2° En caisse de l'agent-bibliothécaire.	173 95	
	3,693 37	

Tel est, Messieurs, notre bilan pour l'année passée. Avant de vous présenter les tableaux des recettes et dépenses prévues pour 1900, je dois vous communiquer deux résolutions prises par votre Commission administrative.

L'une se rapporte au concours de typographie grecque. Fondé en 1886, il provoquait dès l'origine, et il n'a pas cessé d'entretenir une heureuse émulation, parmi les typographes de Paris et des départements. D'autre part, aucune raison d'économie ne nous empêcherait de continuer à en offrir les récompenses aux ouvriers et apprentis les plus habiles, puisque notre budget de 1899 s'est soldé par un assez bel excédent de recettes. Mais les concurrents ne se renouvellent pas autant qu'il serait désirable : ce sont presque toujours les mêmes, et ils viennent toujours des mêmes maisons. Aussi avons-nous jugé qu'il y avait lieu d'espacer les concours ; plus rares, nos récompenses attireront davantage l'attention et seront plus recherchées; certaines maisons, ayant plus de temps pour se préparer, affronteront plus volontiers une lutte où elles se sont crues jusqu'ici vain-

cues d'avance. Par une note insérée au *Journal de la librairie*, nous avons donc fait un nouvel appel au zèle de MM. les imprimeurs, et nous leur avons annoncé que désormais le concours aurait lieu seulement tous les deux ans et que le prochain se ferait au printemps de 1901.

Le résultat de cette mesure a été de mettre à notre disposition une somme de 300 francs, qui, jointe au reliquat de l'exercice 1899, nous décide à essayer de rendre plus accessible l'usage de notre riche bibliothèque et à réaliser ainsi un désir souvent exprimé par nos confrères. Mais nous ne pouvons rien ajouter de plus précis : divers projets sont à l'étude et la question est complexe. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous sommes loin d'avoir assez d'argent pour faire quelque chose de définitif et qui soit vraiment digne de notre Association ; loin de repousser les bienfaiteurs, nous les appelons donc de tous nos vœux et nous ne disons à personne : « Je n'ai que faire de vos dons. »

Voici maintenant notre projet de budget pour 1900.

V. *Recettes prévues pour 1900.*

A. Intérêts de capitaux.

1° Rente Deville 3 0/0	500	»	3,115 55
2° Coupons de 154 obligations Ouest.	2,211	75	
3° Coupons de 18 obligations Midi..	259	20	
4° Coupons de 9 obligations Est....	129	60	
5° Intérêts du compte courant à la Société Générale	15	»	

B. Subventions et dons.

6° Subvention du Ministère de l'Instruction publique	500	»	796 70
7° Don de l'Université d'Athènes (500 *drachmes*)	296	70	
A reporter			3,912 25

Report.....			3,912	25

C. Cotisations et ventes.

8° Cotisations des membres ordinaires.....	4,100	»	4,240	»
9° Vente des publications et médailles.....	140	»		
TOTAL.....	8,152	25	8,152	25

VI. *Dépenses prévues pour 1900.*

A. Publications.

1° *Revue* (impression, 3,000 fr.; brochage, 36 fr.; supplément pour 1899, 120 ; illustration, 500 fr..	3656	»	3,856	»
2° Rédaction de la Bibliographie....	200	»		

B. Encouragements.

3° Prix Zographos.....	1,000	»	1,120	»
4° Prix classiques.....	120	»		

C. Frais généraux.

5° Loyer, impositions, assurances, enregistrement de bail.....	888	45	3,176	25
9° Indemnité de l'agent-bibliothécaire.	1,000	»		
8° Service du palais des Beaux-Arts.	120	»		
6° Entretien de la bibliothèque (crédit d'indication).....	192	80		
7° Impressions diverses.....	100	»		
10° Frais divers à la Société Générale.	40	»		
11° Distribution de publications.....	420	»		
12° Recouvrement des cotisations....	140	»		
13° Frais de bureau, de commis, de correspondance et divers.....	200	»		
14° Nettoyage, éclairage et chauffage.	75	»		
	8,152	25	8,152	25

Le budget de 1900 comprendrait donc en recettes, comme en dépenses, la somme de 8,152 fr. 25 : ce serait le plus parfait équilibre.

Tel est, Messieurs, l'état de nos finances. La Commission administrative n'a plus qu'à vous demander d'approuver ces comptes; et, comme Lysias arrivé au terme d'un de ses plaidoyers, elle vous dit en guise de péroraison : « J'ai fait appel à vos yeux, à vos oreilles, à vos cœurs : vous savez tout, jugez. » Ἀκηκόατε, ἑωράκατε, πεπόνθατε · ἔχετε, δικάζετε.

Pour les membres de la Commission administrative,

Le Trésorier : Max. Egger.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION

(1867)

MM.

† Ader, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève* (1).
† Alexandre (Ch.), membre de l'Institut.
Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée de Saint-Germain.
† Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
† Brunet de Presle, membre de l'Institut.
Burnouf (Émile), ancien directeur de l'École française d'Athènes.
Campaux, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.
† Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique.
† Daremberg, conservateur de la bibliothèque Mazarine.
† David (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.
† Dehèque, membre de l'Institut.
Delyanni (Théodore-P.), ancien président du Conseil des ministres à Athènes.
† Deville (Gustave), membre de l'École d'Athènes.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
† Dübner, helléniste.
† Duruy (Victor), de l'Académie française, ancien ministre de l'Instruction publique.
† Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique.
† Gidel, ancien proviseur du lycée Condorcet.
Girard (Jules), membre de l'Institut, ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris, directeur de l'Institut Thiers.
† Goumy, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.
† Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Havet (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts.
† Hignard, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
† Hillebrand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.
† Jourdain (Charles), membre de l'Institut.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

LEGOUVÉ, de l'Académie Française.
† LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut.
† LONGPÉRIER (Adrien de), membre de l'Institut.
† MAURY (Alfred), membre de l'Institut.
MÉLAS (Constantin), à Marseille.
† MILLER (Emm.), membre de l'Institut.
† NAUDET, membre de l'Institut.
† PATIN, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
PERROT (Georges), membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure.
† RAVAISSON (Félix), membre de l'Institut.
† RENAN (Ernest), de l'Académie française.
† RENIER (Léon), membre de l'Institut.
† SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie française.
† THENON (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.
† THUROT, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
† VALETTAS (J.N.), professeur à Londres.
† VILLEMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† VINCENT (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
† WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
WEIL (Henri), membre de l'Institut.
WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
† WITTE (baron J. de), membre de l'Institut.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS ET POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Le Ministre de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire, l'*Union*.
Le Gymnase Avérof à Alexandrie (Egypte).

MM.

† Barthélemy Saint-Hilaire.
† Basily (Demetrius).
Bikélas (D.)
† Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
Carathéodory (Étienne).
† Castorchi (Euthymios).
† Chasles (Michel).
Chévrier (Adolphe).
Collignon (Maxime).
Coromilas.
† Didot (Amb.-Firmin).
† Drême.
† Dumont (Albert).
Dupuis (Jean).
† Egger (Emile).
† Eichthal (Gustave d').
Eichthal (Eugène d').
Foucart (Paul).
Graux (Henri).
Hachette et Cie, libraires éditeurs.
† Hanriot.
Heuzey (Léon).
† Laperche.
† Laprade (V. de).
Lecomte (Ch.).

MM.

Lereboullet (Léon).
† Misto (H.-P.).
Negropontis.
† Ocher de Beaupré (colonel).
Parmentier (général).
Pélicier (P.).
Pépin-Lehalleur.
Perrot (Georges).
Piat (A.).
Pottier (Edmond).
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Reinach (Salomon).
Reinach (Théodore).
† Rodocanachi (P.).
Rothschild (baron Edmond de).
† Saripolos (Nicolas).
† Symvoulidis.
† Syngros (A.).
† Vaney.
Vasnier.
† Verna (baron de).
† Witte (baron J. de).
† Wyndham (Charles).
† Wyndham (George).
† Zafiropulo (E.).
Zographos (Christaki Effendi).

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*. — M. le baron E. de Rothschild, pour *deux cents francs*. — M. Bikélas pour *cent francs* (outre sa cotisation). — De même M. Laperche pour *cent francs*. — M. Pélicier pour *cent francs*. — M. Jean Dupuis pour *deux cent cinquante francs*. — M. Adolphe Chévrier, déjà fondateur pour les Monuments grecs, a versé *cent francs* pour l'Illustration de la Revue. — M. Vasnier, dans les mêmes conditions, a également versé *cent francs*.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

1867. MM. Patin, membre de l'Institut.
1868. Egger, *Id.*
1869. Beulé, *Id.*
1870. Brunet de Presle, *Id.*
1871. Egger, *Id.*
1872. Thurot, *Id.*
1873. Miller, *Id.*
1874. Heuzey, *Id.*
1875. Perrot, *Id.*
1876. Egger, *Id.*
1877. Chassang, inspecteur général de l'Université.
1878. Foucart, membre de l'Institut.
1879. Gidel, proviseur du Lycée Condorcet.
1880. Dareste, membre de l'Institut.
1881. Weil, *Id.*
1882. Miller, *Id.*
1883. Queux-de-Saint-Hilaire (marquis de).
1884. Glachant, inspecteur général de l'Université.
1885. Jourdain, membre de l'Institut.
1886. Gréard, *Id.*
1887. Girard (Jules), *Id.*
1888. Mézières, *Id.*
1889. Croiset (A.), *Id.*
1890. Maspero, *Id.*
1891. Renan (Ernest), *Id.*
1892. Houssaye (Henry), *Id.*
1893. Collignon (Max), *Id.*
1894. Schlumberger (G.), *Id.*
1895. Bikélas (D.).
1896. Bréal (M.), membre de l'Institut.
1897. Decharme (P.), professeur à la Faculté des lettres.
1898. Croiset (M.), professeur au Collège de France.
1899. Héron de Villefosse, membre de l'Institut.
1900. d'Eichthal (Eugène).

MEMBRES DU BUREAU POUR 1900-1901

Président : M. d'Eichthal.
1er *Vice-Président :* M. Paul Girard.
2e *Vice-Président :* M. S. Reinach.
Secrétaire-archiviste : M. Am. Hauvette.
Secrétaire-adjoint : M. Puech.
Trésorier : M. Max Egger.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1900-1901

Nommés en 1898.

MM. Croiset (Alfred).
Collignon.
Weil.
Decharme.
MM. Omont.
Bayet.
Larroumet.

Nommés en 1899.

MM. Croiset (Maurice).
Reinach (Théodore).
Tannery (P.).
Schlumberger.
MM. Legrand.
Guiraud (P.)
Glachant (V.).

Nommés en 1900.

MM. Bikélas.
Héron de Villefosse.
Foucart.
Fougères.
MM. Diehl.
Saglio.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Bikélas.
Croiset (Alfred).
Dareste.
D'Eichthal (Eug.).
Houssaye (Henry).
MM. Maspero.
Pottier (E.).
Ruelle (C.-Em.).
Vasnier.

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. Bikélas.
Haussoullier.
Houssaye (Henry).
Maspero.
Reinach (Théodore), *rédacteur en chef-gérant de la Revue.*
MM. Les anciens présidents de l'Asssociation.

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE

MM. Collignon (Max.).
Guillaume.
Haussoullier.
Héron de Villefosse.
Heuzey (L.).
Homolle.
MM. Martha (J.).
Perrot (G.).
Pottier (E.).
Reinach (Th.).
Saglio.

MEMBRES DONATEURS

MM.

ACHILLOPOULO, à Paris.
ADAM (Mme Juliette), à Paris.
ALPHERAKIS (Achille), à Taganrog (Russie).
† ANQUETIL, inspecteur d'Académie honoraire, à Versailles.
ANTROBUS (Fr.), à Londres.
ATHANASIADIS (Athanasios), à Taganrog.
AUVRAY (l'abbé Emmanuel), à Rouen.
† AVIERINO (Antonin), à Taganrog.
BALTAZZI, à la légation de Grèce, à Constantinople.
BANQUE NATIONALE de Grèce, à Athènes.
BARENTON (Arm. de), à Paris.
† BARET, avocat à Paris.
† BASIADIS (Hiéroclès-Constantin), à Constantinople.
BASILI (Michel G. A.), docteur en droit, à Athènes.
BASSIA (Typaldo), à Athènes.
BEAUDOIN (Mondry), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
BEER (Guillaume), à Paris.
BERRANGER (l'abbé H. de), à Trouville.
† BERTHAULT (E. A.), docteur ès lettres, à Paris.
† BEULÉ (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
† BIENAYMÉ (Jules), membre de l'Institut.
BIKÉLAS (D.), à Paris (1).
BIMPOS (Th.) archevêque de Mantinée.
BISTIS (Michel-L.), à Corthion (d'Andros), Grèce.
BLAMPIGNON (l'abbé), à Vanves.
BOUNOS (Élie), à Paris.
BOUSQUET (l'abbé), maître de conférences à l'Institut catholique, Paris.
† BOUTROUE, à Paris.
† BRAÏLAS (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.
† BRAULT (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.
BROSSELARD (Paul), lieutenant-colonel au 49e régiment d'infanterie, à Bayonne.
† BRUNET DE PRESLE (Wladimir), membre de l'Institut.
BRYENNIOS (Philothéos), archevêque de Nicomédie (Turquie).
CALVET-ROGNIAT (le baron Pierre), licencié ès lettres, à Paris.
CARAPANOS (Constantin), correspondant de l'Institut, à Athènes.
CARATHEODORY (Ét.), ministre de Turquie, à Bruxelles.
CARTAULT (A.), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
CASSO (Mme), à Kischeneff (Russie).
† CASTORCHIS (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
CHAPLAIN (J.-C.), membre de l'Institut.
† CHARAMIS (Adamantios), professeur à Taganrog.

(1) Don d'une somme de 200 francs.

† Chasles (Michel), membre de l'Institut.
Chasles (Henri), à Paris.
Chassiotis (G.), fondateur du lycée de Péra, à Paris.
Chévrier (Ad.), avocat-général, à Paris.
Chévrier (Maurice), attaché au Ministère des affaires étrangères.
Choisy (Auguste), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
† Christopoulos, ministre de l'Instruction publique en Grèce.
Chrysoveloni (Léonidas), négociant, à Athènes.
Clado (Costa), à Londres.
Clado, docteur, à Paris.
Colardeau, chargé de cours à l'Université de Grenoble.
Colin (Armand et Cie), libraires-éditeurs, à Paris.
Combothecras (Sp.), à Odessa.
Constantinidis (Zanos), à Constantinople.
Corgialegno (Marino), négociant, à Londres.
† Coronio (Georges), à Paris.
† Coumanoudis (Et.-A.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Athènes.
Courcel (baron Alphonse de), sénateur, ancien ambassadeur à Londres.
† Cousté (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
† Couve (L.), professeur à la Faculté des lettres, à Nancy.
Croiset (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
Croiset (Maurice), professeur au Collège de France, à Paris.
Cucheval (Victor), ancien professeur au lycée Condorcet, à Paris.
Dalmeyda (G.), professeur au lycée Michelet, à Paris.
† Damaschino, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
Dareste (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.
Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog.
Decharme (Paul), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Delyanni (N.), ministre de Grèce, à Paris.
† Demetrelias (C.), à Odessa.
† Desjardins (Charles-Napoléon).
Desjardins (Mme veuve Charles-Napoléon), à Versailles (1).
† Deville (Gustave), docteur ès lettres, membre de l'École française d'Athènes.
† Deville (Mme veuve), à Paris (2).
† Didion, inspecteur général des ponts et chaussées.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
Didot (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.
Dieux, professeur au Collège Stanislas, à Paris.
† Dorisas (L.), à Odessa.
Dossios (N.), professeur à l'école commerciale supérieure de Iassy.
Doudas (D.), à Constantinople.
Doulcet (Mgr), évêque de Nicopoli, à Paris.
† Dozon (Aug.), ancien consul de France,

(1) Don d'une somme de 150 francs.
(2) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

† Drême, président de la Cour d'appel d'Agen (Lot-et-Garonne).
† Dumont (Albert), membre de l'Institut.
Dupuis, proviseur honoraire, à Paris.
Dürrbach, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
† Duruy (Victor), de l'Académie française.
Dussouchet, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
École Bossuet, à Paris.
École hellénique d'Odessa.
Écoles publiques orthodoxes de Chios.
Edet, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
† Egger (Émile), membre de l'Institut.
Egger (Mme veuve Ém.), à Paris.
Egger (Max), professeur au lycée Henri IV, à Paris.
Egger (Victor), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique, à Paris.
Eichthal (Eugène d'), à Paris.
Estournelles de Constant (baron Paul d'), député, à Paris.
Expert (Henry), publiciste, à Paris.
Falieros (Nicolas), à Taganrog (Russie).
Fallex (Eug.), proviseur honoraire du lycée Charlemagne.
Fallières, président du sénat, ancien ministre de la Justice et des Cultes.
† Ferry (Jules), ancien président du Sénat.
Fix (Théodore), colonel d'état-major, à Paris.
Foucart (Paul), membre de l'Institut.
Fournier (Mme veuve Eugène), à Paris.
Gennadios (J.), ancien ministre de Grèce, à Londres.
Gevaert (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique à Bruxelles.
† Giannaros (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
† Gidel (Ch.), ancien proviseur du Lycée Condorcet.
† Gillon (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.
Girard (Jules), membre de l'Institut, directeur de l'Institut Thiers.
Girard (Paul), maître de conférences à l'École normale supérieure.
† Giraud (Ch.), membre de l'Institut.
† Glachant (Ch.), inspecteur général de l'Instruction publique.
Gœlzer, maître de conférences à l'École normale supérieure.
Goirand (Léonce), avoué près la Cour d'appel de Paris.
Goirand (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, député des Deux-Sèvres, à Paris.
Gonnet (l'abbé), docteur ès lettres, à Ecully, près Lyon.
Grandin (A.), à Paris.
Graux (Henri), à Vervins (Aisne).
Gréard, de l'Académie française.
† Grégoire, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.
† Gumuchguerdane (Michalakis), à Philippopolis.
Gryparis (N.), consul de Grèce, à Sébastopol.
Gymnase Avérof, à Alexandrie (Égypte).
Gymnase de Janina.
Hachette (L.) et Cie, libraires-éditeurs, à Paris.

HADJI-COSTA (Lysandre), directeur de l'École hellénique, à Odessa.
† HANRIOT (H.), professeur honoraire de Faculté, à Chartres.
HAUVETTE (Amédée), maître de conférences à l'École normale supérieure.
† HAVET (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
† HAVET (Julien), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.
HAVET (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
HÉRIOT-BUNOUST (l'abbé L.), à Rome.
† HEUZEY, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
HEUZEY (Léon), membre de l'Institut.
HODGI EFFENDI (Jean), directeur général de la société des tramways, à Constantinople.
HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française.
INGLESSIS (Alex.), à Odessa.
INGLESSIS (P.), à Marseille.
JAMOT (Paul), attaché au musée du Louvre.
JASONIDIS, à Limassol (île de Chypre).
JOANNIDIS (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce).
† JOLLY D'AUSSY (D.-M.) au château de Crazannes (Charente-Inférieure).
JORDAN (Camille), membre de l'Institut, à Paris.
JORET (Ch.), professeur honoraire de Faculté, à Paris.
† KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
KONTOSTAVLOS (Alexandre), ancien ministre à Athènes.
† KONTOSTAVLOS (Othon), à Marseille.
† KOSTÈS (Léonidas), à Taganrog.
KOUNDOURI (Panaghi), à Marseille.
KRIVTZOFF (Mme), à Moscou.
† LABITTE (Adolphe), libraire à Paris.
† LACROIX (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
LAFAYE (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris.
LALOY, professeur au collège Stanislas, à Paris.
LAMY (Ernest), à Paris.
LANDELLE (Charles), peintre, à Paris.
† LAPERCHE, à Paris (1).
† LATTRY (A.), à Odessa.
† LATTRY (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique, à Smyrne.
† LATTRY (Dr Pélopidas), à Odessa.
LAZZARO (Périclès-Hadji), vice-consul des Etats-Unis, à Salonique.
LE BRET (Mme), à Paris.
LEBÈGUE (Henri), à Paris.
LECHAT, chargé de cours à la Faculté des lettres, Lyon.
LECOMTE (Ch.), à Paris.
LEGANTINIS (J.-E.), négociant à Odessa.
LEGRAND (Émile), professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, à Paris.

(1) Don d'une somme de 100 francs.

LEREBOULLET (le docteur Léon), à Paris.
† LESSEPS (Ferdinand de), de l'Académie française.
LEUDET (Mme Vve), à Piencourt, par Thiberville (Eure).
† LEVIEZ (Ernest), à Paris.
† LUDLOW (Th.-W.), à New-York.
LUR-SALUCES (comte de), à Paris.
MACMILLAN (Georges-A.), éditeur, à Londres.
MAGGIAR (Octave), négociant, à Paris.
MAISONNEUVE (Jean), libraire-éditeur, à Paris.
† MALLORTIE (H. de), principal du collège d'Arras.
MANOUSSIS (Constantinos), à Athènes.
MANOUSSIS (Démétrios), à Paris.
MANZAVINOS (R.), à Odessa.
† MARANGO (Mgr), archevêque latin d'Athènes.
† MARCELLUS (comte Édouard de), ambassadeur de France à Constantinople.
† MARTIN (Th.-Henri), membre de l'Institut.
MASPERO (G.), membre de l'Institut, directeur des antiquités en Égypte, au Caire.
† MAURICE (Mme Ch.) née Vincent.
MAVRO (Sp.), à Athènes.
MAVROCORDATO (le prince Nicolas), ministre de Grèce à Constantinople.
MAVROCORDATO (le colonel Alexandre-Constantin).
MAVROGORDATO (M.), à Odessa.
MAVROMICHALIS (Kyriacoulis Petrou), ancien député, à Athènes.
MAXIMOS (P.), à Odessa.
† MAZEROLLE (Joseph), artiste peintre, à Paris.
† MELAS (B.), à Athènes.
† METAXAS (Stavro), à Marseille.
MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes.
MICHON (Étienne), conservateur-adjoint au Musée de Louvre.
MILLIET (Paul), à Paris.
† MISTO (H.-P.), négociant, à Smyrne (1).
MONCEAUX (Paul), professeur au lycée Henri IV, à Paris.
† MONGINOT (Alfred), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
† MOURIER (A.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
† NEGROPONTE (Michel), négociant à Paris.
NEGROPONTE (Démétrios), à Taganrog.
† NEGROPONTE (Jean), à Paris.
NEGROPONTES (Ulysse), à Paris.
NICOLAÏDÈS (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.
NICOLAÏDÈS (Nicolaos), à Taganrog.
NICOLOPOULO (Jean-G.), à Paris.
NICOLOPOULO (Nicolas-N.), à Paris.
NOLHAC (P. de), conservateur du Palais de Versailles.
OMONT (Henri), membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale.

(1) Don d'une somme de 800 francs.

PAISANT (A.), juge au tribunal civil, à Versailles.
PAPADIMITRIOU (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa.
PARASKEVAS (Wladimir), à Odessa.
† PARISSI, à Paris.
PARMENTIER (le général Théodore), à Paris.
† PASPATI (J.-F.), à Odessa.
PASPATIS (Georges), à Athènes.
† PATIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
PÉLICIER, archiviste de la Marne, à Châlons (1).
† PERRARD (Emile), professeur au Collège Stanislas, à Paris.
† PERRIN (Ernest).
† PERRIN (Hippolyte).
PERSOPOULO (N.), à Odessa.
† PESSON, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
PEYRE (Roger), professeur au Collège Stanislas.
PHARDYS (Nicolas B.), à Samothrace.
PISPAS (Dr. B.), à Odessa.
POTTIER (Edmond), membre de l'Institut, professeur à l'École du Louvre, à Paris.
PSICHA (Étienne), à Athènes.
† QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de), à Paris
RAGON (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, à Paris.
RAMBAUD (Alfred), sénateur, membre de l'Institut.
REINACH (Joseph), ancien député des Basses-Alpes, à Paris.
REINACH (Salomon), membre de l'Institut, conservateur-adjoint au musée de Saint-Germain.
REINACH (Théodore), directeur de la *Revue des Études grecques*, à Paris.
† RENIERI (Marc), gouverneur honoraire de la Banque nationale, à Athènes.
† RIANT (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires de France, à Paris.
RICHARD-KŒNIG, à Paris.
RIDDER (de), professeur à la Faculté des Lettres d'Aix.
† RISTELHUBER, ancien bibliothécaire, à Strasbourg.
† ROBERTET, licencié ès lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
† ROCHEMONTEIX (Mis de), à Paris.
RODOCANACHI (Th.-P.), à Odessa.
† RODOCANACHI (Pierre), à Paris.
RODOCANACHI (Michel-E.), à Marseille.
† ROMANOS (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
ROTHSCHILD (le baron Edmond de), à Paris.
RUELLE (Ch.-Émile), administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève.
† SARAKIOTIS (Basile), à Constantinople.
SARAPHIS (Aristide), négociant, à Constantinople.
† SARIPOLOS (Nicolas), professeur à l'Université d'Athènes.

(1) Don d'une somme de 100 francs.

SATHAS (Constantin), à Paris.
SAYCE, professeur à l'Université d'Oxford.
SCARAMANGA (Pierre-Jean), à Paris.
† SCARAMANGA (Jean-E.), à Marseille.
SCARAMANGA (Jean-A.), à Taganrog.
SCARAMANGA (Doucas-J.), à Taganrog.
† SCARAMANGA (Jean-P.), à Taganrog.
† SCARAMANGA (Stamatios), à Taganrog.
† SCHLIEMANN (H.), à Athènes.
SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, à Paris.
† SCLAVO (Michel), à Odessa.
SINADINO (Michel), à Paris.
SINADINO (Nicolas), à Paris.
SINANO (Victor), à Paris.
† SOMAKIS (Mme Hélène), à Paris.
† SOUCHU-SERVINIÈRE, à Laval.
SOUTZO (prince Grégoire C.), ancien sénateur de Roumanie, à Bucarest.
SOUTZO (prince Constantin D.), à Slobosia (Roumanie).
SOUVADZOGLOU (Basili), banquier, à Constantinople.
† STEPHANOVIC (Zanos), négociant, à Constantinople.
SULLY-PRUDHOMME, de l'Académie française.
SVORONOS (Michel), négociant, à Constantinople.
SYLLOGUE littéraire Hermès, à Manchester.
† SYMVOULIDÈS, conseiller d'État, à Saint-Pétersbourg.
† SYNGROS (A.), à Athènes.
TANNERY (Paul), directeur de la manufacture de tabacs, à Pantin (Seine).
TARLAS (Th.), à Taganrog.
† TELFY, professeur à l'Université de Pesth.
† THEOCHARIDÈS (Constantinos), à Taganrog.
† TILIÈRE (marquis de), à Paris.
TOUGARD (l'abbé), professeur honoraire au petit séminaire de Rouen.
† TOURNIER (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
TOURTOULON (baron de), à Valergues (Hérault).
TRAVERS, directeur des postes et télégraphes, à Montpellier.
TSACALOTOS (E.-D.), à Athènes.
UNIVERSITÉ d'Athènes (1).
† VALIERI (Jérôme), à Marseille.
† VALIERI (N.), à Odessa.
VALIERI (Oct.), à Londres.
VASNIER, à Paris.
† VENIERI (Anastase), ancien directeur de l'Institut héllénique à Galatz (Roumanie), à Constantinople.
VLASTO (Antoine), à Paris.
† VLASTO (Ernest), à Paris.
VLASTO (Et.-A.), à Ramleh San Stephano, Alexandrie (Égypte).

(1) L'Université d'Athènes s'inscrit annuellement pour une somme de *quatre cents francs*.

VLASTO (Th.), à Liverpool.
† VOULISMAS (E.), archevêque de Corfou.
† VUCINA (Al.-G.), à Odessa.
VUCINA (Emm.-G.), à Athènes.
VUCINA (J.-G.), à Odessa.
† WADDINGTON (W. Henry), membre de l'Institut, sénateur.
WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, à Paris.
XANTHOPOULOS (Dem.), à Odessa.
XYDIAS (Nicolas), artiste peintre à Paris.
XYDIAS (Sp.), à Athènes.
† ZAPPAS (Constantin), fondateur du prix *Zappas*.
† ZARIPHI (Georges), négociant.
† ZAVITZIANOS, docteur-médecin, à Corfou.
† ZIFFO (L.), négociant, à Londres.
ZOGRAPHOS (Christaki Effendi), fondateur du prix *Zographos*, à Paris.
† ZOGRAPHOS (Xénophon), docteur-médecin, à Paris.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 1er NOVEMBRE 1900

NOTA. Les astérisques désignent les membres donateurs.

MM.

* ACHILLOPOULO, 23, avenue de l'Alma. — 1891.
ACKERMANN (l'abbé), professeur de philosophie au collège Stanislas, 51, rue Madame. — 1892.
* ADAM (Mme Juliette), 198, boulevard Malesherbes. — 1883.
ALBEAR (J. F. de), docteur, professeur de langue grecque à l'Université de la Havane, île de Cuba. — 1894.
ALLÈGRE, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1892.
* ALPHERAKIS (Achille), à Taganrog (Russie). — 1869.
ANDREADIS (Mme), fondatrice et ex-directrice de la maison d'éducation franco-grecque du Caire, 9, rue Château-Fadaise, à Nîmes. — 1867.
* ANTROBUS (Fr.), oratory, S. W., à Londres. — 1879.
APOSTOLIDIS (G.), à Constantinople. — 1880.
ARDAILLON, professeur à la Faculté des lettres de Lille. — 1899.
ASTERIADÈS, au consulat de Grèce à Salonique. — 1893.
* ATHANASIADIS (Athanasios), à Taganrog (Russie). — 1869.
ATHANASSAKI (Jean), avocat, au Caire. — 1880.
AUDIAT (G.), professeur de rhétorique au collège Stanislas, 97, boulevard Arago. — 1886.
AUDOUIN (Ed.), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 14, rue de la Psallette-Saint-Hilaire, Poitiers. — 1895.
AUTIÉ (Fernand), professeur au lycée de Montpellier, 33, boulevard Louis-Blanc. — 1893.
* AUVRAY (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Rouen, 4, rue Bihorel. — 1892.

BABELON (Ernest), conservateur au Cabinet des médailles, membre de l'Institut, 30, rue de Verneuil. — 1890.
BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès lettres, 156, rue Bannier, à Orléans. — 1867.
BAILLY (Anatole), correspondant de l'Institut, professeur honoraire de l'Université, à Orléans, 91, rue Bannier. — 1867.
* BALTAZZI (Georges), 35, rue Acharnon, Athènes. — 1895.
* BANQUE NATIONALE DE GRÈCE, à Athènes. — 1868.
* BARENTON (Arm. de), 9, place du Palais-Bourbon. — 1877.
BARON (Ch.), docteur ès lettres, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres, 69, rue Blatin, à Clermont-Ferrand. — 1890.

BARTH (A.), membre de l'Institut, 10, rue Garancière. — 1898.
* BASILI (Michel G.-A.), docteur en droit, rue des Muses, à Athènes. — 1890.
BASILY (Alexandre de), 15, rue Lesueur. — 1894.
* BASSIA (Typaldo), député, avocat à la Cour suprême, agrégé de l'Université, 23, rue Philhellènes, Athènes. — 1895.
BAYET (Ch.), directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique, 24, rue Gay-Lussac. — 1875.
* BEAUDOIN (Mondry), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1884.
BELIN et Cie, libraires-éditeurs, 52, rue de Vaugirard. — 1884.
BELLANGER (L.), professeur au Lycée d'Auch. — 1892.
BENGESCO (Mlle Marie), 7, rue des Saints-Pères. — 1899.
BÉRARD (Victor), maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, 15, rue de la Planche. — 1892.
BERGER, professeur au Lycée Voltaire, 72, avenue de la République. — 1896.
BERNÈS (Henri), professeur au Lycée Lakanal, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 127, boulevard Saint-Michel. — 1893.
* BERRANGER (l'abbé H. de), curé de Saint-Mihiel, à Trouville (Calvados). — 1869.
BERTRAND (Alexandre), membre de l'Institut, conservateur du musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye. — 1888.
BERTRAND-GESLIN (Mme la baronne), 47, rue de Courcelles. — 1899.
BEURLIER (l'abbé), docteur ès lettres, chanoine honoraire, curé de Notre-Dame-d'Auteuil, 4, rue Corot. — 1886.
BÉVOTTE (C. de), professeur de rhétorique au Lycée Carnot, à Dijon. — 1896.
BIBESCO (prince Alexandre), 69, rue de Courcelles. — 1888.
BIBLIOTHÈQUE ALBERT DUMONT, à la Sorbonne. — 1890.
BIBLIOTHÈQUE de l'Université de Liège. — 1891.
BIDEZ (J.), chargé de cours à l'Université, 48, boulevard Léopold, Gand. — 1895.
BIGNAULT (Ed.), 71, rue de la Victoire. — 1898.
* BIKÉLAS (D.), 50, rue de Varenne. — 1867.
* BIMPOS (Théoclète), archevêque de Mantinée (Grèce). — 1868.
* BISTIS (Michel), ancien sous-directeur du Lycée hellénique de Galatz, à Corthion (d'Andros), Grèce. — 1883.
* BLAMPIGNON (l'abbé), ancien professeur à la Faculté de théologie de Paris, 17, rue d'Issy, à Vanves. — 1869.
BLANCHET (J.-Adrien), bibliothécaire honoraire au Cabinet des médailles, 164, boulevard Péreire. — 1894.
BLOCH (G.), maître de conférences à l'École normale supérieure, 72, rue d'Alésia. — 1877.
BODIN, agrégé de l'Université, professeur au Collège Stanislas, 7, rue d'Assas. — 1894.
BOISSIER (Gaston), de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, secrétaire perpétuel de l'Académie française, au palais de l'Institut, 23, quai Conti. — 1869.

BONHOMME (Mlle), rue Gauthey, 27. — 1899.
BONNARIC (Victor), directeur départemental de l'enseignement primaire du Nord, Lille. — 1888.
BONNASSIES (Jules), Marina dei Ronchi Massa, provincia di Massa Carrara, Villa Anna (Italie.) — 1893.
BOPPE (Auguste), secrétaire d'ambassade, chef du 2e bureau, division des Archives au Ministère des Affaires étrangères. — 1885.
BORDEAUX (P.), 98, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine. — 1894.
BOTTI (G.), conservateur du musée d'Alexandrie (Egypte). — 1896.
BOUCHERIE (Adhémar), ancien chef de bataillon à la Légion étrangère, 16, place Saint-Pierre, à Angoulême. — 1883.
BOUDHORS (Ch.-Henri), professeur au Lycée Henri IV, 12, rue du Sommerard. — 1895.
BOULAY DE LA MEURTHE (comte Alfred), 23, rue de l'Université. — 1895.
BOULGARIS (Comte C.), prêtre, à Corfou. — 1891.
BOURGAULT-DUCOUDRAY, professeur d'histoire musicale au Conservatoire, 16, Villa Molitor, Paris Auteuil. — 1874.
BOURGUET (Émile), maître de conférences de littérature grecque à la Faculté des lettres, à Montpellier. — 1897.
* BOUSQUET (abbé), maître de conférences à l'Institut catholique, 11, rue du Regard. — 1897.
BOUTMY (Émile), membre de l'Institut, directeur de l'École libre des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume. — 1870.
BOUVIER, professeur de rhétorique au Lycée d'Orléans, 5, rue des Huguenots. — 1888.
BOUVY (le R.-P. Edmond), docteur ès lettres, 8, rue François Ier — 1891.
BOXLER (l'abbé), agrégé de l'Université, 23, rue du Général-Foy. — 1892.
BRÉAL (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 87, boulevard Saint-Michel. — 1868.
BRENOUS (Joseph), professeur à l'Université d'Aix.
BRÉTON (Guillaume), docteur ès lettres, éditeur, 79, boulevard Saint-Germain. — 1898.
BRISAC (le général), 8, rue Rougemont. — 1898.
BROGLIE (le duc de), de l'Académie française, 10, rue de Solférino. — 1871.
BROGLIE (prince Victor de), député, 48, rue de La Boétie. — 1888.
* BROSSELARD (Paul), lieutenant-colonel au 49e régiment d'infanterie à Bayonne. — 1883.
BRUNETIÈRE (Ferdinand), de l'Académie française, maître de conférences à l'École normale supérieure, 4, rue Bara. — 1885.
* BRYENNIOS (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du synode œcuménique de Constantinople, à Ismidt (Turquie). — 1876.
BUISSON (Benjamin), directeur du Collège Alaoui, Tunis. — 1870.
BUREAU (Paul), étudiant en droit et étudiant à la Faculté des lettres, 59, rue de Turenne. — 1897.
BURILEANU, professeur suppléant de grec à l'Université, à Bucarest. — 1899.

CAHEN, ancien élève de l'école d'Athènes, chargé de conférences à la Faculté des Lettres d'Aix (Bouches-du-Rhône). — 1900.
CAILLEMER (Exupère), doyen de la Faculté de droit de Lyon. — 1867.
CAIX DE SAINT-AYMOUR (Vicomte), 112, boulevard de Courcelles. — 1893.
CALLIPOLITI (Georges), docteur-médecin à Adramytte, Turquie d'Asie. — 1893.
CALLOT (Ernest), 160, boulevard Malesherbes. — 1895.
CALOGEROPOULO, conservateur de la Bibliothèque de la Chambre des députés, à Athènes. — 1891.
* CARAPANOS (Constantin), correspondant de l'Institut de France, à Athènes. — 1868.
* CARATHEODORY (Ét.), docteur en droit, ministre de Turquie, à Bruxelles. — 1872.
CARATHEODORY (Télémaque), ingénieur des ponts et chaussées, à Athènes. — 1876.
CARAVIAS (docteur S.) — 1894.
CARPENTIER (Paul), avocat, rue Jacquemart-Gielée, 35, à Lille. — 1893.
CARRIÈRE (Auguste), professeur à l'École des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille. — 1873.
* CARTAULT (Augustin), professeur à la Faculté des lettres, 96, rue de Rennes. — 1875.
* CASSO (Mme), à Kischeneff (Russie). — 1875.
CASTELLANI (Giorgio), 55, Via Palestro, Rome. — 1895.
CASTETS (F.), doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, 21, boulevard du Jeu de Paume. — 1893.
CATZIGRAS (Cosmas), négociant, 24, cours Devilliers, à Marseille. — 1867.
CERCLE de la librairie, représenté par M. Chatrousse, 117, boulevard Saint-Germain. — 1896.
CERF (Léopold), ancien élève de l'École normale, imprimeur-éditeur, 12, rue Sainte-Anne. — 1883.
CHABANEAU, maître de conférences à la Faculté de lettres, villa Pauline, à Montpellier. — 1873.
CHACORNAC (C.), proviseur du Lycée de Rodez. — 1895.
CHAMONARD (J.), agrégé de l'Université, professeur au Lycée de Marseille. — 1895.
CHANTEPIE (de), administrateur de la bibliothèque de l'Université. — 1867.
* CHAPLAIN (J.-C.), membre de l'Institut, graveur en médailles, à l'Institut. — 1876.
CHAPOT (V.), docteur en droit, attaché à la bibliothèque de l'Université, 15, rue Vauquelin. — 1899.
CHAPRON (André), sous-préfet d'Issoudun. — 1893.
CHARPENTIER (Théodore), architecte, 11, rue Duperré. — 1897.
* CHASLES (Henri), 31, rue de la Baume. — 1881.
* CHASSIOTIS (G.), professeur, fondateur du lycée grec de Péra, à Paris. — 1872.

CHATEL (Eug.), ancien archiviste du département du Calvados, 5, rue Vavin. — 1867.

* CHÉVRIER (Adolphe), conseiller à la Cour de cassation, 13 rue de Téhéran. — 1873.

* CHÉVRIER (Maurice), attaché au ministère des Affaires étrangères, 35, rue Jacob. — 1880.

* CHOISY (Aug.), ingénieur des ponts et chaussées, 9, rue de Poitiers. — 1867.

* CHRYSOVELONI (Léonidas), négociant, 4, place Saint-Denys, à Athènes. — 1869.

CITOLEUX, professeur au collège Stanislas. — 1872.

* CLADO (docteur), 122, avenue des Champs-Élysées. — 1894.

CLERC (Michel), professeur à la Faculté des lettres de Marseille, Château Borély. — 1893.

COGORDAN (Georges), ministre de France au Caire. — 1873.

* COLARDEAU, chargé de cours de littérature grecque à l'Université, avenue Thiers, 2, Grenoble. — 1894.

* COLIN (Armand et Cie), libraires-éditeurs, 5, rue de Mézières. — 1891.

COLIN (Gaston), maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy. — 1899.

COLLARD (F.), professeur à l'Université de Louvain, 109, rue de la Station. — 1879.

COLLIGNON (Maxime), membre de l'Institut, professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 88, boulevard St-Germain. — 1875.

* COMBOTHECRAS (S.-J.), rue Tyraspolscaya, à Odessa. — 1873.

CONDOLÉON (Alexandre-Emmanuel), éphore des antiquités à Delphes, Grèce. — 1901.

* CONSTANTINIDIS (Zanos), négociant, à Constantinople, Pera, 6, rue Journal. — 1873.

* CORGIALEGNO (Marino), à Londres, 53, Mount Street, Grosvenor Square, London W. — 1867.

COSMAO DUMANOIR (Marcel), avocat, 57, rue de Chateaudun. — 1893.

COSSOUDIS (Thémistocle), négociant, à Constantinople. — 1868.

* COURCEL (baron Alphonse de), sénateur, ancien ambassadeur à Londres, au château d'Athis-sur-Orge, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), et à Paris, 10, boulevard Montparnasse. — 1886.

COURET (comte Alphonse), ancien magistrat, docteur ès lettres, 6, rue du Dévidet, Orléans. — 1897.

CRÉPIN (Victor), professeur au Lycée d'Amiens. — 1891.

CRIÉSIS (Constantin), 7, rue Saint-Philippe-du-Roule. — 1890.

* CROISET (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, 13, rue Cassette. — 1873.

* CROISET (Maurice), professeur au Collège de France, 27, rue Saint-Louis, à Versailles. — 1873.

CROZIER (Philippe), directeur du protocole, 55, avenue d'Antin. — 1897.

* CUCHEVAL (Victor), ancien professeur au Lycée Condorcet, 46, rue de Clichy. — 1876.

CUMONT (Franz), conservateur aux musées royaux, professeur à l'Université de Gand, 79, rue Montoyer, à Bruxelles. — 1892.

DALET (J.), professeur au lycée de Châteauroux. — 1900.
* DALMEYDA (Georges), professeur au Lycée Michelet, 123, rue de la Tour, Passy. — 1893.
* DARESTE (Rodolphe), membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, 9, quai Malaquais. — 1867.
DARGENT (J.), professeur à l'Institut Catholique, 73, rue des Stations, Lille. — 1898.
* DECHARME (Paul), professeur à la Faculté des lettres, 95, boulevard Saint-Michel. — 1868.
DELACROIX (Gabriel), professeur au lycée Montaigne, 54, rue du Four. — 1883.
DELAGRAVE, libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.
DELAMARRE (Jules), 51, rue de la Pompe, Paris Passy. — 1893.
DELEBECQUE (Jacques), 24, rue de Téhéran. — 1900.
DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, 8, rue des Petits-Champs. — 1874.
* DELLAPORTA (Vrasidas), à Taganrog. — 1873.
DELYANNI (Théodore-P.), ancien président du Conseil des ministres, à Athènes. — 1867.
* DELYANNI (N.), ministre de Grèce à Paris, 27, rue Marbeuf. — 1875.
DÉPINAY (Joseph), notaire honoraire, 81, rue de Miromesnil. — 1900.
DEPREZ (Michel), conservateur honoraire à la Bibliothèque nationale, 2, rue de Fleurus. — 1888.
DERENBOURG (Hartwig), membre de l'Institut, professeur à l'École des Hautes Études, 30, avenue Henri-Martin. — 1890.
* DESJARDINS (Mme v^e Charles-Napoléon), 2, rue Sainte-Sophie, à Versailles. — 1883.
DESNOYERS, directeur du musée historique, à Orléans. — 1879.
DEVIN, avocat au conseil d'État et à la Cour de Cassation, 66, rue Pierre-Charron. — 1867.
DEZEIMERIS (Reinhold), correspondant de l'Institut, 11, rue Vital Carles, à Bordeaux. — 1869.
DIAMANTOPOULO (Mlle), ancienne élève de l'Ecole normale de Fontenay-aux-Roses, au Pirée (Grèce). — 1895.
* DIDOT (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.
DIEHL (Charles), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris, 67, rue de Seine. — 1891.
DIEUDONNÉ (A.), attaché au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, 41, boulevard de Clichy. — 1898.
* DIEUX, professeur au collège Stanislas, 56, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1889.
DIHIGO (Jean-Michel), docteur, professeur de langue grecque à l'Université de la Havane, 110, San Ignacio, île de Cuba. — 1894.
DIMITZA, professeur de géographie à l'Université d'Athènes. — 1875.
DORISON (L.), docteur ès lettres, professeur de littérature grecque à la Faculté des lettres de Dijon, 1, rue Piron. — 1894.
* DOSSIOS (Nic.), professeur à l'école commerciale, strada Golia, 19, Iassy (Roumanie). — 1881.

DOTTIN (Georges), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 10, rue du Thabor, Rennes. — 1897.
DOUBLET (Georges), ancien membre de l'école d'Athènes, professeur de rhétorique au lycée, villa Minerve, rue du Soleil, Nice. — 1894.
* DOULCET (Mgr), évêque de Nicopoli (Bulgarie), 4, place du Palais-Bourbon. — 1881.
DRAGOUMIS (Etienne), ancien ministre des affaires étrangères, à Athènes. — 1888.
DRAGOUMIS (Marc), Athènes. — 1896.
DRAPEYRON (Ludovic), professeur honoraire, directeur de la *Revue de géographie*, 55, rue Claude-Bernard. — 1867.
DROSINIS, directeur de l'*Hestia*, à Athènes. — 1888.
DUCHATAUX, avocat, président de l'Académie nationale de Reims, 12, rue de l'Échauderie. — 1879.
DUCHESNE (Mgr), protonotaire apostolique, directeur de l'Ecole française d'archéologie, palais Farnèse, Rome. — 1877.
DUFAÏ (Auguste), 54, avenue Hoche. — 1896.
DUJARDIN (P.), héliograveur , 28, rue Vavin. — 1891.
DUMONTIER, commandant du génie en retraite, 75, rue de Rennes. — 1882.
* DUPUIS (Jean), proviseur honoraire, 88, rue Claude-Bernard.—1881.
DURAND, maître de conférences à l'école Normale, 45, rue d'Ulm. — 1898.
DURAND-GRÉVILLE; 174, rue de Grenelle, de janvier à mars, et à Bois-Briou, Angers (Maine-et-Loire), d'avril à décembre. — 1892.
* DÜRRBACH (F.), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, 2, rue du Japon. — 1892.
* DUSSOUCHET, professeur au Lycée Henri IV, 12, rue de Tournon.—1871.
DUVILLARD (J.), ancien directeur du Gymnase de Genève, 24, Bourg de Four, Genève. — 1893.

* ECOLE BOSSUET, représentée par M. l'abbé Balland, directeur, 51, rue Madame. — 1890.
ECOLE DES CARMES, représentée par M. l'abbé Guibert, supérieur, 74, rue de Vaugirard. — 1890.
* ECOLE HELLÉNIQUE d'Odessa. — 1873.
ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE, 45, rue d'Ulm. — 1869.
* ÉCOLES PUBLIQUES ORTHODOXES de Chios (Turquie d'Asie). — 1893.
* EDET, professeur au lycée Henri IV et maître de conférences à la Faculté des lettres, 37, rue de la Tombe Issoire. — 1892.
EDON, professeur honoraire au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard. — 1882.
* EGGER (Mme vve Émile), 68, rue Madame. — 1885.
* EGGER (Max), professeur au Lycée Henri IV, 71, rue de Vaugirard. — 1885.
* EGGER (Victor), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris, 23, rue du Cherche-Midi. — 1872.
EGINITIS (M.), professeur à l'Université et directeur de l'observatoire royal d'Athènes. — 1890.
* EICHTHAL (Eugène d'), 144, boulevard Malesherbes. — 1871.

Elèves (les) de rhétorique du Collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.
Emmanuel (Maurice), docteur ès lettres, 42, rue de Grenelle. — 1893.
Enoch, professeur au lycée de Rochefort. — 1899.
Erlanger (Emile), banquier, 35, boulevard Haussmann. — 1869.
Errera (Paul), avocat, 14, rue Royale, à Bruxelles. — 1889.
* Estournelles de Constant (baron Paul d'), député, 12, avenue Carnot. — 1872.
Eumorphopoulos (Nicolas-A.), 33, Gloucester Square, Hyde Park, London W. — 1897.
* Expert (Henry), publiciste, 105, boulevard Saint-Michel. — 1900.

Faculté de Théologie de l'Institut catholique de Toulouse. — 1899.
Fagniez (Gustave), archiviste paléographe, 111, rue de Paris, Meudon. — 1882.
* Falieros (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.
* Fallex (E.), proviseur honoraire du Lycée Charlemagne, 18, quai de Béthune. — 1873.
* Fallières, président du Sénat. — 1886.
Feuardent, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.
* Fix (colonel Théodore), 59, rue Boissière. — 1877.
Flamand-Duval (Félix), 11, rue de Londres. — 1894.
Florisoone, professeur au Lycée, 25, rue Lemerchier, à Amiens. — 1886.
Follioley (l'abbé), proviseur honoraire, Douai. — 1884.
Fotius (Alcibiade), agent aux chemins de fer égyptiens, au Caire (Egypte). — 1896.
* Foucart (Paul), membre de l'Institut, directeur honoraire de l'École française d'Athènes, professeur au Collège de France, 19, rue Jacob. — 1867.
Fougères, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, 6, rue d'Ulm. — 1886.
Fouillée (Alfred), membre de l'Institut, Villa Fouillée, boulevard de Garavan, à Menton (Alpes-Maritimes). — 1884.
France (Anatole), de l'Académie française, 5, villa Saïd, avenue du Bois de Boulogne. — 1897.
Fringnet, inspecteur de l'Académie de Paris, 62, rue Claude-Bernard. — 1885.

Gachon, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1893.
Ganderax (Louis), directeur de la *Revue de Paris*, 25, rue Galilée. — 1891.
Gaspard (E.), professeur honoraire du Lycée Louis-le-Grand, 18, rue de Vertpré, Nevers. — 1878.
Gaudier (Charles), professeur de rhétorique au Lycée, à Reims. — 1893.
Gault (Ch.-Maurice), docteur en droit, avocat à la Cour de Paris, 75, boulevard Haussmann. — 1878.
* Gennadius (Jean), ministre de Grèce, 21, Hyde Park Place, London. — 1878.
Georgin, professeur au Lycée Henri IV, 30, avenue des Gobelins. — 1899.

GEORGIOU (Paléologue), directeur du Gymnase Averof et de l'École Tossitsée à Alexandrie (Égypte). — 1892.
* GEVAERT (F.-Aug.), associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts, directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles. — 1881.
GHIKAS (Jean), professeur à Alexandrie (Egypte). — 1899.
* GIRARD (Jules), membre de l'Institut, professeur honoraire de la Faculté des lettres, directeur de l'Institut Thiers, 5, Rond-point Bugeaud. — 1867.
* GIRARD (Paul), maître de conférences à l'École normale supérieure, 55, rue du Cherche-Midi. — 1880.
GIRONDE (comte de), 25, rue François Ier. — 1900.
GLACHANT (Paul-Gabriel), professeur de troisième au Lycée Condorcet, 34 rue Notre-Dame-de-Lorette. — 1886.
GLACHANT (Victor), professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, 44, boulevard des Invalides. — 1884.
GLOTZ (Gustave), professeur au Lycée Louis-le-Grand, 73, rue du Cardinal-Lemoine. — 1895.
* GOELZER, maître de conférences à l'École normale suprieure, 32, rue Guillaume Tell. — 1892.
* GOIRAND (Léonce), avoué près la Cour d'appel de Paris, 128, rue de Rivoli. — 1883.
* GOIRAND (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, député des Deux-Sèvres, 16, place Vendôme. — 1883.
GOLDSCHMIDT (Léopold), 19, rue Rembrandt. — 1876.
* GONNET (l'abbé), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Lyon, à Ecully, maison de Sainte-Catherine, près Lyon.— 1878.
GOUNOUILHOU, imprimeur à Bordeaux, 8, rue de Cheverus. — 1893.
GRAILLOT (H.), ancien membre de l'École française de Rome, professeur de rhétorique au Lycée de Toulouse. — 1898.
* GRANDIN (A.), 16, rue Lafontaine, 6, hameau Béranger, Auteuil. — 1890.
* GRAUX (Henri), propriétaire, à Vervins (Aisne). — 1882.
* GRÉARD (Octave), de l'Académie française, recteur de l'Université de Paris. — 1867.
GROUSSARD (E.), professeur au Lycée Janson de Sailly, à Rochefort-sur-Mer, 72, rue du Rempart. — 1882.
GROUSSET (Henri), 8, rue Laromiguière. — 1887.
GROUVÈLE (V.), 44, avenue de la Dame-Blanche. Fontenay-sous-Bois. — 1898.
* GRYPARIS (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.
GSELL, docteur ès lettres, professeur à l'École supérieure des lettres, directeur du Musée des antiquités algériennes de Mustapha supérieur, à Alger. — 1893.
GUILLAUME (Eugène), membre de l'Institut, directeur de l'Académie de France à Rome, 15, rue de l'Université. — 1867.
GUIRAUD (Paul), professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 30, rue du Luxembourg. — 1891.
* GYMNASE AVÉROF à Alexandrie (Égypte). — 1897.
* GYMNASE DE JANINA (Turquie). — 1872.

* Hachette et Cie, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.
* Hadji-Costa (Lysandre), directeur de l'École hellénique, rue Nadejdinska, maison Schimiakine, à Odessa. — 1885.
Hallays (André), homme de lettres, 110, rue du Bac.— 1880.
Halphen (Eugène), avocat, 69, avenue Henri Martin. — 1869.
Harmand, (R.), docteur ès lettres, professeur au Lycée, 57bis, rue de la Commanderie, à Nancy. — 1892.
Harter, professeur au Lycée, Le Puy. — 1898.
Haury, professeur au lycée de Vesoul, 41, rue du Centre. — 1883.
Haussoullier (B.), directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 8, rue Sainte-Cécile. — 1881.
* Hauvette (Amédée), maître de conférences à l'École normale supérieure, 28, rue Racine. — 1883.
* Havet (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des Hautes-Etudes, 5, avenue de l'Opéra. — 1869.
Heiberg (le dr J.-L.), professeur à l'Université, à Copenhague, 13, Classensgade. — 1891.
Henry (Victor), professeur à la Faculté des lettres, 14, rue de Penthièvre, à Sceaux. — 1884.
* Hériot-Bunoust (l'abbé Louis). — 1889.
Héron de Villefosse, membre de l'Institut, conservateur des antiquités grecques et romaines du musée du Louvre, 15, rue Washington. — 1872.
* Heuzey (Léon), membre de l'Institut, conservateur des antiquités orientales au musée du Louvre, 16ter, avenue Bosquet. — 1867.
Hochart, 22, rue de l'Église-Saint-Seurin, à Bordeaux. — 1893.
* Hodgi Effendi (J.), directeur général de la Société des tramways, à Constantinople, 20, cité de Péra. — 1876.
Holleaux (Maurice), professeur à la Faculté des lettres, 22, rue du Juge de Paix, Lyon. — 1889.
Homolle (Th.), membre de l'Institut, directeur de l'École française d'Athènes. — 1876.
* Houssaye (Henry), de l'Académie française, 49, avenue Friedland. — 1868.
Hubert (Henri), agrégé d'histoire, 74, rue Claude-Bernard. — 1897.
Huillier (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.
Huit (Ch.), docteur ès lettres, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, 74, rue Bonaparte. — 1878.
Humbert (Louis), professeur au Lycée Condorcet, 207, boulevard Saint-Germain. — 1875.
Huntington (Henry Alonzo), ancien commandant d'artillerie aux Etats-Unis, 27, avenue d'Eylau. — 1895.

Iconomopoulos (Léonidas-D.), ingénieur aux chemins de fer égyptiens, au Caire. — 1890.
Imhoof-Blumer (Dr F.), à Winterthur (Suisse). — 1890. *(Deux cotisations.)*
* Inglessis (Alexandre), chez MM. Mavro fils et Cie, à Odessa. — 1880.

* Inglessis (Pan.), docteur-médecin, 58, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1888.
Iserentant, professeur de rhétorique à l'Athénée royal de Malines (Belgique). — 1880.

* Jamot (Paul), ancien membre de l'École française d'Athènes, attaché au musée du Louvre, 13, rue Monsieur. — 1890.
* Jasonidis, à Limassol (île de Chypre). — 1870.
Jenkins (Mlle), 136, avenue de Wagram. — 1899.
* Joannidis (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce). — 1869.
Johnston (Mme Nathaniel), au château de Beaucaillou, par Saint-Julien (Gironde). — 1894.
Jongh (Mlle de), 72, Streelinchstraat, la Haye; à Paris, 51, rue d'Assas. — 1899.
* Jordan (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varenne.— 1874.
* Joret (Ch.), correspondant de l'Institut, professeur honoraire de Faculté, 59, rue Madame. — 1879.
Joubin (André), ancien membre de l'École française d'Athènes, chargé de cours à l'Université de Montpellier.
Jouguet (Pierre), maître de conférences à la Faculté des Lettres, Lille. — 1898.

Kann (Arthur), 58, avenue du Bois de Boulogne. — 1893.
Karpelès (Mme), 143, rue de la Pompe. — 1897.
Kebedji (Stavro-M.), négociant, à Athènes. — 1868.
Kinch (K.-F.), docteur, Ostersógade, 38, Copenhague. — 1898.
Koechlin (Raymond), 32, Quai de Béthune. — 1898.
* Kontostavlos (Alexandre), ancien ministre, à Athènes. — 1876.
* Koundouri (Panaghi), 23, rue de l'Arsenal, Marseille. — 1897.
Krebs (Adrien), professeur à l'École Alsacienne, 89, avenue d'Orléans — 1878.
* Krivtzoff (Mme), 53, rue grande Nikitskaia, à Moscou. — 1874.

Labbé (Édouard), professeur honoraire au Lycée Saint-Louis, 5, rue Bréa. — 1876.
* Lafaye (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 68, rue d'Assas. — 1892.
Lagoudakis (Socrate), docteur médecin, 103, avenue de Villiers. — 1898.
Lahovary (Madame), 15, rue La Pérouse. — 1900.
* Laloy (Louis), agrégé des lettres, professeur au collège Stanislas, 33, avenue des Gobelins. — 1897.
Lambros (Spyridion), professeur à l'Université d'Athènes. — 1873.
* Lamy (Ernest), 113, boulevard Haussmann. — 1883.
* Landelle (Charles), 17, quai Voltaire. — 1868.
Laprade (Paul de), licencié ès lettres, avocat, 10, rue de Castries, à Lyon. — 1884.
Larroumet, sécrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, au palais de l'Institut, quai Conti, 25. — 1884.
Laskaridès (Dr S.), à Alexandrie (Égypte). — 1892.

LAURENT (Marcel), docteur en philosophie à Mussy-la-Ville près Virton (Belgique.) — 1898.
LAURENT (Joseph), maître de conférences à la Faculté des lettres, 22, rue du Grand-Verger, à Nancy. — 1895.
LA VILLE DE MIRMONT (de), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres, 30, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, à Bordeaux. — 1888.
LAVRIOTIS (le R. P. Alexandre) du monastère Lavra au Mont-Athos. — 1897.
* LAZZARO (Périclès-Hadji), vice-consul des États-Unis, à Salonique.
LE BÈGUE (Stéphan), architecte, 12, rue de Castellane. — 1899.
* LEBÈGUE (Henri), licencié ès lettres, 95, boulevard Saint-Michel — 1888.
LEBOCQ (Pierre), licencié ès-lettres, 21, rue Jacob. — 1900.
* LE BRET (Madame), 148, boulevard Haussmann. — 1899.
* LECHAT, chargé d'un cours d'histoire de l'art à la Faculté des lettres, 1, rue du Plat, Lyon. — 1891.
* LECOMTE (Ch.), négociant, 5, rue d'Uzès. — 1875.
LEES (James), professeur à l'Université de Nebraska, Lincoln (Nebraska), (U. S. A.). — 1899.
LE FOYER (H.), avocat, 252, rue de Rivoli. — 1892.
* LEGANTINIS (J.-E.), négociant à Odessa. — 1873.
LEGENDRE (l'abbé), professeur au petit séminaire, 30, rue de Pontoise. — 1899.
LEGRAND (Adrien), agrégé de l'Université, 15, rue du Château, Neuilly-sur-Seine. — 1890.
* LEGRAND (Émile), professeur à l'École des langues orientales vivantes, 1, rue Humboldt. — 1870.
LEGRAND (Philippe-Ernest), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Lyon. — 1892.
LELIOUX (Armand), chef-adjoint du service de la sténographie au Sénat, 36, rue de Vaugirard. — 1879.
LEMERCIER, doyen de la Faculté des lettres, 12, rue Sainte-Anne, à Caen. — 1893.
* LEREBOULLET (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine, 44, rue de Lille. — 1872.
LERICHE (J.), agrégé de l'Université de France, ancien examinateur à l'Université de Londres, villa de la Reine, Versailles. —1877.
LEROUX (Ernest), éditeur, 28, rue Bonaparte. — 1887.
LE ROUX (Henri), directeur des affaires départementales à la préfecture de la Seine, 22, rue de Chaillot. — 1897.
LEROY-BEAULIEU (Anatole), membre de l'Institut, 69, rue Pigalle. — 1870.
* LEUDET (Mme Vve), à Piencourt, par Thiberville (Eure). En hiver, 11, rue Longchamp, Nice. — 1887.
LÉVY (Georges-Raphaël), 80, boulevard de Courcelles. — 1888.
LIARD, directeur de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, 110, rue de Grenelle. — 1884.
LIMPRITIS, avocat, à Alexandrie. — 1877.
LOGOTHÉTIS (Porphyre), archimandrite, 7, rue Bizet. — 1896.
* LUR-SALUCES (comte de), 10, rue Dumont-Durville. — 1895.

LYCÉE CHARLEMAGNE, 120, rue Saint-Antoine. — 1896.
LYCÉE MONTAIGNE, rue Auguste Comte. — 1885.

* MACMILLAN (George-A.), éditeur, St Martin's Street London, W.-C., à Londres. — 1878.
* MAGGIAR (Octave), négociant, 28, rue Saint-Lazare. — 1868.
* MAISONNEUVE (Jean), libraire-éditeur, 26, rue Madame. — 1875.
MALIADIS (Démétrius), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1868.
MALLET (Ad.), chef de bureau-adjoint au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,83, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1897.
MALLINGER (Léon), professeur à l'Athénée royal, à Arlon (Belgique). — 1898.
* MANOUSSIS (Constantin), à Athènes. — 1869.
* MANOUSSIS (Démétrios), à Paris, 4, rue Christophe-Colomb. — 1869.
MANTZURANY (N.), professeur, 15, rue Champollion. — 1900.
MARCHEIX, sous-bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts, 47, rue de Vaugirard, — 1885.
MARINO (Miltiade), rue de Patissia, à Athènes. — 1873.
MARTHA (Jules), professeur à la Faculté des Lettres, 16, rue de Bagneux. — 1881.
MARTIN (Albert), professeur à la Faculté des lettres de Nancy, 9, rue Sainte-Catherine. — 1887.
MARTIN (abbé J.-B.), 205, rue Duguesclin, Lyon. — 1897.
* MASPERO (G.), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur des antiquités en Égypte, Le Caire. — 1877.
MASQUERAY (P.), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Bordeaux, 36, rue Rodrigues-Péreire. — 1893.
MAUCOMBLE (Émile), avoué honoraire, 2, rue Pigalle. — 1876.
MAUROUARD (Lucien), premier secrétaire d'ambassade près la légation de France en Grèce, 56, rue de Solon à Athènes, et 110 boulevard Haussmann, Paris. — 1891.
MAURY, professeur à la Faculté des lettres, 75, avenue de Lodève, Montpellier. — 1894.
* MAVRO (Spiridion), chez MM. Mavro, Valaority, Athènes. — 1873.
* MAVROCORDATO (le prince Nicolas), ministre de Grèce à Constantinople. — 1868.
* MAVROGORDATO (Mathieu), Sabanieff Moste, à Odessa. — 1873.
* MAVROMICHALIS (Kyriacoulis Petrou), député, 1, rue Coumbari, à Athènes. — 1888.
MAVROYENI-BEY (Démétrius), ancien consul général de Turquie, à Marseille, rue Breteuil, 61. — 1891.
* MAXIMOS (P.), à Odessa. — 1879.
MÉGACLÈS (Athanase), archevêque de Salonique, Turquie. — 1895.
MELAS (Constantin), 67, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1867.
* MELAS (Léon), à Athènes. — 1893.
MÉLY (F. de), 26, rue de la Trémoïlle. — 1894.
MENGOLA (D.), avocat, à Alexandrie. — 1887.

Metaxas (Gerasimos), docteur-médecin, 4, rue Diendé, à Marseille. — 1887.
Meunier (l'abbé J.-M.), professeur au Collège Saint-Cyr, à Nevers. — 1895.
* Meyer (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, 16, avenue Labourdonnais. — 1884.
Meynial (Edmond), professeur à la Faculté de droit de Montpellier, 4, rue des Trésoriers-de-la-Bourse. — 1893.
Mézières (Alfred), de l'Académie française, professeur honoraire de la Faculté des lettres, sénateur, 57, boulevard Saint-Michel. — 1867.
Michaelidis (Cl.), 20, Marine Crescent, Waterloo près Liverpool. — 1890.
Michel (Ch.), professeur à l'Université de Liège, 110, avenue de d'Avroy. — 1893.
* Michon (Etienne), Conservateur-adjoint au Musée du Louvre, 26, rue Barbet-de-Jouy. — 1893.
Miliarakis (A.), homme de lettres, 48, rue Pinacoton à Athènes. — 1875.
Millet (Gabriel), maître de conférences à l'école des Hautes Études, 7, rue de Verneuil. — 1896.
* Milliet (Paul), 95, boulevard Saint-Michel. — 1889.
* Monceaux (Paul), professeur de rhétorique au Lycée Henri IV, 12, rue de Tournon. — 1885.
Monferrato (Antoine), avocat, à Athènes. — 1890.
Monnier, professeur à la Faculté de droit, 15, rue Bardineau, Bordeaux. — 1893.
Monod (Gabriel), directeur de la *Revue historique*, maître de conférences à l'École normale supérieure, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 18, rue du Parc de Clagny, Versailles.
Moraïtis (Démétrius), professeur à Londres, 72, Ashmore-Road. — 1879.
Moret (Alexandre), maître de conférences à l'école des Hautes Études, 114, avenue de Wagram. — 1901.
Mossot, professeur honoraire, 20, rue de Verneuil. — 1887.
Müntz (Eugène), membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque de l'École nationale des Beaux-Arts, 14, rue de Condé. — 1887.
Mutiaux (E,), 66, rue de la Pompe, Paris-Passy. 1898.

Navarre (O.), docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1895.
* Negroponte (Dimitrios), à Taganrog (Russie). — 1869.
* Negropontes (Ulysse), 50, avenue du bois de Boulogne. — 1890.
* Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, près de l'orphelinat des jeunes filles, à Athènes. — 1868.
Nicole, professeur à la Faculté des lettres 6, rue Petitot, Genève. — 1891.
* Nicolopoulo (Jean-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
* Nicolopoulo (Nicolas-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.

NICOT DE VILLEMAIN (Augustin), pharmacien, 48, rue Jacob.— 1876.
* NOLHAC (Pierre de), conservateur du Musée national de Versailles, au Palais de Versailles. — 1888.
NORMAND (Ch.), architecte diplômé par le gouvernement, directeur de la revue *L'ami des monuments et des arts,* secrétaire général de la Société des Amis des monuments parisiens, 98, rue de Miromesnil. — 1889.

ODDI (F.-F.), professeur de langues, à Alexandrie (Égypte). — 1880.
* OMONT (H.), membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 17, rue Raynouard. — 1884.
OULIANOFF (L.-L.), juge de paix à Nicolaieff. — 1888.
OURSEL (Paul), Consul général de France, 144, boulevard Haussmann. — 1867.
OUVRÉ, docteur ès lettres, professeur de langue et littérature grecques à la Faculté des lettres de Bordeaux ; à Paris, 4, rue de Commaille. — 1892.

* PAISANT (Alfred), Président du tribunal civil de la Seine, 35, rue Neuve, à Versailles. — 1871.
PAIX-SÉAILLES (Charles) étudiant, 159 bis, boulevard Montparnasse. — 1896.
PANAS (le dr F.), professeur de clinique ophtalmologique à la Faculté de médecine, 6, rue de Berry. — 1875.
PANTAZIDÈS (J.), professeur à l'Université d'Athènes. — 1889.
* PAPADIMITRIOU (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa. — 1893.
PAPAVASSILIOU (G.), professeur à Athènes. — 1889.
PARIS (Pierre), maître de conférences à la Faculté des lettres, 26, rue Méry, à Bordeaux. — 1894.
PARISSIS (Dr N.), agrégé de l'Université d'Athènes, au Caire. — 1889.
PARMENTIER (Léon), professeur à l'Université de Liège (Belgique). — 1895.
* PARMENTIER (le général Théodore), 5, rue du Cirque. — 1872.
PASCHALIS (D.-P.), île d'Andros (Grèce). — 1899.
* PASPATIS (Georges), à Athènes. — 1888.
PASSY (Louis), député de l'Eure, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 81, rue Taitbout. — 1867.
PATON (W.-R.), à Vathy, île de Samos. — 1896.
PATROCINIO DA COSTA (Dr João Ignacio do), professeur à l'école Polytechnique et à l'Institut industriel et commercial, 37, A, rua Nova de Santo Antonio, Lisbonne. — 1898.
PEINE (Louis), professeur au lycée Condorcet, 5, rue Latran. — 1894.
* PÉLICIER (P.), archiviste de la Marne, à Châlons. — 1867.
PÉLISSIER (Léon G.), professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 33, boulevard du Jeu-de-Paume à Montpellier. — 1893.
PEPIN-LEHALLEUR (Adrien), 7, rue Nitot. — 1880.
PERDRIZET (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy, à l'Ecole d'Athènes. — 1889.

Pereire (Henry), 33, boulevard de Courcelles. — 1890.
Pernot (Hubert), répétiteur de grec moderne à l'Ecole des langues orientales vivantes, 3, rue Soufflot. — 1900.
Perrot (Georges), membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1867.
Person (Émile), professeur au lycée Condorcet, 65 rue Caumartin. — 1877.
* Persopoulo (N.), à Odessa. — 1873.
Pessonneaux (Raoul), professeur au lycée Henri IV, 80, rue Bonaparte. — 1888.
Petitjean (J.), professeur au Lycée Buffon, 32, rue Ernest Renan. — 1893.
* Peyre (Roger), professeur d'histoire au Collège Stanislas, 13, rue Jacob. — 1879.
* Phardys (Nicolas-B.), ancien directeur de l'École hellénique de Cargèse, à Samothrace (Turquie), par Dédé agadj, chez MM. Hampouri frères. — 1884.
Pharmakowsky (B.), secrétaire de l'Institut archéologique russe à l'ambassade impériale de Russie à Constantinople. — 1898.
Photiadès (Etienne), 1, rue Coray, à Athènes. — 1900.
Picard (Alph.), libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1879.
Pisanis (Jean), professeur à Alexandrie (Egypte). — 1899.
* Pispas (B.), rue Richelieu, à Odessa. — 1879.
Poggio, avocat à Alexandrie (Egypte). — 1899.
Pogonis (C.-Th.) professeur au gymnase Avéroff, à Alexandrie (Egypte). — 1899.
Poitrineau, inspecteur d'Académie à Rennes. — 1869.
* Pottier (Edmond), professeur à l'École du Louvre, conservateur-adjoint des Musées nationaux, membre de l'Institut, 72, rue de la Tour, Passy. — 1884.
Poyard, professeur honoraire au Lycée Henri IV, 14, rue de Tournon. — 1900.
Prarond (Ernest), 42, rue du Lillier, Abbeville. — 1871.
Proveleghios (Aristomène), à Athènes. — 1889.
* Psicha (Étienne), à Athènes. — 1884.
Psichari (Jean), agrégé de l'Université, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 16, rue Chaptal. — 1879.
Puech (Aimé), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1892.

Radet (G.), doyen de la Faculté des lettres, 7, rue de Cheverus, Bordeaux. — 1890.
* Ragon (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, 77, rue de Vaugirard. — 1888.
Ralli (Théodore-A.), à Alexandrie. — 1879.
Ralli frères, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille.—1867.
* Rambaud (Alfred), sénateur, membre de l'Institut, 76, rue d'Assas. — 1870.
Ravaisson (Charles), conservateur-adjoint au musée du Louvre, 39, rue Vital. — 1898.

* Reinach (Joseph), ancien député, 6, avenue Van-Dyck.— 1888.
* Reinach (Salomon) membre de l'Institut, conservateur-adjoint au musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, à Paris, 38, rue de Lisbonne. — 1878.
* Reinach (Théodore), directeur de la *Revue des Études grecques*, 26, rue Murillo. — 1884.
Reynaud, professeur au Lycée Louis-le-Grand. — 1893.
Ribier (Eug. de), professeur au collège Stanislas. — 1895.
Richard (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 50, rue des Belles-Feuilles. — 1888.
Richardot, professeur au Collège Stanislas, 44, rue Saint-Placide. — 1893.
* Ridder (de), professeur en congé à la Faculté des lettres d'Aix, à Paris, 7, avenue du Coq. — 1894.
Rizzo (Eman. Giulio), professeur au Lycée Royal de Catane (Sicile). — 1900.
* Rodocanachi (Michel-E.), négociant, 10, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
Rodocanachi (Emmanuel), 54, rue de Lisbonne. — 1892.
Rodocanachi (Th.), 1, rue de Longchamps. — 1894.
Romanos (A.), député, Athènes. — 1891.
Rothschild (baron Alphonse de), 2, rue Saint-Florentin. — 1867.
* Rothschild (baron Edmond de), 41, faubourg Saint-Honoré. — 1884.
Rouire (Docteur), membre de la commission scientifique de Tunisie, 60, rue Bellechasse. — 1895.
Rousseau (Paul), licencié ès lettres, étudiant d'agrégation, 35, rue d'Ulm. — 1901.
Roux (Ferdinand), avocat, à Javode par Issoire. — 1887.
* Ruelle (Ch.-Émile), administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 6, place du Panthéon. — 1869.

Saglio (Edmond), membre de l'Institut, directeur du musée de Cluny, 24, rue du Sommerard. — 1868.
Sakelaridis (Dimitri), à Alexandrie. — 1888.
Salone (Émile), professeur au Lycée Condorcet, 68, rue Jouffroy. — 1888.
Samothrakis (Achille), instituteur à Dédé-Agatch (Turquie). (Via Salonique, poste française). — 1900.
Sanson (Ernest), architecte, 25, rue de Lübeck. — 1888.
*Sarakiotis (Basile), docteur-médecin, à Constantinople. — 1872.
* Saraphis (Aristide), négociant à Mételin (Turquie). — 1868.
* Sathas (Constantin). — 1874.
Savvas-Pacha, 34, rue Desbordes-Valmore, à Passy, (en hiver à Menton). — 1892.
* Sayce, professeur à l'Université d'Oxford, Queen's College. — 1879.
* Scaramanga (Doucas), à Taganrog, (Russie). — 1870.
* Scaramanga, (Jean-A.) à Taganrog (Russie). — 1870.
* Scaramanga (Pierre-J.), 36, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine. — 1872.

SCHLIEMANN (Mme Henri), à Athènes. — 1895.
* SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, 37, avenue d'Antin. — 1888.
SÉGUIER (comte de), à Son Serra, Casa Rey, Palma de Majorque. — 1895.
SENART (Emile), membre de l'Institut, 18, rue François Ier. — 1867.
SESTIER (J.-M.), avocat à la Cour d'appel, 24, rue Nicole. — 1881.
SÈZE (Romain de), 76, rue de Seine. — 1893.
SEYMOUR DE RICCI, 30, avenue Henri Martin. — 1901.
SINOIR, professeur de rhétorique au Lycée de Laval. — 1892.
SIPHNAIOS (Jean), négociant, à Constantinople. — 1868.
SKIAS (André N.), 6, rue Cantacuzène, à Athènes. — 1892.
SKLIROS (Georges-Eustache), 289-291, Regent Street, à Londres. — 1876.
SOREL (Albert), de l'Académie française, secrétaire de la présidence du Sénat, 17, rue de Vaugirard. — 1871.
* SOUTZO (prince Grégoire-C.), ancien sénateur de Roumanie, 29, rue Calzea, à Bucarest. — 1888.
* SOUTZO (prince Constantin-D.), officier du Sauveur de Grèce, à Slobosia-Corateni, district de Phimnic (Roumanie). — 1888.
* SOUVADZOGLOU (Basile), négociant, à Constantinople. — 1878.
STAMOULIS (Anastase), négociant, à Silyvrie (Turquie). — 1874.
STEPHANOS (Dr Clon), à Athènes. — 1879.
STICKNEY (Trumball), 3, rue Soufflot. — 1896.
STREIT (Georges), professeur agrégé de droit international à l'Université d'Athènes. — 1894.
STRONG (Mme Arthur), 36, Grosvenor Road, Westminster S. W., à Londres. — 1899.
* SULLY-PRUDHOMME, de l'Académie française, 82, rue du Faubourg-Saint-Honoré. — 1883.

* TANNERY (Paul), directeur de la manufacture des tabacs, à Pantin (Seine). — 1885.
TEMPLIER (l'abbé), professeur de seconde au petit séminaire de Versailles. — 1892.
TERNAUX-COMPANS, député, 25, rue Jean-Goujon. — 1878.
TERRIER, professeur au lycée Condorcet, 10, rue d'Aumale. — 1878.
THALÈS (le dr M.), à Athènes. — 1890.
THEODORIDÈS (Jean), docteur à Serrès. — 1895.
* TOUGARD (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, professeur honoraire au petit séminaire du Mont-aux-Malades, à Rouen. — 1867.
* TOURTOULON (baron de), château de Valergues, par Lansargues (Hérault). — 1869.
* TRAVERS (Albert), directeur des Postes et Télégraphes de l'Hérault à Montpellier. — 1885.
TRAWINSKI (F.), secrétaire des musées nationaux, au musée du Louvre. — 1898.
TRÉVERRET (Armand de), professeur à la Faculté des lettres, 170, rue de Pessac, Bordeaux, — 1869.
TRIANTAPHYLLIDIS, 127, boulevard Malesherbes. — 1894.

* Tsacalotos (E.-D.), à Athènes. — 1873.

* Université d'Athènes. — 1868.

* Valieri (Octave), 2, Kensington Park Gardens, à Londres. — 1879.
Van Benschoten (J.-C.) professor in the Wesleyan University, Middletown, Connecticut (Etats-Unis). — 1898.
Vanvincq-Reniez (Louis), Bayenghem les Eperlecques (place), par la Recousse (Pas-de-Calais). — 1898.
* Vasnier, greffier des bâtiments, 167, boulevard Malesherbes. — 1894.
Venetocles (Dém.), directeur du Lycée grec, à Alexandrie (Egypte).— 1879.
Vérin, professeur de philosophie à l'École de Pont-Levoy (Loir-et-Cher). — 1869.
Vianey (J.), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 51, rue du faubourg du Courreau, à Montpellier. — 1894.
Vidal de Lablache, professeur de géographie à la Faculté des Lettres, 6, rue de Seine — 1870.
Vilain, agrégé de l'Université, professeur de seconde au lycée de Valenciennes. — 1898.
* Vlasto (Antoine), 104, avenue Malakoff. — 1884.
* Vlasto (Étienne-A.), à Ramleh San Stephano, Alexandrie (Égypte). — 1875.
* Vlasto (Théodore), chez MM. Ralli frères, à Liverpool. — 1881.
Vogüé (marquis de), membre de l'Institut, ancien ambassadeur 2, rue Fabert. — 1875.
* Vucina (Emmanuel-G.), 1, rue Xanthippe, à Athènes. — 1873.
* Vucina (Jean-G.), à Odessa. — 1873.

Wallon (Henri), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais de l'Institut. — 1869.
Watel, professeur au lycée Condorcet, 105, rue Miromesnil. — 1871.
Weil (Henri), membre de l'Institut, maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure, 16, rue Adolphe Yvon, Passy. — 1867.
Welter (H.), libraire, 4, rue Bernard-Palissy. — 1894.
* Wescher (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, 27, rue Notre-Dame des Champs. — 1867.

* Xanthopoulos (Démétrius), rue Sophie, maison Mavro, à Odessa. — 1879.
* Xydias (Nicolas), artiste peintre. — 1884.
* Xydias (S.), chez MM. Mavro, Valaority, Athènes. — 1873.

Zaïmis (Assemakis), à Athènes. — 1891.
Zaïmis (Panaghiotis), officier de l'armée grecque, à Athènes. — 1890.

ZAJA (Louis), avocat, à Alexandrie. — 1880.
ZALOCOSTA (Pierre-N.), à Athènes. — 1886.
ZARIFI (Périclès), banquier, 20, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
ZIGAVINOS (Grégoire), archimandrite, 23, rue de la Grande-Armée, à Marseille. — 1891.
* ZOGRAPHOS (Christaki Effendi), banquier, fondateur du prix *Zographos*, 2, rue Sontay. — 1868.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Athènes.

École française d'Athènes.
Institut archéologique allemand.
Société archéologique.
Syllogue des amis de l'instruction, le *Parnasse*.

Auxerre.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Baltimore (États-Unis).

John Hopkin's University.

Besançon.

Société d'émulation du Doubs.

Boston.

Archæological Institute of America.

Bruxelles.

Séminaire d'histoire des littératures de l'Université libre.
Société des Bollandistes.

Constantine.

Société archéologique du département de Constantine.

Constantinople.

Syllogue littéraire hellénique.

Le Havre.

Société havraise d'études diverses.

Londres.

Society for the promotion of Hellenic studies.

Marseille.

Comité *Coray*.

Montpellier.

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Nancy.

Académie de Stanislas.

Rome.

École française de Rome.

Senlis.

Comité archéologique.

Smyrne.

Musée et bibliothèque de l'École évangélique.

Washington.

Smithsonian Institution.

PÉRIODIQUES

échangés avec les publications de l'Association.

Paris.

Annales du musée Guimet.
Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique.
Bulletin critique.
Revue critique d'histoire et de littérature.

Athènes.

Ἀνάπλασις.
Διάπλασις τῶν παίδων.
Ἑστία.
Ἐφημερίς.

Baltimore.

American Journal of philology.

Bordeaux.

Revue des Universités du Midi.

Bruxelles.

Revue de l'Université de Bruxelles.

Constantinople.

Κωνσταντινούπολις.

Leipzig.

Byzantinische Zeitschrift.

Messine.

Rivista di Storia antica e Scienze affini.

New York.

American Journal of Archæology.

Trieste.

Νέα ἡμέρα.

PRIX DÉCERNÉS

DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION

(1868-1900)

1868. Prix de 500 fr. M. Tournier, Édition de Sophocle.

— Mention honorable. M. Boissée, 9e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.

1869. Prix de l'Association. M. H. Weil, édition de sept tragédies d'Euripide.

— Prix Zographos. M. A. Bailly, *Manuel des racines grecques et latines.*

— Mention très honorable. M. Bernardakis, Ἑλληνικὴ γραμματική.

1870. Prix de l'Association. M. Alexis Pierron, Édition de l'Iliade.

— Prix Zographos. M. Paparrigopoulos, *Histoire nationale de la Grèce.*

1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile Ruelle, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sathas (Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράρτημα) et M. Valettas (Δονάλδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων).

1872. Médaille de 500 fr. M. Politis, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων.

1873. Prix de l'Association. M. Amédée Tardieu, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.

— Médaille de 500 fr. M. A. Boucherie, Ἑρμηνεύματα et Καθημερινὴ ὁμιλία, *textes inédits attribués à Jules Pollux.*

— Médaille de 500 fr. M. A. de Rochas d'Aiglun, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance.*

— Prix Zographos. M. Coumanoudis (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.

— Médaille de 500 fr. M. C. Sathas, *Bibliotheca graeca medii aevi.*

1874. Prix de l'Association. M. C. Wescher, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quae supersunt, graece et latine.*

— Prix Zographos. M. Émile Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites pour la première fois.*

— Mention très honorable. M. E. Filleul, *Histoire du siècle de Périclès.*

— Mention très honorable. M. Alfred Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent.*

1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. Sathas *(Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula)* et M. Petit de Julleville, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Miliarakis (Κυκλαδικά) et M. Margaritis Dimitza (Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine).

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. Lallier (Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critiae tyranni vita ac scriptis;* 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne au* Ve *et au* IVe *siècles avant l'ère chrétienne*) et M. Phil. Bryennios (Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome).

— Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l'Ἀθήναιον.

1877. Prix Zographos. MM. Bayet et Duchesne. *Mission au mont Athos.*

1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. Aubé (Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français) et M. Victor Prou (Édition et traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie).

— Prix Zographos. Le *Bulletin de Correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. E. Saglio, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. Caillemer, *Le droit de succession légitime à Athènes.*

— Prix Zographos. M. Henri Vast, *Études sur Bessarion.*

1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. Gevaert, *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. M. A. Cartault, *La trière athénienne.*

1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max. Collignon *(Manuel d'archéologie grecque)* et M. V. Prou *(Les théâtres d'automates en Grèce,* au IIe siècle de notre ère).

— Prix Zographos. Partagé entre M. J. Martha (Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Sacerdoces athéniens)* et M. P. Girard (Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes).*

1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice Croiset *(Essai sur la vie et les œuvres de Lucien)* et M. Couat *(La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées).*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Contos (Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναφερόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν) et M. Emile Legrand (*Bibliothèque grecque vulgaire,* t. I, II, III).

1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max Bonnet *(Acta Thomae, partim inedita)* et M. Victor Henry (Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque).*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste Choisy *(Études sur l'architecture grecque),* et M. Edmond Pottier (Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Lécythes blancs attiques).*

1885. Prix de l'Association. M. Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique.*

— Prix Zographos. M. Olivier Rayet, *Monuments de l'art antique.*

1886. Prix de l'Association. *Le Syllogue littéraire hellénique de Constantinople.* Recueil annuel.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Amédée Hauvette (*De archonte rege;* — *Les Stratèges athéniens.* Thèses pour le doctorat ès lettres) et M. Bouché-Leclercq *(Traduction des ouvrages d'Ernest Curtius, J.-G. Droysen et G.-F. Hertzberg sur l'histoire grecque).*

1887. Prix de l'Association. Partagé entre M. Albert Martin (Thèse pour le doctorat ès lettres sur *les Cavaliers athéniens)* et M. Paul Monceaux (Thèses *De Communi Asiae provinciae* et sur les *Proxénies grecques).*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Papadopoulos Kerameus (Ouvrages divers sur l'antiquité grecque) et Paul Tannery (Ouvrages et opuscules sur l'histoire de la science grecque).

1888. Prix de l'Association. M. Homolle, Thèses pour le doctorat ès lettres *(Les archives de l'intendance sacrée à Délos. — De antiquissimis Dianae simulacris deliacis).*

— Prix Zographos. Ἑστία, revue hebdomadaire dirigée par M. Cazdonis.

— Mention très honorable. M. Cucuel, *Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon; Œuvres complètes de l'orateur Antiphon,* traduction française.

— Mention très honorable. M. l'abbé Rouff, *Grammaire grecque* de Koch, traduction française.

1889. Prix de l'Association. M. Henri Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Ch. Diehl (*Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*) et M. Spyridion Lambros (Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὄρους ἑλληνικῶν κωδίκων).

1890. Prix de l'Association. M. G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au xe siècle. Nicéphore Phocas.*

— Prix Zographos. M. Miliarakis, Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία (1800-1889).

1891. Prix de l'Association. M. Edmond Pottier, *Les Statuettes de terre cuite dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sakkélion (Βιβλιοθήκη πατμιακή), et M. Latyschev (*Inscriptiones graecae orae septentrionalis Ponti Euxini*).

1892. Prix de l'Association. Partagé entre M. Costomiris (*Livre XII d'Aétius inédit*), M. P. Millet (Études sur les premières périodes de la céramique grecque), et M. A.-N. Skias (Περὶ τῆς κρητικῆς διαλέκτου).

— Prix Zographos. Partagé entre M. l'abbé Batiffol (*Thèse sur l'abbaye de Rossano*, et autres travaux de paléographie grecque), et M. Svoronos (*Numismatique de la Crète ancienne*).

— Prix Zappas. MM. les abbés Auvray et Tougard (*Édition critique de la petite catéchèse* de St Théodore Studite).

1893. Prix Zographos. Partagé entre M. Georges Radet (*De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis* et *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades.* Thèses pour le doctorat ès lettres) et M. Jean Dupuis (*Théon de Smyrne*, texte et traduction).

— Prix Zappas. M. Nicole, *Les scolies genevoises de l'Iliade* et *Le Livre du préfet.*

1894. Prix Zographos. Partagé entre M. Tsountas (Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός) et M. Clerc (*De rebus Thyatirenorum* et *Les Métèques athéniens.* Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Cavvadias. (Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου, κατάλογος περιγραφικός, I et *Fouilles d'Épidaure*, I).

1895. Prix Zographos. M. A. Bailly, *Dictionnaire grec-français.*

— Prix Zappas. M. V. Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens* (Bibl. Ec. fr. de Rome et d'Athènes, fasc. 67). Thèse pour le doctorat ès lettres.

1896. Prix Zographos. S. E. Hamdy Bey et M. Th. Reinach (*Une nécropole royale à Sidon*).

— Prix Zappas. M. Paul Masqueray (*De tragica ambiguitate apud Euripidem* et *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque.* Thèses pour le doctorat ès lettres).

1897. Prix Zographos. Partagé entre MM. Defrasse et Lechat (*Épidaure, restauration et description des principaux monuments du sanctuaire d'Asclépios*), et M. Beauchet (*Histoire du droit privé de la république athénienne*).

— Prix Zappas. M. Maurice Emmanuel (*De saltationis disciplina apud Graecos* et *Essai sur l'orchestique grecque.* Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. de Ridder (*De ectypis quibusdam quæ falso vocantur argivo-corinthiaca* et *De l'idée de la mort en Grèce à l'époque classique.* Thèses pour le doctorat ès lettres) et *Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes.*

1898. — Prix Zographos. Partagé entre M. D. C. Hesseling. *Les cinq livres de la loi* (*le Pentateuque*), traduction en néo-grec et M. Hilaire Vandaele, *Essai de Syntaxe historique : l'optatif grec.*

— Prix Zappas. Le Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος.

1899. — Prix Zographos partagé entre M. Ardaillon (*Les mines du Laurion dans*

l'antiquité. Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. Ph.-E. LEGRAND (*Etude sur Théocrite*. Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. MILIARAKIS Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας καὶ τοῦ δεσποτάτου τῆς Ἠπείρου.

1900. Prix Zographos. Partagé entre M. Charles MICHEL, *Recueil d'inscriptions grecques*, et M. Gustave FOUGÈRES, *De Lyciorum communi* et *Mantinée et l'Arcadie orientale*. Thèses pour le doctorat ès-lettres.

— Prix Zappas. M. POLITIS, Μελέται περὶ τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ. Παροιμίαι. Τόμος Α' (fascicules 68-71 de la bibliothèque Marasly).

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Année 1900.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS, DE SCEAUX, DE VANVES, DE VERSAILLES (HOCHE).

Rhétorique (Version grecque). — Perdrieux, élève du Lycée Condorcet.
Seconde (Thème grec). — David, élève du Lycée Janson-de-Sailly.
Troisième (Thème grec et version grecque). — Pierrotet, élève du Lycée Henri IV.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DES DÉPARTEMENTS.

Rhétorique (Version grecque). — Bezançon, élève du Lycée de Rennes.

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLIÉE PAR

L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

HARVARD COLLEGE LIBRARY
JUL 12 1900
CAMBRIDGE, MASS.

TOME XIII

N° 51

Janvier-Avril 1900

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

Toutes les communications concernant la *Rédaction* doivent être adressées à M. Théodore Reinach, rédacteur en chef-gérant, à la librairie Leroux.

COLLECTION DE CONTES ET DE CHANSONS POPULAIRES

I. — CONTES POPULAIRES GRECS, recueillis et traduits par Émile Legrand. Un joli volume in-18..... 5 fr. »

II. — ROMANCEIRO PORTUGAIS. Chants populaires du Portugal, traduits et annotés par le comte de Puymaigre. in-18..... 5 fr. »

III. — CONTES POPULAIRES ALBANAIS, recueillis et traduits par Aug. Dozon. in-18..... 5 fr. »

IV. — CONTES POPULAIRES DE LA KABYLIE DU DJURDJURA, recueillis et traduits par J. Rivière. In-18..... 5 fr. »

V. — CONTES POPULAIRES SLAVES, recueillis et traduits par L. Leger. In-18..... 5 fr. »

VI. — CONTES INDIENS. Les trente-deux récits du trône, traduits du bengali par L. Feer. In-18..... 5 fr. »

VII. — CONTES ARABES. Histoire des dix vizirs (*Bakhtiar nameh*), traduite par René Basset. In-18..... 5 fr. »

VIII. — CONTES POPULAIRES FRANÇAIS, recueillis par E.-Henry Carnoy. In-18..... 5 fr. »

IX. — CONTES DE LA SÉNÉGAMBIE, recueillis par le Dr Bérenger-Féraud. In 18..... 5 fr. »

X. — LES VOCERI DE L'ILE DE CORSE, recueillis et traduits par Frédéric Ortoli. In-18, avec musique..... 5 fr. »

XI. — CONTES DES PROVENÇAUX DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE, recueillis par Bérenger-Féraud. In-18..... 5 fr. »

XII. — CONTES POPULAIRES BERBÈRES, recueillis, traduits et annotés par Renet Basset. In-18..... 5 fr. »

XIII. XIV. - CONTES DE L'EGYPTE CHRÉTIENNE, traduits par E Amélineau. 2 vol. In-18..... 5 fr. »

XV. — LES CHANTS ET LES TRADITIONS POPULAIRES DES ANNAMITES, recueillis et traduits par G. Dumoutier. In-18... 5 fr. »

XVI. — LES CONTES POPULAIRES DU POITOU, par Léon Pineau. In-18..... 5 fr. »

XVII. — CONTES LIGURES. Traditions de la Rivière, recueillies par J.-B. Andrews. In-18..... 5 fr. »

XVIII. — LE FOLK-LORE DU POITOU, par Léon Pineau. In-18... 5 fr. »

XIX. — CONTES POPULAIRES MALGACHES, recueillis et annotés par G. Ferrand, résident de France à Madagascar. Introduction par M. René Basset. In-18..... 5 fr. »

XX. — CONTES POPULAIRES DES BA-SOUTO (Afrique du Sud), recueillis et traduits par E. Jacottet, de la Société des Missions évangéliques de Paris. In-18..... 5 fr. »

XXI. — LÉGENDES RELIGIEUSES BULGARES, recueillies et traduites par Lydia Schischmanov. In-18..... 5 fr. »

XXII. — CHANSONS ET FÊTES DU LAOS, par P. Lefèvre-Pontalis. In-18..... 2 fr. 50

XXIII. — NOUVEAUX CONTES BERBÈRES, traduits et annotés par René Basset. In-18..... 5 fr. »

HARVARD COLLEGE LIBRARY
JUL 12 1900
CAMBRIDGE, MASS.

L'HISTORIEN CRATIPPE

CONTINUATEUR DE THUCYDIDE

Cratippe est un des historiens qui entreprirent de compléter le récit, laissé inachevé par Thucydide, de la guerre du Péloponnèse. Plutarque nous donne le sommaire de l'ouvrage de Cratippe; Denys d'Halicarnasse nous apprend ce que le continuateur de Thucydide pensait des harangues du grand historien. Il les désapprouvait et il assurait que Thucydide lui-même, converti vers la fin de sa vie à des idées plus sages, s'était à dessein abstenu d'insérer des harangues dans le huitième et dernier livre de son ouvrage. Denys nous apprend en outre, s'il faut s'en tenir au texte traditionnel, que Cratippe était contemporain de Thucydide. Ce dernier renseignement a été longtemps admis avec trop de confiance par les historiens de la littérature grecque. Il n'y a que douze ans que J. M. Stahl réfuta leur erreur (1). Le mémoire de M. Stahl est excellent, nous en adoptons pleinement les conclusions; nous voudrions cependant le compléter ou le rectifier sur quelques points secondaires. Si nous demandons la permission de revenir sur la question, c'est que Cratippe, historien d'ailleurs assez obscur, est un des rares écrivains anciens qui aient protesté contre l'emploi des harangues historiques.

Le premier chapitre du discours de Plutarque sur la *Gloire*

(1) J. M. Stahl, *De Cratippo*, programme de Münster, 1887.

des Athéniens développe l'idée que les historiens ne sont que les hérauts de la gloire d'autrui et que, sans les hauts faits des personnages historiques, la matière aurait fait défaut à leurs plus belles pages. « Otez, dit-il, le gouvernement de Périclès, les victoires de Phormion et des autres capitaines, vous aurez réduit à néant Thucydide. » Puis, il continue : Ἄνελε τὰ περὶ Ἑλλήσποντον Ἀλκιβιάδου νεανιεύματα, καὶ τὰ πρὸς Λέσβον Θρασύλλου, καὶ τὴν ὑπὸ Θηραμένους τῆς ὀλιγαρχίας κατάλυσιν, καὶ Θρασύβουλον καὶ Ἀρχῖνον, καὶ τοὺς ἀπὸ Φυλῆς ἑβδομήκοντα κατὰ τῆς Σπαρτιατῶν ἡγεμονίας ἀνισταμένους, καὶ Κόνωνα πάλιν ἐμβιβάζοντα τὰς Ἀθήνας εἰς τὴν θάλατταν· καὶ Κράτιππος ἀνῄρηται. L'orateur énumère les principaux faits glorieux pour des citoyens d'Athènes depuis le moment où s'arrête le récit de Thucydide jusqu'à la bataille navale de Cnide, qui acheva le relèvement d'Athènes après sa chute passagère. Dans cette énumération tout est clair, sauf les mots que nous avons espacés dans l'impression. Théramène avait contribué en 411 au renversement des Quatre-Cents; mais il ne peut être question ici d'un fait raconté par Thucydide. L'ordre chronologique observé dans cette énumération indique qu'il s'agit du gouvernement oligarchique des Trente. Mais Théramène ne mit pas fin à ce gouvernement. Unger proposait d'écrire τὴν Θηραμένους ὑπὸ τῆς ὀλιγαρχίας κατάλυσιν, et Stahl approuve cette conjecture. Je ne puis l'admettre pour deux raisons. La première, c'est que Plutarque ne rappelle que des faits qui font honneur à des Athéniens. La seconde objection est tirée de la propriété des termes. On dit κατάλυσις τοῦ δήμου, τῆς τυραννίδος, τοῦ τυράννου; construit avec un nom propre d'homme, ce mot a le sens de destitution, renversement, non de mise à mort. Aristote (1) dit, en parlant de Théramène et des Trente : φοβηθέντες μὴ προστάτης γενόμενος καταλύσῃ τὴν δυναστείαν. Plutarque s'exprime de même, si ce n'est qu'il identifie la tentative de l'acte avec l'acte mené à bonne fin. C'est là un hellénisme connu : διδόναι δῶρα veut dire « offrir des dons », πείθειν, « cher-

(1) Aristote, Ἀθηναίων πολιτεία, ch. XXXVI.

cher à persuader ». Chez Euripide, Créuse dit à son fils Ion : ἔκτεινά σ' ἄκουσα; chez Sophocle Ménélas s'exprime comme s'il avait été tué par Ajax (δίκαια γὰρ τόνδ' εὐτυχεῖν κτείναντά με;) (1).

Après Cratippe, Plutarque arrive à Xénophon, qui publia son *Anabase* sous un faux nom, afin de donner plus de crédit au récit de sa belle retraite : il mit donc la gloire du capitaine au-dessus de la gloire de l'écrivain. Viennent ensuite Clidème, Diyllos, Philochore, Phylarque. Tous ces historiens sont Athéniens; on en a conclu que Cratippe l'était aussi. Stahl ne partage pas cet avis. C'est qu'il pense que l'historien Cratippe n'est autre que le philosophe péripatéticien du même nom, connu par Cicéron et d'autres, lequel était de Mitylène. Il fait remarquer, avec une certaine apparence de raison, que la thèse de Plutarque est vraie de tous les historiens, à quelque nationalité qu'ils appartiennent. Comment se fait-il cependant que Plutarque omette les noms illustres d'Éphore et de Théopompe et ne cite que des auteurs plus obscurs, mais Athéniens? Il y a plus. Plutarque dit ensuite des peintres, des poètes, des orateurs ce qu'il a dit des historiens : ils doivent céder le pas aux hommes d'action. Or, là encore, il ne nomme que des Athéniens. Stahl objecte que l'orateur cite aussi des vers de Pindare. Mais la mention de Pindare se trouve dans une de ces digressions qu'on fait dans les discours d'apparat pour amuser l'auditoire; elle ne tient pas au corps du discours et n'a pas plus de rapport avec la thèse qui y est soutenue que le mot de Simonide qu'on lit au commencement du chapitre III.

Mais quelle est, au juste, cette thèse? Il y a lieu de la formuler plus nettement que nous n'avons fait plus haut d'après M. Stahl. On a vu que Plutarque oppose partout des Athéniens à des Athéniens. Il veut donc prouver que la ville doit tirer ses plus beaux titres de gloire, non de ses historiens, de ses peintres, de ses poètes, de ses orateurs, mais de ses grands capitaines et de ses grands citoyens. L'auteur s'en était certainement expliqué

(1) Euripide, *Ion*, 1300; Sophocle, *Ajax*, 1126.

au début de ce discours, lequel est perdu de même que la péroraison. Mais le titre en indique assez exactement le sujet. Il porte : Πότερον Ἀθηναῖοι κατὰ πόλεμον ἢ κατὰ σοφίαν ἐνδοξότεροι. Il est donc certain que l'historien Cratippe était Athénien et qu'il ne peut, jusqu'à nouvel ordre, être identifié avec le philosophe Cratippe, contemporain de Cicéron (1). Ce n'est donc pas cette hypothèse qui peut servir à établir son époque; heureusement nous avons d'autres indices.

Nous connaissons le sujet de l'ouvrage de Cratippe; nous entrevoyons aussi à quel genre historique il appartenait. Denys d'Halicarnasse dit Κράτιππος ὁ τὰ παραλειφθέντα ὑπ' αὐτοῦ (Thucydide) συναγαγών. Ce dernier mot indique une compilation, Stahl l'a fait remarquer avec justesse. Il convient cependant de ne pas prendre cette désignation en mauvaise part. Denys s'en sert aussi en parlant de l'histoire romaine de son protecteur et ami Ælius Tubéron : il l'appelle δεινὸς ἀνὴρ καὶ περὶ τὴν συναγωγὴν τῆς ἱστορίας ἐπιμελής. Denys n'aurait sans doute pas trouvé mauvais qu'on en dît autant de lui-même. Cratippe a donc fait, comme Denys, œuvre d'érudition : il recueillit laborieusement dans les récits de ses devanciers les éléments de son propre récit. Je suis disposé à croire que, comme Denys, il citait assez souvent ses sources et qu'il notait l'accord ou le désaccord des auteurs qu'il avait consultés. C'est là sans doute ce qui le recommandait aux lecteurs : il les dispensait de recourir aux historiens antérieurs. Son ouvrage était de seconde main, il ne rapportait pas ce qui s'était passé de son vivant. Donc, il n'était pas contemporain de Thucydide, et Denys n'a pas écrit ce que les copistes lui font dire.

Si on hésitait à tirer une conclusion pareille de l'interpré-

(1) On lit dans le *Cicéron* de Plutarque, ch. XXIV : Διεπράξατο δὲ τὴν ἐξ Ἀρείου πάγου βουλὴν ψηφίσασθαι καὶ δεῖν θῆναι μένειν αὐτὸν (Cratippe) ἐν Ἀθήναις καὶ διαλέγεσθαι τοῖς νέοις. Charles Graux transposait καὶ après διεπράξατο δέ. On pourrait insérer πολιτείαν après ψηφίσασθαι. Si ce supplément était admis, la thèse de l'identité du philosophe et de l'historien pourrait se défendre.

tation, peut-être trop rigoureuse, d'un seul mot, voici d'autres considérations plus décisives. Diodore (XIII, 42) indique les auteurs auxquels on doit la connaissance de la guerre du Péloponnèse : il ne nomme que Thucydide, Xénophon et Théopompe. Marcellin, dans sa *Vie* de Thucydide (§ 45), en fait autant. Plutarque, lui-même, quand il écrivait plus tard la *Vie* d'Alcibiade, contesta un fait rapporté par Douris en invoquant le témoignage de Xénophon, de Théopompe et d'Éphore (1), c'est-à-dire des historiens contemporains des événements. Il n'en appelle pas à Cratippe, qu'il connaissait cependant très bien. C'est que Cratippe n'avait pas l'autorité d'un témoin. Cependant, il n'est pas impossible que Plutarque doive son observation critique à cet historien érudit.

Ajoutons un argument tiré d'un autre ordre d'idées. A entendre Cratippe, Thucydide aurait fini par reconnaître lui-même les inconvénients des harangues historiques et aurait de propos délibéré renoncé à en placer dans son dernier livre. Mais il est impossible qu'un contemporain du grand historien se soit avisé d'une telle hérésie, et on n'aurait jamais dû l'admettre. Dans un siècle où la parole gouvernait les cités, c'eût été mutiler l'histoire que d'en retrancher les discours, partie intégrante de la vie, dont l'histoire veut donner l'image. Thucydide distingue deux espèces de faits (πραχθέντα) à relater : ce qui s'est dit et ce qui s'est fait (τὰ ἔργα τῶν πραχθέντων). Or, les discours devaient être nécessairement abrégés, et comme il n'était guère possible d'en connaître exactement la teneur, l'historien donnait les pensées, les intentions, les projets des orateurs, et il les donnait sous la forme vivante, image de la vie publique, sans laquelle un peuple d'artistes, comme l'étaient les Grecs d'alors, ne concevait aucune œuvre littéraire. Plus tard seulement, quand la harangue était devenue pour les historiens un simple exercice de rhétorique, l'abus provoqua la protestation. Polybe est le premier, à notre connaissance, qui ait critiqué cet abus.

(1) Plutarque, *Alcib.*, ch. XXXII.

Cratippe va plus loin que Polybe, il semble condamner l'usage même des discours. Tout porte à croire qu'il est plus jeune que Polybe ; une date plus exacte est fournie par Denys d'Halicarnasse malgré une faute légère qui altère son texte.

Il faut transcrire tout le passage auquel nous avons déjà fait allusion plus haut et qui se lit au chapitre XVI de son traité sur Thucydide. Πολλὰ καὶ ἄλλα τις ἂν εὕροι δι' ὅλης τῆς ἱστορίας ἢ τῆς ἄκρας ἐξεργασίας τετυχηκότα καὶ μήτε πρόσθεσιν δεχόμενα μήτ' ἀφαίρεσιν, ἢ ῥαθύμως ἐπιτετροχασμένα καὶ οὐδὲ τὴν ἐλαχίστην ἔμφασιν ἔχοντα τῆς δεινότητος ἐκείνης, μάλιστα δ' ἐν ταῖς δημηγορίαις καὶ ἐν τοῖς διαλόγοις καὶ ἐν ταῖς ἄλλαις ῥητορείαις· ὧν προνοούμενος ἔοικεν ἀτελῆ τὴν ἱστορίαν καταλιπεῖν, ὡς καὶ Κράτιππος ὁ συνακμάσας αὐτῷ καὶ τὰ παραλειφθέντα ὑπ' αὐτοῦ συναγαγὼν γέγραφεν, οὐ μόνον ταῖς πράξεσιν αὐτὰς ἐμποδὼν γεγενῆσθαι λέγων, ἀλλὰ καὶ τοῖς ἀκούουσιν ὀχληρὰς εἶναι. Τοῦτό γέ τοι συνέντα αὐτὸν ἐν τοῖς τελευταίοις τῆς ἱστορίας φησὶ μηδεμίαν τάξαι ῥητορείαν, πολλῶν μὲν κατὰ τὴν Ἰωνίαν γενομένων, πολλῶν δ' ἐν Ἀθήναις ὅσα διὰ διαλόγων καὶ δημηγοριῶν ἐπράχθη.

Commençons par expliquer ce passage, dont le sens a besoin d'être bien établi. Et d'abord, que veulent dire les mots ὧν προνοούμενος ἔοικεν ἀτελῆ τὴν ἱστορίαν καταλιπεῖν? Denys assure plus bas (ch. XXIV) que Thucydide passa les vingt-sept années de la guerre à tourner et à retourner les huit livres de son histoire, les seuls qu'il ait laissés, à limer, ciseler, torturer les mots et les tours de phrase. Évidemment, Denys vise ici, non les récits simplement et clairement écrits, mais les discours, les dialogues et les autres morceaux qu'il appelle ῥητορείας. C'est la préoccupation de ces morceaux (ὧν προνοούμενος), le temps qu'il employa à les remettre sans cesse sur le métier, qui l'aurait empêché de terminer son ouvrage au dire de Cratippe (ὡς καὶ Κράτιππος γέγραφεν). Je ne doute pas que les lignes du chapitre XXIV que je viens de rapprocher du passage qui nous occupe ne soient aussi empruntées à la préface du même historien. On comprend maintenant, comment Denys peut reprocher à Thucydide de n'avoir pas tenu la promesse de raconter toute la

guerre (1) ; autrement, il eût été trop absurde de reprocher à un auteur les conséquences d'une mort prématurée.

On est arrêté ensuite par les mots ταῖς πράξεσιν αὐτὰς ἐμποδὼν γεγενῆσθαι· λέγων. Les harangues seraient devenues un obstacle aux actions : cela est fort obscur. L'auteur a-t-il voulu dire que les harangues avaient empêché Thucydide de donner assez de développement au récit des actions? Il se serait très mal exprimé. Chose plus grave, en relisant l'ensemble du passage, on s'aperçoit que les idées ne se suivent pas. On croit, dit Denys, que Thucydide ne put accomplir sa tâche parce qu'il travailla trop longuement ses harangues, et il cite à ce propos un texte de Cratippe (ὡς καὶ Κράτιππος... γέγραφεν... λέγων). Évidemment, ce texte portait que les harangues avaient mis obstacle, non aux actions, mais aux intentions de Thucydide. Pour ταῖς πράξεσιν, je demande ταῖς προαιρέσεσιν ou un mot équivalent.

Après avoir discuté le sens général du morceau, arrivons à ce qui en fait l'intérêt principal : que nous apprend-il sur l'époque de Cratippe? Cet historien, on l'a vu, n'était pas contemporain de Thucydide, Denys ne l'a certainement pas cru, il n'a pas écrit Κράτιππος ὁ συνακμάσας αὐτῷ. Cependant αὐτῷ ne peut cacher un nom propre : les mots suivants καὶ τὰ παραλειφθέντα ὑπ' αὐτοῦ συναγαγών s'y opposent. Voilà pourquoi Stahl proposa <σοὶ>αὐτῷ ou αὐτῷ <σοὶ>. La correction s'impose. Rendons-la plus facile en écrivant ὁ <σοὶ> συνακμάσας αὐτῷ. Le traité est dédié à cet Ælius Tubéron qui, jeune encore, accusa devant César Q. Ligarius, dont Cicéron prit la défense. On voit que Cratippe, déjà décédé quand Denys écrivait ce traité, appartenait au même siècle que Denys, mais qu'il était son ancien.

Vers le même temps peut-être (2), un annaliste latin, dont on a retrouvé de nos jours des fragments considérables, se prononça également contre les discours composés par les historiens. Gra-

(1) *Ib.*, ch. XII.
(2) D'autres placent Granius au siècle des Antonins, non sans motif.

nius Licinianus reproche à Salluste d'être orateur plutôt qu'historien et, parmi les hors-d'œuvre offerts au lecteur par cet écrivain, il compte les harangues (*contiones inserit*) (1). Vaines protestations : la tradition était la plus forte. Denys d'Halicarnasse expia sa critique des harangues de Thucydide par celles dont il crut devoir orner son Histoire romaine et qui sont d'une niaiserie inconcevable. Comme l'éducation libérale était entre les mains des professeurs de rhétorique, la méthode persista durant toute l'antiquité. Encore au ve siècle le byzantin Priskos a de longs discours, très instructifs ceux-là pour le lecteur, il faut le dire à son honneur. Cratippe sentait qu'en protestant contre une routine séculaire, il s'attaquait à forte partie. Là est son excuse s'il soutint un si étrange paradoxe au sujet de Thucydide et de ses discours. Dans une lutte inégale, il voulut se faire un auxiliaire du grand historien même qui avait donné le premier exemple de l'usage qu'il combattait (2).

P. S. — Au moment où je corrige les épreuves, on me communique un article (*Philologus*, LII, p. 118) dans lequel M. W. Schmid a essayé de prouver que Cratippe était contemporain de Thucydide.

(1) L. XXXVI de Licinianus, p. 44 éd. Pertz.

(2) Il n'y a rien à tirer, je crois, d'un passage de Marcellin dont Stahl s'est servi pour déterminer l'époque de Cratippe. Aux paragraphes 32-33 du Βίος, Marcellin rapporte ce que Didyme avait écrit sur la question de savoir où Thucydide avait passé les dernières années de sa vie. On y lit : Ἐγὼ δὲ Ζώπυρον ληρεῖν νομίζω λέγοντα τοῦτον ἐν Θρᾴκῃ τετελευτηκέναι, κἂν ἀληθεύειν νομίζῃ Κράτιππος αὐτόν, ce qui veut dire à l'interpréter rigoureusement « quand même Cratippe croirait que Zopyros est dans le vrai ». Si Didyme s'inscrivait d'avance en faux contre une opinion que Cratippe pourrait émettre, ce dernier était donc son contemporain. Le raisonnement est de toute justesse. Mais qu'un savant réfute d'avance ce qu'un autre savant pourrait bien dire, cela est fort étrange, je ne puis me le persuader. Didyme se sera mal exprimé. Si on ne veut pas admettre une négligence de rédaction, on peut écrire : <εἰ> καὶ ἀληθεύειν νομίζει. *Il résulte cependant de ce passage que Cratippe écrivit après Zopyre*, qui vécut au IIIe siècle d'après Susemihl II, 468 : il est cité avec Clitarque dans le fr. 218 des *Oxyrynchus Papyri*, II. — Disons un mot d'une autre difficulté. Il y a contradiction entre les lignes que nous venons de citer et celles qu'on lit plus haut : Δίδυμος δ'ἐν Ἀθήναις ἀπὸ τῆς φυγῆς ἐλθόντα (κατελθόντα?) βιαίῳ θανάτῳ · τοῦτο δέ φησι Ζώπυρον ἱστορεῖν. Il n'est guère possible de corriger le texte d'une manière certaine. Le plus simple serait d'insérer les mots τοῦτο... ἱστορεῖν un peu plus haut, après ταφέντων, en substituant φασι à φησι.

J'avoue que ses arguments ne m'ont pas persuadé. Sans entrer ici dans une discussion inutile, j'ajouterai un mot sur un texte corrigé plus haut. Si Denys dit Κράτιππος, ὁ σοὶ συνακμάσας αὐτῷ καὶ τὰ παραλειφθέντα ὑπ' αὐτοῦ συναγαγών, il veut distinguer de ses homonymes plus anciens ou contemporains un écrivain dont Tubéron ne connaissait peut-être pas l'ouvrage.

Henri Weil.

BAS-RELIEF DÉCOUVERT EN MYSIE

Au printemps de 1899, j'ai présenté à l'Académie des Inscriptions, de la part de son correspondant Hamdy-bey, directeur du Musée de Tchinli-Kiosk à Constantinople, la photographie d'un important bas-relief découvert, le 20 février 1899, en Mysie. Ce bas-relief est reproduit sur la planche qui accompagne la présente notice.

La provenance exacte est le champ d'un turc nommé Ali, situé au 46e kilomètre de la chaussée allant de Banderma (Panormos) à Bali-Kessir, au Sud-Ouest et à une heure de distance du village turc de Baba-Keui, relevant du Caza de Manias. On ne connaît pas de ville antique dans les environs immédiats de cette localité ; les plus voisines paraissent avoir été celles de Poimanaenon et d'Adrianoutherae.

Un certain Ismaïl, entrepreneur de la chaussée, faisait extraire des pierres dans le champ d'Ali lorsque, à un mètre de profondeur, il rencontra les substructions d'un mur formé de moëllons communs mélangés de morceaux de briques et de galets. C'est en défaisant cet assemblage qu'il découvrit le bas-relief dont il s'agit, posé sur sa face sculptée.

Fig. 1. — Vase de Sosibios.

Phototypie Berthaud, Paris

BAS-RELIEF DE MYSIE
AU MUSÉE DE CONSTANTINOPLE

S. E. Hamdy-bey, immédiatement prévenu, fit arrêter les travaux et envoya sur les lieux un fonctionnaire du Musée.

La plaque sur laquelle est exécuté notre bas-relief mesure 0m81 de haut sur 0m40 de largeur et 0m05 d'épaisseur. Elle serait, suivant Hamdy-bey, en marbre de Paros. La hauteur de la figure est de 0m63. Il paraît évident que la plaque découverte faisait partie d'un ensemble représentant plusieurs divinités, sculptées chacune sur une plaque de même dimension (1).

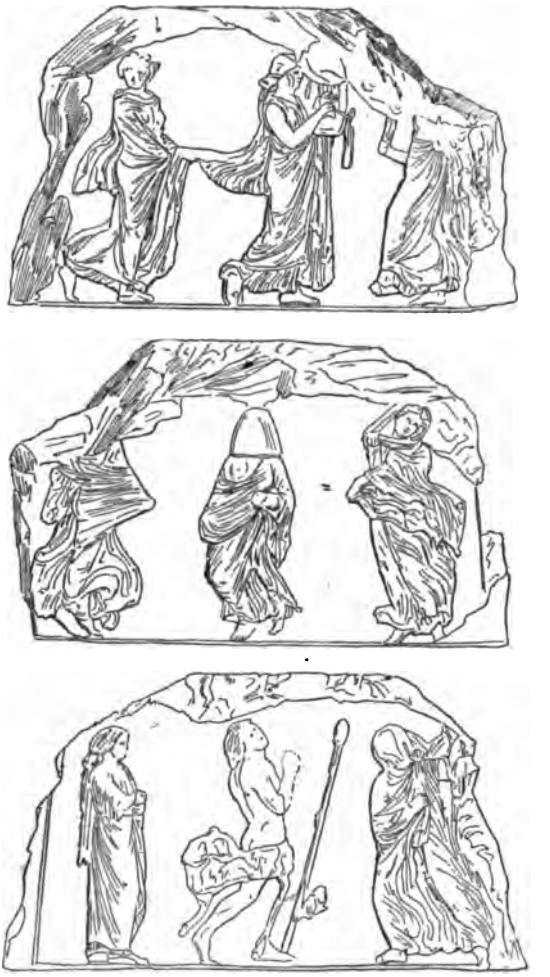

Fig. 2. — Base triangulaire du Musée de Latran.

Le personnage qui s'avance vers la droite, jouant de la cithare, est d'un beau travail et d'une irréprochable conservation. Les cordes de l'instrument étaient sans doute indiquées par la peinture; le sculpteur a

(1) Hamdy-bey a bien voulu m'écrire depuis que cette pierre avait servi de seuil à une petite porte, la face couchée contre terre, et que le bord gauche s'était arrondi par le frottement des pieds. Il n'y a donc aucune conclusion à tirer de l'état du bord pour la situation qu'occupait notre plaque relativement à celles qui sont perdues.

figuré seulement les sept attaches de ces cordes sur la branche transversale supérieure (ζυγόν). Une bandelette est attachée au côté droit de la cithare; c'est un détail qui reparaît sur plusieurs monuments du même style et notamment sur les trois répliques connues jusqu'à ce jour de notre relief, à savoir :

1° Un vase en marbre du Louvre, signé de l'Athénien Sosibios. Le personnage jouant de la lyre suit Artémis, qui est accompagnée d'une biche, et précède un Satyre ; il s'avance vers un autel de l'autre côté duquel marchent, dans la direction opposée, Hermès, une Ménade tenant un chevreau et un Corybante (fig. 1) (1);

2° Une base triangulaire du Musée de Latran. Le personnage jouant de la lyre est placé entre une danseuse (à droite) et une femme drapée (à gauche). Vu la rareté de la publication de Garrucci, nous reproduisons ici l'ensemble de ce curieux monument, qui n'a pas été publié ailleurs (fig. 2) (2);

3° Un *puteal* dit « vase de Jenkins », conservé à Marbury Hall, où il a été transformé en cratère. Au milieu sont Aphrodite et Hélène ; à droite, Éros et Paris; à gauche, une Muse appuyée, une Muse jouant de la double flûte et la réplique du personnage de notre relief (fig. 3) (3).

Fig. 3. — Vase de Jenkins.

Non seulement la sculpture de Baba-Keui est la plus grande et la mieux conservée de cette série, mais elle emprunte un intérêt tout particulier au fait qu'elle a été découverte en Asie-

(1) Clarac, *Musée de sculpture*, p. 24 R. Le Corybante n'est pas reproduit sur notre figure.
(2) Garrucci, *Mus. lateran.*, pl. 47.
(3) Müller-Wieseler, II, pl. XXVII, n° 295.

Mineure. Le vase du Louvre, comme la base du Latran, proviennent de Rome; le vase de Jenkins a été trouvé à Pouzzoles.

Nous avons évité, jusqu'à présent, de nous prononcer sur le sexe du personnage, qui peut prêter, en effet, à contestation. Le cithariste du vase de Sosibios a été d'abord considéré comme un Apollon; puis M. Froehner y a reconnu une Ménade (1); plus tard, M. Heydemann est revenu à l'ancienne désignation d'Apollon citharède (2); enfin, MM. Hauser (3) et Collignon (4) ont exprimé l'opinion qu'il s'agissait d'une femme, M. Hauser songeait à une Muse et M. Collignon à une Ménade. M. Hauser a fait observer que, sur le vase Jenkins, où reparaît la même figure, elle est placée derrière deux Muses, argument qui est certes digne d'attention; mais on pourrait objecter que, sur le vase du Louvre, ce personnage suit Artémis et précède un Satyre, ce qui fait penser naturellement à Apollon. Hamdy-bey, qui a vu le nouvel exemplaire, n'a pas hésité à y reconnaître une femme et l'étude de la photographie nous incline vers la même opinion. Cela n'empêche pas que le même type ait pu, dans la même école de sculpture, être prêté à Apollon citharède. Il s'agit, en effet, de cette intéressante série de bas-reliefs qui a été étudiée, dans son ensemble, par M. Hauser et dont les caractères dominants sont la finesse sèche de l'exécution, l'imitation d'anciens modèles et une indifférence parfois singulière à la signification des personnages. Les sculptures de cette école, *pasticheurs* habiles, travaillaient d'après des recueils de types, empruntés à l'art attique du ve et du ive siècle; leur ambition se bornait à les juxtaposer ou à les opposer d'une manière agréable; ils s'interdisaient, d'ailleurs, les compositions proprement dites et préféraient isoler leurs personnages. Aussi nous ont-ils laissé surtout des processions de divinités,

(1) Fröhner, *Notice de la sculpture*, p. 50.
(2) Heydemann, *Pariser Antiken*, p. 9.
(3) Hauser, *Neu-attische Reliefs*, p. 7.
(4) Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, t. II, p. 647.

dont le caractère hiératique est tempéré par une recherche de la grâce confinant parfois à la mièvrerie.

J'admets donc volontiers que le sculpteur du relief de Baba-Keui ait voulu figurer une Muse ; mais il est probable que le modèle attique dont il s'inspirait était celui d'un Apollon. La grosseur de l'avant-bras droit, qui ne convient guère qu'à un homme, peut être alléguée à l'appui de mon opinion. J'ajoute que ce type de citharède se retrouve presque exactement sur la série des bas-reliefs dits choragiques (1), où il s'agit, sans doute possible, du dieu musicien.

De cent vingt bas-reliefs environ que l'on peut classer dans l'école néo-attique, on n'en connaissait guère qu'une demi-douzaine provenant de Grèce ; l'Asie-Mineure n'en avait encore fourni aucun. Toutefois, dès 1889, M. Hauser émettait l'hypothèse que l'éclectisme particulier dont ces œuvres témoignent avait pris naissance dans l'école pergaménienne (2). Il est bon de constater que nous possédons aujourd'hui un bas-relief de ce genre découvert dans la province même dont Pergame était la capitale et à une vingtaine de lieues de cette ville. Nous en possédons même deux, s'il faut, comme je le crois avec M. Lechat, attribuer à la même école néo-attique le joli bas-relief représentant une Ménade qui a été récemment découverte à Pergame (3). M. Furtwaengler, à l'encontre de M. Hauser, refusait, en 1896, d'admettre que des bas-reliefs néo-attiques pussent remonter au IIe siècle avant J.-C. et voulait que les plus anciens ne fussent pas antérieurs à Pasitélès (4) ; le monu-

(1) Par exemple, Clarac, p. 20 et 21 R.

(2) Hauser, *op. laud.*, p. 180.

(3) *Revue des Études grecques*, 1899 (t. XI), p. 206.

(4) Furtwaengler, *Ueber Statuenkopien im Alterthum* (Munich, 1896), p. 22[546]. « *Hauser's Annahme, dass einige der « Neu-attischen » Reliefs noch dem 2. Jahr. v. Chr. angehörten, ist ganz unhaltbar. Von keinem einzigen wirklich zu jener Reihe gehörigen Relief lässt sich ein so früher Ursprung irgend wahrscheinlich machen.* » Ces affirmations absolues ne sont plus de mise, car on comprendrait difficilement qu'un bas-relief de style raffiné soit venu échouer, à l'époque d'Auguste ou plus tard, dans une petite ville d'Asie-Mineure, pays où la décadence de l'art est profonde dès le début de l'ère impériale.

ment que nous communique Hamdy-bey semble prouver, au contraire, que la chronologie proposée par M. Hauser est acceptable. Peut-être est-il, dans l'état de nos connaissances, le premier en date de la série.

Salomon Reinach.

INSCRIPTION DE MAGNÉSIE DU MÉANDRE

L'inscription publiée par M. Contoléon, *REG.*, 1899, p. 383, était déjà connue en partie. M. Cousin avait trouvé en 1886 et donné au *BCH.* (XVIII, p. 13) la moitié gauche de ce texte. En comparant les deux copies, on voit facilement que M. C. Batousis, qui a fourni la copie de M. Contoléon, s'est trompé plusieurs fois. D'abord, les l. 5 et 6 commençant toutes deux par ΠΟΛΕΩΣ, il a sauté la première. Puis, dans la transcription de sa copie, il a observé la séparation des deux pierres (ou des deux moitiés de la même pierre); mais en recopiant les deux parties *séparément,* il a mis au commencement des lignes ce qui devait être mis au milieu, c'est-à-dire à la fin de la première pierre. Voici comment il faut lire le texte complet :

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος καὶ ἡ γερουσία ἐτείμησαν
Μοσχίωνα Μοσχίωνος ἄνδρα φιλότειμον καὶ ἐνάρε-
τον καὶ ἀπὸ προγόνων εὐσχήμονα καὶ ἤθει καὶ ἀγωγῆ(ι) κόσ-
μιον καὶ ἀρχιερατεύσαντα καὶ γραμματεύσαντα τῆς
5 πόλεως καὶ γυμνασιαρχήσαντα τετράμηνον τῆς
πόλεως ἐκ τῶν ἰδίων, ὁμοίως δὲ καὶ δίμηνον γερουσίας
γυμνασιαρχήσαντα, ἔτι δὲ καὶ στρατηγήσαντα καὶ παρα-
φυλάξαντα καὶ ἀγορανομήσαντα τετράμηνον καὶ νεωποι-
ήσαντα καὶ σειτώνην γενόμενον καὶ ζημι(ω)θέντα δηνάρια
10 πεντακισχείλια, οὐδὲν δὲ ἔλασ(σ)ον καὶ πανηγυριαρχήσαντα
καὶ ἀργυροταμίαν γενόμενον, γενόμενον δὲ καὶ ἐπὶ τῶν <<ἐπὶ>>

πηγῶν διετίαν, κατασταθεὶς δὲ καὶ ἐπὶ τῆς χαράξεως τοῦ λεπτοῦ χαλκοῦ, καὶ τὰς λοιπὰς δὲ φιλοτειμίας τελ(ε)ιώσαντα ἁγνῶς καὶ ἀμήνπτως.

Il n'y a que deux difficultés : l. 11, je pense que ἐπὶ a été répété deux fois par erreur; l. 12, le nominatif κατασταθείς, que la copie de M. Cousin garantit, doit être attribué à une inadvertance du lapicide.

E. Bourguet.

NOUVELLES OBSERVATIONS

SUR LES

PROBLÈMES MUSICAUX

ATTRIBUÉS A ARISTOTE

MM. Gevaert et Vollgraff viennent de publier le premier fascicule d'une édition, attendue depuis longtemps, des *Problèmes musicaux* d'Aristote. L'un de nous a dit ailleurs (1) le bien qu'il faut penser de cette très intéressante publication, et a rappelé à cette occasion le nom du regretté Wagener, premier collaborateur de M. Gevaert et auteur de quelques-unes des meilleures corrections consignées dans la nouvelle édition. Les éditeurs belges ont, comme ils s'empressent de le reconnaître, souvent tiré parti des notes que nous avons publiées ici même, il y a huit ans, sur les *Problèmes musicaux;* ils ont disposé ceux-ci dans un ordre rationnel analogue à celui que nous avions adopté et dans un assez grand nombre de cas ils se sont approprié nos transpositions ou nos conjectures. Nous ne croyons pas pouvoir mieux les remercier de leur courtoisie qu'en reprenant une fois de plus, à leur suite, l'étude de ce texte difficile. Nous suivrons, dans nos remarques, l'ordre de leur édition, n'hésitant pas, chemin faisant, à corriger explicitement ou implicite-

(1) *Revue critique*, 1899, II, p. 507 suiv. (Th. Reinach).

ment notre travail de 1892 ; nous l'avons jugé avec la même liberté d'esprit que nous apporterions vis-à-vis d'une œuvre étrangère (1).

Problème 2 (A, 1 Gevaert, p. 26 ER).

Ce problème nous offre l'occasion de rappeler un principe que nous n'avions pas suffisamment mis en lumière dans notre premier travail, à savoir qu'il y a *en général* une indépendance absolue entre les *énoncés* des problèmes et les *solutions*. Les énoncés sont des questions classiques qui circulaient depuis longtemps dans les écoles d'harmoniciens et de philosophes et qu'on discutait souvent *inter pocula* (voir Plutarque, *Non posse suaviter vivi secundum Epicurum*, c. 13, et *Quaestiones convivales*, IX, 7-9). Ils expriment en très grande majorité des faits vrais, mais d'apparence paradoxale, et qui appellent une explication. Les solutions sont de provenance, de valeur très variées. Le plus souvent le compilateur de notre recueil a réuni sous une même rubrique (en les reliant par les formules ἢ ὅτι ou ἔτι δὲ) les différentes réponses faites dans l'école à une même question ; mais parfois aussi il a laissé subsister, à des endroits distincts, plusieurs rédactions d'une même question, avec des solutions tantôt identiques, tantôt divergentes. Ces réponses émanent souvent de gens peu intelligents et dont le savoir musical est nul ou très borné ; non seulement ils proposent des explications absurdes pour des phénomènes véritables et construisent à cet effet, de toutes pièces, des théories physiques contredites par les faits, mais encore il leur arrive de ne pas comprendre le texte de l'énoncé, et, faute de l'avoir compris, de s'embarquer dans un raisonnement qui ne peut aboutir qu'à l'absurde. Enfin, et ceci est capital, il est arrivé quelquefois qu'un énoncé, raisonnable à l'origine, se soit corrompu *dès l'antiquité* et que le « solutionniste », ayant sous les yeux un texte altéré et déraisonnable, n'ait pu nécessairement y faire qu'une

(1) L'abréviation GV désignera l'édition de MM. Gevaert et Vollgraff ; l'abréviation ER notre premier article. Comme dans ce travail, les observations philologiques du présent article ont pour auteur principal M. Th. Reinach.

réponse déraisonnable. Dans ces conditions, s'il est permis de se servir sans trop de scrupule des *énoncés* pour édifier la théorie de la musique antique, il faut se montrer infiniment circonspect et réservé dans l'emploi analogue des *réponses*.

Faisons l'application de ces observations au présent problème. L'énoncé n'est qu'une reproduction partielle d'un problème qui figure *in extenso* dans la section XI (*Quae ad vocem pertinent*) :

Problème XI, 52.	Problème XIX, 2.
Διὰ τί ἑνός τε καὶ πολλῶν φθεγγομένων ἅμα οὔτ' ἴσος ὁ φθόγγος, οὔτ' ἐπὶ πλεῖον γεγώνασιν, ὡς κατὰ λόγον, εἰς τὸ πόρρω;	Διὰ τί πορρωτέρω ὁ αὐτὸς τῇ αὐτῇ φωνῇ γεγωνεῖ μετ' ἄλλων ᾀδων καὶ βοῶν ἢ μόνος;

Le premier problémiste signale un fait doublement paradoxal qu'on peut paraphraser ainsi : « Si ma voix isolée porte à 20 mètres, pourquoi, lorsque je crie en même temps que deux autres de même force, nos voix réunies — et par conséquent la mienne *pro parte* — ne portent-elle ni à 20 mètres comme précédemment (οὔτ' ἴσος), ni à 20×3=60 mètres (ὡς κατὰ λόγον), mais à une distance intermédiaire, par exemple 40 mètres ? » Le second énoncé ne retient que le premier paradoxe. Si la réponse se bornait aux §§ 4-5 (1) (les voix réunies forment une seule voix, plus forte que chacune des composantes, et qui pousse l'air plus loin), il n'y aurait rien à lui objecter. Mais les §§ 2-3 introduisent une comparaison bizarre avec la ligne de 2 pieds (δίπους — on aimerait mieux διπλῆ ou διπλασία) qui engendre (une surface) non double, mais quadruple (de celle qu'engendre la ligne de un pied) ; semblablement « les choses en composition valent plus, numériquement, que lorsqu'elles étaient séparées (2) ». Cela est assez mal dit, mais, sauf

(1) Il n'y a aucune raison de « crocheter » le § 5.
(2) Οὕτω τὰ συντιθέμενα πλέον ἰσχύει κατὰ τὸν ἀριθμὸν ἢ ὅταν ᾖ διῃρημένα.

erreur, la pensée semble être : la force d'impulsion totale est *supérieure* au *total* des forces composantes. Il semble donc que notre solutionniste ait mal compris l'énoncé et en ait conclu que la voix résultante portait à une distance supérieure à la *somme* des portées des voix isolées — proposition absurde, mais qu'il ne faut pas mettre sur le compte du problémiste.

Problème 42 (A, III *a* Gevaert; p. 26 ER).

Le texte de ce problème étant affreusement corrompu, nous aimons mieux, au lieu d'entrer dans une controverse de détail, indiquer quelle a pu être à l'origine la forme de ce problème et par quelles causes il a pu s'altérer.

Διὰ τί, ἐάν τις ψήλας τὴν νήτην ἐπιλάβῃ, ἡ ὑπάτη μόνη δοκεῖ ὑπηχεῖν ;

Ἢ ὅτι ἡ νεάτη, λήγουσα καὶ μαραίνουσα, ὑπάτη γίγνεται; σημεῖον δέ, τὸ ἀπὸ τῆς ὑπάτης τὴν νήτην δύνασθαι ᾄδειν <ῥᾳδίως> · ὡς γὰρ <ἠχοῦς> (1) οὔσης αὐτῆς <τῆς> νεάτης, τὴν ὁμοιότητα λαμβάνουσιν ἀπ' αὐτῆς. Ἐπεὶ δ' <ὁ> (2) τῆς νήτης ληγούσης ἦχος ὁ αὐτὸς τῷ τῆς ὑπάτης φθόγγῳ, εἰκότως τῇ ὁμοιότητι τὴν ὑπάτην ἡ νήτη κινεῖν δοκεῖ, etc. (le reste comme chez GV.)

Ni l'interversion proposée par Bojesen à la ligne 2 de la solution (ἀπὸ τῆς νήτης... τὴν ὑπάτην), ni le changement de λαμβάνουσιν en λαμβάνει (GV) ne nous paraissent acceptables : le sujet de λαμβ. est οἱ ᾄδοντες sous entendu (3).

M. Gevaert dit, en outre, que le phénomène indiqué n'est pas exact : lorsqu'on pince la nète et qu'on l'arrête, toutes les cordes ébranlées rendent un sourd bourdonnement, mais le son de l'hypate ne se détache pas. Nous croyons cependant que si la vibration de la nète s'était prolongée suffisamment longtemps le phénomène se produirait *dans une certaine mesure* (4) ; mais

(1) Gloses (*a*) : ἠχὼ ᾠδή τις ἐστὶ — ἀφή ἐστι φωνῆς.

(2) Ici se sont introduites dans le texte les gloses (*a*).

(3) Au § 6 ἀκατάληπτον est mal rendu par « rester au repos » ; il fallait dire « non saisie » (par l'exécutant). — Ligne 20 écrire αὐτῆς (non αὐτῆς).

(4) En effet, les vibrations de l'hypate étant dans un rapport simple de durée avec celles de la nète sont favorisées par celles-ci, tandis que celles de toutes les autres cordes sont contrariées; à la longue donc le son de l'hypate doit se déta-

nous sommes si bien d'accord avec M. Gevaert sur l'insignifiance — pour ne pas dire l'inexistence — du phénomène, que nous soupçonnons fortement l'énoncé originaire du problème d'avoir été : διὰ τί, ἐάν τις ψήλας τὴν ὑπάτην ἐπιλάβῃ, ἡ νήτη μόνη δοκεῖ ὑπηχεῖν, c'est-à-dire précisément le phénomène signalé dans la célèbre épigramme d'Agathias (AP, XI, 352). Par une altération dont le texte des *Problèmes* offre plusieurs exemples (notamment n° 47), les mots ὑπάτη et νήτη ont opéré *dès l'antiquité* un chassé croisé. Et en présence d'un texte ainsi altéré, le solutionniste a eu recours à une théorie physique inepte (la seconde vibration de la nète est l'hypate) que nous retrouverons dans un autre problème (39 *b*) et qui apparaît déjà dans un texte obscur de Platon (*Timée*, p. 80 A).

Problème 35 b (A, IV Gevaert ; pp. 27-28 ER).

GV. sont d'accord avec nous pour croire que l'énoncé de ce problème s'est perdu, mais non sur la restitution de cet énoncé. Nous avons proposé : διὰ τί ἡ φωνὴ ἀνὰ μέσον ὀξυτάτη ; « pourquoi le son est-il le plus aigu au milieu de sa durée? » GV. écrivent : « Pourquoi le son d'une corde pincée paraît-il monter un moment après l'attaque? » Mais, outre que les anciens ne paraissent pas avoir eu connaissance du phénomène des sons harmoniques, invoqué par GV., si le mot *corde* avait figuré dans l'énoncé on ne comprendrait guère le § 5 : ἡ δὲ φωνὴ ἢ ἀέρος ἢ ἄλλου τινὸς φορὰ, etc., qui s'exprime dans les termes les plus généraux et paraît, comme souvent, revenir aux termes mêmes de l'énoncé. Nous maintenons donc notre rédaction de 1892.

Problème 23 (A, V Gevaert, p. 33 ER).

Au lieu de mettre entre crochets le § 5 (et de le corriger arbitrairement), il suffit d'intervertir les §§ 5 et 6. Ce dernier avait été sauté par un copiste parce qu'il se termine, comme le § 4, par le mot λαμβάνουσιν ; récrit à la marge, il a été inséré de travers ; c'est l'histoire de milliers de bourdons dans nos manuscrits.

cher. D'autres anciens ont prétendu que tout son consonant engendre par « écho » un son consonant : Adraste ap. Théon c. 6 et ap. Porphyre sur Ptol. p. 270 ; 2e Anon. Bell. (Dionysios) § 21 (p. 104).

L'un de nous a expliqué ailleurs pourquoi nous ne pouvons accepter l'explication nouvelle proposée par M. Gevaert des textes énigmatiques relatifs à la κατάσπασις ou ἀνάσπασις des syringes (1). En ce qui concerne l'emploi de l'*aulos* double par les virtuoses, nous rappellerons l'anecdote célèbre sur Midas d'Agrigente (Schol. Pind., *Pyth.*, XII), et l'affirmation d'Aristoxène (ap. Plut., *De Mus.*, 36) que la première chose qu'on remarque dans le jeu d'un aulète c'est πότερόν ποτε οἱ αὐλοὶ συμφωνοῦσιν.

Problème 14 (A, VII Gevaert, p. 36 ER).

Διὰ τί λανθάνει τὸ διὰ πασῶν καὶ δοκεῖ ὁμόφωνον εἶναι, οἷον ἐν τῷ φοινικίῳ καὶ ἐν τῷ ἀνθρώπῳ; τὰ γὰρ ἐν τοῖς ὀξ<έσιν καὶ τοῖς βαρ>έσιν ὄντα οὐχ ὁμόφωνα, ἀλλ' ἀνὰ λόγον ἀλλήλοις διὰ πασῶν.

Le supplément que nous avions proposé dès 1892 est évident et exigé par ἀλλήλοις; son omission s'explique facilement par l'*homoioteleuton* ὀξ-έσιν, βαρ-έσιν.

La solution débute ainsi : Ἢ ὅτι ὥσπερ ὁ αὐτὸς εἶναι δοκεῖ φθόγγος διὰ τὸ ἀνὰ λόγον ἰσότης ἐπὶ φθόγγων; GV ont adopté notre correction ἰσότης <τις> ἐστὶ (2), mais au lieu de supprimer les mots espacés — qui sont en toute probabilité une glose de δοκεῖ ὁμόφωνον εἶναι (dans l'énoncé) — ils ont proposé une interversion : ἢ ὥσπερ ὁ αὐτὸς εἶναι δοκεῖ φθόγγος ὅτι διὰ τὸ etc. Cette manière de parler prolixe n'est pas conforme à l'invariable usage de nos solutionnistes; ils ne coupent jamais la locution stéréotypée ἢ ὅτι par un mot quelconque, à plus forte raison par toute une phrase.

Problème 8 (A, VIII Gevaert; p. 33 ER).

Διὰ τί ἡ βαρεῖα τὸν τῆς ὀξείας ἰσχύει φθόγγον;

Que cet énoncé signifie, comme le traduisent GV., « pourquoi le son grave prévaut-il sur l'aigu? » (3) c'est ce que nous croyons

(1) A ces textes il faut ajouter Plutarque, *Aristoph. et Menand. comparatio*, 2 (II, 1040 Didot) quoique le mot σῦριγξ n'y soit pas prononcé. Cp. *Revue critique*, 1900, I, p. 139 (Th. Reinach).

(2) Ἰσότης est mal rendu par « semblent être les mêmes ». Il fallait dire : « Il y a une sorte d'équivalence entre les sons. »

(3) Dans la réponse μεῖζον signifie « plus grand » et non pas « a plus de poids ».

volontiers, et plus qu'eux-mêmes, puisque au problème 7 (C II *b*) ils rendent ces mêmes mots par : « la corde grave *contient* le son de la corde aiguë ». Mais pas plus qu'en 1892 nous ne comprenons qu'on puisse extraire ce sens de « prévaloir » du grec : ἰσχύω est généralement verbe neutre ; quand il s'emploie activement avec un complément direct, ce qui est rarissime (Polyb., V, 26, 13), il ne signifie jamais que *valoir, équivaloir ;* or, cette acception est ici inadmissible, et ce n'est pas ainsi d'ailleurs que le solutionniste a compris, puisqu'il compare le grave à l'angle obtus qui est *plus grand* que l'angle aigu. Nous avions, en 1892, pensé à la correction ἴσχει, mais dans la prose ordinaire ce verbe ne signifie que *arrêter*. Remarquons encore que le problème 8 suit immédiatement dans les manuscrits le problème 7, où l'on se demande pourquoi l'ancien heptacorde conservait l'hypate et non la nète. Réponse : Ἢ (mss. ἀλλ') ὅτι ἡ βαρυτέρα ἰσχύει τὸν τῆς ὀξυτέρας φθόγγον, ὥστε μᾶλλον ἡ ὑπάτη ἀπεδίδου τὸ ἀντίφωνον ἢ ἡ νήτη ; N'y aurait-il pas eu primitivement ἰσχύει <πλέον> τῆς ὀξυτέρας (cf. prob. 2, τὰ συντιθέμενα πλέον ἰσχύει κατὰ τὸν ἀριθμόν) ? Puis, après l'altération accidentelle de πλέον en τόν, on aurait ajouté φθόγγον pour faire un semblant de construction, et la phrase ainsi mutilée aurait fourni la matière de l'énoncé du problème 8 ? Nous avons, dans cette section même, un autre exemple de problèmes ainsi greffés l'un sur l'autre (18-19).

Problème inédit 92 d'Usener (A, IX Gev., p. 111 Jan).

Διὰ τί ἡ σῦριγξ καὶ ἡ ὀξεῖα φωνὴ ἁπλῶς ὥσπερ ἐρημίαν ποιεῖ φαίνεσθαι ; GV traduisent : « pourquoi la flûte et la voix aiguë font-elles simplement paraître une sorte d'isolement ? » Nous croyons : 1° que σῦριγξ employé seul désigne toujours la flûte de Pan ; 2° que ἁπλῶς est ici synonyme de ὅλως (les sons aigus, *en général :* le timbre de la flûte de Pan étant aigu) (1) ; 3° que ἐρημία signifie « solitude » et non pas isolement. Un chant

(1) C'est bien ainsi d'ailleurs que le solutionniste a compris ἁπλῶς, puisque sa réponse ne porte que sur la φωνή. Pour ce sens de ἁπλῶς qui se trouve déjà chez Théophraste (*Caus. plant.*, III, 6, 5) cf. le Thesaurus, col. 1347 au milieu.

aigu, de chalumeau ou de voix, évoque l'idée de la solitude, du désert : c'est une observation esthétique fondée sur des associations d'idées. Comparez le solo de cor anglais dans *Manfred* de Schumann.

Problème 39 a (B, I Gevaert; p. 38 ER).

Διὰ τί ἥδιόν ἐστι τὸ (ἀντί)φωνον (Bojesen cum Gaza; mss. σύμφωνον) τοῦ ὁμοφώνου; Ἢ ὅτι τὸ μὲν ἀντίφωνον σύμφωνόν ἐστι διὰ πασῶν (1)... τὸ ὁμόφωνον δὲ ἁπλοῦν ἔχει φθόγγον. Nous marquons ainsi l'antithèse qui domine la solution tout entière; elle disparaît dans la traduction de GV., qui font de la dernière phrase une sorte d'incidente (« l'unisson n'exhibant qu'un son simple »).

Les voix des enfants et celles des adultes διεστᾶσι τοῖς τόνοις ὡς νήτη πρὸς ὑπάτην. GV : « ... distantes les unes des autres *d'autant de degrés* que la nète est distante de l'hypate. » Τοῖς τόνοις ne peut signifier les « degrés » ; il fallait dire « par la tension ».

Problème 16 a (B, II Gevaert; p. 37 ER).

Διὰ τί ἥδιον τὸ ἀντίφωνον τοῦ συμφώνου;

Nous avons la conviction que συμφώνου est un lapsus pour ὁμοφώνου (comme dans le prob. 39 *a* σύμφωνον par ἀντίφωνον) et que, par conséquent, notre problème — dont la réponse est perdue — n'est qu'un doublet de 39 *a*. L'octave étant elle-même une consonance, la phrase « pourquoi l'octave est-elle plus agréable qu'une consonance » n'aurait point de sens; la question devrait être posée comme dans 35 *a* : διὰ τί ἡ διὰ πασῶν καλλίστη συμφωνία;

En tout cas, que notre problème soit un doublet de 39 *a* ou de 35 *a*, il ne fait qu'énoncer une comparaison banale entre un accord *unique* d'octave et une homophonie (ou une consonance) également *unique*. Nous ne saurions donc accepter la traduction de GV. (« pourquoi la *mélodie* antiphone est-elle plus agréable que la *musique composée d'accords divers* »), ni les développements séduisants que M. Gevaert a rattachés à cette

(1) Il n'y a aucune raison d'écrire <τῷ> διὰ πασῶν avec GV., cela n'est même pas correct. Cf. prob. 24 : ἀνὰ λόγον διὰ πασῶν.

traduction. Sans doute, tout le monde est d'accord pour reconnaître que la musique instrumentale et le duo mixte (voix et instrument) des anciens ont connu l'emploi d'accords autres que l'octave, mais nulle part il n'est question de *successions d'accords identiques,* de suites de quintes ou de quartes. Il serait bien étonnant, alors que la harpe et le duo vocal n'employaient que les successions d'octaves (prob. 18 : μαγαδίζουσι γὰρ ταύτην, ἄλλην δὲ οὐδεμίαν), que le duo instrumental ou mixte eût pratiqué des chaînes de quartes ou de quintes qui répugnent à une oreille musicale. Les deux textes invoqués par M. Gevaert ne semblent pas probants. Celui de Platon (*Lois,* VII, p. 812) parle d'un accompagnement hétérophone qui met en usage ξύμφωνον καὶ ἀντίφωνον; mais, outre que le texte est probablement altéré (on ne peut le construire grammaticalement), il en résulterait tout au plus que Platon employait ἀντίφωνον *dans le sens* de διάφωνον (1). Quant au texte de Plutarque (*De amicorum multitudine,* p. 96 F) le langage en est vague et peu technique. Quand Plutarque dit — copiant sans doute un ancien — que l'harmonie instrumentale, à la différence du concert de l'amitié, δι' ἀντιφώνων ἔχει τὸ σύμφωνον, il veut dire simplement que la musique combine deux notes *différentes* pour réaliser une consonance; c'est altérer le sens que de traduire ces mots par « acquiert le simultané au moyen de passages antiphones (2) », ces « passages antiphones » étant « des successions de quintes ou de quartes ».

Problème 13 a (B, IV Gevaert; p. 30 ER).

Διὰ τί ἐν τῇ διὰ πασῶν τοῦ μὲν ὀξέος ἀντίφωνον γίνεται τὸ βαρύ, τούτου δὲ τὸ ὀξὺ οὔ;

(1) M. Gevaert fait observer avec raison que διάφωνος « dissonant » ne se trouve ni chez Platon, ni chez Aristote ; il n'y a donc rien d'étonnant à ce que ἀντίφωνος ait été autrefois employé dans ce sens. Cp. Hésychius : ἀντίφωνα · ἐναντιόφωνα.

(2) M. Gevaert cite le *Mémoire sur la symphonie,* p. 24, de Wagener ; dans ce passage Wagener se contente de dire — ce qui est parfaitement exact — que parfois « l'antiphonie n'est d'une manière générale que le contraire de l'homophonie ».

GV. combinent, à notre exemple, cette question avec la réponse du n° 12; en admettant ce chassé croisé, qui continue à nous paraître vraisemblable, il en résulte que le solutionniste a compris ἀντίφωνον dans le sens de « équivalent » et l'on peut comparer le problème 7, où on lit ὥστε μᾶλλον ἡ ὑπάτη ἀπεδίδου τὸ ἀντίφωνον (l'accord d'octave) ἢ ἡ νήτη. D'après cela, dans un langage rigoureux, le mot ἀντίφωνος ne devrait s'employer que des sons graves par rapport aux sons aigus et non réciproquement. Mais cette règle n'est observée ni par les anciens poètes ni par les compilateurs tardifs. Cf. Euripide, *Suppl.*. 798 suiv. : στεναγμὸν ὦ ματέρες | τῶν κατὰ χθονὸς νεκρῶν | ἀΰσατ' ἀπύσατ' ἀντίφωνα' ἐμῶν | στεναγμάτων κλύουσαι. Le στεναγμός des mères (si les choreutes avaient été des femmes) eût été à l'octave aiguë de celui d'Adraste. De même dans Gaudence, c. 20 (p. 347, l. 26 Jan), il est dit que la mèse est antiphone du proslambanomène (situé à l'octave grave). De plus, le solutionniste du problème 18 dit formellement que dans l'accord d'octave l'*une ou l'autre note* contient l'accord tout entier (ἡ γὰρ μία τρόπον τινὰ τὰς ἀμφοτέρων ἔχει φωνάς). La doctrine de notre problème reste donc isolée et nous hésitons beaucoup à y voir la preuve que « le phénomène des sons partiels (harmoniques) n'avait pas totalement échappé à l'attention des anciens ».

Problème 39 b (B, V Gevaert; p. 38 ER).

En raison de l'intérêt et de la difficulté de ce problème, nous croyons devoir en reproduire intégralement le texte, tel que nous le reconstituons aujourd'hui, et la traduction que nous en proposons. Nous indiquons en note les corrections proposées par GV.; une discussion nous entraînerait trop loin.

<Διὰ τί> μαγαδίζουσι <μόνον> (1) ἐν τῇ διὰ πασῶν συμφωνίᾳ;

<Ἢ> (2) ὅτι, καθάπερ ἐν τοῖς μέτροις οἱ πόδες ἔχουσι πρὸς αὐτοὺς λόγον ἴσον πρὸς ἴσον ἢ δύο πρὸς ἓν ἢ καί τινα ἄλλον, οὕτω καὶ οἱ ἐν τῇ συμφωνίᾳ φθόγγοι λόγον ἔχουσι κινήσεως πρὸς αὐτούς; Τῶν μὲν οὖν

(1) Libri : μαγαδίζουσι δέ (quasi sequatur prob. 39) ἐν τῇ κτλ. Correximus 1892; μόνον addidit Wagener (sed post τί).

(2) Addidimus 1892.

ἄλλων συμφωνιῶν ἀτελεῖς αἱ θατέρου καταστροφαί εἰσιν, εἰς ἥμισυ <ἢ τρίτον> (1) τελευτῶσαι · διὸ τῇ δυνάμει οὐκ ἴσαι εἰσίν, οὖσαι δ' ἄνισοι, διάφορ(οι) (2) τῇ αἰσθήσει, καθάπερ ἐν τοῖς χοροῖς [ἐν τῷ καταλύειν] (3), μεῖζον ἄλλων (4) φθεγγομέν(ων) (5), <αἰσθάνεσθαι> (6) ἐστίν. (Τῇ) (7) δὲ ὑπάτῃ συμβαίνει τὴν αὐτὴν <τῇ νήτῃ> (8) τελευτὴν τῶν ἐν τοῖς φθόγγοις περιόδων ἔχειν · ἡ γὰρ δευτέρα τῆς νεάτης πληγὴ τοῦ ἀέρος ὑπάτη ἐστίν · τελευτώσαις (9) δ' εἰς ταὐτὸν, οὐ ταὐτὸν <τἄλλα> (10) ποιούσαις, ἓν καὶ κοινὸν τὸ ἔργον συμβαίνει γίγνεσθαι, καθάπερ τοῖς ὑπὸ τὴν ᾠδὴν κρούουσιν · καὶ γὰρ οὗτοι, τἄλλα οὐ προσαυλοῦντες, ἐὰν εἰς ταὐτὸν καταστρέφωσιν, εὐφραίνουσι μᾶλλον τῷ τέλει ἢ λυποῦσι ταῖς πρὸ τοῦ τέλους διαφοραῖς, τῷ τὸ (11) ἐκ διαφόρων κοινὸν (12) ἥδιστον [ἐκ τοῦ διὰ πασῶν] (13) γίγνεσθαι.

Τὸ δὲ μαγαδίζειν (14) ἐξ ἐναντίων φωνῶν · διὰ ταῦτα ἐν τῇ διὰ πασῶν μαγαδίζουσιν.

Traduction :

« Pourquoi ne magadise-t-on que dans la consonance d'octave ?

« N'est-ce point parce que, de même que dans les mesures rythmiques (15) les temps frappés (16) sont entre eux dans le rapport égal, ou dans le rapport double, ou dans quelque autre

(1) Addidimus 1892, cf. Gazam. Ruelle : οἷον εἰς ἥμισυ.

(2) Libri διαφορά, correximus (οι et α saepe confunduntur). Jan. : διαφέρειν φαίνονται.

(3) Inclusimus. Gevaert : ἐν τῷ καταυλεῖν. Vollgraff : προσαυλεῖν.

(4) GV. : τῶν αὐλῶν.

(5) Libri φθεγγομένοις; correximus 1892.

(6) Αἰσθάνεσθαι (aut simile quid) addidimus.

(7) Libri ἔτι, corr. Stumpf. GV : ἔτι δὲ τῇ.

(8) Supplevit Wagener.

(9) Libri τελευτῶσα; corr. Bekker.

(10) Addidimus. Aut : τὸ λοιπόν.

(11) Jan : οὕτως, et mox γίγνεται.

(12) Libri τὸ κοινὸν, corr. Vollgraff. Nos olim τῷ ἐκ διαφ. τὸ κοινόν.

(13) Inclusimus. Jan : ἐν τῇ διὰ π.

(14) Libri τὴν δὲ μαγιδεῖν (aut μαδιδεῖν); corr. Bekker.

(15) Μέτρον est l'ancien nom du pas-mesure; cf. les noms trimètre, tétramètre, hexamètre.

(16) Πόδες est pris ici dans le sens où Aristoxène emploiera χρόνοι (ποδικοί). L'ancienne mesure étant d'ordinaire assimilée à un double pas, βάσις, on comprend que chacun des temps frappés ait été qualifié de πούς.

rapport (1), de même aussi les sons qui composent la consonance sont entre eux dans un certain rapport de vitesse (2)? Or, dans les consonances autres que l'octave, les vitesses terminales de l'un des sons, comparé à l'autre, sont toujours fractionnaires, elles s'achèvent à la moitié ou au tiers; les terminaisons des deux sons n'ont donc pas une puissance égale, et, étant inégales, elles font sur la sensibilité une impression différente, comme il arrive dans un chœur [à la cadence] lorsque certains choreutes chantent plus fort que d'autres. Au contraire, l'hypate se trouve avoir, dans la série périodique de ses sons (3), la même terminaison que la nète : car, la seconde percussion imprimée à l'air par la nète est une hypate (4); comme donc ces deux notes ont même conclusion sans être identiques le reste du temps, il en résulte une impresssion unique et commune, ainsi qu'il arrive lorsqu'un joueur de flûte accompagne le chant : lui aussi, après s'être écarté du chant pendant le reste du morceau, s'il achève sa cadence à l'unisson du chant, réjouit plus la sensibilité par la conclusion qu'il ne l'a froissée par les divergences qui l'ont précédée, et cela par la raison que rien n'est plus agréable que l'unité succédant à la diversité. Maintenant comme le jeu de magadis combine des sons opposés, voilà pourquoi ce jeu emploie la consonance d'octave. »

Sauf une observation profonde sur l'unité succédant à (ou

(1) Allusion au rapport sesquialtère 3/2 des rythmes péoniques.

(2) La vitesse dont il est question ici n'est pas la vitesse vibratoire, mais une prétendue vitesse de translation; le solutionniste croit avec Platon (*Timée*, p. 80 A) que les sons graves se propagent plus vite que les sons aigus et que ceux-ci se ralentissent à la fin de leur émission. Encore Xénocrite (ap. Ps. Porphyre, p. 214 = *Mus. Script.*, p. 135), qui décrit clairement le mouvement vibratoire des cordes, s'imagine que l'acuité du son réside dans chaque vibration isolée. La relation entre l'acuité du son et le nombre des vibrations dans l'unité du temps n'a été aperçue que plus tard, par Euclide (*Sect. can.* init.), Nicomaque de Gérasa (ap. Boeth. I, 31) et Théon (p. 50). Cp. l'excellente analyse de Graf, *Die Theorie der Akustik im griechischen Alterthum* (1894), pp. 6 et suiv.

(3) Nous ne comprenons pas au juste le sens de cette expression, mais bien certainement il ne s'agit pas des vibrations élémentaires.

(4) Cf. Prob. 42 : ἡ νεάτη λήγουσα καὶ μαραινομένη ὑπάτη γίγνεται. — Ὁ τῆς νεάτης φθόγγος... τῇ ὑπάτῃ λήγων ὁ αὐτός. — Cette seconde percussion est appelée (*ibid.*) τὸ δευτερεῖον αὐτῆς.

résultant de) la diversité, cette longue réponse, qui doit émaner du même auteur que celle du numéro 42, est un tissu d'observations fausses et de théories physiques erronées. En particulier, l'auteur n'a pas réfléchi qu'un son est toujours l'octave d'un autre et que par conséquent si (comme il le prétend) Ut 3 à la fin de sa durée devient Ut 2, de même Ut 2 deviendra Ut 1 et dès lors il n'y aura plus unisson *in extremis* entre Ut 3 et Ut 2. Mais, en philologie, il s'agit d'expliquer les textes tels que leurs auteurs les ont conçus et non d'y substituer des théories plus ou moins savantes et voisines de nos connaissances scientifiques actuelles. La décomposition du son en vibrations élémentaires, la comparaison des vitesses vibratoires des sons, sont des notions étrangères à nos problémistes; le mot καταστροφαί au début de notre réponse, rapproché de εἰς ταὐτὸν καταστρέφωσιν à la fin, n'est susceptible que d'une seule traduction.

Problème 18 (B, VI Gevaert; p. 36 ER).

Ici encore le plus court sera de reproduire le texte primitif tel que nous le concevons; nous plaçons les gloses entre crochets droits.

Διὰ τί ἡ διὰ πασῶν συμφωνία ᾄδεται μόνη; μαγαδίζουσι γὰρ ταύτην, ἄλλην δὲ οὐδεμίαν.

Ἢ ὅτι μόνη ἐξ ἀντιφώνων ἐστὶ χορδῶν, ἐν δε τοῖς (1) ἀντιφώνοις καὶ τὴν ἑτέραν ἐὰν <ᾄδῃ καὶ ἐὰν ἄμφω> (2) ᾄδῃ, τὸ αὐτὸ ποιεῖ· ἡ γὰρ μία τρόπον τινὰ τὰς ἀμφοτέρων ἔχει φωνάς, ὥστε καὶ μιᾶς ᾀδομένης [ἐν ταύτῃ τῇ συμφωνίᾳ] (3) ᾄδεται ἡ συμφωνία (4). (Ἔτι) (5) ἄμφω ᾄδοντες (6), ἢ τῆς μὲν ᾀδομένης τῆς δὲ αὐλουμένης, ὥσπερ μίαν (7) [ἄμφω] ᾄδουσιν. Διὸ μόνη μελῳδεῖται, ὅτι μιᾶς ἔχει χορδῆς φωνὴν τὰ ἀντίφωνα.

(1) Ταῖς que nous avions proposé et qu'adoptent GV n'est pas nécessaire.

(2) Addidimus.

(3) Ces mots pourraient être une glose marginale du mot obscur ἐκεῖ dans le problème 17.

(4) Jan perperam σύμφωνος.

(5) Libri καί, correximus.

(6) Jan ἀμφοῖν ᾀδομέναιν. Mais on n'évite pas ainsi l'anacoluthe (nous prenons ἄμφω pour un accusatif).

(7) GV. ὥσπερ <γὰρ> μίαν.

Les mots τὸ αὐτὸ ποιεῖ ne peuvent, en grec, signifier que « faire la même chose » (et non pas « produire le mélos *lui-même* »). Dès lors il faut qu'une double hypothèse ait été exprimée.

A la fin μελῳδεῖται est synonyme de ᾄδεται, comme dans les *Excerpta Neapolitana* § 8 Jan (*Mus. scr.*, p. 413, l. 8), ὅτι ἀρχόμενοι ἐπιτείνειν προσλαμβάνοντες τὸν ἀέρα μελῳδοῦμεν.

Jan rappelle un passage de Xénophon (*Anab.*, VII, 3, 32) où il est parlé de Thraces κέρασι αὐλοῦντες (?) καὶ σάλπιγξιν οἷον μαγάδι σαλπίζοντες. Mais le texte et le sens de ce passage sont également douteux.

Le **problème 19** (B, VII Gev.) qui est greffé sur 18 ne mérite pas qu'on s'y arrête, mais notre conjecture ἰσότης (codd. μεσότης) devait, croyons-nous, être insérée dans le texte : la même expression se retrouve au n° 14.

Problème 17 (B, VIII Gevaert; p. 36 ER).

« Pourquoi ne chante-t-on pas voix contre voix à la quarte ou à la quinte ? N'est-ce pas parce que, dans ces consonances, l'un des sons n'est pas le même que le consonant (τῇ συμφώνῳ avec Jan et GV; mss. τῇ συμφωνίᾳ) comme dans l'octave? ἔχει (1) γὰρ ἐν τῷ <διὰ πασῶν ἡ βαρεῖα ἐν τῷ> (2) βαρεῖ ἀνὰ λόγον ὡς ἡ ὀξεῖα ἐν τῷ ὀξεῖ · ὥσπερ οὖν ἡ αὐτή ἐστιν ἅμα (3) καὶ ἄλλη. [A] Αἱ δὲ ἐν τῷ διὰ πέντε καὶ διὰ τεττάρων οὐκ ἔχουσιν οὕτως, [B] ὥστε οὐκ ἐμφαίνεται ὁ τῆς ἀντιθέτου φθόγγος · [C] οὐ γάρ ἐστιν ὁ αὐτός. » GV. intervertissent les membres [A] et [B], ce qui donne un sens acceptable (à la condition de traduire ὁ τῆς ἀντιθέτου φθόγγος par « le son opposé à l'octave » et non « le son adventice »), mais laisse en l'air les mots οὐ γάρ ἐστιν ὁ αὐτός : la traduction « car là l'intervalle n'est pas toujours identique » ne repose sur rien. Nous aimerions mieux conserver l'ordre du texte et écrire [B] ὥστε ἐμφαίνεται (supprimant οὐκ,

(1) Libri ἐκείνη; Wagener et GV (texte) ἐχεῖ; Vollgraff (note) ἐκεῖ.

(2) Διὰ πασῶν addidimus, ἡ βαρεῖα Vollgraff. Mais il faut expliquer l'omission.

(3) Leçon des meilleurs manuscrits. Le Vat. a ἐν τῷ ἅμα qui n'offre pas de sens, même en ajoutant (avec GV) εἶναι après ἄλλη.

né par influence des autres οὐκ) ὁ τῆς ἀντιθέτου φθόγγος : « de telle sorte que le son opposé se détache » (au lieu de se fondre avec l'autre comme dans l'octave).

Problème 41 (B, IX a Gevaert; p. 34 ER).

« Pourquoi la double quinte, la double quarte ne sont-elles pas des consonances, tandis que la double octave en est une? » Les mots de la réponse ὄντων ἡμιολίων τριῶν ἑξῆς ἀριθμῶν, quoique *à la rigueur* incorrects, se comprennent très bien; ils désignent une série de la forme a, a×3/2, a×$(\frac{3}{2})^2$. Il faut bien se garder de corriger τριῶν en δυοῖν avec Bojesen, ou alors il faut aussi changer ἀριθμῶν en λόγων.

La réponse du **problème 34** (B, IX b), doublet de 41, est visiblement tronquée puisqu'elle se contente de dire que la double quinte et la double quarte n'offrent pas un rapport simple (ἐπιμόριον Jan, ἀνὰ λόγον ER et GV), sans ajouter, ce qui est nécessaire, que la double octave est ἀνὰ λόγον. Au lieu donc des mots τὸ δὲ διὰ τεττάρων καὶ διὰ πέντε qui terminent le texte, on attendrait τὸ δὲ διὰ <πασῶν ἔστιν>. La corruption peut être née d'une glose διὰ πέντε destinée à expliquer le terme pythagoricien δι' ὀξειῶν.

Problème 33 (C, 1 Gevaert, p. 29 ER).

Ce problème offre un exemple remarquable d'un phénomène fréquent en paléographie : un membre de phrase omis par un copiste, récrit en marge, et inséré ensuite à un faux endroit. Voici, en effet, le texte des manuscrits :

L. 1. Διὰ τί εὐαρμοστότερον ἐπὶ τὸ βαρὺ ἢ ἀπὸ τοῦ βαρέος ἐπὶ τὸ ὀξύ;

L. 5. Ἢ ὅτι τὸ βαρὺ ἀπὸ τοῦ ὀξέος γενναιότερον καὶ εὐφωνότερον;

Les mots ἀπὸ τοῦ ὀξέος manquent à la l. 1 (où il sont été rétablis par Bekker); en revanche, ils sont de trop à la l. 5, car celle-ci n'est qu'une variante des formules ὅτι μεῖζον τὸ βαρύ (pr. 8), τὸ βαρὺ μέγα ἐστὶν ὥστε κρατερόν (pr. 12), ἐν τῷ βαρεῖ · μεῖζον γάρ (pr. 13), et surtout ὅτι χεῖρον (τὸ ὀξὺ) τοῦ βαρέος (pr. 26).

Problème 47 (C, III Gevaert; p. 47 ER).

Le solutionniste a mal compris l'énoncé ou tout au moins joué

sur les mots. Le problémiste, qui paraît avoir eu en vue l'ancien heptacorde conjoint, demande pourquoi on y laissait subsister l'hypate (Mi grave) et non la nète (Mi aigu). Il prend évidemment ce mot nète au sens vulgaire de nète des disjointes, ou, comme dit un auteur copié par Plutarque, de nète dorienne (Plut., *De Mus.*, c. 28).

Le solutionniste, au contraire, en prétendant que les anciens employaient bien la nète mais supprimaient la paramèse et la διάζευξις, prend le mot nète dans le sens de nète des conjointes. On pourrait, il est vrai, à s'en tenir à la première phrase, supposer qu'il a en vue l'heptacorde-octave de Philolaos (Nicom., *Ench.*, p. 17 Meib), mais la suite du texte prouve qu'il n'en est rien, et qu'il pense, lui aussi, à l'heptacorde conjoint puisqu'il dit que la mèse était (1) moyenne proportionnelle entre les deux extrêmes et formait « la fin du tétracorde supérieur et le commencement de l'inférieur ».

Dans le **problème 7** (C, II *b* Gevaert), doublet de 47, au § 2 nous ne voyons pas la nécessité des transpositions ni des crochets. — Nous avons déjà fait remarquer que le problème 8 est greffé sur celui-ci, et qu'on a eu tort de traduire différemment dans les deux problèmes les mots énigmatiques ἡ βαρυτέρα ἰσχύει τὸν τῆς ὀξυτέρας φθόγγον.

Problème 32 (C, III Gevaert, p. 50 ER).

L'auteur de la solution n'est pas mieux informé que ses confrères des numéros 47 et 7 ; mais ce n'est pas une raison pour la « crocheter ». Ce grammairien suppose que Terpandre a supprimé la *trité* pour ajouter la nète (dorienne). Si l'on prenait ces mots au pied de la lettre, c'est-à-dire en entendant par *trité* l'ancienne trité-paramèse (Si bémol) qui seule existait dans l'heptacorde primitif, il faudrait en conclure que l'heptacorde-octave de Terpandre avait la forme :

Mi Fa Sol La — Ut Ré Mi

(1) Εἶχε, et non pas, comme traduisent GV : « elle *est* le terme moyen ».

Mais cette forme anti-harmonique n'est nulle part attestée et nous savons au contraire que l'heptacorde-octave de Philolaos, identique en toute apparence à celui de Terpandre, avait la forme

Mi Fa Sol La Si — Ré Mi

Il est donc probable que le solutionniste, dans son langage inexact, a pris *trité* au sens moderne (trité des disjointes) et a eu vue précisément l'heptacorde de Philolaos. D'après lui, c'est *au temps de* Terpandre (ἐπὶ τούτου) que cet heptacorde a pris le nom de διὰ πασῶν; GV. ont traduit : « est-ce là *pourquoi*, etc. » ; mais *pourquoi* se dirait διὰ τοῦτο, jamais ἐπὶ τούτου (1).

Problème 44 (C, IV *a* Gevaert, p. 48 ER).

« Pourquoi dit-on *mèse*, puisque le nombre huit n'a pas de milieu? N'est-ce pas parce que les gammes se composaient autrefois de sept cordes? or, sept a un milieu. » Le texte continue ainsi :

Ἔτι, ἐπειδὴ τῶν μεταξὺ τῶν (2) ἄκρων τὸ μέσον μόνον ἀρχή τίς ἐστιν — ἔστι γὰρ τῶν (εἰς?) θάτερον τῶν ἄκρων νευόντων ἔν τινι διαστήματι ἀνὰ μέσον ἡ ἀρχὴ τοῦτ' ἔσται μέσον — ἐπεὶ δὲ ἔσχατα μέσον ἐστὶν ἁρμονίας νεάτη καὶ ὑπάτη, τούτων δὲ ἀνὰ μέσον οἱ λοιποὶ φθόγγοι, ὧν ἡ μέση καλουμένη μόνη ἀρχή ἐστι θατέρου τετραχόρδου, δικαίως μέση καλεῖται · τῶν γὰρ μεταξύ τινων ἄκρων τὸ μέσον ἦν ἀρχὴ μόνον.

Il faut avouer que les mots espacés sont non seulement inintelligibles, mais parfaitement inutiles. Le raisonnement qu'on entrevoit à travers ces corruptions paraît être celui-ci (tout à fait distinct de la première explication, qui est historique) : « En second lieu, de tous les termes placés entre deux extrêmes, seul le milieu est un commencement.

(1) Nous ne voyons pas d'où GV ont tiré le § 4 de leur traduction, dont il n'y a pas trace dans les manuscrits.

(2) Malimus τινων.

Or, l'hypate et la nète sont les extrêmes de la gamme; les autres sons sont placés entre elles, et parmi ces sons, seule la mèse est un commencement, à savoir du tétracorde grave : c'est donc à bon droit qu'on l'appelle *milieu.* » Jan rapproche *Métaph.*, IV, 11, 5, où il est parlé de choses appelées ἀρχαί en raison de leur ordre : οἷον παραστάτης τριτοστάτου πρότερον καὶ παρανήτη νήτης · ἔνθα μὲν γὰρ ὁ κορυφαῖος, ἔνθα δὲ ἡ μέση ἀρχή. Mais dans ce texte, qui semble se placer sur le terrain de l'heptacorde, la mèse est considérée comme ἀρχή des *deux* moitiés de la gamme et spécialement de la moitié supérieure, tandis que dans le nôtre elle l'est seulement comme ἀρχή du tétracorde inférieur.

Il y a trop d'inconnues pour que nous tentions de restituer le texte primitif et les gloses qui l'ont altéré.

Problème 36 (C, V Gevaert; p. 41 ER).

« Pourquoi en désaccordant la mèse, désaccorde-t-on toute la lyre ? — Parce que l'accord de toutes les cordes est réglé sur la tension de la mèse. » Ἀρθέντος οὖν τοῦ αἰτίου τοῦ ἡρμόσθαι καὶ τοῦ συνέχοντος οὐκέτι ὁμοίως φαίνεται ὑπάρχειν. On ne voit pas quel est le sujet de φαίνεται. Jan proposait dubitativement de substituer ἁρμονία à ὁμοίως. Wagener corrigeait τοῦ συνέχοντος en συνεχόμενον, Vollgraff le corrige en τὸ συνέχον, mais la traduction n'est pas d'accord avec le texte : « la cause première de l'harmonie *et son élément cohésif* (τοῦ συνέχοντος) venant à disparaître, *rien* ne semble plus subsister dans le même état. » Cette traduction suppose qu'au lieu de οὐκέτι on lise οὐδὲν ἔτι, ce qui peut se défendre.

Dans le doublet de ce problème (**prob. 20**, C, VI Gevaert) il y a une comparaison très ingénieuse entre la mèse, lien des sons, et les particules qui sont le lien de la phrase; mais elle se termine par une phrase incompréhensible : οὕτω καὶ τῶν φθόγγων ἡ μέση ὥσπερ σύνδεσμός ἐστι, καὶ μάλιστα τῶν καλῶν. Nous admettons volontiers avec GV que τῶν φθόγγων n'est pas régi par σύνδεσμος, et doit se traduire : « ainsi, *parmi les sons,* la mèse, etc. ». Mais alors il manque un complément à σύνδεσμος et nous n'en voyons pas d'autre possible que μελῶν qu'il faut

intercaler sans doute après μέση. Les mots καὶ μάλιστα τῶν καλῶν s'expliquent alors par l'observation précédente de l'auteur que l'emploi fréquent de la mèse caractérise τὰ χρηστὰ μέλη. Quant à la correction de M. Gevaert, κώλων (les « interludes des instruments ») au lieu de καλῶν, elle est plus ingénieuse que plausible. Pourquoi la mèse aurait-elle été plus employée dans les κῶλα que dans les μέλη?

Problèmes 22 et **45** (D, I a et b, Gevaert; p. 31 ER).

Un chœur nombreux chante plus juste parce que les chanteurs regardent davantage le chef καὶ βραδύτερον ἄρχονται. Nous continuons à ne pas comprendre ἄρχονται, sans insister sur notre ancienne conjecture (ἔρχονται). Il ne s'agit pas « d'attaquer plus posément », mais de chanter plus lentement.

Problème 21 (D, II Gevaert; p. 31 ER).

« Pourquoi, parmi les chanteurs, ceux qui ont une voix grave se font-ils plus remarquer s'ils se trompent que ceux qui ont une voix aiguë? »

Nous doutons beaucoup de la vérité de cette observation. Mais, en tout cas, puisque l'explication est fondée sur la *lenteur* des sons graves, les mots ὁμοίως δὲ κἀν τῷ ῥυθμῷ οἱ ἐν τῷ βραδυτέρῳ πλημμελοῦντες κατάδηλοι μᾶλλον doivent, comme nous l'avons déjà fait observer, être rattachés à l'explication et non à la question. Dans l'explication elle-même nous écririons maintenant : ὅτι πλείων ὁ χρόνος ὁ τοῦ βαρέος, οὕτω δὲ μᾶλλον αἰσθητός, ὅτι (mss. ἢ ὅτι) ἐν πλείονι χρόνῳ πλείω αἴσθησιν παρέχει.

Problème 37 (D, III Gevaert; p. 30 ER).

Nous lisons ainsi les derniers mots de la réponse : Διὸ καὶ οἱ ἑκτικοὶ ὀξύφωνοι, καὶ ἔργον <μᾶλλον> τὰ ἄνω ᾄδειν <ἢ> τὰ κάτω. « Voilà pourquoi il est *à la fois* vrai que les gens étiques ont la voix aiguë, et qu'il est plus difficile de chanter l'aigu que le grave. » Il n'y a rien à transposer ni à crocheter.

Problème 26 (D, IV *a* Gevaert; p. 31 ER).

« Pourquoi la plupart des chanteurs détonent-ils vers l'aigu? Est-ce parce qu'il est plus facile de chanter l'aigu que le

grave? (1) ou parce que l'aigu est pire que le grave (χεῖρον τοῦ βαρέος), et que se tromper c'est pratiquer le pire? » GV. ont été choqués de l'obscurité de ces explications, mais nous avons déjà vu (prob. 33) que le grave est γενναιότερον τοῦ ὀξέος. Ici et dans la réponse du doublet **n° 46** (D, IV *b*) les crochets sont à supprimer. Nous écririons simplement καὶ ἐν ᾧ <ὧδε> ᾄδουσιν ἁμαρτάνουσιν.

Problème 3 (D, V Gevaert; p. 29 ER).

« Pourquoi en chantant la parhypate a-t-on souvent la voix brisée comme pour la nète et les notes supérieures? » Ἢ ὅτι χαλεπώτατα ταύτην ᾄδουσι καὶ αὕτη ἀρχή; à moins qu'on ne prenne ἀρχή dans le sens insolite de αἰτία, nous ne comprenons pas les mots espacés. La paraphrase de GV. — « la parhypate étant un élément premier, l'intervalle minime de l'échelle musicale » — suppose une incorrection de langage extrême : un son pris pour un intervalle. Peut-être ces mots sont-ils une altération d'une incise telle que καί<τοι> αὕτη <ἐν> ἀρχῇ, qui faisait partie de l'énoncé : « quoique celle-ci (la parhypate) soit au commencement de l'échelle. » Mais ce n'est que par exception et tardivement qu'on a commencé les gammmes par le grave.

Le **problème 4** (D, VI Gevaert) rebondit sur la solution du n° 3 : διὰ τί δὲ ταύτην (la parhypate) χαλεπῶς, τὴν δὲ ὑπάτην ῥᾳδίως, καίτοι δίεσις ἑκατέρας; Les mots espacés sont d'une grécité plus que douteuse; il faudrait καίτοι <μόνον> δίεσις μεταξὺ ἀμφοτέρων ou quelque chose d'approchant. En outre, il est évident que le solutionniste a compris l'énoncé comme s'il y avait : « Pourquoi est-il difficile de chanter la parhypate *après l'hypate,* et facile de chanter l'hypate *après la parhypate,* quoique l'intervalle soit le même? » Les mots soulignés (correspondant à ἀπὸ ὑπάτης, ἀπὸ παρυπάτης) ont-ils fait partie de l'énoncé dans son état originel? La réponse est qu'après une tension le relâchement de la voix s'opère avec

(1) Cette explication serait en contradiction avec ce qui a été dit au n° 37.

facilité. Il est clair que les mots du texte ἄνω βάλλειν sont corrompus, mais notre correction κάτω βάλλειν nous semble tout aussi claire et plus facile que le ἀναχαλᾶν de Jan. Quant aux mots qui suivent, διὰ ταὐτὸ δὲ ἔοικε καὶ τὰ πρὸς μίαν λεγόμενα πρὸς ταύτην ἢ παρανήτην, on ne peut qu'adhérer à l'opinion de Jan : *omni sensu carent*. La phrase qu'y substituent GV. (δ. τ. δὲ ἔοικε κατὰ προτιμίαν ᾀδομένη πρὸς τρίτην ἡ παραμέση), même en admettant la légitimité d'un changement aussi radical, ne comporte pas le sens qu'ils lui donnent, car : 1° il faudrait prouver que κατὰ προτιμίαν pût signifier « par prédilection » ; 2° πρὸς τρίτην voudrait dire *en même temps* que la trité (cf. Plut., *De mus.*, 19); il faudrait μετὰ τρίτην, correction qui ferait disparaître le *seul* mot commun au texte des manuscrits et à la conjecture. Nous sommes portés à croire que la phrase en question, sans doute altérée, est un débris d'un autre problème.

Problème 12, combiné avec la réponse 13 (E, I Gevaert, p. 39 ER). Nous restituons ainsi le texte :

Διὰ τί τῶν χορδῶν ἡ βαρυτέρα ἀεὶ τὸ μέλος λαμβάνει; ἐὰν γὰρ δέῃ τὴν παραμέσην συμψῆλαι τῇ μέσῃ, γίγνεται τὸ <τῆς μέσης μέλος> οὐθὲν ἧττον · ἐὰν δὲ τὴν ὑπάτην (libri μέσην), οὐ γίγνεται.

Rien ne nous paraît plus évident que la correction συμψῆλαι pour l'absurde σὺν ψιλῇ (1) des manuscrits, correction que nous avons déjà proposée en 1892. Quant à τὸ τῆς μέσης μέλος (mss. μέσον) cette correction, due en partie à Vincent, s'impose jusqu'à ce qu'on ait prouvé que μέσον peut s'employer pour μέση ; le problème 44, qu'on a cité en ce sens, n'est pas probant. Nous avons conservé παραμέσην pour rester le plus près possible du texte, mais il est certain que cet accompagnement à la seconde est cacophonique et il est peu probable que le son de la mèse s'en dégage nettement. Si l'on ne veut pas mettre cette sottise

(1) Absurde parce que ψιλός ne s'emploie jamais que du jeu d'un instrument *non accompagnant le chant*, de sorte que le texte des manuscrits, ἂν γὰρ δέηται ᾄσαι τὴν παρ. σὺν ψιλῇ τῇ μέσῃ, implique contradiction.

sur le compte du grammairien, il faudrait corriger (avec Fétis) παραμέσην en παρανήτην (1).

Problème 49 (E, II Gevaert, p. 40 ER).

Διὰ τί τῶν συμφωνίαν ποιούντων φθόγγων ἐν τῷ βαρυτέρῳ τὸ μαλακώτερον;

Nous croyons toujours, et tel est aussi l'avis de GV., qu'il faut, avec Bojesen, corriger μαλακώτερον en μελικώτερον, malgré la bizarrerie de la construction. Toutefois, le solutionniste paraît avoir lu déjà μαλακώτερον, car son raisonnement, autant qu'on peut le suivre, peut se résumer ainsi :

La mélodie est de sa nature (contrairement au rythme) μαλακή ;

Le son grave est également μαλακός ;

Donc de deux sons consonants (tel est le sens qu'il faut attribuer à ταὐτὸ μέλος ἐχόντων), le plus grave est le plus doux ;

Car (attendu que ce son domine) la mélodie lui doit sa douceur.

Problème 16 b (E, III Gevaert, p. 44 ER).

L'énoncé de ce problème est perdu et doit être reconstruit d'après la réponse. Or, celle-ci compare deux cas : l'un qui reste à déterminer, l'autre où l'on chante πρὸς τὴν συμφωνίαν, c'est-à-dire avec l'accompagnement d'un accord instrumental : dans le premier cas la consonance se perçoit mieux que dans le second, parce que dans le second cas l'une des cordes devant être à l'unisson de la voix, la partie ainsi doublée « étouffe » l'autre. D'après cela, on peut construire les hypothèses suivantes :

1er cas.	2e cas.
Jeu à deux parties sur la cithare (κιθάρισις) ou duo de cithares jouant chacune à une partie.	Duo de cithare et d'aulos double.

(1) Ce problème a été longuement étudié par Wagener, *Mémoire sur la symphonie des anciens*, pp. 26 suiv.; mais à notre avis sans succès. Il est inadmissible de traduire les mots (inintelligibles) ἐὰν δὲ τὴν (νήτην) δέον ἄμφω, ψιλὰ οὐ γίνεται par : « S'il faut chanter la nète, alors on doit l'accompagner à l'unisson et il n'y a plus de son isolé. »

Jeu sur l'aulos double (αὔλησις).	Duo d'aulos double et d'une voix (αὐλῳδία).
Chant avec accompagnement de cithare à une partie (κιθαρῳδία).	Duo de cithare à deux parties et d'une voix.

L'énoncé de GV., conçu en termes généraux : « pourquoi la pratique des accords convient-elle surtout à la musique instrumentale pure ? », est donc à la fois trop étroit, puisqu'il laisse en dehors du premier cas la citharodie ordinaire, et trop large, puisque la musique instrumentale comporte une variété (duo de cithare et d'aulos double) où l'une des parties est nécessairement doublée. En outre, nous ne croyons pas qu'il s'agisse précisément de savoir à quelle sorte de musique *convient* la pratique des accords, mais dans quelles conditions la consonance est *plus agréable*. L'énoncé devait comporter les mots εὐφραίνει μᾶλλον ou quelque chose d'approchant ; ce « plaisir » plus grand, d'après le solutionniste, tient à une perception plus nette, mieux équilibrée de la consonance.

Problème 30 (F, *a* Gevaert, p. 46 ER).

« Pourquoi ni l'hypodorien ni l'hypophrygien ne s'emploient-ils dans les chœurs de la tragédie ? » Réponse : ἢ ὅτι οὐκ ἔχει ἀντίστροφον, etc.

Un « mode qui n'a pas d'antistrophe » est une conception aussi saugrenue que celle de la « musique octogone », suivant le mot prêté à un de nos compositeurs les plus célèbres. Nous avons dit, en 1892, et nous maintenons que l'énoncé a perdu sa solution et la solution son énoncé.

Le doublet (**prob. 48** = F, b Gevaert) est maintenant à peu près en bon état, cependant : 1° au début de la réponse ἢ ὅτι μέλος ἥκιστα ἔχουσιν αὗται αἱ ἁρμονίαι, οὗ δεῖ μάλιστα τῷ χορῷ, le mot μέλος nous paraît une glose (de l'énoncé ?) ; 2° au § 8 nous écrirons : ἥκιστα μὲν αὐτῶν ἡ φρυγιστί — ἐνθουσιαστικὴ γὰρ αὕτη καὶ βακχική — <μάλιστα δὲ ἡ μιξολυδιστί · ὀδυρτικὸς γὰρ καὶ παθητική>. Κατὰ μὲν οὖν ταύτην πάσχομέν τι — διὸ καὶ αὕτη ἁρμότ-

τει τοῖς χοροῖς, παθητικοὶ γὰρ οἱ ἀσθενεῖς μᾶλλον τῶν δυνατῶν εἰσι — κατὰ δὲ τὴν ὑποδωριστὶ (κτλ.). La chute du membre de phrase sur la mixolydisti (attesté par Gaza) ne s'explique que par un *homoioteleuton*.

Problème 15 (G, III Gevaert; p. 50 ER).

Pourquoi, à la différence des chants choriques, les nomes n'étaient-ils pas composés en antistrophes? Parce que les nomes étaient réservés aux artistes de profession ὧν ἤδη μιμεῖσθαι δυναμένων καὶ διατείνεσθαι ἡ ᾠδὴ ἐγίγνετο μακρὰ καὶ πολυειδής. Nous nous refusons : 1° à changer ἤδη en εἴδη qui n'a *jamais* le sens de caractère (1); 2° à traduire διατείνεσθαι par « chanter à voix tendue » : ce verbe signifie simplement s' « étendre », c'est-à-dire chanter longtemps sans s'arrêter. Plus loin ὥστε ἐν ἁρμονίᾳ μέλη ἐνῆδον des manuscrits ne peut évidemment être conservé. Μοναρμονία (Vollgraff) n'est pas grec, ἐνῆδον ne l'est pas davantage. Nous inclinons maintenant vers la leçon de Chabanon : ὥστε ἐν <μιᾷ> ἁρμονίᾳ μέλη et nous corrigeons ἐνῆδον en ἦδον. Plus loin la correction ἰσόρρυθμος (mss. ἀριθμός) n'est ni nécessaire ni vraisemblable.

Problème 27 (H, 1 a Gevaert; p. 45 ER).

Pourquoi, seule des sensations, l'ouïe a-t-elle de l'éthos? Parce que seule elle produit un mouvement (κίνησις), non pas le mouvement que produit le son sur notre sensibilité — car pareillement la couleur émeut la vue — ἀλλὰ τῆς ἑπομένης τῷ τοιούτῳ ψόφῳ αἰσθανόμεθα κινήσεως. Même avec la correction de Vollgraff ἧς pour τῆς (ou τὴν?) que nous croyons excellente, la phrase demeure profondément obscure. Τοιοῦτος ψ. paraît être pris dans le sens insolite de « son de telle ou telle nature ». Ensuite, on nous dit que cette sensation ἔχει ὁμοιότητα ἔν τε τοῖς ῥυθμοῖς καὶ ἐν τῇ τῶν φθόγγων τάξει. Le mot ὁμοιότητα exige un régime : τοῖς ἤθεσι (Ruelle) ou τῷ ἤθει; ὁμαλότητα (Wagener) n'offre guère de sens; nous avions pensé à οἰκειότητα, mais nous nous demandons si ce mot, employé seul, serait assez

(1) Vollgraff lui-même reconnaît que Gaza lisait déjà ἤδη.

clair. Plus loin : <ἀλλ'> οὐκ ἐν τῇ μίξει · ἡ <γὰρ> συμφωνία οὐκ ἔχει ἦθος.

Problème 38 (H, II Gevaert ; p. 45 ER).

Διὰ τί ῥυθμῷ καὶ μέλει καὶ [ὅλως ταῖς] συμφωνίαις χαίρουσι πάντες; Parce que, en général, nous aimons naturellement les mouvements conformes à la nature. En particulier : 1° les modes (τρόποι μελῶν) nous charment διὰ τὸ ἦθος (1); 2° le rythme, parce qu'il nous remue avec régularité, οἰκειοτέρα γὰρ ἡ τεταγμένη κίνησις φύσει τῆς ἀτάκτου [A] ὥστε καὶ κατὰ φύσιν μᾶλλον [B] σημεῖον δὲ · [C] πονοῦντες γὰρ καὶ πίνοντες, etc. Nous n'approuvons pas l'interversion de [A] et de [B] proposée par GV (qui écrivent ὡς pour ὥστε); la formule σημεῖον δὲ (sans plus) est éminemment péripatétique, tandis que σημ. ὡς n'est pas grec ; 3° la consonance, parce qu'elle est un mélange de contraires qui sont dans un rapport simple, or le rapport (2), c'est l'ordre, qui de nature nous agrée, et (3) tout mélange est plus agréable que ce qui n'est pas mélangé, surtout lorsqu'il est sensible, ἄλλως τε κἂν αἰσθητὸν ὄν, c'est-à-dire lorsque nous percevons nettement qu'il y a mélange. Cf. prob. 43 : τὸ μεμιγμένον τοῦ ἀμίκτου ἥδιόν ἐστιν, ἐὰν ἀμφοῖν ἅμα τὴν αἴσθησίν τις λαμβάνῃ. Tout ce qui suit nous paraît être des gloses corrompues.

Problème 40 (H, III *a* Gevaert ; p. 42 ER).

Pourquoi est-il plus agréable d'entendre un air connu qu'un air nouveau ? Parce qu'on peut se rendre compte que l'exécutant atteint son but quand on le connaît; γνωριζόντων δὲ ἡδὺ θεωρεῖν « et quand on sait, il est agréable de regarder » (4).

Dans le doublet (**prob. 40** = H, III *b* Gevaert) nous trouvons une seconde explication dont le texte, très corrompu, nous paraît devoir se restituer ainsi : ἢ ὅτι ἡδὺ <τὸ ἀναγνωρίζειν,

(1) Libri ἤθος. GVW ont adopté une correction que nous avions indiquée.

(2) Le « rapport proportionnel » de GV. nous paraît un pléonasme.

(3) Et non pas « au reste »; le raisonnement est très serré : dans la consonance il y a à la fois λόγος et κρᾶσις, or les deux nous sont agréables.

(4) La traduction de GV. : « car il est doux d'approfondir des connaissances acquises » n'est pas assez précise.

ἀηδὲς δὲ> τὸ μανθάνειν ; τούτου δὲ αἴτιον ὅτι τὸ μὲν λαμβάνειν τὴν ἐπιστήμην <χαλεπὸν>, τὸ δὲ χρῆσθαι καὶ ἀναγνωρίζειν <ῥᾷόν> ἐστι.

En tout cas, même si l'on rejette nos suppléments (très hypothétiques), on ne saurait traduire avec GV le dernier membre de phrase : « tandis que, au premier cas, faire usage de ce qu'on sait équivaut à reconnaître. »

Problème 9 (H, IV Gevaert ; p. 43 ER).

Pourquoi entendons-nous avec plus de plaisir la monodie quand elle est accompagnée de la flûte ou de la lyre, même à l'unisson? Nous écrirons ensuite en corrigeant légèrement GV : εἰ γὰρ [ἔτι μᾶλλον] αὐτὸ τὸ πλέον <ἥδιον>, ἔδει πρὸς πολλοὺς αὐλητὰς καὶ ἔτι ἥδιον εἶναι.

Le doublet (**prob. 43** = H, V Gevaert) a un énoncé identique : Διά τί ἥδιον τῆς μονῳδίας ἀκούομεν, ἐὰν πρὸς αὐλὸν ἢ λύραν ᾄδῃ ; mais cette fois le solutionniste, moins intelligent, a fait un contresens et a cru que cela voulait dire : pourquoi la monodie accompagnée de la flûte est-elle plus agréable qu'accompagnée de la lyre (comme s'il y avait ἢ ἐὰν πρὸς λύραν). Une pareille thèse est contraire non seulement à l'opinion générale des Grecs — on sait la vogue éphémère de l'aulodie — mais encore tout particulièrement à la théorie péripatéticienne, puisque (n° 16 *bis*) dans l'aulodie, l'une des parties étant nécessairement doublée, la consonance ressort moins nettement. Il faut donc laisser au compte du solutionniste son opinion et les arguments plus ou moins ridicules qu'il invoque à l'appui, et ne pas introduire son contresens dans l'énoncé, comme nous l'avions fait naguère et, après nous, Jan et GV.

Problème 10 (H, VI Gevaert; p. 44 ER).

Pourquoi, si la voix humaine est la plus agréable, le chant sans paroles n'est-il pas aussi agréable que la flûte ou la lyre? Parce que, dès qu'elle cesse d'imiter, la voix n'est plus aussi agréable. Ensuite, à cause de l'effet (τὸ ἔργον αὐτό, autrement dit la sonorité), car les instruments sont plus sonores que la voix. Διὸ ἥδιον κρούειν (mss. ἀκούειν) ἢ τερετίζειν. L'excellente correc-

tion d'Egger et de Breuer (κρούειν) a été rejetée à tort, croyons-nous, par GV. qui écrivent, contre toute analogie, ἥδιον <αὐλοῦ ἢ λύρας> ἀκούειν ἢ τερετίζειν.

Problème 6 (H, VII Gevaert, p. 42 ER).

Le caractère tragique de la paracatalogè est expliqué par son irrégularité (ἀνωμαλία). Παθητικὸν γὰρ τὸ ἀνωμαλὲς καὶ ἐν μεγέθει τύχης (bonheur) ἢ λύπης... τὸ δὲ ὁμαλὲς ἔλαττον γοῶδες. Il nous semble : 1° qu'il manque un mot après λύπης (οἰκεῖον ?) ; 2° que γοῶδες tronque la pensée, puisque l'irrégularité a été recommandée non seulement dans l'excès du deuil, mais aussi dans celui du bonheur.

Théodore Reinach. Eugène d'Eichthal.

BIBLIOGRAPHIE ANNUELLE

DES

ÉTUDES GRECQUES

(1897-98-99)

PAR CH.-ÉM. RUELLE

N. B. — *Les articles dont le format n'est pas indiqué sont in-8°; ceux qui ne portent pas de date ont été publiés en 1898.*

I. — GÉNÉRALITÉS — ENSEIGNEMENT DU GREC. — MÉLANGES. — BIOGRAPHIES DE SAVANTS.

ARCHER-HIND, R. D., and **R. D. HICKS**, Greek and Latin Cambridge compositions. London, Clay, 1899, 508 p. 10 sh.

BERLINER STUDIEN f. class. Philologie und Archaeologie hrsg. von *O. Seyffert*, N. F. III. Bd. Leipzig, Reisland. VIII, 215 p.

BIESE, A., Ist das Hellenentum eine überwundene, oder ist es eine noch heute die Geister überwindende Macht? Progr. Coblenz, 1898, in-4, 8 p.

BOLL, F., Erwin Rohde. (Byz. Z., VII, 2, p. 510.)

BURROWS, R. M., Les études classiques en Angleterre. (Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 1897, 3.)

CAUER, P., Grammatica militans. Erfahrungen und Wünsche im Gebiete des latein. u. griech. Unterrichtes. Berlin, Weidmann. VI, 168 p. 3 M. 60 Pf.

CHRIST, W. von, Erwin Rhode. Nekrolog. (Sitz. d. philos.-philol. u. hist. Cl. d. k. bayr. Akad. d. W., 1898, 2, p. 328.)

CIRIACO D'ANCONA, Lettere inedite (1438-1440), con interpretazione del dott. Med. *Morici*. Pistoia, 1896. 30 p.

COLERIDGE, E. P., Res Græcæ, being brief aids to the history, geography, literature and antiquities of ancient Greece. With maps and plans. London, Bell. 236 p. 5 sh.

COMMENTATIONES JENENSES. Leipzig, Teubner.

COMMENTATIONES PHILOLOGICAE pro J. Wassiljewicz Pomjalowski, pour le 30e anniversaire de ses fonctions scientifiques et pédagogiques, par ses élèves et auditeurs. (En russe.) Pétersbourg, 1897, 224 p.

CROISET, A., L'enseignement du grec à la Sorbonne. (Rev. intern. de l'enseignement, XXXV, 1.)

DETTWEILER, P., Didaktik und Methodik des griechischen Unterrichts. München, Beck. 94 p. 1 M. 80 Pf.

DISSERTATIONES philolog. Halenses. XIV. Halle, Niemeyer.

DISSERTATIONES philologae vindobonenses. V. Wien, Gerold's Sohn. 4 M.

— Vol. VI. Wien, Hölder. 4 M. 80 Pf.

EICHTHAL, Eug. d', Les idées de Stuart Mill sur le grec dans l'éducation. (Rev. d. ét. gr., 1899, p. 321-331.)

EULITZ, G., Der Verkehr zwischen Vives und Budaeus. Diss. Chemnitz, 1896, 32 p.

FESTGABE für Franz Susemihl zur Geschichte griech. Wissenschaft und Dichtung. Leipzig, Teubner. v, 93 p. 3 M.

FESTSCHRIFT für Otto Benndorf, zu seinem 60. Geburtstage gewidmet von Schülern. Freunden und Fachgenossen. Red. *Karl Masner*. Wien, Hölder, 1899, XIII, 320 p. 12 pl. nombreux dessins. 22 M.

GENNADIUS, J., Dr Johnson as a Grecian. Discourse at the Johnson's Club 28 june 1898. 21 p.

HARVARD STUDIES in classical philology. Edited by a committee of the classical instructors of Harvard University. VIII, 1897. Boston, Ginn, 190 p.

HEILMANN, Die ethische Verwerthung eines griech. Unterrichtsstoffes in Form einer Ansprache an die Abiturienten. (Lehrproben und Lehrgänge, H. 57.)

HOUYVET, C., Le grec, le latin et l'enseignement secondaire moderne. Paris, Chevalier-Marescq, in-18. 3 fr.

IMMISCH, O., Die klassische Philologie als Schulwissenschaft. (N. Jahrb. f. d. klass. Altertum 1898, 3, 2. Abt. p. 241 sq.)

JAEGER, O., Die Bedeutung des griechischen Unterrichts. Vortrag geh. in der Jahresversammlung des Gymnasialvereins am 31 v 1898.

JAHRES-VERZEICHNISS der an den deutschen Schulanstalten erschienenen Abhandlungen. IX. Berlin, Asher. III, 80 p. 2 M. 40 Pf.

KLUSSMANN, R., Systematisches Verzeichnis der Abhandlungen, welche in den Schulschriften sämtlicher an dem Programmtausche teilnehmenden Lehranstalten erschienen sind. Nebst 2 Registern. 3. Bd. 1891-1895. Leipzig, Teubner. VII, 342 p.

KOHL, O., Griechischer Unterricht. (Art. de « l'Encyclopäd. Handb. d. Paedagogik ».) Langensalza. H. Bajer, 1896. 1 M. 50 Pf.

KONT, J., Lessing et l'antiquité. Étude sur l'hellénisme et la critique dogmatique en Allemagne au XVIIIe siècle. Paris, E. Leroux, 1899, in-12. 2 vol.

LAMBROS, Sp. P. Notes (from Athens.) Sur le 50e anniversaire de la création de l'École française d'Athènes. (Athenaeum, nr. 3685, p. 764 et suiv.)

LEIPZIGER Studien zur class. Philologie, XVIII. Leipzig.

MARÉCHAL, L., Remarques sur la version grecque, envisagée comme exercice de style. (Bull. de bibliogr. du Musée belge, II, 7. pp. 238-240.)

MÉLANGES HENRI WEIL, Recueil de mémoires concernant l'histoire et la littérature grecques, dédié à M. H. Weil. Paris, A. Fontemoing. 15 fr.

MELTZER, J., Nachruf für Erwin Rohde. (Korresp.-Blatt f. d. Gelehrten — u. Realschulen Württembergs, 1898, 6, p. 205-210.)

MOIR, J., Greek test papers : lower, higher and honours. London, Blackwood, in-12, 156 p. 2 sh. 6 d.

NERRLICH, P., Ein Nachwort zum Dogma vom klassischen Altertum. 9 Briefe an Julius Schwarcz. Leipzig, Hirschfeld. 76 p. 2 M.

OVINK, H., Het Grieksch op de Gymnasia. (De Gids, 1898, mars.)

PETIT, L., Le syllogue littéraire de Constantinople. (Échos d'Orient, 1898, p. 59-62.)

PISTELLI, E., Il greco e il latino negli Stati Uniti. (Atene e Roma. I, 2, p. 90-92.)

RADET, G., Les débuts de l'École [française] d'Athènes. Correspondance d'Emmanuel Roux (1re série, 1847.) (Rev. des Univ. du Midi, IV, 1, p. 95-135, et Biblioth. des Univ. du Midi, fasc. 1, 94 p.)

SEELIGER, K., Die Aufgaben des griech. Unterrichts in der Gegenwart. (Neue Jahrb.; Klass. Alt. 1898, 2, p. 79-94.)

THOMAS, P., Notice sur la vie et les travaux d'Auguste Wagener. (1829-1896.) (Extr. de l'annuaire de l'Acad. roy. de Belgique, 1898.)

VOGEL, Th., Gœthe und das klassische Altertum. (N. Jahrb. kl. Abt., 1898, 2, p. 81-87.)

WIDMANN, Zum griech. Unterricht. Programmaschau. (Gymnasium, 1898, 2.)

WIENER STUDIEN, XX, Wien, Gerold's Sohn.

ZANGOYANNIS, D. K., Ἡ τῶν ἡμετέρων μαθητῶν γραμματικὴ ἀβεβαιότης ἐν ταῖς ἀρχαίαις γλώσσαις καὶ αἱ γραμματικαὶ ἀσκήσεις. (Ἀθηνᾶ, X, p. 33-93.)

II. — Histoire littéraire en général. — Philologie variée.

ABBOT, E., éditeur, Hellenica : a collection of essays on Greek poetry, philosophy, history and religion. 2nd ed. London, Longmans. 462 p. 7 sh. 6 d.

ANDEN, H. W., Higher Greek prose. London, Blackwood, 1899, 168 p. 2 sh. 6 d.

BLAYDES, Fr. H. M., Adversaria in varios poetas graecos ac latinos. Scripsit ac collegit *B. Halle*. VIII, 202 p. 4 M.

CERRATO, L., Dell' utilità di luoghi paralleli nell' interpretazione dei classici. (Pindaro, Saffo, Catullo, Alceo.) (Rev. di filologia, 1898, 1, p. 127-138.)

CONDOS, K. S., Φιλολογικὰ σύμμικτα. 21-24. (Ἀθηνᾶ, X, 4, p. 486-538.)
— Varia : 9, 10. (Ibid., p. 538-540.)

CROISET, A. et M., Histoire de la littérature grecque. T. V. Paris, Fontemoing, 1899.

ELTER, A. et L. RADERMACHER, Analecta graeca. Progr. Bonn, Georgi, 1899, in-4. 48 colonnes.

GERCKE, A., Griechische Litteraturgeschichte mit Berücksichtigung der Geschichte der Wissenschaften. Leipzig, Goeschen. 176 p.

GOMPERZ, Th., Beiträge zur Kritik u. Erklärung griechischer Schriftsteller. VI. (Sitzungsb. d. k. Akad. d. W.) Wien, Gerold's Sohn, 29 p. 80 Pf.

GRÉGOIRE, A. et A. MATHIEU. Nouv. Chrestomathie grecque. Avant-propos par *L. Parmentier*. Liège, Dessain, 242 p.

HARRENT. A., Les écoles d'Antioche. Essai sur le savoir et l'enseignement en Orient au IVe s. [après J.-C.]. Paris, Fontemoing. 288 p.

HUDDILSTON. — Voir section XIII.

LUDWICH, A., Kritische Beiträge zu den poetischen Erzeugnissen griechischer Magie und Theosophie. Progr. Königsberg, 1899, in-4. 24 p. 30 Pf.

MESS, A. de, Quaestiones de epigrammate attico et tragoedia antiquiore dialecticae. Diss. Bonn. 42 p.

MISTRIOTIS, G., Ἑλληνικὴ γραμματολογία ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι τῆς ὑπὸ τῶν Τούρκων ἁλώσεως τῆς Κ-πόλεως. Τόμος II. Athènes, Sakellarios. 1216 p. 12 dr.

PEARSON, H. C., Greek prose composition. New-York, Amer. Books. 1897, in-12. 90 cts.

SAKELLAROPOULOS, Κριτικὰ καὶ Ἑρμηνευτικὰ εἰς Ἕλληνας καὶ Λατίνους συγγραφεῖς. (Ἀπόσπασμα ἐκ τῆς Ἐπετηρίδος τοῦ Παρνασσοῦ. Athènes, Mäsner et Kargadouri.)

SCHMIDT, W., Ueber den kulturgeschichtlichen Zusammenhang und die Bedeutung der griechischen Renaissance in der Römerzeit. Leipzig, Dieterich. 48 p.

STERRETT, J. R. S., Report of the professor of the Greek language and literature. 1896-1897. (Amer. journ. of Archaeol., 2. S. I, 2, p. 120-122.)

WALKER, Philological notes. (Class. Rev. 1898, 5, p. 250-252.)

WEIDNER, A., Miscellanea critica. Pars I. II. Progr. Dortmund, 1897, 1898. (Zu Lucian, etc.)

ZDANOW, J., Poésies grecques en traductions slaves. (En russe.) (Commentationes philol. pro Pomjalowski, p. 81-96.)

III — Philosophie.

BENN, A. W., The philosophy of Greece considered in relation to the character and history of its people. London, Richards. 318 p. 6 sh.

CHIAPPELLI, A. et L. STEIN, Ein jüngst bei Pompei freigelegtes Mosaikbild der » Schule von Athen ». Mit I Abbildg. (Archiv f. Gesch. d. Philos., XI, 2, p. 171-180.)

DAHMEN, J., Quaestiones Xenophonteae et Antistheneae. Diss. Marburg, 1897. 60 p.

DENTLER, Der νοῦς nach Anaxagoras. I. (Philos. Jahrb. der Görres-Gesellschaft, 1.)

— — II. (Ibid., 2, p. 166-181.)

ELEUTHEROPOULOS, A., System der kritischen Philosophie. I. Abt. Die Philosophie als die Lebensauffassung des Griechentums auf Grund der jedesmal. gesellschaftl. Verhältnisse. 1. Folge. Zürich, Stern's lit. Bull. d. Schweiz. XI, 216 p. 3 M. 75 Pf.

GENTILE. G., Un punto di morale socratica. Napoli, Mich. d'Auria, in-16. 85 p.

HUIT, Ch., Origine du stoïcisme. (Séances et travaux de l'Acad. d. sc. morales, 1899, 4, p. 462-504.)

JOEL, K., Bericht über die deutsche Literatur zur nacharistotelischen Philosophie. (Archiv f. Gesch. d. Philos. XI, 2, p. 281-309.)

KRALIK, R., Sokrates nach den Ueberlieferungen seiner Schule dargestellt. Wien, Konegen, 1899. XXIV, 617 p. 7 M. 50 Pf.

KUEHNEMANN, Ed. von, Grundlehren der Philosophie. Studien über vorsokratiker, Sokrates and Plato. Berlin, Spemann. XIII, 478 p. 7 M.

LANDOWICZ, F., Wesen und Ursprung der Lehre von der Praeexistenz der Seele und von der Seelenwanderung in der. griech. Philosophie. Berlin. — Leipzig, Fork. 113 p. 1 M. 50 Pf.

LEWES, G. H., Biographical history of philosophy. London, Routledge. 656 p. 3 sh. 6 d.

LINCKE, K., Sokrates und seine Apologeten. (Verhandl. d. Versamml. deutscher Philol. 44. et Zeitschr. f. Gymnasialwesen, 1898, 7, p. 417-441.)

LUEDEMANN, H., Jahresbericht über die Kirchenväter und ihr Verhältnis zur Philosophie, 1893-1896. (Arch. f. Gesch. d. Philos., N. F. XI, 4, p. 519-586.)

MEKLER, S., Hauptepochen und Grundlehren der antiken Ethik (seit Plato). (Progr. d. volkstüml. Universitaetscurse Wien, Winter 1898.)

NESTLE, E., Die Entwickelung der griech. Aufklärung bis auf Sokrates. (N. Jahrb. f. klass. Arch. 1899, 3-4, 2. Abt., p. 177-203.)

NIEMEYER, A. H., Originalstellen griechischer und römischer Klassiker über die Theorie der Erziehung und des Unterrichts. Für pädagog. und philol. Seminarien und als Beilage zum geschichtl. Teil seiner Grundsätze der Erziehung und des Unterrichts hrsg. 2. Aufg. besorgt von *R. Menge*. Halle, xxx, 311 p. figg. 4 M.

PRAECHTER, K., Zur kynischen Polemik gegen die Bräuche bei Totenbestattung und Totenklage. (Philol. LVII, 3, p. 504-507.)

— Jahresb. üb. d. Litteratur zu den nacharistotel. Philosophen (mit Ausschluss d. älteren Akademiker und Peripat. und von Lucrez, etc.) für 1889-1895. (Bursians-Jahresb. 1898, 3-4, 1. Abt. p. 96 ; 8, p. 97-106.)

QUILLIET, H., La morale stoïcienne en face de la morale chrétienne. (Rev. des sc. ecclés., nov. 1898.)

RICCI, C., Socrate nel relativismo dell' etica greca. Messina, Trimarchi. 16 p.

RITTER et PRELLER, Historia philosophiae graecae. Testimonia collegerunt notisque instruxerunt R. et Pr. Ed. VIII, quam curavit *Ed. Wellmann*. Gotha, Perthes. v, 598 p. 10 M.

ROLFES, E., Moderne Anklagen gegen den Charakter und die Lebensanschauungen Sokrates', Platos und Aristoteles'. (Philos. Jahrb. d. Görres-Gesellsch., XII, 1.)

SOUCHON, A., Les théories économiques dans la Grèce antique. Paris, Larose. 205 p. 3 fr.

SOURY, J., Théories naturalistes du monde, de la vie et de l'intelligence dans l'hylozoïsme antique. (Rev. de l'Instr. publ. belge, XLI, 3, p. 180-196.)

TANNERY, P., Qu'est-ce que l'atomisme? III. (Ann. de philos. chrét. 1898.)

TROJANO, P. R., Dottrine morali di Protagora e Aristotile. Napoli, L. Pierre, 1897, in-16. 65 p. 2 l.

VAUDOUER, J. et L. LANTOINE, Pages choisies. Socrate : Les lois non écrites, la famille, le travail, la providence. Paris, A. Picard et Kaan.

WENDLAND, P., Jahresbericht über die jüdisch-hellenistische Philosophie 1889-1898. (Bursians-Jahresb. 1898, 5, 3. Abt. p. 118-134.)

WETZEL, M., Haben die Ankläger des Sokrates wirklich behauptet dass er neue Gottheiten einführe? Progr. Braunsberg, 1899, in-4, 18 p.

ZELLER, Ed., Die deutsche Litteratur über die sokratische, platonische und aristotelische Philosophie, 1895. (Archiv f. Gesch d. Philos., XI, 3, p. 435-456 ; XII, 2, p. 226-252.)

IV. — Sciences. — Médecine.

ABHANDLUNGEN zur Geschichte der Mathematik. 8. Heft. Leipzig, Teubner. 214 p. 3 pl., 45 fig. 8 M.

BERENDES, J., Geschichte der Pharmazie. Unter Mitwirkung angesehener Historiker und Fachgenossen hrsg. (en 10 livr.) 1. Lief. Leipzig, Günther. Figg. et dessins. 2 M.

BOLL, Fr., Beiträge zur Ueberlieferungsgeschichte der griechische Astrologie und Astronomie. (Sitzungsb. d. philos.-philol. und histor. Cl. d. k. Bayr. Akad. d. Wiss., 1899, nr. 1, p. 77-141.)

BOUCHÉ-LECLERCQ, A., L'astrologie grecque. Paris, E. Leroux, 1899, xx, 658 p. Nombreux dessins.

BRAUNMUEHL, A., von, Beiträge zur Geschichte der Trigonometrie. (Acta

nova Acad. Leop.-Car. Germ. LXXI, 1.) Halle, 1897. Leipzig, Engelmann, 30 p. 1 T af. 1 M. 50 Pf.

DRAGENDORFF, G., Die Heilpflanzen der verschiedenen Völker und Zeiten. Ihre Anwendung, wesentl. Bestandtheile und Geschichte. Ein Handbuch für Aerzte, Apotheker, Botaniker und Droguisten. (En 5 livr.) 1. Lief. Stuttgart, Entke. 4 M.

FUCHS, R., Bericht über die Fortschritte auf dem Gebiete der Geschichte der Heilkunde in den lezten zwei Jahren. (Verhandl. d. Versamml. d. deutschen Philol. 44.)

— Anatomische Tafeln aus dem griech. Altertum, nach einer Pariser Handschrift zum ersten Male hrsg. (Extr. de la Deutsche medic. Wochenschr., 1898, nr. 1.)

— Philologisches von der 70. Versammlung deutscher Naturforscher und Aerzte zu Dusseldorf, 1898. (Woch. f. klass. Philologie, 1898, nr. 47, p. 1299-1302.)

GIACOSA, P., Per la Storia della medicina. (Nuova antol. nr. 660.)

GUENTHER, S., Eine neue Geschichte der Mathematik. (Beil. z. münchner Allgem. Zeitung, 1898, nr. 533.)

GURLT, E., Geschichte der Chirurgie und ihrer Ausübung. Volkschirurgie. — Alterthum. — Mittelalter. — Renaissance. — Berlin, Hirschwald. 3 vol. 30 pl. dessins; 20 phototypies. 96 M.

HAEBLER, H., Zur Geschichte der Astronomie. (N. Jahrbb. f. d. klass. Altertum, 1898, 5, p. 365-367.)

HIRSCHBERG, J., Die Optik der alten Griechen (Zeitschr. f. Psychol. und Physiol. d. Sinnsorg., XVI, 5-6.)

— Geschichte der Augenheilkunde, I. Buch. Alterthum. (Graefe-Saemisch, Handb. d. ges. Augenheilk., XII, 2.) Leipzig, veit, 1899, x, 419 b. 16 M.

JAEGER, O., Grundzüge der Geschichte der Naturwissenschaften, Stuttgart, Neff, 1897. 1 M. 80 Pf.

KROLL, W., Astrologisches. (Philol. LVII, 1, p. 123-133.)

MARCUSE, J., Diätetik im Alterthum. (Umschau, 1899, 11-12.)

— Eine histor. Studie. Mit einem Vorwort von *E. von Leyden*. Stuttgart, Enke VII, 51 p. 1 M. 60 Pf.

— Heilkundige Frauen im Alterthum. (Die Zukunft, VII, 32.)

MAYOR, J. E. B., Ancient views on the reasoning faculty in dogs. (Class. Rev. 1898, 2, p. 93-96.)

MERCKEL, C., Die Ingenieurtechnik im Alterthum. Mit 261 Abbildgn im Texte und 1 Karte. Berlin, Springer, 1899, gr. in-8, XIX, 658 p. 20 M.

PAGEL, J., Geschichte der Medicin. 2 Tle. I, Einführung in die Gesch. d. Med. 25 akad. Vorlesungen. II. Historisch-medicinische Bibliographie für die Jahre 1875-1896. Berlin, Karger. 10 et 12 M.

ROSCHER. — Voir SECTION XI.

SCHIAPARELLI, G., Come i Greci arrivarono al primo concetto del sistema planetario eliocentrico detto oggi Copernicano. Atene e Roma, I, 2, p. 65-79.)

SCHLACHTER, L., Altes und Neues über die Sonnenfinsternis des Thales. Progr, Bern. 27 p.

SPAET, Fr., Die Begründung der « Humoralpathologie » in der Schule von Knidos. (S.-A. d. Wiener Klin. Rundschau, 1897, nr. 47.)

STURM, A., Das delische Problem. I, II, III, Linz, 1895-1897, 140 p. — IV (Schluss.)

TANNERY, P., Le traité du quadrant de maître Robert Anglès (Montpellier, XIIIe s.) Texte latin et ancienne traduction grecque. (Extr. des not. et extr. des mss. t. XXXV, deuxième partie.) Paris, Klincksieck, 1897, 84 p.

— La Géomancie. (Séance de l'acad. des inscr., 15 oct. 1897.)

THIELE, G., Antike Himmelsbilder. mit Forschungen zu Hipparchos, Aratos und seinen Forsetzern und Beiträgen zur Kunstgeschichte des Sternhimmels.

Berlin, Weidmann, gr. in-4, VIII, 184 p. mit 7 Tafeln und 72 in den Text gedr. Abbildgn. Kart. 20 M.

VAILATI, G., Il principio dei lavori virtuali da Aristotile a Erone di Alessandria.

WELLMANN, M., Krateuas. Berlin, Weidmann, 32 p. 2. pl. 2 M. 50 Pf.

— Das älteste Kräuterbuch der Griechen. (Festgabe f. Susemihl.)

ZEUTHEN, G., Geschichte der Mathematik im Altertum und Mittelalter. Vorlesungen. Copenhagen, 1896, VII, 342 p. 6 M.

V. — Auteurs grecs.

(Y compris les Byzantins.)

ALCÉE.

Jurenka, H., Alcaica. (Wiener Studien, XX, 1, p. 118-134.)

ALCMAN.

Blass. — Voir Papyrus.

Leeuwen, J. van. — Voir Papyrus.

AMMONIUS. — Voir Aristote, Commentaria, etc.

ANACHARSIS (Le Pseudo.)

Praechter, K., Die Berner Handschrift der Anacharsisbriefe. (Philol. LVIII, 2, p. 252-257.)

ANALECTA GRAECA. Gelegenheitsschrift, von *Elter, A. und L. Radermacher*. Bonn, Georg, 1900, in-4. 47 p. (Dans Natalicia... Guilelmi II.)

ANECDOTA OXONIENSIA. Texts, documents and extracts chiefly from manuscripts in the Bodleian and other Oxford libraries. Classical series; part. VIII : The Dialogus of Athanasius and Zacchaeus and of Timothy and Aquila. Edited with prolegomena. Oxford, Clarendon Press, in-4, LIX, 104 p. 7 sh. 6 d.

ANONYME, Anonymi Byzantini de caelo et infernis epistula. Edid. *L. Radermacher*. (Studien zur Gesch. d. Theol. und Kirche, III, 2.) 1 M.

— Die Prolegomena περὶ κωμῳδίας. Edid. *Kaibel* (Abhandlgn d. kgl. Gesellsch. d. Wiss. zu Göttingen, Philol.-hist. Cl. N. F. II, 4.) Berlin, Weidmann, 70 p.

Kalbfleisch, K., Zum Anonymus med. Paris. (Rh. Mus.. N. F. LIII, 1, p. 160.)

Patzig, E., Ueber die Quelle des Anonymus Valesii (Byz. Z.. VII, p. 572-585.)

Weber, H., Zu der Schrift περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς. III. (Philol. LVIII, 2, p. 215-223.)

ANTHOLOGIE.

Anthologiae graecae Erotica. Love epigrams ; or book 5 of the palatine Anthology. Edited and partly rendered into English verse by *W. R. Paton*. London, Nutt, in-12. IX, 201 p. 3 sh. 6 d.

Headlam, W. G., Anthologia (Journ. of. Philol. nr. 51, p. 100-109.)

Wilhelm, Ad., Anthol. Pal. VI, 144, Epigr. d. Simonides. (Sitz. d. k. deutschen arch. Instit. Ath. Abt., marz 1898.)

ANTIPHON.

Schneider, St., Sofista Antyphont jako psychiatra. (Eos, IV, 2, p. 129-136.)

APOLLONIUS de Rhodes.

Bertrand, E., Virgile et Apollonius de Rhodes. Didon comparée à Médée. (Annales de l'Univ. de Grenoble, X, 2.)

Headlam, W. G., Apoll. Rhod. (Journ. of philol. nr. 51, p. 110.)

APOLLONIUS.

Bonnet, M., Note sur les actes d'Apollonius. (Analecta Bolland., XVIII, 1.)

APPIEN.

Rocca, L. la, Restituzione di un luogo di Appiano (de Bellis civ., V, 24). Studio filologico-storico. Catania, tip. ed. del Etna. 26 p.

ARATUS.

Olivieri, A., Sui frammenti dell' Aratea di Cicerone nel De natura deorum. (Riv. di storia antica, III, 2-3, p. 135.)

ARCHESTRATE.

Schmid, G., Lucilius und Archestratus, 1897. 33 p.

ARCHIMÈDE.

Vailati, G., Del concetto di centro di gravità nella statica d'Archimede. Torino, Clausen, 1897. 17 p.

ARISTIDE.

Schmid, W., Das Geburtsjahr des Aelius Aristides. (Philol., LVI, 4, p. 721-722.)

ARISTOPHANE. Ausgewählte Lustspiele. Erklärt von *R. Rauchenstein.* 2. Bdchn. 10. Aufl. besorgt von *K. Fuhr.* Berlin, Weidmann, 1897. 1 M. 20 Pf.

— The Wasps, with Introd.. metrical analysis, critical notes and commentary by *W. J. M. Starkie.* London, Macmillan, 1897. 546 p. in-12. 6 sh.

— Lysistrata, traduction de *Ch. Zévort.* Paris, Fasquelle. 18 p. 107 grav. 3 fr. 50 c.

— Il Pluto, tradotto da *A. Franchetti,* con note di *Comparetti.* Città di Castello, in-16.

Headlam, C. E. S., Aristophanes Acharnians, 709. (Class. Rev., 1898, 1, p. 32.)

Herwerden, H. van, De codicum Aristophaneorum Ravennatis et Veneti (Marciani 474) lectionibus. (Mnemos. N. S., XXVI, p. 94-111.)

Hirschberg, J., Hilfswörterbuch zum Ar. 1. Teil. Leipzig, Veit. IV, 104 p. 3 M.

Jackson, H., Conjectures of the late Richard Shilleto on Aristophanes' Wasps 903, 922. (Proceedings of the Cambridge philol. Soc., 46-48.)

Kellog, G. D., Punning allusion to Euripides in Aristophanes' Acharnians, v. 666. (Proceed. of the Amer. philol. Assoc., XXIX, p. XIII-XIV.)

Leeuwen, J. van, Epistula critica de Aristophanis Nubibus, etc. (Mnemos. N. S., XXVI, 2, p. 205-236.)

— ΑΕΙΒΕΤΑΙ-ΘΑΕΙΒΕΤΑΙ. Ad Aristophanis Equites vs. 327. (Ibid., XXVII, 2, p. 154-155.)

Mazzi, D., Di un frammento della parte di Carione del Pluto d'Aristofane, conservato in una pergamena del r. archivio florentino. Firenze, tip. Galileiana. 8 p.

Mueller, A., Zu Schol. Aristoph. Nub. 18. (Berliner philol. Woch., 1898, nr. 45, p. 1403.)

Nairn, J. A., Note on Aristophanes Ecclesiazusae, 502. (Class. Rev., 1898, 3, p. 163.)

— On the word προσελοῦμεν (Ar. Ran. 730). (Ibid., 4, p. 209.)

Passow, W., De Aristophane defendendo contra invasionem euripideam. Pars altera : De fide scholiorum. Progr. Hirschberg. 9 p.

Photiadis, P. S., Νεώτεραί τινες ἀναγνώσεις εἰς τὰ εἰς τὸν Ἀριστοφάνη Ἑλληνικὰ σχόλια (Ἀθηνᾶ, X, 1, p. 94-96.)

Radermacher, L., Zu den Fröschen des Aristophanes. (Philol., LVII, 2, p. 220-230.)

Ramsay, W. M., The slaves in the Wasps. (Class. Rev., 1898, 7, p. 335-337.)

Robert, C., Aphoristische Bemerkungen zu Aristophanes Vögeln. (Hermes. XXXIII, 4, p. 566-590.)

Romagnoli, E., La « Commedia Fiaba » in Atene. (Atene e Roma, I, 4, p. 177-186.)

Schwandke, G., De Aristophanis Nubibus prioribus. (Diss. philol. Halenses, XIV, 2.) 1 M. 60 Pf.

Starkie, W. J. M., Acharnians, 1088-1093. (Hermathena, XXIV, p. 248.)

— Equites, 815-818. (Ibid., p. 246-247.)

Steiner, R., Aristophanes. (Magazin f. Literatur, 1899, nr. 61.)

Tucker, T. G., Aristoph. Vesp. 765 sqq. (Class. Rev., 1898, 1, p. 23.)

Tyrrell, R. Y., Aristoph. Pax 741-747. (Hermathena, XXIII.)

Vahlen, J., Quaestiones quasdam Aristophaneas prooemiandi causa colligimus. Progr. Berlin, in-4. 18 p.

— Quaestiones Aristophaneae. Gelegenheitsschrift. Berlin, in-4. 63 p.

White, R. E., Note on Aristophanes' Wasps 107-110. (Class. Rev. 1898, 4, p. 209.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Aristoph. Thesmoph. 536. (Hermes, XXXIII, 4 p. 517-518.)

— Aristoph. Plutos. (Ibid., XXXIV,2, p. 224-225.)

— Ueber die Aufführung der Aristophanischen Komödie. (Literar. Echo, I, 9.)

Willems, A., Notes sur les Chevaliers d'Aristophane, à propos d'une édition récente. (Bull., de l'Acad. roy. de Belgique, 1898, 1.)

Zacher, K., Aristophanesstudien. 1. Heft : Anmerkungen zu Aristophanes' Rittern. Leipzig, Teubner. IV, 147 p. 5 M.

— Kritisch-grammatische Parerga zu Aristophanes. (Philol. Supplt-Bd., VII, 3, p. 437-530.)

Zuretti, C. O., Sofocle nelle « Ranae » di Aristofane. (Atti d. R. Accad. d. sc. di Torino, XXIII, 15.)

ARISTOTE. Ἀθηναίων πολιτεία, ἐκδοθ. ὑπὸ Γ. Μέκρτ. Κεφ. 1-41. Athènes.

— Aristotelis parva naturalia. Recogn. *G. Biehl*. Leipzig, Teubner. 1 M. 80 Pf.

— De arte poetica liber. By *I. Bywater*. Oxford, Clarendon Press. 1 sh. 6 d.

— *Gevaert, F. A.* et *T. C, Vollgraff*. Les Problèmes musicaux d'Aristote. 1er fascicule, contenant le texte grec avec la traduction française en regard, les notes philologiques et le commentaire musical jusqu'à la fin de la section B. Gand, Ad. Hoste, 1899, in-4. 164 pages.

— Ars rhetorica. Iterum ed. *A. Roemer*. Leipzig, Teubner, 1899. CIII, 245 p. 3 M. 60 Pf.

— Della rettorica fatta italiana da *A. Caro* (testo di lingua) : Commento di *Fr. Mastelloni*. Firenze, Le Monnier. XVIII, 358 p. L. 4.

*** Ehrendekret für Aristoteles. (Woch. f. klass. Philol., 1899, nr. 18, p. 502.)

Billeter, G., Einige Bemerkungen zu den bevölkerungstheoretischen Anschauungen des Plato und Aristoteles. (Zeitschr. f. Social und Wirtschaftsgesch., VI, 2, 3.)

Bock, E., Aristoteles, Theophrastus, Seneca de matrimonio. Accedit scriptoris christiani liber nuptialis. Leipzig, Hirschfeld. 71 p.

Busolt, G., Aristoteles oder Xenophon ? (Hermes, XXXIII, 1, p. 71-86.)

Butcher, H., Aristotle's theory of poetry and fine art. 2d ed. London, Macmillan. XXXI, 409 p.

Carroll, M., On the nature and scope of Aristotle's Homeric criticism. (Proceed. of the Amer. philol. Assoc., XXIX, p. XXI-XXV.)

— Voir SECTION XIII.

Commentaria in Aristotelem graeca. Ed. consilio et auctoritate Academiae litt. regiae borussicae. Vol. II, pars 3. Michael Ephesius. In Sophisticos elenchos. Edid. Max Wallies. Berlin, Reimer, gr. in-8.

— — Vol. III pars 2. Alexandri in Aristotelis Meteorologicorum libros commentarium edidit *M. Hayduck*. Berolini, G. Reimer, 1899, gr. in-8. 10 M. 20 Pf.

— — Vol. IV pars 5 : Ammonii in Aristotelis librum de interpretatione commentarius. Edid. *A. Busse*. Berlin, Reimer. LVI, 318 p. 14 M.

— — Pars 6 : Ammonii in Aristotelis analyticorum priorum librum I Commentarium. Ed. *Wallies*. XIV, 100 p. 4 M. 40 Pf.

— Vol. XIII pars I. Philoponi (olim Ammonii) in Aristotelis Categorias commentarium. Ed. *Ad. Busse*, 1899. XVI, 233 p. 9 M. 50 Pf.,

Drerup, E., Ein Athenisches Proxeniedekret für Aristoteles. (Mitt. Ath. Instit. 1898, 4 p. 369-381.)

Duprat, G. L., La théorie du πνεῦμα chez Aristote. (Archiv f. Gesch. d. Philos. XII, 3, p. 305-321.)

Frankenberg, J., Studiorum Aristoteleorum specimen. Progr. Berlin, Gaertner, in-4. 21 p. 1 M.

Glossner, M., Der Darwinismus in der Gegenwart; die Aristotelische Gotteslehre in doppelter Beleuchtung. (Jahrb. f. philos. u. specul. Theologie, XIII, 3.)

Goerland, A., Aristoteles und die Arithmetik. Diss. Marburg. 61 p.

— Aristoteles und die Mathematik. Marburg, Elwert, 1899. VIII. 211 p. 4 M. 50 Pf.

Grant, A., Aristotle. London, Blackwood, in-12. 202 p. 1 sh.

Hammond, W. A., Aristotle's doctrine of the central or common sense (κοινὸν αἰσθητήριον.) (Proceed. of the Amer, philol. Assoc., XXXVIII, p. IX-XI.)

Hertz, W. von, Aristoteles bei den Parsen. (Sitzungsb. d. philos. philol und hist. Cl. d. K. Bayr, Akad. d. W., 1898, Bd. II, H. 3, p. 475-492.)

Jackson, H., On some passages in the seventh book of Eudemian Ethics. (Journ. of philol., 51, p. 149-160.)

— On some passages in the Eudemian Ethics. (Proceed. of the Cambridge philol. Soc., 46-48.

Kaufmann, N., Philosophie naturelle d'Aristote. Étude de cause finale et son importance au temps présent. Trad. de l'allemand par *A. Fr. Deiber*. Paris, Alcan, 1899, in-12.

Koehler, U., Ueber eine Stelle in der Politik des Aristoteles. (Rh. Mus. N. F. LIII, 3, p. 485-491.)

Krassnig, J., Zur Erklärung der in Aristoteles Ἀθηναίων πολιτεία enthaltenen Fragmente Solons. Progr. Mähr-Ostrau. 11 p.

L'Arronge, H., Aristoteles als Menschenkenner. Diss. Iena, 1897. 66 p,

Marchi, P. P., Des Aristoteles Lehre von der Tierseele. [II] Progr. Metten. 69 p.

Mastelloni, Fr., Della rettorica di Aristotile fatta italiana da Annibal Caro. Firenze, Le Monnier. XVIII, 358 p.

Miles, E. M., Aristotle Metaph. A 6, 987 b 21, A 7, 1072 b 22. (Proceed. of the Cambridge philol. Soc., 46-48.)

Nagy, A., Una versione siriaca inedita degli analitici d'Aristotele. (Rendic. d. R. Accad. d. Lincei, Cl. Morale, etc., Ser. V, vol. VII, fasc. 12, p. 321-347.)

Papageorgiou, P. N., Κριτικὸς ἔρανος εἰς Ἀριστοτέλους ποιητικήν (Ἀθηνᾶ, X, 2, p. 158-166.)

Photiadis, P. S., Εἰκασίαι περί τινων ἐφθαρμένων Ἀριστοτελικῶν χωρίων τῆς Ἀθηναίων πολιτείας. (Ἀθηνᾶ, X, 2, p. 149-157.)

Rolfes, E., Die Gottesbeweise bei Thomas von Aquin und Aristoteles. Erklärt und vertheidigt. Köln, Bachem. VIII, 305 p. 5 M.

— Erwiederung auf die Kritik meiner Schrift. Die Substanzielle Form und der Begriff der Seele bei Aristoteles. (Jahrb. für Philol. und Spekul. Theol. XII, 3, p. 375 et suiv.)

Richards, H., Aristotle's Rhetor. III, 6. (Class. Rev., 1898, 1, p. 28.)

— Aristotle's Probl. XXXIII, 7. (Ibid.)

— Arist. περὶ ὕπνου. (Ibid.)

Sakellarios, A., Untersuchung des Textes der Ἀθηναίων πολιτεία des Aristoteles. Gelegenheitschrift. Jena, Haerdle, IV, 37 p. 1 M.

Siebeck, H., Aristoteles. (Frommann's Klassiker der Philosophie, hrsg. von *R. Falkenberg*, 8. Bd.) Stuttgart, Frommann, 1899. 142 p. 1 M. 75 Pf.

Susemihl, Fr., Zu Aristoteles Meteorologie I, 1. (Rh. Mus. N. F., LIII, p. 485.)

Tucker, T. G., Two emendations in the Poetics. (Hermathena, XXIV, p. 226.)

Vahlen, J., Hermeneutische Bemerkungen zu Aristoteles' Poetik (suite). (Sitz. d. Preuss. Akad. d. W., 1898, 21, p. 258-277.)

Waddington, C., Aristote écrivain et moraliste. (Extr. des séances et trav. de l'Acad. des sc. moral. et polit. Paris, A. Picard. 37 p.)

Watson, L., The Metaphysic of Aristotle. I. (Phil. Review. VII, 1, p. 23-42.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Das Testament des Aristoteles. (Hermes, XXXIII, 4, p. 531-532.)

Wilson, J. C., Zu Aristot. Polit. I, 11, 1258 b 27-31. (Archiv f. Gerch. d. Philos. XI, 2, p. 246-262 ; XII, 1, p. 50-55.)

ARISTOXÈNE. Les nouveaux fragments rythmiques d'Aristoxène, par *Th. Reinach*. [Texte, traduction et commentaire.] (Rev. d. ét. gr., 1898, 44, p. 389-418.)

Blass. — Voir Papyrus.

Jan, K. von, Neue Sätze aus der Rhythmik des Aristoxenos. (Berliner philol. Woch., 1899, nr. 15, p. 475-479 ; nr. 16, p. 508-511.)

Roegiers, A., Un passage d'Aristoxène et le prétendu concubinat légitime des Athéniens. (Le Musée belge, II, 2, p. 153-159.)

ARRIEN.

Meyer, E., Arrians Geschichte Alexanders des Grossen. (Hermes, XXXIII, 4, p. 648-652.)

Schmidt, F., Die Arrianlektüre in Secunda. (Zeitschr. f. d. Gymnasialwesen, 1898, 8-9, p. 519-533.)

ARTÉMIDORE.

Le Blant, E., Artémidore. (Extr. des Mém. de l'Acad. des Inscr. et b.-l. XXXVI, 2.) Paris, Klincksieck, in-4. 1 fr.

ASIUS.

Michelangeli, L. A., I frammenti di Asio e la sua più probabile età. (Riv. di storia antica, III, 2-3, p. 71-121.)

ASTROLOGUES.

Catalogus Codicum astrologorum graecorum. Codices florentinos descripsit *Alexander Olivieri*. Accedunt fragmenta selecta primum edita ab *F. Boll, Fr. Cumont, G. Kroll, Al. Olivieri*. Bruxellis, H. Lamertin. VII, 182 p., 1 fac-similé. 8 fr.

Kroll, W. — Voir SECTION IV.

ASTRAMPSYCHUS.

Tannery, P., Astrampsychos. (Rev. d. ét. gr., nr. 41, p. 96-105.)

ATHANASIUS.

The dialogus of Athanasius and Zacchaeus, etc. ed. by *F. C. Conybeare*. — Voir ANECDOTA OXONIENSIA.

ATHÉNÉE.

Headlam, W. G., Hermesianax (Ath. 597 B). (Journ. of philol., 51, p. 94-97.)

— Athenaeus (ed. Kaibel). (Ibid. p. 97-100.)

Meyer, J., Spicilegium emendationum et observationum in novissimam Athenaei editionem. Diss. Erlangen. 37 p.

Richards, H., Athenaeus 507 c. (Class. Rev. 1898, 1, p. 29.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Athenaeus, X, 447 b. Hermes, XXXIII, 4, p. 515.)

BACCHYLIDE. Bacchylidis carmina cum fragmentis. Ed. *Fr. Blass*. Leipzig, Teubner. 2 M. 40 Pf.

Die neugefundenen Lieder des Bakchylides. Text, Uebersetzung und Commentar, von *H. Jurenka*. Wien, Hölder. XV, 161 p. 7 M.

— Le Odi e i frammenti. Testo greco, traduzione e note, a cura di *Niccola Festa*. Firenze, Barbèra, in-16.

— Saggio di traduzione degli inni di Bacchilide novellamente scoperti, da *L. Pinelli*. Treviso. Zoppelli. 58 p.

— Bacchylides. A prose translation by *E. Poste*. London, Macmillan. 48 p. 2 sh.

— Poèmes choisis, traduits en vers par *E. d'Eichthal* et *Th. Reinach*. Texte grec revisé et notices par *Th. Reinach*. Illustrations et héliogravures d'après des œuvres d'art contemporaines du poète. Paris, E. Leroux, in-4. 84 p.; planches. 10 fr.

Arnim, H. von, Vier Gedichte des Bacchylides. (Deutsche Rundschau, XXIV, 7.)

Baumstark, A., Chronologie des Bakchylides. (Neue Heidelberger Jahrb., VIII, 2, p. 125-142.)

Bethe, E., Bakchylides, ein wiedergefundener griechischer Dichter. Mit Abbildgn. (Westermanns ill. Monatschaft, 1898, Aug.-Sept.)

Blass, Fr., Bacchylides' Gedicht auf Pytheas von Aigina. (Rh. Mus., N. F., LIII, 2, p. 283-307.)

Braehm, R., Ein neuer altgriechischer Dichter [Bacchylides]. (Gegenwart, 1898, 8.)

Braune, J., Ein Lied des Bakchylides. (Beil. zu Hamburg. Correspond., 1898, 5.)

Bury, J. B., The constitutional position of Gelon and Hiero. Some new light from Bacchylides. (Class. Rev., 1899, 2, p. 98-99.)

— Bacchylides, Io. (XIX, Ken.; XVIII, Blass) 33, 34. (Ibid., 5, p. 272.)

Busche, K., Zu Bakchylides. (Berl. philol. Woch., 1898, nr. 43, p. 1342-1344.)

Christ, W., Zu den neuaufgefundenen Gedichten des Bakchylides. (Sitzungsb. d. philos.-philol. und hist. Cl. d. Bayr. Akad. d. W., 1898, 1, p. 3-52.)

Columba, G. M., Sui nuovi frammenti di Bacchilide. (Rassegna di antichità class., j.-febv. 1898, p. 81-103.)

Croiset, A., Les poèmes de Bacchylide. (Revue bleue, 1898, 23, p. 705 et suiv.)

— Quelques mots sur Bacchylide (Rev. d. ét. gr., avril-juin 1898, p. XXXIV-LX.)

— Bacchylide. (Ibid., nr. 41, p. 6-16.)

Crusius, O., Die Dichtungen des Bakchylides. (Beil. zur Münchner allg. Zeitung., 1898, 29.)

— Aus den Dichtgn des Bakchylides (Philol., LVII, 1, p. 150-183.)

Cwilinski, L., Ueber die neu entdeckten Gedichte des Bakchylides. (Anz. d. Akad. d. Wiss. in Krakau, 1898, april.)

Desrousseaux, A. M., Notes sur Bacchylide. (Rev. de philol., XXII, 2, p. 184-195.)

Divers (Platt, Ellis, Headlam, Housman, Pearson, Richards, Sandys, Thomas, Tyrrel, Jebb, Kenyon, Harrison). Critical notes. (Class. Rev., 1898, 1, p. 58-83; 2, p. 123-141.)

Dragoumis, St. N., Κριτικαὶ παρατηρήσεις περὶ τῶν νέων ποιημάτων τοῦ Βακχυλίδου. (Ἀθηνᾶ, X, 4, p. 413 et 556.)

Earle, M. L., Notes on Bacchylides. (Class. Rev., 1898, 8, p. 394-395.)

Eichthal, E. D., et **Th. Reinach**, Deux odes de Bacchylide (Rev. des ét. gr., avril-juin 1898, p. XLI-XLIX.)

Farnell, L. R., Archaeological notes on Bacchylides. (Class. Rev., 1898, 7, p. 343-346.)

Fennel, C. A. M., Bacchylides. (Athenaeum, 3668, p. 215 et 3682, p. 661 et suiv.)

— The scansion of Bacchylides XVII. (Class. Rev., 1899, 3, p. 182-183.)

Festa, N., Bacchilide. (Il Mazzocco, 19 feb. 1898.)

— Bacchilide. (Miscellanea per nozze Rostagno-Carazza.) Firenze, Carnesecchi.

Fraccaroli, G., Bacchilide. (Riv. di filol., 1898, 1, p. 70-113.)

Gollgher, W. A., Bacchylides, XVII, 35. (Class. Rev., 1898, 9, p. 437.)

Gomperz, Th., Zu Bacchylides. (N. Freie Press, 24 XII 1897.)

Harrison, J. E., Archaeological and mythological notes on Bacchylides. (Class. Rev., 1898, 1, p. 85-86.)

Haussoullier, B., Sur les poésies de Bacchylide nouvellement découvertes. (Académie des Inscr. et b.-l., 19 nov. 1897.)

Hense, O., Zu Bacchylides XI. (Rh. Mus. N. F., LIII, 2, p. 318-322.)

Herwerden, H. van, Zu Bacchylides (ed. Kenyon). (Berliner philol. Wochenschr., 1898, 5, p. 159-160.)

Herwerden, H. van, A. Platt, A. E. Housman, Critical notes on Bacchylides. (Class. Rev., 1898, 4, p. 210-218.)

Jebb, R. C., Notes on Bacchylides. (Class. Rev., 1898, 3, p. 152-158.)

Inama, V., Le poesie di Bacchilide. (Rend. d. R. Istuto Lombardo di Sc. e lett. Ser. II, vol. XXXI, fasc. 6.)

Jones, H. S., Bacchylides and the fate of Croesus. (Class. Rev., 1898, 1, p. 84-85.)

Kestner, E., Zu Bacchylides. (National Zeitung, 10-11 II 1898.)

Lipsius, H., Die neuentdeckten Gedichte des Bakchylides. (N. Jahrb. f. d. klass. Altertum, 1898, 4, p. 225-247.)

Ludwich, A., Bemerkungen zu den Inschriften der ilischen Tafeln und zu Bakchylides. Mit einem Anhange von *O. Rossbach*. Progr. Königsb. Schubert u. Seidel. 13 p. 30 Pf.

Mallinger, L., Bacchylide avant et après 1896. (Le Musée Belge, II, 3, p. 188-209; 4, p. 295-314.)

— Le caractère, la philosophie et l'art de Bacchylide. (Ibid., III, 1, p. 21-49.)

Marindin. — Voir SECTION VIII.

Neucini, F., Le poesie di Bacchilide. (Riv. d'Italia, I, 1.)

— Bacchilide. (Ibid.)

Nessi, D., Osservazioni Bacchilidee. I. (Boll. di filol. class., V, 8, p. 183-184.)

Pantini, R., Bacchilide. (Il Mazocco, 26, XII, 1898.)

Pascoli, G., Bacchilidé. (La Tribuna, 1897, nr. 355; 1898, nr. 3.)

Piccolomini, E., Le odi di Bacchilide. (Atene e Roma, I, 1, p. 3-15.)

— Osservazioni sopra le odi di Bacchilide. (Rendic. d. R. Accad. d. Lincei, cl. morale etc. Ser. V, vol. VII, 3-4, p. 152-174.)

Pontsma, A., Ad Bacchylidem. (Mnemos. N. S., XXVI, 3, p. 339.)

R. (Reinach), Th., Notes sur Bacchylide. (Rev. d. ét. gr. nr. 41, p. 17-30.)

Reynolds, E., Notes on Bacchylides. (Cl. Rev. 1898, 5, p. 254.)

Romagnoli, E., L'Epinicio di Bacchilide. (Atene e Roma, I, 6, p. 278-283.)

Smith, A. H. — Voir SECTION XIII.

Vivona, F., Due odi di Bacchilide. Palermo.

Romagnoli, E., Bacchilide. (Rassagna univ. settim., 1898, nr. 5 e 12.)

Robert, C., Theseus und Meleager bei Bakchylides (Hêrmes, XXXIII, 1, p. 130-159.)

Stahl, J. M., Zu Bakchylides. (Rh. Mus. N. F. LIII, 2, p. 322-324.)

Walker, R. J., Bacchylides, XVI, 112. (Class. Rev. 1898, 9, p. 436-437.)

Wilamowitz-Moellendorf, U. von, Bakchylides. Berlin, Weidmann, 34 p. 80 Pf.

Zuretti, C. O., Spigolature Bacchilidee. (Riv. d. filol. 1898, p. 134-149.)

BARTHOLOMAEUS.

Brinkmann, A., Die apokryphen Fragm. des Bartholomaeus. (Rh. Mus. N. F. LIV, 1, p. 93-110.)

BASILE (St).

Berger, M., Die Schöpfungslehre des hl. Basilius des Grossen. Allgemeiner Teil. II. Progr. Ropenheim. 34 p.

Loofs, F., Zur Chronologie der Briefe des Basilius von Caesarea. Eine patristische Studie. Progr. Halle. 53 p.

BASILE DIGENIS AKRITIS. — Voir DIGENIS AKRITIS.

BASILICA.

Ferrini, C., Nuovo contributo alla restituzione del libro LIII de' Basilici. (Rendic. d. R. Istituto Lombardo di sc. e lett. Ser. II, vol. XXXI, fasc. 11-12.)

BIBLE ET APOCRYPHES. Vetus testamentum graece. Aquila, fragment of the books of Kings according to his translation from a MS. in the Geniza at Cairo. Ed. by *F. C. Burkitt*. Preface by *C. Taylor* Cambridge, Univ. Press. 1897, in-4. 10 sh. 6 d.

— Les cinq livres de la Loi (le Pentateuque). Traduction en néo-grec, publiée en caractères hébraïques à Constantinople en 1547. Transcrite et accompagnée d'une introduction, d'un glossaire et d'un fac-similé, par *D. C. Hesseling*. Leipzig, Harrassowitz, 1897. LXIV, 443 p. 20 M.

— Novum testamentum graece. Præsertim in usum studiosorum recogn. et brevibus annotationibus instruxit *J. M. S. Baljon*. Vol. I, continens evangelia Matthaei, Marci, Lucae et Joannis. Groningen, J. B. Wolters. 5 M.

— — Vol II. 6 M. 50 Pf.

— Novum testamentum, graece. Cum apparatu critico ex editionibus et libris manu scriptis collecto. (Edidit *E. Nestle*.) Stuttgart, Würt. Bibelanstalt, in-12. III, 660 p. ; mit 5 farb. Karten. 70 Pf.

— Testamentum novum, graece et germanice (Hrsg. von *E. Nestle*. Stuttgart, Würt. Bibelanstalt, in-12, IV, 656 et 663 p., mit 5 farb. Karten. 1 M. 20 Pf.

— The gospel according to St. Mark. Greek text, with introd., notes, indices by *H. B. Swete* London, Macmillan. 524 p. 15 sh.

— Acta apostolorum, gr. et lat. secundum antiquissimos testes edita ; actus apostolorum extra canonem receptum et adnotationem ad textum et argumentum actuum apostol. addidit *A. Hilgenfeld*. Berlin, Reimer, 1899. XV, 310 p. 9 M.

— The first epistle of St Peter I, 1-II, 17. Greek text, Introd., lecture, commentary and additional notes by *F. J. A. Hort*. London, Macmillan. 204 p. 6 sh.

— Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Litteratur von *O. von Gebhard* und *A Harnack*. Leipzig, Hinrichs. XVI, 1 : *Holl, K.*, Die Sacra parallella des Johannes Damascenus. 12 M.

— Texts and Studies, ed. by *J. A. Robinson*, London, Murray, vol. V, nr. 5 : Clement of Alexandria Biblical text, by *P. M. Bernard*.

*** Eine neue Quelle für die Textgeschichte des neuen Testamentes. (Theol. Litteraturblatt, 1899, nr. 16.)

Abbott, T. K., The Apocalypsis of St John in a Syriac versions hitherto unknown. — On a Greek inscr. (Hermathena, XXIII.)

Badham, E. P., The Oxyrhynchus « Logia » and « Evangelium secundum Aegyptios ». (Athenaeum, 1898, nr. 3714, p. 930 sqq.)

Baljon, J. M. S., Grieksch-theologisch woordenbock, 4-5. stuk. Groningen, Wolters.

Ballantine, W. G., Negative futures in the Greek New Testament. (Amer. Journ. of philol. XVIII, 4, p. 453-461.)

Belser, J., Zur Evangelienfrage. (Theol. Quartalschr, 80, II.)

— Zur Chronologie des Paulus. (Theol. Quartalschr. LXXX, 3.)

Berry, L. F., The social teachings of Jesus. (Bibliotheca sacra, oct. 1898.)

— Βίβλος γενέσεως Ἰησοῦ, etc.

Blass, Fr., The philosophy of the Gospels. London, Macmillan. 258 p. 4 sh. 6 d.

— Zu Codex D in der Apostelgeschichte. (Stud. und Kritiken, 1898, 3.)
— Philolog. Mitarbeit am N. T. (N. Kirchl. Zeitschr. IX, 7.)
— Grammar of New Testament Greek. Transl. by *H. St. J. Thackeray*. London, Macmillan. 350 p. 14 sh.

Bernard, J. H., The omissions of the Gospel. (The Expositor, 1898, may.)

Bousset, W., Der Text des Neuen Testaments. (Theol. Rundschau, I, 10.)

Bruce, A. B., Disciple-Logia. (The Expositor, 1898, July.)

Brooke, A. E., and **N. Mac Lean**, On a Petersburg manuscript of the Septuagint. (Class. Rev. 1899, 4, p. 209-211.)

Bruston, C., Sur les paroles de Jésus, récemment découvertes en Égypte. Paris. Fischbacher. 18 p.

Burkitt, F. C., On the names Asa and Asaf in Matt. I, 7, 8. (Proceed. of the Cambridge philol. Soc., nr. 46-48.)

Burton, E. de W., Syntax of the moods and tenses in New Testament Greek. 3th ed. London, Clark. 238 p. 5 sh. 6 d.

Carr, A., The use of σκάνδαλον und σκανδαλίζειν in the N. T. (The Expositor, nov. 1898.)
— St Paul's attitude towards Greek philosophy. (Ibid., mai 1899.)

Catalogue of works in the Brit. Mus. Library upon the Bible and its separate parts, etc. London. Brit. Mus., 1899, in-4.

Chajes, H. P., Markus-Studien. Berlin, Schwetschke. VIII, 78 p. 2 M.

Chase, F. H., The title πράξεις ἀποστόλων. (Proceed. of the Cambridge philol. Soc. nr. 46-48.)

— The interpretation of Acts, I, 1 following. (Ibid.)

Clemen, K., Apostelgeschichte und Apostolisches Zeitalter. (Theol. Rundschau, I, 9.)

Dalmann, G., Die Worte Jesu. Mit Berücksichtigung des nachkanon. jüdischen Schrifttums und der aramäischen Sprache erörtert. I. Bd. : Einleitung und wicht. Begriffe. Nebst Anh. : Messianische Texte. Leipzig, Hinrichs. XV, 319 p. 8 M. 50 Pf.

Deissman, A., Die Sprache der griech. Bibel. (Theol. Rundschau, I, 11.)

— Die sprachliche Erforschung der gr. Bibel, ihr gegenwärtiger Stand und ihre Aufgaben. Giessen, Ricker. 33 p. 80 Pf.

Dick, K., Der schrifstellerische Plural bei Paulus. Diss. Halle, 1899. 56 p.

Dobschütz, E. von, A hitherto unpublished prologue to the Apostles. (Amer. Journ. of theol., 1898, p. 353-387.)

Dods, M., Survey of literature on the N. T. (Expositor, 1898, march., oct.)

Dræseke, J., Joanneische Bedenken. (Neue kirchl. Zeitschr., IX, 8.)

Dryander, E., Commentary on the first epistle of St. John in the form of Adresses. London, Stock, 1899. 5 sh.

Eck, S., Der Verfasser des Johannes-Evangeliums. (Preuss. Jahrb., XCIV, 1, 1898, oct., p. 25-45.)

Esser, G., Die neu aufgefundenen « Sprüche Jesu ». (Der Katholik, 1898, 1-2.)

Evans, T. S., Notes on the revised version of the N. T. (The Expositor, 1898, june.)

Field, F., Notes on the translations of the New Testament; being the Otium Norvicense (pars tertia) reprod. with address by Author. London, Clay, 1899. 7 sh. 6 d.

Garrod, G. W., The epistle to the Colossians. Analysis and Examination notes. London, Macmillan. 184 p. 8 sh.

Gregory, C. R., Zur Geschichte des Textes des Neuen Testamentes. (Theol. Litteraturblatt, 1898, nr. 32.)

Granger Fr., The text and interpretation of Logia Jesu. II. (Class. Rev., 1898, 1, p. 35.)

Hadorn, W., Die Entstehung des Markus-Evangeliums auf Grund der synoptischen Vergleichung aufs neue untersucht. Diss. Bern. v, 162 p.

Harnack, A., Ueber die jüngsten Entdeckungen auf dem Gebiete der ältesten Kirchengeschichte. (Preuss. Jahrbb. Bd. 92, 2.)

— Voir Papyrus.

— Das Apostel-dekret (Act. 15, 29) und die Blass'sche Hypothese. (Sitz. d. Preuss. Akad., 1899, nr. 11, p. 150-176.)

— Ueber den ursprünglichen Text Act. Apost., XI, 27, 28. (Ibid., nr. 17, p. 316-327.)

Hartmann, P., Das Verhältnis des Galaterbriefes zum 2. Korintherbrief. (Zeitschr. f. wiss. Theol., XLII, 2.)

Hawkins, J. C., Horae synopticae. Contributions to the study of the synoptic problem. Oxford, Clar. Press. 7 sh. 6 d.

Headlam, W., Note on the Λόγια Ἰησοῦ. (Class. Rev., 1898, 7, p. 350.)

Heine, G., Synonymik des neutestamentlichen Griechisch. Leipzig, Haberland. xxiv, 222 p. 4 M.

Heineke, R., Synopse der drei ersten kanonischen Evangelien mit Parallelen aus dem Johannes-Evangelium (3 Theile). Giessen, Ricker. 5 M.

Henriel, G., Zu den Λόγια Ἰησοῦ. (Theol. Litteraturzeitung, 1898, 8, p. 229.)

— Die Entstehung des N. T. (Hochschul-Vorträge f. Jedermann, 13. Heft.) Leipzig, Seele. 25 p. 30 Pf.

Heitmueller, W., Die Quellenfrage in der Apostelgeschichte. (Theol. Rundschau, 1899, nr. 2 et 3.)

Hilgenfeld, A., Der Eingang der Apostelgeschichte. (Zeitschr. f. wiss. Theol., XLI, 4.)

— Johannes und Jesus nach J. Wellhausen's Darstellung. (Ibid.)

— Die korinthische Zwischenreise und der Viercapitelbrief des Paulus an die Korinther. (Ibid., XLII, 1.)

— Das Apostelconcil nach dem ursprüngl. Wortlaute von Apg., XIV, 28-XV, 34. (Ibid.)

Hiller von Gaertringen, Ueber eine jüngst auf Rhodos gefundene Bleirolle, enthaltend den 80. Psalm. (Sitz. d. Preuss. Ak. d. Wiss., 1898, 37, p. 582-588.) 1 pl. 50 Pf.

Hogarth, D. G., éditeur. Authority and Archaeology sacred and profane: Essays on relation of monuments to biblical and classical literature, by *S. R. Driver. E. A. Gardner, F. L. Griffith, E. Haverfield, A. C. Headlam, D. G. Hogarth.* London, Murray, 1899. 456 p. 16 sh.

Holsten, C., Das Evangelium des Paulus. II. Tl. Paulinische Theologie, nebst einem Anhange: « Die Gedankengänge der paulin. Briefe » hrsg. und mit e. Abriss von Holsten'sLeben eingeleitet von *P. Mehlhorn.* Berlin, Reimer. xxvi, 173 p. 5 M.

Hoger, Die Apokryphischen Evangelien; auch ein Beweis für die Glaubwürdigkeit der Kanonischen. I. Progr. Halberstadt, in-4. 30 p.

Howlett, J. H., Textual criticism of the N. T. (The Dublin Review, nr. 245.)

Huck, A., Synopse der drei ersten Evangelien. 2., durch e. Anhang vermehrte, Auflage. Freiburg, Mohr. xvi, 191 p. 3 M.

James, C. C., Harmony of the gospels in the words of the revised version, with copious references, tables, etc. 2nd ed. Cambridge, Univ. Press., 1899. 312 p. 5 sh.

Jannaris, A. N., Misreadings und misrenderings in the N. T. (The Expositor, dec. 1898.)

Karl, W. A., Johanneische Studien. I. Der 1. Johannesbrief. Freib. i. Br., Mohr. vii, 104 p. 2 M. 40 Pf.

Kloepper, A., Der Sohn des Menschen in den synoptischen Evangelien. (Zeitschr. f. wiss. Theol., XLII, 2.)

Kneller, Wunder und Evangelienkritik. (Stimmen a. Maria-Laach, LIV, 1.)

Krüger, G., Zur Harnacks Hypothese über den 3. Johannesbrief. (Zeitschr. f. wiss. Theol. XLI, 1.)

Lindner, G., Gesetz der Stofftheilung im Johannes evangelium. (Ibid., XLII, 1.)

Lock, W. and W. Sanday, Two lectures on the « Sayings of Jesus » recently discovered at Oxyrhynchus, delivered at Oxford oct. 23. Oxford, Clarendon Press, 1897. 50 p. 1 sh. 6 d.

Maas, A. J., S. J., The gospel according to Saint Matthew with an explanatory and critical commentary. St-Louis Mo. et Freib. i. Br., Herder. xli, 317 p. 14 M.

Mac Giffert, A. C., The apostolic age. New York and London, 1899. 12 sh. 6 d.

Mercato, G., I nuovi frammenti della versione greca di Aquila. (Riv. bibliogr., ital., III, 4.)

Meyer, A., Die neueren Arbeiten über die Offenbarung Johannis (1892-1897). II. (Theol. R., I, 3.)

Milligan, W. and W. F., Moulton, Commentary on the Gospel of St. John. London, Clarke, gr. in-4. 272 p. 9 sh.

Morrow, H. E., New Testament emphasised. Based upon a study of the original greek text. London, Bell, 1897. 10 sh. 6 d.

Murray, J. O. F., Ἀρχὴ τῆς προθεσμίας τοῦ πατρός (Gal., IV, 2). (Proceed. of the Cambridge philol. Soc., nr. 46-48.)

Nestle, E., Acta XIX, 14-16. (Berl. philol. Woch., 1898, nr. 8, p. 253.)

— Septuaginta und Bibelvulgata. (Ein merkwürdiger Sprachgebrauch.) (Bl. f. Bayr. Gymnasialschulw., 1898, 9-19, p. 737.)

— Zur Rekonstruktion der Septuaginta. (Philol., LVIII, 1, p. 121-131.)

Nicol, T., Recent archaeology and the Bible. Croall lectures for 1898. London, Blackwood, 1899. 346 p. 9 sh.

Palmer, J., Gospel problems and their solution. London, Allenson. 395 p.

Pfeiffer, Die Disposition des ersten Johannis-Briefs : (Kirchl. Monatschr., XVII, 5.)

Podlaha, A., Griechische Uebersetzungen der h. Schrift des Alten Testamentes. II. Teil. Progr. Prag-Neustadt, 1897. 24 p.

Ramsay, W M., Paulus in der Apostelgeschichte. Deutsch von *H. Groschke*. Gütersloh, Bertelsmann. xi, 335 p. 5 M. 20 Pf.

— A historical commentary on the Epistle to the Galatians. (The Expositor, 1898, june, july, sept. oct. nov. dec.; 1899 febr.)

Reinach, Th., Apophtegmes de Jésus-Christ. (Oxyrynchus Papyri, nr. 1.) (Rev. des ét. gr. 1898, 44, p. 415-416.)

Reinhold, H., De graecitate patrum apostolicorum librorumque apocryphorum Novi testamenti quaestiones grammaticae. Diss. Halle. 33 p.

— — (Diss. philol. Hal. XIV, 1.) Halle, Niemeyer. 114 p. 2 M. 80 Pf.

Resch, A., Die Logia Jesu. Nach dem griech. und hebr. Text wiederherstellt. Ein Versuch, Leipzig, Hinrichs. xxxii, 301 p. 10 M.

— Das Kindheitsevangelium nach Matthaeus und Lucas. Leipzig, Hinrichs, in-12. 120 p. 1 M.

Rhijn, C. H. van, Nieuwe « Worden van Jezus » ? De synoptische Evangelien. II. (Theol. Studien, XV, 6.)

— De oudste bekende tekst van onze Evangeliën. (Theol. Stud., XVI, 5-6.)

Robertson, A., Studies in the Epistle to the Romans. (The Expositor, 1899, march, may.)

Robinson, J. A., On ἀψή, ἀψαί (Eph. IV, 16 ; Col. II, 19). (Proceed. of the Cambridge philol. Soc. nr. 46-48.)

Rueggg, A., Die neutestamentliche Textkritik seit Lachmann. Ein Versuch zur Orientierung. Zurich, Orell-Fussli. viii, 97 p. 2 M. 40 Pf.

Ryle, J. C., Expository thoughts on the Gospels. N. ed. London, Thynne. 7 vol. 21 sh.

Sanday, W. and **A. C. Headlam**, A critical and exegetical commentary on the epistle to the Romans. Edinburgh, Clark. 1897.

Schenkel, R., Der älteste bekannte Text unserer vier Evangelien. (Protest. Monatsheft, II, 7).

Schjott, M. P. O., Questions scientifiques modernes. I. Religion et mythologie. II. Le nouveau Testament. (En suédois.) (Videnskabsselsk. Skrifter. II. Hist. filos. kl. 1898, 3.)

Schlatter, A., Das neugefundene hebr. Stück des Sirach und seine Stellung in der Geschichte der Jüdischen Literatur. (Beitr. z. Förderung christl. Theol., I, 5-6.)

Schmidt, C., Die Paulusakten. Eine wiedergefundene altchristliche Schrift des zweiten Jahrh. in koptischer Sprache. (Neue Heidelberger Jahrb., VII, 2, p. 217-224.)

Taylor, G., The Oxyrhynchus' Logia and the Apocryphal Gospels. Oxford, Clar. Press, 1899. 2 sh. 6 d.

Trabaud, H., Les nouvelles paroles de Jésus. (Rev. de théologie, XXX, 1.)

Veit, K., Die synoptischen Parallelen und ein alter Versuch ihrer Enträtselung mit neuer Begründung. 2 Tle in 1 Bd. Gütersloh, Bertelsmann. 1897. 3 M.

Viteau, J., Notes critiques sur l'Évangile de saint Matthieu et de saint Marc. (Rev. de philologie, XXIII, 1, p. 53-67.)

Vogel, Charakteristik des Lukas. 1897. 43 p.

Voelter, J. B., Zu und aus den Evangelien. (Theol. Tidschrift, XXXIII, 2.)

Weber, W., Die Galaterfrage. (Zeitschr. f. kathol. Theol. XXII, 2.)

— Wie viele Briefe hat der Apostel Paulus an die Korinther geschrieben? Progr. Wetzlar, 1899. in-4. 56 p.

Wendland, P., Jesus als Saturnalien-König. (Hermes, XXXIII, 1, p. 175-179.)

— Voir PHILON D'ALEXANDRIE.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Ueber die beiden kleinen Briefe des Johannes. (Hermes, XXXIII, 4, p. 529-531.)

Wilkinson, J. H., Four lectures on the early history of the gospels, delivered at Milborne Port, Somerset, Advent 1897. London, Macmillan.

Wright, A., Some New Testament problems. London, Methuen. 362 p. 6 sh.

Zahn, Th., Einleitung in das Neue Testament. II. Leipzig, Deichert. IV, 656 p. 13 M. 50 Pf.

BOETHOS.

Susemihl, Fr., Der Peripatetiker Boethos. (Philol. LVII, 2, p. 332-333.)

CALLIMAQUE.

Headlam, W. G., Callimachus. (Journ. of philol. 51, p. 109.)

Kuiper, K., Studia callimachea. II. De Callimachi theologumenis. Leiden, Sijthoff. VIII, 139 p. 4 M.

CALLINUS. Callini et Tyrtaei carmina. Testo e vocabolario, di *G. B. Bellissima.* Torino, Bona. 35 p.

CALLISTHÈNE (Pseudo-).

Christensen, H., Zu Pseudo-Kallisthenes. (Rh. Mus. N. F. LIV, 1, p. 135-143.)

CARPUS.

Tannery, Paul, Sur Carpos d'Antioche. (Rev. de philol. XXII, 1, p, 93-97.)

CASSIA. — Voir KASSIA.

CÉBÈS. Il Pinax di Cebete Tebano, Traduzione. Avellino.

CÉCILIUS.

Roberts, W. H., Caecilius of Calacte. A Contribution to the history of greek literary criticism. (Amer. Journal of philol., XVIII, 3, p. 302-312.)

CÉDRÉNUS.

Praechter, K. Quellenkritische Studien zu Kedrenos (Cod. paris. 1712). (Sitzungsb. d. phil. Cl. d. k. bayr. Akad. d. W., 1897, II, 1, p. 1-107.)

CELSUS.

Draeseke, J., Das Joannesevangelium bei Celsus. (Neue Kirchl. Z. IX, 2.)

CLÉANTHE.

Praechter, K., Zu Kleanthes Fragment 91 Pears. (Archiv f. Gesch. d. Philos. XII, 3, p. 302-304.)

CLÉMENT d'Alexandrie. Quis dives salvetur. Edited by *P. M. Bernard.* Cambridge, 1897.

Bernard. — Voir BIBLE. Texts a. Studies.

Faye, E. de, Les Stromates de Clément d'Alexandrie. (Rev. de l'hist. des relig., nov.-déc. 1897).

— Clément d'Alexandrie, Étude sur les rapports du christianisme et de la philosophie grecque au IIe siècle. Paris, E. Leroux. 320 p. 7 fr. 50 c.

Hitchcock, F. R. M., Clement of Alexandria. London, Soc. for promotion of Christ. Knowledge, 280 p.

Kaye, J., Some account of the writings of Clement of Alexandria. New ed. London, Griffith. 288 p. 1 sh.

Mayor, J. B., Notulae criticae in Clementis Alexandrini Protrepticum. (Philol. LVIII, 2, p. 266-280.)

Miles, E. H., Clement of Alexandria, Strom. I, 19, 93. (Proceed. of the Cambridge philol. Soc., 46-48.)

CLÉMENT Romain.

Bang, Studien über Clemens Romanus. (Theol. Stud. und Kritiken, 3.)

CLÉOBULINA.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Kleobulina, ein Rätsel auf den Ringkampf. (Hermes, XXXIV, 2, p. 219-222.)

CLÉOMÈDE.

Rabe, H., Handschriftliches zu Cleomedes. (Philol., LVII, 2, p. 351-352.)

CONSTANTIN MANASSÈS.

Petit, L., Deux pièces inédites de Constantin Manassès. (Byz. Z., VII, 3-4, p. 597-598.)

Praechter, K., Zur vulgären Paragraphe des Konstantinos Manasses. (Ibid., p. 588-593.)

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE.

Flok, K., Sur Constantin Porphyrogénète. (En hongrois). (Századoc = Le Siècle, 1897, p. 611-617; 699-706.)

Mancini, A., Lexicographicum. (Studi stor., VI, p. 291-292.)

Morin, D. G., Constantius, évêque de Constantinople et les origines du Comes romain [d'après Const. Porph.]. (Revue bénédictine, 1898, p. 241-246.)

Thury, J., Sopra Costantino Porphirogennetè. (Studi stor., 1897, p. 317-327 ; 391-403.)

CONSTANTINUS CYRILLUS.

Goetz, L. K., Geschichte der Slavenapostel Konstantius (Kyrillus) und Methodius. Quellenmässig untersucht und dargestellt. Gotha, Perthes, 1897. VIII, 272 p. 6 M.

Preger, Th., Die angebliche Chronik des hl. Kyrillos und Georgios Pisides. (Byz. Z., VII, 1, p. 129-133.)

CYRILLE. — Voir CONSTANTINUS CYRILLUS.

DAMIEN. Damianos Schrift über Optik, mit Auszügen aus Geminos. Griechisch und deutsch hrsg. von *R. Schoene*. Berlin, 1897. XIII, 31 p.

DEMETRIUS.

Ammon, G., Zu Demetrius περὶ ἑρμηνείας, besonders seine Sprache im Lichte der Ciceronianischen Korrespondenz. (Blätter f. Bayr. Gymnasial-Schulwesen, 1898, 9-10, p. 729-736.)

Koehler, U., Ein Fragment des Demetrius von Phaleron. (Rh. Mus. N. F., LIII, 3, p. 491-493.)

DÉMOCRITE.

Oder, E., Ein angebliches Bruchstück Democrits über die Entdeckung unterirdischer Quellen. (Philologus, Suppl. Bd., VII, 1-2, p. 229-284.) — T. à p. Leipzig, Dieterich. 158 p. 4 M. 50 Pf.

DÉMOSTHÈNE. Ausgewählte politische Reden. Hrsg. von *H. Reich*. Hilfsheft. Leipzig, Teubner, 1899. IV, 112 p. 5 Abbildgn. 1 M.

— Androtion. Ed. by *T. R. Mills*. Introd. text and notes. London, Clive. 68 p. 4 sh. 6 d.

— Rede vom Kranze. Hrsg. von *A. Stitz*. Mit 2 Abbild. und 1 Karte von Griechenland und Kleinasien. Leipzig, Freytag. 1 M.

— Speech on the Crown, with Introd. and notes by *E. Abbott* and *P. E. Matheson*. Oxford, Clar. Press, 1899, in-12. 3 sh. 6 d.

— Meidias. Translation with test papers. By *W. J. Woodhouse*. London, Clive. 68 p. 3 sh. 6 d.

— Le Orazioni Olintiache con note italiane di *A. Beltrami*. Milano, Albrighi-Segati, 1899.

Collard, F., Démosthène au collège. (Bull. de bibl. pédag., II, 6, p. 199-208 ; III, 2, p. 64.)

Drerup, E., Antike Demosthenesausgaben. (Philol. Supplt. Bd., VII, 3, p. 531-588.)

Gollgher, W. A., Nicobulus' walking-stick. (Class. Rev., 1899, 4, p. 198.)

Grazia, D. de, Demostene e suoi accusatori. Catania, Giannota. XX, 419 p.

Lipsius, J. H., Neue Demosthenes-Papyrus. (Leipziger Studien, XVIII, 2, p. 319-324.)

Middendorf, K., Die Auswahl der in Prima zu lesenden Reden des Demosthenes. (Zeitschr. f. das Gymnasialwesen, 1898, 5, p. 289-298.)

Orszulik. — Voir XÉNOPHON.

Richards, H., Dem. Phil., I, 22. (Class. Rev., 1898, 1, p. 27-28.)

Schulthess, O., Die Vormundschaftsrechnung des Demosthenes. Epikritische Beiträge zur Erklärung der Vormundschaftsreden des Demosthenes. Progr. Frauenfeld, 1899, in-4. 51 p.

Tvarusek, J., Zur Komposition der XLIV. Rede des Demosthenes πρὸς Λεωχάρη περὶ τοῦ Ἀρχιάδου κλήρου. Progr. Mähr.-Weisskirchen, 1897. 13 p.

Willenbücher. — Voir Section X.

Wyse, W., Note [on Dem.]. Class. Rev., 1898, 1, p. 36.

DENYS L'ARÉOPAGITE.

Koch, H., Zur Areopagit. Frage. (Röm. Quartalschr. f. christl. Alterthumskunde, XII, 4.)

Leonissa, J. A., Areopagitica (Jahrb. f. Philos. u. spec. Theol., XII, 4.)

— Nochmals « Areopagitica » (suite). (Ibid., XIII, 1.)

Nirschl, J., Dionysius der Areopagita. (D. Katholik, 1898, mars, avril-juin.)

Parker, J., Are the writings of Dionysius the Areopagite, etc, London, Parker, 1897. 20 p.

Stiglmayr, J., Die Eschatologie des Pseudo-Dionysius. (Zeitschr. f. Kathol. Theol., XXIII, 1.)

— Zur Lösung « Dionysischer Bedenken » (Byz. Z., VII, 1, p. 91-110.)

— Voir Photius.

DENYS D'HALICARNASSE.

Dionysii Halicarnasei quae exstant. Vol. V, opusculorum vol. I. Edit. *H. Usener* et *L. Radermacher*. Leipzig, Teubner. 6 M.

Roth, K., Die erzählenden Zeitformen bei Dionysius von Halikarnass. Progr. Bayreuth, 1897. 52 p.

Weil, H., Denys d'Halicarnasse, Du style de Démosthène. Observations critiques. (Rev. des ét. gr., 1899, p. 312-320.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Dionysius von Halikarnass. (Hermes, XXXIII, 4, p. 522-523.)

Wyse, W., Note on Dion. Hal. De Dinarcho judicium, C. II. (Class. R., 1898, 8, p. 391-393.)

DENYS DE SYRACUSE.

Zuretti, C. O., L'attività letteraria dei due Dionisii di Siracusa. (Suite). (Riv. di filol., 1898, 1, p. 1-23.)

DIGENIS AKRITIS.

Wartenberg, G., Das mittelgriechische Heldenlied von Basilicos Digenis Akritis. Progr. Berlin, Gaertner, 1897, in-4. 29 p.

DINARQUE.

Radermacher, L., Dinarchus. (Philol., LVIII, 2, p. 161-169.)

DIODORE DE SICILE.

Radermacher. — Voir Elien.

Wagner, E. A., Der philosoph Agatharchides in der ersten dekade Diodors. (Neue Jahrb. f. Philol., 1897, 10-11, p. 769-782.)

DIOGÈNE LAËRCE.

Richards, H., Diogenes Laertius. (Class. Rev., 1898, 1, p. 29.)

DION CASSIUS.

Dionis Cocceiani Cassii historiarum romanarum quae supersunt. Edid. *U. P. Boissevain*. Adjecta sunt Specimina phototypica duo librorum Laurentiani et Veneti. Berlin, Weidmann. xxxi, 690 p. 28 M.

Sakellaropoulos., Dio Cass. LV, 23. (Φιλολ. σύλλ. Παρνασσός, 1898, p. 71 et suiv.)

DION CHRYSOSTOME.

Dion Chrysostomos aus Prusa. Uebers. von *K. Krant*. 1-3 Bdschn. Ulm, Kerler. (Osiander und Schwab's Uebers.-Bibl.) 50 Pf.

Arnim, H. von, Leben und Werke des Dio von Prusa, mit einer Einleitung : Sophistik, Rhetorik, Philosophie in ihrem Kampf um die Jugendbildung. Berlin, Weidmann. ii, 524 p. 15 M.

Dessau, H, Zum Leben Dios von Prusa. (Hermes, XXXIV, 1, p. 81-87.)

Herwerden, H., van, Ad Dionis Chrysostomi editionis Arnimianae, vol. II. (Mnemos. N. S., XXVI, 4, p. 344-359.)

Olivieri, A., Gli omerici studij di Dione Crisostomo. (Riv. di filol. XXVI, 4, p. 586 et suiv.)

Weil, H., Observations sur le texte de Dion Chr. (Rev. de philol., XXII, 1, p. 62-76.)

DIOSCORIDE.

Stadler, H., Nachtrag zu den lateinischen Pflanzennamen im Dioskorides. (Archiv f. lat. Lexicogr. u. Grammatik, XI, 1, p. 107-114.)

Weimann, M., Dioskorides. (Verhandlungen der Versamml. deutscher Philol. und Schulm. 44.)

— Die Pflanzennamen des Dioskurides. (Hermes, XXXIV, p. 396-422.)

ECPHANTE.

Tannery, P., Ecphante de Syracuse. (Archiv f. Gesch. d. Philos., XI, 2, p. 263-269.)

ELIEN.

Radermacher, L., Zu Isyllos von Epidauros. (Ælian und Diodor.) (Philol. LVIII, 2, p. 314-316.)

EMPÉDOCLE. Sphaeram Empedoclis quae dicitur recensuit et dissertationem adiecit *F. Wieck*. Greifswald, 1897. XXXVIII, 38 p.

Diels, H., Ueber e. Fragm. des Empedokles. (Extr. du Bull. de l'Acad. des sc. de Prusse.) Berlin, Reimer. 12 p. 50 Pf.

— Ueber die Gedichte des Empedokles. (Sitzungsb. d. Preuss. Akad., 1898, 31, p. 396-415.)

Fairbanks, A., Repetitions in Empedocles. (Class. Rev. 1898, 1, p. 16-17.)

EPAPHRODITUS.

Harris, J. R., Epaphroditus, Scribe and Courrier. (The Expositor, december 1898.)

EPHREM (St.).

Lamy, T. J., Les commentaires de St Ephrem sur le prophète Zacharie (Rev. biblique, 1897, p. 380-395; 535-546; 1898, p. 89-97.)

EPICTÈTE. Epicteti dissertationes ab Arriano digestae. Ad fidem codicis Bodleiani recensuit *H. Schenk*. Accedunt fragmenta, enchiridion ex recensione Schweighaeuseri, gnomologiorum Epicteteorum reliquiae. Ed. minor. Leipzig. Teubner. XVI, 499 p.; 1 pl. 6 M.

— Moral discourses. Transl. by *E. Carter*. London, Dent, 1899, 2 vol. 3 sh.

— Pages choisies. Les Stoïciens; Epictète. Marc-Aurèle, *par J. Vaudouer et L. Lantoine*. Paris, Picard et Kaan, in-12. 40 c.

ÉPICURE.

Sihler, E. G., The latter part of Lucretius, and Epicurus περὶ μετεώρων. (Proceed. of Amer. philol. Assoc., XXIV, p. IX.)

ÉPITOLOGRAPHES.

Blass, F., « Unechte Briefe ». (Rh. Mus. N. F. LIV, 1, p. 33-39.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Unechte Briefe. (Hermes, XXXIII, 3, p. 492-498.)

ÉRASISTRATE.

Fuchs, R., Eine neue Receptformel des Erasistratos. (Hermes, XXXIII, 2, p. 342-344.)

Susemihl, Fr., Zum Leben des Erasistratos. (Philol., LVIII 2, p. 322-328.)

ESCHINE.

Poutsma, A., Quaestiones Aeschineae. Diss. Amsterdam, I. Müller. 160 p. 2 M. 60 Pf.

ESCHYLE.

— Agamemnon, cum annotatione critica et commentario edidit *Fr. H. M. Blaydes*. Halle, Buchh. d. Waisenshauses. XV, 392 p. 8 M.

— Choephoroi. Cum annotatione critica et commentario ed. *Fr. H. M. Blaydes*. Halle, 1899. 196 p. 4 sh.

— Prometheus vinctus. With Introd. and critically explanatory notes by *E. E. Sikes* and *St. J. B. Wynne Willson*. London, Macmillan. 264 p. 2 sh. 6 d.

Barnett, L. D., Notes on Aeschylus. (Proceedings of the Cambridge philological Society, 46-48.)

Bury, J. B., A correction Agamemnon 735. (Class. Rev. 1897, 9, p. 448-449.)

Conradt, C., Ueber den Aufbau der Sieben gegen Theben und der Schutzflehenden des Aischylos. (Neue Jahrb. f. Phil. u. Paed., 1897, 10-11, p. 681-701.)

Dornseiffer, D., Quaestiones Aeschyleae criticae. Progr. Linz, 1899, in-4. 11 p.

Girard, P., Sur un passage interpolé du Prométhée d'Eschyle. (Rev. d. ét. gr., 1899, p. 149-168.)

Headlam., W., Aeschylea. (Class. Rev. 1898, 4, p. 189-193; 5, p. 245-249.)

Loukotka, Fr., Sedm proti Thebam. Tragoedie Aeschylova (VV. 341 az 1030), (Gymn. Praze, 1897, p. 29-58).

Nicholson, R. A., Aeschylus, Agamemnon 1266. (Class. Rev. 1899, 5, p. 272.)

Olivieri, A., Sulla guerra di Troia nell' Agamemnone di Eschilo. (Riv. di storia ant. etc., III, 2-3, p. 230-231.)

Regnaud, P., Traduction des parties lyriques de l'Agamemnon d'Eschyle. (Annales de l'Univ. de Lyon, XXXVIII, Études védiques, Appendice.)

Smyth, H. W., Notes on the anapaests of Aischylos. (Harvard Studies of cl. philol., 7, p. 139-165.)

Tucker, T. G., Aeschylus, Persae 676, 655. (Class. Rev. 1898, 1, p. 25 et suiv.)

Weber, H., Aeschylea. (Philol. LVII, 3, p. 392-397.)

Winckler., H., Altorientalische Forschungen. 2. Reihe. I. Bd. 3. Hft. (IX d. ganzen Folge.) Die reiche von Cilicien und Phrygien im lichte der altorientalischen inschriften. — Aeschylus' Persae 751-769. Leipzig, Pfeiffer, p. 103-142. 2 M. 30 Pf.

ÉSOPE.

Hausrath, A., Das Problem der Aesopischen Fabel. (N. Jahrb. f. klass. Altertum, 1898, 5, p. 305-322.)

EUANTHIUS.

Sakellaropoulos. Euanthius de comoed., p. 10. Reiff. (Φιλολ. σύλλογος à Constantinople, 1898, p. 71 et suiv.)

EUCLIDE. Euclid, Elements of geometry. Book I. Ed. for schools by *C. Smith* and *S. Bryant*. London, Macmillan, in-12. 1 sh.

— — Books 1, 2. Ibid. 1 sh. 6 d.

Dilworth, W. J., New sequel to Euclid. Parts 2 and 3. London, Blackie. 2 sh.

— Complet. 2 sh. 6 d.

Fontené, G., Sur l'hypothèse Euclidienne. (Rev. de métaph. et de morale, VII, 2.)

Russell, B., Les axiomes propres à Euclide sont-ils empiriques? (Ibid., VI, 6.)

Taylor, W. W., Solutions of the exercises in Taylor's Euclid. Cambridge, University Press, 1897, in-12. 10 sh. 6 d.

EUDOXE.

Susemihl, F., Die Lebenszeit des Eudoxos von Knidos. (Rh. Mus. N. F. LIII, 4, p. 626-628.)

EUMELUS.

Rizzo, J., Adversaria. I. De Eumelo. II. De Cynaetho deque hymni in Apollinem Delium aetate. (Extr. de Riv. di storia antica.) Messina, 1897. 21 p.

EURIPIDES. Euripides. Ediderunt *R. Prinz* et *N. Wecklein*. Leipzig, Teubner. Vol. I, pars IV : Electra. Pars V : Ion. Pars VI : Helena. Pars VII : Cyclops. Edidit *N. Wecklein*. Leipzig, Teubner.

— — Vol. II. Pars I : Iphigenia Taurica. Pars II : Supplices. Ed. *N. Wecklein*. ibid.

— — Pars VI : Iph. Aulidiensis. Ed. *N. Wecklein*.

Ἑλένη, Ad novam codicum Laurentianorum factam a G. Vitellio collationem recognovit et adnotavit *H. van Herwerden*. Lugd. Batav. Sijthoff, 1895. 4 M. 50 Pf.

— Hecuba, with Introd. text, notes, transl. by *W. H. Balgarvie*. London, Clive, 1899. 4 sh. 6 d.

— Hercules furens. Ed. by *A. F. Hort*. London, Rivington, 1899.

Hippolyte, éd. scol. par *A. Crosnier*. Lille, Desclée. 191 p.; grav.

Hippolytos, con Introduzione, commento ed appendice critica di *A. Balsamo*. Parte I. Firenze, Seeber, 1899. IX, 193 p.

Hippolytus. A translation by *J. Thompson* and *B. J. Hays*. London, Clive. 1 sh. 6 d.

— — A vocabulary and test papers. Ibid. 1 sh.

— — Ed. by Th. and H. Introd. text, notes, vocab., test papers. Ibid. 3 sh. 6 d.

— Medea. Translated into literal English by *W. C. Creen*. London, Simpkin, in-12. 1 sh.

— — English notes and a lit. transl. by *W. C. Creen*. Ibid. 2 sh. 6 d.

— — Lyrical parts done into English. With Introd., notes, vocab. by *P. B. Halcombe*. London, Black, 1899. 1 sh. 6 d.

Busche, K., Zu Euripides Helene. (Philol. LVI, 4, p. 714-721.)

Caccialanza, F., Di alcuni rapporti dell' Alcesti di Euripide con altri miti e opere greche e latine. Rome, 1897. 27 p.

Chambry, E., Notes sur l'Hippolyte d'Euripide. (Rev. de philol. 1898, 3, p. 286-296.)

Earle, M. L., Note on Eurip. Alc. 501. (Class. Rev. 1898, 7, p. 393-394.)

— Notes on Eurip. Alc. Soph. Antig. 450-452 and Oed. Col. 1036, Thucyd. VII, 13, 2. (Proceed. of Amer. philol. Assoc. XXIX, p. XLVI.)

Ebeling, H. L., The Admetus of Euripides viewed in relation to the Admetus of tradition. (Ibid., p. 65-85.)

Fries, K., Goethe und Euripides. (Arch. f. d. Stud. d. n. Spr. u. Litt. XCIX, 3-4.)

Giles, P., On Euripides Supplices 714-718. (Proceed. of the Cambridge philol. Soc.. 46-48.)

Grueninger, A., De Euripidis Oreste ab histrionibus retractata. Diss. Basileae (Leipzig, Fock). 52 p. 1 M. 50 Pf.

Headlam, W., Notes on Euripides. (Journ. of philol. nr. 52, p. 233-237.)

Hoflinger, F., Euripides und seine Sentenzen. I. Diss. Erlangen. 39 p.

Hoffmannsthal, H. von, Die Alkestis des Euripides. (Wiener Rundschau, Jg. III, nr. 3.)

Kellog. — Voir ARISTOPHANE.

Kraus, F., Euripides, ein bekehrter Rationalist. Progr. Passau. 49 p.

Mallinger, Médée. Louvain, Peeters, 1897. 5 fr.

Mancini, A., Per la critica del Ciclope euripideo. (Riv. di storia ant. IV, 1-2, p. 3-16.)

Mess, A. de, Conjectanea A. Meinekii inedita. (Rh. Mus. N. F. LIII, 3, p. 482-484.)

Michelangeli, L. A., Saggio di note critiche al testo della Medea. Messina, tip. Curci. 15 p.

Mosimann, F., In wie weit hat Euripides in den « Hiketiden », der « Andromache » und den « Troerinnen » auf politische Konstellationen seiner Zeit angespielt? Diss. Bern, 1897, 77 p.

Nestle, W., Die Legenden vom Tode des Euripides. (Philol. LVII, 1, p. 134-149.)

Oeri, J., Die euripideischen Verszahlensysteme. Progr. Berlin, Weidmann, in-4. 34 p. 1 M. 60 Pf.

Radermacher, L., Euripides und die Mantik. (Rh. Mus. N. F. LIII, 4, p. 497-510.)

Rauber, A., Die Medea des Euripides im Lichte biologischer Forschung. Mit 12 erläut. Textfig. Leipzig, Georgi, 1899. 110 p. 2 M.

Sakellaropoulo, Eurip. Iph. Taur. 568-590. (Φιλολ. συλλ. Παρνασσός, 1898, p. 71 et suiv.)

Scarborough, W. S., Iphigenia in Euripides and Racine. (Trans. of Amer. philol. Assoc. XXIX, p. LVIII-LX.)

Steiger, H., Warum schrieb Euripides seine Elektra? (Philol. LVI, 4, p. 561-600.)

— Wie entstand der Orestes des Euripides? Progr. Augsburg. 53 p.

Thierfelder. — Voir SECTION IX.

Thomson, A. D., Euripides and the Attic Orators : a comparison. London, Macmillan. 202 p. 6 sh.

Tucker, T. G., Euripides, Iphig. in T. 407 sqq.; 419; 856; 895; 910. (Class. Rev. 1898, 1, p. 25.)

Verrall, A. W., Notes on several passages of Euripides' Orestes. (Proceed. of the Cambridge philol. Soc., 46-48.)

Wecklein, N., Beiträge zur Kritik des Euripides. Fortsetzg. (Sitzungsb. d. philos.-philol. u. hist. Classe der K. Bayr. Akad. d. Wiss., 1898, II, 3, p. 385-440.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Euripides Andromache 557. (Hermes, XXXIII, 4, p. 516.)

EUSÈBE.

*** Il libro di Eusebio de Martyribus Palaestinae. (La Civiltà cattol., 1897. quadd. 1135-1136.)

Haimel, A., Die palästinischen Märtyrer des Eusebius von Caesarea in ihrer zweifachen Form. Eine Untersuchung zur Entstehungsgeschichte der Historia ecclesiastica des Eusebius von C. Essen, Baedeker. x, 117 p. 2 M. 40 Pf.

Schuerer, E., Zur Chronologie des Lebens Pauli, zugleich ein Beitrag zur Kritik der Chronik des Eusebius. (Zeitschr. f. wiss. Theol. 1898, p. 21-42.)

Seeck, O., Die Urkunden der « Vita Constantini ». (Zeitschr. f. Kirchengesch., XVIII, p. 321-345.)

EUSTATHE de Sébaste.

Loofs, Fr., Eustathius von Sebaste und die Chronologie der Basilius-Briefe. Eine patrist. Studie. Halle, Niemeyer. III, 97 p. 4 M.

EUTHALIUS.

Dobschütz, E. von, Euthaliusstudien. (Zeitschr. f. Kirchengesch. XIX, 2.)

EVAGRIUS, The ecclesiastical history with the Scholia. Ed. by *J. Bidez* and *L. Parmentier*. (Byzantine texts, ed. by *J. B. Bury*. London, Methuen, 1899.) 10 sh. 6 d.

ÉVHÉMÈRE.

Patin. — Voir Héraclite.

GALIEN. Galeni de victu attenuante liber. Primum graece edid. *C. Kalbfleisch*. Leipzig, Teubner, XXV, 44 p. 1 M. 40 Pf.

Bauer, A., Κέπουλε. (Rh. Mus. N. F. LIII, 1, p. 168.)

Beaudouin, M., Le « Protrepticus » de Galien et l'édition de Jamot (1583). (Rev. de philol. 1898, 3, p. 233-245.)

Falbe, C., Die Kinderheilkunde des Claudios Galenos. Diss. Wurzburg. 1897. 24 p.

Goldbach, R., Die Laryngologie des Galen. Diss. Berlin, Günther. 49 p. 2 M.

Müller, I. von, Ueber die dem Galen zugeschriebene Abhandlung περὶ ἀρίστης αἱρέσεως. (Sitzungsb. der philos.-philol. und histor. Cl. der k. Bayr. Akad. d. Wiss., 1898, 1, p. 98-182.)

Pohlenz, M., Quomadmodum Galenus Posidonium in libris de placitis Hippocratis et Platonis secutus sit. Diss. Berlin. 42 p.

GÉMINUS. Gemini elementa astronomiae, ad codicum fidem recensuit, germanica interpretatione, commentariis instruxit *C. Manitius*. Leipzig, Teubner. 8 M.

GENNADIUS.

Czapla, R., Gennadius als Litteratur-historiker. Eine quellenkrit. Untersuchung der Schrift des Gennadius von Marseille « De Viris illustribus ». (Kirchengeschichtl. Studien, IV, 1.) Münster, Schöningh. VI, 216 p. 4 M. 80 Pf.

Papayannou, C., Ὁ γνήσιος Γενναδίου τοῦ Σχολαρίου λόγος « Περὶ τῆς μόνης ὁδοῦ πρὸς τὴν σωτηρίαν τῶν ἀνθρώπων ». (Ἐκκλ. ἀλήθεια, 1898, 5 articles, p. 194, etc.)

GEORGES L'ACROPOLITE.

Heisenberg, A., Zwei wiedergefundene Handschriften des Georgios Akropolites. (Eranos, II, 3-4, p. 117-124.)

GEORGES LE MOINE.

Boor, C. de, Der Bericht des Georgios Monachos über die Paulikianer. (Byz. Z., VII, 1, p. 40-49.)

GEORGES PISIDÈS. — Voir Constantin Cyrillus.

GLYKAS.

Lambros, Sp. P., Zu einigen Stellen des Michael Glykas. (Byz. Z., VI, 3-4, p. 586-587.)

Politis, N. G., Δημώδεις παροιμίαι ἐν τοῖς στίχοις τοῦ Μιχαὴλ Γλυκᾶ. (Byz. Z., VII, 1, p. 138-165.)

GNOMOLOGUES.

Elter, A., De gnomologicorum Graecorum historia atque origine. (Neue Bonner Universitäts-Schriften, 1893-1896.)

GRÉGOIRE LE THAUMATURGE.

Funk, Die Gregorius Thaumaturgus zugeschriebenen 12 Kapiteln über das Glauben. (Theol. Quartalschr., p. 1-30; 80-93.)

HAGIOGRAPHES. Passions des saints Ekaterine et Pierre d'Alexandrie, Barbara et Assyria. Publiées d'après les manuscrits grecs de Paris et de Rome, avec un choix de variantes et une trad. lat. par *J. Viteau*. Paris, Bouillon, 1897. II, 125 p. 7 fr.

Cumont, Fr., Les Actes de St Dasius. (Analecta Bollandiana, t. XVI.) Bruxelles, 1897. 16 p.

Delehaye, H., Catalogus codicum hagiographicorum graecorum bibliothecae Chisianae. (Analecta Bollandiana. XVI, p. 297-310.)

HANNON.

Illing, K. E., Der Periplus des Hanno. Progr. Dresden, 1899, in-4. 49 p.

HÉCATÉE.

Lehmann, C. F. — Voir Hérodote.

HELLANICUS.

Koehler, R., Analecta Hellanicea. (Leipziger Studien. XVIII, 2, p. 209-316.)

HÉRACLIDE.

Tannery, P., Sur Héraclide du Pont. (Rev. d. ét. gr., 1899, p. 305-311.)

HÉRACLITE.

Patin, A., Apollonius martyr der Skoteinologe. Ein Beitrag zu Heraklit und Euemerus. (Archiv f. Gesch. d. Philos., XII, 2, p. 147-158.)

HERMAS (pasteur d').

Bartlett. — Voir Papyrus.

Conybeare, F. C., Pastor Hermae, XI, 9, 10. (Athenaeum, nr. 3689.)

HÉRODAS. — Voir Hérondas.

HÉRODOTE.

Dietrich, R., Testimonia de Herodoti vita, etc. Diss. Leipzig, Simmel, 1899. 41 p. 1 M.

Earle, M. L., Encore Hérodote, I, 86. (Rev. de philol., 1898, 2, p. 182-183.)

Helbing, R., Ueber den Gebrauch des echten und sociativen Dativs bei Herodot. Diss. Freiburg. 86 p.

Keelhoff, J., Encore Hérodote, I, 86. (Rev. de philol., 1898, 3, p. 304-305.)

Lehmann, C. F., Zu Herodot und Hecatous. (Festschr. f. Kiepert, p. 93-110.)

Prásek, J. V., L'Atthis d'Hérodote. (En l. tchèque ?) (Ceske museum filologiké, 1897, 6, p. 405-419.)

Reitzenstein, R., Eine ionische Quelle Herodots. (Philol., LVII, p. 45-51.)

Richards, H., Herodotus, IX, 122. (Class. Rev., 1898, 1, p. 29.)

Tucker, T. G., Herodotus, II, 8, 1; 22, § 2; 25, § 1; 39, § 3; 78, § 1; 111, § 3; 116, 1; I, 33. (Class. Rev., 1, p. 26-27.)

Verrall, A. W., Herodot on the dimension of the pyramids. (Class. Rev., 1898, 4, p. 195-199.)

Woodhouse, W. J., The Greeks at Plataeae. (Journal of Hell. St., XVIII, 1, p. 33-59.)

HÉRON D'ALEXANDRIE. Heronis Alexandrini opera quae supersunt omnia. Vol. I. Herons von Alexandria Druckwerke und Automatentheater. Griechisch und deutsch hrsg. von *W. Schmidt*. Im Anh. Herons Fragment über Wassenuhren, Philons Druckwerke, Vitruvs Kapitel zur Pneumatik. Mit einer Einleitung über die Heronische Fragen und Anmerkgn. Leipzig, Teubner, 1899. Mit 124 fig. 9 M.

Schmidt, W., Heron von Alexandria, Konrad Dasypodius und die Strassburger astronomische Münsteruhr. (Zeitschr. f. Mathem. und Phys. 3. Suppl. z. 42. Jahrgange). — Heron v. Al. im 17. Jahrh. (Ibid.).

— (Abhandlungen zur Geschichte der Mathematik, H. 8.)

— Heron von Alexandria. (N. Jahrbb. f. klass. Arch., 1899, 3-4, p. 242-252.)

Tannery, P., Sur un manuscrit d'Héron d'Alexandrie. (Association des études grecques, séance du 4 nov. 1897.)

HÉRONDAS. Herondae mimiambi. Accedunt Phoenicis Coronistae, Mattii miniamborum fragmenta. Tertium ed. *O. Crusius*. Ed. minor. Leipzig, Teubner, 1899. III, 96 p. 2 M. 40 Pf.

— Herondas, texte et traduction par *E. Ragon*. Paris, Poussielgue, 2 vol. in-16. 36 et 12 p.

Headlam, W., On Herodas. (Class. Rev., 1899, 3, p. 151-156.)

Herzog, Ueber den Ganswürger bei Herondas. (Sitzg. des k. deutschen Arch. Instit. Röm. Abt., 21, 1, 1898.)

Olschewsky, S., La langue et la métrique d'Hérondas. Bruxelles, Kiessling, 1897. 84 p.

Starkie, W. J. M., Herondas, IV, 45-47. (Hermathena, XXIV, p. 247-248.)

Valmaggi, L., De Casuum Syntaxi apud Herodam. (Riv. d. filol., 1898, 1, p. 37-54.)

HÉSIODE.

Balsamo, A., Sulla composizione del carme hesiodeo Ἀσπὶς Ἡρακλέους. Parte I. Bologna, Zanichelli. 39 p. L. 1, c. 20

Bassi, D., Nomina Musarum. (Bollet. di filol. class., IV, 11, p. 256-257.)

Bolling, M., The participle in Hesiod. Thesis. (Cathol. Univ. Bull., III, p. 421-447. Washington.)

Devantier, F., Die Spuren des anlautenden Digamma bei Hesiod. Progr. Eutin, 1897. 52 p.

La Roche, J., Untersuchungen über den Vers bei Hesiod und in den Homerischen Hymnen. (Wiener Studien, XX, 1, p. 70-90.)

Martin, S., Das Prooemium zu den Erga des Hesiodos. Progr. Wurzburg. 65 p.

Pepmüller, R., Textkritisches zur Theogonie Hesiods. (Philol., LVII, 3, p. 368-391.)

Rzach, A., Neue handschriftliche Studien zu Hesiods Erga. (Wiener Stud. XX, 1, p. 91-118.)

— Die handschriftliche Tradition der Pseudohesiodischen ἀσπὶς Ἡρακλέους. (Hermes, XXXIII, 4, p. 591-625.)

HÉSYCHIUS, lexicographe.

Wentzel, G., Hesychiana. (Hermes, XXXIII, 2, p. 275-312.)

HÉSYCHIUS.

Euringer., M., Une leçon probablement hésychienne. (Rev. biblique, VII, 2.)

HIMERIUS.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Himerius, Or. XII. (Hermes, XXXIV, 2, p. 214-218.)

HIPPOCRATE.

Del Gaizo, M., Contribution à la bibliographie hippocratique. (Janus, II, 6, p. 616-617.)

Fredrich, O., Hippokratische Untersuchungen. (Philol. Untersuchgn.) Berlin, Weidmann, VII, 236 p. 7 M.

Itschner, K., vom Vater der Medicin. (Gegenwart, 1898, nr. 47.)

Kuehlwein, H., Die chirurgischen Schriften des Hippokrates. Progr. Ilfeld (Nordhausen). in-4. 23 p.

Lambrinopoulos, Nutritive enemata in Antiquity. (Janus, IV, 6, p. 327.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Περὶ χυμῶν (Hermes, XXXIII, 4, p. 517-518.)

— Περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς. (Ibid., p. 518-519.)

HIPPOLYTE (Saint).

Batiffol, P., Hippolytea. (Rev. biblique, 1898, p. 115-121.)

Bernouilli, C. A., Hippolytus. (Theol. Runschau, I, 9.)

Bonwetsch, G. N., Studien zu den Kommentaren Hippolyt's zum Buche Daniel und Hohen Liede. Leipzig, Hinrichs, 86 p. 3 M.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Hippolytus, Refut. VI, 37. (Hermes, XXXIV, 2, p. 218-219.)

HISTORIENS.

Lieberich, H., Studien zu den Proömien der griech. und byzantin. Geschichtsschreibung. I Tl. Die griech. Geschichtsschreiber. Progr. München. 50 p.

Moritz, H., Die Zunamen bei den byzantinischen Historikern und Chronisten. I. Teil. Progr. Landshut, 1897. 55 p.

— — II. Teil. Progr. Landshut.

Perrin, B., The ethics and amenities of Greek historiography. (Amer. Journal of philol., XVIII, 3, p. 255 sq.)

HOMÈRE. Ilias. Ed. with general and grammatical introd. notes and appendices, by *W. Leaf* and *A. M. Bayfield.* Vol. II (Books 13-24). London, Macmillan, in-12. 6 sh.

— Ilias, rendered into English prose, by *S. Butler.* London, Longmans. 7 sh. 6 d.

— Homer's Ilias, transl. according to the Greek, by *G. Chapman.* London, 1898, 2 vol. 1 sh. 6 d.

— Odysseae carmina, cum apparatu critico. Ediderunt *J. van Leeuwen* et *Mendes da Costa*. Ed. II passim aucta et emendata. Accedunt tabulae III. Pars II. Carm. XIII-XXIV. Leiden, Sijthoff. 3 M.

Agar, T. L., On the word διήφυσε in Homer. (Class. Rev. 1897, 9, p. 445-447.)

— Note on Homer, Iliad XIV, 139 sqq. (Ibid., 1898, I, p. 31-32.)

— Homerica, I (Ibid., 2, p. 106-107; II, 5, p. 252-254; III, 9, p. 431-433; IV, 1899, 4, p. 193-194.)

— Emendationes homericae; (Od. I-V.) (Journ. of philol. nr. 51, p. 113-148; nr. 52, p. 243-278.)

Allen, T. W., The text of the Homeric hymns. (Journ. of Hell. St., XVIII, 1, p. 23-32.)

— The text of the Iliad. (Class. Rev. 1899, 2, p. 110-116.)

D'Arbois de Jubainville, L'anthropomorphisme chez les Celtes et dans la littérature homérique. (Rev. celt. 1898, 2.)

Bach, J., Homerische Formenlehre. Für den Schulgebrauch zusammengestellt. Münster, Aschendorff. 55 p. 60 Pf.

Batjuskow, Th., Les commencements de la question homérique dans la littérature française du XVIIe siècle. (En russe.) (Commentationes pro Pomialowski, p. 153-171.)

Becker, Die Vorgeschichte zur Haupthandlung der Ilias. Progr. Neu-Strelitz, in-4. 29 p.

Brugmann, Dissimilatorische Veränderung von ē im griechischen und Aristarchs Regel über den Homerischen Wechsel von η und ει vor Vocalen. (Verhandl. der Versamml. deutscher Philol., 44.)

Brunnhofer, H., Homerische Rätsel. Die homerica Epitheta ornantia etymologisch und historisch-geographisch gedeutet. Leipzig, Friedrich, 1899. XVI, 136 p. 5 M.

Cesareo, P., Il subbietivismo nei poemi di Omero. Palermo.

— L'evoluzione storica del carattere di Ulisse. (Riv. d. stor., ant., III, 4, p. 75-102; IV, 1-2, p. 17-38.)

Chauvin, V., Homère et les Mille et une nuits. (Le Musée Belge, III, 1, p. 6-9.)

Collard, F., Homère au Collège. (Bull. de bibliogr. pédagog., III, 3, p. 103-112; 4, p. 135-144.)

— Leçons de répétition générale sur le premier chant de l'Iliade. (Ibid., III, 5, p. 167-171.)

Cramer, H., Die stylistische Eigenart der Homerübersetzungen von Bürger und Voss am ersten Gesang der Ilias erläutert. (Zeitschr. f. d. deutschen Unterricht, 1898, 2-3, p. 174-193.)

Draheim, H., Die entstehung des homerischen hexameters. (Neue Jahrb. f. Philol. 1897, 10-11, p. 657-669.)

Dühr, Homers Odyssee in niederdeutscher poetischer Übertragung. Proben aus den ersten Büchern. II. Progr. Nordhausen, in-4. 16 p.

Du Mesnil, F., Madagascar, Homère et la civilisation mycénienne. Paris, Delagrave, in-12. 204 p. 2 fr.

Engelbrecht, A., Das homerische Floss des Odysseus. (Wien. Stud., XX, 1, p. 150-156.)

Fairbanks, A., The significance of sacrifice in the Homeric poems. (The new World, VII, 26.)

Federici, S., φρήν, φρένες in Omero. Perugia. 6 p.

Fehleisen, G., Praeparation zu Homers Odyssee. 2. Heft. Buch V-VIII. Leipzig, Teubner. 39 p. 60 Pf.

— — Buch IX-XII. 60 Pf.

Fick, A., Die Erweiterung der Menis [in Hom.]. (Beitr. z. Kunde der Indog. Spr.. XXXIV, 1-2, p. 1-93.)

Fracaroli, G., Un nuovo papiro di Omero. (Brit. Mus. 332). (Riv. di filol., XXVI, 3, p. 459 et ss.)

Gemoll, A., Bericht über d. homerischen Realien, 1885-1895. (Extr. de Jahresber. üb. d. Fortschritte d. class. Altertumwiss.) Berlin, Calvary. 40 p. 2 M. 40 Pf.

Goadby, L., The wrath of Achilles : the story of the Iliad re-told. London, Edwin and Vaughan. 3 sh. 6 d.

Goodspeed, E. J., The Washim papyrus of Iliad Θ 1-68. With 1 pl. (Amer. Journ. of Arch. II, 5, p. 347-356.)

Green, W. C., A curious parallel : λάϊνον ἔσσο χιτῶνα. Il. Γ. 57. (Class. Rev. 1899, 5, p. 272.)

Harris, J. R., The homeric Centones and the Acts of Pilate. Cambridge, University Press. 5 sh.

Headlam, W. G., Hom. T. 79. (Journ. of philol. nr. 51, p. 92.)

Herwerden, H. van, Ad Odysseae libros posteriores. (Contin.) (Mnemos. N. S. XXVI, 4, p. 408-415 : XXVII, 2, p. 140-150.)

Hunt, A. S., A new Homeric papyrus. (Journ. of philol. nr. 51, p. 25-59.)

Irmscher, E., Homers Odyssee Buch V. Progr. Dresden, 1899, in-4. 8 p.

— Hom. Od. XXII. Ibid.

Isham, N. M., The Homeric Palace. Providence. Preston and Round. 1 dollar.

Koch, A., Schülerkommentar zu Homers Odyssee. Leipzig, Freytag. IV, 99 p. 70 Pf.

La Roche, J., Zahlenverhältnisse im homerischen Verse. (Wien. Stud., XX, 1, p. 1-69.)

Lawton, W. C., The successors of Homer. London, Innes. 210 p. 5 sh.

Leeuwen, J. van, — αν — κε. — Ad Homeri ξ 190. (Mnemos. N. S. XXVI, 3, p. 338.)

Ludwich, A., Carminis Iliaci deperditi reliquiae. Königsberg, 1897. 8 p.

— Zwei byzantinische Odysseus-Legenden hrsg. Progr. Königsberg. 20 p. 30 Pf.

— Die Homervulgata als voralexandrinisch erwiesen. Leipzig, Teubner. VI, 204 p. 6 M.

Ludwig, A., Ueber Ilias Z 16 8/9. Die diapeira Il. B, 73 ff. posthomerisch. Prag. Rivnac. 20 Pf.

— Ueber das schwanken der localen darstellungen in der Ilias. (Sitzungsb d. k. böhm. Gesellsch. d. Wiss.) Prag, Rivnak, 20 p. 28 Pf.

Luschan und Diels, Ueber den Homerischen Bogen. (Sitzung d. Berliner arch. Gesellsch., Januar. ; in Berl. philol. Woch., 1899, nr. 13, p. 411-412.)

Menrad, J., Ueber die neuentdeckten Homerfragmente B. P. Grenfells und A. S. Hunts. (Sitzungsb. der philos. Cl. der k. bayr. Akad. d. W., 1897, II, 2, p. 321-338.)

Miles, E. H., The etymology and the chief Homeric uses of ἄν. (Proceed. of the Cambridge philol. Soc., nr. 46-48.)

Miller, Zu Ilias X, 362 sq. (Blätter f. bayr. Gymnasial-Schulwesen, 1898, 5-6, p. 431-432.)

Nauck, H., Ist man berechtigt, in der Odyssee einen zweiten Dichter anzunehmen ? Ein Dialog. Progr. Charlottenburg. 43 p.

Naumann, E., Jahresbericht über Homer (mit Auschluss der höheren Kritik). (Jahresb. d. philol. Vereins zu Berlin, in Zeitschr. f. Gymnasialwesen, 1899, 4-6, p. 109-144.)

Olivieri, A., Osservazioni critiche. I. Sul libro δ dell' Odissea. II, Sui ritorni di Ulisse da Troia secondo l'Odissea. III. Le fonti dei brani dell' Odissea che riguardano avvenimenti posteriori all' Iliade, anteriori all' Odissea stessa. (Riv. di storia ant., III, 2-3, p. 121-130.)

— Voir Dion Chrysostome.

Perdrizet, Sur la mitré homérique. (B. C. H., 1897, 9-10, p. 169-183.) 10 figg.

Perini, N., Reliquie di oidipodia nell' Odissea. Sinigaglia. 15 p.

— Un secondo frammento di oidipodia nell' Odissea. Ibid., 22 p.

Perry, W. C., The women of Homer. Portr. and illustr. London; Heinemann ; New-York, 262 p. 12 sh.

Pistelli, E., Omero e la « Gioconda ». (Atene e Roma, II, 7, p. 22-26.)

Platt, A., A Homeric idiom defended. (Journ. of philol. nr. 51, p. 81-88.)

Reichel, W., Das Joch des homerischen Wagens, mit 19 Fig. (Jahresb. d. oesterr. Arch. Instit., Bd. II, p. 137-150.)

Reiter, H., Praeparation zu Homers Odyssee. Buch XIII-XVIII, in Auswahl. Hannover, Goedel. 50 Pf.

Romizzi, A., Antologia omerica e virgiliana nelle migliori versioni italiane, con note, confronti e riassunti. Torino, Paravia. VIII, 177 p. L. 2.

Rothe, C., Jahresbericht über Homer. Höhere Kritik., 1896-1897 (Zeitschr. f. Gymnasialwesen, 2-3, 4.)

Schmid, G., De aquila quae apud Horatium carm. IIII, I. IIII, de αἰγυπιῷ columba, ἄρπη, quae aves apud Homerum inveniuntur ratione, historiae naturalis habitu. (Extr. du Journal de l'instr. publique.) St-Petersbourg, Ricker. 29 p. 1 M.

Schmidt, K. E., Vocabeln und Phrasen zu Homers Odyssee zum Auswendiglernen gruppiert, nebst kurzen Anweisungen zum Uebersetzen. 9. Heft : IX. Gesang. Gotha, Perthes. 54 p. 60 Pf.

— Präparation zu Homers Ilias. Auswahl aus Gesang VII-XII ; XIII-XVIII, Hannover, Goedel.

Scottland, A., Die Odyssee in der Schule. (Suite.) Progr. Strassburg, 1897, in-4.

Snider, D. J., Homer's Odyssey. A commentary. St Louis Mo. 534 p. 2 (dollars).

Soars, L., Homeric oratory. (Bibliotheca sacra, 1898, april.)

Spengel, A., Was heisst εὐκνήμιδες ἑταῖροι bei Homer? (Blätter f. bayr. Gymnasialw., 1898, 1-2, p. 65-68.)

Stengel, W., Die Homerlektüre im fünften Jahreskurse der Realanstalten. Progr. Schmalkalden, in-4. 28 p.

— Die Göttervorsammlung des ersten Buches der Odyssee in der Obertertia. (Lehrproben und Lehrgänge, H. 55, p. 78-87.)

Stier, Der Schauplatz der Ilias. Progr. Marburg, 1899, in-4. 21 p.

Stuermer, F., Zur homerischen Orthographie. Progr. Andernach, in-4. 16 p.

Svoronos, J., Eine homerische Insel (Syrie). (Sitzung d. deutschen arch. Instit. Ath. Abt., 16, 2 et 2, 3, 1898.)

Terret, V., Homère, étude historique et critique. Paris, Fontemoing, 15 grav. 4 cartes. 15 fr.

Thamhayn, W., Die Prellerschen Odysseebilder im Homerunterricht. (Lehrpr. u. Lehrg. H., 55, p. 46-60.)

Verrall, A. W., On Homer, Iliad XVI, 371 and 507. (Proceed. of the Cambridge philol. Soc., nr. 46-48.)

Wessely, C., Die Lesezeichen der Ilias-Handschrift π h. Progr. Wien, 1897. 20 p.

HYPÉRIDE.

Graindor, L., Notes critiques sur l'Epitaphios d'Hypéride. (Rev. de l'instr. publ. en Belgique, 1898, 5, p. 341-344.)

Kayser, S., L'art oratoire, le style et la langue d'Hypéride (Suite). (Le Musée Belge, II, 1, p. 49-93; 3, p. 210-229); III, 1, p. 10-20.)

ISIDORE DE PÉLUSE.

Bouvy. — Voir St Jean Chrysostome.

ISOCRATE. The Panegyric. Literally transl. by *J. Rice*. London, Cornish, in-12, 40 p. 2 sh.

Conrotte. — Voir Pindare.

Grazia, D. de. De Isocratis quae feruntur epistulis. Catinae.

Münscher, K., Die Isokrates' überlieferung. (Philol. LVIII, 1, p. 88-110.)

— Ἰσοκράτους Ἑλένης ἐγκώμιον, (Rh. Mus. IV, NF. LIV, 2, p. 248-276.)

Richards, H., Isocr. [in Nicoclem] 2, 45. (Class. Rev., 1898, 1, p. 28.)

— Isocr. [Panath.] 12, 131. (Ibid.).

Vasold, J., Ueber das Verhältnis der isocrateischen Rede περὶ ἀντιδόσεως zu Platons Apologia Socratis. Diss. Erlangen. 76 p.

Vollmhais, W., Ueber das Verhältnis der Rede des Isokrates περὶ ἀντιδόσεως zu Platos Apologie des Sokrates. Progr. Bamberg, 1897. 28 p.

JEAN D'ANTIOCHE.

C. de Boor. Zu Johannes Antiochenus. (Hermes, XXXIV, 2, p. 298-304.

JEAN CHRYSOSTOME (St).

Bouvy, E., St Jean Chrysostome et S. Isidore de Péluse. (Échos d'Orient, 1898, p. 196-201.)

Marchal, G., St Jean Chrysostome (Antioche). Paris, Ch. Poussielgue. 2 fr. 50.

JEAN DAMASCÈNE (St.). St. John Damascenus on holy Images, followed by three sermons on the Assumption. Transl. from Greek by *M. H. Allies*. London, Baker. 3 sh. 6 d.

Holl, K. — Voir Bible, Texte u. Untersuchungen.

Wendland, P., Zu Krumbachers Gesch. der byz. Litt., S. 600. (Byz. Z., VII, 1, p. 166-168.)

Thibaut, J. — Voir section IX.

JEAN LE GÉOMÈTRE.

Bury, J.-B., The Παράδεισος of Joannes Geometres. (Byz. Z., VII, 1, p. 134-137.)

JEAN KATRARIUS. Jo. Katrarii Hermodotus et Musocles. Dialogi ab *A. Eltero* primum editi. Bonn, Georg, in-4. 54 p.

JEAN PHILOPONUS.

Walter, C., Joannis Philoponi libellus de Paschate. Diss. Jena, 1899. 26 p.

JOANNICIUS.

Lambros, Sp. P., Τέσσαρα ἐπιστολαὶ τοῦ Ἰωαννικίου. (Φιλολ. Συλλ. Παρνασσός, 1898, p. 236-244.)

JOSÈPHE. Flavii Josephi opera ex versione latina antiqua edidit, commentario critico instruxit, prolegomena indicesque addidit *C. Boysen*. Pars VI : De-Judaeorum vetustate sive contra Apionem. (Corpus scriptor. eccles. lat. ed. consilio et impensis acad. litt. caesar. Vindobon. Vol. XXXVII, pars VI.) 5 M. 60 Pf.

Bole, Josephus über Christus und die Christen.

Büchler, Ad., La relation de Josèphe concernant Alexandre le Grand. (Rev. des ét. juives, nr. 71, p. 1-26.)

Valeton, J., Vespasian und die Zerstörung Jerusalems. (Verslagen en mededeel. d. kgl. Akad. van wetensch., IV, 3, 1, p. 87-116.)

JULES L'AFRICAIN.

Gelzer, H., Sextus Julius Africanus und die byzantinische Chronographie. 2. Thl. 2. Abth. Nachträge. Leipzig, Heinrichs. 12 M.

JULIEN (L'EMPEREUR).

Bidez et Cumont, Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien. Bruxelles. 150 p.

Brambs, J. G., Studien zu den Werken Julians des Apostaten. I. Tl. Progr. d. Gymn. Eichstätt, 1897. 58 p.

Mansion, La tradition manuscrite du 8e discours de l'empereur Julien. (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, 1898, 4, p. 246-255.)

JUSTIN (Saint).

Rauschen, G., Die formale Seite der Apologien Justins. (Theol. Quartalschr. f. Christl. Alterthumskunde, XII, 4.)

KASSIA (ou CASSIA).

Petit, L., Notes d'histoire littéraire. I. A propos des pièces liturgiques de Cassia. (Byz. Z., VII, 3-4, p. 594-597)

Ludwich, A., Animadversiones ad Cassiae sententiarum excerpta. Königsberg, Hartung, 1898. 7 p.

LAPIDAIRES. Les lapidaires de l'antiquité et du moyen âge. Ouvrage p. p. *F. de Mély*. T. II. Les lapidaires grecs, vol. I en 2 fascicules. Texte, avec la collaboration de *C.-E. Ruelle*. Paris, E. Leroux, 1898, 2 fac-similés de mss. grecs. 30 fr.

LAURENTIUS LYDUS. — Voir Lydus.

LÉON (Saint).

Bouvy, E., Saint Léon le Grand dans l'Église grecque. (Échos d'Or., 1898, p. 176.)

LONGIN. Longinus on the Sublime. The Greek text ed. with Introd. transl., facsimiles, appendices and indices after the Paris manuscript, by *W. Rhys Roberts*. Cambridge, Univ. Press., x, 288 p. 9 sh.

Kalbel, G., Cassius Longinus und die Schrift περὶ ὕψους. (Hermes, XXXIV, 1, p. 107-132.)

Marx, F., Die Zeit der Schrift vom Erhabenen. (Wiener Studien, XX, 2, p. 169-204.)

P. (Postgate), J. P., Correction of (Longinus) De Sublimitate. (Class. Rev., 1859, 1, p. 76.)

Roberts, W. Rh., The quotation from Genesis in the De Sublimitate. (Class. Rev., 1897, 9, p. 431-436.)

— Note on a Cambridge manuscript of the De Sublimitate. (Ibid., 1898, 6, p. 229-301.)

— The Greek treatise on the sublime ; its authorship. (Journ. of Hell. St., XVII, p. 189-211.)

— The text of the De sublimitate. (Class. Rev., 1899, 1, p. 12-15.)

Tucker, T. G., Longinus De Subl. (Class. Rev., 1898, 1, p. 24.)

Vollgraff, J. C., Μωυσῆς ὁ προφήτης καὶ νομοθέτης. (Mnemos. N. S., XXVI, 1, p. 123-124.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von. Περὶ ὕψους. (Hermes, XXXIII, 4, p. 523-524.)

LUCIEN.

Chamberlain, H. St., Lucian. (Zukunft, VII, 24.)

Earle, M. L., On Lucian, Timon, 18. (Proceed. of Amer. philol. Assoc., XXIX, p. VII-IX.)

Mandybur, T., O typie Parasyta a Lukiana. (Eos, IV, p. 137-149.)

Pearson, A. C., Lucian, Hermotim. 81. (Class. Rev., 1898, 8, p. 394.)

Praechter, K., Zur Frage nach Lukians philosophischen Quellen. (Archiv f. Gesch. d. Philos. N. F., XI, 4, p. 505-516.)

Schmidt, O., Metaphor und Gleichnis in den Schriften Lukians. Zurich, 1897. 138 p.

Schumacher, F., De Joanne Katrario Luciani imitatore. Diss. Bonn. 29 p.

Smith, E. J., On Lucian's Nigrinus. (Amer. Journal of philol., XVIII, 3, p. 339-341.)

Sorof, G., Vindiciae Lucianeae. Progr. Halle, in-4. 15 p.

Stach, C., De « Philopatride » dialogo Pseudo-Luciani. Diss. Krakau, 1897. 20 p.

Weidner. — Voir SECTION II.

LYCOPHRON.

Annenski, J., Remarques sur la langue de Lycophron. (En russe.) (Commentationes-Pomialowski, p. 55-80.)

LYCURGUE. Lycurgi oratio in Leocratem. Post C. Scheibe adiectis ceterarum Lycurgi orationum fragmentis. Edit. *Fr. Blass.* Ed. maior. Leipzig, Teubner. XLIV, 86 p. 90 Pf.

Kondratiew, S., Index ad oratorem Lycurgum. Mosquae. Leipzig, Fock. v, 29 p. 3 M. 50 Pf.

Nusselt, E., Das Lycurg-problem. Diss. Erlangen. 74 p.

LYDUS (Joannes Laurentius), Joannis Laurentii Lydi liber de Mensibus. Edid. *R. Wünsch.* Leipzig, Teubner, 1899. XLV, 202 p.; 1 fig. 5 M. 20 Pf.

Crusius, O., Römische Sprichwörter und Sprichwörtererklärungen bei Jo. Laurentius Lydus. (Philol., LVII, 3, p. 501-503.)

Wuensch, R., Prolegomena in Joannis Laurentii Lydi librum de mensibus denuo edendum. Habilitationschr. Breslau. 32 p.

LYSANIAS.

Lehpert, G., Nachträgliches zu Lysanias. (Philol., LVII, 2, p. 337-338.)

— Ten Selected orations, ed. by *W. H. Wait.* New York, Amer. Book C°, 1899.

LYSIAS.

Hrubi, P. P., Rec Lysiova proti Agoratori. Progr. Slaném. 16 p.

MALALAS.

Patzig, E., Der angebliche Monophysitismus des Malalas (Byz. Z., VIII, 1, p. 111-128.)

MANÉTHON.

Headlam, W. G., Manetho (Koechly). (Journ. of philol., nr. 51, p. 110.)

MARC-AURÈLE. M. A. Antoninus to himself. Engl. transl. with Introd. Study on stoïcism and the last of the stoics, by *G. H. Rendall.* London, Macmillan, 1898. 342 p. 6 sh.

Dartigue-Peyron, J., Marc-Aurèle dans ses rapports avec le christianisme. (Thèse.) Paris, Fischbacher, 1897. 239 p.

Vaudouer et Lantoine. — Voir ÉPICTÈTE.

MARCELLUS SIDETES.

Roscher, W. H., Das von der « Kynanthropie » handelnde Fragment des Marcellus von Side. (XVII, Bd. der Abhandlgn d. philol.-histor. Cl. d. k. Sächs Ges. d. W. nr. 3. Mit 3 textfig. Leipzig, Hirzel, 1896. II, 92 p. 4 M.

MARCUS DIACONUS.

Nuth, A., De Marci Diaconi vita Porphyrii episcopi Gazensis quaestiones historicae et grammaticae. Diss. Bonn, 1897. 64 p.

MÉDECINS.

Costomiris, Études sur les écrits inédits des anciens médecins grecs. V. série, XII°-XIV° siècles. Jean Tzetzes, Nicolas Myrepsus, Jean Actuarius. (Rev. des ét. gr. nr. 40, p. 403-445.)

MÉLÉAGRE.

Ermatinger, E., Meleagros von Gadara, ein Dichter der griech. Decadence. (Virchow-Holtzendorff, Samml. gemeinverst. wiss. Vortr., H. 304.) Hamburg. 43 p. 80 Pf.

Robert, Meleagros. — Voir BACCHYLIDE.

MÉLISSUS Melissi Samii reliquiae. Recensuit *Aurelius Covotti*. (Estr. dagli Studi ital. di filol. class. vol. VI.) Firenze; Roma. 15 p.

MÉNANDRE, Menander's Γεωργός; revised text of the Geneva fragment with translation and Notes by *B. P. Grenfell* and *A. S. Hunt*. Oxford, Clar. Press. 26 p. 1 sh. 6 d.

— Le Laboureur, p. p. Nicole. Bâle, 1897.

Agar, T. L., Menander's Γεωργός. (Class. Rev. 1898, 2, p. 141.)

Blass, F., Ein Papyrusfragment aus Menanders Kolax. (Hermes, XXXIII, 4, p. 654-657.)

Crusius (O.), Menanders « Landmann » in einem Papyrus. (Beilage zur Münchner Allg. Zeitg, 1897, 294.)

Geffcken, J., Studien zu Menander. Progr. Hamburg (Herold), in-4. 20 p. 2 M. 50 Pf.

Herwerden, H. van, Zu den durch Nicole hrsg. Papyrus-fragmenten von Menanders Γεωργός. (Berl. philol. Woch., 1898, 2, p. 59-60.)

Leeuven, H. van, Ad Menandri fragmentum nuper repertum. (Mnemos. N. S. XXVI, 3, p. 299-313.)

Platt, A., Notes on the newly discovered fragment of Menander's Γεωργός. (Class. Rev. 1897, 9, p. 417-418.)

Reinach, Th., Sur les fragments du Laboureur de Ménandre (Assoc. des ét. gr. séance du 4 nov. 1897.)

Richards, H., The fragments of Menander's Γεωργός. (Class. Rev. 1898, 9, p. 433-434.)

Schenkl, K., Der « Georgos » des Menandros. (Jahreshefte d. Oesterr. Arch. Instituts, I, p. 49-54.)

Smith, N., Menander's Γεωργός. (Class. Rev. 1898, 6, p. 301-304.)

Studniczka, Menander. (Verhandl. d. Versamml. deutscher Philol. 44.)

Weil, H., Le Campagnard de Ménandre. (Rev. des ét. gr., 1898, p. 121-137.)

MÉNON.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Menons δόξαι ἰατρικαί. (Hermes, XXXIII. 4, p. 519.)

MUSÉE d'Athènes.

Kern, O., De Musaei Atheniensis fragmentis. Progr. Rostock, in-4. 14 p.

MUSICOGRAPHES. Musici scriptores graeci. Recogn. etc. *Car. Janus*. Supplementum, melodiarum reliquiae. Lipsiae, Teubner, 1899, in-16. 61 p.

MUSONIUS.

B. (Bücheler), Fr., Spartiaticus. (Rh. Mus. N. F. LIII, 1, p. 166-167.)

NÉMÉSIUS.

Bender, D., Untersuchungen zu Nemesius von Emesa. Diss. Heidelberg. 99 p.

Domanski, B., Die Lehre des Nemesius über das Wesen der Seele. Diss. Münster, 1897. 40 p.

NICÉPHORE PHOCAS. Traité de tactique connu sous le titre περὶ καταστάσεως ἀπλήκτου. Traité de castramétation rédigé, à ce qu'on croit, par ordre de l'empereur Nicéphore Phocas. Texte grec inédit, établi d'après les manuscrits de l'Escurial, Paris, Bâle et Madrid et annoté par *Ch. Graux*, préparé pour l'impression et augmenté d'une préface par *A. Martin*. (Not. et extr. des mss. etc. t. XXXVI.) Paris, Klincksieck, in-4. 61 p.

NICÉTAS.

Papadopoulos-Kerameus, A., Νικήτας ἐπίσκοπος Χαλκηδόνος. (Ἑλλην. φιλολ. Σύλλογος [de Constantinople]. 1896, p. 38-42.)

Sickenberger, Aus römischen Handschriften über die Lucaskatene des Niketas. (Röm. Quartalschr. f. christl. Altkunde, XII, 1-2.)

Stigimayr, J., Zur Lukaskatene des Niketas. (Zeitschr. f. die kathol. Theol., XXII, 3.)

NICOLAS DE DAMAS.

Schwartz, E., Zu Nikolaos von Damaskos Biographie des Kaisers Augustus. (Hermes, XXXIII, 1, p. 182-184.)

NICOLAS DE MÉTHONE.

Arsenij. Deux écrits inédits de Nicolas, évêque de Méthone (XIIe siècle). Texte grec et traduction russe. Novgorod, 1897. 116 p.

Drœseke, J., Ein unbekannter Gegner der Lateiner. (Zeitschr. f. Kirchengesch. 1898, p. 546-571.)

OPPIEN.

Reitzenstein, R., Zu Oppian und Columella. (Philol. LVII, 2, p. 317.)

ORACLES SIBYLLINS.

Peppmüller, R., Oracula sibyllina, III, 29 ff. (Ibid., p. 334.)

Sackur, E., Sibyllinische Texte und Forschungen. Pseudomethodius, Die tiburtine Sibylle. Halle, Niemeyer. VII, 191 p. 6 M.

ORATEURS, Extraits des orateurs attiques. Lysias, Isocrate, Eschine, Hypéride. Texte grec, avec une introd., des notices et des notes par *F. Dürrbach.* Paris. Delagrave, in-12. XIV, 214 p. 2 fr. 50 c.

Drerup, E., Ueber die bei den attischen Rednern eingelegten Urkunden. Extr. de : Jahrb. f. class. Philol. 24. Suppl. Bd. Leipzig, Teubner, 146 p. 5 M. 20 Pf.

ORIGÈNE. Origenes Werke. I : Bd. Die Schrift vom Martyrium. Buch I-IV gegen Celsus. Hrsg. von *P. Koetschau.* II. Bd. : Buch V-VIII gegen Celsus. Die Schrift vom Gebet. (p. p. le même.) Dans Die griech. christl. Schriftsteller d. 3. ersten Jahr. 2. u. 3. Bd. Leipzig, Hinrichs. 28 M.

Batiffol, M., L'Enchiridion d'Origène. (Rev. biblique, VII, 2, VIII, p. 265-269.)

Capitaine, G., De Origenis Ethica. Diss. Münster. 46 p.

— — Münster, Aschendorff. VII, 216 p. 4 M. 50 Pf.

ORION.

Foerster, R., Zur Handschriftenkunde und Geschichte der Philologie. V. Eine griech. Handschrift in Russisch-Polen und das Anthologion des Orion. (Rh. Mus. N. F. LIII, 4, p. 547-574.)

ORPHICA.

Mesk, J., Ein unedierter Tractat περὶ λίθων. (Wiener Studien, XX, 2, p. 309-320.)

Platt, A., Orphica. (Journ. of philol. nr. 51, p. 69-80 ; nr. 52, p. 224-232.)

PAPYRUS, Aegyptische Urkunden, aus den Kön. Museen zu Berlin. Hrsg. von der Generalverwaltung. Griechische Urkunden II, 12. Indices und Nachträge. Berlin, Weidmann, gr. in-4. 2 pl. photogr. 2 M. 40 Pf.

— — III, 1. 2 M. 40 Pf.

Grenfell, B. P., and A. S. Hunt. The Oxyrhynchos papyri. London, Office of Egypt Exploration Fund. XVI, 284 p. 8 pl.

Achelis. — Voir Patrologie.

Bartlett, V., A Fragment of Hermas (Papyrus de Grenfell et Hunt). (Athenaeum, 1898, nr. 3702, p. 491 et suiv.)

Beer, R., Die Papyri Erzherzog Rainer. (Zeitschr. f. Bücherfreunde, I, 10-11.)

Blass, Fr., Ein Curiosum aus Oxyrhynchos. (Hermes, XXXIV, 2, p. 312-315.)

— Neuestes aus Oyxrhynchos. (Aristoxenos, Alcman?, Sappho.) (N. Jahrb. f. klass. Altert., 1899, 1, p. 30-49.)

— Voir Ménandre.

Collinet, P., Deux papyrus gréco-égyptiens de l'Angleterre. (Nouv. Rev. histor. du droit français, 1897, p. 533-542.)

Cronert, W., Die griechischen Papyri aus Aegypten. (Beil. z. Münchner Allg. Zeitung, 1898, nr. 138.)

Crusius, O., Die Oxyrhynchos-Papyri. (Ibid., 1898, nr. 225.)

Deissmann, A., Ueber die in Gizeh entdeckten Papyrus fragmente. (Theol. Litteraturzeitung, 1898, nr. 23, p. 602-606.)

Foucart, P., Les papyrus d'Oxyrhynchos. (Acad. des Inscr. Séance du 19 nov. 1897.)

Fraccaroli. — Voir Homère.

— I Papyri di Oxyrinchos. (Riv. di filol., XXVII, 1, p. 97.)

Goodspeed. — Voir Homère.

Grenfell, P.-B. and A. S. Hunt, Corrections to Kenyon's Catalogue of Brit. Mus. Papyri (II). (Class. Rev., 1898, 9, p. 434-436.)

Haeberlin. — Voir Section VIII.

Harnack, A., Ueber zwei von Grenfell und Hunt entdeckte und publicirte altchristliche Fragmente. (Sitz. d. Preuss. Ak. d. Wiss., 1898, 36, p. 516-520.) 50 Pf.

Hunt, A. S., The Oxyrhynchus papyri. Abstract of a paper read before the Oxford philological Society on nov. 5 1897. (Class. Rev., 1898, 1, p. 34-35.)

Hunt. — Voir Section V, Homère.

Kenyon, F. G., Catalogue of Greek papyri in the British Museum, with texts edited by F. G. K. Vol. II. London, Longmans. xlii, 408 p.; 123 pl. gr. in-folio. 150 sh.

— Voir Section VII.

Koeliner, R. — Voir Platon.

Leeuwen, J. van, Ad Alcmanis(?) fragmentum nuper repertum. (Mnemos. N. S., XXVII, 2, p. 221.)

Mahaffy, J. P., On new Papyrus. Fragments from the Ashmolean Museum at Oxford. Being the transactions of the royal irish Academy, XXXI, 6. London, Williams a. Norgate, in-4. 12 p.; 2 pl. 3 sh.

— The Petrie papyri. (Publiés dans « Cunningham Memoirs ».) (Athenaeum, 3727, p. 398.)

Mitteis, L., Ueber die juristische Bedeutung der Papyruspublikationen. (Verhandl. d. Versamml. d. deutschen Philol., 44.)

— Papyri aus Oxyrhynchos. (Hermes, XXXIV, 1, 88-106.)

Oefele, Eine griechischer Zauber-Papyrus. (Janus, II, 6, p. 634-635.)

Rackham. — Voir Thucydide.

Reinach (Th.), Nouveaux fragments rythmiques d'Aristoxène. (Voir ce nom). Appendice : I. Apophtegmes de J. C. II : Odelette de Sappho. III : Fragment d'un parthénion à Déméter. IV : Le bon Juge. V : Lettre de Bob à son père. (Rev. d. ét. gr., nr. 44, p. 389-418.)

Ruehl, F., Zu den Papyri von Oxyrhynchos. (Rh. Mus. N. F., LIV, 1, p. 152-155.)

Steup, J., Der Thukydides-Papyrus von Oxyrhynchos. (Rh. Mus. N. F., LIII, 2, p. 308-315.)

Taylor. — Voir Bible, etc.

Viereck, P., Jahresbericht über die ältere Papyruslitteratur. (Bursians Jahresb., 1898, 5-7, 3. Abt., p. 135-186.)

Weil, H., Observations sur un texte poétique et un document judiciaire conservés sur papyrus. (Rev. des ét. gr., juillet-sept., 1898, p. 239-244.)

Wilcken, U., Die griech. Papyrusurkunden. Vortrag. Berlin, Reimer. 59 p.

PARÉMIOGRAPHES.

Politis, Remarques explicatives sur les proverbes byzantins. (En grec.) (Φιλολ. Σύλλογος Παρνασσός, 1898, p. 79-136.)

PARMÉNIDE.

Diels, E., La « Parvenza » di Parmenide. (Atene e Roma, II, 7, p. 1-5.)

Doering, A., Ein Wort « pro domo » in Bezug auf H. Diels « Parmenides Lehrgedicht ». (Zeitschr. f. Philos. u. philos. Kritik, CXI, 2.)

Miles, E. H., Parmenides 3 : ἡ κατὰ πάντα τῃ φέρει εἰδότα φῶτα. (Proceed. of the Cambridge philol. Soc., nr. 46-48.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Lesefrüchte. (Hermes, XXXIV, 2, p. 203-206.)

PARTHÉNIUS DE NICÉE.

Mayer-G'schrey, R., Parthenius Nicaeensis quale in fabularum amatoriarum breviario dicendi genus secutus sit. Diss. Heidelberg, Winter. v, 69 p. 2 M.

PATROLOGIE. Scriptores sacri et profani. Auspiciis et munificentia sereniss. nutritorum almae matris Ienensis ediderunt seminarii philologorum Ienensis magistri et qui olim sodales fuere. Fasc. II : Patrum Nicaeorum nomina latine, graece, coptice, syriace, arabice, armeniace, sociata opera ediderunt *H. Gelzer, H. Hilgenfeld, O. Cuntz.* Adiecta est tabula geographica. Leipzig, Teubner. lxxiii, 265 p. 6 M.

Achelis, H., Neue Homilien des Athanasius, Basilius, Chrysostomus, Eusebius, Proklus und Theophilus in einer Londoner Papyrushandschrift des 8. Jahrh. (Theol. Literaturzeitung, 1898, nr. 26, p. 675-677.)

Gelzer, H., Geographische Bemerkungen zu dem Verzeichniss der Väter von Nicaea. (Beiträge... f. Kiepert.)

PAUSANIAS. Pausaniae Graeciae descriptio. Edid. etc. *H. Hitzig*. Vol I, pars II. Liber II : Corinthiaca. Liber III : Laconica. Leipzig, Reisland, 1899. 22 M.

— Description of Greece. Transl. with commentary, by *J. G. Frazer*. London, Macmillan, 6 vol. 126 sh.

Grundy, G. B., A note on Plataea in Dr. Frazers Pausanias. (Class. Rev., 1898, 3-4, p. 325-334.)

Richards, H., Pausanias, I, 23, 10. (Class. Rev., 1898, 1, p. 28.)

Solari, A., Osservazioni sopra un passo di Pausania. (II, 9, 1.) (Boll. di filol. class., V, 4, p. 85-87.)

Vidal de la Blache, Position géographique des Syriens. (Acad. des Inscr., séance du 8 oct. 1897.)

Weizsæcker, P. — Voir Section XIII.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Pausanias, III, 25. (Hermes, XXXIII, 4, p. 515.)

PEDIASIMUS, Jean.

Bassi, D., I manoscritti di Giovanni Pediasimo. (Rendic. d. R. Istit. Lombardo, ser. II, vol. XXXI.)

PEDIASIMUS, Theod. — Voir Theodorus Pediasimus.

PHÉRÉCYDE.

Bertsch, H., Pherekydeische Studien. Progr. Tauberbischofsheim. 25 p.

PHILÉMON.

Cohn, L., Der Atticist Philemon. (Philol. LVII, 3, p. 353-367.)

PHILODÈME.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Philodem περὶ εὐσεβείας, 16. (Hermes, XXXIII, 4, p. 521.)

PHILON d'Alexandrie. Philonis Alexandrini opera. Edid. *Cohn* et *Wendland*, vol. III, von *Wendland*. Berlin, Reimer. 9 M.

— Ed. minor. 2 M.

Bartlett, V., Note on De Vita contemplativa, 483, 46 sqq. (Class. Rev. 1898, 2, p. 104-107.)

Boll, F., Neue Arbeiten über den Alexandriner Philo. (Blätter f. bayr. Gymnasialschulw., 1898, 3-4, p. 325-334.)

Cohn, L., An apocryphal work ascribed to Philo of Alexandria. (Jewish Quarterly Review 38, p. 327-332.)

— Philo von Alexandria. (N. Jahrbb. f. das klass. Altert. VIII, p. 514-540.)

— Einteilung und Chronologie der Schriften Philos. (Philol. Supplt-Bd. VII, 3, p. 385-436.)

Drexler, W., Zu Philo de posteritate Caini, § 161. (Philol. LVIII, 2, p. 316-318.)

Herriot, Philon. Paris, Hachette. XIX, 366 p. 7 fr. 50 c.

Nicole, J., Avillius Flaccus, préfet d'Égypte, et Philon d'Alexandrie. (Rev. de philol. XXII, 1, p. 18-27.)

Tiktin, S., Die Lehre von den Tugenden und Pflichten bei Philo von Alexandrien. Breslau, Franckfurt a. M., Kaufmann. 59 p.

Trubetzkoi, L. H., Philon et son précurseur. (En russe.) (Vorprosy philos. i psychol., VIII, 5 ; IX, 1.)

Wendland, P., Eine doxographische Quelle Philo's. (Acad. des sc. de Berlin). Berlin, Reimer. 6 p. 50 Pf.

— Kritische u. exegetische Bemerkgn zu Philo, II. (Rh. Mus. N. F. LIII, 1, p. 1-36.)

— Zur Philo's Schrift. De posteritate Caini. (Nebst Bemerkungen zur Rekonstruktion der Septuaginta). (Philol. LVII, 2, p. 248-288.)

Weyman, C., Zu Philo. (Rh. Mus. N. F., LIII, 2, p. 316.)

PHILOPONUS. — Voir Jean Philoponus.

PHILOSOPHES. The first philosophers of Greece. An edition and translation of the remaining fragments of the presocratic philosophers, together with a translation of the more important account of their opinions contained in the early epitomes of their works by *Fairbanks*. London, P. Kegan. 310 p. 7 sh. 6 d.

Lortzing, Fr., Bericht über die griech. Philosophen vor Sokrates für die Jahre 1876-1897. (Bursian-Müllers Jahresbericht, 1898, 9-10, 1. Abt., p. 156-276.)

PHILOSTRATE (les deux).

Papavassilios, G. A., Κριτικαὶ παρατηρήσεις εἰς Φλ. Φιλοστράτου τὰ σωζόμενα καὶ Φιλοστράτου τοῦ Νεωτέρου τὰς εἰκόνας. (Ἀθηνᾶ, IX, 3-4, p. 458-461.)

Schmid, W., Die Heimat des zweiten Philostratus. (Philol. LVII, 3, p. 503-504.)

Weinberger, W., Zur Philostrat-Frage. (Philol. LVII, 2, p. 335-337.)

PHOCYLIDE.

Dossios, N. G., Ueber einige Varianten zu den Pseudo-Phocylides nach einem bis jetzt unbekannten Codex aus dem XVI. Jahrh. (Philol. LVI, 4, p. 616-620.)

PHOTIUS.

Pagageorgiou, P. N., Photios. (Byz. Z., VII, 2, p. 299-308.)

Stigimayr, Hielt Photius die sog. Areopagitischen Schriften für echt? (Histor. Jahrb. XIX, 1.)

PHYSIOLOGUS.

Peters, E., Der griech. Physiologus u. seine orientalischen Uebersetzungen.

Strzygowski, J., Der Bilderkreis des griechischen Physiologus des Kosmas Indicopleustes und Octateuch, nach Handschriften der Bibliothek zu Smyrna. Mit 40 Lichtdrucktafeln und 3 Abbildgn ins Texte. Leipzig, Teubner, 1899. (Byz. archiv., Heft 2.)

PINDARE.

Bornemann, L., Jahresbericht über Pindar, 1892-1896. (Bursians Jahrsesb., 1897, 9-10, p. 205-224.)

— — T. à p. Berlin, Calvary, 1898. 28 p. 1 M. 80 Pf.

Brandt, P., De particularum subiunctivarum apud Pindarum usu. Diss. Leipzig. 62 p.

Conrotte, E., Pindare et Isocrate. Le lyrisme et l'éloge funèbre. (Le Musée Belge, II, 3, p. 168-187.)

Davies, G., Note on Pindar, Ol., VI, 15, 16 (20, 24). (Class. Rev., 1899, 1, p. 9.)

Fennell, C. A. M., On Pindar Pyth., II, 161 sqq. (Class. Rev., 1898, 7, p. 350.)

Ridgeway, W., On Pindar, Pyth., II, 50-51, in relation to the coins types of Syracuse. (Proceed. of the Cambridge philol. Soc. nr. 46-48.)

Roussopoulos, A., Ἐπιστασία κριτικὴ καὶ ἑρμηνευτικὴ εἰς μίαν λέξιν τοῦ Πινδάρου. Athènes.

Schwickert, J. J., Quaestiones ad carminis Pindarici olympici primi emendationem spectantes atque explanationem. (Extr. du c. r. du 4. Congrès scientif. international des catholiques.) Fribourg, en Suisse ; Würzburg, Krüger. 51 p. 1 M. 50 Pf.

Walker, R. J., Pindar, Nemean, III, 62. (Amer. Journ. of Philol., XIX, 3, p. 315-316.)

White, R. E., Note on Pindar's Pythian, II, 161 sqq. (Class. Rev., 1898, 4, p. 208.)

PISANDRE.

Wœlfflin, E., Pisanders Athla des Heracles. (Rh. Mus. N. F., LIII, 2, p. 327.)

PLATON. Plato. Codex Clarckianus. — Voir SECTION VII, Codices graeci et latini, etc.

— Apology of Socrate. Ed., by *T. R. Mills*. With Introd., Text, notes. London, Clive. 1899. 3 sh. 6 d.

— — With Introd. text, notes, transl. by *Mills*. Ibid. 4 sh. 6 d.

— Verteidigungsrede des Sokrates. Eingeleitet, übers. und erläutert von *H. St. Sedlmayer*, Wien, Kinegen, 1899. 1 M. 50 Pf.

— Apologie u. Kriton mit Stücken aus dem Symposion und dem Phaidon. Zum Gebrauch f. Schüler, hrsg. von *A. von Bamberg*. Text. Bielefeld, Velhagen u. Klassing. 1 M. 20 Pf.

— Criton, di *Ferrai-Fraccaroli*. Turin, Loescher.

— Ion. Ed. by *J. Thompson* and *T. R. Mills*. With introd., text, notes, vocab. test papers, transl. London, Clive, 1899. 106 p. 5 sh. 6 d.

— Phédon. Texte grec, publié avec une introd., un commentaire et un appendice philosophique, par *Ch. Bonny*. Gand, Hoste. 180 p.

— Auswahl aus Platons Politeia. Mit Einleitg und Anmerkungen hrsg, von *C. Nohle*. (Klass. Ausgg. d. gr. Philosophe, III.) Halle, XIV, 198 p. 1 M. 60 Pf.

Adam, J., Plato, Rep. VI, 507 D. and 507 B. (Class. Rev. 1899, 2, p. 99-100.)

Adler, G., Platos Idealstaat. (Zeitschr. f. Sozialwiss., I, 5.)

Arnim, J. ab, De Reip. Platonis compositione ex Timaeo illustranda. Progr. Rostock, in-4, 15 p.

Bamberg, A. von, Quaestiones criticae in Platonis quae fertur Apologiam. Progr. Gotha, 1899, in-4. 12 p.

Beare, J., The Philebus of Plato. (Hermathena, XXIV, p. 159-185.)

Berthelot, R., Platonisme et évolutionisme. (Rev. de l'Université de Bruxelles, 1897, 3.)

Billeter. — Voir ARISTOTE.

Blass, Fr., Zur ältesten Geschichte des platonischen Textes. [Berichte über die Verhandl. d. K. Sächs. Gesellsch. d. Wiss. Philol.-hist. Cl., 1898, 5, p. 197-217.)

Brownson, C. L., Reasons for Plato's hostility to the poets. (Transactions of the Amer. philol. Assoc., XXVIII, p. 5-41.)

Bussel, F. W., The School of Plato; its origin, development and revival under the Roman empire. London, Methuen, 1896. XVI, 346 p. 10 sh. 6 d.

Campbell, L., Ueber die Stelle des Sophistes, Politicus, Philebus in der Reihenfolge der platonischen Dialoge und über Characteristik der letzten platon. Schriften. Uebers. von *L. Mekler*. (Zeitschr. f. Philos., CXI, 2.)

Covotti, A., Teoria della stilometria applicata ai dialoghi platonici da W. Lutoslawski (Rendiconti dell' Accad. d. Lincei, ser. V, vol. VI, fasc. 9-10, p. 396-413; fasc. 12, p. 534-550.)

Egger, P. J. B., Platons Phaedon ästhetisch gewürdigt. I. Die Idee im Phaedon. Progr. Sarnen. 55 p.

Gaumitz, Präparation zu Platons Phaedon. Kap. 1-34, 38-40, 57-67. Hannover, Goedel, 1899. 36 p. 60 Pf.

Gercke, A., Sokrates bei Platon. (N. Jahrbb. f. d. klass. Altert., 1898, 9, p. 585-594.)

Gomperz, Th., Ueber neuere Platonforschung. (Sitzungsb. d. Wiener Akad. d. Wiss., 1898, 11, p. 66-73.)

Haebler, Th., Ueber zwei Stellen in Platons Timaeus und im Hauptwerke von Copernicus. Progr. Grimma, Gensel, in-4. 26 p. 1 M.

Hartmann, J. J., De emblematis in Platonis textu obviis. Leiden, Sijthoff, VII, 152 p. 4 M.

Hebert, M., Plato and Darwin; a philosophic dialogue. Transl. with introd. by *W. Gibson*. London, Longmans, 1899, in-12. 2 sh.

Holzner, E., Stilometrie. (zu Platon.) (Beil. zu Münchner allg. Zeitung, 1899, nr. 44.)

Huit, Ch., Le Platonisme en France pendant la Renaissance. XIII. (Annales de philos. chrét. février-mars 1898.)

— Le Platonisme dans les temps modernes. (Ibid. mars 1899.)

— La Théodicée platonicienne. Études sur le X. livre des Lois. (Séances et travaux de l'Ac. des Sc. mor. et polit. LVI, 2.)

Jahn, A. — Voir PSELLUS.

Jesienicki, Akademia Atenska za czasów Platona. (Eos, IV, 2, p. 243-244.)

Kauff, H., Die Erkenntnislehre des hl. Augustin und ihr Verhältnis zur platonischen Philosophie. I. Teil : Gewisheit und Wahrheit. Progr. M-Gladbach, 1899, in-4. 20 p.

Keller, L., Die Akademien der Platoniker im Alterthum. Nebst Beiträgen zur Geschichte des Platonismus in den christlichen Zeiten. (Monatsh. d. Comenius-Ges. 1898, 9-10.)

Klaschka, F., Die Ideen Platos und die praktischen Ideen Herbarts. Eine Parallele. Fors. u. Schluss. Progr. Mies. 26 p.

Koeltner, R., Bemerkungen zu den Papyrusfragmenten des platonischen Laches. (Philol. LVIII, 2, p. 312-314.)

Lawton, W. C. and W. W. Goodwin, « Fourth class conditions » (bei Platon). (Class. Rev. 1899, 2, p. 100-109.)

Lengsteiner, S. J., Plato als Erzieher. Progr. Kalksburg. 55 p.

Liebhold, K. J., Zur Textkritik Platons. (N. Jahrb. f. Philol. u. Paed. 1897, 12, p. 880-884.)

Lutoslawski, W., Principes de stylométrie appliqués à la chronologie des œuvres de Platon. (Rev. d. ét. gr. nr. 41, p. 61-81.)

— Stylometrisches. (Zeitschr. f. Philos. N. F. Bd. 112, H. 1.)

Marchant. — Voir Sophocle.

Meissner, J., Erläuterung und Wurdigung des Urteils Platos über die Sophistik. Progr. Solingen, in-4. 15 p.

Mekler, S. L., Campbell über die Stelle des Parmenides in der chronologischen Reihe der platonischen Dialoge. (Zeitschr. f. Philos. N. F. Bd. 112, H. 1.)

Miles, E. H., Plato Tim. 35 A-B. (Proceed. of the Cambridge philol. Soc., nr. 46-48.)

Natorp, P., Ueber die Methode der Chronologie platonischer Schriften nach sprachlichen Kriterien. Vorläufige Mitteilung. (Archiv f. Gesch. d. Philos. N. F. XI, 4, p. 461-464.)

— Untersuchungen über Platos Phaedrus und Theaetet. 1. Stück. (Ibid. XII. 1, p. 1-49.)

— 2. St. (Ibid. XII, 2, p. 139-186.)

Nettleship, R. L., Lectures on the Republic of Plato. Ed. by G. R. Benson. London, Macmillan. 372 p.

Orszulik. — Voir Xénophon.

Pantazis, M. J., Περὶ τοῦ νόθου τῶν Πλάτωνος Νόμων. Βιβλίον δεύτερον. (Ἀθηνᾶ, IX.)

Pœlzl, G., Die Beweise der Unsterblichkeit der Seele in Platons Phädon. Progr. Marburg, 1897. 31 p.

Rabe, A., Platos Apologie und Kriton logisch-rhetorisch analysiert. Mit einem Vorwort über die Kritik beider Schriften. II. Progr. Berlin, in-4. 18 p.

Richards, H., Platon, Phaedo, 82 D. (Class. Rev. 1898, 1, p. 29.)

Schaeffer, A., Quaestiones platonicae. Diss. Argentorati (Leipzig, Fock). 71 p.

Schneider, G., Die Weltanschauung Platos dargestellt im Anschluss an den Dialog Phaedon. Berlin, Weidmann. xiv, 138 p. 2 M. 40 Pf.

Schoeler, H., Augustinus Verhältnis zu Plato in genetischer Entwicklung. Diss. Jena, 1897. 122 p.

Susemihl, F., Neue platonische Forschungen. 1. Stück. Greifswald ; Berlin, Calvary. 56 p. 1 M. 20 Pf.

— — 2. Stück. (Schluss.) (Rh. Mus. N. F. LIII, 4, p. 526-540.)

— Zum zweiten Theile des Parmenides (Philol. LVIII, 2, p. 205-214.)

Tannery, P., L'exégèse platonicienne. (Rev. philosoph., nov. 1898.)

— La stylométrie ; ses origines et son présent (Ibid. févr. 1899.)

Teuffel, Präparation zu Platons Apologie und Kriton. Leipzig, Teubner. 20 p. 40 Pf.

Tiger, Platon et la question sociale. (Ann. de philos. chrét. 1898.)

Tyler, Th., Shakespeare's Hamlet und Plato's Republik. (Academy, 1898, nr. 1364, p. 693 et suiv.)

Vasold. — Voir Isocrate.

Vollnhals. — Voir Isocrate.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Platos Menexenos 238 b. (Hermes, XXXIII, 4, p. 519-520.)

Wyneken, G. A., Kant's Platonismus. (Monatsh. d. Comenius-Gesellsch. VIII, 3-4.)

Zuretti, C., O., Premier voyage de Platon en Sicile. (En italien.) (Riv. di filol. XXVII, 1, p. 11 et suiv.)

PLATON (Saint).

Pargoire, P. J., Une loi monastique de saint Platon. (Byz. Z., VIII, 1, p. 98-101.)

PLOTIN.

Rocholl, E., Plotin und das Christentum. Diss. Jena. 29 p.

Scharrenbrosch, F., Plotini de pulcro doctrina. Diss. Halle. 44 p.

PLUTARQUE. Plutarch's lives. Englished by *Th. North.* T. I, II. London, Dent, in-18. each 1 sh. 6 d.

— — T. III-VI, 1899.

— Extraits, suivis de Vies parallèles. Texte grec publié d'après les éditions de Sintenis, de Ch. Graux et d'A. Jacob avec une notice biographique et littéraire, des analyses et des notes, par *M. Bessières.* Paris, Hachette. 2 fr.

— Perikles. Hrsg. von *H. Schickinger.* Mit Titelbild und farb. Karte von Griechenland und der Küste von Kleinasien. Leipzig, Freytag. vii, 63 p. 70 Pf.

Brooks, E. J., Plutarch, Aristeides, ch. 22. (Class. Rev., 1898, 3, p. 159-161.)

Buecheler, F., Plutarchus in Sympos. (Rh. Mus. N. F., LIV, 1, p. 1-3.)

Busolt, G., Plutarchs Nikias und Philistos. (Hermes, XXXIV, 2, p. 280-297.)

Dippel, R., Quae ratio intercedat inter Xenophontis historiam graecam et Plutarchi Vitas quaeritur. I. Giessen, Ricker. 116 p. 2 M.

Fairbanks, A., On Plutarchs from the early Greek philosophers. (Trans. of the Amer. philol. Assoc., XXVIII, p. 75-87.)

Fries, K., Schiller und Plutarch. (N. Jahrb. f. d. klass. Altert., 1898, 5, p. 351-364; 6-7, p. 418-431.)

Guenther, K., Plutarchs vita Camilli in ihren Beziehungen zu Livius und Aurelius Victor. Progr. Bernburg, 1899, in-4. 24 p.

Jaeger, J., Zur Kritik von Amyots Uebersetzung der Moralia Plutarchs. Diss. Heidelberg, 1899. 107 p.

Naber, S. A., Observationes miscellaneae ad Plutarchi Vitas Parallelas. (Mnemos. N. S., XXVII, 2, p. 156-220.)

Pantazis, Corrections aux œuvres morales de Plutarque. (En grec.) (Φιλολ. Σύλλ. Παρνασσός, 1898, p. 3-18.)

Papavassilios, G. A., Κριτικαὶ παρατηρήσεις εἰς Πλουτάρχου τὰ ἠθικά ('Αθηνᾶ, X, 2, p. 167-242.)

Schoene, A., Plutarchi vitae Solonis pars altera, apparatu critico instructa et recognita. Gelegenheitschrift. Kiel. 32 p.

Seeberg, P., De fontibus in Plutarchi Artaxerxis Vita adhibitis quaestiunculae. (Jahresb. der S. Katharinenschule zu Peterburg. Petersburg, 1897. 56 p.

Sonneville, E., Un passage de Plutarque éclairci par Julien dans le discours VIII. (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, XLII, 2, p. 97-101.)

Siefert, G., De aliquot Plutarchi scriptorum moralium compositione atque indole. (Commentationes Jenenses, p. 51-132.)

V. (Vliet), J. van der, Ad Plutarchum. (Mnemos. N. S., XXVI, 1, p. 111.)

— Ad Plutarchi Galbam. (Ibid., XXVI, 2. p. 171.)

Vassis (Βάσης), **Sp.**, Κριτικὰ σημειώματα εἰς τὰ Πλουτάρχου συμποσιακά ('Αθηνᾶ, X, 2, p. 133-148; X, 4, p. 469-482.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Ueber die pseudoplutarchische Trostschrift an Apollonios, 19, p. 111 f. (Hermes, XXXIII, 4, p. 552-553.)

Ziehen, J., Sullas Phthiriasis. (Philol., LVII, 1, p. 189-191.)

POÈTES BUCOLIQUES.

Blatchford, A. N., Idylls of old Greece. London, Arrowsmith. 186 p. 2 sh. 6 d.

POÈTES COMIQUES. Comicorum graecorum fragmenta ed. *G. Kaibel*. Vol. I, fasc. 1. Doriensium comoedia, mimi, Phlyaces. Poetarum graecorum fragmenta, auctore *U. de Wilamowitz-Moellendorff* collecta et edita. Berlin, Weidmann, 1899. 10 M.

Froehde, O., Beiträge zur Technik der alten attischen Komoedie. (Berliner Studien, N. F., III, 1.) 6 M.

Headlam, W., Critical notes. II. Comicorum fragmenta, ed. Kock. (Class. Rev., 1899, 1, p. 5-8.)

Richards, H., Notes on Greek Comic Fragments. (Ibid., 1899, 3, p. 148-150; 5, p. 249-251.)

POÈTES DIVERS. Extracts from less familiar Poets of Greece from the 7th Century B. C. to 1st Century A. D. Revision of new edition of 1879, by *H. Kyneston*. London, Simpkin. 210 p. 4 sh. 6 d.

— Greek Anthology : passages from the Greek poets. London, Methuen. 3 sh. 6 d.

POÈTES DRAMATIQUES. Sketches of the greek dramatic poets for English readers, by *C. H. Keene*. London, Blackie. 130 p. 3 sh. 6 d.

— Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane. Pièces choisies. Livre de lecture et d'analyse à l'usage des élèves de troisième et de seconde de l'enseignement moderne, avec des notices, des sommaires et des arguments analytiques, par *J. Uri*. Nouv. éd. Paris, Hachette. 2 fr. 50 c.

— Soph. Aiax, von *W. Spangenberg*, Strassburg, 1608; Aristophanes' Nubes, von

J. Fröreisen, Strassb. 1613; deutsche Argumenta zu Aeschylus' Prometheus [Strassb. 1609] und zu Euripides' Medea [Strassb. 1598]. Griech. Dramen in deutschen Bearbeitungen von *W. Spang* und *J. Frör.* nebst deutschen Argumenten hrsg. von *O. Dähnhardt*, 2. Bd. Stuttgart. 350 p.

— Extraits du théâtre grec et latin; livre de lecture et d'analyse pour la 3e et la 2e modernes; par *Chatelain*. Paris, Poussielgue. 244 p. 2 fr. 50 c.

POÈTES ÉPIGRAMMATIQUES.

Piazza, S., L'Epigramma Alessandrino. Padova, 1897. 50 p.

POÈTES LYRIQUES. Anthologia lyrica, sive lyricorum graecorum veterum praeter Pindarum reliquiae potiores. Post Th. Bergkium IV. ed. *E. Hiller*. Exemplar emendavit atque novis Solonis aliorumque fragmentis auxit *O. Crusius*. Leipzig, Teubner, 1897. 3 M.

Baumstark, A., Der Pessimismus in d. griech. Lyrik. Ein Vortrag. Heidelberg, Winter. 35 p.

Lohan, E., Poesis melicae generum nominibus quae vis subjecta sit a classicis scriptoribus graecis. I. Progr. Lauban, in-4. 36 p.

Sauer, A., Die Lyrik in Sparta. Progr. Wien, 1896. 88 p.

Sitzler, J., Jahresbericht über die griech. Lyriker (mit Ausnahme Pindars), Bukoliker, die Anthologia palatina und die Epigrammensammlungen, für 1891-1894. (Suite.) (Bursians Jahresb., 1897, 9-10, p. 161-204.)

POÈTES TRAGIQUES. Griechische Tragödien. Uebers. von *U. von Wilamowitz-Moellendorff*. I. Bd. 4 Teile. 1 : Sophokles, Oedipus. 2 : Euripides, Hippolytos. 3 : Euripides, Der Mütter Bittgang (Hiketides). 4 : Euripides, Herakles. Berlin, Weidmann.

Bassi, D., Le messager dans la tragédie grecque. (En italien.) (Riv. di filol., XXVII, 1, p. 50 et suiv.)

Caccialanza, Ph., Quaenam verborum παρ' οὐδετέρῳ κεῖται ἡ μυθοποιία sententia sit. Roma, ex off. Acad. Linc., 1897. 24 p.

Decharme, P., Le drame satyrique sans satyres. (Rev. d. ét. gr., 1899, p. 290-299.)

Earle, M. L., Notes on antistrophic verbal responsion in Attic tragedy. (Proceed. of Amer. philol. Association, XXVIII, p. xi-xiv.)

Fuochi, M., Le etimologie dei nomi propri nei tragici greci. (Estr. d. Stud. ital. d. filol. class. vol. VI.) Firenze; Roma, Bencini. 45 p.

Headlam, W., Critical notes. I. Tragicorum fragmenta ed. Nauck. Aeschylus, Sophocles; Euripides. (Class. Rev., 1899, 1, p. 3-5.)

Huddilston. — Voir Section XIII.

Janowski, C., Observationes in nomina vestium a tragicis graecis prolata. Diss. Berlin, 1897. 44 p.

Mancini, A., Dramma satirico greco.

Meuss, H., Tyche bei den attischen Tragikern. Progr. Hirschberg, 1899, in-4.

Wecklein, N., Bericht über die griech. Tragiker betreffende Litteratur des Jahre 1896 und 1897, Bursians Jahresb. 1898, 8-10, 1. Abt. p. 107-155.)

POLÉMON.

Juettner, H., De Polemonis rhetoris vita, operibus, arte. I. Diss. Breslau, 1897. 37 p.

— — (Extr. de Breslauer Abhandlungen VIII, 1). Breslau, Koebner, 1898. v, 118 p. 5 M.

POLIORCÉTIQUES.

Schœne, H., Ueber den Mynascodex der griechischen Kriegsschriftsteller in der Pariser Nationalbibliothek. (Rh. Mus. N. F. LIII, 3, p. 432-447.)

POLYAENUS.

Gleye, C. E., Zu Polyaen. (Philol. LVII, 4, p. 658.)

POLYBE.

Buettner-Wobst, T., Die Polybios-Handschrift im alten Serail zu Constantinopel. (N. Jahrb. f. Philol. u. Paed., 1897, 12, p. 887-893.)

Papamarcos, Ch., Αἱ φιλοσοφικαὶ καὶ παιδαγωγικαὶ δοξασίαι τοῦ Πολυβίου. Athènes, Perris, 1899, in-4. 221 p.

Purdie, E., The perfective « Actionsact » in Polybius. (Indogerm. Forschgn, IX, 1-2, p. 63-153.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Polybios VIII, 11, 3, p. 658. (Hermes, XXXIII, 4, p. 523.)

Wunderer, C., Polybios-Forschungen. Beiträge zur Sprach-und Kulturgeschichte. I. Thl : Sprichwörter und sprichwörtliche Redensarten bei Polybios auf Herkunft und Bedeutung hin untersucht. Leipzig, Dieterich. VII, 123 p. 2 M. 80 Pf.

(Voir Deutsche Litteratur Zeitung, 1899, nr. 20 et 24.)

PORPHYRE.

Purpus, W., Die Anschauungen des Porphyrius über die Tierseele. Diss. Erlangen, 1899. 61 p.

POSIDIPPUS.

Diels, H., Die Elegie des Poseidippos aus Theben. Berlin. 12 p.; 2 pl.

POSIDONIUS.

Joret, Ch., Le Πόστειον de Posidonius. (Rev. d. ét. gr. nr. 45, p. 43-47.)

Pohlenz. — Voir Galien.

— De Posidonii libris περὶ παθῶν. (Extr. des N. Jahrbb. f. class. Philol.) Leipzig, Teubner, 100 p. 3 M. 60 Pf.

PROCLUS. Procli Diadochi in Platonis Rem publicam commentarii. Ed. *G. Kroll.* Vol. I. Leipzig, Teubner. VII, 296 p. 5 M.

Diehl, E., Subsidia Procliana. (Rh. Mus. N. F. LIV, 2, p. 172-200.)

PROCOPE de Césarée. Procopio. La guerra gotica. (greco-ital.) A cura di *D. Comparetti.* Vol. III. Roma, 1899.

Kraschenninnikoff, M., Manuscrits du traité de Procope ὑπὲρ τῶν πολέμων. (En russe.) (Commentationes-Pomjalowski, p. 101-191-194.)

Litzica, C., Das Meyersche Satzschlussgesetz in der byzantinischen Prosa, mit e. Anh. über Prokop von Kaesarea. Diss. München, Buchholtz. 51 p. 1 M.

Pancenko, L'Histoire secrète de Procope. (En russe.) (Viz. Vremmenik, 1897, p. 402-451.)

PSELLUS. The history of Psellus. Ed. by *C. Sathas.* London, Methuen. 15 sh.

Bassi, D., Notizie di codici grechi nelle biblioteche italiane. III. Michele Psello. (Riv. di filol. 1898, 1, p. 118-124.)

Boll, Fr., Psellus und das « grosse Jahr ». (Byz. Z. VII, 3-4, p. 599-602.)

Jahn, Alb., Michael Psellos über Platons Phaedros. (Hermes, XXXIV, 2, p. 315-319.)

PTOLÉMÉE (Cl.), Claudii Ptolemaei opera quae exstant omnia. Vol. I. Syntaxis mathematica. Ed. *J. L. Heiberg.* Pars I, libros I-VI continens. Leipzig, Teubner. Mit Fig. und I Taf. 8 M.

Zangemeister, K., Zur Geographie des Rheinlands bei Ptolemaeus II, 9, 9. (Festschr. f. Kiepert, p. 189-196.)

QUINTUS DE SMYRNE.

Zimmermann, A., Kritische Nachlese zu den Posthomerica des Quintus Smyrnaeus. Eine nothwendige Ergänzung der Textausgabe in der Bibliotheca Teubneriana. Progr. Wilhelmshaven, 1899. 24 p.

ROMANOS.

Krumbacher, K., Studien zu Romanos. (Sitzungsb. d. philos.-philol. u. hist. Cl. der K. bayr. Akad. d. Wiss., 1898, Bd. II, 1, p. 69-268.)

SABINUS.

Batiffol, P., Sozomène et Sabinus. (Byz. Z., VII, 2, p. 265-284.)

SAPHO.

Blass. — Voir Papyrus.

Fraccaroli G., L'ode di Saffo recentemente scoperta. (Boll. d. filol. class, V, 4, p. 83-85.)

Kuhlinski J., De Sapphus vita et poesi. Pars I. Progr. 1897. 30 p.

SCYLITZÈS.

Wartenberg, G., Noch einmal Skylitzes über den Kornwacher des Nikephoros Phokas. (Byz. Z. VII, 1, p. 90.)

SEXTUS EMPIRICUS, contre les Musiciens. [1re] traduction française par *C. E. Ruelle.* (Collection des auteurs grecs relatifs à la musique. Trad. française. VI. Paris, Firmin Didot. (Extr. de la Rev. d. ét. gr.) 2 fr.

Weber, E., Ueber den Dialect der sog. Dialexeis und die Handschriften des Sextus Empiricus (Philol. LVII, 1, p. 64-102.)

SIMONIDE.

Headlam, W. G., Simonid. 159. (Journ. of philol. nr. 51, p. 93-94.)

Marindin. — Voie SECTION VIII.

Reitzenstein, R., Das Trostgedicht des Simonides. (Philol. LVII, 1, p. 42-45.)

Wilhelm, A., Sur une épigramme connue jusqu'ici sous le nom de Simonide. (En grec. (Ἐφημερίς du 8/18 février 1898.)

SOLON.

Krassnig. — Voir ARISTOTE.

Platt, A., On a fragment of Solon. (Journ. of philol., nr. 51, p. 64-68.)

SOPHOCLE. Sophocles. The text of the seven plays. Edited with an Introduction, by *B. C. Jebb*. Cambridge, University Press, 1897. 5 sh.

— Oidipus auf Kolonos. Fur d. Schulgebrauch bearb. von *C. Muff*. Text. Bielefeld, Velhagen u. Klasing. 1 M.

— — Kommentar. 80 Pf.

— — Erklärt von *F. W. Schneidewin* und *A. Nauck*. 8. Bdchen. Anhang zusammengestellt von *E. Bruhn*. Berlin, Weidmann, 1899. VI, 170 p. 2 M. 25 Pf.

— Oedipe à Colone; trad. en vers par *Ph. Martinon*. Paris, Fontemoing, 1899, in-18. 2 fr.

— Oedipus at Colonos. Translation with test papers, by *W. H. Balgarnie*. London, Clive, 54 p. 2 sh. 6 d.

Agar, T. L., Note on Soph. Oed. Tyr. 223-235. (Class. Rev. 1899, 4, p. 195-197.)

Bernardakis, Sur les anciennes scholies de Sophocle. (En grec.) (Φιλολ. Συλλ. Παρνασσός, 1898, p. 19-70.)

Bruhn, E., Eine neue Auffassung der Antigone. (N. Jahb. f. klass. Altert. 1898, 4, p. 248-262.)

Corssen, P., Die Antigone des Sophokles, ihre theatralische und sittliche Wirkung. Berlin, Weidmann. 75 p. 1 M. 40 Pf.

Dauphin, A., Sophocle, Philoctète, 32. (Rev. de philol., XXII, 2, p. 176.)

Frederking, A., Zu Soph. (N. Jahrb. f. Philol. und Paed., 1897, 10-11, p. 670-678.)

Fritzsche, F., De particulae οὐδέ usu Sophocleo. Diss. Rostock, 1897. 44 p.

Hoogkaas, J., De Sophoclis Oedipode Coloneo, Specimen inaug. Lugd. Bat. Sijthoff, 1896, IV, 104 p.

Kieronski, L., Etyka w tragedyah Sofoklesa. Progr. Now y Sacz, 1897. 67 p.

Kousis, E. T., Κριτικαὶ καὶ ἑρμηνευτικαὶ παρατηρήσεις εἰς Σοφ. Οἰδ. Κολων. (Ἀθηνᾶ, X, 4, p. 426-463.)

Marchant, E. C., Sophocles, Trach., 345. Plat. Gorg., 470. (Class. Rev., 1898, 6, p. 305-306.)

Margrander, J. L., Notes on two passages of Sophocles' Antigone. (Proc. of the Amer. philol. Association, XXXVIII, p. LVII-LVIII.)

— Note on Antigone vv. 904-912. (Trans. of the Am. philol. Assoc. XXIV, p. LXII-LXV.)

Mueller, A., Anwendung des ἀναπίεσμα in Sophokles' Aias. (Berl. philol. Woch., 1898, nr., 44, p. 1375-1376.)

Müller, G. H., Zu Sophokles Oidipus auf Kolonos vv., 1491 ff. (Wiener Stud., XX, 1, p. 156-158.)

Peladan, Oedipe et le Sphinx, tragédie selon Sophocle pour servir de prologue à l'Oedipe Roi. Beauvais, imprim. professionnelle. 76 p.

Perini, N. — Voir HOMÈRE.

Platt, A., Sophoclea. (Class. Rev., 1899, 3, p. 147-148.)

Plüss., Th., Die Dramaturgie des Sophokles und Kaibels Elektra. (N. Jahrb. f. Philol. u. Paed., 1897, 10-11, p. 721-729.)

— Goethe und Antigone. (Ibid., 1898, 6-7, p. 475-478.)

Poste, E., Notes on Philoctetes. (Class. Rev., 1898, 1, p. 36.)

Reiter, S., Die Abschiedsrede der Antigone. (Zeitschr. f. d. oesterr. Gymnasien, 1898, 11, p. 961-980.)

Sakellaropoulos, Soph. Oed. T. 15-18. (Φιλολ. Συλλ. Παρν., 1898, p. 71 et suiv.)

Schmitt, H., Präparation zu Sophokles' Oidipus auf Kolonos. (Krafft und Ranke's Präp. H., 41.) Hannover. Goedel. 33 p. 60 Pf.

Schneider, G. Hellenische Welt-u. Lebensanschauungen in ihrer Bedeutung für den gymnasialen Unterricht. II. Teil : Irrtum und Schuld in Sophocles's Antigone. Gera, Hofmann. 70 p.

Semenoff, A., Zu den Fragmenten des Sophokles. (Bl. f. bayr. Gymnasialschulwesen, 1898, 11-12, p. 849-852.)

Sparig, E., De chori cantico extremo Electrae Sophocleae, 13 p. (In Festschrift d. Franke'schen Stiftung.)

Tucker, T. G., Soph. Antigone. (Class. Rev., 1898, 1, p. 24.)

Tyrrell, R. Y., Corrigenda to Tyrrell's Sophocles. (Ibid., 1898, 9, p. 437-438.)

Wassmer, J., Zur Erklärung von Sophokles Antigone. (N. Jahrb f. Philol. u. Paed. 1897, 10-11, p. 701-704.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Excurse zum Oedipus des Sophokles. (Hermes, XXXIV, 1, p. 55-80.)

SOPHRON.

Kaibel, G., Sophron, fragm. 166. (Hermes, XXXIV, 2, p. 319-320.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Ueber den Mimos Ἄγγελος des Sophron. (Ibid., p. 206-209.)

SOZOMÈNE.

Batiffol. — Voir Sabinus.

SPANEAS.

Hama, F., Das byz. Lehrgedicht. Spaneas nach dem Codex Vindob. suppl. gr. 77 und Oxon. Miscell., 284. Progr. Wien. 29 p.

STILPON.

Apelt, O., Stilpon. (Rh. Mus. N. F., LIII, 4. p. 621-625.)

STOBÉE.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Stobaeus, Ecl. I, 1, 24. (Hermes, XXXIII, 4, p. 514-515.)

STRABON.

Kunze, R., De Strabonis loco. (Rh. Mus., N. F., LIII, 1, p. 159-160.)

Ziebarth, E., Die Strabon-Scholien des Cyriakus von Ankona. (Mitteil. Ath. Instit., 1898, 2-3, p. 196-201.)

SIMÉON MÉTAPHRASTE.

Ehrhard, Symeon Metaphrastes und die griech. Hagiographie. (Rœm. Quartalschr., XI, 4.)

SYMEON.

Holl, K., Enthusiasmus und Bussgewalt beim griechischen Mönchthum. Eine Studie zu Symeon dem neuen Theologen. Leipzig, Hinrich, vi, 332 p. 10 M.

SYMÉON, logothète.

Sestakof, S., Sur les manuscrits de Symeon Logothète (en russe). (Viz. Vrem., 1898, p. 19-62.)

SYNÉSIUS.

Fritz, W., Die Briefe des Bischofs Synesius von Kyrene. Ein Beitrag zur Geschichte des Atticismus im IV. und V. Jahrh. Leipzig, Teubner. v, 280 p. 8 M.

— Id. Diss. München, 33 p.

THÉMISTIUS.

Schenkl, H., Die handschriftliche Ueberlieferung der Reden des Themistius. (Wiener Stud., XX, 2, p. 205-243.)

THÉOCRITE. Idylles et morceaux choisis par *Bousquet*. Paris, Poussielgue, in-16. 60 c.

Helm, R., Daphnis bei Theokrit. (Philol., LVIII, 1, p. 111-120.)

Jahn, P., Die Art der Abhängigkeit Vergils von Theokrit, 2. Forsetzg. Prog. Berlin, Gaertner, 1899. 1 M.

Knaack, Ueber die Hirten bei Theokrit. (Verhandl. d. Versamml. deutscher Philol., 44.)

Legrand, Ph. E., Étude sur Th. Paris, Fontemoing. 12 fr. 50.

Prott, H. von, Das Ἐγκώμιον εἰς Πτολεμαῖον und die Zeitgeschichte. (Rh. Mus., N. F., LIII, 3, p. 460-476.)

— Theocrits, 17. Gedicht und die Zeitgeschichte. (Sitz. d. k. deutschen Arch. Instituts, Ath. Abteilg, 22 XII 1897.)

Susemihl, F., Die Geburtzeit des Theokritos. (Philol., LVII, 2, p. 328-332.)

Tucker, T. G., On Theocritus. (Class. Rev., 1898, 1, p. 23-24.)

Vahlen, J., Ad Theocr. id. (Hermes, XXXIII, 2, p. 248-251.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Theokrits hymnus auf Ptolemaios. (Hermes, XXXIII, 4, p. 520-521.)

THÉODORE, duc LASCARIS. Theodori Ducae Lascaris epistulae CCXVII. Nunc primum ed. *N. Festa*. Accedunt appendices IV. Firenze, tip. Carnesecchi. XII, 414 p.

Festa, N., Noterelle alle epistole di Teodoro duca Lascaris. (Extr. dagli Studi ital. di filol. class. vol. VI.) Firenze, t. p. Bencini. 1 p.

THÉODORE PEDIASIMUS. Theodori Pediasimi eiusque amicorum quae exstant. Edid. *M. Treu*. Progr. Postdam, Jaeckel, 1899. 62 p. 2 M.

THÉODORE PRODROME.

Grossschupf, F., De Theodori Prodromi in Rhodantho elocutione. Diss. Leipzig, 1897. 58 p.

THÉOGÈNE.

Kaerst, J., Untersuchungen über Theogenes von Alexandreia. (Philol., LVI, 4, p. 621-657.)

THÉOPHANE.

Brooks, E. W., The chronology of Theophanes, 607-775. (Byz. Z., VIII, 1, p. 82-97.)

Hodgkin, Th., The chronology of Theophanes in the eighth century. (The Engl. Histor. Rev., 1898, p. 283-289.)

THÉOPHRASTE.

Bock. — Voir Aristote.

Immisch, O., Ueber Theophrast's Charaktere. (Verhandl. d. Versamml. deutscher Philol., 44.) — Philol., LVII, 2, p. 193-212.)

Landi, J. G., Dei « Caratteri » di Teofrasto e dei recenti studi sui medesimi. (Atene e Roma, I. 5, p. 209-223.)

Roscher, W. H., Die Beziehungen des Pfaus zur Neumondfeier und Theophrasts Charakt., 4, 5. (Philol., LVII, 2, p. 213-220.)

Ruehle, Fr., Die Abfassungszeit von Theophrasts Charakteren. (Rh. Mus. N. F., LIII, 2, p. 324-327.)

Wendland, P., Ueber Theophrasts Charakteren. (Philol., LVII, 1, p. 103-122.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Theophrast. Char. 23. (Hermes, XXXIII, 4, p. 522.)

THEOPHYLACTE SIMOCATTA.

Eibel, J., Der Sprachgebrauch des Historikers Theophylaktos Simocattes. I. Progr. Schweinfurt. 41 p.

THUCYDIDE. Thucydides. Ad optimos codices denuo ab ipso collatos recensuit *C. Hude*. Tome I. Libri I-IV. Leipzig, Teubner. 10 M.

— Thucydides. New ed. by *W. L. Collins*. London, Blackwood. 1 sh.

— Book 2. A transl. and test papers, by *J. F. Stout*. London, Clive, 1899. 84 p. 3 sh. 6 d.

— La grande spedizione ateniese in Sicilia (Storie lib. VI-VII). Parte I. (I discorsi di Nicia e di Alcibiade in Atene), con introd. gen. e note del dottore *V. Corsini*, per uso dei licei. Torino. 116 p.

Busolt, G., Zur Aufhebung der Verbannung des Thukydides. (Hermes, XXXIII, 2, p. 336-340.)

Cantarelli, L., I motivi della congiura di Armodio e di Aristogitone. (Ibid., IV, 10, p. 229-233.)

Corsini, V., Sull' interpretazione di un passo di Tucidide (VI, 10, 2). (Boll. di philol. class., IV, 8, p. 185-187.)

Ebstein, W., Die Pest des Thukydides. Eine geschichtlich-medicin. Studie. Mit einem Kärtchen. Stuttgart, Enke. 48 p. 2 M.

Herbst, L., Zu Thukydides. Erklärungen und Wiederherstellungen aus dem Nachlass von L. H. Mitgeteilt und besprochen von *Fr. Müller*. I. Teil : B, 1-4. Progr. Quedlinburg ; Leipzig. Teubner. 34 p.

Herwerden, H. van, Thucydidea. (Mnemos., XXVI, 2, p. 182-204.)

Jernstedt, V., Ἀκοῇς κρείσσων. Sur Theodoros de Petræ et sur Thucydide. (En russe.) (Commentationes philol. pro Pomjalowskij, p. 195-199.)

Kobert, R., Ueber die Pest des Thukydides. Leipzig. Teubner, 1899. 51 p. 80 Pf.

Lange, E., Die Arbeiten zu Thukydides seit 1890. (Philol., LVI, 4, p. 658-713 ; LVII, 3, p. 436-500.) — T. à p. 1 M. 60 Pf.

— Zu dem Aufsatze : Die Arbeiten, etc. (Philol., LVII, 4, p. 658.)

Lechat, H., Χρύσεοι τέττιγες. (Thucyd., I, 6, 3). (Rev. des ét. anciennes, I, 1, p. 19-22.)

Leeuwen, J. van (junior), Ad Thucydidem. De fragmento papyri nuper reperto. (Mnemos., XXVI, 1, p. 112-122.)

Meuss, H., Zum λόγος ἐπιτάφιος des Perikles. (N. Jahrb. f. Phil. u. Paed. 1897, 10-11, p. 679-680.)

Müller, F., Zu Thukydides, I. B 1-4. Progr. Quedlinburg. 34 p.

Rackham, H., On the papyrus-fragments containing Thucyd., IV, 36-41. (Proceed. of the Cambridge philol. Soc., nr. 46-48.)

Reinach, Th., Thucydide et la guerre de Troie. (Rev. d. ét. gr., nr. 40, p. 456-463.)

Richards, H., Thucydides, IV. 36, 3. (Class. Rev., 1898, 1, p. 29.)

Sakellaroponlos, Thuc., II, 40, 4 ; 41, 4. (Φιλολ. Συλλ. Παρνασσός, 1898, p. 71 et suiv.)

Schroeder, H., Lucrez und Thucydides. Progr. Strassburg. 36 p.

Stahl, J. M., Zum Sprachgebrauch des Thukydides. (Rh. Mus. N. F., LIV, 1, p. 150-151.)

Stein, H., Zu Thukydides (B. I.) (Hermes, XXXIII, 3, p. 352-359.)

Steup. — Voir Papyrus.

Tropea, G., Tucidide od il confine orientale del « Mare Siculo ». (Riv. di storia antica, III, 2-3, p. 47-70.)

Vollgraff, J. C., Thucydidea. (Mnemos. N. S., XXVI, 3, p. 318-334.)

— Emendatur Marcellini Vitae Thucydidis § 7. (Ibid., p. 313.)

Warren, W., A Study of conjunctional temporal clauses in Thukydides. (Proceed. of Amer. philol. Assoc., p. LXI-LXV.)

Widmann, S., Präparation zu Thukydides. 4. Heft : Buch VII. Leipzig, Teubner. 28 p. 40 Pf.

— 1. H. Buch I. 51 p. 80 Pf.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Thukydides' Verwandschaft mit den Peisistratiden. (Hermes, XXXIV, 2, p. 225-226.)

Wolcott, J. D., New words in Thucydides. (Trans. of Amer. philol. Assoc., vol. XXXIX, p. 104-157.)

TYRTÉE. — Voir Callinus.

Bates, W. N., The date of Tyrtaeus. (Proceed. of Amer. philol. Assoc., XXVIII, p. XLII-XLV.)

Peppmüller, R., Tyrtaios Fr. 4 Bgk. (2 Hill.-Cr.) (Berliner philol. Woch., 1899, p. 18.)

XANTHUS.

Radtke, Beiträge zu den lydischen Geschichten des Xanthos. Progr. Bischweiler, in-4. 21 p.

XÉNOPHON. Ausgewählte Abschnitte. Nach der Ausg. R. Grossers neubearbeitet von *C. Polthier*. Gotha, Perthes, 1897. 2 M. 80 Pf.

— Expeditio Cyri. Rec. *G. Gemoll*. Ed. Maior. Leipzig, Teubner. VIII, 305 p., mit 1 Karte. 1 M. 20 Pf.

— Anabasis. Book IV. Ed. with Introd., notes, vocab. by *G. M. Edwards*. London, Clay, in-12. 1 sh. 6 d.,

— Cyropédie de Xénophon. Livre I, par *R. P. B. Losschaert*. Paris, Poussielgue, in-16. 96 p. 1 fr. 20 c.

— Wirtschaftslehre. Uebersetzung von *M. Hodermann*. Leipzig. Reclam. 84 p. 20 Pf.

— De Re publica Atheniensium qui inscribitur libellus. Recensuit, apparatu critico instruxit, indicem verborum adauxit *E. Kalinka*. Ed. Minor. Wien, Holder. 51 p. 1 M. 50 Pf.

Busolt, G., Zur Chronologie Xenophons. (Hermes, XXXIII, 4, p. 661-664.)

— Voir Aristote.

Crusius et Koch. Wörterbuch zu Xenophons Memorabilien. 3. Aufl. von *Güthling*.

Dippel. — Voir Plutarque.

Doerwald, P., Gliederung von Xenophons Memorabilien I, 1 und 2. (Lehrproben und Lehrgänge, H. 58, p. 86-94.)

Fickeischerer, M., Die Konigsstandarte bei den Persen [nach. Xenoph.] (Neue Jahrbb. f. d. klass. Altert., 1898, 6-7, p. 480.)

Hansen, R., Vokabeln und erste Präparation zu Xenophons Anabasis. 3. u. 4. H. Buch 3 u. 4. Gotha, Perthes. 60 Pf.

Hodermann, M., Xenophons Wirtschaftslehre unter dem Gesichtspunkte socialer Tagesfragen betrachtet Progr. Wernigerode, 1899. 36 p.

Karbe, H., Der Marsch der Zehntausend vom Zapates zum Phasis-Araxes (nach Xenoph. Anab. III, 3, 6 — IV, 6, 4) historisch-geographisch erörtet. Progr. Berlin, Gaertner. 38 p. 1 M.

Leyhausen, J., Inwiefern lässt sich der grammatische Unterricht im griechischen an Xenophons Anabasis anlehnen ? Progr. Bedburg, in-4. 16 p.

Linke, K., Sokrates und Xenophon. IV. (Schluss.) (N. Jahrb. f. Philol. u. Paed. 1897, 10-11. p. 705-720.)

— Xenophons Hieron und Demetrios von Phaleron. (Philol. LVIII, 2, p. 224-251.)

Orszulik, K., Beispiele zur griechischen Syntax aus Xenophon, Demosthenes und Platon Progr. Teschen. 38 p.

Rabe, A., Analysen ausgewählter Abschnitte aus Xenophons Memorabilien. (Philol. LVI, 4, p. 601-611.)

Richards, H., The minor works of Xenophon. IX. The Ways and Means. (Class. Rev. 1897, 9, p. 418-425.)

— — X. Apologia Socratis. (Ibid., 1898, 4, p. 193-195.)

— — XI. The Cynegeticus (Ibid. 6, p. 285-292 ; 8, p. 383-390 ; 1899, 4, p. 198-200.)

— Xen. Hell. I. 7, 8. (Ibid. 1898, 1, p. 27.)

Rosenberg, E., Xenophons Memorabilien cap. 1. und 2 in ihren Beziehungen zur Gegenwart. (N. Jahrb. f. klass. Altert. 1899 1. Abt. 3-4, p. 94-104.)

Tucker, T. G., Xenophon, Hellenica, VI, 4, 24 ; III, 2, 18. (Class. Rev. 1898, 1, p. 26.)

Venturini, L., Alcuni appunti intorno alla donna in Senofonte. (Rendic. d. R. Istituto Lemb. d. sc. e lett. Ser. II, vol. 31, fasc. 9.

ZACHARIAS le rhéteur. Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias Rhetor in deutscher Uebersetzung, hrsg. von *K. Ahrens* und *G. Krüger*. (Scriptores sacri et profani auspiciis nutritorum almae Matris Ienensis edit. Semin. philologorum Ienensis Magistri et qui olim sodales fuere. Fasc. III.) Leipzig, Teubner, 1899, in-16.

Nau, F., Note sur l'époque à laquelle écrivait l'historien Zacharias de Mitylène. (Journal asiat. mai-juin 1897, p. 527-531.)

VI. — Épigraphie.

*** L'Iscrizione di Abercio. Capo III. Interpretazione analitica e critica del carme. (Bessarione, 1897, p. 77-79 ; 245-259 ; 357-473.)

ANDERSON, J. G. C., A summer in Phrygia. II. (Journ. of Hell. St. XVIII, 1, p. 81-128 ; 2, p. 340-344.)

ARKWRIGHT, W., Ueber das lykische Alphabet. (Jahresh. d. oesterr. arch. Instit., II, p. 52-76.)

BANNIER, W., Zu der lokrischen Epöken-Inschrift. (Berliner philol. Woch. 1898, nr. 27, p. 862-864.)

BENNDORF, O., Bericht des Herrn Dr *A. Wilhelm* über seine in Griechenland gemachten epigraphischen Studien. (Sitzgber. d. Wiener Akad. d. W., 1897, 26-27, p. 178-188.)

BOURGUET, E., Inscription delphique de Mégare. (Acad. des inscr. Séance du 7 janvier 1898.)

— Inscriptions de Delphes : les versements de l'amende des Phocidiens. (B. C. H. 1897, 11, p. 321-344.)

— Correspondance : Notes sur quelques inscr. de Delphes. (Ibid. p. 475-476.)

— Inscriptions de Delphes. — Les comptes de l'archontat de Démocharès. (Ibid., 1897, 12, p. 477-496.)

BRUNSMID, J., Die Inschriften und Münzen der griechischen Städte Dalmatiens. (Abhandlgn d. arch.-epigr. Seminars Wien) 13. Heft. Wien, Hölder, IX, 86 p. Abbildgn. 7 Lichtdr.-Taf. 6 M.

BURESCH, K., Aus Lydien. Epigraphisch-geogr. Reisefrüchte hinterlassen von *Buresch*. Hrsg. von *O. Ribbeck*. Mit e. von *H. Kiepert* gezeichneten Karte. Leipzig, Teubner. XVI, 227 p. 1 dessin. 14 M.

CAGNAT, R., Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, juillet-décembre. (Rev. arch. nov.-déc., 1898, p. 433-456.)

CAVVADIAS, P., Ein Volksbeschluss des Alkibiades. (Sitzung d. deutschen Arch. Instit. Ath. Abt. 2 II 98.)

— Ueber eine auf der Akropolis. gefundene Inschrift. (Ibid., 2 II 1898.)

— Ἀγωνιστικὴ ἐπιγραφὴ ἐκ Χαλκίδος. (Ἐφ. ἀρχ. 1897, 3-4, p. 195-199.) 1 pl.

— Ἐπιγραφικά. (Ibid. 1898, 1-2, p. 135-136.)

— Voir section XIII.

CIVITELLI, G., I nuovi frammenti d'epigrafe greche relative ai ludi augustali di Napoli. Napoli, 1894, in-4. 82 p.

CLERMONT-GANNEAU, Amphores à épigraphes grecques et jarre à épigraphe sémitique provenant d'un sépulcre phénicien. (Recueil d'archéologie orientale, III, 1-5.)

COLIN, G., Chronologie des archontes de Delphes et d'Athènes, entre 130 et 100 av. J.-C. (B. C. H. 1897, 12, p. 600.

— Notes de chronologie delphique. (Ibid. 1898, 1-10). 13 pl. épigraphiques.

— Inscriptions de Thespies. (Ibid., 1897, 12, p. 551-571.)

— Inscriptions de Kyparissia. (Ibid., p. 574-576.)

— Sénatusconsulte de l'année 112 av. J.-C., trouvé à Delphes. (Ibid. 583-585.)

— Voir Section X.

COLLITZ und BECHTEL. — Voir SAMMLUNG, etc.

CONTOLÉON (A. E.), La déesse Mâ sur des Inscr. de Macédoine. (Rev. d. ét. gr. 1899, p. 169-173.)

CORPUS inscriptionum graecarum christianarum. (Berliner philol. Woch. 1899, nr. 12, p. 370-372.)

COUROUNIOTOS, K., Ἐπιγραφαὶ Ἐρετρίας. (Ἐφ. ἀρχ. 1897, 3-4, p. 143-163.) 2 pl.

CRETAN (the) expedition of the Institute etc. — Voir Section XIII.

CUMONT, Fr., Notices épigraphiques. (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, 1898, 5, p. 328-340.)

DARESTE, R., B. HAUSSOULLIER, Th. REINACH, Recueil d'inscr. juridiques grecques. 2. Série, fasc. 1. Paris, E. Leroux.

DEISSMANN, A., Die Griechische Titulatur des Triumvirs Marcus Antonius. (Hermes, XXXIII, 2, p. 344.)

DIELS, H., Ueber die von Selivanov entdeckte rhodische Inschrift C. J. 145. (Sitz. d. Berliner arch. Gesellsch., nov. 1898, in Berlin. philol. Woch., 1899, nr. 2, p. 62.)

DITTENBERGER, G., Sylloge inscriptionum graecarum. Iterum ed. D. Vol. I. Leipzig, Hirzel. x, 644 p. 14 M.

DRAGOUMIS, St. N., Πετραία ἐπιγραφὴ τοῦ Μουσαίου. (Mitth. Ath. Instit.. 1898, 2-3, p. 202-204.)

DRERUP, E., Zu den publications-kosten der attischen volksbeschlusse. (N. Jahrb. f. Philol. und Paed., 1897, 12, p. 871-873.)

FOUCART, P., Traité d'alliance de l'année 362. (Rev. arch., nov.-déc. 1898, p. 313-327.)

FRANCOTTE, H. A., A. ROERSCH et J. SENCIE, Bulletin d'épigraphie et institutions grecques, 1897-1898. (Le Musée belge, III, 2, p. 166-176.)

FRAENKEL, M., Epigraphische Nachträge. (Mitt. Instit. Ath., 1897, 3, p. 349-350.)

— Epigraphisches aus Mystoxidis ἡ Αἰγιναία. (Ibid., 1898, 1, p. 157-160.)

— Eine Inschrift aus Argos. (Sitzungsb. d. Preuss. Akad., 1898, 41, p. 635-644.)

GERMER-DURAND, J., Épigraphie chrétienne. Inscr. grecques du Mont Carmel. (Échos d'Orient, 1898, p. 272-274.)

GIRARD, P., Sur une longue inscr. métrique. (Assoc. des études gr., séance du 1er juillet 1897.)

GOMPERZ, Th., Zur philosophischen Inschrift von Oenoanda. (Arch.-epigr. Mitteil. aus Oesterr.-Ungarn, XX, p. 171-172.)

HALBHERR, Addenda to the Cretan Inscriptions. (Cretan exped., 1898, 1-2, p. 79-94.)

— Cretan expedition. I : *Hallbherr, F.*, Inscriptions from various Cretan cities. II : *Id.* Christian Inscriptions. (Amer. Journ. of Arch., XI 4, p. 539-613.)

HALL, H. R., Greek Inscriptions from Egypt. (Class. Rev., 1898, 5, p. 274-282.)

— III : *Id.* Epigraphical Researches in Gortyna. (Ibid., 2. S. I, 3, p. 159-238.) 2 pl. qqs. dessins.

HAUSSOULLIER, B., Une liste de Métèques milésiens. (Rev. de philol., XXIII, 1, p. 80-87.

— Ad Ἐφ. ἀρχ., etc. — Voir Section XIII.

— Notes épigraphiques. (Rev. de philol., XXII, 2, p. 163-169.)

HEBERDEY, R., Eine zweisprachige Inschrift aus Lykien. (Jahreshefte d. Oesterr. arch. Instit., I, p. 37-42.)

HAUVETTE, Am., Phaÿllos de Crotone. [Inscr. delphique.] (Rev. d. ét. gr., nr. 45, p. 9-19.)

HERZOG, R., Reisebericht aus Kos. (Mitt. Ath. Instit., 1898, 4, p. 441-461.)

HILLER VON GAERTRINGEN, F., Inschriften aus Rhodos. (Ibid., 1898, 4, p. 390-403.)

HOLLEAUX, M., Remarques sur une inscr. de Thessalonique. (Rev. des ét. gr., nr. 40, p. 446-455.)

— Epigraphica. (Ibid., 1898, p. 250-278.)

— Curae epigraphicae, 1er art. (Rev. des ét. anciennes, I, 1, p. 7-19.)

— Trois décrets de Rhodes. (Rev. d. ét. gr., nr. 45, p. 20-37.)

HOMOLLE, Th., Inscriptions de Delphes. (B. C. H., 1898, 1-10, p. 261-269.)

HULA, E., Metagraphe attischer Kaiserinschriften. (Jahreshefte d. Oesterr. arch. Instit., I, p. 27-30.)

IMBERT, J., Sur quelques inscr. lyciennes. (Suite.) (Mém. de la Soc. de linguistique, X, 3, p. 207-227.)

Brooks, E. J., Plutarch, Aristeides, ch. 22. (Class. Rev., 1898, 3, p. 159-161.)

Buecheler, F., Plutarchus in Sympos. (Rh. Mus. N. F., LIV, 1, p. 1-3.)

Busolt, G., Plutarchs Nikias und Philistos. (Hermes, XXXIV, 2, p. 280-297.)

Dippel, R., Quae ratio intercedat inter Xenophontis historiam graecam et Plutarchi Vitas quaeritur. I. Giessen, Ricker. 116 p. 2 M.

Fairbanks, A., On Plutarchs from the early Greek philosophers. (Trans. of the Amer. philol. Assoc., XXVIII, p. 75-87.)

Fries, K., Schiller und Plutarch. (N. Jahrb. f. d. klass. Altert., 1898, 5, p. 351-364; 6-7, p. 418-431.)

Guenther, K., Plutarchs vita Camilli in ihren Beziehungen zu Livius und Aurelius Victor. Progr. Bernburg, 1899, in-4. 24 p.

Jaeger, J., Zur Kritik von Amyots Uebersetzung der Moralia Plutarchs. Diss. Heidelberg, 1899. 107 p.

Naber, S. A., Observationes miscellaneae ad Plutarchi Vitas Parallelas. (Mnemos. N. S., XXVII, 2, p. 156-220.)

Pantazis, Corrections aux œuvres morales de Plutarque. (En grec.) (Φιλολ. Σύλλ. Παρνασσός, 1898, p. 3-18.)

Papavassilios, G. A., Κριτικαὶ παρατηρήσεις εἰς Πλουτάρχου τὰ ἠθικά (Ἀθηνᾶ, X, 2, p. 167-242.)

Schoene, A., Plutarchi vitae Solonis pars altera, apparatu critico instructa et recognita. Gelegenheitschrift. Kiel. 32 p.

Seeberg, P., De fontibus in Plutarchi Artaxerxis Vita adhibitis quaestiunculae. (Jahresb. der S. Katharinenschule zu Peterburg. Petersburg, 1897. 56 p.

Sonneville, E., Un passage de Plutarque éclairci par Julien dans le discours VIII. (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, XLII, 2, p. 97-101.)

Stefert, G., De aliquot Plutarchi scriptorum moralium compositione atque indole. (Commentationes Jenenses, p. 51-132.)

V. (Vliet), J. van der, Ad Plutarchum. (Mnemos. N. S., XXVI, 1, p. 111.)

— Ad Plutarchi Galbam. (Ibid., XXVI, 2, p. 171.)

Vassis (Βάσης), **Sp.**, Κριτικὰ σημειώματα εἰς τὰ Πλουτάρχου συμποσιακά (Ἀθηνᾶ, X, 2, p. 133-148; X, 4, p. 469-482.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Ueber die pseudoplutarchische Trostschrift an Apollonios, 19, p. 111 f. (Hermes, XXXIII, 4, p. 552-553.)

Ziehen, J., Sullas Phthiriasis. (Philol., LVII, 1, p. 189-191.)

POÈTES BUCOLIQUES.

Blatchford, A. N., Idylls of old Greece. London, Arrowsmith. 186 p. 2 sh. 6 d.

POÈTES COMIQUES. Comicorum graecorum fragmenta ed. *G. Kaibel*. Vol. I, fasc. 1. Doriensium comoedia, mimi, Phlyaces. Poetarum graecorum fragmenta, auctore *U. de Wilamowitz-Moellendorff* collecta et edita. Berlin, Weidmann, 1899. 10 M.

Froehde, O., Beiträge zur Technik der alten attischen Komoedie. (Berliner Studien, N. F., III, 1.) 6 M.

Headlam, W., Critical notes. II. Comicorum fragmenta, ed. Kock. (Class. Rev., 1899, 1, p. 5-8.)

Richards, H., Notes on Greek Comic Fragments. (Ibid., 1899, 3, p. 148-150; 5, p. 249-251.)

POÈTES DIVERS. Extracts from less familiar Poets of Greece from the 7th Century B. C. to 1st Century A. D. Revision of new edition of 1879, by *H. Kyneston*. London, Simpkin. 210 p. 4 sh. 6 d.

— Greek Anthology : passages from the Greek poets. London, Methuen. 3 sh. 6 d.

POÈTES DRAMATIQUES. Sketches of the greek dramatic poets for English readers, by *C. H. Keene*. London, Blackie. 130 p. 3 sh. 6 d.

— Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane. Pièces choisies. Livre de lecture et d'analyse à l'usage des élèves de troisième et de seconde de l'enseignement moderne, avec des notices, des sommaires et des arguments analytiques, par *J. Uri*. Nouv. éd. Paris, Hachette. 2 fr. 50 c.

— Soph. Aiax, von *W. Spangenberg*, Strassburg, 1608; Aristophanes' Nubes, von

J. Fröreisen, Strassb. 1613; deutsche Argumenta zu Aeschylus' Prometheus [Strassb. 1609] und zu Euripides' Medea [Strassb. 1598]. Griech. Dramen in deutschen Bearbeitungen von *W. Spang* und *J. Frör.* nebst deutschen Argumenten hrsg. von *O. Dähnhardt*, 2. Bd. Stuttgart. 350 p.

— Extraits du théâtre grec et latin; livre de lecture et d'analyse pour la 3e et la 2e modernes; par *Chatelain*. Paris, Poussielgue. 244 p. 2 fr. 50 c.

POÈTES ÉPIGRAMMATIQUES.

Piazza, S., L'Epigramma Alessandrino. Padova, 1897. 50 p.

POÈTES LYRIQUES. Anthologia lyrica, sive lyricorum graecorum veterum praeter Pindarum reliquiae potiores. Post Th. Bergkium IV. ed. *E. Hiller*. Exemplar emendavit atque novis Solonis aliorumque fragmentis auxit *O. Crusius*. Leipzig, Teubner, 1897. 3 M.

Baumstark, A., Der Pessimismus in d. griech. Lyrik. Ein Vortrag. Heidelberg, Winter. 35 p.

Lohan, E., Poesis melicae generum nominibus quae vis subjecta sit a classicis scriptoribus graecis. I. Progr. Lauban, in-4. 36 p.

Sauer, A., Die Lyrik in Sparta. Progr. Wien, 1896. 88 p.

Sitzler, J., Jahresbericht über die griech. Lyriker (mit Ausnahme Pindars), Bukoliker, die Anthologia palatina und die Epigrammensammlungen, für 1891-1894. (Suite.) (Bursians Jahresb., 1897, 9-10, p. 161-204.)

POÈTES TRAGIQUES. Griechische Tragödien. Uebers. von *U. von Wilamowitz-Moellendorff*. I. Bd. 4 Teile. 1 : Sophokles, Oedipus. 2 : Euripides, Hippolytos. 3 : Euripides, Der Mütter Bittgang (Hiketides). 4 : Euripides, Herakles. Berlin, Weidmann.

Bassi, D., Le messager dans la tragédie grecque. (En italien.) (Riv. di filol., XXVII, 1, p. 50 et suiv.)

Caccialanza, Ph., Quaenam verborum παρ' οὐδετέρῳ κεῖται ἡ μυθοποιία sententia sit. Roma, ex off. Acad. Linc., 1897. 24 p.

Decharme, P., Le drame satyrique sans satyres. (Rev. d. ét. gr., 1899, p. 290-299.)

Earle, M. L., Notes on antistrophic verbal responsion in Attic tragedy. (Proceed. of Amer. philol. Association, XXVIII, p. xi-xiv.)

Fuochi, M., Le etimologie dei nomi propri nei tragici greci. (Estr. d. Stud. ital. d. filol. class. vol. VI.) Firenze; Roma, Bencini. 45 p.

Headlam, W., Critical notes. I. Tragicorum fragmenta ed. Nauck. Aeschylus, Sophocles; Euripides. (Class. Rev., 1899, 1, p. 3-5.)

Huddilston. — Voir Section XIII.

Janowski, C., Observationes in nomina vestium a tragicis graecis prolata. Diss. Berlin, 1897. 44 p.

Mancini, A., Dramma satirico greco.

Meuss, H., Tyche bei den attischen Tragikern. Progr. Hirschberg, 1899, in-4.

Wecklein, N., Bericht über die griech. Tragiker betreffende Litteratur des Jahre 1896 und 1897, Bursians Jahresb. 1898, 8-10, 1. Abt. p. 107-155.)

POLÉMON.

Juettner, H., De Polemonis rhetoris vita, operibus, arte. I. Diss. Breslau, 1897. 37 p.

— — (Extr. de Breslauer Abhandlungen VIII, 1). Breslau, Koebner, 1898. v, 118 p. 5 M.

POLIORCÉTIQUES.

Schœne, H., Ueber den Mynascodex der griechischen Kriegsschriftsteller in der Pariser Nationalbibliothek. (Rh. Mus. N. F. LIII, 3, p. 432-447.)

POLYAENUS.

Gleye, C. E., Zu Polyaen. (Philol. LVII, 4, p. 658.)

POLYBE.

Buettner-Wobst, T., Die Polybios-Handschrift im alten Serail zu Constantinopel. (N. Jahrb. f. Philol. u. Paed., 1897, 12, p. 887-893.)

Papamarcos, Ch., Αἱ φιλοσοφικαὶ καὶ παιδαγωγικαὶ δοξασίαι τοῦ Πολυβίου. Athènes, Perris, 1899, in-4. 221 p.

Purdie, E., The perfective « Actionsact » in Polybius. (Indogerm. Forschgn, IX, 1-2, p. 63-153.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Polybios VIII, 11, 3, p. 658. (Hermes, XXXIII, 4, p. 523.)

Wanderer, C., Polybios-Forschungen. Beiträge zur Sprach-und Kulturgeschichte. I. Thl : Sprichwörter und sprichwörtliche Redensarten bei Polybios auf Herkunft und Bedeutung hin untersucht. Leipzig, Dieterich. VII, 123 p. 2 M. 80 Pf.

(Voir Deutsche Litteratur Zeitung, 1899, nr. 20 et 24.)

PORPHYRE.

Purpus, W., Die Anschauungen des Porphyrius über die Tierseele. Diss. Erlangen, 1899. 61 p.

POSIDIPPUS.

Diels, H., Die Elegie des Poseidippos aus Theben. Berlin. 12 p.; 2 pl.

POSIDONIUS.

Joret, Ch., Le Περσεῖον de Posidonius. (Rev. d. ét. gr. nr. 45, p. 43-47.)

Pohlenz. — Voir Galien.

— De Posidonii libris περὶ παθῶν. (Extr. des N. Jahrbb. f. class. Philol.) Leipzig, Teubner, 100 p. 3 M. 60 Pf.

PROCLUS. Procli Diadochi in Platonis Rem publicam commentarii. Ed. *G. Kroll.* Vol. I. Leipzig, Teubner. VII, 296 p. 5 M.

Diehl, E., Subsidia Procliana. (Rh. Mus. N. F. LIV, 2, p. 172-200.)

PROCOPE de Césarée. Procopio. La guerra gotica. (greco-ital.) A cura di *D. Comparetti.* Vol. III. Roma, 1899.

Kraschenninnikoff, M., Manuscrits du traité de Procope ὑπὲρ τῶν πολέμων. (En russe.) (Commentationes-Pomjalowski, p. 101-191-194.)

Litzica, C., Das Meyersche Satzschlussgesetz in der byzantinischen Prosa, mit e. Anh. über Prokop von Kaesarea. Diss. München, Buchholtz. 51 p. 1 M.

Paucenko, L'Histoire secrète de Procope. (En russe.) (Viz. Vremmenik, 1897, p. 402-451.)

PSELLUS. The history of Psellus. Ed. by *C. Sathas.* London, Methuen. 15 sh.

Bassi, D., Notizie di codici grechi nelle biblioteche italiane. III. Michele Psello. (Riv. di filol. 1898, 1, p. 118-124.)

Boll, Fr., Psellus und das « grosse Jahr ». (Byz. Z. VII, 3-4, p. 599-602.)

Jahn, Alb., Michael Psellos über Platons Phaedros. (Hermes, XXXIV, 2, p. 315-319.)

PTOLÉMÉE (Cl.), Claudii Ptolemaei opera quae exstant omnia. Vol. I. Syntaxis mathematica. Ed. *J. L. Heiberg.* Pars I, libros I-VI continens. Leipzig, Teubner. Mit Fig. und I Taf. 8 M.

Zangemeister, K., Zur Geographie des Rheinlands bei Ptolemaeus II, 9, 9. (Festschr. f. Kiepert, p. 189-196.)

QUINTUS DE SMYRNE.

Zimmermann, A., Kritische Nachlese zu den Posthomerica des Quintus Smyrnaeus. Eine nothwendige Ergänzung der Textausgabe in der Bibliotheca Teubneriana. Progr. Wilhelmshaven, 1899. 24 p.

ROMANOS.

Krumbacher, K., Studien zu Romanos. (Sitzungsb. d. philos.-philol. u. hist. Cl. der K. bayr. Akad. d. Wiss., 1898, Bd. II, 1, p. 69-268.)

SABINUS.

Batiffol, P., Sozomène et Sabinus. (Byz. Z., VII, 2, p. 265-284.)

SAPHO.

Blass. — Voir Papyrus.

Fraccaroli G., L'ode di Saffo recentemente scoperta. (Boll. d. filol. class, V, 4, p. 83-85.)

Kuhlinski J., De Sapphus vita et poesi. Pars I. Progr. 1897. 30 p.

SCYLITZÈS.

Wartenberg, G., Noch einmal Skylitzes über den Kornwacher des Nikephoros Phokas. (Byz. Z. VII, 1, p. 90.)

SEXTUS EMPIRICUS, contre les Musiciens. [1re] traduction française par *C. E. Ruelle.* (Collection des auteurs grecs relatifs à la musique. Trad. française. VI. Paris, Firmin Didot. (Extr. de la Rev. d. ét. gr.) 2 fr.

Weber, E., Ueber den Dialect der sog. Dialexeis und die Handschriften des Sextus Empiricus (Philol. LVII, 1, p. 64-102.)

SIMONIDE.

Headlam, W. G., Simonid. 159. (Journ. of philol. nr. 51, p. 93-94.)

Marindin. — Voie SECTION VIII.

Reitzenstein, R., Das Trostgedicht des Simonides. (Philol. LVII, 1, p. 42-45.)

Wilhelm, A., Sur une épigramme connue jusqu'ici sous le nom de Simonide. (En grec. (Ἐφημερίς du 8/18 février 1898.)

SOLON.

Krassnig. — Voir ARISTOTE.

Platt, A., On a fragment of Solon. (Journ. of philol., nr. 51, p. 64-68.)

SOPHOCLE. Sophocles. The text of the seven plays. Edited with an Introduction, by *B. C. Jebb*. Cambridge, University Press, 1897. 5 sh.

— Oidipus auf Kolonos. Fur d. Schulgebrauch bearb. von *C. Muff*. Text. Bielefeld, Velhagen u. Klasing. 1 M.

— — Kommentar. 80 Pf.

— — Erklärt von *F. W. Schneidewin* und *A. Nauck*. 8. Bdchen. Anhang zusammengestellt von *E. Bruhn*. Berlin, Weidmann, 1899. VI, 170 p. 2 M. 25 Pf.

— Oedipe à Colone; trad. en vers par *Ph. Martinon*. Paris, Fontemoing, 1899, in-18. 2 fr.

— Oedipus at Colonos. Translation with test papers, by *W. H. Balgarnie*. London, Clive, 54 p. 2 sh. 6 d.

Agar, T. L., Note on Soph. Oed. Tyr. 223-235. (Class. Rev. 1899, 4, p. 195-197.)

Bernardakis, Sur les anciennes scholies de Sophocle. (En grec.) (Φιλολ. Συλλ. Παρνασσός, 1898, p. 19-70.)

Bruhn, E., Eine neue Auffassung der Antigone. (N. Jahb. f. klass. Altert. 1898, 4, p. 248-262.)

Corssen, P., Die Antigone des Sophokles, ihre theatralische und sittliche Wirkung. Berlin, Weidmann. 75 p. 1 M. 40 Pf.

Dauphin, A., Sophocle, Philoctète, 32. (Rev. de philol., XXII, 2, p. 176.)

Frederking, A., Zu Soph. (N. Jahrb. f. Philol. und Paed., 1897, 10-11, p. 670-678.)

Fritzsche, F., De particulae οὐδέ usu Sophocleo. Diss. Rostock, 1897. 44 p.

Hoogkaas, J., De Sophoclis Oedipode Coloneo, Specimen inaug. Lugd. Bat. Sijthoff, 1896, IV, 104 p.

Kieronski, L., Etyka w tragedyah Sofoklesa. Progr. Now y Sacz, 1897. 67 p.

Kousis, E. T., Κριτικαὶ καὶ ἑρμηνευτικαὶ παρατηρήσεις εἰς Σοφ. Οἰδ. Κολων. (Ἀθηνᾶ, X, 4, p. 426-463.)

Marchant, E. C., Sophocles, Trach., 345. Plat. Gorg., 470. (Class. Rev., 1898, 6, p. 305-306.)

Margrander, J. L., Notes on two passages of Sophocles' Antigone. (Proc. of the Amer. philol. Association, XXXVIII, p. LVII-LVIII.)

— Note on Antigone vv. 904-912. (Trans. of the Am. philol. Assoc. XXIV, p. LXII-LXV.)

Mueller, A., Anwendung des ἀναπίεσμα in Sophokles' Aias. (Berl. philol. Woch., 1898, nr., 44, p. 1375-1376.)

Müller, G. H., Zu Sophokles Oidipus auf Kolonos vv., 1491 ff. (Wiener Stud., XX, 1, p. 156-158.)

Peladan, Oedipe et le Sphinx, tragédie selon Sophocle pour servir de prologue à l'Oedipe Roi. Beauvais, imprim. professionnelle. 76 p.

Perini, N. — Voir HOMÈRE.

Platt, A., Sophoclea. (Class. Rev., 1899, 3, p. 147-148.)

Plüss, Th., Die Dramaturgie des Sophokles und Kaibels Elektra. (N. Jahrb. f. Philol. u. Paed., 1897, 10-11, p. 721-729.)

— Goethe und Antigone. (Ibid., 1898, 6-7, p. 475-478.)

Poste, E., Notes on Philoctetes. (Class. Rev., 1898, 1, p. 36.)

Reiter, S., Die Abschiedsrede der Antigone. (Zeitschr. f. d. oesterr. Gymnasien, 1898, 11, p. 961-980.)

Sakellaropoulos, Soph. Oed. T. 15-18. (Φιλολ. Συλλ. Παρν., 1898, p. 71 et suiv.)

Schmitt, H., Präparation zu Sophokles' Oidipus auf Kolonos. (Krafft und Ranke's Präp. H., 41.) Hannover. Goedel. 33 p. 60 Pf.

Schneider, G. Hellenische Welt-u. Lebensanschauungen in ihrer Bedeutung für den gymnasialen Unterricht. II. Teil : Irrtum und Schuld in Sophocles's Antigone. Gera, Hofmann. 70 p.

Semenoff, A., Zu den Fragmenten des Sophokles. (Bl. f. bayr. Gymnasialschulwesen, 1898, 11-12, p. 849-852.)

Sparig, E., De chori cantico extremo Electrae Sophocleae, 13 p. (In Festschrift d. Franke'schen Stiftung.)

Tucker., T. G., Soph. Antigone. (Class. Rev., 1898, 1, p. 24.)

Tyrrell, R. Y., Corrigenda to Tyrrell's Sophocles. (Ibid., 1898, 9, p. 437-438.)

Wassmer, J., Zur Erklärung von Sophokles Antigone. (N. Jahrb f. Philol. u. Paed. 1897, 10-11, p. 701-704.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Excurse zum Oedipus des Sophokles. (Hermes, XXXIV, 1, p. 55-80.)

SOPHRON.

Kaibel, G., Sophron, fragm. 166. (Hermes, XXXIV, 2, p. 319-320.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Ueber den Mimos Ἄγγελος des Sophron. (Ibid., p. 206-209.)

SOZOMÈNE.

Ratiffol. — Voir Sabinus.

SPANEAS.

Hama, F., Das byz. Lehrgedicht. Spaneas nach dem Codex Vindob. suppl. gr. 77 und Oxon. Miscell., 284. Progr. Wien. 29 p.

STILPON.

Apelt, O., Stilpon. (Rh. Mus. N. F., LIII, 4. p. 621-625.)

STOBÉE.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Stobaeus, Ecl. I, 1, 24. (Hermes, XXXIII, 4. p. 514-515.)

STRABON.

Kunze, R., De Strabonis loco. (Rh. Mus., N. F., LIII, 1, p. 159-160.)

Ziebarth, E., Die Strabon-Scholien des Cyriakus von Ankona. (Mitteil. Ath. Instit., 1898, 2-3, p. 196-201.)

SIMÉON MÉTAPHRASTE.

Ehrhard, Symeon Metaphrastes und die griech. Hagiographie. (Rœm. Quartalschr., XI, 4.)

SYMEON.

Holl, K., Enthusiasmus und Bussgewalt beim griechischen Mönchthum. Eine Studie zu Symeon dem neuen Theologen. Leipzig, Hinrich, vi, 332 p. 10 M.

SYMÉON, logothète.

Sestakof, S., Sur les manuscrits de Symeon Logothète (en russe). (Viz. Vrem., 1898, p. 19-62.)

SYNÉSIUS.

Fritz, W., Die Briefe des Bischofs Synesius von Kyrene. Ein Beitrag zur Geschichte des Atticismus im IV. und V. Jahrh. Leipzig, Teubner. v, 280 p. 8 M.

— Id. Diss. München, 33 p.

THÉMISTIUS.

Schenkl, H., Die handschriftliche Ueberlieferung der Reden des Themistius. (Wiener Stud., XX, 2, p. 205-243.)

THÉOCRITE. Idylles et morceaux choisis par *Bousquet*. Paris, Poussielgue, in-16. 60 c.

Helm, R., Daphnis bei Theokrit. (Philol., LVIII, 1, p. 111-120.)

Jahn, P., Die Art der Abhängigkeit Vergils von Theokrit, 2. Forsetzg. Prog. Berlin, Gaertner, 1899. 1 M.

Knaack, Ueber die Hirten bei Theokrit. (Verhandl. d. Versamml. deutscher Philol., 44.)

Legrand, Ph. E., Étude sur Th. Paris, Fontemoing. 12 fr. 50.

Prott, H. von, Das Ἐγκώμιον εἰς Πτολεμαῖον und die Zeitgeschichte. (Rh. Mus., N. F., LIII, 3, p. 460-476.)

— Theocrits, 17. Gedicht und die Zeitgeschichte. (Sitz. d. k. deutschen Arch. Instituts, Ath. Abteilg, 22 XII 1897.)

Susemihl, F., Die Geburtzeit des Theokritos. (Philol., LVII, 2, p. 328-332.)

Tucker, T. G., On Theocritus. (Class. Rev., 1898, 1, p. 23-24.)

Vahlen, J., Ad Theocr. id. (Hermes, XXXIII, 2, p. 248-251.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Theokrits hymnus auf Ptolemaios. (Hermes, XXXIII, 4, p. 520-521.)

THÉODORE, duc LASCARIS. Theodori Ducae Lascaris epistulae CCXVII. Nunc primum ed. *N. Festa*. Accedunt appendices IV. Firenze, tip. Carnesecchi. XII, 414 p.

Festa, N., Noterelle alle epistole di Teodoro duca Lascaris. (Extr. dagli Studi ital. di filol. class. vol. VI.) Firenze, t. p. Bencini. 1 p.

THÉODORE PEDIASIMUS. Theodori Pediasimi eiusque amicorum quae exstant. Edid. *M. Treu*. Progr. Postdam, Jaeckel, 1899. 62 p. 2 M.

THÉODORE PRODROME.

Grossschupf, F., De Theodori Prodromi in Rhodantho elocutione. Diss. Leipzig, 1897. 58 p.

THÉOGÈNE.

Kaerst, J., Untersuchungen über Theogenes von Alexandreia. (Philol., LVI, 4, p. 621-657.)

THÉOPHANE.

Brooks, E. W., The chronology of Theophanes, 607-775. (Byz. Z., VIII, 1, p. 82-97.)

Hodgkin, Th., The chronology of Theophanes in the eighth century. (The Engl. Histor. Rev., 1898, p. 283-289.)

THÉOPHRASTE.

Bock. — Voir Aristote.

Immisch, O., Ueber Theophrast's Charaktere. (Verhandl. d. Versamml. deutscher Philol., 44.) — Philol., LVII, 2, p. 193-212.)

Landi, J. C., Dei « Caratteri » di Teofrasto e dei recenti studi sui medesimi. (Atene e Roma, I, 5, p. 209-223.)

Roscher, W. H., Die Beziehungen des Pfaus zur Neumondfeier und Theophrasts Charakt., 4, 5. (Philol., LVII, 2, p. 213-220.)

Ruehle, Fr., Die Abfassungszeit von Theophrasts Charakteren. (Rh. Mus. N. F., LIII, 2, p. 324-327.)

Wendland, P., Ueber Theophrasts Charakteren. (Philol., LVII, 1, p. 103-122.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Theophrast. Char. 23. (Hermes, XXXIII, 4, p. 522.)

THEOPHYLACTE SIMOCATTA.

Eibel, J., Der Sprachgebrauch des Historikers Theophylaktos Simocattes. I. Progr. Schweinfurt. 41 p.

THUCYDIDE. Thucydides. Ad optimos codices denuo ab ipso collatos recensuit *C. Hude*. Tome I. Libri I-IV. Leipzig, Teubner. 10 M.

— Thucydides. New ed. by *W. L. Collins*. London, Blackwood. 1 sh.

— Book 2. A transl. and test papers, by *J. F. Stout*. London, Clive, 1899. 84 p. 3 sh. 6 d.

— La grande spedizione ateniese in Sicilia (Storie lib. VI-VII). Parte I. (I discorsi di Nicia e di Alcibiade in Atene), con introd. gen. e note del dottore *V. Corsini*, per uso dei licei. Torino. 116 p.

Busolt, G., Zur Aufhebung der Verbannung des Thukydides. (Hermes, XXXIII, 2, p. 336-340.)

Cantarelli, L., I motivi della congiura di Armodio e di Aristogitone. (Ibid., IV, 10, p. 229-233.)

Corsini, V., Sull' interpretazione di un passo di Tucidide (VI, 10, 2). (Boll. di philol. class., IV, 8, p. 185-187.)

Ebstein, W., Die Pest des Thukydides. Eine geschichtlich-medicin. Studie. Mit einem Kärtchen. Stuttgart, Enke. 48 p. 2 M.

Herbst, L., Zu Thukydides. Erklärungen und Wiederherstellungen aus dem Nachlass von L. H. Mitgeteilt und besprochen von *Fr. Müller*. I. Teil : B, 1-4. Progr. Quedlinburg ; Leipzig, Teubner. 34 p.

Herwerden, H. van, Thucydidea. (Mnemos., XXVI, 2, p. 182-204.)

Jernstedt, V., Ἀκοῇς κρείσσων. Sur Theodoros de Petræ et sur Thucydide. (En russe.) (Commentationes philol. pro Pomjalowskij, p. 195-199.)

Kobert, R., Ueber die Pest des Thukydides. Leipzig, Teubner, 1899. 51 p. 80 Pf.

Lange, E., Die Arbeiten zu Thukydides seit 1890. (Philol., LVI, 4, p. 658-713 ; LVII, 3, p. 436-500.) — T. à p. 1 M. 60 Pf.

— Zu dem Aufsatze : Die Arbeiten, etc. (Philol., LVII, 4, p. 658.)

Lechat, H., Χρύσεοι τέττιγες. (Thucyd., I, 6, 3). (Rev. des ét. anciennes, I, 1, p. 19-22.)

Leeuwen, J. van (junior), Ad Thucydidem. De fragmento papyri nuper reperto. (Mnemos., XXVI, 1, p. 112-122.)

Meuss, H., Zum λόγος ἐπιτάφιος des Perikles. (N. Jahrb. f. Phil. u. Paed. 1897, 10-11, p. 679-680.)

Müller, F., Zu Thukydides, I. B 1-4. Progr. Quedlinburg. 34 p.

Rackham, H., On the papyrus-fragments containing Thucyd., IV, 36-41. (Proceed. of the Cambridge philol. Soc., nr. 46-48.)

Reinach, Th., Thucydide et la guerre de Troie. (Rev. d. ét. gr., nr. 40, p. 456-463.)

Richards, H., Thucydides, IV, 36, 3. (Class. Rev., 1898, 1, p. 29.)

Sakellaropoulos, Thuc., II, 40, 4 ; 41, 4. (Φιλολ. Συλλ. Παρνασσός, 1898, p. 71 et suiv.)

Schroeder, H., Lucrez und Thucydides. Progr. Strassburg. 36 p.

Stahl, J. M., Zum Sprachgebrauch des Thukydides. (Rh. Mus. N. F., LIV, 1, p. 150-151.)

Stein, H., Zu Thukydides (B. I.) (Hermes, XXXIII, 3, p. 352-359.)

Steup. — Voir Papyrus.

Tropea, G., Tucidide ed il confine orientale del « Mare Siculo ». (Riv. di storia antica, III, 2-3, p. 47-70.)

Vollgraff, J. C., Thucydidea. (Mnemos. N. S., XXVI, 3, p. 318-334.)

— Emendatur Marcellini Vitae Thucydidis § 7. (Ibid., p. 313.)

Warren, W., A Study of conjunctional temporal clauses in Thukydides. (Proceed. of Amer. philol. Assoc., p. LXI-LXV.)

Widmann, S., Präparation zu Thukydides. 4. Heft : Buch VII. Leipzig, Teubner. 28 p. 40 Pf.

— 1. H. Buch I. 51 p. 80 Pf.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Thukydides' Verwandschaft mit den Peisistratiden. (Hermes, XXXIV, 2, p. 225-226.)

Wolcott, J. D., New words in Thucydides. (Trans. of Amer. philol. Assoc., vol. XXXIX, p. 104-157.)

TYRTÉE. — Voir Callinus.

Bates, W. N., The date of Tyrtaeus. (Proceed. of Amer. philol. Assoc., XXVIII, p. XLII-XLV.)

Peppmüller, R., Tyrtaios Fr. 4 Bgk. (2 Hill.-Cr.) (Berliner philol. Woch., 1899, p. 18.)

XANTHUS.

Radtke, Beiträge zu den lydischen Geschichten des Xanthos. Progr. Bischweiler, in-4. 21 p.

XÉNOPHON. Ausgewählte Abschnitte. Nach der Ausg. R. Grossers neubearbeitet von *C. Polthier*. Gotha, Perthes, 1897. 2 M. 80 Pf.

— Expeditio Cyri. Rec. *G. Gemoll*. Ed. Maior. Leipzig, Teubner. VIII, 305 p., mit 1 Karte. 1 M. 20 Pf.

— Anabasis. Book IV. Ed. with Introd., notes, vocab. by *G. M. Edwards*. London, Clay, in-12. 1 sh. 6 d.,

— Cyropédie de Xénophon. Livre I, par *R. P. B. Losschaert*. Paris, Poussielgue, in-16. 96 p. 1 fr. 20 c.

— Wirtschaftslehre. Uebersetzung von *M. Hodermann*. Leipzig. Reclam. 84 p. 20 Pf.

— De Re publica Atheniensium qui inscribitur libellus. Recensuit, apparatu critico instruxit, indicem verborum adauxit *E. Kalinka*. Ed. Minor. Wien, Holder. 51 p. 1 M. 50 Pf.

Busolt, G., Zur Chronologie Xenophons. (Hermes, XXXIII, 4, p. 661-664.)

— Voir Aristote.

Crusius et Koch. Wörterbuch zu Xenophons Memorabilien. 3. Aufl. von *Güthling*.

Dippel. — Voir Plutarque.

Doerwald, P., Gliederung von Xenophons Memorabilien I, 1 und 2. (Lehrproben und Lehrgänge, H. 58, p. 86-94.)

Fickelscherer, M., Die Konigsstandarte bei den Persen [nach. Xenoph.] (Neue Jahrbb. f. d. klass. Altert., 1898, 6-7, p. 480.)

Hansen, R., Vokabeln und erste Präparation zu Xenophons Anabasis. 3. u. 4. H. Buch 3 u. 4. Gotha, Perthes. 60 Pf.

Hodermann, M., Xenophons Wirtschaftslehre unter dem Gesichtspunkte socialer Tagesfragen betrachtet Progr. Wernigerode, 1899. 36 p.

Karbe, H., Der Marsch der Zehntausend vom Zapates zum Phasis-Araxes (nach Xenoph. Anab. III, 3, 6 — IV, 6, 4) historisch-geographisch erörtet. Progr. Berlin, Gaertner. 38 p. 1 M.

Leyhausen. J., Inwiefern lässt sich der grammatische Unterricht im griechischen an Xenophons Anabasis anlehnen ? Progr. Bedburg, in-4. 16 p.

Linke, K., Sokrates und Xenophon. IV. (Schluss.) (N. Jahrb. f. Philol. u. Paed. 1897, 10-11. p. 705-720.)

— Xenophons Hieron und Demetrios von Phaleron. (Philol. LVIII, 2, p. 224-251.)

Orszulik, K., Beispiele zur griechischen Syntax aus Xenophon, Demosthenes und Platon Progr. Teschen. 38 p.

Rabe, A., Analysen ausgewählter Abschnitte aus Xenophons Memorabilien. (Philol. LVI, 4, p. 601-611.)

Richards, H., The minor works of Xenophon. IX. The Ways and Means. (Class. Rev. 1897, 9, p. 418-425.)

— — X. Apologia Socratis. (Ibid., 1898, 4, p. 193-195.)

— — XI. The Cynegeticus (Ibid. 6, p. 285-292 ; 8, p. 383-390 ; 1899, 4, p. 198-200.)

— Xen. Hell. I. 7, 8. (Ibid. 1898, 1, p. 27.)

Rosenberg, E., Xenophons Memorabilien cap. 1. und 2 in ihren Beziehungen zur Gegenwart. (N. Jahrb. f. klass. Altert. 1899 1. Abt. 3-4, p. 94-104.)

Tucker. T. G., Xenophon, Hellenica, VI, 4, 24 ; III, 2, 18. (Class. Rev. 1898, 1, p. 26.)

Venturini, L., Alcuni appunti intorno alla donna in Senofonte. (Rendic. d. R. Istituto Lomb. d. sc. e lett. Ser. II, vol. 31, fasc. 9.

ZACHARIAS le rhéteur. Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias Rhetor in deutscher Uebersetzung, hrsg. von *K. Ahrens* und *G. Krüger*. (Scriptores sacri et profani auspiciis nutritorum almae Matris Ienensis edit. Semin. philologorum Ienensis Magistri et qui olim sodales fuere. Fasc. III.) Leipzig, Teubner, 1899, in-16.

Nau, F., Note sur l'époque à laquelle écrivait l'historien Zacharias de Mitylène. (Journal asiat. mai-juin 1897, p. 527-531.)

VI. — Épigraphie.

*** L'Iscrizione di Abercio. Capo III. Interpretazione analitica e critica del carme. (Bessarione, 1897, p. 77-79 ; 245-259 ; 357-473.)

ANDERSON, J. G. C., A summer in Phrygia. II. (Journ. of Hell. St. XVIII, 1, p. 81-128 ; 2, p. 340-344.)

ARKWRIGHT, W., Ueber das lykische Alphabet. (Jahresh. d. oesterr. arch. Instit., II, p. 52-76.)

BONFIGLIO, Sull' Acropoli acragantina, 1897. 58 p.

BOTSFORD, G. W., The trial of the Alcmeonidae and the Cleisthenian constitutional reforms. (Journ. of Hell. Stud., XVII, 1, p. 1-22.)

— History of Greece for high Schools and Colleges. London, Macmillan, 1899. 396 p.

BRAUN, Th., Einiges über Ὑλαία und Ἀχιλλέως δρόμος. (Commentationes-Pomialowski, p. 103-108.)

BUCHHEIM, E. W., Beiträge zur Geschichte des delphischen Staatswesens. I. Progr. Freiberg, 1898, in-4. 26 p.

BUGGE, S., Lykische Studien. I. (Extr. des Videnskabsselskabets Skrifter.) Christiania, Dybwad. 91 p.

BUERCHNER, L., Die Insel Leros. Progr. München. 44 p.; 1 carte.

BURROWS, R. M., Megalopolis. (Journ. of Hell. St., XVIII, 1, p. 1-15.)

— Pylos and Sphacteria. (Ibid., p. 147-159.)

— Sphacteria. (Ibid., 2, p. 345-350.)

BURY, J. B., The Nika riot. (Ibid., 1897, p. 92-119.)

— Some points in the Pentekontaetia. (Hermathena, XXIV, p. 153-158.)

BUSOLT, G., Athen zur Zeit seiner höchsten Blüthe. (Deutsche Rundschau, 1898, Aug., p. 204-225.)

CANTARELLI, L., I motivi della congiura di Armodio e di Aristogitone. (Bollet. di filol. class., IV, 9, p. 206-209.)

CASTRIOTIS, P., Ἡ Κωλιὰς ἄκρα. (Ἐφημ. ἀρχ., 1897, 1-2, p. 93-96.)

CHRYSOCHOOS, M., Remarques géographiques. Le site d'Amphipolis et d'Eion. (En grec.). (Φιλολ. Συλλ. Παρνασσός, 1898, p. 261-264.) 1 plan.

COLLIGNON, M., Notes d'un voyage en Asie-Mineure. Paris, Firmin Didot. VIII, 101 p.

COMNENOS, P. A., Λακωνικὰ χρόνων προϊστορικῶν τε καὶ ἱστορικῶν, voll. 5-7. Athènes.

CONZE, Ueber die antiquarisch-topographischen Forschungen Weber's in Smyrna. (Sitz. d. Berlin. Arch. Gesellsch., mars; in Berliner philol. Woch., 1899, nr. 18, p. 573-574.)

CURTIUS, E., Ἑλληνικὴ ἱστορία κατὰ μετάφρασιν Σπ. Π. Λάμπρου. Athènes, 1897-1899.

DAMMANN, A., Der Anfang des peloponnesischen Kriegs. (Philol., LVIII, 1, p. 132-147.)

DE SANCTIS, G., Ἀτθίς. Storia della repubblica Ateniese dalle origini alle riforme di Clistene. Roma. VIII, 364 p.

DESCHAMPS, E., Au pays d'Aphrodite : Chypre; carnet d'un voyageur. Paris, Hachette, 1899, in-16. 80 dessins.

DIELS, H., De Casa flumine Metapontino. (Hermes, XXXIII, 2, p. 334-335.)

DOERPFELD, Topographie Ithakas. (Sitz. d. deutschen Arch. Instit. Athen. Abt. 16 I, 1898.)

DRAGATSIS, J., Tombeau de Thémistocle. (Séance du syllogue Parnassos du 27 déc. 1897; — Athenaeum, 3666, p. 157 sq.)

DROYSEN, J., Ἱστορία τῶν διαδόχων, κατὰ μετάφρασιν Ἰ. Πανταζίδου. Athènes, 1897-1899.

DUERST, J. U., Die Rinder von Babylon, Assyrien und Aegypten und ihr Zusammenhang mit den Rindern der alten Welt. Ein Beitrag zur Geschichte des Hausrindes. Berlin, Reimer, 1899, in-4. 94 p.; 8 pl. 8 M.

EBEN, H., Agis und Kleomenes. Progr. Oberstein, 1897. 45 p.

EVANGELIDIS, T. E., Ἱστορία τῆς Ποντικῆς Τραπεζοῦντος ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι τῶν καθ' ἡμᾶς. (756 π. χ. — 1897.) Odessa, Perakis. 279 p.; 1 pl.

FABRICIUS, E., Zur Ortskunde von Karlen. (Fetschr. f. Kiepert, p. 123-132.)

FISCHER, P., Quaestiones de Atheniensium sociis historicae. Diss. Bonn, 1897. 34 p.

FONTRIER, A., Notes sur la géographie ancienne de l'Ionie. (Rev. des Univ. du Midi, IV, 4, p. 368-374.)

FOUGÈRES, G., De Lyciorum communi. (Λυκίων τὸ κοινόν.) Thèse doctorale. Paris, Fontemoing. 144 p.

— Mantinée et l'Arcadie orientale. Th. doct. Paris. XVI, 623 p.; 6 héliogr.; 80 dessins; 1 plan de Mantinée. (Biblioth. des Écoles d'Ath. et de Rome, fasc. 76.)

FRANTZ, T., Themistokles und die attische Marine. (Eine Flottenfrage im Altertum.) Mannheim, Nemnich. 67 p. 1 M. 20 Pf.

FRAZER, J. G., Plataea. (Class. Rev., 1898, 4, p. 206-207.)

FRITZSCHE, G., Geschichte Platääs bis zur Zerstörung der Stadt durch die Thebaner im 4. Jahrh. v. Chr. Progr. Bautzen, in-4. 28 p.

GARDNER, P., A Themistoclean myth. (Sur Thucydide.) (Class. Rev., 1898, 1, p. 21-23.)

GRENFELL and HUNT, Euhemeria. (Athenaeum, 1899, nr. 3717, p. 90.)

GINZEL, F. K., Spezieller Kanon der Sonnen-und Mondfinsternisse f. das Ländergebiet der kläss. Altertumwissenschaften und den Zeitraum von 900 vor Chr. bis 600 nach Chr. Berlin, Mayer et Müller, in-4. VIII, 271 p.; 3 Karten im Texte und ein Atlas von 15 kolor. Karten. 36 M.

GROSS, J., Skizzen von einer Studienreise nach Griechenland. 1. Homerische Stätten. 2. Olympia. Progr. Kronstadt, 1897, in-4. 31 p. 16 dessins.

GROUTARS, de, Les Italo-Grecs, leur langue et leur origine. (Suite.) (Le Musée Belge, II, 1, p. 32-48; 4, p. 267-280.)

GRUNDY, G. B., Pylos; — The attack on Koryphasion. (Class. Rev., 1897, 9, p. 448.)

— Sphacteria and Plataeae. (Journ. of Hell. St., XVIII, 2, p. 232-237.)

HEBERDEY, R., Nisa und Komba, zwei Städte der Lykischen Milyas. (Fetschr. f. Kiepert, p. 151-158.)

HILLER VON GAERTRINGEN, F., Die archaische Cultur der Insel Thera. Vortrag. Berlin, Reimer. 33 p. 60 Pf.

HOECK, A., Die Söhne des Kersobleptes von Thrakien. (Hermes, XXXIII, 4, p. 626-637.)

HOLM, History of Greece, transl. from German. IV. London, Macmillan, 1899.

HOMOLLE, Th., Topographie de Delphes. (B. C. H., 1897, 9-10, p. 256-420.) 4 plans.

HRUBY, T., Manuel des sources de l'histoire grecque, trad. de l'allemand en langue tchèque. Prag, Gregr., 1897. 2 kr. 80 h.

JUDEICH, W., Bericht über eine Reise im nordwestlichen Kleinasien. (Sitzungsb. d. preuss. Akad. d. Wiss., 1898, 36, p. 531-555.) 14 dessins.

KALINKA, E., Zur historischen Topographie Lykiens. (Festschr. f. Kiepert, p. 159-178.)

KAERST, J., Studien zur Entwickelung und theoretischen Begründung der Monarchie im Altertum. (Histor. Bibliothek, Bd. VI.) München, Oldenburg, VII, 109 p. 3 M.

KATZ, Ed., Cyrus des Perserkönigs Abstammung, Kriege und Tod, nach den gewöhnlichsten überlieferten Sagen. Progr. St-Paul. 42 p.

KAZAROW, G., De foederis Phocaeensium institutis. Diss. Leipzig, Kössling, 1899. 47 p. 1 M. 20 Pf.

KOEHLER, U., Die Eroberung Asiens durch Alexander den Grossen u. d. korinthische Bund. (Sitzungsb. d. Preuss. Akad., 1898, 7, p. 120-134.)

KUBITSCHEK, Skordapia in Phrygien. (Festschr. f. Kiepert, p. 349-355.)

KUCHTER, K., Entstehung und ursprüngliche Bedeutung des spartanischen Ephorats. Diss. München, Buchholtz. 61 p. 1 M. 80 Pf.

LAMPRYNIDIS, M. G., Ἡ Ναυπλία ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι τῶν καθ' ἡμᾶς. Ἱστορικὴ μελέτη. Athènes, Soc. éditrice. 653 p.

LAROCHE, Ch., La Crète ancienne et moderne. Paris, May, in-18. 70 dessins.

LARROUMET, G., Vers Athènes et Jérusalem. Journal de voyage en Grèce et en Syrie. 2. éd. Paris, Hachette. XI, 355 p.

LA VALLÉE-POUSSIN, L. de, La Grèce et l'Inde. Ce que l'Inde nous a appris; ce que la Grèce a appris à l'Inde. (Le Musée Belge, II, 2, p. 126-152.)

LEONHARD, R., Die Insel Kythera. Eine geograph. Monographie. Habilitationsschrift. Breslau, in-4. 14 p.

— — (Dans Petermann's Mitteilgn. Ergänzungsheft). Gotha, Perthes, 1899. II, 47 p.

LEVI, A., Del nome antico di Taormina. (Boll. di filol. class., IV, 1, p. 18-19.)

LIPSIUS, J., Beiträge zur Geschichte griechischer Bundesverfassungen. (Bericht üb. d. Verhandl. d. k. Sächs. Gesellsch. d. Wiss. Philol.-hist. Cl., L, 3, p. 145-176.)

MAC CRINDLE, J. W., The geography of Aetolia. (The Scott. geogr. magazine, XIV, 5.)

MAHAFFY, J. P., The army of Ptolemy IV at Raphia. (Hermathena, XXIV, p. 140-152.)

MANDES, M., Les guerres messéniennes, etc. (En russe.) Odessa. II, 252 p.

MARCHI, F., Argo e Troia : saggio critico di protistoria greca. Imola, Galeati. 93 p. L. 5.

MEISTER, R. — Voir SECTION VI.

MEYER, Die Makedonischen Militärcolonien. (Hermes, XXXIII, 4, p. 643-647.)

MONTELIUS, O., The Tyrrhenians in Greece and Italy; preclassical chronology in Greece and Italy; 1897.

MONTERISI, D., Sul sito dell' antica Casmene; contributo alla storia delle colonie greche in Sicilia. Napoli, tip. De Falco, 1897, in-16. 39 p.

NIEBUHR, C., Die lydischen Königsgaben in Delphi. (Beil. z. Münchner arch. Zeitung, 1899, nr. 100-101.)

NIESE, B., Geschichte der griech. und makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Chaeronea, 2. Tl. Vom J. 281 v. Chr. bis zur Begründung der roem. Hegemonie im griech. Osten 188 v. Chr. (Handbb. des alten Geschichte, II, Serie. 2. Abt. 2. Tl.) Gotha, Perthes, 1899. XII, 779 p. 16 M.

OBERHUMMER, E., Imbros. (Festschr. f. Kiepert, p. 275-304.)

— Oberhummer's und Zimmerer's Reise durch Syrien und Kleinasien. (Globus, vol. 75, nr. 22.)

OEHLER, J., Ein Besuch in der Troas (1896). Progr. Krems. 9 p.

OMAN, C. W. C., Elementary history of Greece from earliest times to death of Alexander the Great. With maps and plans. London, Rivingtons, 1899. 242 p. 2 sh.

PARTSCH., J., Das Klima von Athen. (Petermann's Mitteilgn, 1898, 6, p. 165 et suiv.)

PANAYOTIDIS, D., Ἡ Φωτικὴ ἐν Παραμυθίᾳ. (Ἑλλην. φιλολ. Σύλλογος [à C. P.], 1896, p. 26-38.)

PROTT, H. von, Enneakrunos, Lenaion und Διονύσιον ἐν Λίμναις. (Mitt. Ath. Instit., 1898, 2-3, p. 205-231.

RAMSAY, W. M., Notes of an excursion in the Levant. (Athenaeum, nr. 3682, p. 669 et suiv.)

— Recherches en Phrygie. (Rev. des Univ. du Midi, IV, 1, p. 143-144.)

— Asiana. (B. C. H., 1898, 1-10, p. 233-240.)

REGEL, W., Sur la ville de Plotinopolis. (En russe?) (Commentationes-Pomjalowskij, p. 147-151.)

ROSSBACH, O., Die olympischen Solymer. (Rh. Mus. N. F., LIII, 4, p. 629-630.)

SCALA, R. von, Die Staatsverträge des Altertums, 1. Tl. Leipzig, Teubner. XIII, 226 p.

SCHMIDT, B., Noch ein Wort zur Topographie Korkyras. (Rh. Mus. N. F., LIII, 3, p. 477-481.)

SCHMIDT, E., Pergamon. Progr. Lübeck, 1899, in-4. 46 p.; 1 carte.

SCHREIBER, Th., Vorbemerkungen zu einer Typologie der hellenistischen Stadtgründungen. (Festschr. f. Kiepert, p. 333-348.)

SCHUBERT, R., Der Tod des Kleitos [d'après Plutarque]. (Rh. Mus. N. F., LIII, 1, p. 98-120.)

SEURE, G., Voyage en Thrace. — L'emporium romain de Pizos. (B. C. H., 1898, 12, p. 472-491.)

SIEGLIN, W., Die Ausdehnung des Hellespontos bei den antiken Geographen. (Festschr. f. Kiepert, p. 321-332.)

SNYDER, C. M., Comic history of Greece. Illustr. by *Sloan, Goodes, Mackernàn Shinn, Blue, Schell* and *Addams*. London, Lippincott. 446 p. 6 sh.

SOLARI, A., De extremae Spartanorum ephoriae chronologia. (Riv. di stor. ant., III, 2-3, p. 136-140.)

— Del periodo nel quale a Sparta furono tolte dagli efori le attribuzioni militari alla potestà regia. (Ricerche cronologiche (480-362 a. C.). (Ibid., IV, 1-2, p. 76-91.)

SPADE (the) in prehistoric Greece (The quarterly Rev. nr. 375, p. 90-112.)

STAEHELIN, F., Geschichte der kleinasiatischen Galater bis zur Errichtung der Röm. Provinz Asia. Diss. Basel, 1897. 104 p.

— Ptolemaios von Telmessos. (Sitzung d. k. deutschen Arch. Instit. Athen. Abt. 22 XII 1897.)

STUERENBURG, H., Die Bezeichnung der Flussufer bei den Griechen und Römern. Progr. Dresden, 1897, in-4. 45 p. 1 M. 50 Pf.

SVORONOS, J., Die Kleisthenische Volksversammlung und das lykurgische Theater, II. (Sitzung d. deutschen arch. Instit. Ath. Abt., 5 I 1898.)

SWOBODA, H., Griechische Geschichte. Leipzig, Goeschen, 1896. 207 p. 80 Pf.

SZANTO, E., Zur Geschichte von Troezen. (Archæol.-epigraph. Mitteilgn aus Oesterr.-Ungarn, XX, p. 41-45.)

TOMASCHEK, W., Historisch-topographisches vom oberen Euphrat und aus Ost-Kappadokien. (Festschr. f. Kiepert, p. 21-34.)

TROPEA, G., Giasone, il tago della Tessaglia. (Riv. di stor. ant. III, 2-3, p. 5-46.)

— Manuale di fonti letterarie della storia greca e romana. Saggio. (Estr. d. Atti d. R. Accad. Peloritana, vol. XIII.) Messina. 66 p.

VALETON, M., Ad bellum troianum. (Mnemos., (N. S., XXVI, 4, p. 384-407.)

WACHSMUTH, C., Ueber Ziele u. Methoden der griech. Geschichtschreibung. Rectoratsrede. Leipzig, Edelmann. 19 p. 75 Pf.

WALZ, R., Metallgewinnung im Alterthum. Progr. Stockerau. 42 p.

WARR, G. C. W., The name Doulichion. (Class. Rev. 1898, 6, p. 304.)

WEBER, G., Die Flüsse von Laodicea (Jahrb. d. Deutschen arch. Instit., 1898, 2-3, p. 178-195.)

WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. von, Die lebenslänglichen Archonten Athens. (Hermes, XXXIII, 1, p. 119-129.)

WILBRANDT, M., Die politische und sociale Bedeutung der attischen Geschlechter. (Philol. Suppl.-Bd. VII, 1-2, p. 133-228.)

— T. à p. Leipzig, Dieterich. 95 p. 2 M. 40 Pf.

WILLENBUECHER, H., Zum Harpalischen Prozess. (N. Jahrb. f. klass. Altertum, 1898, 4, p. 300-303.)

WILLRICH, H., Wer liess könig Philipp von Makedonien ermorden? (Hermes, XXXIV, 2, p. 174-182.)

— Krateros und der Grabherr des Alexanderssarkophags von Sidon. (Ibid., p. 231-250.)

— Alabanda und Rom zur Zeit des ersten Krieges gegen Mithradates. (Ibid., p. 305-311.)

WILSKI, P., Topographische Aufnahme auf Thera Sommer 1896. Mit 3 Karten im Anh. 3 heliogr. und 12 Abbildgn im Text. (Extr. de Hiller von Gaertr., Thera.) Berlin, Reimer, 1899. 42 p. 20 M.

WINCKLER. — Voir section V, Eschyle.

WOODHOUSE, W. J., Aetolia. Its geography, topography, antiquities. With maps, illustr. Oxford, Clar. Press, 1897, gr. in-8. 21 sh.

ZACHER, K., Antesemitismus und Philosemitismus im klassischen Alterthum. (Preuss. Jahrbb. 1898, oct., p. 1-24.)

XI. — Religion. — Culte. — Mythologie.

BASSI, Mitologia. I. Mitologia greca. Milano, Vallardi. xii, 188 p.

BELGER, Chr., Ἄτη δίλογχος. (Berliner philol. Woch., 1899, nr. 6, p. 186-189.)

BISCHOFF, E. F., Kauf und Verkauf von Priesterthümern bei den Griechen. (Rh. Mus. N. F. LIV, 1, p. 9-17.)

BOETTICHER, K., Aus dem Festleben der Hellenen. (Deutsche Rev., 1898, mai, p. 175-185.)

BROWN, R., Semitic influence in Hellenic mythology, with special reference to the recent mythological works of F. Max Müller and A. Lang. London, Williams a. Norgate. xv, 228 p.

BUREL, P., Fêtes antiques. Album contenant 100 reconstitutions photographiques. Paris, Per Lamon. 3 fr. 50 c.

CAMPBELL, Lewis, Religion in Greek literature. London, Longmans.

COLUMBA, Origini del culto di Asklepios. (T. à p.) 14 p.

COUROUNIOTOS, K., Κέρνοι. (Ἐφημ. ἀρχ. 1898, 1-2, p. 21-28.)

COX, G., Légendes grecques. (En hongrois.) Buda-Pesth, Franklin-Gesellsch. 443 p.

CUMONT, Fr., Hypsistos. (Suppl. à la Revue de l'Instr. publ. en Belgique, 1897.) 15 p. 1 pl.

DIETERICH, Ueber den Ursprung des Sarapis. (Verhandl. d. Versamml. d. deutscher Philol., 44.)

DRESSLER, M., Prometheus. (Preuss. Jahrbb. vol. 96, nr. 2, p. 193-202.)

DUTOIT, J., Zur Festordnung der grossen Dionysien. Progr. Speyer. 45 p.

ECKSTEIN, E., Das altgriechische Jenseits. (Fels z. Meer, XVIII, 3.)

ERMATINGER, E., Die attische Autochthonensage bis auf Euripides. Berlin. Mayer. u. Müller. iii, 148 p. 3 M. 60 Pf.

FAUST, A., Einige deutsche und griechische Sagen im Lichte ihrer ursprünglichen Bedeutung. Progr. Mulhausen, in-4. 47 p.; 4 pl.

FEILBERG, K., Til Mysteriets Theori. (Chr. Abelstedt, 1897. 80 p.)

FINOCCHIARO, F., La legenda argonautica nella storia della geografia : Appunti. Catania, 1898. 20 p.

FOUCART, P., Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Eleusis. (Mém. de l'Acad. des Inscr. et b.-l., t. XXXV, 2. partie, 1896, p. 1-84.)

— — T. à p. Paris, Klincksieck, in-4.

FRANCK, A., Die griech. Goetterideale im Unterrichte. Vortrag. (Zeitschr. f. d. Oesterr. Gymnasiens, 1897, 12, p. 1057-1070.)

GAROFALO, F. P., Sulle anfizionie. Catania.

GASQUET, A., Le culte et les mystères de Mithra. (Rev. des 2 Mondes, 1er avril 1899.)

GASTOUÉ, Am., La grande doxologie. Étude critique. (Extr. de la Rev. de l'Orient chrétien.) Paris, Firmin Didot. 12 p.

GILBERT, O., Griechische Götterlehre in ihren Grundzügen dargestellt. Leipzig, Arenarius. III, 516 p. 10 M.

HACHTMANN, K., Olympia und seine Festspiele. (Gymnasial-Bibliothek. H. 30.) Gutersloh, Bertelsmann, 1899. VIII, 100 p.; 1 pl.; 23 dessins. 1 M. 60 Pf.

HARRINGTON, K. F., Greek and Roman mythology. New York; Boston. Leach, Shewell and Sanborn. 1 dollar.

HAUSSOULLIER, B., L'oracle d'Apollon à Claros. (Rev. de philol. XXIII, 3, p. 257-273.)

HEINRICI, G., Zur Geschichte der Psyche. Eine religions-geschichtliche Skizze. (Preuss. Jahrbb. 1897 dez., p. 390-417.)

KAHLBAUM, Mythos und Naturwissenschaft. Leipzig, Barth. VIII, 48 p.

KJELLBERG, L., Ueber den Ursprung des Asklepioskultes. Eine Erwiderung. (Eranos, II, 3-4, p. 125-130.)

KLEMENT, K., Arion. Mythologische Untersuchung. Progr. Wien, Holder. 63 p. fig. 1 M. 60 Pf.

KOERTE, A., Das Heiligtum des Amynos und die Einführung des Asklepioscultes in Athen. (Janus, 2, p. 178-179.)

LEGRAND, Ph. E., Quo animo Graeci praesertim V. et VI saeculis tum in vita privata, tum in publicis rebus divinationem adhibuerint. Thesis. Paris, Fontemoing. 100 p.

LEHMANN, A., Aberglaube und Zauberei, etc. Deutsch, von *Petersen*. 6. Lieferung. Stuttgart, F. Enke. à 2 M.

— Ueber Serapis. (Sitz. d. Berlin. Arch. Gesellsch., november, in Berlin. philol. Woch., 1898, 4, p. 123-126.)

LOEPER, R., Le dieu Pan. Pan — Paian — Apollo. (Commentationes-Pomjalowski, p. 221-224.)

MEUSS. — Voir section V, POÈTES TRAGIQUES.

MEYER, A., Die moderne Forschung über die Geschichte des Urchristenthums. (Congrès des sciences religieuses tenu à Stockholm en 1897.)

MOMMSEN, A., Feste der Stadt Athen im Altertum, geordnet nach dem attischen Kalender. Umarbeitung der 1864 erschienen Heortologie. Leipzig, Teubner. VII, 485 p. 16 M.

MUELLER, F. Max, Beiträge zu einer wissenschaftlichen Mythologie. Aus dem Englischen von *H. Luders*, vom Verfasser durchgeseh. Ausg. I. Bd. Leipzig, Engelmann. 11 M.

— Nouvelles études de mythologie, trad. par *L. Job*. Paris, Alcan. 12 fr. 50 c.

OORDT, J. W. G. van, De nuptiis heroum. (Mnemos. N. S., XXVI, 3, p. 287-298.)

PERRONE, G. et L. VOLPE RINONAPOLI, Niobe. Contribuzione allo studio della mitologia comparativa. Milano, Sandron. 63 p.

PESTALOZZA, U., Osservazioni intorno al mito dell' impresa di Teseo contro

il Minotauro. (Rendic. dell' Accad. d. Lincei, Cl. morale, etc. Ser. V, vol. VII, 5-6, p. 251-262.)

POLIVKA, G., Nachtrag zur Polyphemsage. (Archiv f. Religion, I, 4.)

POUZET, Ph., Les Cabires et Mélicerte. (Rev. arch., 1898, janv.-févr., p. 56-61.)

PROTT, H. von, Die Hephaistien. (Sitz. d. k. deutschen Arch. Instit. Roem. Abt., 2 III 98.)

ROSCHER, W. H., Ueber den gegenwärtigen Stand der Forschung auf dem Gebiete der griech. Mythologie und die Bedeutung des Pan. (Archiv f. Relig., I, 1.)

— Die Hundekrankheit (κύων) der Pandareostöchter und andere mythische Krankheiten. (Rh. Mus., N. F., LIII, 2, p. 169-204.)

— Nachträge und Berichtigungen. (Ibid., 4, p. 639-640.)

ROSSI, S., Il mito di Amphiaraos nella letteratura e nell' arte figurata. Parte I (il mito nella lett.) Firenze, Passeri. 99 p. L. 2, c. 50

RUBENSOHN, O., Ein eleusinisches Kultgeräth. (Sitz. d. deutsch. Arch. Instit. Ath. Abt. 16 III 98.)

SCHREINER, J., Hercules redivivus. Die Hauptgestalten der Hellenen-Sage an der Hand der Sprachvergleichung zurückgeführt auf ihre histor. Prototype 7 Retrometamorphosen. Mainz, Kirchheim, 1899. VIII, 112 p. 1 M. 50 Pf.

SCHROETER, R., Die Argonautensage und Verwandtes. Ein Beitrag zur prähistorischen Mythologie. Progr. Posen, 1899, in-4. 28 p.

SEECK, O., Die Bildung der griech. Religion. (N. Jahrbb. f. klass. Altert., 1899, 3-4, p. 225-241.)

STEINTHAL, H., Die Kröte im Mythos. (Archiv f. d. Religion, I, 2, p. 183-187.)

USENER, H., Göttliche Synonyme. (Rh. Mus. N. F., LIII, 3, p. 329-379.)

VENETIANER, L., Die eleusinischen Mysterien im Jerusalemischen Tempel. Beitrag zur jüdischen Religionsgeschichte. (Extr. de Brull's Populär Wissenschaftliche Monatsblätter). Frankfurt, Bronner, 1897. 18 p.

WASER, O., Charon, Charun, Charo. Mythologisch.-archäologische Monographie. (Archiv f. Religionswissenschaft, I, 2.) — Tir. à p., Berlin, Weidmann. II, 158 p. 5 M.

— Danaos und die Danaiden. (Ibid., II, 1-2.)

WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. von, Charon und die Charongroschen. (Hermes, XXXIV, 2, p. 227-230.)

ZACHER, K., Loki und Tryphon. (Zeitschr. f. deutsche Philol., XXX, 3.)

ZEBELEFF, S., Le culte du Demos et des Charites à Athènes. (En russe?) (Commentationes-Pomialowski, p. 109-118.)

ZIEHEN, J., Zur Kulturgeschichte des Fackelwettlaufs. (Philol., LVIII, 2, p. 319-320.)

ZIELINSKI, Th., Die Orestessage und die Rechfertigungsidee. (N. Jahrb. f. Klass. Altert. 1. Abt., 1899, 3-4, p. 81-100; 5, p. 161-185.)

XII. — Antiquités. — Institutions.

*** Zur Frage einer Bühne bei den alten Griechen. (Wochenschr. f. klass. Philol., 1898, nr. 30-31.)

ARDAILLON, E., Les mines du Laurion dans l'antiquité, avec 26 grav., 3 hors texte et carte. Paris, Fontemoing. 12 fr. 50 c.

BEAUREDON, Voyage agricole chez les Anciens, ou l'économie rurale dans l'antiquité. Paris, Savaète. 380 p. 5 fr.

BETHE, E., Das griechische Theater Vitruvs. (Hermes, XXXIII, 2, p. 313-323.)

BILLETER, G., Geschichte des Zinsfusses im griechisch-römischen Altertum bis auf Justinian. Leipzig, Teubner. XIII, 381 p. 12 M.

— Voir section V, ARISTOTE.

BURCKHARDT, J., Sklaverei in Griechenland. (Zukunft, VII, 1.)

CESARESCO, E. M., The peasant of ancient Greece. (Contemp. Rev., nr. 384, p. 887-898.)

CLERC, M., De la condition des étrangers domiciliés dans les différentes cités grecques. (Rev. des Univ. du Midi, 1898, 1, p. 1-32; 2, p. 53-180; 3, p. 249-255.)

CORNISH, F. W., Concise dictionary of Greek and Roman antiquities, based on Sir W. Smiths larger dictionary, and incorporating the results of modern research. 1100 ill. taken from the best examples of ancient art. London, Murray. 836 p. 21 sh.

CYBULSKY, S., Tabulae quibus antiquitates graecae et romanae illustrantur. Pl. IV. Navigia. 56, 5 × 74 cm., en couleur. St-Pétersbourg; Leipzig, Koehler. 1 M.

DAMIANI, F., Saggio storico-critico sul commercio degli antichi. Bari, Laterza, 1897.

DAREMBERG et SAGLIO, Dictionnaire des antiquités gr. et rom. Fasc. 26 et 27. Paris, Hachette, gr. in-4.

DUMON, K., Die Konstruktion des griech. Theaters. (Woch. f. klass. Philologie, 1898, nr. 50, p. 1381-1383.)

DUPOUY, E., La prostitution dans l'antiquité, dans ses rapports avec les maladies vénériennes. Étude d'hygiène sociale. Paris, Soc. d'édd. scientif. 336 p. figg. 5 fr.

ENGEL, Ueber das attische Theater (Nach Doerpfeld und Wilamowitz). Vortr. geh. in d. litt. Gessell. zu Postdam, 7 I 1898.)

FERGUSSON, W. S., The Athenian Secretaries. (Cornell Stud., etc.. nr. 7.) Ithaca, Macmillan. v, 80 p.

— A Confirmation. (Amer. Journ. of Philol., XIX, 3, p. 314-315.)

FRANCOTTE, etc. — Voir SECTION VI.

GIRARD, P., Un texte inédit sur la cryptie des Lacédémoniens. (Rev. d. ét. gr., nr. 41, p. 31-38.)

HAHN, V., Théorie de Doerpfeld sur la construction de l'ancienne scène grecque, à la lumière de la plus récente critique. (En polonais). Kolomea. 47 p.

HAIGH, A. E., Doerpfeld's theory of the Greek Stage. (Class. Rev., 1898, 1, p. 1-11.)

HILLE, G. E. W. van, De testamentis jure attico. Amstelodami, Brink et de Vries. 117 p.

HOLWERDA, Jr., J. H., Παρασκήνια, Πάροδοι. Περίακτοι. (Mitt. Ath. Instit., 1898, 6, p. 382-389.)

LAMMERT, Ed., Die geschichtliche Entwickelung der griech. Taktik. (N. Jahrb. f. klass. Altert., 1899, 1, p. 1-29.)

LÉVY, L., Études sur la vie municipale de l'Asie-Mineure sous les Antonins. 2e série. (Rev. d. ét. gr., 1899, p. 255-289.)

LOCHS, H., Die Ἀντίδοσις, oder der sog. Vermögenstausch. Progr. Bielitz, 1897. 32 p.

LOEGDBERG, L. E., Animadversiones de actione παρανόμων. Commentatio acad. Upsala, Almquist et Wiksell, 1899. 79 p.

MACHNIG, Der altgriechische Chor und seine Bewegungen. (Monatschr. f. Turnwesen, 1898, 3.)

MANDYBUR, O teatrze Dyonizosa w Atenach. (Eos, IV, 2, p. 242.)

— O teatrze greckim. (Ibid., p. 243.)

MARTINI, E., La vita dei Greci. Milano, Vallardi. VII, 152 p.; 34 fig.

MEITZEN, Das nordische und altgriechische Haus.

MEYER, Ed., Griechische Finanzen. Jena, 1897.

PENNDORF, J., De scribis reip. Atheniensium. (Leipziger Studien, XVIII, p. 101-208.)

PHOTIADIS, P. S., Contributions à la connaissance du droit attique. Remarques critiques sur le Lex. Rhet. Cantabrigiense. (En grec.) (Ἀθηνᾶ, XI, 1, p. 1-116.)

POLAND, F., Ἀρχιπρεσβευτής. (N. Jahrb. f. Philol. u. Paed., 1897, 12, p. 894.)

PREGER, Th., Musische Knabenwettkämpfe in Sparta. (Mitth. Instit. Ath., 1897, 3, p. 334-342.)

REICHHOLD, K., Zeichenunterricht im alten Griechenland. (Bayr. Zeitschr. f. Realschulwesen, VI, 1.)

SCHAIBLE, K. H., Die Frau im Altertum. Ein kulturgeschichtl. Bild. Zwei populäre Vorträge. Karlsruhe, G. Braun. VIII, 96 p. 2 M.

SCHOEMANN, Griech. Altertümer. 4. Aufl. von *Lipsius*. I. Bd. : Staatswesen. Berlin, Weidmann. VIII, 600 p.

SIBILLOT, C., Sur l'utilisation pratique des pigeons messagers dans l'antiquité. (Extr. du Bull. de la Soc. d'acclimat. de France.) Paris, Cerf. 3 p.; figg.

SZANTO, E., Ueber die griech. Hypothek. (Arch.-epigr. Mitteil. aus Oesterr-Ungarn, XX, p. 101-114.)

TEGGE, A., Kompendium der gr. und roem. Altertümer. I. Tl. Gr. Altert. Bielefeld, Velhagen-Klasing, 1899. VI, 114 p. — Abbildgn. 1 M. 20 Pf.

TOEPFFER, J., Beiträge zur griech. Altertumswissenschaft. Berlin, Weidmann, 1897. XVI, 384 p. 10 M.

WASZYNSKI, S., De servis Atheniensium publicis. Diss. Berlin. 48 p.

WIDMANN, Zu den griechischen Alterthümern. Programmschau. (Gymnasium, 1898, 6.)

XIII. — Art et archéologie figurée. — Fouilles.

*** Fine-Art Gossip. (...Phialé récemment acquise par le Musée britannique.) (Athenaeum, nr. 3671, p. 318.)

AMELUNG, W., Orphisches in der unteritalienischen Vasenmalerei. (Mitteil. d. deutschen Arch. Instit. Roem. Abt., 1898, 2, p. 97-107.)

— Schiedsgericht zwischen Poscidon und Athene. (Mitt. Ath. Instit., 1898, 2-3, p. 235-241.)

ARNDT-BRUNN-BRUCKMANN, Griech. u. röm. Portraits. Lief. 34-35. München.

B. (BELGER), E. Curtius' erster Besuch in Olympia. (Berlin. philol. Woch., 1898, 1.)

— Neue Ausgrabungen und Forschungen. Olympieion, Niketempel und alter Markt in Athen. Dörpfeld üb. d. griech. Theater des Vitruv. Poseidontempel in Tomi. Heraion von Samos. (Ibid. 2.)

— Archaische Gräber am Areios Pagos. Die Einteilung des Zuschauerraumes im Theater des Lycurgos. Mykenische Gräber in Theben. (Ibid., 9 et 10.)

— Neues von Athen. Die Wiederherstellungs-arbeiten am Parthenon. Ausgrabgn am Olympieion, das Stadion, die Ilissosüberschwemmung von 1896 und die Enneakrunosfrage. (Ibid., nr. 47, p. 1467-1469.)

— Neues aus Griechenland und Aegypten. (Ibid., nr. 51.)

BELGER, Chr., Ἄτη δίλογχος. (Berl. philol. Woch., 1899, 6, p. 186-189.)

— Varia archaeologica. (Sujets grecs : Neues Gesetz von Gortyn. — Fälschungen nach den Aegineten. — Altertümer von Melos. — Das Stadion von Epidauros.) (Ibid., 1899, nr. 1, 10, 12.)

— — (Ibid., nr. 16, 22, 23.)

BABBITT, F. C., The Theatre at Corinth. A report of the excavations of 1896. (Amer. Journ. of archaeol., 1897, 6, p. 481-494.)

BARNETT, L. D., Der goldene Hund des Zeus und die Hochzeit des Laertes auf griechischen Vasen. Mit 2 Abbild. (Hermes, XXXIII, 4, p. 638-643.)

BENNDORF, O., Bildnis einer jungen Griechin. Mit 1. Taf. und 4 Fig. (Jahreshefte d. Oesterr. Arch. Instit., I, p. 1-8.)

BERNHARD, J. A., Schriftquellen zur antiken Kunstgeschichte. Dresden, Ehlermann. 2 M.

BLANCHET, J. A., Statuette archaïque d'Apollon. (Rev. arch. sept.-oct. 1898, p. 267-269.)

BLINKENBERG, Chr., Epidaurische Weihgeschenke. (Mitt. Ath. Instit., 1898, I, p. 1 et suiv.)

— L'enlèvement d'Hélène représenté sur un lécythe protocorinthien. (Rev. arch., nov.-déc. 1898, p. 399-404.)

BOEHLAU, J., Aus ionischen und ital. Nekropolen. Ausgrabgn und Untersuchgn zur Geschichte der nachmyken. griech. Kunst. Mit 15 Taf., 1 Plane und Zahlr. Abbildgn. im Texte. Leipzig, Teubner, in-4. v, 172 p. Kart. 20 M.

BOSANQUET, R. C., Report on excavations of the British School at Melos. (Journ. of Hell. Stud., XVIII, 1, p. 60-80.) 3 pl. nombr. dessins.

BULLE, H., Midas u. Silen. (Mitteil. Instit. Ath., 1897, 4, p. 387-404.)

— Griechische Statuenbasen. Skizze zu e. Entwickelungsgeschichte der antiken Postamentformen. Habilitations-Schrift. München, Buchholz. 40 p.

BURCKHARDT, J., Griechische Kunstgeschichte. Hrsg. von *J. Oerl.* Berlin Speman, 2 vol. 14 M.

BURY, J. B., The base of the Polyzalos bronze. (Class. Rev., 1898, 2, p. 142-143.)

CAHEN, Figurines de terre cuite représentant des scènes d'allaitement. (B. C. H., 1897, 12, p. 580-581.)

CARROLL, M., On comparisons from painting and sculpture in Aristotle and Dionysios. (Proceed. of the Amer. philol. Assoc., XXIX, p. LIII-LIV.)

CAVVADIAS, P., Περὶ τοῦ ναοῦ τῆς Ἀπτέρου Νίκης κατ' ἐπιγραφὴν ἐκ τῆς Ἀκροπόλεως. (Ἐφ. ἀρχ., 1897, 3-4, p. 173-194.) 1 pl.

— Ἐκ τῶν περὶ τὴν Ἀκρόπολιν ἀνασκαφῶν. (Ibid., 1898, 1-2, p. 1-22.)

CHANTRE, E., Mission en Cappadoce. (1893-1894.) Recherches archéologiques dans l'Asie occidentale. Paris, E. Leroux, in-4. XVI, 322 p. 26 pl. 1 carte; dessins.

CHOISY, A., Histoire de l'architecture. Paris, Gauthier-Villars. 2 vol. 866 fig. 40 fr.

CONZE, A., Pro Pergamo. Vortrag. Berlin, Reimer. 32 p. 60 Pf.

— Archaische Skulpturen aus Chios. (Mitt. Ath. Instit., 1898, 1, p. 155-156.)

— Die Attischen Grabreliefs. 10. Lfg. Berlin, Spemann. Abbildgn and 25 Taf.

COOK, A. B., On some signed Greek vases. (Class. Rev., 1898, 8. p. 423-424.)

— Three Greek bronzes. (Class. Rev., 1899, 1, p. 76-78.)

COUVE, L., Notes céramographiques. (B. C. H., 1897, 11, p. 444-474.) 10 figg.

— Note sur une statue d'homme trouvée à Délos. (Rev. arch., janvier-février 1898, p. 14-19.) 1 pl.

— Un lécythe inédit du Musée du Louvre. (Ibid., mars-avril, p. 213-234.)

CRETAN EXPEDITION. IV. *Halherr, F.*, Some Cretan sculptures in the Museum of the Syllogos of Candia. (Amer. Journ. of Arch. 2. Serie, I, 3, p. 231-250.) 1 pl.; 5 fig.

— V. Note on a Mycenaean vase and on some geometric vases of the Syllogos of Candia. (Ibid., I, 3, p. 251-265.) 11 fig.

— — VI. Some Roman busts in the Museum of the Syllogos of Candia. (Ibid., pp. 266-278.), 2 pl.; 8 fig.

— — VII. Statue of an Asclepiad from Gortyna. (Ibid., p. 279-285.)

— — VIII. The prehistoric grotte at Miamù. (Ibid., 4-5, p. 287-312.) 17 fig.

— — IX. *Xanthoudidis*, S. A. Inscriptions from Gortyna, Lyttos and Latô pros Kamara. (Ibid., 1898, 1-2, p. 71-78.)

CUMONT, Fr., Note sur une statuette en bronze découverte à Agrigente. (Rev. arch., nov.-déc., 1897, p. 327-332.)

— Musées royaux des arts décoratifs et industriels. Catalogue des sculptures et inscr. antiques. (Monuments lapidaires.) Bruxelles, 1899.

DE COU, H. E., A Roman building in Corinth. A report of the excavations of 1896. (Amer. Journ. of archæol., 1897, 6, p. 495-506.) 2 pl.

DELBRUECK, R., Beiträge zur Kenntnis der Linienperspektive in der griech. Kunst. Diss. Bonn, 1899. 43 p.

DOERPFELD, W., Das griechische Theater des Vitruvs. I. (Mitt. Ath. Instit., 1897, 4, p. 439-462.) 1 pl.; dessins.

— — II. (Ibid., 1898, 2-3, p. 326-356.)

— Ueber die Erforschung der alten Wasserleitgn. in Athen. (Sitz. d. k. deutsch. Arch. Instit. Ath. Abt., 8 XII 1897.)

— Die Ausgrabgn beim Areopag. (Ibid., 5 I 98.)

— Altertümer aus Ithaka. (Ibid., 19, I 98.)

— — von Megara. (Ibid., 2 II 98.)

— L'architecture égypt. et gr. — Emploi des colonnes chez les deux peuples. (En grec.) (Ἄστυ, nr. 2891.)

— L'activité de l'Institut impérial archéol. d'Athènes. (En grec.) (Ibid.).

DRAGENDORFF, H., Die Reste der Terrasigillata-Industrie in Griechenland, Kleinasien, Südrussland und Aegypten. (Bonn. Jahrbb. 101, p. 140-152.)

DUTILH, E. D. J., Une seconde statue de Bérénice II. (Journ. d'arch. num., I, 3, p. 379.)

— Études alexandrines. La statue de Bérénice II, du musée gréco-rom. d'Alexandrie. (Ibid., I, 4, p. 433 et suiv.)

EBERS, G., Fälschung antiker Portraits. (Beil. z. Münchner Allg. Zeitg., 1898, 44.)

— — (N. freie Presse, 6 mars 1898.)

ENGELMANN, R., Eine neue Deutung des von Klein auf den Laokoonmythus bezogenen Vasenbildes. (Sitz. d. Berlin. arch. Gesellsch., nov.-dez. in Berlin. philol. Woch., 1898, 3, p. 95.)

— Jahresbericht über Archaeologie. (Jahresb. d. philol. Ver., p. 186-192, et 192-214, in Zeitschr. f. d. Gymnasialwesen, 1898, 7 et 8-9.)

EVANS, A. J., The Athenian portrait-head by Dexamenos of Chios. (Rev arch., mai-juin 1898, p. 337-355.)

FOSSUM, A., The Eiskyklema in the Eretrian theatre. (Amer. Journ. of arch., 1898, 3-4, p. 187-194.) 3 pl. 3 fig.

FREDRICH, C., Die Aphrodite von Aphrodisias in Karien. (Mit. Instit. Ath., 1897, 4, p. 361-380.)

FRITZE, H. von, Συμβολὴ εἰς τὸ τοπικὸν τῆς ἐν Ἐλευσῖνι λατρείας. (Ἐφημ. ἀρχ., 1897, 3-4, p. 163-173.) 7 dessins.

FROEHNER, Collection Duthuit. Bronzes antiques, or et argent, ivoires, verres et sculptures en pierre. Notice. Châteaudun. 118 p.; 124 pl.

FUEHRER, J., Forschungen zur Sicilia Sotterranea. Mit Plänen, Sektionen u. and. Taf. München, C. Franz, in-4. 193 p.; 14 pl. (Extr. des Abhandl. d. bayr. Akad. d. W.)

FULLEYLOVE, J., Pictures of classic Greek landscape and architecture. Text by *H. W. Nevinson*. London, Dent, in-4. 94 p.; pl. 31 sh. 6 d.

FURTWAENGLER, A., Neue Denkmäler antiker Kunst. München, Franz, 35 p.; pl. et dessins. 6 M.

— Griechische Originalstatuen in Venedig. (Extr. des Abhandlgn. d. k. Bayr. Akad. d. Wiss.) München, Franz, gr. in-4. 42 p.; Abbildgn und 7 Taf. 5 M.

FURTWAENGLER und H. L. URLICHS. Denkmäler griechischer und römischer Skulptur. München, Bruckmann. XI, 179 p.; 11 Abbildgn. 4 M.

GARDNER, E. A., A Catalogue of the Greek vases in the Fitzwilliam Museum. Cambridge, Univ. Press. 12 sh. 6 d.

— A stone tripod at Oxford. (Journ. of Hell. stud., XVI, 2, p. 275-280.)

— The Mantinean basis. (Ibid., p. 280-284.) figg.

GRAEF, B., Ueber eine mit Bogen und thrakischer Mütze ausgestattete Frau der Gigantomachie einer Amphora des Louvre. (Sitzung d. Berlin. arch. Gesellsch., April. in Berliner philol. Wochenschr., 1898, nr. 27, p. 859.)

— Die Zeit des Kodrosschale. (Jahrb. d. deutschen arch. Instit., 1898, 2, p. 65-73.) 1 pl.; 3 dessins.

HABICH, G., Hermes discobolos. (Ibid., p. 57-65.)

HALBHERR, F., Papers of the arch. Institute of America. Report on the expedition of the institute to Crete. (Amer. Journal of archaeol., XI, 4, p. 525-538.)

HARTWIG, P., Ἐπίνητρον ἐξ Ἐρετρίας. (Ἐφ. ἀρχ., 1897, 3-4, p. 129-142.) 2 fig.

HATZI-ZOGIDIS, N. G., Θεσσαλικὰ ζητήματα. Ἄγνυθες. (Ἀθηνᾶ, X, 4, p. 541-555.) Planches.

HAUSSOULLIER, B., Le temple d'Apollon Didyméen. Questions chronologiques. (Rev. de philol., XXII, 1, p. 37-54; — 2, p. 113-131.) XXIII, 1, p. 1-36.

— Ad Ἐφημερίδα ἀρχαιολογικήν, 1897, p. 177. [Kavvadias, Temple d'Athena Niké.] (Ibid., XXII, 1, p. 37-54.)

HEBERDEY, R., Bericht üb. die vorjährigen Ausgrabgn in Ephesus. (Sitz. d. Akad., Wien, 1898, 7-8, p. 27-39.)

— Fine-Art gossip. (Petit théâtre d'époque romaine à Éphèse). (Athenaeum, nr. 3677. p. 510.)

— Vorläufiger Bericht üb. d. Ausgrabgn in Ephesus, III. (Jahresh. d. oesterr. arch. Instit. Bd. II, Beibl., p. 37-50.

HEERMANCE, Th. W., and G. D. LORD, Premycenaean graves at Corinth. (Amer. Journ. of arch. N. S. I, 4-5, p. 313-332.) Figg.

HELBIG, W., Eine Heerschau des Peisistratos oder Hippias auf einer schwarzfigur. Schale. (Sitz. Münchner Akad., 1897, Bd. II, p. 142.)

— Sur la question Mycénienne. (Mém. de l'Acad. des Inscr. et b.-l., t. XXXV, 2, partie, 1896, p. 291-373.)

— Les vases du Dipylon et les naucraries. (Ibid., t. XXXVI, 1. partie, 1898, p. 387-421.)

HERRLICH, S., Epidaurus, eine antike Heilstätte. Progr. Berlin, Gaertner, 32 p.; 1 pl.

— Ueber die Tholos von Epidaurus. (Sitzung d. Berlin. Arch. Gesellsch., märz. in Berliner philol. Wochenschr., 1898, nr. 25, p. 797-798.)

HERZOG, R., Das Theater in Pleuron. (Sitz. d. deutsch. Arch. Instit. Ath. Abt., 30 II 98.)

HERZOG und ZIEBART, Das Theater von Neu-Pleuron. (Mitt. Ath. Instit., 1898, 2-3, p. 314-325.) 2 pl. et 1 dessin.

HILLER von GAERTRINGEN, F., Ueber den Stand der Frage nach der Erbauungszeit des Niketempels auf der Burg von Athen. (Sitz. d. Berlin, arch. Gesellsch. Berliner philol. Woch., 1898, nr. 27, p. 859.)

— Einige vergessene Amphorenhenkel aus Rhodos. (Mitt. Ath. Instit., 1898, 1-3, p. 232-234.)

— Thera. Untersuchungen, Vermessungen und Ausgrabungen in den J. 1895-1898, unter Mitwirkg von *W. Doerpfeld, H. Dragendorff, D. Eginitis*, etc. hrsg., I, Bd. Berlin, Reimer. 180 M.

HOMOLLE, Th., Ex-voto trouvés à Delphes. — La colonne de Naxos. (B. C. H., 1897, 12, p. 585-590.)

— Ex-voto trouvés à Delphes. — Statues du Thessalien Daochos et de sa famille. (Ibid., p. 592 600.)

— Ex-voto delphiques. — La colonne d'acanthe surmontée de caryatides dansant. (Ibid., p. 603-614.)

— Ex voto trouvés à Delphes. — Le trophée des Messéniens de Naupacte. (Ibid., p. 616-620.)

— Trophée de Paul-Émile vainqueur de Persée. (Ibid., p. 620-623.)

— L'Aurige de Delphes. (Ibid., p. 579; 581-583.)

— Le Gymnase de Delphes. (En grec.) (Ἄστυ, nr. 2938.)

HOPPIN, J. Cl., The argive exclusion of Attic pottery (Class. Rev., 1898, 1, p. 86-87.)

HOERNES, M., Schliemanns Ausgrabungen in Troja, Tiryns und Mykenae. Progr. d. volkstüm. Universitätscurse in Wien, Feb.-Apr. 1898.

HUEBNER, Ueber die zu Elche gefundene weibliche Büste des Louvre. (Sitzung d. Berlin. arch. Gesellsch., Mai. (Berliner philol. Wochenschr., 1898, nr. 29, p. 923-924.)

HUDDILSTON, J. H., The attitude of the Greek tragedians toward art. London, Macmillan. 130 p. 3 sh. 6 d.

— Greek tragedy in the light of vase paintings. London, Macmillan. 202 p.

— Greek art in Euripides, Aischylos und Sophokles. Diss. München. 117 p.

JAN. C. von, Gli scavi in Delfo. (Riv. di storia ant., III, 4, p. 102-110.)

KATCHERETZ, G., Notes d'archéologie russe. I. Les tumulus de la rive méridionale du lac Ladoga. II. Le bouclier byzantin de Kertch. (Rev. arch., juillet-août et sept.-oct. 1898, p. 122-130; 240-244.) Figg.

KEKULÉ von STRADONITZ, R., Ueber Copien einer Frauenstatue aus der Zeit des Phidias. 57. Progr. zum Winkelmannsfeste der arch. Gesellsch. zu Berlin. Berlin, Reimer, in-4. 38 p.; 5 pl. photogr. 10 dessins dans le texte. 6 M.

— Ueber das Bruchstück einer Portraitstatuette Alexanders des Grossen. (Sitz. d. Preuss. Akad. d. W. 1899, 15, p. 280-288.) 4 figg.

KNAACK, G., Ein angebliches Gemälde des Apelles. (Philol. LVII, 2, p. 338-339.)

KOEPP, Fr., Sage und Geschichte in der griech. Kunst. (Preuss. Jahrbb. 1898. July, p. 17-38.)

KOERTE, G., Der « Alte Tempel » und das Hekatompedon auf der Akropolis zu Athen. (Rh. Mus. N. F. LIII, 2, p. 239-265.)

— Kleinasiatische Studien. III. Die phrygischen Felsendenkmäler. (Mitt. Ath. Instit., 1898, 1, p. 80-153.)

— Notes from Athens. (*Kourouniotos, K.*, Sur une chambre voûtée découverte à Érétrie). (Séance du Syllogue Parnassos du 21 févr. 1898.) (Athenæum, nr. 3674, p. 405.)

— Σκηναὶ τοῦ οἰκογενειακοῦ βίου τῶν γυναικῶν. (Ἐφ. ἀρχ. 1898, 3-4, p. 211-220.) 1 pl.

KUBITSCHEK, W., Eine Marsyas-Statue in Cremna (Pisidien). (Arch.-epigr. Mitteil. aus Oesterr.-Ungarn, XX, p. 151-154.)

LAGARDE (B. de), Zur Altertumsfälschung in Sudrussland. (Annalen d. Kaiser. Odessaer Gesselsch. f. Gesch. u. Altertumswiss., XIX, Abt. 1, p. 27-68.)

LAURENT, M., Le théâtre grec d'après les recherches de M. W. Dörpfeld. (Rev. de l'Instr. publ. belge, XLI, 3, p. 169-179.)

— Plaques sculptées byzantines trouvées à Delphes. (B. C. H. 1897, 12, p, 615-616.)

— L'Achille voilé dans les peintures de vases grecs. (Rev. arch., sept.-oct. 1898, p. 153-186.) Fig.

LE BAS, L., Voyage archéologique de Ph. Le Bas en Grèce et en Asie-Mineure du 1er janvier 1843 au 1er décembre 1844. Extraits de sa correspondance. (Rev. arch. sept.-nov. 1897, p. 238-264; 381-400; janv.-avril 1898, p. 85-115, 286-301.)

— T. à p. intitulé : Correspondance de Ph. Le Bas pendant son voyage archéologique en Grèce et en Asie-Mineure. 1843-1844. Paris, E. Leroux. 3 fr.

LECHAT, H., Bulletin archéologique. (Rev. d. ét. gr., 1898, p. 159-231.)

— Bulletin archéologique. (Rev. d. ét. gr. 1899, p. 176-236.)

LEGRAND, Ph.-E., Fouilles de Trézène. (B. C. H. 1897, 12, p. 543-551.) 1 pl.

LIBONIS, L., Le style grec. Paris, Laurens, in-4. 7 p.; planches. 3 fr.

— Les styles enseignés par l'exemple. Antiquité, Orient, Extrême Orient. Paris, Laurens, in-4. 350 grav. 20 fr.

LOESCHCKE, G., Vase aus Aegina. (Mitt. Instit. Ath. 1897, III, p. 259-264.) 1 dessin.

LUSCHAN und DIELS. — Voir section V, Homère.

MAHLER, A., Der angebliche Herakles des Onatas. (Jahresh. d. Oesterr. arch. Instit. II, p. 77-80.)

MANDYBUR, T., Olympia. (Eos. IV, 2, p. 220 et suiv.)

— — Progr. Lemberg. 1897, 16 p.

MARINDIN, G. E., The date of the temple of Asclepius at Athens. (Class. Rev. 1898, 4, p. 208.)

MAYER, M., Ceramica dell' Apulia preellenica. I. La Messapia. (Mitt. Instit. Röm., 1897, 3-4, p. 201-252.)

MELIDA, J. R., Historia del arte griego. Madrid, 1897. 280 p.; 100 dessins.

MILANI, A., éditeur. Studi e Materiali di archeologia e numismatica. Vol. I, punt. 1-4. Firenze, Löscher, 1899. 159 p.; 3 pl.; 165 dessins. (Nombreux articles de Milani.)

MILCHHOEFER, A., Ueber die alten Burgheiligthümer in Athen. Kiel, 1899, in-4. 30 p.

MONUMENTS ET MÉMOIRES, p. p. l'Acad. des inscr. et b.-l. sous la direction de *G. Perrot* et *R. de Lasteyrie*, avec le concours de *P. Jamot* (Fondation Eug. Piot). Tomes II, III, IV. Paris, E. Leroux, 1893-1897, gr. in-4. à 32 fr.

MURRAY, A. S., Greek bronzes. London, Seeley. 101 p. 4 pl. 41 fig.

— Terra cotta sarcophagi, Greek and Etruscan, from Clazomenae, Cameiros etc., in the Brit. Mus. London, Brit. Mus., in-folio. 28 sh.

MYRES, J. L., Note on Cypriote pottery. (Class. Rev. 1898, 7, p. 375-376.)

NAVILLE, E., Une boîte de style mycénien trouvée en Égypte. (Rev. arch. juillet-août 1898, p. 1-11.) 5 dessins.

NOACK, F., Zur Entwickelung griechischer Baukunst. (N. Jahrb. f. klass. Altertum, 1898, 9, p. 569-584. 2 Abbildgn; 10, 1. Abt. p. 655-668.)

— Das Proskenion in der Theaterfrage. (Philol. LVIII, 1, p. 1-24.)

NORTON, R., Two reliefs from Assos. (Amer. Journ. of Arch. 1897, 6, p. 515-524.) 2 pl.

ORSI, P., Le necropoli di Licodia Eubea ed i vasi geometrici del quarto periodo siculo. (Mitt. röm. Instit., 1898, 4, p. 305-366.)

— Nuove esplorazioni nel Plemmyrium (Siracusa). (Atti d. r. Accad. d. Lincei, Notizie di scavi, 1899, gennaio, p. 26-42.)

PALLAT, L., Ein Vasenfund aus Aegina. (Mitt. Instit. Ath. 1897, 3, p. 265-333.) 2 pl.; 42 dessins.

PAPAGEORGIOU, P. N., Ein pergamenischer (?) Kameo. (Berlin. philol. Woch., 1898, nr. 8, p. 253-254.)

PARIS, P., Bronzes espagnols de style gréco-asiatique. (Rev. arch., mars-avril 1898, p. 203-212.) 5 fig.

— Tête d'enfant, marbre grec trouvé à Carthagène. (Rev. d. ét. anciennes, I, 1, p. 59-62.) 1 pl.

PATON, W. R. and J. L. MYRES. On some Karian and Hellenic oil-presses. (Journ. of Hell. st. XVIII, 2, p. 209-217.) Figg.

PAWLOWSKI, A., Quelques mots sur l'élément pictural dans la sculpture en relief des Grecs. (En russe.) (Commentationes-Pomialowski, p. 201-208.)

PERDRIZET, P., Sur la mitré homérique. (B. C. H. 1897, 9-10, p. 169-183.) 10 dessins.

— Voyage dans la Macédoine première (suite). (Ibid. p. 511-543.)

— Stèles de Delphes portant des παράστημα. (Ibid., p. 580.)

— Les bas-reliefs du théâtre de Delphes. (Ibid. p. 600-603.)

— Le Mausolée d'Hermel (Ibid. p. 614-615.)

— Note généalogique sur la famille de Praxitèle. (Rev. d. ét. gr., nr. 41, p. 82-95.)

— Le dieu thrace Zbelthiourdos. (Rev. d. ét. anciennes, I, 1, p. 23-26.)

— Sur le Corpus des reliefs votifs rédigé par Collignon. (En grec.) Ἄστυ, nr. 2897.

— Lécythe attique trouvé à Chypre. (B. C. H. 1898, 12, p. 417-420.) Figg.

PERNICE, E., Hellenistische Silbergefässe im Antiquarium der königl. Museen. Berlin, Reimer, 1899 31. p.; 4 Taf. in Lichtdr. und 9 Abbildg. 5 M.

PERROT, G. et CHIPIEZ, Histoire de l'art dans l'antiquité. T. VII; la Grèce de l'épopée; la Grèce archaïque (Le Temple). Paris, Hachette, in-4.

PETERSEN, E., Statuette der Athena. (Mitt. Röm.. Instit. 1897, 5-4, p. 318-322.)

— Artemis und Hippolytos. (Ibid. 1899, 1, p. 91-100.

— Orphisches in der unterital. Vasenmalerei. (Ibid. p. 101-102.)

PHARMAKOWSKY, B., Un nouveau fragment de fresque mycénienne. (Rev. arch., nov.-déc. 1897, p. 374-380.) 1 pl.

Notes from Athens. (*D. Philios*, Fouilles préhistoriques. Séance du syllogue Parnassos, 27 XII, 1897. — Athenæum 3666, p. 157 sq.)

PICKARD, J., The Artemis Brauronia of Praxiteles. Amer. Journ. of Arch.. II, 5, p. 367-372.)

— The Orpheus relief. (Ibid. 3-4, p. 169-172.)

PIÉRIDES, G. D., A scarab from Cyprus. (Journ. of Hell. Stud. XVI; 2, p. 272-274.)

POLLACK, L., Dédale et Pasiphaé. (Rev. arch., juillet-août 1898, p. 12-20.)

— Priamos bei Achilleus. (Mitt. Ath. Instit. 1898, 2-3, p. 169-177.) 1 pl.

POTTIER, E., Sur la Peitho du Parthénon et ses origines. (B. C. H., 1897, 12, p. 497-509.) 1 pl.; 1 fig.

— La peinture industrielle chez les Grecs. Paris, H. May, in-16. 64 p.; figg.

— Le dessin par ombre portée chez les Grecs. (Rev. d. ét. gr., 1898, nr. 44, p. 355-388.) 16 fig.

PRAECHTER, K., Ein zweites Orpheusmosaik aus Avenches. (Anzeiger f. Schweizer. Altertumskunde, 1899, 1, p. 11-13.)

PUCHSTEIN, O., Die Tempel auf Ortygia. (Fetschr. f. Kiepert, p. 197-206.)

REBER et BAYERDORFER, Klassiker Skulpturenschatz. I. Jahrg., 24 Hefte. München, Bruckmann, gr. in-4. à 50 Pf.

REICHEL, W., Zum Stierkämpfer von Tiryns. (Jahreshefte d. oesterr. archaol. Instit., I, p. 13-17.) 1 fig.

REINACH, S., Aphrodite et Adonis, groupe en marbre du musée de Sofia. (Gaz. des Beaux-Arts, août 1898.)

— Hermaphrodite, statuette de bronze de la collection du marquis de Luppé. (Rev. arch., mai-juin 1898.) 2 pl. ; 3 fig.

— New theory concerning the date, etc. of the Melian Aphrodite. (Séance de la Soc. hellénique de Londres, 30 VI. 98, in Athenaeum, nr. 3689.)

— Hypothèse au sujet de la Vénus de Milo. (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, 1898, 5, p. 372.)

— Statues antiques des Musées de Compiègne et de Nevers. (Rev. arch., mars-avril 1898, p. 161-168.) 3 pl.

— Répertoire de la statuaire. T. II : 7,000 statues antiques. Vol. III. Paris, E. Leroux, 1897. 10 fr.

— Statuettes de bronze du Musée de Sofia (Bulgarie.) (Rev. arch., sept.-oct. 1897, p. 224-237.) 2 pl. ; 49 fig.

— Statue de Stéphanéphore. (Ibid., nov.-déc., p. 341-342.)

— La statue de Theodoridas et la Vénus de Milo. (Chronique des arts et de la curiosité, 1898, nr. 25, p. 224-226.) 2 fig.

REINACH, Th., La tête d'Elché au Musée du Louvre. (Rev. d. ét. gr., nr. 41, p. 38-60.) 1 dessin.

REISCH, E., Athene Hephaistia. (Jahreshefte d. Oesterr. arch. Instit., I, p. 55-93.)

RICHARDS, G. C., Archæology in Greece, 1897-8. (Journ. of Hell. St., XVIII, 2, p. 328-339.)

RICHARDSON, R. B. and Ch. WALDSTEIN, Report of director and of the professor of art, 1896-97, to the Managing Committee of the American School of classical studies at Athens. (Amer. Journ. of arch., 2. Ser. I, p. 107-119.)

— An old Corinthian vase from Corinth. (Ibid., 1898, 3-4, p. 195-205.) 2 pl. 1 fig.

— Terra-cotta figurines from Corinth. (Ibid., p. 206-222.) 33 fig.

— A trace of Egypt in Eleusis. (Ibid., p. 223-232.) 1 pl.

— The excavations at Corinth in 1898 : preliminary report. (Ibid., p. 233-236.)

RIDDER, A. de, L'Hoplitodrome de Tubingue. (B. C. H., 9-10, p. 211-235.) 6 dessins.

— Le fronton ouest du Parthénon. Étude sur le groupe central. (Rev. arch., mai-juin 1898, p. 383-420.) 2 fig.

— Δύο κάτοπτρα μετὰ λαβῶν. (Ἐφ. ἀρχ., 1898, 1-2, p. 121-136.) 1 pl.

— Amphores béotiennes à reliefs. (B. C. H., 1898, 12, p. 439-471.) 4 pl. ; figg.

RIZZO, G. E., Forme fittili agrigentine. Contributo alla storia della coroplastica greca. (Estr. d. Boll. d. imp. Istituto Germ., 1898, 3-4.)

ROBERT, C., Die Knöchelspielerinnen des Alexandros. Nebst Excursen üb. d. Reliefs auf der Basis der Nemesis von Rhamnus und üb. e. weibl. Statue der Sammlung Jacobsen. (21. Hallisches Winckelmannsprogramm.) Halle, Niemeyer. 35 p. ; 8 Abbildgn. ; 1 Taf.

ROSSBACH, O., ΗΑΥΣΘΡΑΙΚΙΔΗΣ. (Rh. Mus. N. F., LIII, 1, p. 167-168.)

— Ueber die Nemesis des Agorakritos und den sitzenden Faustkämpfer im Thermenmuseum zu Rom. (Verhandl. d. Versamml. d. Philol. 44.)

— Griech. und röm. Bildnisse. (N. Jahrb. f. klass. Arch., 1898, 1, p. 50-61.)

ROSSI, S., Ricostruzione di un Κισσύβιον. (Riv. di stor. ant., IV, 1-2, p. 104.)

ROUCH, L., Une demeure royale à l'époque homérique. Le palais d'Ulysse à Ithaque. (Rev. d. ét. anc., I, 2, p. 89-140.)

RUBENSOHN, Ueber ein von Athenaeus als κέρχνος bezeichnetes, im Dienste der eleusinischen Demeter verwendetes Gefäss. (Sitz. d. deutschen arch. Instit., mars 1898.)

— Kerchnos. (Mitth. Ath. Instit., 1898, 2-3, p. 271-306.) Pl. et fig.

SAUER, B., Das sog. Theseion und sein plastischer Schmuck. Leipzig, Giesecke et Devrient, 1899, gr. in-4. XIII, 274 p.; 36. Abbild.; 6 Taf.; 5 Planen. 30 M.

SAVIGNONI, L., Athena alata e Athena senz' ali. (Mitt. Röm. Instit., 1897, 3-4, p. 307-317.)

— Ueber einen Marmorkopf der Aphrodite im Museum des Syllogos in Candia. (Sitz. d. deutschen arch. Instit. Röm. Abt., 10 XII 1897.)

— Urna cineraria con rappresentanza del mito di Pasifae. (Notizie di scavi, nov. 1898, p. 456-458.)

— Due lekythoi di Tanagra. (Mitt. Ath. Instit., 1898, 4, p. 404-408.)

— Ἀρχαιότητες τῆς Κέω. (Ἐφ. ἀρχ., 1898, 3-4, p. 219-248.) Pl.

SCHENKL, K., Das Grab des Parthenios. (Jahresh. d. Oesterr. arch. Instit. Bd. II. Beibl., p. 85-88.)

SCHMID, C., Der Troianerfries vom Heroon in Gjölbaschi-Thrysa; Benndorf und die Ilias. Progr. München, 1897. 55 p.

SCHMIDT, H., Ueber mykenische Thonidole. (Sitz. d. Berlin. arch. Gesellsch. April. (In Berlin. philol. Wochenschr., 1898, nr. 27, p. 859-862.)

SCHMITZ, O. A. H., Hellenismus und Gothik. (Wiener Rundschau, III, 1.)

SCHOENE, H., Die Konstruktion der Dioptra. (Sitz. d. Berliner arch. Gesellsch., in Berliner philol. Woch., 1898, nr. 23, p. 736.)

SEYMOUR, Th. D., Sixteenth annual Report of the Managing Committee of the American School of classical Studies at Athens. (Amer. Journ. of Arch. 2. Ser. I, 2, p. 91-106.)

SHAWKING, L., Achilles and Ajax at Dice; a vase in the Boston Museum of fine arts. (Proceed. of Amer. philol. Assoc., XXIX, p. XXVII-XXVIII.)

SITTL, K., Dionysisches Treiben und Dichten im 7. und 6. Jahrh. vor Chr. V-VII. Progr. Wurzburg, Stahel, 1899, in-4. 46 p.; 12 Abbildgn. 2 M. 50 Pf.

SIX, J., Un lécythe en argent. (Rev. arch., sept.-oct., 1897, p. 161-165.) 3 dessins.

— Ikonographische Studien. X: Ariarathes IX Eusebes Philopator, König von Kappadokien. (Mitt. Instit. Ath., 1897, 4, p. 415-418.)

SIXT, G., Fahrender Juppiter mit Gigant. (Westdeutsche Zeitschr. f. Gesch. u. Kunst, XVI, 4, p. 293-296.)

SKIAS, A., Tombeaux antiques des Thermopyles. (En grec). (Φιλολ. Σύλλ. Παρνασσός, 1898, p. 255-260.)

— Πανάρχαία ἐλευσινιακὴ νεκρόπολις. (Ἐφ. ἀρχ., 1898, 1-2, p. 29-122.) 5 pl.; 32 fig. zincograph.

SMITH, A. H., Illustrations to Bacchylides. (Journ. of Hell. Stud., XVIII, 2, p. 267-280.) 1 pl. nombr. fig.

SMITH, C., A Kylix with a new καλός name. (Journ. of Hell. Stud., XVI, 2, p. 285-287.) 1 pl.; figg.

STERN, von, Die Tiara des Saitaphernes und die Goldfälschungen in Südrussland. (Berliner philol. Wochenschr., 1897, nr. 24, p. 764-768.)

STUDNICZKA, F., Die Siegesgöttin. Entwurf der Geschichte einer antiken Idealgestalt. Akademische Antrittsrede in erweiterter Bearbeitung. Leipzig, Teubner. V, 27 p.; 59 fig.; 12 pl. 2 M.

SVORONOS, Ueber das Dionysostheater. (Sitzung d. k. deutschen arch. Inst. Athen. Abt., Januar.; in Wochenschr. f. klass. Philol., 1898, 7, p. 198.)

TRENDELENBURG, A., Ueber die 6. Strophe des Horazischen Dithyrambus auf Bacchus. (Carm. II, 19, 21 ff.) (Sitz. d. Berlin. arch. Gesellsch.; in Berlin. philol. Wochenschr., 1898, nr. 28, p. 891-893.)

— Ueber die Horazische Schilderung des Gigantenkampfes in der vierten Römerode (III, 4.) (Ibid., Juni). Berl. ph. W., 1898, nr. 31-32, p. 999.)

TSOUNDAS, Ch., Μῆτραι καὶ ξίφη ἐκ Μυκηνῶν. (Ἐφ. ἀρχ., 1897, 3-4, p. 97-128.) 2 pl.; 2 dessins.

— Προσθήκη. (Ibid., p. 200.)

— Κυκλαδικά. (Ibid., 1898, 3-4, p. 137-212.) 5 pl.; 15 dessins zincogr.

USSING, J. L., Pergamos, dem historie og monumenter. Kjöbenhavn, Gad 1897. 165 p. 3 kr. 50 öre.

— Om Phidias' Athenesstatuer, saerlig Kliduchos. (Mém. de l'Acad. r. des sc. et des l. de Danemark. 6. Série, section des lettres, l. IV, nr. 5.) — Avec un résumé en français. Copenhague, Hoerst. 50 p.

VASNIER, H. A., Sur le κοῖλον du théâtre de Délos. (Bull. monumental, 1897, 5.)

WALDSTEIN, C. and J. C. HOPPIN, Terra-cotta reliefs from the Argive Heraeum. (Amer. Journ. of Arch., 1898, 3-4, p. 173-186.) 2 pl.

— Catalogue of the bronzes Greek, Roman, Etruscan in department of Greek and Roman Antiquities Brit. Mus. London, Brit. Mus. 30 sh.

WASHINGTON, H. S., The identification of the marbles used in Greek sculpture. (Amer. journ. of Arch., 1898, 1-2, p. 1-18.) 4 fig.

WATT, J. C., Examples of Greek and Pompeian decorative works. London, Bastford, in-fol. 36 sh.

WEBER, G., Die Wasserleitungen von Smyrna. (Jahrb. d. deutschen arch. Instit., 1899, 1, p. 4-25.) Nombr. dessins.

WEIZSAECKER, P., Ueber das Gemälde des Mikon im Anakeion zu Athen. Zu Pausanias, I, 18, 1. (Philol., LVII, 4, p. 519-523.)

WERNICKE und KEKULÉ von STRADONITZ, Ueber den Zeus des Phidias. (Sitz. d. Berlin arch. Gesellsch.; in Berliner philol. Woch. 1898, nr. 31-32, p. 999-1003.)

WHERRY, A., Greek sculpture with story and song. London, Dent. 332 p.; 110 ill. 6 sh.

WIDE, S., Nachleben Mykenischer Ornamente. (Mitt. Instit. Ath. 1897, 3, p. 233-258.) 1 pl.; 27 fig.

— Geometrische Vasen aus Griechenland. (Jahrb. d. deutschen arch. Instit. 1899, 1, p. 26-43.) Nombr. dessins.

WIEGAND, Th., Das Theater zu Priene. (Mitt. Ath. Instit. 1898, 2-3, p. 307-313.) 1 pl.

— Ein neues Alexanderporträt. (Jahrb. d. deutschen Arch. Instit. 1899, 1, p. 1-4.)

WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. von, Ueber griech. illustrierte Volksbücher. (Sitz. d. Berl. Arch. Gesellsch., Winckelmannsfest, 1898. In Berliner philol. Woch. 1899, nr. 9, p. 283-286.)

WUNDERER, C., Der Faustkämpfer im Museo delle Terme. (Philol. LVII, 1, p. 1-7.)

WINTER, F., Iliupersis auf einem Thonbecher im Antiquarium zu Berlin. (Mitt. Ath. Inst. 1898, 2, p. 80-85.)

WOLTERS, P., Eine neue Vase des Sophilos. (Sitz. d. deutschen arch. Instit. Ath. Abt. 19 II 1898.)

WULF, H., Alexander mit der Lanze. (Coll. Nelidoff.) Rome, 1899.

WYSE, W., Athena Polias at Athens. (Class. Rev. 1898, 3, p. 145-152.)

YORKE, V. W., Excavations at Abae and Hyampolis in Phocis. (Journ. of Hell. Stud. XVI, 2, p. 291-312.) 1 pl.; figg.

ZAGORSKI, W., O Atenie lemnijskiej Fidyasa. (Eos, IV, 2, p. 169-172.)

ZAHN, R., Vasenscherben aus Klazomenai. (Mitt. Ath. Instit. 1898, 1, p. 38-79.) 1 pl.; 2 fig.

ZIEHEN, J., Zur Kunstmythologie des Adonis. (Philol. LVIII, 2, p. 318-319.)

— Voir Section XI.

ZILLER, Ueber die Beleuchtung des inneren Parthenonraumes. (Sitz. d. k. deutschen arch. Instit. Ath. Abt. 2 II 1898.)

ZINGERLE, J., Statuarische Funde. 1. Cultbild der Nemesis. (Arch.-epigr. Mitteil. aus Oesterr.-Ungarn, XX, p. 228-232.)

XIV. — Numismatique. — Métrologie. — Calendrier.

AMBROSOLI, Monete greche.

BABELON, E., Inventaire de la collection Waddington. (Rev. num. 1897, 4, p. 401-456; 1898, 1, p. 1-70; 4, p. 549-639.) 4 pl.

— Inventaire de la collection Waddington. Paris, Rollin et Feuardent, in-4. 40 fr.

— Gétas, roi des Édoniens. (Journ. international d'archéol. num., I, 1, p. 1-10.) 1 pl.

BISCHOFF, E. F., Zum rhodischen Kalender. (N. Jahrb. f. Philol. 1897, 10-11, p. 730.)

BLANCHET, A., Les monnaies d'or d'Alexandria Troas. (Rev. de num. belge, 1898, 1, p. 5-9.)

BRUNN, H., König Lykurgos. (Journ. intern. d'archéol. num. I, 4, p. 466-470.)

BRUNSMID. — Voir section VI.

DREXLER, W., Tantalos anf Münzen von Kyme. (Zeitschr. f. Numism., 1898, 1-2, p. 188-190.)

EARLE-FOX, H. B., Greek coins in the Collection of Mr Earle-Fox. (Num. chron. 1898, 4, p. 286-293.) 1 pl.

ECKHEL, traduit par *A. P. Misios*, Στοιχεῖα τῆς ἀρχαίας νομισματικῆς ἤτοι γενικὰ προλεγόμενα τῆς νομισματολογίας τοῦ Ἐκκελίου μεταφρασθέντα, etc. Athènes, Koussoulinos, 1897. VI, 308 p.; 3 pl.

GREENWELL, C., On some rare Greek coins. (Num. chron. 1897, 4, p. 253-283.) 4 pl.

HATZIDAKIS, G. N., Σημείωσις περὶ τῶν γλωσσικῶν τύπων ΓΕΤΑ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΗΔΩΝΑΝ καὶ ΔΕΡΡΟΝΙΚΟΝ. (Journ. internat. d'arch. num. I. 2, p. 231-232.)

HALBHERR, F., An important inscr. for the history of coinage in Crete. (Journ. d'arch. num. I, 2, p. 165-172.)

HILL, G. F., Catalogue of the Greek coins of Lycia, Pamphylia and Pisidia. London, 1897. 1 carte; 44 pl.

— Notes on additions to the Greek coins in the British Museum, 1887-1896. 1897.

— Bibliographical notes on Greek numismatic. (Num. Chron. 1898, 4, p. 304-320.)

— A dedication to Artemis. (Inscription sur un statère de Sicyone avec la Chimère.) (Journ. of Hell. St. XVIII, 2, p. 302-305.)

HULTSCH, Fr., Die Gewichte des Altertums, nach ihrem Zusammenhange dargestellt. (Abhandlgn d. k. Sächs. Gesellsch. d. Wiss.; philol. hist. Cl. XVIII, 2.) Leipzig, Teubner. XIII, 205 p. 10 M.

— Griech. und röm. Gewichtsnormen. (N. Jahrb. f. klass. Arch. 1899, nr. 3, 1. Abt., p. 186-194.)

IMHOOF-BLUMER, F., Bithynische Münzen. (Journ. d'arch. num. I, 1, p. 11-44.)

— Coin types of some Kilikian cities. (Journ. of Hell. St. XVIII, 2, p. 161-181.) 2 pl.

JAHRESBERICHT der Numismatischen Gesellschaft in Wien über das Jahr 1898. ([Wiener] Num. Zeitschr.. XXX, 2, p. 361-389.)

KIRCHNER, J. E., Zur Datirung der Athenischen Silbermünzen der beiden lezten vorchristlichen Jahrhunderte. (Zeitschr. f. Numism., 1898, 1-2, p. 74-105.)

— Die athenischen Münzserien mit Monogrammen. (Sitz. d. Bayr. arch. Gesellsch. ; in Berliner philol. Woch. 1898, nr. 40, p. 1246.)

KINCH, K. F., Gélas, roi des Édoniens. (Journ. intern. d'arch. num. I, 1, p. 380.)

KOEHLER, U., Ueber die attische Goldprägung. (Zeitschr. f. Num., 1898, 1-2, p. 5-16.) 1 pl.

MACDONALD, G., The legend ΙΑΤΟΝ on coins of Himera. (Num. Chronicle, 1898, 3, p. 185-192.)

MONETE greche, rom. e venete. (Museo civico Correr in Venezia.) Ven. 1898. 249 p.

MYLONAS, K. L., Λυκοῦργος ὁ τῶν Ἠδωνῶν βασιλεὺς καὶ ἡ Ἀμβροσία. (Journ. internat. d'arch. num. I. 3, p. 233-240.)

PASCHALIS, L. P., Νομισματικὴ τῆς ἀρχαίας Ἄνδρου. (Journ. internat. d'arch. num. I, 3, p. 299-368.) Planches.

PHARDYS, N. B., Νομίσματα Σαμοθράκης. (Journ. internat. d'arch. num. I, 3, p. 253-262.)

PICK, B., Die antiken Münzen Nord-Griechenlands hrsg. von d. kgl. Akad. d. Wiss. I. Bd. 1. Halbbd. *B. Pick*, Die antiken Münzen von Dacien und Moesien. Berlin, Reimer, 1899, in-4. xv, 618 p. ; 20 Lichtdr.-Taf. 54 M.

— Thrakische Münzbilder. (Mitteil. Ath. Instit. 1898, 3, p. 134-174).

— Bemerkungen über die autonomen Münzen von Apollonia in Thracien. (Zeitschrift für Num., 1898, 2, p. 219-230.)

— Zur Epigraphik der griech. Kaisermünzen. I. Κύριος. (Acclamationen auf Münzen.) (Journ. internat. d'arch. num. I, 4, p. 451-465.)

RIDGEWAY. — Voir section V, PINDARE.

RIGGAUER, H., Zur Kleinasiatischen Münzkunde. (Sitzungsb. d. philos.-philol. u. hist. Classe d. k. bayr. Akad. d. Wiss., 1897, II., 2, H. 3, p. 523-533.)

ROSSBACH, O., Weihinschrift auf einer sikyonischen Münze. (Berliner philol. Woch. 1898, nr. 33-34, p. 1053-1054.)

ROUVIER, J., L'ère de Botrys. — Les ères de Béryte (Phœnice). Journ. internation. d'arch. num. II, 1, p. 17-20.)

— Les monnaies autonomes de Béryte. (Rev. num. 1898, p. 640-658.)

SALLET, A. von, Münzen und Medaillen. (Tome VI des Handbücher der Kön. Museen zu Berlin. Berlin, Spemann. IV, 224 p. ; 298 fig.) 2 M. 50 Pf.

SELTMANN, E. J., The seated figure on silver coins of Rhegium. (Num. Chron. 1899. I, p. 5-11.)

SIX, J. P., Monnaies grecques inédites et incertaines. (Suite). (Num. Chronicle, 1898, 3, p. 193-245.)

SMITH, V. A., Monnaies indiennes avec légendes grecques. (Extr. du Journal du Bengale, in Rev. num. 1899, 1, p. 117 et suiv.)

STRACK, M. L., Der Kalender im Ptolemäerreich. (Rh. Mus. N. F. LIII, 3, p. 399-431.)

SVORONOS, J. N., Archaeologie und Numismatik : Der athenische Volkskalender. (Journ. internat. d'arch. num. II, 1, p. 21-78.) Pl.

— Ἀλεξανδρινὰ ἀστρονομικὰ νομίσματα. (Ibid. p. 78-84.) 1 pl.

— Ἐθνικὸν νομισματικὸν Μουσεῖον. Ἔκθεσις τῶν κατὰ τὸ ἀκαδημαϊκὸν ἔτος 1894-1895 πεπραγμένων. Athènes.

— Douze articles relatifs à la numismatique grecque publiés dans le Journal internat. d'arch. num. I, 1, 2, 3 et 4. — Suite, t. II, 1, 2.

TACCHELLA, E., Monnaies autonomes d'Apollonie de Thrace. (Rev. num. 1898, 2, p. 210-228.)

VOLKSKALENDER (ein alter) der Athener in symbolischer Darstellung. (Woch. f. klass. Philol., 1899, 1, p. 109-110.)

WEBER. F. P., Attribution of medals of Priam, Augustus and Alexander the Great to a medallist of Pope Paul III, possibly Alessandro Cesati. (Num. Chron. 1897, 4, p. 314-317.)

WROTH, W., Catalogue of the Greek coins of Galatia, Cappadocia and Syria. London, Brit. Mus., 1899. Carte; 38 pl.

XV. — Byzantina.

BROOKS, E. W., The London Catalogue of the patriarchs of Constantinople. (Byz. Z., VII, 1, p. 32-39.)

BURCKHARDT, J., Die Zeit Constantins des Grossen. Leipzig, Seemann., IX, 484 p. 6 M.

CHRISTENSEN, H., Die Sprache des byzantinischen Alexander-gedichtes. (Byz. Z., VII, 2, p. 366-397.)

CORRERA, L., Un' iscrizione greca di Terra d'Otranto. (Byz. Z., VII, 1, p. 30-31.

DIETERICH. — Voir section VIII.

HASELOFF, A., Codex purpureus Rossanensis. Die Miniaturen der griech. Evangelien-Handschrift in Rossano, nach photograph. Aufnahmen hrsg. Leipzig, Giesecke u. Devrient, gr., in-4; 154 p.; 14 Textabbildgn; 15 Lichtdr. Taf. 32 M.

HILBERG, J., Ein Accentgesetz der byzantinischen Jambographen. (Byz. Z., VII, 2, p. 337-365.)

HOLL, K., Enthusiasmus und Bussgewalt beim griechischen Mönchtum. Eine Studie zu Symeon dem neuen Theologen. Leipzig, Hinrichs., VI, 332 p. 10 M.

JUDEICH, W., Athen in Jahre 1395 nach der Beschreibung des Nicolò da Martoni. (Mitteil. Ath. Instit., 1897, 4, p. 423-438.)

KALINKA, E. et J. STRZYGOWSKY, Die Kathedrale von Herakleia. (Jahreshefte d. oesterr. Arch. Instit., I, Beibl., p. 3-28.)

KANDELOROS, Ἀνάλεκτα, X, 1. Ἡ Δημήτσανα, ἱστορικὴ μονογραφία μετὰ βιογραφιῶν τοῦ Πατριάρχου καὶ τοῦ Γερμάνου. Athènes, Apostolopoulos, 1897, 96 p.

KRUMBACHER. Ἱστορία τῆς βυζ. γραμματολογίας κατὰ μετάφρασιν Τ. Σωτηριάδου. Τόμος α', τεῦχος α'. Athènes, Ch. Beck. 160 p.

KUBITSCHEK, J. W., Beiträge zur frühbyzantinischen Numismatik. (Numism. Zeitschr. Wien., XXIX. p. 163-196.)

— κεφαλικός. (Byz. Z., VII, 3-4, p. 587.)

KURTZ, Ed., Zwei griechische Texte über die hl. Theophano, die Gemahlin Kaisers Leo VI. (Extr. des Mém. de l'Acad. imp. des sc. de St-Pétersbourg, St Pet.; Leipzig, Voss' Sort. XI, 75 p. 2 M.

LAMBROS, Sp. P., Tavia, eine verkannte mittelgriechische Stadt. (Byz. Z., VII, 2, p. 309-315.)

LAURIOTIS, A., Βιογραφικαὶ σημειώσεις περὶ τοῦ ἁγίου Βασιλείου, ἀρχιεπισκόπου Θεσσαλονίκης, τοῦ ἐξ Ἀθηνῶν. (Ἐκκλησ. Ἀλήθεια, 1898, 3, p. 373-375.)

LITZICA. — Voir section V, Procope.

LOPAREF, Chr., Alexios Komnenos en Russie et en Sicile. (En russe.) (Journ. du ministère russe de l'Instr. p. juin, 1897, p. 415-420.)

— Description d'une hagiographie grecque. (En russe). (Viz. Vremmenic, 1897, p. 337-401.)

LUDWICH, A. — Voir section V, Homère.

MÉLIOPOULOS, J., Ἐξέλεγξις βυζαντινῶν τινῶν ἐπιγραφῶν καὶ προσθῆκαι. (Byz. Z., VII, 2, p. 332-335.)

MILIARAKIS, A., Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας καὶ τοῦ δεσποτάτου τῆς Ἠπείρου (1204-1261). Athènes; Leipzig, Spirgatis. 676 p. 12 dr.

— Μολυβδόβουλλον Νικήτα, βασιλικοῦ σπαθαρίου καὶ δρουγγαρίου τοῦ Αἰγαίου Πελάγους. (Journ. internat. d'arch. num., I, 4, p. 443-450.)

MORDTMANN, Byzantinische Glasstempel. (Byz. Z., VII, 3-4, p. 603-608.)

ORSI, P., Chiese byzantine del territorio di Siracusa. (Ibid. VII, 1, p. 1-28.)

— Nuovo incensiere bizantino della Sicilia. (Ibid. p. 29.)

PAPADOPOULOS KERAMEUS, A., Περὶ τῆς ἐπισκοπῆς διαυλείας. (Ibid, p. 50-56.)

— Βυζαντινὰ ἀνέκδοτα. (Ibid. VIII, 1, p. 66-81.)

PAPAGEORGIOU, P. N., Byzantinische Inschriften. (Ibid. p. 102-106.)

PREGER, Th., Zu den spätgriechischen Inschriften Siciliens. (Ibid. p. 107-110.)

SCHLUMBERGER, G., L'Épopée byzantine à la fin du xe siècle. Guerre contre les Russes, etc. Paris, Hachette 1897. pl. et figg. 30 fr.

SOUARN, R., La liste des patriarches de Constantinople d'après Ephrem (1313). (Échos d'Orient, p. 113-116.)

WARTENBERG, G., Das Mittelgriechische Nationalepos. (Beil. zur Münchner allg. Zeitung, 1899, nr. 30.)

XIV. — Neohellenica.

ADAMANTIOS, Τηνιακά, I. Τήνου παραμύθια. Athènes.

BARTH, Neugriechische Unterrichtsbriefe. Kursus I.

BIKÉLAS, D., L'Athènes d'aujourd'hui. (Rev. d. ét. gr., 1898, p. 307-323.)

CARUSELLI, G., I italianismi della lingua greca.

DRAKOULIS P. E., Neohellenic language and literature. Three lectures delivered at Oxford in June 1897. Blackwell. viii, 70 p.

HESSELING, D. C., Charos. Ein Beitrag zur Kenntniss des neugriechischen Volksglaubens. Leiden; Leipzig, Harrassowitz. viii, 64 p. 2 M.

MEYER, Ph., Die theologische Litteratur der griech. Kirche im XVI. Jahrh. Mit einer allg. Einleitung. (Stud. zu Gesch. d. Theol. und Kirche, III, 6.) T. à p. Leipzig, Dieterich. xi, 179 p. 4 M.

PAPAMARCOU, Ch., Τὰ ἀναγνωστικὰ βιβλία τῶν μικρῶν Ἑλληνοπαίδων. Athènes, Perris, 1897, 2 vol.

PERNOT, H., Mittel-und neugriechisch. (Krit. Jahresb. über d. Fortschritt. d. roman. Philol., IV, 2.)

RUBENSOHN, éditeur, Griechische Epigramme and andere kleine Dichtungen d. XVI. und XVII. Jahrh. ins Deutsche übersetzt.

SCHMID, W., Vulgärgriechisch-Romanisches aus einer spanischen Handschrift. (Byz. Z., VII, 2, p. 406-407.)

SCHMITT, J., Ueber phonetische und graphische Erscheinungen im Vulgärgriechischen. Gelegenheitsschrift. Leipzig. 36 p.

SCHWEIZER, E. Voir section VIII.

TERDJUMAN EFFENDI, Grecs et Turcs. Marseille, Aubertin, 1899. xv, 340 p. (Préface par Derepos.)

THÉOTOKAS, M., Νομολογία τοῦ οἰκουμενικοῦ πατριαρχείου. Constantinople, 1897. 519 p.

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

Depuis notre dernier bulletin il a paru deux nouveaux et excellents fascicules du CIG. des îles : fasc. 2 *Inscr. Lesbi Nesi Tenedi* par Guil. Paton (1899), fasc. 3, *Inscr. Symes Teutlussae Teli Nisyri Astypalaeae Anaphes Therae et Therasiae Pholegandri Meli Cimoli* par Fr. Hiller de Gaertringen (1898). Ces fascicules accusent une tendance à développer l'illustration du Corpus (cartes, figures, facsimilés) qu'on ne saurait qu'approuver s'il n'en doit pas résulter une augmentation excessive du prix. Conformément au plan de nos bulletins, nous n'analyserons pas ces deux ouvrages. Nous nous contenterons également de signaler les nouveaux fascicules parus du Recueil des inscriptions dialectales de Collitz (III, 2, 1 : Laconie, Tarente, Héraclée, Messénie, par R. Meister, 1898 ; III, 1, 5 : Rhodes par H. van Gelder, 1899; II, 6, 4 : Delphes par Jo. Baunack, 1899). M. Ch. Michel a terminé son utile et très bien imprimé *Recueil d'inscriptions grecques*, qui serait encore plus utile s'il avait quelques notes et un index plus détaillé. M. Dittenberger a publié les deux premiers volumes d'une nouvelle édition, fort améliorée, de sa *Sylloge*. On a remarqué, comme un heureux signe des temps, que l'épigraphiste allemand, dans la préface de son deuxième volume, couvre de fleurs divers savants français qui lui ont fourni des documents, et que *vice versa* le préfacier français du recueil de Michel n'est pas moins libéral d'éloges envers plusieurs savants allemands. Mais le professeur de Halle n'a pas, comme son confrère de Paris, cru nécessaire d'assaisonner les compliments faits aux étrangers d'épigrammes — à la vérité assez inoffensives — décochées à ses compatriotes.

Nous signalerons encore à cette place le premier volume du monumental *Handbuch der griechischen Epigraphik* de Larfeld (II, 1, *Die attischen Inschriften*, 1898) et la 3e édition des *Imagines* de Roehl (1898).

Nous avons dépouillé pour le présent bulletin les recueils suivants :

1° France. BCH. *Bulletin de correspondance hellénique*, fin du tome XXI (1897). Tome XXII (1898).
RA. *Revue archéologique*, 1898, I et II. 1899, I et II.
RPh. *Revue de philologie*, XXII (1898). XXIII (1899).
Revue biblique, VII (1898). VIII (1899).

2° Grèce. Ἐφ. ἀρχ. Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1898.
Ἀθηνᾶ, X (1898).

3° Angleterre. JHS. *Journal of hellenic Studies*, XVIII (1898).
Classical Review, XII (1898). XIII (1899).

4° Allemagne. MA. *Mittheilungen des deutschen Instituts, Athenische Abtheilung,* XXIII (1898).
MR. *Mittheilungen,* etc... *römische Abtheilung,* XIII (1898).
BPhW. *Berliner Philologische Wochenschrift,* XVII (1897). XVIII (1898).
Sitzungsberichte des académies de Berlin (1898-1899) et de Munich (1898-1899).

5° Autriche. ŒJ. *Jahreshefte des österreichischen archäologischen Institutes in Wien,* I (1898).
Sitzungsberichte de l'Académie de Vienne (1898-1899).
Denkschriften de la même Académie (1897).

6° Italie. *Mon. ant.* Monumenti antichi pubblicati dai Lincei, VIII (1898).
Notizie dei Scavi, 1898.

7° Amérique. AmJ. *Americal Journal of archaeology,* 2d series, II (1898).

En dehors du classement géographique, nous mentionnons deux études générales :

Pollak, *Neue Beiträge zu den Meistersignaturen und Lieblingsinschriften,* MR., XIII, 79.

Foucart, Στρατηγὸς ὕπατος, RPh., XXIII, 254. Si la thèse principale de cet intéressant travail soulève des objections, on ne peut qu'applaudir à l'identification du CAE PR des tétradrachmes de Thessalonique avec le proconsul L. Iulius Caesar (REG., 1892, 204) et du L. Lentulus de l'inscr. de Rhodes n° 48 avec le préteur de 89 av. J.C,(*Pro Arch.*, 5).

GAULE

S. de Ricci, RA., 1899, II, 117, signale deux inscr. grecques au musée de Beauvais (CIG., IV, 6972 et I. Sic. It., 1661).

ITALIE

Ravenne. Notizie, 1898, 49. Τοβουλκίω Κλαυδιάνω τέκνω.

Rome. Notizie, 1898, 190 suiv. (Via Ostiense). N° 17. Épitaphe symbolique d'Aur. Marchianus (acrostiche : ΑΛΥΠΙΙ ΜΝΗCΘΕΙΗC). N° 18 : Λινήσας τα δικαια ΔΙΚΑΙΝΟ-ΤΟC (? δικαιοτατου ?) εκ βασιληος (l'empereur Marc Aurèle ?) | ουνομα τουτ' ειχεν, νυν δε θανων εμολεν | ευγενες αιμα λαχων εν χερσι τραφεις βασιληων..... λυπην ουκ ολιγην Μαρκιασηι (?) προλιπων αλοχω. P. 254 et 331. Autres funéraires.

Grottaferrata. Notizie, 1898, 458. Épitaphe d'Aurelia Domna.

Naples. De Petra, *Mon. ant.*, VIII, 217. Graffiti funéraires, l'un en vers.

Pouzzoles. Dennisson, *Am. J.*, 1898, 386 suiv. Funéraires, notamment d'un enfant de trois ans, G. Pompeius Atticianus, et d'une petite fille de sept (en vers).

ILLYRIE

Grado. Maionica, ŒJ., *Beiblatt,* 134. Funéraire chrétienne.

MOESIE

Tomi. Contoléon, REG., XII, 390. Épitaphe en vers de l'athlète syrien Méné(clès).

THRACE

Philippopolis. MA., XXIII, 496. Épitaphe de Telesphoros de Nicomédie.

Pizos (entre Philippopolis et Andrinople). Seure, BCH., XXII, 480 et XXII, 520. * Procès-verbal de la fondation (en 202) de l'emporium de Pizos, liste nominative des premiers colons groupés en 9 κῶμαι, édit du légat propréteur Sicinnius Clarus sur l'organisation des *emporia*. Pièces de comparaison (en partie inédites) rappelant le séjour de S. Sévère en Thrace.

Philippes (région de). Perdrizet, BCH., XXI, 528. Dédicace à Dionysos. P. 533. Δεντούπης Βείθυος βουλευτὴς ἀνέθηκεν ἑαυτῶ καὶ τῶ υἱῶ Οὐάλεντι, ἀντιστρατηγῶ (local) καὶ φορολόγω, ἐτῶν κε', καὶ γυναικὶ αὐτοῦ Μάτα Κουνοισιήους.

Byzance (?) ou *Samothrace*. Kalinka, ŒJ., 32 et Hiller, *Beiblatt*, 89. Voir à *Cos*.

Byzance (?). Haussoullier, RPh., 1898, 354. Épitaphe en vers de Mentor de Chios.

Périnthe. Kalinka et Strzygowski, ŒJ., *Beiblatt*, 3 et 106. Inscr. chrétienne de la cathédrale. Dédicaces impériales (cf. Seure, BCH, XXII, 593). Funéraires métriques. Mentions des tribus 2e, 4e (Euanthis) et 6e ; du fisc appelé δεσποτικόν. Cf. aussi Kubicek, ŒJ., 188, d'après un ms. de Bohn (18e s.).

MACÉDOINE

Pangée (région du). Cumont, *Rev. instr. publ. en Belgique*, 1898 = Perdrizet, BCH., XXII, 345. Prêtresse de *Diana Gaszoria*. Borne archaïque : ΩΡΩΣ (alphabet de Paros).

Amphipolis. Cumont, ŒJ., 180. Décret en l'honneur du gymnasiarque Philippe ; nous apprenons que l'année académique était divisée en trimestres.

Perdrizet, BCH., XXII, 350. Ex voto au dieu Totoès avec un curieux relief (âne avec une tête de femme entourée de serpents).

Thessalonique. MA., XXIII, 165. Dédicace à Q. Caecilius Metellus, στρατηγὸς ἀ[νθύπατος].

Papageorgiou, Νέα Ἡμέρα, 1899 (n° 1286/8). En combinant les copies de Germain (n° 23, ap. Omont, RA., 1894, 201) et de Duchesne (*Athos*, n° 44) on obtient : Ἱέρεια Θύσα εὐεία Πρινοφόρου καταλίπω εἰς μνίας χάριν αἰωνίας ἀνπέλων πλέθρα δύω σὺν τὲς τάφροις ὅπως ἀποφέρωνται αἱμοὶ...

(Les dédicaces à Ma, publiées par Contoléon REG., XII, 169 proviennent d'*Édesse*.)

Béroé. MA., XXIII, 164. Funéraire.

Lyncestide. Holleaux, REG., XI, 273. Dans la lettre proconsulaire publiée BCH., XXI, 162, lire Ἀτιντάνοι (Dareste : Ἀγριανοί).

THESSALIE

De Sanctis et Pridik, *Mon. ant.*, VIII, 5 suiv. *Demetrios* (Volo). Φίλα Διόκλεια λει[τορεύσα]νσα ἀνέθεικε. — *Pherae*. Dédicace à Déméter Μεγάλαρτος. — *Larissa*. 13. ἁ πόλις Μοψείου Φαλάκρου Σουσιανακτείου Κυρανάια ἔδουκε, ἀγορᾶς νομίμας ἐούσας, ἀγορανομέντος... 14. Proxénie accordée par la πόλις Πευματίων (T. Liv., XXXII, 13). 15-20. Affranchissements avec taxe (22 1/2 deniers = 15 statères). 21-65. Funéraires en prose et en vers. 67. Liste de phratries (?) terminées en -ίδαι. 68. Le dème Ἀ]ζωριαστῶν aux dieux égyptiens. 73. οἱ νενικηκότες... [ταυ-ρ]οθηρίαν. — *Atrax*. Funéraires. — *Phayttos*. V. *infrà*. — *Magnésie*. 81 (archaïque) :

...Λυκίδαι Ὀμεστάδαι... — *Pharsalus*. 85. τοὶ ἀγυιᾶται ἀνέθεικαν ἀρχόντων (2 noms). — *Metropolis, Tricca*. Listes d'affranchis (τὰ γεινόμενα [ιε'] τῶν στατήρων τᾶ πόλει δην. κbc.). — *Phalanna*. Funéraire. — L'appendice renferme une étude du calendrier thessalien.

Phayttos. Joubin, RA., 1899, I, 329 (cf. *suprà*, et Holleaux, REG., XII, 500). Buste de Géa : Γᾶ Πανταρέτα Καινεὺς Πειθούνειος.

ÉTOLIE

Veloukhovo (Aigition ?). Cahen, BCH., XXII, 360. Dédicace au roi Pyrrhus.

LOCRIDE

Physcus. Cahen, BCH., XXII, 354. Affranchissements sous forme de vente à Athéna Ilias, vers 170 av. J. C. L'ethnique Οἰνοαῖος prouve qu'Œnoé resta étolienne même après l'émancipation des Locriens Ozoles.

Naupacte. Bannier, BPhW., 1898, 362 et Meister, *Ac. Saxe*, 8 juillet 1899. Notes sur la stèle de la colonie de Naupacte (CIGS. 334). Meister écrit maintenant hοιτινες κα πιατες εντιμοι ες (= ἧς pluriel de ἑός ?)

PHOCIDE

Delphes. Fournier, BCH., XXI, 590. Notes sur le dialecte delphique.

Pomtow, BPhW., 1897, 92. Observations sur diverses inscr.

Perdrizet et Th. Reinach, REG., XI, 419 et 522; XII, 40. Corrections à l'inscr. des Labyades (l'explication de θίγανα paraît avoir échappé à Dittenberger).

Homolle, BCH., XXI, 558 et *Mél. Weil*, p. 207. * Inscriptions des trépieds votifs de Gélon et d'Hiéron.

Hauvette, REG., XI, 9. Restitution de l'épigramme gravée sur la base de la statue de l'athlète Phayllos de Crotone.

Bourguet, BCH., XXI, 477 (cf. Haussoullier, RPh., 1898, 358 et Homolle, BCH, XXII, 602-633). * Nouveaux fragments des comptes de l'archontat de Démocharès (338). Parmi les payements faits aux naopes figure l'indemnité attribuée aux entrepreneurs qui sont venus pour l'adjudication des travaux de réfection du cratère et du περιρραντήριον de Crésus (probablement envoyés à la fonte en 353). L'encaisse se subdivise en argent ancien (παλαιόν, éginétique), attique et nouveau (καινόν, amphictyonique). *Ib.*, XXII, 303. Comptes des naopes sous Damoxénos, Archôn, Cléon; ils sont exprimés en monnaie d'Égine. On a acheté 46 σελίδες pour la περίστασις et détruit les statues des chefs phocidiens, Onymarchos et Philomelos.

H. Weil, BCH., XXI, 550. Suppléments et corrections au péan de Philodamos.

Homolle, BCH., XXI, 592. Série d'inscriptions métriques au bas des statues d'ancêtres consacrées par le tétrarque thessalien Daochos, hiéromnémon en 338 (sur ce personnage et son collègue Thrasydaos, cf. Foucart, RPh., XXIII, 105). Elles fournissent d'importants renseignements sur l'histoire politique de la Thessalie aux ve et ive siècles. *Ib.*, 616. Décrets honorifiques pour les Messéniens et leurs généraux Xénarétos et Épicharès, qui ont secouru le sanctuaire pendant la guerre sacrée.

Homolle, BCH., XXII, 260. * Décret delphien honorant Aristote et Callisthène

pour avoir rédigé le catalogue des vainqueurs pythiques; les trésoriers feront transcrire le πίναξ et l'exposeront dans le sanctuaire.

Homolle, BCH., XXI, 599 et Perdrizet, *ib.*, XXII, 566. * Dédicace métrique de la *Chasse* de Cratéros, consacrée par son fils. — *Ib.*, XXII, 519. Proxénie pour Epitélès Σωινόμου Athénien (rectifier d'après cela CIA. II, 181).

Homolle, BCH., XXI, 620. Dédicace latine d'un monument de Paul Émile, en commémoration de sa victoire de Pydna.

Perdrizet, REG., XI, 82. Statue érigée à Charidémos de Pitané, par les Abydéniens : Πραξιτέλης Ἀθηναῖος. Du même, BCH., XXI, 576. Nouvelles proxénies avec ἐπίσημον de la ville auteur du décret.

Colin, BCH., XXII, 409. Proxénie pour Héliodoros, fils de Dionysios, sidonien ἐγ Βαρυτίου (?).

Colin, BCH., XXII, 1 suiv. 121 actes d'affranchissement nouveaux, pour la plupart du Ier siècle avant et du Ier siècle après J.-C. Le commentaire est surtout chronologique. M. C. signale plusieurs prêtrises à trois personnages, classe de nouveaux archontes, rectifie plusieurs erreurs de Pomtow. La mention d'un archonte de Chaleion sous la XVIe prêtrise ruine l'hypothèse de Perdrizet sur la date de la destruction de cette ville. A noter qu'à cette époque on fait deux copies de chaque acte, l'une est gravée dans l'enceinte du hiéron (y compris le théâtre), l'autre déposée aux archives; l'original est remis aux prêtres.

Nous signalerons comme intéressants au point de vue juridique ou économique les nos 4 (prix de 17 st. 1 dr. c'est-à-dire 1/2 mine), 66 (esclave frère de lait du *manumissor*), 77 (testament avec substitution), 89 (testament en faveur de deux esclaves), 94 *bis*, 95, 96, 99, etc. (*manumissor* illettré, l'acte est écrit sous sa dictée); 99 (l'affranchi fournira au fils de son patron un enfant de 3 ans *ou* 100 deniers !).

Perdrizet, BCH., XVII, 403. Fragment de l'édit de Dioclétien (huiles, épices).

BÉOTIE

Acraephiae. Perdrizet, BCH., XXII, 241. Dédicace au héros Ptoios (cf. MA., IX, 9). Signature du sculpteur athénien Menestratos. Dédicace d'époque romaine à l'agonothète Paramonos, député au Panhellénion, suivie de 38 signatures. Dédicace à Décius. Funéraire. Édition améliorée de CIGS., 2725 (testament-fondation).

Coronée. BCH., XXII, 271. Fr. d'affranchissement, archonte Aristodamos.

Tanagra. Th. Reinach, REG., XII, 53 et 244. * Long décret dialectal (IIIe s.?) relatif au transfert dans l'enceinte des murs d'un temple de Déméter et de Coré, sur l'ordre de l'oracle d'Apollon. Les frais seront couverts par une souscription ouverte parmi les femmes de la ville; suivent les noms et les cotisations. Sur l'autre face, liste d'offrandes en nature (vêtements, objets de parure) faites au temple sous divers archontes [1].

Thèbes. BCH., XXII, 270. Épitaphes (Αἰγίτας, Σατυρίνα).

Thespies. Colin, BCH., XXI, 551 (cf. Haussoullier, RPh., 1898, 359; Meister,

1. Wilhelm (MA., XXIV, 347) fait observer avec raison que οὐστερομεινία (A2) s'est déjà rencontré sous la forme ὑστερομεννία à Larissa (MA., VII, 6, l. 40), et ἐρωτίσκος à Platées (*Pap. amer. school.*, VI, 24, l. 75). Φύσις est un nom d'esclave à Delphes (no 1912 Collitz). En revanche, quand le même savant propose d'écrire à la l. 28 ἀπο]γράψασθη il se heurte au témoignage irréfragable de la pierre.

Ac. de Saxe, 8 juillet 1899). * Renouvellement de baux de la ville concernant des prés communaux (πύαι) et un nymphéon. Les anciens titulaires ont un droit de priorité s'ils ont fait les travaux d'irrigation exigés (πεπιτευόντεσσι, explication de Meister). Chaque fermier fournit un ou deux garants, qui ne sont pas nécessairement Thespiens; il y a même un fermier thébain. La femme non mariée, les mineurs adjudicataires sont assistés d'un « conseil de famille » de trois amis. — N° 3. Vainqueurs à un concours de Μουσεῖα.

Mégaride. — *Mégare.* Holleaux, REG, XI, 267. Commentaire des fr. CIGS. 16. Le décret est bien adressé à Cyzique et il faut rétablir (l. 5) τὸν ἀγῶνα τῶν Κο]ραίων.

ATTIQUE

Cf. en général Wilhelm, *Epigraphischer Bericht aus Griechenland*, ŒJ., *Beiblatt*, p. 41 suiv.

Athènes. Wilhelm, MA., XXIII, 466. Petit fragment du décret sur Salamine et comparaison paléographique de ce document avec l'inscription de Pisistrate et celle de l'Hécatompédon. W. conclut en faveur de la date « fin vi^e siècle. »

Kavvadias, Ἐφ. ἀρχ., 1898, 1 et 135. * Décret d'Alcibiade (greffier Cratès) pour confirmer les conventions conclues par les stratèges avec les réfugiés clazoméniens à Daphnous, 408 avant J.-C. (cf. Thuc. VIII, 23 et 31). — Intitulés de décrets : archonte Chrémès (326), Céphisodore II (323); nouvel archonte Andronidès (époque romaine). — Base dédiée par le thesmothète Cleonymos, archonte Céphisophon (329). — Δορόθεος καὶ Σιμύλος ἀνεθέτεν ἀπαρχέν. — Couronne offerte par οἱ στρατιῶται οἱ Ἀθηναίων. — Linteau d'un bâtiment appartenant aux Cyniques.

Liebarth, MA., XXIII, 24. Fr. d'un calendrier de sacrifices : à la prêtresse d'Athéna Polias ἀπόμετρα, à Hermès ἐλ Λυκείο un mouton. — Listes annuelles d'enfants ἀμφιθαλεῖς (époque de Medeios II). — * N° 3. Fr. d'un décret (d'Archinos?) conférant l'isotélie à des métèques (suivent les noms et les métiers) qui ont combattu à Phylé et à Munychie, 401 avant J.-C.

Foucart, RA., 1898, II, 313, essaie de prouver que l'alliance des Athéniens avec l'Arcadie (CIA., II, 57 *b* + CIA., IV, p. 29) est postérieure à la bataille de Mantinée.

Drerup, MA., XXIII, 369. Restitution du décret de proxénie en l'honneur d'Aristote, conservé en arabe par Ibn Abi Usaibi.

Richards, *Class. Review*, 1898, 233. Brown a retrouvé l'inscr. CIA., II, 3, 1263.

Perdrizet, RPh., 1898, 305. Balle de fronde au nom de l'Æniane Lipodoros, qui commandait l'armée de Bactriane sous Perdiccas.

Ziebarth, *Sitzungsb.* de l'Acad. de Berlin, 1898, 776. Nouveaux ὅροι terminaux (surtout funéraires) et hypothécaires.

Prott, MA., XXIII, 368. Dédicace aux Nymphes, au N.-O. de l'Aréopage.

Dragoumis. MA., XXIII, 202. Sur le rocher, au flanc du Musée :

ἔπος δὲ φωνη... (oracle?)

Hula, ŒJ., I, 27. Inscriptions impériales débaptisées.

Th. Reinach, REG., XII, 174 et Leonardos, Ἐφ. ἀρχ., 1898, 271. Funéraires.

Constantinopoulos, Ἁρμονία (d'Athènes), janvier 1900. 38 épitaphes chrétiennes avec fac-similés.

Dafni. BCH., XXI, 572. Miliaire du temps d'Arcadius et d'Honorius.

Éleusis. Perdrizet, RA., 1899, II, 37. La statue érigée à Ptolémée de Gaza fils

du phœnicarque Serenus (Ἐφ. ἀρχ. 1894, 210) ne peut être antérieure à la création de la province *Syria Phœnice* en 195.

Égine et Salamine. — Fränkel, MA., XXIII, 157. Quelques rectifications d'après Mustoxydis, Ἡ Αἰγιναία (1831).

PÉLOPONNÈSE

Achaïe. — *Patras*. Richards, *Class. Review*, 1898, 322. Inscr. encastrées dans les murs de la citadelle, quelques corrections. Βαλερίαν Μοδεστεῖναν οἱ ἀπελεύθεροι, ψ. Β.

Sicyone. Hill, JHS, 1898, 302. Un statère du Mus. Br. porte une dédicace au pointillé que H. propose de lire τας Αρταμιτος τας ε(λ) Λ(α) κεδ(αι)μονι. Rossbach, BPhW., 1898, 1053 lit τας εγ Κεδμονι.

Élide. — *Olympie*. Szanto, ŒJ., I, 197 et *Beiblatt*, 196 (cf. Bréal, RÈG., XII, 117). * Inscr. sur bronze. Défense d'exiler les familles et de confisquer leurs biens sous peine d'exil; amnistie pour les bannis postérieurs au démiurgat de Pyrrhon.

Messénie. — *Cyparissia*. Colin, BCH., XXI, 574. Règlement douanier : un droit du 50e est perçu à l'entrée et à la sortie des marchandises, sous peine du décuple; l'impôt est affermé à un σύγγραφος.

Argolide et Isthme. — *Argos*. Fraenkel, *Sitzungsb*. de Berlin, 1898, 635. * Édition améliorée de l'inscr. Le Bas II, 101. C'est une série de condamnations prononcées : 1° contre divers athlètes pour contraventions aux jeux ; 2° contre divers peuples (le κοινόν d'Arcadie, la ville de Stymphale), à la suite d'arbitrages rendus par la ville de Cléones. M. F. croit que ces condamnations se rapportent au pillage d'Olympie en 364.(NB. Les χρυσοῖ ne sont pas des *äginätische Goldstateren*, monnaie qui n'a jamais existé, mais des statères de Lampsaque ou d'Athènes).

Corinthe. Pottier, RA., 1899, I, 7. Aryballe du Louvre avec l'inscr. en caractères épichoriques Αισχυλινος Πεταλα.

Épidaure. Blinkenberg, MA., XXIII, 1. Dix-neuf offrandes de tables de jeu, lavabos, etc.

Trézène. Legrand, BCH., XXI, 543. Fragments.

Arcadie. — *Lycosoura*. Leonardos, Ἐφ. ἀρχ., 1898, 249 suiv. (cf. Meister, *Ac. Sax.*, 8 juillet 1899). * Fr. d'une loi sacrée : Δεσποίνας. Μὴ ἐξέστω παρέρπην ἔχοντας ἐν τὸ ἱερὸν τᾶς Δεσποίνας μὴ χρ[υσ]ία ὅσα [μὴ ἐν] ἀν[ά]θεμα, μηδὲ πορφύρε[ο]ν εἱματισμὸν μηδὲ ἀν[θη]νὸν μηδὲ [μέλ]ανα (?), μηδὲ ὑποδήματα, μηδὲ [δ]ακτύλιον · [εἰ] δ' ἄν τις παρένθη ἔχων [τ]ι τῶν ἁ στάλα [κ]ωλύει, ἀναθέτω ἐν τὸ ἱερόν · μηδὲ τὰς [τρί]χας ἀμπεπλεγμένας (les femmes), μηδὲ κεκαλυ[μ]μένος (les hommes), μηδὲ ἄνθεα παρφέρην, μηδὲ μυέσθαι κυένσαν (enceinte) μηδὲ θηλαζομέναν (allaitante). Τὸς δὲ θύοντας [π]ὸ[ς ?] θύ[η]σ[ι]ν (?) χρεέσθαι ἐλαίαι, μύρτοι, κηρίο[ι], ὁλοαῖς (orge) α[ἰρ]ολογημέναις (épurées), ἀγάλμα[τι,] μάκων[σ]ι (pavots) λευκαῖς, λυχνίοις, θυμιάμασιν [ζ]μύρναι, ἀρώμασιν · τὸς δὲ θ[ύ]οντας τᾶι Δεσποίναι θύματα θύ[ην] θήλεα... Beaucoup d'analogies avec le règlement d'Andanie.

CYCLADES

Céos. Savignoni, Ἐφ. ἀρχ. 1898, 243. Traité d'isopolitie et de libre échange entre Céos et Histiée. — Décret conférant le droit de cité d'Iulis à un Cythnien.

— Sur une colonne carrée en lettres du ve siècle : Λεωγορης ανεθηκεν. — Funéraire.

Mélos. Bosanquet, JHS., 1898, 72. Pavement de mosaïque : μόνον μὴ ὕδ(ωρ) (cf. Martial, I, 35). Statue de hiérophante. Dédicace à Dionysos triétérique. Buste d'Aurelia Euposia dédié par οἱ περιβώμιοι.

Paros. Wilhelm, MA., XXIII, 409. La liste de souscriptions publiée par Pernice (ib. 1893, 16) n'émane pas d'un « club d'hétaïres ». Wilhelm lit νεωκοροῦντος Ἀκέσιος, καὶ Σοιστρ...ς ἱερῆς ἐλόγευσεν εἰς ἐπισκευὴν τῆς κρήνης, etc., et interprète ἱερῆς comme signifiant prêtresse. Cela me paraît peu probable. Il pouvait y avoir deux néocores (à moins que Καισοιστρ...ς ne soit un nom propre), et la collecte est faite par le prêtre.

Théra. Michel, RPh., XXIII, 50. Collation de l'inscr. 331 du Corp. ins. (à Paris).

ARCHIPEL THRACE

Samothrace. MA., XXIII, 362. Fr. d'une liste de mystes, basileus Iasion.

CRÈTE

Xanthoutidis, AmJ., 1898, 71. *Gortyne*. Fr. d'une liste de proxènes (d'Éleutherna, de Chersonasos). *Lyttos*. Funéraires. *Lato pros Camara*. Dédicace : ἐπὶ τῶ]ν Αἰσχέων κοσμι[όντων].

Halbherr, AmJ., 1898, 79. *Gortyne*. Fr. archaïques. Fr. d'un traité avec Elyros. Dédicace à Βριτ[ομαρτις]. Dédicace par Μάρκος Αὐρήλιος AYZHC ὁ διασημό-[τατος...] τῆς Κρήτης. Nouvel évêque de Gortyne, Ecclesiodorus. — Κωνσταντῖνε Αὔγουστε τοῦ βίνκας! *Milatos*. Τὸ Μύλλο ἡμί (sur un vase). *Cnosse*. Marques de potier. *Rhaucos*. Balle de fronde : AINE (cf. Hésych., αἶνων · πτίσσων [= τύπτων]).

Aptera. Weisshäupl, ŒJ., *Beiblatt*, 103. Fac-similés des décrets de proxénie pour Prusias et Attale, aujourd'hui à Pola.

ASIE MINEURE

Pont. — Yorke, JHS., 1898, 325, publie des textes de *Khavsa* (Thermae Phazemonitarum) et une dédicace à Justinien par le comte Théodose. *Ib.*, p. 320, textes de *Nicopolis*, et autres localités de la Petite Arménie (funéraires).

Bithynie. — *Héraclée pontique*. Pargoire, BCH., XXII, 492. Dédicace du peuple d'Héraclée et du κοινὸν des 10 villes du Pont (Strabon en compte 11) au grand prêtre du Pont, Aur. Alex. Timothée. — Fr. éphébique (ἔφ. νεώτεροι). Funéraires.

Cappadoce. — Yorke, JHS., 1898, 316 sq. *Comana*. 23. Θεᾶ μεγίστη τῆς χώρας κατ' εὐχαριστίαν Μιθρατώχμης. 24. Dédicace au roi Archélaos Philopatris Ctistès Sôter. 25. Τιαράδης καὶ Μίθρης... 26. Σεμείραμις [Ἀρι?]οβαρζάνου. *Seraidjik*. Dédicace à Μεγὰς Ζεὺς Οὐράνιος.

Tyana. MA., XXIII, 367. Épitaphe.

Galatie. — Kalinka, ŒJ., I, 35. Funéraire datée 244 (*Wiran* dans la caza de Tchoroum).

Lycaonie. — *Iconium*. Contoléon, REG., XII, 389. Funéraire, datée Loos 280.

ASIE PERGAMÉNIENNE

I. Lévi, Études sur la vie municipale de l'Asie Mineure sous les Antonins, 2e série. REG., XII, 255 suiv.

Mysie. — Haussoullier, RPh., XXII, 163. Dédicaces à Apollon Κρατιανός et à Zeus Κερσοῦλλος, de provenance inconnue ou douteuse.

Cyzique. Haussoullier, RPh., XXII, 356. Dans l'inscr. métrique MA., VI, 123 il y a un acrostiche médian (χαῖρε).

Pergame. Holleaux, REG., XI, 251. Le nº I, 52 de Fränkel commémore bien la victoire de Chios.

Troade. — *Ilion.* Haussoullier, RPh., XXIII, 165. Dans la liste de débiteurs du trésor *Ilios*, 824, H. conjecture πατρὸς οὗ χρηματίσζῃ. (Depuis, Brückner, ap. Michel p. 950, a donné la vraie leçon : πατρὸς οὗ ἀ[ν] χρημ., etc.)

Lesbos. — *Mitylène.* Papageorgios, Νέα Ἡμέρα, 1899 (nos 1286-8). Stèle découverte en oct. 1898 :

Ζηνὶ θεῶν ὑπάτῳ π α ν ε π ώ π η καὶ Πλούτωνι
ἠδὲ Ποσειδάωνι π α ν α σ φ α λ ί ο ι [ς] ἀνέθηκε
Ζωσίμη οὐρανίοιο θεοῦ σωθεῖσα προνοίαις
σὺν παιδὶ σφετέρῳ πάντας ζωοὺς δὲ λαβοῦσα.

Les deux épithètes espacées sont nouvelles.

A propos de l'inscr. nº 3 du nouveau *Corpus*, l'éditeur, G. Paton, nous écrit qu'il serait disposé maintenant à restituer, l. 1, soit Λεύκων καὶ οἱ παῖδες Λ[εύκωνος Μυτ], soit Λεύκων καὶ οἱ παῖδες Λ[εύκων καὶ... Μυτ]. (Cp. maintenant Ditt. *Sylloge*, 2e éd., II, 914 qui restitue à la l. 3, καὶ [ἐνενηκο]στὴν. Quant à ἀρχεῖον je crois que cela signifie : droit d'archives.)

Lydie. — De nombreuses inscr. de ce pays ont été publiées assez imparfaitement dans l'ouvrage posthume de Buresch, *Aus Lydien*. Cf. Ramsay, *Class. Review*, XIII, 140 sq.

Teira. Haussoullier, RPh., XXIII, 293. Miliaire bilingue (24e mille d'Éphèse) du consul M'Aquillius, restauré par son petit-fils, le questeur L. Aquillius Florus.

MA., XXIII, 366. Διὶ Λοθείτῃ καὶ τῇ Σαυενδηνῶν κατοικίᾳ (= Contoléon, REG., XII, 384).

Hypaepa. MA., XXIII, 365. Honneurs à Postumius Titianus.

Belevi. MA., XXIII, 166. A L. Fabius Chilo, deux fois consul (notamment en 203 ap. J. C.) et préfet de Rome.

Contoléon, REG., XII, 383 suiv. Textes divers de la plaine *Kilbianienne* (mentionnant une κατοικία Θαυδοτηνῶν), *Teira, Philadelphie, Koula*, etc.

Ionie. — *Didymes.* Haussoullier, RPh., XXII, 37 et 113 sq. Fragments de comptes de construction du temple, riches en mots techniques nouveaux (κοσμοφόρος frise, ἀντίθεμα contre-frise?, σκεπάρνια pieds-droits, etc.). Pièces de comparaison fixant la chronologie. Le nº 23 *b* mentionne une offrande de Paerisadès (roi bosporan); on doit en conclure que Camasarye (CIG., 2855) est bien une reine du Bosphore et non de Bithynie. Dans le commentaire (p. 119) M. H. émet des doutes spirituels, mais peu fondés sur l'identification de Nicomède III Évergète et du patron de Ps. Scymnos; on voit qu'il n'a pas lu avec soin les vers 55 suiv. du poème de Scymnus, qui, adressés au parricide Nicomède II, seraient grotesques.

Ib., XXIII, 2. Suite des inscr. architectoniques; M. H. rapproche les termes relatifs à la structure des portes (καταλοβεύς, etc.) de l'inscr. de la *tholos* d'Épidaure. Nº 25. Dédicace à Attale II. 26. A son frère Athenaios. 27-8. Fr. d'inven-

taire, coupes envoyées par la reine Cléopâtre et par Ptolémée X (βασιλέως Πτολεμαίου τοῦ πρεσβυτάτου υἱοῦ); le poids est en drachmes alexandrines.

Ib., XXIII, 80. Liste de métèques milésiens (= Le Bas W., 1568 bis). A noter Μίννις Σωτέου νόθη κόρη.

Ib., XXIII, 148 et 313. Époque de Caligula. N° 29. Les ouvriers du temple honorent Meniscos descendant du roi Lycomède (de Comana pontique) qui a fait une ambassade à Rome ὑπὲρ τῆς ἀσυλίας τοῦ Διός. Ap. 30. Sous le trésorier Philodème César a ajouté au rayon d'asile μίλια δύο. 31-2. Mention de combats de gladiateurs et de θυορίαι ou θεορίαι (Hesych. θυωρεῖσθαι · εὐωχεῖσθαι).

A propos de ces importantes publications de M. Haussoullier, nous croyons utile de reproduire le texte suivant, provenant de Didymes, et aujourd'hui conservé au Trinity College, Dublin. Le texte épigraphique a paru dans l'*Hermathena* (XX, 1894, p. 86), recueil peu répandu. Les quelques suppléments sont de notre fait.

Λ?]ΕΩΝ|Τ...
ΕΠΑΦΡΟΔΕΙ [του?
ΙΕΡΟΜΝΑΜΟΝΟϹ...
επ?] ΑΝΘΕΝΤΩΝ|(Τ)ΟΥ ΠΥΘ[ιου...
5 Π]ΡΕΙΜΟΥ Κ[α]Ι ΔΑΜΟΚΡΑΤΟΥϹ...
ΚΑΙ ΕΠΑΦΡ[ο]ΔΕΙΤΟΥ ΚΑΙ ΚΑϹ...
ΕϹ ΤΑϹ ΘΥϹΙΑϹ ΚΑΤΑ ΤΟ ΕΘΟ[ς...
ΝΟΙ ΤΟΥ ΔΙΔΥΜΕΩϹ ΤΟ...

Smyrne. Contoléon, REG, XII, 385. Mention de la φυλή Μητροῖς. — Wolters, MA., XXIII, 267. Épitaphe métrique (quatre distiques) de deux enfants morts au berceau. *Ib.*, 496. Autre épitaphe en vers.

Claros. Haussoullier, RPh., XXII, 257. Étude d'ensemble, notamment d'après les textes publiés par Fontrier dans le Μουσεῖον de 1880.

Éphèse. Benndorf, *Festschrift für Kiepert*, 250 (= Michel, n° 1353). • Clauses et conditions de l'adjudication d'un terrain communal (3e s. av.). — Voir aussi le rapport provisoire de Heberdey (ŒJ., *Beiblatt*, 71) sur les découvertes de la mission autrichienne.

Une partie des inscriptions trouvées à *Magnésie du Méandre* par la mission allemande a paru dans Dittenberger (*Syllog.*, 2e éd.). Il suffira d'y renvoyer nos lecteurs.

Samos. Platon, *Classical Review*, XIII, 78. Petite base trouvée sur l'agora : Ἀριστομένης Ἀριστίππου ἀγορανομῶν τῶι δήμωι ΙΟΙΘΟΣ [Μη]νοδώρου Ἀριαραθεὺς ἐποίει (vers 100 av.).

Carie. — *Héraclée du Latmus.* Haussoullier, RPh., XXIII, 274, en partie d'après les papiers de Rayet. Cadran solaire avec la dédicace (lettres du 3e s.) : Βασιλεῖ Πτολεμαίωι Ἀπολλώνιος Ἀπολλοδότου · Θεμισταγόρας Μενίσκου Ἀλεξανδρεὺς ἐποίει. — 2. Ἱερεῖς Ἀθηνᾶς οἱ μετὰ Ἱέρωνα Ἀθηναίου ἱερατευκότες. 3. Dédicace d'un autel à Aphrodite par un Etolien. 5. Au roi Attale Soter. 7. Intitulé d'un décret rendu sur la motion des νέοι en faveur d'un gymnasiarque. 10, 12. Dédicaces à Auguste, à Trajan.

Cousin, BCH., XXII, 361 suiv. *Golfe Latmique.* Fr. de fastes éponymes (C. César y figure quatre fois). Un tombeau appelé στιβάς. Dédicace au légat A. Terentius Varro et à sa mère. *Chalcétor.* Fr. de décrets et d'un règlement sacerdotal. Fr.

en caractères cariens. *Mylasa.* Nouveaux fr. des baux d'Olymos et de l'édit de Dioclétien. Dédicace à Salonina. *Olymos.* Étude chronologique sur certains baux où figurent les mêmes personnes. Cousin croit qu'Olymos fut incorporé à Mylasa peu après la guerre mithridatique.

Lissa (sur le golfe Glaucos). Heberdey et Kalinka, *Denkschriften* de l'Ac. Vienne, 1897, p. 19. Décret honorifique pour le Lissien Pantaléon, daté de l'an II de Ptol. Philadelphe, 30 Peritius : συντελεσάτω δὲ ταῦτα (la gravure de la stèle) ὁ ἐφηστηκὼς Λέων.

Tralles. Contoléon, REG., XII, 382. Fr. sans importance.

Alabanda. Holleaux, REG., XI, 258. Commentaire d'un décret honorifique (BCH., X, 299, époque d'Antioche III). XII, 345. Démonstration que l'Antioche des Chrysaoriens est bien Alabanda, non Mylasa.

Insulae Cariae. — *Cos.* Herzog, MA., XXIII, 447. Décret pour Caphisophon, que Ptolémée a chargé d'un sacrifice à Esculape. Fr. de tarif de sacrifices (temple de Némésis), vente de sacerdoces. Décret des Samothraciens pour leur proxène Praximénès de Cos.

Kalinka, ŒJ., I, 32 (cf. *Beiblatt,* 89). • Stèle de provenance inconnue (probablement Samothrace), surmontée d'un caducée, et renfermant une dédicace des gens de Cos au nom de l'équipage d'une galère quadrirème de l'île dans l'escadre du légat A. Terentius Varro, A. f. (époque mithridatique) : navarque Eudamos, triérarque Cléonicos, architecte du navire Pisistratos, premier pilote (κυβερνάτας) Cartiménès, aide-pilote (πρωρεύς) Timon, κελευστάς Aristocratès, pentécontarque Agésandros, médecin X..., plus 20 ἐπιβαταί.

Rhodes. Hiller, MA., XXIII, 232. Marques d'amphore recueillies en 1862 par Berg. *Ib.*, 390 suiv. Textes inédits. Honneurs rendus par Cythnos à un stratège rhodien. Épitaphe d'une Marseillaise.

Hiller, *Sitzungsb.* de Berlin, 1898, p. 582. Rouleau de plomb contenant une grande partie du Psaume LXXX (3e s., chrétien).

Holleaux, REG., XII, 20. Restitution de trois décrets rhodiens relatifs à Iasos.

Phrygie. — *Cibyratide.* Heberdey et Kalinka, *Denkschriften* de Vienne, 1897, p. 1 suiv. N° 2. Dédicace à Britannicus. 3-7. Dédicaces honorifiques du peuple et des négociants romains. 8. οἱ ἐπὶ τῆς Ἀσίας Ἕλληνες à Tib. Cl. Celsus Orestianus et à sa femme, ἀρχιερατεύσαντας τῆς Ἀσίας τῶν ἐν τῇ πρώτῃ καὶ δὶς νεωκόρῳ Περγάμῳ ναῶν. Le peuple s'intitule Καισαρεῖς Κιβυραταί. 13. Funéraire pénale, an ΑΑΣ, mois Daisios, Σεβαστή; deux copies déposées aux archives. 16. ἃ ἔφαγον ἔχω, ἃ κατέλιπον ἀπώλεσα. — Funéraires avec imprécations Ἡλίῳ καὶ Σελήνῃ, Μηνὶ καὶ Λητώ. 30. Un tel στρατευόμενος ἐν λεγεῶνι πρειμοπαρθικᾷ, Βαλδουρεὺς τῆς Κολωνία γειτοσύνης Πύρου ποταμοῦ (?).

Ramsay, BCH, XXII, 233. Corrections à divers textes et commentaire sur des mots rares (ζυγοστάσιον, μητραγύρται). Un texte de Buresch (*Aus Lydien,* 51) achève de montrer que l'année lydo-phrygienne commençait le 1er août, non le 23 septembre.

Anderson, JHS, XVIII, 81 et 340. Textes recueillis sur la frontière lydo-phrygienne et dans la Parorée (*Colossae, Sanaos, Siblia, Lampé, Apollonia Sozopolis, Lysias, Pisa, Tyriaion*). Ils sont surtout d'un intérêt topographique.

Souter, *Class. Review,* 1898, 96. Inscriptions métriques.

Hiérapolis. Wolters, MA., XXIII, 152. Dans CIG. 3916, σεκουνδαρουδου = *secunda rude* (donatus).

Dorylée. MA., XXIII, 161. Épitaphes. Ib., 362. Bilingue phrygo-grecque.

Laodicée. MA., XXIII, 363. Dédicace au consulaire Anicius Asper.

Afioum Karahissar. MA., XXIII, 495. Épitaphe gréco-latine.

Vallée du Tembris. Schulten, MR., XIII, 221. Commentaire de la requête des colons impériaux (JHS, 1897).

LYCIE

Heberdey et Kalinka, *Denkschriften* Ac. Vienne, 1897, p. 11 suiv.

Région de l'Est. — Dédicaces des communautés voisines et unies (συνπολιτευόμεναι) d'*Acalissos* (ville néocore), *Cormos*, *Idebessos*. Textes lyciens de *Limyra*.

Région centrale. — Textes de *Myra* (dédicace à Apollon Sourios), *Simena*, *Apollonia*, *Aperlai*. La plupart sont funéraires, gravés sur des sarcophages, énoncent des amendes élevées au cas de violation de la sépulture. Au n° 58, l'action pénale est ouverte à tout venant et il obtiendra la moitié de l'amende. Au n° 59 Lalla, autorisée par son Kyrios, écrit aux prytanes et au secrétaire du Conseil qu'elle possède dans le bourg Τειμιουσέων une sépulture de famille ἐφ' οὗ ἐπιγραφή...

Région occidentale et centrale (ib., p. 20 suiv.). — Textes de *Pinara* (mention de ξενοκριταί), *Tlos* (exemple unique d'une stèle funéraire à inscr. lycienne ; dèmes Σαρπηδόνιος, Μαλιεύς ; dédicaces à l'hipparque fédéral Apollonios de Tlos ; θεὸς Ὕψιστος, n° 17), *Patara* (un ἀντεπίτροπος de 20 successions ; T. Ælius Carpus, Aug. l., ἐπίτροπος de la province ; le n° 26 subdivise la sépulture en un ἀνγεῖον τοπικόν [tombeau du type indigène], un ἀγ. Ἀσιανόν [à fronton?] et des ὑποσόρια pour les esclaves), *Candyba*, *Cyanées* (décrets des νέοι). Une inscr. fixe le site d'*Isinda* (dépendance d'Aperlai) à Bellenkli, à 2 1/2 heures au N.-E. de Phellos. De cette localité provient une importante stèle bilingue dont la partie lycienne renferme le nom Keziqa = Κοσσίκας (Heberdey, ŒJ., I, 37 et Kœhler, ib. 212). Le n° 44 d'*Olympos* est un curieux exemple d'épitaphe à clause pénale tout entière en hexamètres (à rapprocher de la stèle d'Abercius) ; le n° 46 est une nouvelle rédaction de l'oracle alphabétique CIG. 4310. *Balboura*. 49. Fr. d'une lettre d'Antonin le Pieux. 51. Dédicace d'un portique à Sévère et Caracalla sur les fonds légués par Polydeukès. 52. Dédicace à L. Iulius Marinus Caecilius Simplex, questeur propréteur de Macédoine. *Bubon*. 55. L'agonothète ex-lyciarque M. Aurelius Troilus Magas. 58. Κερελλαῖος Μαντιάρχης ταῦτα λέγει (suit l'épigramme Kaibel 300). *Oinoanda*. 60. Curieuse généalogie gravée dans un caveau de famille (famille des Licinius-Thoas-Trocondas) ; beaucoup de ses membres ont été fonctionnaires civils ou militaires, lyciarques, etc. Plusieurs membres, de cette famille sont nommés dans d'autres inscriptions. Le n° 61 nous apprend que le sénat d'Oinoanda se composait de 500 membres. 70. Dédicace d'un βουκονιστήριον (?). 76. A Arès Tauropoleitès. *Kadyanda*. 80. La tribu Ἱεραορίς.

Phaselis. Wilhelm, ŒJ., I, 149. Étude et restitution du traité de Mausole avec les Phasélites (Dialektinschr., n° 1269).

Cilicie. — Yorke, JHS., 1898, 306 suiv. *Portes ciliciennes*. Inscr. latine (restauration sous Probus). *Mopsuheste*. Imprécations de Muséos contre son frère Tryphon. *Flaviopolis?* (Sis). Épitaphe de l'an 245 de la ville. *Marasch*. Le stratège Ζαρίης au dieu ἐπήκοος.

Cypre. — *Paphos*. Holleaux, REG., XI, 250. Dans la dédicace n° 78 de Strack, restituer Πολυκράτης Μνασιάδ]ου Ἀργεῖος, gouverneur de l'île sous Ptolémée Épiphane.

SYRIE

Commagène. — Yorke, JHS., 1898, 312. Nouveau fragment du monument d'Antiochus à *Samosate*, correspondant au début de la grande inscr. de Nimroud-dagh, etc.

Coelé Syrie. — *Héliopolis* (Baalbek). Perdrizet, RA., 1899, II, 51 (d'après Clermont-Ganneau). Épitaphe curieuse du IIIe siècle après J. C. :

τοὺς δύο συνκρείνων, Διονύσιον ἤ σε, θανόντας
κἀκεῖνον ζητῶ καί σε ποθῶ Λίβανε ·
ἀμφότεροι πιστοί, φιλοκύριοι · ἀλλ' ἀνανκαῖος (*sic*)
λιβράριος σὺ μὲν ἦς, κουρεὺς δ' ἦν ὁ τάλας.

Phénicie. — *Sidon*. Lammens, RA., 1898, II, 109 ; Perdrizet, RA., 1899, II, 42. Dédicace de la colonie caunienne de Sidon (Καυνίων τὸ πολίτευμα, cf. les Juifs de Bérénice) à leurs compatriotes morts dans une guerre.

Haussoullier, RPh., 1898, 355. Funéraire métrique (3 distiques) de Ῥαββώθη.

Palestine. — *Galilée*, etc. *Bint Gebeil*. Lammens, RA., 1898, II, 112. Αγαθη τυχη Εικοστρατου (?) αρχιερεως και ΔΕΑΗ του οικοδομηθητου (?). — Perdrizet, RA., 1899, II, 49 (d'après Cl. Ganneau). Épitaphe, en sénaires, d'Appion, natif de *Gadara* χρηστομουσια (?), fils de Quintus et de Philô d'Hippos. — Séjourné, *Rev. biblique*, 1898, 127. *Paneas*. Citation d'un psaume, servant d'épitaphe au prêtre Léontios, 11 artémisios, 5e indiction.

Judée. Cl.-Ganneau, *Rev. biblique*, 1899, 112. Nouvel ὅρος hébraïque de *Gezer*, au-dessus Ἀλκίου.

Germer-Durand, *ib*. 441. Miliaire d'*Éleuthéropolis*.

Decapolis, *Pérée*, etc. *Gerasa*. Perdrizet, RA., 1899, II, 35. Dédicace des propylées à l'empereur Antonin le Pieux sous Ælius Attius Cornelianus, leg. pr. pr., consul désigné. — Dédicace à M. Aur. Maron (= *R. bibl.*, 1895, 386) : rétablir φοινεικαρχήσαντα, d'où il résulte que Gerasa, vers 195, fut rattachée temporairement à la province de Phénicie. Noms thraces dans une inscr. de Gerasa.

Germer-Durand, *Rev. biblique*, 1899, 1 suiv. 1. Texte daté de l'an 129 de l'ère asiatique. 2. Autel de Zeus Kéraos. 3. Dédicace à Zeus Ikésios. 5. Dédicace θεᾷ Ακκα[ίνη] ἐπηκόῳ Ἀρτέμιδι. 7. Consécration à Hélios-Sérapis et Isis. 8. Théon consacre 1100 dr. pour les hiérodules de Zeus Olympien. 9-11. Consécration à Artémis, Zeus Poséidon, Apollon. 12. Dédicace sous Egnatius Victor L(ollianus) (légat de Bithynie en 208). 13. Dédicace à Commode par le peuple Ἀντιοχέων πρὸς Χρυσορόᾳ τῶν πρότερον Γερασηνῶν. 14. Tour rebâtie en 504 Ger. (= 474 ap. J. C.). 16. A Crispina femme du consul C. Antistius Adventus (218). 23. Le légat Æmilius Carus. 29. Restauration d'un portique en 510 Ger. (480). 31. Épitaphe métrique d'un jeune marié. 39. Bilingue : un *optio* de l'*ala* 1a Thracum. 48-52. Acclamations à l'empereur Julien.

Haouran. Séjourné, *R. biblique*, 1898, 97. Dédicaces et épitaphes, quelques noms propres intéressants (Αἴλαμος Ῥαββήλου).

Pétra, etc. Vincent, *ib*., 1898, 441. Bilingue gréco-nabatéenne. Textes chrétiens.

ÉGYPTE

Hall, *Classical Review*, XII, 274 (et Wilhelm, XIII, 78). * Dédicace en l'honneur des dieux Philopators à Arès Nicéphore, par Alexandre, fils de Syndaios,

d'Oroanna (cf. Lœwy, n° 305), successeur de Charimortos, stratège chargé de la chasse aux éléphants, par Apoasis, fils de Miorbollos d'Etenna (cf. Néroutsos, *Alexandrie*, p. 115) et leurs soldats. — Épitaphe pseudo métrique d'une fillette. Dédicace métrique d'une antilope à Isis.

Memphis? MA., XXIII, 367. Dédicace d'un temple de Sérapis et d'Isis sous les dieux Évergètes.

Socnopéonèse. S. de Ricci, RA., 1899, II, 428. Décret de l'an 54 après J. C. exemptant certains prêtres de la corvée agricole (publié par Grafton Milne, *Hist. de l'Égypte romaine*). Au début Λούκιος Λούσιος |||| λέγει. Le nom martelé doit se restituer Γέτας : c'est Lusius Geta, le préfet du prétoire disgracié par Agrippine (*Ann.*, XII, 42). On obtient ainsi un nouveau préfet d'Égypte. Le *cognomen* a dû être martelé sous Caracalla quand le nom Geta fut partout proscrit.

AFRIQUE

Carthage. Delattre, RA., 1898, II, 97. Funéraire (Fl. Sporilla).

Théodore Reinach.

Le rédacteur en chef-gérant, Th. Reinach.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

PETITE BIBLIOTHÈQUE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

Fondée par M. L. de RONCHAUD et continuée sous la direction de M. KAEMPFEN
Directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre.

I. — **Au Parthénon**, par L. de Ronchaud. In-18 illustré. . . . 2 fr. 50
II. — **La Colonne Trajane**, au Musée de Saint-Germain, par S. Reinach, de l'Institut. In-18, illustré . . . . . 1 fr. 25
III. — **La Bibliothèque du Vatican au XVIe siècle**, par E. Müntz, de l'Institut. In-18 . . . . . 3 fr. 50
IV. — **Conseils aux voyageurs archéologues en Grèce et dans l'Orient hellénique**, par S. Reinach, de l'Institut. In-18, illustré . . . . . 2 fr. 50
V. — **L'art religieux au Caucase**, par J. Mourier. In-18. . . . . 3 fr. 50
VI. — **Études iconographiques et archéologiques sur le moyen âge**, par E. Müntz, de l'Institut. In-18, illustré. . . . . 5 fr. »
VII. — **Les monnaies juives**, par Th. Reinach. In-18, illustré. 2 fr. 50
VIII. — **La céramique italienne au XVe siècle**, par E. Molinier. In-18, illustré . . . . . 3 fr. 50
IX. — **Un palais chaldéen**, par Léon Heuzey, de l'Institut. In-18, fig. . . . . 3 fr. 50
X. — **Les fausses antiquités de l'Assyrie et de la Chaldée**, par J. Menant, de l'Institut. In-18, illustré. . . . . 3 fr. 50
XI. — **L'imitation et la contrefaçon des objets d'art antiques aux XVe et XVIe siècles**, par Louis Courajod. In-18, illustré. . . . . 3 fr. 50
XII. — **L'art d'enluminer**, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Naples : *De arte illuminandi*, par Lecoy de la Marche. In-18 3 fr. 50
XIII. — **La Vaticane, de Paul III à Paul V, d'après les documents nouveaux**, par P. Batiffol. In-18. . . . . 3 fr. 50
XIV. — **L'Histoire du travail en Gaule à l'Exposition de 1889**, par Salomon Reinach, de l'Institut. In-18, 5 planches. . . . . 3 fr. 50
XV. — **Histoire du Département de la Sculpture moderne au Musée du Louvre**, par Louis Courajod. In-18. . . . . 3 fr. 50
XVI. — **Les monnaies grecques**, par A. Blanchet. In-8, planches. 3 fr. 50
Prix Allier d'Hauteroche. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
XVII. — **L'évolution de l'Architecture en France**, par Raoul Rosières. In-18. . . . . 3 fr. 50
Ouvrage couronné par l'Académie des Beaux-Arts.
XVIII. — **La Céramique japonaise**, les principaux centres de fabrication céramique au Japon, par Ouéda Tokounosouké. Préface relative aux cérémonies du thé au Japon et à leur influence, par E. Deshayes. In-18. . . . . 3 fr. 50
XIX. — **Les Monnaies romaines**, par A. Blanchet. In-18, 12 pl. 5 fr. »
Prix Allier d'Hauteroche. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
XX. — **Jean Perreal**, dit Jean de Paris, peintre de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier, par R. de Maulde La Clavière. In-18, planches. . . . . 3 fr. 50
XXI. — **Pic de la Mirandole en France**, par L. Dorez et L. Thuasne. In-18. . . . . 3 fr. 50
XXII. — **Les collections de monnaies anciennes**, leur utilité scientifique, par Ernest Babelon, de l'Institut. In-18, illustré. . . . . 5 fr. »
XXIII. — **La polychromie dans l'art antique**, par M. Collignon, membre de l'Institut. In-18, avec figures et 10 planches hors texte . . 5 fr. »
XXIV. — **Guide pratique de l'Antiquaire**, par Adrien Blanchet et Fr. de Villenoisy. In-18 . . . . . 5 fr. »

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE LITTÉRAIRE

Pages.

HENRI WEIL. L'historien Cratippe continuateur de Thucydide 1

SALOMON REINACH. Bas-relief découvert en Mysie 10

E. BOURGUET. Inscription de Magnésie de Méandre 16

EUGÈNE D'EICHTHAL et THÉODORE REINACH. Nouvelles observations sur les Problèmes musicaux attribués à Aristote 18

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie annuelle des Études grecques (1898-9) par C.-É. RUELLE 45

CHRONIQUE

Bulletin épigraphique par TH. REINACH 122

Le Comité se réunit le premier jeudi de chaque mois, à partir de novembre. Tous les membres de l'Association peuvent assister aux séances avec voix consultative.

La Bibliothèque de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, est ouverte le jeudi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

La *Revue des Etudes grecques* est publiée cinq fois par an.

Prix d'abonnement : Paris ..... 10 »
Départements et étranger ..... 11 »
Un numéro séparé 2 50

La *Revue* est envoyée gratuitement aux membres de l'Association pour l'encouragement des études grecques.

Le Puy, typographie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

SEP 11 1950
CAMBRIDGE, MASS.

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLIÉE PAR

L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

TOME XIII

N° 52

Mai-Juin 1900

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

Toutes les communications concernant la *Rédaction* doivent être adressées à M. Théodore Reinach, rédacteur en chef-gérant, à la librairie Leroux.

COLLECTION DE CONTES ET DE CHANSONS POPULAIRES

I. — CONTES POPULAIRES GRECS, recueillis et traduits par Émile Legrand. Un joli volume in-18..... 5 fr. »

II. — ROMANCEIRO PORTUGAIS. Chants populaires du Portugal, traduits et annotés par le comte de Puymaigre. in-18..... 5 fr. »

III. — CONTES POPULAIRES ALBANAIS, recueillis et traduits par Aug. Dozon. in-18..... 5 fr. »

IV. — CONTES POPULAIRES DE LA KABYLIE DU DJURDJURA, recueillis et traduits par J. Rivière. In-18..... 5 fr. »

V. — CONTES POPULAIRES SLAVES, recueillis et traduits par L. Leger. In-18..... 5 fr. »

VI. — CONTES INDIENS. Les trente-deux récits du trône, traduits du bengali par L. Feer. In-18..... 5 fr. »

VII. — CONTES ARABES. Histoire des dix vizirs (*Bakhtiar nameh*), traduite par René Basset. In-18..... 5 fr. »

VIII. — CONTES POPULAIRES FRANÇAIS, recueillis par E.-Henry Carnoy. In-18..... 5 fr. »

IX. — CONTES DE LA SÉNÉGAMBIE, recueillis par le Dr Bérenger-Féraud. In 18..... 5 fr. »

X. — LES VOCERI DE L'ILE DE CORSE, recueillis et traduits par Frédéric Ortoli. In-18, avec musique..... 5 fr. »

XI. — CONTES DES PROVENÇAUX DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE, recueillis par Bérenger-Féraud. In-18..... 5 fr. »

XII. — CONTES POPULAIRES BERBÈRES, recueillis, traduits et annotés par Renet Basset. In-18..... 5 fr. »

XIII. XIV. - CONTES DE L'EGYPTE CHRÉTIENNE, traduits par E Amélineau. 2 vol. In-18..... 5 fr. »

XV. — LES CHANTS ET LES TRADITIONS POPULAIRES DES ANNAMITES, recueillis et traduits par G. Dumoutier. In-18... 5 fr. »

XVI. — LES CONTES POPULAIRES DU POITOU, par Léon Pineau. In-18..... 5 fr. »

XVII. — CONTES LIGURES. Traditions de la Rivière, recueillies par J.-B. Andrews. In-18..... 5 fr. »

XVIII. — LE FOLK-LORE DU POITOU, par Léon Pineau. In-18... 5 fr. »

XIX. — CONTES POPULAIRES MALGACHES, recueillis et annotés par G. Ferrand, résident de France à Madagascar. Introduction par M. René Basset. In-18..... 5 fr. »

XX. — CONTES POPULAIRES DES BA-SOUTO (Afrique du Sud), recueillis et traduits par E. Jacottet, de la Société des Missions évangéliques de Paris. In-18..... 5 fr. »

XXI. — LÉGENDES RELIGIEUSES BULGARES, recueillies et traduites par Lydia Schischmanov. In-18..... 5 fr. »

XXII. — CHANSONS ET FÊTES DU LAOS, par P. Lefèvre-Pontalis. In-18..... 2 fr. 50

XXIII. — NOUVEAUX CONTES BERBÈRES, traduits et annotés par René Basset. In-18..... 5 fr. »

LES NAUCRARES ET LES PRYTANES DES NAUCRARES

DANS LA CITÉ HOMÉRIQUE

I

Dans l'étude des institutions homériques, on a toujours négligé la marine. Est-ce par oubli? est-ce par conviction que les textes probants font défaut? En tout cas, si cette lacune peut être comblée, il en doit résulter quelque lumière sur les origines de l'administration maritime dans les cités historiques de la Grèce. Essayons.

Il y a sur la question un document capital, à mon avis, mais dont, à ma connaissance, on n'a pas encore fait état. Il se trouve dans l'*Odyssée*, au commencement du VIIIe chant. Ulysse, jeté par la tempête sur la côte de Schérie, accueilli par Alkinoos, lui a demandé à être rapatrié. Le roi des Phéaciens convoque une assemblée et prend la parole en ces termes :

Κέκλυτε, Φαιήκων ἡγήτορες ἠδὲ μέδοντες,
ὄφρ' εἴπω τά με θυμὸς ἐνὶ στήθεσσι κελεύει.
Ξεῖνος ὅδ', οὐκ οἶδ' ὅστις, ἀλώμενος ἵκετ' ἐμὸν δῶ·
. . . . . .
30 πομπὴν δ' ὀτρύνει, καὶ λίσσεται ἔμπεδον εἶναι.
Ἡμεῖς δ', ὡς τὸ πάρος περ, ἐποτρυνώμεθα πομπήν.
Οὐδὲ γὰρ οὐδέ τις ἄλλος, ὅτις κ' ἐμὰ δώματθ' ἵκηται,

ἐνθάδ' ὀδυρόμενος δηρὸν μένει εἵνεκα πομπῆς.
Ἀλλ' ἄγε νῆα μέλαιναν ἐρύσσομεν εἰς ἅλα δῖαν
35 πρωτόπλοον · κούρω δὲ δύω καὶ πεντήκοντα
κρινάσθων κατὰ δῆμον, ὅσοι πάρος εἰσὶν ἄριστοι.

« Écoutez, chefs et conseillers des Phéaciens, que je dise ce qu'en mon sein mon cœur m'inspire. Cet étranger, dont j'ignore le nom, après avoir longtemps erré, est venu en suppliant dans ma demeure : ...il sollicite une escorte sûre pour un prompt retour. Jamais, non, jamais personne, entré dans ma maison, n'est resté longtemps ici à gémir pour être reconduit. A nous donc, comme nous l'avons toujours fait, de hâter son retour. Or çà, lançons à la mer divine un noir vaisseau, le premier à partir. Que cinquante-deux jeunes gens soient choisis dans le peuple, parmi ceux qui sont d'une adresse éprouvée. » Effectivement, un peu plus loin (*v.* 48-49), « les cinquante-deux jeunes gens choisis vont, ainsi qu'ils en ont reçu l'ordre, au bord de la mer ».

Ces rameurs recrutés κατὰ δῆμον ne sont pas des hommes de métier pris dans la foule, mais des hommes de service pris dans le peuple constitué. Si l'on avait à ce sujet le moindre doute, il suffirait, pour le dissiper, de lire une scène de l'*Odyssée* (IV, 630 ss.). Quand Noémon vient avertir Antinoos que Télémaque a fait voile pour Pylos, le prétendant, pris d'inquiétude, veut savoir si ce coup de tête est un coup d'État. « Quels jeunes gens l'accompagnent? demande-t-il. Des Ithaciens prélevés sur la masse, ou des mercenaires et des esclaves à lui? » (*v.* 643-644). Ainsi, aux rameurs ἑοὶ αὐτοῦ θῆτές τε ὁμῶές τε s'opposent les rameurs Ἰθάκης ἐξαίρετοι. Or, leur situation est identique à celle des rameurs phéaciens ; car elle est encore définie par les mots οἱ κατὰ δῆμον ἀριστεύουσι (*v.* 652-653) ou κρίνας τ' ἀνὰ δῆμον ἀρίστους (*v.* 666). Le recrutement κατὰ δῆμον ne peut donc pas s'entendre du travail libre ou servile : il implique l'existence d'une administration publique.

II

Sur quelles bases repose, à pareille époque, une administration de ce genre?

La cité homérique est divisée en tribus et en phratries (1). Pour être citoyen, il faut appartenir à l'une des tribus et à l'une des phratries dont se compose le δῆμος (2). Ces cadres de la cité servent à l'administration militaire. Rien de plus clair que ces paroles de Nestor (*Il.*, II, 362-363) :

> Κρῖν' ἄνδρας κατὰ φῦλα, κατὰ φρήτρας, Ἀγάμεμνον,
> ὡς φρήτρη φρήτρηφιν ἀρήγῃ, φῦλα δὲ φύλοις.

« Partage nos hommes en tribus et en phratries, Agamemnon, pour que la phratrie prête main forte aux phratries, et la tribu aux tribus. » Dans la Grèce épique, la composition de l'armée est tellement liée aux groupements sociaux, que les aèdes ne peuvent pas se figurer les Troyens et leurs alliés autrement répartis qu'en φῦλα (3).

On est en droit de présumer que l'organisation de la marine se fonde sur les mêmes principes que celle de l'armée. En effet, ce sont les guerriers embarqués sur un bâtiment qui sont chargés de la manœuvre. La division du travail n'a pas encore fait assez de progrès pour qu'on distingue le soldat du matelot, et des rameurs sont loués pour leur « habileté à tirer de l'arc dans les combats (4) ». Mais peut-on démontrer directement le rapport des divisions politiques à l'administration maritime?

Consultons le *Catalogue des vaisseaux*, au IIe chant de l'*Iliade*. Ce document reste muet sur le recrutement des équipages, mais

(1) *Od.*, XV, 273; IX, 63.

(2) Voilà pourquoi celui-là seul peut se complaire à la guerre civile qui est ἀφρήτωρ (*Il.*, IX, 63).

(3) *Il.*, II, 840; XVII, 220. Sur les rapports entre l'organisation politique et l'organisation militaire de la cité homérique, voir Fanta, *Der Staat in der Ilias u. Odyssee*, 35-38.

(4) *Il.*, II, 719-720.

abonde en renseignements précieux sur la formation d'une flotte. Le nombre des vaisseaux semble déterminé dans chaque escadre par le nombre des villes ou des régions confédérées, et plus souvent par le nombre des tribus réunies en État. De Rhodes sont venus neuf navires (*v.* 653-670). Ils sont rangés en trois escadrilles (διὰ τρίχα), une pour chacune des villes rhodiennes, Lindos, Ialyse et la blanche Camire. Pourquoi chaque escadrille se compose-t-elle de trois unités? Parce que l'Héraclide Tlépolème, en fondant sa colonie, en a réparti la population en trois tribus (τριχθὰ δὲ ᾤκηθεν καταφυλαδόν). Trois autres escadres se composent de trente navires chacune, et sont chacune commandées par deux frères (*v.* 511-516, 729-734, 676-680). La formation de l'une d'elles s'explique aisément. Elle est envoyée par Nisyros, Crapathos, Casos, Cos et Calydnæ, en tout cinq îles, et elle a pour chefs deux Héraclides. Chaque demi-escadre comprend donc quinze unités, parce que chaque île en a fourni trois, une par tribu. Avec la même organisation, la petite île voisine de Symè a confié trois navires à Nireus (*v.* 671-674), et le pays lacédémonien soixante navires à Ménélas (*v.* 581-590). Dans tous ces cas, il existe une remarquable concordance entre le nombre des navires en service et la trinité des tribus doriennes, Ὑλλεῖς, Δυμᾶνες et Πάμφυλοι. Quant au type ionien de la cité, avec ses quatre groupes, il est rappelé par dix escadres de quarante unités (*v.* 524, 534, 545, 618, 630, 644, 710, 737, 747, 759) et deux de quatre-vingts (*v.* 568, 652). Si les quarante bâtiments des Éléens ont quatre chefs (*v.* 615-624), les contingents égaux qu'envoie la Phocide et qu'amène Eurypylos (*v.* 517-526, 734-737) proviennent chacun de quatre circonscriptions locales. La conception politique des Doriens et des Ioniens obsède à tel point l'esprit de l'aède, qu'il imagine huit escadres de trois, neuf, trente, soixante ou quatre-vingt-dix bâtiments (en tout 312) et douze escadres de quarante ou quatre-vingts bâtiments (en tout 560), sans compter deux escadres de douze bâtiments, qui peuvent être rangés dans l'une ou l'autre de ces catégories. Réunies, les deux catégories com-

prennent 22 escadres avec 896 bâtiments, sur les 29 escadres et les 1.186 bâtiments qui représente le total de la flotte grecque (1). Évidemment, les chiffres donnés dans le *Catalogue* n'ont pas pour la plupart de valeur historique; mais ce qui en a, et beaucoup, c'est le besoin éprouvé par le poète d'établir une concordance entre le nombre des navires et celui des divisions politiques, soit qu'il connaisse exactement l'organisation des cités (2), soit qu'il leur attribue l'une des organisations les plus répandues à son époque.

Toutefois, il est téméraire de s'en rapporter, pour l'interprétation de l'*Odyssée*, à un texte aussi récent que le *Catalogue des vaisseaux*. En effet, sur la date de cette rhapsodie, on peut retenir les conclusions de Niese (3). Déjà connue de Solon, qui l'invoquait à l'appui des prétentions athéniennes sur Salamine, elle est postérieure à l'apparition des *Chants cypriens* et de la *Petite Iliade*, c'est-à-dire à l'an 658, et même à la fondation de Cyrène, c'est-à-dire à l'an 631. Le *Catalogue* appartient donc au dernier quart du VIIe siècle. Entre les institutions de cette époque et celles qui se reflètent dans le récit du séjour d'Ulysse à Schérie, s'étend un intervalle qu'on peut bien évaluer à un siècle et demi. C'est plus de temps qu'il n'en faut pour modifier profondément l'état social et administratif d'un pays.

(1) Des sept escadres qui restent, trois se composent de 50 navires (*v.* 509, 556, 685), et une de cent (*v.* 576). L'escadre dont la composition semblerait au premier abord cadrer le plus difficilement avec un système de tribus patronymiques ou toponymiques est celle d'Eumélos, avec ses 11 navires (*v.* 711-715). Mais il est à remarquer que la Thessalie pélasgiotique, représentée par ces 11 navires, a pour voisins les Ænianes et les Perrhèbes, représentés ensemble par 22 navires (*v.* 748-755).

(2) On a déjà observé que les quarante vaisseaux éléens, commandés par quatre chefs (*v.* 615-624), semblent provenir d'un pays réellement soumis à un régime tétrarchique (cf. Busolt, *Gr. Gesch.*, 2e éd., I, 236-237). L'Élide, en effet, a eu, dès la plus haute antiquité, le collège des seize femmes agonothètes (Paus., V, 16, 2-8; Plut., *De mulier. virt.*, 15, p. 251 E), et au IVe siècle, elle se divise encore en huit tribus (Paus., V, 16, 7). De même, l'épigraphie confirme l'existence des tribus doriennes à Cos (*Bull. de corr. hell.*, V, 1881, p. 216, n° 7) et à Calymnos (*Ibid.*, VI, 1882, p. 266; VIII, 1884, p. 29 ss., n° 2).

(3) *Der Homerische Schiffskatalog als historische Quelle*, Kiel, 1873, p. 45 ss., 58-59.

Est-on fondé à reporter si loin dans le passé la loi de correspondance entre l'organisation politique et l'organisation maritime de la cité grecque?

Bien des arguments tirés du *Catalogue* ne sont plus valables pour les parties plus anciennes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* (1). Nireus, le commandant des trois navires envoyés par les trois tribus de Symè, n'acquiert ses titres de héros épique que dans la *Petite Iliade* (2). Nulle part, dans les poèmes homériques, ne sont mentionnées les cinq îles de la côte asiatique; nulle part, on ne voit combattre un de ces « nombreux Arcadiens, guerriers expérimentés », qui sont à bord de soixante navires (*v.* 603-609). Tlépolème, le fondateur de Rhodes aux trois villes tripartites, ne se retrouve que dans un épisode manifestement interpolé (3). Ainsi, on ne saurait accorder à notre raisonnement une valeur rétrospective en se fondant sur le rapport des tribus doriennes et des escadres où le nombre des navires est multiple de trois. Au regard des autres escadres, les discordances sont presque aussi fréquentes entre le *Catalogue* et les épopées (4). Mais il suffit que sur certains points les épopées confirment les rapports de conformité révélés par le *Catalogue,* pour que la règle établie pour le VIIe siècle vaille en général pour la cité homérique.

On pourrait alléguer d'abord le cas de l'escadre envoyée par les Myrmidons. Elle est de cinquante navires dans le *Catalogue* (*v.* 685). Le même chiffre se retrouve dans un passage de l'*Iliade* (XVI, 168 ss.), et là il est expliqué : l'escadre a cinq chefs, sous le commandement suprême d'Achille, et chaque navire porte un équipage de cinquante hommes. Mais ce passage

(1) Cf. Niese, *op. cit.*, 8.

(2) Cf. von Wilamowitz, *Isyllos von Epidauros*, 48.

(3) *Il.*, V, 627 ss.

(4) Les Perrhèbes, les Ænianes et les Magnètes du *Catalogue* (*v.* 748-759) sont inconnus dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Agamemnon qui, dans le *Catalogue,* ne commande pas les navires d'Argos (*v.* 559-580) est maître de toute l'Argolide dans l'*Iliade* (II, 108). La Crète, qui a cent villes dans le *Catalogue* (*v.* 649), n'en a que quatre-vingt-dix dans l'*Odyssée* (XIX, 174).

de l'*Iliade* est fortement suspect d'interpolation. Aussi a-t-on beau constater ailleurs (1) que, dans les sacrifices solennels à leur fleuve national, les Myrmidons immolent cinquante béliers; à lui seul, ce rapprochement risque de ne point paraître probant.

Il faut attacher une plus grande importance à la composition de l'escadre amenée par Nestor (*v.* 591-602). Elle est de quatre-vingt-dix bâtiments. Que l'on compte dans le *Catalogue* les villes qui l'ont envoyée : elles sont au nombre de neuf. Puis, qu'on suive dans la Télémachie, au début du IIIe chant (*v.* 5-8), Télémaque arrivant à Pylos. « Au bord de la mer, les Pyliens offraient en sacrifice à Poseidon des taureaux noirs et sans tache. Ils étaient assis sur neuf gradins, cinq cents par gradin, et pour chaque gradin il y avait neuf taureaux. » On voit là le peuple réparti en neuf tribus, dont chacune a probablement à sa tête un des ἡγήτορες soumis au βασιλεύς (2). Le lien est aussi visible entre le nombre des vaisseaux et celui des tribus, qu'il l'est entre le nombre des tribus et celui des gradins de l'agora ou des victimes offertes. Cependant il est encore possible de soutenir que l'auteur du *Catalogue* ne recueillait pas une vieille tradition, lorsqu'il parlait des quatre-vingt-dix vaisseaux pyliens, qu'il avait tout simplement la Télémachie présente à la mémoire et se conformait aux principes administratifs de son temps avec des scrupules d'érudit.

A une pareille objection il n'y a qu'une réponse : il faut trouver dans les rhapsodies plus anciennes que le *Catalogue* un exemple d'escadre où le nombre précis des unités rappelle la composition de la cité. Cet exemple se présente dans l'*Odyssée*. Ulysse raconte qu'après la chute de Troie il avait avec lui douze navires (3). C'est précisément le nombre des navires qu'il commande à la revue décrite par le *Catalogue* (*v.* 637). Ce nombre reparaît constamment dans la vie publique

(1) *Il.*, XXIII, 147.
(2) Pour les ἡγήτορες de Pylos, voir *Il.*, XI, 687; pour le titre de βασιλεύς, voir *Il.*, II, 54; cf. *Od.*, XI, 285.
(3) *Od.*, IX, 159.

d'Ithaque. Le grand βασιλεύς (1) y a pour γέροντες (2) de nombreux βασιλῆες (3) qui le considèrent comme βασιλεύτερος (4) et qui ne peuvent être que des rois de tribus ou de phratries. Combien ils sont en tout, nous n'en savons rien; mais nous constatons que les prétendants sont choisis dans cette élite (5) et que pour Ithaque seule, à l'exclusion de ceux qui sont originaires des îles voisines, ils atteignent le nombre total de douze (6). Pour une mission dangereuse Ulysse désigne douze hommes; dans une ville prise, il reçoit comme rançon douze amphores de vin (7). Le bétail dont ses sujets doivent remplir ses étables est partagé sur le continent en douze troupeaux de moutons, de porcs et de chèvres (8), et gardé dans l'île par douze bergers (9), dont l'un surveille douze étables à porcs (10). Voilà bien cette fois une cité homérique où les mêmes cadres, qui sont manifestement des tribus, servent à toutes sortes d'administrations rudimentaires, y compris la marine.

C'est donc une règle universellement appliquée par l'épopée et que l'épopée emprunte à la réalité contemporaine, que la flotte d'une cité grecque est cette cité même transportée sur mer. L'agora, c'est le peuple délibérant par tribus et phratries; l'armée, c'est le peuple combattant par tribus et phratries; la marine, c'est le peuple naviguant par tribus et phratries. Aussi toutes les tribus participent-elles également à la construction du matériel naval et au recrutement des équipages.

(1) *Od.*, I, 387.
(2) *Od.*, XXI, 21.
(3) *Od.*, I, 393-395.
(4) *Od.*, XV, 533-534.
(5) *Od.*, XVI, 248 : κοῦροι κεκριμένοι; XVIII, 64 : βασιλῆες (cf. II, 51).
(6) *Od.*, XVI, 251 : ἐκ δ' αὐτῆς Ἰθάκης δυοκαίδεκα πάντες ἄριστοι. Mélanthios apporte aux prétendants douze boucliers, douze javelots, douze casques (XXII, 144-146). Ils ont douze concubines (*Ib.*, 424).
(7) *Od.*, IX, 196, 204.
(8) *Od.*, XIV, 100-102. Le caractère officiel de ces domaines ressort des vers XXIII, 357-358.
(9) Aux onze chevriers mentionnés dans les vers XIV, 103 ss., il faut joindre le porcher Eumée.
(10) *Od.*, XIV, 13.

III

Nous pouvons maintenant retourner à Schérie : nous savons quelle méthode appliquer au discours d'Alkinoos. La constitution phéacienne nous en livrera le secret.

Le roi Alkinoos se présente d'abord avec une figure de monarque absolu. A lui appartiennent « la puissance et la force (1) »; de lui dépendent « l'action et la parole (2) »; car « il règne sur tous les Phéaciens, et le peuple l'écoute comme un dieu (3) ». Pourtant l'autorité dont il jouit est toute personnelle; il la doit même en partie à sa femme, cette épiclère d'une bonté impérieuse (4). Auprès de lui se tiennent en permanence de grands personnages qui sont, comme lui, βασιλῆες fils de Zeus (5) et porte-sceptres (6). S'il ouvre la marche dans les cortèges, ils l'accompagnent (7); s'ils l'appellent « le plus illustre de tous les citoyens (8) », ils le traitent en *primus inter pares* et partagent ses prérogatives (γέρας) (9). Ils forment avec lui le conseil des βουληφόροι (10). Son palais est le local où ils siègent jusqu'à la nuit venue (11) : ils y trouvent une rangée de trônes aménagée à leur intention (12); ils y prennent leurs repas toute l'année (13), en buvant le vin γερούσιος (14). Pour eux, comme pour lui, il y a sur l'agora des sièges réservés, les

(1) *Od.*, VI, 197; cf. XI, 353.
(2) *Od.*, XI, 346.
(3) *Od.*, VII, 10-11; cf. 23.
(4) *Ib.*, 53 ss.
(5) *Ib.*, 49; cf. 54.
(6) *Od.*, VIII, 41, 47.
(7) *Ib.*, 46, 104.
(8) *Ib.*, 382, 401; IX, 2; XI, 355, 378; XIII, 38.
(9) *Od.*, VII, 150.
(10) *Od.*, VI, 54-55; XIII, 12.
(11) *Od.*, VII, 136 ss.; XIII, 17; cf. VI, 256-257.
(12) *Od.*, VII, 95-99; VIII, 422.
(13) *Od.*, VII, 95-99, 49-50, 188; VIII, 41-42 (cf. 99); XIII, 23-26.
(14) *Od.*, XIII, 8-9.

pierres polies qui forment le cercle sacré (1). Bref, Alkinoos lui-même définit d'un mot sa situation à l'égard de ses acolytes : « Douze rois éminents parmi le peuple commandent en chef, et je suis moi-même le treizième. »

Δώδεκα γὰρ κατὰ δῆμον ἀριπρεπέες βασιλῆες
ἀρχοὶ κραίνουσι, τρισκαιδέκατος δ' ἐγὼ αὐτός (2).

Les treize rois des Phéaciens ne peuvent être que des rois de tribus, dont l'un représente la cité entière : ce sont des φυλοβασιλεῖς dont l'un est βασιλεύς par excellence. Dès lors, ce n'est pas au hasard qu'Alkinoos commande pour le bateau mis en service un effectif exact de cinquante-deux rameurs (3). Il lui en faut quatre par tribu.

L'État phéacien doit se procurer le matériel de sa marine par les mêmes voies que le personnel. S'il s'était agi de lever une flotte, évidemment elle eût été de treize, vingt-six, trente-neuf ou cinquante-deux bâtiments ; toutes les tribus en eussent fourni le même nombre. Mais un seul suffit. Pour ce cas, qui est fréquent chez les Phéaciens (4), ils auraient pu avoir un navire hors cadre, toujours prêt, une πάραλος. Mais le système pratiqué à Schérie est différent. Alkinoos ordonne de lancer un navire qu'il qualifie πρωτόπλοον. Les scoliastes et les

(1) *Od.*, VIII, 6 ; cf. *Il.*, XVIII, 504. Voir F. Moreau, *Assemblées politiques chez Homère*, dans la *Rev. des ét. gr.*, VI (1893), 220.

(2) *Od.*, VIII, 390-391.

(3) Le nombre ordinaire des rameurs à bord des navires de combat est de cinquante (*Il.*, II, 719 ; XVI, 170). Aussi une scolie déclare-t-elle que les cinquante-deux κοῦροι ce sont les cinquante rameurs avec un κυβερνήτης et un πρωρεύς. De même, Gladstone (*Stud. on Homer and the Homeric age*, III, 135, note) croit que l'équipage du navire phéacien est à effectif normal de cinquante rameurs, avec un capitaine et un timonier. Il s'explique ainsi l'emploi du duel avec δύω καὶ πεντήκοντα (*v.* 36, 48, 49). Mais il reconnaît que la grammaire homérique autorise le duel avec d'autres nombres que deux (cf. Nitzsch, *ad loc.*). Si le cas se présente ici plus souvent que dans la moyenne, c'est que le mot δύω, même joint à πεντήκοντα, attire le duel. D'ailleurs, jamais Homère n'appelle κοῦροι d'autres marins que les rameurs, et sur les navires merveilleux des Phéaciens il n'y a pas de timoniers, οὐ γὰρ Φαιήκεσσι κυβερνητῆρες ἔασιν (*Od.*, VIII, 557).

(4) *Od.*, VIII, 31-33.

commentateurs modernes comprennent sans discussion « un navire qui va faire sa première traversée », par conséquent, un navire récemment construit. Mais quelle est cette façon d'honorer un étranger qu'on rapatrie ? C'est aux dépens de sa vie qu'on va faire les essais d'un nouveau bâtiment ? Il est plusieurs fois question dans l'*Odyssée* d'un navire qu'on choisit entre tous ; jamais on ne recommande spécialement un navire qui n'a jamais navigué. Au contraire, un personnage, en allant procéder à un choix de ce genre, dit formellement : « Il y a dans Ithaque beaucoup de navires neufs ou vieux ; je vais examiner quel est le meilleur (1). » Πρωτόπλοος ne peut donc pas signifier « qui va prendre la mer pour la première fois ». Qu'on donne à cet ἅπαξ λεγόμενον un autre sens, tout aussi naturel, « le premier à prendre la mer » ; aussitôt tout devient clair. Au fur et à mesure des besoins publics, l'État phéacien met à contribution les tribus l'une après l'autre, à tour de rôle (2). Mais s'il établit un roulement entre les tribus pour la fourniture du matériel, il leur demande à toutes une part égale du personnel pour chaque navire en partance. Lorsque Alkinoos a parlé, tout le monde à Schérie sait quel navire doit être lancé et comment doivent se recruter les cinquante-deux hommes de l'équipage. A Schérie, comme à Pylos, l'agora est située en vue du port (3) : sur le port donnent des cales différentes (4), et l'agora est partagée en un nombre déterminé de gradins (ἀγοραί τε καὶ ἕδραι) (5). Sans hésitation, on ira chercher au remisage le navire dont c'est le tour, et dans les treize sections du peuple, assemblé sur-le-champ, seront désignés quatre hommes.

(1) *Od.*, II, 292-294 ; cf. I, 280 ; XVI, 348.

(2) Si plus tard les poètes attiques (voir Eurip., *Hel.* 1531 ; *Andr.* 865) ne comprenaient plus le mot homérique, c'est précisément parce que le système de la πάραλος hors cadre avait fait oublier celui du roulement. Mais on voit bien qu'on hésitait sur la signification exacte de πρωτόπλοος : Xénophon (*Hell.*, V, 1, 27) emploie ce mot pour désigner les vaisseaux de première ligne et se rapproche ainsi du sens homérique.

(3) *Od.*, VI, 266 ss. ; VII, 43-44 ; VIII, 5 ; cf. III, 5-8.

(4) *Od.*, VI, 265.

(5) *Od.*, VIII, 16 ; VII, 44 ; cf. III, 7-8.

On peut même se rendre compte de la façon dont la tribu fournit son contingent. Chez les Phéaciens aussi, la tribu est subdivisée. La veille de l'assemblée, Alkinoos, délibérant avec ses douze pairs, leur dit : « Demain nous convoquerons les γέροντες en plus grand nombre. »

Ἠῶθεν δὲ γέροντας ἐπὶ πλέονας καλέσαντες (1)...

Ces γέροντες qui ne font point partie du conseil restreint, portent cependant, comme les βουληφόροι, le titre de Φαιήκων ἡγήτορες ἠδὲ μέδοντες (2). Ce sont des βασιλῆες, placés au-dessous de treize chefs βασιλεύτεροι (3), dont l'un est βασιλεύτατος (4). Si les Treize sont des rois de tribus, ils ont là, comme agents d'exécution (5), des chefs de phratries. Et si l'effectif normal des équipages est de cinquante-deux hommes, à raison de quatre par tribu, apparemment la tribu compte quatre phratries, et chaque phratrie fournit son homme (6). Donc, à l'époque homérique, les matelots sont recrutés, comme les soldats, κατὰ φῦλα, κατὰ φρήτρας, et les directeurs de l'administration maritime sont les chefs de phratries placés sous la haute surveillance des φυλοβασιλεῖς.

IV

Cette organisation maritime, transportons-la de l'épopée dans l'histoire.

(1) *Od.*, VII, 189.
(2) *Od.*, VIII, 11, 26.
(3) Cf. *Il.*, IX, 160, 302; X, 239.
(4) Cf. *Il.*, IX, 69.
(5) Les Treize se retirent de l'agora, leurs ordres une fois donnés (*Od.*, VIII, 46).
(6) Sauf le cas où l'on tenait à se procurer des hommes d'élite, on établissait probablement dans la phratrie, pour le recrutement des matelots, un roulement entre les familles, de même que pour l'armement des navires on établissait un roulement entre les tribus. Lorsque Hermès se donne à Priam pour un Myrmidon servant sur les navires d'Achille, il raconte ainsi la façon dont il a été enrôlé : « Mon père est Polyctor;... six de ses fils sont restés auprès de lui, je suis le septième. Le sort, agité entre nous, m'a désigné » (*Il.*, XXIV, 399-401 ; cf. XXIII, 297).

La concordance que le *Catalogue des vaisseaux* aime à mettre, vers la fin du VIIe siècle, entre la composition des flottes et celle des cités, se retrouve à Samos un siècle auparavant. Thucydide (1) donne, à ce sujet, un renseignement d'une précision rare. Trois cents ans juste avant la fin de la guerre du Péloponèse, en 704, le Corinthien Ameinoclès fut appelé par les Samiens pour leur construire une escadre de quatre vaisseaux. Ce nombre mérite déjà l'attention quand on observe qu'au VIe siècle Polycrate mit à la disposition de Cambyse quarante trières samiennes (2) et qu'au début du Ve siècle, pendant la révolte de l'Ionie, la flotte de Samos comprenait au total soixante navires (3). Mais il prend toute sa signification, lorsqu'on le rapproche des inscriptions qui permettent de constater à Périnthe, vieille colonie de Samos (4), l'existence de Γελεῦντες et d'Αἰγικορεῖς (5). Là où ont existé deux des tribus ioniennes, les deux autres (les Ὅπλητες et les Ἀργαδεῖς) n'ont certainement pas fait défaut, et les institutions de la colonie n'ont pu que reproduire celles de la métropole. Par conséquent, au VIIIe siècle, la marine naissante de Samos compta quatre vaisseaux, parce que la cité comprenait quatre tribus.

Mais ce qui est surtout intéressant, c'est de reconnaître trait pour trait l'organisation relativement complexe de la marine phéacienne dans les quarante-huit naucraries de l'Attique. Afin de placer l'origine des naucraries vers le milieu du VIIe siècle, M. Busolt (6) affirme qu'elles dénotent une conception de l'État bien trop avancée pour l'époque homérique. On va voir que cette assertion est fausse et que la comparaison avec le système homérique aplanira les difficultés soulevées par le système athénien.

(1) Thuc., I, 13.
(2) Her., III, 44.
(3) *Id.*, VII, 8; cf. 7.
(4) Plut., *Quæst. gr.* 57, p. 303 E; cf. Raoul Rochette, *Hist. des col. gr.*, III, 273 ss.
(5) Mordtmann, *Rev. arch.*, XXXVI (1878), 303 et *Mitth. d. arch. Inst.*, VI (1881), 49.
(6) *Griech. Gesch.*, 2e éd., II, 189.

On a souvent prétendu que l'institution des naucraries ne convient pas à une époque reculée et qu'en fait Athènes fut longtemps sans posséder une marine de guerre (1). Sur les origines lointaines de la marine attique, la démonstration est faite aujourd'hui : les vases du Dipylon prouvent que les Athéniens montaient des navires à éperon dès la première moitié du VIIIe siècle (2). Mais M. Helbig, qui a fort justement abouti à cette conclusion, n'a pas de raison positive pour en déduire « que la division de l'Attique en districts, dont chacun devait fournir un vaisseau, peut fort bien remonter très haut dans le IXe siècle (3) ». Là-dessus les peintures de vases ne donnent aucune indication (4). C'en est une, au contraire, et très précieuse, qui se dégage de l'*Odyssée*. A l'époque où les potiers du Dipylon figuraient les navires d'Athènes et où l'aède représentait de vrais naucrares à Schérie, on peut affirmer qu'Athènes avait déjà ses naucrares.

Alors tombent en foule les hypothèses étymologiques qu'on a échafaudées autour du mot ναύκραρος. La première partie de ce mot composé vient sûrement de ναῦς. Les fantaisies pénibles

(1) La Πολιτεία d'Aristote n'a pas fait renoncer Gilbert à l'opinion qu'il avait émise dans les *Neue Jahrb. f. cl. Phil.*, CXI (1875), 9 ss. et Suppl., VII, 200, 245 : il continue dans la 2e édition du *Handbuch d. gr. Staatsalt.*, I, 147, d'attribuer à Solon la création des naucraries. Voir encore Bruno Keil, *Die Solonische Verf. in Aristot. Verfassungsgesch. Athens*, 93-95. D'autres, comme Schömann, *Neue Jahrb. f. cl. Phil. l. c.*, 454 ; Duncker, *Gesch. d. Alt.*, 5e éd., V, 474 ; VI, 120 ; Busolt, *l. c.*, 188 ss., placent les premiers naucrares au milieu du VIIe siècle. Philippi, *Beitr. z. ein. Gesch. d. att. Bürgerrechts*, 151 ss. ; *Der Areop. u. die Epheten*, 224, va déjà jusqu'à l'établissement de l'archontat annuel (683). Plus hardi, L. Lange, *Die Ephet. u. der Areop.* dans les *Abh. d. sächs. Ges. d. Wiss.*, VII (1874), 198 a fait remonter les naucraries aux origines mêmes de l'État athénien.

(2) L'opinion soutenue par Brueckner et Pernice, *Mitth. d. arch. Inst.*, XVIII (1893), 125-153 ; Busolt, *l. c.*, 191, n. 1 ; von Wilamowitz, *Arist. u. Ath.*, II, 54 ; Pottier, *Cat. des vases ant. du Louvre*, I, 231-233, a été vigoureusement appuyée par Helbig, *Les vases du Dipylon et les naucraries*, dans les *Mém. de l'Ac. des inscr.*, XXXVI (1898), 402 ss.

(3) *L. c.*, 405.

(4) La reproduction la plus nette et la plus complète du navire à éperon se trouve sur une peinture que M. Pottier a eu l'obligeance de me signaler et qui a été publiée dans le *Journ. of hell. stud.*, XIX (1899), pl. VIII. J'y compte quarante-deux rames. Rien à conclure de là.

d'un Hemsterhuys et d'un Wecklein (1) n'ont même plus l'apparence d'une excuse, du moment que les institutions archaïques d'Athènes comportent une administration de la marine. Quant à la seconde partie, elle n'a aucun rapport avec κλῆρος. Qu'on cite tant qu'on voudra Pollux avec Hesychius (2), qu'on collectionne tant qu'on pourra les exemples de transformations analogues dans les dialectes grecs (3) : il n'en restera pas moins que le naucrare, administrateur d'un groupe qui fournit un bateau à l'État, n'a jamais été un propriétaire de bateau. Comme l'a montré G. Meyer (4) avec une grande rigueur de déduction philologique, c'est le verbe κραίνω qu'on doit faire entrer en ligne de compte. Cependant c'est encore une erreur d'imposer à ce verbe le sens actif de « faire, construire ». Il a le sens neutre de « commander ». Voyez les chefs des Phéaciens : ce ne sont pas des ingénieurs de la marine. Non seulement le poète définit indirectement les fonctions des naucrares ; mais, par un hasard merveilleux, en indiquant leurs pouvoirs, il emploie précisément le terme d'où dérive leur titre : ἀρχοὶ κραίνουσι (5).

Le nombre des naucraries est déterminé, à l'origine, par le nombre des rameurs embarqués sur chaque navire. La pentécontore est restée très longtemps le type du navire de combat

(1) Hemsterhuys, éd. de Poll., X, 20 ; Wecklein, *Der Areop. u. die Naukraren*, dans les *Ber. d. bayer. Ak. d. Wiss. Phil.-hist. Classe*, 1873, p. 43 ; cf. C. Wachsmuth, *Die Stadt Ath.*, I, 481, n. 4.

(2) Poll., X, 20 ; Hesych., *s. v.* ναύκλαροι ; cf. *Corp. inscr. att.*, IV, 1re partie, p. 202, n° 373254.

(3) Toutes les arguties morphologiques de F. Solmsen, *Rhein. Mus.*, LIII (1898), 151-158, sont impuissantes contre les faits.

(4) G. Meyer, *Stud. z. gr. u. lat. Gramm.*, VII (1874), 178-179 ; cf. G. Curtius, *Gr. Etym.*, 5e éd. 155 ; Gilbert, *Jahrb. f. cl. Phil.*, CXI (1875), 15 et Suppl., VII, 246 ; *Handbuch. d. gr. Staatsalt*, 2e éd. 147, n. 2 ; von Wilamowitz, *Arist. u. Ath.*, I, 96, n. 31 ; Helbig, *l. c.*, 405.

(5) La coïncidence est plus frappante encore qu'elle n'en a l'air. L'ἀρχός, dans les poèmes homériques, est le plus souvent un ἀρχὸς νηῶν (*Il.*, II, 493, 685), un ἀρχὸς ναυτάων (*Od.*, VIII, 162 ; cf. IV, 653 ; *Il.*, I, 144, 311 ; II, 541, 618, 703, 726), à tel point qu'à lui seul ce mot suggère l'idée métaphorique d'embarquement (*Il.*, II, 234). Chez un peuple de marins comme les Phéaciens (cf. Buchholz, *Hom. Real.*, I, 1, 91 ss.), les ἀρχοί sont donc à la fois des φύλαρχοι ou φρατρίαρχοι et des ναύαρχοι.

en Grèce. Il y a un fond de vérité dans le mythe qui attribue l'invention de la pentécontore à Danaos, obligé d'aménager cinquante places pour ses filles (1). Le commentaire historique de cette légende est donné soit par Hérodote, lorsqu'il dit que les premiers parmi les Grecs qui s'adonnèrent à la grande navigation voguèrent sur des vaisseaux à cinquante rames (2), soit par l'*Iliade*, lorsqu'elle fixe à cinquante hommes l'équipage des vaisseaux amenés par Philoctète et par Achille (3). C'est donc une même nécessité d'ordre technique qui impose aux Phéaciens et aux Athéniens les subdivisions de leurs tribus. A Schérie, il y a treize tribus : elles sont forcément partagées en quatre. A Athènes, il y en a quatre : elles sont partagées en douze (4).

Si le nombre des naucraries est expliqué par le nombre des rameurs, à son tour il explique le nombre des vaisseaux qui constituent la flotte athénienne. Par conséquent, l'institution des naucrares n'a vraisemblablement pas disparu, tant que le nombre des vaisseaux athéniens est resté en concordance avec celui des naucraries. D'après Aristote, Clisthène supprima les naucraries en même temps que les quatre tribus ioniennes (5). Mais, d'après l'atthidographe Clitodème, Clisthène conserva l'ancien système d'administration maritime et se contenta de le faire cadrer avec le nouveau régime des dix tribus, en portant le nombre des naucraries à cinquante (6). Or, au moment où allaient s'engager les guerres médiques, Athènes avait une flotte de cinquante unités (7). Voilà un fait qui semble donner

(1) Apollod., II, 1, 4, 5 ; Plin., VII, 57.

(2) Her., I, 163.

(3) *Il.*, II, 719 ; XVI, 170.

(4) Pour plus de commodité, les Athéniens ont créé la trittye, intermédiaire entre la tribu et la naucrarie, à raison de trois trittyes par tribu et de quatre naucraries par trittye. La trittye athénienne fournissait donc ses quatre hommes, comme la tribu phéacienne.

(5) Arist., 'Αθ. πολ., 21.

(6) Clitod., 'Ατθίς, l. III, ap. Phot., *Lex. s. v.* ναυκραρία (*Fragm. hist. gr.*, I, 362, fr. 8) ; cf. Köhler, *Mitth. d. arch. Inst.*, X (1885), 109.

(7) Her., VI, 89.

raison à Clitodème contre Aristote. Et l'on comprend que Clisthène n'ait pas brisé les cadres administratifs de la marine. Athènes avait déjà, avec les quarante-huit bâtiments des naucraries, deux bâtiments hors cadre, la Paralienne et la Salaminienne (1). Il était si simple de mettre l'administration des cinquante unités existantes en harmonie avec les dix tribus ! Au contraire, l'abolition des naucraries entraînait un remaniement de la flotte et une modification dans l'effectif des équipages, toute une révolution dans l'art nautique. Ce sera l'œuvre de la défense nationale au début des guerres médiques (2).

Arrivons aux attributions des naucrares. Elles sont identiques à celles des βασιλῆες de Schérie. Le naucrare n'est pas seulement tenu de mettre à la disposition de l'État un navire; il doit encore fournir deux cavaliers (3) et probablement, puisqu'il dépend du polémarque (4), recruter un nombre déterminé de fantassins; il tient la caisse de la naucrarie, fait rentrer cer-

(1) Comme une interpolation du *Catalogue des vaisseaux* (*v.* 556) fixe le nombre des bâtiments athéniens à cinquante, il faut admettre de deux choses l'une : ou l'interpolateur a simplement voulu donner un chiffre rond (50 au lieu de 49), ou l'interpolation est postérieure à l'occupation de Salamine par les Athéniens, ce qui serait bien dans le sens des idées développées par von Wilamowitz, *Homer. Untersuch.*, 237 ss.

(2) La réforme de Clisthène entraîna cependant la suppression des quatre prytanes des naucrares. Voilà pourquoi au bout de sept ans, en 501, on fut obligé de nommer dix stratèges qui, au nom des tribus nouvelles, eurent la haute main sur l'armée et la marine, et qui furent placés sous l'autorité nominale du polémarque, parce que les naucrares l'étaient sous son autorité réelle (Arist., 'Αθ. πολ., 22; cf. Bekker, *Anecd. gr.*, I, 283, 21). Auxiliaires indispensables des quatre prytanes, les naucrares durent paraître inutiles et gênants, quand il y eut dix stratèges. En tout cas, avant même la réforme navale de Thémistocle, la première guerre médique dut emporter une administration surannée. Au printemps de 490 (cf. Busolt, *Gr. Gesch.*, 2e éd., II, 60, n. 2; Hauvette, *Hérodote historien des guerres médiques*, 233-234), avant de faire campagne contre Égine, Athènes, ne possédait encore que cinquante navires (Her., VI, 89). Mais elle en emprunta vingt à Corinthe (*ibid.*), en perdit quatre devant Égine (Her., VI, 93), en prit sept aux Mèdes (Her., VI, 115), et la première fois qu'on voit une flotte athénienne qui ne cadre plus avec le système des naucraries, c'est quand soixante-dix navires cinglent sur Paros sous le commandement de Miltiade (VI, 132).

(3) Poll., VIII, 108.

(4) Bekker, *l. c.*

taines contributions, effectue certains payements (1). Inutile d'insister sur le mélange des fonctions maritimes et militaires : il est conforme à tout ce qu'on sait sur les institutions homériques. Si le naucrare sert comme capitaine à bord du navire qu'il a équipé (τὰς ναῦς παρασκευάζοντες καὶ τριηραρχοῦντες) (2), c'est par application du principe traditionnel qui, dans l'*Iliade*, veut un βουληφόρος pour faire fonctions d' ἀρχός sur un navire de l'État (3). Les attributions financières des naucrares paraîtront peut-être plus étranges. Mais voyons encore ce qui se passe à Schérie. Alkinoos demande que chacun des rois offre des présents à Ulysse (4). Il s'agit, non de générosité privée, mais de munificence publique : c'est à propos de cette dépense qu'est exposée la constitution des Phéaciens, et les chefs se bornent à faire des avances dont le peuple les remboursera (5). On voit par les βασιλῆες de Schérie comment les naucrares d'Athènes ont pu, comme directeurs du service maritime et militaire, exercer des fonctions de trésoriers-payeurs.

Il est vrai que les naucrares d'Athènes doivent être assimilés aux γέροντες inférieurs de Schérie, et non pas aux treize ἀριπρεπέες βασιλῆες. Mais, d'une part, chez les Phéaciens, les chefs des phratries, subordonnés aux chefs de tribus, remplissent les mêmes fonctions; d'autre part, chez les Athéniens, les naucrares sont placés, eux aussi, au degré inférieur d'une hiérarchie. Hérodote (6) déclare qu'à l'époque où Cylon commit son attentat, les prytanes des naucrares administraient la cité (ἔνεμον τότε τὰς Ἀθήνας). Sans doute Thucydide (7) réplique qu'à cette époque c'étaient les archontes qui détenaient la puissance politique (τότε δὲ τὰ πολλὰ τῶν πολιτικῶν οἱ ἐννέα ἄρχοντες ἔπρασσον).

(1) Arist., Ἀθ. πολ., 8; Poll., *l. c.*; Androt. ap. Schol. Aristoph., *Av.*, 1541 (*Fragm. hist. gr.*, I, 371, fr. 4).
(2) Bekker, *l. c.*
(3) *Il.*, I, 144.
(4) *Od.*, VIII, 389-395.
(5) *Od.*, XIII, 14-15.
(6) Her., V, 71.
(7) Thuc., I, 126.

Mais on a trop souvent dénié toute créance à l'affirmation d'Hérodote et appliqué le démenti de Thucydide à l'existence même des prytanes des naucrares.

Les βασιλῆες de Schérie viennent témoigner que les prytanes des naucrares sont des φυλοβασιλεῖς groupés autour d'un βασιλεύς. Objectera-t-on qu'à Schérie le βασιλεύς prend rang parmi les Treize, tandis qu'à Athènes il ne compte point parmi les quatre φυλοβασιλεῖς? L'objection serait valable, si le système attribué à Schérie était dénué de toute vraisemblance historique. Mais, à Sparte, par exemple, sur les trente membres de la γερουσία n'y avait-il pas vingt-huit γέροντες en titre, plus les deux rois (1)? Pour tout le reste, la ressemblance est complète entre le collège des rois phéaciens et celui des rois athéniens. Ce palais de Schérie où l'attention est constamment attirée sur l'autel (2), où sont reçus les étrangers dignes d'un tel honneur, où le roi et ses pairs passent la plus grande partie de la journée et sont entretenus aux frais du peuple (δήμια πίνουσιν) (3), c'est le Prytanée d'Athènes, « le foyer commun de la cité » (ἡ κοινὴ ἑστία τοῦ δήμου) (4). On a déjà conjecturé (5) que le βασιλεύς athénien,

(1) Plut., *Lyc.*, 5-6; Her., VI, 57; Plat., *Lois*, III, p. 692 A. Le système des Phéaciens et des Spartiates est plus conforme que celui des Athéniens aux institutions primitives; car, à l'origine des États, on a dû généralement prendre pour chef de la grande communauté le chef d'un des groupes réunis par synécisme. Rien ne prouve, d'ailleurs, qu'il n'en ait pas été ainsi dans Athènes même, sous la royauté héréditaire.

(2) *Od.*, VI, 52, 305; VII, 153, 160, 169.

(3) *Il.*, XVII, 251; cf. XIII, 8-9.

(4) *Corp. inscr. att.*, II, 467; cf. Michel, n° 357, l. 47 (Mytilène); *Bull. de corr. hell.*, XIV (1890), 50 (Orchomène). De là le nom de λήιτον (= δημόσιον) donné au Prytanée dans certaines villes (Her., VII, 197). C'est au Prytanée qu'Athènes accueille les hôtes publics et qu'elle traite les magistrats (Suid., *s. v.*, πρυτανεῖον; Poll., IX, 49; Schol. Aristoph., *Eq.*, 167, 281) tous les jours jusqu'à une heure tardive (Dem., *De cor.*, 169, p. 284). Il est vrai que dans le palais d'Alkinoos un repas est offert à la foule des Phéaciens; mais, si l'on ne voit rien de pareil dans le Prytanée d'Athènes, le Prytanée de Naucratis présente un spectacle identique (Hermeias ap. Athen., IV, 31, p. 149 D = *Fragm. hist. gr.*, II, 80, fr. 2), et par cet intermédiaire s'établit un rapport frappant entre les festins populaires des Phéaciens et les banquets publics préparés par la βασίλινα d'Athènes pendant les Anthestéries.

(5) Busolt, *Gr. Gesch.*, 2e éd., II, 154-156; cf. 161-162.

avant d'avoir pour résidence la βασίλειος στοά, se tenait, non pas dans l'édifice que lui assigne Aristote (1), au Boucoléion, près du Prytanée, mais au Prytanée même. Il n'y a pas lieu d'en douter : la vierge phéacienne qui, l'urne sur l'épaule, montre à l'étranger en peine le palais du roi Alkinoos (2) indique du même geste la demeure du βασιλεύς athénien. Avant que l'archonte fût devenu le premier personnage de la république, c'est le βασιλεύς qui occupait le Prytanée (3). La βασίλιννα, avec l'escorte des chastes γεραραί désignées par le βασιλεύς, resta toujours chargée d'offrir des sacrifices traditionnels « au nom de la cité » et de préparer, à l'occasion de son union mystique avec le dieu Dionysos, les banquets sacrés des Anthestéries (4) : souvenir du temps où une Arétè, maîtresse de maison investie d'une fonction publique, dirigeait un nombreux personnel, donnait son avis aux γέροντες et méritait d'être considérée par le peuple « comme une déesse » (5). Mais si le collège athénien des βασιλεῖς comprend les βασιλεῖς des tribus présidés par le βασιλεύς de la cité et si le βασιλεύς de la cité a pour résidence officielle le Prytanée, alors les φυλοβασιλεῖς, conseillers du roi, ont droit au titre de πρυτανεῖς, qu'ils légueront à la commission permanente du Conseil, et les βασιλεῖς qui jugent les Cylonides *dans* le Prytanée (6) et sont placés par Dracon au-dessus des éphètes (7) relient sans solution de continuité ces γέροντες de la cité homé-

(1) Ἀθ. πολ., 3 ; cf. Bekker, *Anecd. gr.*, I, 449, 19 ; Suid. s. v. ἄρχων.

(2) *Od.*, VII, 20 ss.

(3) A Mytilène, les lois de Pittacos indiquent la présence d'un πρότανις à la tête des βασιλῆες (Theophr. ap. Stob. *Floril.* XLIV, 22 ; cf. *Samml. d. gr. Dial.-Inschr.* 213 ; Michel, 356, l. 1, 9, 36 ; 357, l. 46 ; voir Dareste, *Sc. du dr. en Gr.* 305, n. 2).

(4) (Dem.) *c. Neaer.*, 73-78, pp. 1369-1371 ; Poll., III, 39 ; VIII, 108 ; Arist., Ἀθ. π., 3. Le nom des γεραραί est expliqué dans l'*Iliade*, III, 170 (cf. 211) : γεραρόν · βασιλῆϊ γὰρ ἀνδρὶ ἔοικεν. Voir Töpffer, *Att. Geneal.* 12, n. l. ; von Wilamowitz, *Arist. u. Athen*, II, 41 n. 12 ; Schulze, *Quæst. epicæ*, 500-503.

(5) *Od.*, VII, 71 ss., 335 ss. ; VIII, 424 ss., 438 ss. ; XI, 335 ; XIII, 66 ss. La βασίλιννα de Troie, comme celle d'Athènes, préside à des sacrifices avec une escorte de γεραιαί (*Il.* VI, 87, 270, 287, 296 ; cf. 379-380, 384-385).

(6) Plut., *Sol.*, 19.

(7) Dareste, Haussoullier et Th. Reinach, *Rec. des inscr. jur. gr.*, II, n° XXI, l. 12 ; cf. pp. 12-13.

rique qui siégeaient ἱερῷ ἐνὶ κύκλῳ (1) à ces φυλοβασιλεῖς qui, sous la présidence du βασιλεύς, siégeront si longtemps *près* du Prytanée (2). D'autre part, si les φυλοβασιλεῖς sont les supérieurs des naucrares, ils ont encore des attributions financières. Effectivement, ils conserveront toujours le maniement de fonds spéciaux (3). Enfin et surtout, ils ont la haute main sur les choses de la marine et de l'armée. A ce titre, dans une Athènes mise en état de siège, lorsqu'il faut dompter une rébellion armée, ils jouent un rôle capital (4). Hérodote a donc raison, sans que Thucydide ait tort : dans l'Athènes du VIIe siècle, les archontes sont les chefs politiques; mais les rois des tribus, prytanes des naucrares, ont la direction de l'administration judiciaire, financière, militaire et maritime. Une fois de plus, les fictions de l'épopée éclairent les réalités de l'histoire.

Gustave Glotz.

(1) *Il.*, XVIII, 503-504.
(2) Arist., Ἀθ. πολ., 57; Poll., VIII, 120.
(3) *Corp. inscr. att.*, II, 844.
(4) Cf. Schœmann, *Neue Jahrb. f. cl. Phil.* CXI (1875), 451; Hauvette-Besnault, *Les stratèges ath.*, 5; Busolt, *Gr. Gesch.*, 2e éd., II, 190, 206.

PIERRES QUI ROULENT

I

UN DÉCRET DE DÉMOSTHÈNE AU MUSÉE D'AVIGNON

La stèle attique étudiée dans les pages suivantes fut publiée pour la première fois en 1761 par Paciaudi (1); elle faisait alors partie de la célèbre collection du vénitien Nani. La gravure de Paciaudi est une caricature ; le commentaire est digne de l'image. Ayant lu ΟΞΙΝΙΑ le début de l'intitulé de l'inscription, il voyait là un terme pharmaceutique (d'ailleurs inconnu) et en concluait que le monument était un *ex-voto* à Athéna Hygie. Les trois personnages qui s'avancent vers la déesse sont, selon lui, trois malades : l'un est arthritique, l'autre souffre des yeux, le troisième de la tête. Minerve tend à celui-ci, pour le guérir, une touffe de son herbe sacrée, le *parthenium ;* le tour des autres viendra ensuite. N'est-ce pas le cas ou jamais de s'écrier : *Ægri somnia ?*

Après Paciaudi la stèle fut perdue de vue. C'est d'après la publication informe du savant italien, que l'inscription fut reproduite par Bœckh d'abord (2), par Kœhler ensuite (3). Ce dernier cependant reconnut dans les premiers caractères de

(1) *Monumenta Peloponnesiaca*, II, 153 (Rome, 1761); *Museum Nanianum*, n° 19. La gravure est encore reproduite dans Michaelis, *Der Parthenon*, pl. XV, 9 (cf. p. 280).

(2) *Corp. inscr. graec.*, I, n° 475.

(3) *Corp. inscr. attic.*, II, 1, n° 198 (1877)

STÈLE ATTIQUE
AU MUSÉE D'AVIGNON

l'inscription le mot πρ]οξ(ε)νία; il en conclut avec raison qu'on était en présence d'un décret de proxénie. Entre temps la stèle avait trouvé un asile au musée Calvet, à Avignon, où elle est entrée en 1841 avec plusieurs autres marbres de la collection Nani, par suite d'achat (1). Stark, en 1855, y signala sa présence et déchiffra, avant Kœhler, le mot πρ]ΟΞΕΝΙΑ (2). Son témoignage est cité par Michaelis (3); Kœhler, en 1877, n'aurait donc pas dû l'ignorer et se contenter d'écrire que, d'après un on-dit (*traditur*), la stèle se trouvait à Avignon. Elle y dormirait encore, oubliée des archéologues, si M. le capitaine Espérandieu, bien connu par tant d'excellentes publications épigraphiques, n'avait pas entrepris dernièrement le catalogue des inscriptions grecques et romaines du musée Calvet. Au cours de ce travail il a bien voulu m'envoyer une photographie de cette stèle, dont l'intérêt l'avait frappé. Comme la photographie, assez petite, ne donnait pour l'inscription que peu de chose, et que l'estampage ne donnait rien du tout, j'ai profité de deux récents passages à Avignon pour étudier l'objet *de visu*. Je donne ici le résultat de cet examen, qu'on pourra contrôler en partie à l'aide de la planche ci-jointe, reproduction imparfaite d'une photographie à grande échelle que je dois également à l'entremise si complaisante de M. Espérandieu.

La stèle, qui porte le n° 28 dans la série des marbres antiques d'Avignon (4), est actuellement un petit rectangle de marbre pentélique, haut et large d'environ 41 centimètres, épais de 7 seulement, brisé en haut et à gauche en bas. Au-dessous du couronnement, qui avait sûrement la forme d'un fronton (on aperçoit encore l'amorce du cadre interne du tympan) (5), court

(1) Cf. *Marbres grecs et romains provenant du musée Nani de Venise, acquis en 1841 par l'administration du musée Calvet d'Avignon*. Avignon, s. d., in-8°, 16 p.

(2) *Staedteleben in Frankreich* (Iéna, 1855), p. 582.

(3) *Der Parthenon*, p. 280.

(4) Dans le catalogue de M. Espérandieu, n° 219.

(5) On y distingue le bas d'un A (Ἀθηνᾶ? Ἀθηναῖοι?).

une grosse architrave, qui porte l'intitulé du décret de proxénie. Le décret proprement dit occupe la partie inférieure de la stèle, dont il couvre toute la largeur et une hauteur indéterminée; au-dessus se développe le bas-relief, encadré entre deux pilastres ioniques rudimentaires et une mince plate-bande. A droite, Athéna, sévèrement drapée, le casque corinthien au front — il déborde le cadre, — la main gauche posant sur le bouclier, tend une lourde palme à un personnage, de dimensions plus petites, qui s'avance vers elle dans l'attitude traditionnelle du lauréat modeste. Le costume militaire de ce personnage, son casque à large aigrette dénotent un général. Derrière lui marchent deux autres guerriers armés l'un d'une lance, l'autre d'un bouclier (?); ils sont associés au triomphe de leur chef de file, mais leurs tailles décroissantes, surtout celle du dernier, indiquent un rang un peu inférieur. Le relief, d'une faible saillie et d'une exécution très sommaire (1), a, en outre, beaucoup souffert des ravages du temps. Il est cependant d'un art facile et clair, encore imprégné des traditions de la bonne époque; à première vue on ne doit pas le faire descendre plus bas que la seconde moitié du IVe siècle avant J.-C.

Cette impression est confirmée : 1° par la disposition στοιχηδόν de l'inscription, qui paraît certaine; 2° par l'aspect des caractères. Le Γ à branches inégales, le Σ divergent, le Ξ à barre verticale, nous reportent aux environs de 350-300; les O et les Ω, parfois aussi grands que les autres lettres, ne permettent guère de remonter plus haut.

Sans nous arrêter aux divagations de Paciaudi, nous poserons en principe, avec Kœhler et M. Espérandieu, que nous sommes en présence d'un décret de proxénie; ce décret a été voté par les Athéniens en faveur d'un général, forcément étranger, et de deux personnages qui lui étaient associés par quelque

(1) Schœne fait observer quelque part que le prix de l'exécution des reliefs d'en-tête de ce genre n'entrait pas même en ligne de compte dans les dépenses de la stèle.

lien de parenté ou de collaboration. L'intitulé, gravé en gros caractères sur l'architrave, nous donne, suivant un usage archaïsant, les noms de ces trois personnages :

Πρ]οξενία Φωκίνωι καὶ Νικάνδρωι καὶ Δεξ..... (1)?

De ces trois noms le dernier est douteux ; le second banal ; mais Φώκινος ou Φωκῖνος — l'accentuation est incertaine — est un nom rare et caractéristique. Je n'en connais pour ma part que deux exemples, qui concernent très probablement un seul et même titulaire : 1° un certain Φωκῖνος Εὐάλκου figure comme stratège de Mégare dans sept décrets mégariens, gravés dans le temple de Zeus Olympien à Mégare (2). Ces décrets font des allusions réitérées à un roi Démétrius, qui tenait alors garnison à Ægosthènes et avait pour conseillers deux citoyens d'Érythrées. On est d'accord pour croire qu'il s'agit de Démétrius Poliorcète et par conséquent pour dater ces décrets entre 306, où il prit le titre royal, et 287, époque de sa déconfiture finale (3). Dans tous ces décrets les stratèges sont au nombre de six. Dans les trois premiers, rendus sous le basileus Apollodoros, Phôkinos est second sur la liste ; dans les trois suivants (basileus Euklias) et le septième (basileus Théomantos), il est premier stratège ; 2° un décret athénien (4) consacré à l'éloge des éphèbes de l'archontat de Philonéos — que l'on assigne aujourd'hui à l'an 273/2 avant J.-C., — mentionne à la l. 25, parmi les deux éphèbes de la tribu Démétriade, un certain... ΑΚΟΣ Φωκίνου. Kœhler a transcrit, nous ne savons pourquoi, ...ακος ; mais si l'on rapproche les dates et qu'on se rappelle l'usage, si fréquent, de répéter les noms de deux en deux

(1) Malgré des efforts réitérés, je ne suis pas parvenu à déchiffrer les dernières lettres de ce nom. Paciaudi a cru reconnaître, après le Ξ, deux hastes | | d'où la restitution Δεξί[ππωι] ; c'est aussi ce que je crois apercevoir, mais on peut aussi à la rigueur restituer Δέξωνι (à Mégare, CIGS. I, n° 40), Δεξιλάωι, Δεξιδάμαι, Δεξιθέωι, etc.

(2) *Corp. inscr. Graeciae sept.*, I, nos 1-7.

(3) Dans cet intervalle même on peut exclure les années 301-297, où Démétrius ne possédait presque rien en Grèce. En outre, comme Antigone n'est pas nommé, la date 297-287 est plus probable que 306-302.

(4) *CIA.*, II, 1, n° 338.

générations, on ne mettra pas un seul instant en doute la restitution Εὔα]λκος Φωκίνου. L'éphèbe athénien de 272 est donc bien probablement le fils du stratège mégarien de 300 environ : le père était l'ami de Démétrius; l'on comprend sans peine que le fils se soit inscrit dans la tribu Démétriade. On doit en conclure qu'entre cette famille mégarienne et la république athénienne il existait des liens d'amitié et de reconnaissance réciproque. Et dès lors, rencontrant à Athènes une stèle de proxénie en l'honneur d'un général *étranger* du nom si rare de Φωκῖνος, il y a tout lieu de croire qu'il s'agit : 1° d'un Mégarien; 2° d'un membre de la famille Eualkos-Phôkinos.

Pour aller plus loin, il nous faut maintenant entreprendre la restitution du texte de l'inscription. Les restes en sont non seulement très effacés, mais me paraissent porter des traces évidentes de martelage ou tout au moins de grattage intentionnel. Contrairement à l'opinion exprimée par Stark, je ne crois donc pas que le labeur le plus acharné permette jamais de *déchiffrer* l'inscription en entier, et les cinq dernières lignes notamment me semblent absolument désespérées. Néanmoins, grâce à un emploi réitéré de l'éponge, aux lumières mutuelles qu'apportent l'une à l'autre la lecture et la conjecture, aux ressources enfin qu'offrent pour un travail de ce genre la disposition στοιχηδόν et les traditions assez rigoureuses du protocole athénien, j'espère être arrivé à une restitution à peu près certaine des cinq premières lignes du décret, qui suffisent à fixer exactement la chronologie et le haut intérêt de l'inscription.

Je donne d'abord la transcription exacte des caractères lisibles, d'après ma dernière vérification.

Intitulé (*caractères plus gros*).

. ᐣ ΟΞΕΝΙΛΦΩΚΙΝΩΙΚΑΙΝΙΚΑΝΔΡΩΙΚΑΙΔΕΞΙΙ\...

Corps du décret.

```
          10        20        30        40
.........ΣT..APXO..O.EΠITII⌄.ΓΓ.O.NT.ΔO.ENΛ
          10        20        30        40
.........I.⌄HIA......^..OΣ¯P.....YOIPPIOΣ
          10        20        30        40
.........FNENΛEIΛ.H..............IΩNΓPOEΔ
          10        20        30        40
.............NANΔPO⌄Λ.........O.............
          10        20        30        40
.............ΔH.O⊂⊃⊏II......N.......EII.Σ..
          10        20
.............ꟻFOΣEΠ......N.................
          10        20
          ......M.XO.
                    20
                    N
                    20
                    ....P
                    .....
```

Voici, à titre de comparaison, la transcription de Paciaudi ; je ne me crois pas obligé de la discuter en détail.

```
ΟΞΙΝΙΑΦΩΚΙΝΩΙΚΑΙΝΙΚΑΝΔΡΩΙΚΑΙΔΕΞΙΙ

ΣT   APXIA   O  ΠI    AΠΠ  NΛNE     IΞHA
  H  ΣHIANY   H   H OTE       YOMΦΦEOΣ
  IΣ NM              T        IIΩ  A  OΣ
  NIKANΔPO Δ          O       Σ    N
     ΔMY O ΣO                  ΛEH  MN
     Y MOX    II    N Λ        OY  AΛ
        YEOT
       ꟻM XO       N ΠY
         ⋮
          H
```

J'ajoute, à titre de curiosité, que la première photographie communiquée par M. Espérandieu m'avait paru porter très nettement, à la l. 1 du décret, K à la dixième place et Δ à la

quarante-deuxième, deux illusions d'optique dues à un éclairage défectueux, qui m'avaient entraîné à une restitution fort différente du texte, et, par suite, de la date de l'inscription. Nouvelle preuve, s'il en était besoin, que lorsqu'il s'agit d'un texte endommagé rien ne saurait remplacer la vue directe, l'étude immédiate de l'original.

Les règles bien connues du protocole des décrets attiques au ive et au iiie siècle nous apprennent qu'un acte de ce genre commence ordinairement par les mots Ἐπὶ (τοῦ δεῖνα) ἄρχοντος. Comme les trois premières lettres du mot ἄρχοντος apparaissent encore nettement sur la pierre, elles fournissent un premier et important jalon pour la restitution du nom de l'archonte. En effet, entre les lettres ΣΤ, bien lisibles au début de la partie conservée de ce décret, et les lettres ΑΡΧ(οντος) il y a place pour deux caractères et *seulement* pour deux caractères. Nous en concluons : 1° que le génitif du nom de l'archonte se formait en ου et non en ο : donc la pierre est postérieure à 363/2 av. J.-C. où apparaît pour la première fois l'orthographe ου (CIA. II, 55) ; 2° que le nom de l'archonte au nominatif se terminait par στος. Or, dans toute la période qui entre sérieusement en ligne de compte (360-280 av. J.-C.), on ne rencontre que trois noms d'archontes se terminant ainsi :

Eucharistos (359-358 av. J.-C.).
Théophrastos Ier (340-339 av. J.-C.).
Théophrastos II (313-312 av. J.-C.).

Les deux noms Εὐχάριστος et Θεόφραστος ayant même nombre de lettres, quel que soit celui que nous adoptions, nous pouvons déjà affirmer que devant les lettres ΣΤ, au début de la cassure, il ne manque que neuf lettres (ἐπὶ Εὐχαρί- ou ἐπὶ Θεοφρά-) et que l'inscription comptait quarante-deux lettres à la ligne.

Parmi les trois archontes seuls possibles, Théophrastos II doit être immédiatement écarté. En effet, si le décret était postérieur

à l'an 337 avant J.-C. (1), le schéma normal de la restitution serait :

Ἐπὶ (τοῦ δεῖνα) ἄρχοντος ἐπὶ τῆς (nom de tribu, numéro d'ordre) πρυτανείας, ἧι (ὁ δεῖνα, τοῦ δεῖνα, démotique) ἐγραμμάτευεν (mois, quantième), quantième τῆς πρυτανείας, τῶν προέδρων ἐπεψήφιζεν (ὁ δεῖνα τοῦ δεῖνα)...

Or, si l'on jette les yeux sur la l. 3 de la transcription, on reconnaîtra au début des traces certaines de la fin du mot ἐγραμμάτευ] EN suivies du commencement du quantième prytanique ΕΝΔΕ[κ]Α[τ]Η[ι]. Le calcul de la place disponible montre que la date mensuelle ne figurait donc pas dans notre texte, et comme celle-ci est de règle depuis 338/7 av. J.-C., nous devons en conclure que le décret est antérieur à cette date et que l'archonte ne peut être Théophrastos II (313-312). Notre choix est donc concentré entre Eucharistos (359/8) et Théophrastos Ier (340/39) (2).

Nous pourrions dès à présent écarter Eucharistos par cette considération que jusqu'en 343 avant J.-C. les rapports entre Athéniens et Mégariens étaient trop tendus pour qu'un stratège mégarien ait pu obtenir la proxénie attique. Une autre preuve non moins décisive nous sera fournie par la l. 2 du décret, où figurait certainement le nom du greffier κατὰ πρυτανείαν. On sait qu'à partir de l'an 365 environ (3) ce magistrat, malgré la formule stéréotypée, ἐπὶ τῆς.. πρυτανείας ἧι ὁ δεῖνα ἐγραμμάτευεν, reste en fonction pendant toute l'année : tous les décrets datant d'un même archonte portent désormais la mention du même greffier. Aucune inscription ne nous a jusqu'à présent fait connaître le nom du greffier d'Eucharistos ; mais celui de Théophrastos Ier nous est connu : il s'appelait Ἄσπετος (CIA., II, 117), le patro-

(1) Voir les tableaux de Larfeld, dans le *Handbuch* d'Iwan von Müller, I (2e éd.), p. 564.

(2) C'est à tort que Kœhler, dans la restitution du fragment CIA., II, 120 (archonte Théophrastos), a supposé la mention du mois.

(3) Entre 368/7 (CIA., II, 52 *b-c*) et 363/2 (CIA., II, 34-35). Cf. Gilbert, *Griechische Staatsalt.*, I, 2e éd., p. 299.

nymique et le démotique sont perdus. Tout d'abord, le début de ce nom s'accorde avec la lettre initiale du nom du greffier de notre décret : en effet, à la l. 2, après le mot HI, on aperçoit distinctement les traces d'un A. Cette première coïncidence serait insuffisante, mais en voici une seconde. Les dernières lettres conservées de la l. 2 m'ont paru, avant toute recherche dans le *Corpus*, devoir se lire et se restituer K]YΘ(H)PPIOΣ, démotique; or, dans un document naval de l'an 325/4 (CIA., II, 809, *c*, l. 71), nous trouvons mentionné un personnage du nom de Ἄσπετος Δημοστράτου Κυθήρριος. Le nom propre Ἄσπετος est d'une si grande rareté qu'on peut, avec une extrême vraisemblance, identifier l'Aspétos du document naval et celui du décret de Théophrastos (n° 117) ; ce dernier s'appelait donc, de sa pleine désignation, Ἄσπετος Δημοστράτου Κυθήρριος, et, comme nous avons retrouvé Κυθήρριος sur notre pierre, la restitution Ἄσπετος est inévitable. Pour achever notre conviction, nous remarquerons que précisément aux places (23-33) où, d'après le calcul des lettres, la pierre devait offrir le nom

ΔΗΜΟΣΤΡΑΤΟΥ

nous trouvons les traces

Λ . . ΟΣ¯Ρ . . . .

La démonstration peut donc être considérée comme faite et le commencement de notre décret devra se restituer ainsi :

ἐπὶ ΘεοφράΣΤου ΑΡΧοντΟς ΕΠΙ Της ἱΠΠοθωΝΤιΔΟς ΕΝΑ
της πρυτανείας ΗΙ Ασπετος ΔημΟΣτΡατου ΚΥΘηΡΡΙΟΣ
ἐγραμμάτευεΝ ΕΝΔΕκΑτηι τῆς πρυτανείας, τΩΝ ΠΡΟΕΔ
ρων ἐπεψήφιζεΝ ΑΝΔΡΟκΛῆς..... Ος (1).

(1) Les seuls démotiques possibles sont Γαργήττιος Τειθράσιος Ἁλιμούσιος Πτελεάσιος Μαραθώνιος Ῥαμνούσιος. — Ἐλευσίνιος est à écarter parce que ce dème fait partie de la tribu prytanisante Hippothontis, qui était exclue de la proédrie.

Nous voici déjà en mesure de déterminer, à un mois près, la date julienne de notre décret : le 11e jour de la neuvième prytanie de Théophrastos Ier, suivant qu'on admet que l'année de Théophrastos était embolimique ou commune, correspond au 2 juin ou au 27 avril 339 avant J.-C. (1). — De plus, nous pouvons en conjecturer l'occasion avec assez de vraisemblance. Nous avons déjà dit que les costumes du relief indiquent des généraux et que le nom Phôkinos nous conduit forcément à Mégare ; ainsi le bénéficiaire principal du décret était un stratège mégarien Phôkinos, probablement aïeul de Phôkinos Eualkou qui exerça les mêmes fonctions dans le premier quart du IIIe siècle. Le décret suppose donc : 1° des relations d'amitié entre Athènes et Mégare ; 2° un service important rendu aux Athéniens par Phôkinos et ses collègues. Or, les relations politiques entre Athènes et Mégare, très tendues pendant la première moitié du IVe siècle, s'améliorèrent subitement à partir de l'an 343 où les Athéniens préservèrent Mégare d'un coup de main tenté par Philippe (2). A la suite de cet incident, le parti macédonien, jusque-là très influent à Mégare, dut baisser pavillon, et, grâce aux efforts de Démosthène, une alliance fut contractée entre les deux cités. Dès le mois de juin 341 un contingent mégarien s'unit aux troupes de Chalcis et d'Athènes pour délivrer Oréos, en Eubée, de son tyran Philistidès (3).

(1) Tout le monde est d'accord pour faire commencer l'année de Théophrastos le 19 juillet 340. D'après Unger (ap. Iwan von Müller, *Handbuch*, I, 2e éd., p. 753), l'année était embolimique. En admettant, avec M. Foucart (REG. VI, 3 d'après CIGS. 3499), que les prytanies à 39 jours occupaient toujours la tête de la série, le 11e jour de la IXe prytanie serait le (39 × 4) + (28 × 4) + 11 = 319e jour de l'année. Du 19 au 31 juillet il y a 13 jours ; du 1er août au 31 mai (février 339 a 28 jours) 304 jours, total 317 ; donc pryt. IX, 11 = 2 juin. Au contraire, d'après Ad. Schmidt (*Griechische Chronologie*, p. 789), l'année est commune. Les prytanies à 36 jours occupant la tête (Aristote, *Rép. ath.* 43), nous avons alors : (36 × 4) + (35 × 4) + 11 = 283e jour de l'année. Du 19 juillet au 31 mars, 256 jours, donc pryt. IX, 11 = 27 avril.

(2) Cf. Schaefer, *Demosthenes* (2e éd.), II, p. 366.

(3) Steph. Byz. v. Ὠρεός : Χάραξ ἐν Χρονικῶν ις' (fr. 31) : « Ἀθηναῖοι ἅμα Χαλκιδεῦσι τοῖς ἐν Εὐβοίᾳ καὶ Μεγαρεῦσι στρατεύσαντες εἰς Ὠρεὸν Φιλιστίδην τὸν τύραννον ἀπέκτειναν καὶ Ὠρείτας ἠλευθέρωσαν. » La date exacte est fournie par le scholiaste d'Eschine. Cf. Schaefer, *loc. cit.*, p. 491.

L'année suivante (340), le dernier pas fut franchi : Mégare entra dans la ligue des républiques contre Philippe et promit une contribution de 60 talents. Très probablement les Mégariens combattirent à Chéronée dans les rangs de l'armée athéno-thébaine ; ce fut seulement en septembre 338 que, cédant à la nécessité, ils ouvrirent leurs portes au vainqueur et firent leur paix avec lui (1).

C'est dans cet ensemble de faits que vient s'encadrer tout naturellement le décret de proxénie pour Phôkinos de Mégare et ses collègues. Sûrement il faut voir en eux les chefs du parti *philattique* à Mégare après l'évolution de 343, et peut-être les commandants du contingent mégarien qui contribua, en juin 341, au dernier succès militaire des Athéniens avant le désastre de Chéronée : la délivrance d'Oréos.

Sur la proposition de quel orateur un pareil décret peut-il avoir été rendu ? On pense tout naturellement à Démosthène, l'auteur de l'alliance entre Athènes et Mégare, et coutumier, nous le savons, de décrets honorifiques de ce genre (2). Effectivement à la l. 5 du décret, précisément à la place où l'on attend le nom du proposant ou de son père, on aperçoit les restes des caractères suivants :

ΔΗ · Ο ≺ ⌟ Ϲ ''

que Paciaudi lisait :

ΔΜΥΟΣΟ

Il nous paraît infiniment probable que ces restes doivent être complétés pour former le nom

ΔΗ[Μ]Ο<u>Σ</u>Θ<u>Ε</u>Ν[ΗΣ] ou plutôt [ΟΥΣ]

(1) Schaefer, III, p. 39.

(2) Cf. Dinarque, *Contre Démosthène*, § 43 suiv. (II, 162 Didot), qui énumère toute une série de personnages auxquels Démosthène (selon lui, à prix d'argent) aurait procuré, par décret, le droit de cité. De même Hypéride, *C. Démosth.*, col. XXV (Blass), l. 12 suiv. : καὶ Δημοσθήνη καὶ Δημάδην ἀπ' αὐτῶν τῶν ἐν τῇ πόλει ψηφισμάτων καὶ προξενιῶν οἶμαι πλείω ἢ ἑξήκοντα τάλαντα ἑκάτερον εἰληφέναι.

qui en résulte sans effort, et nous sommes ainsi en présence du seul décret du grand orateur qui se soit conservé sur pierre jusqu'à nous. Cette disparition des décrets de Démosthène a lieu d'étonner, étant donné leur grand nombre. Nous croyons que soit après la condamnation de Démosthène dans l'affaire d'Harpalos, soit après sa proscription définitive, son nom a été effacé de tous les actes publics et notamment des décrets (1) : voilà pourquoi jusqu'à présent il ne s'était présenté que sur des listes de contribuables (2). Le décret d'Avignon n'a pas échappé à la règle commune et paraît avoir été martelé ou gratté à dessein, au moins à partir de la quatrième ligne ; mais l'opération a été imparfaitement exécutée et c'est grâce à cette négligence que, par un singulier privilège, une ville française possède aujourd'hui le seul monument authentique de l'activité publique du grand patriote athénien.

Je donne en terminant la restitution complète de la partie restituable du décret :

A

Πρ]οξενία Φωκίνωι καὶ Νικάνδρωι καὶ Δεξί[ππωι?]

Ἐπὶ Θεοφρά]στ[ου] ἄρ-χ[οντ]ο[ς], ἐπὶ τ[ῆς Ἱ]ππ[οθω]ντ[ί]δο[ς] ἐνάτης πρυτανε]ί[ας] ἧι Ἄ[σπετος Δημ]οσ[τ]ρ[άτου Κ]υθ[ή]ρριος ἐγραμμάτευε]ν, ἑνδε[κ]ά[τηι τῆς πρυτανείας, τ]ῶν προέδρων ἐπεψήφιζε]ν Ἀνδρο[κ]λ[ῆς.....]ο[ς, ἔδοξεν τῶι δή-
5 μωι, Δημοσθένης] Δη[μ]ο[σθ]έ[νους Παια]ν[ιεὺς εἶπ]εν.....
l. 7... συμ]μ[α]χο..
The rest is silence.

(1) Sur des faits de ce genre, cf. Larfeld, *op. cit.*, p. 459. Après la bataille de Chéronée on n'avait pas procédé ainsi, mais dans les premiers temps qui suivirent cette bataille les décrets de Démosthène furent rédigés sous le nom de Nausiclès ou de tel autre de ses amis (Eschine, *De cor.* 159 ; Plut., *Demost.* 21).

(2) CIA., II, 2, 794 *d*, l. 40 (D. triérarque) ; 795 *f*, l. 27 (idem) ; 804 B, *a*, l. 7 (liste de garants d'un prêt de navires) ; 809 *c*, l. 52 (idem). La mention 992, II, l. 4-5 est très incertaine.

II

UN FRAGMENT DE COMPTES DES HIÉROPES DE DÉLOS

Grâce à un heureux concours de circonstances, le Louvre a récemment acquis, par mon intermédiaire, un fragment d'inscription ramassé à Délos il y a quelques années par M. Lemierre, alors étudiant en médecine, aujourd'hui interne des hôpitaux, et dont celui-ci a bien voulu se dessaisir en faveur de la collection nationale. C'est un morceau de marbre jaunâtre, veiné de gris, cassé obliquement de tous côtés et ayant grossièrement la forme d'un triangle isocèle. Les côtés ont respectivement 22, 14 et 13 centimètres, la hauteur (prise perpendiculairement à l'écriture) 13, l'épaisseur maxima 4. Les grandes lettres ont 4 millimètres, les interlignes 3.

Tout lecteur familiarisé avec l'épigraphie délienne n'a qu'à jeter un coup d'œil sur notre inscription pour y reconnaître un fragment des comptes annuels des administrateurs ou hiéropes du temple de Délos. Deux grands comptes de ce genre, à peu près complets, ont été publiés et magistralement commentés par M. Homolle : ce sont ceux de l'archontat d'Hypsoclès (1) (279 av. J.-C.) et de l'archontat de Démarès (2) (180 av. J.-C.). Par l'écriture comme par la rédaction notre fragment se rapproche étroitement du plus récent de ces deux documents : on y retrouve ces lettres « courtes, larges et grosses », l'absence de barre médiane dans A et E, de point central dans Θ, signalées par M. Homolle comme caractéristiques de l'inscription de Démarès et de son groupe (3). C'est donc cette inscription que

(1) BCH., XIV (1890), p. 389-511 ; XV (1891), p. 113 suiv. Texte reproduit par Ch. Michel, *Recueil*, nos 594 et 833.

(2) BCH., VI (1882), p. 1-167. La seconde partie seule (inventaire) est reproduite par Dittenberger, *Sylloge* (1re éd.), no 367 ; 2e éd., no 588.

(3) BCH., VI, p. 54 ; *Archives de l'intendance*, p. 142. L'inscription de Démarès n'a pas été publiée en photographie.

FRAGMENT D'UN COMPTE DES HIÉROPES DE DÉLOS
AU MUSÉE DU LOUVRE

Phototypie B. rhaud.

nous devons surtout interroger de près pour y trouver les éléments d'une restitution approximative de notre fragment et surtout pour en déterminer la date exacte qui ne saurait, *à priori,* être bien éloignée de celle de Démarès.

Les comptes rendus annuels des hiéropes déliens se divisent en deux parties, ordinairement gravées sur les faces opposées d'une stèle : comptabilité deniers, comptabilité matière (inventaire des trésors et du mobilier sacrés). Les signes numériques précédés de la mention ΔΡΑ(χμαί) qu'on aperçoit à la l. 4, indiquent suffisamment que notre fragment faisait partie des « comptes deniers ». Ceux-ci se subdivisent à leur tour en plusieurs chapitres, dont l'ordre est toujours le même dans les documents de même époque. Au temps de Démarès, viennent d'abord les comptes du trésor sacré proprement dit (fortune particulière du dieu): encaisse lors de l'entrée en fonctions des hiéropes, entrées nouvelles pendant leur administration, total général, sorties. Puis viennent, dans le même ordre, les comptes du trésor public (δημοσία κιϐωτός), lequel ne se confondait pas alors avec le trésor sacré, mais était simplement confié à la garde des mêmes administrateurs. A la l. 7 de notre fragment on lit les mots : ΚΕΦΑΛΗ ΔΗΜΟΣΙΟ[Υ].... Ils désignent évidemment le total général : 1° de l'encaisse du trésor public ; 2° des entrées dudit trésor pendant l'année écoulée, total exprimé dans les comptes de Démarès par l'expression équivalente κεφαλὴ τοῦ τεθέντος εἰς τὴν δημοσίαν κιϐωτόν. La fin de ce total est représenté par les chiffres ΔΓ qu'on aperçoit au commencement de la l. 8, car les mots suivants ΑΠΟ ΤΟΥΤΟΥ ΕΞΕΙΛΟ[μεν], qui en sont séparés par un blanc, indiquent le commencement de la liste des *sorties.* Ils correspondent, dans l'inscription de Démarès, aux mots : Καὶ τόδε ἀργύριον ἐξείλομεν... Dès lors nous pouvons considérer comme certain :

1° Que les lignes 1-10 de notre fragment sont la fin des comptes du trésor public ;

2° Que les lignes 1-7 représentent la fin des *entrées* effectuées à ce trésor pendant l'année courante;

3° Les lignes 7-8 le total de l'encaisse primitive et de ces entrées ;

4° Les lignes 8-10 les sorties dudit trésor pendant l'année courante.

Il s'agit maintenant de savoir quelle est cette année courante.

Le trésor délien, aussi bien le trésor sacré que le trésor public, était conservé dans des jarres (στάμνοι), dont chacune portait une inscription, peut-être une étiquette, indiquant :

1° Le nom de la banque ou ferme de revenus (1) de laquelle provenait le contenu de la jarre en question. A l'époque de Démarès ces banques ou fermes étaient au nombre de trois, représentées chacune par un couple d'associés. L'un de ces couples portait les noms de Nymphodoros et d'Hérakleidès ; c'est évidemment lui que nous devons reconnaître aux lignes 3 : ἀπ]ὸ ΤΗΣ ΝΥΜΦΟΔΩ[ρου], et 6 : ἀπ]ὸ ΤΗΣ ΝΥΜΦΟΔΩΡΟΥ κ[αὶ... ;

2° le nom de l'archonte et le mois où a eu lieu l'entrée de cette jarre dans le trésor. Aucune indication de ce genre ne s'est conservée dans notre fragment : c'est l'X que nous devons dégager ;

3° les noms des trésoriers (de l'État délien) qui ont effectué le dépôt de la jarre. Ces trésoriers peuvent être soit ceux de l'année courante, soit ceux d'une des années précédentes, car, par suite de circonstances diverses, il arrivait souvent qu'une recette relevant d'un certain exercice n'était cependant perçue ou complètement perçue que dans le courant de l'exercice suivant, ou même d'un des exercices subséquents ; en pareil cas, la rentrée en était toujours effectuée par les trésoriers de l'année à laquelle elle se rattachait régulièrement et c'est eux qui en faisaient la remise aux hiéropes ;

(1) M. Homolle a discuté, sans aboutir à une conclusion certaine, la question de savoir s'il faut voir dans ces couples des banquiers, des fermiers ou des διοικηταί (BCH., VI, 71). D'après la solution adoptée, le substantif à sous-entendre devant les mots ἀπὸ τῆς τοῦ δεῖνα καὶ τοῦ δεῖνα variera lui-même. J'incline vers τραπέζης.

4° la destination du contenu de cette jarre. Cette indication manque souvent; lorsqu'elle figure, une des formules les plus fréquentes est εἰς τὴν σιτωνίαν (pour les achats de blé). Nous trouvons cette formule à la l. 4 : εἰς τὴν σιτῳ]ΝΙΑΝ;

5° enfin, le montant, en drachmes, du contenu de la jarre. A l'époque de Démarès cette énonciation est toujours exprimée en chiffres; mais tandis que dans l'inscription de Démarès les chiffres ne sont précédés d'aucune sigle ou de la sigle ⊢, ici l'on rencontre (l. 4) l'abréviation ΔΡΑ(χμαί).

Revenons à la désignation des trésoriers. Parmi ceux qui sont le plus fréquemment nommés dans la stèle de Démarès, il faut citer le couple Kaibon, fils de Kaibon, et Mnésikleidès, fils de Kallias; ils étaient en fonctions sous l'archonte Phôkaieus Ier, prédécesseur immédiat de Démarès. Or, ce couple de trésoriers figure trois fois dans la partie de notre fragment où sont énumérées les entrées du trésor public : l. 1, Μν]ΗΣΙΚΛ[είδης]; l. 2, ἔθεσαν..εἰς] ΤΟ ΙΕΡΟΝ ΚΑΙ[βων καὶ Μνησικλείδης]; l. 5, ἔθεσαν ταμίαι Καίβων καὶ] ΜΝΗΣΙΚΛΕΙΔΗΣ ΕΙΣ ΤΟ [ἱερόν]. Ces mentions répétées rendent déjà très probable que notre fragment appartient précisément aux comptes de l'archontat de Phôkaieus, où ces deux trésoriers furent en charge. Cependant, si l'on se rappelle ce que nous avons dit plus haut, il n'y a pas encore là une certitude absolue, puisqu'il pourrait s'agir de rentrées attardées d'un ou plusieurs exercices. Mais voici qui achève de lever tout doute. A la ligne 10, c'est-à-dire dans la partie de l'inscription où sont relatées les *sorties* de numéraire du trésor public effectuées dans l'année courante, on lit les mots ..Σ ΚΑΙΒΩΝΙ ΚΑΙ ΜΝΗΣΙ[κλει]Δ[ηι]. Ces mots, au datif, ne comportent pas d'autre restitution possible que celle-ci : τοῦτο παρέδομεν τοῖς ταμίαι]Σ ΚΑΙΒΩΝΙ ΚΑΙ ΜΝΗΣΙ[κλει]Δ[ηι]. Comparez dans les comptes de Démarès (I, l. 128), à propos d'une dépense relative à une cérémonie musicale : τοῦτο παρέδομεν τοῖς ταμίαις Μενύλλωι καὶ Φωκαεῖ. Ményllos et Phôkaeus sont les deux trésoriers de l'année de Démarès, de celle-là même dont les hiéropes présentent le compte rendu; c'est à eux ou aux σιτῶναι, également ceux de

l'année courante (1), que les hiéropes remettent (2) les jarres dont le peuple a, pour un emploi quelconque, décidé l'extraction du trésor public. L'analogie est complète avec notre fragment : Kaibon et Mnésikleidès sont bien les trésoriers de l'année courante et l'inscription est ainsi sûrement datée de l'archonte Phokaieus Ier (181 av. J.-C.), archontat qui n'est pas représenté dans la liste de documents dressée en 1886 par M. Homolle (3).

Le chapitre des « sorties » du trésor public n'occupe dans notre fragment que trois lignes (l. 8-11) alors que dans la stèle de Démarès il en occupe dix-huit (l. 122-139) ; comme l'occasion principale de ces sorties était les achats de blé (4), on peut supposer que ces achats furent moins importants en 181 qu'en 180, ou qu'ils se firent en une fois au lieu d'être répartis, comme sous Démarès, en dix marchés partiels. — Le chapitre suivant dans la stèle de Démarès est consacré aux recettes provenant des loyers de maisons (l. 140-145) ; puis viennent les fermages des domaines ruraux (l. 145-152) ou ἐνηρόσια. Dans notre fragment, il est question de ces derniers dès la ligne 11 : τῶι θεῶ]Ι ΕΝΗΡΟΣΙΩΝ. On doit en conclure que l'ordre des deux articles y était inverse de celui de la stèle de 180 : les fermages d'abord, les loyers ensuite. Il y a aussi une petite différence dans la rédaction : tandis que dans la stèle de Démarès, le nom du domaine (avec ou sans article) est placé en tête, puis le fermier et son patronymique, enfin le montant de la cense (exemple : Φοινίκων, παρὰ Παρμίκου τοῦ Ἐπικύδου, ΗΗΗΗΓΔΔΔΔΔ⊢), ici nous trouvons l'ordre inverse : fermier, patronymique, domaine, somme. Dans l'inscription d'Hypsoclès, la rédaction est de nouveau différente ; exemple : τεθήκασιν... τοῦ Λυκωνείου Ἀριστείδης

(1) Ils s'appelaient Amnos, Phillacos, Phanos, et non, comme l'a imprimé une fois par inadvertance M. Homolle (*Arch. de l'intendance*, p. 111), Hermon, Sémos et Solon, qui ne sont que des commissaires spéciaux (cf. l. 102).

(2) Il ne faudrait pas s'arrêter un instant à l'idée que παραδοῦναι puisse désigner ici la remise d'un reliquat de fonds aux magistrats de l'année *suivante ;* la remise du trésor public se faisait non aux trésoriers, mais aux hiéropes suivants (Démarès, I, l. 139 : τὸ δὲ λοιπὸν παρέδομεν τοῖς μεθ' αὑτοὺς ἱεροποιοῖς).

(3) *Archives de l'Intendance*, p. 141 suiv.

(4) Cf. le tableau récapitulatif BCH., VI, 84.

Ἀριστέου δραχμὰς Η ΓΔ... Ces petites différences et d'autres que nous avons signalées chemin faisant montrent une fois de plus à quel point l'esprit grec était peu formaliste et répugnait à l'emploi des formules stéréotypées; même dans des documents légaux, qui semblent exclure toute fantaisie, on laissait à l'individualité du rédacteur une petite part.

En ce qui concerne l'ordre où sont énumérés les domaines ruraux, M. Homolle a fait cette observation importante que, quel que soit l'ordre adopté par le caprice du rédacteur — et il diffère dans presque toutes les stèles — toujours les propriétés sises à Rhénée forment un groupe nettement séparé de celui des domaines de Délos : chacun des deux groupes comprend d'ailleurs dix domaines (1). Dans notre fragment, l'énumération commençait par le groupe rhénéen, car dès la l. 12 on lit ΛΥΚΩΝΕΙΟΥ, et le Λυκώνειον — ainsi nommé d'un ancien propriétaire Lykon — était sis à Rhénée; d'autre part, à la l. 16 on lit ΦΟΙΝΙΚΩΝ et les Φοίνικες, les fameux palmiers, étaient à Délos. Les fermages du domaine délien commençaient donc *au plus tard* à la l. 16. Mais nous sommes peut-être en mesure de préciser davantage. En effet, l'analogie complète de rédaction avec la stèle de Démarès permet de restituer avec une grande vraisemblance les lignes 3-4 de l'inscription de la manière suivante :

... ἄλλον στάμνον ἐπιγραφὴν ἔχοντα Ἀπ]Ο ΤΗΣ ΝΥΜΦΟΔΩ[ρου καὶ
Ἡρακλείδου, ἐπὶ Φωκαιέως Ποσιδεῶνος, ἔθεσαν ταμίαι εἰς τὸ ἱερὸν
Καίβων
καὶ Μνησικλείδης εἰς τὴν σιτω]ΝΙΑΝ ΔΡΑ XXXX

En faisant le compte des lettres comprises entre le O de ἀπὸ (l. 4) et le dernier N de σιτωνίαν (l. 5), qui sont exactement superposés dans l'original, on trouve 104 lettres représentant une largeur d'environ 60 centimètres : telle serait donc la longueur normale des lignes dans notre inscription (2). Cela

(1) BCH., XIV, p. 423.
(2) Dans celle de Démarès on compte environ 135 lettres ou 104 centimètres à la ligne.

posé, en combinant les indications des l. 11-16, on s'aperçoit que le nom de chaque domaine occupait en moyenne 25 centimètres. Les dix fermages rhénéens dont la liste commence à la l. 11 (ΕΝΗΡΟΣΙΟΝ · ΠΑΡΑ ΑΧ...) tenaient donc en 250 centimètres ou un peu plus de 4 lignes entières ; dès lors l'énumération des fermages déliens commençait au plus tard à la fin de la l. 15, et le domaine Φοίνικες (dernier tiers de la l. 16) n'était probablement que le second ou le troisième de ce groupe.

La comparaison des fermages mentionnés dans notre inscription et dans celle de Démarès donne lieu à quelques observations. Tout d'abord, des trois noms de fermiers lisibles dans notre fragment (Antigonos, Skylax, Démosôn), il n'y en a pas un qui reparaisse dans l'inscription de Démarès ; seulement à la l. 11 le début du nom du fermier, obscurci par une correction, *pourrait* être ΑΧΑ... et dès lors il serait permis de l'identifier avec Ἀχαιός, fermier du domaine Νικούχωρος sous Démarès (I, l. 150). De même les divers prix de fermage conservés intégralement — 156 drachmes pour le Λυκώνειον, 554 pour les Φοίνικες — diffèrent des prix correspondants sous Démarès (171 1/3 et 491 drachmes). Comme les baux étaient conclus pour dix ans (1), il y a lieu d'en conclure qu'à la fin de l'exercice 181 on procéda à une réadjudication assez étendue et que dans trois cas au moins l'ancien fermier ne fut pas déclaré adjudicataire.

Sous le bénéfice de ces observations je donne en terminant un essai de restitution (très hypothétique) de notre fragment. Comme nous manquons de tout renseignement sur la place qu'occupait notre fragment par rapport aux bords de la stèle, il va sans dire que les coupures que j'ai adoptées pour les lignes sont arbitraires ; c'est d'ailleurs un détail sans intérêt pour la restitution.

1 Καίβων καὶ] Μ[ν]ΗΣΙΚΛ[είδης
2 ... ἄλλον στάμνον ἐπιγραφὴν ἔχοντα « ἀπὸ τῆς Νυμφοδώρου ?

(1) Homolle, BCH, VI, 64 ; XIV, 431.

καὶ Ἡρακλείδου? ἐπὶ Φωκαιέως Ποσιδεῶνος? ἔθεσαν ταμίαι εἰς]
ΤΟ ΙΕΡΟΝ ΚΑΙ[βων καὶ
3 Μνησικλείδης δρα(χμαὶ)... »
ἄλλον στάμνον ἐπιγραφὴν ἔχοντα « ἀπὸ] ΤΗΣ ΝΥΜΦΟΔΩ[ρου καὶ
4 Ἡρακλείδου ἐπὶ Φωκαιέως Ποσιδεῶνος? ἔθεσαν ταμίαι εἰς τὸ ἱερὸν
Καίβων καὶ Μνησικλείδης εἰς τὴν σιτω] ΝΙΑΝ ΔΡΑ XXXX [ἄλλον
5 στάμνον ἐπιγραφὴν ἔχοντα « ἀπὸ τῆς Νυμφοδώρου? καὶ Ἡρακλεί-
δου? [ἐπὶ
Φωκαιέως Ποσιδεῶνος ἔθεσαν ταμίαι Καίβων καὶ] ΜΝΗΣΙΚΛΕΙΔΗΣ
ΕΙΣ ΤΟ [ἱερόν
6 δρα(χμαὶ) . . . . . ἄλλον
στάμνον ἐπιγραφὴν ἔχοντα « ἀπ]Ο ΤΗΣ ΝΥΜΦΟΔΩΡΟΥ Κ[αὶ
Ἡρακλείδου
7 ἐπὶ Φωκαιέως Ποσιδεῶνος ἔθεσαν ταμίαι εἰς τὸ ἱερὸν Καίβων καὶ
Μνησικλείδης.....δρα(χμαὶ)...]vac. ΓΚΕΦΑΛΗ ΔΗΜΟΣΙΟ[υ οὗ τε
8 παρελάβομεν ἀργυρίου καὶ τοῦ ἐπὶ τῆς ἡμετέρας ἀρχῆς
εἰσελθόντος δρα(χμαὶ)..... Δ] ΔΓ vac ΑΠΟ ΤΟΥΤΟΥ ΕΞΕΙΛ]ομεν
[mois ?
9 στάμνον ἐπιγραφὴν ἔχοντα « ἀπὸ τῆς Φίλωνος ? καὶ Σιλήνου ? ἐπὶ
archonte, mois ἔθεσαν εἰς τὸ ἱερὸν ταμίαι ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα]
ΕΙΣ ΤΗΝ ΔΩΡΕΑΝ ΤΗΝ ΔΟΘ[εῖσαν τοῖς
10 Αἰτωλοῖς ? κατὰ τὸ ψήφισμα τοῦ δήμου δρα(χμαὶ)..... τοῦτο
παρέδομεν τοῖς ταμίαι]Σ ΚΑΙΒΩΝΙ ΚΑΙ ΜΝΗΣΙΚ[λει]Δ[ηι...
11 . . . . . .
Καὶ τόδε ἄλλο ἀργύριον εἰσήκει τῶι θεῶ]Ι ΕΝΗΡΟΣΙΩΝ(1)ΠΑΡΑ
ΑΧ[αιοῦ τοῦ patronymique
12 Νικοχώρου? somme. (2) Παρὰ nom, patronymique, domaine,
somme. (3) Παρὰ nom, patronymique, Α]ΥΚΩΝΕΙΟΥ ΗΡΓΗΙ
(4) ΠΑΡ[ὰ nom τοῦ
13 patronymique, domaine, somme. (5) Παρὰ nom, patro-
[nymique,
domaine, somme finissant par Γ ? (6)] Παρὰ ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ
ΤΟΥ ΝΙΚ[... domaine,
14 somme (7). Παρὰ nom, patronymique, domaine,
somme..... (8) [Π]ΑΡΑ ΣΚΥΛΑΚΟΣ ΤΟΥ ΛΕ<ΛΕ>ΟΝΤ[ος,
[domaine,

15 somme. (9) Παρὰ nom, patronymique, domaine, somme.
(10) Παρὰ Δη]ΜΟΣΩΝΤΟΣ ΥΠΕΡ ΤΟΥ ΠΑΤΡΟ[ς nom, domaine,
16 somme. (11) Παρὰ nom, patronymique, domaine, somme. (12) [Παρὰ
nom, patronymique] ΟΥ ΦΟΙΝΙΚΩΝ [H] [Δ] HHH (13) ΠΑΡΑ [nom, patronymique,
17 domaine, somme. (14) Παρὰ nom, patronymique,
domaine, somme finissant par [Δ] Δ ⊢ (15). ΠΑΡΕ.....

L. 7. ⌈ est un signe séparatif. Dans l'inscription de Démarès on trouve à cette place le signe =.

L. 9. Dans l'inscription de Démarès (I, 86 suiv.), encaisse du trésor public, il est question de deux jarres, provenant de la ferme Philôn Silénos, déposées par Mnésikleidès et Kaibon, et renfermant des fonds réservés (τὸ ἀποταγέν) dans l'une εἰς τὰς εἰκόνας, dans l'autre εἰς τὸ χῶμα; la ville avait puisé dans ces fonds pour faire un cadeau aux Étoliens en exécution d'un décret (οὗ προεχρήσατο ἡ πόλις τῆς δοθείσης δωρεᾶς τοῖς Αἰτωλοῖς κατὰ τὸ ψήφισμα τοῦ δήμου); il restait 400 drachmes dans une jarre, 104 dans l'autre. J'ai supposé que la δωρεά mentionnée dans notre fragment était précisément celle-là ; après emploi d'une partie des fonds, le reliquat, divisé en deux jarres, fut déposé par les trésoriers de l'an 181.

L. 11. La lettre qui suit παρὰ paraît être un E gratté et corrigé en A.

L. 14. Les lettres AE répétées par erreur ont été grattées.

L. 15. Le scribe avait d'abord écrit un nom (probablement celui du père de Démosôn) terminé en ΟΥ. Il l'a gratté pour rétablir en lettres plus profondes le nom ΔΗΜΟΣΩΝΤΟΣ, mais ce nom étant plus court que le nom primitif, le Υ final de celui-ci s'aperçoit encore après l'Σ final. Le nom Démosôn est fréquent dans les îles (Délos : BCH., VI, 50, 146, 193; VII, 113; Hypsoclès, I, 27 (Δ. Μυκόνιος); Le Bas, nº 2057; Rhodes : I. G. Ins. I, 607).

Théodore Reinach.

THUCYDIDE I, 1, 2

En rendant compte du tome premier de mon édition de Thucydide, dans la *Revue des Études grecques,* vol. XII (1899), p. 147 suiv., M. Th. Reinach m'a fait l'honneur d'exprimer le désir de connaître mon sentiment sur la conjecture qu'il a proposée, dans ladite *Revue,* vol. XI (1898), p. 456 suiv., pour le passage indiqué dans le titre de cet article : κίνησις γὰρ αὕτη μεγίστη δὴ τοῖς Ἕλλησιν ἐγένετο καὶ μέρει τινὶ τῶν βαρβάρων, ὡς δὲ εἰπεῖν καὶ ἐπὶ πλεῖστον ἀνθρώπων <ἀπὸ τῶν Τρωϊκῶν> · τὰ γὰρ πρὸ αὐτῶν καὶ τὰ ἔτι παλαιότερα κτέ. Je réponds aujourd'hui à cette invitation et vais en quelques mots développer mon opinion sur ce passage et sur le moyen proposé d'en améliorer le sens, quoique je coure le risque de voir démentir mes paroles par la découverte d'un nouveau papyrus.

Le grand fragment d'Oxyrhynchus (*The Oxyrhynchus Papyri,* part. I, n° XVI), dont l'importance est reconnue à peu près par tous les hommes raisonnables, nous montre que le texte de Thucydide que nous possédons n'est pas exempt de nombreuses altérations et d'omissions légères, chose qui, d'ailleurs, avait été assez démontrée par la découverte du fragment du traité célèbre dont Thucydide (V, 47) nous a transmis le texte littéral.

Aussi bien, en citant dans mon *apparatus* la conjecture extrêmement invraisemblable de Herbst, Τρωϊκὰ au lieu de πρὸ αὐτῶν, j'ai fait entendre que je ne considère pas le texte donné par les manuscrits comme tout à fait sûr, sans vouloir pourtant, d'autre part, le marquer par une croix comme décidément corrompu.

On aura déjà compris que je ne voudrais pas condamner la conjecture de M. Reinach comme trop violente ; elle est, sous ce rapport, plus acceptable que celle de Herbst. Elle est encore assez séduisante, et j'ai lu avec beaucoup de plaisir une partie des raisons apportées à sa défense. Cependant, je ne puis m'empêcher d'avoir quelques doutes, que j'exposerai ci-dessous, sans avoir la présomption d'épuiser la question :

1° Il faut que tout lecteur non prévenu du texte de Thucydide, celui-ci étant augmenté des mots ἀπὸ τῶν Τροϊκῶν, croie involontairement qu'il n'y a eu, entre la guerre de Troie et la guerre du Péloponnèse, aucun événement dont l'importance puisse être comparée à celle de l'une ou de l'autre de ces deux guerres (1). Mais ceci est en opposition directe avec les propres expressions de Thucydide (I, 23, 1) : τῶν δὲ πρότερον ἔργων μέγιστον ἐπράχθη τὸ Μηδικόν, d'où il s'ensuit avec évidence qu'il juge la guerre médique plus importante que la guerre de Troie. Page 461, M. Reinach exprime ainsi le sentiment de Thucydide : « Celle-ci [la guerre médique] a été *la plus considérable de toutes les guerres précédentes* et néanmoins Thucydide la juge inférieure à la guerre dont il va entreprendre le récit ; donc, à plus forte raison, la guerre de Troie est inférieure à la guerre actuelle. » Très bien ; mais le plus essentiel de ce raisonnement est, sans doute, que la guerre de Troie a paru à Thucydide moins importante que la guerre médique ;

2° Si M. Reinach n'a pas aperçu ceci, cela tient cependant à ce qu'il pense en réalité que la guerre de Troie n'a pas paru peu considérable à Thucydide (*l. l.*, « il ne déprécie pas l'importance de ce fait de guerre », « il n'entre pas dans sa pensée de ravaler la guerre de Troie aux proportions d'un événement insignifiant, οὐ μεγάλα »). Sur ce point aussi, les propres termes de Thucydide (11, 3) démontrent clairement ce qu'il veut dire : δι'

(1) Un auteur moderne dirait-il : « La guerre [qu'on me pardonne ce singulier] de la Révolution est la plus grande qu'ont vue la France et l'Europe depuis la guerre de Trente Ans » — s'il jugeait la guerre de la succession d'Espagne plus importante que la guerre de Trente Ans?

ἀχρηματίαν τά τε πρὸ τούτων ἀσθενῆ ἦν καὶ αὐτά γε δὴ ταῦτα ὀνομαστότατα τῶν πρὶν γενόμενα δηλοῦται τοῖς ἔργοις ὑποδεέστερα ὄντα τῆς φήμης ; cf. (10, 5) οὐ πολλοὶ φαίνονται ἐλθόντες.

3° Par l'addition proposée, tous les événements avant la guerre de Troie sont désignés par les mots : τὰ πρὸ αὐτῶν καὶ τὰ ἔτι παλαιότερα. Il aurait été à désirer que M. Reinach eût laissé entrevoir pourquoi Thucydide aurait fait cette division ; car dans les chapitres suivants il n'y a, à ce qu'il me semble, rien qui puisse la justifier. Au chapitre II, par exemple, les migrations nombreuses sont mentionnées comme caractéristiques pour les anciens temps ; mais le chapitre XII nous apprend qu'elles duraient encore après la guerre de Troie. Cependant je n'attribue pas une grande importance à ce point ; mais il me paraît étrange que Thucydide eût posé cette division sans en faire usage.

Il n'entre pas dans mon dessein de défendre ici le texte des manuscrits ; néanmoins je désire ajouter une seule remarque y ayant trait. M. Reinach pense que le texte contient un solécisme, parce qu'il serait impossible que Thucydide eût écrit, après κίνησις γὰρ αὕτη, τὰ πρὸ αὐτῶν, au lieu de τὰ πρὸ αὐτῆς, « correction que je me garde bien, d'ailleurs, de proposer » (p. 459). En disant cela, il n'a pas tenu compte, à ce que je pense, de deux circonstances. D'abord, il n'y a pas dans le texte αὕτη ἡ κίνησις μεγίστη κτέ., mais, comme l'a signalé Krueger, le féminin αὕτη est du à une assimilation avec le complément et représente un οὗτος (ὁ πόλεμος) ou bien un ταῦτα (« ces événements ») (1). Puis, la transition de κίνησις γὰρ αὕτη à αὐτῶν, si toutefois on veut qu'il y en ait, devient beaucoup plus facile, parce que la notion neutre τὰ précède. (D'autre part, j'admettrai volontiers que αὐτῶν ne saurait signifier « l'état de choses actuel ».)

En attendant, je préférerai donc ne pas changer le texte des manuscrits.

Copenhague, 17 avril 1900. Karl HUDE.

(1) Comparez M. Croiset dans son édition des livres I-II : « *ce fut* l'ébranlement le plus considérable qui, » etc.

METRICA

I. — Νᾶφε καὶ μέμνασ' ἀπιστεῖν.

Le fragment de l'*Oreste* d'Euripide accompagné de notes musicales laisse à peine entrevoir la mélodie du morceau; mais il est extrêmement instructif pour les métriciens, car il peut leur apprendre le rythme, inconnu jusqu'ici, du vers 343 et du vers correspondant, 327. Cependant on n'a pas encore, que je sache, apprécié à ce point de vue la portée du document nouveau, faute, sans doute, de pouvoir s'affranchir d'opinions préconçues. Dans le supplément, paru l'année dernière, aux *Musici scriptores græci*, C. Jan a donné la notation d'après les déchiffrements de Wessely et de Crusius, auxquels on devra cependant recourir si l'on veut bien connaître l'état du papyrus. Or le vers

κατέκλυσεν δεινῶν πόνων ὡς πόντου,

dans lequel ὡς est écrit ωως, avec deux notes de chant au-dessus de ce mot, ce vers est divisé en trois parties par des signes qui précèdent et qui suivent δεινῶν πόνων, et qui indiquent évidemment que le chant y est deux fois interrompu par des sons de la flûte. Une scholie porte : τὸ δὲ δεινῶν πόνων ἐν μέσῳ ἀναπεφώνηται. Tous les éditeurs avaient pris ce vers pour un dimètre dochmiaque. En effet, il se prête à cette mesure, et il est entouré d'autres dochmiaques. Il est vrai que le vers correspondant de a strophe ne peut être mesuré de la même manière : on le

considérait comme altéré. Cela était naturel, en quelque sorte inévitable (1). Mais comment expliquer la notation du papyrus? C. Jan était perplexe : *mirari non desino,* écrivait-il, *quod auleta interrumpat medium sermonem et medium dochmium.* Sans doute, ces intermèdes ne se comprennent pas si nous persistons dans notre manière de voir. Mais il faut nous déjuger : reconnaissons que ce vers, qui pourrait être un dimètre dochmiaque, n'a pas été traité comme tel par le poète ou par son collaborateur musicien. Remarquons que le vers antithétique

μανιάδος, φοιταλέου . φεῦ μόχθων

présente un arrangement des mots qui permet les mêmes pauses du chant. Celui-là ne se prête pas à la mesure dochmiaque, et l'on voit maintenant qu'il n'est pas gâté. A δεινῶν πόνων répond φοιταλέου : nouvel exemple de l'équivalence du choriambe et de la dipodie iambique. Voici comment je propose de diviser les *cola*, en indiquant la durée des pauses remplies par les sons de la flûte :

τινάξας δαίμων κατέκλυσεν ⏑ –
δεινῶν πόνων
⏑ – ὡς πόντου | λάβροις ὀλεθρίοισ|ιν ἐν κύμασιν

Quant au signe semblable à Z ponctué, qui se trouve au milieu de la plupart des lignes, qu'il représente un son de la flûte ou qu'il marque seulement la fin d'un vers ou, pour parler plus exactement, d'un *colon*, il indique certainement une séparation. Notre fragment ne contient qu'une partie de l'antistrophe ; mais comme la strophe doit y répondre, il s'ensuit que le vers 326

γόνον ἐάσατ' ἐκ|λαθέσθαι λύσσας

(1) S'il m'est donné de publier une nouvelle édition de l'*Oreste,* je rétracterai, non seulement la constitution conjecturale de ce passage, mais aussi d'autres conjectures téméraires, ainsi que j'ai déjà fait pour d'autres pièces d'Euripide, sans renoncer toutefois à corriger d'une manière probable des endroits évidemment altérés.

portait dans le manuscrit le même signe là où nous avons marqué la séparation ci-dessus. Cela n'a rien d'extraordinaire : la proposition est séparable, et le style tragique permettrait la tmèse ἐκ δὲ λαθέσθαι.

Les mots κατολοφύρομαι κατολοφύρομαι, que les manuscrits d'Euripide placent avant le vers 340 (339), se lisent dans notre fragment avant le vers 338. Kirchhoff pensait qu'ils devaient occuper dans l'antistrophe la même place que les mots καθικετεύομαι καθικετεύομαι occupent dans la strophe, c'est-à-dire être transposés avant le vers 341 : conjecture fondée sur l'usage du lyrisme grec et extrêmement probable. Au point de vue de la symétrie, la disposition des vers est même encore moins satisfaisante dans le papyrus que dans les manuscrits d'Euripide, où κατολοφύρομαι deux fois répété répond à τινύμεναι δίκαν, τινύμεναι φόνον. Mais n'importe : on voit que, dès l'antiquité, l'ordre des vers n'était pas le même dans tous les exemplaires, et cette divergence peut être invoquée en faveur d'une transposition séduisante.

N'oublions cependant point la morale à tirer de la découverte de l'accompagnement instrumental, à savoir que les apparences les plus spécieuses peuvent tromper. Tout semblait nous autoriser à regarder comme dochmiaque un vers entouré de dochmiaques et susceptible de la même mesure; et, contre toute attente, nous découvrons que c'était une erreur. Généralisons. Nous nous efforçons aujourd'hui de déterminer la valeur rythmique des vers chantés dont le texte seul est venu jusqu'à nous. Cette ambition est naturelle, et il doit être permis aux métriciens de faire à ce sujet des conjectures plus ou moins plausibles; mais qu'ils se gardent de rien affirmer. Les textes en disent beaucoup (cela est incontestable), mais ils ne disent pas tout, et le poète, le compositeur, avait une certaine latitude dans la mise en musique des paroles.

II. — *L'anacruse.*

A propos de l'anacruse M. Masqueray dit dans son excellent *Traité de métrique grecque*, (p. 162) : « Je rejette absolument cette théorie. L'anacruse est une invention moderne. Les anciens ont parlé du caractère des vers iambiques; ils ne l'ont jamais confondu avec celui des trochaïques; c'est apparemment parce qu'il en était distinct. » Il ne serait peut-être pas inutile de motiver un peu plus longuement cette assertion, contre laquelle on a protesté récemment. Je suis loin de méconnaître les immenses services rendus par Gottfried Hermann, le grand *sospitator rei metricae;* mais ce philologue de génie, qui était un maître homme, procédait dans la science, comme dans la vie, en autocrate habitué à trancher les questions à coup de décrets. C'est ainsi qu'il donna de sa propre autorité au mot ἀνάκρουσις un sens nouveau, comme il appliqua à certains vers lyriques la dénomination ἰσχιορρωγικά, par laquelle des métriciens anciens avaient désigné les choliambes terminés par un spondée; comme il inventa le mètre parapéonique, absolument contraire à la doctrine des musiciens et des métriciens grecs.

Je ne m'étonne pas que la théorie de l'anacruse ait séduit nos métriciens, même ceux qui ne jurent pas sur la parole d'Hermann. C'est une concession faite aux conventions de la musique moderne, grâce à laquelle on se sent moins dépaysé dans le domaine de la versification antique. Cependant cet avantage est acheté au prix de la vérité. On pouvait considérer les iambes comme des trochées précédés de l'*Auftakt* tant que l'on frappait de l'*ictus* principal le premier pied de chaque dipodie iambique.

$$\overline{\smile}\,\underline{\perp}\,\smile\,-,\ \overline{\smile}\,\underline{\perp}\,\smile\,-,\ \overline{\smile}\,\underline{\perp}\,\smile\,\underset{\bullet}{\underline{\smile}}$$

Aujourd'hui, tout le monde admet, sur le témoignage des grammairiens latins, que les vers iambiques se frappaient sur le second pied de chaque dipodie. La notation de l'inscription mé-

trique de Seikilos a convaincu les plus réfractaires, et l'identification des iambes et des trochées n'est plus possible. Prenons, en effet, ce vers trochaïque :

⊥ ∪ – ⊽ | ⊥ ∪ – ⊽ | ⊥ ∪ – ⊽

et faisons-le précéder d'une syllabe : les temps forts ne s'accorderont pas avec ceux du trimètre iambique. Que si l'on essayait de modifier un peu la théorie en plaçant la barre verticale après les trois premières syllabes du vers

⊽ – ∪ | – ⊽ – ∪ | – ⊽ – ∪ | ∪,

on tomberait de Scylla en Charybde. En effet, de cette façon, les longues irrationnelles violeraient la loi du mètre trochaïque. Avouons donc que l'iambe, tout en appartenant, comme le trochée, au genre double, en était cependant distinct.

On a cru trouver dans les fragments d'un métricien grec récemment publiés par Grenfell et Hunt (1) la preuve que les anciens n'étaient pas sans connaître l'usage moderne de commencer toutes les mesures par un frappé (2). En effet, on y voit, au commencement de la colonne VII, le *canon*

∪ ∪ | – ∪ – ∪ | – ⊻

appliqué, ce semble, au vers anacréontique. Mais ce n'est là qu'une apparence. Les *canons* des colonnes XII et XIV commencent par un levé, et le *canon* de VII doit s'expliquer autrement. L'auteur dit que l'anacréontique peut être regardé comme un vers ionique

– – ∪ ∪ | – – ∪ ∪ | – ∪ – ∪ | – ⊻

privé de ses six premières syllabes, et c'est le restant de ce vers qui est figuré dans le *canon* ci-dessus.

Henri Weil.

(1) *Oxyrhynchus Papyri*, II, p. 45.
(2) Wilamowitz-Moellendorff, dans *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1900, p. 37,

RECHERCHES SUR LA CHRONOLOGIE

DE QUELQUES ARCHONTES BÉOTIENS (1)

II. — L'Archontat de Lykinos.

Jusqu'en ces derniers temps les seuls archontes de la Confédération Béotienne, dont on pût déterminer avec certitude les dates *maxima* et *minima,* étaient les suivants : — les sept archontes cités dans les inscriptions d'Aigosthènes et de Mégare,

(1) Le présent article fait suite, sans du reste s'y rattacher immédiatement, à un mémoire que j'ai publié en 1895 dans la *Revue* (VIII, 183-197). J'ai dessein de poursuivre rapidement ces études et de faire paraître, dans un temps prochain, une série de mémoires où seront assemblées toutes les indications que fournit l'épigraphie sur la chronologie des archontes béotiens.

Je crois devoir maintenir les conclusions de mon premier travail, sauf les rectifications que voici. — 1° La mort de Ptolémée Philopator m'a servi de *terminus ante quem* pour l'archontat de Dionysios; et, conséquemment, le *terminus ante quem* des six archontats antérieurs a été calculé aussi d'après cette mort (voir le tableau que j'ai dressé dans la *Revue,* VIII, 197). En 1895, je pensais, comme c'était l'opinion courante, que Philopator était mort en 205; depuis, la lecture des l. XIV et XV de Polybe, corroborée par une étude attentive de l'inscription de Rosette, m'a convaincu que cette date était fausse et qu'il fallait reporter la mort du roi au mois de novembre 203 (cf. déjà *Revue,* XI, 35, note 1 ; et, plus loin, p. 190, note 2). Par suite, on devra abaisser de deux ans la date *minima* de Dionysios et de ses six prédécesseurs. — 2° Les inscriptions de la Mégaride où se trouvent cités des archontes béotiens (*C. I. G. S.*, I, 27, 28, 209-214) sont, comme on sait, le fondement premier de toutes nos recherches chronologiques. On admet d'ordinaire, d'après M. Foucart, que les populations mégariennes entrèrent dans la Fédération Béotienne en 223 : d'où il suit que cette année 223 est la date *maxima* de tous les archontes mentionnés dans les textes d'Aigosthènes et de Mégare. Cependant, M. B. Niese a démontré naguère (*Hermes,* XXXV, 60 et suiv.; cf. *Gesch. der gr. und mak. Staat.*, II, 307, n. 5), de façon à ne laisser subsister aucun doute, que la bataille de Sellasia fut livrée dans l'été de 222, un an plus tôt qu'on

Kaphisias, Onasimos, Charilaos, Mnason, Aristoklès, Théotimos, Potidaïchos (1);— et les quatre archontes Damophilos, Charidamos, Philon, Dionysios, dont j'ai, dans un précédent mémoire, essayé d'établir la chronologie (2). A ces onze archontes il faudra joindre désormais Lykinos. Il était tout à fait inconnu, il y a encore peu d'années; les recherches entreprises en Béotie par deux membres de l'École française d'Athènes nous en ont nouvellement révélé l'existence.

I

1. — A l'*hiéron* des Muses, dans le voisinage de Thespies, M. Jamot a trouvé une liste de vainqueurs au concours thymélique des jeux Μουσεῖα, qui débute ainsi : Ἀγωνοθετοῦντος τοῦ Ἀρί[σ]τωνος, ἱερέως δὲ τ[ῶν Μο]υσῶν | Ἀρίστωνος τοῦ Μό[νδων]ος, | ἀπὸ δὲ τῶν τεχνιτ[ῶν .....]έ|ους τοῦ ....., πυ[ρφοροῦν]τος Εὐδ[ά]μου τοῦ Λόμβακος, ἄρχοντος | Φίλωνος, ἐν δὲ Ὀγχειστῶι Λυκί-ν[ο υ] (3). — En sorte qu'on a le synchronisme : Lykinos (archonte fédéral) = Philon (archonte de Thespies); synchronisme précieux, comme nous allons voir.

En 1895, dans le même fascicule du *Bulletin de Correspon-*

n'avait accoutumé de le croire; dès lors, c'est en 224 que se doit placer la prise de Corinthe par Kléoménès (*Gesch.*, II, 331), événement qui eut précisément pour conséquence directe la séparation du pays mégarien d'avec l'Achaïe et sa réunion à la Béotie ; en sorte que l'année 224 (et non 223) sera le *terminus a quo* pour les archontes dont les noms paraissent dans les inscriptions de la Mégaride. — Tenant compte de ces deux remarques, on datera ainsi qu'il suit les sept archontes énumérés à la fin de mon premier mémoire (*Revue*, VIII, 197) : Kaphisias [date *maxima :* 224; date *minima :* 209]; Onasimos [223-208]; Damophilos [222-207]; N... (prêtre d'Amphiaraos : Asopon) [221-206]; Charidamos [220-205]; Philon (prêtre : Nikippos) [219-204]; Dionysios [218-203]. Straton, postérieur à Dionysios, ne put être archonte avant 217.

Je prie les lecteurs qui se reporteraient à mon premier article de vouloir bien corriger une faute d'impression qui rend inintelligible un passage important du texte : il faut lire dans la *Revue*, VIII, 183, note 1 : « Aucun document de l'Amphiaraïon ne fait jusqu'à présent mention de *Démokratès I.* »

(1) *C. I. G. S.*, I, 27, 28, 209, 210, 211, 212, 213, 214.

(2) *Revue*, VIII, 197.

(3) *Bull. corr. hell.*, XIX, 332, n. 6.

dance hellénique où il publiait le catalogue des Μουσεῖα, M. Jamot faisait connaître une inscription d'un grand intérêt, qu'il avait extraite du dallage de l'église de *Barbaka* (1). — C'est un décret par lequel les Thespiens, utilisant un don de 2,500 (?) drachmes que viennent de leur faire un roi d'Égypte, Ptolémée, et sa femme, la reine Arsinoé, décident d'acheter deux domaines qui seront consacrés aux Muses (?). Sitôt acquis, ces domaines sont mis en location. Or, comme nous l'apprennent les l. 26-27 de l'inscription, « les loyers commencent à courir sous l'archontat de Philon : ἄρχε: τῶ χρόνω (τᾶς μισθώσιος) ὁ ἐνιαυτὸς ἐπὶ Φίλωνος ἄρχοντος ». Donc, lorsqu'on procéda à l'achat des deux terres et, selon toute apparence aussi, lorsque la ville reçut la donation des souverains égyptiens, Philon était archonte à Thespies (2). A présent, que le Philon ici mentionné soit identique au Philon connu par le catalogue des Μουσεῖα, et qu'il s'agisse, les deux fois, et du même archonte et du même archontat, c'est ce qu'a dès l'abord admis M. Jamot (3), et c'est de quoi, tout examiné, il n'y a nul motif de douter (4). Si bien qu'en fin de compte nous aboutissons à cette alternative : l'archontat fédéral de Lykinos doit se placer ou sous le règne de Ptolémée Philadelphe ou sous celui de Ptolémée Philopator, mariés l'un et l'autre à une Arsinoé ; plus exactement encore, il appartient à l'une de ces deux périodes : 275 environ — 270 ; 215 environ — novembre 203 ; — la date initiale (seulement probable) de chaque période se rapportant au mariage (5)

(1) Jamot, *Bull. corr. hell.*, XIX, 379 et suiv. — J'ai édité à nouveau ce texte important et l'ai longuement étudié dans la *Revue*, X, 26 et suiv.

(2) En conséquence, je ne doute plus qu'il ne faille restituer en tête de l'inscription [Ἐ]π[ὶ Φίλωνος] | ἄρχοντος. Le point d'interrogation dont j'avais fait suivre ces mots (*Revue*, X, 29) doit être effacé.

(3) *Bull. corr. hell.*, XIX, 347.

(4) Les réserves que j'avais faites autrefois (*Revue*, X, 46) sur cette identification ne me paraissent plus devoir être maintenues. Il semble qu'à Thespies, on veillait fort exactement à distinguer, par des indications explicites, les archontes homonymes et les magistratures successives du même archonte (voy. *C. I. G. S.*, I, 1725, 1730, 1748).

(5) Je ne pense pas et personne sans doute ne pensera qu'il soit question, dans cette inscription de Thespies, de la première Arsinoé, fille du roi Lysimaque. —

de chacun des deux rois; l'année 270 étant celle de la mort d'Arsinoé femme de Philadelphe (1); le mois de novembre 203 celui où mourut Philopator (2).

Entre ces deux périodes comment décider? Nous avons autrefois, M. Jamot et moi, grandement hésité là-dessus (3), et, sans

Quant au mariage de Philadelphe avec sa sœur Arsinoé, fille de Ptolémée Soter, l'époque en est encore controversée. Du moins est-ce chose démontrée et sur quoi tout le monde tombe d'accord qu'il était déjà consommé en 274/273 (cf. Strack, *Dyn. der Ptol.*, 193, n. 10; Wilcken, *ap.* Pauly-Wissowa, II, 1283; Niese, *Gesch. der gr. und mak. Staat.*, II, 99; Pomtow, *Jahrb. f. Philol.*, 1897, 822, n. 78). Quelques critiques penchent à en reculer la célébration jusqu'en 277 ou plus loin encore; j'ai adopté comme terme moyen la date de 275, mais cette approximation peut être trop basse. — Sur l'époque du mariage de Philopator et de la troisième Arsinoé, toute donnée précise fait défaut. La date de 212, indiquée par Mahaffy (*Emp. of the Ptolem.*, 265), n'est qu'hypothétique, et rien absolument ne la confirme. Tout ce qu'il est permis de dire, c'est que Philopator n'était pas encore marié en 217 (cf. Polyb., V, 83, 3; 84, 4, 1; 87, 6; et, pour l'explication du nom de ἀδελφή donné dans ces textes à Arsinoé : Mahaffy, 265; Strack, 194, note 14) et qu'il l'était sûrement en 207/206 ou 206/205, — Épiphanes étant né dans l'une ou l'autre de ces deux années, selon qu'on lui accorde quatre (Hieronym., *in Daniel.*, 11) ou cinq (Just., XXX, 2, 6) ans, en 203, au moment de son avènement. En plaçant, assez arbitrairement, vers 215, le mariage des deux souverains, je n'entends proposer qu'une date *possible*, laquelle peut être une date *maxima*.

(1) C'est ce qu'a définitivement établi une nouvelle lecture de la Stèle de Mendès (voy. Niese, *Gesch. der gr. und maked. Staat.*, II, 233, note 5).

(2) Un lecteur attentif de Polybe ne peut douter que la mort de Philopator ne fût racontée par l'historien ou à la fin des *Res Ægypti* du l. XIV, ou au début des *Res Ægypti* du l. XV (voy. déjà les remarques de Stark, *Gaza*, 297-299) : ce qui revient à dire qu'il la faut placer soit dans les derniers mois de 203, soit dans les premiers de 202. L'inscription de Rosette tranche la question en fixant l'avènement d'Épiphanes (et non, comme on l'a cru, son association à l'empire) au 17 *paophi* (cf. Révillout, *Rev. Égyptol.*, III, 2; Strack, 195, note 17) ou 28 novembre 203. Telle est la date *officielle* de la mort de Philopator. Il se peut d'ailleurs que la date *réelle* soit plus ancienne; c'est ce que laisserait croire la phrase de Justin (XXX, 2, 6) : « Mors eius..... diu occultata fuit. » Mais il va de soi que le décès du roi ne put être tenu secret que pendant quelques jours ou, tout au plus, quelques semaines. Les indications du Canon alexandrin, d'où l'on a conclu que Philopator était mort entre le 13 octobre 205 et le 13 octobre 204 (cf. encore Niese, *Gesch. der gr. und mak. Staat.*, II, 572), sont certainement fautives.

(3) Jamot, *Bull. corr. hell.*, XIX, 347-348; Holleaux, *Revue*, X, 47-48. — M. H. Pomtow (*Jahrb. für Philol.*, 1897, 822, note 77) a pensé, comme M. Jamot, qu'il s'agissait, dans l'inscription de Thespies, de Ptolémée Philadelphe, et rejeté le nom de Philopator, que j'avais proposé. Son principal argument est que la nomenclature Βασιλεὺς Πτολεμαῖος βασιλέως Πτολεμαίου convient parfaitement à Philadelphe, au lieu qu'elle serait incorrecte, appliquée au quatrième Lagide. Il est certain que la formule officielle, employée en Égypte ou dans les pays dépendants

oser l'un ni l'autre nous flatter de voir juste, nous avons proposé deux solutions contraires. M. Jamot penchait pour la période la plus ancienne; j'inclinais, quant à moi, à préférer la plus moderne. A l'appui de cette préférence, je pouvais alléguer d'assez bons arguments; qu'il me soit permis de les produire de façon plus complète que je n'ai fait précédemment.

II

L'un des commissaires élus par les Thespiens pour surveiller l'achat des domaines consacrés aux Muses s'appelle Emmonos, fils de Xénéas (1). Le personnage est connu d'ailleurs. Il était probablement fils de Ξενέας Ἐμμόνω, citoyen de Thespies, nommé dans deux décrets de la Confédération Béotienne rendus sous l'archontat de Damophilos [222-207] (2). En tout cas, il figure, comme *rogator*, en tête d'un décret fédéral, trouvé par MM. Heberdey et Wilhelm à Séleucie du Kalykadnos (3), qui confère la proxénie à Eudémos de Séleucie, « ami du roi Antiochos (4) ». Or, qu'on examine de près ce document : on remarquera aussitôt que le dialecte béotien s'y trouve étrangement « adultéré » et tout rempli de formes grammaticales emprun-

de l'Égypte pour désigner Philopator, est la suivante : Βασιλεὺς Πτολεμαῖος βασιλέως Πτολεμαίου καὶ βασιλίσσης Βερενίκης (cf. Strack, inscr. n. 53, Alexandrie; 63, Halicarnasse). Mais les Thespiens ne peuvent-ils avoir dérogé aux règles du protocole alexandrin, qu'ils n'avaient nulle obligation d'observer et qu'au surplus ils ignoraient peut-être? Dans les États de la Grèce propre, il est bien vraisemblable qu'on ne s'est jamais mis en grand souci de s'y conformer exactement. Je note, par exemple, que, dans un catalogue agonistique d'Athènes (*C. I. A.*, II, 966, *A*, l. 41; cf. pour Philométor, 968, l. 46), les mots Βασιλεὺς Πτολεμαῖος βασιλέως Πτολεμαίου, sans plus, servent à désigner Ptolémée Épiphanes : on sait pourtant que le nom correct de ce roi était : Βασιλεὺς Πτολεμαῖος τοῦ (ou βασιλέως) Πτολεμαίου καὶ βασιλίσσης Ἀρσινόης (cf. Strack, inscr. 72).

(1) *Revue*, X, 28, l. 8-9 (Ἔμμονος Ξενέαο).

(2) Cf. Wilhelm, *Reisen in Kilikien*, 113, et Holleaux, *Revue*, X, 48. — Les deux décrets ont été publiés par Léonardos dans l'Ἐφημ. Ἀρχ., 1892, 35, n. 64; 42, n. 71. Ξενέας (Ξενίας, n. 64) Ἐμμόνω est *rogator* du premier et présidait l'assemblée fédérale lorsque fut voté le second.

(3) *Reisen in Kilikien*, 110-113, n. 186, l. 28 et suiv. (Ἔμμονος Ξενέα) (= Michel, 535, III).

(4) *Reisen*, n. 186, l. 66-67 (décret de Kalchédoine).

tées à la κοινή. Le lapicide de Séleucie ne saurait cependant être rendu responsable de ces « vulgarismes » : en effet, il a reproduit presque fidèlement, à tout le moins sans erreur grave, les dialectes de Rhodes, de Byzance et de Kalchédoine, villes qui toutes trois avaient rendu en faveur d'Eudémos des décrets contemporains du nôtre. La seule explication qui convienne ici, c'est que, dans le temps où les Béotiens déclarèrent Eudémos proxène, quelques-uns au moins des scribes de la Confédération n'étaient plus capables d'écrire purement le dialecte national ; ce qui signifie sans doute que, dans la majeure partie de la Béotie, la langue épichorique était alors au moment de disparaître. Voilà qui nous oblige à descendre assez avant dans les commencements du IIe siècle, et probablement, comme l'a pensé M. Wilhelm, jusqu'aux premières années du règne d'Antiochos IV (1). Qu'on sépare maintenant, par un intervalle de temps aussi large qu'on voudra, l'inscription de Séleucie de l'inscription de Thespies, il est clair qu'il sera pourtant impossible de reculer celle-ci par delà les quinze ou vingt dernières années du IIIe siècle : car l'une et l'autre appartiennent à la période durant laquelle Emmonos joua un rôle politique actif dans les assemblées béotiennes, période qu'on n'a sans doute pas le droit d'étendre démesurément.

Parmi les commissaires thespiens, collègues d'Emmonos, préposés avec lui à l'acquisition des terres sacrées, nous trouvons Nikéas, fils de Korinnadas (2). Il reparaît, en qualité d'otage de la Confédération Béotienne, dans un décret d'Aigion (3) par lequel les Achéens décernent la proxénie à huit

(1) *Reisen*, 113.

(2) *Revue*, X, 28, l. 8 (Νικείας Κορρινά[δαο]).

(3) *C. I. G.*, 1542 = Dittenberger, *Sylloge* ², 236 ; Michel, 200. — J'ai eu le plaisir de donner à M. Dittenberger, au sujet de ce document, la plupart des indications que je consigne ici. L'éminent épigraphiste en a bien voulu tenir compte dans les *Addenda* de son précieux recueil : t. II, p. 813 (ad n. 236). J'ai l'intention d'étudier avec plus de détail, dans une autre circonstance, le décret d'Aigion dont je me suis longtemps occupé.

otages béotiens et à deux otages phocidiens. Or, il n'est point fort malaisé de déterminer l'époque probable de ce décret. L'un des otages qu'on y trouve mentionnés est Archélaïdas (1), fils d'Olympion, citoyen de Tanagra : il y a grande apparence qu'il avait pour père Ὀλυμπίων Ἀρχελαΐδαο, Ταναγρῆος, lequel fit passer un décret dans l'assemblée fédérale sous l'archontat de Philoxénos (2), c'est-à-dire, comme j'aurai l'occasion de le montrer ailleurs (3), peu d'années sans doute avant 220. Un autre otage béotien, celui-là citoyen d'Oropos, est Aristoménès, fils de Meilichos (4); par bonheur, nous sommes assez bien renseignés sur le personnage et sur sa famille. Son père était Μείλιχος Ἀριστογείτονος, auteur de deux motions votées par les habitants d'Oropos, la première sous l'archontat de Dionysios (5) — entre 218 et 203 —, la seconde sous l'archontat de Philon Ier (6), qui fut l'un des proches devanciers de Dionysios (7). L'un de ses frères (8) était Κλεόμαχος Μειλίχου, cité plusieurs fois comme *rogator* dans des décrets d'Oropos (9) rendus sous les archontats de Dionysios et de

(1) *C. I. G.*, 1542, l. 3-4. La copie de Cyriaque (seule copie originale) donne : Ἀρχέαι Ὀλυμπίωνος, que Muratori a corrigé en Ἀρχέ[λ]αι. La restitution Ἀρχε-[λ]αΐ[δαι] ne peut faire l'objet d'aucun doute. Les trois dernières lettres, gravées en fin de ligne (si la division du texte telle que l'a donnée Muratori se trouve répondre à la réalité), avaient été sans doute enlevées par une cassure lorsque Cyriaque vit le monument.

(2) *C. I. G. S.*, I, 290.

(3) Je prends la liberté de renvoyer ici à la suite de ces études chronologiques, qui paraîtra prochainement.

(4) *C. I. G.*, 1542, l. 4-5.

(5) *C. I. G. S.*, I, 296.

(6) *C. I. G. S.*, I, 247.

(7) Je réserve la démonstration du fait pour une étude ultérieure.

(8) Un autre frère d'Aristoménès est Αὐσανδρος Μειλίχου, *rogator* d'un décret fédéral voté sous l'archontat d'Antigon (*C. I. G. S.*, I, 280) et président de l'assemblée béotienne l'année où Pampirichos était archonte (*C. I. G. S.*, I, 4260). Les deux archontes ici mentionnés ne sont pas connus d'ailleurs, mais j'ai pu m'assurer que la magistrature d'Antigon a précédé de peu la fin du IIIe siècle.

(9) *C. I. G. S.*, I, 252 (arch. Dionysios); 256 (arch. Straton); 253 (arch. Straton). A ces décrets d'Oropos ajoutez : *C. I. G. S.*, III, 100. C'est un décret d'Elatée, rendu sous l'archonte local Gennaios, qui confère la proxénie à Kléomachos; il est évidemment contemporain du décret d'Oropos, *C. I. G. S.*, I, 253, qui nous montre Kléomachos faisant décerner la proxénie à Gennaios; cf. *Revue*, X, 51.

Straton, et qui devint, selon toute vraisemblance, prêtre d'Amphiaraos l'année où Kaphisias [224-209] présidait la Confédération (1). Joignez qu'Aristoménès lui-même est l'auteur d'un décret voté par les Béotiens pendant la prêtrise de Spintharos (2), — prêtrise qu'il faut placer, comme l'a bien vu M. Dittenberger et comme je l'ai vérifié après lui (3), assez peu de temps avant l'an 200. — De toutes ces observations concordantes il ressort, on le voit, que le décret d'Aigion, — qu'on pourrait faire descendre jusqu'au début du IIe siècle (4), — n'est pas ou n'est guère antérieur au dernier quart du siècle précédent. En raison de la présence de Νικέας Κορρινάδαο dans les deux documents, il paraît assez légitime d'étendre cette conclusion au décret de Thespies trouvé à Barbaka.

III

Ce ne sont là toutefois que des probabilités. Une découverte récente due à M. Perdrizet nous apporte heureusement une certitude.

(1) *C. I. G. S.*, I, 302 (cf. 258). Le prêtre d'Amphiaraos nommé dans le décret d'Oropos s'appelle Κλεόμαχος. M. P. Foucart (*ap.* P. Paris, *Elatée*, 62, n. 1) et M. Dittenberger (*C. I. G. S.*, III, 100) l'identifient sans hésiter avec Kléomachos, fils de Meilichos. L'identification est extrêmement probable.

(2) Léonardos, Ἐφημ. Ἀρχ., 1892, 49, n. 79 — L'étranger auquel ce décret confère la proxénie s'appelle Αὐτοκλῆς Αἰγησιδήμου, de Chalcis. Ce n'est point un inconnu ; il était probablement frère d' Ἱεροκλῆς Αἰνησιδήμου, « ami du roi Démétrios [II] » (Fougères, *Bull. corr. hell.*, XIII, 232, n. 2) ; son fils, Αὐτοκλῆς Αὐτοκλέους, est mentionné à plusieurs reprises dans l'épigraphie de Délos (Homolle, *Rapport sur une mission à Délos*, 28, n. 211). Autoklès lui-même eut dans l'île sainte une statue élevée par les soins de ce fils (Homolle, *Id.*, 22, n. 4). Des renseignements que m'a très amicalement transmis M. Homolle, il paraît résulter qu'il vécut jusque dans les dernières années du IIIe siècle et que l'érection de sa statue doit se placer aux environs de l'an 220.

(3) Dittenberger, *C. I. G. S.*, I, ad n. 337-343. — Spintharos, comme paraît le prouver l'ordre de superposition des décrets n. 263, 265, Ἐφημ. Ἀρχ., 1892, 49, n. 79 sur le monument de Sulla, est d'*au moins* deux ans plus récent qu'Asopon. Or, j'ai déterminé ailleurs les dates *maxima* et *minima* de la prêtrise d'Asopon (cf. *Revue*, VIII, 197 ; et plus haut, p. 187, note 1) : elle se place entre 221 et 206.

(4) Je ne saurais toutefois maintenir aujourd'hui la date de 187 que j'ai autrefois (*Revue*, X, 48) proposée pour ce document.

M. Perdrizet vient de publier un catalogue militaire trouvé à Akraiphia, dont voici l'intitulé : Λουκίνω ἄρχοντος ἐν κυνῦ Βοιωτῶν, ἐπὶ δὲ πόλιος Καφισίαο, | πολεμαρχιόντων Ἀμινοκλείιος Θ[έ]μωνος, Ἱαροκλεῖος Ἐγχόρ|μαο, Καφισοτίμω Λιουσιθίω, γραμματίδδοντος Φιλοκλίδαο | Ἀσκλαπίνω, τυῖ ἀπεγράψανθο ἐς ἐφήβων ἐν πελτοφόρας (1).

En même temps que ce document, M. Perdrizet en a transcrit, à Akraiphia, sept autres d'espèce semblable, contenant chacun la mention d'un archonte fédéral (2) : il juge celui-ci le plus moderne des huit, et pense qu'il doit notamment prendre place à la suite des quatre catalogues datés par les noms des archontes Kaphisias, Athanias (catal. IV-V), [Ka]phi[sotim]os, Agathoklès (catal. VI-VII) (3). Si la chose se pouvait démontrer, la date *maxima* de l'archontat de Lykinos se trouverait fixée du coup : en effet, Kaphisias, étant nommé dans une inscription d'Aigosthènes, n'exerça certainement pas avant 224 la grande magistrature fédérale ; partant, Lykinos, s'il le fallait reconnaître pour un des successeurs de Kaphisias, ne saurait être entré en charge avant 223. Par malheur, le classement

(1) *Bull. corr. hell.*, XXIII, 200, n. VIII.

(2) *Bull. corr. hell.*, XXIII, 194, n. I (arch. Dioniousodoros), n. II (arch. *Agatharchidas*); 195, n. III (arch. Polioustrotos); 196, n. IV (arch. *Kaphisias*), n. V (arch. Athanias); 198, n. VI (arch. *Kaphisotimos* [?]), n. VII (arch. *Agathoklès*). Ainsi que le fait remarquer M. Perdrizet (p. 203), quatre de ces archontes — ceux dont j'ai souligné les noms — sont déjà connus.

(3) Ces catalogues sont, tous quatre, gravés sur une même pierre, mais il n'est pas aisé de reconnaître dans quel ordre on les a inscrits. M. Perdrizet, avec une obligeance dont je le remercie vivement, a bien voulu m'adresser à ce sujet une note fort détaillée dont je donne ici l'analyse. — La seule chose certaine, m'apprend-il, c'est que les catalogues IV et VI ont été gravés respectivement avant les catalogues V et VII placés au-dessous d'eux. Mais la colonne (gauche) formée des catalogues IV et V est-elle d'époque plus ancienne ou plus récente que celle (placée à droite) contenant les catalogues VI et VII? Après examen, M. Perdrizet incline vers la seconde hypothèse. En sorte que la succession des archontes fédéraux, correspondants aux catalogues IV-VII, *pourrait* être la suivante : 1° Kaphisotimos [?] (catal. VI); 2° Agathoklès (catal. VII); 3° Kaphisias (catal. IV); 4° Athanias (catal. V). — Il est d'ailleurs extrêmement probable qu'il ne s'agit pas d'une succession *immédiate;* la preuve en est, semble-t-il, que, dans une inscription d'Aigosthènes (*C. I. G. S.*, I, 209), Kaphisias est suivi, non comme ici d'Athanias, mais d'Onasimos.

chronologique proposé par M. Perdrizet demeure, en l'état présent de nos connaissances, tout conjectural, comme aussi bien il le reconnaît expressément lui-même, et n'a que la valeur d'une simple hypothèse. Mais où notre confrère a raison sans nul doute, c'est lorsqu'il est d'avis d'assigner au catalogue militaire qui porte le nom de l'archonte Lykinos une date relativement tardive. Quand il s'agit de l'épigraphie d'Akraiphia, j'ose ne pas me croire tout à fait incompétent. Ici, l'absence totale d'adjectifs patronymiques; la substitution constante de la lettre υ à la diphtongue οι; la présence de la graphie ἐφήβων (l. 4) au lieu de ἐφείβων, — dérogation aux lois du dialecte qui atteste l'influence de la κοινή; enfin, l'aspect général de l'écriture, et surtout l'emploi du signe Π servant à figurer le π (1) sont des indices suffisamment précis pour autoriser des conclusions chronologiques assez rigoureuses. Ces particularités nous interdisent absolument de faire remonter le document où nous les observons jusqu'au milieu du IIIe siècle : il ne peut être sensiblement antérieur au dernier tiers, ou même au dernier quart de ce siècle (2). — Dès lors, la question que nous nous posions M. Jamot et moi, est tranchée, et nous voilà tirés d'embarras. Il est clair que des deux périodes dont j'ai plus haut marqué les termes, il faut choisir la plus récente; il est clair que, comme je l'avais supposé, c'est bien de Philopator qu'il s'agit dans la seconde inscription de Thespies, et

(1) Je note, comme un fait digne de remarque, que le signe Π et la graphie ἐφήβων se retrouvent dans un catalogue militaire d'Akraiphia (Perdrizet, *Bull. corr. hell.*, XXIII, 194, catal., II) inscrit sous l'archonte fédéral Agatharchidas. Cet archonte, déjà connu par un catalogue d'Hyettos (*C. I. G. S.*, I, 2823), est sûrement postérieur à Dionysios, ainsi que je le démontrerai ailleurs : il n'a donc pu être en charge avant 217. On observe aussi la graphie ἐφήβων dans le catalogue militaire daté par le nom de l'archonte fédéral Kaphisias [224-209] (Perdrizet, p. 196, catal. IV, l. 5).

(2) L'écriture du catalogue des Μουσεῖα, que je ne connais d'ailleurs que par la reproduction du *Bulletin*, paraît bien convenir à cette époque. Pour l'inscription de Barbaka, dont M. Jamot m'adressa obligeamment un estampage, les caractères en sont si usés qu'ils ne se peuvent prêter à une enquête paléographique.

qu'ainsi l'archontat de Lykinos ne peut être ni antérieur à 215 environ, ni postérieur à 203 (1).

Maurice HOLLEAUX.

(1) On voit donc qu'en somme je m'accorde pleinement avec M. Perdrizet, qui propose (*Bull. corr. hell.*, XXIII, 205) de reculer Lykinos jusque « vers l'extrême fin du [IIIe] siècle ». — Je dois encore à ce savant une remarque intéressante qui confirme bien mes calculs chronologiques : Φιλοκλίδας Ἀσκλαπίνω, citoyen d'Akraiphia, secrétaire des polémarques sous l'archontat de Lykinos (catal. VIII, l. 3; p. 200), était encore éphèbe sous l'archontat d'Agathoklès (catal. VII, l. 17; p. 198) : il suit de là qu'Agathoklès a précédé d'assez loin Lykinos; or, quel qu'ait été l'ordre respectif des deux catal. VII (arch. Agathoklès) et IV (arch. Kaphisias), il paraît évident qu'ils appartiennent à des époques rapprochées, ou, en d'autres termes, qu'Agathoklès fut archonte à peu près dans le même temps que Kaphisias [224-209].

ACTES DE L'ASSOCIATION

SÉANCES DU COMITÉ.

4 janvier 1900. — Présidence de M. Héron de Villefosse, président de l'Association.

Le Président annonce la mort de MM. le Dr Vaphiadis, Venieris (Anastase) et Ristelhuber.

Membre nouveau : M. Nicolas René de Leone, à Naples.

M. Haussoullier étudie un fragment publié par MM. Grenfell et Hunt dans les *Papyrus d'Oxyrrhynchus*, n° 218. Ce fragment est tiré d'un recueil de *paradoxa*, sans date et sans nom d'auteur. Il s'agit d'une cérémonie religieuse, d'une sorte d'exorcisme qui a lieu à la mort d'un prêtre d'Arès. Le *zacore* élu par le peuple place sous le mort l'épée du dieu (ὁ χειροτονηθεὶς ὑπὸ τοῦ δήμου ζάκορος ὑποτίθησι τῷ νεκρῷ τὸ τοῦ θεοῦ ξίφος) ; puis le silence se fait (καὶ σιγῆς γενομένης βαθείας), et, si les choses sont conformes à la loi (ἐὰν ᾖ νομίμως), le mort reçoit les honneurs qui lui sont dus (λαμβάνει τῶν γινομένων); si au contraire il a conscience de quelque faute, au moment où le fer est placé sous lui, il retrouve la vie, et porte lui-même l'accusation (ἐὰν δὲ ἐγκλήματός τινος ἔχῃ συνείδησιν, ἐπὶ τῷ τὸ σίδηρον ὑποβληθῆναι, [ἀναβιώσκ]εται καὶ αὐτὸς ἐ[πιφέρει] κατηγορίας. Les éditeurs anglais ont cru que le verbe λαμβάνει et les autres verbes qui suivent dans la phrase avaient pour sujet le zacore : M. Haussoullier ne doute pas qu'il ne s'agisse du mort lui-même, ainsi rendu à la vie pour prononcer sa propre condamnation.

M. P. Tannery communique quelques observations sur un manuscrit de Vienne qui contient un ouvrage de *géomancie*, traduit de l'arabe.

1er février 1900. — Présidence de M. Héron de Villefosse.

Le Président annonce la mort de M. Charles Lévêque, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et membre de l'Association depuis 1867 : M. Lévêque avait appartenu à la première promotion de l'école d'Athènes ; il était resté profondément attaché à ce souvenir de sa jeunesse, et la Grèce n'a jamais cessé de l'inspirer dans ses ouvrages bien connus sur la philosophie et la science du beau. — Une autre perte, également sensible, est celle de M. R. de Block, chargé de cours à l'Université de Liège.

Membres nouveaux : M. Poyard, professeur honoraire au lycée Henri IV ; M. G. E. Rizzo, professeur au lycée royal de Catane.

M. Th. Reinach présente un morceau de marbre avec inscription, rapporté de Délos par M. Lemierre, interne des hôpitaux, et offert par lui au musée du

Louvre. C'est un fragment des comptes des hiéropes. On sait que M. Homolle a publié et commenté plusieurs inscriptions considérables, relatives au même sujet. L'inscription nouvelle se rapproche beaucoup par l'écriture des comptes datés de l'archonte délien Démarès (180 av. J.-C.). Et, de fait, une étude attentive du nouveau fragment amène M. Th. Reinach à y reconnaître un compte de l'année 181 (archontat de Phokaieus Ier).

M. Glotz étudie l'administration de la marine et le recrutement maritime dans la cité homérique, en prenant pour point de départ les vers 34-36 du chant VIII de l'Odyssée : Alcinoos demande aux Phéaciens d'équiper pour Ulysse un navire, en choisissant dans le peuple cinquante-deux jeunes gens (κούρω δὲ δύω καὶ πεντήκοντα κρινάσθων κατὰ δῆμον). D'autre part, comme Alcinoos parle ailleurs de douze rois (βασιλῆες) sans se compter lui-même, on doit penser qu'il y avait en réalité à Schérie treize rois, correspondant à treize tribus, et que chaque tribu devait fournir quatre hommes (4 × 13 = 52), ces quatre hommes représentant chacun sans doute une subdivision de la tribu ou phratrie. Cette explication est de nature à éclairer, selon M. Glotz, l'organisation encore si obscure des *naucraries* à Athènes. — M. Th. Reinach se demande si Alcinoos est bien en effet le treizième roi de Schérie, ou s'il ne serait pas plutôt le roi suprême d'une cité composée de douze tribus, ayant chacune un chef particulier.

1er mars 1900. — Présidence de M. Héron de Villefosse.

Le Président annonce la mort de MM. Deloche, membre de l'Institut, Benlœw et Souchu-Servinière.

M. Michon donne lecture d'une étude sur la Vénus de Milo, son arrivée et son exposition au Louvre. Il signale une longue note de M. de Forbin, rédigée en 1822, qui a passé inaperçue, et où se trouvent plusieurs détails intéressants tant sur les circonstances de la découverte et de l'embarquement de la statue, que sur la date même où elle fut trouvée, qui semble pouvoir être aussi bien la fin de février que le 8 avril 1820. M. Michon passe ensuite en revue les divers fragments rapportés avec la Vénus, en insistant particulièrement sur les deux inscriptions et les hermès. Il montre enfin comment la Vénus fut restaurée et placée successivement dans diverses salles du Louvre, et met sous les yeux de la Société la médaille que Louis XVIII fit graver pour commémorer la donation. — M. S. Reinach fait ses réserves sur la date proposée par M. Michon pour la découverte de la Vénus.

19 avril 1900. — Assemblée générale annuelle. — Présidence de M. Héron de Villefosse, président de l'Association.

Le Président remercie ses confrères de l'attention qu'ils ont bien voulu prêter, pendant son année de présidence, à toutes les communications, et félicite la Société de maintenir intactes les traditions de silence et de bienveillant intérêt qu'on aimerait à trouver dans toutes les réunions du même genre. Puis, énumérant les pertes qu'a faites l'Association pendant l'année 1899-1900, il rend hommage en particulier, parmi nos associés étrangers, à la mémoire de MM. Étienne Koumanoudis, K. Typaldos, Telfy, de Block, et insiste sur les travaux de MM. Ch. Lévêque, Benlœw et Deloche. Il signale l'intérêt que l'Exposition de 1900 va présenter même pour la connaissance des grandes œuvres d'art de l'antiquité grecque et notamment le bel ensemble artistique qu'offrent les moulages des œuvres découvertes à Delphes par l'École française d'Athènes.

Le Secrétaire, présente, au nom de la Commission des Prix, le rapport sur les travaux et les concours de l'année. Le Prix de l'Association n'a pas été décerné. Le prix Zographos a été partagé entre MM. Ch. Michel et G. Fougères, auteurs,

l'un d'un *Recueil d'inscriptions grecques*, l'autre d'un ouvrage sur *Mantinée et l'Arcadie orientale*. Le prix Zappas a été accordé à M. Politis pour le premier volume de ses *Proverbes* (Παροιμίαι), publié dans la *Bibliothèque Marasli*.

Lecture est donnée du rapport de M. Max Egger, trésorier, sur l'état des finances de l'Association.

Le scrutin est ouvert pour le renouvellement du Bureau et du tiers sortant des membres du Comité. Il est clos bientôt après. En voici les résultats : 1er vice-président, M. Paul Girard ; 2e vice-président, M. Salomon Reinach ; secrétaire, M. Am. Hauvette ; secrétaire-adjoint, M. Puech ; trésorier, M. Max Egger.

Membres du Comité : MM. Bikélas, Héron de Villefosse, Foucart, Fougères, Diehl, Saglio, Gidel.

3 mai 1900. — Présidence de M. Eug. d'Eichthal, président de l'Association.

Le Président adresse au Président sortant les remerciements unanimes de l'Association ; il rappelle « l'autorité courtoise, bienveillante et attentive, avec laquelle M. Héron de Villefosse a dirigé nos séances. » Lui-même attaché à la Société par les liens d'une affection déjà ancienne, s'efforcera d'imiter le zèle de son prédécesseur ; il compte, dans l'accomplissement de cette tâche, sur le concours dévoué des Vice-Présidents, des Secrétaires et de tout le Bureau ; mais il espère aussi que tous les membres du Comité et de l'Association voudront apporter aux séances beaucoup de travaux.

Membres nouveaux : Mme Lahovary, M. le comte de Gironde ; M. Cahen, maître de conférences à la Faculté des Lettres d'Aix ; M. Pierre Lebocq.

M. P. Tannery donne lecture d'une note sur les passages de Platon relatifs à l'orphisme. En particulier il montre comment dans le texte de Platon (*République*, II, p. 364 *e*) les mots ζῶσι καὶ τελευτήσασι peuvent s'interpréter naturellement, sans recourir à l'idée de prières ou de sacrifices pour les morts. Diverses observations sur ce sujet sont échangées entre lui et M. S. Reinach.

M. Paul Guiraud communique à la Société une étude sur la main d'œuvre à Athènes au ve et au vie siècle. Il décrit et dépeint la vie matérielle des ouvriers en Attique, leurs habitations, leur costume, leurs habitudes journalières, les usages propres à telle ou telle corporation, leurs associations et aussi leur rôle dans la vie publique.

M. Edm. Pottier explique et commente le sens de mot *ampullas* dans le vers connu d'Horace :

Projicit ampullas et sesquipedalia verba (*ad Pis.*, v. 97).

Le mot est la traduction du grec λήκυθος, ληκυθίζειν, ληκυθισμός, dont la valeur est clairement établie par plusieurs textes de Cicéron, de Pline le Jeune, de Pollux et d'autres grammairiens : il ne s'agit pas là de style ampoulé, de boursouflure, mais de grands mots propres à la tragédie et à la haute éloquence, de termes sonores, qui retentissent comme le vase creux où l'on souffle (λήκυθος). Quand Cicéron dit : *Nosti illas* ληκύθους, il parle de ces phrases éclatantes, qu'il traduit lui-même par *sonitus*. C'est ce sens de λήκυθος qu'Horace a rendu par *ampullas*, et qui a été méconnu dans la suite, en particulier par Boileau.

7 juin 1900. — Présidence de M. Paul Girard, vice-président de l'Association.

M. Charles Michel, l'un des lauréats du prix Zographos, remercie l'Association de la distinction dont il a été l'objet.

Membres nouveaux : M. Expert, comme membre donateur ; M. Dalet, professeur au lycée de Châteauroux, comme membre ordinaire.

M. Ch. Ém. Ruelle signale une curieuse fantaisie paléographique d'un copiste grec dans le *Parisinus* 2417.

M. Puech discute le texte d'un important passage de la première épître de Clément aux Romains (ch. II), à propos de l'édition récente publiée par M. Knopf. L'auteur de cette édition a cru devoir s'éloigner sur un point du texte de l'*Alexandrinus* : il écrit τοῖς ἐφοδίοις τοῦ Χριστοῦ ἀρκούμενοι au lieu de τοῦ θεοῦ. La leçon τοῦ Χριστοῦ se trouve, il est vrai, dans un autre manuscrit, ainsi que dans les traductions latine et syriaque de la lettre de Clément. Mais M. Puech, en s'attachant à des arguments d'ordre purement grammatical et littéraire, croit à la priorité du texte τοῦ θεοῦ. Si cette leçon est reconnue pour la plus ancienne, l'autorité du ms. *Alexandrinus* reçoit de ce chef une intéressante confirmation.

M. Th. Reinach appelle l'attention de la Société sur une inscription d'Érétrie, copiée par Cyriaque d'Ancône, et commentée naguère par M. Holleaux (*Revue des Études grecques*, 1897, p. 157 et sqq.). Dans le passage de cette inscription non restitué par M. Holleaux, κ.....α τοὺς ὕμνους, M. Th. Reinach estime que l'indication d'une lacune de cinq lettres est sans valeur dans la mauvaise copie de Cyriaque, et qu'on peut fort bien accepter la restitution de Bœckh, κ[ατ]ὰ τοὺς ὕμνους, à condition de trouver le sens de ces mots. Une glose d'Hésychius : ὕμνος· χρησμός, nous fournit une interprétation très simple : il s'agit d'oracles qui avaient annoncé la délivrance du peuple d'Érétrie, et la présence insolite du prêtre de Dionysos dans l'intitulé du décret donne à penser que c'étaient des oracles de Dionysos lui-même.

Le Secrétaire :
Am. Hauvette.

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

dans les séances de janvier à juin 1900.

DE MÉLY et Ch. Ém. RUELLE, **Les lapidaires grecs,** fasc. I et II.

G. TROPEA, **Studi sugli Scriptores historiae Augustae,** I, II, III, Messine, 1899.

E. PAIS, **L'Ottantaduesimo Anniversario di Teodoro Mommsen,** Messine, 1899.

Δελτίον τῆς ἐν Ἀλμυρῷ φιλαρχαίου Ἑταιρείας τῆς Ὀθρύος, τεῦχος II, περιέχον τὰς ἐν τῷ Μουσείῳ κειμένας ἐπιγραφάς.

Ch. MICHEL, **Recueil d'inscriptions grecques.**

CUMONT (Fr.), **Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra** (t. I, 2e partie), 1899.

G. MILLET, **Le Monastère de Daphni,** Paris, 1899.

Plutarque, Περὶ μουσικῆς, édition critique et explicative, par H. WEIL et Th. REINACH, Paris, Leroux, 1900.

HÉRON DE VILLEFOSSE et MICHON, **Acquisitions de l'année 1899** au département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre.

M. MULLER, **Introduction à la philosophie Vedanta,** trad. française, dans les *Annales du Musée Guimet.*

Le Cinquantenaire de l'École d'Athènes.

MORTET (V.), **Recherches sur l'emploi des termes** Βιβλιοθήκη, Βιβλιοφύλαξ **dans l'Égypte romaine,** 1899.

DAREMBERG et SAGLIO, **Dictionnaire des antiquités,** fascic. 26 et 27.

COLLARD, **Les auteurs grecs au collège,** Louvain, 1899.

APOSTOLOPOULOS, τὸ δίκαιον τῆς πνευματικῆς ἰδιοκτησίας, Athènes, 1900.

ANDROUTSELLIS et BASIA, Ἑλληνικὴ ἱστορία, 3 fascicules à l'usage des écoles helléniques.

Annales du Musée Guimet, t. VIII.

Périodiques divers.

NOUVELLES DIVERSES

ÉCOLE INTERNATIONALE DE L'EXPOSITION

Nous croyons être utiles à nos sociétaires en signalant tout particulièrement à leur attention la constitution de l'École internationale de l'Exposition. L'œuvre est présidée dans son ensemble par M. Léon Bourgeois et pour le Groupe français, par M. O. Gréard, de l'Académie française, vice-recteur de l'Université de Paris. Elle s'adresse d'abord à toutes les personnes qui désirent visiter l'Exposition d'une manière intelligente et méthodique et de façon à en tirer un vrai profit intellectuel.

Pour cela, du 1er juin à la fin de septembre, un véritable enseignement y sera organisé sous la forme de conférences permanentes. Nous signalons tout spécialement les leçons-guides, conférences faites sur les diverses parties de l'Exposition par des spécialistes, savants de tous ordres, professeurs des Universités, des grandes Écoles, des Lycées, ingénieurs, chimistes, médecins, artistes, critiques d'art, etc., suivies de visites dans les galeries sous la direction des conférenciers.

L'École a ses locaux dans l'Exposition même, au palais des Congrès et au palais de l'Éducation et du Génie civil. De nombreux avantages sont assurés à ses adhérents.

Nous ne résumons ici qu'une partie de l'œuvre que veulent accomplir les créateurs de l'École Internationale. Ils ont une autre ambition qui est de créer une sorte de bureau central permanent des Universités et des Sociétés savantes, comme une agence générale de renseignements scientifiques et intellectuels de tous genres. Ceux de nos sociétaires qui désireraient des renseignements complets les recevront sur simple envoi de leur carte au secrétariat de l'École Internationale de l'Exposition, 6, rue de la Comète.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Si les auteurs ou éditeurs désirent faire hommage de leurs publications à l'Association pour l'encouragement des Études grecques, ils sont priés de les adresser directement à celle-ci (12, rue de l'Abbaye); mais, en ce cas, il n'en sera rendu compte dans cette bibliographie que s'ils en envoient DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

1. *ANDROUTSELLIS* et *BASIA*. Ἑλληνικὴ ἱστορία, etc., 3 vol. in-8°. Athènes, Saliberos, 1899.

Ces trois petits volumes, destinés à l'usage des écoles, sont consacrés le premier (110 p.) à l'histoire grecque jusqu'à la bataille de Mantinée, le second (94 p.) à la fin de l'histoire grecque, à un bref résumé de l'histoire romaine et à l'histoire byzantine jusqu'à la croisade latine, le troisième (101 p.) à la fin de l'histoire byzantine, à la *turcocratie*, à un aperçu des grandes découvertes modernes et de la Révolution française, enfin à la révolution grecque. Le choix des faits m'a paru judicieux, l'exposé clair et bien approprié à son but. On se passerait volontiers des illustrations qui sont d'une exécution bien défectueuse.

PHILHELLÈN.

2. *BACCHYLIDIS carmina* iterum edidit *Frid. Blass*. Bibl. Teubneriana, 1900. In-12, LXXV-207 p.

Dans cette nouvelle édition M. Blass, à la suite d'une nouvelle revision du papyrus faite avec l'admirable patience qu'on lui connaît, a réussi à assigner leur place à tous les petits fragments détachés du ms. de Londres qui restaient encore à classer et même à quelques fragments transmis par les auteurs (XIV, 30-1 = fr. 26, suggéré par Hill). Il a aussi amélioré le texte par quelques suppléments nouveaux et, dans certains cas où le sens lui paraissait clocher, il a proposé des corrections plus ou moins acceptables. Dans l'ode IX il suppose que Ἀγλαός (v. 9) est le nom du vainqueur. Dans le dithyrambe XVI (Les éphèbes), il écrit,

adoptant le sens proposé par Houtsman, aux v. 87-9 : κέλευσέ θ' ἑκατόντορον σχὲν εὐδαίδαλον νᾶα (ms. κέλευσέ τε κατ' οὖρον ἴσχειν). Mais que vient faire ici le nombre des rames? Dans l'ode XVII, v. 28 suiv., il ponctue après σφῦραν et fait une phrase séparée de ἐξέβαλεν Προκόπτας; je doute : ἐκβάλλω, employé au neutre, signifie « se jeter hors », sens qui paraît peu convenir. V, 121-2 νῦν δ' ὤ]λεσε... πάντα]ς semble plausible. En revanche, je ne saurais approuver εὐχροσύνα (pour εὐφροσύνα) dans III, 87. Dans IX, 42, la leçon du texte ἕτερος δ' ἐπὶ παισὶν ποικίλον τόξον τιταίνει n'a pas même choqué la pruderie britannique; Blass écrit trop chastement ὁ δ' ὄρεος ἐπὶ παισὶν ποικίλον τόξον τιταίνει!

Déjà dans sa première édition M. B. avait montré un respect exagéré pour la colométrie et la prosodie du papyrus; dans celle-ci le respect tourne à la superstition. Les violations les plus criantes de la correspondance antistrophique, des alignements de syllabes qui défient toute scansion raisonnable, trouvent une excuse et sont maintenus dans le texte alors même que la correction la plus facile suffirait à faire disparaître ces anomalies. On maintient III, 18 ὑψιδαιδάλτων, au lieu de ὑψιδαιδάλων, au début d'un trimètre ionique : « Manum nunc quidem abstinui »; III, 64 ὦ μεγαίνητε, au lieu de ὦ μεγαίνετε; v. 8, δεῦρ' ἄθρησον νόωι (épitrites). Dans V, 29, nous adopterions volontiers avec Blass la proposition de Walker πνοι|αῖσιν ἤθειραν ἀρί|γνωτος ἀνθρώποις ἰδεῖν, mais à la condition expresse de corriger à l'endroit correspondant de la strophe (v. 14) ἐθέλει δέ en ἐθέλει, ce qui entraînera (v. 11) le changement de πέμπει en πέμπων. V, 115, θάπτομεν τοὺς (Kenyon, οὓς) κατέπαφνεν est intolérable. — Le jour viendra où le *Bacchylide* de M. B. sera cité à la fois comme un chef d'œuvre de conscience paléographique et comme un document de l'état d'anarchie où étaient tombées les théories métriques à la fin du XIXe siècle. Ce n'est pas le lieu de discuter les doctrines exposées dans la préface, mais nous devons tout au moins protester contre l'abus fait (p. XXXIV) des mots ἐνόπλιος ξύνθετος dans un texte de Platon (*Resp.* 400 B). M. Blass y voit la désignation d'un dimètre ionique équivalent *en durée seulement* à une tripodie dactylique (μῆνιν ἄειδε — δὲ θεὰ Πη), quoique Platon classe expressément ce ξύνθετος dans le genre égal! Pour nous, nous croyons que dans le langage des rythmiciens du Ve et du IVe siècle, ἐνόπλιος signifie simplement ἀνάπαιστος (cf. Aristoph., *Nub.* 649) et le ξύνθετος de Platon ne doit pas plus être pris à la lettre que la παίωνος ξύνθεσις d'Aristoxène (ap. Plut., *De Mus.* 33), le péon étant, comme l'anapeste, un pied simple.

T. R.

3. *BALLY* (*Charles*). *Quelques réflexions sur l'enseignement du grec et du latin.* Bâle et Genève, Georg et Cie, éditeurs. Brochure in-8°, 35 p.

« Les langues classiques sont-elles des langues mortes? » Telle est la question que l'auteur se pose, après tant d'autres, et qu'il traite sans sortir de la banalité, dans une causerie sans prétention d'ailleurs. La déchéance du grec et du latin est-elle imputable aux exigences de la vie moderne ou aux méthodes actuellement en cours? L'enseignement classique tient-il ses promesses? — Non, répond sans hésiter M. Ch. Bally, qui, par parenthèse, ne nous donne pas une haute idée des résultats obtenus dans les écoles de Genève : « Presque tous nos humanistes en herbe, dit-il (p. 5), au moment où ils franchissent pour la dernière fois le seuil du gymnase, sont incapables de lire avec fruit un texte d'une difficulté moyenne. » Et la cause de cet engourdissement, de ce marasme qui envahit les gymnases? C'est qu'on n'ose plus

regarder l'antiquité face à face, qu'on ne lit pas comme il faut lire, que les auteurs sont mal choisis. Il faudrait rayer du programme *ce phraseur de Cicéron*. Homère par contre, se prête essentiellement à l'explication cursive. Le remède? La *méthode intuitive :* « Il faut commencer l'étude de la langue par la description du monde visible et surtout des choses qui sont dans une union étroite avec notre vie (p. 17) », adopter des textes plus faciles, éviter l'abus de l'érudition, simplifier l'étude des formes grammaticales, etc. Toutes ces doléances ne sont pas neuves. Fr. Dübner proposait déjà les mêmes réformes il y a quarante ans. L'important n'est pas de changer les programmes; mais — et M. Ch. Bally en convient — tant vaut la méthode du maître, tant vaut la culture de l'écolier. Voilà sans doute la saine conclusion qui découle de toute enquête sur l'enseignement.

Victor GLACHANT.

4. *CROISET* (*Alfred et Maurice*). *Histoire de la littérature grecque*. Tome V. Période alexandrine et période romaine. Paris, Fontemoing, 1899. In-8°, 1096 p.

MM. A. et M. Croiset peuvent chanter leur *Exegimus monumentum* avec la conscience d'une belle œuvre fraternellement accomplie. Le dernier et énorme volume qui la couronne n'est pas le moins méritoire. La période alexandrine, dont s'est chargé M. Alfred Croiset, a peut-être été un peu sacrifiée; des hommes aussi considérables qu'Aristoxène et Posidonius n'obtiennent qu'une brève mention sous prétexte que leur œuvre a péri : mais si elle a péri, c'est que la substance en a passé tout entière dans les compilateurs des âges postérieurs, serviteurs qui ont tué leurs maîtres; le devoir de la critique est de ressusciter ces morts ou plutôt ces vivants enterrés. Hâtons-nous d'ajouter que lorsque M. Alfred C. rencontre sur son chemin un Théocrite ou un Polybe, il les étudie *con amore;* il sait les caractériser en quelques pages pleines d'idées, de choses, avec cette vénusté tout attique qui est la marque de son beau talent. — Si l'on aimerait à grossir quelque peu la partie alexandrine, il semble que la partie romaine soit un peu longue : *et erat quod tollere velles*. 750 pages contre 300, c'est à peu près la proportion des siècles, ce n'est pas celle de l'apport intellectuel. On souhaiterait aussi que M. Maurice Croiset eût marqué d'un trait plus ferme l'arrière-plan historique et social sur lequel doit se détacher toute histoire littéraire; il reste trop exclusivement littérateur, trop biographe et n'opère pas toujours les coupes sombres nécessaires dans la masse des *di minimi*. Cela dit, il n'y a plus qu'à louer la richesse et la précision de son information, l'immensité de ses lectures, et, ce qui vaut mieux que tout, la personnalité et l'indépendance de ses jugements. C'est la première fois (et pas seulement en français) qu'on écrit une véritable *histoire* de la littérature grecque sous l'empire romain, en faisant une large place aux auteurs chrétiens. Il faut se féliciter de la manière dont l'auteur s'est acquitté de cette lourde tâche; il ne sera pas seulement consulté, il mérite d'être lu et il le sera.

T. R.

5. *DEMOSTHENES. On the Peace, 2d Philippic, On the Chersonesus, and 3d Philippic*, by *J. E. Sandys*. London, Macmillan, 1900. In-16, LXXII-260 p.

Nous avons rendu compte précédemment du premier volume de cette édition, qui comprenait la 1re *Philippique* et les 3 *Olynthiennes*. Celui-ci complète le cycle des 8 *Philippiques*. On retrouve dans la constitution du texte et les notes explicatives (malheureuse-

ment toujours rejetées à la fin) l'érudition de bon aloi, le goût, la sobriété et la prudence que nous avons déjà signalées. L'introduction historique est claire et intéressante, et on est toujours amusé des parallèles inattendus et inconscients que découvre l'éditeur entre tel passage de Démosthène et tel article récent du *Times* ou tel discours de M. Balfour. Les conjectures personnelles de M. Sandys se bornent aux suivantes : *Paix*, § 23 (et non 24 comme le dit la préface), αὐτὸ μέντοι τοῦτο; *Chersonèse*, § 51, οὐχ ὅπως au lieu de οὐ μόνον (mauvais ; mieux vaut retrancher παρελήλυθε) ; § 75, ἃ δὲ βέλτιστα ἔνεστι (lib. ἐπιστήμῃ) λέγειν. Au § 44 (non 30, préface), il émet des doutes qui paraissent fondés sur le fameux τῶν ἐν Θρᾴκῃ κακῶν. Incidemment il propose d'écrire dans le *De falsa leg.*, § 156, Ἐργίσκην (au lieu de Θρακικήν), correction facile et plausible.

H. G.

6. *ENDT* (*Johann*). *Beitraege zur Ionischen Vasenmalerei.* Prag, 1899. 77 pages avec 3 planches hors texte et 44 illustrations.

Tous les archéologues qui s'occupent de céramographie grecque accueilleront avec plaisir et reconnaissance l'étude de M. J. Endt. Elle vient à propos, à un moment où la question ionienne est à l'ordre du jour. Elle fait connaître de nombreux monuments inédits, qui presque tous sont intéressants. Enfin elle apporte une description exacte et consciencieuse de toutes les particularités qui caractérisent ce genre de peintures.

M. E. nous avertit lui-même dans sa Préface qu'il n'a pas eu le dessein d'écrire un travail complet sur la céramique ionienne. Il nous offre de simples *Beitraege*, c'est-à-dire une contribution à cette histoire d'ensemble. Aussi laisse-t-il de côté les vases chalcidiens et les proto-corinthiens (il aurait pu ajouter les attiques), même quand ils sont apparentés aux Ioniens. Il serait injuste de chicaner un auteur sur son sujet : il est libre de le choisir comme il veut. Tel qu'il l'a conçu, le livre de M. E. rendra service, parce qu'il a épuisé tout ce qu'il pouvait dire sur la catégorie restreinte qu'il s'est proposé d'étudier. Mais, une fois son travail achevé, il a pu comprendre quelles imperfections forcées résultaient de son programme. Il est impossible de bien comprendre et interpréter une classe de peintures, en s'interdisant de la replacer dans son ensemble. En s'abstenant d'étudier l'ionisme dans la Grèce propre et dans l'Italie, l'auteur s'est privé de points de comparaison qui eussent élucidé son sujet. On peut même, chose plus grave, le soupçonner d'ignorer trop de choses sur les matières qu'il a laissées de côté. Par exemple, les relations des vases ioniens fig. 31 à 38 avec le *bucchero* étrusque lui ont tout à fait échappé et l'importance de ces exemplaires passe inaperçue dans son ouvrage; de même pour les rapports des fig. 39 à 41 avec la céramique italiote, des fig. 42 et 43 avec les attiques. Pour la même raison il a commis une erreur singulière sur les vases de Polledrara dont nous parlerons plus loin.

Même dans le cercle restreint des purs Ioniens, il n'a rien voulu dire sur les vases de Rhodes, les vases de Samos, les exemplaires ioniens d'Égine, de Phocée, de Larisse et de Pitana, de la Troade et de la Crimée, sur les vases cyrénéens, c'est-à-dire sur la substance même du style ionien. Il en résulte, dans cet exposé, une certaine incohérence. On voit bien que les hydries de Caeré ont été le noyau autour duquel il a groupé les vases de Daphnae et de Naucratis, les congénères de la coupe de Phineus, les vases soi-disant pontiques et les imitations étrusques. Mais on ne saisit pas nettement quelles raisons l'ont guidé dans l'élimination d'autres groupes importants.

Acceptons néanmoins, tel que M. E. l'a conçu, son examen partiel du groupe ionien. Si les vues d'ensemble manquent, les études de détail sont bien faites. L'examen de chaque série est conduit de la façon la plus minutieuse. Une liste des poteries ouvre chaque chapitre; une analyse suit qui porte sur les formes, la technique, les ornements, les sujets. Les illustrations nous font connaître une quarantaine de peintures ou types de vases inédits. Une planche hors texte est consacrée à une amphore de Berlin. Une seconde planche réunit les types d'ornements les plus caractéristiques. Une troisième contient les formes de vases usitées (malheureusement celle-ci donne de mauvaises relations de grandeurs, des canthares et des œnochoés énormes à côté d'hydries et de cratères tout petits). Les figures sont bonnes en général et l'auteur a utilisé heureusement les progrès réalisés par la photogravure qui permet actuellement de donner des reproductions de vases absolument fidèles, sans passer par l'interprétation toujours fausse ou froide du dessinateur. C'est un progrès sur les publications antérieures.

Pour la connaissance du style ionien, M. E. n'ajoute pas d'observations très neuves à celles de ses prédécesseurs. Ce qu'il a dit sur la technique et sur les relations avec Clazomène, on le savait déjà par les articles des *Mittheilungen*, du *Bulletin de correspondance hellénique* et de la *Revue des Études grecques*, dont il a largement profité. Mais ce sont d'utiles confirmations. Je ne trouve pas qu'il ait suffisamment mis en lumière l'emploi du blanc dans les chairs masculines, le dessin ovale des yeux, qui sont si caractéristiques. Sur ce dernier point il paraît ignorer le travail de M. P. Girard dans les *Monuments grecs*, 1897, p. 14. Il cite trop peu les observations de M. S. Reinach et de M. Joubin sur les sarcophages de Clazomène.

La plus grande lacune, à mon avis, porte sur les monuments eux-mêmes. En dehors des hydries de Caeré et des *dinoi* que j'ai publiés dans le *Bulletin*, les exemplaires ioniens du Louvre sont complètement inconnus de l'auteur. Je ne puis pas lui reprocher de n'avoir pas lu le second volume de mon *Catalogue*, qui a paru à peu près en même temps que sa brochure, mais je m'étonne qu'ayant fait des recherches à Berlin, à Munich, à Würzbourg, à Vienne, il n'ait pas eu la curiosité de s'informer de ce que renfermait un des musées les plus riches en céramique ionienne. Je regrette aussi qu'il ait supprimé, pour la dernière classe (p. 71), l'énumération qu'il avait donnée pour les autres groupes. Il ne s'agissait pas de citer tous les spécimens, évalués à environ deux cents. Mais la liste des vases déjà publiés eût été facile à faire et très utile, car on a trop négligé cette série nombreuse de vases, épars dans beaucoup de musées, qui mériteraient une monographie : M. E. l'a seulement esquissée (p. 71-77).

Je crois que l'observation qu'il veut bien m'adresser en terminant (p. 77, note 2), sur les vases D 143 à 153 du Louvre, repose sur un malentendu. Je n'ai jamais songé à assimiler ces vases étrusques de style ionien à ceux que M. E. décrit sous le même nom dans son ouvrage et dont j'ai parlé aussi dans mon *Catalogue* (p. 549-550). C'est une catégorie toute différente et beaucoup plus ancienne. L'origine étrusque en est sûrement établie par le style et par l'inscription étrusque peinte sur le vase D151. Quant aux attaches avec les produits ioniens, il faut pour les mettre en doute que M. Endt ignore les travaux pourtant bien connus de M. Cecil Smith et de M. Karo sur la céramique de Polledrara. Il trouvera dans mon *Catalogue* (p. 377-381, 397-402) tous les éclaircissements nécessaires sur cette série et je pense qu'il regrettera d'avoir écrit, sans en faire autrement la preuve : « Eine Nachah-

mung ionischer Erzeugnisse sind sie durchaus nicht. »

E. POTTIER.

7. *ESCHYLE. Aeschyli tragoediae* ed. *Lewis Campbell.* London, Macmillan, 1898 (Parnassus Library). XXXVI-245 p. 12°.

Le volume dont vient de s'enrichir cette jolie collection ne pouvait être confié à des mains plus doctes et plus délicates. M. C. a mis au bas des pages un apparat critique sommaire, qui, dans l'espèce, est indispensable. Parmi ses conjectures personnelles, très peu nombreuses, citons : *Supplices*, 162 : μῆνιν μάστιν τ' ἐκ θεῶν; *Septem*, 364 : λέκτρον ἦλθον αἰχμάλωτον; *Agamemno*, 1474 : ὕμνον ὑμνεῖν ἀπεύχετ' εὔχεται; *Choephori*, 574 : ἅπαξ ἐπιστῆι καὶ κατ' ὀφθαλμοὺς φανῆι; 624 : τεκμαίρουσα δυσφιλές. La préface renferme des vues intéressantes; mais Eschyle a-t-il pu déjà connaître la prétendue épitaphe de Sardanapale à laquelle, d'après M. C., les vers 840-842 des *Perses* feraient allusion? Je l'ai toujours crue du temps d'Alexandre.

H. G.

8. *J. FERRANTE. De Bellerophonte.* Panormi, ex officina libraria « Boccone del povero », 1896; in-8°, 1-42 p.

Le regard du lecteur est d'abord sollicité par un nombre incalculable de fautes d'impression il n'y a pas une page qui n'offre au moins une douzaine d'erreurs, et l'on ne sait aucun gré à M. Ferrante d'en avoir corrigé à la main trois ou quatre; il adopte à tort certaines graphies italiennes, *i* pour *y* dans les mots d'origine grecque, *Eurimede*, *Chrisaorem;* mais il n'a même plus cette faible excuse quand il écrit *Higynus*, *Hyppolite*, etc. Le latin est d'ailleurs très médiocre; on y trouve *nedum* au sens de *non-seulement*, *minori* à l'ablatif, *coram illi* (p. 28), *brachius* (p. 26). Encore s'estimerait-on fort heureux, si la valeur intrinsèque du livre compensait les imperfections de la forme. Mais il n'en est rien : l'article de Roscher et surtout celui de Pauly-Wissowa contiennent une étude plus exacte et plus complète du sujet. Ce n'est pas que M. Ferrante ignore ces deux répertoires ; il y a puisé abondamment, il a lu la dissertation de Fischer et d'autres encore, mais il manque de méthode. Son livre n'est qu'une compilation mal ordonnée, mal conçue. La préface annonce des recherches sur la tragédie d'Euripide, intitulée « Bellérophon »; or il n'aborde cette question qu'à la page 31. Dans le reste il nous parle de Bellérophon, de ses exploits, des σήματα λυγρά, des Solymes, des Amazones, de la Chimère. Rien n'est achevé, ce ne sont qu'indications mythologiques, archéologiques et même littéraires, confusément éparses; Roscher et Pauly-Wissowa, qu'il suit pas à pas, lui fournissent des références dont il ne tire aucun parti. Nulle part il ne se préoccupe des rapports de cette légende avec le culte de Poseidon (Pindare, *Ol.*, XIII); nulle part il n'essaie de déterminer les liens qui unissent Bellérophon à Corinthe; il ne semble pas connaître le texte d'Apollodore, II, 30, d'après lequel Bellérophon, coupable du meurtre de Peiren, se rend chez Proetus; il ne s'est pas reporté aux *Essais* de Max Müller; quand il discute l'étymologie ἑλλεροφόντης, il néglige l'explication de Rapp, cité par Roscher (t. I, p. 768), qui rattache φόντης à φαίνω. Notons encore que M. Ferrante ne paraît pas comprendre un passage de Pausanias, II, 16, 2. Enfin les pages qu'il consacre à Euripide sont insuffisantes; les textes rassemblés par Nauck n'ont pas été sérieusement étudiés; l'analyse de *Sthénébée*, faite par Grégoire de Corinthe, méritait mieux qu'une simple mention. La présence de Sthénébée dans le *Bellérophon* d'Euripide n'est rien moins que certaine, et les

conclusions de l'auteur (p. 31, 32) n'ont point dissipé nos doutes; il eût fallu examiner de très près les fragments 670 et 663 de Nauck, surtout le dernier, que Stobée rapporte deux fois et qu'il attribue d'abord à la tragédie de *Sthénébée*, ensuite à celle de *Bellérophon*. Concluons donc que M. Ferrante n'a pas épuisé son sujet; cette monographie reste encore à écrire. S'il reprend jamais cette étude, il devra d'abord compléter ses renseignements bibliographiques, lire dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* (1878) le bel article de M. Homo « sur la chimère de la villa Albani », où sont réunis des textes fort intéressants et des références précieuses, approfondir les travaux d'A. J. Evans sur l'écriture pictographique — « Primitive pictographs and script from Crete and the Peloponnese » 1894, et « Further discoveries of Cretan and Aegean script with Libyan and Proto-Egyptian comparisons » 1897,— publiés l'un et l'autre dans le *Journal of hellenic studies*, enfin consulter la grande édition de Pausanias que vient de donner E. Frazer (6 vol. in-8); il y a sans doute beaucoup à tirer des ouvrages de Benndorf sur la Lycie, et de l'article où Carl Robert a décrit le fameux ὄνος qui représente la lutte de Bellérophon et de la Chimère (*Ephéméris*, 1892-1893). M. Ferrante aurait dû connaître plusieurs de ces publications antérieures à 1896.

R. Harmand.

9. *GRENFELL* (*Bernard*) and *HUNT* (*Arthur*). *The Oxyrhynchus Papyri, part II.* London, 1899. In-4°, VI-358 p. et 8 pl. (1).

Ce second volume n'est pas moins riche en précieuses nouveautés que le premier. Il faut louer les auteurs et leurs collaborateurs, en première ligne M. Blass, de leur zèle infatigable, de la promptitude désintéressée avec laquelle ils mettent sans délai à la disposition de tous les travailleurs le fruit de leurs magnifiques trouvailles. Le défaut seul d'espace nous oblige à nous borner, dans ce compte rendu, à signaler les pièces les plus intéressantes, en suivant l'ordre de la publication anglaise. Presque toutes sont du Ier siècle (av. ou ap. J.-C.).

Nos 208-210. Fragments évangéliques (év. de Jean, épître aux Romains, év. selon les Égyptiens ??).

211. Fr. de la Περικειρομένη de Ménandre (papyrus de l'an 100 ap. J. C. environ). On connaît le sujet de cette comédie : le soldat Polémon, dans un accès d'injuste jalousie, a coupé la chevelure de sa captive et maîtresse Glycère. Abandonné par elle, dans son désespoir, apprenant qu'elle a retrouvé son père, il menace de se noyer. Le nouveau fr. qui appartient au dénouement met d'abord en scène Polémon et sa confidente Doris, une esclave, amie de Glycère : nous suivons la restitution de M. Weil dans le *Journal des savants* :

P. Ἵν' ἐμαυτὸν ἀποπνίξαιμι...

D. Μὴ δὴ [τοῦτό γε].

P. Ἀλλὰ τί ποήσω, Δωρί; πῶς βιώσομαι
ὁ τρισκακοδαίμων, χωρὶς ὢν [τῆς φιλτάτης;]

D. [Ἐπάν]εισιν ὡς σέ...

P. Πρὸς θεῶν, οἷον [λέγεις.]

D. Ἐὰν προθυμηθῇς ἀκάκως, [γενήσεται] (1).

P. Οὐκ ἐνλίποιμ' ἂν οὐθέν, εὖ τοῦτ' [ὦ φίλη] (2)
ὑπέρευ λέγεις. Βάδιζ' · ἐγὼ δ' ἐλευθέραν
αὔριον ἀφήσω Δωρί σ' · ἀλλ' ὃ δεῖ λέγειν
ἄκουσον... Εἰσελήλυθ'! οἴμοι, [θυμὲ θυμ'] (3)
ὡς κατὰ κράτος μ' εἴληφας! ἐ[δέχεθ' ἡ κόρη] (4)
ἀδελφόν, οὐχὶ μοιχόν · ὁ δ' [ἀλάστωρ ἐγὼ]

(1) Wilamowitz : τοὐνθένδ' ἔχειν.
(2) Wil. : ἴσθ' ὅτι.
(3) Wil. : φθονέρ' Ἔρως.
(4) Wil. : εἰσεδέξατο.

(1) J'utilise les excellents comptes rendus de H. Weil (*Journal des savants*) et de Wilamowitz (*Göttingische gelehrte Anzeigen*).

καὶ ζηλότυπος ἄνθρωπος (1) [ἀλογίστως πάνυ] (2)
εὐθὺς ἐπαρώνουν. Τοιγαροῦν [ἀπηγχόμην] (3)
καλῶς ποιῶν.

(Rentre Doris).

Τί ἐστι, Δωρὶ φιλτάτη;
D. Ἀγαθά · πορεύσεθ' ὡς σέ.
P. Καταγέλα[γέ σου!]
D. Μὰ τὴν Ἀφροδίτην, ἀλλ' ἐνεδύετο [στατόν],
ὁ πατὴρ ἐπεξήταζε. Χρῆν σε νῦν [τελεῖν]
εὐαγγέλια τῶν γεγονότων ποθ[ουμένους φίλους] ἐκείνης εὐτυτηχυίας [ποτέ].
P. Νὴ τὸν Δι', ὀρθῶς γὰρ λέγεις · ὁ δ' [ἀπ' ἀγορᾶς] (4).
μάγειρος ἔνδον ἐστί · τὴν ὗν θυέτω.
D. Κανοῦν δὲ ποῦ καὶ τἄλλ' ἃ δεῖ;
P. Κανοῦν [μὲν οὖν]
ὕστερον ἐνάρξετ', ἀλλὰ ταύτην σφαττέτω.
Μᾶλλον δὲ κἀγὼ στέφανον ἀπὸ βωμοῦ [θεοῦ]
ἀφελὼν ἐπιθέσθαι βούλομαι.
D. Πιθανώτερος πολλῷ φανεῖ γοῦν.
P. Ἄγετε [δὴ ἔξω τὴν κόρην!]
D. Καὶ μὴν ἔμελλεν ἐξιέναι δὴ [χὠ πατήρ.]
P. Αὐτὸς τί γὰρ πάθῃ τις;

(Il entre dans sa maison).

D. Ὦ τάλαιν' [ἐγώ],
εἴσειμι καὐτὴ συμποήσουσ', [εἴ τι δεῖ.]

(Arrivent Pataikos, père retrouvé de Glycère, et sa fille).

Pa. Πάνυ σου φιλῶ τὸ « συνδιαλλαχθήσομαι »
ὅτ' εὐτύχηκας · τότε δε[δέχθ]αι (5) τὴν δίκην,
τεκμήριον τοῦτ' ἐστὶν Ἕλληνος τρόπου.
Ἀλλ' ἐκκαλείτω τις [δραμὼν] αὐτὸν [τάχα].

(Rentre Polémon).

Po. [Εἰσῆλθον ·] ἀλλ' ἔθυον ὑπὲρ εὐ]πραξίας
Γλυκέραν ὅ]παρ εὑρηκυῖαν [οὓς οὐδ' εἶδ' ὄναρ]
πυθόμενος.
Pa. Ὀρθῶς γὰρ λέγεις · [ὀρθῶς δ' ἐγὼ]
μέλλω λέγειν. Ἄκουε · ταύτην γνησίων
παίδων ἐπ' ἀρότῳ σοι δίδωμι.
Po. [Λαμβάνω].
Pa. Καὶ προῖκα τρία τάλαντα.
Po. Καὶ καλῶς [τόδε].
Pa. Τὸ λοιπὸν ἐπιλαθοῦ στρατιώτης [ὤν, ὅπως]
προπετὲς ποιήσῃς μηδὲ ἓν [τοὺς σοὺς φίλους].
Po. Ἄπολλον, ὅς καὶ νῦν ἀπόλωλα παρ' [ὀλίγον]
πάλιν τι πράξω προπετές; οὐδὲ μὴν [ὄναρ],
Γλυκέρα, διαλλάγηθι φιλτάτη μόνον.
Gl. Νῦν μὲν γὰρ ἡμῖν γέγονεν ἀρχὴ [πραγμάτων]
ἀγαθῶν τὸ σὸν πάροινον.
Po. Ὀρθῶς [ὦ φίλη].
Gl. Διὰ τοῦτο συγγνώμης τετύχηκας [ἐξ ἐμοῦ].
Po. Σύνθυε δή, Πάταιχ'.

(Polémon rentre).

Pa. Ἑτέρους ζητητέον
ἐστὶν γάμους μοι · τῷ γὰρ ὑῷ λαμβάνω
τὴν τοῦ Φιλίνοῦ θυγατέρ'.
Gl. Ὦ γῆ [καὶ θεοί!...]

Et tout finit par un double mariage.

212. Fr. comique (ancienne comédie). Conversation entre deux femmes, dont le sujet rappelle le trop fameux 5e mime d'Hérondas. L'une d'elles est d'ailleurs peu enthousiaste de ce *remedium amoris;* il ressemble à la réalité ὥσπερ σελήνη γ' ἡλίῳ! 213. Fragment tragique (*Niobé* de Sophocle?). 214. Fr. épique d'époque alexandrine, très mutilé. Il semble que ce soit un discours placé dans la bouche d'Astyoché, veuve de Télèphe, dont le fils était venu au secours de Troie.

215. Fr. épicurien sur la vraie et la fausse piété (mot nouveau χαριστωνία, moyen d'acheter les bonnes grâces). 216. Exercice de rhétorique : réponse grandiloquente des Athéniens à une lettre de menaces (d'Alexandre?). 217. Fr. d'une lettre à un roi, vantant la perfection de son gouvernement. 218. Fr. d'un recueil de Παράδοξα. Chez un

(1) Fr. inc. 862 Koch, déjà attribué par Meineke à notre comédie.
(2) Wil. : ἀδικεῖσθαι δοκῶν.
(3) Wil. Weil : ἀπωλόμην.
(4) *Sic* Wil. Weil : ὁ δὴ πάρα.
(5) Wil. Weil : δὲ λῦσαι.

certain peuple le veuf surpris à courtiser une autre femme (dans un certain délai ?) est coupé en morceaux et brûlé près du tombeau de la morte. Ailleurs, cérémonie bizarre employée pour les funérailles d'un prêtre d'Arès et sa confession *post mortem* (?). Les auteurs cités sont Zopyre, Clitarque, Archélaos, Zén(odote?). 219. Bizarre lettre de doléances d'un jeune homme qui a perdu son coq au combat. Le choix des expressions est recherché et la cadence des petits κῶλα hachés a parfois une allure de vers ; mais l'hiatus abonde.

220. Important fr. d'un traité de métrique dont l'auteur appartient à l'école des *dérivistes*, qui déduisaient les formes de vers les unes des autres, et les ramenaient finalement toutes à l'hexamètre et au trimètre iambique. Cette école n'était jusqu'à présent représentée que par des auteurs latins (Varron, Caesius Bassus, etc.), mais nous savions que ses origines remontaient beaucoup plus haut, jusqu'à Théophraste (1) (Cic., *De orat.*, III, 48, 185; cf. Schultz, *Hermes*, XXII, 580). L'anonyme d'Oxyrhynchus combine cette théorie avec celle de l'antispaste de Philoxène, *monstrum horrendum*. Il nous fait connaître quelques noms nouveaux de vers : le Nicarchéen ⏑⏑ | – ⏑⏑ – ⏑ – ⏑ – (sorte de phalécien catalectique) ; le Parionique, autre nom du dimètre anacréontique ; le Cyrénaïque ⏑⏑ – ⏑⏑ – ⏑ – ⏑ –; le Parthénéen ⏑⏑ – ⏑⏑ ⏑ – rangé parmi les logaèdes. L'auteur cite beaucoup d'exemples, souvent anonymes, parfois curieux (tels les 3 Phaléciens commençant par l'anapeste).

221 (verso du précédent). Fr. d'un commentaire érudit du ch. XXI de l'*Iliade*, qui se place entre Séleucus et Hérodien ; il a été « annoté(?) » (ἐσημειωσάμην), par son possesseur le grammairien Ammonius fils d'Ammonius. Ce curieux spécimen de tradition universitaire, comme l'appelle Wilamowitz, nous a conservé de nombreuses scholies inédites des commentateurs Hermapias, Denys le Thrace, Ἱππεύς (?), Istros, Aristophane de Byzance, Denys de Sidon, Protagoras, Aristote, Séleucus, Ptolémée d'Ascalon, Cratès et des fragments poétiques nouveaux de Phrynichos, Pindare, Stésichore, Alcée, Sophocle. Le vers Μᾶρες ὅσον ναίουσι πέλας ποτὶ δείελον... appartient, comme l'a vu M. Weil, à Choerilos plutôt qu'à Hésiode.

Reproduisons les citations les plus intéressantes :

Alcée (col. XI, 9) :

Στένω μᾶν Ξάνθω ῥόος ἐς θάλασσαν | ἵκανε (scansion incertaine).

Pindare (col. IX, 11), à la flûte :

Πρόσθα μὲν ἵσ' (?) Ἀχελῴου τὸν ἀοιδότατον
εὐρωπίᾳ (?) κρανὰ Μέλανός τε[[ποταμοῦ]] βοαὶ τρέφον]
κάλαμον... (belle restitution de Wilamowitz qui retranche ποτ. comme glose).

(Panyasis ?), Héraclée, 5e livre :

Πῶς δὲ περ[αιώθ]ης Ἀχελωίου ἀργυροδίνα
Ὠκεανοῦ ποταμοῖο δι' εὐρέος ὑγρὰ κέλευθα.
(Restitution de Weil).

222. Important fr. d'un catalogue de vainqueurs olympiques embrassant les années 480 à 448 avant J.-C. Ce document, capital pour la chronologie littéraire et artistique du Ve siècle, a été commenté par moi dans la *Revue archéologique* et plus longuement par Robert dans l'*Hermes*.

223-233. Fr. de textes classiques déjà connus, avec quelques bonnes variantes (Iliade E, Thucydide II, *Helléniques* VI, *Économique*, *Lachès*, *Phédon*, *Couronne*, *C. Timocrate*).

234. Fr. d'un recueil de recettes médicales (maux d'oreilles, etc.). 235. Thème de géniture du temps de Tibère. 236. Protocoles *abrégés* du temps de Ptol. Aulète.

237. Pétition de Dionysia au préfet

(1) Je ne sais où M. Weil a vu qu'Héraclide du Pont avait déjà adopté cette théorie.

Pomponius Faustinus (sous Commode). Ce long document, qui cite plusieurs pièces officielles remontant jusqu'à Domitien, semble prouver que le père en Égypte avait le droit illimité de briser le mariage de sa fille. 242-243 (cf. l'analyse du n° 333). La valeur relative de l'argent et du cuivre sous Vespasien était 450 : 1. 257-258. Demandes d'exemption de la taille, par exemple parce qu'on fréquente un gymnase. 265. Contrat de mariage; la dot est restituable en cas de divorce ou de mort de la femme sans enfant. 266. Acte de divorce. 267. Très curieux contrat relatif à un « mariage à l'essai », précédant un ἄγραφος γάμος. 275. Intéressant contrat d'apprentissage. 276. Chargement de blé. Un des bateliers semble être un juif (... ...)ς Ἰακούβου. 288. Registre d'impôts mentionnant plusieurs taxes nouvelles : γερδιακόν (impôt sur les filés), ἐπικεφάλαιον, ὑική, χωματικόν.

T. R.

10. *HILL* (*G. F.*). *A handbook of greek and roman coins*. London, Macmillan, 1899. In-12, xv-295 p. (Collection des *Handbooks of Archaeology and Antiquities*).

Ce petit livre, malgré son titre, n'est pas à proprement parler un « manuel » de numismatique, car le catalogue géographique des monnaies en est absent et l'histoire de la monnaie très rapidement esquissée ; il correspond plutôt à l'introduction de la *Doctrina numorum* d'Eckhel ou, en raccourci, au cours inachevé de Lenormant. La monnaie antique y est étudiée successivement dans ses métaux et ses systèmes pondéraux, dans son rôle économique, dans ses rapports avec l'État, puis au point de vue de la fabrique et du style, des types, des inscriptions; un chapitre final indique les moyens de dater les monnaies. L'appendice contient les tables de correspondance pour les poids, un tableau des marques monétaires romaines, la généalogie des familles impériales et une bibliographie triée sur le volet. Quinze planches en phototypie, très bien exécutées, donnent des spécimens, classés par ordre chronologique, des plus importantes séries. L'ouvrage est donc moins un aide-mémoire qu'un guide pour les apprentis numismates, mais c'est un guide très bien informé, très clair, d'une lecture agréable, joliment imprimé et illustré, bref, notablement supérieur à tout ce qu'on possédait jusqu'à présent dans ce genre. Si l'on peut contester quelques-unes des théories ou des assertions de M. Hill, notamment en ce qui concerne l'histoire si obscure des systèmes monétaires (1), on ne peut que goûter son savoir et son talent, dont il nous avait d'ailleurs donné déjà bien des preuves.

T. R.

(1) Je ne crois pas que l'argent en Égypte valût plus que l'or (p. 20). Les mines du Laurium sont actuellement exploitées pour le plomb et non pour l'argent (p. 21). Rien ne permet de croire que la Temesa d'Homère soit Tamassos de Chypre (p. 22). J'ai abandonné moi-même l'opinion qui attribue les sicles juifs à la révolte de 67 (p. 34 et 85). Je ne saurais approuver la théorie de Lehmann sur la prétendue relation 96 : 1 de l'argent au cuivre à Chalcis (p. 37) : le chalque (qui n'a d'ailleurs été frappé qu'à la fin du ve siècle) n'a pas une valeur intrinsèque. Timoléon n'a jamais frappé d'électrum (p. 43). Il n'est pas exact, au point de vue économique, que l'encaisse métallique d'une banque doive équivaloir à la *totalité* du papier émis par elle (p. 68). Le chapitre sur la valeur relative des métaux précieux (p. 74) semble écrit il y a vingt ans. L'explication donnée p. 79 (sur le statère au cerf) est en contradiction avec la grammaire; la note rétablit la vérité, mais il aurait fallu l'insérer dans le texte. La province d'Achaïe n'a pas été formée en 146 (p. 88). La note de la page 122 renferme une forte erreur : il y a eu 12 tribus à Athènes dès 306. L'explication du monogramme πουτ sur les cistophores de Pergame (p. 125) est plus qu'étrange. L'ère des Séleucides ne date pas de la bataille de Gaza, mais de l'entrée de Séleucus à Babylone (p. 201). Bien certainement le τριᾶς sicilien est plus lourd que le τετρᾶς (p. 224). La tête sur le *démaréteion* n'est sûrement pas celle de Niké (p. 258).

11. *HOMÈRE. Antologia omerica e virgiliana* nelle migliori versioni italiane, con note, confronti e riassunti, per cura di *Augusto Romizi*. Librairie G. B. Paravia et Cie (Turin, Rome, Milan, Florence, Naples), 1898. In-12, VIII-176 p.

Ce petit recueil d'*Extraits* classiques qui fait partie d'une collection de traductions d'auteurs latins et grecs (Démosthène, Aristote, Eschyle, Anacréon, Cicéron, Horace, Phèdre, etc.) publiée par la maison Paravia et Cie, est judicieusement conçu. Il renferme les principaux passages de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* et des fragments de tous les livres de l'*Énéide*, interprétés d'après les meilleures versions italiennes. Quand l'auteur omet un chant entier d'Homère (*Iliade*, V, VII, IX, XII, XIV, XVI, XIX, XXI; *Odyssée*, III, IV, X, XIV, XV, XIX, XX, XXI, XXII), il le remplace par un court sommaire. Il s'est attaché surtout, comme il le dit dans sa *Préface*, à citer les épisodes les plus remarquables par leur valeur intrinsèque et les plus célèbres par les imitations des poètes postérieurs. Il se flatte que son modeste volume deviendra l'occasion et le stimulant de plus d'un parallèle utile entre les écrivains anciens et modernes. — L'annotation, sobre, précise en général, mais sans grande originalité ni portée littéraire, contient surtout des références et des renseignements mythologiques. En somme, ce livre peut rendre des services dans les écoles. Regrettons seulement que l'impression microscopique en rende la lecture assez pénible.

Victor GLACHANT.

12. *LAMBROPOULOS* (*Alexandre*). *Numismatique de la Macédoine* (extr. de *La Macédoine* de Nicolaïdès). Berlin, Stuhr, 1899. In-8°, 31 p. (aussi une éd. allemande).

Bon résumé qui est au courant des plus récentes publications. Cependant l'auteur n'a pas mentionné le tétradrachme de Pyrrhus frappé à Thessalonique (Tête de Zeus ΘΕΣ, *Berliner Münzcab.* pl. VII, fig. 448, texte n° 447), ni celui d'Ariarathe Eusèbe Philopator frappé à Amphipolis (*Trois royaumes*, pl. II, 17, à supposer que mon explication du monogramme soit juste). Quelques figures eussent été les bienvenues.

T. R.

13. *MÉLY* (*F. de*) et *RUELLE* (*Ch.-Émile*). *Les lapidaires de l'antiquité et du moyen âge*. Tome II. *Les lapidaires grecs*, 2 fasc., in-4, XXI-318 p. Paris, Leroux, 1898-1899.

C'est certainement à ce magnifique volume que pensait par avance le bon La Fontaine quand il parlait « du beau premier lapidaire ». Et il faut remercier M. de Mély d'avoir fait une si somptueuse toilette aux savantes collations de M. Ruelle. Les textes ici publiés — en partie pour la première fois, en partie d'après de meilleurs manuscrits que ceux qui avaient été précédemment utilisés — sont : 1° les *Cyranides* (Κυρανίδες), dont une traduction latine a paru dès 1638, mais dont le premier livre seul (sur IV) avait été publié en grec par Pitra, d'après un manuscrit de Moscou; 2° Damigéron (extraits conservés dans les *Géoponiques* (1) et le livre II d'Aétius); 3° les *Lithica* orphiques et leur paraphrase; 4° le lapidaire de Socrate et Denys (Vat., 578, inédit); 5° le Pseudo-Dioscoride (publié par Iriarte d'après le ms. N 110 de Madrid); 6° le Pseudo-Hippocrate (Paris, 2316, inédit), curieux par ses morceaux romaïques; 7° l'Astrampsychus; 8° la lettre de saint Epiphane; 9° le lapidaire de Psellus;

(1) Ceux-ci n'auraient pas dû être reproduits ; ils n'intéressent en rien les lapidaires. La même observation s'applique d'ailleurs à 4 livres sur 5 des *Cyranides*.

10° une partie du poème de Méliténiote publié par Miller. A ces morceaux, il faudrait, pour être complet, ajouter le Περὶ ποταμῶν attribué à Plutarque, dont M. de Mély a entretenu naguère nos lecteurs (V, 327 sq.) et les parties « lapidaires » de divers traités astrologiques signalées par M. Bouché-Leclerq (l'*Astrologie grecque*, p. 316), notamment dans les *Anecdota* de Ludwich. Dans l'appendice, qui forme le deuxième fascicule, M. Ruelle a reproduit le texte des *Cyranides* contenu dans le ms. 2256 de Paris, beaucoup plus complet que celui dont il avait fait usage dans le fascicule Ier et dont le déchiffrement a dû coûter une peine infinie au savant éditeur.

T. R.

14. *PALAMAS* (Κωστῆς Παλαμᾶς). Τάφος. Athènes, 1898, 80 pages, pet. in-8.

M. Palamas a débuté dans la littérature vers 1880. Ses premiers vers ont paru en 1886, sous le titre de Τραγούδια τῆς πατρίδος μου (*Chanson de ma patrie*). Il a publié ensuite l'*Hymne à Athéna* (Ὕμνος εἰς τὴν Ἀθηνᾶν), 1889 ; *Les yeux de mon âme* (Τὰ μάτια τῆς ψυχῆς μου), 1890 ; *Iambes et anapestes* (Ἴαμβοι καὶ ἀνάπαιστοι) 1897, et enfin le *Tombeau* (Τάφος), 1898. En prose, outre ses nombreux articles de critique littéraire, M. P. a également écrit une nouvelle, qui est un petit chef-d'œuvre de fine observation, de simplicité et de poésie ; elle a pour titre *Mort de palikare*, Θάνατος παλληκαριοῦ.

M. P. est un de ceux qui aiment et cultivent le grec vulgaire. Une fois la semaine, dans les longues veillées athéniennes, il réunit chez lui, non loin de l'Académie convertie en musée, le groupe des jeunes littérateurs, ceux qu'on appelle aujourd'hui, un peu ironiquement, les Μαλλιαροί (*Chevelus*). Un événement douloureux, la mort d'un enfant de sept ans, est venu attrister ces réunions intimes. C'est à la suite de cette perte que M. P. a écrit le *Tombeau*. Après avoir lu ces mirologues paternels j'ai parcouru de nouveau les *Chansons de ma patrie ;* un intervalle de douze ans sépare l'apparition de ces deux volumes. De l'un à l'autre le talent de M. P. a considérablement mûri, témoin la jolie pièce sur la Vénus de Milo (Ἡ Ξενιτεμένη ; *Les yeux de mon âme*, pp. 23-28) ; le cercle de ses idées poétiques s'est élargi, son vers a acquis du nerf, sa langue s'est améliorée ; n'étaient quelques petites concessions encore aux habitudes des puristes, on pourrait la dire classique ; il n'est pas jusqu'à son orthographe qui n'ait subi une heureuse transformation. D'où vient que malgré leurs réelles qualités des livres comme le *Tombeau* soient à peine lus en Grèce ? Cela tient, je crois, à deux causes : Οὐδεὶς προφήτης δεκτός ἐστιν ἐν τῇ πατρίδι αὐτοῦ ; lorsque des ouvrages de ce genre apparaissent, la presse athénienne les dénigre ou n'en dit rien. D'autre part, le public, moitié par indifférence, moitié par snobisme, néglige la littérature nationale au profit des littératures étrangères : le français en particulier est une langue si agréable et il est si reposant d'avoir affaire à des auteurs d'une réputation solidement établie, comme M. Ohnet, par exemple ! Il serait désirable que des écrivains du talent de M. P. pussent trouver chez nous un peu du bienveillant accueil qu'ils rencontrent si rarement chez eux. Qu'il me soit permis de traduire ici quelques vers du *Tombeau* où l'auteur s'est directement inspiré des traditions populaires :

Mère, cache l'enfant qui joue à ton côté ; la Charondissa a dressé une table d'espèce inconnue.

Là-bas, au fond du Tartare glacé, la Charondissa a senti la faim et la soif.

Elle a entrepris de se rassasier de la chair des enfants ; un squelette est son assiette, un crâne lui sert de coupe.

Elle veut richement et jusqu'au bord les emplir l'un et l'autre ; elle songe à une ivresse folle et sans fin ;

Elle désire, comme vin, un sang rosé ; elle convoite de petits corps frais comme l'eau et comme les rêves.

Elle cherche à orner de têtes blondes de chérubins ses vases à fleurs couverts de toile d'araignée.

Elle veut des joues fraîches comme la femme, des lèvres rouges comme la grenade ; elle invite son fils au festin et fait de lui un Hérode :

Elle l'envoie comme moissonneur, le sauvage cavalier, vers les enfants chéris des mères, vers la grâce des maisons.

Mère, cache l'enfant qui joue à ton côté ; la Charondissa a dressé une table d'espèce inconnue.

Elle l'a dressée, s'y est assise et veut se rassasier de la crème de la terre et de son miel le plus pur!

Hubert PERNOT.

15. *PATIN* (*A.*). *Parmenides im Kampf gegen Heraklit.* Extr. du 25e supplément des *Jahrbücher für class. Philologie*. Leipzig, Teubner, 1899, in-8°, pp. 491-661.

L'étude de M. Patin est surtout consacrée à défendre l'opinion, émise d'abord par Schuster, combattue par Zeller et Tannery, que Parménide a été influencé par Héraclite. Cette hypothèse, d'après l'auteur, donne la clef de la doctrine de l' « apparence », qui constitue, on le sait, la seconde partie du poème de Parménide ; elle éclaire aussi d'un jour nouveau nombre de points restés obscurs de la doctrine de l' « être », et qui supposent un arrière-fond polémique. L'ouvrage de M. P. était terminé lorsque parut le *Parménide* de Diels qui le devançait sur beaucoup de points ; les deux savants s'accordent sur la plupart des questions, bien que M. P. trouve Diels révolutionnaire, à force de conservatisme ; mais le présent travail conserve sa valeur et son intérêt, même après celui de Diels, particulièrement en ce qui concerne l'ordre des fragments du début, la reconstruction de la sphère cosmique de Parménide, et l'interprétation verbale de quantité de vers difficiles. On ne saurait dissimuler à M. P. qu'il a subi la contagion d'Héraclite « le ténébreux »; son ouvrage, savant et serré, est horriblement difficile à lire, impossible à analyser. Nous regretterons aussi avec Bidez (*Revue critique*, 1900, I, p. 382) qu'il n'ait pas adopté pour ses citations la numérotation des fragments de Diels.

H. G.

16. *PAUSANIAS. Description of Greece*, translated with a commentary by *J. G. Frazer*. 6 volumes in-8° (I, Introduction. Traduction. II. Livre I. Attique, etc., III. Livres II à V. Péloponnèse jusqu'à Olympie. IV. livres VI à VIII. Élide, Achaïe, Arcadie. V. Livres IX-X. Béotie, Phocide, Addenda, VI. Index et cartes). London, Macmillan, 1898.

Un de nos collaborateurs nous donnera prochainement une appréciation détaillée de ce bel ouvrage, à propos d'un chapitre particulier pris comme spécimen de l'ensemble. Nous nous bornons donc aujourd'hui à en signaler l'importance capitale pour les études grecques. La traduction et le commentaire de M. Frazer représentent un labeur de dix ans et plusieurs voyages ; ils peuvent tenir lieu de toute une bibliothèque géographique et archéologique, tant l'information en est abondante et poussée jusqu'aux plus récentes publications. Les chapitres sur Athènes, Mycènes, Olympie, Epidaure, Delphes constituent de véritables monographies accompagnées de plans excellents et de zincs au moins suffisants représentant les principaux fragments de sculpture. Il faut s'attendre à voir qualifier cet ouvrage monumental de « compilation à l'anglaise » et relever avec aigreur par les spécialistes les erreurs de détail où l'auteur, qui n'est ni épigraphiste, ni archéologue de profession, est tombé çà et là. La véritable criti-

que, qui comprend le but poursuivi par M. Frazer et la catégorie de lecteurs auxquels il s'adresse, ne s'arrêtera pas à ces vétilles; elle félicitera l'éminent *folkloriste* de nous avoir donné un incomparable *Guide archéologique en Grèce* qui, même après l'achèvement de l'édition savante d'Hitzig et Blümner, conservera toute sa valeur et tout son charme. T. R.

17. *PHILIPPSON* (*Alfred*). *Thessalien und Epirus.* Reisen und Forschungen im nördlichen Griechenland. Herausgegeben von der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin. Mit acht Tafeln. Berlin, W. H. Kühl, 1897, XII-422 pp. in-8.

Après avoir exploré le Péloponnèse en 1887-1889, au point de vue topographique et géologique, et publié de ce voyage une relation dont on trouvera un compte rendu détaillé dans *Peterm. Mitt.* Littber, 1893, 163, M. Philippson a visité dans le même but, en 1890, la Grèce centrale et, en 1893, la Thessalie et l'Epire. La topographie de l'Othrys et du Pinde proprement dit nous était assez mal connue ; d'autre part, aucun renseignement géologique. C'est cette lacune que M. P. s'est efforcé de combler sous les auspices de la *Gesellschaft für Erdkunde* de Berlin.

Parti d'Athènes le 17 mars, il a suivi en gros l'itinéraire suivant : Lamia, Halmyros, Lamia, Domokos, Pharsale, la vallée de Sperchius, celle de la Megdava, Karditsa, Trikala, Kalamhaka, la frontière gréco-turque au nord de cette dernière localité, Malakasi, Metsovo, Jannina, Delvino, Philates, Paramythia, Jannina, Arta, la vallée de l'Aspropotamos jusqu'à la source, Arta, Granitsa, Agrapha, Karpenisi et enfin Vitrinitsa, sur le golfe de Corinthe, où il est arrivé le 28 juin.

En réunissant en volume ses observations et ses impressions de voyage, M. P. a résolu un problème assez difficile ; il a su rendre son livre accessible au public et lui conserver en même temps toute sa portée scientifique. Chaque chapitre est précédé d'une bibliographie et suivi d'un résumé où les observations sur la stratigraphie, l'orographie, la végétation, la culture et la population de la région explorée se trouvent dégagées des menus incidents du voyage. Amasser en trois mois des renseignements si nombreux et si divers, dans une saison plutôt défavorable et malgré les pertes de temps inévitables en pays grec et plus encore en pays turc, n'était pas une tâche facile. Aussi n'est-ce pas sans une certaine hésitation que j'exprime ici le regret de n'avoir trouvé dans le livre de M. P. qu'un nombre très restreint de noms thessaliens ou épirotes d'arbres et de plantes. Nous ne possédons guère, sur la flore grecque, que les travaux de M. Heldreich ; les linguistes, qui ne se doublent pas souvent de botanistes, sont généralement fort embarrassés pour identifier les plantes dont ils recueillent sur place les noms grecs ; cette situation pourrait s'améliorer si des savants comme M. P. leur prêtaient plus largement leur concours.

Un index très complet termine le volume. Quant aux planches, elles comprennent : 1 et 2, les cartes physique et géologique du sud-est de la Thessalie ; 4 et 6, celles de l'Epire et de l'ouest de la Thessalie aux mêmes points de vue ; 3, 5, 7 et 8 des coupes géologiques du sol pour ces mêmes régions. Hubert PERNOT.

18. *POLITIS* (*N. G.*). Μελέται περὶ τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ. Παροιμίαι. Τόμος α'. Athènes, Sakellarios, 1899 ; in-8, LXXX-600 pp. (Bibl. Marasli, fasc. 68-71).

Voici, sauf erreur, le premier volume de la bibliothèque Marasli qui ne soit pas une traduction, et l'exception est amplement justifiée par l'intérêt du

sujet et l'érudition de l'auteur. Ce n'est pas d'aujourd'hui que M. Politis s'occupe des proverbes populaires; sa première publication sur ce sujet date de 1870, et depuis lors il ne l'a jamais perdu de vue, soit pour en fouiller lui-même quelque recoin inexploré, soit pour diriger de ce côté les recherches de jeunes savants, ses élèves. Aujourd'hui, les matériaux amassés sont assez nombreux et assez solides pour qu'on puisse procéder enfin à l'érection du monument. Il sera, à en juger par ce premier tome, de dimensions imposantes, car c'est un véritable *Corpus* des proverbes ou phrases proverbiales dans le grec moderne que M. P. s'est proposé de rédiger. Les sources sont d'abord des recueils ou monographies déjà existants, dont il donne une bibliographie critique qui ne comprend pas moins de 139 numéros; puis des recueils manuscrits obligeamment mis à sa disposition par des collectionneurs de toutes les parties du monde hellénique (environ 18,000 proverbes!), enfin les proverbes que l'auteur a lui-même recueillis sur place et transcrits. Après l'instructive introduction consacrée à la description des sources, M. P. publie divers recueils de proverbes de l'époque byzantine, qui ne sont pas tous inédits (1) : 1° les Αἰσώπου κωμῳδίαι (publiées en 1837 par Clossius); 2° les Ἐπιρρήματα avec explication de Psellus (publiés par M. P. en 1882); 3°-6° quatre recueils copiés au mont Athos par Lambros; 7° la curieuse collection du moine Parthénios Katzioulis, d'après un manuscrit de Jérusalem (1728). Vient ensuite le *Corpus* proprement dit, où les proverbes sont disposés dans l'ordre alphabétique non pas du mot initial, ce qui ne servirait à rien, mais du mot principal et caractéristique, système déjà suivi dans deux recueils de l'Athos. On aura une idée de la richesse de la collection quand nous dirons que sous la rubrique ἀγαπῶ on trouve 70 proverbes, sous ἀλεπού 49, sous ἀλήθεια 59, sous ἄλλος 182! Le texte de chaque proverbe est suivi d'abord de l'indication précise de la source (imprimée, manuscrite ou orale), puis d'une brève explication, enfin de rapprochements avec les proverbes similaires soit de l'antiquité, soit des autres langues modernes, dont M. P. a dépouillé (un peu vite peut-être) les recueils parémiologiques. Il est évident qu'en pareille matière on ne peut aspirer à être tout à fait complet et chaque spécialiste trouvera à glaner après M. Politis. Ainsi sous ἀδικομαζώνω (1) on aurait pu rappeler « ce qui vient par la flûte s'en va par le tambour » et sous ἄλφα (3) Hérondas III, 22, ἐπίσταται δ' οὐδ' ἄλφα συλλαβὴν γνῶναι et les dictons analogues réunis par Crusius, *Untersuchungen*, p. 59. Mais qui aurait le courage ou l'ingratitude de s'attarder à de pareilles chicanes en présence du service éminent que M. P. est en train de rendre à la science du folklore hellénique? La récompense hors ligne que l'Association des études grecques vient d'accorder à ce beau livre me dispense d'insister.

PHILHELLÈN.

(1) Voir sur l'ouvrage souvent cité de Krumbacher (*Mittelgriechische Sprichwörter* (REG. VIII, 271. M. P. a augmenté de 93 proverbes inédits le *Corpus* parémiologique byzantin.

19. *POTTIER* (*Edmond*). *Catalogue des vases antiques de terre cuite du Musée du Louvre*. IIe partie, l'École Ionienne. P. 267-593. In-16. Librairies-imprimeries réunies, 1899.

On sait que l'admirable petit catalogue de M. Pottier est une véritable histoire de la céramique grecque; ce second volume est consacré principalement aux vases noirs de l'Étrurie (*imposto* et *bucchero*), aux antiquités de Cæré, aux vases de style corinthien, ionien et chalcidien trouvés pour la plupart en Italie, enfin aux vases attiques de style ionien et corinthien. M. Pottier ne s'est pas contenté de passer au filtre

l'immense littérature accumulée sur ce sujet, de classer et d'analyser finement, au point de vue du style et de la technique, toutes ces catégories si variées et si intéressantes de la céramique archaïque; il s'est aussi efforcé de dégager de cette étude spéciale des conclusions générales sur l'histoire de l'art, du commerce et de la civilisation. Plusieurs de ses idées à cet égard seront contestées; il sacrifie un peu trop à l'histoire traditionnelle, par exemple en ce qui concerne la date de la fondation de Cumes ou la prétendue origine orientale des Étrusques. Mais tout le monde souscrira à sa conclusion : « La Grèce ionienne est un des éléments qui ont contribué pour une notable part à la formation du monde moderne; elle a été le principal agent de transmission entre l'Orient et l'Europe... Nos plus grosses dettes envers l'Orient remontent à ce temps-là. » Cette infiltration du génie oriental dans la civilisation occidentale par le canal de l'Ionie avait été souvent indiquée; jamais elle n'avait été démontrée avec une telle abondance de preuves et une telle rigueur d'analyse.

T. R.

20. *PREUNER* (*Erich*). *Ein delphisches Weihgeschenk.* Leipzig, Teubner, 1900. In-8°, 115 p.

Parmi les marbres encore inédits découverts par l'école française à Delphes se trouvent les restes d'un groupe de sept statues accompagnées d'inscriptions, dédiées par le Pharsalien Daochos, en l'honneur de divers membres de sa famille, vainqueurs aux grands jeux de la Grèce. Une de ses inscriptions — et c'est la trouvaille, vraiment brillante, de M. Preuner, — est identique à une inscription très mutilée, copiée en 1811 à Pharsale par Stackelberg, et restée enfouie dans les carnets de ce savant. Au bas du fr. Stackelberg on lit la signature de Lysippe. Conclusion : les statues originales (en bronze) consacrées à Pharsale étaient l'œuvre du maître de Sicyone, et les statues (en marbre) de Delphes en étaient des copies. L'une d'elles, un athlète nu (Hagias), est presque intacte et M. Homolle y avait, à première vue, reconnu le style de Lysippe; nous savons maintenant que c'est une copie contemporaine d'un original du maître. Nous devons ajouter (et nos lecteurs peuvent contrôler notre appréciation au Champ de Mars, où le moulage est exposé) que ce n'est pas du Lysippe de premier choix ou que le copiste ne s'est pas suffisamment appliqué; les proportions sont loin de l'élégance de l'*Apoxyomenos* et le modelé du torse est bien sommaire. Telle est la substance du travail de M. Preuner. Autour de cet excellent petit poisson il a versé peut-être avec trop d'abondance une « fiche-sauce » (pardon du jeu de mots) qui ne se prête pas à une analyse et qui paraît avoir eu surtout pour but de grossir cet article aux proportions d'une brochure. Les Revues spéciales sont d'ordinaire tellement à court d'articles intéressants qu'on ne peut s'empêcher de regretter que M. Preuner ait choisi pour la publication de sa précieuse découverte la forme d'un volume séparé.

T. R.

21. *REINACH* (*Salomon*). *Répertoire des vases peints grecs et étrusques.* Tome Ier, Paris, Leroux, 1899. In-8, VI-533 p.

« Sortir d'une bataille et combattre à l'instant! » M. S. Reinach n'a même pas pris le temps de souffler avant de faire succéder à son précieux « Clarac de poche » le premier volume d'un répertoire, non moins utile, des vases peints. Dans ce volume sont réunies toutes les peintures de vases publiées dans l'*Atlas* et les *Comptes rendus* de

Pétersbourg, les *Monumenti*, *Annali* et *Memorie* de l'Institut de Rome, l'*Archäologische Zeitung*, les *Bullettini napolitano* et *italiano*, le *Museo italiano* et les premières années de l'*Ephéméris archéologique* d'Athènes (1883-1894) : l'admission de ce dernier recueil constitue une légère infraction à la règle posée dans l'*Introduction* « ne pas rééditer les vases publiés dans des périodiques encore existants »; peu de personnes s'en plaindront. Les zincs de M. Reinach, exécutés d'après des calques et souvent fortement réduits, n'en donnent pas moins une idée suffisante de la composition et du style des originaux; les inscriptions, rarement lisibles, sont scrupuleusement reproduites dans les notices; celles-ci, avec leurs descriptions sommaires et leur bibliographie, sont des modèles de concision et de précision. L'ouvrage entier, quand il sera terminé et pourvu de ses index, constituera un instrument de travail de premier ordre, indispensable à tous les céramographes et, par son bas prix, vraiment sans précédent (5 fr. le tome), accessible aux bourses les plus modestes. M. R. poursuit ainsi vaillamment la double campagne qui forme l'unité de sa carrière d'archéologue : combattre le charlatanisme en supprimant les citations « rares »; combattre l'*ésotérisme* en vulgarisant les publications coûteuses. — P. 203 (coupe de Corneto). La signature Oltos n'est pas mentionnée dans la notice. Le « vase identique trouvé à Bologne (?) » est, comme on l'a constaté récemment, l'œuvre admirable du peintre Scappini de Corneto, qui en a exécuté une deuxième copie, beaucoup plus faible, actuellement au Quirinal. — P. 237 (vase de Castle Howard). Il ne fallait pas oublier le mémoire d'Engelmann (1882) où ce vase est republié et longuement commenté. — P. 527. Cette planche fait double emploi avec p. 232, au bas, et le renvoi « Monumenti suppl. pl. 24 » est faux; c'est pl. 21 qu'il fallait dire. En général il aurait mieux valu supprimer les « doubles » comme p. 386 = 194 + 330 et quelques autres.

Οὔτις.

22. *ROBERT* (*Carl*). *Der müde Silen, Marmorbild aus Herculaneum.* 23tes Hallisches Winckelmannsprogramm. Halle, Niemeyer, 1899. In-4°, 34 p.

Il sera question plus longuement de cet intéressant programme dans le prochain bulletin de M. Lechat. Je me contente de signaler ici, comme j'ai pu le constater l'autre jour à Naples, l'habileté remarquable avec laquelle l'aquarelliste (Gilliéron) a rendu l'aspect effacé de cette charmante composition, dont l'original paraît dater du IVe ou IIIe siècle. Dans l'interprétation M. Robert ne s'écarte pas beaucoup de Gerhard; seulement, pour lui les deux femmes sont les filles de Pandion, Philomèle et Procné. — Un important appendice est consacré à la discussion du sujet représenté sur la frise orientale du « Theseion » (où M. R. incline maintenant à voir le temple d'Apollon Patroos). L'interprétation de Sauer — Amphictyon et les Pélasges — est rejetée avec raison; il s'agit d'un combat entre un dieu (Apollon?), suivi de compagnons armés *qui ne prennent pas part à la lutte*, contre des pugilistes, dont les cestes sont de gigantesques rochers ou masses métalliques adhérentes à leurs poings. M. Robert prononce avec hésitation le nom de Phorbas, roi des Phlégyens.

T. R.

23. *SMYTH* (*Herbert Weir*). *Greek melic poets.* London et New-York, Macmillan, 1900. In-16, CXLIII-564 p.

Cette anthologie sera la bienvenue du public anglo-saxon. Le choix des morceaux est heureux et le commentaire (qui aurait gagné à n'être pas relégué à la fin du livre) témoigne d'une sérieuse

attention aux faits grammaticaux. Ce n'est pas à dire que tout soit à louer. Les titres, dont M. Smyth a cru devoir affubler chacun de ses extraits, sont parfois prétentieux ou inexacts. L'information et la bibliothèque de l'éditeur ont des lacunes suprenantes. Par exemple, au fr. XLII de Sapho (fr. Oxyrhynch.) v. 5, il écrit ἄμβροτε entre deux virgules (« immortelle »), alors qu'il s'agit de l'aoriste d'ἁμαρτάνω. On se demande à quoi ont servi les *Mélanges Weil* si les fragments d'hyporchèmes, p. 57-58, sont encore attribués à Simonide. En ce qui concerne Bacchylide, M. Smyth s'est laissé entraîner par Blass à un conservatisme révolutionnaire au point de maintenir dans III, 16 φιλοξενίας et au v. 18 ὑψιδαιδάλτων. Il y aurait aussi beaucoup à redire et surtout à retrancher à la préface abondante, mais confuse, que l'éditeur consacre à l'histoire des différents genres lyriques. P. XLIII, parmi les poètes célèbres de dithyrambes M. Smyth omet Pindare! P. 529, il reproduit le Ier hymne delphique à Apollon (texte et musique) en renvoyant à *Philologus*, tome LIII et *accessoirement* à BCH., XVIII! (Cela rappelle la phrase d'un compilateur novice à propos de la bataille de Salamine : « Voyez Duruy, *Histoire des Grecs;* cf. aussi Hérodote. ») Le second hymne est cité d'après BCH., XVIII, mais l'omission des noms des premiers éditeurs est d'autant plus singulière que M. S. ne s'est pas contenté de leur emprunter la transcription des notes existantes, mais encore la restitution des notes manquantes. Nous croyions pourtant que vers 1890 il avait été promulgué aux États-Unis une loi protectrice de la propriété intellectuelle. Ajoutons que les schémas métriques et les explications correspondantes de M. Smyth se traînent servilement dans l'ornière de Westphal : l'éditeur appelle cela (p. XI) être « conservateur » et croit s'excuser en alléguant que Weil, Wilamowitz, Blass n'ont pas encore développé en détail leurs théories! On n'est pas plus modeste, mais l'intérêt des lecteurs est ainsi sacrifié.

H. G.

24. *SOPHOCLE. Œdipe Roi*, traduit en vers par *Philippe Martinon*, professeur au lycée d'Alger. Fontemoing, 1899.

M. Martinon, auteur d'une traduction en vers d'*Œdipe à Colone*, que nous avons signalée ici même, nous donne aujourd'hui *Œdipe Roi*, également en vers. Il explique, dans sa *Préface*, pourquoi il a tenté cette entreprise après J. Lacroix dont la traduction est suffisamment exacte, et a été d'ailleurs consacrée par le grand succès des représentations au Théâtre Français. M. M., ayant résolu de traduire les chefs-d'œuvre de la tragédie grecque, pouvait difficilement, dit-il, laisser celui-ci de côté. De plus, il a cherché sinon à faire mieux que son prédécesseur, du moins à faire autrement. Enfin, là où il s'est aperçu qu'il ne pouvait faire ni mieux, ni autrement, il a franchement emprunté à Lacroix des vers, ou des fragments de vers, en dénonçant lui-même ses emprunts en bloc.

En général, M. M. a su rester plus simple et plus naturel que J. Lacroix, qui n'est pas toujours exempt de la forme conventionnelle qui a sévi sur la tragédie post-racinienne. Cependant l'avantage n'est pas toujours du côté du dernier traducteur. Je note au hasard des vers comme ceux-ci :

Il roula sur le sol *du milieu* de son char...
Ces bras, ces mêmes bras qui tuèrent le roi
Ont profané sa femme...

J'aime mieux Lacroix :

Il roule de son char, expirant sous mes coups...
Assassin de Laïus, je profane son lit...

Par contre M. M. écrit nettement, avec une licence à l'hémistiche qui eût effrayé Lacroix, mais qui ne me choque pas :

Mais alors le vieillard, qui guettait le moment,
D'un coup de fouet *cingle* mon front cruellement...

Tandis que son prédécesseur traduit dans le *style noble :*

Mais le vieillard saisit l'instant : son aiguillon
Sur ma tête, en tombant, laisse un double sillon.

Dans les parties lyriques le contraste est saisissant entre les deux traducteurs : Lacroix est prolixe et M. M. trop concis. Il n'a pas assez de musique dans ses strophes et celles-ci sont comme atrophiées. Le vers manque parfois de poésie et de douceur : Exemple :

La vie est moins que rien pour eux...

ou

Toute science humaine y sombre...

Je plaindrais le compositeur qui devrait mettre ces vers en musique et je crois que Sophocle ne s'y reconnaîtrait pas. Je souhaiterais de M. Martinon, dans la traduction des passages lyriques, un peu plus... de lyrisme. J'avais déjà signalé cette lacune dans l'*Œdipe à Colone.*

E. D'EICHTHAL.

25. *STRATTON* (*A. W.*). *History of Greek Noun-Formation.* I. *Stems with* -μ-. (Tirage à part d'un article des *Studies in Classical Philology* de l'Université de Chicago, 1899. — Chicago, imprimerie de l'Université ; Londres, Edward Arnold ; Leipzig, Otto Harrassowitz, gr. in-8°, p. 115-243).

Cet article ne traite que des suffixes -μην, -μων, -ματ-, μο- et doit être suivi d'autres qui embrasseront toute l'histoire de la formation nominale en grec. Il convient donc, pour juger l'œuvre, d'attendre qu'elle soit plus avancée, sinon menée à fin. Pour l'heure, nous ne pouvons qu'encourager l'auteur à continuer l'enquête consciencieuse qu'il a commencée : elle promet d'intéressants résultats. Voici, d'après ce que nous en connaissons, la méthode et le plan de l'ouvrage. Après quelques renseignements sur l'origine, la forme et l'emploi de chaque suffixe dans les diverses langues indo-européennes, sur le vocalisme et l'accentuation des noms qui en sont pourvus, M. Stratton étudie leur physionomie et leur dérivation en grec. Ce sont alors, avec les explications nécessaires, des listes de tous les mots relevés chez les auteurs jusqu'en 280 avant J.-C., et souvent dans les inscriptions. Prenons pour exemple le suffixe -ματ-, l'un des plus productifs du grec (p. 134-198). M. S. rappelle la signification ordinaire des mots en -ματ, étudie les divers aspects qu'y revêt la racine en formation première, puis énumère successivement les noms en -ηματ- issus de verbes qui ont un -η- à d'autres temps qu'au présent, ceux qui sont issus de dénominatifs en -άω ou de verbes à rapprocher de ceux-ci, ceux qui viennent de dénominatifs en -άω, etc. Même étude sur les noms en -ευματ-, ωματ-, -γματ-, σματ-, etc. Vient ensuite une nouvelle liste de tous les mots en -ματ-, rangés par ordre alphabétique d'après la lettre qui précède le suffixe et avec indication des auteurs qui les ont employés. Ces auteurs sont rangés sous six chefs principaux : poètes épiques, lyriques (subdivisés en élégiaques, iambiques, méliques, choriques), dramatiques (avec distinction des tragiques et des comiques, des parties lyriques et des dialogues), historiens, orateurs, philosophes. Enfin, M. Stratton conclut en constatant que, sur les 1,060 mots relevés, 87 se trouvent chez des poètes épiques, 49 chez des élégiaques,... 179 dans la partie lyrique des tragédies, 395 dans le dialogue, etc., et il annonce pour plus tard des observations sur les différences d'emploi que révèlent ces chiffres. — On voit à quel minutieux travail il se consacre, et quels riches matériaux il prépare au linguiste, au grammairien et même au lettré. Souhaitons qu'il continue et achève bien

vite cette œuvre de labeur et de patience, si vaillamment entreprise.

Léon Job.

26. *THOMSON* (*Douglas*), professeur de grec à l'Université d'Édimbourg, *Euripides and the attic orators, a comparison*. London, Macmillan 1898. In-8°, VI-193 p.

Cet ouvrage, qui fut originellement une dissertation académique, ou mieux une thèse doctorale, aboutit, de l'aveu même de son auteur, à des conclusions d'un caractère plutôt négatif. M. D. Thomson ne s'en félicite pas moins d'avoir entrepris ce travail qui fut pour lui l'occasion de faire pour les orateurs attiques ce qu'on avait déjà fait pour Euripide, à savoir de grouper en un tout *synoptique* le fruit de leurs méditations sur les problèmes essentiels de la vie. Dans sa courte préface, il rend hommage au livre de Berlage (*De Euripide philosopho*), dont il adopte la méthode, et à l'étude « à la fois brillante et judicieuse » de M. Decharme (*Euripide et l'esprit de son théâtre*).

Le volume est presque exclusivement un répertoire de textes (non traduits), confrontés et commentés d'une façon qui nous a paru précise et nette. Après une brève introduction générale sur Euripide et les orateurs attiques, l'auteur examine successivement, en neuf chapitres où il cite volontiers des sources françaises, les théories physiques, géométrie, astronomie, géographie, la religion et les mystères, la mort, la vie future et les rites de la sépulture, la vie dans ses aspects généraux, les idées morales, la vie publique et l'éducation, la politique et les formes de gouvernement (tyrannie, oligarchie, démocratie, démagogie), la vie privée (amour, mariage, amitié). Les conclusions sont conformes à la critique traditionnelle. On y note la mélancolie et le pessimisme du poète, beaucoup plus raisonneur, en sa qualité de dévot des penseurs ioniens et d'Anaxagore, qu'un Isocrate ou un Lysias. Il est bien plus pitoyable aussi pour les esclaves. En politique, comme les orateurs, il préfère résolument le régime démocratique. En ce qui concerne la vie privée, il flétrit les querelles de famille, et vante les bienfaits de l'amitié fondée sur un choix réfléchi. Ils sont donc d'accord, les philosophes et lui, sur tous les graves problèmes. Telle est la conclusion de cette honnête contribution à la psychologie du grand tragique.

Victor Glachant.

27. *THUCYDIDIS* historiae. Recognovit... *H. Stuart Jones*. Tomus prior. Oxford, Clarendon press. In-12, 1899.

Ce volume est le premier d'une série intitulée *Scriptorum classicorum bibliotheca oxoniensis*. Une collation nouvelle d'une partie des mss. M (Br. Museum) et C (Laurentianus), qui a permis dans quelques cas de rectifier les leçons de Hude, une annotation critique sobre, un éclectisme judicieux en matière de variantes et d'orthographe, une impression excellente, un papier fin, mais résistant, font de ce charmant volume un Thucydide de bureau et même de poche recommandable. La bizarre suppression de toute pagination trouvera, je l'espère, peu d'imitateurs. Je me permettrai aussi de rappeler à M. Jones qu'on dit en bon latin *papyrus* féminin ou *papyrum* neutre, mais que *papyrus* masculin (préface, 5e page) est un solécisme, malheureusement très répandu.

T. R.

28. *WILCKEN* (*Ulrich*). *Griechische Ostraka aus Aegypten und Nubien : ein Beitrag zur antiken Wirtschaftgeschichte*. Berlin, Giesecke et Devrient, 1899. 2 vol. in-8°, pp. XVI-860 et 497, avec 3 pl. en chromolithographie.

Le grand ouvrage sur les ostraka grecs d'Égypte, que M. Wilcken promettait au monde savant depuis tant d'années, vient enfin de paraître. Il se présente sous la forme de deux gros volumes in-8° dont le premier contient le commentaire et le deuxième les textes. Il faut tout de suite prévenir le lecteur qu'il y a dans le livre beaucoup plus que le titre n'annonce; que M. W. a été amené en étudiant les ostraka à faire le dépouillement de tous les textes relatifs à l'Égypte grecque et romaine, tant ceux que nous ont conservés les auteurs, que ceux qu'il a déchiffrés lui-même sur les milliers de papyrus grecs qu'il a copiés dans tous les musées de l'Europe. Il en est sorti un tableau d'ensemble de l'économie financière de l'Égypte gréco-romaine, tableau que M. W. a modestement dissimulé dans le premier volume de son magistral ouvrage.

L'auteur commence par nous présenter ces petits tessons rougeâtres, rongés par le salpêtre, tombant souvent en miettes sous les doigts de celui qui les copie et sur lesquels le calame a tracé quelques lignes effacées qui permettront à M. W. de faire revivre comme par enchantement tout un monde d'employés et de fonctionnaires, *trapezitai*, *praktores* et *epiteretai*. Tour à tour l'auteur examine l'étymologie du mot *ostrakon*, l'évolution de la chose à travers l'histoire grecque et égyptienne; il analyse la pâte, note les nuances qui la colorent, gratte la poix dont on l'avait recouverte dans l'antiquité et nous apprend à distinguer un tesson ptolémaïque d'un tesson d'époque romaine ou byzantine.

Il nous fait ensuite l'histoire de l'ostrakologie, si j'ose m'exprimer ainsi. Il nous raconte les premières découvertes d'ostraka faites au début de ce siècle, par Gau à Dakkeh, par Minutoli à Assouan. Puis c'est M. Sayce, l'infatigable explorateur des bords du Nil, qui découvre en 1881 à Thèbes des centaines de tessons écrits. (On ne semble pas savoir que dès 1869 M. Eisenlohr avait trouvé ou acheté quelques ostraka dans cette localité.) — De moindre importance sont les autres trouvailles à Edfou, Gebeleïn Erment, Koptos, Echmouneïn et Sedment-el-Gebel.

M. W. donne ensuite une bibliographie des publications relatives aux ostraka. Elle n'a que deux pages et l'on se dira peut-être en la voyant que les auteurs du *Corpus inscriptionum latinarum* auraient bien pu inspirer à M. W. quelques pages de plus sur les efforts faits avant lui pour interpréter ces petits textes. Un mot sur M. Froehner, un mot sur Samuel Birch n'auraient pas été de trop et auraient sauvé de l'oubli des travaux dont le mérite était grand, puisque tout était à créera lors, et qui pourtant seront annulés, presque trop complètement, par la masse imposante du recueil de M. Wilcken.

L'auteur n'a pas eu la prétention de faire un *Corpus* des ostraka : il a seulement voulu réunir le plus grand nombre possible de textes lisibles et il a réussi à nous donner dans son deuxième volume une collection de seize cents ostraka, dont trois cents seulement avaient été déjà publiés. Le musée de Berlin lui a fourni à lui tout seul près de la moitié de la collection (699 numéros); les autres musées de l'Allemagne n'ont donné que peu de chose (40 numéros à Bonn, 22 à Munich, 6 à Lemgo). Les collections particulières de M. Eisenlohr et de M. W. lui-même renferment un certain nombre d'ostraka dont 14 ont été publiés par l'auteur. Citons en passant les musées de Leyde (34 numéros) et de Vienne (4 numéros), ceux de Rome, Turin et Florence (7, 7 et 3 numéros) et un ostrakon isolé dans la collection Finlay à Athènes, pour arriver aux collections importantes conservées en France et en Angleterre. M. W. a publié dans son recueil 158 ostraka du Louvre, quatre de la Bibliothèque nationale, autant de la collection Froehner, 333 du British-

Museum, trois de l'Ashmolean Museum, une dizaine dans différentes collections anglaises et plus de quatre-vingts de la collection Sayce. N'oublions pas 15 ostraka de la collection Hess à Fribourg en Suisse, qui sont parmi les jolis textes du volume. M. W. ne s'est pas borné à copier lui-même quinze cents textes inédits : il a encore noté avec soin toutes les collections d'ostraka qu'il n'a pu lui-même étudier. C'est ainsi qu'il recommande aux chercheurs l'étude des deux mille ostraka de la collection Sayce ; du nouveau fonds d'ostraka du British Museum (n° 25,500 et suivants) ; des collections du Louvre, qu'il n'a pas eu l'occasion d'examiner depuis 1887, et surtout des séries considérables conservées au musée de Gizeh : 50 ostraka d'Edfou, 400 de Thèbes, et quelques-uns d'Echmouneïn, qui tous attendent encore un éditeur. J'ajouterai que j'ai appris de mon côté qu'en 1896 et 1897 M. Legrain a acheté à Thèbes pour le musée de Gizeh de nombreux ostraka grecs et que M. Jouguet en a rapporté en France une vingtaine de même provenance.

De plus, il est quelques publications d'ostraka auxquelles M. W. n'a pas renvoyé. Je donne ici tout ce que je trouve à ce sujet dans mes notes : cela pourra éviter de longues recherches.

A. Sur la question de savoir si, oui ou non, on trouve des ostraka dans le Fayoum il n'est pas inutile de citer quelques mots d'un rapport de MM. Hogarth et Grenfell (1) :

Towards the end of February [1896] *we went back to Kûm Ushîm... by the way we reaped a small additional harvest of papyri, terra-cottas, Roman glass and ostraka*

ainsi que le passage suivant du rapport de M. Grenfell sur les fouilles d'Oxyrhynchus, ville située à peu de distance du Fayoum (1) :

B. *Rubbish-mounds : Broken ostraca, chiefly Byzantine, were frequent, complete ones (second century to Arabic) rare except for a find of 150 together, which are nearly all very clearly written and well preserved. Of this find, all but two or three, are orders for payment of wine to various persons connected with horses and racing, addressed by a certain Cyriacus or Cyracus about the time of Diocletian. I give a copy of one as a specimen :*

Κυρακὸς Θέ-
ωνι χα(ίρειν). δὸς Ἄμμω-
νι ἱπποκόμῳ ἡμε-
ρῶν ε' οἴνου κεράμι-
ον ἕν, κερ' α, Φαρ-
μοῦθι α' ἕως ς'
Κυρακὸς σεσ(ημείωμαι)

Cyracus to Theon greeting.
Give Ammon the groom
one jar (1 jar) of wine
for five days
from Pharmouthi 1st
to the 6th.
Signed Cyracus.

A diverses reprises, dans l'*Academy*, M. Sayce a publié ou cité des ostraka de sa collection. J'ai noté les passages suivants :

C. Ostrakon de Karnak : *O my lord Isidoros, come and bring me the commentaries* (λέξεις) *on the first book of the Iliad for which I have asked you* (2).

D. *A Ptolemaic ostrakon I bought at Luxor this winter, where the word* παλαχ[ῆ]ς *is written after the year* (3).

(1) *Egypt exploration fund; archaeological report*, 1895-1896, p. 19.

(1) *Egypt exploration fund; archaeological report*, 1896-1897, p. 9. Ces deux renvois n'étant qu'indiqués par M. W. dans ses corrections, t. I, p. 820, j'ai cru intéressant de reproduire in-extenso les passages en question.

(2) *Academy*, 15 mars 1890, t. XXXVII, n. 933, p. 195 et 24 décembre 1892, t. XLII, n. 1077, p. 593.

(3) *Academy*, 14 mai 1892, t. XL, n° 1045, p. 476.

E. Provenance non indiquée : *Marcus Clodius Alyras through his son Panos for the month Epeiphi of the first year of Aurelius Antoninus and Aurelius Verus the lords* (*and*) *emperors, has registered on behalf of the assessment of late-paid taxes* (ἐώλ[ων] τέλ[ων]) *for the month Khoiak of the 23rd year of the deified Antoninus 14 Drachmae of debased silver.* (*Dated*) *the first year of Aurelius Antoninus and Aurelius Verus the Lords* (*and*) *Emperors, the 10th day of Epeiphi. Horos has signed* (*the receipt*) (1).

F. Karnak. *Among* [the ostraka] *I have purchased this year is one which gives « a list of the donkey-boys »* (λόγος τῶν ὀνηλατῶν)... *On one ostrakon* ἥμισυ *is twice written* ημονσι *and the same writer* (*who tells us how much wheat, barley, and castor-oil were taken by the Government on behalf of the Epistratêgos Sôros in the sixteenth year of Tiberius*) *also gives us* δειακοσσιας εικοσσι (2).

G. J'ignore pourquoi M. W. n'a pas cru devoir signaler (du moins je les ai cherchés en vain) les beaux ostraka chrétiens de l'ancienne collection Egger publiés par leur possesseur (1) et reproduits dans le t. IV du *Corpus inscriptionum graecorum* (2). Ils sont actuellement entre les mains de Mme veuve Egger qui me les a communiqués avec la plus grande amabilité.

H. Le musée Guimet, à Paris, a reçu en présent de M. Léman un ostrakon grec et deux ostraka démotiques, que je n'ai malheureusement pas encore réussi à déchiffrer.

J. J'ai vu au musée d'Orléans plusieurs beaux ostraka coptes que je signale ici aux égyptologues, ignorant s'ils ont jamais été l'objet d'une publication.

K. De même, je signalerai onze ostraka latins inédits découverts en 1895 à Henchir-el-Maïze près du col de Ténoukha, dans les environs de Tebessa (Tunisie) par le capitaine Farges. Huit seulement sur les onze sont arrivés au Louvre.

Voici le texte de l'un d'eux, déchiffré par M. Omont et que M. Héron de Villefosse a eu l'obligeance de me communiquer :

XIII FRVCTVS OL MV REGIS
TRASAMVNDI EXTREMVS TOCIVS IN POR-
TIONE ωb OLERIBN PD
ITEM . . . T~ IN PORTIONE . . . X OLI
CO LI VNVS C

Trasamundus, roi Vandale d'Afrique, régna de 496 à 523.

L. M. W. aurait pu rappeler au n° 414 qu'il l'avait lui-même publié en phototypie dans ses *Tafeln zur älteren griechischen Paläographie*, pl. IX.

M. M. Eisenlohr découvrit en 1870 à Thèbes un bel ostrakon dont il fit présent au musée de Heidelberg. Malheu-

(1) *Academy*, 24 décembre 1892, t. XLII, n° 1077, p. 593. Sur la même page est publié pour la première fois, d'ailleurs seulement en traduction anglaise, l'ostrakon n° 1166 de la collection éditée par M. Wilcken.

(2) *Academy*, 18 février 1893, t. XLIII, n° 1085, p. 158.

(1) Egger, *Observations sur quelques fragments de poterie antique provenant d'Égypte, et qui portent des inscriptions grecques* (Paris, 1857, avec planche).

(2) Kirchhoff, *C. I. Gr.*, t. IV, p. 424, nos 9060 à 9063.

reusement l'original fut volé et il n'en subsiste qu'une copie très rapide que M. Eisenlohr avait insérée dans son carnet de voyage. Je la publie ici espérant qu'elle aidera à faire retrouver l'original :

1
2
3 ΝΤΩΝ
4 ΚΑΙ ΤΟΙ
5 ΛΩ ΠΔΤΗΡ ΟΤΙ ΕΚΟΛ
6 ■■ΟC ΤΟΥ ΠΔCΤΟΦΟΡΟΝ CΤΑΤΙ
7 ΔΗCΙ+Ο ΤΟC ΠΔΤΗΡ ΕC
8 ΚΟC ΠΕΤΙΦΔΥΤΟC

M. W. sera-t-il assez complaisant pour faire l'Œdipe une fois de plus et nous expliquer ce texte qui, grâce à la mention d'un *pastophore*, mériterait peut-être une place dans son recueil?

N. Les démotisants et les papyrologues devront désormais inscrire parmi leurs ancêtres un certain Jean Dujardin dont le nom ne m'était connu que par un passage de Letronne (1), jusqu'au jour où je m'aperçus qu'il existait à la Bibliothèque nationale un fonds Dujardin composé de trois volumes manuscrits. J'y trouvai nombre de copies de papyrus hiéroglyphiques coptes et grecs, un véritable *Corpus* de contrats démotiques dessinés à la perfection, et enfin quelques ostraka réunis de droite et de gauche.

O. Voici, d'autre part, la copie d'un ostrakon vu en 1872 par M. Eisenlohr dans la collection Harris :

κθλογογειτου χρυστου
του μεγαλου βασιλειως βλημοσιον (2)

(1) Letronne, *Notices et extraits*, t. XVIII, II, p. 79 : *La collection de mes copies a toujours, été à la disposition de ceux qui en ont eu besoin et qui m'en ont demandé communication... M. le docteur Dujardin en a tiré tout ce qui pouvait être utile à ses études.* Dujardin, envoyé en mission en Égypte, y mourut le 12 août 1838 (mss. Dujardin, t. I, f. 1; lettre de Joseph Bardelli).

(2) Oserai-je lire Χρυσίου τοῦ μεγάλου Βασιλέως Βλημ[μύων] ?

P. M. W. signale d'après M. Kenyon un article de M. Graillot où seraient décrits et publiés des ostraka. Il s'agit, semble-t-il, de l'article sur des tessères en ivoire publié dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'École de Rome, t. XVI (1896), p. 299.

Les chapitres suivants sont occupés par l'étude du formulaire administratif tel que nous le présente les ostraka. Tour à tour M. W. étudie les différentes formules : selon qu'elles proviennent d'Éléphantine ou de Thèbes, selon qu'elles sont romaines ou ptolémaïques, que la quittance est délivrée par le percepteur au contribuable ou par la banque royale au percepteur, que le payement a été effectué en nature ou en espèces. L'auteur nous donne pour chacun de ces cas des schémas dans lesquels nous pouvons faire rentrer tous les ostraka de son *Corpus*. La formule était une chose fixe, sans doute, mais tel schéma présente jusqu'à onze ou douze variantes, variantes que le commentateur distingue, interprète, tourne et retourne avec une minutie telle, qu'il restera peu de chose à glaner après lui. C'est surtout pour les futurs éditeurs d'ostraka que cette partie de son travail sera précieuse : il suffira, en principe, pour lire un ostrakon depuis le premier mot jusqu'au dernier (abstraction faite des noms propres), de connaître sa prove-

nance, sa date et un mot caractéristique du texte.

C'est ensuite des impôts qu'il s'agit : impôts nommés dans les ostraka, les papyrus et les classiques, impôts directs ou indirects ; ils remplissent 275 pages du volume et M. W. en a compté 218 qu'il a classés par ordre alphabétique. Cette partie du volume représente un travail d'Hercule. Sur chaque impôt M. W. a quelque chose d'intéressant à nous dire, quelque leçon à corriger, quelque fragment de papyrus ou quelque inscription à restituer. Et l'auteur lui-même a un soupir de juste satisfaction en arrivant à la fin de son rouleau : *Wir stehen am Ende*.

Puis effrayé, malgré lui, de la quantité d'impôts qu'il découvre aux habitants des bords du Nil, il cherche, à grand renfort de citations, à déterminer à combien pouvaient monter les revenus annuels de l'Égypte : faute de textes assez précis et assez clairs, il se voit forcé de suspendre son jugement, certain, comme nous le sommes, qu'il reprendra un jour l'étude de cette difficile question.

M. W. nous montre ensuite comment il était procédé à la répartition de l'impôt. Il nous initie à la géographie administrative de l'Égypte, montre que l'Heptanomide est de création romaine, nous conduit à travers les nomes, les toparchies du nord et du sud, les trois μερίδες du nome Arsinoïte, les innombrables κῶμαι, et nous montre l'Égypte entière recouverte et enveloppée d'un réseau fiscal gigantesque, dont les mailles étaient si fines et si serrées que les plus malins avaient peine à passer à travers.

Pour répartir l'impôt il fallait d'abord connaître la liste des contribuables. Cela permet à M. W. d'étudier les *Steuersubjects-deklarationen* en Égypte depuis Évergète jusqu'à Septime Sévère, de nous parler de l'état civil en Égypte et de nous donner la liste des recensements connus qui avaient lieu à l'époque romaine tous les quatorze ans (1). L'auteur passe aux déclarations d'objets imposables *Steuerobjects-deklarationen ;* il nous en montre les différentes formules à l'époque ptolémaïque et à l'époque romaine. Puis il nous parle du contrôle exercé par les bureaux sur ces déclarations, des enquêtes que faisait l'administration, des registres et des archives où toutes ces « paperasses » étaient classées, étiquetées, enterrées. Il en vient à la fixation du taux de l'impôt et nous montre les commissions du budget fonctionnant dans l'antiquité absolument comme de nos jours.

Ces impôts une fois fixés sur le papyrus, comment les percevait-on ? C'est ce qui fait l'objet du chapitre suivant. Impôts perçus directement ou indirectement, impôts affermés à des particuliers souvent de nationalité étrangère, parfois juive, tout cela est passé en revue par l'auteur, d'abord pour l'époque ptolémaïque, ensuite pour l'époque romaine. Il nous parle successivement des lois sur la perception ou sur le fermage, de la personne du fermier, de ses risques et de ses bénéfices ; puis ce sont les fonctionnaires, πράκτορες et ἀπαιτηταί, les banques, royales et autres, le fisc, l'ἴδιος λόγος, le trésor ; enfin c'est le mode de payement, argent, nature, corvées. On notera, p. 688, une liste de tous les métiers connus par les textes grecs relatifs à l'Égypte.

Le chapitre suivant est consacré à une étude fort rapide de deux groupes d'*ostraka* qu'on doit classer tout à fait à part : ceux de Dakkeh et ceux de Sedment-el-Gebel. Ces derniers proviennent tous d'un même dossier et contiennent le chiffre de l'exportation et de l'importation quotidienne du Fayoum : tant de sacs de blé, chargés sur tant d'ânes.

M. W. aborde ensuite l'étude des indications géographiques et topographiques qu'on rencontre sur les os-

(1) Nouveaux documents à ce sujet dans Grenfell-Hunt, *Oxyrhynchus papyri*, II, p. 207.

traka. L'Égypte est un pays pour lequel nous sommes tout particulièrement riches en textes sur cette matière : sans parler des inscriptions hiéroglyphiques utilisées en partie dans le *Dictionnaire géographique de Brugsch*, des contrats démotiques qui permettront peut-être un jour de restituer le plan parcellaire de Thèbes au temps d'Alexandre, sans parler même des inscriptions grecques et latines où les indications géographiques abondent, n'avons-nous pas la mine inépuisable des papyrus grecs ? La moindre *tabla* nous donnera le nom d'une κώμη nouvelle, d'un δρμος inconnu des auteurs. Ajoutez y tout ce que nous ont transmis les auteurs depuis Hérodote, Diodore, Strabon et Ptolémée, jusqu'à la *Notitia* et l'*Historia Lausiaca*, jusqu'aux hagiographes coptes, jusqu'aux *scalae* bilingues, jusqu'aux auteurs arabes, et vous aurez un amas énorme de documents de tout âge, dont le tri est loin d'avoir encore été fait d'une façon suffisamment méthodique. M. W. vient encore y ajouter tout ce que lui a fourni le dépouillement de sa collection d'ostraka. Comme les ostraka sont d'un contenu assez monotone, on pourrait s'attendre à n'y trouver que quelques noms de villes sans intérêt répétés quelques centaines de fois. Il n'en est rien cependant et tel lot d'ostraka de *Sedment-el-gebel* nous a conservé plus de quarante noms de bourgs de la Moyenne Égypte ; les sémitisants y noteront non sans curiosité le nom (p. 716) du village de Μαγδῶλα, déjà connu d'ailleurs par les *Berliner griechische Urkunden*. On constatera avec plaisir que M. W. a jeté (p. 710) un peu de lumière sur la question obscure de l'emplacement respectif de Pathyris, Aphroditopolis et Crocodilopolis de Thébaïde : il semblerait établi que Ἀφροδίτης πόλις est une traduction de Παθῦρις (= *Pa-Hathor*) qui serait Gebeleïn, tandis que Κροκοδίλων πόλις serait le *Gebel-cheikh-Mousa*. On peut se demander si le Οὔφιον cité par M. Wilcken à la page 711 et identifié par lui avec le *Tuphium* de Ptolémée, aujourd'hui *Cheikh-Taoud*, ne serait pas l'Οφιηον placé au sud de Thèbes par l'inscription de C. Cornelius Gallus.

Le chapitre suivant est peut-être celui qui a présenté à l'auteur le plus de difficultés à résoudre : il traite en effet de la monnaie. M. Wilcken nous montre comment, quand au lieu de payer en argent on payait en cuivre, l'on devait, indépendamment de la valeur proportionnelle légale des deux métaux, payer un surplus d'environ 10 0/0 pour le change : ce fait se vérifie tant pour l'époque romaine que pour l'époque ptolémaïque, où l'on dit même si un impôt est tarifé πρὸς ἀργύριον ou πρὸς χαλκόν. — Dans une note (p. 723) M. Wilcken accepte la valeur 1/120 pour la *ratio* des deux métaux au IIe siècle avant notre ère, trouvant insuffisant le témoignage de deux ostraka du IIe siècle ap. J.-C. qui donneraient, semble-t-il, le rapport 1/450 ou 1/455 (1). Ce sont les seuls ostraka où l'équivalence soit exprimée.

C'est ensuite sur les mesures citées dans les ostraka que l'auteur attire notre attention. La mesure de volume la plus employée est l'*artabè* qu'on pourrait traduire assez heureusement par le mot *boisseau :* comme l'ancienne mesure française, l'*artabe* avait une foule de valeurs différentes qu'on distinguait en indiquant le rapport de valeur de l'*artabe* avec la χοῖνιξ (984 cmc) ; de même qu'on dit un boisseau de cinq, dix, vingt litres, on disait une *artabe* de 24, 26, 29, 30, 40 *choinikes;* comme le boisseau, l'*artabe* est une mesure pour matières sèches (*Trockenmass*) surtout pour grains ; pour les liquides, l'unité semble être le μετρητής dont la valeur est aussi flottante que celle de l'*artabe*. La mesure agraire des Égyptiens est l'ἄρουρα qui

(1) Le témoignage de ces ostraka est cependant confirmé, pour l'époque de Vespasien, par les papyrus 242 et 243 d'Oxyrhynchus (II).

serait soit de 2,025 mq., soit de 2,756 mq. Les fractions connues de l'*Aroura* répondent toujours aux puissances de 1/2.

L'auteur passe ensuite à la chronologie des ostraka. On sait que la plupart de ces petits monuments sont datés. A l'époque ptolémaïque les ostraka sont datés en mois égyptiens et d'après l'année du roi régnant, lequel *n'est pas nommé dans le texte*. Heureusement qu'on peut arriver souvent à déterminer la date exacte grâce à la paléographie et aux durées connues des règnes des Ptolémées. Les ostraka de l'époque impériale sont plus intéressants pour la chronologie que ceux de l'époque ptolémaïque. Ils sont datés, bien entendu, par les années de règne du prince, comme les autres textes égyptiens. Plusieurs textes nous montrent que la dernière année d'un empereur était identifiée avec la première de son successeur et on lit par exemple sur un ostrakon « L κ' τοῦ καὶ α' Ἀδριανοῦ » l'an 20 (de Trajan) qui est aussi l'an 1 d'Hadrien. Contrairement à l'usage ptolémaïque l'empereur est toujours nommé (sauf parfois pour Auguste). Rappelons que les années régnales de Commode et de Caracalla *continuent* respectivement celles de Marc Aurèle et de Septime Sévère.

M. Wilcken étudie ensuite longuement la question de l'année fixe et de l'année vague à l'époque impériale. Il apporte plutôt à cette question une série considérable de documents nouveaux qu'une solution définitive, qui serait pour le moins imprudente en l'état actuel de nos connaissances. Les mois que l'on trouve dans nos textes sont les mois égyptiens, dont M. W. discute les variantes, et plus rarement les mois égypto-romains avec des noms d'empereurs, mois dont la concordance avec le calendrier égyptien ordinaire est encore, en majeure partie, à établir. On voudrait bien savoir aussi ce qu'était le jour Σεβαστή dont l'auteur a réuni jusqu'à dix exemplaires (1); on demande aussi aux savants de nous expliquer ces dates singulières des ostraka *in denen die Monate mehr als 30 Tage haben oder doch zu haben scheinen*.

Le dernier chapitre est consacré à la paléographie des ostraka, sur laquelle M. W. se borne à nous donner, avec une liste des sigles, quelques indications générales.

Des index fort complets terminent le premier volume : index des choses nommées, index des mots grecs et surtout index des passages cités, expliqués, commentés, rectifiés, soit dans les auteurs, soit dans les papyrus et les inscriptions.

Le deuxième volume ne contient que les textes des ostraka, au nombre de 1624, publiés en minuscule et classés par ordre géographique.

Tout d'abord viennent ceux de Syène (nn. 1-304) classés suivant le mode de paiement qui y est mentionné : paiement en espèces, paiement en nature, mode de paiement non indiqué. Même classification pour le lot énorme des ostraka de Thèbes et d'Erment (nn. 305-1079). — Viennent ensuite les textes de Koptos (nn. 1080-1090), ceux de Sedment-el-Gebel, ceux de Sakkara et ceux de Dakkeh (nn. 1091-1146); puis les ostraka de provenances et de contenus divers (nn. 1147-1226); on y notera une petite série de textes littéraires : n. 1147, Euripide, *Hippolyte*, vv. 616-624 ; n. 1148, épigramme inédite sur la patrie d'Homère ; n. 1149, un vers d'Homère ; n. 1226, début d'une anecdote sur Esope. Dans la même section nombreuses lettres privées, listes de personnes, comptes, etc...

Les numéros suivants forment les

(1) Le onzième est déjà publié : inscription de l'an 102 avec la mention μηνό[ς Θῶθ τοῦ καὶ Σεβα]στοῦ ιζ' Σεβα[στῆι] publiée par Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, t. III, p, 110. De plus le deuxième volume des *Oxyrhynchus papyri* en contient une vingtaine d'exemples.

addenda aux 1,226 textes déjà cités (nn. 1227-1624). On y verra avec intérêt la série des ostraka de la collection Sayce, les nouvelles acquisitions du British Museum et surtout la petite collection Hess où nous avons des ostraka de Pathyris nommant des personnages déjà connus par les papyrus de M. Grenfell et ceux de Gizeh et d'Heidelberg. Le n° 1310, début d'une anecdote sur Isocrate (1), est à rapprocher du n° 1226.

Les points discutables à relever dans un recueil si considérable de textes nouveaux sont des plus insignifiants : presque partout M. W. a trouvé juste du premier coup avec la pénétration et la science profonde des textes *de toute nature* que l'on ne peut lui refuser. Toutefois on peut relever quelques points sur lesquels il ne sera pas inutile de compléter ou de rectifier les indications de M. Wilcken (2).

Les index sont l'œuvre de M. Karl Mittelhaus et, bien que copieux, ne répondent pas complètement à leur objet. Un des index les plus importants dans les recueils de ce genre, le plus souvent consulté certainement, est l'index des noms propres. Les philologues trouveront dans celui-ci plusieurs centaines de noms propres égyptiens intéressants; malheureusement il est à refaire par suite du singulier principe qui a présidé à sa rédaction. Dans le C. I. L. les index *nominum* et *cognominum* renferment à leur ordre alphabétique *tous les noms de personne* que l'on rencontre dans le volume ; ici, l'index des *Personen* ne contient que les noms qui ne figurent dans aucun autre chapitre de ce volumineux index de cinquante-cinq pages. Deux exemples feront comprendre l'inconvénient de ce système. Vous cherchez les noms commençant par le mot *nechi-* « force ». L'index des *Personen* vous donnera bien (p. 475) Νεχθανοῦφις, mais si vous ne voulez pas oublier le nom si curieux de Νεχθφαροῦς il faudra aller à la p. 453, l'exhumer de la liste chronologique des *Erheber* où l'a enterré M. Mittelhaus avec tous les honneurs dus à son rang. De même, vous vous intéressez aux noms théophores en Πετε- Πετο-. Il ne vous suffira pas de lire l'index des *Personen* depuis Πετεαργῆρις (sans doute pour Πετεαρυῆρις) jusqu'à Πετοσορχω... il faudra encore dépouiller, outre les listes de fonctionnaires, tout le reste du *Personen Index*. Vous en serez récompensé, par exemple, car à la p. 470 vous noterez le joli nom de Πετοσορβοῦχις indiqué comme père de..... M. Mittelhaus, en effet, quand il rencontre dans un texte Αντιφιλος Κρονιου ne fait pas une fiche pour Αντιφιλος et une fiche pour Κρονιος, comme le font d'ordinaire les rédacteurs d'index : il réunit le père et le fils sur la même fiche et passe à l'ostrakon suivant.

Espérons que M. Wilcken complétera son précieux et magistral ouvrage par un album paléographique plus volumineux que celui qu'il y a joint et qui ne contient que six ostraka, publiés, il est vrai, avec une exactitude et un luxe qui ne laissent rien à désirer.

SEYMOUR DE RICCI.

(1) Probablement Socrate.

(2) N° 1. On comprend mal pourquoi l'auteur date cet *ostrakon* de l'époque ptolémaïque (t. I, p. 118). L'analogie avec le n° 2 est trop grande pour qu'on puisse les séparer l'un de l'autre ; on attribuera donc la mention de l'an 2 au règne de Tibère (an 15 p. Chr.). Ἀμμώνιος serait alors resté en fonctions au moins depuis décembre 13 jusqu'à décembre 15. Les *ostraka* de Thèbes nous montrent en effet des *trapezitai* occupant leur charge pendant plusieurs années.

N° 917, l. 3, restituer [Αὐρηλ]ίου bien plutôt que [Λουκ]ίου.

P. 469, index III, 9e nom. Les indications 856, 860, 862 sont à reporter au numéro précédent.

Le rédacteur en chef-gérant, TH. REINACH.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

PETITE BIBLIOTHÈQUE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

Fondée par M. L. de RONCHAUD et continuée sous la direction de M. KAEMPFEN
Directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre.

I. — **Au Parthénon**, par L. de Ronchaud. In-18 illustré. . . . 2 fr. 50

II. — **La Colonne Trajane**, au Musée de Saint-Germain, par S. Reinach, de l'Institut. In-18, illustré . . . . . 1 fr. 25

III. — **La Bibliothèque du Vatican au XVIe siècle**, par E. Müntz, de l'Institut. In-18 . . . . . 3 fr. 50

IV. — **Conseils aux voyageurs archéologues en Grèce et dans l'Orient hellénique**, par S. Reinach, de l'Institut. In-18, illustré . . . . . 2 fr. 50

V. — **L'art religieux au Caucase**, par J. Mourier. In-18. . . . . 3 fr. 50

VI. — **Études iconographiques et archéologiques sur le moyen âge**, par E. Müntz, de l'Institut. In-18, illustré. . . . . 5 fr. »

VII. — **Les monnaies juives**, par Th. Reinach. In-18, illustré. 2 fr. 50

VIII. — **La céramique italienne au XVe siècle**, par E. Molinier. In-18, illustré . . . . . 3 fr. 50

IX. — **Un palais chaldéen**, par Léon Heuzey, de l'Institut. In-18, fig. . . . . 3 fr. 50

X. — **Les fausses antiquités de l'Assyrie et de la Chaldée**, par J. Menant, de l'Institut. In-18, illustré. . . . . 3 fr. 50

XI. — **L'imitation et la contrefaçon des objets d'art antiques aux XVe et XVIe siècles**, par Louis Courajod. In-18, illustré. . . . . 3 fr. 50

XII. — **L'art d'enluminer**, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Naples : *De arte illuminandi*, par Lecoy de la Marche. In-18 3 fr. 50

XIII. — **La Vaticane, de Paul III à Paul V, d'après les documents nouveaux**, par P. Batiffol. In-18. . . . . 3 fr. 50

XIV. — **L'Histoire du travail en Gaule à l'Exposition de 1889**, par Salomon Reinach, de l'Institut. In-18, 5 planches. . . . . 3 fr. 50

XV. — **Histoire du Département de la Sculpture moderne au Musée du Louvre**, par Louis Courajod. In-18. . . . . 3 fr. 50

XVI. — **Les monnaies grecques**, par A. Blanchet. In-8, planches. 3 fr. 50
Prix Allier d'Hauteroche. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

XVII. — **L'évolution de l'Architecture en France**, par Raoul Rosières. In-18. . . . . 3 fr. 50
Ouvrage couronné par l'Académie des Beaux-Arts.

XVIII. — **La Céramique japonaise**, les principaux centres de fabrication céramique au Japon, par Ouéda Tokounosouké. Préface relative aux cérémonies du thé au Japon et à leur influence, par E. Deshayes. In-18. . . . . 3 fr. 50

XIX. — **Les Monnaies romaines**, par A. Blanchet. In-18, 12 pl. 5 fr. »
Prix Allier d'Hauteroche. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

XX. — **Jean Perreal**, dit Jean de Paris, peintre de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier, par R. de Maulde La Clavière. In-18, planches. . . . . 3 fr. 50

XXI. — **Pic de la Mirandole en France**, par L. Dorez et L. Thuasne. In-18. . . . . 3 fr. 50

XXII. — **Les collections de monnaies anciennes**, leur utilité scientifique, par Ernest Babelon, de l'Institut. In-18, illustré. . . . . 5 fr. »

XXIII. — **La polychromie dans l'art antique**, par M. Collignon, membre de l'Institut. In-18, avec figures et 10 planches hors texte . . 5 fr. »

XXIV. — **Guide pratique de l'Antiquaire**, par Adrien Blanchet et Fr. de Villenoisy. In-18 . . . . . 5 fr. »

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

Pages.

Statuts de l'Association I
La Médaille de l'Association IV
Souscription permanente pour l'illustration de la Revue. V
Assemblée générale du 19 avril 1900 VI
Discours de M. A. Héron de Villefosse, président... VI
Rapport de M. Am. Hauvette, secrétaire XIII
Rapport de la Commission administrative XXIX

PARTIE LITTÉRAIRE

Gustave Glotz. — Les Naucrares et les Prytanes des Naucrares dans la cité homérique 137
Théodore Reinach. — Pierres qui roulent 158
Karl Hude. — Thucydide, I, 1, 2 179
Henri Weil. — Metrica 182
Maurice Holleaux. — Recherches sur la chronologie de quelques archontes Béotiens 187

CHRONIQUE

Actes de l'Association. Ouvrages offerts 198
Nouvelles diverses 203

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus bibliographiques 204

Le Comité se réunit le premier jeudi de chaque mois, à partir de novembre. Tous les membres de l'Association peuvent assister aux séances avec voix consultative.

La Bibliothèque de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, est ouverte le jeudi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

La *Revue des Etudes grecques* est publiée cinq fois par an.

Prix d'abonnement : Paris ..... 10 »
Départements et étranger ..... 11 »
Un numéro séparé 2 50

La *Revue* est envoyée gratuitement aux membres de l'Association pour l'encouragement des études grecques.

Le Puy, typographie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE
DES
ÉTUDES GRECQUES

PUBLIÉE PAR

L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

TOME XIII

N°s 53-54

Juillet-Octobre 1900

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

Toutes les communications concernant la *Rédaction* doivent être adressées à M. Théodore Reinach, rédacteur en chef-gérant, à la librairie Leroux.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE

A. BOUCHÉ-LECLERCQ
Membre de l'Institut.

L'ASTROLOGIE GRECQUE

Un fort volume in-8 de 680 pages, avec 47 figures.. 20 fr.

A.-E. CHAIGNET
Recteur honoraire.

LES PROBLÈMES ET SOLUTIONS

TOUCHANT LES PREMIERS PRINCIPES DE DAMASCIUS

Traduits pour la première fois en français, 3 volumes in-8..... 36 fr.

L'Académie française vient de décerner à cet ouvrage le prix Janin.

PROCLUS LE PHILOSOPHE

COMMENTAIRE SUR LE PARMÉNIDE

Suivi du commentaire anonyme sur les VII dernières hypothèses, traduit pour la première fois en français et accompagné de notes, d'une table et d'un index. 3 volumes in-8. Chaque..... 12 fr.

POÈMES CHOISIS DE BACCHYLIDE

Traduits en vers par Eug. d'EICHTHAL et Th. REINACH

Texte grec revisé et notices par Théodore Reinach. In-4 de luxe. Illustrations et héliogravures d'après des œuvres d'art contemporaines du poète.

DEMOSTHENIS CODEX Σ

FAC-SIMILÉ DU MANUSCRIT GREC 2934 DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Contenant les œuvres complètes de Démosthène, publié par **Henri OMONT** de l'Institut. 2 volumes gr. in-folio, contenant 1100 planches en phototypie..... 500 fr.

LA POÉTIQUE D'ARISTOTE

Manuscrit 1741 du Fonds grec de la Bibliothèque Nationale.

Publié en fac-similé par **F. ALLÈGRE.** Petit in-4.. 17 fr.

PLUTARQUE

DE LA MUSIQUE

Édition critique et explicative, et traduction française par **Henri WEIL,** et **Théodore REINACH.** In-8, illustré de nombreux clichés musicaux..... 12 fr.

DESCENTE DE LA VIERGE AUX ENFERS

D'APRÈS LES MANUSCRITS GRECS DE PARIS

Le regretté M. Gidel, dans un article de l'*Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques en France* (1871, p. 92-113), a publié, d'après le ms. 390 de la Bibliothèque nationale de Paris, une version d'une apocalypse de la Vierge Marie précédée d'une introduction, où il donne l'analyse et où il indique l'intérêt du texte édité par lui, texte malheureusement incomplet par suite de la disparition d'un certain nombre de feuillets du manuscrit en question. On trouvera dans le même recueil (1871, p. 114-119), comme complément à l'article précédent, une notice de M. L. Heuzey sur les *Supplices de l'Enfer d'après les peintures byzantines*. Avant M. Gidel, C. Tischendorf avait déjà dit quelques mots de cette apocalypse (1) et signalé son existence dans trois manuscrits qu'il désigne de la façon suivante : Bodl. Misc. 77. (E 5. 7. Hunt 457), Vindob. lib. V. cod. CCCXXXVII, Marc. class. VII. cod. XLIII.

Comme je parcourais l'île de Chio, l'été dernier, le hasard m'a fait trouver à Pyrghi un manuscrit de date très récente, à en juger par l'écriture, qui contient, entre autres choses, une version complète de cette même apocalypse. M. Émile Legrand m'en a de plus signalé trois autres variantes. L'une est imprimée ;

(1) Tischendorf, *Apocalypses apocryphae Mosis, Esdrae, Pauli, Johannis*... Lipsiae, 1866, LXIV-172 p. in-8°, p. XXVII-XXIX.

elle a comme titre : Ἀποκάλυψις τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου, ἥτις κατέβη εἰς τὸν ᾅδην καὶ εἶδε πῶς κολάζονται οἱ ἁμαρτωλοί (1). Les deux autres se trouvent à la Bibliothèque nationale, dans les mss. Gr. 395 (xve-xvie s.) et Suppl. Gr. 136 (xvie s.). Le premier de ces manuscrits est mutilé; la version qu'il renferme est un peu moins étendue que celle qu'a publiée M. Gidel. Le Suppl. Gr. 136 ne donne pas non plus en entier le texte qui nous occupe, il ne lui manque cependant que quelques paragraphes à la fin (2). Mais comme ces paragraphes se trouvent dans le manuscrit que j'ai rapporté de Chio, nous pouvons nous faire une idée complète de cette apocalypse. En voici une courte analyse.

La Vierge Marie, en prière sur le Mont des Oliviers, demande à saint Michel de lui faire voir les tourments des damnés (§ 1-3). L'archange, accompagné de quatre cents anges, la conduit à l'ouest, où ils découvrent l'Hadès béant (§ 4). Ils aperçoivent des gens qui se lamentent dans les ténèbres; ce sont ceux qui n'ont pas cru au Père, au Fils et au Saint-Esprit, et qui n'ont pas reconnu la Vierge comme mère de Dieu (§ 5). Marie se dirige ensuite vers le sud. Elle y voit un fleuve de feu, où sont plongés jusqu'à la ceinture ceux qu'ont maudits leurs parents; jusqu'à la poitrine, ceux qui ont frappé leur parrain, leur marraine, leur frère ou leur sœur d'adoption, ou qui ont eu avec eux un commerce criminel; jusqu'au cou, ceux qui ont mangé de la chair humaine, c'est-à-dire les femmes qui se sont fait avorter et qui ont donné leurs enfants en pâture aux chiens, ou les hommes qui ont trahi leurs frères et les ont livrés à la mort; jusqu'au sommet de la tête, ceux qui ont

(1) Συνταχθεῖσα καὶ τυπωθεῖσα πρὸς ψυχικὴν ὠφέλειαν τῶν ἁπανταχοῦ Ὀρθοδόξων Χριστιανῶν. Δαπάνῃ τῶν Ἀδελφῶν Δεπάστα, Βιβλιοπωλῶν ἐν Κωνστ)πόλει. Ἐν Ἀθήναις, 1870, 16 p. in-16. A la page 2, Θεοτόκιον αὐτόμελον ψαλλόμενον εἰς ἦχον πλ. δ'. P. 15-16, Ὕμνος κατ' ἀλφάβητον διὰ στίχων εἰς τὴν ὑπεραγίαν Δέσποιναν Θεοτόκον. Je trouve une réimpression de ce texte, moins le contenu de la p. 2, dans la Bibliothèque populaire éditée par la librairie Anesti Constantinidis, à Athènes. Cette réimpression est datée de 1897.

(2) Outre cette apocalypse, le Suppl. Gr. 136 (fol. 135-143) contient également un texte intitulé Θαῦμα γενόμενον τοῦ Ἁγίου Μηνᾶ πρὸς Ἑβραίου καὶ Χριστιανοῦ, qui se retrouve dans le Gr. 395 (fol. 111-114).

faussement juré par la sainte croix (§ 6). La Vierge voit, dans un autre endroit, des gens suspendus par les pieds et mangés par les vers; ce sont ceux qui ont touché l'intérêt de leur argent. La femme qui, par ses mensonges, a porté le trouble dans la maison de son prochain, est suspendue par les oreilles et dévorée par les bêtes fauves (1) (§ 7).

« Tu n'as pas encore vu les grands supplices », dit saint Michel à la Vierge, et il la conduit à l'ouest, où elle aperçoit des lits de fer dans un nuage ardent. Sur ces lits, des dragons de flammes dévorent ceux qui, le dimanche, n'ont pas assisté à l'office du matin (§ 8). Plus loin, assis sur des escabeaux et cruellement brûlés, se tiennent ceux qui ne se sont pas levés à l'approche du prêtre, lorsqu'il entrait dans l'église ou qu'il en sortait (§ 9). Puis, la Vierge découvre un arbre de fer, où des hommes et des femmes sont suspendus par la langue : ce sont les parjures, les délateurs, les blasphémateurs, ceux qui ont tourmenté leurs parents, mis la discorde entre des frères (2). Marie a pour eux une parole dure (§ 10). L'économe de l'église, qui en dissipait les revenus, en disant : « Celui qui sert le temple sera nourri par le temple », est suspendu par les pieds et par les ongles, et sa langue est liée avec du feu. « Qu'il recueille le fruit de ses œuvres », s'écrie la Vierge (§ 11). Elle voit ensuite les prêtres qui, en rompant le pain de la communion, ont laissé tomber les astères ou les saintes parcelles. Ils sont suspendus par les ongles; le feu leur sort de la tête et les brûle (§ 12). Le lecteur qui lisait les saintes Écritures, sans en observer les préceptes, est brûlé de la même façon, et il est dévoré par une bête ailée à trois têtes, dont l'une est sur sa bouche et les deux autres sur ses yeux (§ 13). Ceux qui, sur terre, étaient appelés patriarches et saints, mais qui,

(1) Ce supplice manque dans le ms. 390. En revanche, ce manuscrit, seul de ceux que j'ai consultés, fait subir à Hérodiade un tourment analogue : elle est pendue par la langue et autour de son cou est enroulé un dragon, qui lui ronge la bouche (§ 10).

(2) Selon le ms. de Pyrghi, ce sont ceux qui ont eu un commerce irrégulier avec des religieuses ou des vierges.

au ciel, n'ont pas été considérés comme tels, sont brûlés et dévorés par un ver toujours inassouvi (§ 14). Les femmes de prêtres, qui se sont remariées, les femmes de diacres, les religieuses, qui n'ont pas gardé leur dignité, sont suspendues par les ongles et mangées par des bêtes qui sortent du feu (§ 15). Les prostituées ont les seins dévorés par des monstres à deux têtes (§ 16).

En quittant ces lieux, la Vierge arrive à un fleuve couleur de sang, rempli de pécheurs. Elle y voit, d'après le Suppl. Gr. 136, les parjures, les médisants, les blasphémateurs, les insulteurs, les querelleurs, les adultères, les voleurs, les ravisseurs, ceux qui faisaient de faux rapports, ceux qui ne donnaient pas le poids, ceux qui moissonnaient plus qu'ils ne devaient, ceux qui dépensaient l'argent d'autrui, les cupides, les rancuniers, les grands non compatissants, les évêques parcimonieux, les patriarches sans cœur, les rois qui n'ont pas agi selon la volonté de Dieu, les hommes qui ont séparé des couples, les ivrognes, les avares, ceux qui ont rompu le jeûne trop tôt, en un mot tous les pécheurs (§ 17) (1).

Plus à gauche, est un grand fleuve bouillant, plus noir que la poix, et qui couvre les pécheurs de ses vagues furieuses. Là sont les Juifs, qui ont crucifié Jésus-Christ, les païens qui n'ont pas cru au Père, au Fils et au Saint-Esprit, ceux qui ont refusé le baptême, ceux qui invoquent les démons, les incestes, les meurtriers, ceux qui ont tué leurs enfants (§ 18). Enfin, Marie voit un lac de feu, où sont châtiés les chrétiens, qui ont cédé aux suggestions du diable et ont laissé passer le temps du repentir (§ 19).

Elle invite alors saint Michel à rassembler tous les anges, pour implorer la clémence de Dieu en faveur des pécheurs. « Nous le prions sept fois le jour et sept fois la nuit, répond l'ar-

(1) La nomenclature du manuscrit de Pyrghi comprend aussi ceux qui ont eu des relations avec la femme d'autrui, qui ont empiété sur le champ du voisin en traçant leur sillon, qui ont fait injustice à des veuves ou à des orphelins, les impies, ceux qui ont péché avec des femmes de prêtres ou avec des religieuses.

change, mais il n'exauce pas nos prières. » La Vierge demande à être portée devant le trône divin (§ 20). « Comment pardonnerai-je aux pécheurs, dit le Christ, quand je vois les clous de mes mains? — C'est pour les chrétiens que je t'invoque et non pour les infidèles, dit Marie. — Mais ils n'ont pas eu pitié de leurs propres frères; ils n'ont pas observé mes commandements. » Voyant l'impuissance de ses efforts, la mère de Dieu appelle alors à son secours toutes les puissances d'en haut, Moïse, les prophètes, les apôtres, les martyrs, les justes, l'archange Gabriel, etc. (§ 22). « Si ton fils ne t'écoute pas, lui crient les pécheurs, montre-lui l'étable où tu l'as mis au monde, les seins qui l'ont nourri, les bras qui l'ont tenu » (§ 23). Mais Dieu se laisse enfin fléchir : « Pour l'amour de ma mère immaculée, dit-il, j'accorde le repos aux damnés, depuis le jour de ma Résurrection jusqu'à celui de la Toussaint (1) (§ 24). La Vierge est ensuite conduite au Paradis, où elle est mise en présence des justes (§ 25) et où les anges, est-il dit, racontent aux apôtres tout ce qu'ils ont vu aux Enfers (§ 26).

Le lecteur trouvera dans l'article de M. Gidel mentionné plus haut des observations intéressantes, tant sur cette Descente aux Enfers que sur un certain nombre de textes apocalyptiques, qui offrent des analogies avec elles. Il n'entre pas dans mon plan d'aborder ici les innombrables questions que soulèveraient les origines et l'expansion de cette apocalypse. Et ceci même m'empêchait de songer à en donner une édition critique. Un simple coup d'œil jeté sur le contenu des divers manuscrits, montrera que les copistes ne se sont pas contentés de transcrire le texte qu'ils avaient sous les yeux, mais qu'ils lui ont fait subir toutes sortes de transformations, aussi bien de fond que de forme. Dans ces conditions, le rétablissement du prototype est inséparablement lié à l'histoire de l'apocalypse elle-même; c'est presque autant une question de folklore comparé qu'une question de critique de textes. Je me suis donc borné, dans ce

(1) Dans le calendrier grec, le premier dimanche après la Pentecôte.

travail, à reproduire la version du Suppl. Gr. 136, en indiquant, en note, le contenu des trois autres manuscrits que j'avais à ma disposition et que j'ai désignés de la façon suivante :

A = Gr. 395.
B = Gr. 390.
C = ms. de Pyrghi.

Je n'ai pas tenu compte du texte imprimé à Athènes, qu'on pourra toujours se procurer facilement, et qui, du reste, offre de très grandes analogies avec C.

L'orthographe des manuscrits que j'ai utilisés est très fantaisiste : ο et ω, αι et ε, ι, η, υ, ει et οι, αυ et αφ, ευ et εφ, les accents grave, aigu et circonflexe y sont à chaque instant employés l'un pour l'autre. J'ai partout rétabli l'orthographe traditionnelle, mais en mentionannt les données des manuscrits, toutes les fois qu'elles me paraissaient avoir un intérêt linguistique, si minime fût-il. De tous ces manuscrits, C est celui qui nous offre la langue la plus moderne. Il a pu être écrit par un homme de Pyrghi ou des environs, car on y trouve, parmi un grand nombre de mots du grec ancien ou du grec épuré, quelques formes appartenant aux dialectes de l'île de Chio, voire même à ceux de la partie sud : ἐπροσκύνησάν την, τὰς κόλασες, τὸ ἁμάρτημάν των, etc. La langue des autres manuscrits, quoiqu'elle ait une tournure beaucoup plus archaïque que la précédente, ne me paraît pas pouvoir servir à déterminer d'une façon précise, dans l'état actuel du texte, l'époque où a été composée cette apocalypse. Une forme comme κόλασες, par exemple, pour κολάσεις (§ 4, SBC), nous empêcherait, si elle était le fait de l'auteur, d'assigner à cet écrit une date antérieure au XIe ou au XIIe siècle ; le plus ancien exemple de -ες pour -εις, date, à ma connaissance, des environs de 1192 (ἀφιερώσαις ; cf. Psichari, *Essais*, I, 100 ; Hadzidakis, *Einleit.*, 370). Mais cette forme κόλασες peut être due à un copiste ; dans notre texte, on la trouve d'ailleurs concurrem-

ment avec κολάσεις. M. Gidel (*op. cit.*, 99) déclare qu'il n'hésiterait pas à faire remonter la composition de cette apocalypse au moins au VIIIe ou au IXe siècle. Cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable; elle aurait seulement besoin d'être confirmée.

(Suppl. Gr. 136, fol. 157) Ἀποκάλυψις τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου περὶ τῆς κολάσεως. Εὐλόγησον, δέσποτα.

1. Ἔμελλεν τὴν ἄχραντον Θεοτόκον ἵνα ἀπέλθῃ ἐπὶ τὰς κολάσεις ἰδεῖν, καὶ ἀναβὰς εἰς τὸ Ὄρος τῶν Ἐλαιῶν προσεύξασθαι. Προσευχημένη δὲ αὐτῆς, ἀνέτεινεν τὸ ὄμμα εἰς τὸν οὐρανόν, καὶ εἶπεν· « Ἐπὶ ὀνόματι τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος, κάτελθε, Μιχαὴλ ἀρχάγγελε, ἵ[να ἀπ]οδείξῃς μ[οι] τ[ὰς κο]λάσεις. »

2. [Καὶ ἅμα] τῷ λόγῳ εἰ[ποῦσα, κατ]ῆλ[θεν ὁ ἀρχάγγε]λος κυρίου καὶ τ[ετρακ]ό[σιοι ἄ]γγ[ελοι] ἀπὸ τοὺς ἀγγέλους τοὺς πρὸς βορρᾶν καὶ

A (fol. 72) Ἀποκάλυψις τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου καὶ ἀεὶ παρθένου Μαρίας περὶ τῶν κολάσεων. Εὐλόγησον, πάτερ.

B. (fol. 168) Ἡ ἀποκάλυψις τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου καὶ ἀεὶ παρθένου Μαρίας. Δέσποτα, εὐλόγησον.

C. 1. (fol. 11). Texte effacé. On ne lit plus que Εὐλόγησον, πάτερ.

1. A. Ἔμελλεν ἡ παναγία Θεοτόκος πορευθῆναι ἐπὶ τὰς κολάσεις καὶ ἐν τῷ Ὄρει τῶν Ἐλαιῶν προσεύξασθαι πρὸς κύριον. Προσευχομένη δὲ αὐτῆς πρὸς κύριον τὸν θεόν, εἶπεν· « Ἐπὶ τῷ ὀνόματι τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος, κατελθὼν ὁ ἀρχιστράτηγος Μιχαὴλ ὅπως εἰ[πῃ] μοι περὶ τῶ[ν κολ]άσεω[ν mot illisible : τῶν?] τῶν ἐπουρανίων καὶ καταχθονίων. »

B. Ὅτε ἤμελλεν ὑπεραγία Θεοτόκος παραγενέσθαι ἐπὶ τὰς κολάσεις, καὶ γεναμένης δὲ εἰς τὸ Ὄρος τῶν Ἐλαιῶν, ἀτενίσασα τὸ ὄμμα αὐτῆς εἰς τὸν θεὸν ἡμῶν, λέγουσα· « Δέσποτα, κύριε Ἰησοῦ Χριστέ, ἐπάκουσον τῆς δούλης σου τῇ ὥρᾳ ταύτῃ. »

C. Ἡ κυρία Θεοτόκος ἠπῆγεν εἰς τὸ Ὄρος τῶν Ἐλαιῶν διὰ προσευχῆς. Καὶ κεῖ (ms. σι) ὁποῦ προσεύχετον, ἐσκύψαν τῶν δέδρων οἱ κορυφαὶ καὶ ἐπροσκύνησάν την. Εἶτα λέγει ἡ Θεοτόκος· « Ἐπ' ὀνόματος τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος, νὰ ἔλθῃ ὁ ἀρχάγγελος Μιχαὴλ νὰ μοῦ δείξῃ καὶ νὰ μοῦ εἰπῇ πῶς κολάζουνται οἱ ἁμαρτωλοί. »

2. A. Καὶ ἅμα τῷ λόγῳ εἰποῦσα, κατῆλθεν ὁ ἀρχάγγελος Μιχαὴλ μετὰ ρ̄ ἀγγέλους τῆς ἀνατολῆς καὶ μετὰ ρ̄ ἀγγέλους τῆς δύσεως καὶ μετὰ ρ̄ ἀγγέλους τῆς μεσημβρίας καὶ μετὰ

τῆς μεσημβρίας καὶ ἀπὸ τοὺς ἀγγέλους τῆς ἀνατολῆς καὶ τῆς δύσεως, καὶ σπασάντων τὴν Κεχαριτωμένην λέγοντες · « Χαῖρε, Θεοτόκε παρθένε, τοῦ πατρὸς τὸ ἀπαύγασμα · χαῖρε, τοῦ υἱοῦ ἡ κατοίκησις · χαῖρε, τοῦ ἁγίου πνεύματος τὸ κέλευσμα · χαῖ[ρε oublié] τῶν ἀγγέλων τὸ προσκύνημα · χαῖρε, τῶν προφητῶν τὸ κήρυγμα · (fol. 158) χαῖρε, πάντων ὑψηλοτέρα ἕως τοῦ θρόνου τοῦ θεοῦ. »

3. Εἶπεν δὲ πρὸς τὸν ἀρχάγγελον Μιχαὴλ ἡ Θεοτόκος · « Χαῖρε, Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε, τοῦ υἱοῦ μου συνόμιλε · χαῖρε, Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε, τοῦ ἁγίου πνεύματος τὸ κέλευμα · χαῖρε, Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε, τῶν ἑξαπτερύγων ὁ ἔπαινος · χαῖρε, Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε, ὁ μέλλων σαλπίζειν (ms. σαλσαλπίζειν) καὶ ἐξυπνίζειν τοὺς ἀπ' αἰῶνος κεκοιμημένους (ms. καὶκοιμένους) · χαῖρε, Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε, ὁ

---

p̄ ἀγγέλους τοῦ βορρᾶν, καὶ ἐπασπάσατο τὴν Κεχαριτωμένην, καὶ εἶπεν πρὸς αὐτὴν ὁ ἀρχιστράτηγος Μιχαήλ · « Χαῖρε, τοῦ πατρὸς τὸ ἀπαύγασμα · χαῖρε, τοῦ υἱοῦ ἡ κατοίκησις · χαῖρε, τῶν ἀγγέλων ἡ χαρά · χαῖρε, τῶν οὐρανῶν τὸ στερέωμα · χαῖρε, τῶν προφητῶν τὸ κήργμα (sic) · χαῖρε, πάντων ὑψηλοτέρα ἕ (fol. 73) ως τοῦ θρόνου τόῦ θεοῦ. »

B. Καὶ σὺν τῷ λόγῳ αὐτῆς, κατῆλθεν ὁ ἀρχάγγελος Μιχαὴλ καὶ τετρακόσιοι ἄγγελοι, καὶ ἠσπάσαντο τὴν Κεχαριτωμένην, καὶ εἶπεν πρὸς αὐτὴν Μιχαὴλ ὁ ἀρχάγγελος · « Χαίροις, τοῦ πατρὸς τὸ ἀπαύγασμα · χαίροις, τοῦ ἁγίου πνεύματος τὸ κέλευσμα · χαίροις, τῶν δεκατεσσάρων στερεωμάτων τὸ ὀχύρωμα · χαίροις, τῶν οὐρανίων τὸ στερέωμα · χαίροις, πάντων ὑψηλότερα ἕως τοῦ θρόνου τοῦ θεοῦ. »

C. Καὶ ἦλθε παρ' αὐτῆς ὁ ἀρχιστράτηγος μὲ τετριακοσίους (ms. μετετροιἀκοσίους) ἀγγέλους, καὶ λέγει τῆς Παναγίας · « Χαῖρε, ἡ Κεχαριτωμένη · χαῖρε, τοῦ πατρὸς τὸ ἀπαύγασμα · χαῖρε, τοῦ υἱοῦ ἡ κατοίκησις · χαῖρε, τοῦ ἁγίου πνεύματος τὸ κέλευμα · χαῖρε, τῶν τοῦ θεοῦ ποιημάτων ὑψηλοτέρα, σὺ ἕως τὸν θρόνον τοῦ θεοῦ διελθοῦσα. »

3. A. Καὶ εἶπεν πρὸς τὸν ἀρχάγγελον ἡ Κεχαριτωμένη · « Χαῖρε, Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε, τοῦ ἀοράτου (ms. ἀοράτοῦ) πατρὸς λειτουργός, καὶ τοῦ υἱοῦ μου συνόμιλος · χαῖρε, Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε, τῶν ἑξαπτερύγων τὸ ἔπαινος · χαῖρε, Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε, ὁ λάμπων καὶ μηδαμοῦ σβεννύμενος · χαῖρε, ὁ τὸν τύραννον καταπατῶν, καὶ τῷ θρόνῳ τοῦ θεοῦ ἀξίως παριστάμενος · χαῖρε, Μιχαὴλ ἀχιστράτηγε, ὁ μέλλων σαλπίσαι καὶ ἐξυπνῆσαι πάντας τοὺς ἀπ' αἰῶνος κεκοιμημένους · χαῖρε, Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε, ὁ πρωτεύων πάντων τῶν ἐπουρανίων δυνάμεων ἕως τοῦ θρόνου τοῦ θεοῦ. »

B. Εἶπεν δὲ καὶ Ὑπεραγία πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον · « Χαίροις καὶ σύ, Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε, ὁ παρεστηκὼς κατέναντι τοῦ θρόνου τοῦ θεοῦ · χαίροις, Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε, ὁ πρῶτος τῶν (ms. 2 fois τῶν) οὐρανίων νοῶν · χαίροις, Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε, ὁ λάμπων καὶ μηδαμῶς σβεννύμενος. »

C. Εἶτα λέγει καὶ ἡ Παναγία ὀνπρὸς εἰς τὸν ἀρχιστράτηγον · « Χαῖρε καὶ (toujours abrégé) ἐσύ, Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε, τοῦ ἀοράτου πατρὸς λειτουργέ, καὶ τοῦ υἱοῦ μου συνόμιλε, ὁ τὸν διάβολον κατασχύνας καὶ τὴν ἁγίαν στολὴν ἀπ' αὐτοῦ ἀφειλάμενος, καὶ τὸν θρόνον τοῦ θεοῦ ἀξίως παριστάμενος καὶ πρεσβεύων ὑπὲρ τοῦ σύνπαντος κόσμου. »

πρῶτος πάντων τῶν ἐπουρανίων δυνάμεων, ἕως τοῦ θρόνου τοῦ θεοῦ. »

4. Ὁμοίως καὶ πάντας τοὺς ἀγγέλους εὐφημοῦσα, καὶ αὐτοὶ προσκυνήσαντες αὐτήν, καὶ ἐμεγάλυναν αὐτήν. Καὶ εἶπεν ἡ Θεοτόκος πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον · « Ἀνάγγειλόν μοι πάντα τὰ ἐπουράνια καὶ τὰ ἐπίγεια καὶ πόσαι κόλασες (ms. κολασαις) εἰσίν, καὶ ποῦ μέλλει κολάζεσθαι τὸ γένος τῶν ἀνθρώπων. » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Ἀναρίθμητοι εἰσὶν οἱ κόλασεις. » Καὶ εἶπεν ἡ Θεοτόκος πρὸς τὸν ἀρχιστράγον (τη oublié) · « Ἐξέλθωμεν καὶ ἴδωμεν πάντας τὰς κολάσεις. » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Πόθεν θέλεις ἵνα ἐξέλ(fol. 159)θωμεν · ἐπὶ τὰς δυσμὰς ἢ ἐπὶ ἀνατολάς ; » Καὶ λέγει αὐτῷ · « Ἐπὶ τὰς δυσμάς. » Καὶ εὐθέως ἦραν αὐτὴν οἱ τετρακόσιοι ἄγγελοι καὶ ἐξήγαγον αὐτὴν ἐπὶ τὰς δυσμάς. Καὶ ἔχανεν ὁ ᾅδης.

5. Καὶ εἶδεν τοὺς ἐν σκότει κολαζομένους. Καὶ ἦν ἐκεῖ σκότος μέγα καὶ κλαυθμὸς καὶ ὀδυρμὸς καὶ βοὴ μεγάλη. Καὶ εἶπεν πρὸς τὸν ἀρχάγγελον ἡ Κεχαριτωμένη · « Τίνες εἰσὶν οὗτοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα

---

4. A. Ὁμοίως καὶ πάντων τῶν ἁγίων εὐφημήσασα, ἡ Κεχαριτωμένη ἐδέετο διὰ τοὺς κολαζομένους, καὶ ἔλεγεν τὸν ἀρχιστράτηγον Μιχαήλ · « Ἀνάγγειλόν μοι τὰ ἐπὶ τῆς γῆς πάντα. » Καὶ εἶπεν αὐτὴν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Ὅσα ἂν εἰπῇς (ms. εἰπῆς) μοι, Κεχαριτωμένη, ἐγώ σοι ἀναγγελῶ. » Καὶ εἶπεν πρὸς αὐτόν · « Ἀνάγγειλόν μοι τὰ ἐν οὐρανῷ ἅπαντα καὶ τὰ ἐπὶ τῆς γῆς. » Τότε ἐκέλευσεν ὁ ἀρχιστράτηγος, καὶ ἀπεκαλύφθη τοῖς ἀγγέλοις τοῖς ἀπὸ δυσμάς, καὶ ἔχανεν ὁ ᾅδης.

B. Ὁμοίως δὲ καὶ πάντας τοὺς ἁγίους εὐφήμησεν ἡ Κεχαριτωμένη. Ἐδέετο δὲ ἡ πανάχραντος Θεοτόκος διὰ τοὺς ἁμαρτωλούς, καὶ ἔλεγεν πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον · « Ἀνάγγειλόν μοι τὰ ἐπὶ [γ]ῆς πάντα, ὦ Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε. » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος πρὸς αὐτήν · « Εἴ τι ἂν εἰπῇς μοι, ὦ Κεχαριτωμένη, ἐγώ σοι πάντα ἀναγγελῶ. » Εἶπεν δὲ πρὸς αὐτὸν ἡ Κεχαριτωμένη · « Πόσες κόλασες [εἰσὶν] ὁποῦ κολάζονται οἱ ἁμαρτωλοί ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Πολυαρίθμ[ητοι εἰ]σὶν αἱ κόλασεις (*sic*) ὁποῦ κολάζονται οἱ ἁμαρτωλοί. » Καὶ εἶπεν ἡ Κεχαριτωμένη · « Ἀνάγγειλόν μοι. »

C. Ὁ (fol. 12) μοίως καὶ στοὺς ἄλλους ἄγγέλους εἶπεν ἡ Παναγία, καὶ λέγει τοῦ ἀρχιστρατήγου · « Δεῖξε μου ὅλες τὰς κόλασες ὁποῦ κολάζουνταιν οἱ ἁμαρτωλοί · δεῖξε μου ὅσα ἔγιναν εἰς τὸν οὐρανὸν καὶ εἰς τὴν γῆν. » Καὶ ὁ ἀρχιστράτηγος εἶπεν · « Ὅ τι μὲ ὁρίσης, ὦ Κεχαριτωμένη, ἐγὼ νὰ σὲ ἑρμηνεύσω. » Καὶ λέγει του ἡ Παναγία · « Εἶναι οἱ κόλασες ὁποῦ κολάζουνταιν οἱ ἄνθρωποι ; » Καὶ ὁ ἀρχιστράτηγος εἶπεν · « Ἀμέτρητες εἶναι οἱ κόλασες, ὦ δέσποινα. Εἰπέ μου ποῦ ὁρίζεις νὰ ὑπάγωμεν. » Καὶ λέγει · « Δυσικά. » Τότε ὁρίζει ὁ ἀρχιστράτηγος τοὺς ἀγέλους, καὶ ὑπάγουν εἰς τὸ δυσικὸν μέρος, καὶ ἄνοιξεν ὁ ᾅδης τὸ στόμαν του.

5. A. Καὶ εἶδεν τοὺς ἐν τῷ ᾅδη κολαζομένους, καὶ ἐκ' ἦτο (ms. ἐκεῖ τὸ) πλή(fol. 74)θος ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν, καὶ ὀδυρμὸς μέγας ἐγένετο. Καὶ ἠρώτησεν ἡ Παναγία τὸν

αὐτῶν; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχάγγελος πρὸς τὴν Κεχαριτωμένην · « Οὗτοι εἰσί, δέσποινα Θεοτόκε, οἵτινες πατέρα καὶ υἱὸν καὶ ἅγιον πνεῦμα μὴ πιστεύσαντες, καὶ σὲ θεοτόκον μὴ ὁμολογοῦντες. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Ἀρθήτω τὸ σκότος, ἵνα ἴδω τὴν κόλασιν ταύτην καὶ τοὺς ἐν αὐτῇ κολαζομένους. » Καὶ εἶπον οἱ ἄγγελοι οἱ φυλάσσοντες τὴν κόλασιν ταύτην · « Παραγγελίαν ἔχομεν παρὰ τοῦ ἀοράτου πατρὸς ἵνα μὴ ἴδωσιν οὗτοι τὸ φῶς, ἕως οὗ λάμψῃ ὁ υἱός σου λαμπρότερος τοῦ ἡλίου. » Καὶ ἐν λύπῃ γενόμενη, ἀνατείνας τὸ ὄμμα ἄνω προσ(fol. 160)ηύξατο, καὶ εἶπεν · « Ἐπὶ τῷ ὀνόματι τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος, ἀρθήτω τὸ σκότος, ἵνα ἴδω τὴν κόλασιν ταύτην καὶ τοὺς ἐν αὐτῇ κολαζομένους. » Καὶ ἅμα τῷ λόγῳ, ἐπήρθη τὸ σκότος καὶ τοὺς ἑπτὰ οὐρανοὺς ἐκάλυψεν. Καὶ ἰδοῦσα ἡ Παναγία, ἐδάκρυσεν. Καὶ εἶπεν πρὸς τοὺς κολαζομένους ἡ Παναγία · « Πῶς ἔχετε, ἄθλιοι; καὶ τί ποιεῖτε, ταλαίπωροι; καὶ πῶς εὑρέθητε ἐνταῦθα; » Καὶ οὐκ ἦν φωνή,

---

ἀρχιστράτηγον, λέγων · « Τίνες εἰσὶν οὗτοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος τὴν Κεχαριτωμένην · « Οὗτοι εἰσὶν οἱ τὸν πατέρα καὶ υἱὸν μὴ πιστεύσαντες, καὶ διὰ τοῦτο κολάζονται. »

Καὶ εἶδεν ἡ Παναγία εἰς ἕτερον τόπον κόλασιν μεγάλην, καὶ εἶπεν τῷ ἀρχιστρατήγῳ · « Τί τὸ σκότος τοῦτο; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος [τη manque) · « Πολλαὶ ψυχαὶ ἐν τῷ σκότει τούτῳ. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Ἀρθήτω τὸ σκότος ὅπως ἴδωμεν τὴν κόλασιν. » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος τὴν Κεχαριτωμένην · « Ὁ γὰρ ἐκ σοῦ ἐτέχθη ὁ κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστός, καὶ σάρκα προσέλαβεν, οὐκ ἐπίστευσαν (corrigé dans l'interligne en ἐπεπιστεύκασιν), καὶ διὰ τοῦτο κολάζονται. » Καὶ πάλιν δακρύσας ἡ Θεοτόκος, εἶπεν πρὸς αὐτούς · « Διατὶ τοσούτῳ ἐπλανήθητε; Οὐκ ἠκούσατε τὸ ἐμὸν ὄνομα πᾶσαν κτίσιν βαστάζει; » Καὶ ταῦτα εἰποῦσα ἡ Παναγία, πάλιν ἔπεσεν τὸ σκότος ἐπάνω αὐτῶν, ὡς ἦν ἀπ' ἀρχῆς.

B. Καὶ ἐκέλευσεν ὁ ἀρχιστράτηγος τοὺς τετρακοσίους ἀγγέλους, (fol. 4) καὶ ἦραν τὴν Κεχαριτωμένην ὁποῦ εἶναι ὁ ᾅδης, καὶ εἶδεν ἡ Παναγία ἐκεῖ κολαζομένους τοὺς ἁμαρτωλούς, πλῆθος ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν. Κλαυθμὸς καὶ βρυγμὸς μέγας ἐξέβαινεν ἐξ αὐτούς. Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον · « Τίνες εἰσὶν οὗτοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Οὗτοι εἰσίν, Παναγία, εἰς πατέρα καὶ υἱὸν καὶ ἅγιον πνεῦμα μὴ ὁμολογήσαντες, καὶ σὲ τὴν πανάχραντον Θεοτόκον οὐκ ἐπίστευσαν, καὶ διὰ τοῦτο οὕτως κολάζονται ὧδε. »

Καὶ εἶδεν ἡ Παναγία εἰς ἕτερον τόπον σκότος μέγα, καὶ εἶπεν ἡ Παναγία πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον · « Τί ἐστι τὸ σκότος τοῦτο, καὶ τίς ἐν αὐτῷ κατοικοῦντες; » Καὶ εἶπεν ἀρχιστράτηγος · « Πολλαὶ αἱ ψυχαὶ ἁμαρτωλῶν κατάκεινται ἐν αὐτῷ. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον · « Ἀρθήτω τὸ σκότος τοῦτο ὅπως ἴδω καὶ τούτην τὴν κόλασιν. » Καὶ ἀπεκρίθησαν οἱ ἄγγελοι οἱ φυλάσσοντες αὐτούς · εἶπον πρὸς αὐτήν · « Παραγγελίαν ἔχομεν ἀπὸ τοῦ ἀοράτου πατρὸς ἵνα μὴ ἴδωσιν φῶς, ἕως οὗ λάμψῃ ὁ υἱός

καὶ οὐκ ἦν ἀκρόασις. Καὶ εἶπαν οἱ ἄγγελοι οἱ φυλάσσοντες τὴν κόλασιν · « Τί οὐ λαλεῖτε τὴν Κεχαριτωμένην; » Καὶ εἶπον οἱ κολαζόμενοι · « Ἀπὸ τοῦ αἰῶνος οὐκ εἴδαμεν φῶς, καὶ οὐ δυνάμεθα λαλεῖν. » Καὶ ἦν πίσσα κοχλάζουσα ἐπ' αὐτούς. Πάλιν δακρύσασα ἡ Παναγία, εἶπεν πρὸς αὐτούς · « Διατὶ ἐπλανήθητε, ἄθλιοι καὶ ταλαίπωροι, ὅτι εἰς τὸ ὄνομα τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος βαπτίζεται τὸ γένος τῶν ὀρθοδόξων, καὶ οἱ βαπτισθέντες σώζονται, καὶ τὸ ἐμὸν ὄνομα μακαρί-
(fol. 161)ζει πᾶς χριστιανός, καὶ ὑμεῖς πῶς ἐπλανήθητε, ἄθλιοι, καὶ

σου ὁ εὐλογημένος ὑπὲρ γὰρ τοῦ ἡλίου λαμπρότερος. » Καὶ ὡς εἰπεῖν ὥρας δὲ γεναμένης, ἡ Παναγία ἐξέτεινεν τὸ ὄμμα αὐτῆς πρὸς τὸν θρόνον τοῦ ἀοράτου πατρός, καὶ εἶπεν · « Πρὸς μέσου τῆς βασιλείας καὶ θεότητος τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος, ἀρθήτω τὸ σκότος τοῦτο, ὅπως ἴδω καὶ τούτην τὴν κόλασιν. » Καὶ εὐθέως ἦρθη τὸ σκότος. Καὶ ἰδοῦσα ἡ Παναγία, ἐδάκρυσεν, καὶ εἶπεν · « Πῶς ἔχετε, ταλαίπωροι, ἀνάπαυσιν, καὶ πῶς εἰς ταῦτα εὑρέθητε; » Καὶ οὐκ ἦν φωνή, καὶ οὐκ ἦν ἀκρόασις. Καὶ εἶπαν οἱ ἄγγελοι οἱ φυλάσσοντες αὐτούς · « Οὐκ ἀπολογεῖσθε τὴν Κεχαριτωμένην; » Καὶ εἶπαν οἱ κολαζόμενοι · « Ἡμεῖς ἀπὸ τοῦ αἰῶνος φῶς οὐκ εἴδαμεν, καὶ διὰ τοῦτο οὐ δυνάμεθα ἀποκριθῆναι αὐτήν. »

Καὶ (fol. 1) [ἦλθεν] ἡ Παναγία εἰς ἕτερον τόπον, ἔνθα κ[ατέ]κ[ειν]το πλήθη ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν, καὶ ὥσπερ πίσσα κοχλάζουσαν ἐπάνω αὐτούς. Καὶ ἰδοὺ ἡ Παναγία ἐδάκρυσεν ὑπὲρ αὐτούς, καὶ ἠρώτησεν τὸν ἀρχιστράτηγον · « Τίνες εἰσὶν οὗτοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν; » Καὶ εἶπαν οἱ κολαζόμενοι · « Πῶς ὑπὲρ ἡμῶν ἠρώτησας, ὦ δέσποινα Θεοτόκε, τὸ τεῖχος τῶν χριστιανῶν, ἡ παρακαλοῦσα [δ]ιὰ τοὺς ἁμαρτωλούς; » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον · « Καὶ διατὶ οὕτως κολάζονται; » Καὶ ἀποκριθεὶς ὁ ἀρχάγγελος εἶπεν · « Οὗτοι εἰσίν, Παναγία, οἱ μὴ πιστεύσαντες εἰς πατέρα καὶ υἱὸν καὶ ἅγιον πνεῦμα, καὶ σὲ τὴν Θεοτόκον μὴ ὁμολογήσαντες, ὅτι ἐκ σοῦ ἐτέχθη ὁ κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστὸς καὶ θεός, καὶ σάρκα προσελάβετόν, καὶ διὰ τοῦτο οὕτως κολάζονται. » Καὶ πάλιν ἐδάκρυσεν ἡ παναγία Θεοτόκος διὰ τοὺς ἁμα[ρτωλούς]. Τὸ δὲ σκό[τος] ἔπεσ[εν] ἐπάνω αὐτ[οὺς], ὡς ἦν ἀπ' ἀρχῆς.

C. Καὶ ἐφάνηκαν οἱ ἁρματωλοί, ἄνδρες τε καὶ γυναῖκες, καὶ ἔκλαιγαν ἀπαρηγόρητα. Καὶ ἠρώτησεν ἡ Παναγία· « Ποι' εἶναι (ms. πιείνε) ἐτοῦτοι, καὶ ποῖον εἶναι τὸ ἁμάρτημάν των; » Καὶ ὁ ἀρχιστράτηγος εἶπεν · « Ἐτοῦτοι εἶναι ὁποῦ δὲν ἐφύλαξαν τὸν ὅμον τοῦ θεοῦ, καὶ διὰ τοῦτο κολάζουνται. »

Καὶ εἰς ἄλλον τόπον εἶδε σκότος πολύ, καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Σηκώσετε τὸ σκότος αὐτό. » Καὶ ὁ ἀρχιστράτηγος εἶπεν · « Ἡμεῖς δὲν ἔχομεν ἐξουσίαν νὰ σηκώσομεν τὸ σκότος. » Οἱ δὲ ἄγγελοι ὁποῦ ἐφύλαγαν τὴν κόλασιν, εἶπαν · « Παραγγελίαν ἔχομεν ἀπὸ τὸν θεόν, ὅτι νὰ μὴν ἰδοῦσι φῶς ἐτοῦτοι οἱ ἁμαρτωλοὶ ἕως (fol. 13) τὴν δευτέραν παρουσίαν τοῦ υἱοῦ σου. Καὶ ἡ Παναγία βλέπει εἰς τὸν οὐρανόν, καὶ λέγει · « Εἰς τὸ ὄνομα τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος, νὰ σηκωθῇ τοῦτο τὸ σκότος (ms. τος σκότος). » Καὶ ὦ τοῦ θαύματος, ἐσηκώθη τὸ σκότος ἐκεῖνο ὡσὰν μέγα σύννεφον, καὶ ἐφάνηκαν οἱ ἁμαρτωλοί, ἄνδρες τε καὶ γυναῖκες. Καὶ ἤρχετο κλαθμὸς πολὺς ἀπ' ἐκείνους, καὶ ἐδάκρυ-

οὐκ ἐπιστεύσατε εἰς τὸν υἱόν μου; Οὐαὶ ὑμῖν, ὅτι μεγάλως κολάζεσθε! » Καὶ πάλιν τὸ σκότος ἔπεσεν ἐπ' αὐτούς, ὡς ἦν ἀπ' ἀρχῆς. Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Καλὸν ἦν τῶν ἀνθρώπων εἰ οὐκ ἐγεννήθη. »

6. Καὶ ὁ ἀρχιστράτηγος εἶπεν · « Ἀκμήν, Παναγία, οὐχ ἑώρακας τὰς μεγάλας κολάσεις, ἐν αἷς κολάζεται τὸ γένος τῶν ἀνθρώπων. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Ἐξέλθωμεν καὶ ἴδωμεν. » Καὶ εὐθέως ἄραντες αὐτὴν οἱ τετρακόσιοι ἄγγελοι, καὶ ἐξήγαγον αὐτὴν ἐπὶ μεσημβρίαν, ὅπου ἦν ὁ ποταμὸς τοῦ πυρός. Καὶ ἰδοῦσα πλῆθος ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν ἐν πυρὶ κατακειμένους, οἱ μὲν ἕως τῆς ζώνης, ἄλλοι ἕως τοῦ στήθους, οἱ δὲ ἕως τοῦ τραχήλου, ἕτεροι δὲ ἕως τῆς κορυφῆς, καὶ ἰδοῦσα αὐτοὺς ἡ Παναγία, ἐδάκρυσεν, καὶ εἶπεν πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον · « Τίνες εἰσὶν οἱ ἐνταῦθα κατακείμενοι; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Οἱ ἕως τῆς ζώνης εἰσὶν οἱ κληρονομήσαντες γονέων κατάρας · οἱ δὲ ἕως τοῦ στήθους εἰσὶν οἵτινες τοὺς ἰδίους συντέκνους ἔτυψαν · οἱ δὲ ἕως (fol. 162) τοῦ τραχήλου εἰσὶν οἵτινες ἀνθρώπων κρέας ἔφαγον. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία ·

σεν ἡ Παναγία, καὶ εἶπεν · « Τί ποιεῖτε, ἄθλιοι καὶ ταλαίπωροι; » Καὶ δὲν ἐδύνετον κανένας νὰ ὁμιλήσῃ. Οἱ δὲ ἄγγελοι ὁποῦ ἐφύλαγαν τὴν κόλασιν, εἶπαν · « Δὲν ὁμιλεῖτε τῆς Κεχαριτωμένης; » Τότε λέγουσιν οἱ ἁμαρτωλοί · « Ἡμεῖς, ἀφέντη (sans doute ἀφόντι, mal lu par le scribe) ἤλθαμεν ἐδώ, δὲν εἴδαμεν ποτὲ φῶς, καὶ στεκόμεστεν μέσα εἰς τὴν πίσσαν ὁποῦ βράσσει πάντοτε, καὶ διὰ τοῦτο δὲν δυνόμεστεν νὰ ὁμιλήσωμεν. » Καὶ πρὸς τὴν Παναγίαν λέγουσιν · « Ὦ Κεχαριτωμένη, ὁ υἱόσου ὁ εὐλογημένος ἦλθεν εἰς τὸν κόσμον, καὶ δὲν μᾶς ἐλυπήθηκεν, μήτε ὁ Ἀβραάμ, μήτε Μωϋσῆς, μήτε ὁ Βαπτιστὴς Ἰωάννης, οὐδὲ οἱ ἀπόστολοι, οὐδὲ ἄλλοι τινὰς ἀπὸ τοὺς ἁγίους, καὶ ἐσύ, Παναγία, διατὶ μὲ ἐρωτᾷς, καὶ ἦλθες πρὸς ἡμᾶς; » Καὶ ἠρώτησεν ἡ Παναγία τὸν ἀρχιστράτηγον, καὶ εἶπεν · « Ποι' εἶναι (ms. πιεῖνε) ἐτοῦτοι, καὶ ποῖον ειναι τὸ ἁμάρτημάν τους; » Καὶ λέγει της · « Τοῦτοι εἶναι ὁποῦ δὲν ἐπίστευσαν εἰς τὴν ἁγίαν Τριάδαν, καὶ δὲν ἐπίστευσαν πῶς ἔγεν (fol. 14) νήθην ὁ κύριος ἡμῶν ὁ Ἰησοῦς Χριστὸς ἀπὸ ἐσένα, καὶ δὲν σὲ ὁμολόγησα (ms. ὁμολίγεισα) θεοτόκον. » Τότε ἡ Παναγία ἐδάκρυσεν, καὶ εἶπεν · « Διατὶ ἐπλανέθητε, ταλαίπωροι; Δὲν ἠκούσατε πῶς ὁ Χριστὸς ἐσαρκώθη ἀπὸ ἐμένα, καὶ ἐγεννήθην (ms. ἐγεινίθεν) ὡς ἄνθρωπος τέλειος καὶ τέλειος θεός, καὶ τὸ ὄνομά μου ὅλος ὁ κόσμος τὸ ξεύρει καὶ μακαρίζει με; » Καὶ ὡσὰν εἶπεν ἡ Παναγία, ἔπεσεν πάλι τὸ σκότος ἀπάνω τους.

6. A. Καὶ λέγει πρὸς αὐτὴν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Πόθεν θέλεις, Κεχαριτωμένη, ἵνα ἐξέλθωμεν; Ἐπὶ τὰς δυσμὰς ἢ ἐπὶ τῆς μεσημβρίας πορευσόμεθα; » Καὶ εὐθέως παρέστη τὰ Χερουβὶμ καὶ τὰ Σεραφὶμ καὶ οἱ ἄγγελοι, καὶ ἐξήγαγον (fol. 75) τὴν Κεχαριτωμένην ἐπὶ τῆς μεσημβρίας, ὅπου ὁ ποταμὸς ἐξήρχετο ὁ πύρινος. Ἐκεῖ κατέκειντο πλῆθος ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν, οἱ μὲν ἕως τῆς ζῶσιν, ἄλλοι ἕως τραχήλου, ἕτεροι ἕως τῆς κορυφῆς. Καὶ ἰδοῦσα αὐτοὺς ἡ Παναγία, ἐδόησεν φωνὴν μεγάλην, καὶ εἶπεν πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον · « Τίνες εἰσὶν οὗτοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα, οἱ κείμενοι ἕως τῆς ζώσης; » Καὶ εἶπεν ὁ

« Πῶς δύναται ἄνθρωπος ἀνθρώπου κρέας φαγεῖν ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Ἄκουσον, Παναγία, κ' ἐγώ σοι ἀναγγέλλω. Οἵτινες γυναῖκες κατέφθειραν τὰ τέκνα αὐτῶν ἐκ τῆς κοιλίας αὐτῶν, καὶ ἔδωκαν αὐτὰ βρώματα τοῖς κυναρίοις, καὶ οἵτινες καταλαλοῦντες τοὺς ἀδελφοὺς αὐτῶν ἐναντίον βασιλέων καὶ ἀρχόντων, καὶ ἀνέρχεται ἡ καταλαλία αὐτῶν ἕως ζημίαν (ce mot dans l'interligne) θανάτου, καὶ οὐκ ἠλέησαν αὐτούς, ἀλλὰ παρέδωκαν αὐτοὺς εἰς μάστιγας, οὗτοι, Παναγία, ἔφαγον ἀνθρώπων κρέας. Οἱ δὲ ἕως τῆς κορυφῆς εἰσὶν οἱ τὸν τίμιον σταυρὸν κρατοῦντες καὶ ὀμνύοντες ψευδῶς. Καὶ τὴν δύναμιν τοῦ σταυροῦ ἄγγελοι τρέμουσιν, μετὰ φόβου προσκυνοῦσιν, καὶ οἱ ἄνθρωποι κρατοῦντες καὶ

ἀρχιστράτηγος τῇ Παναγίᾳ · « Οὗτοι εἰσίν, οἱ ἐκ τῆς ζώσης, οἱ πατρὸς καὶ μητρὸς κατάραν λαβόντες, κληρονομήσαντες. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Τίνες εἰσὶν οὗτοι ἕως στήθους κρεμάμενοι καὶ κείμενοι εἰς τὸ πῦρ; » Καὶ εἶπεν αὐτὴν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Οὗτοι εἰσὶν οἱ τοὺς ἰδίους συντέκνους ὕβρισαν καὶ ἔτυψαν καὶ εἰς πορνείαν ἐρρύπωσαν. Καὶ διὰ τοῦτο ὧδε κολάζονται. » Καὶ εἶπεν πάλιν ἡ Παναγία · « Τίνες οὗτοι οἱ κείμενοι εἰς τὴν φλόγαν τοῦ πυρός; « Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Οὗτοι εἰσὶν οἱ ἀνθρώπων κρέας ἔφαγον. » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Ἄκουσον, Παναγία, κἀγώ σοι ἀναγγελῶ περὶ τούτου · Οὗτοι πάλιν οἵτινες κατέφερον τὰ ἴδια τέκνα ἐκ τῆς κοιλίας αὐτῶν, καὶ ἔρριψαν αὐτὰ τοῖς κυσὶν βρώματα, οἵτινες κατέδωκαν ἀδίκως τοὺς ἀδελφοὺς αὐτῶν ἐνώπιον βασιλέ(fol. 76)ων καὶ τυράννων καὶ ἀρχόντων, οὗτοι ἔφαγον κρέας ἀνθρώπων. Καὶ διὰ τοῦτο ὧδε κολάζονται. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Τίνες εἰσὶν οὗτοι ἐγκείμενοι εἰς τὸ πῦρ ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Οὗτοι εἰσίν, Παναγία, οἵτινες τὸν τίμιον καὶ ζωοποιὸν σταυρὸν κρατοῦντες καὶ ὀμνύουσιν ψευδῶς. Τὴν δύναμιν τοῦ τιμίου καὶ ζωοποιοῦ σταυροῦ οἱ ἄγγελοι τοῦ κυρίου τρέμουσιν, καὶ οἱ οὐρανοὶ φρίττουσιν, καὶ οἱ ἄνθρωποι ὀμνύουσι. Καὶ διὰ τοῦτο ὧδε κολάζονται. »

B. Καὶ εἶπεν ἀρχιστράτηγος · « Ποῦ θέλεις ἵνα ἀπέλθωμεν, ὦ Κεχαριτωμένη, ἐπὶ τὰς δυσμὰς ἢ ἐπὶ τὰς μεσημβρίας; » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Ἂς ἀπέλθωμεν ἐπὶ τὰς μεσημβρίας, ὅπου ὁ πύρινος ποταμὸς ἐξέρχεται. » Καὶ ἅμα τὸν λόγον εἰποῦσα, παρέστη τὸ ἅρμα τὸ χερουβικὸ καὶ οἱ τετρακόσιοι ἄγγελοι, καὶ ἀπήγαγον τὴν Κεχαριτωμένη ἔνθα ἠβούλετο. Καὶ εἰσελθοῦσα εἰς τόπον ἔνθα κατέκειτο πλῆθος ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν, οἱ μὲν ἕως ζώσης, ἕτεροι δὲ ἕως στῆθος, ἄλλοι δὲ ἕως τραχήλου, ἕτεροι δὲ ἕως κορυφῆς. Καὶ ἰδοῦσα ἡ Παναγία, ἐδάκρυσεν καὶ εἶπεν · « Τίνες εἰσὶν οὗτοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν, καὶ τίνες οἱ κατοικοῦντες ἕως ζώσης εἰς τὸ πῦρ ; » Καὶ ὁ ἀρχάγγελος εἶπεν · « Οὗτοι εἰσὶν οἱ πατέρες καὶ οἱ μητέρες κατάραν ἐκληρονόμησαν (au lieu de πατέρες, μητέρες, lire πατρὸς, μητρὸς. L'erreur du copiste provient sans doute de ce qu'il a mal compris les abréviations de ces deux mots). Καὶ (fol. 2) διὰ τοῦτο οὕτως κολάζονται. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Τίνες εἰσὶν ἕως στῆθος (ms. ἑωςτῆθος) ; — Οὗτοι εἰσὶν οἱ τοὺς συντέκνους ἔτυψαν καὶ ὕβρισαν καὶ ἐπόρνευσαν. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Τίνες εἰσὶν οὗτοι ἕως τραχήλου εἰς τὴν φλόγα τοῦ πυρός ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχάγγελος · « Οὗτοι εἰσὶν

ὀμνύουσιν, καὶ ἀρνοῦντες καὶ ψευδομαρτυροῦντες, καὶ ὧν οἱ ἅγιοι ἄγγελοι παρίστανται, αὐτοὶ κρατοῦντες καὶ ὀμνύουσιν, καὶ ὃ οὐκ εἴδασιν μαρτυροῦσι. Καὶ διὰ τοῦτο ὧδε κολάζονται. »

7. (fol. 163) Καὶ εἶδεν ἀνθρώπους εἰς ἕτερον τόπον κρεμαμένους ἐκ τῶν ποδῶν, καὶ σκώληκες κατέσθιον αὐτούς. Καὶ ἠρώτησεν ἡ Παναγία · « Τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχάγγελος · « Οὗτοι εἰσίν, Παναγία, οἱ λαμβάνοντες τὸν τόκον ἐκ τοῦ χρυσίου αὐτῶν, καὶ διὰ τοῦτο οὕτως ὧδε κολάζονται. » Καὶ εἶδεν γυναῖκαν κρεμαμένην ἐκ τῶν δύο ὠτίων αὐτῆς, καὶ πάντα τὰ θηρία κατέτρωγαν αὐτήν. Καὶ ἠρώτησεν ἡ Κεχαριτωμένη · « Τί ἐστιν αὐτή, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῆς; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχάγγελος · « Αὕτη ἐστίν, Παναγία, ἡ παρακρουόμενη εἰς οἴκους τὸν πλησίον αὐτῆς καὶ συμβάλλουσα λόγον πρὸς τὸ ποιῆσαι

οἵτινες ἀνθρώπων κρέας φάγων (ms. κρέφάγον et au-dessus de ε l'abréviation de ας). » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Πῶς δύναται ἄνθρωπος ἀνθρώπου κρέας φάγων ; » Ὁ δὲ ἀρχάγγελος εἶπεν · « Οἵτινες κατέδωκαν ἀδίκως τοὺς ἀδελφοὺς αὐτῶν καὶ αὐτοῖς οὐκ ἐλέησαν, καὶ αἱ γυναῖκες ἔφαγον ἀπὸ τῶν σαρκῶν αὐτῶν, καὶ ἔρριψαν βρώματα τοῖς κυναρίοις. Καὶ διὰ τοῦτο οὕτως κολάζονται. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Τίνες εἰσὶν οὗτοι ἕως τῆς κορυφῆς εἰς τὸ πῦρ ἐγκειμένοι ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Οὗτοι εἰσίν, Παναγία, οἱ τὸν τίμιον σταυρὸν κρατοῦντες καὶ ὀμνύουσιν ψεῦμαν (? le μ peu lisible).

C. Καὶ ἐπῆγαν εἰς ἄλλον τόπον ὁποῦ ἦτον ὁ πύρινος ποταμός. Καὶ εἶδεν ἐκεῖ πλῆθος πολύν, ἄνδρες καὶ γυναῖκες · καὶ ἄλλοι ἦταν ὡς τὰ γόνατα χωσμένοι, ἄλλοι ἕως τὴν μέσην, ἄλλοι ἕως στὸ στῆθος, ἄλλοι ἕως στὸ λαιμόν, καὶ ἄλλοι ἕως τῆς κορυφῆς. Καὶ ἀνεστέναξεν ἡ Παναγία, καὶ εἶπεν · « 'Οποι' εἶναι ἐτοῦτοι ὁποῦ εἶναι ὡς τὰ γόνατα ; » Καὶ ὁ ἀρχιστρήτηγος εἶπεν · « Ἐτοῦτοι εἶναι ἐκεῖνοι ὁποῦ δὲν ἐκάμαν τὸ θέλημα τῶν γονέων των. Καὶ ἐκεῖνοι ὁποῦ εἶναι ἕως τὴν μέσην εἶναι ὁποῦ ἐκληρονόμησαν τὸν βίον τῶν γονέων των, καὶ ἔπεσαν εἰς πορνείαν καὶ μέθην · καὶ διὰ τοῦτο κολάζουνται. Καὶ ἐκεῖνοι ὁποῦ εἶναι ἕως στὸν στῆθος εἶναι ἐκεῖνοι ὁποῦ ὀβρίζουν τοὺς κουμπάρους των καὶ τοὺς συντέκνους των, καὶ πορνεύουσιν μετ' αὐτοὺς καὶ ἐμοιροφάγησαν μὲ ἀπίστους. Καὶ ἐκεῖνοι ὁποῦ εἶναι ἕως τῆς κορυφῆς εἶναι ἐκεῖνοι ὁποῦ ἐφάγασιν ἀνθρώπου κρέας. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Εἶναι δυνατὸν νὰ φάγῃ ἄνθρωπος ἀλλονοῦ ἀνθρώπου κρέας; » Καὶ ὁ ἀρχιστράτηγος εἶπεν · « Οἱ γυναῖκες ὁποῦ σκοτώνουν τὰ παιδία καὶ ῥίκτουν τὰ τῶν σκυλίων, καὶ ἐκεῖνοι ὁποῦ παραδίδουσιν τοὺς ἀδελφούς των τοὺς χριστιανοὺς εἰς τιμωρίες καὶ βάσανα, καὶ ὅποιος βάλλει ἀδύνατον ἄνθρωπον εἰς δυνατοῦ χέρια, εἶναι ὁποῦ τρώγουσιν ἀνθρώπου κρέας, καὶ διὰ τοῦτο κολάζουνται. »

7. A. Καὶ εἶδεν ἡ Παναγία εἰς ἕτερον τόπον ἄνθρωπον κρεμάμενον ἐπὶ τοὺς πόδας, καὶ σκώληκες κατέσθιον αὐτόν. Καὶ ἠρώτησεν ἡ Παναγία τὸν ἀρχιστράτηγον · « Τί τὸ ἁμάρτημα αὐτοῦ ; » Καὶ εἶ[πεν ὁ ἀρχιστράτηγος] · « Οὗτος (ms. εἶ οὗτος ; la partie entre crochets a été oubliée) ἐστίν, Παναγία, ὁ τόκον λαμβάνων ἐκ τοῦ χρυσίου αὐτοῦ. Καὶ διὰ τοῦτο ὧδε κολάζονται. » Καὶ εἶδεν γυναῖκαν κρεμαμένην ἐκ τῶν στραγγάλων, καὶ

μάχας. Καὶ διὰ τοῦτο οὕτως ὧδε κολάζονται. » Καὶ ἰδοῦσα ἡ Θεοτόκος τὰς κολάσεις, ἔκλαυσεν καὶ εἶπεν · « Καλὸν ἦν τῶν ἀνθρώπων εἰ οὐκ ἐγεννήθη. »

8. Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Τί κλαίεις, Παναγία; Ἀκμὴν οὐχ ἑώρακας τὰς μεγάλας κολάσεις. Πόθεν θέλεις, ἡ Κεχαριτωμένη, (fol. 164) ἵνα ἐξέλθωμεν, ἐπὶ τὰς δυσμὰς ἢ ἐπὶ τὰς μεσημβρίας; » Καὶ λέγει ἡ Θεοτόκος · « Ἐπὶ τὰς δυσμάς. » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος πρὸς αὐτήν · « Δεῦρο οὖν ὑποδείξω σοι αὐτάς. » Καὶ εὐθέως παρέστησαν οἱ τετρακόσιοι ἄγγελοι καὶ τὰ Χερουβὶμ καὶ Σεραφὶμ, καὶ ἤγαγον τὴν Κεχαριτωμένην ἐπὶ τὰς δυσμάς. Καὶ εἶδεν ἐκεῖ νεφέλην ἡπλωμένην καὶ κλινάρια ὡς φλόγα πυρός · καὶ κατέκειντο ἐπάνω τῶν κλιναρίων πλῆθος ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν, καὶ πύρινοι δράκον[τες] ἐπέκειντο ἐπάνω αὐτῶν, καὶ ἤσθιον αὐτούς, καὶ ἐκαίοντο ὑπὸ τοῦ πυρὸς καὶ καλάμου, καὶ φλὸξ πυρὸς κατέκαιεν τοὺς ἁμαρτωλοὺς ἐπάνω τῶν κλιναρίων.

πάντα θηρία ἐξήρχοντον ἐκ τοῦ στόματος αὐτῆς, καὶ κατέτρωγαν αὐτήν. Καὶ ἠρώτησεν ἡ Παναγία · « Τίς αὕτη; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Αὕτη ἐστὶν ἡ παρακριβωμένη εἰς τοὺς οἴκους τὸν πλησίον αὐτῆς, παὶ διὰ τοῦτο κολάζεται. » Καὶ ταῦτα ἰδοῦσα ἡ παναγία Θεοτόκος, ἐδάκρυσεν λέγουσα · « Καλὸν εἶναι τὸν ἄνθρωπον ἵνα μὴ ἐγεννήθη. »

Manque dans B.

C. Καὶ πάλιν εἶδεν εἰς ἄλλον τόπον ἄνθρωπον κρεμασμένον ἀπὸ τῶν χειρῶν καὶ τῶν ποδῶν, καὶ ἐτρώγαν τὰ [σκου]λήκια τὰ αὐτία του · « Τί εἶναι τὸ ἁμάρτημαν αὐτῶν; » Καὶ ὁ ἀρχιστράτηγος εἶπεν · « Τοῦτος εἶναι ὁποῦ ἔδιδεν τὰ στάμενά του καὶ ἔπαιρνε ζουράν. » Καὶ πάλιν εἰς ἄλλον τόπον εἶδεν γυναῖκαν κρεμασμένην ἀπὸ τὰ δύο αὐτία, καὶ ἐτρώγαν τὰ βυζία της τὰ θηρία, καὶ ἠρώτησεν ἡ Παναγία · « Τί εἶναι τὸ ἁμάρτημάν της; » Καὶ ὁ ἀρχιστράτηγος εἶπεν · « Αὐτὴ ἦτον ὁποῦ ἐπαραφκρᾶτον εἰς τὰ σπίτια τῶν γειτόνων της καὶ εἰς τὲς ῥίνες (*sic;* ῥύμνες ou ῥίγες? Boério, s. v. riga donne le sens de *strada;* ὁι ῥίγες est aussi un synonyme de τὰ παραθυρόφυλλα), καὶ ἐπεριπάτεν ἀπὸ σπίτιν ὡς σπίτιν (ms. ὁσπείτειν), καὶ ἔδανεν σκάνταλα. Καὶ διὰ τοῦτο κολάζεται. » Καὶ ἡ Παναγία εἶπεν · « Κάλλιόν της ἦτον νὰ μὴν γεννηθῇ. »

8. A. Καὶ εἶπεν (fol. 161) πρὸς αὐτὴν ὁ ἀρχι[στρά]τηγος · « Ἀκμήν, Παναγία, οὐκ ἑώρακας τὰς μεγάλας κολάσεις. » Καὶ λέγει αὐτοῦ ἡ Παναγία · « Ἐξέλθωμεν καὶ ἵνα ἴδωμεν τὰς μεγάλας κολάσεις. » Καὶ εἶπεν αὐτὴν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Πόθεν θέλεις ἵνα ἐξέλθωμεν; » Καὶ εὐθέως παρέστη τὰ Χερουβὶμ καὶ τὰ Σεραφὶμ καὶ ἑτετρακόσιοι ἄγγελοι, καὶ ἐξήγαγον τὴν Κεχαριτωμένην ἐπὶ τὰς δυσμάς. Καὶ εἶδε νεφέλην πυρὸς ἁπλωμένην, καὶ μέσον αὐτῆς κλινάριον φλόγα πυρός. Ἐκεῖ κατέθεντο πλήθη ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν, καὶ πύρινοι ἄνδρες τε καὶ γυναῖκες κατέκ[ειντο], καὶ ὡσεὶ φλόγα πυρὸς κατέκαιεν ὡς καλάμην τοὺς ἁμαρτωλοὺς ἐπάνω τῶν κλιναρίων αὐτῶν. Καὶ ἰδοῦσα αὐτῶν (corrigé en αὐτοὺς dans l'interligne) ἡ Παναγία, καὶ στενάξασα, ἠρώτησεν τὸν ἀρχιστράτηγον · « Τίνες εἰσὶν οὗτοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν; » Καὶ εἶπεν αὐτὴν ὁ ἀρχιστράτηγος.

Καὶ ἰδοῦσα αὐτοὺς ἡ Παναγία (ms. υπαγία), ἐδάκρυσεν, καὶ ἠρώτησεν τὸν ἀρχιστράτηγον· « Τίνες εἰσὶν οὗτοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος· « Οὗτοι εἰσίν, Παναγία, οἵτινες τὸν ὄρθρον τῆς ἁγίας κυριακῆς κατάκεινται ὡς νεκροί, καὶ εἰς τὴν ἐκκλησίαν οὐκ ἀπέρχονται. Καὶ διὰ τοῦτο οὕτως ὧδε κολάζονται. » Καὶ λέγει (fol. 165) πρὸς αὐτὸν ἡ Κεχαριτωμένη· « Καὶ ἐὰν τὶς οὐ δύναται ἐγερθῆναι, τί ποιήσει; » Καὶ λέγει πρὸς αὐτὴν ὁ ἀρχιστράτηγος· « Ἄκουσον, Παναγία, περὶ τούτου. Ἔαν (*sic*) ἐξάψῃ ὁ οἶκος αὐτοῦ, ἐκ τῶν τεσσάρων γωνίων, καὶ οὐ δύναται ἐγερθῆναι, ἔχει συγχώρησιν· εἰ δὲ καὶ ἐν ὑγείᾳ ὑπάρχει, καὶ οὐκ ἐγείρεται, οὐκ ἔχει συγχώρησιν, καὶ ἀπέρχεται εἰς τὴν ἐκκλησίαν. »

9. Καὶ εἶδον εἰς ἕτερον τόπον σκάμνους πυρίνους καιομένους ὑπὸ πυρός, καὶ ἀνθρώπους καθημένους ἐπάνω αὐτῶν, ἀνδρῶν τε καὶ (ms. deux fois τε καὶ) γυναικῶν πλῆθος, καὶ κατακαιόμενοι δεινῶς. Καὶ ἠρώτησεν ἡ Παναγία τὸν ἀρχιστράτηγον· « Τίνες εἰσὶν οὗτοι καὶ τί τὸ

« Οὗτοι εἰσὶν οἵτινες εἰς τὸν ὄρθρον τῆς κυριακῆς κατέκειντο ὡς νεκροί. Καὶ διὰ τοῦτο ὧδε κολάζονται. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία· « Ἐάν τις οὐ δυνηθεῖ, τί ποιή[σῃ]; » Καὶ εἶπεν αὐτῇ ὁ ἀρχιστράτηγος· « Ἐὰν τινὸς ὁ οἶκος ἐξάψῃ τῶν τεσσάρων γωνέων τῆς οἰκίας αὐτοῦ, καὶ κυ...

B. (fol. 2 v°). Ἀκμή, Κεχαριτωμένη, οὐχ ἑώρακας (corrigé par surcharge en ἑώρακες) τὰς μεγάλας κολάσεις. » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχάγγελος· « Πόθεν θέλεις ἵνα ἀπέλθωμεν; Ἐπὶ δυσμὰς ἢ ἐπὶ μεσημβρίαν; » Καὶ ἅμα τὸν λόγον εἰποῦσα, παρέστη τὸ ἅρμα τὸ χερουβικὸν καὶ τετρακόσιοι ἄγγελοι, καὶ ἦραν τὴν Κεχαριτωμένην, καὶ ἀπήγαγον εἰς τὸν τόπον ἔνθα ἐκεῖ τὰ κλινάρια ἐστρωμένα ὡς φλόγα πυρός. Καὶ ἐκεῖ κατέκειτο πλήθη ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν, καὶ πύρινοι δράκοντες. Καὶ ἰδοῦσα αὐτοὺς ἡ Παναγία, ἐδάκρυσεν, καὶ εἶπεν· « Τίνες εἰσὶν οὗτοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχάγγελος· « Οὗτοι εἰσίν, Παναγία, οἱ εἰς τὸν ὄρθρον τῆς ἁγίας κυριακῆς οὐκ ἐγείρονται, ἀλλὰ κεῖται (*sic*) ὡσεὶ νεκροί. Καὶ διὰ τοῦτο οὕτως κολάζονται. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία· « Ἐάν τις οὐ δύναται ἐγερθῆναι, τί ποιήσαι; » Καὶ ὁ ἀρχάγγελος εἶπεν· « (fol. 3 v°) [Ἄκου]σον, Παναγία· ἐὰν κυκλώσῃ τὸ πῦρ ἐκ [τῶν] τεσσάρων γωνίων τοῦ οἴκου, καὶ οὐ δύναται ἐξελ[θ]εῖν, ἔχουν (ms. ἔχον) συγχώρησιν. »

C. Καὶ ὁ ἀρχιστράτηγος λέγει· « Ἀκόμη δὲν εἶδες τὲς μεγάλες κόλασες, Παναγία μου. » Καὶ ἡ Παναγία εἶπεν· « Νὰ ὑπάγωμεν νὰ ἰδοῦμεν. » Καὶ ἐπῆγαν εἰς ἄλλον τόπον, καὶ εἶδαν σκα(fol. 16)μνία πυρωμένα, καὶ ἐκάθουνταν ἀπάνω πλῆθος πολὺν ἀνδρῶν καὶ γυναικῶν. Καὶ ἐδάκρυσεν ἡ Παναγία, καὶ εἶπεν· « Πικρὴ κόλασις αὐτή, καὶ τί εἶναι τὸ ἁμάρτημάν τους; » Καὶ ὁ ἀρχιστράτηγος εἶπεν· « Τοῦτοι εἶναι ἐκεῖνοι ὁποῦ κτυποῦν τοὺς ἱερεῖς, καὶ ὀβρίζουν τους. » (Ce passage a été interverti, voir 9 C.)

9. B. Καὶ εἶδεν ἡ Παναγία εἰς ἕτερον τόπον σκαμνία πύρινα, καὶ ἐπάνω τῶν σκαμνίων ἔκειτο πλῆθος ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν, καὶ ἠρώτησεν ἡ Παναγία· « Τίνες εἰσὶν οὗτοι,

ἁμάρτημα αὐτῶν ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Οὗτοι εἰσίν, Παναγία, οἱ τὸν ἱερέα μὴ ἐπηγειρόμενοι, ὅταν εἰσέρχεται καὶ ἐξέρχεται ἐκ τῆς ἁγίας τοῦ θεοῦ ἐκκλησίας καὶ τῆς ἁγίας λειτουργίας. Καὶ διὰ τοῦτο οὕτως ὧδε κολάζονται. »

10. Καὶ εἶδεν ἡ Παναγία εἰς ἕτερον τόπον δένδρον σιδηρὸν ἔχον ἀγκίνους σιδηρούς. Καὶ ἦν πλῆθος ἀνδρῶν τε (fol. 166) καὶ γυναικῶν κρεμαμένους ἐκ τῆς γλώσσης αὐτῶν. Καὶ ἰδοῦσα αὐτοὺς ἡ Παναγία, ἐδάκρυσεν, καὶ ἠρώτησεν τὸν ἀρχιστράτηγον · « Τίνες εἰσὶν οὗτοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Ἄκουσον, Παναγία, κ' ἐγώ σοι ἀναγγέλλω. Οὗτοι εἰσὶν οἱ ἐφίορκοι καὶ οἱ κατάλαλοι, οἱ βλάσφημοι καὶ οἱ ἀγαπῶντες χωρισμὸν τῶν ἀδελφῶν, καὶ οἱ θλίβοντες γονέους, καὶ ἐὰν τὶς ἤμελλεν ἀπὸ ἔθνους βαπτίζεσθαι. » Καὶ εἶπεν αὐτόν · « Τίς ἔθνος ἄπιστον μιαροφάγαι, ὅτι οὕτως ἐβλασφήμησεν, καὶ ἀδιαλείπτως λήψεται τὴν τιμωρίαν. »

καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν ; » Καὶ ὁ ἀρχάγγελος εἶπεν · « Ἄκουσον, Παναγία · οὗτοι εἰσὶν οἱ τοὺς ἱερεῖς βλέποντες εἰσερχομένους καὶ ἐξερχομένους ἐκ τῆς ἁγίας τοῦ θεοῦ ἐκκλησίας, καὶ οὐ προσσηκώνουντες αὐτούς, ὅτι ὥσπερ ἄγγελοι τοῦ θεοῦ εἰσίν. Καὶ διὰ τοῦτο οὕτως κολάζονται. »

C. Καὶ εἰς ἄλλον τόπον εἶδεν κρεββάτιν πυρωμένον, καὶ ἐκείτουνταν ἀπάνω πλῆθος πολὺν ἀνδρῶν καὶ γυναικῶν. Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Ποι' εἶναι ἐτοῦτοι ; » Καὶ ὁ ἀρχιστράτηγος εἶπεν · « Ἐτοῦτοι εἶναι ὁποῦ ἀκούασιν τὸ σήμαντρον τὴν κυριακήν, καὶ δὲν ἤρχουνταν εἰς τὴν ἐκκλησίαν. » Καὶ ἡ Παναγία εἶπεν · « Ἐὰν δὲ δύνεται νὰ σηκωθῇ τὴν ἄρση νὰ κάμῃ ; » Καὶ ὁ ἀρχιστράτηγος εἶπεν · « Ἄκουσον, Παναγία · ἐὰν ξάψῃ τὸ σπίτιν του ἀπὸ τέσσερεις γωνιές, καὶ δὲν ἔχει τόσην δύναμην νὰ σηκωθῇ νὰ σβύσῃ τὴν φωτίαν, ἔχει συχώρησιν. » Καὶ ἡ Παναγία εἶπεν · « Καλὰ ἐπάθασιν. »

10. B. Καὶ εἶδεν ἡ Παναγία εἰς ἕτερον τόπον δένδρον ἱστάμενον σιδηροῦν ἔχοντα κλάδους σιδηροῦς. Καὶ ἐν αὐτῷ τοὺς κλάδους ἐκρέμαντο πλή(fol. 3 r°)θη ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν, οἱ μὲν ἀπὸ ῥινῶν, οἱ δὲ ἀπὸ τῶν ὀνύχων, ἕτεροι δὲ ἀπὸ τῶν δακτύλων. Καὶ εἶδεν ἡ Παναγία γυναῖ[κα] κρεμαμένην ἀπὸ τῆς γλώσσης αὐτῆς. Καὶ εἰς τὸν τράχηλον αὐτῆς ἦν δράκος τετυλιμένος, καὶ ἔτρωγεν τὸ στόμα αὐτῆς. Καὶ ἠρώτησεν ἡ Παναγία τὸν ἀρχάγγελον · « Ποία ἐστι αὕτη, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῆς ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχάγγελος · « Αὕτη ἐστὶ Ἡρωδιάς, ἡ ἀποτεμοῦσα τὴν κεφαλὴν Ἰωάννου Προδρόμου καὶ Βαπτιστοῦ. — Τίνες οἱ ἐπὶ τοῖς κλάδοις τοῦ δένδρου κρεμάμενοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχάγγελος · « Οὗτοι εἰσὶν ἐπίορκοι, βλάσφημοι, καταλαληταί, καὶ οἱ χωρίζοντες ἀδελφοὺς ἐπὶ ἀδελφῶν. »

C. Καὶ πάλιν εἶδεν εἰς ἄλλον τόπον δένδρον σιδερένιον. Καὶ εἰς τὰ κλωνάριά του ἐκρέμουνταν ἀπὸ τὲς (ms. τὴν) γλῶσσες πλῆθος πολὺν ἀνδρῶν καὶ γυναικῶν. Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Τί εἶναι τὸ ἁμάρτημάν τους ; » Καὶ ὁ ἀρχιστράτηγος εἶπεν · « Αὐτοὶ ἐν καλογρίαις καὶ ἐν παρθένοις ἐπορνεύασιν. Καὶ διὰ τοῦτο (fol. 17) κολάζουνται. »

11. Καὶ εἶδεν ἡ Παναγία εἰς ἕτερον τόπον ἄνθρωπον κρεμάμενον ἐκ τῶν τεσσάρων καὶ ἐκ τῶν εἴκοσι ὀνύχων αὐτοῦ. Ἐξήρχετον αἷμα σφοδρῶς, καὶ ἡ γλῶσσα αὐτοῦ ἐδεσμεῖτο ὑπὸ τοῦ πυρός, καὶ οὐκ ἠδύνατο στενάξαι καὶ εἰπεῖν τὸ « Κύριε, ἐλέησον ». Καὶ μετὰ τὸ ποιῆσαι τὴν προσευχήν, ἦλθεν ὁ ἄγγελος ἐπὶ τῆς μάστιγος ἔχων ἐξουσίαν. Καὶ ἠρώτησεν ἡ Παναγία τὸν ἀρχιστράτηγον (fol. 167), καὶ εἶπεν · « Τίς ἐστιν ὁ ἐλεεινὸς οὗτος, καὶ ἔχει αὐτὴν τὴν κόλασιν ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Οὗτος ἐστὶν (ces deux mots dans l'interligne), Παναγία, οἰκονόμος τῆς ἐκκλησίας, οἵτις (ms. ἥτις) οὐκ ἐποίησε τὸ θέλημα τῆς ἐκκλησίας, ἀλλ' ἔτρωγεν τὰ τῆς ἐκκλησίας πράγματα, καὶ ἔλεγεν · « Ὁ δουλεύων τὸν ναὸν ἐκ τοῦ ναοῦ τραφήσεται. » Καὶ διὰ τοῦτο οὕτως ὧδε κολάζεται. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Καθὼς ἐποίησεν, οὕτως ἃς ἀπολάβῃ. » Καὶ πάλιν ἔδησεν ὁ ἄγγελος τὴν γλῶσσαν αὐτοῦ.

12. Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Δεῦρο, Παναγία, καὶ ὑποδείξω σοι τοὺς ἱερεῖς κολαζομένους. » Ἐξῆλθον, καὶ εἶδεν ἡ Παναγία ἱερεῖς πρεσβυτέρους κρεμαμένους ἐκ τῶν εἴκοσι ὀνύχων αὐτῶν, καὶ πῦρ ἐκ τῆς κορυφῆς αὐτῶν ἐξήρχετο, καὶ κατέκαιεν αὐτούς. Καὶ ἰδοῦσα ἡ Παναγία, εἶπεν πρὸς τὸν ἀρχάγγελον · « Τίνες εἰσὶν οὗτοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν ; » Καὶ εἶπεν αὐτὴν ὁ ἀρχάγγελος · « Οὗτοι εἰσὶν οἱ λειτουργοὶ τῶν ἁγίων ἐκκλησιῶν, οἱ παριστάμενοι τὸν θρόνον τοῦ ἀο(fol. 168)-

---

11. B. Καὶ ειδεν ἡ Παναγία ἄνθρωπον κρεμάμενον ἐπ[ὶ] (fol. 27 v°) τοὺς [π]όδας αὐτοῦ καὶ ἐκ τοὺς ὄνυχας αὐτοῦ. Ἐξε[π]ο[ρεύετο] φλόγα πυρός, καὶ οὐκ ἠδύναται στενάξαι, καὶ εἰπ[εῖν] τὸ « Κύριε, ἐλέησον ». Καὶ ἰδοῦσα ἡ Παναγία, ἐδάκρυσεν καὶ εἶπεν τ[ὸ « Κύρι]ε, ἐλέησον » τρίς. Καὶ μετὰ τὸ εἰπεῖν τὸν τοιοῦτον λόγον, ἦλθεν ὁ ἀρχάγγελος, καὶ ἔλυσεν τὴν γλῶσσαν τοῦ ἀνθρώπου ἐκείνου. Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον · « Τί ἐστιν οὗτος ὁ ἐλεεινὸς ὁ ἔχων τὴν τοιαύτην κόλασιν ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχάγγελος πρὸς τὴν Θεοτόκον · « Οὗτος ἐστὶν ὁ οἰκονόμος τῆς ἐκκλησίας, καὶ κατὰ τὸ πρέπον οὐκ οἰκονόμα εἰς τὴν ἐκκλησίαν, καὶ ἔλεγεν ὅτι ὁ δουλεύων τὸν ναὸν ἐκ τοῦ ναοῦ καὶ ζήσεται. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Κατὰ τὴν πίστιν αὐτοῦ γενηθήτω αὐτοῦ. » Καὶ πάλιν ἔδησεν ὁ ἄγγελος τὴν γλῶσσαν αὐτοῦ.

C manque.

12. B. Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχάγγελος · « [Δεῦρο], Παναγία, [καὶ (fol. 27 r°) ὑποδείξω] σοι ποῦ κολάζονται οἱ ἱερεῖς. » Καὶ [ἀ]π[ε]λθοῦσα ἡ Παναγία εἰς τόπον τινά, εἶδεν ἱερέαν κρεμάμενον ἐκ τῶν εἴ[κοσι] ὀ[νύ]χων αὐτοῦ. Καὶ ἐ[κ τ]ῆς κορυφῆς αὐτοῦ ἐξε[πο]ρεύετο φλόγα πυρός, καὶ κατέκαιεν αὐτόν. Καὶ ἰδοῦσα αὐτὸν ἡ Παναγία, ἐδάκρυσεν, καὶ εἶπεν πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον · « Τί [ἐστιν] οὗτος, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτοῦ ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Οὗτος ἐστί, Παναγία, ὁ λειτουργῶν τὸ ἅγιον θυσιαστήριον τοῦ θεοῦ,

ράτου πατρός · καὶ ὅτε ἐμέλιζον τὸ σῶμα τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ἐξέπιπτον οἱ ἀστέρες, καὶ ὁ φοβερὸς θρόνος τοῦ θεοῦ ἔτρεμεν ἐν οὐρανοῖς, καὶ τὸ ὑποπόδιον τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἐσαλεύθη, καὶ αὐτοὶ οὐ συνήγησαν. Καὶ διὰ τοῦτο οὗτοι ἐν τούτῳ κολάζονται. »

13. Καὶ εἶδεν ἡ Κεχαριτωμένη ἄλλον ἄνθρωπον τὸν αὐτὸν τρόπον ὑπὸ τοῦ πυρὸς καιόμενον καὶ θηρίον πτερωτὸν ἔχοντα τρεῖς κεφαλὰς ὡσεὶ φλόγα πυρός, ἡ μία ἐν τῷ στόματι αὐτοῦ καὶ οἱ δύο ἐπὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς αὐτοῦ, καὶ κατέσθιον αὐτόν. Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Τίς ἐστιν οὗτος, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτοῦ, ὅτι οὐκ ἐξελεῖται ἐκ τοῦ θηρίου τούτου ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Οὗτος ἐστίν, Παναγία, ἀναγνώστης ὁ ἀναγινώσκων τὰς γραφὰς καὶ μὴ ποιῶν αὐτάς, καὶ εἰς ἐρωτίας οὐκ ἐφείσατο, διὸ καὶ ἀξίως ἐν τούτῳ κολάζεται. »

14. Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Δεῦρο, Παναγία, ὑποδείξω σοι τὸ ἀποστολικὸν σχῆμα κολαζόμενον. » Καὶ ἀπελθόντες, καὶ ἰδοῦσα αὐτοὺς ἐν πυρὶ καιομένους, καὶ σκώληξ ἀκοίμητος κατέσθιεν αὐτοὺς σὺν τῷ πυρί. Καὶ ἠρώτησεν ἡ Παναγία (fol. 169) τὸν ἀρχιστράτηγον · « Τίνες εἰσὶν οὗτοι, καὶ τί ἐστιν αὐτῶν ἡ ἁμαρτία ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Οὗτοι εἰσίν, Παναγία, ἐπὶ τῆς γῆς πατριάρχαι καὶ ἅγιοι ἐκαλοῦντο, ὧδε ἐν οὐρανοῖς ἅγιοι οὐκ ἐκλήθησαν, οὐδὲ τῶν ὀνομάτων ἐπέτυχον, καὶ διὰ τοῦτο οὕτως ἐνταῦθα κολάζονται · οὐδὲ ἐποίησαν τὰ τοῦ σχήματος. »

15. Καὶ εἶδεν γυναῖκας κρεμαμένους ἐκ τῶν εἴκοσι ὀνύχων αὐτῶν, καὶ θηρία ἐξήρχοντο ἐκ τοῦ πυρός, καὶ κατέτρωγαν αὐτάς. Ἐστέναζον δὲ καὶ ἔκλαιον, καὶ ὀδύροντο λέγοντες · « Ἐλεήσατε ἡμᾶς, ἅγιοι, ὅτι ἡμεῖς μόναι βασανιζόμεθα χήρων ἐν ταῖς κολάσεσιν. » Καὶ ἰδοῦσα αὐτὰς ἡ Παναγία, ἐδάκρυσεν, καὶ εἶπεν πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον · « Τίνες εἰσὶν αὗται, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Αὗται εἰσίν, Παναγία, πρεσβυτέρισσες, οἵτινες τοὺς

καὶ ὅτε ἐμ[έ]λιζεν τὸ ἅγιον σῶμα, ἐξέπιπτον οἱ μαργαρῖται ἔξω ἀπὸ τοῦ δίσκου, καὶ ὁ φοβερὸς θρόνος τοῦ θεοῦ ἐσαλεύετο, καὶ τὸ ὑποπόδιον αὐτοῦ ἔτρεμεν. Καὶ διὰ τοῦτο οὕτως ὧδε κολάζεται. »

13. B. Καὶ εἶ[δ]εν ἡ Παναγία εἰ[ς] ἕτερον τόπον ἄν[θρωπον κρε]μάμενον ἐκ [τῆς] ῥιν[ός]...

πρεσβυτέρους αὐτῶν οὐκ ἐτίμησαν, ἀλλὰ μετὰ τὸ ἀποθανεῖν τὸν ἱερέα (τὸν ἱερέα deux fois dans le ms.) ἔλαβον ἄνδρας · ὁμοίως καὶ διακόνισσες καὶ μονάστριαι, οἵτινες μὴ φυλάξαντες τὸ (ms. τῶν) ἑαυτῶν ἀξίωμα (fol. 170).

16. Θηρία δικέφαλα κατέτρωγαν τοὺς μασθοὺς αὐτῶν. Καὶ ἠρώτησεν ἡ Παναγία τὸν ἀρχιστράτηγον · « Τίνες εἰσὶν τοῦτοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Οὗτες εἰσίν, Παναγία, οἱ παραδώσαντες τὰ ἑαυτῶν σώματα εἰς πορνείαν, καὶ διὰ τοῦτο οὕτως κολάζονται. »

17. Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Δεῦρο, Παναγία, καὶ ὑποδείξω σοι τὰς μεγάλας κολάσεις, ἐν ᾗ κολάζεται τὸ πλῆθος τῶν ἁμαρτωλῶν. » Καὶ ἐξελθοῦσα εἶδεν τὸν ποταμὸν τὸν πύρινον. Καὶ ἦν ἰδέα (ms. ἡδέα) τοῦ ποταμοῦ ὡσεὶ αἷμα, καὶ ἐξερχόμενος κατήσθιεν πᾶσαν τὴν γῆν, καὶ εἰς τὰ κύματα αὐτοῦ ἦν πλῆθος τῶν ἁμαρτωλῶν. Ἐδάκρυσεν δὲ ἡ Παναγία, καὶ εἶπεν πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον · « Τίνες εἰσὶν οὗτοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Οὗτοι εἰσίν, Παναγία, οἱ ἐφίορκοι, καὶ κατάλαλοι, καὶ βλάσφημοι, λοίδοροι, μάχιμοι, μοιχοί, κλέπται, ἅρπαγοι, παρακροασταί, παρακαμπανισταί, καὶ οἱ παραθερίζοντες, καὶ οἱ τρώγοντες τὰ ἀλλότρια χρήματα, πλεονέκται, μνησίκακοι (fol. 171), ἄρχοντες ἀνελεήμονες, ἐπίσκοποι ἀμετάδοτοι, πατριάρχαι ἀκάρδιοι, βασιλεῖς οἱ μὴ ποιήσαντες τὸ θέλημα τοῦ θεοῦ, καὶ οἱ χωρίσαντες ἀνδρόγυνα, καὶ οἱ πρὸ τῆς ὥρας λύοντες τὴν νηστείαν, μεθυσταί, φιλάργυροι, καὶ, ἁπλῶς εἰπεῖν, πάντες οἱ ἁμαρτωλοί. » Ἀκούσασα δὲ ἡ Παναγία, ἐδάκρυσεν, καὶ εἶπεν · « Οὐαὶ τοῖς ἁμαρτωλοῖς ! »

18. Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Τί κλαίεις, παναγία Θεοτόκε ;

---

17. C. Καὶ ἐπῆγαν εἰς ἄλλον τόπον ὁποῦ ἦτον ὁ πύρινος ποταμός. [Καὶ ἦ]τον ὡσὰν αἷμα κόκκινος, καὶ ἐχόχλαζεν, καὶ ἐκυμάτιζεν ὡσὰν ἄγρια θάλασσαν, καὶ ἐδύθιζεν τοὺς ἁμαρτωλοὺς μυρίες πῆχες. Καὶ ἠρώτησεν ἡ Παναγία · « Ποι' εἶναι ἐτοῦτοι, καὶ ποῖον εἶναι τὸ ἁμάρτημαν αὐτῶν ; » Ἐτοῦτοι εἶναι ὁποῦ ἐπορνεύασιν μὲ ἀλλονῶν ἀνδρῶν γυναῖκες, καὶ ἐκάμνασιν τὴν κακήν τους ὄρεξιν, καὶ ἐπαραφκρούντα, καὶ ὅσοι παραζυγιάζουν, καὶ παραυλακίζουν, καὶ παραθερίζουν, καὶ ὅσοι παραδικίζουν χηράδες καὶ ὀρφανά, καὶ μεθυστάδες, καὶ ὅσοι δὲν δίδουσιν ἐλεημοσύνην τῶ πτωχῶν καὶ ξένων, ἀλλὰ τρώγουν καὶ πίνουν ὡσὰν ἄγρια ζῶα, καὶ οἱ ἄδικοι βασιλεῖς, καὶ ὅλοι οἱ ἀσεβεῖς, καὶ ἐκεῖνοι ὁποῦ κάμουσιν ἁμαρτίαν μὲ ἱερέων γυναῖκες καὶ μὲ καλογριάδες. Καὶ διὰ τοῦτο κολάζουνται ».

18. C. Καὶ πάλιν εἶδεν εἰς ἄλλον τόπον ἄλλον ποταμὸν μεγάλον καὶ σκοτεινόν. Καὶ

Ἀκμὴν οὐχ ἑώρακας τὰς μεγάλας κολάσεις. » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Πόθεν θέλεις ἵνα ἐξέλθωμεν, ἡ Κεχαριτωμένη · ἐπὶ τὸν παράδεισον εἰς τὰ αἰώνια ἀγαθά, ἢ ἐξαριστερὰ ἐπὶ τὰς μεγάλας κολάσεις ; » Καὶ εἶπεν ἡ Κεχαριτωμένη · « Ἂς ἐξέλθωμεν ἐξαριστερά. » Καὶ ἄρας αὐτὴν ὁ ἀρχιστράτηγος μετὰ τετρακοσίους ἀγγέλους, καὶ ἦλθεν ἐπὶ τὰ ἀριστερά. Καὶ ἦν ἐκεῖ ποταμὸς μέγας, καὶ ἦν ἡ ἰδέα τοῦ ποταμοῦ σκοτεινοτέρα, πίσσα κοχλάζουσα ὡς λέβητα · καὶ ὡς ἄγρια θάλασσα τὰ κύματα ἔρριπτεν ἐπάνω τῶν ἁμαρτωλῶν, καὶ ἐβύθιζεν (fol. 172) αὐτοὺς μυρίους πήχας. Καὶ ἦν κλαυθμὸς καὶ βρυγμὸς τῶν ὀδόντων. Καὶ θηρία καὶ σκώληξ ἀκοίμητος κατήσθιον αὐτούς, καὶ οὐκ ἦν αὐτοῖς εἰπεῖν · « Δικαιοκρίτα κύριε, ἐλέησον. » Καὶ ἰδόντες οἱ ἄγγελοι οἱ φυλάσσοντες τοὺς ἐν αὐτῇ κολαζομένους (ms. κολαζομένων) τὴν Κεχαριτωμένην καὶ τὸν ἀρχάγγελον καὶ τοὺς λοιποὺς ἀγγέλους, ἐβόησαν φωνὴν μεγάλην, λέγοντες · « Δόξα σοι, Ἰησοῦ Χριστέ, υἱὲ τοῦ θεοῦ, ὅτι σήμερον διὰ τῆς Θεοτόκου εἴδομεν τὸ φῶς, ὅτι ἀπὸ τοῦ αἰῶνος φῶς οὐκ εἴδαμεν, καὶ λυπούμεθα διὰ τοὺς ἁμαρτωλούς. » Καὶ πάλιν ἐβόησαν μίαν φωνήν, καὶ εἶπαν · « Χαῖρε, κεχαριτωμένη Θεοτόκε · χαῖρε, τοῦ ἀδύτου φωτὸς νεφέλη · χαῖρε καὶ σύ, Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε, πρεσβευτὰ ὑπὲρ πάντων ἀνθρώπων. Ἡμεῖς γὰρ ὁρῶν (ms. ὁρόν) τοὺς κολαζομένους μεγάλως ἐλυπούμεθα. » Καὶ ἰδοῦσα ἡ παναγία Θεοτόκος τοὺς ἀγγέλους στυγνοὺς καὶ τεταπεινωμένους διὰ τοὺς ἁμαρτωλούς, καὶ εἶπεν · « Οὐαὶ τοῖς ἁμαρτωλοῖς καὶ τοῖς γείτοσι (fol. 173) αὐτῶν ! » Καὶ πάλιν ἐβόησαν φωνὴν μεγάλην, λέγοντες οἱ φυλασσόμενοι τὴν κόλασιν · « Καλῶς ἦλθες δι' ἡμᾶς τοὺς ἀπ' αἰῶνος ἐν σκότει τούτῳ. » Καὶ προσηύξατο ἡ Παναγία μετὰ δακρύων, καὶ πάντες οἱ ἄγγελοι ἦραν μίαν φωνήν, λέγοντες · « Κύριε, ἐλέησον. » Καὶ ἦν βρυγμὸς καὶ βοὴ πολλὴ τῶν κολαζομένων · καὶ οὐκ ἦν ὁ ἐλεῶν. Καὶ μετὰ τοῦ βοῆσαι τὴν ἐκτενήν, ἐπράϋνεν ὁ κλύδων τοῦ ποταμοῦ, καὶ ἐφάνησαν οἱ ἁμαρτωλοὶ ὡς κόκκον σινάπεως. Καὶ ἰδοῦσα αὐτοὺς ἡ Παναγία, εἶπεν πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον, κλαίουσα πικρῶς · « Τίς ὁ ποταμός, καὶ τίνες οἱ κολαζόμενοι ἐν αὐτῷ ; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Οὗτος ὁ ποταμὸς

ἐκυμάτιζεν ὡσὰν ἄγρια θάλασσα, καὶ βύθιζεν τοὺς ἁμαρτωλοὺς πῆχες μυρίες. Καὶ βλέπουσα ἡ Παναγία, ἔκλαυσεν · καὶ οἱ ἄγγελοι ὅλοι καὶ οἱ ἁμαρτωλοὶ εἶπαν τὸ « Κύριε, ἐλέησον » τρίς.

ἐστὶν τὸ σκότος τὸ ἐξώτερον, καὶ οἱ κολαζόμενοι εἰσὶν οἱ Ἰουδαῖοι οἱ σταυρώσαντες τὸν κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστόν, τὸν υἱὸν τοῦ θεοῦ · καὶ πάντα τὰ ἔθνη τὰ βασανιζόμενα, τὰ μὴ πιστεύσαντες εἰς πατέρα καὶ υἱὸν καὶ ἅγιον πνεῦμα, καὶ οἱ ἀρνούμενοι τὸ ἅγιον βάπτισμα (ms. βαπτήσμα), καὶ οἱ ἐξαγοραζόμενοι δαίμονας, καὶ οἱ (fol. 174) πορνεύοντες εἰς συντεκνίας, ὅτι τὸ ἄφλεκτον μύρον ἅγιον ὑπάρχει, καὶ οἱ πορνεύοντες εἰς μητέρα καὶ θυγατέρα, καὶ οἱ φαρμακόβοντες μετὰ ξίφους, ἤγουν οἱ ποιοῦντες φόνους οἱῳδήποτε τρόπῳ, καὶ οἱ πνίγοντες τὰ βρέφη οἱῳδήποτε τρόπῳ. » Καὶ εἶπεν ἡ παναγία Θεοτόκος · « Καθὼς ἐπίστευσαν γενηθήτω. » Καὶ εὐθέως τὰ κύματα ἐκάλυψεν αὐτούς. Καὶ λέγει ὁ ἀρχιστράτηγος · « Ἄκουσον, Παναγία, ἐὰν τὶς βληθῇ εἰς τοῦτο τὸ σκότος, οὐκέτι αὐτοῦ γίνεται μνεία εἰς τοὺς αἰῶνας, οὔτε ἐν τῷ οὐρανῷ, οὔτε ἐπὶ τῆς γῆς. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Οὐαὶ τοῖς ἁμαρτωλοῖς καὶ τοῖς γείτοσιν αὐτῶν, ὅτι ἀτελευτήτως κολάζονται! »

19. Καὶ πάλιν ὁ ἀρχιστράτηγος εἶπεν · « Δεῦρο, Παναγία, καὶ ὑποδείξω σοι ποῦ ἐστιν ἡ λίμνη τοῦ πυρός, καὶ πῶς ἐν αὐτῷ κολάζεται τὸ γένος τῶν χριστιανῶν. » Καὶ ἐξῆλθεν, καὶ εἶδεν τὸ πῦρ κοχλάζον ὡς χλακόν (*sic*). Καὶ βοαὶ καὶ ὀδυρμὸς πολύς. Καὶ τὸν μὲν ὀδυρμὸν ἤκουεν καὶ τοὺς ἁμαρτωλοὺς (ms. ἁμαρτῶλους) οὐκ ἐ(fol. 175)θεώρει. Καὶ ἠρώτησεν ἡ Κεχαριτωμένη τὸν ἀρχιστράτηγον · « Τίνες εἰσὶν οὗτοι οἱ κολαζόμενοι ἐνταῦθα, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν; » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Οὗτοι εἰσίν, Παναγία, οἱ βαπτισθέντες, καὶ Χριστῷ μόνῳ λόγῳ συνετάξαντο, τὰ δὲ ἔργα τοῦ διαβόλου ἐποίησαν, καὶ ἀπώλεσαν τὸν καιρὸν τῆς μετανοίας. Καὶ διὰ τοῦτο οὕτως ὧδε κολάζονται. »

20. Καὶ λέγει ἡ Παναγία πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον · « Μίαν αἴτησίν μου ποίησον, ὦ Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε. Ἔασόν με ἵνα κολάζωμαι κ' ἐγὼ μετὰ τοὺς χριστιανούς, ὅτι τέκνα τοῦ υἱοῦ μου ἐκλήθησαν. » Καὶ ὁ ἀρχιστράτηγος εἶπεν · « Σύ, Παναγία, ἐν τῷ παραδείσῳ ἀναπαύου, ὅτι ἡτοίμασταί σοι ὑπὸ τοῦ υἱοῦ σου, καὶ σὺ μόνη ὑπάρχεις ὑψηλοτέρα τῶν ἐπιγείων καὶ τῶν ἐπουρανίων. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία · « Δέομαί σου, ἀρχιστράτηγε, κίνησον τὰ δεκατέσσαρα στρατεύματα τῶν ἀγγέλων καὶ τοὺς ἑπτὰ οὐρανοὺς καὶ τὰς στρατιὰς πάσας τῶν ἀγγέλων, ἵνα ποιήσωμεν δέησιν διὰ τοὺς ἁ(fol. 176)μαρτωλούς, ὅπως εἰσακούσῃ ἡμῶν κύριος ὁ θεός, καὶ ἐλεήσῃ τοὺς ἁμαρτωλούς. » Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχιστράτηγος · « Ἡμεῖς, Παναγία, ἑπτάκις τῆς ἡμέρας καὶ ἑπτάκις

τῆς νυκτός, ὅτε τὸν τρισάγιον ὕμνον ἀναπέμπομεν τῷ δεσπότῃ, καὶ διὰ τοὺς ἁμαρτωλοὺς δέησιν ποιοῦμεν · καὶ εἰς οὐδὲν ἡμῶν δέχεται ὁ θεός. » Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον · « Δέομαί σου, ἀρχιστράτηγε, κίνησον τὰς στρατιὰς τῶν ἀγγέλων, καὶ ἄρατέ μοι εἰς τὸ ὕψος τοῦ οὐρανοῦ, καὶ στήσατέ μοι ἔμπροσθεν τοῦ ἀοράτου πατρός. »

21. Καὶ εὐθέως ἐκέλευσεν ὁ ἀρχιστράτηγος τὰ ἅρματα τῶν Χερουβὶμ καὶ τῶν Σεραφίμ, καὶ ὕψωσεν τὴν Κεχαριτωμένην εἰς τὸ ὕψος τοῦ οὐρανοῦ, καὶ ἔστησαν αὐτὴν ἔμπροσθεν τοῦ ἀοράτου πατρός. Καὶ ἐξέτεινεν τὸ ὄμμα καὶ τὰς χεῖρας αὐτῆς εἰς τὸν ἄχραντον θρόνον καὶ εἰς τὸν εὔσπλαγχνον υἱὸν αὐτῆς, καὶ μετὰ δακρύων ἔλεγεν · « Ἐλέησον, δέσποτα, τοὺς ἁμαρτωλούς, ὅτι εἶδον τὰς κολάσεις (fol. 177), καὶ οὐ βαστάζω. Ἃς ἐξέλθω κἀγὼ καὶ ἃς κολάζωμαι μετ' αὐτῶν. » Καὶ ἦλθεν αὐτὴν φωνὴ λέγουσα · « Καὶ πῶς ἔχω αὐτοὺς ἐλεῆσαι ; θεωρῶ τῶν χειρῶν μου τοὺς ἥλους. » Καὶ λέγει ἡ Παναγία · « Ἄφες, δέσποτα, τοὺς ἀπίστους Ἰουδαίους · διὰ τοὺς χριστιανοὺς δέομαί σου. » Καὶ ἦλθεν αὐτὴν φωνὴ λέγουσα · « Ὁρῶ ὅτι τοὺς ἰδίους ἀδελφοὺς οὐκ ἠλέησαν, τὰς ἐντολάς μου οὐκ ἐποίησαν, καὶ πῶς αὐτοὺς ἔχω ἐλεῆσαι; » Ἡ δὲ Παναγία κλαίουσα ἔλεγεν · « Κύριε, τοὺς χριστιανοὺς ἐλέησον, ὅτι ἔργα τῶν χειρῶν σου εἰσίν, καὶ τὸ γένος αὐτῶν ἅπαν τὸ ἐμὸν ὄνομα μακαρίζει, καὶ κατὰ πάντα, « Ἁγία Δέσποινα, βοήθει » ἔλεγον · καὶ ὅτε γεννᾶται ἄνθρωπος, « Ἁγία Θεοτόκε, βοήθει » λέγει · καὶ ὅτε ψυχὴ χωρίζεται ἐκ τοῦ σώματος, « Ἁγία Θεοτόκε, βοήθει » λέγει · καὶ οἱ ἐν γῇ πάντες τὸ ἐμὸν ὄνομα (ms. ὅμα) μεγαλύνουσιν · καὶ ἐν θαλάσσῃ, καὶ ἐν περιστάσει, καὶ ἐν πάσῃ ἀνάγκῃ τὸ ἐμὸν ὄνομα προσκαλεῖται. » Καὶ λέγει αὐτὴν ὁ κύριος · « Ἄκου(fol. 178)σον, Παναγία · οὐκ ἔστιν ἄνθρωπος ὅστις ἐπικαλέσηταί σοι, ἀποτύχῃ τῆς αἰτήσεως, εἴτε ἐν τῷ οὐρανῷ, εἴτε ἐν τῇ γῇ, διὰ σοῦ σωθήσεται. »

22. Καὶ στραφεῖσα ἡ Θεοτόκος πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον Μιχαήλ, εἶπεν · « Σύναξον, ἀρχάγγελε Μιχαήλ, τὰς ἄνω δυνάμεις πάσας, καὶ ποίησον παράκλησιν διὰ τοὺς ἁμαρτωλούς. Ποῦ Μωϋσῆς ὁ προφήτης καὶ οἱ λοιποὶ κήρυκες, οἱ κηρύξαντες τὴν ἔλευσιν τοῦ υἱοῦ μου; Ποῦ εἰσιν

---

22. C. Τότε ἡ Παναγία ἀνεβόησεν φωνὴ μεγάλη, καὶ εἶπεν · « Ποῦ εἶναι τὰ τάγματα τῶν ἀγγέλων (fol. 18) καὶ ἀρχαγγέλων; Ποῦ εἶναι ὁ Πρόδρομος Ἰωάννης καὶ πάντες

οἱ πατριάρχαι καὶ οἱ πατέρες οἱ βαρεστήσαντες (= εὐαρεστήσαντες) τῷ υἱῷ μου; Ποῦ οἱ ἅγιοι ἀπόστολοι; Ποῦ τῶν ὁσίων ὁ χορός; Ποῦ τῶν μαρτύρων τὰ τάγματα; Ποῦ τῶν ἀσκητῶν ὁ σύλλογος; Ποῦ ἡ ἁγία Κυριακή, τὸ καύχημα τῶν χριστιανῶν; Ποῦ ἐστὶν ἡ δύναμις τοῦ τιμίου σταυροῦ, ὁ τὸν ᾅδην σκυλεύσας; Ποῦ εἰσὶν πάντες οἱ δίκαιοι; » Τότε ἤρξαντο παρακαλεῖν πάντες. Ἐλάλησεν Μιχαὴλ καὶ πάντες οἱ ἅγιοι ἄγγελοι, λέγοντες · « Ἐλέησον, δέσποτα, τοὺς ἁμαρτωλούς, ὅτι ἔργα τῶν χειρῶν σου ὑπάρχουσιν. » Ἐλάλησεν καὶ Μω(fol. 179)ϋσῆς, λέγων · « Ἐλέησον, δέσποτα, οὓς ἐγὼ τὸν νόμον σου δέδωκα. » Ἐλάλησεν Ἰωάννης ὁ βαπτιστής · « Ἐλέησον, δέσποτα, οὓς ἐγὼ τὰς ἐντολάς σου καὶ τὸ εὐαγγέλιόν σου δέδωκα. » Ἔκλαυσεν καὶ ὁ ἅγιος Παῦλος, λέγων · « Ἐλέησον, δέσποτα, οὓς ἐγὼ τὰς ἐντολάς σου δέδωκα. » Καὶ ἀπορησάντων πάντων, ἰδοῦσα ἡ παναγία Θεοτόκος ὅτι ἀπορήσαντες πάντες, φωνῇ μεγάλῃ βοῶσα πρὸς τοὺς ἁγίους καὶ τοὺς ἀγγέλους, μετὰ δακρύων ἔλεγεν · « Ποῦ ὁ ἀρχάγγελος Γαβριήλ, ὁ μηνύσας μοι τὸ « Χαῖρε, ὅτι προαιώνιον συλλήψει υἱὸν καὶ ἐλεήμονα » ; Ποῦ ἐστιν ὁ ἀρχάγγελος ὁ τὴν χάλαζαν βαστάζων ἐπὶ τὴν κορυφὴν αὐτοῦ καὶ ἐκχέων αὐτὴν ἐπὶ μεμιαμένη γῆν, ὅτι διὰ τὰ πονηρὰ ἔργα τῶν ἀνθρώπων ἀπέκλεισεν ὁ θεὸς τὸ ἔλεος αὐτοῦ ἀπὸ τῆς γῆς, καὶ ἀπέστειλεν τὸν θυμὸν αὐτοῦ ἐπὶ πάντας τοὺς ἁμαρτωλούς, καὶ διὰ τὰς ἀνομίας αὐτῶν ἐμιάνθη; »

οἱ προφῆται καὶ οἱ ἀπόστολοι; Ποῦ ὁ χορὸς ἱεραρχῶν καὶ ὁσίων καὶ μαρτύρων, καὶ πάντες οἱ δίκαιοι; Ἐλάτε νὰ προσπέσωμεν εἰς τοὺς πόδας τοῦ υἱοῦ μου καὶ θεοῦ · καὶ οὕτως καὶ ἂς τὼς λυπηθῇ, καὶ εἰσακούσῃ τῆς δεήσεώς μας διὰ τοὺς ἁμαρτωλούς. « Καὶ ἐσυνάχθησαν ἅπαντες, καὶ ἐβόησαν πάντες φωνὴν μεγάλην, λέγοντες · « Εὐλόγησον, δέσποτα, τοὺς ἁμαρτωλούς, καὶ μὴ ἀποδώσῃς αὐτοῖς κατὰ τὰ ἔργα αὐτῶν, ἀλλὰ κατὰ πασὰ ἐλέη ἐλέησον αὐτούς. »

23. C. Καὶ οἱ ἁμαρτωλοὶ λέγοντες λέγουσιν τῆς Παναγίας · « Παρακάλεσε τὸν υἱόν σου διὰ μᾶς τοὺς ἁμαρτωλούς, καὶ ἂν δὲ σοῦ ἀκούσῃ, δεῖξε του τὴν φάτνην ὁποῦ τὸν ἐγέννησες. Καὶ πάλιν ἃ δὲ σοῦ ἀκούσῃ, δεῖξε του τὸ σπήλαιον ὁποῦ τὸν ἔβαλες. Καὶ πάλιν ἃ δὲ σοῦ ἀκούσῃ, δεῖξε του τὰ βυζία ὁποῦ τὸν ἐβύζασες. Καὶ ἃ δὲ σοῦ εἰσακούσῃ ἐτούτους τοὺς λόγους, δεῖξε του τὰς ἀγκάλες ὁποῦ τὸν ἐβάστασες. Μητέρα μας εἶσαι καὶ μάννα μας, καὶ εἴμεστεν παιδία σου. Καὶ τὸ παιδίν, ὅταν πεινάσῃ, ποῦ νὰ ὑπάγῃ, μόνον εἰς τὴν μητέραν του, νὰ ζητήσῃ φαγίν; Πεινασμένοι εἴμεστεν καὶ διψασμένοι, τὸν παράδεισον λέγω, (fol. 19) καὶ διὰ τοῦτο σὲ παρακαλοῦμεν νὰ δεηθῇς τοῦ υἱοῦ σου τοῦ μονογενῆ, ὅπως νὰ μᾶς συχωρήσῃ. Ἐπταίσαμέν του · ζητοῦμεν συνπάθειαν. »

24. C. Καὶ ἡ Παναγία ἄρχισεν καὶ ἐπαρακάλεν τὸν υἱόν της, καὶ ἔχυνεν δάκρυα καὶ

ἔλεγεν· « Ἐλέησον τοὺς ἁμαρτωλούς, ὅτι ὅλοι κλαίουν, ὅλοι ἐμὲ ζητοῦν βοηθόν, ἐμένα ἔχουσιν μεσίτριαν. Ἐγὼ σὲ παρακαλῶ, υἱέ μου, καὶ ἄκουσον τῆς φωνῆς τῆς δεήσεώς μου, ὅτι ἐμένα ζητοῦν νὰ σωθοῦν, ἐὰν θέλουσιν νὰ κοιμηθοῦσιν, ἐμένα κράζουσιν βοηθόν· ἄλλο δὲ λέγουσι, μόνον· « Παναγία, βοήθησόν μας καὶ συνπάθησόν μας. » Πῶς νὰ μὴν τὼς συμπαθήσω (ms. τοσημπαθήσο) εἰς τὸ χρέος ποῦ σοῦ χρωστοῦν. »

25. C. Καὶ ἠκούστη φωνὴ χαίρουσα· « Δι' ἀνθρώπων (?) (ms. διάνόῦ) χάριν μὲ παρακαλεῖς; » Ἀπεκρίθη, καὶ εἶπεν· « Ἱκετεύομεν τὴν πολλή σου ἀγαθότητα διὰ τοὺς ἁμαρτωλούς. » Καὶ ὁ πανάγαθος κύριος καὶ θεὸς ἡμῶν εἶπεν· « Διὰ τὴν πανάχραντόν μου μητέρα, δίδω ἀνάπαυσιν τοῖς ἁμαρτωλοῖς ἀπὸ τῆς ἐνδόξου μου καὶ λαμπροφόρου ἀναστάσεως ἕως τῶν ἁγίων πάντων. » Καὶ ἀκούσαντες εἶπαν· « Εὐχαριστοῦμεν σε, υἱὲ τοῦ θεοῦ, ὅτι ἐχάρισας τὴν αὐτὴν χάριν καὶ ἐδωκάσας ἀνάπαυσιν τοῖς (fol. 20) ἁμαρτωλοῖς. »

26. C. Καὶ πάλιν ἦλθε φωνὴ λέγουσα· « Ἄρατε τὴν Κεχαριτωμένη καὶ ἀγάγετε (ms. ἀγαγέτας) αὐτὴν ἐν τῷ παραδείσῳ, ἵνα δῇ καὶ ἀγαλλιάσηται ». Καὶ ἅμα τὸν λόγον, παρέστην τὸ ἅρμα τὸ χερουβικόν, καὶ ἀπήγαγον τὴν Κεχαριτωμένη εἰς τὸν παράδεισον. Καὶ εἶδεν τὶς (= τοὺς) τὸν ἀγγελικὸν σχῆμα φορέσαντες, καὶ τιμήσαντες αὐτόν, καὶ πάντες καλὰ ἔργα πράξαντες εἰς τὸν κόσμον λάμποντες ἐν χαρᾷ καὶ ἀγαλλιάσει. Καὶ ἐρώτησεν ἡ Παναγία· « Ποῖ' εἶναι ἐτοῦτοι ὁποῦ ἔχουσιν μεγάλην ἀνάπαυσιν καὶ χαράν; » Καὶ ὁ ἀρχιστράτηγος εἶπεν· « Ἐτοῦτοι εἶναι ὁποῦ ἐκάμναν τὰ καλὰ ἔργα, καὶ ἠγάπησαν τὴν ἀλήθειαν, καὶ τὸ ψεῦδος ἐμίσησαν, καὶ ἐδούλευσαν τὸν θεὸν ὁλοψύχως, καὶ τὴν ἀδικίαν ἐμίσησαν καὶ πᾶσαν καταλαλίαν καὶ ἀργολογίαν· ὅτι τὰ περισσότερα ἁμαρτήματα γίνονται ἀπὸ τὴν γλῶσσαν, ὁποῦ λέγει τὲς πονηρίες καὶ τὰ παραλόγια, εἰοὺς (εἰς, δι' οὓς?) τοὺς πονηροὺς αὐτοὶ (ms. αὐτή) αἰωνίως τιμωροῦνται. Ἀλλοίμονον εἰς ἐκείνους ὁποῦ πλανῶνται εἰς ἁμαρτίαν, ὅτι πάντοτε βασανίζονται. Ἀλλοίμονον εἰς ἐκείνους ὁποῦ πλανῶνται καὶ δὲν τιμοῦσιν τὴν ἁγίαν κυριακὴν ὡς κυρίαν τῶν ἡμερῶν, καὶ τὲς ἑορτὲς τῶν ἁγίων, (fol. 21) ὅτι δὲν θέλουν εὕρειν ἀνάπαυσιν. Ἀλλοίμονον εἰς ἐκείνους ὁποῦ ὑβρίζουσιν τοὺς γονέους των, ὅτι θέλουν καταδικαστῆν αἰώνια καὶ ἀτελεύτητα. »

27. C. Καὶ εὐθέως παρέστη τὸ ἅρμα τὸ χερουβικόν, ἅμα τοῖς τετρακοσίοις ἀγγέλοις, καὶ ἀπήγαγον τὴν Κεχαριτωμένη ἐκεῖ ὁποῦ ἦταν οἱ ἀπόστολοι, καὶ ἐδιηγήθησάν των αὐτοῖς ὅσα τῆς ἐδεῖξα. Καὶ οἱ ἅγιοι ἀπόστολοι, διὰ δικήν μας νουθεσίαν καὶ ὠφελειότητεν· « Φοβερὸν τὸ ἐνπεσεῖν εἰς χεῖρας θεοῦ ζῶντος· καλότυχοι ἐκεῖνοι ὁποῦ φυλάγουν τὰς ἱερὰς γραφὰς τοῦ θεοῦ, καὶ τρὶς μακάριοι οἱ ποιοῦντες αὐτάς, ὅτι οὐ μὴ καταισχυνθῆσιν εἰς τὸν (ms. εἰς στὸν) αἰῶνα. Ἡ δόξα (ms. ὁ εἰδόξα) καὶ τὸ κράτος εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν. »

UN PRÉTENDU DECRET

D'ANTIOCHE SUR L'ORONTE

Parmi les inscriptions découvertes à Pergame, l'une des plus considérables, assurément, est le décret qui, dans le Recueil composé avec tant de science et de soin par MM. Fränkel, Fabricius et Schuchhardt, porte le n° 160 *B* (1). Pour l'intelligence des observations qui vont suivre, il m'a semblé nécessaire d'en reproduire ici le contenu :

..... ἀρ[χο.....
.....γως ὑπαρξ....
.....ν]εώτερον φιλ...
..... ἐκ ?] τοῦ πατρός..
5 ..... ποιούμ]ενος τὴν ἀναστροφ[ὴν
.....ως εἰς σύσστασιν ἤι θε.
.....καὶ ἀδελφοῦ πέμπτου τὰ ε..
.....μετ]αλλάξαντος Σελεύκου [καὶ
τῆς συμφορ]ᾶς παρακαλούσης θεωροῦντες
10 λάβην (2) τ]ὸγ καιρὸμ παραδιδόντα πρὸς τὸ κατα-
θέσ]θαι χάριν καὶ εὐεργεσίαν, πάντα πάρεργα
τ]ἄλλα ποιησάμενοι καὶ ἑαυτοὺς ἐπέχρησαν καὶ
μέχρι τῶν ὁρίων τῆς ἰδίας βασιλείας συμπρο-
ελθόντες καὶ χρήμασι χορηγήσαντες καὶ

(1) = Ch. Michel, *Rec. d'inscr. gr.*, 550.
(2) Fränkel : [πόρον τ]ὸγ καιρόμ κτλ. J'ai préféré la restitution proposée par M. Kaibel dans la *Deutsche Litteraturzeit.*, 1891, 1703 suiv.

15 δυνάμεις παρασκευάσαντες καὶ τῶι διαδήματι
μετὰ τῆς ἄλλης κατασκευῆς κοσμήσαντες
ὡς καθῆκεν καὶ βο[υθ]υτήσαντες καὶ πίστεις
ποιησάμενοι πρὸς ἀλλήλους μετὰ πάσης εὐνοίας
καὶ φιλοστοργίας ἀξιολόγως συγκατέστησαν ἐπὶ τὴ[μ
20 πατρώιαν ἀρχὴν τὸμ βασιλέα Ἀντίοχον· ὅπως ἂν οὗ[ν
ὁ δῆμος ἐγ χάριτος ἀποδόσει φαίνηται πρωτεύω[ν
καὶ τοὺς ἑαυτὸν καὶ τοὺς φίλους εὐεργετοῦνταζ
ἀπαρακλήτους φανερὸς εἶ τιμῶν καὶ τὰ καλὰ τῶ[ν
ἔργων εἰς ἀΐδιομ μνήμην ἀνάγων καὶ νῦν καθάπε[ρ
25 καὶ πρότερον· ἀγαθεῖ τύχηι δεδόχθαι τεῖ βουλεῖ
τοὺς λαχόντας προέδρους εἰς τὴν ἐπιοῦσαν ἐκκλησίαν
χρηματίσαι περὶ τούτων, γνώμην δὲ ξυμβάλλεσθαι
τῆς βουλῆς εἰς τὸν δῆμον ὅτι δοκεῖ τεῖ βουλεῖ
ἐπαινέσαι τὸμ βασιλέα Εὐμένη βασιλέως Ἀττά[λου
30 καὶ βασιλίσσης Ἀπολλωνίδος καὶ στεφανῶσαι χρυσ[ῶι
στεφάνωι ἀριστέῳ κατὰ τὸν νόμον ἀρετῆς ἕνεκεν
καὶ εὐνοίας καὶ καλοκαγαθίας, ἣν ἀπεδείξατο
πᾶσιν ἀνθρώποις σπεύσας ὑπὲρ τοῦ βασιλέως Ἀντιόχου
καὶ συγκαταστήσας αὐτὸν εἰς τὴν τῶμ προγόνων [ἀ]ρ[χήν·
35 κατὰ ταὐτὰ δὲ στεφανῶσαι καὶ Ἄτταλον, ὅτι μετὰ τοῦ
ἀδελφοῦ Εὐμένους πάντα συνέπραξεν ἀόκνως
καὶ φιλοκινδύνως· ἐπαινέσαι δὲ καὶ τοὺς ἀδελφοὺς
αὐτῶν Φιλέταιρον καὶ Ἀ[θ]ήναιον καὶ στεφανῶσαι χρυσῶι
στεφάνωι ἑκάτερον αὐτῶν εὐνοίας ἕνεκεν καὶ
40 φιλοτιμίας, ἣμ παρέσχοντο κατὰ τὴγ κάθοδον τοῦ
βασιλέως Ἀντιόχου· ἐπαινέσαι δὲ καὶ τοὺς γονεῖς
αὐτῶν, τόν τε βασιλέα Ἄτταλον καὶ τὴμ βασίλισσαν
Ἀπολλωνίδα, καὶ στεφανῶσαι χρυσῶι στεφάνωι
ἀριστείωι ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ καλοκαγαθίας,
45 ἣμ περιεποίησαν τοῖς ὑοῖς προστάντες τῆς παιδείας
αὐτῶγ καλῶς καὶ σωφρόνως· ἀναγορεῦσαι δὲ τοὺς
στεφάνους τούτους ἔν τε τοῖς ἀγῶσιν οἷς [ἡ πόλις τίθησιν] (1),

(1) Sur cette restitution, v. plus loin, p. 266, note 1.

ὡσαύτως δὲ καὶ ἐν οἷς ὁ βασιλεὺς Εὐμένης μετά τε τῶν
ἀδελφῶν καὶ τοῦ δήμου τοῦ Περγαμηνῶν, κατὰ ταὐτὰ δὲ
50 καὶ ἐν οἷς ὁ βασιλεὺς Ἀντίοχος ἐπὶ Δάφνει [θ]ήσει, καθάπε[ρ
αὐτοῖς ἔθος ἦν· ἵνα δὲ καὶ τὸ ὑπόμνημα διαμένει συμ[φ]ανὲς
εἰς τὸν αἰώνιον χρόνον, ἀναγράψαι τόδε τὸ ψήφισμα εἰς στήλας
λιθίνας καὶ στῆσαι τὴμ μὲν ἐν ἀγορᾶι παρὰ τὰς εἰκόνας τὰς
τοῦ βασιλέως Ἀντιόχου, τὴν δὲ ἐν τῶι ἱερῶι τῆς Νικηφόρου
55 Ἀθηνᾶς, τὴν δὲ ἐν τῶι ἐπὶ Δάφνει τοῦ Ἀπόλλωνος ἱερῶι·
τῆς δὲ διαποστολῆς αὐτοῦ πρός τε τὸμ βασιλέα καὶ τὴ[μ
μητέρα καὶ τοὺς ἀδελφοὺς ἐπιμεληθῆναι τοὺς στρατηγ[ούς,
ὅπως ἐπιμελῶς γένηται καὶ τὴν ταχίστην.

Comme l'a fort bien montré M. Fränkel, ce texte épigraphique forme un très utile complément au chapitre des *Syriaka* (1), où Appien a raconté l'avènement d'Antiochos IV. — Vers la fin de l'année 176 (2), la monarchie séleucide traversait une crise terrible. Héliodoros, grand vizir de Séleukos IV, s'était révolté contre son maître, l'avait assassiné et prétendait régner en son lieu. Des deux héritiers légitimes de l'empire, aucun ne se trouvait alors en Syrie : l'un, Démétrios, fils du feu roi, encore dans l'enfance, était captif à Rome, où son père venait de l'envoyer comme otage; l'autre, Antiochos, frère de Séleukos IV, retenu lui-même par les Romains pendant près

(1) App., *Syr.*, 45 (p. 416, Mendelss.) : ...Ἀντιόχου δ' ὕστερον τοῦ μεγάλου βασιλέως τελευτήσαντος γίγνεται Σέλευκος ὁ υἱὸς διάδοχος· καὶ τὸν ἀδελφὸν ὅδε Ἀντίοχον ἐξέλυσε τῆς ὑπὸ Ῥωμαίοις ὁμηρείας, ἀντιδοὺς τὸν ἑαυτοῦ παῖδα Δημήτριον. Ἀντιόχου δ' ἐπανιόντος ἐκ τῆς ὁμηρείας καὶ ὄντος ἔτι περὶ τὰς Ἀθήνας, ὁ μὲν Σέλευκος ἐξ ἐπιβουλῆς Ἡλιοδώρου τινὸς τῶν περὶ τὴν αὐλὴν ἀποθνήσκει, τὸν δ' Ἡλιόδωρον Εὐμένης καὶ Ἄτταλος ἐς τὴν ἀρχὴν βιαζόμενον ἐκβάλλουσι, καὶ τὸν Ἀντίοχον ἐς αὐτὴν κατάγουσιν, ἑταιριζόμενοι τὸν ἄνδρα... οὕτω μὲν Ἀντίοχος ὁ Ἀντιόχου τοῦ μεγάλου Συρίας ἐπεκράτησεν· ὅτῳ παρὰ τῶν Σύρων ἐπώνυμον ἦν Ἐπιφανής, ὅτι τῆς ἀρχῆς ἁρπαζομένης ὑπὸ ἀλλοτρίων βασιλεὺς οἰκεῖος ὤφθη. Συνθέμενος δὲ φιλίαν καὶ συμμαχίαν Εὐμένει, Συρίας καὶ τῶν περὶ αὐτὴν ἐθνῶν ἐγκρατῶς ἦρχε...

(2) Dans un mémoire nouvellement publié (*Hermes*, XXXV, 491-497; voir notamment p. 493 et 497), qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser, M. B. Niese a très solidement établi, ce me semble, que la mort de Séleukos IV doit se placer dans les derniers mois de 176.

de treize ans en exécution du traité d'Apamée (1), et délivré seulement à l'arrivée de son neveu qui avait pris sa place, était encore sur le chemin de l'Asie. C'est à celui-ci que revenait la rude tâche de vaincre l'insurrection régicide et de restaurer, en sa personne, l'autorité royale. Mais serait-il de force à l'accomplir? Un moment, l'aventure qu'il courait put sembler bien chanceuse. Tout dépendait du parti où se rangerait le roi de Pergame, Eumènes, si puissant dans les contrées cistauriques depuis la défaite d'Antiochos III : déjà, la cour d'Égypte, complice secrète d'Héliodoros, encourageait sous main ses entreprises (2); qu'Eumènes, de son côté, se déclarât pour l'usurpateur, et, suivant toute vraisemblance, c'en était fait en Syrie de la vieille dynastie macédonienne. Mais les choses tournèrent d'autre sorte, et les desseins d'Eumènes apparurent bien différents de ceux qu'on pouvait redouter. Quels motifs déterminèrent sa conduite, nous ne saurions le dire avec exactitude (3). Toujours est-il qu'Antiochos, contre son attente peut-être, trouva dans le roi son voisin l'allié le

(1) A quelle époque Antiochos — le futur Antiochos IV — devint-il l'otage des Romains? S'il fallait s'en fier à Appien (*Syr.*, 39, p. 410, Mendelss.), il leur aurait été livré dans le temps que se terminèrent, à Éphèse, les négociations préliminaires engagées par les Scipions avec Antiochos III, c'est-à-dire dès l'hiver de 190-189 (cf. Niese, *Gesch. der gr. und mak. Staat.*, II, 746). Mais la chose est malaisée à croire. On ne trouve rien de pareil dans T. Live, qui reproduit le récit de Polybe ; d'autre part, une indication négative qu'on ne doit pas négliger, c'est que le prince Antiochos ne figure pas dans le triomphe de L. Scipion, lequel est de la fin de l'année 189 (Liv., XXXVIII, 59 ; pour la date, cf. Matzat, *Röm. Zeitrechn.*, 210 et note 4). Le mieux, je pense, est de rejeter l'assertion d'Appien, ainsi qu'a fait Nissen (*Krit. Unters.*, 207-208), et d'admettre que la remise d'Antiochos aux Romains, postérieure au traité définitif d'Apamée, n'eut lieu que dans l'été de 188.

(2) Cela a été bien vu par Stark (*Gaza und die philist. Küste*, 429-430), qui commente très ingénieusement St Jérôme, *in Dan.*, XI, 21.

(3) Celui qu'allègue Appien est certainement absurde : ἀπὸ γὰρ τινῶν προσκρουμάτων ἤδη καὶ οἵδε (Eumènes et Attale) Ῥωμαίους ὑποβλέποντο (*Syr.*, 45). Comme l'a remarqué Wilcken (*ap.* Pauly-Wissowa, I, 2467), Antiochos, devenu pendant son long séjour à Rome l'admirateur passionné et quelque peu ridicule des Romains, ne pouvait leur donner nul ombrage. Comptant sur la fidélité de son amitié, il est probable qu'ils souhaitaient de le voir parvenir au trône. En sorte qu'il se pourrait bien, tout au contraire de ce qu'indique Appien, qu'en prêtant de toutes ses forces assistance à Antiochos, Eumènes ait voulu simplement leur complaire.

plus loyal et le plus actif, et, fort du secours qu'il en reçut sans l'avoir même sollicité (1), put prendre possession de ses États, et devenir au bout de peu de temps le maître unique de la Syrie pacifiée. — C'est à ces événements, dont Appien a donné le résumé, que se rapporte le décret, consacré à vanter les mérites d'Eumènes et de ses frères, qu'ont retrouvé et publié les explorateurs de Pergame. Postérieur, mais de fort peu (2), à la victoire d'Antiochos, il appartient nécessairement, soit à l'année 175, soit, au plus tard, à l'année 174. Ce qui lui donne un prix particulier, c'est qu'il marque avec plus de précision que n'a fait Appien en quoi consistèrent les bons offices rendus par le roi de Pergame à Antiochos : nous y apprenons qu'accompagné de ses frères, Eumènes fit l'accueil le plus bienveillant au prince séleucide, échangea avec lui des serments d'amitié, le reconnut pour le roi légitime de la Syrie et procéda de façon solennelle à son couronnement; et nous y voyons surtout — services plus réels et plus efficaces — qu'il lui prêta de l'argent, leva des troupes qu'il tint à sa disposition, et lui fit escorte en armes jusqu'aux frontières syriennes (3).

Tels sont les faits, en partie nouveaux, relatés dans le décret. Sur l'importance historique du document tout a été dit par M. Fränkel, et je n'ai fait ici que le suivre. Mais où l'on doit, à mon avis, se séparer de lui, c'est quand il assure que ce décret est l'ouvrage des citoyens d'Antioche sur l'Oronte (4). L'opi-

(1) Remarquer, dans le décret, l. 23, le mot ἀπαραιτήτους.

(2) Il est dit dans le décret, l. 50 : ... καὶ ἐν οἷς (φέγῶσιν) ὁ βασιλεὺς Ἀντίοχος ἐπὶ Δάφνει [θ]ήσει... : le roi n'a donc *pas encore* célébré, à Daphné, de solennités religieuses.

(3) Il importe de remarquer que, suivant Appien, Eumènes et Attale auraient, avant même l'arrivée d'Antiochos, combattu et vaincu Héliodoros : τὸν δ' Ἡλιόδωρον Εὐμένης καὶ Ἄτταλος ἐς τὴν ἀρχὴν βιαζόμενον ἐκβάλλουσι... C'est à coup sûr une forte exagération. Si les princes de Pergame avaient accompli un tel exploit, comment les rédacteurs de notre décret l'auraient-ils passé sous silence?

(4) *Inschr. v. Perg.*, I, p. 87 : « Ausgestellt ist die Urkunde unzweifelhaft vom Rat und Volk der syrischen Hauptstadt Antiocheia. »

nion de notre savant confrère n'a jamais été mise en doute, je le reconnais; au contraire, de toutes parts on s'est fort empressé de l'adopter (1) : elle ne m'en paraît pas moins tout à fait contestable. Et cependant il me plairait fort que M. Fränkel eût raison : aucun décret d'Antioche ne nous était parvenu jusqu'à ce jour; j'aimerais que celui-ci fût le premier. Seulement, ce n'est point ici affaire de goût; et, comme dit l'autre, « ce n'est que par l'évidence de sa raison qu'on est forcé ».

Pourquoi M. Fränkel attribue-t-il notre décret aux Antiochéniens? Il n'a pas dit ses motifs; en quoi peut-être il a eu tort, car ils ne sautent point d'abord aux yeux. A la réflexion, toutefois, on ne laisse pas de les aperçevoir. Le décret célèbre en style dithyrambique et récompense avec magnificence le dévouement admirable — digne d'« une éternelle mémoire » —, dont firent preuve Eumènes et ses trois frères, Attale, Philétairos et Athénaios, à l'égard du roi Antiochos. Il a semblé naturel à M. Fränkel qu'ici les donneurs de louanges et les distributeurs de couronnes fussent quelques-uns de ceux qui, ayant recueilli les fruits immédiats de la belle conduite des princes de Pergame, leur devaient nécessairement (et leur adressèrent certainement) l'hommage officiel de leur reconnaissance, — c'est-à-dire quelques-uns des loyaux sujets d'Antiochos, et, de préférence, les habitants de sa capitale. Et ce qui, selon les apparences, l'a fortifié dans cette pensée, c'est qu'à deux reprises le décret fait mention du sanctuaire d'Apollon sis à Daphné, aux portes d'Antioche : c'est à Daphné que seront publiés les honneurs conférés à Eumènes et à ses frères (2), et c'est à Daphné encore que sera gravée une copie du décret qui les leur accorde (3). Mais il est permis d'être moins prompt à se décider. N'a-t-il pu se rencontrer, de par le monde grec, une

(1) Cf. Wilcken, *ap.* Pauly-Wissowa, II, 2169 (*Attalos*, n. 10); Holm, *Griech. Gesch.*, IV, 509; Swoboda, *Rhein. Mus.*, XLVI (1891), 509-510; Bruno Keil, *Berl. Philol. Wochenschr.*, 1893, 394; Schweizer, *Gramm. der pergam. Inschr.*, 60, 1; 56, etc.; Michel, n. 550.

(2) L. 50.

(3) L. 55.

ville, non seulement différente d'Antioche, mais étrangère même à l'État séleucide, qui, soigneuse de faire sa cour à Eumènes, bien disposée d'ailleurs pour Antiochos et satisfaite de le voir régner, comme y devant trouver avantage, félicita et remercia le roi de Pergame du rôle généreux qu'il avait joué? Et serait-ce encore chose surprenante que cette ville, souhaitant qu'Antiochos connût la joie qu'elle ressentait de son avènement et jugeant qu'en la circonstance les compliments qu'elle décernait à Eumènes ne pouvaient qu'être agréables aux oreilles du nouveau roi, eût voulu que le bruit en parvînt jusqu'à Daphné, au centre de l'empire syrien? Je vois mal ce qu'on pourrait objecter, a priori à des suppositions si légitimes : et elles remettent tout en question. En réalité, à première vue, il n'y a nul indice que notre décret vienne d'Antioche plutôt que d'ailleurs. Le problème d'origine qui se pose ici ne se peut résoudre que par une analyse minutieuse du texte : c'est donc à cette analyse qu'il faut procéder; je pense qu'elle nous fera d'abord découvrir plus d'une particularité qui se concilie mal avec l'hypothèse de M. Fränkel, ou qui la contredit formellement.

I

1° Commençons par une observation d'ordre tout matériel. Dans le décret, on a toujours, sauf en deux endroits (1), exprimé par ει la diphthongue ηι. Il me paraît à peu près assuré qu'au début du IIe siècle la chancellerie d'Antioche ne faisait pas usage de cette orthographe. C'est le cas, en effet, d'alléguer un monument peu connu, quoique très digne de l'être : un long fragment de rescrit royal, que l'Américain Morgan découvrit vers 1860 parmi les ruines de Daphné, et que W. H.

(1) Les deux exceptions sont les suivantes (cf. Fränkel, 88) : l. 6, ἦι (au lieu de εἶ); l. 25, τύχηι (au lieu de τύχει); elles doivent être imputées simplement à l'inadvertance du graveur.

Waddington a reproduit dans ses *Inscriptions de Syrie* (1). Ce rescrit, « adressé » par Antiochos III « aux autorités d'Antioche », fut sans nul doute gravé et exposé par les soins de celles-ci dans le sanctuaire de Daphné; il porte une date : il remonte à l'année 189, par où l'on voit qu'il est presque contemporain de notre décret : or, pas une seule fois la désinence de la troisième personne du subjonctif ne s'y trouve figurée par ει : toujours on l'a rendue par η (2).

2° D'un autre côté, je relève dans le décret des façons de parler qui, venant des Antiochéniens, causeraient un juste étonnement, car elles seraient des manquements graves à des bienséances qu'ils étaient tenus d'observer. Dès les premières lignes, dès les premières du moins qui nous aient été conservées, l'inscription rappelle la mort de Séleukos IV en ces termes : [μετ]αλλάξαντος Σελεύκου (l. 8). Comment admettre cependant que les habitants d'Antioche aient négligé de donner son titre à leur feu roi? Comment auraient-t-ils pu se dispenser d'écrire : μεταλλάξαντος βασιλέως Σελεύκου? — Passant aux l. 20-23, voici ce que j'y trouve : ὅπως ἂν οὗ[ν] ὁ δῆμος ἐγ χάριτος ἀποδόσει φαίνηται πρωτεύω[ν] καὶ τοὺς ἑαυτὸν καὶ τοὺς φίλους εὐεργετοῦντα[ς] ἀπαρακλήτους φανερὸς εἶ τιμῶν κτλ. Au nombre de ces φίλοι, dont il est question à la l. 22, il faut, de toute évidence, mettre Antiochos IV : c'est à lui d'abord qu'il est ici fait allusion. Mais je demande si jamais l'on vit sujets le prendre avec leur souverain sur ce ton familier et dire de lui si bonnement qu'il est un de leurs « amis »?

3° Venons aux lignes du décret qui ont trait à la proclamation des couronnes décernées à Eumènes, à ses frères et à leurs parents. Vraisemblablement, c'est sur elles que M. Fränkel s'appuyait avec le plus de confiance, lorsqu'il déclarait qu'Antioche est la patrie de notre document; et pourtant, il

(1) Waddington, *Asie-Mineure*, 2713 *a*, p. 628. L'inscription, d'abord éditée par Hadley (*Journ. of the amer. orient. Society*, VI (1860), 550), a été ensuite étudiée par Schömann : *Philol.*, XVII (1861), 345 (Note de Waddington).

(2) Τυγχάνῃ, σ[υ]ντά[σ]σῃ, παρακαλ[ῇ], γράφ[ῃ]. — Le rescrit ne contient pas de datifs en ηι.

me semble qu'elles nous apportent précisément la preuve du contraire. — Il y est dit (l. 46-51) que les couronnes seront proclamées : dans les fêtes que célèbre la ville, auteur du décret (l. 46-47) (1); puis, dans celles dont le roi Eumènes, uni à ses frères et au peuple de Pergame (2), dirige la célébration (l. 48-49); enfin, dans celles que célébrera désormais à Daphné le roi Antiochos (l. 49-51). M. Fränkel est d'avis, comme il le doit être, qu'il s'agit, aux l. 46-47, des fêtes célébrées, dans leur ville, par les Antiochéniens (3). Qui ne voit cependant que, s'il en était ainsi, celles que le roi de Syrie doit célébrer à Daphné figureraient au second rang, au lieu d'être, comme elles sont, reléguées au dernier, et qu'on n'eût fait qu'après elles mention des fêtes qui se célèbrent à Pergame? Il est clair que jamais, en rédigeant leur décret, les Antiochéniens n'auraient eu l'idée saugrenue de séparer deux choses qui eussent dû être si naturellement jointes, — les fêtes d'Antioche et celles de Daphné : et c'est pourquoi, puisque celles-ci ne viennent que les troisièmes, il ne saurait d'abord être parlé de celles-là. — L'ordre semblable suivi dans l'énumération des lieux d'ἀνάθεσις suggère une remarque tout analogue. Gravé en triple exem-

(1) La fin de la l. 47 est devenue illisible. Je pense qu'il convient de restituer : ἔν τε τοῖς ἀγῶσιν οἷς [ἡ πόλις τίθησιν]. On ne trouvera guère de supplément qui s'ajuste plus exactement au court espace qu'il faut remplir, ni qui corresponde mieux aux traces de lettres relevées sur le marbre par les éditeurs.

(2) On lit, aux l. 48-49 : ὡσαύτως δὲ καὶ ἐν οἷς (ἀγῶσιν) ὁ βασιλεὺς Εὐμένης μετά τε τῶν ἀδελφῶν καὶ τοῦ δήμου τοῦ Περγαμηνῶν.... Il manque dans cette phrase un verbe sous-entendu, le même évidemment qui gouvernait la phrase précédente : ce serait donc, si la restitution que j'ai proposée de la l. 47 peut être acceptée, le verbe τίθησιν. — On observera que les mots ἐν οἷς (ἀγῶσιν) ὁ βασιλεὺς Εὐμένης μετά τε τῶν ἀδελφῶν καὶ τοῦ δήμου τοῦ Περγαμηνῶν (τίθησιν) se retrouvent presque exactement dans le décret des Aitoliens relatif à la fondation des Niképhoria (Haussoullier, *Bull. Corr. hell.*, V, 373 = Dittenberger, *Sylloge*, I², 295, l. 5 et suiv.) : κέκρικε (ὁ βασιλεὺς Εὐμένης) [τίθεμεν] ἀγῶνας καὶ θυσίας τᾶι Ἀθάναι τᾶι Νικαφόρωι μετὰ τῶν ἀδελφῶν καὶ τοῦ δάμου τῶν [Περγαμηνῶν]. On ne saurait cependant conclure de là qu'il s'agisse spécialement, dans notre décret, des jeux Niképhoria. A Pergame, sous le règne d'Eumènes, il paraît clair que la célébration de toutes les fêtes religieuses était censée s'accomplir par la collaboration du roi, de ses frères et des Pergaméniens.

(3) *Inschr. v. Perg.*, I, p. 88 : « Es muss wohl die Rede von Spielen sein, die das Volk von Antiocheia feiert. »

plaire, le décret sera exposé : 1° « sur l'agora, auprès des statues du roi Antiochos » ; 2° au Niképhorion de Pergame (1) ; 3° à Daphné, dans le sanctuaire d'Apollon. Il est manifeste que l'agora, nommée en premier lieu, est celle de la ville même par qui le décret fut donné ; mais il ne l'est pas moins que cette agora ne peut être celle d'Antioche : car, en pareil cas, l'Apollinion de Daphné eût pris place immédiatement après elle, et ce n'est qu'ensuite qu'il eût été question du Niképhorion.

4° Et voici encore qui, à soi seul, devrait passer pour péremptoire. — Aux l. 56-58 du décret, ordre est donné aux « stratèges » de faire en sorte que le texte en soit communiqué, sitôt qu'il se pourra, « au roi, à sa mère et à ses frères ». Qu'il s'agisse ici du roi de Pergame, la chose ne fait pas question. Mais qui croira que les Antiochéniens, voulant nommer Eumènes, l'aient simplement appelé « ὁ βασιλεύς » (2)? Pour eux, soumis à un autre souverain, ce titre, employé seul, avait une valeur déterminée : il désignait leur roi, le roi de Syrie, et ne s'appliquait qu'à lui. Et ainsi, jamais ils n'eussent dit « le roi », en parlant d'un prince étranger.

Je tiens donc, et j'ose penser qu'avec moi l'on tiendra pour avéré que notre décret n'est pas l'œuvre du peuple d'Antioche. Encore n'est-ce point assez dire. Comme on le reconnaît tout de suite, la seconde et la dernière des quatre remarques qui viennent d'être faites autorisent une conclusion plus large : l'une et l'autre nous donnent droit d'affirmer que le décret n'a point été voté dans une ville dépendante de la monarchie séleucide.

(1) L. 54-55 :... ἐν τῶι ἱερῶι τῆς Νικηφόρου Ἀθηνᾶς. M. Fränkel (p. 88) a parfaitement reconnu qu'il ne peut être ici question que du célèbre sanctuaire pergaménien.

(2) Cette difficulté n'a point échappé à M. Fränkel (*Inschr. v. Perg.*, p. 88) ; mais s'il l'a vue, il ne me semble pas qu'il l'ait du tout résolue. Imaginer ici une faute de rédaction commise par l'auteur du décret, c'est s'aviser d'un expédient plutôt que proposer une explication.

II

A présent, et là-dessus du moins je m'accorderai avec M. Fränkel, le décret ne saurait provenir de Pergame. La chose, en soi, ne serait pas impossible; mais elle paraît telle à l'examen.

1° D'un bout à l'autre du texte, je l'ai dit, la diphthongue ηι a été systématiquement remplacée par la diphthongue ει. Cette orthographe est inconnue à Pergame (1). — 2° La formule qui fait suite aux mots δεδόχθαι τεῖ βουλεῖ — autrement dit la formule « probouleumatique » — débute ainsi : τοὺς λαχόντας προέδρους εἰς τὴν ἐπιοῦσαν ἐκκλησίαν χρηματίσαι περὶ τούτων, γνώμην δὲ ξυμβάλλεσθαι τῆς βουλῆς εἰς τὸν δῆμον κτλ. Nous possédons plusieurs décrets de Pergame : aucun ne nous offre l'exemple d'un libellé semblable (2). En revanche, ce qu'ils nous montrent, et de la façon la plus nette, c'est que la procédure parlementaire résumée dans les lignes que j'ai citées ne pouvait être en vigueur chez les Pergaméniens : chez eux, en effet, c'étaient, non des proèdres tirés au sort, mais des stratèges nommés par le roi, qui, présidant successivement le Conseil et l'Assemblée, servaient d'intermédiaires entre l'un et l'autre (3). — 3° J'ai transcrit déjà la phrase « hortative » qui précède la formule

(1) Schweizer, *Gramm. der Pergamen. Inschr.*, 60, *a* : « Ει..., im attischen des 4. und 3. Jahrhunderts sehr haüfig, in Pergamon nur in ganz bestimmten Fällen, nämlich nur, wo die lautgesetzliche Entwickelung zu ῑ auch später nicht gestört ist und überhaupt nicht in den Inschriften der königlichen Kanzlei » ; — 62, *b* : « weitaus am haüfigsten steht für ursprüngliches (d. h. in einer bestimmten, älteren Periode im att. vorhandenes) ηι die historisch-etymologische Schreibung ηι, schon im 3. Jahrhundert, während auf den attischen Inschriften seit 300 ει noch im Zunehmen begriffen ist » ; — 60, n. 1 : « *Scharf hebt sich in dieser Beziehung von den anderen pergamenischen Inschriften ab n. 160, ein Dekret von Antiocheia* [?] *von 175 v. Chr. Es hat* ει *wie im attischen.* »

(2) Voir l'excellente étude de M. Swoboda, *Rhein. Mus.*, XLVI (1891), 497-498.

(3) Cf. Swoboda, *l. l.*, 498 et suiv. ; 499 : « Die Strategen... die ständige Berichterstattung im Namen des Rathes an das Volk besassen und damit verknüpft, den Vorsitz in dieser Körperschaft und in der Ekklesie. » Cf. même auteur *Griech. Volksbeschl.*, 129.

probouleumatique ; je rappelle qu'on y lit ces mots : ὅπως ἂν οὗ[ν] ὁ δῆμος ἐγ χάριτος ἀποδόσει φαίνηται πρωτεύω[ν] καὶ τοὺς ἑαυτὸν καὶ τοὺς φίλους..... εὐεργετοῦντας φανερὸς εἴ τιμῶν..... Il va de soi que le mot εὐεργετοῦντας se rapporte ici, entre autres personnes, au roi Eumènes et à ses frères : mais nul ne sera d'avis que, parlant de leurs princes, les Pergaméniens, sujets très respectueux, se fussent exprimés en termes si vagues, et les eussent confondus, sans plus de façon, avec le commun de leurs bienfaiteurs. — 4° Le décret confère l'« éloge » et une couronne d'or au défunt roi Attale Ier. Celui-ci, comme on sait, fut divinisé, aussitôt après sa mort, par le peuple de Pergame (1). Si donc c'était à ce peuple que devait être attribué le décret, nous lirions à la l. 42 : ἐπαινέσαι δὲ.... τόν τε θεὸν βασιλέα Ἄτταλον κτλ. Mais, justement, le mot θεός fait défaut dans le texte (2). — 5° Les stratèges de la cité sont chargés de faire tenir à Eumènes, aux frères du roi et à Apollonis le décret rendu en leur honneur. Ce qu'on exprime en cette sorte : τῆς δὲ διαποστολῆς αὐτοῦ (τοῦ ψηφίσματος) πρός τε τὸμ βασιλέα καὶ τὴ[μ] μητέρα καὶ τοὺς ἀδελφοὺς ἐπιμεληθῆναι τοὺς στρατηγούς. Le mot διαποστολή se dit d'une transmission faite à distance. Il paraît donc qu'il serait tout à fait impropre, si, dans la phrase citée, il s'agissait des stratèges de Pergame, puisque toute leur tâche eût consisté, non à expédier (διαποστέλλειν), mais simplement à remettre (3) (ἀποδιδόναι, ἀναδιδόναι) (4) au

(1) Comp., sur cette question, Fränkel, *Inschr. v. Perg.*, n. 43-45, p. 39. Voir, en particulier, le décret d'Hiérapolis (*Arch. Anzeig.*, 1889, 86 = Michel, n. 541), à la l. 3.

(2) M. Fränkel écrit à ce propos (*Inschr. v. Perg.*, p. 88) : « Die Bezeichnung θεός fehlt wohl, weil er (Attalos) wie ein Lebender behandelt wird. » Je ne pense pas que cet essai d'explication soit satisfaisant. On pouvait conférer par décret des honneurs aux dieux aussi bien qu'aux hommes, comme le prouve assez, par exemple, le décret des Athéniens relatif à Amphiaraos (*C. I. G.S.*, I, 4252).

(3) Objectera-t-on qu'Eumènes et ses frères, occupés encore à secourir Antiochos, se trouvaient éloignés de Pergame dans le temps que le décret fut voté ? Mais assurément il n'en pouvait être de même d'Apollonis, nommée aux l. 56-57.

(4) Aux textes, où il est fait emploi du verbe ἀναδιδόναι, que j'ai récemment signalés (*Rev. Études anciennes*, I (1899), 7 = Dittenberger, *Sylloge*, II², *Addenda*, p. 815), ajoutez : Waddington, *Asie-Mineure*, n. 281, l. 29 (= Michel, 1014) (Décret des artistes dionysiaques de l'Ionie et de l'Hellespont, trouvé à Iasos).

roi et à ses proches la copie du décret qui les concernait. — 6° J'ai parlé plus haut de la partie de l'inscription relative à la proclamation des couronnes : il suffit d'en retenir ici que cette proclamation aura lieu : 1° dans les fêtes célébrées par la ville où le décret fut rendu; 2° dans celles que célèbrent en commun le roi Eumènes, ses frères et les Pergaméniens. De cette distinction il ressort, je pense, avec une suffisante clarté, que ce n'est point à Pergame qu'a été voté le décret. — A quoi j'ajouterai qu'il ne saurait émaner non plus d'aucune autre cité soumise aux Attalides. C'est une conséquence qui se tire immédiatement et de notre troisième et de notre quatrième remarques (1) : car nul n'imaginera sans doute que les habitants des villes provinciales fussent tenus à moins d'égards envers le roi et les princes royaux que ceux de la capitale ; et, d'autre part, il n'est pas besoin de dire qu'Attale Ier était dieu pour tous ses anciens sujets, de quelque cité qu'ils fissent partie.

III

Si notre décret n'est originaire ni de l'empire syrien, ni du royaume de Pergame, il reste donc — car nul assurément n'aura l'idée de l'attribuer à une cité relevant des rois de Bithynie, de Pont ou de Cappadoce — qu'il ait été rendu ou par une ville autonome d'Asie, ou par une ville de la Grèce propre ou de la Grèce insulaire. Ainsi, le champ laissé à l'hypothèse

(1) Elle pourrait même se tirer de la seconde. Des observations très judicieuses de M. Swoboda (*Rhein. Mus.*, XLVI (1891), 502-503), il paraît bien résulter, en effet, que, dans toutes les villes de l'État pergaménien, aussi bien qu'à Pergame même, les fonctions qui, dans notre décret, appartiennent aux proèdres, étaient remplies par les stratèges : « Was die Hauptsache ist, auch gegenüber den repräsentativen Organen des Volkes in diesen Städten, Rath und Ekklesie, scheinen die Strategen dieselben Rechte gehabt zu haben wie in Pergamon selbst (*Ibid.*, 502). » [Un décret d'une ville inconnue du royaume de Pergame tout récemment publié par M. O. Kern (*Inschr. v. Magnesia*, 87, l. 1) est venu confirmer fort à propos cette opinion de M. Swoboda].

paraît encore bien vaste; mais peut-être une enquête exacte permettra-t-elle d'en resserrer les limites.

Trois points à retenir sont les suivants :

La nation d'où provient le décret entretenait des relations amicales avec la maison royale de Pergame. Et vraisemblablement ces bons rapports dataient de plus loin que du règne d'Eumènes II. Il est digne de remarque, en effet, que les auteurs du décret ne se contentent pas de glorifier et de « couronner » le roi, sa mère et ses frères : ils décernent aussi, nous l'avons vu, des honneurs posthumes — très posthumes — à Attale Ier, mort depuis vingt-deux ans.

Il est manifeste, en second lieu, — l'existence seule du décret suffirait à le démontrer —, que la ville dont nous nous efforçons de retrouver le nom était liée d'amitié avec Antiochos IV : autrement, comment s'expliquer qu'elle sût tant de gré à Eumènes de l'assistance qu'il avait prêtée au roi de Syrie? Aussi bien, dans notre inscription, celui-ci est-il expressément rangé parmi les φίλοι τοῦ δήμου (l. 22). Et nous y voyons encore que le peuple qui vota le décret lui avait élevé des statues « sur l'agora » (l. 53-54) : en quoi, sans doute, il lui avait voulu témoigner la reconnaissance, puisqu'il ne saurait être ici question d'un de ces hommages obligés et gratuits comme les sujets en rendent à leur souverain; de sorte qu'il nous faut croire que ce peuple avait eu part aux bontés d'Antiochos et fait l'épreuve de sa munificence.

Et de là naît une troisième remarque. De la fin de l'année 188 (1) jusque dans le courant de l'année 176, Antiochos, je le rappelais en commençant, fut retenu à Rome en qualité d'otage (2). Apparemment, ce n'est pas durant le temps de sa captivité qu'il se put mettre en rapports avec le monde hellénique ni mériter la gratitude d'aucune cité grecque. Si bien que, de

(1) Voy. p. 261, note 1.

(2) Nous ne pouvons dire précisément de combien la délivrance d'Antiochos précéda la mort de Séleukos IV. Mais il paraît bien, à lire Appien (*Syr.*, 45), que les deux événements furent très rapprochés.

toute nécessité, c'est dans la période assez courte, comprise entre son départ de Rome et son avènement, qu'il commença d'être pour la ville anonyme un ami et un bienfaiteur : ce qui revient à dire qu'il s'agit, presque certainement, d'une ville qu'Antiochos visita et où il séjourna en 176, lorsqu'ayant quitté l'Italie il s'en retournait dans sa patrie.

Prenons garde là-dessus qu'il est raisonnable de chercher cette ville dans la Grèce propre. C'est en Grèce, en effet, c'est à Athènes (1), que se trouvait Antiochos, quand il apprit le meurtre de son frère et la rébellion d'Héliodoros : or, sitôt ces nouvelles reçues, il paraît clair qu'il dut cingler en droiture vers les plus occidentaux de ses États, — vers la Pamphylie ou la Cilicie (2), — hâtant sa marche et brûlant les escales ; assurément, à ce moment là, dans l'inquiétude qui le pressait, il avait mieux à faire que de parader parmi les Hellènes des Iles ou de l'Asie, pour en recevoir ces adulations que payaient ses largesses.

Cela étant, nous ne connaissons par l'histoire qu'une seule ville de Grèce où Antiochos ait fait, à l'époque qui vient d'être indiquée, une résidence de quelque durée; — et l'on admettra facilement qu'il n'y en eut qu'une en effet, si l'on réfléchit au peu de temps qu'il lui fut donné de passer en Grèce — : cette ville, c'est justement Athènes (3), dont nous avons déjà prononcé le nom.

Là, comme on sait, honoré d'un grand accueil, le prince de Syrie réussit dès l'abord à se faire aimer (4). Du premier jour,

(1) App., *Syr.*, 45 : Ἀντιόχου δ' ἐπανιόντος ἐκ τῆς ὁμηρείας καὶ ὄντος ἔτι περὶ τὰς Ἀθήνας, ὁ μὲν Σέλευκος ἐξ ἐπιβουλῆς Ἡλιοδώρου τινὸς τῶν περὶ τὴν αὐλὴν ἀποθνήσκει..... Cf. Wilcken, *ap.* Pauly-Wissowa, I, 2471 (*Antiochos*, n. 27).

(2) L'itinéraire d'Antiochos n'est pas connu. Mais la raison seule indique qu'il dut se diriger d'abord vers le Sud de l'Asie-Mineure. C'est probablement dans quelque port de la Pamphylie occidentale — laquelle dépendait d'Eumènes —, à peu de distance de la frontière des royaumes syrien et pergaménien (cf., dans notre inscription, la l. 12 : μέχρι τῶν ὁρίων τῆς ἰδίας βασιλείας συμπροελθόντες), qu'eut lieu la rencontre des deux souverains.

(3) App., *Syr.*, 45.

(4) Sur le séjour d'Antiochos à Athènes, cf. Holm, *Griech. Gesch.*, IV, 566 ; Wilcken, *ap.* Pauly-Wissowa, I, 2470 (*Antiochos*, n. 27).

entre le plus philhellène des Séleucides et la nation qui déjà semblait rassembler en elle seule toutes les gloires de la vieille Grèce, se nouèrent ces liens affectueux, destinés à durer aussi longtemps que le règne nouveau. Peut-être est-ce alors qu'Antiochos fit don au peuple d'Athènes de la belle égide d'or, appendue au mur de l'Acropole au-dessus du théâtre (1); peut-être, dès ce temps, promit-il de poursuivre à ses frais l'achèvement de l'Olympiéïon (2); en tout cas, magnifique et prodigue comme il était, par humeur et par désir d'étonner, il n'y a point à douter qu'il ne se soit placé de plein saut au premier rang des « évergètes » de la cité. Et les Athéniens ne demeurèrent pas en reste. Empressés à reconnaître ses générosités ou habiles à exploiter sa vanité, ils portèrent, semblent-ils, le Syrien à la plus haute magistrature de leur république, celle de « stratège des armes »; ils permirent, à tout le moins, que son nom, accosté de l'éléphant militaire, emblème héraldique de sa maison, s'étalât glorieusement sur leurs tétradrachmes (3). On ne saurait être surpris, après cela, qu'ils lui aient aussi consacré des statues sur cette agora, où, parmi les images d'autres bienfaiteurs illustres, se dressait déjà celle de son grand ancêtre Séleukos (4). Et l'on croira sans peine qu'ils l'accompagnèrent de leurs vœux lorsqu'il partit pour l'Asie à la conquête de sa couronne, qu'ils applaudirent à sa victoire, et saluèrent avec joie son avènement.

Est-il besoin de rappeler maintenant quelle union étroite rattachait le peuple d'Athènes à la monarchie pergaménienne?

(1) Pausan., I, 21, 3; V, 12, 4. Cf. Hitzig-Blümner, dans leur édition de Pausanias, I, 235; Wachsmuth, *Die Stadt Athen*, I, 643, et n. 2.

(2) Polyb., XXVI, 1, 11 (Hultsch); Liv., XLI, 20, 8; Strab., IX, 1, 17 (avec la correction de Leake); Vitruv., VII, *praef.*, 15; Vellei. Patercul., I, 10, 1.

(3) Cf. Rathgeber, *Annali*, 1838, 33 et suiv.; Th. Reinach, *Revue*, 1888, 168; Head, *Hist. Num.*, 320; Babelon, *Rois de Syrie*, XCI. Comme M. Reinach, je suis fort disposé à croire qu'Antiochos reçut le titre de στρατηγὸς ἐπὶ τὰ ὅπλα. Mais je crains vraiment que M. Babelon ne s'avance beaucoup, lorsqu'il affirme qu'il « joua », en cette qualité, « un rôle important dans les affaires publiques d'Athènes ».

(4) Pausan., I, 16, 1. Cf. Wachsmuth, *Die Stadt Athen*, II, 1, 401.

Formée en l'an 200, lorsque le premier roi de Pergame, débarquant au Pirée, vint offrir aux Athéniens son alliance contre la Macédoine, il semble qu'elle se resserra encore sous le règne suivant. Vers l'époque où se place notre décret, les quatre Attalides tenaient à honneur de prendre part ensemble aux concours panathénaïques (1), et le second d'entre eux, Attale, remportait en personne un prix dans l'hippodrome (2); vers la même époque, le même prince séjournait à Athènes et suivait à l'Académie les leçons de Karnéades, fier de son titre de citoyen athénien et le faisant volontiers sonner (3); vers la même époque peut-être, soucieux des commodités de ses amis d'Athènes, Eumènes commençait de faire élever, à l'ouest du théâtre, le beau portique où la foule des spectateurs devait trouver abri aux jours de pluie (4). Pour récompenser le zèle bienfaisant de ces protecteurs, les plus affables et les plus fidèles qu'ils eurent jamais, pour l'encourager aussi, les Athéniens faisaient de leur mieux : ils multipliaient les monuments votifs : colosses d'Attale Ier et d'Eumènes II dans la Ville (5); statue du jeune Philétairos dans l'Altis d'Olympie (6)...; mais surtout, ces grands maîtres de la rhétorique prodiguaient les décrets laudatifs. Pas de Pergaménien de marque, semble-t-il, pas de fonctionnaire ou de familier d'Eumènes, qu'ils n'aient à son tour enguirlandé de phrases complimenteuses (7) : on

(1) *C. I. A.*, II, 966 *B*, l. 29, 31, 33, 35. L'inscription est sûrement postérieure à l'année 191 (Köhler).

(2) Même inscription, l. 29. Cf. Köhler, *Ath. Mitth.*, V, 285 : « Der auffallende Umstand dass hier der zweitälteste Bruder vor dem Erstgeborenen, der königliche Prinz vor dem regierenden Herr genannt ist, wird daraus zu erklären sein, dass derselbe bei den Rennen anwesend war. »

(3) *C. I. A.*, II, 1406 (= Dittenberger, *Sylloge*, I², 298) : dédicace d'un monument élevé par Attale et Ariarathès de Cappadoce à Karnéades (av. l'année 162). Attale s'y intitule : Ἄτταλος Συπαλήττιος.

(4) Vitruv., V, 9, 1. Cf. Wachsmuth, *Die Stadt Athen*, I, 641, note 4; et, pour l'emplacement exact de l'édifice, Dörpfeld, *Ath. Mitth.*, XIII, 100 et suiv.

(5) Plutarch., *Anton.*, 60. Cf. Wachsmuth, *Die Stadt Athen*, I, 642 et note 4.

(6) *Olympia*, V, 312 (= Dittenberger, *Sylloge*, I², 299).

(7) *C. I. A.*, II, 433 (décret pour Ménandros de Pergame, personnage qui fréquentait à la cour d'Eumènes); 434 (d. pour un Kyzikénien, probablement un familier d'Eumènes); 438 (d. pour un Pergaménien); IV, 2, 441 *d* (d. pour Diodo-

peut juger par là si l'éloge du roi lui-même et de ses frères emplit souvent les échos de la Pnyx (1). Sûrement, pour les encenser, tout prétexte paraissait bon : la faconde attique, toujours en haleine lorsqu'il s'agissait d'eux, n'attendait que l'occasion de se donner carrière. Et c'est pourquoi l'on ne peut guère douter que l'effort généreux fait par les princes de Pergame en faveur du roi de Syrie ne lui ait fourni le thème d'ingénieuses et magnifiques flatteries. En vérité, la matière oratoire s'offrait ici trop riche et belle pour qu'on commît l'erreur de la laisser perdre. Aussi bien, en secourant un prince ami des Athéniens, Eumènes et ses frères n'avaient ils pas, une fois de plus, fait de ceux-ci leurs obligés ? Il n'était que juste que leur reconnaissance s'épanchât en remerciements éloquents.

On le voit donc : attribuer notre décret au peuple d'Athènes, c'est former une hypothèse qui ne laisse pas d'être séduisante. Un examen attentif des circonstances historiques l'autorise ; disons mieux : il la fait paraître quasi nécessaire, puisque, des trois conditions que j'ai marquées plus haut, auxquelles doit satisfaire la ville inconnue, non seulement Athènes remplit la première et la seconde aussi bien qu'on le peut souhaiter, mais de plus semble être seule à remplir la troisième.

IV

Il importe de voir cependant si le texte du décret contient

rois, familier d'Eumènes et de ses frères) ; 441 *f* (d. pour Pausimachos, familier d'Eumènes) ; 451 *b*[1] (d. pour un Pergaménien) ; 451 *b*[2] (d. pour Théophilos (?) de Pergame, familier d'Eumènes ?). M. Wilhelm nous a récemment fait connaître (*Jahreshefte*, II, 236, note 43) qu'il existe à Athènes un décret — encore inédit — par lequel les Athéniens célébrent les mérites d'Hikésios d'Éphèse (cf. Le Bas-Foucart, 35 *a*), gouverneur d'Aigine sous le roi Eumènes.

(1) On possède encore les débris d'un décret en l'honneur du prince Philétairos : *C. I. A.*, II, 435. M. Dittenberger (*Sylloge*, I[2], 299, n. 3) penche à croire qu'il avait pour objet de décerner au prince le droit de cité attique. Ce décret fut voté sous l'archonte Sonikos, dont M. W. Scott Ferguson (*Athen. Archons*, 59, § 48) place la magistrature en l'année 175/4. Si cette date est certaine, on voit que ce décret et le nôtre sont exactement ou presque exactement contemporains.

des indications nouvelles par où cette hypothèse se trouve confirmée.

1° J'ai tout à l'heure fait mention de la formule « probouleumatique » ; il vaut la peine d'y revenir, de la reproduire en son entier et d'y insister un peu. Elle est ainsi conçue : δεδόχθαι τεῖ βουλεῖ · τοὺς λαχόντας προέδρους εἰς τὴν ἐπιοῦσαν ἐκκλησίαν χρηματίσαι περὶ τούτων, γνώμην δὲ ξυμβάλλεσθαι τῆς βουλῆς εἰς τὸν δῆμον ὅτι δοκεῖ τεῖ βουλεῖ... M. Fränkel l'avait laissée passer sans y prêter attention. MM. Swoboda et Bruno Keil reconnurent (1), les premiers, je crois, qu'elle est la répétition littérale de celle qu'on rencontre invariablement, à partir du dernier tiers du IIIe siècle (2), dans les décrets d'Athènes auxquels a collaboré le Conseil. — 2° A cette remarque M. Keil (3) en joignit une autre dont l'intérêt n'est guère moindre : il fit observer que, dans la formule citée, à la l. 27, nous trouvons ξυμβάλλεσθαι au lieu de συμβάλλεσθαι, encore que, dans tout le reste du décret, on ait écrit συν et non ξυν. Il est assez connu que tous les décrets attiques offrent, jusque dans le courant du Ier siècle, l'exemple de la même inconséquence, la chancellerie athénienne, obstinée en cet archaïsme, ayant maintenu jusqu'à cette époque la vieille graphie ξυν dans le seul verbe συμβάλλεσθαι (4). — 3° J'ai signalé plus haut la substitution constante, dans toutes les parties du décret, de la diphthongue ει à la diphthongue ηι. Je n'apprendrai à personne, mais c'est ici le lieu de rappeler, que telle était la façon d'écrire chère aux scribes d'Athènes, depuis la fin du IVe siècle jusqu'à la fin du IIe (5). — 4° Aux l. 51 et suivantes du décret, avant les prescriptions relatives à l'ἀναγραφή, on lit ceci : ἵνα δὲ καὶ τὸ ὑπόμνημα διαμένει συμφα-

(1) Swoboda, *Rhein. Mus.*, XLVI (1891), 509 : « Was uns interessirt dass hier zum erstenmale die probuleumatische Formel ausserhalb von Athen und dessen Kleruchien auftritt... »; cf. 510. — Br. Keil, *Berl. Philol. Wochenschr.*, 1893, 394.

(2) On sait que le plus ancien exemple de la locution τοὺς λαχόντας προέδρους (au lieu de οἱ ἂν λάχωσι προεδρεύειν) se trouve dans le décret *C. I. A.*, II, 334, qui semble un peu antérieur à 229.

(3) *Berl. Philol. Wochenschr.*, 1893, 394.

(4) Meisterhans, *Gramm. der att. Inschr.* ², 181.

(5) Meisterhans, 30, §§ 7-8.

[νὲς] εἰς τὸν αἰώνιογ χρόνον, ἀναγράψαι κτλ. Je n'ignore pas que des phrases « hortatives » de ce tour, ayant comme celle-ci pour sujet le mot ὑπόμνημα, ne sont rares dans l'épigraphie d'aucun pays grec : il me sera toutefois permis de remarquer que la présence en est particulièrement fréquente dans les décrets attiques postérieurs au IVe siècle (1), et qu'elles y tiennent la même place exactement que dans celui-ci. — 5° C'est aux stratèges, ainsi qu'on le voit par les dernières lignes de l'inscription, qu'est commis, dans la ville anonyme, le soin d'expédier au dehors copie des décrets votés par les citoyens. Le cas, sans doute, se présente fréquemment : du moins avons-nous le droit de nous souvenir qu'à Athènes la même tâche incombait aussi aux mêmes magistrats (2).

Voilà, on en conviendra, une série de concordances propres à frapper l'attention. Elles sont assez justes et nombreuses pour que nous nous trouvions amenés à cette alternative : ou bien il s'agit ici d'un État, sosie de l'État athénien, gouverné par les mêmes institutions, soumis aux mêmes lois et aux mêmes coutumes, ayant transporté dans ses actes publics le formulaire, le style et jusqu'à l'orthographe des décrets attiques, — ou bien il s'agit de l'État athénien lui-même. Je pense que nos précédentes observations doivent fixer notre choix et nous obligent à préférer la seconde opinion. Aussi bien, la première, en tout état de cause, aurait-elle bien peu de vraisemblance : car on n'imagine guère qu'un peuple ait poussé l'abnégation jusqu'à se régler sur le modèle d'un autre avec la perfection que nous observons ici ; et, de fait, — si l'on excepte les clérouchies attiques (3), placées dans des conditions spéciales, et qui ne sau-

(1) Voir notamment : *C. I. A.*, II, 311, 427, 438 ; IV², 371 *b*, 417 *b*, 432 *b*, 432 *c*, 451 *c*, 489 *c*.

(2) Cf., par exemple, *C. I. A.*, II, 443, l. 6-7.

(3) M. Swoboda indique expressément que la présence de la formule « probouleumatique » n'a jamais été constatée, hors d'Athènes, que dans les clérouchies : *Griech. Volksbeschl.*, 43 : « Vor Allem halte ich es für bedeutsam, dass... das specifische Kennzeichen der attischen Psephismen..., die *probuleumatische Formel*, mit der erwähnten Ausnahme der Kleruchien, *nirgends wieder sich findet.* » Cf. *Rhein. Mus.*, XLVI (1891), 510 : « Es ist [dans notre décret] die probuleuma-

raient entrer présentement en compte (1) —, aucun document ne nous a jamais fait connaître, ni chez les Hellènes d'Asie, ni dans la Grèce insulaire ou continentale, de cité où se serait accompli pareil chef-d'œuvre d'imitation.

tische Formel, wie sie in den attischen Psephismen des vierten Jahrhunderts zu voller Entfaltung gelangt ist. Bis jetzt konnten wir ihr Vorkommen... nur in Athen selbst und in Orten konstatieren die dem Machtbereiche Athens unmittelbar unterworfen waren. »

(1) La seule clérouchie athénienne, qu'en 175 Antiochos, faisant voile vers l'Asie, aurait pu rencontrer sur sa route, est celle de Paros. Mais quelle apparence qu'il se soit arrêté dans cette île, à si courte distance d'Athènes, pour s'amuser à y jouer le personnage de dieu bienfaisant? J'ai montré plus haut l'invraisemblance d'une telle supposition.

Aussi bien, une question préjudicielle se pose : Est-il sûr, est-il établi que, dans le cours du IIe siècle ou, plus exactement, dans le temps qui suivit la seconde guerre de Macédoine, les Athéniens aient pris pied à Paros, du consentement des Romains? En dépit des affirmations redoublées de critiques excellents (voir Köhler, *Ath. Mitth.*, I, 256 et suiv.; Wachsmuth, *Stadt Athen*, I, 639 et note 3; Dittenberger, *Sylloge*, I², 313; Jebeliew, *Hist. d'Athènes de 229 à 31 av. J.-C.* [en russe], 175 et suiv.), la chose demeure à mes yeux infiniment douteuse. — On pense s'autoriser ici de l'inscription, trouvée à Paros, qui fait mention de l'épimélète athénien Protimos, fils de Dosithéos (Ἀθήν., V, 9 = Dittenberger, *Sylloge*, I², 313; cf. Niese, *Gesch. der gr. und mak. Staat.*, II, 648, note 2). Mais il serait temps, renonçant à une vieille erreur, de reconnaître une bonne fois que cette inscription, — qui ne peut d'ailleurs remonter plus haut que l'an 142 —, si elle est venue s'échouer à Paros, est originaire de Délos : c'est ce que démontrait, il y a vingt ans, M. Homolle (*Bull. Corr. hell.*, 1879, 158, note 5; cf. 1884, 50, note 1), et ce que rappelait tout récemment encore M. Wilhelm (*Ath. Mitth.*, 1898, 434, note 1). — On se fonde, d'autre part, sur le texte connu de Valérius Antias, qu'a cité T. Live dans son XXXIIIe livre (30, 10-11) : « ... adicit Antias Valerius Attalo absenti Aeginam insulam elephantosque dono datos, et Rhodiis Stratoniceam Cariaeque alias urbes, quas Philippus tenuisset; Atheniensibus insulas datas *Paron*, Imbrum, Delum, Scyrum... » Mais il ne faut pas oublier que le mot « Paron » se trouve dans le seul *Codex Moguntinensis*, alors que tous les autres manuscrits donnent « Lemnum ». Et l'on doit avoir aussi présent à l'esprit que nul écrivain ancien n'est si justement suspect que Valérius Antias; que, dans la phrase même qu'on allègue, il a commis au sujet d'Aigine, des prétendus éléphants de Philippe, de Stratonicée et de Délos (cf. Nissen, *Krit. Untersuch.*, 145-146) quatre erreurs flagrantes et grossières; qu'une assertion, dont il est le seul auteur, ne saurait tenir devant le silence d'un historien incomparablement mieux informé, plus exact et plus judicieux, tel qu'est Polybe; et que, précisément, dans aucun des trois passages de son XVIIIe livre où il a parlé en termes explicites des remaniements territoriaux opérés en Grèce par les Romains, Polybe n'a dit mot d'acquisitions dont les Athéniens leur auraient été redevables. Sur quoi il sera bon encore d'observer qu'il eût été bien étrange que le Sénat et Flamininus fissent aux Athéniens don de Paros, qui jamais n'avait dépendu de leur république, dans le même moment qu'ils leur refusaient Délos, qui leur avait

Je penche donc à croire, et très fortement, que le prétendu décret d'Antioche est simplement un décret d'Athènes (1).

si longtemps appartenu; qu'en disposant si arbitrairement des Pariens, peuple libre jusque-là, et en les obligeant à recevoir d'eux des maîtres, ils eussent donné le démenti le plus inattendu et le plus fâcheux à cette politique « libératrice », par où ils s'efforçaient alors de séduire les Grecs; qu'il ne pouvait leur échapper qu'une intervention brutale dans la mer Aigée risquait de brouiller Rome avec les Rhodiens, protecteurs et suzerains attitrés des Cyclades depuis l'an 200, et que c'était là sans doute, dans le temps qu'une grande guerre avec la Syrie paraissait imminente, une considération propre à les faire réfléchir et à modérer l'ardeur généreuse dont on les suppose animés pour les Athéniens. — Ces difficultés me paraissent si fortes que je pense devoir m'en tenir, jusqu'à nouvel ordre, à l'opinion négative de Niese (*Gesch. der gr. und mak. Staat.*, II, 648, note 2) et de Nissen (*Krit. Untersuch.*, 146); j'admettrai l'existence de la clérouchie de Paros, lorsqu'on aura produit des raisons d'y croire, qui, présentement, font défaut.

(1) Je dois cependant prévoir certaines objections. — 1° On m'opposera peut-être qu'à la différence de notre décret (cf. l. 31; 43-44), ceux d'Athènes qui nous ont été conservés ne font jamais mention de l'ἀριστεῖος στέφανος. Il est vrai : mais l'expression se rencontre dans le décret attique en l'honneur d'Hyrkan qu'a reproduit Josèphe (*Antiq. Jud.*, XIV, 153); et, dans Polybe (XVI, 26, 9 : print. 200), nous trouvons cette phrase : ... καὶ τόν τε δῆμον [τῶν Ῥοδίων] ἐστεφάνωσαν [οἱ Ἀθηναῖοι] ἀριστείῳ στεφάνῳ : si bien qu'on serait assez autorisé à croire qu'aux derniers siècles avant notre ère, l'ἀριστεῖος στέφανος n'était guère décerné par les Athéniens qu'aux souverains et aux peuples amis de la république. — 2° Où l'on verra sans doute une autre difficulté, c'est que, dans notre décret, manquent des prescriptions qui ne font jamais défaut dans les actes publics du peuple athénien découverts en Attique : ainsi, il n'y est point parlé du magistrat chargé de surveiller, à Athènes, la gravure du décret; et rien non plus n'y est dit du mode de paiement de cette ἀναγραφή. A cela je répondrai que des prescriptions de cette sorte sont de style dans les actes publics de la plupart des États grecs; que, par suite, l'omission en paraîtrait à peu près également singulière, quelle que fût la provenance assignée à notre décret; qu'on n'en saurait donc rien conclure contre la possibilité de son origine attique; et que, sans doute, la meilleure façon de l'expliquer est d'admettre que la copie transmise à Pergame (et à Daphné) était une édition revue — et abrégée — du texte original. Aussi bien, conçoit-on sans peine que d'une expédition destinée à l'étranger on ait fait disparaître des indications administratives, qui n'avaient d'intérêt que dans la cité même où le décret avait été rendu. [Dans le décret d'Athènes, nouvellemment découvert à Magnésie du Méandre (Kern, *Inschr. v. Magnesia*, 37), on a mentionné le γραμματεὺς κατὰ πρυτανείαν et les magistrats qui fourniront aux frais de la gravure : mais le cas est différent de celui qui nous occupe. Au lieu que notre décret a été envoyé aux deux cours amies par les stratèges, qui purent donc en retoucher le texte à loisir, celui qu'a publié M. Kern fut communiqué, aussitôt après le vote, aux ambassadeurs magnètes : il est bien clair, dès lors, que l'exemplaire rapporté à Magnésie ne pouvait être que la réplique exacte du document primitif.] — 3° En même temps que notre décret, MM. Fränkel, Fabricius et Schuchhardt ont publié un très petit fragment d'inscription (*Inschr. v. Pergam.*, 160 *A*), surmonté d'un

Pourtant je n'ai garde de rien affirmer ; chaque jour qui vient me trouve plus sobre d'affirmations. Je m'estimerais assez satisfait, si de plus experts, étudiant à leur tour ce petit problème, faisaient à la solution que je viens de proposer l'honneur de l'estimer plausible.

Maurice Holleaux.

large bord lisse, qui porte, gravées sur deux lignes, les lettres...(λ)ετε... | ...(ε)ν..., et qui, suivant eux, appartiendrait au début de ce décret. Si la chose était certaine, ce minuscule débris ne laisserait pas de causer un assez grand embarras. En effet, on ne saurait guère, pour la première ligne, proposer d'autre restitution que celle-ci : [ἐπὶ Με](λ)ετε[ῶνος ἄρχοντος] (le nom de Μελετεών a déjà été rétabli par M. Fränkel) : or, nous ne connaissons pas, au nᵉ siècle, d'archonte athénien qui se soit appelé ainsi ; et M. Scott Ferguson attribue formellement aux archontes Hippakos et Sonikos les années 176 et 175 (*Athen. Archons*, 59, § 48). Mais a-t-on l'assurance que ce fragment soit vraiment un éclat détaché du décret en l'honneur d'Eumènes ? J'observe que les savants éditeurs des inscriptions de Pergame ne font valoir aucune raison précise à l'appui de leur opinion, en sorte qu'on n'est point tenu de l'estime fondée. Il y a pis : ce qui paraît bien la condamner, c'est que les caractères encore inscrits sur le fragment, non seulement à la première ligne, — où la chose pourrait facilement s'expliquer —, mais aussi à la seconde, sont de dimensions sensiblement plus grandes que ceux du décret. — 4° Il faut lever un dernier scrupule. Comment, dira-t-on peut-être, les Athéniens auraient-ils eu cette connaissance exacte et presque minutieuse, qu'atteste notre décret, des services rendus par Eumènes à Antiochos ? Pour le bien expliquer, il est nécessaire, j'en conviens, de recourir à une hypothèse, mais à une hypothèse qui n'a rien que de vraisemblable. N'est-il pas naturel de croire que, sitôt établi dans son autorité, Antiochos, pressé de rassurer ses amis d'Athènes, les informa par écrit de son avènement et leur en apprit toutes les circonstances ? Cela, sans doute, induirait à penser qu'outre notre décret, composé en l'honneur d'Eumènes, les Athéniens en rendirent un autre, par lequel, répondant au message d'Antiochos, ils le félicitaient et le magnifiaient lui-même : pour ma part, c'est ce que je ne ferais nulle difficulté d'admettre.

QUESTIONS ORACULAIRES

1. LA PROMANTEIA

Jusqu'à ces dernières années, on avait toujours admis presque unanimement et sans discussion, sur la foi de lexicographes (1), que la προμαντεία si souvent concédée par les décrets de Delphes consistait dans le droit de consulter l'oracle avant la masse des fidèles (2). Récemment, M. Homolle a proposé une explication toute différente, attribuant au préfixe προ- non plus la valeur temporelle, mais le sens de ὑπέρ, « à la place de » ou « dans l'intérêt de ». Le point de départ de cette explication a été une phrase d'une inscription delphique du ve siècle contenant les lois et règlements de la phratrie des Labyades (3) : πάντων καὶ Fιδίων καὶ δαμοσίων τὸν προθύοντα καὶ προμαντευόμενον παρέχεν τὰ γεγραμμένα Λαβυάδαις (col. D, l. 38-43). M. Homolle traduit (p. 33) : « Quiconque, particulier ou magistrat, exercera la « prothysia ou la promanteia, fournira aux Labyades ce qui est « écrit » ; et il ajoute en commentaire (p. 60-61) : « προθύειν

(1) Photius, *Lexicon*, s. v. προμαντεία (= Lex. rhetor. Bekker, p. 289, 18) : προμαντεία τὸ πρὸ τῶν ἄλλων ἁπάντων χρῆσθαι τῷ ἐν Δελφοῖς μαντείῳ.

(2) La seule opinion dissidente était, je crois, celle de Niebuhr, qui a rapproché προμαντεία de πρόμαντις, sans proposer d'ailleurs une explication précise et motivée (cf. *Kleine Schriften*, II, p. 132).

(3) BCH, 1895, p. 5 suiv. = Michel, n° 995 = Collitz, n° 2561 (Baunack) = Dittenberger², n° 438. — La relation du membre de phrase avec ce qui précède étant très incertaine, et d'ailleurs indifférente pour notre discussion, je pense être en droit de l'isoler, ainsi que l'a fait M. Homolle.

« signifie sacrifier à la place d'un autre, empêché, ou dépourvu « du droit de le faire lui-même ; l'existence de la prothysia « s'explique par l'interdiction faite aux étrangers de sacrifier « dans un sanctuaire sans recourir à l'intermédiaire d'un citoyen « qui les représentait... La prothysia n'est donc pas un tour de « faveur, le droit de sacrifier avant un autre ; mais le droit « de sacrifier au nom d'un autre... L'interprétation une fois « admise, elle vaut pour προμαντευόμενον comme pour προθύοντα ; « *c'est le privilège de représenter auprès de l'oracle les étrangers* « *qui veulent le consulter, et par conséquent aussi le privilège de* « *consulter directement pour son propre compte.* » M. Homolle n'a pas insisté davantage ; et je ne crois pas que, depuis, personne ait soumis à une critique attentive cette conception nouvelle de la προμαντεία, ni comparé les chances qu'elle a de répondre à la réalité avec celles de la conception ancienne (1). C'est ce que je voudrais essayer de faire présentement.

*
* *

Je remarquerai tout d'abord, avant d'examiner les textes où la προμαντεία est mentionnée, que le mot qui sert à la nommer s'accommode mieux de l'ancienne conception. Des deux avantages qu'aurait enfermés, d'après M. Homolle, le privilège de προμαντεία, — le droit de « consulter directement pour son propre compte » et celui de « représenter auprès de l'oracle les étrangers qui veulent le consulter », — le mot προμαντεία n'exprime que le second ; le premier s'appellerait plutôt πόθοδος ποτὶ τὸ μαντεῖον, ou quelque chose d'approchant. Et puisque, par hypothèse, les deux n'étaient jamais décernés à un étranger que simultanément, — ce qui ne laisse pas que d'être assez surprenant en soi-même, — l'ensemble aurait dû, semble-t-il, emprunter le nom particulier de l'avantage essentiel, primitif, plutôt

(1) Dans la réédition de ses *Kultusalterthümer* (1898), M. Stengel s'en tient à l'ancienne conception de la προμαντεία et ne discute pas la nouvelle (p. 66).

que celui de l'avantage annexe et secondaire. L'impropriété du terme s'excuserait sans doute jusqu'à un certain point, si la προμαντεία des étrangers pouvait être comprise comme une extension d'un privilège homonyme destiné aux citoyens de Delphes et réservant à tels et tels d'entre eux le droit de consulter au nom des non-Delphiens; mais dans le système même de M. Homolle, l'existence d'un tel privilège ne me paraît pas vraisemblable. Les étrangers, à Delphes, devaient faire commencer leurs sacrifices par les proxènes de leurs cités respectives (1); on peut croire, par analogie, que ces proxènes seuls auraient eu qualité pour les présenter à l'oracle; ce qui revient à dire que le monopole des προμαντευόμενοι, s'il exista jamais, n'avait pas pour fondement un privilège delphique, mais un accord conclu entre un Delphien et une cité étrangère, et une disposition particulièrement jalouse et restrictive des citoyens de Delphes vis-à-vis des non-citoyens (2). Dans ces conditions, au cas même où la langue courante, à Delphes, aurait désigné le *monopole* des proxènes par le mot προμαντεία, le choix fait de ce mot pour dénommer dans la langue officielle le *privilège* complexe des étrangers n'en deviendrait en rien moins singulier.

Cette observation faite, procédons à l'examen des textes.

*
* *

Un premier groupe comprend les décrets de la cité de Delphes concédant la προμαντεία tantôt à des individus tantôt à tous les citoyens d'un pays ou d'une ville (3). De ces documents je ne crois pas que l'on puisse rien déduire d'assuré touchant la nature du privilège. D'une part, en effet, le nombre des bénéficiaires n'est pas si grand, répandu comme il l'est sur plusieurs

(1) Eurip., *Androm.*, 1103; décret en l'honneur des Sardiens (Collitz, n° 2645), l. 10 suiv.

(2) La qualité de προμαντευόμενος ne serait pas plus un privilège qu'à Athènes celle de προστάτης d'un métèque.

(3) Voir les textes épigraphiques dans le tome II du recueil de Collitz, p. 781 suiv.

siècles, que la προμαντεία n'ait pu, à peine d'être illusoire, consister en un tour de faveur (1). D'autre part, le rapprochement du mot προμαντεία et des noms d'autres privilèges commençant eux aussi par le préfixe προ- n'implique nullement que ce préfixe προ- ait eu la même valeur ici et là; et d'ailleurs la valeur qu'il convient de lui attribuer dans les mots entourant προμαντεία n'est pas toujours si certaine qu'au prix même d'une généralisation arbitraire on puisse se tirer d'embarras par cette voie. Deux décrets concèdent la προμαντεία à des femmes (2); la jouissance de ce privilège, entendu d'une façon ou de l'autre, ne paraît guère conciliable avec l'interdiction faite aux femmes, de consulter elles-mêmes, qu'un passage de Plutarque (3) peut paraître affirmer; si toutefois il fallait simultanément reconnaître aux paroles de Plutarque le sens que nous indiquons et prendre à la lettre le texte des décrets, il résulterait du rapprochement, je pense, une présomption favorable à l'ancienne conception de la προμαντεία; car un tour de faveur, privilège qui somme toute n'intéresse que les rapports des consultants entre eux, semble plus aisément transmissible à un mandataire que le droit d'aborder le trépied comme de plain-pied et sans introducteur, lequel intéresse dans une certaine mesure la per-

(1) Les seuls documents où nous voyons la προμαντεία accordée à tous les citoyens d'un pays ou d'une ville sont les suivants : discours de Thessalos aux Athéniens, dans le recueil d'Hippocrate, éd. Littré, t. IX, p. 414 (bénéficiaires : les Calydoniens; — date : fin de la guerre de Crissa); Hérodote, I, 54 (bénéficiaires : les Lydiens; — vers 545); Philochore, fr. 88 et Plutarque, *Périclès*, 21 (bénéficiaires : les Spartiates et les Athéniens; — en 448); Collitz, n° 2617 (bénéficiaires : les Naxiens; — renouvellement à la fin du IVe siècle); n° 2676 (bénéficiaires : les Thuriens; — renouvellement à la fin du IVe siècle); n° 2754 (bénéficiaires : les Cnidiens; — au milieu du IIIe siècle; peut-être s'agit-il d'un renouvellement); BCH, XX, p. 619 (bénéficiaires : les Chiotes; — au IIIe siècle); Collitz, nos 2643, 2645 (bénéficiaires : les Sardiens; — en 230-200 et en 166; déjà la première fois il s'agit d'un renouvellement); n° 2592 (bénéficiaires : les Alexandrins; — en 272); n° 2735 (bénéficiaires : les Smyrniotes; — en 230-200); nos 2641, 2844 (bénéficiaires : les Messéniens; en 206/5); — n° 2652 (bénéficiaires : les Chersonésitains; — en 192).

(2) Collitz n° 2685 (bénéficiaire : une prêtresse athénienne; — en 140-90); n° 2727 (bénéficiaire : une χοροψάλτρια de Kymé; — en 140-100).

(3) *De E apud Delphos*, § 2, p. 385 C : ...καὶ τὸ μηδεμιᾷ γυναικὶ πρὸς τὸ χρηστήριον εἶναι προσελθεῖν. Je reviendrai prochainement sur ce texte.

sonne même du dieu. Mais je me hâte d'ajouter qu'une pareille déduction serait chose vaine : vu la rareté des cas où les Delphiens avaient à honorer des femmes, on comprend qu'ils n'aient pas possédé, pour ces circonstances exceptionnelles, un formulaire spécial ; le formulaire courant était maintenu, sans qu'à chacun des termes qu'il comprenait répondît forcément une réalité. Enfin, il va de soi que les quelques décrets où la προμαντεία est décernée concurremment avec la πολιτεία ou l'ἰσοπολιτεία (1) ne prouvent rien contre M. Homolle. La chose est évidente, de quelque façon qu'on entende cette concession de la πολιτεία, si l'on estime que la faculté de consulter l'oracle au nom des étrangers n'appartenait pas de plein droit à tout Delphien épitime. Lui appartenait-elle ? La jouissance de la πολιτεία que concèdent les décrets en question étant très vraisemblablement retardée jusqu'à un avenir incertain, au gré du bénéficiaire (2), l'assimilation immédiate, vis-à-vis de l'oracle, de ce bénéficiaire et des citoyens effectifs ne constitue pas une redite superflue (3). Dans le cas même où le bénéficiaire fût devenu d'emblée citoyen effectif, la juxtaposition des deux mots πολιτεία et προμαντεία, à la rigueur, pourrait encore se défendre ; on conçoit en effet que des étrangers nouvellement naturalisés n'aient pas eu aussitôt, par le seul fait de la naturalisation, tous les droits religieux des citoyens natifs (4).

Un second groupe de documents est formé de deux textes de Démosthène. Dans l'un (§ 327 du discours Περὶ τῆς παραπρεσβείας, prononcé en 343), parmi les fâcheux résultats de l'in-

(1) Avec la πολιτεία : Collitz, n° 2643 (privilège renouvelé en 166); n° 2818 (en 150-140) ; avec l'ἰσοπολιτεία : n° 2662 (au IIe siècle); n° 2819 (en 150-140). On sait que dans ces décrets ἰσοπολιτεία a le même sens que πολιτεία ; cf. Szanto, *Das griechische Bürgerrecht*, p. 72 ; Dittenberger, *Sylloge* ², n° 234, note 3.

(2) Cf. Szanto, *Das griechische Bürgerrecht*, pp. 22 et 23. Qu'on se rappelle en quels termes Hérodote expose les privilèges accordés par Delphes aux Lydiens : ... ἔδοσαν... προμαντηίην καὶ ἀτελείην καὶ προεδρίην καὶ ἐξεῖναι τῷ βουλομένῳ αὐτῶν γενέσθαι Δελφὸν εἰς τὸν ἀεὶ χρόνον (I. 54).

(3) En plus de la προμαντεία, l'un des décrets en question (n° 2818) spécifie auprès de la πολιτεία un droit qui très certainement appartenait à tout citoyen effectif : la γᾶς καὶ οἰκίας ἔγκτησις.

(4) Cf. Szanto, *o. l.*, p. 24.

trusion de Philippe dans les affaires de Delphes, l'orateur rappelle que « maintenant Athènes est dépouillée de la προμαντεία » (ἡ πόλις δὲ τὴν προμαντείαν ἀφῄρηται). L'autre texte se trouve au § 32 de la troisième Philippique, prononcée en 341 : καίτοι τί τῆς ἐσχάτης ὕβρεως ἀπολείπει; Οὐ πρὸς τῷ πόλεις ἀνῃρηκέναι τίθησι μὲν τὰ Πύθια..., [κύριος δὲ Πυλῶν καὶ τῶν ἐπὶ τοὺς Ἕλληνας παρόδων ἐστί, καὶ φρουραῖς καὶ ξένοις τοὺς τόπους τούτους κατέχει; ἔχει δὲ καὶ τὴν προμαντείαν τοῦ θεοῦ, παρώσας ἡμᾶς καὶ Θετταλοὺς καὶ Δωριέας καὶ τοὺς ἄλλους Ἀμφικτύονας, ἧς οὐδὲ τοῖς Ἕλλησιν ἅπασι μέτεστιν;] γράφει δὲ Θεττάλοις ὃν χρὴ τρόπον πολιτεύεσθαι, κτλ.; le passage placé entre crochets, qui manque dans deux manuscrits, notamment dans le manuscrit Σ, a été considéré souvent comme une interpolation; je ne crois pas pourtant que nous ayons le droit de n'en pas tenir compte ; les prétendues imperfections de forme qu'on y a relevées n'ont pas ému un aussi bon juge que M. Weil (1); et quant aux difficultés que présente l'intelligence du fond, elles doivent stimuler la recherche et non point la décourager. Or, il peut sembler à première vue que le texte de ce passage appuie l'explication nouvelle de la προμαντεία; celle-ci y apparaît, en effet, comme un avantage auquel on peut concevoir que tous les Grecs aient part (ἧς οὐδὲ τοῖς Ἕλλησιν ἅπασιν μέτεστι) (2) ; ce ne doit donc pas être un tour de faveur ; car un tour de faveur deviendrait un privilège vain, s'il n'était réservé que vis-à-vis des consultants non-Grecs, lesquels formèrent toujours, selon toute apparence, une infime minorité. Mais essayons d'admettre que la προμαντεία était la faculté de consulter soi-même. Alors nous devons admettre du même coup que tous les Amphictyons, ce qui veut dire je pense tous les peuples amphictyoniques, possédaient de droit cette faculté, et que tous en furent dépouillés par Phi-

(1) Cf. Démosthène, *Harangues*, éd. Weil (1873), p. 331.

(2) A la rigueur on pourrait imaginer que Démosthène conçoit la promantie (comprise à l'ancienne mode) comme pouvant s'étendre non pas à *tous les Grecs* pris individuellement, mais *aux théories de tous les états grecs* par opposition à la masse des particuliers. Je suis bien loin d'ailleurs de recommander cet expédient.

lippe (1). Or ces deux propositions ne sauraient être acceptées d'emblée. En ce qui concerne la première, elle se concilie mal avec le récit que font Philochore (fr. 88) et Plutarque (*Pericl.*, 21) d'événements du temps de Périclès : en 448, les Lacédémoniens, en récompense de ce qu'ils avaient affranchi Delphes de la tutelle phocidienne, reçoivent la promantie; quelques mois plus tard, Périclès rétablit l'autorité des Phocidiens et fait octroyer la promantie à ses compatriotes ; en 448, Athéniens et Lacédémoniens faisaient partie depuis longtemps de l'Amphictyonie; à cette époque, tout au moins, la promantie n'était donc pas attachée à la qualité d'amphictyon. Admettons que les choses aient changé à ce point de vue entre 448 et 346. Pourquoi Philippe, en s'emparant de la promantie, en aurait-il dépouillé tous les Amphictyons? Qu'il en eût dépouillé les Athéniens, ses ennemis personnels et les anciens alliés des Phocidiens maudits, les Doriens, compromis eux aussi dans la guerre sacrée, soit ; mais aurait-il été de bonne politique de faire un affront gratuit aux Thessaliens, et à tant d'autres peuples de la Grèce dont plusieurs venaient de le servir, par exemple les Béotiens (2) ? Considérée à part, la proposition participiale παρώσας ἡμᾶς καὶ Θετταλοὺς καὶ Δωριέας καὶ τοὺς ἄλλους Ἀμφικτύονας suggère irrésistiblement cette idée, que la προμαντεία dont il s'agit ici était un privilège impartageable, à quoi seuls les Amphictyons pouvaient prétendre ; et il ne me semble pas que la proposition relative qui suit — ἧς οὐδὲ τοῖς Ἕλλησιν

(1) Je ne crois pas que les mots τοὺς ἄλλους Ἀμφικτύονας puissent signifier autre chose que « *tous les autres* Amphictyons » (en plus des Athéniens, Doriens et Thessaliens expressément nommés), par exemple : « les autres Amphictyons *qui jouissaient de la promantie* », ou « les autres Amphictyons *que vous savez* ».

(2) J'insiste sur le mot *gratuit*. Les conditions étaient toutes différentes en ce qui concerne la présidence des Pythia, que Philippe ne pouvait s'arroger sans en dépouiller les anciens détenteurs. — Je ne tiens compte dans le raisonnement ci-dessus que de la situation politique existant en 346, et non des événements intervenus entre cette date et celle de 341, à laquelle le discours fut prononcé ; je crois effectivement que la confiscation par Philippe de la promantie, comme celle de la présidence des Pythia, dut suivre immédiatement la conclusion de la guerre sacrée; la phrase précédemment citée du discours Περὶ τῆς παραπρεσβείας paraît bien prouver en tout cas que cette confiscation était chose faite dès l'année 343.

ἅπασιν μέτεστι — soit en contradiction avec cette hypothèse ; il suffit d'y entendre μέτεστι, non pas d'une participation effective ni d'un partage simultané, mais d'une participation possible, virtuelle, et d'un partage successif, pour que tout soit d'accord dans le texte : « nous ayant mis de côté, nous et les Thessaliens et les Doriens et les autres Amphictyons, il détient, lui Barbare, la promantie, ce privilège auquel pas même tous les Grecs n'ont accès (1). » Cette exégèse du texte de Démosthène nous amène à conclure que la προμαντεία dont il y est parlé n'est pas la même que celle dont parlent les décrets; ainsi l'admettait M. Bürgel (2), et nous croyons devoir adopter son avis. La distinction toutefois n'était pas nécessairement si radicale que les documents relatifs à l'une des promanties ne puissent nous éclairer sur la nature de l'autre; car, désignées par un nom unique, les deux étaient sans doute du même genre. Aussi, le fait que la promantie amphictyonique était un privilège exclusif et impartageable, me paraît donner l'avantage à l'ancienne conception de la promantie ordinaire : entre la promantie ordinaire conçue comme un tour de faveur et la promantie amphictyonique conçue comme le droit de consulter l'oracle, dans certaines fêtes amphictyoniques, avant les autres hiéromnémons, il y a, en effet, une similitude telle que nous ne pouvons en retrouver si nous nous figurons la première comme on se la figure dans le système nouveau.

(1) Parmi les concurrents évincés par Philippe, sont nommés d'abord les Athéniens, parce que l'orateur est Athénien lui-même, et surtout parce que, en 346, la προμαντεία, comme on voit par le discours Περὶ τῆς παραπρεσβείας, était aux mains d'Athènes. Les Doriens et les Thessaliens peuvent l'être simplement à cause de leur importance séculaire dans l'Amphictyonie, sans qu'il soit nécessaire d'admettre qu'eux aussi, à un moment quelconque, aient détenu la προμαντεία.

(2) Bürgel, *Die Pylaeisch-Delphische Amphiktyonie* (1877), p. 151-154. Je ne crois d'ailleurs pas, comme M. Bürgel, que la promantie dont Plutarque nous parle dans la *Vie de Périclès*, § 21 soit la promantie amphictyonique. Voici le texte de Plutarque : καὶ τῶν Λακεδαιμονίων ἣν ἔδωκαν αὐτοῖς Δελφοὶ προμαντείαν εἰς τὸ μέτωπον ἐγκολαψάντων τοῦ χαλκοῦ λύκου, λαβὼν καὶ αὐτὸς προμαντείαν τοῖς Ἀθηναίοις εἰς τὸν αὐτὸν λύκον κατὰ τὴν δεξιὰν πλευρὰν ἐνεχάραξεν. Rien n'indique, dans ce récit, qu'il s'agisse d'un droit impartageable. Les mots ἣν ἔδωκαν αὐτοῖς Δελφοὶ προμαντείαν rappellent de près la formule habituelle des décrets de promantie.

Un dernier document est fourni par la harangue de Thessalos aux Athéniens (Πρεσβευτικός), qui fait partie du recueil des œuvres hippocratiques. Cette harangue n'est certainement pas authentique, et son âge n'est pas déterminé exactement; du moins elle fut composée avant l'époque d'Érotien (1), peut-être même avant celle de Varron (2), par conséquent en un temps où les rites et coutumes de Delphes devaient être encore généralement connus (3). Nous y lisons qu'en récompense des services rendus par Nébros durant la guerre de Crissa on concéda aux Asklépiades de Cos la προμυθίη πρὸς μαντείην καθάπερ τοῖσιν ἱερομνήμοσι (4), et qu'aux Calydoniens, en mémoire des exploits accomplis par l'un d'eux, furent accordées la προμαντείη et l'ἀεισιτίη (éd. Littré, t. IX, p. 413-414). Προμυθίη πρὸς μαντείην ne peut guère signifier autre chose, semble-t-il, que le droit d'interroger l'oracle avant les autres. Le mot προμαντείη employé quelques lignes plus bas désigne-t-il donc, — tout au moins pour l'auteur du discours, — un privilège différent? Je ne le crois pas. L'auteur du discours est un rhéteur, plus soucieux de la forme que du fond, de l'élégance que de la précision; il a pu obéir au seul souci de varier les mots qu'il employait; réservant le terme officiel προμαντείη pour la seconde partie de sa période, où il l'associerait à un terme également officiel — ἀεισιτίη —, il a pu, dans la première partie, désigner le même privilège par une périphrase et par un mot de son cru (5). Le

(1) *Hippocrate*, éd. Littré, t. I, p. 434.

(2) *Ibid.*

(3) C'est à tort que M. Bürgel (*o. l.*, p. 152, n. 24) reproche à l'auteur de la harangue d'avoir représenté la promantie comme un privilège décerné par les Amphictyons, alors qu'elle apparaît partout comme décernée par la cité de Delphes. L'auteur anonyme n'est pas si explicite : Ἐφ' οἷς οἱ Ἀμφικτύονες... Ἀσκληπιάδαις δὲ τοῖς ἐν Κῷ ἐδόθη Νεβροῦ χάριτι προμυθίη πρὸς μαντείην καθάπερ τοῖσιν ἱερομνήμοσι, Καλυδωνίοις δέ... καὶ νῦν ἐν Δελφοῖς προμαντείη καὶ ἀεισιτίη δέδοται. En dépit du contexte, il n'est nullement certain que nous devions, auprès de ἐδοθη, δέδοται, sous-entendre ὑπὸ (ou παρὰ) τῶν Ἀμφικτυόνων.

(4) Προμυθίη n'est donné que par un manuscrit, les autres donnant προμηθίη, προμηθείη, προμηθεία. La lecture adoptée par Littré et reproduite ci-dessus paraît outefois indiscutable.

(5) Le mot προμυθίη est effectivement un *apax*.

passage cité du discours apocryphe de Thessalos n'infirme donc en rien la conception ancienne de la προμαντεία. Il la fortifierait même au contraire, si des mots καθάπερ τοῖσιν ἱερομνήμοσι nous pouvions conclure hardiment que, lors des réunions amphictyoniques, les hiéromnémons avaient accès près de l'oracle avant la foule des autres consultants ; car, à ce compte, nous discernerions du haut en bas de l'échelle l'application constante d'un même système de privilège : les consultants revêtus de la προμαντεία jouissant d'un tour de faveur vis-à-vis des autres consultants ; les hiéromnémons, vis-à-vis des particuliers et des théores des cités ; enfin, l'un des hiéromnémons, désigné nous ne savons comment, vis-à-vis de ses collègues. Mais je n'oserais attacher tant d'importance à une phrase d'un rhéteur obscur.

*
* *

Ainsi, mise en présence des documents antérieurement connus, la nouvelle façon d'entendre la προμαντεία ne semble pas avoir une excellence marquée. Voyons maintenant avec quelle plausibilité elle est déduite du texte le plus récent, dont je rappelle la teneur : πάντων καὶ Ϝιδίων καὶ δαμοσίων τὸν προθύοντα καὶ προμαντευόμενον παρέχεν τὰ γεγραμμένα Λαϝυάδαις.

Dans ce texte, MM. Homolle (1), Keil (2) et Baunack (3) considèrent les génitifs πάντων κτλ. comme des masculins. Pour M. Homolle et pour M. Keil, ces génitifs sont des partitifs dépendant de τὸν προθύοντα κτλ., ce qui me paraît difficile à admettre : πάντων τὸν προθύοντα pour πάντας τοὺς προθύοντας serait passa-

(1) BCH, 1895, p. 33 : « Quiconque, particulier ou magistrat, exercera la prothysia ou la promanteia... »

(2) *Hermes*, XXXI, p. 509 : « Am Schlusse der Inschrift... sind die Gebühren aufgezæhlt welche der Phratrie der Labyaden von den mit den Privilegien der Prothysia und der Promanteia ausgestatteten Gemeinwesen und Einzelpersonen geschuldet werden. »

(3) *Dialekt-Inschriften* de Collitz, t. II, p. 732 : « Diese Stücke sollen als Gebühren schulden die Mitglieder der Phratrie die für Fremde, für Gemeinwesen und Einzelpersonen, opfern oder das Orakel befragen. »

blement gauche. Pour M. Baunack, les génitifs dépendent du préfixe προ- signifiant *pour* qui est compris dans les verbes composés. Au point de vue de la langue, cette explication semble irrépréhensible ; car de nombreux verbes composés ayant προ- pour premier élément se construisent avec des régimes au génitif désignant la personne *pour* qui (c'est-à-dire soit *à la place de* qui, soit *dans l'intérêt de* qui) est accomplie l'action du verbe simple (1) ; προθύειν même est ainsi employé dans des passages d'auteurs de basse époque (2), peut-être dès l'époque classique dans un passage de l'*Ion* d'Euripide (v. 805 : παιδὸς προθύσων ξένια καὶ γενέθλια). Mais il faut observer que, si l'on traduit comme M. Baunack, on doit renoncer à rapprocher de la phrase que nous discutons un passage du décret en l'honneur des Sardiens (Collitz, n° 2645) : καὶ ἐπειδὴ ἀξιοῖ Ματροφάνης ἀποδέ[ξασθαι] τὸν προθύσοντα διὰ τὸ μὴ ὑπάρχειν πρόξενον Σαρδιανοῖς... προθύειν αὐτῷ τὰν πόλιν. Dans ce passage, le προ- de προθύειν est adverbial et a une valeur temporelle ; le complément αὐτῷ, au datif et non au génitif, ne s'y rattache pas, mais se rattache au verbe tout entier en qualité de datif d'intérêt : προθύειν τινί, — comme l'a très bien indiqué le premier éditeur du décret (3) en rappelant προιερᾶσθαι qui se lit dans une inscription de Milet (Ditt.², n° 267) (4), — c'est accomplir pour quelqu'un qui n'en a pas le droit, pour un étranger, les premières opérations du sacrifice ; προθύειν, προμαντεύεσθαί τινος ne peut signifier que suppléer quelqu'un dans toute l'opération du sacrifice ou de la consultation d'oracle ; ce qui serait peut-être beaucoup dire.

D'ailleurs, les génitifs πάντων καὶ Ϝιδίων καὶ δαμοσίων sont-ils

(1) C'est le cas, chez des auteurs du ve et du ive siècles, pour les verbes προβουλεύειν et προβουλεύεσθαι, προεργάζεσθαι, προηγορεῖν, προθνήσκειν, προκάμνειν, προκήδεσθαι, προκηραίνειν, προκινδυνεύειν, προμάχεσθαι, προνοεῖσθαι, προπονεῖν, προτάρβεῖν, προφυλάσσειν, etc.

(2) Voir le *Thesaurus*, s. v. προθύειν.

(3) M. Haussoullier dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, V, p. 398 suiv.

(4) On peut rapprocher également κατάρχεσθαι dans une inscription d'Arcésiné d'Amorgos (Ditt. ², n° 565) et προκατάρχεσθαι chez Thucydide (I, 25. 4).

des masculins? J'en ai toujours douté, et j'ai vu dernièrement que M. Dittenberger refusait de l'admettre (1). Ce doivent être des neutres. M. Dittenberger pense que ces neutres désignent les sacrifices accomplis (2) et que ce sont des partitifs se rattachant à τὰ γεγραμμένα (3); une autre explication est tout au moins possible (4). Dans plusieurs exemples de l'époque classique, le génitif qui accompagne προθύειν désigne l'entreprise dont le sacrifice en question doit former en quelque sorte l'heureuse préface : c'est le cas manifestement au vers 28 des *Suppliantes* d'Euripide où Aithra dit d'elle-même : τυγχάνω δ' ὑπὲρ χθονὸς ἀρότου προθύουσα (elle vient accomplir à Eleusis le sacrifice des « Proerosia »), et au vers 38 des *Thesmophoriazousai* où il est dit d'Agathon : προθυσάμενος ἔοικε τῆς ποιήσεως, ce qu'un scholiaste nous explique en ces termes : ὅτε γὰρ δρᾶμα ποιῆσαι ἤθελον, πρότερον θυσίας ἐποίουν (5); — peut-être aussi au vers 805 de l'*Ion*, déjà cité, que l'on pourrait songer à traduire comme il suit : « Inaugurant (en quelque sorte) la possession de son fils (6) par des sacrifices tels qu'on en offre pour honorer un hôte (allusion à la fraude projetée par Xuthus, v. 654 suiv.) et pour célébrer une naissance ». Προθύειν ἰδίων καὶ δαμοσίων peut donc très-bien signifier « sacrifier pour l'heureuse mise en train d'entreprises tant privées que publiques » (7); et, par

(1) *Sylloge*², t. II, p. 36, note 84. M. Dittenberger observe avec raison que l'adjectif ἴδιος ne saurait désigner des personnes, comme synonyme de ἰδιώτης et que δημόσιος peut difficilement avoir le sens accepté par M. Homolle. [M. Théodore Reinach me dit avoir fait les mêmes remarques, en préparant avec MM. Dareste et Haussoullier la publication d'une nouvelle série d'*Inscriptions juridiques*].

(2) *Ibid.*

(3) P. 35, note 74.

(4) S'il s'agissait de *sacrifices* privés ou publics, le mot qui s'opposerait à δημόσιος serait, je crois, ἰδιωτικός plutôt que ἴδιος. Voir Dittenberger, *Sylloge*², n° 601 (inscr. d'Halicarnasse), lignes 9, 12-13; n° 603 (inscr. de Sinope, IIIe siècle), ligne 7 (restitution) et note 5.

(5) *Sacra facturus priusquam carmina facere incipiat* (Blaydes); rapprocher les sacrifices de Dionysos (*Grenouilles*, v. 871 suiv.), de Bdélycléon (*Guêpes*, v. 860 suiv.).

(6) Cf. v. 651 : ἄρξασθαι.

(7) L'emploi de l'actif (προθύοντα et non προθυόμενον) sera légitimé par la pré-

analogie, προμαντεύεσθαι Γιδίων κτλ. « consulter avant de commencer lesdites entreprises ». A ce compte, la phrase voudra dire simplement que quiconque (parmi les Labyades) sacrifiera et consultera l'oracle pour la réussite d'entreprises postérieures, tant privées que publiques, devra fournir à la phratrie ce qui est écrit (1); elle n'autorisera plus la conception nouvelle de la προμαντεία.

Pas plus qu'elle n'était évidemment préférable en face des textes anciens, cette conception ne nous apparaît donc pas comme nécessaire en face du texte récent.

*
* *

Elle resterait néanmoins très plausible si on avait la preuve que les étrangers, à Delphes, ne pouvaient sans privilège spécial aborder directement l'oracle (2). Cette preuve, nous ne l'avons pas sous forme péremptoire; mais la jalousie des cités propriétaires d'oracles étant chose très vraisemblable en soi, il vaut la peine d'examiner de près tous les indices qui paraissent la déceler.

Le plus immédiat de ces indices est l'emploi fait dans quelques passages d'Euripide du verbe προξενεῖν. Dans *Ion*, au vers 334, Créuse exprime le désir d'obtenir secrètement une réponse de

sence du mot δαμοσίων, c'est-à-dire parce que les entreprises avant quoi sacrifie le sujet ne l'intéressent pas toutes personnellement : cf. le vers des *Suppliantes* : ὑπὲρ χθονὸς ἀρότου προθύουσα (et non προθυομένη).

(1) La traduction proposée pour προθύειν et προμαντεύεσθαι reste possible si l'on attribue aux génitifs πάντων κτλ. le sens et le rôle grammatical que leur attribue M. Dittenberger, — ou même ceux que leur attribuaient MM. Homolle et Keil, — le régime de προθύοντα καὶ προμαντευόμενον étant sous-entendu : « Quiconque procédera à un sacrifice et à une consultation préalable (c'est-à-dire avant de commencer une entreprise quelconque)... donnera aux Labyades, de toutes les victimes sacrifiées, ce qui est écrit » (Ditt.), ou bien : «... qu'il soit particulier ou personnage public, donnera aux Labyades ce qui suit » (Hom., Keil).

(2) Très plausible, mais, dans ce cas même, aucunement nécessaire. Nulle part nous ne voyons les étrangers dispensés de faire accomplir par un Delphien les premiers actes des sacrifices qu'ils offrent. (N'en est pas dispensé en tout cas l'étranger proxène de Delphes : témoin Matrophanès qui, le même jour sans doute où il reçoit la proxénie, doit demander aux Delphiens qu'on lui indique τὸν προθύσοντα; cf. Collitz, nos 2645 et 2646). L'obligation de se faire présenter à l'oracle aurait pu ne pas admettre, elle non plus, de dispense.

l'oracle, soi-disant pour une de ses amies; Ion lui répond : « Dis de quoi il s'agit (λέγοις ἄν); ἡμεῖς τἄλλα προξενήσομεν ». Dans *Hélène* (v. 144 suiv.), Teucer, qui vient consulter Théonoé sur les moyens de gagner l'île de Cypre, dit à Hélène qu'il trouve sur son chemin :

> ὧν δ' εἵνεκ' ἦλθον τούσδε βασιλικοὺς δόμους,
> τὴν θεσπιῳδὸν Θεονόην χρῄζων ἰδεῖν,
> σὺ προξένησον, ὡς τύχω μαντευμάτων...

Y a-t-il dans ces deux passages une allusion aux fonctions réelles des proxènes de Delphes, qui eussent dû présenter leurs clients à l'oracle comme nous voyons, par le texte d'*Andromaque* et par le décret en l'honneur des Sardiens, qu'ils devaient les présenter à l'autel? De nouveau cela est possible, mais non point nécessaire. Et, sans affaiblir le sens de προξενεῖν jusqu'à faire signifier simplement à ce verbe, comme il arrive parfois : « obliger, assister, diriger de ses bons conseils », on peut, dans les deux passages d'Euripide, en rendre compte autrement. Un étranger arrivant à Delphes comme y arrive Créuse ou comme Teucer arrive en Égypte, c'est-à-dire sans connaître le pays, s'adressait tout naturellement à son proxène pour savoir de quelle manière et dans quelles conditions il devait s'approcher de l'oracle; l'aide qu'il requérait était une assistance officieuse, non pas forcément une intervention officielle. En ce qui concerne le passage d'*Ion*, j'ajoute, à tout hasard, que, si les femmes n'avaient pas le droit de consulter elles-mêmes, sans doute lorsqu'elles venaient seules, elles priaient le proxène de consulter en leur nom (1).

En dehors des passages d'Euripide, un texte d'Hérodote nous

(1) Xuthus, dans l'*Ion* (v. 417-418), pénètre dans le sanctuaire sans s'inquiéter d'un introducteur. Mais cela ne saurait prouver que, pour les étrangers en général, un introducteur ait été superflu. L'*Ion*, effectivement, a été composé après la campagne de 448, d'où Périclès rapporta pour les Athéniens le privilège de προμαντεία; si ce privilège consistait en une dispense de se faire introduire par un Delphien, Euripide a bien pu nous montrer Xuthus agissant comme agissaient alors les Athéniens ses compatriotes.

intéresse ici. Il vise, à vrai dire, le Ptoon et non Delphes ; mais on peut, je pense, conclure par analogie d'un oracle secondaire au grand oracle voisin qui a pu lui servir de modèle. Hérodote nous dit donc (VIII, 135) que, dans l'hiver de 480/79, un homme de Mardonios, le Carien Mys, fut envoyé par son maître dans la Grèce centrale, avec mission d'interroger sur certaines affaires, — probablement sur les affaires du moment, — le plus grand nombre d'oracles qu'il pourrait. De Thèbes, Mys se rendit au Ptoon, qui était sous la domination thébaine (ἔστι δὲ Θηβαίων); trois hommes, choisis par les Thébains et parmi eux, l'accompagnaient pour prendre par écrit les réponses du prophète (ἕπεσθαί οἱ τῶν ἀστῶν αἱρετοὺς ἄνδρας τρεῖς ἀπὸ τοῦ κοινοῦ ὡς ἀπογραψομένους τὰ θεσπιέειν ἔμελλε); mais, à la surprise générale, celui-ci s'exprima en une langue barbare que les Thébains ne pouvaient pas comprendre ; et ce fut Mys qui, reconnaissant son idiome national, inscrivit la réponse sur les tablettes qu'ils avaient apportées. — Un trait de ce récit réclame notre attention : Mys ne consulte pas seul ; il n'est même pas, si je puis ainsi dire, le consultant en titre ; trois citoyens de la cité dont relève l'oracle, trois Thébains, l'accompagnent. Pourquoi, sinon pour jouer en sa faveur au Ptoon le rôle que nous refusions à l'instant de reconnaître aux proxènes de Delphes, le rôle d'introducteurs ? Telle m'a paru d'abord, effectivement, la raison d'être de l'escorte thébaine ; mais, en relisant le contexte, j'en suis venu à croire que sa présence s'explique tout autrement. Dans le précédent paragraphe (134), Hérodote raconte que Mys est allé à Lébadée et qu'il y a acheté un homme du pays (ἐπιχώριον ἄνδρα) pour le faire descendre dans l'antre de Trophonios ; qu'il est allé à Thèbes, et qu'il a de nouveau payé quelqu'un, non pas un Thébain, mais un étranger (ξεῖνόν τινα καὶ οὐ Θηβαῖον), pour le faire dormir dans l'Amphiaraion d'Oropos (1). Or, si l'on

(1) Il n'y a pas lieu de songer, en face de ce texte d'Hérodote, à un autre sanctuaire que celui d'Oropos. D'une façon générale, rien ne prouve l'existence d'un second Amphiaraion situé dans le voisinage plus immédiat de Thèbes. (Cf. *Hermes*,

cherche à déterminer, comme il est naturel de le faire, une raison commune qui ait empêché Mys de descendre en personne chez Trophonios et de dormir lui-même à l'Amphiaraion, on voit de suite que cette raison commune ne saurait être l'interdiction faite à tout étranger de pénétrer dans ces sanctuaires mantiques : car, si la phrase relative à l'oracle de Lébadée s'accommode de cette explication (ἐπιχώριον ἄνδρα), la phrase relative à l'Amphiaraion paraît bien signifier que, les Thébains mis à part, tout le monde était admis à Oropos (1). Si Mys, ici et là, a consulté par des intermédiaires, *ce doit être parce qu'il voulait consulter secrètement.* Le tour dont se sert Hérodote pour rapporter son voyage à Lébadée (φαίνεται ἀπικόμενος κτλ.) n'est pas inconciliable avec cette hypothèse ; la phrase ne veut pas dire : « Mys *vint ouvertement* à Lébadée », mais : « *on a des preuves, il est avéré* (après enquête) que Mys vint à Lébadée » ; ce qui n'exclut pas, tant s'en faut, l'hypothèse d'un voyage incognito (2). Je ne crois pas, d'ailleurs, bien que Lébadée fût voisine de la Phocide et Oropos de l'Attique (3), c'est-à-dire de deux pays rebelles à la domination barbare, que dans l'hiver de 480/79 un envoyé de Mardonios ait eu à se cacher ni dans

XXI, p. 104-105 et note 2). Si l'historien juge à propos de dire que l'envoyé de Mys ne fut pas un Thébain, c'est que pour Mys, résidant provisoirement à Thèbes, le plus simple et le plus naturel eût été de confier ses intérêts à un homme du pays, comme il l'avait fait à Lébadée.

(1) Rien de ce que nous savons, en dehors du texte d'Hérodote, sur les rites de Lébadée et d'Oropos et sur les consultations qui y eurent lieu (cf. Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination*, t. III, p. 321 suiv., 334 suiv.), ne nous permet de croire qu'à une époque quelconque la qualité d'ἐπιχώριοι ait été exigée des consultants. Dans le règlement de l'Amphiaraion, remontant à la première partie du IVe siècle, que nous a conservé l'épigraphie (Michel, n° 698 = Dittenb. ², n° 589), le contraire est dit formellement : τὸ ὄνομα τοῦ ἐγκαθεύδοντος ὅταν ἐμβάλλει τὸ ἀργύριον γράφεσθαι τὸν νεωκόρον καὶ αὐτοῦ καὶ τῆς πόλεος κτλ. Rien non plus n'invite à penser que les Barbares du moins aient jamais été exclus des deux sanctuaires. D'après Plutarque, l'homme même qui consulta pour Mardonios à l'Amphiaraion aurait été un Lydien (*Arist.*, 19 : ἔπεμψε γὰρ ἄνδρα Λύδον ἐνταῦθα [= à l'Amphiaraion]... Μαρδόνιος ; — *de defectu oraculorum*, 5 : ὁ δὲ πεμφθεὶς εἰς Ἀμφιάρεω Λύδος [corr. pour δοῦλος]...).

(2) La phrase commençant par φαίνεται se poursuit en ces termes : καὶ ἐς Ἄβας τὰς Φωκέων ἀπικόμενος ἐπὶ τὸ χρηστήριον. Or Mys n'osa peut-être pas visiter ouvertement un sanctuaire que les Perses avaient pillé l'année d'avant.

(3) Oropos, à cette date, appartenait même à l'Attique.

l'une ni dans l'autre de ces localités; mais plus tard, lorsque la cause de l'indépendance eut triomphé, les ministres des deux oracles n'ont-ils pas pu prétendre que, si l'ennemi national avait réussi à consulter chez eux, ce n'avait été que par surprise, en se dissimulant, en se faisant suppléer par autrui, par des Grecs achetés à prix d'or, à Lébadée par un homme du pays, à Oropos, non point par un Thébain — puisque la chose n'était pas possible —, du moins par un complice venu de Thèbes? Ce n'est probablement pas sans l'intention de montrer le patriotisme de leur dieu que les prêtres de l'Amphiaraion racontaient, comme on voit chez Plutarque (*Arist.*, 19), le mauvais accueil fait par lui à l'envoyé de Mardonios : cet envoyé voit en songe un serviteur d'Amphiaraos qui veut l'expulser du sanctuaire ; il résiste, et le serviteur lui écrase la tête avec une pierre, pronostiquant ainsi la fin tragique du chef de l'armée perse. En faisant courir sur les circonstances de la consultation le faux bruit que nous avons tenté de démasquer, prêtres de Lébadée et d'Oropos poursuivaient par d'autres moyens la même œuvre d'apologie et de réhabilitation personnelle. Ils réussissent auprès d'Hérodote; mais nous avons conservé par Plutarque, en ce qui concerne tout au moins l'Amphiaraion, le souvenir d'une autre version sans doute plus conforme à la réalité. D'après Plutarque, ce fut *un Lydien* qui alla consulter à Oropos (1). Or, ce Lydien ne peut être identique à *l'étranger non Thébain* dont nous parle Hérodote : comment Mys aurait-il pu trouver à Thèbes un Lydien, si ce n'est parmi les hommes de sa suite? et comment aurait-il eu besoin d'acheter un homme de sa suite pour lui faire exécuter ses ordres? Dans la version reproduite par Plutarque, *le Lydien était envoyé directement par Mardonios.* Si l'on en peut douter en lisant le paragraphe 5 du *De defectu oraculorum*, dont le texte est très endommagé (2), la chose me paraît évi-

(1) Voir ci-dessus page 296, note 1.

(2) Ἀπεπειράθη Μῦς ὡς ἔοικε ἀμφοτέρων (c'est-à-dire du Ptoon et de l'Amphiaraion)..., et plus bas : ὁ δὲ πεμφθεὶς Αυδός κτλ.

dente d'après le paragraphe 19 de la Vie d'Aristide : ἔπεμψε γὰρ ἄνδρα Λυδὸν ἐνταῦθα (à l'Amphiaraion), Κᾶρα δὲ ἕτερον εἰς Τροφωνίου Μαρδόνιος. Ainsi, dans cette version, pas de prête-nom complaisant suppléant l'envoyé de l'ennemi national ; pas non plus de fraude, semble-t-il ; le Lydien devait se présenter à l'Amphiaraion, — et aussi, selon toute vraisemblance, le Carien Mys à l'oracle de Trophonios, — ouvertement, sans rien dissimuler de son identité ni du caractère de sa mission. Revenons au Ptoon. Les prêtres de cet oracle voulurent probablement s'excuser eux aussi. C'est une erreur de croire que la réponse donnée en langue carienne ait été présentée par eux comme une attention délicate, comme un raffinement de politesse vis-à-vis du consultant barbare. Plutarque la considérait autrement : il y voyait, semble-t-il (1), une preuve de fierté hellénique, le prophète ayant voulu signifier de la sorte que nulle part la langue grecque ne serait au service de l'ennemi ; je ne sais si telle était vraiment la signification attribuée à l'épisode par ceux qui l'imaginèrent ; les paroles de Plutarque nous montrent tout au moins que cet épisode est susceptible d'être expliqué de différentes manières. Peut-être les prêtres du Ptoon (2) racontaient-ils que, comme à Lébadée et à l'Amphiaraion, Mys voulut consulter chez eux incognito, qu'il mit donc en avant une délégation de complices thébains ; mais que le dieu, infaillible, discerna derrière ces complices le consultant véritable et l'interpella dans sa langue, apparemment pour l'invectiver, pour lui prédire mille maux, ou pour lui ordonner de quitter le sanctuaire (3). A ce compte, l'adjonction

(1) *De defectu orac.*, 5. Le texte de ce passage est particulièrement altéré. J'accepte la restitution de M. Paton.

(2) Hérodote nous dit que l'aventure lui fut racontée *par des Thébains* ; mais cela ne me semble pas infirmer que le récit en ait été inventé au Ptoon, et mis en circulation, à l'origine, par les desservants de l'oracle.

(3) Hérodote semble dire, à la fin du chapitre 136, que ce fut d'après les réponses rapportées par Mys de son voyage que Mardonios rechercha l'alliance des Athéniens : τάχα δ' ἂν καὶ τὰ μαντεῖα ταῦτά οἱ προλέγοι (= *praedixerint*), συμβουλεύοντα σύμμαχον τὸν Ἀθηναῖον ποιέεσθαι· τοῖσι δὴ πειθόμενος ἔπεμπε. (Encore convient-il d'observer que le doute exprimé par τάχα s'étend peut-être à συμβουλεύοντα).

à Mys de théores thébains serait un détail de même ordre que la corruption à prix d'or de prête-noms envoyés dans les autres sanctuaires, et n'aurait pas plus de valeur probante en ce qui concerne le fonctionnement régulier, officiel, de l'oracle en question, — à plus forte raison en ce qui concerne le rituel de l'oracle de Delphes.

Mais ce n'est pas seulement en imposant un introducteur citoyen à chaque consultant étranger que les cités possédant un oracle pouvaient affirmer leur droit à jouir exclusivement de cet oracle. A Koropé, dans le ier siècle avant l'ère chrétienne, les consultants, quels qu'ils soient, sont admis un à un à l'intérieur du sanctuaire, sans que personne, semble-t-il, les présente; ils se trouvent là en face de magistrats civils et religieux de la cité de Démétrias, dont dépendait Koropé, et ils remettent à ces magistrats les tablettes où sont inscrites leurs demandes (1). Toute demande posée à l'oracle passe donc par les mains de citoyens de Démétrias. Or, nous savons qu'à Delphes, tout autour du trépied, siégeaient des Δελφῶν ἀριστῆς désignés par le sort (οὓς ἐκλήρωσεν πάλος, *Ion*, 416). Ne pourrait-on donc pas imaginer que, comme les magistrats de Koropé, ces Δελφῶν ἀριστῆς servaient d'intermédiaires entre le dieu et les consultants, du moins les consultants qui n'avaient pas le droit d'interroger eux-mêmes? — Ce serait là, je crois, une hypothèse gratuite. Aucun texte ne nous dit expressément comment s'accomplissait, à Delphes, l'acte de la consultation proprement dite (2); du moins, d'après quelques récits plus

Mais cela ne prouve point que le dieu du Ptoon en particulier lui ait obligeamment conseillé cette démarche, ni surtout que les prêtres du dieu aient présenté les choses de cette façon. Hérodote, *se renseignant à Thèbes*, a pu ne connaître qu'à moitié leur récit apologétique.

(1) Dittenberger ², nº 790, l. 35-42.

(2) Les Φοίβου Δελφοὶ θέρακες dont il est question au vers 94 d'*Ion* ne sont sans doute pas, comme on le dit parfois, tous les Delphiens sans distinction; ce peuvent être les Δελφῶν ἀριστῆς qui siégeront autour du trépied; mais, quelle que soit l'incertitude de la lettre et du sens des vers qui leur sont consacrés (94-101), il me semble impossible de faire signifier au texte d'Euripide que ces Delphiens transmettront les demandes des consultants.

détaillés, comme sont chez Hérodote ceux des consultations de Grinnos (IV, 150), de Battos (IV, 155), des Athéniens avant Salamine (VII, 141), le plus vraisemblable est que les demandes étaient posées de vive voix (1), et posées par les théores en personne ; les théores, dans ces récits, paraissent effectivement engager avec le dieu de véritables colloques (2). D'autre part, l'analogie que je signalais entre Delphes et Koropé est plus apparente que réelle; à Delphes, au fur et à mesure qu'un consultant est introduit, la Pythie répond à sa demande; à Koropé, au contraire, les consultants défilent simplement pour déposer leurs tablettes ; après ce défilé doit se placer une scène sur laquelle l'inscription ne dit rien, et où le texte des réponses est arrêté hors de la présence de toute personne autre que les magistrats énumérés (3). Le droit de propriété de la cité sur l'oracle n'était donc point, en tout cas, affirmé aussi évidemment à Delphes qu'à Koropé. Dès lors, comment conclure de ce qui se passait ici à ce qui a dû se passer là ?

* * *

En somme, si l'explication de la προμαντεία proposée par M. Homolle peut subsister, il me semble, à l'état d'hypothèse suggestive, je ne vois pas encore de raison pour renier l'explication ancienne. La προμαντεία comprise à l'ancienne mode, c'est-à-dire comme un tour de faveur, a des analogues certains

(1) Le seul document qui témoigne du contraire est une phrase d'un scholiaste d'Aristophane au vers 39 du *Ploutos*.

(2) Hérod., IV, 150 : χρεομένῳ δὲ τῷ Γρίννῳ... χρᾷ ἡ Πυθίη κτίζειν ἐν Λιβύῃ πόλιν. Ὁ δὲ ἀμείβετο λέγων ·... Ἅμα τε ἔλεγε ταῦτα καὶ ἐδείκνυε ἐς τὸν Βάττον. — IV. 155 : ἐπερωτῶντι δέ οἱ (Βάττῳ) χρᾷ ἡ Πυθίη τάδε ·... ὁ δ' ἀμείβετο τοισίδε ·... ταῦτα λέγων οὐκὶ ἔπειθε ἄλλα οἱ χρᾶν · ὡς δὲ κατὰ ταὐτὰ ἐθέσπιζέ οἱ καὶ πρότερον, οἴχετο κτλ. — VII. 141 : πειθομένοισι δὲ ταῦτα τοῖσι Ἀθηναίοισι καὶ λέγουσι · « Ὦναξ, χρῆσον ἡμῖν ἀμεινόν τι περὶ τῆς πατρίδος... » ταῦτα δὲ λέγουσι ἡ πρόμαντις χρᾷ δεύτερα τάδε... (Je ne pense pas qu'avant cette dernière citation les mots χρᾶσθαι τῷ χρηστηρίῳ ὡς ἑκάτας désignent une façon particulière de consulter l'oracle, en dehors des rites habituels).

(3) Dittenberger², n° 790, l. 42 suiv. Cf. Legrand, *Quo animo Graeci... divinationem adhibuerint*, p. 89, n. 3.

parmi les privilèges que décernaient les cités helléniques : — je n'en veux d'autre exemple que la πρόσοδος πρὸς τὴν βουλὴν καὶ τὸν δῆμον accordée à tel ou tel personnage πρώτῳ μετὰ τὰ ἱερά ; — elle existait incontestablement à Koropé (1) ; je crois donc jusqu'à nouvel ordre qu'elle existait également à Delphes.

Lyon, 4 avril 1900.

Ph.-E. LEGRAND.

(1) Dittenberger ², n° 790, l. 30 suiv. : ὅταν δὲ παραγένωνται οἱ προειρημένοι ἐπὶ τὸ μαντεῖον καὶ τὴν θυσίαν ἐπιτελέσωσι κατὰ τὰ πάτρια καὶ καλλιερήσωσιν, ὁ γραμματεὺς τοῦ θεοῦ ἀποδεξάσθω ἐ[ξ] αὐτῆς τὰς ἀπογραφὰς τῶν βουλομένων χρηστηριασθῆναι καὶ (π)[ά]ντ[ων] ἀναγράψας τὰ ὀνόματα εἰς λεύκωμα παραχρῆμα προθέτω τὸ λεύκωμα πρὸ τοῦ ναοῦ καὶ εἰσαγέτω κατὰ τὸ ἑξῆς ἑκάστης ἀναγραφῆς ἀνακαλούμενος, εἰ μή τισιν συγκεχώρηται πρώτοις εἰσιέναι · ἐὰν δὲ ὁ ἀνακληθεὶς μὴ παρῇ, τὸν ἐχόμενον εἰσαγέτω, ἕως ἂν παραγένηται ὁ ἀνακληθείς.

LA VÉNUS DE MILO

SON ARRIVÉE ET SON EXPOSITION AU LOUVRE

La Vénus de Milo a ce privilège qu'il n'est jamais trop tard pour parler d'elle. Les travaux les plus documentés et les plus savants se succèdent : sur quelques points au moins, le dernier mot n'est jamais dit. L'étude qui suit n'a d'ailleurs pas pour objet d'aborder à nouveau, sinon incidemment, la question si discutée de l'interprétation ou de la date de la statue : elle vise surtout à mettre sous les yeux des lecteurs, dans leur teneur même, quelques documents relatifs au chef-d'œuvre dont s'enorgueillit le Musée du Louvre.

I

L'intention arrêtée dès le début du marquis de Rivière, ambassadeur de France à Constantinople, lorsqu'il se rendit acquéreur de la Vénus, était de l'offrir au Roi pour ses collections (1). Il se hâta donc, dès son arrivée en France sur

(1) Voy. notamment : lettre de Brest, agent consulaire à Milo, à David, consul général à Smyrne, du 12 avril 1820 : « Si vous désirez que je l'achète pour le compte du gouvernement, je vous prie de me donner des ordres » (F. Ravaisson, *La Vénus de Milo,* extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* t. XXXIV, 1re partie, 1892, p. 11) ; lettre de David à M. de Rivière du 25 avril : « Voyez, Monseigneur, si vous voulez prendre sur vous de faire cette acquisition pour le Musée royal. Il sera beau pour Votre Excellence d'avoir enrichi ce grand dépôt des arts » (*Ibid.*, p. 12) ; lettre de Brest à M. de Rivière du

la *Lionne*, qui ramenait en même temps la Vénus et les différents marbres recueillis à Milo, de s'ouvrir de son projet à l'administration des Musées. Il s'enquérait en même temps auprès d'elle des mesures à prendre pour assurer sans danger le débarquement de la statue et la faire transporter à Paris. Le directeur général des Musées royaux, le comte de Forbin, s'empressa aussitôt de répondre à de si libérales dispositions en offrant de faire surveiller ces opérations délicates par un délégué compétent. Il écrivit en conséquence, à la date du 22 décembre 1820, au ministre de la Maison du Roi, le marquis de Lauriston, la lettre suivante :

A Son Excellence le Ministre de la Maison du Roi.

« Monseigneur,

« Une statue de Vénus, que M. Fauvel, consul à Athènes et homme d'une grande expérience dans ces sortes de matières, a jugée au moins aussi parfaite que la Vénus du Capitole et qu'il a évaluée au prix de 100,000 écus, fut trouvée il y a près d'un an dans l'île de Milo et acquise à cette époque par M. de Marcellus, pour le compte de M. de Rivière. Elle vient d'arriver à Toulon sur le bâtiment qui ramenait M. l'Ambassadeur, et j'apprends qu'il ne rapporte ce chef-d'œuvre, non moins remarquable par la beauté des formes que par son admirable conservation, que dans l'intention d'en faire hommage à Sa Majesté et d'en enrichir le Musée des Antiques. M. de Rivière me fait prier en même temps de lui envoyer promptement des renseignements sur la manière d'emballer ce monument précieux. Si Votre Excellence y consentait, je pourrais charger, en son nom, de tous ces détails M. Révoil, artiste habile, homme soigneux et intelligent, qui n'habite qu'à dix lieues de Toulon et qui se chargerait volontiers de présider au débarquement et à l'encaissement de cette statue. La dépense à laquelle cette mission donnerait lieu se bornerait aux frais de voyage et de séjour qui ne sauraient être considérables, et la présence de M. Révoil préviendrait tous les inconvénients qui ne

26 mai : « Elles me parurent dignes (*sic*) pour le Musée de Sa Majesté;... le désir de procurer au Musée de Sa Majesté des pièces qui en fussent l'ornement... » (*Ibid.*, p. 14, 15); et enfin le rapport de Dumont d'Urville : « A mon retour, M. l'Ambassadeur m'apprit qu'il en avait fait l'acquisition pour le Museum » (*Ibid.*, p. 21).

manqueraient point de se présenter en foule si cette opération était confiée à quelqu'un d'étranger aux arts et moins accoutumé aux soins que leurs productions exigent. Je n'insisterai pas vis-à-vis de Votre Excellence sur la nécessité de donner promptement les ordres à cet égard; dès que je les aurai reçus, je ne perdrai pas un instant pour les transmettre (1). »

L'empressement de ce côté ne semble pas dès l'abord avoir été aussi spontané, ni le concours aussi absolu. Sans doute redoutait-on les frais, pourtant bien minimes en regard de la valeur du don, qu'occasionneraient une mission telle que celle de M. Révoil et peut-être le transport du marbre jusqu'à Paris. Quelques phrases de la lettre suivante feraient croire en outre qu'on ne voulait pas s'engager dès lors et par avance à accepter même la donation, de crainte qu'elle n'entraînât quelque charge et qu'il n'y eût, par exemple, à indemniser M. de Rivière des sommes qu'il avait dû dépenser pour s'assurer la Vénus. Le 28 décembre, M. de Forbin écrivait en effet de nouveau au ministre et dans les termes suivants :

A Son Excellence le Ministre de la Maison du Roi.

« Monseigneur,

« Je m'empresse de répondre à la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire relativement à la statue dont M. le marquis de Rivière a exprimé l'intention de faire hommage au Roi, que cette figure très-remarquable et qui peut être classée parmi les chefs-d'œuvre les plus précieux que nous a légués l'antiquité n'a cependant été, par des circonstances fort heureuses, payée par M. le marquis de Rivière qu'un prix fort médiocre et qu'on peut évaluer à 1,200 ou 1,500 fr. environ. Au surplus, la proposition que j'avais eu l'honneur de faire précédemment à Votre Excellence avait pour objet particulièrement la nécessité de prendre toutes les précautions possibles pour que ce chef-d'œuvre parvînt sans accident jusqu'à Paris. C'est cette seule considération, tout à fait indépendante des intentions de M. de Rivière et des suites que Votre Excellence trou-

(1) Archives du Louvre.

vera convenable de leur donner, qui m'avait déterminé à lui proposer de charger M. Révoil de tous les soins à prendre pour l'encaissement de cette statue. En l'abandonnant à des personnes peu exercées, on court le risque de la recevoir ici dans un état fâcheux de dégradation, tandis que l'intervention de M. Révoil doit mettre à l'abri de toute inquiétude à cet égard. Les frais, je dois le répéter à Votre Excellence, seraient peu considérables, puisqu'ils ne se composeraient que des dépenses occasionnées par le voyage et le séjour, et l'on n'aurait point à se reprocher d'avoir négligé des précautions indispensables lorsqu'il s'agit d'objets aussi précieux. Je supplie donc de nouveau Votre Excellence de vouloir bien me faire passer ses ordres, dont je m'empresserai de surveiller l'exécution (1). »

L'insistance de M. Forbin, fort de la responsabilité qui lui incombait à titre de directeur des Musées de n'avoir rien à se reprocher, entraîna heureusement l'assentiment du ministre, et quelques jours après, le 4 janvier 1821, M. Révoil était officiellement chargé de se rendre à Toulon, par la lettre suivante :

A M. Révoil, peintre à Aix.

« Monsieur,

« Je suis autorisé par Son Excellence le Ministre de la Maison du Roi à vous inviter à vous transporter à Toulon, pour présider au débarquement et à l'expédition pour Paris de la statue de Vénus, trouvée dans l'île de Milo, et dont M. le marquis de Rivière fait hommage à la collection du Roi.

« Je m'empresse donc de vous faire part de cette autorisation, persuadé que vous ne perdrez point un instant pour hâter le moment où le Musée pourra être mis en possession de ce chef-d'œuvre.

« Permettez-moi de me féliciter, etc. (2). »

Le département de la Marine, dont on ne saurait trop rappeler la part prise à l'acquisition de la Vénus, recevait en même temps, par la lettre suivante de M. de Forbin au comte de Missiessy, vice-amiral commandant à Toulon, datée du 12 janvier,

(1) Archives du Louvre.
(2) Archives du Louvre.

un appel à ce concours dont il avait déjà plus d'une fois et dont il a depuis donné au Musée tant de marques.

A M. le comte de Missiessy, vice-amiral, commandant de la marine à Toulon (1).

« Monsieur le comte,

« Connaissant toute votre obligeance je prends la liberté de recommander à vos bontés M. le chevalier Révoil, mon ami, peintre de Son Altesse Royale Madame, l'un des artistes les plus distingués de notre école par ses connaissances profondes et variées. M. le chevalier Révoil, qui est fixé à Aix, veut bien se charger, en se rendant à Toulon, de veiller à l'encaissement de la belle statue qui appartient à M. le marquis de Rivière, mais dont la conservation intéresse si vivement tous les amis des arts. Veuillez bien donner à M. le chevalier Révoil les facilités qui lui seront nécessaires et le traiter avec cette bonté dont vous m'avez donné des preuves si parfaites (2). »

La Vénus de Milo, grâce à cette réunion de bonnes volontés, parvint sans encombre à Paris où M. de Rivière arriva au milieu de février (3). Le *Moniteur* du 7 mars 1821, en annonce au public la donation dans les termes suivants, qu'il n'est peut-être pas inutile de reproduire in extenso :

« M. le marquis de Rivière, ambassadeur à Constantinople, a fait hommage au Roi, qui a bien voulu l'agréer, d'une fort belle antique, trouvée il y a peu de temps à Milo. C'est une *Venus Genitrix* assez maltraitée par le temps dont les nus sont très-beaux sous le rapport des formes et du travail. Cette statue, plus grande que nature, est d'origine en deux pièces, la partie inférieure du corps drapée ; l'un des pieds et les deux bras manquent, mais la tête n'est pas séparée du tronc comme il arrive souvent. Ce morceau, malgré les

(1) Le titre de préfet maritime, d'abord porté par l'amiral Burghes de Missiessy lors de sa nomination en juillet 1815, avait été supprimé par ordonnance du 29 novembre 1815 et ne fut rétabli que par ordonnance du 28 décembre 1826.

(2) Archives du Louvre.

(3) Quatremère de Quincy, *Dissertation sur la statue antique de Vénus découverte dans l'île de Milo* (*Recueil de dissertations archéologiques*, 1836), p. 7; Vicomte de Marcellus, *Souvenirs de l'Orient* (1839), t. I, p. 254.

mutilations, est une acquisition précieuse pour le Musée, et les amis des arts doivent des remerciements à M. le marquis de Rivière. On s'occupe à rechercher quelle devait être la position des bras, pour procéder à la restauration. Le mouvement très prononcé du torse semble devoir assurer bientôt le succès de cette recherche (1). »

Il y avait à cette date une semaine déjà écoulée depuis l'audience où le Roi avait accepté l'hommage de son ambassadeur. L'administration du Musée n'avait pas attendu jusque-là pour se mettre en devoir de recueillir la statue. Dès le lendemain de l'audience, 2 mars, M. de Forbin écrivait au ministre la lettre ci-dessous, qui constitue pour le Louvre comme la prise de possession de la Vénus de Milo.

A Son Excellence le Ministre de la Maison du Roi.

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que M. le marquis de Rivière ayant fait hommage au Roi, hier en audience particulière, de la statue de Vénus trouvée à Milo, dans l'archipel grec, Sa Majesté a daigné agréer l'offre de M. de Rivière et l'a autorisé à me faire remettre tout de suite ce monument remarquable que je juge appartenir à la belle époque de la sculpture grecque.

« Cette statue, de sept pieds de proportion environ, a été exécutée en deux parties. Je vais faire faire un procès-verbal de l'état dans lequel elle se trouve, qui exigera d'importantes restaurations. Je prie Votre Excellence de vouloir bien m'autoriser le plus vite possible à faire enlever ce monument qui embarrasse beaucoup M. de Rivière. Je m'occupe d'un rapport sur le mérite de cet ouvrage, qui, selon l'ordre de Sa Majesté, pourra être mis incessamment sous ses yeux (2). »

Il est sans doute regrettable que le procès-verbal en question, s'il a été fait, ne nous ait pas été conservé ; et pourtant, à vrai dire, l'intérêt en serait singulièrement diminué, puisque par bonheur les restaurations, prétendues nécessaires par l'auteur de la note du *Moniteur*, n'ont pas été faites. Le procès-verbal

(1) *Moniteur*, 7 mars 1821, p. 306.
(2) Archives du Louvre.

essentiel, le seul qui eût coupé court à toutes les discussions qui se sont élevées depuis, serait le procès-verbal d'enlèvement ; mais d'un tel procès-verbal, réclamé dès 1821 par Emeric David et qu'on a dû reconstituer d'après la correspondance des divers personnages présents à Milo au moment de la découverte et les souvenirs de M. de Marcellus, la réponse de M. de Forbin à Emeric David, en date du 13 septembre 1821, nous confirme que jamais il n'a existé de trace.

A. M. Emeric David, membre de l'Institut.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer qu'il n'existe au Musée Royal aucun procès-verbal relatif à l'enlèvement de la statue de la Vénus de Milo. Vous ne pourrez vous procurer des renseignements à cet égard qu'auprès du Ministère de la Maison du Roi, et si vous n'en trouviez point dans les bureaux, je vous invite à vous adresser à M. le marquis de Rivière, et plus particulièrement encore à M. le comte de Marcellus, secrétaire d'ambassade à Constantinople (1). »

Il y fut du moins suppléé dans une certaine mesure par une note que M. de Forbin rédigea à la fin de 1822 pour la communiquer à l'Académie des Inscriptions, mais qui n'a jamais été, je crois, publiée que dans un numéro de la *Revue contemporaine* de l'année 1852, où aucun de ceux qui se sont occupés de l'histoire de la Vénus de Milo n'a eu l'idée de la chercher. La note de M. de Forbin paraît pourtant mériter d'être tirée de l'oubli. Non seulement son auteur s'est mis en relation avec tous ceux de qui il pouvait attendre quelque lumière, mais, en outre, il a eu communication par le ministère des Affaires étrangères de toutes les pièces qui y étaient parvenues concernant la Vénus, tant de la correspondance des consuls de l'Archipel que de la note détaillée adressée au ministère, dès son retour, par M. de Marcellus. Il est clair que ce rapport officiel, où

(1) Archives du Louvre.

M. de Marcellus dit qu'il signalait les principales circonstances de l'enlèvement et qu'il déclare avoir consigné, en même temps que les marbres eux-mêmes, aux mains les plus expérimentées (1), présente un autre degré d'exactitude que les récits publiés par lui quelques vingt ou trente ans plus tard, à une époque où, il l'avoue, il n'avait plus pour se ressouvenir qu'une mémoire affaiblie et quelques notes confuses aussi (2).

Voici, dans sa teneur intégrale, la note de M. de Forbin.

Note de M. le comte de Forbin, directeur général des Musées de France, membre de l'Institut, préparée pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Paris, le 24 décembre 1822.

« Dès l'entrée au Louvre de la Vénus de Milo, je me suis activement occupé de réunir toutes les notions qui pouvaient aider à retracer son origine, à fixer sa dénomination, à faire deviner son auteur, son siècle, sa pose, enfin à constater toutes les circonstances de sa découverte.

« Pour cet objet, je sollicitai du ministère des Affaires étrangères la communication de tous les documents qui pouvaient lui être parvenus concernant la statue.

« J'en reçus aussitôt des extraits de la correspondance des consuls de l'Archipel que M. le vicomte de Marcellus, secrétaire d'ambassade à Constantinople, y avait fait passer après son succès dans l'île de Milo, et la note détaillée que, dès son retour à Paris, ce jeune diplomate avait transmise à la fois au département des Affaires étrangères, auquel il appartenait, et au ministère de la maison du Roi auquel la statue venait d'être remise. Mais comme plusieurs prétendants réclamaient une part dans l'honneur de la découverte, je pensai que je ne pourrais mieux faire, pour dissiper tous les doutes, que de recourir sur les lieux au Nestor des antiquaires orientaux (3). J'ai donc adressé à M. Fauvel la note de M. de Marcellus pour en obtenir la suite et des informations nécessaires.

(1) *Revue contemporaine*, t. XIII, avril-mai 1854, p, 290.

(2) *Ibid.*, l. c.

(3) « Nestor des antiquaires orientaux », expression que nous retrouvons dans la notice de M. de Clarac (*Sur la statue antique de Vénus victrix découverte dans l'île de Milo*, 1821, p. 10) et sous la plume de M. de Marcellus (*Souvenirs de*

« Voici ce que notre vieux et expérimenté consul à Athènes m'a répondu.

« *Lettre de M. Fauvel, consul de France à Athènes, adressée à M. le comte de Forbin, directeur général des Musées.*

Athènes, le 18 septembre 1822.

« Monsieur le comte,

« Il y a bien peu de frustes antiques ou de découvertes modernes qui n'aient produit de nos jours de vives disputes entre leurs investigateurs primitifs..... (1)
Et comme cette admirable Vénus, dont M. le vicomte de Marcellus m'a montré au Pirée, par un beau clair de lune, les divins attraits (2), ne tient pas sa pomme dans sa main, c'est sans doute qu'elle l'aura

l'Orient, t. I, p. 250), telle est bien la situation qu'occupait alors Fauvel dans le monde de ceux qui de près ou de loin s'intéressaient à l'archéologie (voy. Ph.-E. Legrand, *Biographie de Louis-François-Sébastien Fauvel*, dans la *Revue archéologique*, 1897 [1], p. 41-66, 185-201, 385-404, 1897 [2], p. 94-103, 185-223, et tirage à part). M. de Forbin avait eu personnellement à faire à lui, quelques années auparavant, au cours de son voyage en Orient. Fauvel lui avait servi de guide, comme il le faisait d'ordinaire, pour visiter Athènes. Il avait, en outre, cédé à M. de Forbin, au prix de 7,000 fr., le 22 septembre 1817, une partie de sa collection, dont « il se proposait depuis longtemps d'orner le musée de son pays »; la liste complète en est indiquée dans mes *Notes sur quelques monuments du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre* (extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LVIII), p. 28, n. 1.

(1) Ici, un certain nombre d'allusions, sans intérêt pour l'objet qui nous occupe, à des différends entre des savants allemands et anglais et aux propres démêlés de Fauvel, ainsi qu'à ceux de Lechevalier, avec l'ancien ambassadeur, le comte de Choiseul-Gouffier.

(2) M. de Marcellus avait fait dresser la statue pour la lui montrer. La scène, à laquelle M. de Clarac (p. 10) et M. Fröhner (*Notice de la sculpture antique*, p. 175) font allusion, est racontée par M. de Marcellus (*Souvenirs de l'Orient*, t. I, p. 250-251 et *Revue contemporaine*, t. XIII, p. 292), et d'après lui par M. Ravaisson (p. 39). Elle eut lieu le 21 septembre 1820, en présence du baron de Stroganoff, ambassadeur de Russie (Vicomte de Marcellus, *Épisodes littéraires en Orient*, 1851, t. I, p. 408 et *Revue contemporaine*, t. XIII, p. 292) et de Lebrun, qui était en effet, arrivé à Athènes le 30 mai précédent : voy. la lettre de Fauvel à un ami de Lebrun du 20 octobre 1820, publiée par M. F. Ravaisson dans les *Monuments grecs*, t. I, n° 2, 1873, p. 1-4, où il lui annonce l'envoi d' « échantillons de toiles trouvées aux environs du cap Zoster, dans les champs Phelléens » ; les tissus en question, remis par Lebrun à M. F. Ravaisson, sont conservés au musée du Louvre (*Notes sur quelques monuments du Louvre*, p. 18, n. 2).

jetée à son tour dans l'arène archéologique pour y ranimer la discorde.

« Sérieusement parlant, j'opine que, en cette occasion, la vérité a été trop bien établie par M. de Marcellus pour qu'on puisse mettre en doute les assertions de sa note officielle. Mes renseignements sont de point en point conformes aux siens ; je n'ai rien appris moi-même que ce qu'il a dit, et je ne puis que le féliciter de loin, comme je l'ai fait de vive voix, de ses succès en sculpture antique que certes tous nos sculpteurs modernes ne dépasseront jamais.

« M. le marquis de Rivière a donc fait au roi un présent que ne sauraient égaler, selon moi, toutes les bribes et dépouilles orientales dont chaque ambassadeur gaulois, germain ou Picte prend plaisir à surcharger les bagages de son rappel.

« Je suis, etc.

« FAUVEL. »

« A cette lettre, où l'esprit caustique et malin du consul d'Athènes se révèle tel qu'il est dans sa conversation de tous les jours (1), j'ai réuni une récapitulation des publications nombreuses qu'a suscitées jusqu'ici la Vénus de Milo, et je crois devoir dans ce premier aperçu que je soumets à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres me borner à signaler les circonstances qui ont accompagné sa découverte.

« Dans ce but, j'ai eu soin de m'entourer de l'examen et des lumières de mes collaborateurs au Musée, de nos collègues à l'Institut, MM. Quatremère de Quincy, Guérin (2), de Clarac, etc., et, après avoir envisagé scrupuleusement la question dans tous ses détails, nous avons établi tous ensemble les faits suivants, qui demeurent

(1) M. de Forbin semble en avoir été très grand admirateur : il n'a pas résisté au plaisir de rapporter, pris sur le vif, quelques-uns des discours que Fauvel tenait dans l'exercice de ses fonctions de cicerone (Ph.-E. Legrand, *Biographie de Fauvel*, p. 86).

(2) Il peut paraître étonnant de voir intervenir ici le peintre Guérin : nous savons, pourtant, par ailleurs, qu'il s'intéressait à la sculpture antique, et, notamment, il avait acquis à la vente de la collection Quentin Crawford un Amour tirant de l'arc, qui, saisi sous la Révolution et exposé au Louvre jusqu'en 1815, puis rendu alors à son ancien propriétaire, est aujourd'hui au musée de Montauban, et qu'il s'efforça vainement de faire racheter au Louvre au prix fort exagéré de 10,000 fr. : voy. mes *Notes sur deux monuments du musée de Montauban* (extrait du *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1898), p. 13-14 et le compte rendu de la séance de la même société du 25 juillet 1900. M. de Marcellus d'ailleurs raconte (*Souvenirs de l'Orient*, t. I, p. 257) un entretien qu'il eut avec Guérin à la villa Médicis en 1827 et son admiration pour la Vénus de Milo.

consignés dans les archives du Musée et qui sont incontestablement acquis à l'histoire des arts.

« 1° La statue exhumée à Milo par le grec Yorgos en février 1820 y fut remarquée d'abord par M. Brest, agent consulaire français, puis par les commandants des gabarres la *Chevrette* et la *Lionne*, en relâche dans la même île, et surtout par M. Dumont-Durville, enseigne de vaisseau (1); celui-ci, en passant à Constantinoplé, en remit à M. le vicomte de Marcellus, secrétaire d'ambassade, une note succincte, ainsi que cet officier nous l'a expliqué lui-même dans la relation de sa campagne hydrographique (lue à l'Académie royale des Sciences à Paris le 22 janvier 1821 et publiée dans ses mémoires).

« 2° M. Brest, qui s'était présenté le premier pour acquérir la statue, échoua malgré tout son zèle, et elle fut livrée par les primats de l'île à un moine grec qui parvint à la faire passer sur un navire de la rade, dans le désir de l'offrir à un dignitaire grec du Phanar.

« 3° M. le vicomte de Marcellus, arrivant à Milo sur ces entrefaites, après de longues négociations avec les primats, dont sa note officielle rend un compte exact (2), débouta le moine de ses prétentions, acheta et paya la statue que celui-ci enlevait sans l'avoir payée (3),

(1) Il y a là une légère inexactitude dans l'ordre où la Vénus fut vue par les différents officiers des navires en relâche ou passant à Milo. M. de Forbin aurait dû mentionner en première ligne l'*Estafette*, qui seule avec la *Lionne* était mouillée à Milo, et à bord de laquelle servait Voutier. Brest, dans sa lettre du 26 mai à l'ambassadeur, est plus précis : « Je fis aussitôt prévenir MM. les commandants des bâtiments de Sa Majesté qui étaient mouillés dans le port, la gabarre la *Lionne*, commandée par M. Duval d'Ailly, et la goëlette l'*Estafette*, commandée par M. Robert. Tous d'accord, nous avons trouvé ces objets très bons. M. le commandant Dauriac, M. le commandant Gauthier, ainsi que M. de Châteauville, arrivés après ont tous été de notre opinion » (Ravaisson, p. 14). Le commandant Dauriac est le commandant de la *Bonite*, arrivée le 10 avril, le commandant Gauthier le commandant de la *Chevrette* sur laquelle Dumont d'Urville était embarqué comme enseigne et qui n'arriva que le 16 avril. Il me semble que ce doit être Dumont d'Urville qui se cache sous ce « M. de Châteauville » dont aucun autre document ne fait mention.

(2) Une note, au bas de la page, ajoute : « Note insérée en entier dans le tome I des *Souvenirs de l'Orient* par le vicomte de Marcellus. » Le récit le plus détaillé de tout ce qui touche à l'embarquement de la Vénus est, en effet, celui des *Souvenirs de l'Orient* (t. I, p. 239 et suiv.), que M. de Marcellus, s'il faut l'en croire, écrivit pour obéir aux injonctions de son chef politique : il s'agit de Chateaubriand (*Épisodes littéraires en Orient*, t. I, p. 410).

(3) M. de Clarac dit qu'il n'avait donné qu'un léger acompte qui lui fut rendu (p. 9). La lettre de Brest du 26 mai indique qu'Economo avait contracté avec le propriétaire de la statue et « fini par l'obtenir, comme par force, pour la somme de 750 francs » (Ravaisson, p. 14-15), somme également indiquée en piastres par Dumont d'Urville dans la partie additionnelle à son rapport publiée dans les

la fit transporter du bord du brick grec (1) sur son vaisseau, et ne quitta l'île qu'avec elle. Il la maintint ainsi sous sa garde et à ses cotés depuis le 25 mai jusqu'au 24 octobre 1820, jour où il la remit aux mains de M. le marquis de Rivière, prêt à quitter Constantinople (2).

« 4° L'ambassadeur, au nom duquel elle avait été acquise, devenu

Archives de l'art français (*Ibid.*, p. 21). Seul M. Aicard parle pour ce premier contrat « entre le pâtre et le prêtre arménien de 2,000 piastres ou 1,800 francs » (*La Vénus de Milo, Recherches sur l'histoire de la découverte d'après des documents inédits*, 1874, p. 44). D'autre part, si M. de Clarac parle seulement d'une manière vague (p. 9) de « quelques centaines de piastres turques payées au paysan grec au delà de ce qu'il demandait », M. de Marcellus plus précis rapporte qu'il a compté à Yorgos un tiers en sus du prix arrêté avec son compétiteur (*Souvenirs de l'Orient*, t. I, p. 247, et *Revue contemporaine*, t. XIII, p. 291). La même proportion d'un tiers en plus est répétée par M. Fröhner (p. 174), mais il fixe le prix à 6,000 fr. Il y a là, semble-t-il, contradiction, d'autant que la lettre de M. de Forbin au ministre de la maison du Roi en date du 28 décembre 1820, publiée plus haut (p. 304), n'évalue l'achat qu'à « 1,200 ou 1,500 fr. environ ». La même somme de 1,200 fr. est celle pour laquelle, selon M. Fröhner (p. 173), Dumont d'Urville aurait acquis la Vénus si son commandant ne lui avait pas déclaré qu'il était impossible de la placer sur la *Chevrette*.

(1) Voutier dit un brick ragusais (Ravaisson, p. 34), et M. Ravaisson ajoute (p. 25) le *Galaxidi*; Brest, dans le rapport adressé en 1862 au ministre des Affaires étrangères, d'après les instructions de M. Bourrée, alors ministre de France à Athènes, et à la suite de l'intervention de Mme la princesse Mathilde sollicitée par Tarral, un bâtiment raya de Ghalaxidi (S. Reinach, *Chronique des arts*, 1897, p. 85); M. de Clarac (p. 8), suivi par M. Fröhner (p. 173), « un brick raya ou grec marchand couvert du pavillon turc »; M. de Marcellus de même (*Souvenirs de l'Orient*, t. I, p. 239), et, dans le même récit ainsi que dans la *Revue contemporaine* (t. XIII, p. 290), un navire albanais. M. S. Reinach se borne à ces mots « en tout cas un bateau naviguant sous pavillon turc » (*Revue archéologique*, 1897 [1], p. 299, n. 1). Il ressortirait au contraire de la lettre de M. Batiste, capitaine de frégate en retraite, survivant de l'équipage de l'*Estafette*, adressée en 1884 à M. Senez, officier d'administration principal de l'arsenal de Toulon, que le bateau était un « navire de commerce battant pavillon autrichien » (Ravaisson, p. 36). La lettre de M. Batiste viendrait ainsi à l'appui de l'assertion de Voutier. Brest, dans sa lettre du 26 mai 1820 à M. de Rivière, parle encore d'un bâtiment russe, commandé par le capitaine Cristophoro Burcowich, sur lequel le prêtre Economo aurait voulu faire transporter la statue, après avoir essuyé le refus des capitaines de deux bâtiments de commerce français : il ajoute d'ailleurs que sur sa demande, là encore, le passage lui a été refusé (*Ibid.*, p. 15).

(2) La statue, avec les marbres qui l'accompagnaient, avait dans l'intervalle, été transbordée, le 10 octobre, de l'*Estafette* sur la *Lionne* : la date nous est indiquée par M. de Marcellus (*Revue contemporaine*, t. XIII, p. 293). La date du 24 octobre, que M. Fröhner indique également (p. 175) comme étant celle de l'arrivée de la *Lionne* à Constantinople, où elle allait chercher M. de Rivière pour le ramener en France, est confirmée par M. de Marcellus (*Souvenirs de l'Orient*, t. I, p. 254).

capitaine des gardes, la fit arriver avec lui à Paris et l'a offerte au Roi le 1er mars 1821.

« 5° Louis XVIII, en la donnant à la France, l'a placée au Louvre ; et, dès lors, elle a été considérée comme le plus riche joyau du Musée royal des Antiques.

« Voilà donc, une fois pour toutes, par ce fidèle résumé, la juste part faite à chacun dans la conquête de la Vénus de Milo, depuis le grec Yorgos jusqu'à Sa Majesté Louis XVIII, notre gracieux monarque.

« Dans une seconde note, je ferai connaître prochainement à l'Académie les appréciations diverses de la statue et les essais de restauration qu'elle a subis depuis son entrée au Louvre (1). »

La note, on le voit, comme tous les documents contemporains ou peu s'en faut de la découverte, ne fait aucune mention d'une rixe qui aurait éclaté sur la plage où était déposée la Vénus entre les marins français et les Grecs et qui aurait amené la mutilation de la statue. Discrétion voulue, dira-t-on peut-être. Il serait nécessaire alors d'admettre un plan singulièrement bien combiné et un concert de dissimulation auquel aurait pris part Fauvel. Sa phrase, « comme elle ne tient pas sa pomme dans sa main, c'est sans doute qu'elle l'aura jetée à son tour dans l'arène archéologique », est un des traits de l'esprit caustique et malin qu'on admirait chez le consul d'Athènes. Il faudrait lui prêter un sens machiavélique que rien n'autorise si la Vénus eût été trouvée avec ses bras intacts et qu'ils n'eussent été brisés qu'après coup au cours de scènes de violence que Fauvel n'aurait pas pu ignorer.

Il n'y a pas davantage, je crois, à tirer d'argument sur ce point d'une lettre, de plus d'un an antérieure, de M. de Forbin au ministre de la maison du Roi, lettre du 20 août 1821, à peine postérieure par suite à l'entrée au Louvre de la Vénus, où se trouve le paragraphe suivant :

(1) *Revue contemporaine*, t. I, avril-mai 1852, p. 130-132. — Il semble bien que ce soit à cette seconde note que fait allusion M. de Marcellus lorsqu'il dit (*Ibid.*, p. 130) qu'« à la suite d'un second rapport de M. le comte de Forbin sur l'inefficacité des restaurations essayées » Louis XVIII décida que la statue ne serait pas restaurée.

« Aussitôt que M. de Rivière apprit que (la statue) avait été découverte et qu'il l'eut achetée pour une modique somme, il envoya M. le vicomte de Marcellus pour l'enlever. Pendant cet intervalle, les habitants commencèrent à se douter du prix dont elle pouvait être ; il trouva une grande résistance à son arrivée et fut même forcé de l'arracher des mains des primats grecs. Dans le même moment un vaisseau anglais entrait dans le port pour s'en emparer (1). »

Voutier semble avoir bien caractérisé la situation en parlant des habiletés diplomatiques de M. de Marcellus, « appuyées du respect qu'inspire toujours un bâtiment de guerre » (2). L'appréciation est, à peu de chose près, la même que portait encore Brest en 1829, lorsqu'il disait à Virlet d'Aoust, membre de l'expédition scientifique de Morée, que « le chef-d'œuvre avait été enlevé un peu de force ou plutôt d'autorité, mais qu'il n'y avait pas eu de combat proprement dit » (3). Il a fallu le grossissement apporté par les années écoulées (4) pour qu'en 1847

(1) Archives du Louvre. — Voici donc réduite à ses justes proportions la prétendue intervention de l'Angleterre sur laquelle Brest devait, dans son rapport de 1862, inventer toute une histoire combinée à plaisir dont M. S. Reinach a indiqué l'invraisemblance (*Chronique des arts*, 1897, p. 84-85). La lettre de M. de Forbin confirme partiellement l'assertion suivante de M. Ravaisson (p. 30) pour laquelle il n'a pas indiqué de références : « Le navire sortait du port de Milo lorsqu'il rencontra la *Bonite*, montée par le commandant de la station du Levant, M. des Rotours, qui arrivait, au nom du consul général de Smyrne, pour prendre la statue, et un peu plus loin, un navire anglais et un navire hollandais, dont les commandants, sur le bruit de la découverte, avaient conçu le même projet. » M. de Clarac dit seulement (p. 20) que, sur la réputation de ce chef-d'œuvre, des Anglais et des Hollandais étaient partis de Malte pour Milo, mais qu'heureusement ils arrivèrent trop tard, et de même M. de Marcellus (*Souvenirs de l'Orient*, t. I, p. 250). Il y a au contraire, à coup sûr, confusion en ce qui concerne la *Bonite*, qui d'ailleurs ne portait pas le pavillon du commandant de la station et qui était rentrée en France après être passée à Milo le 10 avril précédent (*Chronique des arts*, 1897, p. 17). Le bâtiment français rencontré par l'*Estafette* était, ainsi que l'indique la lettre même de Brest publiée par M. Ravaisson (p. 46) et M. de Clarac (p. 9), la corvette l'*Espérance*.

(2) Voutier, *Découverte et acquisition de la Vénus de Milo*, 1874, p. 12.

(3) Ravaisson, p. 29.

(4) Il me semble, en effet, qu'il y a lieu d'insister particulièrement sur la lettre de Brest lui-même du 26 mai 1820 où il parle du premier primat de l'île comme de quelqu'un qui « nous a beaucoup servi dans cette affaire, un partisan ami des Français », et où, en ce qui concerne le prêtre Economo, il se borne à dire qu'il « s'est très mal comporté avec nous et nous a donné des mortifications que M. de

il parle à M. Doussault de lutte (1), en 1867 à M. Morey de bataille (2), telle que celle dont le récit connu sous le nom de document Matterer fait complaisamment le tableau (3), de même qu'il a fallu à l'éditeur de ce dernier, M. J. Aicard, une idée préconçue pour trouver des allusions à cette bataille (4) dans le fait que la Vénus est appelée une conquête de M. de Marcellus (5) ou que Dumont d'Urville a joint à son rapport, tel que l'ont publié les *Annales maritimes*, un paragraphe additionnel où il est dit que M. de Marcellus mit tout en œuvre pour la ravoir (6). Il est probable, en effet, que M. de Marcellus a insisté un peu exclusivement sur le côté diplomatique en montrant « les primats qui s'étaient substitués au caloyer Oiconomos pour traiter directement avec lui » lui témoignant leur reconnaissance « de ses procédés et d'une somme supplémentaire donnée au nom du Roi pour faire porter dignement sa santé » (7). Mais, même en 1862, Brest, dans le rapport écrit qu'il adressa en sa qualité de consul au ministre des Affaires étrangères, rapport que M. S. Reinach a retrouvé dans les papiers de Tarral, se borne aux lignes suivantes : « Je m'étais embarqué à bord de la grande chaloupe de la goëlette, accompagné de son digne lieutenant M. Berranger et de douze hommes, et nous fûmes à bord du navire agresseur. Au commencement ils ont voulu nous défendre de monter ; mais nous y sommes parvenus de force d'enlever et de porter la statue à bord de la goëlette (8). » La lettre de M. Batiste, capi-

Marcellus ne souffrira certainement pas et dont il vous parlera à son arrivée chez vous » (Ravaisson, p. 16, 17). Si les marins français se fussent laissés aller aux actes de violence dont M. Aicard s'est fait l'écho (*Ibid.*, p. 33), il semble que Brest eût pu juger Economo assez puni, sans demander encore à l'ambassadeur d'employer son autorité « pour le faire rentrer dans les bornes de ses devoirs pour l'exemple de quelques autres qui voudraient aussi faire les méchants » (*Ibid.*, l. c.).

(1) Ravaisson, p. 29.
(2) *Ibid.*, l. c.
(3) *Ibid.*, p. 32-34.
(4) P. 52.
(5) *Épisodes littéraires en Orient*, t. I, p. 410.
(6) *Archives de l'art français*, 12e année, 2e série, t. II, 1862, p. 210.
(7) *Revue contemporaine*, t. XIII, p. 291.
(8) *Chronique des arts*, 1897, p. 85.

taine de frégate en retraite, publiée par M. Ravaisson, réduit encore le rôle de cette petite expédition dont il faisait partie, puisque à leur secret désappointement, dit-il, « jeunes, ardents et patriotes comme nous l'étions », à la suite de pourparlers presque courtois de part et d'autre, le commandant leur livra la statue (1); et, pour tout dire, les faits, selon toute vraisembance, ont dû se passer tels que les consignait, dès 1821, M. de Clarac dans le passage suivant de sa notice toujours utile à répéter et qu'on peut tenir comme l'expression la plus exacte de la vérité : « M. de Marcellus descend à Milo, rassemble les primats, leur montre son firman, leur parle avec force de l'inconvenance de leur conduite, de leur manque-de foi dans leurs engagements avec la France, du mauvais effet que cette manière d'agir devait produire dans les relations commerciales avec Milo; il est même obligé de les menacer d'avoir recours à la force, ayant cinquante hommes d'équipage, pour maintenir un marché qu'on voulait rompre par la force. Enfin, après une longue résistance et plusieurs pourparlers qui durèrent deux jours, et pendant lesquels le prêtre grec refusa, même avec violence, à M. de Marcellus et aux officiers de l'*Estafette* de les laisser monter à bord du brick raya pour voir la statue, les primats, malgré la crainte très fondée que leur inspirait le ressentiment du prince grec, se rendirent aux raisons de M. de Marcellus, qui se hâta de conclure le marché avec le paysan grec et de lui donner quelques centaines de piastres turques au-delà de ce qu'il demandait... Heureux d'être sorti vainqueur de cette lutte et fier de la conquête qu'il venait de faire pour la France, M. de Marcellus fit enlever du brick raya la statue et la fit transporter à son bord ». (2)

Il résulte encore de la note de M. de Forbin du 24 décembre 1822, que, contrairement à l'assertion de Voutier (3), reproduite

(1) Ravaisson, p. 36.

(2) P. 8-9. Voy. aussi le récit très complet et qu'il n'y a aucune raison de suspecter donné par M. de Marcellus dans ses *Souvenirs de l'Orient*, t. I, p. 239 et suivantes.

(3) P. 11.

par M. Ravaisson (1), et comme l'a déjà indiqué M. S. Reinach (2), il n'y eut pas de voyage rapide de l'*Estafette* à Constantinople pour prévenir l'ambassadeur (3) et que Brest, contrairement à ce qu'il affirmait dans sa vieillesse (4), n'était pas parvenu à conclure l'acquisition.

La note, enfin, apporte un nouveau témoignage en faveur de la date de février pour la découverte de la Vénus de Milo.

(1) P. 10.

(2) *Chronique des arts*, 1897, p. 17. M. Reinach pourtant a tort d'en indiquer comme preuve la lettre de David à M. de Rivière du 25 avril, « où, dit-il, il résume la lettre que Dauriac lui écrivait le 11 avril et ajoute : « M. le commandant de l'*Estafette* l'a vue aussi... ; il pourra donner plus de détails à Votre Excellence. » Comme il n'est pas question du commandant de *l'Estafette* dans la lettre de Dauriac, il faut admettre que le commandant avait parlé de la statue à David lors de son arrivée à Smyrne vers le 25 avril. » M. Reinach lui-même, un peu plus haut, fixe, d'après les archives de la Marine, l'arrivée de l'*Estafette* à Smyrne au 26 avril; le 25 avril, date de la lettre, David n'avait par suite pu s'entretenir encore avec son commandant. M. Reinach a oublié que le commandant de la *Lionne*, M. Duval d'Ailly, avait, suivant M. Ravaisson (p. 12), qui le qualifie faussement de commandant de la station navale du Levant, « écrit à David dans des termes tout semblables à ceux dont s'étaient servi M. Dauriac » et lui avait sans doute communiqué l'opinion de son collègue le commandant Robert, commandant de l'*Estafette*. M. de Clarac nous apprend même (p. 6) que M. Duval d'Ailly avait, dès la découverte, conseillé d'acheter la statue. Il n'en reste pas moins établi, par les documents officiels de la Marine, que l'*Estafette* passa par Smyrne avant de se rendre à Constantinople et qu'elle revint à Milo, non pas peu de jours après, comme l'écrit Voutier (p. 11), mais le 22 mai seulement (Ravaisson, p. 25), d'après le journal de bord du commandant Robert (*Ibid.*, p. 26), plutôt que le 23 indiqué par M. Clarac (p. 8), M. de Marcellus (*Souvenirs de l'Orient*, t. I, p. 239) et M. Reinach.

(3) M. de Rivière fut informé et par les renseignements communiqués par Dumont d'Urville à M. de Marcellus, et par les rapports de Brest et des différents commandants transmis par le consulat de Smyrne à la date du 25 avril (Ravaisson, p. 12), et peut-être, comme on l'a vu dans la note précédente, par le commandant de l'*Estafette*, M. Robert, en personne. Le chef de la division, le baron des Rotours, l'avait été de son côté par les officiers sous ses ordres, et ainsi s'explique qu'en sortant de la rade de Milo avec la statue, le 25 mai (Ravaisson, p. 16, Clarac, p. 9, d'après la lettre de Brest du 26 mai; M. Reinach indique le 26, *Chronique des arts*, 1897, p. 17, n. 2), l'*Estafette* croisa l'*Espérance* montée par M. des Rotours qui venait pour faire l'acquisition, après avoir, nous dit M. de Clarac (p. 9; de même M. de Marcellus, *Souvenirs de l'Orient*, p. I, p. 249), pris les conseils de Fauvel, « à qui la vue d'un simple croquis avait pour ainsi dire révélé tout le mérite de cette superbe découverte ».

(4) Voy. son rapport de 1862 (*Chronique des arts*, 1897, p. 84 et 87), d'ailleurs formellement contredit par ses lettres du 12 avril au consul David et du 26 mai à M. de Rivière (Ravaisson, p. 11 et 14).

M. S. Reinach, dans ce qu'il a appelé les « éphémérides » de la Vénus (1), donne comme démontrée la date du 8 avril 1820 (2) fournie par une lettre de Dauriac, commandant de la *Bonite*, adressée le 11 avril au consul de France à Smyrne, David, et débutant ainsi : « Il a été trouvé, il y a trois jours, par un paysan qui piochait son champ, une statue de marbre blanc représentant Vénus recevant la pomme de Pâris (3). » Mais à cette date du 8 avril se heurtent plusieurs objections. Notons tout d'abord que la *Bonite* n'était pas sur les lieux et que la lettre de Dauriac a été écrite d'après les premiers renseignements qu'il a recueillis sans contrôle, sinon aussitôt son arrivée, comme le dit M. Ravaisson (4), du moins le lendemain, puisque les documents conservés au ministère de la Marine témoignent que la *Bonite* aborda à Milo le 10 avril (5). Il est clair, en outre, qu'il n'y a pas à faire état de la lettre de Brest à M. de Rivière du 26 mai où se trouvent ces mots : « lorsque la statue fut découverte, il y a un mois (6) » : le 26 avril, date à laquelle on serait conduit, la *Lionne* et l'*Estafette* avaient rallié à Smyrne le pavillon du baron des Rotours, commandant de la station du Levant (7), et aucun des officiers de ces bâtiments n'aurait par suite pu voir la Vénus. Le rapport de Dumont d'Urville, communiqué à son chef, le commandant Gauthier, commandant de la gabarre la *Chevrette*, et inséré dans les *Annales maritimes* de 1821 (8), déclare que la statue a été découverte « trois semaines environ avant notre arrivée à Milo (9) ». Le rapport étant daté du 19 avril, cette indication, ajoute M. Reinach, amènerait à placer la découverte vers le 29 mars (10); mais, la *Chevrette* étant

(1) *Chronique des arts*, 1897, p. 16, 17 et 24.
(2) *Ibid.*, p. 16.
(3) Ravaisson, p. 10.
(4) *Ibid.*, l. c.
(5) *Chronique des arts*, 1897, p. 16.
(6) Ravaisson, p. 14.
(7) *Chronique des arts*, 1897, p. 16.
(8) IIe partie, p. 159.
(9) Ravaisson, p. 19 (faussement paginée 27).
(10) *Chronique des arts*, 1897, p. 16.

arrivée à Milo le 16 avril, il faudrait en réalité la reporter jusqu'au 26 mars (1). D'autre part, les notes de voyage de M. de Trogoff, aspirant sur la corvette l'*Espérance*, récemment publiées dans l'*Illustration* (2), contiennent la phrase suivante : « lors de notre relâche à Milo, un paysan Grec, en labourant son champ, trouve que la terre résiste, etc. (3). » Suit le récit de la mise au jour de la Vénus ; et le livre du bord, nous dit-on, établit que l'*Espérance* relâcha à Milo du 4 au 11 mars. M. Reinach a facilement expliqué, je crois, que le témoignage de M. de Trogoff reste sans valeur au point de vue de l'attitude et des attributs de la statue, en particulier de l'existence des bras (4). Il n'est peut-être pas aussi aisé de le suivre, lorsqu'il prétend prouver son égale inanité en ce qui touche la date. M. de Trogoff, suppose M. Reinach, n'aura connu la trouvaille que par une lettre reçue après coup à Smyrne. Soit. Il ne dit pas, en effet, avoir vu la Vénus (5), et de fait, s'il l'eût vue, son commandant, M. des Rotours, qui plus tard devait venir de son côté pour l'acquérir et se croiser avec l'*Estafette*, en aurait sans doute été informé et aurait agi en conséquence ; mais, averti par lettre ou autrement, il dit « lors de notre relâche ». M. Reinach s'est rendu compte de la difficulté et tente l'explication suivante : « le navire (l'*Espérance*) étant celui du chef de la division, Trogoff a fort bien pu rappeler un événement qui s'était produit « lors de notre relâche », entendant par ces mots « lors de la relâche de notre escadrille (6) ». Ne peut-on aussi légitimement admettre que la Vénus était en réalité découverte lorsque, le 11 mars, l'*Espérance* repartit pour Smyrne ? Doit-on

(1) La note insérée au *Bullettino dell' Instituto* de 1830 (p. 195), où Gerhard résume une communication de Brest sur de nouvelles sculptures découvertes à Milo, dit « *ove si trovò nel marzo 1820 la Venere* ». Il n'y a pas, je crois, à en faire grand état, encore moins du rapport de Brest de 1862 où il parle de la Vénus comme trouvée vers la fin de l'année 1819 (*Chronique des arts*, 1897, p. 84).

(2) 12 décembre 1896, p. 470-477, article signé Pierre Moroger.

(3) *Ibid.*, p. 471.

(4) *Chronique des arts*, 1897, p. 25.

(5) *Ibid.*, l. c.

(6) *Ibid.*, l. c.

maintenant conclure d'une manière nécessaire qu'elle n'a pu être trouvée qu'entre cette date et le 4 du même mois, jour de l'arrivée commune de l'*Espérance*, de la *Lionne* et de l'*Estafette* sur laquelle servait Voutier (1) ? Sans doute, si l'on veut ajouter une foi absolue au récit de ce dernier ainsi conçu : « Pendant que je surveillais mes travailleurs, deux braves marins de l'*Estafette*, à vingt pas de nous, un paysan tirait des pierres d'une petite chapelle... Le voyant s'arrêter et regarder attentivement... je m'approchai : il venait de mettre au jour la partie supérieure d'une statue. Je pressai mon homme de chercher l'autre partie. Il ne tarda pas à la rencontrer, mais les deux parties ne pouvaient pas s'ajuster, il manquait un tronçon intermédiaire... Beaucoup de patience et de nouveaux encouragements firent aussi découvrir ce bloc nécessaire. Alors je fis dresser la statue (2). » Il semble pourtant que ce récit soit un peu dramatisé et qu'il soit permis d'apporter quelques précautions à se servir de détails « écrits cinquante-quatre ans après les événements par un homme évidemment fatigué (3) ». Voutier, d'ailleurs, se trompe, on en a fait la remarque, quand il affirme par exemple qu'aucun autre bâtiment que le sien n'était sur les lieux, attendu que la *Lionne* était restée avec l'*Estafette* (4). Il n'est donc pas invraisemblable que la Vénus, ou du moins partie de la Vénus, eût été, en réalité, découverte un peu auparavant, dans cette fin de février qu'ont indiquée non seulement, comme le dit M. Reinach, M. Fröhner dans la *Notice de la*

(1) *Chronique des arts.*, p. 17.
(2) *Ibid.*, p. 16, n. 2.
(3) *Ibid.*, l. c.
(4) *Ibid.*, p. 17, n. 1. M. Reinach ajoute : « on peut cependant admettre que la *Lionne* avait momentanément quitté le port pour des exercices ». Il faut remarquer que la première intervention que mentionne M. de Clarac (p. 6) est celle de M. Duval d'Ailly, commandant de la *Lionne*, qui, dit-il, vit la statue presque au moment de sa découverte et que la note de M. de Forbin, reproduite plus haut (p. 312), oubliant l'*Estafette*, mentionne en première ligne le commandant de la *Lionne*. M. Reinach remarque encore (l. c.) que, contrairement à son dire, Voutier ne fit pas tout de suite dresser la statue, puisqu'il en dessina d'abord séparément les deux tronçons.

sculpture antique (1), mais aussi ceux qui, avant lui, ont eu entre les mains le rapport officiel de M. de Marcellus, M. de Clarac, dans sa notice parue en 1821 (2), M. de Forbin, dans la note que nous avons reproduite plus haut (3), et aussi Quatremère de Quincy dans sa dissertation sur la Vénus lue à l'Académie en 1821 (4). M. de Marcellus lui-même, enfin, dans un passage de ses *Souvenirs de l'Orient* qu'a négligé M. Reinach, déclare que Yorgos trouva, à la fin de février, le buste de la Vénus et, deux semaines après, la partie inférieure avec quelques fragments de sculpture antique (5). Ainsi se pourrait concilier la date de la fin de février pour la mise au jour de la moitié supérieure, et, suivant qu'on ajoutera plus de foi à l'intervalle de deux semaines indiqué par M. de Marcellus ou aux trois jours indiqués dans la lettre du commandant Dauriac, celle de la deuxième semaine de mars ou du 8 avril pour la seconde moitié ou même pour le troisième fragment intermédiaire qui seul permit de dresser la Vénus.

II

Il n'existe point au Louvre de document officiel concernant les diverses sculptures rapportées avec la Vénus de Milo et dont M. de Marcellus donne l'énumération suivante :

1° le buste de la statue ;
2° la partie inférieure drapée ;
3° le haut de la chevelure ;
4° un avant-bras informe et mutilé ;
5° une moitié de main tenant une pomme ;

(1) P. 172.
(2) P. 5. La légende de la gravure dit seulement « au mois de février », et de même, dans le texte qui accompagne la planche du *Musée royal* de Laurent (t. II, pl. XIX), M. de Clarac dit « dans le courant du mois de février ».
(3) Voy. p. 312.
(4) P. 9.
(5) *Souvenirs de l'Orient*, t. I, p. 237.

soit une première série de fragments, qu'ailleurs (1) il considérera comme ne « formant qu'un », qui constituent « la Vénus de Milo en cinq morceaux (2) » ; puis :

6°, 7° et 8° trois hermès, qu'on a nommés depuis, ajoute-t-il, Hercule, Mercure et Bacchus indien ;

9° un pied gauche de marbre ;

ces neuf premiers numéros emportés par lui le 25 mai 1820 (3); et enfin :

10° et 11° deux bras informes d'un marbre différent de celui de la statue, « qui ne quittèrent l'île que six mois après avec M. le marquis de Rivière (4) ».

Des nos 1, 2 et 3, rien à dire ; mais la confusion a commencé dès les nos 4 et 5.

L'erreur, je crois, remonte à M. de Clarac, qui, dans sa notice de 1821, s'exprime ainsi : « On croyait que le bras gauche manquait en entier; mais, en passant à Milo pour s'assurer lui-même de tout ce qui avait rapport à sa statue et aux localités qui pouvaient faire concevoir l'espoir de quelques nouvelles découvertes, soit de débris appartenant à la Vénus, soit d'autres monuments, M. le marquis de Rivière a fait faire de nouvelles recherches, et l'on a heureusement trouvé les fragments d'un bras et d'une main qu'à la qualité du marbre, au travail, on peut croire avoir appartenu à notre Vénus; et l'on voit par les trous du tenon et par l'arrachement que le bras y avait été fixé. Ce morceau comprend une partie du biceps et jusqu'à deux lignes au-delà de la saignée : mais l'épaule, à l'endroit de son attache, a été brisée; et c'est même ce qui a empêché jusqu'à présent de remettre en place ce fragment, qui ne peut s'adapter qu'en rétablissant ce qui manque à l'épaule (5). » Indépendamment du témoignage toujours discu-

(1) *Revue contemporaine*, t. XIII, p. 294.
(2) *Ibid.*, p. 292.
(3) *Ibid.*, p. 291-292.
(4) *Ibid.*, p. 294.
(5) P. 22.

table de M. de Marcellus, les expressions mêmes dont se servent Dumont d'Urville (1) et M. de Trogoff (2), qui parlent de la Vénus tenant une pomme de la main gauche et établissent un rapprochement avec le nom de l'île, la lettre de Brest à David du 12 avril où, tout en signalant que les bras sont cassés, il dit que la déesse tient la pomme de discorde à la main (3), suffisent à prouver que la main avait été mise au jour dès les premières découvertes de M. de Clarac.

M. Ravaisson, à la suite de M. de Clarac, écrit qu'avec cette main, inscrite dans la liste de M. de Marcellus sous le n° 5 (4), on voit au Louvre un bras gauche évidemment du même travail et portant, dans un creux pratiqué à sa partie supérieure, la trace d'un tenon qui l'attachait à l'épaule. « De ce que M. de Marcellus n'en fait pas mention, il faut conclure, dit-il, que ce morceau ne fut trouvé qu'après son départ. Ce fut M. de Rivière qui dut le recueillir (5). » Il considère, en effet, à tort, le n° 4 de M. de Marcellus comme un bras droit avec main mutilée, d'un marbre et d'un travail grossiers, retrouvé par lui au Louvre (6), alors que ce n° 4 ne peut être au contraire que le bras gauche en question, puisqu'il est un des fragments qui constituent la Vénus de Milo en cinq morceaux et que l'avant-bras droit est manifestement étranger à la statue.

M. S. Reinach, d'autre part, reconnaît avec raison le bras gauche reproduit par M. Ravaisson (7) dans le bras mentionné par Voutier, si fruste qu'il était impossible d'en tirer parti (8), et sans doute par suite a-t-il bien vu que c'était celui que visait M. de Marcellus; mais il est arrêté par le témoignage de Dumont d'Urville qui parle de la découverte d'une troisième

(1) Ravaisson, p. 20.
(2) *Chronique des arts*, 1897, p. 16.
(3) Ravaisson, p. 11.
(4) Reproduite par M. Ravaisson, pl. III, 2.
(5) Ravaisson, p. 38, 39.
(6) *Ibid.*, p. 24, 54.
(7) Pl. III, 1.
(8) *Chronique des arts*, 1897, p. 25.

main (1). « En conclure, dit-il, qu'on possédait déjà deux mains de la Vénus serait excessif; la troisième main peut être simplement une main isolée, jugée trop grande ou trop petite pour avoir appartenu à la Vénus (2). » Il n'y a pas à chercher bien loin pour trouver la clef du problème : avec la Vénus de Milo se trouvaient un fragment de bras, notre n° 4, vu, nous l'avons dit, par Voutier, et une main tenant la pomme, notre n° 5, vue par Brest. La troisième main signalée par Dumont d'Urville n'est autre, et M. Ravaisson l'a justement indiqué (3), que l'un des n°s 10 et 11, ce bras droit avec main mutilée dont il est parlé plus haut : désignation sans doute d'une exactitude imparfaite, puisqu'à la main est jointe tout une partie du bras et que les deux prétendues autres mains sont en réalité une main et un fragment de bras, mais dont je ne crois pas qu'on puisse méconnaître le sens et sous laquelle il est facile de suivre l'association d'idées à laquelle a obéi Dumont d'Urville.

Il y eut encore, parmi les fragments découverts avec la Vénus ou non loin d'elle (4), un dernier bras. M. de Clarac (5), M. Ravaisson (6) ne font allusion, en dehors du fragment de bras qui était terminé par la main tenant la pomme, fragment qu'ils croient à tort rapporté par M. de Rivière, qu'à un bras droit. Mais, d'après M. de Marcellus, l'ambassadeur aurait embarqué deux bras, qu'il numérote 10 et 11 (7). M. de Marcellus, il est vrai, a commis au sujet de ces bras une double inexactitude. D'une part, il écrit dans ses *Souvenirs de l'Orient,* se contredisant lui-même sur l'époque où ils avaient été recueillis : « On avait tenté d'ajuster aux épaules de la statue deux bras

(1) Ravaisson, p. 20.

(2) *Chronique des arts,* 1897, p. 25; voy. aussi, sur cette troisième main, Furtwängler, *Meisterwerke der griechischen Plastik,* p. 613.

(3) P. 23.

(4) M. de Marcellus affirme, mais son témoignage sur ce point n'a pas grande valeur, que les n°s 10 et 11 « étaient sortis de terre à l'endroit même où fut exhumée la Vénus » (*Revue contemporaine,* t. XIII, p. 294).

(5) P. 22.

(6) P. 25, 44.

(7) *Revue contemporaine,* t. XIII, p. 294.

et une main tenant une pomme que j'avais également rapportés, mais il était facile de reconnaître que ces bras informes n'avaient pu appartenir à la Vénus que dans un grossier essai de restauration (1). » D'autre part, il indique que les doubles extrémités de ces bras manquaient, et qu'ils avaient chacun leur coude (2) : l'un de ces bras, au contraire, le seul retrouvé au Louvre, n'a plus le coude et a encore la main au moins en partie. Mais l'existence même des deux bras, attestée à plusieurs reprises, serait difficilement niable (3) et le témoignage de M. de Marcellus a été avec raison accepté par M. Fröhner (4).

Il y aurait aussi à retrouver (5) le n° 9, un pied gauche de marbre; mais, à la différence des fragments précédents, y compris les deux bras informes n°s 10 et 11, qui au dire de M. de Marcellus étaient sortis de terre à l'endroit même où fut exhumée la Vénus (6), il semble bien que ce pied, quoique rapporté avec la Vénus, aurait été trouvé à quelque distance. M. Fröhner (7), d'accord avec M. de Marcellus (8), indique qu'il avait été découvert dans le voisinage du champ de Yorgos, mais un peu plus bas vers la vallée où sont les grottes sépulcrales, et nous avons déjà reconnu l'exactitude de ses informations empruntées aux rapports officiels. La brochure de Voutier, parue cinq ans seulement après, en 1874, nous apprend d'ailleurs que ce jeune officier, dans le loisir de sa relâche à Milo, avait tenté quelques fouilles et qu'ayant commencé ses recherches au pied du rocher escarpé sur lequel avait été située la ville antique, à vingt pas de la petite cha-

(1) *Souvenirs de l'Orient,* t. I, p. 255.

(2) *Revue contemporaine,* t. XIII, p. 294.

(3) Il est vraisemblable que c'est à ces fragments que fait allusion Brest dans un passage de son rapport de 1862 où il parle des « deux bras » qu'il a cru appartenir à la Vénus, mais ses souvenirs sont si pleins d'erreurs et de contradictions évidentes qu'il n'y a pas grand usage à en faire (*Chronique des arts,* 1897, p. 86). Voy. aussi, sur ces deux bras, Furtwängler, *Meisterwerke,* p. 613 et 626.

(4) P. 175.

(5) Ravaisson, p. 54.

(6) *Revue contemporaine,* t. XIII, p. 294.

(7) P. 174.

(8) *Revue contemporaine,* t. XIII, p. 292.

pelle d'où Yorgos tirait ses pierres, il n'avait pas tardé à rencontrer, avec d'autres fragments du plus beau marbre de Paros (1), un pied de bon travail (2). La concordance qui existe entre ces deux indications indépendantes donnerait à

(1) Voutier indique des fragments d'architecture et, comme sculptures, « un buste dont la tête avait été changée plusieurs fois, deux statues drapées du meilleur style, sans tête, ni mains, ni pieds ». M. Ravaisson a cru retrouver ces deux statues, que Voutier, dit-il, a dessinées, dans les trois statues signalées par Brest à David dans sa lettre du 12 avril 1820, la troisième étant la Vénus (p. 11, n. 1). Mais, quelques lignes plus loin, Brest continue (*Ibid.*, p. 11) : « l'autre représente le dieu Herme, et la troisième un jeune enfant. » Il s'agit donc, sans conteste possible, des hermès. Il est au contraire fort possible que ce soit de ces deux statues que Brest en 1862 écrit : « Je vous dirai, en outre, Monsieur le Ministre, qu'en 1817, M. de Forbin, conservateur du Musée du Louvre, ayant passé par Milo avec la division commandée alors par M. le capitaine de vaisseau Halgan, j'avais acheté pour son compte deux statues mutilées, sans tête ni bras, pour trente piastres du G. S. Je me rappelle que ce Monsieur avait dit que les deux statues en question représentaient Junon et Minerve » (*Chronique des arts*, 1897, p. 87). Il est en effet exact que M. de Forbin avait visité Milo avec l'escadre de l'amiral Halgan (Cte de Forbin, *Voyage dans le Levant en 1817 et 1818*, p. 3-5) et qu'il y avait acheté pour le Louvre, outre un casque en bronze doré et diverses autres antiquités (voy. *Notes sur quelques monuments du Louvre*, p. 15-16, n. 1), « deux fragments assez beaux de deux statues de femmes » (*Voyage*, p. 5), mais ces statues ne figurent pas à l'inventaire du règne de Louis XVIII et je ne saurais en fournir l'identification. — Brest continue : « Dans ce même terrain découvert se trouvait une autre statue en marbre, mais encore privée de tête et de pieds : on disait que c'était Pâris et que les Anglais l'ont également pris. » M. S. Reinach ajoute (p. 87, n. 1) : « Ceci est fort important; on se rappelle que Voutier, Dumont d'Urville et Brest ont cru que la Vénus appartenait à un groupe représentant le jugement de Pâris. L'origine de cette singulière hypothèse se trouve enfin expliquée. » Il n'en est rien. La statue dont parle Brest est, selon toute vraisemblance, celle-là même dont Gerhard annonçait la découverte dans le *Bullettino dell' Instituto* de 1830, *una statua d'uom nudo mancante di testa e braccia, ma in tutto il resto intera e molto ben conservata, a riserva che nel dissotterarla se ne staccarono i piedi e si spezzò la base* (p. 195), statue signée d'Antiphanes, fils de Thrasonides de Paros, dont M. de Clarac a signalé le transport à Marseille (*Musée de sculpture*, t. II, 2e partie, p. 854) et qui restaurée se trouve aujourd'hui à Berlin (*Beschreibung der antiken Skulpturen*, no 200), mais qui, ayant été trouvée seulement, comme nous l'apprend Brest (l. c.), le 3 février 1827, *nel campo medesimo ove si trovò nel marzo 1820 la Venere*, n'a pu influer sur les hypothèses formées lors de la découverte de la Vénus. La même communication de Brest signale encore comme trouvés dans le même lieu sept fragments d'une autre statue, un bas-relief funéraire avec inscription, et une inscription votive (*Corpus inscriptionum graecarum*, no 2431), intéressante en ce qu'elle contient, comme l'inscription de Bacchios, une dédicace à Hermes et à Herakles. Voy. encore sur les autres découvertes faites dans le même terrain que la Vénus, Furtwängler, *Meisterwerke*, p. 615, et S. Reinach, *Chronique des arts*, 1897, p. 43.

(2) Voutier, p. 7.

croire que le pied qu'enleva M. de Marcellus, en compagnie, affirme-t-il (1), de tout ce qui était sorti de terre avec la Vénus ou à côté, est celui-là même qu'avait trouvé Voutier. Il ne suffit pas, pour empêcher de le croire, du rapport de Dumont d'Urville qui mentionne comme trouvé en même temps que la Vénus un pied chaussé d'un cothurne (2), ni même de la dissertation de Quatremère de Quincy où il est parlé « d'un pied gauche qui s'est trouvé aussi être une pièce de rapport, mais sans proportion et d'un travail tellement au-dessous de celui du pied droit qu'on n'a pas jugé à propos de le replacer dans son joint (3) ». M. de Clarac affirme, en effet, de la manière la plus nette, au sujet de ce pied, qu'il a appartenu à une autre figure et que l'« on ne conçoit même pas que l'on ait jamais cherché à l'adapter à notre statue, car il est d'une plus petite proportion, et il est chaussé d'une sandale, tandis que le pied droit est nu (4) ».

Restent les hermès. La lettre de Brest à David du 12 avril, dont le témoignage sur ce point n'a pas encore été signalé, n'en mentionne que deux (5); de même Dumont d'Urville (6); Voutier, plus formel encore, affirme qu'il n'y en avait que deux (7); et l'on pourrait par suite se demander si le troisième a bien la même origine. M. de Clarac, toutefois, dès 1821, donne les trois hermès, qui, dit-il, représentent Mercure, Hercule jeune

(1) *Revue contemporaine*, t. XIII, p. 292.

(2) Ravaisson, p. 20.

(3) P. 152-153.

(4) P. 24. M. de Marcellus, de son côté, après avoir mentionné le pied parmi les fragments qu'il emporta (*Revue contemporaine*, t. XIII, p. 291), ajoute : « je reconnus que le bout du pied gauche de la statue n'existait pas », affirmation difficile à expliquer, si le pied, comme l'indique Quatremère de Quincy, avait pu être replacé dans son joint. M. Bins de Saint-Victor, enfin, dans le texte du *Musée des antiques* de Bouillon (t. I, pl. II), écrit : « Le pied gauche non moins barbare dans son exécution et hors de proportion avec le pied droit qui est bien conservé paraît être sorti de la main du même ouvrier qui a fait le bras (il s'agit du bras droit). »

(5) Ravaisson, p. 11. M. Ravaisson a cru qu'il s'agissait dans cette lettre de deux statues drapées que Voutier avait découvertes.

(6) *Ibid.*, p. 20.

(7) P. 5.

et Bacchus indien (1), comme ayant été trouvés « appuyés contre le mur du fond de la niche » (2), et son témoignage semble exempt des critiques opposables aux souvenirs, beaucoup plus éloignés des faits, de M. de Marcellus (3). Les inventaires du Louvre sont également d'accord pour assigner aux trois hermès une origine commune; mais, par une étrange confusion, ils y sont inscrits comme rapportés d'Orient par M. de Forbin au retour de son voyage en 1818 et portent les nos 73, 74 et 75 de l'inventaire du règne de Louis XVIII (4), alors que la Vénus de Milo n'est inscrite au même inventaire qu'à sa date d'entrée et sous le n° 299 (5). Il y aurait là de quoi faire naître, au premier abord, quelque incertitude, surtout en présence de la description vraiment surprenante d'infidélité donnée par Dumont d'Urville. Voutier se borne à désigner les deux hermès comme portant une tête de vieillard et une tête de jeune homme (6). Mais Dumont d'Urville écrit : « Les deux hermès n'ont rien de remarquable, leur hauteur est de trois pieds et demi ; l'un est surmonté d'une tête de femme ou d'enfant, et l'autre porte une figure de vieillard avec une longue barbe (7) ». D'accord avec lui sur la tête de vieillard, non seulement dans le récit d'ensemble publié par M. J. Aicard, mais encore dans les courtes notes insérées dès 1862 dans les *Archives de l'art français* avec le rapport cru inédit de Dumont d'Urville, M. Matterer désigne plus explicitement encore le second hermès comme une tête de jeune fille couverte d'une abondante chevelure (8). La tête de vieillard se laisse facilement identifier avec l'Hermes appelé aussi Dionysos barbu (9); mais on se demande comment l'autre

(1) P. 25.
(2) P. 6.
(3) *Souvenirs de l'Orient*, t. p. I, 248; *Revue contemporaine*, t. XIII, p. 291, 292.
(4) P. 14. La confusion a sans doute son origine dans ce fait que M. de Forbin avait rapporté deux fragments de statues en marbre, lesquels, nous l'avons dit, ne figurent pas à l'inventaire.
(5) P. 16.
(6) P. 10.
(7) Ravaisson, p. 20.
(8) *Archives de l'art*, 2e série, t. II, p. 207, n. 1.
(9) Fröhner, n° 209; *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 405.

hermès, surmonté d'une tête d'Hermes imberbe aux cheveux bouclés, ceints d'une bandelette (1), a pu être regardé comme portant une tête de femme, encore moins de jeune fille couverte d'une abondante chevelure. La confusion, d'ailleurs, serait plus impossible encore en ce qui concerne le troisième hermès, surmonté également d'une tête d'Hermes imberbe (2) : sur la gaine de celui-ci, en effet, la représentation du sexe est indiquée par une cavité très reconnaissable, alors que sur le précédent il ne reste qu'un fragment de la tige de bronze qui servait à la fixer. Les termes de la lettre du 12 avril de Brest, qui a aussi en vue les hermès lorsqu'il parle de trois statues qu'on vient de découvrir, la Vénus et deux autres représentant le dieu Hermes et un jeune enfant (3), ne sont pas eux non plus bien précis; ils ne sont pas du moins en contradiction avec la réalité, et ce sont à coup sûr encore les deux hermès que Brest désigne à quarante ans de distance, dans son rapport de 1862, par ces mots : « la statue et les deux autres pièces représentant Hermès et Hyraclès (*sic*); — il y avait également debout dans la niche les deux autres statues de Hermès et d'Hyraclès (4). » Heureusement les insuffisances ou les inexactitudes de description, les fausses mentions d'inventaire, perdent toute portée en présence des dessins de Voutier reproduits par M. Ravaisson (5) et dont le rapprochement avec les originaux confirme d'une manière absolue, pour deux au moins (6), la tradition constante qui a désigné les trois hermès réunis aujourd'hui dans la salle de la Vénus de Milo comme étant ceux trouvés avec la statue. Il me semble facile, pour le troisième (7), d'expliquer le silence gardé par les témoins de la découverte, si l'on tient compte qu'il est brisé à mi-hauteur environ et que toute la partie inférieure de la gaine n'existait pas.

(1) Fröhner, n° 194; *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 404.
(2) Fröhner, n° 195; *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 403.
(3) Ravaisson, p. 19.
(4) *Chronique des arts*, 1897, p. 85, 86.
(5) Pl. II, 3 et 4.
(6) Pl. II, 3 = Fröhner, n° 209, *Catalogue sommaire*, n° 405; pl. II, 4 = Fröhner, n° 194, *Catalogue sommaire*, n° 404.
(7) Fröhner, n° 195; *Catalogue sommaire*, n° 403.

Aux sculptures recueillies avec la Vénus, enfin, s'ajoutent des inscriptions.

La première, la plus connue, est celle qui contient la signature d'un artiste, peut-être Agesandros, d'Antioche du Méandre,... ανδρος [Μ]ηνίδου [Ἀντ]ιοχεὺς ἀπὸ Μαιάνδρου ἐποίησεν (1), et dont se sont prévalus les archéologues qui placent à une date assez basse l'exécution de la statue (2). Voutier l'a dessinée (3) comme formant la base de l'hermès d'Hermes imberbe (4). Il est certain, tous s'accordent sur ce point, que l'inscription a été, aussi bien que l'hermès lui-même, rapportée au Louvre, où, comme le montre le dessin de Debay gravé dans la notice de M. de Clarac et comme nous le verrons plus loin (5), on a même tenté de la rapprocher de la base de la Vénus. Il est malheureusement non moins certain que c'est en vain qu'on l'y cherche aujourd'hui.

Une seconde inscription, gravée sur une dalle de dimensions plus considérables, qui, dit-on, aurait surmonté la niche où fut trouvée la statue, mentionne la dédicace d'une exèdre par un certain Bacchios. M. Hiller von Gaertringen, à la suite de M. Furtwängler, qui prétend y trouver une allusion à la Vénus elle-même (6), la complète ainsi : Βάκχιος Σάττου ὑπογυ[μνασιαρχήσας] τάν τε ἐξέδραν καὶ τὸ [ἄγαλμα] (?) Ἑρμᾶι Ἡρακλεῖ (7). A cette inscription se rapporte le passage suivant d'une lettre de M. de Forbin à M. de Clarac, en date du 28 mars 1822 :

« Voudrez-vous bien prendre connaissance d'une inscription grecque, dont M. le marquis de Rivière fait hommage au Roi, pour que je puisse informer le Ministre de la teneur, de l'intérêt et du

(1) *Inscriptiones graecae insularum maris Aegaei*, III, n° 1241; Clarac, *Musée de sculpture*, texte, t. II, 2e partie, p. 841, pl. LIV, n° 421.
(2) Voy. en particulier Furtwängler, *Meisterwerke* p. 602-613, 655.
(3) Ravaisson, pl. II, 4.
(4) Fröhner, n° 194; *Catalogue sommaire*, n° 404.
(5) P. 347.
(6) Furtwängler, *Meisterwerke*, p. 615.
(7) *Inscriptiones graecae insularum maris Aegaei*, III, n° 1091.

prix de ce monument. Cette inscription est déposée à l'administration du musée Royal (1). »

Il ne peut s'agir, en effet, de la fameuse inscription d'Agesandros. La notice de M. de Clarac sur la Vénus de Milo, sensiblement antérieure à la lettre de M. de Forbin, donne cette première inscription comme appartenant déjà au Musée (2), où elle dut entrer en même temps que la Vénus elle-même. Il n'y est parlé, au contraire, de l'inscription de Bacchios que d'après la communication du Dumont d'Urville (3) et le texte en est transcrit tel que celui-ci le consigne dans son rapport. Mais, dans le commentaire joint à la gravure de la Vénus de Milo dans le *Musée royal,* figure la rectification suivante : « Parmi les fragments trouvés avec la statue était une autre inscription qui avait été copiée inexactement et que je puis offrir d'une manière plus correcte, le marbre ayant été depuis peu donné au musée royal par M. le marquis de Rivière (4). Au commencement de l'inscription, au lieu de ΒΑΚΧΕΟΣΑΤΙΟΥ, il faut lire ΒΑΚΧΙΟΣΣΑΤΙΟΥ, Bacchius, fils de Sextus Atius (5). » La *Description des antiques* de 1830, sous le n° 802 qui fait partie des « monuments divers qui n'ont pas encore trouvé place au Musée royal », signale cette correction (6), et dans le tome II du *Musée de Sculpture* M. de Clarac s'exprime de nouveau en ces termes au sujet de cette inscription : « Je la publiai dans la notice que je fis paraître en 1821 sur ce chef-d'œuvre. Mais ce fut d'après une copie fautive et mon inscription le fut aussi. Le marbre étant arrivé à Paris, je pus la copier avec exactitude et je la rétablis ici (7). » Il ne peut donc y avoir le moindre

(1) Archives du Louvre.
(2) P. 51-54.
(3) P. 25.
(4) La lettre du 28 mars 1822 nous indique la date.
(5) Le texte du somptueux recueil in-folio publié par Henri Laurent sous le titre de *Musée royal* n'est pas paginé.
(6) P. 310 : « Trompé par une copie inexacte qui m'avait été fournie avant que le marbre fût à Paris, j'avais donné dans ma *Notice sur la Vénus de Milo* cette inscription d'une manière incorrecte. »
(7) T. II, 2e partie, p. 853, Inscriptions, 441, n° 802, pl. LIV.

doute sur l'entrée au Louvre de cette seconde inscription, quoiqu'elle se soit égarée comme la première, et l'on est étonné de retrouver encore, dans le fascicule III des *Inscriptiones graecae insularum maris Aegei,* publié récemment par M. Hiller von Gaertringen, la note suivante signée de M. A. Schiff : « *Lapidem Parisiis in museo conservari falso scripsit Bœckh; Meli relictum tradit vic. de Marcellus* (1).

Le seul point obscur ne peut être que de savoir si les inscriptions furent prises à Milo par M. de Marcellus ou seulement par M. de Rivière lors de son passage. Sur ce point, les témoignages sont singulièrement contradictoires. La lettre de Brest à M. de Rivière du 26 mai donnerait à croire qu'elles furent embarquées dès l'abord sur l'*Estafette* : « Il est impossible, dit-il, de vous exprimer les peines et les contrariétés que nous avons éprouvées jusqu'au moment où nous avons été en possession de la statue en question trouvée à Milo, ainsi que les termes, inscriptions et autres (2). » D'autre part, le journal de bord du commandant Robert se borne à ces mots : « Le 24 (mai) (3), j'embarquai une statue de Vénus en marbre de Paros achetée pour le compte de Son Excellence l'ambassadeur (4) ». M. de Marcellus, à deux reprises dans ses *Épisodes littéraires en Orient* (5) et dans la revue l'*Artiste* de 1851 (6), parle de la plinthe qu'il enleva avec d'autres inscriptions; mais ailleurs il se reprend. S'agit-il d'abord de l'inscription portant un nom de sculpteur, après avoir répété une troisième fois en mars 1854 dans la *Revue contemporaine* qu'il l'a rapportée (7), il déclare dans cette même revue, deux mois après, qu'il doit se rectifier lui-même (8), qu'il n'a nulle

(1) P. 203, n° 1091.

(2) Ravaisson, p. 13. Le texte publié par M. Ravaisson dit « ainsi que les tonnes », et il ajoute « (Hermès?) » Il s'agit bien, en effet, des hermès, mais la lecture certaine et facile à restituer est « termes ».

(3) M. de Marcellus dit le 25 (*Revue contemporaine*, t. XIII, p. 292).

(4) Ravaisson, p. 26.

(5) T. I, p. 413.

(6) 1er juillet 1851, p. 160.

(7) *Revue contemporaine*, t. XII, février-mars 1854, p. 296.

(8) *Ibid.*, t. XIII, p. 298.

souvenance d'avoir vu, encore bien moins acquis, ou reçu lui-même cette inscription (1), que ce doit être M. de Rivière qui l'emporta (2); et pourtant le dessin de Voutier (3), qui la montre jointe à l'un des hermès (4), atteste qu'elle fut trouvée en même temps que la Vénus et que par suite elle dut passer sous les yeux de M. de Marcellus (5). S'agit-il au contraire de l'inscription avec le nom de Bacchios, si l'on met de côté les termes vagues « avec d'autres inscriptions » des *Épisodes littéraires* (6) et de l'*Artiste* de 1851 (7), M. de Marcellus, tant dans les *Souvenirs de l'Orient* (8) que dans la *Revue contemporaine* de mars et de mai 1854 (9), affirme qu'il la laissa à Milo à cause de sa pesanteur et que ce fut M. de Rivière qui la recueillit (10). Il n'y a pas de motif pour ne pas le croire, mais l'on se demande (11) pourquoi

(1) *Ibid.*, p. 292.

(2) *Ibid.*, p. 294.

(3) M. Furtwängler a eu tort d'ajouter comme argument (*Meisterwerke*, p. 612) que c'est aussi cette inscription qu'a désignée tacitement Dumont d'Urville en disant : « le piédestal d'un des hermès a dû porter aussi une inscription, mais les caractères en sont tellement dégradés qu'il m'a été impossible de les déchiffrer » (Ravaisson, p. 21). M. S. Reinach a montré depuis (*Chronique des arts*, 1897, p. 26) que ce passage s'applique au piédouche de l'hermès à tête barbue, sur lequel Voutier a copié également quelques caractères. M. de Marcellus parle aussi quelque part de « lettres gravées sur une plinthe ou sur certains hermès » (*Revue contemporaine*, t. XII, p. 295).

(4) Il n'est pas inutile de rappeler que dès 1821 Quatremère de Quincy dans sa dissertation (p. 10, n. 1) indiquait que la plinthe avait dû porter un des hermès. M. de Marcellus, lui aussi, écrit : « L'inscription ne pourrait-elle pas se rapporter à quelques-uns de ces hermès insignifiants qui me suivirent ? Et l'entaille quadrangulaire que l'on remarque à la surface de la plinthe et qui correspond à son centre ne peut-elle pas aussi bien avoir servi à soutenir un des hermès ? » (*Revue contemporaine*, t. XIII, p. 294).

(5) Il faut donc convenir, avec M. Furtwängler (*Meisterwerke*, p. 612), que le témoignage de M. de Marcellus sur la manière dont l'inscription a été rapportée est insuffisant.

(6) T. I, p. 413.

(7) 1er juillet 1851, p. 165.

(8) T. I, p. 248, n. 2. M. Fröhner (p. 175) a fait une confusion en indiquant ce passage comme disant le contraire.

(9) T. XII, p. 294; t. XIII, p. 292.

(10) *Ibid.*, t. XIII, p. 294.

(11) M. de Marcellus assure, en effet, que tous les marbres enlevés à Milo à deux époques distinctes, les uns par lui-même, les autres par M. de Rivière, « réunis dans l'entrepont de la *Lionne*, arrivèrent sans se quitter à Marseille et à

la pierre ne fut remise au Louvre qu'un an après la statue, en 1822 (1).

Il est enfin une troisième inscription du sort de laquelle nul ne s'est enquis et dont l'existence même n'a été que depuis peu

Paris au laboratoire du Louvre » (*Revue contemporaine*, t. XIII, p. 294), et il ajoute même qu'il y a procédé en personne à leur récolement (*Ibid.*, t. XII, p. 296).

(1) Il faut bien, puisqu'on y est à plusieurs reprises revenu avec malveillance, dire ici quelques mots de la perte des deux inscriptions en question. Les deux inscriptions, nous l'avons établi, sont entrées au Louvre; les deux ne s'y retrouvent plus. Il est bien évident qu'elles ont disparu en même temps et de la même manière. Le seul fait de cette double disparition devrait suffire à faire rejeter la supposition qu'elles aient été détruites de propos délibéré. Si, en effet, l'on comprend à la rigueur l'intérêt qu'on aurait pu avoir à supprimer la signature d'artiste pour maintenir une opinion préconçue sur la date de la Vénus, l'inscription de Bacchios, du moins, ne pouvait gêner aucune théorie. Seul, je crois, M. Furtwängler a poussé jusqu'au bout le système en écrivant (*Meisterwerke*, p. 617) qu'on avait fait disparaître également cette dernière « sans doute parce qu'elle aussi pouvait servir à placer la Vénus trop tard et qu'il fallait se débarrasser de cet indice importun ». Indice importun en quoi? Sans doute parce que M. Furtwängler complète l'inscription καὶ τὸ [ἄγαλμα] et qu'il regarde l'exèdre comme faisant partie d'un gymnase où la Vénus aurait été découverte à sa place. Il me semble, en réalité, difficile de trouver quelque fondement à cette suspicion vraiment trop ingénieuse dans sa malignité. L'hypothèse d'une destruction volontaire, aussi bien, n'a d'ordinaire été mise en avant que pour l'inscription portant mention d'Antioche du Méandre. Friederichs (*Bausteine zur Geschichte der griechisch-römischen Plastik*, p. 333), Overbeck (*Ueber die Künstlerinschrift und das Datum der Aphrodite von Melos, Berichte der sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig*, 1881, p. 93), M. Robinson (*Catalogue of the casts from greek and roman sculpture*, Boston, 1887, p. 92, 1898, p. 253), M. Furtwängler enfin (*Meisterwerke*, p. 603) s'en sont faits l'écho, nul plus affirmativement que ce dernier, qui, après avoir indiqué parmi les causes de la perte le fait qu'on regardait cette plinthe comme une restauration et comme n'ayant pas d'importance, écrit en guise de conclusion : « si le fragment n'avait pas appartenu d'une manière évidente à la statue, il ne se serait sans doute pas perdu ». Le point de départ de l'accusation est toujours une lettre adressée par M. de Longpérier à Friederichs et publiée par lui en 1868 dans son ouvrage, mais que M. Wolters n'a pas maintenue dans la seconde édition. Voyons donc quelle en est l'argumentation. La lettre de Longpérier, en fait, comprend trois points :

1° « Dans l'espérance qu'on se serait borné à cacher la portion du marbre qui portait cette inscription, j'ai fait faire il y a dix-huit ans de grandes recherches dans les caves du Louvre... Je n'ai rien découvert, et j'ai maintenant la crainte que le marbre ait été attaqué à coups de ciseau. » Il résulte de cette affirmation qu'il n'y aurait plus, en effet, grande chance de retrouver le fragment, comme l'espérait M. Fröhner en 1869 (p. 176, n. 2), et, si la date des recherches est exacte, qu'on ne peut pas penser non plus à un déménagement lors de la construction du nouveau Louvre et à un transfert dans des sous-sols ne dépendant pas du Musée.

2° « J'ai connu des gens qui malgré la publication de l'inscription donnée par

signalée. Dumont d'Urville avait noté que « le piédestal d'un des hermès a dû porter aussi une inscription », en ajoutant que

Clarac soutenaient encore vingt ans et trente ans plus tard que la statue est de Praxitèle... On avait dit au roi Louis XVIII que la statue dont l'ambassadeur de France lui faisait présent était l'œuvre du célèbre sculpteur de Phryné et je crois que ce fut la cause de la perte de l'inscription. » Les premières lignes ne font qu'amplifier une boutade de M. de Clarac (p. 47), où il raille les personnes qui pour faire accepter leur jugement se montrent « tellement familiarisées avec le style de Praxitèle qu'on serait porté à croire qu'elles l'ont vu travailler ». Rien ne semble établir le bien fondé de ce qui suit, et, dans toute la correspondance qu'on trouvera plus loin, c'est à peine au contraire si le nom de Praxitèle intervient une fois.

3° « Je connais trop bien la barbarie avec laquelle on traitait les monuments antiques, lorsque MM. Percier et Fontaine avaient la haute main sur les travaux du Louvre, pour croire qu'on se serait arrêté devant une mutilation. » Voici enfin le grief, mais par quel singulier raisonnement nous fait-on passer! Il s'agissait, quelques lignes plus haut, d'un préjugé archéologique qui, disait-on, fut la cause de la perte de l'inscription, et c'est bien sur ce point qu'insiste M. Furtwängler : si, comme nous l'apprend une lettre publiée jadis par M. Ravaisson (*La Vénus de Milo*, 1871, p. 23), M. de Clarac ne prit pas part à l'exposition de la statue, si sa notice ne fut pas soumise au Roi, si la Vénus fut installée à la hâte, ce serait, suivant lui, à cause de l'opinion que le conservateur des antiques professait sur l'inscription de la base. Nous ne sommes plus maintenant en présence que du manque de respect, de la barbarie, si l'on veut, dont usaient avec les antiquités les architectes, qui, à supposer qu'il y eût des coupables, sont les seuls visés. Mais croit-on que M. de Clarac, en ce cas, se serait tu? Il est toujours prêt à rappeler, et avec une vivacité singulière, on le verra, ses difficultés avec Fontaine, et c'est même à ce désaccord que fut due la prétendue exclusion contre laquelle il proteste dans la lettre que nous venons de mentionner et que nous republions plus loin. Fort de la place qu'il avait l'honneur d'occuper, comme l'écrira M. de Forbin, il eût d'autant plus dénoncé la faute commise qu'il croyait avoir à se plaindre des architectes. Loin de là, non seulement il n'a jamais signalé la disparition; bien plus, dans la description des antiques comprise dans la première partie de son *Manuel d'histoire de l'art*, parue seulement après sa mort mais imprimée sous sa direction, il lui donne encore place et l'indique comme étant en magasin (p. 282, n° 802). L'invraisemblance est si grande qu'Overbeck admet que l'inscription a pu ne disparaître qu'après la mort de M. de Clarac (p. 93). Mais peut-il alors subsister quelque chose de l'hypothèse d'une destruction intéressée, de tout ce roman si laborieusement, mais si faiblement échafaudé? La plinthe rapportée avec la Vénus de Milo, tout porte à le croire, s'est perdue comme peuvent et surtout ont pu jadis facilement se perdre des fragments auxquels on n'attachait pas grand prix, dans des ateliers où les marbres gisaient pêle mêle et où l'habitude des restaurations conduisait à se servir de morceaux réservés pour cet usage comme étant de rebut au point de vue de l'exposition. Il nous reste à ajouter que cette plinthe, contrairement à ce qu'on a dit quelquefois, n'avait pas été moulée et que l'expression assez amphibologique de M. de Clarac (p. 50) « je l'ai fait mouler » s'applique en réalité à la base de la statue du Héros combattant, avec laquelle il la compare pour la forme des caractères.

les caractères en sont tellement dégradés qu'il lui a été impossible de les déchiffrer. (1). L'inscription d'Agesandros, on le sait depuis la publication des dessins de Voutier, servait de base à l'un des hermès (2). Mais est-ce à ce texte que Dumont d'Urville fait allusion, comme le croit M. Furtwängler (3)? Il n'est pas dit par ceux qui l'ont publié qu'il fût presque effacé, et le dessin de Debay, en particulier, le donne comme parfaitement net. M. Furtwängler, il est vrai, remarque que la reproduction de Debay a pu être faite d'après une transcription qui lui aurait été remise (4). M. S. Reinach pense au contraire que Dumont d'Urville ne parle pas de cette inscription, pour cette raison sans doute qu'avant le 19 avril, date à laquelle il écrit, l'hermès juvénile avait été séparé de son piédouche (5). Il est aisé, en tout cas, de reconnaître sur les dessins de Voutier que, de même que sur la base de cet hermès figure l'inscription d'Agesandros, la base de l'hermès à tête barbue porte elle aussi une inscription (6). Nulle part, néanmoins, M. Ravaisson, peut-être parce qu'il la considérait comme une suite de caractères mal copiés, ni ne la mentionne ni ne la transcrit dans son mémoire. Le mérite de l'avoir fait connaître revient à M. S. Reinach. Il lut sur une photographie du dessin que lui communiqua M. Ravaisson :

ΕΟΔΩΡΙΣΑΣ ΑΛΙΣΙΣΤΡΑΤΟΖ

qu'il restitua d'abord Θεοδωρίδας Ἀγησιστράτου (7), puis, à la suite d'une communication de M. Hiller von Gaertringen et du rapprochement avec une autre inscription de Milo, Θεοδωρίδας Δαιστράτου (8).

(1) Ravaisson, p. 21.
(2) *Ibid.*, pl. II, 4.
(3) *Meisterwerke*, p. 612.
(4) *Ibid.*, p. 612, n. 1.
(5) *Chronique des arts*, 1897, p. 26.
(6) Ravaisson, pl. II, 3.
(7) *Chronique des arts*, 1897, p. 26.
(8) *Ibid*, p. 42.

Le mauvais sort qui s'attache aux inscriptions qui accompagnaient la Vénus de Milo s'était-il étendu à cette inscription comme aux précédentes ? Il semblait que ce fût, en quelque sorte, de droit et l'idée ne venait pas que l'original pût exister : pourtant, rapportée elle aussi au Louvre, l'inscription y est encore et nous venons, M. Héron de Villefosse et moi, de l'y retrouver.

Le bloc sur lequel elle est gravée avait été, par une combinaison fâcheuse, accolé à un cippe funéraire de basse époque portant l'épitaphe d'un certain P. Granius Eros, de manière à ne former qu'un seul et même monument. Comme tel, l'inscription figure même dans les *Inscriptions grecques du Louvre* de M. Fröhner, mais singulièrement déformée ainsi qu'on va le voir : « Ποπλίου Γρανίου Ἔρωτος ζη. Sur la plinthe [θ]εοδωρήσασα Αιστρατοε (*sic*). Le verbe θεοδωρέω (consacrer aux dieux) n'est pas encore reçu dans nos dictionnaires. Petit autel à fronton triangulaire décoré d'un disque et de deux acrotères. En bas, bucranes et guirlandes. Hauteur, 1 m., largeur, 0 m. 43 c. (1) ». Il faut dire que le traçage en rouge, fait inexactement, des lettres assez effacées contribuait à cette lecture fautive et que, de plus, l'existence de l'inscription de Theodoridas sur la base de l'un des hermès de Milo était alors complètement ignorée. Depuis même les articles de M. Reinach, qui, en signalant cette inscription, auraient pu mettre sur la trace de la confusion commise, il eût fallu un hasard qui attirât précisément l'attention sur ce numéro, en apparence sans intérêt, du catalogue des inscriptions grecques du Louvre. La découverte s'est faite autrement. Il y a peu de temps, nous eûmes, dans le classement que nous poursuivons des marbres antiques, à faire déplacer le cippe de P. Granius Eros de la demi-obscurité où il était relégué sous l'escalier Daru : la base, dans le transport, en fut séparée et retint notre examen.

La base consiste en un bloc rectangulaire de beau marbre

(1) *Inscriptions grecques*, n° 178.

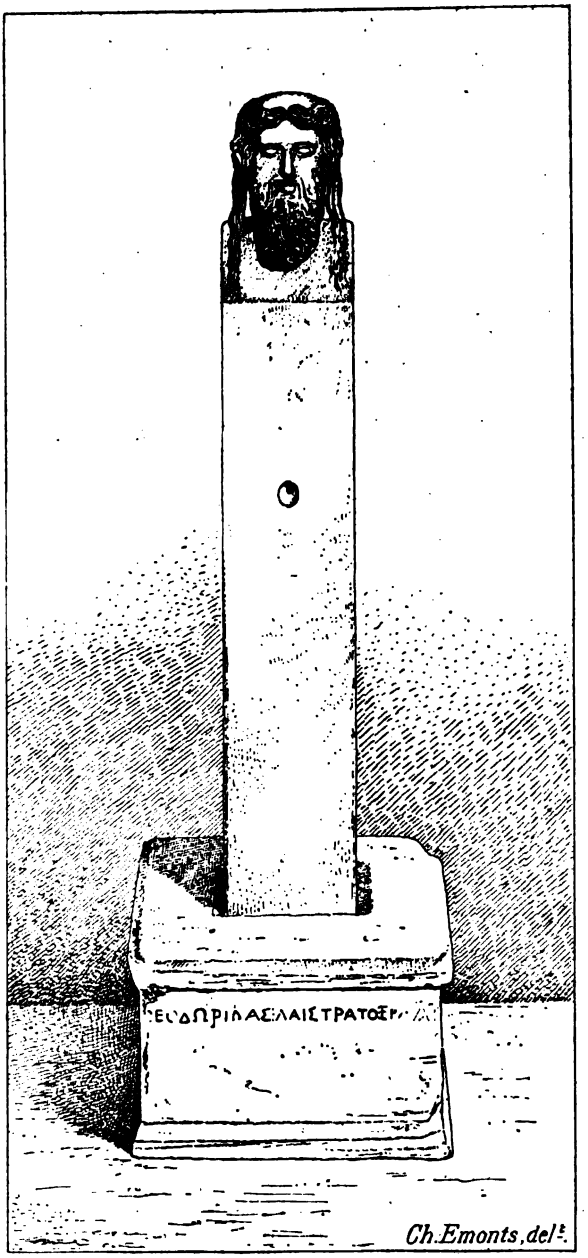
Ch. Emonts, del.

grec, mesurant 0 m. 285 de haut sur 0 m. 455 de large et 0 m. 405 de profondeur, dont les arêtes, sur trois faces, se terminent, en haut et en bas, par des moulures formées d'un filet et d'une gorge; seule la face postérieure a été laissée brute. Sur le dessus, une cavité de 21 centimètres sur 17, profonde au plus de 4 centimètres et demi, correspond exactement au pied de la gaîne de l'hermès barbu conservé au Louvre sous le n° 209 de la *Notice de la sculpture antique* de M. Fröhner, n° 405 du *Catalogue sommaire des marbres antiques,* et désigné sous le nom de Dionysos oriental ou Bacchus barbu, dont le revers est également resté brut. Il n'y a donc aucun doute que la base soit bien celle de l'hermès, comme l'indique le dessin de Voutier. L'inscription, d'ailleurs, le confirme. Elle ne mentionne pas seulement, en effet, les noms de Theodoridas et de son père, comme l'avait restitué M. Reinach. Il restait à la fin, dans la copie de Voutier, un Z, suivi lui-même, ainsi qu'on pouvait le reconnaître, d'une haste verticale. M. Hiller von Gaertringen, pour rendre compte de ces derniers caractères, proposait [Θ]εοδωρίδας Λαιστράτου [Z]ηνί (1). La pierre en réalité porte :

ΕΟΔΩΡΙΔΑΣ⁝ΛΑΙΣΤΡΑΤΟ⁝ΕΙ / / \

[Θ]εοδωρίδας Λαιστράτο(υ) Ἑρμᾶι (2).

Le Θ initial a disparu avec un éclat. Du mot ΕΡΜΑΙ, l'Ε est parfaitement net; subsistent ensuite la barre verticale du Ρ, le premier jambage du Μ et l'extrémité inférieure des barres obliques de l'Α. Le dieu Hermes auquel le monument est consacré est précisément celui dont l'image en forme de gaîne, ou comme on dit en hermès, s'adapte à la base et dont le nom doit être substitué à celui de Dionysos.

Il résulte de cette constatation une conséquence qui n'est

(1) *Inscriptiones graecae insularum maris Aegaei,* III, n° 1092.

(2) Il se confirme par là que c'est bien Θεοδωρίδας Λαιστράτου, comme le fait remarquer M. Hiller von Gaertringen (*Ibid.*, n° 1096), et non Δαιστράτου avec M. Cavvadias (Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου, n° 237) qu'il faut lire sur l'inscription d'Athènes.

pas sans importance pour la Vénus. La superposition indiquée dans le dessin de Voutier avait été volontiers traitée de factice. M. Furtwängler, entre autres, l'avait résolument écartée comme n'étant fondée sur rien et ne constituant qu'une combinaison du dessinateur. Il est vrai qu'il n'apportait aucune raison à l'appui de cette critique, si ce n'est la présence de la moulure indiquée par Voutier à la partie supérieure du piédouche (1), et M. Reinach n'avait pas d'abord hésité à déclarer que son hypothèse ne supportait pas l'examen (2). M. Furtwängler néanmoins s'y est tenu et, revenant sur la question de la Vénus de Milo dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich (3), il a de nouveau affirmé, plus résolument encore que dans les *Meisterwerke*, l'indépendance des deux fragments. M. Hiller von Gaertringen, de son côté, lui donnait pleinement raison ; la cimaise, disait-il, qui n'existe qu'en avant, non à droite et à gauche, indique qu'il y avait sur les côtés d'autres pierres et que par suite il ne peut en aucune façon s'agir de la base d'un hermès (4). Sans arguments qui permissent de combattre comme arbitraire le dessin de Voutier, mais aussi sans preuve extrinsèque qui en confirmât le bien-fondé, la certitude faisait défaut, et M. Reinach dut le reconnaître en écrivant qu'au moins pour ce qui est de la base de l'hermès barbu, « comme le bloc portant cette inscription a disparu, on peut douter qu'il existât à l'origine un rapport quelconque entre l'inscription et l'hermès (5) ». Le doute aujourd'hui n'est plus permis. D'autre part, Voutier, on le sait, a dessiné comme servant de base au second hermès, l'hermès surmonté d'une tête imberbe, l'inscription avec le nom d'Agesandros d'Antioche du Méandre. La véracité de son témoi-

(1) *Meisterwerke*, p. 612-613.

(2) *Chronique des arts*, 1897, p. 26.

(3) *Zur Venus de Milo, Sitzungsberichte der bayrischen Akademie der Wissenschaften*, 1897, p. 415.

(4) *Inscriptiones graecae insularum maris Aegaei*, III, n° 1092.

(5) *Chronique des arts*, 1898, p. 224; voy. aussi *Revue archéologique*, 1897 [2], p. 300, n. 4.

gnage, confirmée aujourd'hui par l'original lui-même en ce qui concerne l'un des hermès, peut être légitimement étendue à l'autre ; et c'est à coup sûr, quoi qu'on en ait dit (1), à recevoir la partie inférieure de la gaine de cet hermès qu'était destinée la cavité rectangulaire que montre le dessin de Debay. Il s'ensuit, et c'est un point que M. Reinach a déjà indiqué (2), mais qui se trouve recevoir un degré nouveau de certitude, qu'au cas où l'inscription d'Agesandros devrait être réellement rattachée à la Vénus la seule restitution possible de celle-ci serait de grouper la Vénus avec un hermès. Il faut ou renoncer au rattachement, ou accepter cette restitution malgré son caractère peu esthétique, et l'on n'est plus en droit d'imaginer dans la cavité que présente le bloc inscrit, comme le fait par exemple M. Furtwängler (3), une colonnette de marbre sur laquelle se serait appuyé le bras de la Vénus.

Il n'est pas indifférent non plus de pouvoir désormais compter avec certitude l'hermès de Milo comme un nouvel exemple de la mode qui de si bonne heure porta à l'imitation des modèles archaïques. Non seulement le dieu a le type barbu que lui donnait la tradition ancienne, mais encore l'exécution vise à l'archaïsme. La chevelure, par exemple, est partagée en mèches ondulées d'une rigoureuse symétrie. Sur les épaules tombe une masse régulièrement striée, et, de part et d'autre, deux longues boucles se détachent et se prolongent jusque sur la poitrine. La barbe, elle aussi, est soigneusement étagée et forme une série de tire-bouchons, tandis que deux fortes moustaches accompagnent la lèvre supérieure. Tout, en un mot, dans cette tête d'Hermes appartient au style que l'on qualifie d'archaïsant ; et, d'autre part, la date en est fournie par l'inscription du piédouche. Si le croquis très sommaire de Voutier ne permettait pas d'en estimer la plus ou moins grande ancienneté, en présence de l'original il est facile de se convaincre que les carac-

(1) Furtwängler, *Meisterwerke*, p. 612.
(2) *Chronique des arts*, 1897, p. 44 ; 1898, p. 224.
(3) *Meisterwerke*, p. 618-623.

tères, les trois points de séparation superposés, la forme Λαιστράτο pour Λαιστράτου, ne peuvent appartenir, au plus tard, qu'à la première moitié du IVe siècle.

Ici encore, d'ailleurs, se trouvent confirmées les conclusions auxquelles M. Reinach avait été amené par le rapprochement de la base de l'hermès avec une autre inscription, conservée au Musée national d'Athènes, provenant également de Milo où elle fut copiée en 1877 par M. Tissot (1) et d'un endroit très voisin, on l'affirme, de celui où fut découverte la Vénus (2), et sur laquelle se lisent les mêmes noms de Theodoridas fils de Laistratos. M. Reinach, d'après la copie de Tissot, d'après les renseignements qui lui avaient été envoyés d'Athènes, affirmait que cette inscription ne pouvait être postérieure au milieu du IVe siècle (3). L'inscription trouvée avec la Vénus, par suite, semblait-il, devait être elle aussi du IVe siècle, étant consacrée par le même personnage ; et, de fait, aujourd'hui, la base retrouvée porte tous les caractères de cette époque. Dans les deux textes, forme des lettres, ponctuation, suppression de l'υ final sont identiques. L'on peut constater, en outre, ce que ne permettait pas le dessin de Voutier, que par sa forme générale et ses moulures la base du Louvre est très analogue à la base d'Athènes.

L'inscription d'Athènes, en effet, Θεοδωρίδας Λαιστράτο(υ) Ποσειδᾶνι (4), est gravée sur la face antérieure d'une base de marbre, qui, M. Cavvadias et tous les archéologues qui l'ont examinée l'affirment, est celle d'une statue d'homme à demi drapé, sans doute le portrait de Theodoridas lui-même, trouvée avec le célèbre Poseidon de Milo (5). Il y a dans cette double présence d'un ex-voto signé de Theodoridas avec la Vénus et avec le Poseidon, que, dans le moment du premier enthou-

(1) *Bulletin de correspondance hellénique*, t. II, 1878, p. 522.

(2) *Chronique des arts*, 1898, p. 275, d'après une communication de M. Lallier, vice-consul de France à Milo.

(3) *Chronique des arts*, 1897, p. 43 ; *Revue archéologique*, 1897 [2], p. 300.

(4) *Inscriptiones graecae insularum maris Aegaei*, III, n° 1096.

(5) Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου, n° 237.

siasme, on a appelé le frère de la Vénus, une coïncidence d'autant plus singulière qu'il me semble, en effet, impossible de nier que le Poseidon, dans le mode de juxtaposition des deux blocs qui le composent, dans la disposition des draperies aussi, présente avec la Vénus certaines analogies. M. Reinach a été particulièrement frappé de cette coïncidence et en a fait le point de départ d'une théorie d'après laquelle le Poseidon et la prétendue Vénus, qui serait en réalité une Amphitrite, auraient été groupés dans le même sanctuaire (1). L'hypothèse à coup sûr est très séduisante, mais peut-être y a-t-il dans les arguments d'où l'on prétend déduire la contemporanéité des deux statues, difficile à admettre au point de vue purement esthétique, moins de rigueur qu'il ne semble. « Poseidon et Vénus, écrit M. Reinach, doivent être contemporains..... C'est ce qui explique, — et je ne vois guère comment l'expliquer autrement —, qu'une inscription au nom du même Theodoridas, lié indissolublement au Poseidon de Milo, se soit rencontrée à côté de la Vénus (2). » Le raisonnement au fond est celui-ci. D'une part, Theodoridas est le consécrateur du Poseidon : n'oublions pas, toutefois, que ceci déjà est un postulat. L'inscription ne nous apprend qu'une chose, à savoir que Theodoridas avait consacré à Poseidon sa propre image ; à supposer qu'il y eût joint une effigie du dieu, est-il nécessaire que le Poseidon découvert, par le seul fait qu'il a été découvert en même temps, soit précisément celle-là et que, par suite, du IIe siècle où on le plaçait d'ordinaire, il doive remonter au IVe (3) ? D'autre part, l'inscription de Theodoridas, gravée sur le piédouche de l'hermès, ne doit pas être séparée de la Vénus. Mais avec la Vénus, pourtant, se trouvait, précisément dans les mêmes conditions et gravée également sur le piédouche d'un hermès, une seconde inscription, portant le nom d'Age-

(1) *Chronique des arts*, 1898, p. 226.
(2) *Ibid.*, p. 225-226.
(3) M. Furtwängler, par exemple (*Sitzungsberichte der bayrischen Akademie der Wissenschaften*, 1897, p. 416), persiste à regarder le Poseidon comme postérieur à Alexandre.

sandros d'Antioche du Méandre, et, nous dit-on, on peut affirmer sans hésitation que le sculpteur d'Antioche n'est pas l'auteur de la statue (1). N'est-ce pas déclarer que, à l'inverse de ce que l'on soutient pour l'inscription de Theodoridas, il n'y a pas de lien entre la Vénus et l'inscription d'Agesandros? Il faut reconnaître, en effet, que, si l'on croit que la Vénus a été recueillie dans un dépôt de chaufournier (2), il est très naturel qu'on ait trouvé en même temps des morceaux de sculpture appartenant à d'autres statues et à des époques diverses. La conclusion la plus sage, en résumé, me paraît avoir été formulée par M. Reinach lui-même dans un autre passage (3) : « Si l'inscription [de Theodoridas] remonte au IVe siècle, — et nous en avons aujourd'hui la preuve —, comme celle qui lui fait pendant est certainement postérieure à 280 (à cause de la mention d'Antioche), il faudra conclure que les deux hermès ne sont pas contemporains (4), qu'ils ne sont pas davantage contemporains de la Vénus, et que la question de la date de notre statue doit être entièrement laissée à l'appréciation des historiens de l'art. »

Il est un point pourtant sur lequel on garde quelque doute. Le dessin de Voutier (5) nous montre, non seulement que la fameuse signature d'artiste figurait sur le piédestal de l'hermès à tête juvénile, mais que ce piédestal était non point rectangulaire, mais coupé en biseau. De plus, sur le dessin de Debay joint à la notice de M. de Clarac, ce piédestal, sur la face supérieure duquel on reconnaît la cavité où s'encastrait l'hermès, est rapproché de la Vénus et M. de Clarac constate que l'inscription arrivait juste dans l'alignement de la surface

(1) *Chronique des arts*, 1897, p. 26.

(2) *Ibid.*, 1898, p. 224. Voy., il est vrai, contre cette hypothèse, comme aussi contre celle proposée par M. E. Le Blant (*Mélanges de Rome*, 1890, p. 389) d'une cachette où la Vénus aurait été mise à l'abri au moment du triomphe du christianisme, les objections de M. Furtwängler (*Meisterwerke*, p. 613 et 614, n. 3).

(3) *Ibid.*, 1897, p. 44.

(4) Il résulte des seules proportions qu'ils ne forment pas pendants; voy. Furtwängler, *Meisterwerke*, p. 616.

(5) Ravaisson, pl. II, 4.

antérieure de l'ancienne plinthe et s'ajustait exactemen par derrière et de côté avec ses fractures (1). Il y avait donc deux sections obliques, celle de la base de la statue et celle du fragment portant l'inscription, se faisant contre-partie. « C'est là, dit M. S. Reinach, un simple hasard (2). S'il y avait eu correspondance exacte entre les deux surfaces brisées, on les aurait rejointes et l'inscription ne se serait pas égarée. Il n'y avait certainement qu'un à peu près. L'hermès et la base signée sont les fragments d'un groupe quelconque : la Vénus est une figure isolée (3). » Hasard difficile à admettre, et, si l'on ne peut croire à une appartenance originelle, ne vaut-il pas mieux revenir à l'hypothèse d'une adaptation antique (4)? Isolée dans sa conception, la Vénus, à la suite d'un accident, aurait été restaurée avec un hermès et une base signée d'un sculpteur d'Antioche du Méandre.

III

La Vénus de Milo était entrée au Louvre, mais le directeur

(1) P. 49. Le témoignage de M. de Marcellus sur « l'épaisseur et la forme discordantes » de cette inscription (*Revue contemporaine*, t. XIII, p. 295), est sans importance. Il est visible, en effet, sur le seul dessin que la hauteur n'était pas la même, et ce que M. de Marcellus pouvait dire en 1854 de la forme ne repose sur rien. — M. Furtwängler qui soutient la théorie de l'appartenance de la base établit une distinction dans l'affirmation de M. de Clarac et, par un singulier arbitraire, ne l'admet pas en ce qui regarde la face antérieure (*Meisterwerke*, p. 608) : l'alignement de ce côté ne devait pas, selon lui, exister malgré le dessin de Debay, qui n'aura pas tenu compte d'une différence légère, et il faudrait rapporter un morceau triangulaire.

(2) L'hypothèse du hasard avait déjà été suggérée par Quatremère de Quincy (p. 10, n. 1).

(3) *Chronique des arts*, 1898, p. 224.

(4) L'hypothèse, on le sait, est celle qu'a soutenue dès l'origine M. de Clarac (p. 48 et suiv.), qu'indique comme possible, tout en adoptant de préférence l'idée de l'appartenance véritable, M. Saloman dans son étude *Ueber die Plinthe der Venus von Milo* (1884, p. 1-20) et qu'admet M. Ravaisson (p. 51-52). M. Ravaisson, d'ailleurs, signale divers indices qui établissent la réalité d'une restauration de la Vénus dans l'antiquité (p. 52) et M. Furtwängler lui-même, qui ne veut pas en entendre parler en ce qui touche la base (*Meisterwerke*, p. 605), l'admet (p. 626), après M. de Clarac (p. 22, 23), en ce qui touche le bras droit.

des Musées dans sa lettre au ministre, l'auteur de la note du *Moniteur* avaient parlé d'importantes restaurations nécessaires. L'extrémité du nez et quelques raccords aux lèvres furent refaits. Il sembla, en outre, légitime de se servir du morceau de bras gauche retrouvé; mais l'attache de l'épaule faisait défaut, et, lorsque M. de Clarac fit paraître sa notice, il écrivait encore que « cela a empêché jusqu'à présent de remettre en place ce fragment qui ne peut s'adapter qu'en rétablissant ce qui manque à l'épaule (1) ». Le dessin de Debay montre pourtant le rattachement effectué. M. de Forbin, si l'on en croit M. de Marcellus, avait fait faire ce dessin pour faire connaître la statue à David, retiré à Bruxelles, de qui il était lui-même l'élève (2) : « M. Debay fils dessina dans le laboratoire du Louvre la statue à laquelle, à grand renfort de plâtre, on avait restitué son avant-bras gauche ; puis, sans remplacer le pied gauche et la fin de draperie qui en dérobe la moitié, on avait posé et relié au socle l'inscription du sculpteur du Méandre malgré son épaisseur et sa forme discordantes, et c'est ce même dessin in-4° que M. de Clarac employa, mais il évita de tirer de cette adjonction provisoire toute conclusion directe (3). » M. de Clarac aurait même expliqué à M. de Marcellus, si l'on en croit ce dernier, « qu'après avoir essayé de mettre l'inscription en avant plus que de la justifier dans sa notice, il avait dû se rendre au raisonnement de ses collègues (4) ». La plinthe de l'hermès fut, en

(1) P. 22.

(2) *Revue contemporaine*, t. XIII, p. 295. M. de Longpérier, dans sa fameuse lettre (Friederichs, *Bausteine zu der griechisch-römischen Plastik*, p. 334), donne les détails suivants : « Vous savez que le grand peintre Louis David avait été exilé à Bruxelles après le retour des Bourbons. Lorsqu'il apprit par les journaux l'arrivée de la Vénus de Milo à Paris, il écrivit à son élève le baron Gros et lui demanda un dessin du marbre grec. Gros chargea un de ses jeunes élèves, Auguste Debay, né en 1804, d'aller au Louvre faire le dessin. Le jeune homme fut accompagné par son père J.-B. Debay qui lui-même était élève de David et camarade de Gros.... Un calque du dessin fut envoyé à Bruxelles. Le dessin resta entre les mains de Debay le père, et c'est ainsi que M. de Clarac put en obtenir plus tard une copie. »

(3) *Ibid.*, l. c.

(4) *Ibid.*, p. 296.

effet, bientôt retirée; mais un pas de plus fut fait dans la voie de la restauration. « Toujours par le conseil du savant archéologue Quatremère de Quincy, raconte encore M. de Marcellus, le pied gauche qui devait s'allonger en dehors de la draperie et qui n'avait pas été retrouvé en premier lieu, comme pour rendre plus facile l'adhésion de l'inscription d'Antioche (1), a été plus tard rétabli et assez heureusement créé (2) ». La Vénus dans cet état se montre à nous dans les planches du *Musée royal* de Laurent (3) et du *Musée des antiques* de Bouillon (4) et dans la planche jointe à la dissertation de Quatremère de Quincy, mais en fait elle ne parut jamais telle aux yeux du public. La portion du bras gauche n'avait été rétablie que provisoirement et, quoique M. de Saint-Victor, dans le texte du *Musée des antiques* de Bouillon, jugeât que son mouvement est celui qu'elle doit avoir, on ne voulut pas trancher le problème. « Au moment, ajoute-t-il, où nous écrivons cette notice, la Vénus de Mélos vient d'être placée dans les salles du Musée ; et ce n'est pas sans étonnement que nous l'avons revue privée de cette portion de bras que l'on y avait très adroitement rajustée dans les ateliers du restaurateur. On a décidé, dit-on, qu'elle ne serait point restaurée; nous pensons que l'on a très bien fait de prendre cette décision ; mais le rajustement des parties antiques qui sont détachées d'un monument ne peut être regardé comme une restauration, lorsque ces parties sont en harmonie avec le reste du monument : tel est le fragment que nous nous étonnons de ne pas voir remis à sa place (5). »

La tradition veut que ce soit le roi Louis XVIII qui ait eu l'heureuse inspiration d'ordonner qu'on exposât la Vénus dans son intégrité et l'ait ainsi fait échapper à la loi commune (6).

(1) « Il aurait, dit M. de Marcellus, repoussé loin de lui l'inscription subreptice » (*Ibid.*, p. 295). Voy. aussi la remarque de M. Ravaisson, p. 51.
(2) *Ibid.*, p. 296.
(3) T. II, pl. 19.
(4) T. I, pl. 11.
(5) Note finale; le texte n'est pas paginé.
(6) Fröhner, p. 177.

M. de Marcellus dit le tenir de M. de Clarac lui-même (1). Le roi aurait admiré la statue placée sur son passage, lorsqu'il se rendait ouvrir la session des Chambres, dans la salle qui est aujourd'hui la salle Lacaze (2); et, dans la lettre de M. de Forbin au ministre du 2 mars 1820, reproduite au début de cette étude, on lit en effet : « Je m'occupe d'un rapport sur le mérite de cet ouvrage qui, selon l'ordre de Sa Majesté, pourra être mis incessamment sous ses yeux (3). » D'après un autre bruit, pourtant, l'architecte Fontaine, qui avait résisté en une circonstance presque pareille à la volonté absolue de Napoléon, aurait refusé de faire monter la Vénus au premier étage, de telle sorte que, « la Vénus n'allant pas au Roi et le Roi n'allant pas à elle », ce serait sur un croquis que Louis XVIII aurait pris sa décision (4). Le rôle de Louis XVIII, de toute façon, me semble avoir été beaucoup moins prépondérant. Il n'est guère vrai de dire qu'il ait pu être « las des longs et inutiles efforts tentés pour la restauration (5) », ni de parler d'un long séjour de la statue dans les ateliers du Musée (6) : offerte au roi le 1er mars, la Vénus de Milo, nous le verrons tout à l'heure (7), était exposée avant la fin de mai. M. de Marcellus lui-même ajoute, d'ailleurs, que ce fut « à la suite d'un second rapport de M. le comte de Forbin sur l'inefficacité des restaurations essayées et en raison de toutes les conjectures aussi multipliées que peu satisfaisantes dont la statue fut l'objet » que « le roi Louis XVIII décida qu'elle resterait dans l'état de mutilation où on la voit aujourd'hui et voulut

(1) *Revue contemporaine*, t. XIII, p. 296; voy. également *Souvenirs de l'Orient*, t. I, p. 256.

(2) *Ibid.*, p. 297. Voy. sur cette scène le récit d'un vieux gardien raconté par M. Ravaisson dans le journal *le Matin* du 24 décembre 1887 et reproduit par M. S. Reinach dans ses *Chroniques d'Orient*, 1re série, p. 407 = *Revue archéologique* 1888 1, p. 375.

(3) Voy. plus haut, p. 307. La phrase, il est vrai, est amphibologique, et peut-être est-ce le rapport qui devait être mis sous les yeux de Louis XVIII; voy. à l'appui de ce sens la lettre publiée à la page suivante.

(4) *Revue contemporaine*, t. XIII, p. 297.

(5) *Ibid.*, p. 296; Fröhner, p. 177.

(6) *Ibid.*, p. 295; Fröhner, l. c.

(7) Voy. plus loin, p. 352.

que nul ciseau auxiliaire ne vînt désormais attenter à sa beauté (1) ».

La question avait été soumise à une délibération, quoique, M. Ravaisson l'a remarqué (2), dans des circonstances administratives d'une certaine irrégularité. M. Ravaisson, en effet, a publié la lettre suivante de M. de Clarac à M. de Forbin, que lui avait communiquée M. Héron de Villefosse :

« Je vous avouerai, Monsieur le Comte, que je ne vois pas bien pourquoi vous vous adressez à moi pour faire inscrire le nom de cette statue, puisque, depuis qu'elle est au Roi et que je vous ai envoyé une notice à ce sujet, que l'on n'a pas jugé à propos de mettre sous les yeux de Sa Majesté, on ne m'a pas plus parlé de cette statue que si elle m'était étrangère, ou plutôt que je fusse étranger au Musée royal. Si j'ai succédé dans le musée à M. Visconti, je n'ai pas la prétention de l'avoir remplacé : cependant, j'ai la même place que lui, et il me semble qu'ainsi que lui je suis chargé de l'estimation des monuments, de leur description, de leur mise en place, de leur restauration et de leur moulage. Comment se fait-il donc qu'il ait été décidé sans que j'en sache rien, et sans doute dans un conseil secret, où j'aurais dû être appelé, que cette statue ne serait pas restaurée? Ce devait être l'objet d'une discussion à laquelle tout le monde serait étonné de ne m'avoir pas vu prendre part. Le ministre de la maison du Roi, lui-même, ne pourrait s'empêcher d'être de cet avis (3). »

A cette lettre, dont la forme peut paraître un peu vive, mais juste dans le fond, M. de Forbin répondit par la lettre suivante, que me communique également M. Héron de Villefosse.

« Monsieur le Comte,

« J'aurai l'honneur de répondre plus tard à votre lettre. Vous m'attribuez une décision prise par l'Institut, à la suite d'une longue discussion. On a été entraîné par l'avis de M. Quatremère de Quincy, dont vous connaissez les lumières et l'autorité.

(1) *Revue contemporaine*, t. I, p. 130.
(2) *La Vénus de Milo*, 1871, p. 22.
(3) *Ibid.*, p. 23.

« C'est par pur oubli que vous n'avez pas été informé de ma détermination : je suis fort loin de vous disputer la moindre de vos attributions.

« C'est moi qui ai ordonné la restauration des deux statues égyptiennes et je me crois encore très-autorisé à prendre une semblable mesure toutes les fois qu'elle me paraîtra convenable.

« Vous me rappelez mes rapports avec *l'illustre* Visconti. Je vous avoue que je conserverai toute ma vie une grande vénération pour la mémoire de celui dont l'indulgence et la douceur égalaient le vaste savoir. »

Il résulte, on le voit, de cette lettre que la véritable responsabilité, comme aussi l'honneur du parti suivi, appartient à l'Institut et au secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, Quatremère de Quincy, dont la note lue dans la séance du 21 avril 1821 se termine par ces lignes si formelles : « Je pense que, sans exclure quelques-uns de ces petits raccords de détail que quelques parties nécessitent, la statue doit rester dans l'état de mutilation où elle se trouve. Je pense que dans cet état elle ne laissera pas de nous révéler le style et le goût d'une des plus célèbres écoles de la sculpture antique ; qu'elle n'en sera ni moins instructive pour les artistes, ni moins précieuse aux véritables amateurs, qui peut-être y verront le morceau le plus rare et le plus précieux de notre Museum, où elle pourra mériter encore, sous un autre rapport, le titre de Vénus la Victorieuse (1). »

Sept semaines, par suite, après l'entrée de la Vénus au Louvre, on renonçait définitivement à la restaurer; un mois au plus après, nous avons la certitude qu'elle était exposée. La réponse de M. de Forbin à M. de Clarac à laquelle il vient d'être fait allusion est du 24 mai 1821, et dans sa lettre, datant au plus tard, par suite, de ce jour, M. de Clarac ajoutait :

« Comment se fait-il aussi que j'aie trouvé hier tous les préparatifs pour placer cette statue sans que j'en aie reçu aucun avis? Il n'y a personne qui ne trouvât extraordinaire qu'une statue de cette

(1) P. 39.

importance soit venue à mon insu et conduite par MM. les architectes se placer au Musée et en chasser une autre qu'on a reléguée je ne sais où (1). »

La Vénus de Milo était donc offerte aux regards du public moins de trois mois après le jour de sa donation.

La place choisie était une des niches de la salle alors appelée salle de la Diane, en l'honneur de la Diane à la Biche, salle dénommée jusqu'en 1815 salle de l'Apollon grâce à la présence de l'Apollon du Belvédère, et aujourd'hui désignée par le nom de salle d'Auguste ; mais non pas la grande arcade faisant face à l'entrée, d'où la Diane ne dut pas être déplacée jusqu'à son exposition dans l'une des salles de la galerie de la Melpomène. Le directeur des Musées, dans des lettres citées plus bas (2), ne se fût pas alors servi des mots « une des niches de la salle de la Diane » et n'eût pas parlé d'une statue servant de pendant à la Vénus. Il s'agit évidemment d'une des niches opposées aux croisées. La statue dont M. de Clarac se plaignait qu'elle eût été « reléguée je ne sais où » ne pourrait, d'ailleurs, que difficilement avoir été une statue aussi célèbre que la Diane à la Biche.

L'exposition n'était pas de tous points satisfaisante et M. de Clarac, dans sa notice écrite en cette année 1821, s'en exprime en ces termes : « Le Musée royal ayant été enrichi de cette belle statue depuis la nouvelle édition de la description des antiques, elle n'a pas encore de numéro; la place qu'elle occupe n'est elle-même que provisoire, et elle attend qu'on lui en ait trouvé une plus favorable au développement de toute sa beauté. Un grand nombre d'artistes et d'amateurs se sont indignés de la voir adossée à un mur et ont exprimé le désir qu'elle fût placée isolément, afin qu'on pût l'admirer et l'étudier sous tous les aspects ; et l'on a cité à ce sujet la Vénus de Praxitèle, le plus bel ornement du temple de Cnide,

(1) Ravaisson, *La Vénus de Milo*, p. 23.
(2) Voy. p. 353 et 358.

et qu'on pouvait contempler de tous les côtés. Mais peut-être n'a-t-on pas fait assez d'attention à la manière dont sont exécutées par derrière les draperies de notre statue ; elles ne sont que dégrossies et semblent autoriser à penser que cette figure, ainsi que beaucoup d'autres, avait, dès l'origine, été destinée à être placée ou dans une niche ou près d'une muraille (1). » Il avait, d'ailleurs, malgré cette apparence de justification, demandé un autre emplacement, et la véritable raison était qu'il avait fallu trouver une place où la statue pût être exposée tout de suite, sans attendre la confection, toujours un peu longue, d'un socle spécial destiné à la porter et fait en vue même de cet objet ; mais, dès le 24 juin, le directeur des Musées écrivait de nouveau à M. de Clarac :

« Je trouve vos idées fort sages, mais si vous connaissiez tout ce qui m'arrête, vous approuveriez la modération par laquelle j'achète la paix. Cependant, la statue de Milo sera placée bientôt dans un lieu plus favorable et avec un peu de patience tout se régularisera (2). »

Le 24 du mois suivant, il adressait à l'architecte Fontaine la lettre suivante :

A M. Fontaine, architecte du Roi.

« Monsieur,

« L'importance de la statue arrivée de Milo et placée provisoirement dans une des niches de la salle de la Diane me fait désirer ardemment de lui voir occuper une place plus convenable. Je vous prie donc instamment d'avoir la bonté de vous occuper du dessin du piédestal qui doit la supporter (3). »

M. de Forbin ne voulut même pas attendre, pour faire opérer le transport, l'achèvement du support demandé, et le 7 août il écrivait une fois de plus à M. de Clarac :

(1) P. 3.
(2) Lettre communiquée par M. Héron de Villefosse.
(3) Archives du Louvre.

A M. le comte de Clarac, conservateur des antiques.

« Monsieur,

« D'après mes propres observations et celles qui me sont parvenues d'une foule de personnes éclairées, je me suis déterminé à faire déplacer la Vénus de Milo qui se trouve en ce moment dans la salle de la Diane pour la faire transporter au milieu de la salle de la Paix. Placée en épine, entre le vase et le candélabre qui dans cette partie du Musée se trouvent aux deux extrémités de la ligne, elle ne nuirait à aucune des dispositions précédemment arrêtées et se présenterait sous toutes ses faces à l'admiration et à l'étude. Si cette disposition vous paraît, comme à moi, remplir toutes les conditions, je vous invite à vous concerter avec M. Fontaine, afin qu'en attendant l'exécution du piédestal en marbre dont on va s'occuper, elle soit provisoirement installée sur une selle dans la nouvelle salle (1). »

Il écrivait en même temps à Fontaine :

A M. Fontaine, architecte du Roi.

« Monsieur,

« Après avoir mûrement réfléchi à la manière peu favorable dont est placée en ce moment la belle statue qui vient de Milo, et à la disposition plus convenable qu'il serait possible de lui donner, je me suis convaincu que le seul endroit peut-être où l'on pût la placer de manière à ce qu'elle ne perdît aucun de ses avantages et qu'elle ne nuisît en même temps à aucun des arrangements déjà exécutés, était le centre de la petite salle dite salle de la Paix. En adoptant cette disposition, et en plaçant notre Vénus en épine, entre le vase situé à l'entrée du Musée et le candélabre qui se trouve à l'autre extrémité, on aura le double avantage de suivre une ligne déjà tracée et d'isoler la figure de Milo dont alors il sera facile de faire le tour et d'apprécier toute la perfection ; la tête de cette figure serait naturellement virée vers la grande porte d'entrée : toutefois, pour en faciliter davantage l'étude et l'examen, je vous prierai de vouloir bien indiquer dans le dessin du piédestal que j'ai l'honneur de vous demander un plateau à poignée faisant l'usage de selle. Je m'imagine que vous approuverez cette disposition qui me paraît répondre à toutes les objections et, en attendant que le piédestal soit exécuté, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien faire toujours placer provi-

(1) Archives du Louvre.

soirement la statue dans l'endroit indiqué ci-dessus et sur une selle que j'ai fait faire à cet effet et qui se trouve dans l'atelier de M. Lange (1).

L'histoire de l'exposition de la Vénus depuis cette date est assez brève. Malgré les lettres précédentes, le transfert dans la salle de la Paix ne se fit sans doute jamais. Le seul autre document de cette année 1821 est un billet familier de M. de Forbin à M. de Clarac, du 24 novembre; dans cette lettre, dont l'en-tête, « *Musée royal* » et « *Le Comte de Forbin, directeur général des Musées royaux* », a été soigneusement rayé, se trouvent ces mots :

« Mon cher ami,

« Enfin nous allons faire descendre dame *Vénus de Milo* qui jette un vilain coton où elle se trouve à présent.

« Mille bonnes vieilles amitiés (2). »

Ils pourraient s'appliquer également et à la niche de la salle de la Diane où la statue serait restée, et à la selle provisoire de la salle de la Paix ; mais il est question plus tard encore, nous l'avons dit, d'une statue servant de pendant à la Vénus, ce qui ne convient qu'à la salle de Diane. La Vénus, en tout cas, si elle était passée dans la salle de la Paix, y serait restée à coup sûr moins d'une année. La place qu'elle y aurait occupée est celle où se trouvait, jusqu'à la réunion récente des œuvres en marbres de couleur dans le vestibule des Prisonniers barbares, la Rome assise en porphyre de la collection Mazarin, où se trouve aujourd'hui la statue dite de Julia Mammaea : aux deux extrémités de la galerie étaient d'une part le vase Borghèse, posé sur un autel triangulaire, servant de milieu à la rotonde qui formait alors l'entrée du Musée, et de l'autre un grand candélabre bachique provenant du Vatican (3).

Il avait fallu en même temps s'occuper du cartel à apposer

(1) Archives du Louvre.
(2) Lettre communiquée par M. Héron de Villefosse.
(3) *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 500.

sous la statue. M. de Clarac avait mis en avant le nom de Vénus Rivière, que M. de Forbin, dans un post-scriptum à sa lettre du 24 juin 1821 (1), déclare approuver. « J'approuve fort, écrit-il, l'inscription que vous proposez et le nom de Vénus Rivière (2) », mais ce nom ne prévalut pas. La notice de M. de Clarac (3), celle de Quatremère de Quincy, adoptent l'épithète de Vénus Victorieuse, et, quant à l'inscription elle-même dont il est question et qui ne se réduisait pas à ces deux mots (4), nulle pièce officielle ne nous en donne la teneur. Le 1er novembre, M. de Forbin écrivait encore à M. de Clarac à ce sujet, mais sans nous en faire connaître le texte :

A M. le comte de Clarac, conservateur des Antiques.

« J'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe copie de la lettre que je reçois à l'instant de Son Excellence M. le Ministre de la maison du Roi relativement à l'inscription à mettre au bas de la Vénus de Milo ; je vous invite à vous conformer à la disposition qu'elle renferme (5). »

M. Léon Lagrange, mieux inspiré, a transcrit, pour la critiquer, il est vrai, mais peu importe, cette inscription et nous apprend qu'on avait gravé sur le socle de la statue : « Vénus Victrix, découverte à Milo en 1820, donnée au Roi par M. le marquis de Rivière, son ambassadeur à Constantinople (6). »

(1) Voy., plus haut, p. 353.

(2) Le même souci faisait écrire, quelques années plus tard, au comte de la Rochefoucauld, aide-de-camp du Roi, chargé du département des Beaux-Arts, au sujet d'un lion antique en marbre offert par l'amiral Halgan (*Catogue sommaire des marbres antiques*, n° 827) : « Lorsque la restauration de cet antique sera complète, ne pourrait-on rappeler le nom de celui à qui on le doit ? Cela me semble de toute justice. » Voy. mes *Notes sur quelques monuments du Louvre*, p. 17.

(3) Le titre même est *Sur la statue antique de Vénus Victrix*, etc.

(4) M. Ravaisson se borne à dire (p. 44) : « sur le piédestal on plaça l'inscription empruntée à une médaille romaine : *Venus Victrix*. »

(5) Archives du Louvre.

(6) *Archives de l'art français*, 2e série, t. II, p. 210. Le texte est le même, avec moins de détails, que celui qui figure comme légende sous la gravure du dessin de Debay, et qui doit être le vrai : VENUS VICTRIX, | *découverte dans l'Ile de Milo au mois de Février 1820,* | *donnée au Roi le 1er mars 1821, par M. le Marquis de Rivière,* | *son Ambassadeur à Constantinople.*

La question de placement revint de nouveau en discussion en 1822 ; à la date du 27 février, le directeur écrivait à M. Lange, restaurateur des Antiques :

A M. Lange, restaurateur des Antiques.

« Il m'a paru convenable que la statue de Vénus de Milo fût placée définitivement vis-à-vis la statue du Tibre, au rond-point de la salle. Veuillez bien vous entendre avec M. l'architecte du Roi pour le dessin du piédestal de cette figure et son emplacement. Je désire que vous vous occupiez sur le champ de ce travail avec toute l'activité dont vous êtes capable et le zèle que je vous connais (1). »

L'accord était malheureusement loin d'exister avec l'architecte, et c'est celui-ci, à n'en pas douter, que visait M. de Forbin, lorsqu'il parlait de tout ce qui l'arrête et de la modération par laquelle il achète la paix (2). Le nouveau transport paraissait à Fontaine importun, et, dans les mémoires qu'il a laissés, il émet l'opinion assez étrange que l'on eût dû demander l'avis du jury réuni à cette époque pour l'exposition des tableaux, qui se faisait alors, comme on sait, au Louvre. Le transport, malgré tout, eut lieu entre le 16 et le 23 avril, ainsi qu'il résulte des trois lettres suivantes, adressées les deux premières le 14 avril par le directeur à MM. Lange et Fontaine, et la troisième le lendemain par le secrétaire-général, M. de Cailleux, à M. Ballu, entrepreneur de charpente.

A M. Lange, restaurateur des Antiques.

« Je vous prie, Monsieur, de me faire savoir d'une manière positive quel jour vous serez en mesure pour le déplacement et le placement de la Vénus de Milo. J'ai reçu hier un nouvel ordre verbal du Ministre à ce sujet, et je vous fais observer que vous n'avez plus que 10 jours, d'ici à l'époque de l'ouverture, pour déplacer les deux statues qui décorent la salle ronde, les remplacer par deux autres, et établir la Vénus de Milo sur son piédestal, toutes choses qui

(1) Archives du Louvre.
(2) Voy., plus haut, p. 353.

devront être faites et terminées le 23 au soir. Mettez-vous donc en mesure et usez du présent ordre en tout ce que de besoin. »

A M. Fontaine, architecte du Roi.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous prévenir que mes ordres étant donnés et mes mesures prises pour le déplacement de la Vénus de Milo et son placement dans la salle du Fleuve, je désire que le transport de cette figure soit effectuée mardi 16 de ce mois.

« Quant à la statue qui sert de pendant à la Vénus de Milo, elle sera déposée dans les magasins du Musée, à côté du moulage, et ces deux figures seront remplacées par celles que M. Lange tiendra à votre disposition le même jour. Veuillez bien donner les ordres nécessaires pour cette opération. »

Le secrétaire-général à M. Ballu, entrepreneur de charpente.

« Monsieur,

« En conséquence de l'ordre de M. le Directeur général des Musées royaux, vous voudrez bien faire transporter de suite dans la salle du Tibre (galerie des antiques) la statue dite Vénus de Milo : cette opération devra être terminée dans le cours de la journée et la dépense vous en sera payée sur les fonds du Musée. Veuillez m'accuser réception de la présente (1). »

Fontaine avait lutté jusqu'au bout, et le 15 avril le directeur avait dû lui écrire une seconde lettre, celle-ci absolument impérative :

A M. Fontaine, architecte du Roi.

« Monsieur,

« Je suis vraiment fâché que vous me forciez de vous répéter pour la dixième fois que j'ai reçu des ordres du Ministre pour le placement de la statue venue de Milo dans la salle du Fleuve. Si vous voulez bien relire l'ordonnance qui m'institue Directeur général des Musées royaux, vous vous convaincrez que ce que vous prenez pour de l'hé-

(1) Archives du Louvre.

sitation n'est de ma part qu'un besoin constant de vivre en bonne intelligence avec vous. Je suis fâché, Monsieur, que vous m'obligiez de vous répéter que j'ai le droit de placer une statue où j'imagine qu'il sera convenable de la mettre : vous allez en avoir la preuve, puisque vous me forcez de vous la donner. Vous verrez que les gens les plus modérés sentent aussi vivement que d'autres ce qu'ils doivent à la confiance dont ils sont nantis et à la place qu'ils ont l'honneur d'occuper (1). »

Il n'y eut plus dès lors qu'à assurer à la statue un piédestal convenable et M. de Forbin y donna aussitôt tous ses soins, s'adressant tout d'abord au Ministre pour avoir le bloc nécessaire par une lettre du 8 mai 1822, puis le 3 juin à M. Lange pour presser l'exécution.

A Son Excellence le Ministre de la Maison du Roi.

« Parmi les blocs de marbre appartenant au Roi qui se trouvent dans les magasins de Chaillot, il en est un de brèche d'Alep, portant les nos 1 et 9, qui conviendrait parfaitement pour l'exécution du piédestal de la Vénus de Milo. Je prie en conséquence Votre Excellence d'avoir la bonté de donner des ordres pour que ce bloc soit mis à la disposition de M. Lange, restaurateur des antiquités du Musée. »

A M. Lange, restaurateur des Antiques.

« Je vous préviens, Monsieur, que j'ai décidé que les travaux qui s'exécutent en ce moment dans les ateliers de la restauration pour le piédestal qui était destiné à la statue de l'Amour de Bouchardon seraient suspendus et que les ouvriers qui y travaillaient soient employés à presser l'achèvement du piédestal de la statue de Vénus de Milo. Je vous invite en conséquence, Monsieur, à vous conformer à cette disposition (2). »

Installée ainsi dans la salle du Tibre, la Vénus se montre à nous dans les planches du premier volume du *Musée de sculpture* de M. de Clarac publié en 1826-1827, devant le fleuve, à la

(1) Archives du Louvre.
(2) Archives du Louvre.

place actuelle de la Diane à la Biche, faisant face aux salles qui conduisent à la Melpomène (1). La suite de la spina, moins chargée qu'elle ne l'est aujourd'hui, ne comprenait que le Héros combattant et la grande cuve de porphyre de la collection Borghèse qui occupait jusqu'à une date toute récente le centre de la salle de la Pallas de Velletri (2). Il y avait donc, devant la Vénus et pour la contempler de face, un recul suffisant. L'exposition toutefois ne satisfaisait pas encore complètement le conservateur des antiques.

« Il serait très à propos, écrit-il le 3 octobre 1825 à M. de Forbin, de donner à la Vénus de Milo, qui est en très mauvaise compagnie avec les grands faunes (les Atlantes Albani), la place du Héros combattant qui serait (très) bien mieux avec eux sous tous les rapports de convenance. Il n'y a rien à craindre pour le transport et j'en réponds (3). »

M. de Clarac, néanmoins, ne fit pas le transport et la Vénus de Milo demeura à sa place dans la salle du Tibre, jusque bien après sa mort, jusqu'à la fin de 1853 je crois. « Il y a quelques mois, lit-on en effet dans la *Revue contemporaine* de mars 1854 sous la signature de M. de Belleval, le désir légitime de mieux enchâsser le plus beau diamant de notre Musée l'a fait retirer de la salle où elle était placée (4). » La Vénus de Milo passa alors dans l'ancienne salle de l'Isis, qui prit son nom et lui donna un asile définitif, d'où elle n'est depuis sortie qu'afin d'être mise en sûreté hors du Louvre pendant le siège de Paris et pour faire une apparition momentanée dans la salle Lacaze.

(1) Pl. 58.
(2) Aujourd'hui réunie aux autres monuments en marbres de couleur dans le vestibule des Prisonniers barbares.
(3) Archives du Louvre.
(4) T. XII, p. 292.

IV

Il me reste, pour terminer ces quelques pages de notice rétrospective, à signaler deux projets destinés à commémorer la donation faite à Louis XVIII par le marquis de Rivière et dont je ne sache pas qu'aient jusqu'ici fait mention les historiens de la Vénus de Milo.

L'exemple de l'un et de l'autre avait été donné par Napoléon Ier pour des acquisitions plus éphémères. Il n'entre point dans notre sujet de rappeler ici les réjouissances, les chansons, les gravures qu'avait fait naître l'arrivée des collections envoyées en France à la suite des conquêtes de l'armée d'Italie (1). Mais, en dehors des fêtes populaires, l'acquisition de l'Apollon du Belvédère tout au moins, qui était réputé le chef-d'œuvre de la sculpture antique, et son exposition au Louvre avaient paru ne pouvoir se passer sans donner lieu à une inauguration solennelle. Après de longues discussions, l'inscription suivante, gravée sur une plaque de cuivre aujourd'hui conservée au Musée Carnavalet, avait été reçue en grande pompe le 16 brumaire an IX par le premier Consul lui-même, accompagné de Lebrun et du conseiller d'état Benezech, des mains du citoyen Vien et fixée par lui entre la plinthe de la statue et son piédestal : LA STATUE D'APOLLON, QUI S'ÉLÈVE SUR CE PIÉDESTAL, | TROUVÉE A ANTIUM SUR LA FIN DU XVe SIÈCLE, | PLACÉE AU VATICAN PAR JULES II AU COMMENCEMENT DU XVIe, | CONQUISE L'AN V DE LA RÉPUBLIQUE PAR L'ARMÉE D'ITALIE, | SOUS LES ORDRES DU GÉNÉRAL BONAPARTE, | A ÉTÉ FIXÉE ICI LE 21 GERMINAL AN VIII, | PREMIÈRE ANNÉE DE SON CONSULAT; et, au revers : BONAPARTE Ier CONSUL | CAMBACÉRÈS IIe CONSUL | LEBRUN IIIe CONSUL | LUCIEN BONAPARTE, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR (2). L'indication d'une

(1) Voy. quelques indications dans les articles de M. Charles Saunier, *Les conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire et les reprises des alliés en 1815*, *Gazette des Beaux-Arts*, 1899, t. XXI, p. 74-81, 158-167, 340-347, t. XXII, p. 82-88, 157-163, 433-440, et 1900, t. XXIII, p. 156-162.

(2) Archives du Louvre. La plaque fut payée 80 francs au citoyen Rambert.

date différente de celle de la pose réelle s'explique par ce fait que, lorsque le texte fut arrêté par le conseil du Museum central des arts, — c'était le nom officiel du musée du Louvre, — l'inauguration des salles de l'Apollon et des Muses devait se faire plus tôt et ne fut que par la suite retardée au 18 brumaire, anniversaire de la fondation du gouvernement (1).

Le musée de la Monnaie conserve en outre le coin d'une médaille dont la louange a au moins le mérite d'être plus discrète : signée par Andrieu et frappée sous la direction de Denon, elle représente au droit le buste de Napoléon, au revers l'une des salles du musée du Louvre, aujourd'hui salle d'Auguste, dont l'entrée, surmontée d'un buste de Napoléon, porte sur l'imposte cintrée les mots SALLE DE L'APOLLON, et dans le fond l'Apollon du Belvédère avec la légende en exergue MUSÉE NAPOLÉON (2). Une autre médaille du même artiste, frappée sans nul doute en même temps, montre, au revers de la même face, une autre salle du Louvre, aujourd'hui salle des Antonins, où l'on voit dans le fond le groupe du Laocoon, avec les lettres R. F. sur un des cintres intérieurs de la salle et la même exergue MUSÉE NAPOLÉON (3). Les deux médailles, enfin, avaient été précédées, en 1803, par une médaille de Jeuffroy montrant, toujours au revers du buste de Napoléon de profil à droite, la tête et le col nus, les cheveux courts, accompagné de l'inscription DENON DIR. G. D. MUSÉE C. D. ARTS, la Vénus de Médicis avec la légende AUX ARTS LA VICTOIRE et en exergue L'AN IV DU CONSULAT DE BONAPARTE (4).

Il fallut plus encore que les médailles, quelque chose qui frappât davantage les regards, et, malgré le peu d'appropriation du sujet à la nature de l'œuvre, quelques années seulement avant le départ de ces conquêtes si vantées, en 1813, la manu-

(1) Archives du Louvre.

(2) *Médailles françaises dont les coins sont conservés au Musée monétaire*, règne de Napoléon Ier, n° 6.

(3) *Ibid.*, n° 6 *bis*. Les revers des deux médailles sont reproduits dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1899, t. XXI, p. 341.

(4) *Ibid.*, République française (1792-1804), n° 146.

facture de Sèvres reçut la commande d'un vase destiné à représenter l'entrée à Paris des objets conquis par l'armée française en Italie, vase qui, exécuté par le peintre Béranger, est conservé au Musée céramique. La composition en est l'œuvre du sculpteur Achille-Joseph-Étienne Valois, élève de David et de Chaudet, dont le dessin à la plume, également conservé au musée, est ainsi décrit : « à droite, à la sortie du péristyle d'un palais, un groupe de femmes habillées à l'antique, tenant de la main droite un rameau d'olivier, est précédé par un petit char qui porte la statue de la Vénus de Médicis, traînée par des généraux. En avant de ce groupe, quatre autres figures de guerriers couronnés de laurier; la poignée de leur sabre apparaît sous leurs manteaux; ces personnages portent sur un brancard richement orné des manuscrits enguirlandés de feuillage, au bas desquels pend un riche tapis formant draperie. Au devant, se trouve un chariot dans le style antique traîné par quatre chevaux, sur l'un desquels est monté un cavalier; de la main droite, il agite une couronne et des palmes de triomphe vers le groupe du Laocoon placé sur le char. Au centre de la composition, un autre char suivi de généraux porte la statue de l'Apollon antique et une statue de l'Amour; dans le fond, groupe d'Italiens attristés en face des statues et des tableaux que les Français enlèvent triomphalement. Un officier de chasseurs, la tête couronnée, retient par les rênes les chevaux qui transportent les marbres antiques. Au devant, des officiers portent sur un brancard une statue de femme. Le cortège est précédé de musiciens de diverses armes qui sonnent de la trompette, du buccin, et agitent en l'air des cymbales. Un dernier brancard, porté par des officiers de chasseurs, et sur lequel se trouve un buste antique, entre dans un palais au fronton duquel est écrit : MUSÉE NA[POLÉON]. Près de la porte, des femmes et des enfants assistent à ce défilé (1). »

(1) *Inventaire général des richesses d'art de la France*, Province, Monuments civils, t. I, p. 46.

Il dut venir naturellement à l'esprit, sous la Restauration, de s'inspirer de ces exemples.

Louis XVIII, dès 1817, en témoignage de son souci pour les collections publiques et de ses efforts faits pour sauver en 1815 une partie au moins du patrimoine artistique acquis par la France, avait fait frapper une médaille dont le revers offre l'image de Minerve et du Génie des Arts décorant de guirlandes de chêne son buste posé de face au-dessus d'une porte où on lit MVSAEVM (1), avec la légende MVNIFICENTIA • REGIA • INSTAVRATVM (2). Le droit de cette médaille, œuvre d'Andrieu, est formé par un buste du Roi, de profil à droite, la tête et le col nus, les cheveux longs relevés sur le front et les tempes, noués derrière la tête et retombant en queue sur la nuque (3).

La donation de la Vénus de Milo, dont M. de Clarac, dans le *Musée royal*, dit « qu'en la plaçant dans son Musée Royal, Sa Majesté a voulu le consoler d'une partie de ses pertes », servit pour un sujet nouveau et fort heureux de médaille; mais la manufacture de Sèvres voulut aussi prendre sa part à la commémoration et son directeur Brongniart en fit sans tarder la proposition. Il s'était adressé à cet effet à M. de Forbin, qui, le 13 août 1821, écrivit au ministre et, quelques jours après, 20 août, fit savoir au directeur de la manufacture qu'un moulage de la Vénus lui serait attribué conformément à sa demande.

A Son Excellence le Ministre de la Maison du Roi.

« Monseigneur,

« M. Brongniart, directeur de la manufacture des porcelaines de Sèvres, désirant faire peindre sur porcelaine un sujet relatif à l'acquisition de la statue de la Vénus de Milo et à l'hommage que M. le marquis de Rivière en a fait à Sa Majesté, une épreuve de cette sta-

(1) La porte est la grande porte d'entrée d'alors du Musée, remplacée aujourd'hui par la fenêtre centrale de la rotonde de Mars, et le même buste de Louis XVIII se voit de dos sur la planche 70 du tome Ier du *Musée de sculpture* de M. de Clarac.

(2) *Médailles françaises*, règne de Louis XVIII, n° 36.

(3) *Ibid.*, n° 2.

tue devient nécessaire à l'accomplissement de son dessein. Je prie Votre Excellence d'avoir la bonté de m'autoriser à faire faire cette épreuve à la disposition de M. Brongniart. »

A M. Brongniart, administrateur de la manufacture des porcelaines de Sèvres.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer que sur ma proposition Son Excellence le Ministre de la Maison du Roi a décidé qu'il vous serait remis une épreuve en plâtre de la statue de Vénus de Milo. J'ai donné des ordres en conséquence au mouleur du Musée Royal, et je vous préviens que samedi, 1er septembre, elle sera mise à la disposition des employés de la manufacture que vous enverrez pour la prendre (1). »

Le moulage fut effectué et l'épreuve envoyée, ainsi que l'atteste la lettre suivante datée du 13 septembre :

A Son Excellence le Ministre de la Maison du Roi.

« Monseigneur,

« Conformément à la décision de Votre Excellence du 22 août dernier, j'ai l'honneur de lui adresser un état de proposition de paiement à faire à M. Jaquet, mouleur du Musée royal, pour solde du plâtre moulé de la Vénus de Milo fourni à M. l'administrateur de la manufacture royale de Sèvres (2). »

Il résulte cependant des recherches que M. E. Garnier, conservateur du Musée céramique de Sèvres, a bien voulu faire pour moi aux archives de la Manufacture que la proposition de Brongniart ne fût pas mise à exécution : la seule mention s'y rapportant est celle d'un projet de vase à quatre sujets dessinés par M. Lafitte, sans indications plus précises, mais qui ne fut pas accepté.

La médaille, au contraire, dont M. de Clarac, dans sa notice, ne parle qu'à titre d'indication désirable, fut frappée. « Peut-

(1) Archives du Louvre.
(2) Archives du Louvre.

être un jour, écrivait-il, une médaille consacrera-t-elle cette importante acquisition, qui, en enrichissant le Musée royal de France d'un chef-d'œuvre que peuvent lui envier tous ceux de l'Europe, doit tenir une place remarquable dans l'histoire des beaux-arts de l'antiquité (1). » Il est donc vraisemblable que c'est de lui que vint l'inspiration qui, le 16 août 1821, donnait lieu à la lettre suivante du directeur des Musées au Ministre.

A Son Excellence le Ministre de la Maison du Roi.

« Monseigneur,

« La statue dont M. le marquis de Rivière a fait hommage au Roi excite chaque jour plus d'admiration chez les artistes, les savants et les étrangers ; M. Quatremère de Quincy, dont le goût est si éclairé, si certain en matière d'art, place ce monument fort au-dessus de tout ce que le Roi possédait, et à l'égal des statues beaucoup moins bien conservées dont l'Angleterre vient de s'enrichir.

« Ne serait-il pas honorable de consacrer l'époque où ce monument est venu agrandir le domaine des arts, donner de nouvelles leçons à nos statuaires, et réparer, pour ainsi dire, toutes nos pertes, en fesant frapper une médaille? Cette médaille représenterait, au revers de la tête du Roi, ce chef-d'œuvre tel que la terre vient de le rendre à l'admiration de l'Europe. L'exergue rappellerait le noble hommage que M. le marquis de Rivière en a fait à Sa Majesté. Si Votre Excellence approuvait ce projet, j'aurais l'honneur de lui remettre un dessin de cette médaille, dont l'exécution ne pourrait être confiée qu'à l'artiste le plus habile en ce genre, sous la direction de l'Académie royale des Beaux-Arts (2). »

Il m'a paru intéressant de faire reproduire ci-dessous, d'après une empreinte que je dois à l'obligeance de M. Mazerolle, archiviste de la Monnaie, cette médaille dont le coin est conservé au Musée monétaire (3). Le droit en représente, ainsi qu'on le voit, le buste de profil à droite de Louis XVIII, tête et col nus, cheveux longs relevés sur le front et les tempes, noués

(1) P. 11.
(2) Archives du Louvre.
(3) *Médailles françaises*, règne de Louis XVIII, n° 20.

derrière la tête et retombant en queue sur la nuque, favoris courts, tel en un mot qu'il se voit sur un grand nombre de ses médailles, avec la légende LUDOVICUS XVIII FRANC. ET NAV.

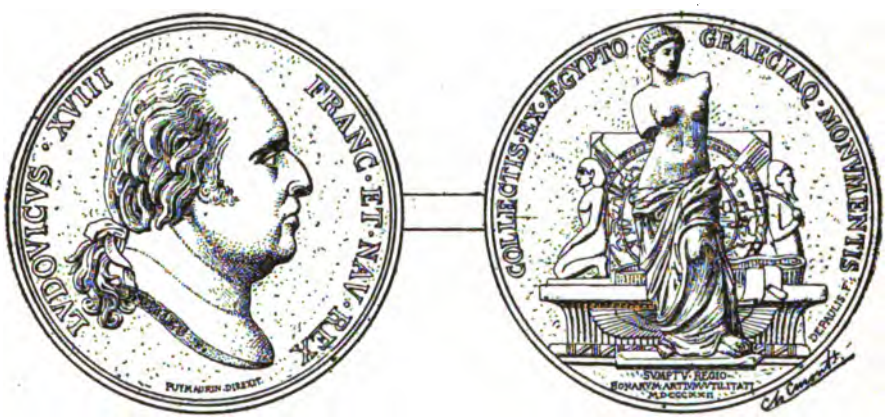

REX et au dessous DE PUYMAURIN DIREXIT ANDRIEU F. (1). La Vénus de Milo, de face, occupe toute la hauteur du revers, encadrée par la légende COLLECTIS EX AEGYPTO GRAECIAQ. MONUMENTIS, qui se continue sur trois lignes en plus petits caractères sous les pieds de la statue : SUMPTU. REGIO | BONARUM. ARTIUM. UTILITATI | MDCCCXXII. Derrière la Vénus, justifiant la légende, apparaît le Zodiaque de Dendérah, dont l'importance était alors singulièrement grossie par l'antiquité fabuleuse qu'on lui attribuait, soutenu par deux figures égyptiennes. Le Zodiaque de Dendérah, en effet, lui aussi, à l'époque où fut frappée la médaille, se trouvait au Louvre : acheté à frais communs par les ministères de l'Intérieur et de la Maison du Roi, il y fut d'abord exposé; la lettre du directeur général des Musées royaux aux administrateurs de la Bibliothèque, les invitant à l'y faire prendre, est du 22 juillet 1822, mais en fait la cession n'eut lieu qu'à la fin de 1823 (2).

(1) *Ibid.*, n° 64.

(2) Archives du Louvre. — Le zodiaque a d'ailleurs été depuis réclamé, mais en vain, par le Louvre. Il en est resté un souvenir dans le moulage qui occupe

La disposition de l'ensemble est assez heureuse et ne soulève pas de critiques contre l'œuvre du graveur Depaulis, dont la signature DEPAULIS F. se lit sur le bord inférieur à droite. Il est en revanche singulièrement regrettable, au point de vue de l'histoire et de l'obligation de reconnaissance contractée envers M. de Rivière, que l'exergue ne rappelle pas, ainsi que le demandait M. de Forbin, « le noble hommage fait à Sa Majesté ». L'oubli est d'autant moins équitable que le don de sa part fut plus désintéressé.

Il n'avait sans doute pas été le seul à assurer la propriété de la Vénus à nos collections; d'autres y ont puissamment contribué et la direction des Musées n'oublia pas ce qu'elle leur devait. Le passage reproduit ci-dessous d'une lettre du directeur au Ministre, datée du 20 août 1821, rappelant que c'est aux soins de M. de Marcellus que l'on devait le transport de la statue, en fait foi en ce qui regarde ce dernier, qui, d'ailleurs, plus tard, réduisait modestement à ceci son rôle : « Ce n'est pas moi qui ai découvert à Milo la Vénus vraiment *victorieuse ;* c'est le hasard et la bêche du laboureur Yorgos. Ce n'est pas moi qui l'ai offerte au Musée, c'est M. le marquis de Rivière, devenu son possesseur, qui l'offrit à Louis XVIII, lequel, à son tour, en fit don à son pays. Voici ce qui me regarde dans l'affaire. Un vent favorable et ma destinée me portèrent dans le port de Milo, avant que le moine grec, mon compétiteur, en fût sorti emportant la Vénus qu'il avait déjà embarquée et avant que les vaisseaux des nations étrangères, instruites de la découverte, y fussent entrés pour la ravir. Ma bonne étoile fit le reste (1). »

le milieu de la paroi de la grande galerie égyptienne. Il est assez curieux de retrouver le même rapprochement de la Vénus de Milo et du Zodiaque de Dendérah dans une soi-disant conversation que M. de Marcellus aurait eue avec un anglais (*Souvenirs de l'Orient*, t. I, p. 256).

(1) *Revue contemporaine*, t. I, p. 129. M. de Marcellus était beaucoup moins modeste dans les *Souvenirs de l'Orient*, où il s'attribue toute l'initiative et réduit celle de M. de Rivière à l'avoir « autorisé à pousser une bordée jusqu'à Milo, bien qu'en dehors des intérêts de sa mission, si ce détour ne devait pas entraîner trop de retards » (t. I, p. 239).

A Son Excellence le Ministre de la Maison du Roi.

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence copie d'une lettre de M. le vicomte de Marcellus. Je la prie de vouloir bien prendre sa demande en considération. C'est à ses soins que nous devons le transport en France de la belle statue de Milo.

« Je ne doute pas que son zèle et sa fermeté n'aient beaucoup contribué à conserver à la France la possession de ce chef-d'œuvre, qui fera époque dans les annales des arts.

« Votre Excellence ne jugera-t-elle pas que M. le vicomte de Marcellus mérite dans cette circonstance un souvenir de la part du gouvernement (1)? »

Nul doute que le ministre n'ait accueilli la proposition de M. de Forbin.

Il n'en reste pas moins que ce fut M. de Rivière, qui prit la responsabilité de l'achat et en supporta les frais (2). Il n'en fut même pas, on le sait, quitte à ce prix. Les primats miliotes, qui avaient livré la statue, ayant été condamnés par le drogman de l'arsenal de Constantinople, qui comptait se l'approprier, à une forte amende, s'adressèrent à lui. De ces réclamations l'écho se retrouve dans la lettre suivante que lui adressa M. de Forbin le 8 août 1825.

A M. le duc de Rivière, capitaine des Gardes du Corps du Roi.

« Monsieur le Duc,

« Plusieurs individus de l'île de Milo ont adressé à M. de Rigny, capitaine des vaisseaux du Roi, commandant la station dans le Levant, des réclamations de sommes d'argent qu'ils disent avoir été obligés de dépenser à cause de l'enlèvement de la statue découverte dans leur île en 1820. Je suis chargé par Son Excellence le Ministre de la Maison du Roi d'examiner cette affaire et de lui en rendre compte ; mais, M. le Duc, personne ne pouvant mieux pro-

(1) Archives du Louvre.

(2) Voy. plus haut, p. 304 et 312 n. 1. M. de Marcellus ajoute que M. de Rivière, en passant à Milo, renouvela les libéralités que lui-même avait déjà faites (*Revue contemporaine*, t. XIII, p. 294).

noncer que vous sur la validité de ces réclamations, j'ai l'honneur de vous adresser copie de la lettre de M. de Rigny, en vous priant d'avoir la bonté de me faire part de cet avis (1). »

Les termes, il est vrai, donneraient à croire que le ministère, s'il y eut lieu à indemnité, en fit son affaire, et pourtant ce fut, assure-t-on (2), de ses propres deniers, que M. de Rivière rendit aux primats, malgré le désaveu infligé à l'amende par le gouvernement ottoman, les sommes qui leur avaient été extorquées (3). Il y a là plus de titres qu'il n'en faut pour attacher à la statue le nom de M. de Rivière. Sur les cartels du Louvre figurent les noms de marbres de Nointel (4), de marbre de Choiseul (5). Rapporté de Grèce par le comte de Choiseul et du seul fait de lui avoir appartenu, le célèbre Apollon du British Museum est universellement connu et cité sous le nom d'Apollon Choiseul-Gouffier. M. de Clarac ne faisait que suivre la même tradition en proposant de baptiser la Vénus de Milo Vénus Rivière. Il est, à coup sûr, trop tard aujourd'hui pour revenir sur la dénomination que l'usage a consacrée, mais du moins sera-ce justice d'inscrire parmi les donateurs éminents du Musée, dont les noms doivent être gravés sur des plaques de marbre placées à l'entrée de la galerie d'Apollon (6), le nom de l'homme qui a fait don au Louvre de la Vénus de Milo.

Etienne Michon.

(1) Archives du Louvre.

(2) *Revue contemporaine*, t. XII, p. 293 ; Fröhner, p. 175. Voy. par contre les doléances de Brest, *Chronique des arts*, 1897, p. 85-86.

(3) 6,000 francs suivant M. de Marcellus (*Revue contemporaine*, t. XII, p. 293), 6,100 francs d'après le rapport de Brest de 1862 (*Chronique des arts*, 1897, p. 85, 86), 7,000 piastres d'après M. Fröhner (p. 175), exactement 7,218 piastres d'après la quittance en grec revêtue des signatures des primats et scellée du sceau de la commune de Milo qui se trouve, rapporte M. Ravaisson (p. 22, faussement numérotée 30), aux Archives nationales.

(4) *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 863-864.

(5) *Ibid.*, n° 831.

(6) La décision de commémorer ainsi les libéralités faites au Louvre remonte au 23 ventôse an IX, où le Conseil adopta la proposition de placer « dans le Musée et dans tous les établissements d'instruction une table en marbre ou en bronze sur laquelle on gravera les noms des citoyens qui auront donné des objets d'art ou de science auxdits établissements » (Archives du Louvre).

FANTAISIE PALÉOGRAPHIQUE

D'UN COPISTE GREC

Le Parisinus 2417, bombycin du XIIIe-XIVe siècle, renfermant presque en totalité le traité astrologique d'Héphestion de Thèbes

Bibl. Nat. ms. grec 2417, f° 104 r° (1re demi-page).

Περὶ καταρχῶν (sur les horoscopes et pronostics), nous révèle, en quelques-uns de ses feuillets, une particularité dont, jusqu'à

plus ample informé, on ne connaît pas d'autre exemple. Le copiste inconnu de ce manuscrit s'est attaché à écrire certains mots, ceux où dominaient les lettres totalement ou partiellement circulaires, de façon à convertir ces lettres en autant de ronds contigus, ornés à leur jonction en haut et en bas, soit d'un petit angle soit d'un petit arc de cercle. Les mots écrits de cette façon dans notre fac-similé (fol. 104 v°) sont, entre autres, δορυφοροῦντες, φωτῶν, πρὸς σελήνην, et, plus loin, δορυφορεῖται.

Cette particularité ne se rencontre que très rarement dans les feuillets qui précèdent ce feuillet et dans ceux qui le suivent. Peut-être, comme M. Henri Weil en a fait la remarque, le copiste a-t-il voulu figurer les astres, notamment le signe du soleil ou celui du monde.

C.-E. Ruelle.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

(N° VIII).

Art mycénien.

Statuette de bronze. — Elle ne paie pas de mine; elle est brisée et réduite à un buste de 0 m. 065 de haut; encore lui manque t-il l'avant-bras gauche et le bras droit presque entier; ses formes, passablement grossières, sont encore épaissies par l'oxydation; en sorte que, malgré les trois croquis publiés par M. Furtwængler (1), on a peine à s'en faire au premier coup d'œil une idée exacte. Et pourtant, ce petit morceau, en bronze plein, offre un grand intérêt. C'est le second exemplaire d'un type qui était déjà connu par un autre bronze, entré il y a peu d'années au musée de Berlin, et dont l'apparence étrange avait rendu l'authenticité quelque peu suspecte. Celui-là avait été trouvé en Troade; le second provient de la région de Smyrne. L'une et l'autre statuette représentaient une femme debout, se frappant le front de la main, les cheveux épars sur le dos et la poitrine; le torse était nu et le bas du corps revêtu d'une jupe bouffante. Ce sont des pleureuses; et, vraisemblablement, les figurines de cette espèce constituaient des offrandes pour les tombeaux. Mais, plus que le sujet représenté, l'art de ces statuettes mérite l'attention. Nul doute, en raison du costume, qu'elles n'appartiennent à l'époque mycénienne; et l'on sait

(1) A. Furtwængler, *Neue Denkmæler antiker Kunst. I. Mykenische Bronzestatuette aus Kleinasien* (*München. Sitzungsb.*, 1899, II, p. 559-566).

combien sont rares, pour cette époque, les œuvres de plastique en ronde bosse. Or, ces bronzes, malgré ce qu'ils ont encore de rude et d'imparfait, témoignent chez leurs auteurs d'un sentiment artistique déjà très développé. Ils sont remarquables surtout par la liberté du mouvement, la souplesse dans le rendu des cheveux, sans préoccupation de symétrie et d'artifice ; et — chose admirable ! — ils n'ont cure de la loi de frontalité. On devra attendre jusqu'au ve siècle pour retrouver, dans les bronzes grecs, l'équivalent de ces qualités. Ainsi apparaît une fois de plus, autrement, mais non moins nettement que dans les gobelets de Vaphio, l'originalité de cet art mycénien, qui n'est certes pas l'art grec, mais qui est aussi fort distinct de l'art de l'Égypte ou de l'Assyrie, et dont le vrai nom ethnique ne s'est pas encore révélé avec une entière évidence (1).

Art grec. — I. Sculpture.

Le Poseidôn de Créusis. — La mer rend une à une, quand il lui plaît, les antiques statues de bronze qui, par suite d'on ne sait quelles circonstances, gisent secrètement au fond de ses eaux. Après l'Apollon de Piombino et la belle statue Sabouroff du musée de Berlin, voici le *Poseidôn* de Créusis. On l'a repêché, morceau par morceau, dans une petite baie du golfe de Corinthe, à l'endroit dit *Hagios Vasileios*. Il semble qu'il ait existé là, dans l'antiquité, un port qui dépendait de Platées, comme les Thébains possédaient dans les mêmes parages le port de Créusis, aujourd'hui Livadostra (2). Cette pêche miraculeuse a eu lieu en 1897 ; elle a ramené au jour dix-neuf morceaux de bronze, qui, rapprochés et çà et là complétés par du plâtre, ont donné une figure haute de 1 m. 18 (plinthe com-

(1) Cf. *Bull. corr. hell.*, XVI, 1892, p. 317-319 (Heuzey).

(2) Il est donc plus commode qu'exact d'appeler la statue « Poseidôn de Créusis ». Le vrai nom serait celui du port antique qui occupait l'emplacement d'*Hagios Vasileios*, mais il est inconnu.

prise, la plinthe ne compte dans le total que pour 0 m. 01). Les deux bras manquent malheureusement, et les parties sauvées du corps, exception faite pour la tête, ont beaucoup souffert de leur séjour dans l'eau; cependant, la statue reste une des plus précieuses que possède à ce jour le riche musée d'Athènes (1). Une brève inscription gravée sur la plinthe indique que le bronze était consacré à Poseidôn, et on ne saurait douter qu'il représente le dieu lui-même.

Poseidôn, entièrement nu, a les traits d'un homme mûr, largement barbu, la tête ceinte d'une couronne qui a la forme d'un petit cercle arrondi de métal. Les pieds sont posés à plat; la jambe droite, avancée, est légèrement ployée. Quant aux bras absents, la courbe différente des deux épaules suffit à indiquer leur direction : le bras gauche était levé et s'appuyait sur le trident; le bras droit était abaissé, et la main tendue en avant devait porter l'attribut habituel du dieu de la mer, un dauphin ou un thon (2). Le geste du bras gauche a pour résultat de faire dévier légèrement le torse; la courbe du flanc gauche est plus allongée, celle du flanc droit plus creusée; et la vénérable loi de « frontalité » reçoit de là une légère atteinte. La tête, admirablement conservée, offre dans les cheveux et la barbe un travail d'une rare délicatesse. Les yeux qui, selon l'usage, étaient rapportés, ont aujourd'hui disparu. L'oreille

(1) D. Philios, Χαλκοῦν ἄγαλμα Ποσειδῶνος ἐκ Βοιωτίας (Ἐφημ. ἀρχ., 1899, p. 57-74, pl. V-VI).

(2) Plutôt un thon : cf. *Arch. Anzeiger*, 1899, p. 199.

paraît un peu large et modelée sans grand soin. On remarquera que la barbe remonte un peu trop sur les joues, au dessus des coins de la bouche. Quant aux cheveux, c'est un délice : finement et simplement ondulées sur la calotte crânienne, leurs longues boucles finissent par se détacher l'une de l'autre et font par derrière des torsades, qui s'enroulent de manière à former contre la nuque, d'une oreille à l'autre, un épais bourrelet, arrondi en croissant de lune. Par devant, les boucles, tenues plus courtes, se détachent pareillement aussitôt après avoir passé sous la couronne, et elles montrent alors deux rangs superposés, le rang supérieur étant un peu en retraite sur l'inférieur; et leurs extrémités, afin de ne pas cacher le front, se recourbent et se tordent sur elles-mêmes avec une grasse mollesse de limace. C'est d'un joli travail, et amusant. Le corps nu a été modelé avec une précision sèche; les formes sont serrées, pleines et dures; nulle lourdeur, nul flottement, mais une fermeté concise qui a en soi son élégance. Encore doit-on noter que la figure, dans l'aspect général et dans maints détails particuliers a été alourdie par les restaurations en plâtre auxquelles on l'a soumise. Parmi les morceaux intacts, je signalerai le genou droit, qui est d'une exécution très fine et très juste.

A quelle école attribuer ce bronze? Si l'inscription de la plinthe donne à croire que le donateur devait être un Béotien, elle ne concerne que le donateur, et ne peut rien apprendre de l'origine de son offrande. M. Philios veut qu'elle soit venue d'Athènes; mais les raisons qu'il fournit à l'appui de son opi-

nion sont chétives. Il me semble que le style de cette statue rappelle au premier coup d'œil celui des œuvres æginétiques. Ce n'est pas ici la structure carrée et les formes massives de ce petit bronze de Ligourio, dont on a fait comme l'enseigne des bronziers d'Argos ; ce n'est pas non plus la complexe élégance et la facture un peu molle des statues attico-ioniennes, ni davantage la maigreur nerveuse des sculptures du *Trésor des Athéniens* à Delphes ; mais, avec ses proportions resserrées, ses formes vigoureuses et sobres, son modelé précis, la fermeté de ses lignes et la sécheresse de ses muscles, le *Poseidôn* de Créusis est apparenté de très près aux guerriers barbus des frontons du temple d'Ægine, aux *Laomédon* ou *Télamon* ou de quelque autre nom que l'on voudra les appeler. Assurément, plus d'une hypothèse est possible, et il faut nous garder d'être trop affirmatifs, puisqu'en réalité nous ne savons rien. Ce bronze-là peut venir de l'Attique, il peut aussi venir de Corinthe, ou d'ailleurs ; mais si l'idée, exacte ou fausse, que nous nous faisons de la marche de la statuaire grecque et du style de ses différentes écoles ne repose en général et ne peut guère reposer que sur la comparaison entre elles d'œuvres la plupart non datées et non signées, il me paraît que la comparaison du bronze de Créusis avec les seules œuvres authentiques que nous possédions de l'école d'Ægine nous oblige à voir en ce bronze un produit des ateliers æginétiques, dans le premier quart du ve siècle avant J.-C.

L'Héraclès Oppermann. — J'ai signalé dans mon dernier *Bulletin* (1) et approuvé l'hypothèse de M. Mahler, selon quoi la statuette Oppermann devait provenir d'un groupe représentant le combat d'Héraclès contre Achéloos. Une protestation assez vive de M. Babelon à ce sujet (2) m'a engagé à reprendre la question pour en avoir le cœur net. Il m'est apparu d'abord que la démonstration de M. Mahler était insuffisante. L'auteur ne

(1) Cf. *Rev. ét. gr.*, XII, 1899, p. 452-453.

(2) Cf. *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1900, p. 171 (séance du 25 avril 1900).

s'est pas demandé comment, dans une restauration du groupe, il pourrait rattacher la tête d'Achéloos à sa corne. Or, quelle que soit la forme que l'on choisisse pour l'adversaire d'Héraclès (taureau à tête humaine, homme à tête de taureau, monstre à tête d'homme et à corps de poisson), il est impossible de trouver une attitude qui corresponde à la direction de la corne tenue par la main gauche d'Héraclès, sans contredire aux données qui résultent de la position d'Héraclès lui-même, de l'inclinaison de sa tête et de la direction de son regard. Il fallait donc à tout le moins compléter et préciser l'hypothèse. Le trait essentiel de la légende étant qu'Héraclès arracha une corne à Achéloos et que celui-ci se reconnut alors vaincu, j'avais pensé que toute difficulté pouvait être résolue, en admettant que le groupe représentait Héraclès dans l'acte même qui décida sa victoire : le héros a saisi près de la racine la corne gauche de son rival ; il l'a empoignée de sa main retournée, comme on empoigne d'ordinaire un piquet qu'on veut arracher de terre avec une seule main ; il l'a tordue, déchaussée, et il vient de l'extirper, lui ayant fait décrire par le mouvement de torsion de sa main une courbe de 180 degrés et l'ayant ainsi amenée la pointe en bas ; et Achéloos, privé de sa force, s'avoue vaincu, pour s'épargner au moins le coup de massue qui le menace encore. — Telle était mon idée ; mais, seul, un examen attentif de la prétendue corne devait m'assurer si cette nouvelle explication était la bonne.

J'ai pu récemment, grâce à l'obligeance de M. Babelon, examiner de près et tout à l'aise la statuette Oppermann, et je suis convaincu aujourd'hui que l'objet tenu par la main gauche d'Héraclès n'est pas une corne. Si c'était une corne, l'objet serait complet, et l'on devrait y retrouver à l'extrémité supérieure la même patine qu'à l'extrémité inférieure ou qu'aux deux extrémités de la massue. Cette patine n'existe pas ; au contraire, la trace d'une cassure est visible ; il n'est pas douteux que l'objet se prolongeait vers le haut. Ce ne peut donc être qu'un arc. De plus, cet objet, vu de la partie postérieure de la

statuette, offre, bien plus marquée que par devant, la courbure caractéristique de la partie médiane d'un arc (1). Il est vrai que l'artiste ne s'est pas soucié d'une grande exactitude dans ce détail de son œuvre. L'arc n'a point de corde, ni même de trou pour attacher celle-ci ; il est à peine retroussé du bout; puis, si l'on le complète, on s'aperçoit qu'il apparaît comme tendu, alors qu'il est évidemment détendu. On peut encore s'étonner qu'il soit si petit. Et enfin, puisqu'Héraclès s'en sert, non pas comme d'une arme offensive, mais comme d'un bouclier de fortune contre son adversaire (quel qu'il soit), on peut trouver qu'une action si simple et un objet si léger n'exigeaient pas sans doute un renflement si vigoureux des muscles de son bras. Malgré tout cela, il faut bien reconnaître un arc là où il y a un arc (2). Et en conséquence, l'hypothèse présentée à la légère par M. Mahler, et trop vite acceptée par moi, doit être catégoriquement rejetée.

Chronologie de quelques sculpteurs du ve siècle. — Un fragment de papyrus, qui semble être du IIIe siècle après J.-C., donne, plus ou moins complets, les fastes des Jeux Olympiques pour les Olympiades 76 à 83, soit de 476 à 448 avant J.-C. (3).

(1) Il va sans dire que l'objet est parfaitement arrondi. D'après la planche publiée par Rayet, dans ses *Monuments antiques*, on le croirait taillé à angles droits. Cet aspect est simplement dû à une retouche (on discerne les traits de pinceau); et l'occasion me paraît assez belle pour dénoncer en passant les méfaits de ces artistes en héliogravure ou en phototypie qui, trop souvent, retouchent à leur guise, afin de leur donner « plus d'œil », les images des objets qu'ils ont à reproduire. Ces prétendus artistes ne sont plus alors que des gâcheurs dangereux, dont les produits doivent inspirer une grande méfiance.

(2) M. Michon m'a signalé un petit bronze de l'ancienne collection Rémusat, qui offre assez d'analogie avec l'Héraclès Oppermann. Cf. *Catalogue* de la vente Joseph de Rémusat (18 mai 1900), n° 113 : « Hercule jeune, debout à droite, dans l'attitude du combat. Sa main gauche, avancée, tient l'arc; sa main droite brandit une massue. Hauteur, 0 m. 10. » — Il y a aussi bien des peintures de vases où Héraclès, brandissant la massue avec la main droite, se couvre de son arc avec la main gauche : j'en citerai une seulement, où l'adversaire du héros se trouve être précisément Achéloos (cf. *Annali*, 1839, pl. Q = S. Reinach, *Répert. des vases*, I, p. 259, n° 4).

(3) Th. Reinach, *Un document nouveau sur la chronologie artistique et littéraire du ve siècle avant J.-C.* (*Rev. arch.*, 1899, II, p. 399-412).

Or, plusieurs des athlètes vainqueurs nommés par le manuscrit ont été désignés par Pausanias comme ayant à Olympie leur statue faite par tel ou tel artiste. Si l'on admet que l'érection de chaque statue a suivi de près la victoire qu'elle devait commémorer (ç'a dû être, en effet, la règle générale), ces statues se trouvent datées par là même. Elles sont maintenant perdues, il est vrai ; mais leurs dates ont encore l'avantage de fournir des jalons pour la biographie de leurs auteurs. Voici le résumé de ces renseignements nouveaux, classés sous les noms des sculpteurs qu'ils concernent.

Pythagoras de Rhégium. — Pausanias cite de lui, à Olympie, sept statues d'athlètes, parmi lesquelles celles de :

1° Euthymos de Locres en Italie, vainqueur au pugilat en 476 et 472. Le papyrus confirme ces dates. De plus, la base de la statue d'Euthymos a été retrouvée à Olympie, et, de l'inscription qui y est gravée, il résulte que la statue fut érigée après la deuxième victoire de l'athlète, soit en 472 au plus tôt ;

2° Astylos de Crotone, trois fois vainqueur à la course. Le papyrus donne la date de ces victoires : 488, 484 et 480 ; et il mentionne du même deux autres victoires à la course armée, en 480 et 476. La statue d'Astylos ne fut sûrement pas élevée avant 480, et probablement pas avant 476 ;

3° Léontiscos de Messine, vainqueur à la lutte. Le papyrus donne pour lui la date de deux victoires, en 456 et 452. La statue ne devait pas être antérieure à 452. — Les dates extrêmes de 480 et 450 environ, entre lesquelles s'espacent ces trois statues, embrassent évidemment la quasi totalité de la carrière de Pythagoras, à partir du moment où il fut arrivé à la notoriété. Voilà donc l'époque de cette carrière désormais fixée avec exactitude.

Micon d'Athènes (sculpteur et peintre). — Pausanias vit de lui, à Olympie, la statue de Callias d'Athènes, vainqueur au pancrace en 472. Le papyrus confirme cette date. La base de la statue a été retrouvée. L'œuvre de Micon doit être attribuée aux années 472-470.

Myron d'Athènes. — Pausanias cite de lui, à Olympie, la statue de Timanthe de Cléonæ, vainqueur au pancrace. Le papyrus fournit la date de cette victoire : 456. Myron dut livrer son bronze en 455.

Naukydès d'Argos. — Pausanias vit de lui, à Olympie, une belle statue de Chimôn d'Argos, vainqueur à la lutte. La base en a été retrouvée. Le papyrus indique la date de cette victoire : 448. La statue peut donc être datée de 448 ou 447.

De *Polyclète*, enfin, Pausanias vit à Olympie, entre autres statues, celles de Pythoclès d'Élis, vainqueur au pentathle, et d'Aristiôn d'Épidaure, vainqueur au pugilat. Les bases de ces deux figures ont été retrouvées, et, d'après l'aspect des inscriptions, on croyait devoir leur assigner une date relativement récente. Mais le papyrus nous apprend que les victoires des deux athlètes furent remportées en 452. Leurs statues, datées par là même, ne sauraient donc plus être attribuées à Polyclète le Jeune, ainsi qu'on le faisait généralement. D'autre part, cette date de 452 oblige à reculer celle de la naissance de Polyclète jusqu'aux environs de 480 au moins; par conséquent, Polyclète a bien été le contemporain de Phidias et de Périclès, ainsi qu'il résulte d'un témoignage indirect de Platon ; le contemporain de Phidias et de Myron, ainsi qu'il résulte de la tradition relative à l'enseignement du vieux maître Hagéladas. Résultat important, si l'on songe que beaucoup d'historiens voyaient en Polyclète un artiste de la seconde moitié du ve siècle (1). Du même coup, certaines œuvres qu'on lui attribuait avec confiance ne peuvent plus raisonnablement lui être conservées : il a bien pu, dans sa vieillesse, vers l'an 420, exécuter la Héra chryséléphantine d'Argos ; mais comment croire qu'il ait participé au monument commémoratif d'Ægos Potamos, après 405, alors qu'il avait (s'il vivait encore) plus de 85 ans ? D'autre part,

(1) M. Carl Robert (*Archæologische Mærchen*, p. 104 et suiv.) plaçait la carrière active de Polyclète entre les années 435 et 390. M. Ernest Gardner, auteur de l'Histoire de la sculpture grecque la plus récemment publiée (*Handbook of greek sculpture*, 2 vol., Londres, 1896-1897) a placé Polyclète tout à la fin du ve siècle.

le lien étroit que l'on a voulu nouer entre Polyclète et Naukydès paraît se relâcher : Naukydès semble avoir été un contemporain de Polyclète, à peine plus jeune que lui (1); il n'a donc pas dû être son élève. Était-il le frère de Polyclète? Cette croyance n'est fondée jusqu'à présent que sur une correction de Pausanias, que rien ne nécessite ni même ne justifie; des corrections de ce genre doivent être impitoyablement repoussées.

Polyclète. — M. Amelung avait brièvement signalé et M. von Bienkowski, ensuite, avait publié un torse antique, qui se trouvait encore, ces temps derniers, chez M. Bardini, marchand à Florence. Ils y avaient reconnu une œuvre polyclétéenne, mais d'un type non rencontré jusqu'alors, et « l'athlète Bardini », ainsi qu'on pouvait l'appeler provisoirement, semblait devoir ouvrir une nouvelle série dans la liste des athlètes de Polyclète, à côté du *Doryphore*, du *Diadumène*, de la statue *Westmacott*, etc. La gloire de ce nouveau venu aura été courte : M. Studniczka a soufflé dessus, et il n'en reste plus rien (2). L'athlète Bardini n'est qu'une combinaison moderne, peut-être fortuite, peut-être malignement intentionnelle, en tout cas bien réussie, d'un torse de *Diadumène* et d'une tête de *Doryphore*. Nous n'avons plus qu'à le rayer de nos fiches.

Portrait d'un poète. — La statue, en marbre, de grandeur naturelle, appartient au Musée du Louvre, depuis 1885 (3). On

(1) M. Carl Robert (*ouvr. cité*, p. 104 et suiv.) fixait la carrière de Naukydès aux années 425-390. On voit comme nous étions loin de compte, puisque la statue de Chimôn d'Argos devait être de 448 ou 447, et cette statue, « œuvre de premier ordre », dit Pausanias, n'était pas sans doute d'un tout jeune homme.

(2) F. Studniczka, *Eine neue Athletenstatue Polyklets?* (*Wien. Jahreshefte*, II, 1899, p. 192-198).

(3) F. Winter, *Griechische Portrætstatue im Louvre* (*Wien. Jahreshefte*, III, 1900 p. 78-93, pl. I-II).

ne sait où elle a été découverte. C'est un poète, qui marche, une lyre à la main. Son manteau, posé sur l'épaule gauche et retenu par le bras gauche, enveloppe le corps de façon à le couvrir complètement depuis le milieu du torse jusque vers le milieu des mollets, en laissant nus la poitrine, une partie du flanc droit et tout le bras droit. Il tient la lyre de la main gauche, et, de la main droite, il ramasse et relève les plis du manteau, comme pour en être moins gêné dans sa marche. Les pieds sont chaussés de sandales agréablement enjolivées. La démarche, le geste, l'allure générale ont quelque chose de cette coquetterie un peu sèche et pincée que l'on remarque dans la petite *Artémis* de Pompéi, au musée de Naples (1). M. Winter n'a pas manqué de constater cette ressemblance, qui tient à ce que les deux œuvres appartiennent à la même période de l'art, soit aux environs de 450 avant J.-C. L'original, dont la statue du Louvre est une copie, était en bronze. Il en existe une seconde réplique, moins bonne, bien moins complète et inexactement restaurée, à Rome, dans le Palais des Conservateurs. M. Winter, après une analyse minutieuse du marbre du Louvre, conclut que le copiste s'y est conformé à son modèle et en a gardé la légère saveur archaïque pour le corps et la draperie, mais que, pour la tête au contraire, s'il en a bien reproduit le type et la struc-

(1) Cf. *Rœm. Mittheil.*, III, 1888, pl. X.

ture (qui rappellent d'assez près le « Phérékydès » de Madrid), il en a certainement modernisé les traits et la physionomie, peut-être à l'instigation de l'amateur qui lui avait commandé cette copie. Il y a toute apparence que la statue doit être attribuée, comme l'*Anacréon Jacobsen*, à l'école attique. Quant à désigner qui était le poète représenté, aucun indice ne permet encore de faire à ce sujet une réponse fondée ; notons seulement que M. Benndorf a suggéré le nom d'Ion de Chios.

Les frontons du « Théseion ». — Le « Théseion » est à l'ordre du jour. Dans un ouvrage récent, M. Sauer a tenté d'en faire une restitution complète, jusques à la frise orientale, aujourd'hui presque illisible, tant elle est mutilée (1) ; jusques aux frontons, qui ont disparu entièrement ; jusques à la statue divine de la cella, dont on ne peut rien savoir de précis, tant que la destination du temple même n'aura pas été précisée. Mais justement, grâce aux frontons tels qu'il les imaginait, M. Sauer comptait pouvoir fixer le nom véritable du « Théseion ». Sans autres indices que les traces laissées par les sculptures sur la corniche, M. Sauer était arrivé à croire que le fronton oriental représentait la naissance d'Érichthonios, produit miraculeux de l'excessif amour d'Héphæstos pour Athéna, et que le fronton occidental montrait le dieu exilé de l'Olympe, accueilli par les déesses de la mer (2). Les deux frontons étant ainsi des « illustrations » de la légende d'Héphæstos, M. Sauer concluait que le « Théseion » était bien, comme on le soupçonnait déjà par ailleurs, un temple d'Héphæstos.

M. Furtwængler vient de mettre en ligne, pour une solution différente, des arguments d'une autre espèce et, certainement, d'une tout autre solidité (3). Il s'agit de deux figures en marbre, qui font partie de la Glyptothèque Ny Carlsberg, fondée par

(1) Sur cette frise, cf. la récente étude de M. Carl Robert, *23es Hallisches Winckelmannsprogramm*, p. 26-34 : *Excurs über den Ostfries des sog. Theseion.*

(2) B. Sauer, *Das sog. Theseion und sein plastischer Schmuck*, p. 19-90, pl. II.

(3) A. Furtwængler, *Ueber zwei griechische Originalstatuen in der Glyptothek Ny Carlsberg zu Kopenhagen* (*München. Sitzungsb.*, 1899, II, p. 279-296).

M. Jacobsen, à Copenhague. L'une de ces figures est celle d'un jeune homme étendu de tout son long, le bras droit relevé au dessus de la tête ; pour M. Arndt (1) comme pour M. Furtwængler, nul doute que cette figure ne provienne d'un fronton de temple, dont elle occupait

l'angle de gauche par rapport au spectateur. La seconde statue, de laquelle j'ai déjà eu l'occasion de parler ici même (2), est celle d'une jeune femme qui court, visiblement pour échapper à quelque danger, en relevant des deux mains au dessus de sa tête l'*apoptygma* de son péplos. Après une longue et minutieuse comparaison des deux figures, M. Furtwængler décide qu'elles sont identiques par la nature du marbre, les dimensions, le style, les qualités de l'exécution et tous les détails de la technique. Elles sont du même auteur, elles datent des années 450-440, et proviennent d'un même ensemble, c'est à dire d'un seul et même fronton. Cette constatation étant d'une importance capitale, M. Furtwængler n'a rien épargné pour la rendre certaine et indiscutable. On ne doit pas oublier, cependant, que M. Arndt, quand il a publié ces deux statues, connaissait déjà l'opinion de M. Furtwængler et ne l'a mentionnée que pour l'écarter catégoriquement et sans phrases (3). Le désaccord entre ces deux archéologues, qui, tous deux, ont étudié de près les marbres de la collection Jacobsen, a de quoi nous troubler un peu; souhaitons que, dans un sens ou l'autre, il soit terminé le plus vite possible. En attendant, la démonstration de M. Furtwængler paraîtra à tout lecteur très bien fondée, et je crois qu'on en doit accepter, au moins provisoirement, les résultats comme acquis.

(1) P. Arndt, *La Glyptothèque Ny Carlsberg*, p. 81-82, pl. LI-LII.
(2) Cf. un de mes *Bulletins* précédents : *Rev. ét. gr.*, XII, 1899, p. 197-198, gravure.
(3) Cf. Arndt, *ouvr. cité*, p. 67 et p. 82.

Donc, ces deux statues proviennent du même fronton, et par elles le sujet du fronton entier peut être retrouvé. L'homme couché a entre les deux épaules un trou rond, dans lequel, selon toute apparence, était fichée une flèche qu'il tâchait d'arracher de sa main droite. On pense tout de suite à un Niobide, qu'a frappé l'arc d'Apollon. Et la femme fuyant serait alors une Niobide, ou Niobé elle-même. Il n'est pas douteux, en effet, que l'aventure lamentable des enfants de Niobé n'offrît un sujet tout composé pour un fronton, avec les deux dieux debout au centre dans leur majesté et leur colère, et toute une variété de figures d'hommes et de femmes s'espaçant à droite et à gauche, fuyant ou tombant, implorant grâce ou déjà abattus. — Ainsi, les marbres Jacobsen sont les restes d'un fronton consacré à l'histoire de Niobides, et que l'on doit dater du milieu environ du ve siècle; et, puisque ces marbres ont été trouvés à Rome, on doit croire aussi que le fronton auquel ils ont appartenu avait été tout entier transporté à Rome. A cela, rien à redire. Mais M. Furtwængler fait un nouveau pas en avant. Il observe que toutes les particularités notables des deux statues (nature du marbre, dimensions, épaisseur de la plinthe, détails de la technique (1), qualités du style, etc.) correspondent fort bien au signalement que l'on peut donner *a priori* des figures qui décoraient les frontons du « Théseion » et au signalement que M. Sauer lui-même en a donné. Comme, d'autre part, ces frontons ne semblent pas avoir été ruinés et détruits sur place, mais bien avoir été soigneusement « déménagés », sans doute pour aller orner quelque temple de Rome, n'est-il pas vraisemblable que les deux Niobides Jacobsen proviennent justement du « Théseion », et qu'ils y sont restés jusqu'au déménagement

(1) Parmi ces détails, un des plus curieux est le suivant, que M. Arndt (*ouvr. cité*, p. 81) avait déjà mentionné : le bout des seins de l'homme couché est fait d'un petit piton de marbre rapporté. Or, j'ai vu jadis, dans le magasin du musée de l'Acropole d'Athènes, un torse d'homme nu qui offrait la même particularité (cf. *Bull. corr. hell.*, XIV, 1890, p. 360, fin d'une note de la page précédente). Il y aurait lieu de rechercher ce torse; car le détail en question est assez rare pour qu'on ait chance de retrouver là, peut-être, une nouvelle œuvre du même sculpteur qui a exécuté l'homme couché de la collection Jacobsen.

que leur imposa un jour quelque lord Elgin à nom romain? Déjà, M. Furtwængler a deviné leur place et nous l'indique du doigt sur le fronton occidental. Il ne veut pas, cependant, triompher trop vite; mais il promet de faire bientôt une épreuve décisive, en transportant à Athènes les moulages, sinon des statues mêmes, au moins de leurs plinthes, et en les essayant sur les corniches vides du temple. Il faut espérer que l'épreuve réussira au gré de celui qui va l'entreprendre; il serait trop dommage, cette fois, que M. Furtwængler eût mal calculé. Car sa démonstration, rapide et forte, est certainement parmi les plus heureuses et les plus attachantes que ce prodigieux remueur de marbres antiques et ce fièvreux constructeur d'hypothèses ait encore proposées aux historiens de la sculpture grecque.

Je voudrais borner ici mon analyse. Mais M. Furtwængler, comme emporté par son élan, s'est jeté à une nouvelle série de suppositions, dont il avoue, d'ailleurs, à un moment, l'arbitraire et la fragilité. D'après lui, le « Théseion » doit être le temple d'Apollon Patroos : il est très possible, et cette idée déjà ancienne vient d'être encore reprise par M. Carl Robert (1). Mais la découverte du fronton des Niobides (si cette découverte doit se confirmer) me paraît n'être tout au plus qu'un faible indice, et non pas un argument de première ligne. Car ce fronton n'aurait jamais été que celui de l'ouest, et la présence d'Apollon sur la face postérieure d'un temple ne saurait fournir une preuve, même légère, que le temple lui ait été dédié (2). Or, c'est sans raison probante que M. Furtwængler imagine qu'un Apollon aussi occupait le centre du fronton oriental. Enfin, il n'y a plus de raison du tout, le « Théseion » fût-il le temple d'Apollon Patroos, pour dire que la statue divine de la cella doit avoir été l'œuvre de Myron; et une hypothèse aussi flottante ne saurait servir d'appui à cette autre hypothèse, que l'auteur de la décoration extérieure du temple doit avoir été Crésilas de Kydonia.

(1) P. 33 de l'étude citée plus haut.
(2) Il suffit de se rappeler l'exemple du temple de Zeus à Olympie.

Statues d'Athéna. — On n'avait pas tout à fait tort de résister un peu à l'hypothèse présentée jadis par M. Furtwængler au sujet du *torse Médicis* ou *Minerve Ingres* (1). M. Herrmann nous révèle l'existence à Séville, Casa de Pilato, de deux statues d'Athéna qui proviennent de Rome et ont dû y être découvertes au XVIe siècle (2). Elles ont été restaurées d'une façon un peu burlesque : la masse d'armes, la lance, les casques et les boucliers dont on les a affublées paraissent sortir d'un magasin d'accessoires pour *Conquistadores* de cavalcade. Mais laissons ces détails. Les deux statues ont les mêmes dimensions colossales que le torse Médicis, dont elles répètent exactement le type; l'une est d'un travail moins bon que l'autre, et toutes deux sont très inférieures à la statue de Paris. Il reste toujours que, si cette dernière est un original grec (comme l'affirme M. Furtwængler), elles en sont deux copies; ou bien, si le torse Médicis n'est pas un original, mais (comme le croit M. Herrmann) une excellente copie romaine d'après une œuvre grecque, nous nous trouvons aujourd'hui en possession de trois répliques de cette œuvre-là. Par conséquent, aux objections diverses et déjà très fortes qu'on avait opposées à l'hypothèse de M. Furtwængler, s'ajoute encore celle-ci, qu'il n'est pas vraisemblable que l'on ait à plusieurs reprises copié, pour la transformer en une statue isolée, une figure de fronton, faisant partie d'un ensemble décoratif et n'ayant son vrai sens que par rapport à cet ensemble. Ce n'est pas tout. M. Furtwængler avait jugé nécessaire que son Athéna penchât la tête d'un côté, et, par ce mouvement, se

(1) Cf. un de mes *Bulletins* précédents : *Rev. ét. gr.*, XII, 1899, p. 187-189.

(2) P. Herrmann, *Neues zum Torso Medici* (*Wien. Jahreshefte*, II, 1899, p. 155-173, pl. II-III).

rattachât en quelque sorte aux personnages qui l'entouraient, et ne fût pas au milieu d'eux comme étrangère et indifférente. Or, une des statues de Séville a conservé sa tête (et même quelques restes de son casque antique), et cette tête est plantée à peu près verticalement sur les épaules et regarde droit devant elle, en sorte que tout nous donne l'impression d'une statue qui est bien isolée, qui existe seulement pour elle-même, qui n'est point groupée avec d'autres figures ni à sa droite, ni à sa gauche (1).

M. Konrad Lange avait autrefois supposé que le torse Médicis pouvait être une copie réduite de la grande *Promachos* de Phidias. M. Herrmann objecte très justement que les deux statues de Séville et la statue de Paris, par ce fait qu'elles ont mêmes dimensions, doivent nous rendre exactement la hauteur de leur modèle ; ce modèle ne peut pas être la *Promachos,* qui était au moins deux fois plus grande. En outre, la *Promachos,* si c'est bien elle dont certaines monnaies souvent citées ont gardé l'image, portait un casque de forme corinthienne, tandis que les vestiges qui existent encore sur la tête d'une des statues de Séville sont ceux d'un casque de forme attique. Enfin, la *Promachos* était en bronze, et M. Herrmann, qui n'admet pas que le torse Médicis soit un original, ne doute pas du moins que le commun modèle des trois copies n'ait été en marbre.

Qu'était donc la statue originale? Puisque l'on s'accorde à voir dans le torse Médicis une œuvre digne de Phidias et qui a tous les caractères du style de son école, les noms des deux principaux continuateurs du maître, Alcamènes et Agoracritos, se présentent d'abord à l'esprit. Mais Alcamènes doit être écarté ; nous connaissons aujourd'hui le type de son *Athéna Héphæstia* (2), et il est trop différent de celui du torse Médicis.

(1) Ces raisons, la première surtout, me paraissent assez fortes, bien que M. Furtwængler ait déclaré (*München. Sitzungsb.*, 1899, II, p. 290-291) qu'elles ne le gênaient pas du tout, et qu'il le ferait bien voir, dans une nouvelle étude sur le sujet.

(2) Cf. un de mes *Bulletins* précédents : *Rev. ét. gr.*, XII, 1899, p. 191-193. — Mais signalons que M. Furtwængler (*München. Sitzungsb.*, 1899, II, p. 294, note)

Une création de cette puissance dénote un tempérament plus vigoureux, et d'après ce que l'on sait ou l'on devine d'Agoracritos, c'est lui qui paraît le plus désigné comme l'auteur de l'Athéna colossale en marbre, dont le torse Médicis et les deux statues de Séville sont des copies, d'inégale valeur. — M. Herrmann aurait dû, je crois, se borner à cette conclusion. Mais il a voulu prouver davantage. On a retrouvé à Rhamnonte quelques fragments des hauts-reliefs qui décoraient le socle de la statue de Némésis, œuvre d'Agoracritos (1). Et M. Herrmann a entrepris de comparer à ces minuscules débris le colossal torse Médicis, pour établir, naturellement, qu'il y avait entre ces sculptures si diverses une parfaite identité d'esprit et de facture. Il ne me semble pas que de cette comparaison soit sortie et puisse sortir aucune preuve décisive.

L' « Æschyle » du Capitole. — C'est un beau portrait d'un homme chauve, ayant atteint la soixantaine, au crâne puissant, à la physionomie pensive et austère. On l'a dénommé « Æschyle », simplement parce que le personnage est chauve, et, pour la même raison, on a pensé aussi à Phidias. M. Helbig estimait, plus vaguement, que ce devait être un Grec éminent, qui vivait au ve siècle ou, au plus tard, dans le commencement du ive siècle (2) ; et

rejette, non sans dédain, les résultats de l'étude de M. Reisch, approuvés par M. Herrmann.

(1) Cf. Ἐφημ. ἀρχ., 1891, pl. VIII-IX. Cf. aussi deux de mes *Bulletins* précédents : *Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, p. 419 ; XII, 1899, p. 189-190.

(2) W. Helbig, *Führer in Rom*, 2e éd., I, n° 506.

cette date a été en général acceptée (1). Mais le marbre vient d'être l'objet d'une étude approfondie, pour laquelle se sont associés un savant docteur en médecine, M. Paul Julius Mœbius, et un savant archéologue, M. Studniczka (2). M. Studniczka est d'avis que nous possédons, non pas l'œuvre originale, mais plutôt une copie exécutée à l'époque romaine ; qu'il n'y a aucune bonne raison pour donner à ce portrait le nom d'Æschyle ; qu'on ne voit d'ailleurs pas quel nom vrai substituer à cette appellation erronée ; mais qu'en tout cas le portrait ne peut pas être antérieur à la fin du IVe siècle. Quant à M. le docteur Mœbius, il invoque la phrénologie ; il compare le marbre romain au masque mortuaire de Filippo Brunelleschi et au buste de Karl Weierstrass ; et il conclut que le prétendu « Æschyle » n'a rien d'un poète ni d'un musicien, tandis qu'il offre tous les traits d'un grand mathématicien et d'un grand ingénieur. Ce pourrait être, ce devrait être Archimède, si les archéologues voulaient bien attribuer le portrait aux environs de l'an 230, c'est à dire au temps où Archimède (né en 287, mort en 212) atteignit la soixantaine ; car le crâne a bien les protubérances où Gall lisait couramment : « Sens de mécanique, sens de construction, talent de l'architecture ». — Je ne critique pas les aperçus nouveaux de M. le docteur Mœbius ; je n'en dis rien, je n'en pense rien ; j'en consigne les résultats avec tout le religieux respect que doivent inspirer les choses sacrées, mystérieuses, inaccessibles...

Portrait de Platon. — Même mutilé, écorché, éraflé, et pas plus haut que la main (0 m. 15), un portrait de Platon ne sera jamais chose négligeable. Celui que j'ai sous les yeux, nouvellement publié par M. Benndorf (3), provient d'Athènes et a été

(1) Cependant M. Arndt (*Griech. und rœm. Portræts*, notice des pl. CXI-CXII) s'est prononcé catégoriquement pour le milieu du Ve siècle.

(2) P. J. Mœbius et Fr. Studniczka, *Zum kapitolinischen « Aischylos »* (*Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*, t. V, 1900, p. 161-176, pl. I-III).

(3) O. Benndorf, *Portrætkopf des Platon* (*Wien. Jahreshefte*, II, 1899, p. 250-254, pl. IV).

acquis par le musée de Vienne. Le premier regard ne prévient pas beaucoup en sa faveur, et M. Benndorf avertit, en effet, que l'examen du marbre peut seul en révéler les qualités. Les portraits de Platon que l'on avait retrouvés jusqu'à ce jour sont tous d'assez méchantes copies d'époque romaine ; leurs divergences, en dépit de leur incontestable parenté, empêchent que l'on se représente avec précision leur commun modèle, qui fut vraisemblablement la statue en bronze que Silanion avait faite de Platon. Au contraire, le nouvel exemplaire étudié par M. Benndorf lui paraît être de travail attique et remonter au IVe siècle ; il pourrait donc n'être pas très éloigné, par la date, de l'œuvre originale dont il est une copie. Les traits en sont, en tout cas, mieux marqués et plus expressifs que dans les autres têtes connues ; ce sont d'ailleurs les mêmes traits : la seule différence notable est que les signes de la vieillesse sont ici plus apparents. Le crâne très développé en arrière, le front large et haut, creusé de grandes rides, les sourcils épais et froncés, les lèvres closes et serrées, le regard méditatif, la physionomie austère et sans joie, — comme cette effigie est vraie, réelle, humaine, et sied au penseur puissant, au profond législateur et constructeur de l'idéale Cité ! mais aussi combien elle est peu semblable à l'image sereine, souriante, d'une beauté olympienne et d'un calme élyséen, sous laquelle on aimait à se représenter le maître exquis, auréolé de gloire, se promenant dans les jardins de l'Académie, entouré du chœur de ses jeunes disciples !

Praxitèle. — En 1853, fut trouvée à Athènes, dans l'antique rue des Trépieds ou dans le voisinage immédiat, une grande

base triangulaire en marbre pentélique, décorée de reliefs. Cette base, mesurant environ 1 m. 40 de hauteur et une largeur de 0 m. 55 sur chaque face, était destinée à porter un trépied de bronze; c'était donc un monument consacré par un chorège vainqueur. La décoration était appropriée au genre du monument : les figures sculptées respectivement sur les trois faces sont Dionysos et deux Victoires ailées. Dionysos (voir le croquis ci-joint) occupait, naturellement, la face antérieure. Il est drapé avec ampleur; ses cheveux longs, roulés en torsades, retombent par devant sur sa poitrine; il soutient son thyrse de la main gauche, et sa main droite tient un canthare; son corps paraît alourdi et dans un équilibre mal assuré; sa tête se penche pesamment; on sent que l'ivresse, une ivresse douce et grave, remplit le dieu du théâtre et de la vigne. Les deux Victoires sont un peu différentes l'une de l'autre par l'attitude, la coiffure et le vêtement. Toutes deux sont tournées du côté de Dionysos. Celle qui est devant lui tient une œnochoé, comme si elle était chargée de remplir le canthare vide que le dieu soulève avec lourdeur; celle qui est derrière lui tient de la main droite une patère à ombilic.

On ne s'était pas avisé jusqu'ici que ces trois figures sont de l'art le plus fin et le plus charmant. M. Benndorf vient de les mettre brusquement en lumière (1) et il nous convainc sans

(1) O. Benndorf, *Dreifussbasis in Athen* (*Wien. Jahreshefte*, II, 1899, p. 255-269, pl. V-VII).

peine qu'elles doivent être attribuées à l'atelier de Praxitèle, au même titre que les *Muses* de Mantinée. Et non seulement les trois reliefs auraient été conçus et dessinés par Praxitèle; mais l'exécution du *Dionysos*, en totalité ou partiellement, serait de sa propre main. Je ne crois pas que cette heureuse hypothèse suscite d'objections, à présent surtout que s'est dissipée la maussade défiance, jadis affectée par quelques-uns à l'endroit des bas-reliefs de Mantinée. Aussi bien, il s'en faut de peu que M. Benndorf n'ait pu faire passer le lecteur jusqu'à la certitude absolue, grâce à une inscription découverte en 1862, dans les fouilles du théâtre de Dionysos. Cette inscription, en quatre vers, qui est du IIe siècle avant J.-C., provient d'un monument choragique, lequel, contrairement à l'usage, se trouvait être consacré à Nikè, non à Dionysos. Et la dédicace, qui a pour but de justifier cette innovation, se termine ainsi : « Praxitèle a bien posé, sous deux trépieds, Nikè comme *parèdre* de Dionysos. » Le Praxitèle nommé dans ces vers ne doit pas être un autre que le grand sculpteur. Nous apprenons par là qu'il avait été chorège, lui aussi, ce qui n'a rien d'étonnant; et, à deux reprises, chorège vainqueur; et que, sur le monument ou les deux monuments commémoratifs des victoires remportées à ses frais par sa tribu, c'est à dire sur le piédestal ou les deux piédestaux destinés à soutenir le traditionnel trépied, il avait représenté Nikè à côté de Dionysos. Dès lors, n'est-il pas fort probable que la base de marbre, exécutée dans l'atelier de Praxitèle et peut-être en partie de sa main, et qui nous montre Dionysos accosté devant et derrière lui d'une Nikè comme *parédros*, est justement celle qu'avait dédiée Praxitèle lui-même, après une de ses chorégies? La démonstration de M. Benndorf est bien jolie et séduisante, encore qu'elle ne s'achève point par une de ces preuves qui suppriment tous les doutes. Mais l'essentiel demeure, à savoir que nous avons recouvré trois nouvelles œuvres de Praxitèle, à tout le moins trois œuvres sorties de son atelier dans les mêmes conditions qu'en sont sorties les *Muses* de Mantinée. Après quasi cinquante ans d'obscurité,

ces trois reliefs méconnus ont repris aujourd'hui leur place au soleil.

Statuette d'Aphrodite. — M. Paul Dubois, l'illustre sculpteur, possède un petit bronze antique, haut de 0 m. 45, qui représente Aphrodite, si l'on veut, mais qui est, en tout cas, un charmant corps de femme nue (1). L'aimable personne, de ses deux mains inégalement relevées (le bras gauche manque, par malheur), est occupée à passer un collier autour de son cou. Elle appartient donc au même type qu'une série assez nombreuse de petits bronzes, dont le meilleur jusqu'à ce jour était une statuette du Musée Britannique (2), plus complètement conservée que le bronze de M. Dubois, mais d'une beauté moins fine. D'ailleurs, la statuette de Londres et celle de Paris diffèrent notablement pour le dessin du corps et l'inclinaison de la tête, et surtout pour la pose des deux jambes. Ce sont des dérivés, indépendants l'un de l'autre, et très libres, d'un motif qu'avait peut-être créé Praxitèle, et grâce auquel M. Klein a prétendu nous restituer la *Psélioumène* de cet artiste (3). M. Salomon Reinach a fait connaître un nouvel exemplaire encore de cette riche série. L'original est inconnu, mais il en existe un moulage au musée de Cologne. Abstraction faite de la main droite et du bras gauche, qui sont restaurés à contre-sens du sujet, la ressemblance avec le bronze de M. Dubois est des plus grandes pour le mouvement de la tête et l'attitude. Cependant, certains

(1) S. Reinach, *Deux statuettes d'Aphrodite* (*Rev. arch.*, 1899, II, p. 369-375, pl. XX-XXI).

(2) Cf. Walters, *Catalogue of the bronzes in the British Museum*, n° 1084, pl. V.

(3) Cf. un de mes *Bulletins* précédents : *Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, p. 423.

détails donnent à croire que la statuette sur laquelle le moulage a été pris n'était pas vraiment antique, et que c'était plutôt une copie moderne d'après une figure antique dont les bras étaient mutilés; copie que son auteur aurait restaurée et complétée à sa guise. — Je crois que l'hypothèse de M. Reinach est très juste; mais je ne sais s'il a eu raison de contester que le modèle dont le copiste s'est servi ait été le bronze même de M. Dubois. Car il est très notable que les deux statuettes ont pareille hauteur; et, si les proportions et la structure du corps sont un peu différentes, cela ne s'expliquerait-il point par le fait que la copie était en marbre — ce qui, en effet, me paraît certain d'après l'aspect du moulage — et aussi parce qu'elle ne prétendait peut-être nullement à passer pour un antique ?

Sculptures du IVe *siècle.* — M. Arndt a publié récemment quelques marbres de choix, la fleur de la collection du peintre von Kaulbach, à Munich (1). Les plus remarquables sont deux têtes dont l'une est très probablement et l'autre est certainement une œuvre originale du IVe siècle. La première (haute de 0 m. 39 avec le cou) rappelle, dès l'abord, l'admirable Asclépios de Milo (autrefois *Zeus Blacas*), qui est au British Museum; elle a ce trait de douceur humaine jointe à la majesté divine, qui caractérise les meilleures représentations du dieu guérisseur. On serait donc enclin à l'étiqueter : *Asclépios*. Mais, très justement, M. Arndt indique qu'elle pourrait aussi représenter Trophonios, le dieu de Lébadée en Béotie, dieu souterrain et dieu guérisseur, dont Praxitèle avait fait la statue. Et, en effet, il y a dans les yeux et surtout dans l'aspect des cheveux quelque chose qui s'accorde parfaitement avec la nature de Trophonios; pour dire mon impression avec plus de netteté, il y a, dans le haut de cette tête-là, de l'*Eubouleus*. Or, le type artistique de Trophonios, quoique très voisin de celui d'Asclépios, devait avoir certains traits communs avec celui d'Eubouleus. — Le

(1) P. Arndt, *Antike Sculpturen der Sammlung F. A. von Kaulbach* (*Zeitschrift des Münchener Alterthums-Vereins*, XI, 1899-1900, n° de janvier 1900, 2 planches).

marbre semble devoir être attribué au troisième quart du IVe siècle ; l'exécution en est rapide, un peu sommaire, et pourtant très sûre, détachée de toute minutie ; bref, sans rien qui rappelle la médiocrité d'esprit et la servilité de main d'un copiste. C'est pourquoi M. Arndt est disposé à y reconnaître un original, bien qu'il se défende d'une affirmation trop résolue sur ce point.

Pour la seconde tête, au contraire, aucun doute ne lui paraît possible : c'est un original grec, qui ne le cède pas en beauté aux plus fameux. Il s'agit d'une tête de femme, haute de 0 m. 35 avec le cou. Elle n'est d'ailleurs pas inconnue des archéologues ; car elle fut moulée au temps qu'elle faisait partie de la collection Barracco, et des exemplaires de ce moulage se rencontrent dans beaucoup de musées. Mais M. Arndt nous avertit que ces plâtres ne donnent qu'une idée très affaiblie et même peu exacte du marbre original, dont il fait le plus enthousiaste éloge. J'aurai suffisamment désigné cette tête, en disant que c'est, entre tous les antiques, celui qui se rapproche le plus de la belle tête de Munich (1), pour laquelle Brunn manifestait une tendresse particulière. M. Arndt est convaincu que cette ressemblance n'est pas fortuite. La tête aimée de Brunn représente probablement Corè ; en tout cas, elle exprime un type tout idéal. La tête de la collection Kaulbach est un portrait, mais un portrait où l'idéal se mélange au réel et à l'individuel, comme peut être l'image d'une femme illustre que l'on a voulu montrer aussi réelle que possible, mais dont le lointain ne permet pas de connaître les traits véritables : par exemple, d'une Sapphô ou d'une Corinne. Eh bien, de ces deux têtes, la première, tout idéale, a dû servir de modèle et de point de départ pour la seconde, plus mélangée de réalité : sans jeu de mots, on peut dire que de Corè est sortie Corinna. — M. Arndt, il est vrai, n'adopte pas le nom de Corinna plutôt que celui d'Érinna ou de Sapphô. Mais la statuette de Compiègne, récem-

1. *Catalogue de la Glyptothèque*, 5e édit., n° 89.

ment publiée par M. S. Reinach (1), ne permet-elle pas une précision plus grande? Puisque cette statuette est certainement une Corinne, et que la tête en offre une ressemblance indéniable avec la tête Kaulbach, n'est-il pas légitime et presque obligatoire de dénommer celle-ci également Corinne? Et ne serait-ce pas alors une œuvre authentique de Silanion?...

L'Apollon Stroganoff. — C'est une statuette de bronze, trouvée en Épire, dit-on, et qui est aujourd'hui dans la collection du comte Serge Stroganoff, à Saint-Pétersbourg. Elle a une importance capitale pour la restauration et l'interprétation de l'*Apollon du Belvédère*. Quand cette dernière statue fut découverte, elle avait le grand tort d'être privée de la main gauche et de l'avant-bras droit, en sorte qu'on ne savait pas avec certitude quels attributs pouvaient tenir les deux mains. L'opinion s'établit, en général, que le dieu tenait l'arc dans la main gauche, et qu'il venait de tirer sa flèche contre le serpent Python : c'était Apollon vainqueur du dragon. Ces conclusions furent gravement modifiées dès que parut l'*Apollon Stroganoff*, lequel reproduit dans ses traits essentiels la statue du Belvédère, et dont la main gauche, intacte, tient les restes d'une égide. L'égide, φόβος ἀνδρῶν (2), n'est pas une arme, mais elle passe en efficacité les armes les plus redoutables, puisque sa vue suffit à épouvanter. La mystérieuse épouvante dont Apollon frappait jadis les Achéens,

(1) Cf. un de mes *Bulletins* précédents : *Rev. ét. gr.*, XII, 1899, p. 199.
(2) Cf. *Iliade*, XV, 310.

rien qu'en secouant l'égide et en les regardant (1), il en avait frappé aussi les Gaulois, quand ceux-ci avaient assailli Delphes en 278 avant Jésus-Christ : on racontait que le dieu, sous la forme d'un jeune homme de la plus brillante beauté, avait surgi du Parnasse au milieu de la tempête et des éclairs, et que sa seule apparition avait dispersé les Barbares. Rien de plus naturel qu'on eût consacré au dieu de Delphes, dans son sanctuaire, une statue qui rappelât sa miraculeuse et triomphante intervention. Et cette statue aurait été l'original dont procéderaient également le bronze Stroganoff et le marbre du Vatican. Rien n'explique mieux, en effet, les traits généraux de la statue du Belvédère, son mouvement de marche rapide soudain rompue, le geste de ses deux bras, et surtout l'air de fierté impérieuse et de colère méprisante marqué sur le visage du dieu.

Mais cette interprétation excellente parut un moment compromise, lorsque M. Furtwængler (2) eut affirmé avec éclat que le bronze Stroganoff n'était qu'une « méchante marchandise moderne, absolument sans valeur ». Notons cependant que, même abstraction faite de ce monument, on peut toujours restituer une égide dans le poing gauche de l'*Apollon du Belvédère,* si l'on juge que cet attribut convient mieux (tel est mon humble avis) à l'attitude et à la physionomie de la statue ; seulement, la restitution, en ce cas, garde un caractère hypothétique, et l'on est en droit, assurément, de préférer à l'égide un autre attribut, l'arc par exemple. Au contraire, si le bronze Stroganoff est vraiment antique, la question se trouve tranchée, sans conteste, en faveur de l'égide. C'est à prouver qu'il est bien antique et bien authentique, que M. Kieseritzky a consacré un récent article (3), dont le ton pincé n'a pas dû être fort agréable à M. Furtwængler, d'autant plus que l'au-

(1) Cf. *Iliade,* XV, 307-327.
(2) Cf. *Meisterwerke,* p. 660-662.
(3) G. Kieseritzky, *Der Apollo Stroganoff* (*Athen. Mittheil.*, XXIV, 1899, p. 468-484).

teur ne se borne point à réfuter les arguments de son adversaire, mais s'est appliqué à nous convaincre que ces arguments, plus sonores que solides, ne témoignaient pas d'une étude exacte du sujet, et que certains même n'étaient que des affirmations sans fondement, avancées pour les besoins de la cause, et qu'un rapide contrôle a tôt fait de démentir. — Si intéressante que soit cette question tant disputée, il est presque impossible à la plupart des archéologues, faute d'avoir été à Saint-Pétersbourg, d'émettre un avis direct et personnel. Il me semble, du moins, que M. Kieseritzky a construit une démonstration très forte et qui donnera, comme on dit, « du fil à retordre » à M. Furtwængler. En attendant qu'il l'ait retordu (s'il le peut), les conclusions de M. Kieseritzky doivent faire foi. Et voilà donc que l'*Apollon Stroganoff* est réhabilité; et par conséquent voilà que, pour l'*Apollon du Belvédère,* l'hypothèse de Stéphani reprend le pas sur l'hypothèse de Winckelmann, et que l'égide doit être préférée à l'arc dans la main gauche de la statue.

Bas-relief néo-attique. — Le musée de Constantinople s'est augmenté d'une belle sculpture découverte en 1899, à une certaine distance de Panderma, l'ancienne Panormos (1). C'est un bas-relief taillé dans une plaque en marbre, de 0 m. 81 de hauteur sur 0 m. 40 de large. Cette plaque, avec d'autres pareillement sculptées, devait recouvrir et orner la base de quelque monument. Le sujet représenté est une Muse, amplement drapée, qui marche vers la droite en jouant de la cithare; à la branche droite de l'instrument est nouée une bandelette. Or, le même personnage, dans la même attitude, sous le même costume, avec le même détail de la bandelette attachée à la cithare, se retrouve sur le vase de Sosibios, au Louvre, puis sur une base sculptée, au Latran, enfin sur un *puteal* dit « vase de Jenkins », à Marbury Hall. Sur ces trois monuments, on pouvait hésiter si

(1) S. Reinach, *Bas-relief découvert en Mysie* (*Rev. ét. gr.*, XIII, 1900, p. 10-15, pl. I). — Cf. *Arch. Anzeiger*, 1900, p. 18-19.

l'on devait reconnaître dans le personnage Apollon ou une Muse; il n'y a point de doute pour l'exemplaire conservé à Constantinople. Mais, à ce propos, M. Reinach fait une hypothèse qui me paraît heureuse; à savoir que le modèle dont l'auteur du bas-relief s'est inspiré pour sa *Muse* était un *Apollon*. Les néo-attiques, à qui sont dues les sculptures de cette sorte, n'ont été en somme que d'habiles arrangeurs et exploiteurs de quelques types créés par d'autres qu'eux et bien avant eux; et ces types, prudemment empruntés en petit nombre, ils les ont maintes fois dépouillés de leur signification première, en ne les considérant plus que comme de simples motifs de décoration. Ils ne devaient donc pas avoir le moindre scrupule à changer Apollon en une Muse, et rien ne leur était plus aisé que de faire passer d'un sexe à l'autre le dieu jeune, imberbe, à longue chevelure, drapé dans sa robe traînante : un léger gonflement des plis de l'étoffe sur la poitrine y suffisait à la rigueur. Aussi je crois, avec M. Reinach, que la Muse de notre bas-relief n'est qu'un Apollon « démarqué ». Et la meilleure raison que j'en puis donner est que, dans l'époque où les néo-attiques allaient chercher leurs modèles, ce n'était pas encore les Muses que l'on représentait ainsi, mais uniquement Apollon citharède.

Le bas-relief doit dater du IIe siècle avant J.-C.; il semble juste de l'attribuer à un atelier de Pergame, tout de même que la « danseuse » ou Ménade, découverte à Pergame en 1896 (1). Pergame pourrait donc bien avoir été un des foyers de ce néo-atticisme, qui fut en sculpture, non pas une Renaissance, mais plutôt un art d'accommoder les restes. Un bon cuisinier est capable, d'ailleurs, de préparer avec des restes un plat délectable : ces deux œuvres pergaméniennes nous confirment qu'il y a eu, parmi les néo-attiques, d'excellents cuisiniers.

Tête de César (?). — Cette tête en marbre a été trouvée en

(1) Cf. un de mes *Bulletins* précédents : *Rev. ét. gr.*, XII, 1899, p. 206-207.

Égypte en 1898 et achetée à Alexandrie (1). Le nez, seul, a été restauré; mais le restaurateur semble avoir fait trop bien les choses, et y avoir employé un peu plus de matière qu'il ne fallait. Est-ce bien César, cet homme vieilli, au cou maigre et long, aux chairs ridées, au visage glabre, au crâne chauve? On ne peut nier la ressemblance avec l'effigie des monnaies émises pendant les derniers mois de sa vie, notamment avec celles qu'a signées L. Flaminius Chilo, un des premiers *quattuorviri monetales*, magistrats nouveaux créés par le dictateur lui-même; et la démonstration de M. Besnier en ce point me paraît assez solide. Cependant le témoignage des monnaies en matière iconographique est très variable, on le sait, et peu sûr. C'est pourquoi M. Arndt (2) montre quelque hésitation devant la série des statues et bustes déjà fort nombreux auxquels on a accolé le nom de Jules César; et il conclut que l'appellation est très probablement juste, mais non pas encore entièrement certaine. A cette série, l'acquisition du comte Stroganoff vient adjoindre une œuvre d'une saveur rare. Voilà une image qui n'a rien de la banalité officielle ni de la fadeur académique. Le travail du marbre n'en est pas très fin, semble-t-il; mais l'essentiel y est : car on y sent la main d'un artiste sérieux et probe, qui avait souci de rendre son modèle, tout son modèle, avec une intransigeante sincérité, et ne se croyait pas tenu d'ajouter à la ressemblance physique et morale ce que le public bourgeois appelle « de la beauté » (3).

(1) M. Besnier, *Buste de César, appartenant à la collection du comte Grégoire Stroganoff, à Rome* (*Monuments Piot*, VI, 1899, p. 149-158, pl. XIV).

(2) *Griech. und rœm. Portræts*, notice provisoire des pl. CCLXI-CCLXVIII.

(3) Récemment a été publiée une autre tête de « César », qui se trouvait et se trouve peut-être encore à Rome, dans le commerce (cf. Arndt et Amelung, *Einzelverkauf*, n° 1195, fig. de gauche). Elle a beaucoup d'analogies avec le marbre Stroganoff, mais avec moins d'accent et de saveur.

II. Figures en terre cuite

Sphinx archaïque. — Le croquis ci-joint le montre, tel qu'il était posé autrefois sur quelque monument funéraire d'une nécropole béotienne ; mais le Musée du Louvre, nécropole d'un autre genre, n'en possède que la tête et deux fragments des ailes (1). Le morceau principal, tête et cou ensemble, mesure 0 m. 18 ; le visage seul, du bas du menton jusqu'au haut du front, mesure 0 m. 10 : ces chiffres correspondent aux proportions d'une statue demi-nature. Très rares sont, dans la Grèce propre, les terres cuites de cette taille. Il n'est pas douteux cependant, surtout après certaines découvertes faites à Olympie et sur l'acropole d'Athènes, qu'il n'ait existé en Grèce une céramique monumentale et qu'on n'ait vu se dresser dans les sanctuaires, à côté des statues en marbre et en bronze, de grandes figures en terre cuite. D'autre part, jusqu'au début du ve siècle, c'est à l'industrie du potier qu'on demanda, en maints endroits, la décoration des parties hautes de l'édifice (2) et spécialement des acrotères du toit, lesquels furent surmontés quelquefois de groupes importants, à deux ou trois personnages (3). Boutadès, un potier de Sicyone établi à Corinthe, avait eu le premier, disait-on (4), l'heureuse idée d'orner de masques les tuiles formant saillie aux extrémités du

(1) E. Pottier, *Tête archaïque de terre cuite au Musée du Louvre* (*Monuments Piot*, VI, 1899, p. 133-143, pl. XII).

(2) Cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. VIII, p. 504 et suiv.

(3) Cf. Furtwængler, *Meisterwerke*, p. 250 et suiv.

(4) Pline, *H. N.*, XXXV, 152. — Cf. Benndorf, *Ueber den Ursprung der Giebelakroterien* (*Wien. Jahreshefte*, II, 1899, p. 11).

toit; il avait ainsi ouvert à la plastique un champ nouveau, dont la sculpture en marbre devait un jour s'emparer. Mais la terre cuite y régna avant le marbre, et Corinthe resta longtemps le centre principal de cette industrie des πλάσται, intermédiaire entre la céramique et la sculpture, et qui produisait, en somme, de la grande sculpture à bon marché et à exemplaires multipliés. Le Sphinx du Louvre nous apporte une preuve nouvelle de la vogue des ateliers corinthiens en ce genre et de la diffusion de leurs produits. Car la teinte de l'argile dont il a été pétri ne permet pas de doute sur son origine corinthienne; et c'est en Béotie pourtant qu'il a été découvert.

Au point de vue de la technique, la tête publiée par M. Pottier offre certaines particularités intéressantes. La plus notable en est que le visage et le cou sont revêtus d'une sorte de glaçure incolore, dont l'effet, par rapport aux parties coloriées en noir mat et en rouge mat, devait être analogue à celui du patinage à la cire (γάνωσις) des nus dans les statues de marbre. C'était là, en somme, l'accommodation à la matière employée par les πλάσται d'une pratique décorative propre à la statuaire. M. Pottier reconnaît à cette tête une physionomie plus spécialement ionienne, et lui assigne pour date les premières années du ve siècle.

III. Peinture.

Peinture sur marbre. — C'est une peinture d'Herculanum, la cinquième et dernière, M. Carl Robert ayant déjà publié les quatre autres (1). Le panneau, irrégulièrement taillé, mesure en chiffres ronds 0 m. 43 de large sur 0 m. 33 ou 0 m. 34 de haut; le sujet représenté est un épisode de la légende attique de Silène (2). Si effacés sont les traits et la couleur de ce petit

(1) Cf. mes *Bulletins* précédents : *Rev. ét. gr.*, IX, 1896, p. 464-465; XII, 1899, p. 222-224 et 483-487.

(2) C. Robert, *Der müde Silen, Marmorbild aus Herculanum, nebst einem Excurs über den Ostfries des sog. Theseions* (*23es Hallisches Winckelmannsprogramm*, 1899, 34 p., 1 pl.).

tableau, que le premier dessinateur qui fut chargé d'en prendre copie en a fourni une image d'une rare inexactitude. Il faut cependant que ce Paderni ait eu mal aux yeux ce jour-là ou y ait mis une certaine mauvaise volonté ; car, après lui, Jorio a donné un second dessin qui n'offre presque rien à reprendre. Mais celui-là même, bien entendu, est aujourd'hui annulé par l'excellente planche coloriée que publie M. Robert. Voici ce qu'on y distingue, comme dans un doux brouillard de pâles couleurs délavées : à droite, sur une pierre, à l'ombre d'un arbre, est assis Silène ; à gauche, devant lui, se tient son âne immobile. Le dieu et sa bête sont bien fatigués. L'âne se résigne, sous ses longues oreilles tristement pendantes ; et Silène boit. Il boit longuement, dans une corne ; et l'on sent bien, à le regarder boire, que ce vin était nécessaire et urgent pour empêcher le pauvre homme de défaillir. Une femme se penche sur lui avec une sollicitude de Sœur de charité ; une seconde femme, debout près de l'âne, en face de lui, le regarde curieusement. La scène se passe dans un sanctuaire d'Athéna, ainsi qu'en témoigne un Palladion dressé sur une colonne, à l'arrière-plan.

Or, d'après Pausanias (I, 23, 5), on montrait dans l'acropole d'Athènes une pierre où Silène s'était reposé, lors de la venue de Dionysos en Attique. Il est donc à présumer que le sanctuaire d'Athéna où a lieu la scène, c'est l'Acropole même. Mais la légende mentionne deux voyages de Dionysos en Attique, l'un au temps du roi Pandion et l'autre au temps du roi Amphiction. M. Robert croit qu'il s'agit du premier, ce qui lui permet d'identifier les deux personnages féminins avec les deux filles de Pandion, Procnè et Philomèle. Notons que Dionysos lui-même n'est pas venu à Athènes ; il s'est arrêté aux environs du Pentélique, les uns disent chez Icarios au bourg d'Icaria, les autres chez Sémachos au bourg de Sémachidæ ; et, pendant ce temps, Silène s'est égaré, il a longtemps erré sur son âne, et enfin est arrivé, recru de fatigue, à Athènes, où les filles du roi lui ont fait accueil. Telle est la minuscule aventure dont le petit tableau d'Herculanum perpétuait le souvenir.

Ce tableau est la copie d'un original qui, vraisemblablement, était à Athènes, et constituait une offrande votive, consacrée peut-être à l'occasion d'une victoire lyrique. L'œuvre originale ne saurait être antérieure au IVe siècle ; elle peut fort bien ne dater que du IIIe ; car, ainsi que l'a remarqué justement M. Robert, elle est tout imprégnée en maints détails de l'esprit alexandrin. Il apparaît que l'auteur devait être un peintre de l'école sicyonienne, un élève de Pausias. — Cette peinture sur marbre, la dernière des cinq découvertes à Herculanum, se place donc nettement à part des quatre précédentes. Rappelons que la *Course d'apobates*, l'*Attaque d'un Centaure*, les *Joueuses d'osselets* et la *Scène de tragédie*, ou du moins les originaux d'où dérivent ces tableaux, sont tous attribués par M. Robert au dernier tiers du Ve siècle; que les deux premiers sont rapportés par lui à Zeuxis ou à quelqu'un de son école; que le troisième est signé d'un artiste athénien, et que le quatrième doit avoir même origine. Au contraire, le *Silène fatigué* est une œuvre de 100 ou 150 ans plus récente, et qui relève d'une direction artistique toute nouvelle.

IV. Céramique, Vases peints.

Andokidès et la « plume des peintres ». — Quiconque a regardé de près un beau vase attique à figures rouges, n'a pas manqué d'admirer, dans le contour comme dans le dessin intérieur des figures, l'étonnante sûreté du tracé de ces lignes noires vernissées, en fin relief, souples et fermes comme un cheveu, qui ont quelque chose à la fois de métallique et d'élastique, et qui, par exemple dans les longs plis d'un vêtement, sont si joliment filées d'un trait égal, et si exactement parallèles, sans un tremblement, sans une retouche. Telle est leur impeccable précision, qu'on a douté souvent qu'il fallût l'attribuer à la seule habileté du peintre, et on lui a mis en main, d'office, certains instruments modernes comme le tire-ligne, dont il ne paraît pourtant pas

avoir fait usage. M. Pottier, dans un délicieux article, intitulé « Grèce et Japon » (1), qu'aucun de ceux qui l'ont lu n'a pu oublier, nous a ramenés à une solution plus simple, et a montré, par la comparaison avec les estampes japonaises, qu'il suffisait d'un fin pinceau au bout d'une main bien exercée, pour exécuter ces prodiges de dessin. Mais il y a pinceau et pinceau, et, la curiosité des chercheurs étant insatiable, M. Hartwig a voulu savoir de quelle sorte de pinceau se servaient les Épictétos et les Euphronios (2).

Or, certains oiseaux, le martinet et spécialement la bécasse, ont, sous les grandes pennes de l'aile, une petite plume (une seule sous chaque aile), très petite et très fine, dont les barbes ont cette propriété, d'être allongées symétriquement de chaque côté du tube pour se terminer en une pointe aiguë. C'est un pinceau naturel, le plus fin qui se puisse rencontrer. On nomme cette plume *plume des peintres*, *penna dei pittori ;* car les peintres modernes s'en servent quelquefois, notamment pour la miniature. Les céramistes grecs s'en servaient aussi, M. Hartwig en fait la preuve d'une façon décisive. Certes, les traits les plus menus du dessin de leurs vases, un pinceau artificiel pouvait, à la rigueur, également les produire, et ce n'est donc pas la ténuité de ces traits qui témoigne, à elle seule, de l'emploi d'une plume de bécasse. Mais, outre leur ténuité, ils ont une qualité de relief que le pinceau ordinaire ne permet pas d'obtenir ; de plus, on a souvent remarqué que, vers le milieu de leur parcours, ils cessent un instant d'être filiformes, et offrent comme un léger sillon que la couleur déborde de chaque côté ; en d'autres termes, le trait paraît se dédoubler, et l'intervalle entre les deux traits momentanément apparus n'est cependant pas privé de la couleur. Cette irrégularité, plus visible encore dans les courbes un peu brusques, ne s'expliquerait pas avec un pinceau ordinaire ; elle s'explique fort bien avec la

(1) Cf. *Gazette des Beaux-Arts*, 1890, II, p. 112.

(2) P. Hartwig, *Die Anwendung der Federfahne bei den griechischen Vasenmalern* (*Jahrbuch. arch. Inst.*, XIV, 1899, p. 147-167, pl. IV).

« plume des peintres », parce que celle-ci, entre ses barbes souples, a son tube moins souple, qui, très aisément, surtout aux tournants du trait, frôlait la surface de l'argile, et, en y déposant la couleur dont il était trempé lui aussi, la séparait en deux, *ipso facto*, par un léger sillon à double rebord. M. Hartwig a fait, avec une plume de bécasse emmanchée au bout d'un petit roseau, des expériences qui sont, paraît-il, concluantes. D'autre part, il a eu la chance de dénicher un fragment de coupe antique qui représente un jeune céramiste en train de peindre un vase, et cet émule d'Euphronios (qui fut peut-être dessiné par Euphronios lui-même) travaille avec un instrument identique à celui dont M. Hartwig s'est servi (1).

Cette démonstration, curieuse et amusante, ne semble pas, à première vue, nous apprendre grand'chose de neuf. Car, que le pinceau fût de plume ou de poil, fourni par la nature ou ingénieusement confectionné, l'essentiel est toujours que ce fût un pinceau ; et cela, nous le savions déjà. Et nous avions bien aussi le soupçon que le peintre se servait d'un instrument plus fin pour tracer les contours et les traits de ses figures que pour y étendre extérieurement les larges couches du vernis noir. Mais M. Hartwig ne s'en est pas tenu à démontrer l'usage du pinceau de plume ; il a tiré de là certaines indications d'un intérêt scientifique. La « plume des peintres » a été, semble-t-il, employée de bonne heure dans les ateliers de la Grèce d'Asie ou des îles de l'Archipel ; c'est de leurs concurrents ioniens que les Attiques ont dû en apprendre l'usage. Mais elle offrit peu d'utilité, tant que dura la technique à figures noires ; elle rendit, au contraire, les plus grands services lorsqu'il s'agit, dans la technique à figures rouges, d'obtenir avec la pointe du pinceau des traits aussi fins que l'étaient auparavant les traits inci-

(1) M. Edmond Pottier m'écrit, au sujet de la découverte de M. Hartwig : « J'ai remarqué à l'Exposition un fait qui confirme entièrement le caractère pratique de ce procédé. Dans la Section tunisienne, on voit un indigène qui fait de la poterie et qui la décore devant vous de dessins faits avec du jus de caroubes. Il se sert pour les traits fins et pour les cercles d'une plume d'oiseau enchâssée au centre même de son gros pinceau de poils. »

sés avec la pointe du burin. Le premier céramiste qui s'avisa des avantages que présentait à ce point de vue la « plume des peintres » fut Andokidès : on peut observer, sur les vases qu'on possède de lui, la suite de ses progrès dus à cette innovation, dont profitèrent d'ailleurs immédiatement les autres artistes. Jusqu'ici on croyait généralement qu'Andokidès avait appris son métier d'Épictétos ; il apparaît aujourd'hui que c'est lui qui a doté la technique à figures rouges de son meilleur instrument, et qu'Épictétos n'a fait que le suivre dans la voie nouvelle. La présence ou l'absence sur un vase à figures rouges du trait caractéristique produit par la « plume des peintres » est donc un indice précieux pour dater ce vase, au moins par rapport à d'autres. Et voilà comment une petite plume de bécasse pourra désormais peser très lourd dans une discussion archéologique.

Amphore d'Andokidès. — M. von Bienkowski a publié deux amphores attiques, qui sont conservées au musée archéologique de Madrid (1). L'un de ces vases porte la signature d'Andokidès. Il est peint à figures noires sur l'une de ses faces et à figures rouges sur l'autre. Il appartient donc à une époque où l'artiste n'avait pas encore fait son choix entre l'ancien genre de peinture et le nouveau, faute sans doute d'avoir déjà découvert les précieux avantages de la « plume des peintres ». Cette amphore n'est pas inédite, et la nature très simple des sujets dont elle est décorée n'offre pas matière à une abondante exégèse. Si j'en parle ici, c'est pour un détail seulement, qui me semble offrir quelque intérêt. Un des quatre

(1) P. von Bienkowski, *Zwei attische Amphoren in Madrid* (*Wien. Jahreshefte*, III, 1900, p. 62-72).

personnages représentés sur la face à figures rouges est une Artémis; elle porte, par dessus son vêtement, une peau de panthère, qui est nouée sur sa poitrine ; la tête du fauve s'étale à plat un peu au dessous de l'épaule droite de la déesse. Ce détail m'a rappelé un des fragments qui proviennent des colonnes sculptées du vieux temple d'Éphèse. Le relief dont il s'agit (1) est un buste d'homme, recouvert, par dessus la tunique, d'une peau d'animal (lion ? panthère ?) dont la tête s'étend à plat sur le versant de l'épaule et le haut du bras. Je ne crois pas qu'on ait encore donné l'explication de cet habillement singulier. Pour moi, j'ai toujours pensé que le personnage devait être un prêtre. Le culte de l'Artémis d'Éphèse était plus oriental que grec ; or, dans bien des cultes orientaux, la peau de fauve constituait un insigne dont les prêtres se décoraient aux jours de fêtes religieuses (2). L'Artémis peinte sur l'amphore d'Andokidès ne confirme-t-elle pas cette interprétation ? La peinture est de la seconde moitié du VIe siècle et n'est sans doute pas beaucoup postérieure à l'année 550, qui est la date approximative des sculptures d'Éphèse. Du moment qu'Artémis pouvait apparaître couverte de la peau de panthère, ses prêtres aussi devaient s'en revêtir quelquefois, et nulle part davantage que dans le sanctuaire plus qu'à demi oriental d'Éphèse. On peut encore conclure de là que, très probablement, les sujets sculptés autour du fût des colonnes de l'ancien Artémision représentaient des processions et cérémonies religieuses.

La Naissance de Ploutos. — En 1894, dans un tombeau voisin de l'acropole de Rhodes, a été trouvée une hydrie à figures rouges, de fabrication attique, qui est aujourd'hui au musée de

(1) *Catalogue of archaic greek sculpture in the British Museum*, p. 27, n° 29, 4. Cf. *Journ. hell. stud.*, X, 1889, pl. III ; Overbeck, *Gesch. d. griech. Plastik*, 4e éd., I, p. 106 ; Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, I, p. 180, fig. 83; etc.

(2) Cf., par exemple, Maspero, *Hist. ancienne des peuples de l'Orient*, I, p. 55 et p. 124.

Constantinople (1). La ville de Rhodes n'ayant été fondée qu'en 408, et, d'autre part, le commerce d'exportation de l'Attique ayant été ruiné en 404 à cause de la ruine politique d'Athènes, il semble que ce vase, qu'on ne peut d'ailleurs pas attribuer au IVe siècle, doive être daté de l'an 405 environ. Or, ce qui manque le plus aux études céramographiques, c'est quelques dates certaines, qui permettent, après qu'on a classé les vases les uns par rapport aux autres, de les fixer dans le temps d'une façon moins flottante. Les fouilles de l'acropole d'Athènes ont fourni à cet égard des indications précises pour la période qui va de la seconde moitié du VIe siècle à l'année 480. Mais, passé cette époque, le flottement recommence. C'est pourquoi l'hydrie de Rhodes, si toutefois l'on accepte la date que lui assigne M. Salomon Reinach, constituera désormais un précieux document chronologique. — Elle a un autre intérêt encore, par le sujet de la peinture qui en décore la face antérieure. On y voit représentée la Naissance de Ploutos, motif très rare et peut-être unique jusqu'à ce jour dans la décoration des vases grecs. Au milieu d'une assemblée nombreuse de dieux et de héros, parmi lesquels se reconnaissent au premier coup d'œil Hermès, Aphrodite, Corè, Triptolémos, la vénérable et géante déesse Gè surgit du sol à mi-corps et, sur la corne d'abondance qu'elle soutient de sa main gauche, elle élève le petit Ploutos et le présente à Déméter; celle-ci se penche vers l'enfant, conçu jadis par elle « dans un sillon fertile » sous les caresses fécondes d'Iasion, et l'enfant tend à sa mère ses deux bras. M. Reinach observe qu'une telle représentation est presque identique à celle, plus connue, de la Naissance d'Érichthonios ; et aussi, que les attitudes respectives d'Eirénè et de Ploutos, dans le groupe célèbre de Képhisodotos, sont à peu près celles qu'on voit à Déméter et à l'enfant sur le vase de Rhodes ; et qu'il est donc probable que Képhisodotos a puisé à la même source d'inspirations que le peintre du vase, tous deux ayant dû avoir pour modèle une

(1) S. Reinach, *La Naissance de Ploutos sur un vase découvert à Rhodes* (*Rev. arch.*, 1900, I, p. 87-98).

grande peinture du ve siècle. Je compléterai ces observations très justes, en rappelant qu'il existe exactement le même rapport entre le groupe de Képhisodotos et la peinture de l'hydrie de Rhodes qu'entre les statues d'Athéna portant Érichthonios (*Minerve à la ciste*, au Louvre ; autre réplique un peu différente, à Berlin) et les peintures de vases représentant la Naissance d'Érichthonios ; et j'avais déjà noté (1) que, pour ce dernier sujet aussi, l'œuvre du sculpteur devait dériver plus ou moins directement d'un modèle emprunté à la grande peinture du ve siècle. Finalement, ne serait-ce pas à la même source que remonteraient les deux séries de représentations ?

Henri LECHAT.

P. S. — Correction à mon *Bulletin* précédent, *Rev. ét. gr.*, XII, 1899, p. 471-473, notice sur des *Statues grecques de Carthage*. — Il faut en rabattre beaucoup des éloges que l'on a décernés à ces statues. Les gravures qui en ont été publiées, et d'après lesquelles j'avais cru pouvoir en juger, donnent une idée trop avantageuse des marbres originaux. Tous ceux qui, connaissant déjà ces gravures, ont vu ensuite, à la Section tunisienne de l'Exposition, les moulages desdits marbres ont éprouvé une forte, très forte déception. Il demeure probable que les trois figures sont des copies plus ou moins libres, vraisemblablement très libres, d'œuvres grecques du ve ou du IVe siècle ; mais il est certain que leurs auteurs étaient de piètres artistes. On a avancé à tort que de telles copies devaient être attribuées à l'école néo-attique : les sculpteurs de cette école étaient hommes de talent et de goût, tandis que les inconnus qui ont taillé les statues de Carthage étaient de médiocres marbriers de province ; et ce qu'ils ont fait n'est guère que de la *camelote* africaine. H. L.

Juillet 1900.

(1) Cf. *Monuments Piot*, III, 1896, p. 24.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Si les auteurs ou éditeurs désirent faire hommage de leurs publications à l'Association pour l'encouragement des Études grecques, ils sont priés de les adresser directement à celle-ci (12, rue de l'Abbaye); mais, en ce cas, il n'en sera rendu compte dans cette bibliographie que s'ils en envoient DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

29. *BABELON (Ernest). Guide illustré au Cabinet des médailles. Les antiques et les objets d'art.* Paris, Leroux, 1900. In-16, xv-368 p.

Ce petit catalogue, rédigé avec l'élégante habileté propre à M. Babelon, remplacera avantageusement pour la plupart des visiteurs de la Bibliothèque le catalogue consciencieux, mais indigeste, de Chabouillet, qui n'est d'ailleurs depuis longtemps plus au courant. Peut-être aurions-nous préféré — étant donnée la destination de ce volume — un choix plus restreint d'objets mentionnés et, par compensation, quelques indications bibliographiques et des sommaires historiques; çà et là nous avons relevé, en feuilletant, quelques menues erreurs ou des expressions impropres qu'on pourra corriger au prochain tirage (1). Les bois (zincs) empruntés à des publications antérieures ou redessinés spécialement sont, en général, satisfaisants, mais le tirage des *simili* laisse infiniment à désirer; quelques-uns demeurent de véritables rébus (bouclier de Scipion, trésor de Bernay, etc.). LE BEAU.

30. *BOUCHÉ-LECLERCQ. Leçons d'histoire grecque.* Paris, Hachette, 1900. In-12, VIII-353 p.

Il y a en M. Bouché-Leclercq autre chose que l'érudit vaillant, s'attaquant de préférence aux sujets les plus revê-

(1) P. 17, dans la description du « bouclier de Scipion » Phénix est appelé le « mentor » d'Achille (déjà!) — P. 23, écrire Œdipe à *Colone* (non *Colonne*). — P. 221 : il n'est pas vrai que Polyclète ait voulu faire du doryphore le canon de la sculpture. — P. 232. La main en bronze n° 1065 n'est sûrement pas un objet votif; il s'agit d'un gage d'alliance. — P. 289, deux fois, écrire *Polyidos* non *Polyidios*.

ches, et l'énergique traducteur que tout le monde connaît. Tous ceux qui ont eu la bonne fortune de suivre ses cours ou de l'entendre argumenter à une soutenance de thèse savent que, s'il a l'horreur légitime des généralisations vagues et prématurées, il sait cependant, quand il y a lieu, s'élever aux vues supérieures de l'historien et s'accorder ces rares, mais précieux moments de synthèse qui sont l'ultime objet et la récompense des longues heures d'analyse. C'est à cette catégorie qu'appartiennent les onze « leçons d'ouverture » réunies dans ce petit volume. Si les questions y sont, comme de juste, plutôt posées que résolues, les développements plutôt annoncés que résumés, on y sent à chaque page la griffe du véritable historien, c'est-à-dire du savant doublé d'un penseur. Les matières traitées sont des plus variées; elles touchent à toutes les périodes de l'histoire grecque : la religion envisagée dans ses origines et dans ses rapports avec les institutions politiques, la démocratie, surtout à Athènes, l'époque macédonienne en Grèce, en Syrie, en Égypte. Effleurant tant de choses il est impossible que M. Bouché-Leclercq ne heurte beaucoup de préjugés et ne soulève de nombreuses objections (1) (presque toutes les *vues générales* ne sont-elles pas sujettes à controverse ?); mais outre l'ampleur de l'information il est deux qualités que nul ne lui refusera : c'est, d'une part, l'indépendance de la pensée; c'est, d'autre part, ce qui n'est ici que le reflet de la sincérité, la clarté toute française de la forme, l'expression juste et vive, abondante en formules brèves, saisissantes, comme des médailles frappées au bon coin.

T. R.

(1) On est parfois surpris de voir cet esprit critique accepter comme paroles d'évangile des légendes banales cent fois réfutées : P. 42 et 125, Solon recommandé par Épiménide. — P. 47, la neutralité de l'Élide remontant à l'invasion des Héraclides. — P. 254, le dialogue des Méliens pris pour un fait historique. — P. 301, Alexandre sacrifiant dans le temple de Jérusalem. — P. 296, etc., constamment l'orthographe *Cambyse!* Tartessos était plutôt le pays de l'argent que de l'or (p. 270), l'Asie-Mineure n'était pas la « véritable patrie » des Grecs (p. 271). C'est jouer sur les mots que de dire que l'hellénisme s'est assimilé *même au point de vue politique* l'empire romain « devenu l'empire grec » (p. 49). — P. 88, il ne fallait pas oublier la colonie d'Amisos. — P. 211 : je ne crois pas du tout que l'admission des thètes à l'électorat fut un hommage à la « richesse mobilière ». — P. 233, M. B.-L. ne rend pas pleine justice aux Macédoniens : ils ont créé l'État moderne. — P. 268, il calomnie l'islamisme. — P. 275 : Hellanicos est contemporain d'Hérodote. — P. 284 : l'hellénisme a pénétré toute l'Égypte (Fayoum, Oxyrynchos).

31. *SCRIPTORUM CLASSICORUM BIBLIOTHECA OXONIENSIS.* Oxford, Clarendon Press, in-16, cartonnés. *ÆSCHYLI* tragoediae rec. *Art. Sidgwick. ARISTOPHANIS* comoediae I. rec. *F. W. Hall* et *W. M. Geldart. APOLLONII RHODII* Argonautica rec. *R. C. Seaton.* 1900. *XENOPHONTIS* opera I. Historia graeca rec. *E. C. Marchant.* — *G. E. Underhill, A commentary on the Hellenica of Xenophon.* Oxford, Clarendon Press. 1900, XCVI-378 p.

La charmante collection dont nous avons annoncé (*Revue*, XIII, 223) le premier volume, un *Thucydide* par M. Stuart Jones, s'est enrichie rapidement de quatre nouveaux fascicules, aussi joliment imprimés, aussi élégamment cartonnés, aussi bizarrement dénués de toute pagination que le premier.

M. Sidgwick penche vers l'opinion qui considère le *Mediceus* comme le frère aîné, et non le père, de tous nos manuscrits d'Eschyle. Il affirme, d'ailleurs, son respect pour le manuscrit de Florence en citant ses leçons toutes les fois qu'il s'en écarte, ce qu'il ne fait qu'à bon escient. L'apparat critique est assez abondant et montre l'étendue des

lectures de M. Sidgwick. Ses conjectures personnelles sont très peu nombreuses, conformément à la règle adoptée pour toute cette collection (*Pers.* 282, δφους (cod. δφσις) n'est guère intelligible). Enfin, il faut particulièrement louer le recueil très complet et très clairement disposé des fragments (1).

L'*Aristophane* de MM. Hall et Geldart ne comprend encore que six pièces (Acharniens, Chevaliers, Nuées, Guêpes, Paix, Oiseaux), pour lesquelles les éditeurs ont collationné le *Venetus ;* pour le manuscrit de Ravenne, ils ont pu utiliser une collation manuscrite conservée à la bibliothèque de la Society of hellenic Studies et qu'ils jugent supérieure à celle de Bekker. Ces messieurs exagèrent vraiment le conservatisme à la mode, même en présence de monstruosités métriques ; c'est ainsi qu'au vers 496 des *Guêpes* ils écrivent avec les manuscrits ἦν δὲ γήτειον προσκιτῇ ταῖς ἀφύαις ἥδυσμά τι, quoique ταῖς répugne au mètre autant qu'au sens et que la correction de Brunck (τις) ne soulève aucune objection. De même dans les *Oiseaux, passim,* ils ont maintenu la forme absurde Πισθέταιρος alors que Bergk a démontré depuis longtemps qu'il faut lire Πειθέταιρος. En général, le choix des conjectures mentionnées en note nous a paru bien restreint ; dans les cent premiers vers des *Nuées* on cherche en vain : v. 6, εἵνεκα (Keil), 62 δὴ 'νθένδ' (Keil), 65 τὸ τοῦ πάππου (Cobet), etc.

Les *Argonautiques* de M. Seaton ne s'écartent pas sensiblement de l'édition de Merkel, c'est-à-dire du Laurentianus, si ce n'est pour quelques détails d'orthographe. Des deux seules conjectures personnelles que le nouvel éditeur a introduites, l'une (III, 936 οὔτε σε Κύπρις) paraît inutile, l'autre (IV, 1015 ἐκδώης) est hasardée : j'aimerais mieux ἐκδοίης.

(1) Notons en passant que M. S. emploie dans son annotation le mot *frustra* dans un sens (« sans nécessité ») qui n'est pas latin (*Pers.* 450, 478, etc.).

Nous aurons sans doute l'occasion de reparler plus longuement du *Xénophon* de Marchant. En éditant les *Helléniques* il n'a guère eu, de son propre aveu, qu'à faire un extrait de l'excellent apparat critique d'Otto Keller. Il a fait, en outre, un bon usage du papyrus de Wessely (il s'obstine, comme la plupart de ses compatriotes, à faire papyrus du masculin : *papyrus ille!*) et il a le premier collationné pour le VIIe livre, où B est mutilé, le ms. H (Mus. Brit., XIVe siècle).

Le volume de M. Underhill est un utile complément de l'édition de Marchant. Il se compose : 1° d'un commentaire perpétuel qui donne avec sobriété, et précision, tous les éclaircissements historiques et grammaticaux désirables ; 2° d'une introduction où sont exposées avec clarté et sans trop de sévérité les délicates questions que soulèvent la composition des *Helléniques* et la chronologie de Xénophon ; M. U. y résume aussi tout ce qui concerne les manuscrits et éditions (il a le premier collationné le Palatinus 140, assez bon manuscrit du XIVe siècle). L'appendice est consacré à plusieurs petites dissertations bien informées et judicieuses : elles ont pour sujet la bataille de Cyzique, l'histoire politique d'Athènes de 411 à 404 avant J.-C., le procès des généraux des Arginuses, la constitution de Sparte au IVe siècle, Athènes et la paix d'Antalcidas, Thèbes et la Béotie. M. Underhill ne paraît pas connaître l'article de Foucart sur la date de la bataille de Mantinée et du traité attico-arcadien (*Rev. arch.*, 1898, II, 313). Il ne connaît pas non plus les ouvrages de Croiset et de Durrbach sur Xénophon, ni l'*Alcibiade* de H. Houssaye. *Gallicum est, non legitur!*

H. G.

32. *CUMONT* (*Franz*). *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra.* Tome Ier, 2e moitié. Bruxelles, Lamertin, 1899. In-4°, p. I-XXVIII, 157-377 et une carte.

Ce fascicule, avec lequel se termine l'admirable ouvrage de M. Cumont, mérite à tous égards les mêmes éloges que les précédents, et je ne puis que m'associer de grand cœur à l'appréciation et aux regrets formulés au nom de l'*Association* par M. Hauvette (*Revue*, XIII, p. XVI). Ce dernier fascicule comprend la fin de l'exégèse monumentale — véritable modèle de commentaire archéologique, merveilleusement informé, sagace et prudent, — et, sous le titre de *Conclusions*, une histoire résumée de l'origine et de la propagation du culte de Mithra, ainsi qu'un exposé condensé de la doctrine des mystères. On sera surtout frappé des analogies entre le mithriacisme et le christianisme et des survivances de représentations mithriaques dans l'ancien art chrétien que signale et explique, avec sa modération coutumière, M. Cumont.

Quelques points d'interrogation, pour n'en pas perdre l'habitude. P. 151. Il n'est guère probable que la Niké des monnaies du roi Oropherne ait rien à faire avec « Vanainti Uparatat »; c'est un type banal et dont le choix s'explique par les circonstances historiques. P. 159. Je ne crois pas au Μιτραγάθης d'Eschyle. D'abord les manuscrits ont Μητρογαθής (*Pers.*, 43), ensuite je crois qu'il n'y a là qu'une vieille erreur pour Μιθροπάτης. P. 161, l. 3, la phrase est inintelligible. Il faut sans doute écrire : « il serait né d'un commerce incestueux *d'Ahura-Mazda* avec sa propre mère. » P. 168, l. 8. « Suivant le témoignage de Dion », ajoutez Chrysostome. P. 173, le geste de joindre les mains pour exprimer l'alliance n'est pas particulier aux pays iraniens ; cf. *inter alia* la célèbre « monnaie d'alliance » d'Agrippa Ier, roi des Juifs (Madden, p. 136). En revanche, à propos de la coutume de l'échange du sang, il eût été utile de rappeler un exemple spécialement iranien, celui du complot de Zariadrès, fils de Tigrane (Val. Max., IX, 11, ext. 3), et mieux encore le texte de Posidonius (fr. 57) sur les Carmaniens. P. 181, note 8. La pièce n° 27 des *Trois Royaumes*, p. 71, appartient à la Lydie. P. 207. Je m'étonne que M. Cumont n'ait pas cherché des étymologies grecques aux noms des dadophores : *Cautés* est le « brûleur » (Καύστης, καυτήρ), dont *cautopates* me paraît un simple doublet iranisé. P. 235. L'identification de Mithra avec Mên Pharnakou me paraît des plus aventureuses. P. 244. La colonie juive de Rome est certainement antérieure au retour de Pompée, voir le *pro Flacco*. P. 315, ult. l. Les *hirpi* sont des loups, non des boucs (Strab., V, 4, 13). P. 335. La durée de vingt ans entre l'avènement de Tigrane et la fondation de Tigranocerte ne peut pas être affirmée : je l'ai *déduite* (*Mith. Eup.*, 346) de la combinaison des dates (95, avènement de Tigrane, Plut., *Luc.*, 21 ; 77, razzia de la Cappadoce), mais Appien; *Mith.*, 67, ne dit rien de pareil. P. 342. Longtemps avant Mgr. Duchesne j'ai émis l'hypothèse que la Noël avait été fixée d'après la date de la conception de J.-C., 25 mars, qui, elle-même, était en rapport avec celle de sa mort et l'analogie solaire (*Revue bleue*, janvier 1886).

T. R.

33. *EURIPIDIS fabulae* ediderunt *R. Prinz* et *N. Wecklein*. *Medea*, editio altera. *Alcestis*, editio altera. *Iphigenia Aulidensis*. *Andromacha*. *Hippolytos*. Leipzig, Teubner, 1899 et 1900.

Des treize tragédies d'Euripide publiées par M. Wecklein, nous avons sous les yeux les cinq énumérées ci-dessus. Prinz n'avait édité que trois tragédies, *Médée*, *Alceste* et *Hécube*, mais il avait rassemblé les matériaux de l'œuvre que la mort l'empêcha de mener à bonne fin. Après un long intervalle, M. W. a repris cette œuvre ; il a complété et souvent rectifié l'appareil critique recueilli par Prinz au moyen des collations plus récentes de Vitelli et d'autres

hellénistes, précieuses surtout pour les deux manuscrits de la seconde famille, sans lesquels, on le sait, dix sur les dix-neuf pièces du grand tragique que nous lisons aujourd'hui ne seraient pas venues jusqu'à nous. Outre les leçons des manuscrits, M. W. nous donne toutes les conjectures des savants, divisées en deux séries. On trouve soit dans le texte, soit en bas des pages, les conjectures qu'il juge évidentes ou probables, et dans l'Appendice celles qu'il qualifie de *minus probabiles*. Il y en a peut-être parmi ces dernières quelques-unes qui méritaient de ne pas être précipitées dans ce βάραθρον, comme parmi les élues plusieurs dont les titres peuvent paraître contestables ; mais ne discutons pas des appréciations forcément subjectives ; remercions plutôt l'éditeur d'avoir mis sous nos yeux sous la forme la plus concise tout ce qui peut nous éclairer sur la constitution du texte.

Deux pièces, *Médée* et *Iphigénie à Aulis*, ont été publiées simultanément par M. Wecklein et par moi ; ce qui fait que je n'ai pu profiter de son travail. Je regrette de n'avoir pas écrit au vers 339 de *Médée* κοὐκ ἀπαλλάσσῃ χερός (pour χθονός) excellente correction de Wilamowitz, avec raison adoptée par Wecklein. Je n'en dirai pas autant de κοινὸν (pour κείνῳ) τόδε μὴ χαράσσου, v. 157, conjecture de Verrall, qui me paraît inutile et peu d'accord avec le vers suivant. Je profite de l'occasion pour faire connaître une belle émendation que M. Gomperz m'a communiquée. On lit aux vers 319-320 :

γυνὴ γὰρ ὀξύθυμος, ὡς δ' αὕτως ἀνήρ,
ῥᾴων φυλάσσειν ἢ σιωπηλὸς σοφός.

L'éminent helléniste de Vienne propose ἢ σιωπηλὸς χολός.

Iphigénie à Aulis est une des pièces qui offrent le plus de difficultés à un éditeur. Si je comprends bien, M. Wecklein, sans attacher de l'importance aux vers cités par Elien (*H. A.*, VII, 39), estime que le drame n'avait jamais d'autre dénouement que celui que nous lisons dans les manuscrits, et que c'est seulement à partir du vers 1578 qu'un versificateur récent a complété tant bien que mal le texte mutilé. Vitelli en avait jugé de même, et je partage cette manière de voir. Mais je suis moins convaincu, que le petit Oreste ait été introduit en deux scènes par un interpolateur. De toute façon cette mise en scène est assez ancienne, puisqu'elle est reproduite sur une coupe à boire béotienne. Pourquoi ne serait-elle pas conforme au texte arrangé par Euripide le Jeune, qui servit à la première représentation, et au-delà duquel un éditeur ne doit pas chercher à remonter ? J'aurais certainement écrit au vers 1002 ἱκετεύοντέ θ' pour ἱκετεύοντες, si j'avais connu cette correction évidente. Au v. 765 εὐπρῴροιο πλάτας (pour εὐπρώροισι πλάταις) εἰρεσίᾳ est très plausible. Au commencement de l'épode du premier stasimon (v. 573), je propose aujourd'hui ἔμολες ὦ Πάρι, κεῖθεν οὗ (ou ἔμολες, ὦ Πάρις, ἔνθεν οὗ) ‖ βουκόλος ἀργενναῖς ἐτράφης | Ἰδαίαις παρὰ μόσχοις. Les manuscrits portent ἔμολες ὦ Πάρις, ᾗ σύ γε.

Deux ou trois observations seulement sur *Alceste*. Je persiste à m'en tenir à la leçon des manuscrits, qui portent au vers 180 : οὐ γὰρ ἐχθαίρω σ' (elle apostrophe la couche nuptiale) ἀπώλεσας δ' ἐμὲ | μόνην. Je ne sais pourquoi tous les éditeurs préfèrent la conjecture de Markland δέ με μόνον. — V. 347. πρὸς λίθυν λακεῖν | αὐλόν. M. Wecklein propose λωτόν. Très plausible. Il a raison d'écrire au v. 1087, avec Guttentag, γυνή σε παύσει καὶ νέος γάμος πόθου. J'avais conservé la leçon des manuscrits νέου γάμου πόθοι.

Dans *Andromaque*, corriger la faute d'impression παῖς δ' (63) pour παῖς θ'. — 144. En mettant τὸ δὲ σὸν οἴκτῳ φέρουσα τυγχάνω entre parenthèses, on peut se dispenser d'écrire λανθάνω. — 145-146, μὴ παῖς τᾶς Διὸς κόρας | [σοί] μ' εὖ φρονοῦσαν εἰδῇ. On se passe difficilement de σοί. Peut-être μὴ σοὶ παῖς

Διὸς κόρας. — 232. Je préfère παρίσταται (P) à προσίσταται (L). — 254 : εἰ μὴ θανοῦμαι γ' · εἰ δὲ μή, οὐ λείψω ποτέ. Je mettrais la virgule après δέ en transposant les négations : εἰ δέ, οὐ μὴ λείψω ποτέ. — 338, ἢν δ' οὖν ἐγὼ τὸ μὴ θανεῖν ὑπεκδράμω est une bonne correction, pour ἐγὼ μὲν μή. — 561, οὐ γὰρ μιᾶς σε κληδόνος προθυμίᾳ | μετῆλθον. J'aimerais mieux προμηθίᾳ. Ces deux mots sont souvent confondus. Dans cette tragédie même les variantes du vers 1252 en offrent un exemple. — Les vers 650, 725, attendent encore la correction définitive. — 1101, φυλλάδος Παρνασίας | φιτύματ', pour παιδεύματ'. La raison de ce changement m'échappe. — 1139, τὸ πατρικὸν (pour τὸ Τρωικὸν) πήδημα est une conjecture séduisante.

Avec l'activité qui distingue M. Wecklein, on peut espérer que les autres fascicules se succéderont rapidement et que l'incomparable instrument de travail mis par lui à la disposition des hellénistes qui étudient le texte d'Euripide sera bientôt complet.

Si M. Wecklein avait connu ma petite édition d'*Hippolyte* (Paris, 1897), il ne m'aurait pas attribué des conjectures auxquelles je renonce aujourd'hui, et il aurait peut-être trouvé ὡς αἱ τρίται πως φροντίδες σοφώτεραι. Je signale dans son texte la belle correction de Bruhn ὑπερπαθέουσ' (v. 159) pour ὑπὲρ παθέων. Il faut prendre en considération ὁμοκλῇ (v. 1195) pour ὁμαρτῇ, ἀμφιβαλὼν ἀρκυστάτῳ (pour ὠκυτάτῳ)... πανὸν (πανοῖς Hartung) ἐφορμάσῃ χρυσοφαῆ (pour πτανὸς ἐφορμάσῃ χρυσοφαής)... τά τ' (pour τὰν) ἀέλιος αἰθόμενα (pour αἰθόμενος ou αἰθομέναν) δέρκεται v. 1270-1279. Au vers 364 πρὶν σὰν ὀφλεῖν κατέλυσιν φρενῶν est assez étrange. Au vers 42 la conjecture de Wilamowitz δείξω δὲ Θησέως παιδί (pour δ. δ. Θησεῖ πάντα) donne un sens satisfaisant, mais n'est cependant pas de celles qu'un éditeur prudent doit admettre dans le texte. Les vers 32-33, 513-515, 634-637, sont entourés de crochets, à tort, ce me semble.

Henri Weil.

34. *HOMÈRE. The Iliad* edited by *Walter Leaf*. Vol. I. Books I-XII. 2d edition. London, Macmillan, 1900. In-8°, xxxvi-601 p.

L'édition de M. Leaf repose sur le dépouillement d'un imposant ensemble de manuscrits, dont cinq — sans grande valeur, il est vrai, — ont été collationnés en entier par lui-même. Le texte est constitué avec beaucoup de prudence. M. L. explique fort bien pourquoi dans sa préface : il est impossible, en effet, de restituer aux poèmes homériques leur forme *primitive*, tant la langue, les mœurs, etc., ont varié pour chacune des couches, infiniment enchevêtrées, dont ils se composent; toute l'ambition d'un éditeur doit se borner à nous rendre (moins l'orthographe) le texte *panathénaïque*, auquel M. L. croit avec raison. L'annotation critique est réduite à l'essentiel; les notes explicatives sont très claires et instructives; là, comme dans les notices qui précèdent chaque chant, l'auteur s'est toujours efforcé de déterminer l'époque approximative de chacun des morceaux soudés ensemble dans la mosaïque définitive, d'expliquer la nature et l'origine des sutures et des remaniements. Parmi les appendices on appréciera surtout celui qui est consacré à l'armure homérique, où les idées de Reichel sont clairement résumées; j'avoue cependant que je ne saurais les partager toutes, notamment en ce qui concerne l'assimilation du bouclier homérique au prétendu bouclier mycénien; M. Leaf n'indique même pas d'un mot l'analogie de ce dernier avec le bouclier béotien, tel qu'il est figuré sur les monnaies.

H. G.

35. *KRUMBACHER* (*Karl*). *Umarbeitungen bei Romanos*. Munich, Franz, 1899. In-8°, 156 p. (Extrait des *Sitzungsberichte* de l'Ac. de Bavière, 1899.)

M. Krumbacher, qui prépare, on le sait, depuis de longues années, une édition critique d'ensemble des hymnes de Romanos, a déjà consacré plusieurs articles ou monographies à la discussion d'un certain nombre de questions préliminaires, d'importance capitale pour la constitution du texte. Dans le présent ouvrage, il s'occupe des trois hymnes consacrées aux Dix Vierges et montre par le menu : 1° que l'hymne III est un libre remaniement (dû à un byzantin inconnu) de la composition originale qui porte le n° I; 2° que l'hymne II existe dans une rédaction complète, œuvre de Romanos, conservée par le Patmiacus 213, et dans une rédaction abrégée, due à quelque italo-grec, représentée par le Corsinianus 366 et le Vindob. suppl. gr. 96, deux manuscrits de Grotta Ferrata. Les trois poèmes sont publiés in-extenso avec un commentaire très substantiel ; une des notes sur l'hymne I a pris les proportions — justifiées par son importance — d'un appendice, dû en partie à Gelzer : il s'agit du passage qui fait allusion aux défaites des Romains par les Assyriens et les Ismaélites (Arabes). Un pareil événement ne peut se placer avant la fin du VIIe siècle et dès lors, contrairement aux conclusions de M. Krumbacher dans son *Histoire de la littérature byzantine*, l'empereur Anastase sous lequel Romanos vint à Constantinople ne peut être qu'Anastase II (713-715) et non Anastase Ier (491-518).

T. R.

36. *Attilio LEVI. L'elemento storico nel greco antico,* contributo allo studio dell' espressione metaforica (Turin, 1900. In-4°, p. 1-71). Extr. des *Mémoires de l'Académie royale des sciences de Turin,* XLIX, II, p. 335-405.

Que l'histoire, les croyances et les habitudes de chaque peuple marquent sa langue de leur empreinte, c'est un fait établi depuis longtemps, en France nommément par le regretté Arsène Darmesteter (Vie des Mots) et par M. Bréal (Essai de Sémantique), qu'on s'étonne de ne trouver cités nulle part dans une *Contribution à l'étude de l'expression métaphorique.* « Tous les peuples, dit M. Bréal à ce propos, pourraient... constituer leur musée de métaphores. » C'est ce musée que M. Attilio Levi a tenté de nous donner pour le grec ancien. Il a patiemment relevé dans les meilleurs dictionnaires et classé les mots détournés de leur sens premier ou créés sous l'influence des circonstances historiques. Comme dans toute bonne collection, chaque *pièce* est accompagnée d'une courte notice qui l'explique, — ici sans à peu près rien d'original. Au reste, la personnalité d'un collectionneur se manifeste surtout dans la classification qu'il adopte. M. L. aurait pu fonder la sienne sur cette vérité, à savoir que les circonstances historiques ne font que fournir des matériaux aux procédés ordinaires du langage humain, sont des accidents utilisés par l'organisme linguistique. Il fallait pour cela classer les mots d'après les phénomènes logiques et grammaticaux (cf. Darmesteter et M. Bréal), auxquels ils doivent leur altération sémantique ou leur création. Nous aurions vu clairement comment « l'élément historique » rentre dans les cadres de « l'expression métaphorique ». Étant donné le but annoncé de l'ouvrage, on comprend tout ce qu'il aurait ainsi gagné en intérêt et en portée. M. L. semble en avoir eu le sentiment, et, outre quelques indications disséminées, c'est une tentative en ce sens, — bien timide, à peine ébauchée —, qui nous a valu, avec les observations qui les annoncent (p. 4), les trois premiers index alphabétiques ou listes : 1° des noms propres et de leurs dérivés, qui ont pris un sens générique; 2° des noms communs détournés de leur signification étymologique; 3° des mots « spécifiques », soient qu'ils aient pris ou non une signification généri-

que. Dans le corps de l'ouvrage, les mots sont groupés en trois sections (avec de nombreuses subdivisions), suivant l'ordre de faits auquel ils doivent être rattachés : religion et culte ; histoire proprement dite ; vie publique, privée, intellectuelle et morale. C'est une classification qui a son intérêt. Elle montre que tout ce qui occupe les esprits d'une manière quelconque peut avoir sa répercussion sur le langage. Mais, au rebours de ce qu'a fait l'auteur, ne suffisait-il pas d'indiquer dans un index final ce point de vue qui saute aux yeux ? — M. Levi s'excuse, en terminant, des omissions qu'il a pu commettre, et il était sans doute impossible de les éviter entièrement dans un pareil travail. Je lui en signalerai deux, d'après la Sémantique de M. Bréal, πειρατής et πόρος.

Léon Jos.

37. *LUCIEN.* Recognovit *Julius Sommerbrodt.* Vol. III. Berlin. Weidmann, 1899, in-8°, I-X, et 1-306 p.

Le troisième volume de cette édition vient de paraître ; on connaît déjà la méthode de l'auteur et le soin qu'il a pris de déterminer exactement la valeur des manuscrits, tous médiocres et peu sûrs ; la confusion y est si grande que le même manuscrit peut fournir de bonnes leçons pour tel ouvrage de Lucien, et un texte très corrompu pour tel autre ; d'où la nécessité pour le critique d'apporter à sa tâche autant de goût que de science. M. Sommerbrodt indique d'ailleurs dans sa préface (V-VII) les principes qui le guident ; les leçons qu'il adopte peuvent toujours être contrôlées dans les *Codicum lectiones* et l'*Adnotatio critica* (p. 193-306). Également éloigné de l'extrême audace et de l'extrême timidité, s'il apprécie mieux que personne les *Variae lectiones* de Cobet (Leyde, 1854), il ne suit pas aveuglément les conjectures de l'illustre philologue, et leur préfère souvent la leçon des manuscrits : *Bis accusatus*, ἀδομένους χρή ; — *Anacharsis*, 1. περιπλέξας, contre le témoignage discutable d'Hesychius, περιπλίξας, cité par Cobet ; — *Rhetorum praeceptor*, 4. ἐν βραχεῖ au lieu d'ἐμβραχύ. 6. περιπλεκέσθωσαν ἐκπετόμενοι, tandis que Cobet supprimait le participe et écrivait περιπετέσθωσαν ou περιπετέσθων ; — *Philopseudes*, 3. ἀναρπασθῆναι, qui, d'après Cobet, n'aurait pas d'autre nuance que celle de « rapere in aliquod infortunium », *maltraiter ;* — *Encomium Muscae*, 3. λεπτότατα contre λεπτοτάτῳ (Cobet) s'accordant avec αὐχένι, et προπαλεῖς au lieu de προπετεῖς, « quo nomine oculos exstantes et prominentes Graeci appellant, quibus opponuntur οἱ κοῖλοι » (*Var. lect.*, 192). Dans l'opuscule *Adversus indoctum* M. S. maintient un grand nombre d'expressions que d'autres critiques rejettent comme interpolées. Peut-être lui reprocherait-on à cet endroit d'être trop modéré, mais on ne peut que le louer d'avoir sauvé dans le *Navigium* l'allusion plaisante à un homme qui souffre d'un violent rhume de cerveau : τὴν κόρυζαν ἀποξύσας (45). La correction de Cobet ἀτομύξας faisait disparaître l'hyperbole contenue dans cette comparaison. Enfin, dans le *De domo*, 23. la vulgate παρελθόντε τὰ βασίλεια καὶ λαθόντε est heureusement modifiée ; l'auteur, en retranchant παρελθόντε... καὶ, paraît avoir raison contre Cobet qui propose λαθόντε εἰς τὰ βασίλεια παρελθόντε.

En revanche, il est une phrase du *Bis accusatus* où M. S. a eu tort, selon nous, de délaisser, pour une conjecture de son prédécesseur, le texte des manuscrits. Au § 11, quelle nécessité voit-on de substituer à ἀγκύλῳ τῷ δακτύλῳ le mot unique ἀγκῶνι, comme si τῷ δακτύλῳ était une glose amenée par la corruption du mot précédent ? Pour comprendre la leçon traditionnelle, il ne faut qu'observer autour de soi un geste familier aux commissionnaires, aux hommes de peine, dans les chaudes

après-midis d'été; contentons-nous de signaler la manière ingénieuse dont leur index se recourbe en forme de strigile... et le claquement des doigts qui termine l'opération.

Nous citerons encore quelques passages que M. S. corrige avec succès. Dans le *Bis accusatus*, 19, ἡ τὰ ποικίλα est une glose évidente; — 28. κομματικὰ ἐρωτήματα pour κωμικὰ ἐρ. paraît s'imposer; Lucien compare la marche serrée des arguments de la philosophie dogmatique aux procédés discursifs du dialogue. — On supprimera volontiers, *De parasito*, 52, οὐκ... οὐδὲ... ἀμελῶς; le parasite méprise l'argent, comme tout le monde méprise les petits cailloux du rivage; cette modification hardie a le grand avantage d'éclairer une phrase singulièrement confuse. — Toutes les notes relatives au dialogue d'*Anacharsis* attestent l'érudition et le goût de M. Sommerbrodt; il a plus d'une fois l'occasion de constater l'influence de la langue latine sur la syntaxe de Lucien; γυμνασίας, 21, pour γυμνάσια est aussi très satisfaisant; signalons enfin dans le *Rhetorum praeceptor*, 9, ταλαιπωρίαν pour τὸ λιπαρὲς et dans le *Philopseudes*, 20, οὐ θεὸς ποιός τις ἀλλ' ἀνθρώπιον ὢν au lieu de θεοποιὸς... ἀνθρωποποιὸς... dont le sens ne s'accorde pas avec la suite des idées.

On regrettera de trouver çà et là des lacunes et une certaine négligence de rédaction. L'*Adnotatio critica*, au § 3 du *Muscae encomium*, donne une indication fausse, περιπετεῖς (Cobet); les *Variae lectiones*, p. 192, portent προπετεῖς. L'auteur a oublié de signaler (*Adversus indoctum*, 30) la suppression de δυναμένῳ φαγεῖν suggérée par Cobet (*Var. lect.*, 295). Le *Navigium* présente une erreur singulière : προπίνων est accepté dans le texte, et la note, p. 306, rejette cette conjecture de Cobet et conserve la vulgate: προτεινόμενος. Nous reprocherons enfin à M. Sommerbrodt d'avoir laissé échapper des fautes d'impression ou d'accentuation heureusement peu graves, et surtout d'avoir supprimé la numérotation traditionnelle des écrits de Lucien, qui facilite la tâche du travailleur.

R. Harmand.

38. *MULLER* (*Otto*). *Untersuchungen zur Geschichte des attischen Bürger-und Eherechts.* Tirage à part du 25e *Supplementband* des *Jahrbücher für classische Philologie*, p. 661-866. Leipzig, Teubner, 1899, in-8°.

On ne peut que louer l'abondance et la clarté que M. Müller a apportées dans la discussion des difficiles problèmes relatifs au droit matrimonial attique; ce qui ne veut pas dire que ses solutions seront acceptées par tout le monde. Voici en résumé son système. Sous le régime de la loi de Périclès (451) renouvelée sous Euclide (403), le droit de cité ainsi que le droit de succession étaient exclusivement réservés aux enfants légitimes de deux citoyens. Le double mariage, le concubinat légal *cum cive attica* n'existaient pas; le seul concubinat protégé par la loi (par application du texte de Dracon) était l'union avec une étrangère, succédané du mariage. Les textes invoqués par Hruza, Buermann, etc., sont interprétés de manière à cadrer avec ce système : ainsi le Chrémès de Térence (*Phormio*) est bien en état de bigamie, mais en dehors de la loi; le Mantias de Démosthène (*C. Boiotos*) avait divorcé avec Plangon avant d'épouser la fille de Polyaratos, et reprit ensuite des relations illégitimes avec Plangon; il faut avouer que cela est bien tiré par les cheveux. — Entre 411 et 403 aurait existé une tout autre législation. Pour remédier à la pénurie de citoyens, conséquence du désastre de Sicile, une loi de circonstance aurait autorisé les mariages avec des étrangères et le concubinat légal, même *durante matrimonio*; les enfants issus de ces unions n'obtenaient, en présence de γνήσιοι,

qu'une faible réserve (νοθεία); à défaut d'enfants légitimes ils héritaient comme tels. A cette période appartient la double union de Socrate. — M. M. n'a pas réussi à trouver la preuve documentaire de la réalité de la loi de 411. Il explique aussi de la manière la plus forcée le passage célèbre des *Oiseaux* (1641 suiv.) où est citée une *loi de Solon* admettant le νόθος au partage avec les collatéraux; il voudrait que cette loi fût celle de 411, mais la pièce est de 414; de là l'hypothèse violente d'une interpolation. Je compte revenir prochainement sur ces questions dans une étude sur la bigamie de Socrate. — Notons en passant que M. Müller, d'ordinaire si bien informé, paraît ignorer jusqu'à l'existence du grand traité de M. Beauchet. Cette ignorance (ou ce mépris?) systématique des travaux français est un des traits les plus attristants de l'érudition allemande contemporaine.

T. R.

39. *J. PAQUIER. L'Humanisme et la Réforme. Jérôme Aléandre, de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes (1480-1529)*, avec son portrait, ses armes, un fac-similé de son écriture et un catalogue de ses œuvres. Paris, Leroux, 1900, in-8°, de LXXIII-292 pages.

La *Revue des études grecques* a rappelé pour la première fois, il y a douze ans, l'attention des érudits et des hellénistes sur le rôle de l'humaniste italien Jérôme Aléandre, connu, mais alors fort inexactement connu, pour avoir enseigné le grec en France, avant François Ier (*Le Grec à Paris sous Louis XII, récit d'un témoin*, t. I, 1888, p. 61-67). Depuis lors, les recherches se sont multipliées d'une façon singulière autour d'un personnage longtemps oublié et à qui l'histoire n'avait pas suffisamment rendu justice. Son nom apparaissait, en Allemagne, dans mainte publication relative aux commencements de la Réforme, car l'humaniste vénitien a été un diplomate mêlé aux plus graves questions du siècle, à la lutte contre la Réforme protestante et à la préparation de la Réforme catholique; en même temps, il attirait chez nous les recherches de MM. Ernest Jovy, Léon Dorez, J. Paquier, Louis Delaruelle, surtout de M. Henry Omont, qui publiait avec un grand soin le journal intime du futur cardinal-bibliothécaire du Vatican. Ce ne peut être, il faut le reconnaître, un personnage d'intérêt médiocre, qui sollicite une si vive et si générale curiosité. On voit, en effet, de plus en plus, dans le gros volume que lui consacre M. l'abbé Paquier, quelle place importante a tenue chez nous, à une époque décisive pour les destinées de notre Renaissance, le jeune et savant collaborateur d'Alde Manuce, qui était arrivé à Paris, un jour de juin 1509, muni des recommandations d'Érasme auprès de ses amis, et décidé à enseigner la langue et les lettres grecques aux barbares transalpins.

Aléandre a été vraiment en France le propagateur le plus actif et le plus dévoué de ces études. L'éclat de son enseignement, la supériorité d'une culture complète et d'une intelligence singulièrement souple, ont rejeté dans l'ombre son précurseur, François Tissard, d'Amboise, qui lui-même était revenu d'Italie, deux ans plus tôt, rapportant le goût et la méthode des études grecques et le désir patriotique de les répandre dans son pays. On pourra se documenter complètement sur Tissard dans le travail de M. E. Jovy (*François Tissard et Jérôme Aléandre, Contribution à l'histoire des origines des études grecques en France*, Vitry-le-François, 1899), ouvrage dont le livre de M. Paquier ne saurait faire oublier le mérite et l'intérêt. Mais, cet hommage rendu à Tissard, qui semble d'ailleurs s'être volontairement effacé devant son brillant rival italien, on doit reconnaître que celui-ci a véritablement donné au

grec son droit de cité dans l'enseignement français.

Il appartenait à M. Paquier de nous apporter le grand travail d'ensemble qu'on attendait sur une vie aussi intéressante pour l'histoire des lettres et celle des grands mouvements religieux du XVIe siècle. Depuis de longues années, l'auteur s'y préparait par des publications de détail et par des investigations patientes dans les archives et bibliothèques d'une bonne partie de l'Europe. La plus grande partie de son livre traite naturellement du grand rôle politique et religieux rempli par Aléandre, comme nonce en Allemagne et aux Pays-Bas, au début de la réforme de Luther. Les chapitres sur la diète de Worms, où le nonce de Léon X se tient sans cesse aux côtés de Charles-Quint, apportent de nombreuses indications nouvelles, mises en œuvre avec tact et habileté. Les chapitres sur les relations d'Erasme avec Aléandre et sur la brouille survenue entre les deux anciens amis élucident une des plus attachantes questions que présente le monde littéraire d'alors. Mais j'ai surtout à signaler ici les pages littéraires, qui racontent fort heureusement les débuts et les succès de l'enseignement d'Aléandre à Paris et à Orléans, qui font revivre son milieu d'étudiants, expliquent par le menu ses travaux d'éditeur de textes anciens grecs et latins, et mettent sous nos yeux toute cette carrière, courte mais féconde, commencée sous le patronage du grand Budé et qui laissa dans la culture française de durables traces. M. Paquier, entre autres recherches dont on lui saura gré, a complété particulièrement pour les publications latines d'Aléandre ce qu'on savait de l'activité littéraire du célèbre helléniste en France. Une bibliographie très soignée appuie ses observations. La vie privée de son héros et l'étude de son caractère l'ont retenu avec raison : il a utilisé du mieux qu'il était possible les renseignements si divers que fournissent le *Journal* édité par M. Omont et les correspondances du temps. Le fac-similé choisi est précisément la lettre à Alde, qu'avait fait connaître notre *Revue* et qui est devenue presque célèbre à force d'être reproduite en texte ou en traduction. M. Paquier nous promet, pour un avenir prochain, le recueil des lettres familières d'Aléandre, auxquelles il se réfère souvent. Nul doute qu'il n'y comprenne cette intéressante série de lettres à Érasme, qui ont jeté un jour si nouveau sur les rapports des deux humanistes et qui comptent parmi les plus heureuses trouvailles d'un vaillant érudit.

P. de NOLHAC.

40. *PLUESS* (*Theodor*). *Aberglaube und Religion in Sophocles' Elektra*. Bâle, Reinhart, in-4°. 1900. I-341 p.

M. Plüss s'écarte de l'opinion traditionnelle qui considère *Électre* comme un drame de passion et de volonté. Pour l'auteur de cette étude, Sophocle met aux prises l'homme et certaines puissances mystérieuses, fatalités héréditaires, dieux souterrains, démons. M. P. apporte sur bien des points des interprétations nouvelles, souvent paradoxales, toujours intéressantes; telles sont par exemple les observations relatives au *jour fatal* (« Schicksalstag », § 2), que certaines circonstances particulières et une sorte de pressentiment décèlent aux hommes; Oreste a bien reconnu son ἡμέρα, et d'ailleurs ce mot revient souvent dans la bouche des principaux personnages de la tragédie (v. 674, 916); au vers 999 il faut traduire καθ' ἡμέραν non par *tous les jours*, mais *au jour marqué*. Le καιρός, « moment décisif de l'action, » n'y est pas moins fréquent; c'est une espèce d'influence divine qui peut s'ajouter au temps dont le mortel dispose; mais il suffit d'une petite cause pour la diminuer, l'altérer ou la détruire; ainsi le vers 1259 ne fait pas allusion, comme on le croirait, à la perte des instants

les plus précieux, mais à un scrupule mystique; Oreste déclare qu'il ne convient pas de prononcer de vaines paroles, car elles choqueraient le dieu. Notons encore la nouvelle explication des vers 1367-1371 ; il s'agirait ici non pas d'Égisthe et de ses compagnons, adversaires redoutables, mais des âmes des morts qui, privées de leur vengeance, sont promptes au ressentiment. — On voit tout ce que M. P. trouve de profond mysticisme dans cette tragédie; elle se ramène pour lui à l'opposition des dieux célestes et des dieux souterrains (§ 3, *Goetter des Lichtes und des Dunkels*); Apollon, dieu de la lumière, conduit d'abord l'action; c'est lui qu'Oreste a consulté; c'est lui qu'invoquent Clytemnestre (634), Électre (1376); mais déjà, aux vers 109 et suivants, Électre appelle à son aide les puissances infernales, et l'heure est proche où le chœur apercevra l'image redoutable d'Arès et des Erinnyes (v. 1385); cette double invocation est contraire à la volonté de Phébus, à l'oracle relativement précis qu'il a rendu. Sans doute, il y a chez Électre un noble élan vers la lumière, elle est bien ce rossignol qui annonce le printemps lumineux et dont elle parle avec une mélancolique tendresse, mais la douleur a obscurci son âme, elle abandonne les dieux de la pureté morale pour ceux qui habitent le sombre séjour. — Les derniers chapitres (*das daemonische Menschenwort — Totenerscheinung und Traumbild — Orakel, Ekstase, Vision*) achèvent de préciser le rôle de ces obscures volontés de l'Hadès. L'auteur étudie avec un soin scrupuleux les formules d'évocation, de conjuration, il leur maintient toujours leur sens propre et se refuse à n'y voir que de vaines figures ou des banalités. Il ne comprend pas, comme la plupart des interprètes, les vers 121 sqq. ; le chœur, d'après lui, exprimerait une idée qu'on retrouve dans toutes les civilisations, aux époques reculées, particulièrement dans les *Sagas :* il ne faut pas plaindre les morts avec trop de violence, car ils souffrent d'entendre ces larmes; les paroles du chœur enfermeraient donc un reproche, et non pas une consolation : le traducteur doit rapprocher τάξις de Ἀγαμέμνονα et faire de οἰμωγὰν un accusatif de l'*objet intérieur*. — Si nous en croyons le critique, l'anxiété des personnages qui s'efforcent d'accomplir l'oracle d'Apollon, cherchent à se concilier la bienveillance des dieux célestes ou infernaux, recueillent les signes et les tournent à leur avantage, fait le principal intérêt de cette tragédie; l'initiative humaine y dépasse presque partout le conseil divin (p. 24, 25) ; cela est sensible chez les femmes du chœur, qui deviennent des visionnaires, car M. P. trouve dans leur langage autre chose que des métaphores (v. 610, 611); Oreste et Électre se laissent égarer dans l'interprétation des paroles de Phébus; ils sont troublés par la présence secrète et l'influence d'Arès, d'Hermès Chthonien, des dieux de l'Hadès. L'auteur va jusqu'à s'élever contre l'explication habituelle que l'on donne des vers 1458 et suivants; il en propose une autre, subtile et curieuse, de ce passage célèbre où le poète nous montre Égisthe devant le cadavre de Clytemnestre encore voilé. Τοῖς χρίσσοσιν se rapporterait aux démons, et la phrase d'Électre (1464, 5) serait une conjuration; alors paraît aux yeux de l'usurpateur le φάσμα, le fantôme de Clytemnestre; Égisthe pense que ce n'est qu'une vision, et pour la chasser, il promet les honneurs funèbres à Oreste, car il donne ce nom au cadavre qui est étendu à ses pieds, même après l'apparition et malgré son anxiété. M. Plüss compare cette situation à deux scènes pathétiques des *Brigands*, IV, 2, et de *Fiesko*, v. 12, et le rapprochement saisit et frappe l'attention. Voilà bien des hardiesses et, s'unissant à une méthode précise, le goût du paradoxe. Nous n'avons voulu que signaler un livre remarquable à divers titres, sans le discuter.

R. Harmand.

41. *REINACH* (*Salomon*). *Répertoire des vases peints*. Tome II. Leroux, 1900. In-16 carré, 423 p.

Ce volume, qui termine le pendant du nouveau Clarac, offre pour morceau de résistance la reproduction complète des *Auserlesene Vasenbilder* de Gerhard. Les autres recueils, moins importants, sont ceux de Millingen (vases de Coghill), Laborde (vases de Lamberg), Luynes, Roulez (vases de Leyde), Schulz (*Amazonenvase von Ruvo*) et Tischbein (collection Hope) ; quoique beaucoup de dessins de Tischbein soient suspects, son Recueil est si peu accessible que la reproduction en était justifiée et les planches du tome Ier peuvent même être considérées comme inédites. Les zincs du présent volume donnent lieu aux mêmes observations que ceux du précédent : ils rendent très suffisamment le contour et la composition des planches originales, mais on doit regretter que la réduction soit souvent trop forte (alors même que la mise en pages eût permis une échelle plus grande) et le tirage trop empâté. Les notices, dans leur instructive concision, méritent les plus vifs éloges et il faut savoir le plus grand gré à l'auteur d'avoir rédigé une Bibliographie choisie et un Index général qui achèvent de faire de son livre le *Vademecum* de tous les céramographes.

Le Beau.

42. *WELLAUER* (*Albert*). *Étude sur la fête des Panathénées dans l'ancienne Athènes*. Lausanne, 1899, 126 p. In-8°.

L'auteur de cette étude avait achevé son travail quand parut, sous le titre de *Feste der Stadt Athen im Altertum*, la seconde édition de l'*Heortologie*. Certes, l'ouvrage allemand, revu et corrigé par M. Aug. Mommsen lui-même, rendra presque inutiles aux savants de profession les consciencieuses recherches de M. Wellauer. Mais, écrit en français, quoique dans un style un peu lourd, le livre du jeune professeur de Lausanne est assuré de trouver encore en Suisse, et en France, de nombreux lecteurs. La grande fête athénienne des Panathénées est, en somme, assez mal connue, et l'on aime à en suivre, avec un guide aussi sûr que M. Wellauer, les différentes cérémonies. Quel dommage que le concours musical demeure encore enveloppé de tant d'incertitudes ! Les inscriptions nous permettent de rétablir presque sûrement le programme des concours gymnique et hippique ; mais de quel prix ne serait pas, pour l'histoire des lettres, un document qui ferait connaître, au ve ou au ive siècle, l'organisation du concours des rhapsodes ! M. Wellauer n'a pas suffisamment peut-être insisté sur les rares témoignages qui se rapportent à cette institution, attribuée à Solon, à Pisistrate, à Hipparque : la persistance de ce concours, à la fin du ve siècle, est attestée par des textes qu'il eût été bon de citer. En général, c'est avec une extrême prudence que procède M. Wellauer : plutôt que de risquer une hypothèse, il reste plus volontiers en deçà des données que fournissent les textes. C'est une méthode un peu timide, mais sûre, et qui me paraît l'avoir bien servi dans la détermination de l'origine et de la signification primitive de la fête (p. 18-19).

Am. Hauvette.

ERRATA

P. 215, col. I, l. 25. Lire : « *Chansons* de ma patrie. »
P. 216, col. I, l. 7. Lire : « Elle veut des joues fraîches comme la *pomme.* »
P. 217, col. I, l. 28-29. Lire : « D'autre part, nous n'avions sur ces régions, de même que sur l'Epire turque, aucun renseignement géologique. »
P. 217, col. I, l. 12 du bas. Lire : « Megdova... Kalambaka. »

Le rédacteur en chef-gérant, Th. Reinach.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE

ΑΡΙΣΤΟΤΕΛΟΥΣ ΠΕΡΙ ΨΥΧΗΣ

ARISTOTE

TRAITÉ DE L'AME

TRADUIT ET ANNOTÉ PAR

G. RODIER

Maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux.

Tome I. Texte et traduction. In-8, XVI et 264 pages.

Tome II. Notes. In-8, 588 pages.

Prix : 25 francs

RECUEIL DES INSCRIPTIONS JURIDIQUES GRECQUES

PAR MM. DARESTE, HAUSSOULLIER, TH. REINACH

Première série. Un vol. in-8, publié en 3 fascicules. 22 fr. 50

Deuxième série. 1er fascicule. In-8..... 7 fr. 50

LES SAN GALLO

ARCHITECTES, PEINTRES, SCULPTEURS, MÉDAILLEURS

XVe ET XVIe SIÈCLES

Par Gustave CLAUSSE

Membre de l'Académie des Beaux-Arts de Florence.

Tome premier. Giuliano et Antonio (l'Ancien).

Un beau volume in-8 avec une héliogravure et de nombreux clichés dans le texte..... 15 fr.

L'ouvrage complet formera 3 volumes.

SOUS PRESSE :

JUSTINIEN

ET LA CIVILISATION BYZANTINE AU VIe SIÈCLE

Par Ch. DIEHL

Correspondant de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres.

Un beau volume grand in-8, avec 9 planches et 150 gravures dans le texte.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE LITTÉRAIRE

Pages.

HUBERT PERNOT. — Descente de la Vierge aux Enfers... 233

MAURICE HOLLEAUX. — Un prétendu décret d'Antioche sur l'Oronte..... 258

PH. E. LEGRAND. — Questions oraculaires. I. La Promanteia..... 281

ETIENNE MICHON. — La Vénus de Milo. Son arrivée et son exposition au Louvre..... 302

C. E. RUELLE. — Fantaisie paléographique d'un copiste grec..... 371

CHRONIQUE

HENRI LECHAT. — Bulletin archéologique..... 373

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus bibliographiques..... 413

Errata..... 426

Le Comité se réunit le premier jeudi de chaque mois, à partir de novembre. Tous les membres de l'Association peuvent assister aux séances avec voix consultative.

La Bibliothèque de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, est ouverte le jeudi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

La *Revue des Etudes grecques* est publiée cinq fois par an.

Prix d'abonnement : Paris..... 10 »
Départements et étranger..... 11 »
Un numéro séparé..... 2 50

La *Revue* est envoyée gratuitement aux membres de l'Association pour l'encouragement des études grecques.

Le Puy, typographie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Little. fo 7

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES

PUBLIÉE PAR

L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

TOME XIII

N° 55

Novembre-Décembre 1900

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

Toutes les communications concernant la *Rédaction* doivent être adressées à M. Théodore Reinach, rédacteur en chef-gérant, à la librairie Leroux.

LITTÉRATURE GRECQUE

ALLÈGRE (F.). La Poétique d'Aristote. Manuscrit du fonds grec de la Bibliothèque Nationale, publié en fac-simile, préface de Henri Omont. Petit in-4.... 17 fr. »

— De Ione Chio. In-8..... 3 fr. »

ANNUAIRE de l'Association pour l'encouragement des études grecques. XXe année. In-8..... 8 fr. »

— XXIe année. In-8..... 9 fr. 50

ANTIPHON. Voy. Cucuel.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (D'), de l'Institut. La source du Danube chez Hérodote. In-8..... 1 fr. »

ARISTOTE. Traité de l'âme, traduit et commenté par G. Rodier. I. Texte et traduction, II. Notes. 2 volumes in-8..... 25 fr. »

BACCHYLIDE. Poèmes choisis, traduits en vers par Eug. d'Eichthal et Théod. Reinach. Texte grec revisé et notices par Théod. Reinach. Illustrations et héliogravures d'après des œuvres d'art contemporaines du poète. In-4, de luxe..... 10 fr. »

BATIFFOL (L'abbé P.). Les Manuscrits grecs de Bérat d'Albanie et le Codex Purpureus Φ. In-8..... 4 fr. »

BOUCHÉ-LECLERCQ, de l'Institut. L'Astrologie grecque. In-8, fig.. 20 fr. »

BRÉAL (M.), de l'Institut. Le déchiffrement des inscriptions cypriotes. In-4..... 3 fr. 50

CAMPOS-LEYZA (E. de). Analyse étymologique des racines de la langue grecque. In-8..... 7 fr. 50

CHAIGNET (A.-E.), recteur honoraire. Les Problèmes et solutions touchant les premiers principes de Damascius. Traduits pour la première fois en français. 3 volumes in-8..... 36 fr. »

Académie française. — Prix Janin.

— Proclus le philosophe. Commentaire sur le Parménide, suivi du commentaire anonyme sur les VII dernières hypothèses, traduit pour la première fois en français et accompagné de notes, d'une table et d'un index, 3 vol. In-8. Chaque..... 12 fr. »

— La philosophie des oracles de Porphyre. In-8..... 1 fr. 50

CHASSIOTIS (G.). L'Instruction publique chez les Grecs, depuis la prise de Constantinople jusqu'à nos jours. In-8, cartes en couleur..... 15 fr. »

CONSTANTIN LE RHODIEN. Description des œuvres d'art et de l'église des Saints-Apôtres de Constantinople, poème en vers ïambiques, publié d'après le manuscrit du Mont-Athos, par Em. Legrand suivi d'un commentaire archéologique par Th. Reinach. In-8, fig. et planches..... 4 fr. »

CUCUEL (Ch.). Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon. In-8..... 5 fr. »

Mention honorable de l'Association pour l'encouragement des études grecques.

— Quid sibi in dialogo cui Cratylus inscribitur proposuerit Plato. In-8. 3 fr. »

— Œuvres complètes de l'orateur Antiphon. Traduction. In-8..... 5 fr. »

— Mélanges grecs (en collaboration avec F. Allègre). In-8..... 3 fr. »

DARESTE, HAUSSOULLIER, Th. REINACH. Recueil des Inscriptions juridiques grecques. In-8, publié en 3 fascicules..... 22 fr. 50

— Le même ouvrage. Seconde série. 1er fascicule. In-8..... 7 fr. 50

DEMOSTHENIS, Codex Σ. Fac-simile du mss. grec 2934 de la Bibliothèque Nationale, publié par Henri Omont, 2 forts volumes in-folio..... 500 fr. »

FOUCART (Paul), de l'Institut. Traité d'alliance de l'année 362. In-8.. 1 fr. 25

GIRARD (P.). L'expression des masques dans les drames d'Eschyle. In-8. 3 fr. 50

UN NOUVEAU PROLOGUE DE COMÉDIE

Les Papyrus grecs de Strasbourg contiennent le fragment d'un prologue de comédie publié par G. Kaibel et par R. Reitzenstein (1). Le texte, presque partout définitivement constitué par le premier éditeur, a été légèrement modifié par le second après un nouvel examen du manuscrit. Nous allons le reproduire en y introduisant à notre tour quelques amendements. Voici d'abord la première partie du fragment, celle où le poète critique la méthode de ses confrères.

..... ε μακρολόγος θε[ός] (2),
[ἕως ἂν ὕπνος τοὺς ἀ]κούοντας λάβῃ ·
..... γ]ὰρ ὡς πειρωμένους
..... τ]ὸ πρῶτον, ὃν τρόπον
5 ..... καὶ τὸ δεύτερον πά[λι]ν
τοιουδε καὶ τὰς αἰτίας
[καὶ τὰς ἀπ]οδείξεις, ἐξ ἀνάγκης γίνεται
[μυριάκι]ς ἀγκωνισαμένους ῥῆσιν λέγειν
[μακρὰν ὀ]χληράν, ἐκδιδάσκοντας σαφῶς
10 [κακτιθεμ]ένους καθ' ἕκαστον. ὧν εὖ οἶδ' ὅτι
[οὐθεὶς με]μάθηκεν οὐθέν, ἀλλὰ τοῦθ' ὁρᾷ,

(1) Kaibel dans *Nachrichten der Gött. Gesellsch. der Wissensch.* 1899, p. 549. Reitzenstein, *Hermes*, 1900, p. 622.

(2) Les suppléments sont de K., à moins d'indication contraire. — V. 2. ἔστ' ἂν ὕπνος ἡμᾶς τοὺς ἀ. K. — 6. On pourrait aussi lire τὰ τοῦδε [R]. — 10. Supplément de

[πόθ' ἄπει]σιν. Ὑμᾶς δ' ἐξ ἀνάγκης βούλομαι
[πᾶν καταν]οῆσαι, καὶ θεοῦ τι, νὴ Δία,
[ἄξιον ἐνε]γκεῖν αὐτός, ἀλλ' ὄντως θεοῦ ·
15 [πρέπει Διο]νύσῳ γάρ τι πιστεύειν ἐμοί.

Traduction

«... un dieu prolixe, jusqu'à ce que le sommeil s'empare des auditeurs..... d'abord, de quelle façon... et puis encore de nouveau... et les raisons et les démonstrations. A force de détours et d'ambages, il leur arrive nécessairement de faire une tirade longue et ennuyeuse. De leurs claires explications, de leurs expositions détaillées, personne, je suis sûr, n'a rien compris, mais chacun attend impatiemment le moment où le parleur s'en ira. Mais je veux que forcément vous compreniez tout, et je prétends, par Zeus, apporter, moi, quelque chose qui soit digne d'un dieu, mais d'un dieu réel : car il m'appartient à moi d'avoir quelque confiance en Dionysos. »

Reitzenstein a bien expliqué le dernier vers, que Kaibel avait autrement entendu. Cependant le commentaire qu'il donne de ce passage me paraît erroné. Il croit que le poète oppose les dieux allégoriques, tels qu'Ἔλεγχος, Ἀήρ, Ἀρκτοῦρος, qu'on voyait paraître dans les comédies de Ménandre, de Philémon, de Diphile, au dieu véritable (peut-être Apollon) qui aurait prononcé le présent prologue. Mais le poète dit que son prologue sera digne d'un dieu, non d'un de ces masques divins dont ses confrères se servent souvent, mais d'un dieu réel, de Dionysos, qui préside la fête et dont l'inspiration ne lui manquera pas. C'est l'auteur lui-même qui parle par la bouche d'un acteur.

La seconde partie donne l'exposition de la fable.

R. — V. 12. [πρὸς σύνε]σιν K. καὶ ἄπεισιν R., qui essaye d'expliquer son texte, sans se contenter lui-même. Le verbe ὁρᾶν prend quelquefois le sens de *expectare*. Cf. Euripide, *Héc.* 901 : Μένειν ἀνάγκη πλοῦν ὁρῶντας ἡσύχους. *Tro.* 602 : Νῦν τέλος οἰκτρὸν ὁρᾷς.

[ὁμῶς ἐγένον]το Σωσθένης καὶ Δημέας · (1)
[δίδυμοι δ' ἀδ]ελφοὶ δύο ποτ' εἰς τὰς ἐχομένας
[διδύμας ἔγ]ημαν οἰκίας, καὶ γίνεται
[παῖς τῷ μὲν α]ὐτῶν, θυγάτριον δὲ θατέρῳ.
20 [Συνέβη δ' ἀπ]οδημία τις ἀμφοτέροις ἅμα
[εἰς τὴν Ἀ]σίαν, ἐκεῖ τε περὶ τῶν σωμάτων
[κίνδυνο]ς. Εἰρχθέντος γὰρ αὐτῶν θατέρου
[καὶ προστάτ]ην σχόντος τιν' ἄδικον ἕτερος
[ἔσπευδε] τὴν σωτηρίαν · ἔπειθ' ὁ μὲν
25 [φεύγει λ]αθών, ὁ δ' ἐκεῖνον ἐκκλέψαι δοκῶν
[δεῖται δ]ιὰ τοῦτο · καὶ γέγονεν ἑκκαίδεκα
[ὁμοῦ] τὸ μῆκος τῆς ἀποδημίας ἔτη.
[Τί δ' ἔδει], τὶς ἂν φήσειεν, ἀμφοτέροις ἅμα
[ἐτῶν] τοσούτων, καὶ τί τἀναγκαῖον ἦν.....

« Un jour naquirent ensemble Sosthène et Déméa. Frères jumeaux, ils épousèrent deux jumelles, qui vinrent habiter leurs maisons contiguës. Il naît à l'un un fils, à l'autre une fillette. Or, il arriva qu'étant partis tous les deux pour l'Asie, leurs personnes y coururent de grands dangers. Car l'un ayant été jeté en prison et trahi par un patron infidèle, l'autre s'efforçait de le sauver. Ensuite, le premier réussit à s'évader, mais l'autre, accusé d'être l'auteur de cette évasion, fut pour cette raison jeté dans les fers, et leur absence dura environ seize ans. Mais pourquoi, dira-t-on, se prolongea-t-elle tant d'années pour tous les deux? et quelle nécessité y avait-il (pour

(1) V. 16. Au commencement du vers Reitzenstein croit qu'il manque un nom de lieu, peut-être de dème. Le nom du père conviendrait peut-être mieux, si les vers suivants ne recommandaient un autre supplément. Quant à ὁμῶς « ensemble », cf. Théognis, 252 : πᾶσι δ'... ἴσση ὁμῶς. Ménandre, Γεωργός, v. 39 du papyrus : εἰσένεγχ' ὁμῶς πάντα. — V. 17-18, ὄντες δ' ἀδελφοί et γυναῖκ' ἔγημαν K. et R. Mais, si le poète avait voulu motiver la contiguïté des maisons, il n'aurait pas mis l'article τὰς avant ἐχομένας. Notre supplément du vers 18 entraîna ceux des deux vers précédents. Au vers 19, où il n'y a pas plus de place, K. et R. suppléent dix lettres. Quant à la construction, K. cite Hérodote IV, 98 : οἰκία τε ἐδείματο ἐν Βορυσθένει καὶ γυναῖκα ἔγημεν ἐς αὐτὰ ἐπιχωρίην. — 20. ἔπειτ' ἀποδημία K. et R. — 26. δεῖται R. φεύγει K. — 27. ἅπαν τὸ μῆκος K. et R.

celui qui était libre de tant retarder son retour?) » C'est évidemment qu'il voulait à son tour délivrer son frère incarcéré. Le poète l'expliquait-il ici? Reitzenstein suppose avec probabilité qu'il disait « la pièce vous l'apprendra ». L'intrigue se devine aisément. Les deux enfants, qui avaient grandi dans des maisons voisines, s'aimaient, mais leur union était empêchée par toutes sortes d'obstacles. Le retour des deux frères, sans doute aussi dévoués à leurs enfants qu'ils étaient tendrement attachés l'un à l'autre, levait ces obstacles et comblait les vœux des amants.

Notre fragment est certainement curieux, mais son intérêt serait plus grand encore s'il permettait d'entrevoir les modifications successives du prologue chez les poètes de la nouvelle comédie. M. Reitzenstein le croit. A l'entendre, les longs prologues prononcés par un dieu étaient d'abord la règle ou l'usage dominant. Ensuite, grâce à la réforme inaugurée par le présent prologue, le poète, ou l'acteur chargé de parler en son nom, exposait brièvement l'intrigue de la pièce. Enfin, il n'y eut plus d'autre exposition que celle qui se faisait dramatiquement dans les premières scènes, et le prologue pouvait devenir tout personnel et littéraire, comme nous le voyons dans Térence. Cette théorie est ingénieuse et séduisante; à mon grand regret, j'ai des scrupules qui m'arrêtent et m'empêchent d'adopter ces vues. Et d'abord, les poètes de la nouvelle comédie n'ont fait qu'imiter Euripide. Or Euripide charge du prologue tantôt un dieu, tantôt un personnage de la pièce, et l'on peut dire que, même sans le prologue, la pièce chez lui s'exposerait parfaitement elle-même. Ménandre usait aussi des procédés les plus divers. Nous avons déjà cité la personnification Ἔλεγχος; le sujet du Δύσκολος était exposé par le héros éponyme du dème de Phylé, remplacé par le *Lar familiaris* dans l'*Aululaire* de Plaute. Mais les prologues du Γεωργός, de l'Ὑδρία, des *Adelphes*, de l'*Andrienne*, étaient prononcés par un des acteurs de la comédie. Un dialogue exposait l'*Eunuque* et l'Ἑαυτὸν τιμωρούμενος, comme chez Térence : ce qui n'em-

pêchait peut-être pas un surcroît d'exposition dans un prologue proprement dit, à l'exemple d'Euripide. Au début de Θαΐς le poète lui-même, ou plutôt son interprète, demandait à la Muse de chanter une courtisane sans cœur et sans pudeur. Voilà, chez le même poète, les procédés d'exposition les plus variés.

Examinons maintenant de plus près le fragment anonyme qui fait l'objet de cet article. La critique du poète porte, non sur la forme, mais sur l'étendue des expositions. Il est vrai que notre fragment commence par les mots μακρολόγος θεός, mais cela ne prouve pas que l'auteur n'ait en vue que ce genre de prologues. Pour ma part, je suis disposé à croire qu'avant les dieux il avait mentionné les personnages humains, acteurs du drame, qui faisaient connaître plus souvent, je crois, et avec non moins de verbosité, les antécédents de l'action. Il ne demande qu'une seule chose, c'est que le sujet soit exposé sans détails oiseux, sans raisonnements fastidieux, aussi succinctement et aussi clairement que possible. Il faut lui rendre cette justice, qu'il a donné un bel exemple de la brièveté lumineuse qu'il prêche. Il était impossible de mieux dire les choses et en moins de mots, sans tomber dans la sécheresse. L'étroite union des deux frères (des deux jumeaux, si j'ai bien deviné) ressort de tous les détails du récit, et se marque même, ce me semble, dans la répétition des mots ἀμφοτέροις ἅμα (v. 20 et 28). Sans doute, la première partie du dialogue, la critique des rivaux du poète, est personnelle et, si l'on veut, littéraire. Mais sommes-nous en droit d'assurer que ce soit là une innovation et comme une ère dans l'histoire des prologues, devenus, à partir de ce moment, de plus en plus semblables à nos préfaces? C'était bien plutôt, ce me semble, un fait exceptionnel, et d'autres poètes ont pu accidentellement faire de même, soit avant soit après.

Henri Weil.

LA MUSIQUE DES SPHÈRES[1]

La découverte des relations numériques simples, qui existent entre les longueurs des cordes vibrantes engendrant les sons de la gamme naturelle, créa dans le monde intellectuel grec une sensation profonde. Pour la première fois on se trouvait en possession d'une véritable loi physique, rattachant le monde sensible des phénomènes au monde idéal des nombres. *Mundum regunt numeri!* On comprend l'espèce d'éblouissement que dut produire ce flot de lumière brusquement projeté dans la nuit de l'inconnu.

Les Pythagoriciens, auteurs de la découverte, en furent les premières victimes. Ils se demandèrent s'ils n'avaient pas mis la main, non pas simplement sur *une* loi naturelle, mais sur *la* loi naturelle par excellence. La formule qui régissait l'harmonie terrestre, n'était-elle pas applicable à cette harmonie, bien autrement sublime, que laissait entrevoir la régularité des mouvements des corps célestes ? Précisément il se trouvait qu'en ajoutant aux deux grands luminaires (Lune et Soleil) les planètes proprement dites — l'identité de l'étoile du soir et de l'étoile du matin venait d'être reconnue, peut-être par Pythagore lui-même, — on obtenait le chiffre de sept mobiles,

(1) Consulter : Fr. Bellermann, *Anonymi scriptio de Musica,* etc. (Berlin, 1841), p. 90 suiv. ; Bœckh, *Kleine Schriften*, III, p. 171 suiv. ; Th. H. Martin, *Études sur le Timée* (1841), II, 38 suiv.; Zeller, *Geschichte der griechischen Philosophie,* I (5e éd.), p. 429 ; II (4e éd.), p. 777 ; K. von Jan, dans le *Philologus,* LII (1894), p. 13 suiv. ; Tannery, *Recherches sur l'Astronomie ancienne* (1893), p. 323 suiv.

égal au nombre traditionnel des cordes de la lyre. Une pareille coïncidence ne sembla pas être l'effet du hasard. Elle devint le point de départ de cette singulière théorie de l'*harmonie* — c'est-à-dire de la gamme — des sphères, théorie qui, sans avoir jamais conquis l'adhésion générale du monde savant, a rencontré des défenseurs inspirés jusqu'à la fin de l'antiquité classique, et qui reparaît par delà la fin du monde antique, dans les spéculations mystiques du Moyen Age et de la Renaissance (1). Même la prétendue loi de Bode, sur les distances des planètes, loi qui a reçu le coup de grâce par la découverte de Neptune, semble être un écho attardé de la vieille fantasmagorie pythagoricienne.

Si la théorie de l'harmonie des sphères était en germe dans la découverte de Pythagore, ni le maître lui-même ni ses successeurs immédiats ne paraissent l'avoir formulée; on n'en trouve pas trace dans les fragments de Philolaos, et Platon est le premier auteur qui y fasse allusion (2). D'ailleurs, comme toute loi qui ne repose pas sur l'observation et la mesure directe des phénomènes, mais sur la spéculation *à priori*, la théorie se présente à nous sous des formes multiples et irréductibles. Le nombre des sphères admises dans le concert varie, suivant les auteurs, de sept à neuf; leur nomenclature, leur ordre, changent d'un texte à l'autre. La mélodie forme tantôt une suite d'intervalles serrés, une gamme proprement dite, tantôt un dessin plus espacé, embrassant au parcours de deux ou plusieurs octaves ; les gammes elles-mêmes présentent de nombreuses différences dans la hauteur absolue, dans la dimension et la succession des intervalles qui les composent. Tel philosophe assigne les sons les plus aigus aux sphères les plus éloignées de la terre, tel autre aux plus rapprochées, de sorte que la gamme « descend » tantôt du Zodiaque à la lune, tantôt de

(1) Kepler, *Harmonia mundi* (1619).

(2) *Resp.*, VII, p. 530 D (l'astronomie et l'harmonie sont sœurs, d'après Pythagore). Cf. ensuite Aristote, *De cælo*, II, 9, p. 290, qui « se moque de la symphonie des corps célestes » (Th. H. Martin).

la lune au Zodiaque. Enfin, si la plupart des auteurs cherchent un rapport entre la hauteur du son attribué à tel astre et sa distance présumée à la terre, quelques-uns, au lieu de la distance, invoquent la vitesse ou le volume de l'astre considéré, quand ils ne combinent pas tous ces éléments comme Nicomaque, ou ne se contentent, comme le bon Plutarque, d'affirmer le principe de l'harmonie en renonçant à en approfondir la cause et le détail (1).

L'historien de l'astronomie a le droit de passer vite devant cette galerie de formules, qui ne paraissent relever que du caprice individuel; il n'en est pas de même de l'historien de la musique. L'esprit humain est si foncièrement incapable de rien créer *ex nihilo*, que même dans ses divagations les plus irréelles en apparence, il ne fait que combiner les données fournies par la réalité. La métaphysique a ses modes, et ces modes sont dans une plus étroite dépendance qu'on ne pense des idées, des habitudes, et même des préjugés de la vie ambiante. Un peu d'attention suffit à montrer que les différents types proposés pour la mélodie des sphères ne sont, en quelque sorte, que la projection, dans l'espace infini, des gammes qui furent, à un moment donné, le plus en faveur sur notre petite terre, ou plutôt dans le petit monde grec. L'analyse de ces types offre donc un certain intérêt : elle fournit un complément précieux aux données trop rares que nous possédons sur l'histoire de la gamme antique.

I

Le type le plus simple, et par conséquent le plus ancien, de l'harmonie céleste, semblerait devoir être celui de l'*heptacorde* dit conjoint; à sept planètes (y compris le soleil et la lune) correspondraient sept sons formant deux tétracordes enchaînés

(1) *De anim. procr. in Tim.*, p. 1030 B.

par une note commune. Telle était, suivant certains théoriciens grecs, la forme primitive de la lyre grecque, jusqu'à l'époque de Terpandre, celle qui transparaît encore dans le dessin du mode mixolydien classique et dans l'usage persistant du tétracorde conjoint. Cependant, chose curieuse, cette forme de la gamme des sphères n'apparaît que chez des auteurs relativement tardifs, qui peuvent, il est vrai, l'avoir reçue de musicologues plus anciens. Ces auteurs sont Nicomaque et Boèce (1). L'heptacorde de Nicomaque *descend* de la lune à Saturne :

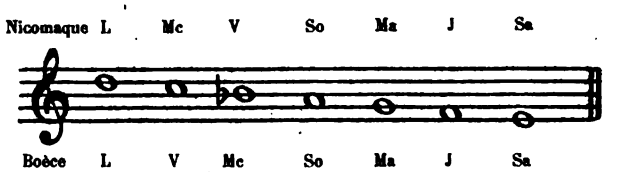

Boèce suit la même progression, en se contentant d'intervertir l'ordre de Vénus et de Mercure (2). Quoique Nicomaque soit un pythagoricien orthodoxe, je doute fort que ce type de gamme sidérale soit vraiment dû à Pythagore, car l'harmonie pythagoricienne embrassait par définition une octave entière, même lorsqu'elle ne comptait encore que sept cordes (3).

On raconte que l'étendue du clavier de la lyre fut portée par Terpandre à une octave, sans que pour cela le nombre des cordes dépassât le chiffre sacramentel de sept. Plusieurs opinions avaient cours chez les anciens sur l'accord exact des

(1) Nicomaque, *Enchir.*, c. 3 (il promet des détails dans un écrit ultérieur) et *Excerpta*, c. 3, p. 34 M. (où il est dit toutefois que οἱ δὲ δὴ πρῶτοι suivaient l'ordre inverse, en descendant par conséquent de Saturne à la lune : c'est ce dernier ordre que donne Manuel Bryenne, *Harm.* I, p. 363 sq. Wallis); Boethius, *Instit. mus.*, I, 27, p. 219 Friedlein.

(2) Le son le plus aigu, chez Boèce, est qualifié simplement de *nete*, mais il faut sûrement suppléer *synemmenon*. De même chez Nicomaque, *paramese* est pris au sens primitif (*trite synemmenon*). Nicomaque dit expressément que la mèse est à la quarte des deux sons extrêmes; il a donc en vue l'heptacorde conjoint.

(3) Cp. Philolaos, ap. Nicom., *Enchir.*, c. 9, p. 252 Jan : ἁρμονίας δὲ μέγεθος συλλαβὰ καὶ δι' ὀξειᾶν. C'est la gamme de Nicomaque que M. Ruelle a prise pour base de sa transcription du « chant des sept voyelles » des papyrus égyptiens (*Revue*, II, 43).

notes comprises dans la lyre de Terpandre entre la mèse et la nète ; la disposition la plus probable est celle qui résulte du texte de Philolaos et de la *seconde* explication qu'en propose Nicomaque (1).

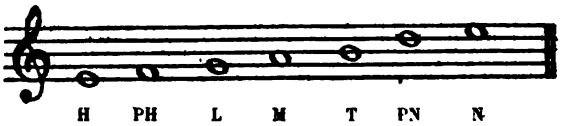

On a supposé parfois que telle était la forme de la gamme céleste admise par Cicéron, ou plutôt empruntée par lui au commentaire platonicien qu'il démarque dans le *Songe de Scipion* (2). Malheureusement, le texte de ce passage, conservé par Macrobe, est si vague, qu'on ne peut le traduire en un diagramme. Tout ce que nous voyons de positif c'est que : 1° la mélodie céleste de Cicéron ne se composait que de sept notes ; 2° deux planètes (Vénus et Mercure) recevaient une seule et même intonation ; 3° la mélodie allait en descendant de la sphère des fixes (qui s'ajoute ici aux sept planètes) à celle de la lune ; 4° le son de chaque sphère était d'autant plus aigu que la vitesse prétendue de sa révolution était plus rapide ; 5° la terre était immobile et muette. Macrobe s'est prudemment abstenu de donner la formule de cette « harmonie » cicéronienne.

Boèce a été plus hardi, et mal lui en a pris, car la formule qu'il propose (3).

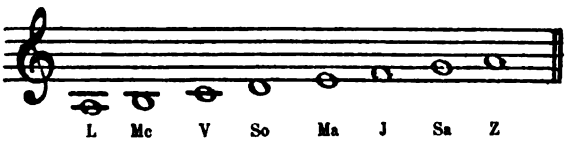

(1) *Enchiridion*, c. 9, p. 253 ; Jan. Cf. ibid., c. 3 (où Jan s'est trompé dans sa transcription).

(2) Cic., ap. Macrob., *Comment. in somnium Scipionis*, II, 1, p. 571, suiv. Eyssenhardt (= Cic. Orelli, *De Rep.*, VI, 18, p. 849). Macrobe croit au contraire (p. 850) que Cicéron a en vue une mélodie espacée comme celle du *Timée*, et cette opinion paraît plausible.

(3) *Inst. mus.*, I, 27, p. 219 Friedl.

est en contradiction directe avec le texte de Cicéron, lequel n'attribue qu'un son unique à Mercure et à Vénus, les planètes « inférieures » qui forment le cortège du soleil (1).

II

Le nombre des cordes de la lyre, qui n'était encore que de sept à l'époque de Philolaos, fut porté bientôt après à neuf, sans que nous sachions au juste ni l'auteur de cette augmentation, ni si elle se fit en deux étapes ou en une seule (2).

Il faut remarquer que par l'intercalation d'une corde (la nouvelle trité) entre la paramèse et la paranète, l'octave « naturelle » devenait complète ; désormais, toute nouvelle corde ajoutée à la lyre, en dehors des limites de l'octave, ne pouvait, au moins d'après nos habitudes, que reproduire à l'octave grave ou aiguë une des notes de l'octocorde fondamental. Il semble donc qu'au point de vue harmonique la notion de la gamme modale ou *système* eût dû rester bornée à l'octave, et tel paraît avoir été, en effet, le principe adopté dans certaines écoles d'harmoniciens antérieurs à Aristoxène. Mais pour le vulgaire et pour les praticiens, peu versés dans la théorie harmonique, la notion de gamme se confondait avec celle du clavier de la lyre ; aussi nous parle-t-on de *systèmes* de neuf, et bientôt de onze, douze, quinze notes, et les théoriciens eux-mêmes, surtout après Aristoxène, accordent une importance singulière à ces systèmes surabondants, qui, en réalité, ne sont que des transcriptions naïves de la table de la lyre ou cithare perfectionnée des ve et ive siècles. Un commentateur de Platon, copié par Aristide Quintilien, et qui lui-même paraît avoir puisé dans

(1) *Illi autem octo cursus in quibus eadem vis est duorum.*

(2) L'attribution à Pythagore de la 8e corde (Nicom., *Ench.* 5) est sûrement erronée, puisque la gamme de Philolaos ne connaît pas encore la (nouvelle) trité. La 9e corde est attribuée à « Prophrastos de Piérie » (Nicom., *Ench.* 4) en qui j'ai proposé de reconnaître un pseudonyme du dithyrambiste Mélanippidès (cf. ma note sur Plutarque, *De Musica*, c. 30, p. 119).

les ouvrages du vieux Damon, nous a laissé la description et les diagrammes des principales gammes modales usitées au temps de Platon, accordées suivant le genre enharmonique ; une de ces gammes, précisément la plus usuelle — le dorien — se compose de neuf notes et embrasse une étendue d'une octave dorienne plus un ton au grave. Une autre — le phrygien — comprend également neuf sons tout en restant dans les limites de l'octave : le pycnon enharmonique à l'aigu, au lieu d'être suivi d'un diton, l'est d'un ton seulement.

Revenons maintenant à nos gammes sidérales. C'est un fait très curieux que dans la riche collection de variétés de ces gammes, il n'y en ait *aucune* — à l'exception du type faussement attribué par Boèce à Cicéron — qui se compose de huit sons : on passe sans transition de la gamme de sept sons, dont nous venons d'étudier deux variantes, à celle de neuf sons.

Cette particularité a été quelquefois expliquée par des considérations astronomiques, par le désir qu'auraient eu les savants de faire une place distincte dans le concert sidéral : 1° aux sept planètes ; 2° à la sphère des étoiles fixes ; 3° à la terre. Je crois que cette raison n'est pas bonne ; loin que l'astronomie ait dicté ses conditions à la musique, c'est au contraire la pratique musicale qui a déteint sur les théories astronomiques : on a voulu à toute force retrouver dans le ciel « la lyre d'Hermès » à laquelle on était habitué sur terre, et comme cette lyre avait désormais neuf cordes, il a bien fallu que la gamme céleste eût neuf sons (1). Cela ne marcha pas tout seul, car il fallut dès lors attribuer un son et, par conséquent, un mouvement à la Terre, censée autrefois immobile au centre, ou plutôt à la base du système. On se tira d'affaire en supposant l'existence d'un feu central invisible autour duquel la terre exécutait sa révolution (2). Cette hypothèse, qui ouvrait la voie à la découverte d'Aristarque de Samos, c'est-à-dire au

(1) Pseudo-Ératosthène (*Catast.* 24) va jusqu'à attribuer à la lyre *primitive* 9 cordes ! Il y a là un indice sur l'époque de cet ouvrage.

(2) Aristote, *De cælo*, II, 13.

système de Copernic, aurait donc été suggérée par une simple analogie musicale. Tant il est vrai que tous les chemins mènent à la Vérité !

Nous connaissons deux variétés de la gamme sidérale à neuf sons. La première nous a été transmise par Pline (1), censément d'après Pythagore lui-même, et (avec des altérations évidentes) par Martianus Capella (2). Tous deux puisent manifestement à la même source. Pline se contente de noter la succession des intervalles entre les diverses sphères, sans même indiquer si l'ordre suivi est ascendant ou descendant ; mais nous sommes fixés sur ce dernier point par Capella, qu'il faut, à son tour, corriger par Pline. Voici la suite d'intervalles donnée par Pline :

Terre (1 ton), Lune (1/2 ton), Mercure (1/2 ton), Vénus (3/2 tons), Soleil (1 ton), Mars (1/2 ton), Jupiter (1/2 ton), Saturne (3/2 tons), Zodiaque, total 7 tons (3).

Pline ajoute que Saturne rendait le son dorien (*Saturnum dorio moveri phthongo*), Jupiter le son phrygien, ce que je confesse ne pas comprendre.

La succession longuement paraphrasée par Martianus Capella se résume ainsi :

Terre (1 ton), Lune (1/2 ton), Mercure (1/2 ton), Vénus (3/2 tons), Soleil (*1/2 ton*), Mars (1/2 ton), Jupiter (1/2 ton), Saturne (3/2 tons) Zodiaque, total *6 tons*. Ici encore Jupiter émet le son phrygien, Saturne le son dorien ; de la Terre à la Lune il y a 126,000 stades, les autres intervalles sont à proportion.

Il est clair : 1° que l'intervalle de 1/2 ton entre le Soleil et Mars doit être corrigé en 1 ton ; 2° que le total de Capella, faux d'après ses propres données, doit être corrigé en *7 tons*. Ces petites corrections faites, les deux textes sont d'accord,

(1) *Hist. nat.*, II, 20, § 84 Jan.

(2) *De Nuptiis*, etc., II, §§ 169-199 Eyssenhardt.

(3) Les mots qui suivent, *quam diapason harmoniam vocant hoc est universi totius concentus*, montrent toute l'ignorance musicale du compilateur latin : il prend διὰ πασῶν pour un terme cosmique !

et la gamme céleste s'exprime par le diagramme ci-après, où j'indique les sons « fixes » (sons limites des tétracordes) par des rondes, les sons « mobiles » par des noires :

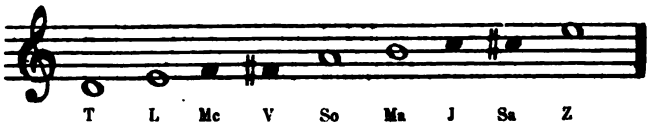

Considérons maintenant la description et le diagramme concordants du mode dorien enharmonique des « très anciens » (οἱ πάνυ παλαιότατοι) donnés par Aristide Quintilien (p. 21 Meib.). Il a pour expression en notation moderne (1) :

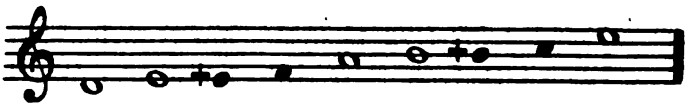

L'analogie des deux gammes est frappante : la gamme céleste de Pline-Capella n'est pas autre chose que la série *chromatique* correspondante à la série *enharmonique* d'Aristide Quintilien. Mais nous pouvons aller plus loin. Sans admettre l'attribution à Pythagore lui-même de la gamme Pline-Capella, cette gamme remonte clairement à une période ancienne, que l'on peut fixer entre 460 et 440 environ avant J.-C. (entre Mélanippidès qui créa ou vulgarisa la lyre à 9 cordes, et Phrynis qui porta ce nombre à 11). A cette époque — nous le savons par de nombreux témoignages — le genre chromatique était peu estimé, et n'avait même pas droit de cité dans la tragédie. Au contraire, l'enharmonique était à l'apogée de sa vogue, et, d'après Aristoxène, était exclusivement enseigné dans les écoles d'harmoniciens; du moins c'était le seul genre dont on eût

(1) Rappelons que le signe + devant une note indique une élévation d'un quart de ton (Diesis enharmonique). Cette notation commode (ainsi que celle du bémol retourné à gauche pour l'abaissement d'un quart de ton) devrait être généralisée. J'en ai proposé le vœu, qui a été adopté, au Congrès international d'histoire de la musique.

dressé des diagrammes, et la notation musicale, inventée vers cette époque, est fondée sur l'emploi prépondérant de ce genre. Quelle vraisemblance, dans ces conditions, que les Pythagoriciens, musiciens conservateurs par excellence, eussent attribué au concert sidéral un genre de mélopée aussi décrié que le chromatique, considéré comme un symbole de mollesse et de décadence, au lieu du genre artificiel et difficile, mais éminent (ἀνώτατον), qui jouissait alors de la faveur générale des théoriciens aussi bien que des compositeurs (1)?

Je n'hésite donc pas à croire que le texte grec primitif s'était contenté de figurer la gamme céleste par le diagramme qu'on lit dans Aristide :

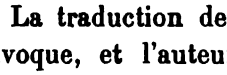

Le système de notation hellénique ne possède, on le sait, qu'une seule série de signes pour les intervalles chromatiques et enharmoniques (2). La traduction de cette série de notes prêtait donc à l'équivoque, et l'auteur d'où dérivent nos textes s'est trompé dans son interprétation, sans doute parce que, à l'époque où il écrivait, le genre enharmonique était tombé en désuétude. Nous avons le droit de rectifier son erreur, et de conclure que, d'après les Pythagoriciens du ve siècle, la gamme sidérale était l'*ennéacorde dorien enharmonique* exactement tel que nous le lisons dans Aristide Quintilien.

Un second type de gamme sidérale ennéacorde nous a été conservé en termes concordants par Censorinus (3) (qui l'attribue à Pythagore) et dans un fragment du poète Alexandre (d'Étolie

(1) Ne pas oublier que dans les diagrammes d'Archytas (Ptolémée, I, 13), les tétracordes de *tous* les genres ont une parhypate enharmonique.

(2) L'emploi de la barre transversale pour les notes chromatiques (Alypius) constitue visiblement un artifice tardif.

(3) *De die natali*, XIII, 3-5.

ou d'Éphèse) cité par Théon de Smyrne (1). Elle peut se traduire par le diagramme suivant (2) :

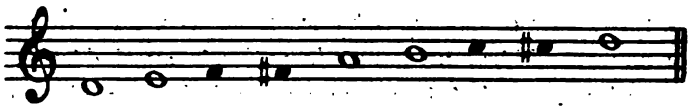

L'explication de cette gamme offre de grandes difficultés, et Théon (c'est-à-dire Adraste) (3) a relevé quelques-unes des incohérences de la description d'Alexandre : 1° le poète appelle la gamme ἑπτάτονος alors qu'elle comprend *six* tons (4) et *neuf* degrés ; 2° son diagramme présente trois demi-tons consécutifs (Si-Ut-Ut dièze-Ré) ce qui est interdit par les règles aristoxéniennes ; 3° il qualifie le son le plus grave, Ré, de ὑπάτη τε βαρεῖα τε, alors que ce son est éloigné de la Mèse (La) d'une quinte : or l'hypate devrait être à la quarte grave de la Mèse. A cette dernière critique on peut répondre qu'Alexandre emploie, sans doute

(1) *Expositio*, p. 140 Hiller. Il est appelé Étolien par Théon, Éphésien par Héraclite, *Alleg. hom.*, p. 27 Mehl.

(2) Voici les vers d'Alexandre :

Γαῖα μὲν οὖν ὑπάτη τε βαρεῖα τε μεσσόθι ναίει ·
ἀπλανέων δὲ σφαῖρα συνημμένη ἔπλετο νήτη ·
μέσσην δ' Ἠέλιος πλαγκτῶν θέσιν ἔσχεθεν ἄστρων ·
τοῦ δ' ἄπο δὴ ψυχρὸς μὲν ἔχει διὰ τέσσαρα Κύκλος ·
κείνου δ' ἡμίτονον Φαίνων (Sat.) ἀνίησι χαλασθείς,
τοῦ δὲ τόσον Φαέθων (Jup.) ὅσον ὄβριμος Ἄρεος ἀστήρ ·
Ἠέλιος δ' ὑπὸ τοῖσι τόνον τερψίμβροτος ἴσχει,
αἴγλης δ' Ἠελίοιο τριημίτονον Κυθέρεια ·
ἡμίτονον δ' ὑπὸ τῷ (τῇ Naeke) Στίλβων φέρεθ' Ἑρμείαο,
τόσσον δὲ χρωσθεῖσα φύσιν πολυκαμπία Μήνη ·
κέντρου δ' Ἠελίοιο θέσιν διὰ <πέντ'> ἔλαχε Χθών ·
αὕτη πεντάζωνος ἀπ' ἠέρος εἰς φλογόεν πῦρ
ἁρμοσθεῖσ' ἀκτῖσι πυρὸς κρυερῇσι τε πάχναις
οὐρανοῦ (?) ἑξάτονον (?) τόνον ἔσχεθε τὸν διὰ πασῶν.
Τοίην τοι σειρῆνα Διὸς παῖς ἥρμοσεν Ἑρμῆς,
ἑπτάτονον κίθαριν, θεομήστορος εἰκόνα κόσμου.

(3) Achilles ad Arat. Phaen., p. 136 A Petav. : περὶ δὲ τῆς ἐναρμονίου κινήσεως αὐτῶν εἶπεν, ὡς ἔφην, Ἄρατος ἐν τῷ Κανόνι, καὶ Ἐρατοσθένης ἐν τῷ Ἑρμῇ, καὶ Ὑψικλῆς, καὶ Θράσυλλος, καὶ Ἄδραστος Ἀφροδισιεύς.

(4) Censorinus dit bien *tonos sex*, mais il ajoute *alii addiderunt esse id* ἑπτάχορδον, *quia septem sint vagae stellae quae plurimum moveantur.*

abusivement, la locution ὑπάτη βαρεῖα dans le sens de *hyperhypate* (1). La première objection est peu sérieuse, mais la seconde subsiste, et l'on serait tenté de croire qu'Alexandre et Censorinus ont mal traduit le diagramme qu'ils avaient sous les yeux, et qu'en réalité le son attribué à la sphère des fixes devrait être Mi (νήτη διεζευγμένη) et non Ré (νήτη συνημμένη); de la sorte la gamme en question embrasserait bien sept tons (ἑπτάτονος) et se confondrait absolument avec l'ennéacorde dorien de Pline-Capella (2). Si tentante que soit cette identification, il faut savoir y résister. En effet, 1° nous verrons un peu plus loin que Plutarque et le commentateur d'Aratus, Achille, connaissent une variété de gamme sidérale qui, tout en différant de celle d'Alexandre par l'intonation des sons intermédiaires, présente, comme elle la succession de sons types, Ré, Mi, La, Ré; 2° le mode phrygien enharmonique des πάνυ παλαιότατοι, d'après la description et le diagramme d'Aristide Quintilien, a la forme suivante :

Remplaçons dans cette progression les sons mobiles enharmoniques par leurs correspondants chromatiques, nous retombons exactement sur la gamme sidérale d'Alexandre et de Censorinus. La conclusion s'impose. Ici, comme dans le cas précédent, le diagramme original, datant du v° siècle, donnait simplement la succession des signes, exactement conforme au modèle d'Aristide Quintilien :

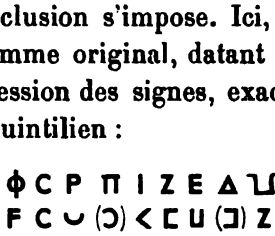

Les auteurs de l'époque alexandrine et romaine, interprétant

(1) Chez Euclide, *Sectio canonis*, c. 19 (p. 164, 17 Jan.) ὑπάτη βαρεῖα veut dire ὑπάτη ὑπατῶν.

(2) A l'appui de cette hypothèse on peut remarquer que Censorinus, comme Pline, prétend reproduire Pythagore, et, comme Capella, évalue l'intervalle de la Terre à la Lune à 126,000 stades.

à tort les notes enharmoniques comme chromatiques, en ont tiré la gamme bizarre critiquée par Théon (1). Ainsi, au ve siècle à côté de l'ennéacorde enharmonique dorien, il existait pour la gamme sidérale, dans l'école pythagoricienne, un modèle enharmonique phrygien, et l'on ne voit pas, en effet, à priori, pourquoi la musique des sphères serait plutôt dorienne que phrygienne.

Le grand intérêt de cette constatation est d'établir une fois de plus, contre des doutes sans cesse renaissants, l'authenticité des diagrammes modaux d'Aristide Quintilien (2), même de celui du mode phrygien dont la bizarrerie avait dérouté tant de commentateurs. Il appert de plus en plus que les formes des gammes non doriennes, telles qu'elles nous ont été transmises par les auteurs aristoxéniens (Cléonide, etc.) et par Ptolémée, sont en grande partie le résultat d'un remaniement artificiel et tardif, d'un effort pour introduire l'uniformité, ou tout au moins la symétrie, dans le système musical des Grecs. A l'origine, cette symétrie n'existait pas plus dans leur musique que dans leur religion ou dans leur architecture ; et comment en eût-il été autrement, puisque les deux tiers de cette musique étaient d'origine barbare ? Pourquoi les Lydiens, les Phrygiens auraient-ils constitué leurs gammes nationales de manière à pouvoir se découper sur une cithare hypodorienne ?

On peut rattacher au type phrygien de la gamme sidérale la formule proposée par Achille, commentateur d'Aratus (p. 136 Petau), dont le texte très altéré a été rétabli par M. Tannery (3).

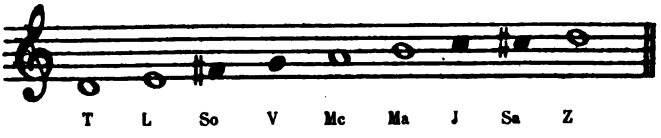

(1) On peut se demander toutefois si le phrygien chromatique primitif ne comportait pas, en effet, trois demi-tons consécutifs : cette succession, on le sait, se rencontre dans les hymnes delphiques. Les règles d'Aristoxène n'ont pas une valeur absolue.

(2) Je ne fais de réserves que pour celui du mixolydien, qui me paraît inintelligible.

(3) *Archiv für Geschichte der Philosophie*, IV, 1.

C'est à une gamme de ce genre que paraît faire allusion Plutarque (1), quand, entre diverses variétés de gammes sidérales, il en cite une où la mèse est attribuée au Soleil, la quinte (grave) de la mèse ou « proslambanomène » (2) à la Terre, la quarte (aiguë) de la mèse aux Fixes, tandis que Mercure et Vénus se meuvent ἐν διατόνοις καὶ λιχανοῖς. Le sens exact où il prend le dernier terme est malheureusement incertain.

III

Une dernière variété d'harmonies sidérales, tout à fait distincte des précédentes, s'affranchit de la correspondance servile avec la tablature de la lyre pour n'attribuer aux sphères célestes que des sons « fixes », c'est-à-dire limites des tétracordes, qui paraissaient seuls compatibles avec la dignité d'une pareille musique.

Il semble que déjà Platon ait eu en vue une mélodie de ce genre, car dans le fameux songe d'Er l'Arménien (3) il place sur chacune des huit sphères une sirène chantante, et de l'émission simultanée de ces huit sons résulte une harmonie unique (ἐκ πασῶν δὲ, ὀκτὼ οὐσῶν, μίαν ἁρμονίαν ξυμφωνεῖν). Ce passage, dont je m'étonne que les partisans de la polyphonie chez les Grecs n'aient pas tiré parti, serait réellement incompréhensible si les huit notes en question formaient une gamme continue (4) ; au lieu d'une harmonie il en résulterait, en effet, une cacophonie épouvantable. Il y a donc tout lieu de croire — ou d'espérer — qu'il s'agit d'une mélodie espacée, et déjà les anciens (5) ont complété notre texte par celui du *Timée* (6) qui

(1) *De anim. procr. in Timaeo*, c. 31 (VI, 202 Bernardakis).

(2) Ce mot avait un sens relatif et flottant, comme on le voit *ibid.*, p. 203 *in fine*.

(3) *Resp.*, X, p. 616 D suiv.

(4) Telle est pourtant l'opinion de Censorinus et de Plutarque (*De proc. anim.* c. 31-2).

(5) Proclus, *Comm. in Timaeum* ad loc. ; Macrob. in *Somn. Scip.* II, 1, 24 ; II, 2, 18 ; II, 3, 14, etc. Cf. Ptol. III, 16.

(6) P. 35 B suiv.

détermine les distances respectives des planètes à la Terre d'après la double progression.

1
2 3
4 9
8 27

En admettant, — ce que Platon ne dit d'ailleurs nulle part, — que l'acuité des sons soit en raison de la distance des sphères à la Terre, on pouvait essayer de tirer de cette figure la mélodie céleste conçue par Platon ; mais dans le détail de l'interprétation on s'est heurté à des difficultés insurmontables, et les commentateurs se contredisent sans cesse. Ainsi, en prenant pour unité la distance de la Terre à la Lune, certains Platoniciens suivis par Macrobe (II, 3, 14) calculent les distances des autres astres à la Terre par les formules suivantes :

Terre à Soleil, $1 \times 2 = 2$; Terre à Vénus $2 \times 3 = 6$; Terre à Mercure, $6 \times 4 = 24$; Terre à Mars $24 \times 9 = 216$; Terre à Jupiter $216 \times 8 = 1728$; Terre à Saturne $1728 \times 27 = 46.656$.

Si l'on essayait de traduire ces nombres en intervalles mélodiques, on obtiendrait une mélodie prodigieusement espacée, embrasssant à peu près 16 1/2 octaves. Cependant, un peu plus haut (II, I, 24), Macrobe nous dit que la mélodie céleste de Platon n'embrassait que 4 octaves et une quinte, et ailleurs (II, 2, 18) il semble donner les 4 premières notes ainsi :

progression qu'on serait tenté de compléter comme il suit :

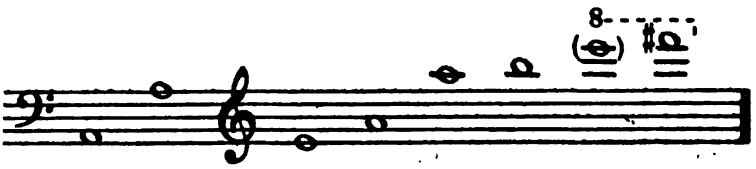

Mais, sans parler du résultat cacophonique : 1° on n'obtient par là que sept sons au lieu des huit sirènes demandées (1) ; 2° le diagramme embrasse 4 octaves et une sixte, et non, comme le veut Macrobe, 4 octaves et une quinte (pour avoir la quinte il faudrait remplacer 27 par 24).

On comprend que Macrobe se soit abstenu de préciser davantage. Cependant Aristote paraît déjà avoir eu en vue une mélodie espacée, identique à l'une de celles qu'indique Macrobe. Parlant des spéculations des Pythagoriciens sur les nombres, il nous dit (2) qu'ils prétendent qu'entre les lettres A et Ω il y a le même intervalle (διάστημα) qu'entre le son le plus grave et le son plus aigu que puissent rendre les flûtes (ἀπὸ τοῦ βόμβυκος ἐπὶ τὴν ὀξυτάτην νεάτην ἐν αὐλοῖς), lequel son suraigu est exprimé par le même nombre que « l'ensemble (?) du ciel » (ἧς ὁ ἀριθμὸς ἴσος τῇ οὐλομελείᾳ τοῦ οὐρανοῦ). Quoique ce langage ne soit rien moins que clair, il semble qu'en attribuant aux lettres A et Ω les valeurs 1 et 24, on doive en conclure qu'entre le bombyx et la nète suprême des flûtes il y ait eu un intervalle de 4 1/2 octaves : La 1 = 1, La 2 = 2, La 3 = 4, La 4 = 8, La 5 = 16, Mi 5 = 24. C'est précisément l'étendue indiquée par Macrobe pour la gamme céleste. Le renseignement est d'ailleurs plus intéressant pour l'histoire de la flûte hellénique que pour celle de la gamme.

Les auteurs plus récents, s'inspirant en partie de considérations astrologiques, assignent à la mélodie céleste une étendue plus modeste d'environ deux octaves, correspondant au parcours des cithares perfectionnées. En tenant compte du « tétracorde conjoint », ils colloquent les différents astres sur les sons limites des cinq tétracordes. Déjà Plutarque paraît avoir eu vaguement connaissance d'une échelle de ce genre ; mais dans son ignorance des éléments de la musique, il semble croire que les cinq tétracordes (hypates, moyennes, conjointes, disjointes, hyperbolées) se *succèdent* dans cet ordre, au lieu que

(1) Il est probable que la 8e est la sphère des Fixes, et non la Terre, qui étant immobile ne doit pas résonner.

(2) *Métaph.*, XIII, 6, 6, p. 1093 B.

4

le tétracorde des disjointes s'enchevêtre en réalité avec celui des conjointes; de là, dans sa description, une confusion que je renonce à débrouiller (1). Mais un peu plus loin il observe que les sons fixes sont en nombre égal aux planètes; en ajoutant un ton au-dessous de l'hypate (des hypates), le proslambanomène, on obtient un système de 2 octaves; seulement la quinte se trouve « contre nature » au-dessous de la quarte. Le système est parfaitement défini dans deux textes concordants des fragments musicaux anonymes de Paris et de Naples (§§ 2 et 24) édités par Vincent (2) et K. von Jan (3). Ils se résument dans le diagramme suivant :

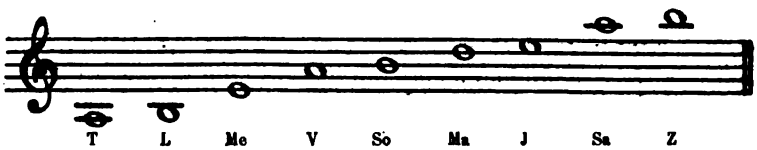

La même progression est indiquée en principe dans un texte de l'anonyme de Bellermann (§ 84, p. 90) dont l'interprétation correcte a été donnée par Jan (4). Dans ce texte, les six planètes (Mercure n'est pas nommé, non plus que la Terre et la sphère des Fixes) reçoivent les valeurs suivantes (celles de la Lune et du Soleil sont restituées mais certaines) :

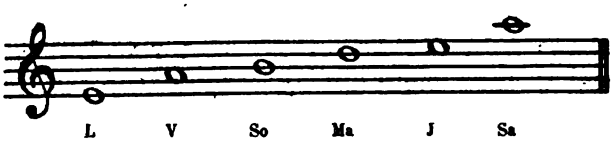

J'épargne au lecteur les commentaires qu'inspirent à l'auteur les relations mutuelles de consonance et de dissonance

(1) *De anim. procr. in Timaeo*, c. 32 (VI, 203 Bern.). Je n'insiste pas sur les rêveries de Ptolémée, *Harm.*, III, 8 et du pseudo-Ptolémée (inscr. de Canope, ap. Halma, *Almag.*, p. 57) qui sortent de mon sujet.

(2) *Notice*, p. 252.

(3) *Musici scriptores*, p. 412 et 418.

(4) *Philologus*, LII (1894), p. 13 suiv. Ce même texte figure dans le pseudo-Ptolémée, III, 16.

résultant de ces notes, relations qui, à l'en croire, sont en parfait accord, soit avec le caractère hostile ou bienfaisant des planètes considérées, soit avec leur accointance (αἵρεσις) au Soleil ou à la Lune; de pareilles divagations n'intéressent ni l'histoire de l'astronomie, ni celle de la musique grecque, mais tout au plus celle de l'astrologie, qui a trouvé son historien définitif en M. Bouché-Leclercq. Qu'il me suffise d'avoir esquissé un sujet que je n'ai pas eu la prétention d'épuiser, et d'avoir, en bon disciple de Socrate, fait descendre la musique céleste du ciel sur la terre.

Théodore Reinach.

OBSERVATIONS

SUR LES GALATES OU CELTES D'ORIENT

Les Galates, qui apparaissent dans le monde hellénistique à partir des premiers lustres du IIIe siècle, appartiennent à la grande race celtique (1); ils portent un nom dont la signification ne diffère pas en substance de celle de « Celtes », nom plus ancien et peut-être plus générique (2). Une semblable relation entre Galates et Celtes — ces derniers connus du monde grec, comme on sait, à partir du IVe siècle — fut reconnue dès l'origine par les contemporains de la migration galatique dont nous allons nous occuper. Il suffit, en effet, de comparer les expressions Κελτῶν ἄρηα de Callimaque (*Hymn. ad Del.*, v. 173), Γαλατᾶν et Κελτῶν ἄρης dans l'*Anthol. Palat.*, VII, 492, v. 1-3 (vol. I, p. 368 Dübner, de l'année 278), Γαλαταᾶν ἄρης dans les fragments d'hymnes découverts, il y a quelques années, à Delphes (3).

Les nations galatiques émigrèrent vers le Sud-Est de l'Europe, venant des régions de l'Europe centrale; là prit nais-

(1) Les témoignages les plus anciens sont réunis par H. Nissen, *Ital. Landeskunde*, 1883, p. 476, n° 1.

(2) Comme il est désormais indiscutable depuis les études spéciales de M. d'Arbois de Jubainville (*Rev. archéol.*, 1875, p. 4 suiv. principalement). Cf. aussi Müllenhoff, *Deutsche Alt.*, II, 282, note; et Holder, *Altcelt. Sprachschatz*, I, 1522. 1638 et suiv.

(3) Pour ceux-ci voyez le *Bull. de corr. hellén.*, 1894, p. 569; la *Revue celtique*, XV (1894), p. 408 suiv.; et O. Crusius, *Die delph. Hymnen*, *Philologus*, LIII (1894), p. 33 suiv.

sance aussi l'invasion celtique qui se dirigea vers les régions alpines et, de là, par le Nord-Est, vers la péninsule italique. Chez les anciens, faute de connaissances précises, on faisait venir les Galates vaguement du Nord ou de l'extrême Ouest (voir le contemporain Callimaque, l. c.); on en disait autant des Gaulois d'Italie (1). On ne sait rien de précis ni sur l'époque, ni sur la tribu spéciale, ni sur les circonstances particulières où commença ce déplacement (2).

Ce qui est certain, c'est que les Galates arrivèrent et s'établirent près du moyen Danube, dans le voisinage des peuplades illyriques (comme les Autariates) (3) et autres avec lesquelles ils furent constamment en lutte, non loin de l'Adriatique. Ainsi, ils avaient dès ce moment élu domicile vers le confluent de la Save et du Danube, bien que la tradition, par erreur et pour des motifs faciles à concevoir, les y établisse seulement après leur retour de leur expédition manquée à Delphes (4). C'est dans ces contrées qu'ils se trouvèrent en relations, dans la seconde partie du IVe siècle, avec Alexandre le Grand, lorsque celui-ci dirigea

(1) On sait que les anciens faisaient dériver d'une même source les invasions galatique et gauloise. — Il est inutile d'insister sur l'inadmissibilité de l'opinion qui assignait à la France actuelle l'origine de toutes ces migrations. On ne saurait attribuer aucune valeur aux récits des écrivains grecs qui établissent un rapport entre les Tectosages de l'Orient et les (Volcae) Tectosages de la Gaule méridionale, et font dériver le fameux trésor de Toulouse du butin de Delphes (selon l'opinion rapportée par Strabon, IV, 1, 13, p. 187, et réfutée déjà par Posidonius) ou en général du butin recueilli au cours des expéditions en Orient (Justin., XXXII, 3. La source de cet auteur pourrait être Timagène; cf. Niese, *Zur Gesch. d. Kelt. Wanderungen*, dans la *Zeitschrift f. deutsche Alt. u. d. Litteratur*, 1898, p. 140, note. Cependant, d'après Strabon, il semble que Timagène, bien que plus récent que Posidonius, crût encore à l'origine delphique du trésor toulousain. Il est à supposer que Justin attribuait au butin une origine générique, pour se conformer à son récit, dans lequel toutes les expéditions gauloises sont présentées ensemble.)

(2) C'est une simple hypothèse que celle qui admet que le mouvement vers le Sud-Est coïncida avec l'invasion d'Italie (cp. Müllenhoff, *op. cit.*, II, 261 suiv., où sont aussi notées les différentes races celtiques des régions danubiennes).

(3) Cf. H. van Gelder *Galatarum res in Graecia et Asia gestae*, Dissert. Amstel., 1888, p. 6 suiv.; et aussi Droysen, *Gesch. d. Hellenismus*, trad. fr., II, p. 623.

(4) Timag. dans Justin, XXXII, 3, 7. — Comme on les fait retourner en Illyrie en général (voyez Appian., *Illyr.* 5, du récit duquel on peut tirer avec certitude cette donnée, quelque confus qu'il soit d'ailleurs).

une expédition contre les Gètes et les Triballes et réussit à assurer la frontière du Danube (1).

A la dissolution générale de l'empire macédonien, il fut facile aux Gaulois de franchir les frontières et de pénétrer en Macédoine ; ceci eut lieu pour la première fois — car la mention de leur prétendu conflit avec Cassandre vers l'an 300 (2) est isolée et ne mérite guère qu'on s'y arrête — sous le règne de Ptolémée Céraunus. Le moment était grave pour la péninsule hellénique, agitée par les discordes des Diadoques ; la mort de Lysimaque (281), l'assassinat de Séleucus, l'occupation de la Thrace et de la Macédoine par Céraunus, les aspirations rivales d'Antigone Gonatas et d'Antiochus Ier, tous ces événements avaient leur contre-coup dans l'Hellade proprement dite, en même temps que s'y déchaînait la lutte entre Sparte et ses alliés, d'une part, et de l'autre Antiochus, soutenu par les Étoliens. A la faveur de ces troubles, les barbares renversèrent le grand rempart du Nord et arrivèrent au cœur même de la Grèce.

A la vérité, nous ne connaissons pas de rapport direct entre l'invasion galate et les discordes des Diadoques : les Celtes, par exemple, furent-ils appelés par les ennemis du nouveau roi de Macédoine (3)? On en pourrait tirer argument de ce fait, que quelque temps auparavant Ptolémée, fils de Lysimaque, rival de Céraunus, s'était réfugié auprès des Dardaniens (4), que les Dardaniens étaient tributaires des Celtes, et que beaucoup des leurs prirent part à l'expédition en Macédoine, en Thrace et en Grèce.

(1) Suivant un récit digne de foi (Arrien, *Anabase*, I, 4, 6 suiv. ; Strabon, VII, 3, 8, p. 301); mais il n'en est pas de même de cette autre ambassade, envoyée, plus de dix ans plus tard, par de présumés Celtes au même monarque à Babylone (Arrien, VII, 15, 4; Diodor., XVII, 113, 2, etc.). Sur la date de l'expédition du roi de Macédoine vers le Danube, cf. un nouveau fragment de la chronique de Paros dans les *Mittheil. archaeol. Instit. Athen.*, 1897, p. 190 suiv.

(2) Theophrast. ap. Senec., *Nat. quaest.*, III, 11, 2 ; Plin., *N. H.*, XXXI, 4 (30). — Peut-être les Gaulois furent-ils confondus avec d'autres peuples.

(3) B. Niese, *Gesch. d. griech. u. makedon. Staaten*, II (1899), p. 14.

(4) Trog., *Prolog. Histor.*, XXIV (Gutschmid).

Mais c'est moins dans la connaissance présumée de la condition des pays voisins qu'il faut chercher les raisons de l'invasion que dans les conditions ordinaires, économiques et sociales, dans les tendances et dans le caractère de races avides de butin et d'aventure, et aussi — du moins indirectement, comme résultat final et inévitable — dans le désir et la recherche de nouveaux séjours, désir suscité non point par le caprice, mais par une nécessité supérieure, notamment par l'effet du mouvement des peuples germaniques.

Enfin, on ne saurait nier une certaine connexité entre l'émigration galatique et les défaites contemporaines que les Gaulois (Senons et Boïens) subirent en Italie par les Romains. Même si l'on n'admet pas qu'une partie des envahisseurs gaulois des contrées danubienne et illyrique soit sortie d'Italie (1), tout au moins le fait que les Celtes des pays alpins ne pouvaient plus s'engager en Italie, les détourna vers lesdites régions.

*
* *

Abordons maintenant le sujet des grandes expéditions galatiques dans la péninsule des Balkans, entreprises par les races celtiques auxquelles se sont unis et associés, de gré ou de force, d'autres éléments (2) ; nous examinerons d'abord les *sources*, puis la *chronologie ;* ensuite les récits particuliers.

Les auteurs (Pausan., X, 19, 5 suiv. ; Trog. apd. Justin., XXIV, 4 suiv. ; XXV, 1 suiv. ; XXXII, 1 suiv., Diodore, XXII, 3-5 et 9) nous ont conservé des renseignements défectueux, en grande partie douteux, qui, chez tous, — sauf chez Pausanias, lequel, en revanche, abonde en embellissements et additions

(1) Cf. H. v. Gelder, *op. cit.*, p. 10 suiv. ; Droysen, *op. cit.* et vol. cité, p. 623 suiv.

(2) Ainsi, des peuples illyriques (Appien, *Illyr.*, 4 ; cf. Athen., VI, 25, p. 234). Pareil mélange est du reste fréquent dans les incursions barbares. Rappelons par exemple celle des Cimbres.

peu dignes de foi — se réfèrent en substance à l'expédition contre Delphes, et font tout converger vers elle.

Où ces écrivains se sont-ils documentés? Cela est incertain; en tout cas, ils ont dû puiser, en dernière analyse, dans les auteurs contemporains des Diadoques (Hiéronyme de Cardie? Duris de Samos?). De Timée il n'y a pas trace (1), et il n'y a aucune raison pour attribuer à lui plutôt qu'à aucun autre écrivain sérieux (2) tant de contes fantastiques et surnaturels. Il n'est cependant pas impossible que le célèbre Tauroménitain se soit plu à raconter, même en détail, les événements relatifs aux Galates; nous savons qu'il s'occupait très volontiers des questions géographiques et ethnographiques se rapportant aux barbares.

Quant à la *chronologie,* observons que la date de la seconde expédition (la première doit se placer un an avant), celle où mourut le roi de Macédoine, varie suivant les écrivains entre l'année 280 et l'année 279. On ne peut rien tirer à ce sujet d'Eusèbe (3), ni de l'inscription C. I. A., II, 307 qui convient également à 280 et à 279 (4), ni enfin de Polybe (II, 41, 2), où il n'y a qu'une indication indéterminée (5). Certainement, cette invasion est d'une année antérieure à l'invasion en Grèce, qui eut lieu en 279-78 = Ol., 125, 2 (Pausan. X, 23, 14, et Polybe, II, 20, 6 qui place le désastre de Delphes deux années après le passage de Pyrrhus en Italie, survenu en 281-80); c'est-à-dire de l'été de 279 à celui de 278. Cette limite de temps doit compter pour les faits plus récents, qui

(1) Bien que tous admettent qu'il ait été l'une des sources de Trogue Pompée (suivant Ad. Schmidt, *Abhandl. zur alten Gesch.*, p. 3 suiv.). Sur l'historien Sicéliote cf. Croiset, *Hist. d. l. litt. gr.*, V (1899), p. 109 suiv.

(2) Qui devait tenir compte des sentiments et des croyances de ses concitoyens. Ce pourrait être Démocharès (suivant Droysen; cf. aussi FHG., IV, p. 640).

(3) H. v. Gelder, *op. cit.*, p. 28 suiv.

(4) Elle est antérieure à la mort de Ptolémée Ceraunus non pas de sept ans et demi (ce qui nous amènerait vers la fin de 281), mais d'un intervalle plus grand, que l'on ne saurait préciser (cp. Gelder, p. 29 suiv.); ce qui nous fait arriver à l'an 280 ou 279.

(5) Puisqu'il place la mort de Ptolémée Ceraunus et d'autres vers (περί) la 124e Olympiade (de 284 ou 83 à 281 ou 80), en termes vagues.

peuvent se fixer à la seconde moitié de 279 ou même au commencement de 278 (1). Il n'y a rien de contraire à cela dans le texte de Polybe (I, 6, 5) qui fixe à 280-79 le massacre des Galates à Delphes. Car, sans avoir besoin de recourir à de subtiles interprétations (comme par exemple d'admettre, pour le commencement de l'invasion, la date de printemps 279), remarquons que ce passage de Polybe est assez vague et place dans la même année l'assaut de Delphes et le passage des Galates en Asie.

Au sujet des *chefs* galates, — sans nous arrêter à Kambaulès de la première expédition (Pausan., X, 19, 5) — on trouve dans la seconde Kerethrios, Belgios (Bolgios?) et en outre *Brennos* et *Akichorios* (Pausan., 19, 7). Dans la troisième apparaissent ces deux derniers. Éliminant le premier, disparu, et aussi Belgios, duquel on ne sait plus rien, il ne reste plus que Brennos et Akichorios. Ceux-ci se présentent ensemble, à la tête d'un des trois corps de la seconde expédition ; dans la troisième, on les retrouve ensemble, le premier comme chef suprême, le second comme son lieutenant (2) et son successeur (3) dans la retraite.

Il nous semble — contre l'opinion générale (4) — que c'est probablement à tort que les sources ont distingué ici deux personnages différents. Brennos est le nom du chef des Galates qui marchèrent contre Delphes, d'après le récit légendaire grec, de même que c'est le nom, dans la légende romaine, du chef des Gaulois qui assiégèrent le Capitole (5), et encore, dans un autre récit légendaire, le nom du chef des Gaulois en

(1) Voyez Pausan., X, 23, 4; Diod., XXII, 9, 3; Justin., XXIV, 8, 10. 14, et aussi le récent hymne de Delphes dans le *Bulletin de corresp. hell.*, XVIII, 355, l. 35. Cf. Dittenberger, *Sylloge*, I², 205, note 1.

(2) Pour l'année précédente aussi, bien que ce ne soit pas dit, on peut admettre cette même situation respective.

(3) Après que Brennos se fut porté le coup mortel, il confia à Akichorios le commandement avant d'expirer (Diod., XXII, 9, 2.)

(4) Cf. les récents articles dans Pauly-Wissowa sur Brennos et Akichorios. Voir Contzen, *Die Wander. d. Kelten*, p. 190, et aussi L. Chevalier, *Die Einfälle d. Gallier in Griechenland*, Diss., Prague 1878, note 15.

(5) Et les Grecs contemporains de l'assaut de Delphes savaient bien la parenté existant entre Galates et Celtes (voy. plus haut, p. 450).

Asie (1). Donc, c'est peut-être un nom inventé et substitué à un autre nom qui ne nous est point parvenu. Ou mieux encore, les deux noms désignent probablement un seul homme, Akichorios, qui, en effet, est *toujours* mis à côté du légendaire Brennos, dont il prend la place immédiatement après sa mort.

*
* *

Abordons maintenant l'examen des faits. Nous voyons qu'on distingue trois grandes expéditions, que Pausanias seul énumère nettement. La première, en Thrace, peut être considérée, pour ainsi dire, comme une espèce de razzia, qui réussit bien et donna l'impulsion à une nouvelle et plus grande expédition. Celle-ci, la seconde, fut divisée en trois corps qui s'avancèrent (Pausan. X, 19, 6) le premier par la Thrace, le second par la Péonie, le troisième par la Macédoine et l'Illyrie. Évidemment ce classement est confus (2). On voit combien peu l'on savait sur les mouvements et les directions de ces corps : les auteurs devaient en substance les faire converger tous, ou du moins le second et le troisième (car le premier disparut), vers le même but, l'invasion commune de la Macédoine. En Macédoine, le roi Ptolémée Ceraunus fut vaincu et tué (Pausan. X, 19, 7 ; Diod. XXII, 3, 2 etc.) ; les barbares dévastèrent ces régions jusqu'à ce qu'ils rencontrassent un obstacle momentané dans le chef macédonien Sosthènes.

L'année suivante, des bandes certainement nombreuses — quoique les chiffres des auteurs soient excessifs — firent irrup-

(1) Dans le récit de Clitophon au premier livre de l'ouvrage Γαλατικά ap. Plutarque, *Paral.*, XV (qui est inventé sur le modèle d'un autre roman : cf. Niese, *Gesch.*, II, p. 79, n. 4).

(2) Aussi Müllenhoff (*D. Alt.*, II, p. 170 et note X) l'a-t-il corrigé ; il croit qu'il y a eu interversion entre la Péonie et l'Illyrie, et il donne pour le second corps l'Illyrie, pour le premier la Péonie et la Macédoine (pour aller en Macédoine ils passaient forcément par la Péonie). Notons que pour le troisième corps il faudrait placer l'Illyrie avant la Macédoine.

tion en Macédoine. On dit qu'il s'en détacha d'abord un corps considérable sous le commandement de Leonnorios et de Lutarios (Liv. XXXVIII, 16; Suid. s. v. Γαλάται), à la suite d'une sédition contre le gros de l'armée. Il serait plus naturel de croire qu'il s'agit ici d'une séparation faite d'un commun accord, et que les auteurs parlent de discordes parce qu'ils admettent que toute l'expédition était préparée contre la Grèce. On pourrait même soupçonner que ce prétendu détachement, analogue à celui de l'année précédente (le corps commandé par Kerethrios), n'est qu'une simple superfétation. Nous ne nierons pas l'existence des bandes de Leonnorios et de Lutarios ; mais elles peuvent être venues en Thrace indépendamment de celles de Brennos (Akichorios).

En Macédoine, les envahisseurs luttèrent contre ce chef Sosthènes, lequel leur infligea probablement de sérieuses pertes (Diodor., XXII, 9) et réussit à les éloigner de son pays (1), d'autant plus facilement que les barbares avaient le désir d'arriver en Grèce le plus tôt possible. Il ne faut pas accepter à la lettre l'information de Justin (XXIV, 6, 2 ss.), que Brennos vainquit Sosthènes ; ainsi entendue, elle est inconciliable avec celle de Diodore; on ne doit y voir que l'expression du fait, qu'une partie des Galates réussit à passer en Grèce, comme ils le voulaient.

De Macédoine, les Galates s'acheminèrent par la Thessalie vers la Grèce centrale, tendant aux Thermopyles. Les états de cette partie de l'Hellade furent les seuls à s'opposer à leur marche ; soit contraints, soit volontairement, les Péloponnésiens s'abstinrent, parmi eux Sparte avec ses amis, moins à cause de son égoïsme traditionnel, que par suite de rivalités et de courtes vues ; son inimitié contre les Étoliens (2) ne fut pas la seule cause.

(1) Et ainsi l'on peut expliquer le passage d'Eusèbe (*Chron.*, I, 236) : Sosthènes ἐξελάσας Brennos. Cette mention peut se rapporter soit à l'époque précédente, soit à celle-ci.

(2) Le renseignement sur la peste, donné par Pausanias (VII, 7, 1), ne doit pas être rejeté (comme le fait Niese, *Gesch.*, II, p. 16, n. 5); au moins peut-il se rapporter à un fait plus ancien de peu d'années seulement.

Pausanias (X, 20, 3 suiv.), qui est ici digne de foi, donne la liste des contingents particuliers, ayant chacun leurs chefs distincts; probablement, suivant l'esprit de l'époque, il n'y avait aucun chef suprême dans une entreprise où tout était abandonné à l'initiative particulière (1).

Le plus nombreux contingent, bien qu'on ne puisse pas en préciser le chiffre, fut celui des Étoliens, qui, à cette époque, étaient maîtres des Thermopyles (2) : on ne sait pas s'ils possédaient également Delphes, la Doride et le pays des Aenianes (3). Les Béotiens et les Phocidiens envoyèrent également des forces notables. Il n'en fut pas de même du contingent des Athéniens, qui s'élevait tout compris à quinze cents hommes ; on peut même douter, et nous inclinons à le faire, de l'envoi ou de la participation active d'une flotte athénienne. Sans doute, Athènes pouvait envoyer des vaisseaux, alors même que le Pirée n'eût pas été en son pouvoir, mais cet envoi n'est mentionné que par le seul Pausanias (X, 20, 5), peut-être sous l'influence des souvenirs de la guerre médique. Le seul document à peu près contemporain (C. I. A., II, 323) ne mentionne que l'envoi de fantassins choisis et de cavaliers. En outre, je trouve bien peu probable le récit de Pausanias (X, 22, 12) suivant lequel les défenseurs du défilé de l'Œta contre les Galates se seraient réfugiés sur les navires athéniens (4).

Aux contingents des républiques s'ajoutèrent deux petits corps envoyés par deux rois, Antigone Gonatas et Antiochus, sous le commandement respectif d'Aristodémos et de Télésarchos (Pans., X, 20, 5) (5). Le chiffre donné pour ces deux dé-

(1) Même si le stratège étolien avait paru aux Thermopyles (Pausan., X, 16, 4), il n'aurait pas été le généralissime des Grecs, mais seulement du κοινὸν étolien.

(2) En effet, depuis quelque temps, Héraclée appartenait à la ligue étolienne (Paus., X, 21, 1).

(3) On ne peut rien déduire à cet égard du silence de Pausanias, ou de la mention séparée des contingents de la Doride, d'Amphissa, etc. Aucun de ces deux critériums n'est valable. Il n'est pas certain qu'en 279-278 la ligue comprit le territoire des Aenianes, qui était limitrophe.

(4) Voy. Niese, *op. cit.*, p. 18, note 3.

(5) Comme deux inscriptions attestent que les Magnètes ont défendu le temple

tachements est le même — cinq cents soldats; on peut en conclure qu'il n'y a pas là une information authentique, mais un simple calcul, fait par l'auteur ou par sa source, et fondé sur la force respective des deux rois rivaux et sur leur dessein politique : sans doute, ils voulaient prouver l'un et l'autre qu'ils portaient un intérêt également vif à la cause hellénique (1).

Il n'est permis de déduire des informations qui précèdent aucune conclusion certaine sur l'état des relations entre les différentes puissances helléniques, — par exemple qu'Athènes fût alliée aux Étoliens, qu'Antigone fût ou voulût être en bons rapports avec eux, etc... On doit en retenir simplement que la Grèce centrale, menacée tout entière par l'invasion galatique, réunit ses forces pour se défendre, et qu'Antigone et Antiochus envoyèrent des secours pour ne pas paraître se désintéresser du péril de la Grèce, vers laquelle les deux souverains avaient les yeux tournés.

Arrivés auprès des Thermopyles, les Gaulois, venant de la Phthiotide par l'Est, après avoir échoué dans deux tentatives successives pour pénétrer dans la Grèce moyenne, soit par le Sperchius, soit par l'Oeta (2), essayèrent de diviser les forces des Grecs. Pendant qu'un fort détachement remontait vers le Nord pour pénétrer par un autre chemin dans le pays des Étoliens, et se faisait battre par ceux-ci, le reste de l'armée contournait les Thermopyles et arrivait, à l'improviste ce semble, devant Delphes. Une grosse avant-garde seulement, avec

de Delphes contre les barbares et vaincu ceux-ci, on en a conclu que les troupes de Télésarchos, phrourarque d'Antiochus, se composaient proprement de Magnètes (Staehelin, *Gesch. der kleinasiatischen Galater*, diss. 1897, p. 5 suiv.; *Neue Jahrbücher fur Philologie*, 1894, p. 765). L'opinion est plausible, bien qu'on ne puisse véritablement appeler victoire la défense du défilé de l'Oeta, où tomba Télésarchos (Paus., X, 22, 1). Ajoutez qu'Antiochus avait alors sur les bras beaucoup d'ennemis et de guerres, et pouvait difficilement expédier à l'étranger des troupes nationales.

(1) Cela ne prouve nullement que les deux rois ne fussent pas alors en guerre, ni même qu'ils eussent conclu une trêve.

(2) Pausan., X, 20, 6 suiv.

le chef suprême, se mit d'abord en mouvement et atteignit le temple delphique; tout le reste s'achemina plus lentement par une autre route, plus à l'Ouest, peut-être afin de rallier les bandes précédemment entrées en Étolie (1). Tous partirent d'Héraclée, où ils laissèrent une garnison.

Pendant que la seconde division, la plus nombreuse, s'avançait très lentement et était attaquée par les Étoliens, qui lui causèrent de grands dommages, la première surprenait Delphes (2).

Bien que cette troupe eût réussi à saccager, au moins en partie, le grand sanctuaire (3), elle finit par être repoussée avec de grosses pertes (4). Dans sa retraite, elle se réunit au reste des autres bandes, et tous ensemble furent poursuivis au-delà d'Héraclée et du Sperchios jusqu'en Thessalie (5). Nous ne nous arrêterons pas sur les conséquences de cette heureuse lutte nationale, que les Grecs célébrèrent en grande solennité et commémorèrent par des œuvres d'art et par l'institution de la fête annuelle des Sotéries. Cette fête fut fondée par les Étoliens (6), qui acquirent

(1) Cette division des forces peut avoir été l'effet d'un plan stratégique, mais elle pourrait aussi correspondre à une division ethnico-militaire des cantons celtiques. On expliquerait ainsi l'impossibilité de faire mouvoir toutes ces nations sous une direction unique et vers un but commun.

(2) Par un chemin incertain, mais qui peut avoir traversé la Phocide, bien que ce pays ne soit pas mentionné. Nous penchons vers cette opinion, cette route étant la plus éloignée possible des Étoliens.

(3) Fait attesté par d'excellentes autorités (Polyb. ap. Tite-Live, XXXVIII, 48, 2; XL, 58, 3; Diodore, V, 32, 5; Posidon. ap. Strabon, IV, 1, 13, p. 188). Voir notamment C. Wachsmuth, *Die Niederlage der Kelten vor Delphi* dans *Histor. Zeitschr.* de Sybel, X, 1863, p. 5.

(4) Voir les textes dans Niese, II, p. 18, n. 5. On connaît tous les embellissements fabuleux dont ces récits ont été ornés; on connaît aussi les points de rapprochement entre les récits de ces événements et ceux de l'invasion perse, antérieure de deux siècles. Cf. Wachsmuth, *op. cit.*, 5; van Gelder, p. 62 suiv.; Ch. Mücke, *Vom Euphrat zum Tiber*, Leipzig 1899, p. 102 suiv.

(5) Pausan, X, 23, 12 suiv.

(6) En ce qui concerne l'invitation adressée par les Étoliens aux Athéniens de participer aux Sotéries, je ne trouve pas de bonnes raisons de la faire descendre, comme on l'a proposé récemment, ainsi que l'archontat de Polyeuctos, où se produisit cette démarche (C. I. A., II, 323), beaucoup d'années après la lutte contre les Celtes (Voir *Rivista di Filologia e d'istruzione classica*, 28 (1900), p. 58).

une importance prépondérante en raison de la part décisive qu'ils avaient eue dans l'heureuse issue de la lutte (1).

En ce qui concerne les vicissitudes des tribus galatiques après leur retraite de l'Hellade, il est certain que les survivants assez nombreux de la malheureuse expédition contre Delphes, après avoir disparu de la Grèce propre (2), se rallièrent en Macédoine et ne cessèrent d'endommager ce pays, profitant de sa faiblesse, jusqu'au jour où la Macédoine ayant été reconstituée par Antigone Gonatas, et le royaume des Antigonides affermi par sa victoire sur les Galates près de Lysimacheia, ces barbares furent réduits à entrer comme mercenaires à la solde du roi de Macédoine (3) ; dès lors, leurs incursions et leurs pillages eurent un terme et furent arrêtés par le boulevard enfin renouvelé de la civilisation hellénique vers le Nord. Il en fut ainsi définitivement après la mort de Pyrrhus (273), lorsqu'Antigone, débarrassé de ses rivaux, eut mis les Gaulois à la raison.

Les autres échappés de Delphes, auxquels se joignirent tôt ou tard une partie des expulsés de la Macédoine, refluèrent en Illyrie et en Thrace (4) ; on nous a transmis les noms des chefs de ces deux bandes : Bathanatios et Komontorios (5).

En Illyrie et dans les districts voisins, des Celtes s'étaient établis déjà auparavant, comme nous l'avons vu plus haut. Il n'est pas impossible qu'une partie, la moins nombreuse, des vaincus de Delphes, soit retournée dans ses séjours primitifs et

(1) Cf. W. Buchkeim, *Beiträge zur Gesch. der delphischen Staatswesens*, Progr. Freiberg, 1898, p. 11.

(2) Rien ne permet de croire que des bandes gauloises y aient subsisté ultérieurement. L'inscription C. I. A. II, 321, ne prouve rien à cet égard.

(3) Ces mercenaires provenaient soit des bandes défaites, soit d'autres tribus. Tels furent les 9,000 Galates commandés par Biderios (Polyaen. IV, 6, 17 : pourquoi corriger ce nom en Kiderios ?), et aussi les mercenaires soudoyés par Apollodore à Kassandria (Diod. XXII, 5, 2). Si ces derniers, comme le croit v. Gelder (p. 33), furent à la solde du tyran dès le début de son règne, il faut en conclure que tout au moins le noyau de cette troupe avait été recruté avant l'invasion galate en Grèce. Au reste, peu d'années après l'expédition de Delphes, cette tyrannie fut détruite par Antigone (Polyaen., IV, 6, 18 ; Pausan., IV, 5, 4 ; Trogue, Prol. 25).

(4) Naturellement, nous ne tenons pas compte d'autres bandes dispersées qui agissaient de leur propre chef.

(5) Cf. Justin, XXXII, 3 ; Athénée, VI, 25, p. 234 (d'après Posidonius ?) etc.

unie aux éléments préexistants, ait renforcé la domination des Scordisques (ou Scordistae), qui soumirent les Illyriens.

En Thrace, nous avons trouvé déjà les bandes conduites par Leonnorios et Lutarios, qui arrivèrent jusque dans la Chersonèse de Thrace, d'où elles passèrent successivement, surtout la première, en Asie (1). Les autres bandes venues avec Komontorios restèrent en Thrace, n'ayant pu, par suite de retards où de dissentiments avec les précédents, accompagner ou suivre leurs frères en Asie; il n'est toutefois pas impossible que dans la suite quelques groupes isolés aient franchi l'Hellespont. Ces bandes furent le fléau de la Thrace jusqu'à Byzance (2); mais après la déconfiture que leur infligea Antigone près de Lysimacheia (3), elles furent refoulées dans l'intérieur du pays. Là, elles fondèrent, dans la région de l'Hæmus, le royaume de Tylé (4), qui fut en guerre avec les Gètes et les Triballes et resta un voisin incommode pour les cités grecques de la côte (5). Ce fut cependant une domination peu sûre et peu stable, et qui fut de courte durée : née à une époque indéterminée (6), elle

(1) Tite Live, XXXVIII, 16 (récit peu sûr); Memnon, c. 19 (F. H. G. III, p. 535 suiv.); Pausan., X, 23, 14 (sur l'époque), etc.

(2) Justin, XXXII, 3, 6; Polybe, IV, 46, 1 suiv.

(3) Justin, XXV, 1; Diogène Laërce, II, 17, 141 suiv. Ces Galates, vaincus à Lysimacheia, doivent peut-être être distingués des bandes de Leonnorios et de Lutarios, si la bataille eut vraiment lieu après le passage de ces bandes en Asie; c'est ce qu'on peut induire du récit d'ailleurs suspect de Justin, d'après lequel il s'agirait des troupes laissées en arrière par Brennos avant son passage en Grèce.

(4) Polybe, IV, 46; Trogue, Prol., XXV (la correction de Gutschmid n'est pas indispensable). Sur l'étendue et les vicissitudes de ce royaume, cf. v. Gelder, p. 102 suiv.

(5) Pour Olbia, nous avons un décret en l'honneur du bienfaiteur Protogène (C. I. G., II, 2058 = Dittenberger, *Syll.*, I², 226) qui peut être du Ier siècle (Kiepert, *Alte Geogr.*, p. 348, n. 5, le place vers l'an 100), mais que rien n'empêche de reporter au IIIe siècle et pas nécessairement aux derniers lustres de ce siècle. Cette inscription parle de la terreur d'une invasion de Scires et de Galates; on en a conclu que ces derniers ne devaient pas être éloignés de la ville ainsi menacée; mais on peut objecter que l'expression Γαλάτας ne désigne pas nécessairement ici des Gaulois proprement dits : elle peut s'appliquer aux barbares du nord en général, aux Germains qui, on le sait, furent d'abord confondus avec les Gaulois.

(6) Si Trogue Pompée (*Prol.*, XXV) raconte cet événement après le passage des autres bandes en Asie, il n'en résulte aucune chronologie certaine : les deux faits peuvent être contemporains.

s'écroula vers la fin du IIIe siècle (214-212) (1). En somme, il y eut deux fondations gauloises au nord de la péninsule des Balkans : des Gaulois d'Illyrie et des Gaulois de Thrace. Ce second royaume disparut le premier; l'autre subsista jusqu'à sa destruction par les légions romaines et les Daces (2). Il n'en resta aucun vestige (3), tandis que les Galates d'Asie réussirent à créer un État durable.

Ces trois royaumes galates fournirent des mercenaires à des rois, princes et cités de tous pays, à commencer par Antigone Gonatas (4) et par Pyrrhus (5), qui, au même moment, triomphaient des hordes galatiques.

Francesco P. Garofalo.

(1) A cette époque se rapportent les événements narrés dans le livre VIII de Polybe, où il est question de Kavaros, dernier roi de Tylé.

(2) Cf. Van Gelder, p. 106 suiv. et Niese dans *Zeitschr. f. d. Alt. u. d. Litter.*, 1898, p. 154 suiv.

(3) Cf. Strabon, VII, 3, 11 ; 5, 1 ; 5, 11, etc.

(4) L'expression de Justin (XXVI, 2, 1) « Gallograeciae exercitus » ne se rapporte pas nécessairement à la seule Galatie d'Asie-Mineure.

(5) On a attribué trop d'importance à la victoire tant vantée de Pyrrhus sur les Gaulois (Paus., I, 13, 2, etc.). Ce même roi prit des Gaulois à sa solde et leur montra de la complaisance. Sa victoire, comme celle d'Antigone, n'eut peut-être aucun rapport avec l'état des régions du nord.

DE TITULO PATMICO

In illa sua praestantissima *Sylloge Inscriptionum Graecarum*, cuius altera editio nuperrime in lucem prodiit, repetiuit Guilielmus Dittenberger u. cl. Patmicum titulum (1), primum a Ludouico Rossio dein a Sakkelione publici iuris factum, qui nunc, ni fallor, in bibliotheca celeberrimi D. Ioannis Euangelistae monasterii adseruatur (2). Decretum est quoddam τοῦ κοινοῦ τῶν λαμπαδιστῶν de honoribus Hegemandro Menecratis f. publice tribuendis, qui et aliis rebus de conlegio bene meruerat et γυμνασιάρχου, λαμπαδάρχου, χρυσονόμου denique munere fuerat functus. Operae pretium uidetur esse us. 13-17 huius inscriptionis adscribere, quorum in fine supplendo satis grauiter a prioribus editoribus peccatum esse existimo. Sic igitur apud Dittenbergerum se habent : — νῦν δὲ καὶ ἐπήνγελται Ἑρμῆν τε λί[θινο]ν ἀναθήσειν καὶ δραχμὰς διακοσίας δώσειν | [ὅ]πως ἐκδανείσωνται, ἐπήνγελται δ[ὲ] καὶ ἕ[ως | ἂ]ν ζῇ ἐκ τῶν ἰδίων τάς τε θυσίας ἐπιτελέσα[ι καὶ τὰ | ἑορ](τ)ασιμαῖα (apogr. ΓΑΣΙΜΑΙΑ) ὑποδέξεσθαι. Quid sibi uelit ἑορτασιμαῖα, quod supplementum a Rossio sibi ipsi diffidente propositum, a Sakkelione et Dittenbergero retentum est, me non assequi ingenue fateor. Vehementer displicet uox, quantum scio, ceteroquin ignota et plane inaudita, quae quo

(1) N. 681.

(2) Equidem eo in loco inscriptionem uidisse memini, cum, haud paucos abhinc annos, Patmi degerem; necnon eam exscripsi, sed apographum a me confectum iamdudum amissum magnopere doleo. Adseuerare tamen etiamnunc possum Rossium iure meritoque dixisse eiusmodi esse hunc titulum « quo uix unquam alium lectu difficiliorem » repperire queas.

modo defendi possit non uideo. Accedit quod non is est ambitus lacunae ab editoribus enotatae, qui tot litterarum spatiis (ι και τα εορ) convenire queat. Haec exhibet Sakkelion, quem accuratissime titulum exscripsisse nemo infitiabitur :

us. 16 : . ΝΖΗΕΚΤΩΝΙΔΙΩΝΤΑΣΤΕΘΥΣΙΑΣΕΠΙΤΕΛΕΣΑ .
. . ΓΑΣΙΜΑΙΑΥΠΟΔΕΞΕΣΘΑΙΔΕΔΟΧΘΑΙ κτλ.

Quae cum ita sint, in fine uersus 16 unam tantum periisse litteram manifestum fit, ita ut post ἐπιτελέσα[ι] nihil amplius scriptum fuerit. Vnde adparet initio us. 17, — praesertim cum hic particula καί necessario supplenda sit —, locum ubi collocentur litterae τα εορ nullum iam exstare. Quare noua conatus sum : pro (τ)ασιμαια nescio an praestet, lenissima adhibita emendatione, (τ)ὰ [Ἑρ]μαῖα rescribere (1). « Pollicitus erat Hegemander Hermam marmoreum se dedicaturum....; super his, dum in uiuis foret, sacrificia (diis gymnasii nimirum) de suo praebiturum » ; haec Ross : sed sacra caerimoniasque in honorem huius dei, cuius effigiem consecrauerat Hegemander, inprimis instituenda fuisse sponte patet, quae hic, ut opinor, τὰ Ἑρμαῖα uocantur. Nec me fugit ὑποδέχεσθαι τὰ Ἑρμαῖα — id est, ut Rossii uerbis utar, festorum dierum impensas in se recipere — paullo insolentius dici. Sed opportune occurrit titulus Cianus (2), a Waddingtonio quondam editus, in quo legitur : ἐγδεξάμενος τὰ Χαρμόσυνα τῆς Ἴσιδος ἱε[ρο]πρεπῶς καὶ φιλοδόξως (3).

(1) Me impediunt spatii rationes quominus [καὶ τὰ εἰς τὰ Ἑρ]μαῖα, etsi hoc supplementum magis arridebat, recipere audeam.

(2) Asie-Mineure, 1143 = P. Foucart, *Assoc. relig.*, 240, inscr. n. 66. [Cf. in titulo Iasensi (Th. Reinach, *Rev. Et. Gr.*, 1893, 157, 3 A), us. 11-12 : ἐκ[δε]ξάμενος τὸ συνφέρον τῇ πόλει κτλ.]

(3) Haec uerba, si quid uideo, perperam interpretatus est uir doctissimus, quippe qui scripserit : « L'expression ἐκδέχεσθαι τὰ Χαρμόσυνα κτλ. n'est pas claire et doit probablement s'entendre de quelque cérémonie particulière pendant la fête. » Nulla est idonea causa cur reconditi quicquam hic latere suspicemur. Nec magis placent quae P. Foucartus in his inesse sumpsit (*Assoc. relig.*, 119) : « Un des membres de la société la recevait (la déesse Isis) dans sa demeure et probablement hébergeait le cortège qui l'accompagnait.... », quia sic saltem, non ὑποδέχεσθαι τὰ Χαρμόσυνα, sed aut τὴν θεὰν aut τοὺς πομπεύοντας ἐν τῇ τῶν Χαρμοσύνων ἑορτῇ certe scribendum fuit.

Nec quicquam offensionis haberet ἀναδέχεσθαι uel ἐπιδέχεσθαι τὰ Ἑρμαῖα : inter omnes autem conuenit, « praua inferioris aetatis consuetudine », ut loquitur Dittenberger, praepositiones in uerborum compositione adeo promiscue esse usurpatas ut saepissime nihil fere discriminis inter eas iam supersit. Ceterum non est praetereundum in illo quod dicitur Testamento Epictetae (*C. I. Ins.*, III, 330) pluribus locis (us. 156, 158, 161, 171) δέχεσθαι simpliciter dictum « sacrum munus in se recipiendi » notionem habere. — De ultimis eiusdem tituli uersibus pauca addam. Quos sic refingendos sibi persuasit Dittenberger : ἡ δὲ ἱερεωσύν[η ἔστω | τῶν ἀφ'] Ἡγημάνδρου. At eo loco prius de Hegemandro ipso quam de posteris eius agi debebat; nec omnino superuacaneum erat accuratioribus definire uerbis cuius dei sacerdotium constituendum esset. Quapropter praetulerim : ἡ δὲ ἱερεωσύν[η τοῦ Ἑρ-|-μοῦ ἔστω] Ἡγημάνδρου. Sakkelionis apographum docet et us. 22 fin. et us. 23 init. tredecim fere litteras intercidisse; uides igitur supplementum meum spatii rationibus commodissime respondere, cum illud a Dittenbergero propositum ad lacunam explendam uix sufficiat.

Scribebam Lugduni, mense Aprili a. MƆM.

M. Holleaux.

SCEAUX BYZANTINS INÉDITS

(QUATRIÈME SÉRIE) (1)

146

Sceau de *N. Mermentoulos, patrice et préteur* (*des thèmes*) *de Thrace et de Macédoine.*

Le Christ Philanthrope debout de face : O XP[ICTOC] [ΦI]ΛAN-ΘP' (ωπος).

Rev. [.....ΠA]TPIK'(ιω) ΠPAITΩPI ΘPAKHC S (*pour* KAI) MAKEΔONIAC TΩ MEPMENTOYΛΩ.

x^e-xie siècle.

Ma collection.

Je n'ai jamais rencontré ce nom patronymique de « Mermentoulos ». La lecture en paraît cependant certaine.

147

Sceau de *Jean..., patriarche de Constantinople.*

Type classique des sceaux de patriarches de Constantinople : la Vierge entre les sigles accoutumés, assise sur un trône avec l'enfant Jésus sur les genoux.

Rev. + IΩAN'(νης) ΕΛΕΩ ΘΥ (*pour* ΘΕΟΥ) ΑΡΧΙΕΠΙCKOΠOC KΩNCTANTINOΠOΛEΩC NEAC PΩMHC KAI OIKOYMENIKOC ΠATPIAPXHC.

(1) Voyez la *Revue des Études grecques* de 1889, de 1892 et de 1894. — Voy. encore G. Schlumberger, *Mélanges d'archéologie byzantine*, 1895, pp. 199 à 274.

XIe-XIIe siècle.

Ma collection.

Ce sceau doit avoir appartenu à un des trois patriarches du nom de Jean qui ont occupé le trône de Constantinople au XIe et au XIIe siècle : Jean VIII Xiphilinos (1064 à 1075), Jean IX Agapetos (1111 à 1134) et Jean X Kamatéros (1199 à 1206).

148

Sceau d'*Elpidios, patrice et stratigos (du thème) de Sicile.*

KYPIE BOHΘEI (*en monogr. crucif.*) TΩ CΩ ΔOYΛΩ.

Rev. + ΕΛΠΙΔΙΩ ΠΑΤΡΙΚΙΩ S (*pour* ΚΑΙ) CTPATIΓ(ω) CIKEΛ(ιας).

VIIIe siècle.

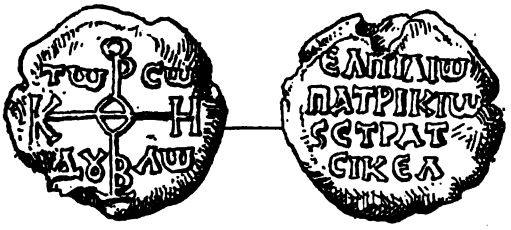

Ma collection.

C'est là un sceau fort précieux. Il porte le nom du fameux Elpidios, favori de la grande Irène, lequel, envoyé pour la seconde fois en février 781 en Sicile en qualité de stratigos de ce thème, se révolta au printemps de cette même année en faveur des césars, frères du défunt empereur Léon IV. Il se maintint quelque temps dans l'île, mais en 784 le patrice eunuque Théodore, envoyé contre lui à la tête d'une forte armée, secondé par le duc du thème de Calabre Nicéphore, le força à se réfugier en Sicile où les Sarrasins lui firent le meilleur accueil et le reconnurent comme prétendant. Il se fit peut-être musulman et passe pour avoir pris part à une invasion de ses nouveaux alliés en Asie-Mineure. Voy. Muralt, *Chronogr. byzantine*, t. I, pp. 376 et 721, et J. B. Bury, *A hist. of the later roman empire*, t. II, pp. 481 et 492.

149

Sceau des *Commerciaires impériaux d'Asie* sous le règne des basileis Théophile, Michel et Constantin.

Bustes des empereurs Théophile et Michel.

Rev. Buste du troisième empereur Constantin (1) ΤΩΝ ΒΑCΙΛΙΚΩΝ ΚΟΜΜΕΡΚΙΑΡΙΩΝ ΑCΙΑC.

IXe siècle.

Musée de Sofia. Communiqué par M. Dobrowsky.

150

Sceau de *Théodore, spatharocandidat impérial, préposé au Chrysotriclinion et protonotaire* (*du thème*) *de l'Opsikion.*

ΚΕ (*pour* ΚΥΡΙΕ) ΒΟΗΘΗ ΤΩ CΩ ΔΟΥΛΩ.

Croix à double traverse à piédestal orné de rameaux sur trois marches.

Rev. ΘΕΟΔ'(ωρω) Β'(ασιλικω) CΠΑΘ'(αρο)ΚΑΝΔ'(ιδατω) S (*pour* ΚΑΙ) ΕΠΗ Τ'(ου) ΧΡΥCΟΤΡΙΚ'(λινιου) S (*pour* ΚΑΙ) Α'ΝΟΤ'(αριω) Τ'(ου) ΟΨ'(ι)Κ'(ιου).

XIe ou XIIe siècle.

Communiqué par M. L. Maxe-Werly.

151

Sceau de *Basile, évêque de Magnésie.*

Buste de saint Nicolas. Ο Α(γιος) ΝΙΚΟΛΑΟC.

Rev. ΚΕ (*pour* ΚΥΡΙΕ) Β'Θ' (*pour* ΒΟΗΘΕΙ) ΤΩ CΩ ΔΟΥ(λω) ΒΑCΙΛΙΩ ΕΠΙCΚΟΠ'(ω) ΜΑΓΝ'CΙΑ' (*pour* ΜΑΓΝΗCΙΑC).

Époque des Comnènes.

Ma collection.

(1) Voy. sur ce basileus nommé Constantin, connu uniquement par les monnaies : Sabatier, *Descr. génér. des monnaies byzantines*, t. II, p. 89.

Je ne saurais dire si ce sceau a appartenu à un évêque de Magnésie du Méandre ou de Magnésie du Sipyle.

152

Sceau de *Basile Skléros, magistros, vestis et stratigos* (*du thème*) *des Anatoliques.*

La Vierge en buste de trois-quarts tenant l'Enfant Jésus sur le bras gauche entre les sigles accoutumés.

Rev. ΒΑϹΙΛ(ειος) ΜΑΓΙϹΤΡ(ος) ΒΕϹΤ(ης) S (*pour* ΚΑΙ) ϹΤΡΑΤΙΓ (ος) ΤΩΝ ΑΝΑΤΩΛ(ικων) Ο ϹΚΛΗΡ(ος).

XIe siècle.

Ma collection.

C'est très probablement-là le sceau de Basile Skléros, fils de Romain Skléros, fils lui-même du fameux Bardas Skléros, le prétendant qui faillit détrôner les fils de Romain II, Basile II et Constantin. — Skylitzès (voy. Cédrénus, éd. Bonn, t. II, p. 483) raconte que ce personnage qu'il qualifie de patrice et dont la sœur fut la célèbre courtisane Skléréna, maîtresse de Constantin Monomaque, se battit en combat singulier avec le Bulgare Prusien, stratigos du thème des Bucellaires, et fut pour ce fait exilé dans un îlot de la mer de Marmara, puis privé de la vue parce qu'il avait tenté de s'échapper. Cédrénus et Zonaras, qui nomment encore en 1042 et 1057 le frère de Skléréna, le désignent sous le nom de Romain, mais s'agit-il bien d'un seul et même personnage?

153

Sceau de *Nicéphore Botaniate,* le futur basileus, dans ses fonctions de *curopalate* et de *duc* (*du thème*) *des Anatoliques.*

Saint Démétrius debout de face : Ο [ΑΓΙΟϹ] ΔΗΜΗΤΡΙΟϹ.

Rev. + ΚΕ [ΒΘ] ΝΙΚΗΦΟΡΩ ΚΟΥΡΟΠΑΛΑ(τη) S (*pour* ΚΑΙ) ΔΩΥΞ (*sic*) ΤΩΝ ΑΝΑΤ'(ο)ΛΙΚ'(ων) ΤΩ ΒΟΤΑΝΕΙΑΤΗ.

XIe ou XIIe siècle.

Cabinet des Médailles de Paris.

154

Sceau d'*Étienne, protospathaire, préposé au Chrysotriclinion, asecretis, et protonotaire* (*du thème*) *des Arméniaques.*

Le Christ Philanthrope debout de face : O XPIC(τος) ΦΙΛΑΝ' (θρωπος).

[KE (*pour* KYPIE) BΘ]E' (*pour* BOHΘEI) [CTE]ΦANΩ [A'CΠ]AΘAP(ιω) [EΠ]I TOY XPYCO[TPIKA'(ινιου) A]CIKPIT'(ις) S (*pour* KAI) A'NOTAP'(ιω) TOY ΑΡΜΕΝΙΑΚΟΥ (*sic* au lieu de la forme ordinaire TΩN ΑΡΜΕΝΙΑΚΩΝ).

XIe au XIIe siècle.

Ma collection.

155

Sceau de *Romain Skléros, proèdre, stratopédarque de l'Orient et duc d'Antioche.*

L'archange Michel entre les sigles de son nom.

Rev. ΡΩΜΑΝ(ος) ΠΡΟΕΔΡΟ'(ς) CTPATOΠEΔAPX'(ης) TIC ANATOΛHC S (*pour* KAI) ΔOYΞ ANTIOXIAC O CKΛHPOC.

Xe siècle.

Ma collection.

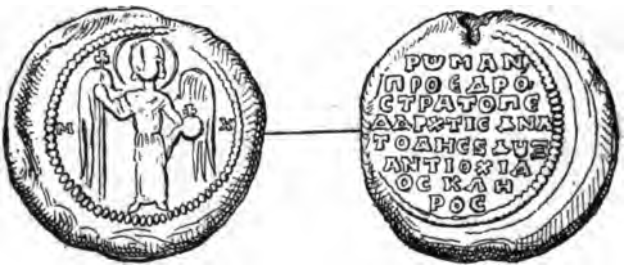

C'est ici le très précieux sceau d'un personnage qui a joué un rôle important dans les premières années du règne commun de Basile II et de Constantin, lors de la terrible révolte de Bardas Skléros qui, de 976 à 980 d'abord, puis en 987 après le retour du fameux capitaine de sa prison de Bagdad, mit l'empire byzantin à deux doigts de sa perte. C'est le sceau de Romain Skléros, le propre fils du célèbre prétendant d'Asie. Les historiens tant byzantins qu'orientaux de ces luttes sanglantes donnent quelques détails fort clairsemés sur ce jeune chef qui paraît avoir joué un rôle constamment actif auprès de son turbulent père. Tout au début de la rébellion de Bardas Skléros en 976, nous voyons son fils Romain retenu en otage au Palais Sacré comme gage des intentions de son père par le parakimomène Basile, chef du pouvoir durant la minorité des deux jeunes basileis. Bardas Skléros expédia un de ses fidèles, Anthès Alyatès, à Constantinople, pour le chercher, et celui-ci réussit par ruse à ramener le jeune homme à son père qui aussitôt, jetant les derniers voiles, se souleva. — Partout, dans cette guerre de quatre années, Romain Skléros combattit au premier rang aux côtés de son père. Quand la fortune, après lui avoir donné pour un temps l'empire de l'Asie, trahit le prétendant, son fils le suivit dans son exil à Bagdad auprès du khalife et partagea avec lui ces deux années de quasi-captivité. Avec son père il reparut bien des années plus tard, lorsque celui-ci reprit la lutte contre les empereurs, mais il refusa de faire alliance avec Bardas Phocas, et à ce moment, passa au parti du basileus Basile qui en fit aussitôt son favori et le nomma magistros. En 992,

en qualité de duc d'Antioche, il fut battu par les troupes d'Égypte.

J'ai donné une gravure du sceau de Romain Skléros à la p. 772 du t. I de mon *Épopée byzantine*.

Il ne faut pas confondre ce Romain Skléros avec son homonyme, également désigné sous le nom de Basile, probablement son fils, frère de la fameuse Skléréna, qui fut protostrator et magistros sous le règne de Constantin Monomaque et dont j'ai publié un sceau d'après M. le Dr A. Mordtmann à la page 696 de ma *Sigillogr. byzantine*. Voy. encore le sceau n° 152 du présent article.

156

Sceau de *Théodore de Colonée, patriarche d'Antioche.*

+ ΚΕ (*pour* ΚΥΡΙΕ) ΒΟΗΘΕΙ ΤΩ CΩ ΔΟΥΛΩ.

Buste de saint Théodore. Ο Α(γιος) ΘΕΟΔΩΡ'(ος).

Rev. ΘΕΟΔΩΡ'(ω) ΠΑΤΡΙΑΡΧΗ ΘΕΟΥΠΟΛΕΩC ΜΕΓ[Α]Λ'ης) ΑΝΤΙΟΧΕΙΑC.

x° siècle.

Musée de la Société archéologique à Athènes. N° 3140 de l'*Inventaire* du Musée. — Communiqué par M. J. Svoronos.

L'ascète Théodore de Colonée fut nommé patriarche d'Antioche par Jean Tzimiscès en remplacement de Christophoros tué à la prise de cette ville par les troupes de Nicéphore Phocas. Il fut consacré le 8 janvier 970 par le patriarche de Constantinople, Polyeucte, qui mourut vingt jours après.

157

Autre sceau de dimensions plus considérables du même *Théodore de Colonée, patriarche d'Antioche.*

Buste de la Vierge, de face, portant l'Enfant Jésus sur le bras gauche, entre les sigles accoutumés MHP ΘOY et IC-XC.

Rev. ΘEOΔΩPOC ΕΛΕΩ ΘOY (*pour* ΘEOY) ΠΡΙΑΡΧΗC (*pour* ΠΑΤΡΙΑΡΧΗC) ΘEOYΠOΛEΩC ΜΕΓΑΛΗC ΑΝΤΙΟΧΕΙΑC S (*pour* ΚΑΙ) ΠΑCΗC ΑΝΑΤΟΛΗC.

xe siècle.

Ma collection.

158

Sceau de *Basile II, patriarche d'Antioche.*

+ KE (*pour* ΚΥΡΙΕ) ΒΟΗΘΕΙ ΤΩ CΩ ΔOYΛ'(ω).

Buste de Saint Basile. O A(γιος) ΒΑCΙΛΕΙOC.

Rev. + ΒΑCΗΛ'(ειως) ΠΑΤΡΙΑΡΧOC (*sic*) ΘΥΠOΛΕΩC ΜΕΓΑΛ'(ης) ΑΝΤΙΟΧΕΙΑC.

xie siècle.

Musée de la Soc. archéol. à Athènes. N° 3146 de l'*Inventaire* du Musée. — Communiqué par M. J. Svoronos.

Basile II, patriarche d'Antioche, fut remplacé par Pierre III, proclamé en 1053.

159

Sceau de *Théodore, métropolite de Tyr*.

ΘΕΩΔΩΡΟΥ.

Rev. ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΤΟΥ ΤΥΡΟΥ.

v^e^-vi^e^ siècle.

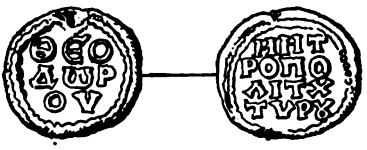

Ce très ancien et très précieux sceau qui fait aujourd'hui partie des collections du Cabinet de France m'a été communiqué par mon confrère M. Pottier.

160

Sceau de *Panthérios, évêque d'Aradus*.

ΠΑΝΘΗΡΙΟC ΕΠΙCK'(οπος) ΑΡΑΔΟΥ

v^e^-vi^e^ siècle.

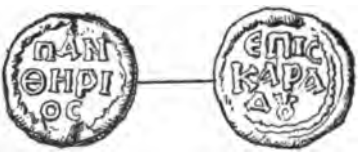

Ce très ancien et très précieux sceau m'a été communiqué par mon confrère M. L. Maxe-Werly.

161

Sceau de l'*église de Constantia* (*Antaradus*).

ΑΓΙΑC ΕΚΚΑ'(η)S(ιας), (*Sceau*) *de la sainte église*
Rev. ΚΩΝCTANTIAC, *de Constantia.*

v^e^-vi^e^ siècle.

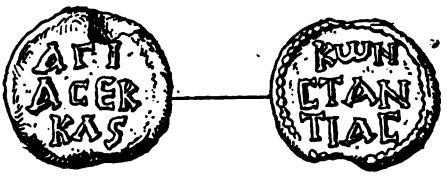

On sait qu'Antaradus, rebâtie par l'empereur Constance en 346, reçut de ce prince le nom de Constantia.

Ce très ancien et très précieux sceau m'a été également communiqué par mon confrère M. L. Maxe-Werly.

162

Sceau du *Monastère de saint Sabas* en Palestine.

Buste de face de saint Sabas dans l'attitude de l'oraison. Légende effacée.

Rev. THC ΛΑΥΡΑC ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ CABA

x^e^ ou xie siècle.

Ma collection.

163

Sceau d'*Eutychios, patriarche* (*d'Alexandrie*).

Buste du Christ de face.

Rev. + ΕΥΤΥΧΙΟΥ ΠΑΤΡΙΑΡΧΟΥ

xe siècle.

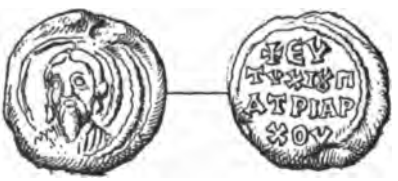

Ce sceau, un des plus précieux de ma collection, n'est autre que le petit sceau du fameux Eutychios, nommé par les Arabes « Saïd ibn-Batrich », né à Fostat d'Égypte, en 876, théologien, médecin, historien, patriarche melchite d'Alexandrie de 933 à 940, auteur de précieuses *Annales* qui vont jusqu'en 937 et qui ont été traduites en latin par Pococke au XVIIe siècle.

164

Sceau de l'*empereur Phocas* (602-610).

DN FOCAS PERP. AVG.

Buste de Phocas portant de la main droite le globe crucigère.

Rev. La Vierge debout de face entre deux hautes croix recroisetées.

Musée de Sofia. Communiqué par M. Dobrowsky.

165

Sceau des basileis *Basile II* et *Constantin* (976-1025).

EMMANOYHA. Buste du Christ au nimbe crucigère.

Rev. + [BA]SIL(ειος) S (*pour* KAI) CONSTANTI(ος) BA(σιλεις)

Bustes des deux empereurs. Basile, à la première place, tient de la main droite la croix à double barre transversale que son frère saisit également de la droite.

J'ai donné une figure de ce sceau à la p. 768 du t. I de de mon *Épopée byzantine* d'après le seul exemplaire connu, qui fait partie de ma collection.

166

Sceau du basileus *Constantin X Ducas* (1059-1067).

+ KΩN(σταντινος) BACIΛEY[ς] PΩMEΩN O [ΔOYK'(ας)]

Le basileus debout en grand costume impérial tenant le *labarum* de la main droite.

Rev. EMMANOYHA.

Buste du Christ de face, nimbé, entre les sigles accoutumés. Le Christ tient l'Évangile de la main gauche.

Ma collection.

167

Autre sceau du même.

+ ΚΩΝCTANT'(ινος) O ΔΟΥΚΑC

Le basileus debout de face couronné par la Vierge.

Rev. Le Christ assis de face sur un trône : IC XC
+ EMMANOYHA.

Musée de Sofia. Communiqué par M. Dobrowsky.

168

Autre sceau du même.

..... ΑΥΓ'(ουστος) ΚΩΝ(σταντινος) O ΔΟΥΚ'(ας)

L'empereur debout de face tenant le *labarum* de la main droite.

Rev. Même type du revers et même légende que sur le sceau précédent.

Communiqué par M. Léontidès de Trébizonde. Provient de Samsoun.

169

Sceau de *Romain IV Diogène et Eudoxie* (1067-1071) *avec les trois fils qu'Eudoxie avait eus de Constantin X Ducas : Michel, Andronic et Constantin.*

+ ΡΩΜΑΝ'(ος) — ΕΥΔΟΚΙΑ. Le Christ, entre les sigles accoutumés, couronnant Romain IV et Eudoxie.

Rev. ΚΩΝ — ΜΧ — ΑΝΔ. Les trois jeunes princes debout de face. Michel, au milieu, de plus haute stature que ses frères, tient le *labarum;* les deux autres tiennent le globe crucigère.

Ma collection. — Un autre exemplaire au musée de Sofia, communiqué par M. Dobrowsky.

170

Sceau du *basileus Michel VII Ducas* (Parapinakes) (1071-1078).

Le Christ de la Chalcé (*Chalkitis*) debout de face. IC XC O ΧΑΛΚΙΤΗC.

Rev. [MI]X[AHΛ] ΔECΠOTHC O ΔOYKAC

Le basileus debout en grand costume impérial tenant le globe et le *labarum*.

Ma collection. — M. Feuardent possède de ce même sceau un superbe exemplaire quelque peu différent.

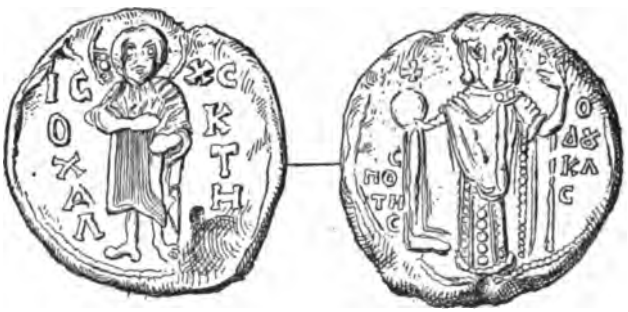

171

Sceau du *basileus Manuel I Comnène* (1143-1180).

MANOYHΛ ΔECΠOT'(ης) [O KOMNHNOC]

Le basileus debout en grand costume impérial tenant le *volumen* et le *labarum*.

Rev. Buste du Christ de face. [IC] XC [EMMA]NOYHA

Ma collection.

172

Sceau de la *basilissa Anne Paléologuina.*

La Vierge assise sur un trône avec le médaillon du Christ sur la poitrine, entre les sigles accoutumés.

Rev. L'impératrice Anne debout de face, couronne en tête, sceptre en main : ANN'(α) EYCEBECTAT'(η) AYΓ[OY]CTA AYTOKPATOPICA (*sic*) POMEON (*sic*) H ΠΑΛΕΟΛΟΓΙΝΑ.

Plusieurs impératrices de la dynastie des Paléologues ont porté le nom d'Anne.

Musée de Sofia. — Communiqué par M. Dobrowsky.

173

Sceau de *Théodore III Vatatsès Ducas Lascaris, empereur de Nicée* (1255-1259).

Saint Théodore Stratilate debout de face. O ΑΓΙΟC ΘΕΟΔΩΡ'(ος) O CTPATHΛ'(ατης).

Rev. + ΑΝΑΚΤΟΠΑΙΔΑ ΔΟΥΚΑΝ (1) ΑΘΛΗΤΑ CKEΠOIC ΘΕΟΔΩΡΟΝ ΛΑCKAPIN TON BACIΛEA.

XIIIe siècle. — Pseudo-trimètres iambiques.

Ma collection.

(1) Les Δ sont faits comme des Λ.

L'épithète d'ΑΝΑΚΤΟΠΑΙΔΑ ne peut se rapporter au premier Théodore Ducas Lascaris de Nicée.

174

Sceau de *Michel Ange césar.*

L'Annonciation avec les légendes accoutumées presque entièrement effacées. L'ange Gabriel est ici un emblème parlant.

Rev. + ΕΠΙCΦΡΑΓΙΖΟΙC Η ΧΑΡΑ ΤΩΝ ΑΓΓΕΛΩΝ,
ΤΟΥC ΑΓΓΕΛΟΥ ΚΑΙCΑΡΟC ΜΙΧΑΗΛ ΛΟΓΟΥC.

Chef des anges, scelle les discours de Michel Ange César.

XIIe ou XIIIe siècle. — Pseudo-trimètres iambiques.
Ma collection.

C'est ici le précieux sceau d'un des nombreux Michel de la famille des Anges. Mais lequel fut ce césar? C'est ce que je ne suis pas encore parvenu à éclaircir.

175

Sceau d'*Asan, tsar de Bulgarie.*

Le tsar debout de face, couronne en tête, le sceptre dans la main droite, le *volumen* dans la gauche. Dans le champ, la légende en caractères slavons : ACAN. BAC. POM.

Rev. Saint Démétrius debout de face :...
.....MH...

XIIIe siècle.

Musée de Sofia. — Communiqué par M. Dobrowski.

Plusieurs tsars bulgares du XIIIe siècle ont porté ce surnom d'Asan : Asan Ier (avec Pierre, 1186-1196), Jean Asan II (1218-1241), Michel Ier Asan (1246-1257)), Constantin Asan Tech (1258-1277) et Jean Asan II (1277-1280).

176

Sceau de *Staurakios, protospathaire impérial, préposé aux domaines et préfet* (*du bureau*) *des barbares.*

Griffon ailé terrassant un dragon (?).

Rev. Monogr. crucif. formé par les mots KYPIE BOHΘEI TΩ CΩ ΔOYΛΩ et cantonné des lettres du nom de CTAYPAKIΩ. Légende circulaire ainsi conçue : B'(ασιλικω) A'CΠAΘAPIΩ EΠH T'(ον) YKIAKON S (*pour* KAI) EΠI T'(ων) BAPBAP'(ων).

Xe siècle.

Collection J.-A. Blanchet.

J'ai publié aux pages 448 et 449 de ma *Sigillographie byzantine* quatre sceaux différents de ce personnage, parmi lesquels un qui est identique à celui-ci, mais la légende du revers est ici plus visible. C'est pour cela que je le publie à nouveau.

177

Sceau d'*Elias, hypatos.*

ΘEOTOKE BOHΘEI (*en monogr. crucif.*) TΩ ΔOYΛΩ COY
Rev. + HΛIA YΠATΩ +

VIIIe siècle.

Ma collection.

Serait-ce là le sceau du fameux spathaire Hélie qui fut le principal artisan de la chute de Justinien II en 711 et qui fit mettre ce tyran à mort le 24 octobre de cette année? Le successeur de Justinien, Philippicos, fit porter par Hélie à Rome la tête de l'empereur mort. Le sceau que je publie se rapporte tout à fait à l'époque de ces événements.

178

Sceau de *Myron, hypatos et grand curateur.*

ΘEOTOKE BOHΘEI (*en monogr. crucif.*) TΩ CΩ ΔOYΛΩ.
Rev. + MYPΩNI YΠATΩ S (*pour* KAI) MEΓAΛΩ KOYPATOPI.

VIIIe-IXe siècle.

Communiqué par M. P. Zitelli de Chio.

179

Sceau de *Théodore, protospathaire et curateur.*

ΘEOTOKE BOHΘEI (*en monogr. crucif.*) TΩ CΩ ΔOYΛΩ.
Rev. + ΘEOΔΩPΩ A'CΠAΘ'(αριω) S KOYPAT'(ορη).

VIIIe-IXe siècle.

Cabinet de France.

180

Sceau d'*Artavasde, patrice et curopalate.*

ΘEOTOKE BOHΘEI (*en monogr. crucif.*) TΩ ΔOYΛΩ COY.

Rev. + APTAYACΔΩ ΠATPIKIΩ S (*pour* KAI)
KOYPAΠAΛATH + (*sic*).

VIIIe siècle.

Ma collection.

Ce sceau a appartenu au célèbre personnage de ce nom, qui occupa un moment le trône impérial de 742 à 743. Lors de son mariage avec la fille du basileus Léon l'Isaurien, il avait été fait *curopalate* et *comte de l'Opsikion,* et ce fut grâce aux contingents de ce thème qu'il réussit à usurper le pouvoir. M. le Dr A. Mordtmann a publié un autre sceau d'Artavasde avec les deux titres de *curopalate* et de *comte de l'Opsikion.* Voy. ma *Sigillographie de l'empire byzantin,* p. 249.

181

Sceau de *Costiki, curopalate.*

Les saints Théodore et Georges. Ō Ā(γιος) ΘΕΟΔ(ωρος) [Ō Ā(γιος)] ΓΕΩΡΓ(ιος).

Rev. + CKEΠOITE MAPTYPEC TΩ CΩ ΔŌΥΛΩ KOCTHKI KŌΥΡΟΠΑΛΑΤ(η).

xie-xiie siècle.

Ma collection.

KOCTHKI est peut-être là pour KΩNCTANTINΩ. Il s'agit ici très probablement de quelque dynaste ibère ou arménien créé curopalate par le basileus.

182

Sceau de *Théophylacte, préposé aux pétitions* (*precibus præfectus*).

ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΕΙ (*en monogr. crucif.*) ΤΩ CΩ ΔΟΥΛΩ.
Rev. + [ΘΕΟ]ΦΥΛΑΚΤΩ ΤΟΝ (*sic*) ΔΕΗCΕΩ(ν).

VIIIe-IXe siècle.

Ma collection.

Tous les rares sceaux d'ἐπὶ τῶν δεήσεων que je connais (voy. p. 493 de ma *Sigillographie*) portent ce titre en toutes lettres. C'est la première fois que la préposition ἐπὶ se trouve supprimée. — Voy. une Novelle de Nicéphore Phocas (Léon Diacre, éd. Bonn, p. 317) où il est question du protospathaire Basile, ἐπὶ τῶν δεήσεων.

183

Sceau de *Michel Mavrikas magistros, vestis et « catépano »*.

Buste de Saint-Georges. Ο Α(γιος) ΓΕΩΡΓΙΟC.

Rev. ΘΚΕ ΒΘ ΤΩ CΩ ΔΟΥΛ'(ω) ΜΙΧΑΗΛ ΜΑΓΙCΤΡΩ ΒΕCΤΗ S ΚΑΤΕΠΑΝΩ ΤΩ ΜΑΥΡΙΚΑ.

XIe siècle.

Communiqué par M. Leontidès de Trébizonde.

Michel Mavrikas fut, à l'époque des Ducas, « catépano » du thème de Dyrrachion. Voy. ma *Sigillographie*, p. 204.

184

Sceau de bronze d'*Agalien, mizotéros*.

+ ΑΓΑΛΗΑΝ'(ου) ΜΗΖΟΤΕΡΟΥ.

Communiqué par M. Maestri de Modène.

185

Sceau de *Constantin, nipsistiarios*.

ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΙΘΗ (*pour* ΒΟΗΘΕΙ).
Rev. ΚΩΝCΤΑΝΤΙΝΩ ΝΙΨΙCΤΙΑΡΙΟΥ.

VIIe siècle. 23 millim. de diam.

Chez un antiquaire à Rome.

Νιψιστιάριος, baigneur, *malluviarius*. Voy. Const. Porph., *De Cerim.*, éd. Bonn, t. II, pp. 51, 22; 61, 39; 857, 41. Les νιψιστιάριοι impériaux étaient attachés à la toilette du basileus. Ils lui tendaient le bassin (νιψίστιον) après les repas pour qu'il put se laver les mains. — C'est la première fois que je rencontre la désignation de cette fonction sur un sceau de l'époque byzantine.

186

Sceau de *Basile, hypatos et zygostatis.*

ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΕΙ (*en monogr. crucif.*) ΤΩ CΩ ΔΟΥΛΩ.
Rev. + ΒΑCΙΛΕΙΩ ΥΠΑΤΩ S (*pour* ΚΑΙ) ΖΥΓΟCΤΑΤΗ.

VIIIe siècle.

Cabinet de France.

Ζυγοστάτης, *ponderator*, préposé au poids public. Voy. à ce mot : Du Cange, *Glossar. ad script. med. et inf. græcit.* C'est la première fois que je rencontre ce titre sur un sceau de l'époque byzantine.

187

Sceau de *Théocharistos Antiochites, protospathaire, chef des Manglavites et castrophylax.*

Saint Théodore.... debout de face : Ο Α(γιος) ΘΕΟΔΩΡΟ'(ς).
Rev. ΚΕ ΒΘ ΘΕΟΧΑΡ'Τ' (*pour* ΘΕΟΧΑΡΙCΤΩ) Α'CΠΑΘ'Ρ'(ιω) ΕΠ'(ι) Τ'(ου) ΜΑΓΛΑΒ'(ιου) S (*pour* ΚΑΙ) ΚΑCΤΡΟΦ'(υ)ΛΑΚΙ ΤΩ | ΑΝΤΙΟΧΙΤΙ.

XIe-XIIe siècle.

Cabinet des médailles de Berlin. Acquisition récente.

188

Sceau de *Stéphanos Gabalas, protonobilissime et hypertatos.*

+ CΦΡΑΓΙCΜΑ ΓΡΑΦΩΝ ΤΟΥ ΓΑΒΑΛΑ CΤΕΦΑΝΟΥ.
Rev. ΠΡΩΤΟΝΩΒΕΛΛΙCΙΜΟΥ ΚΕ (*pour* ΚΑΙ) ΥΠΕΡΤΑΤΟΥ

Époque des Comnènes. — Pseudo-trimètres iambiques.
Ma collection.

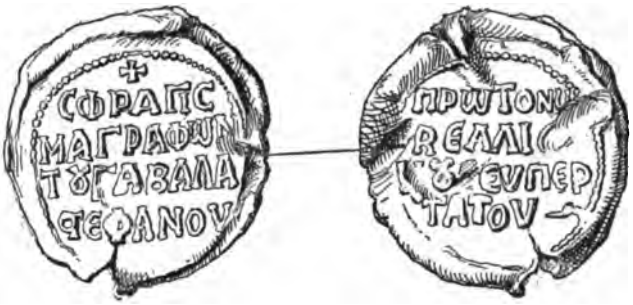

Voy. à la page 664, de ma *Sigillographie de l'Empire byzantin*, la description du sceau d'un autre membre de cette illustre famille byzantine d'origine crétoise qui a donné entre autres une dynastie à l'île de Rhodes au XIIIe siècle. — C'est la première fois que je rencontre sur un sceau de l'époque byzantine ce titre d'ὑπέρτατος.

189

Sceau de *Léon Psellos, dishypatos.*
Buste de saint Démétrius ?

Rev. ΣΦΡΑΓ'(ις) ΛΕΟΝΤΟ'(ς) ΤΟΥ
ΨΕΛΛ'(ου) ΔΙΣΥΠΑΤ'(ου).

XIe ou XIIe siècle.

Collection Feuardent.

J'ai publié à la p. 482 de ma *Sigillographie byzantine* quatre sceaux de *dishypatoi.*

190

Sceau de *Georges Zata, sébaste.*

Saint Georges debout en pied. Ο ΑΓΙΟΣ ΓΕΩΡΓΙΟΣ.
Rev. ΣΦΡΑΓΙΣΜΑ Τ'(ου) ΖΑΤΑ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΓΕΩΡΓΙΟΥ

Époque des Comnènes. — Trimètre pseudo-iambique.
Ma collection.

191

Sceau de *Georges, sébaste et panhypertatos.*

Saint Georges debout de face. O ΑΓΙΟC ΓΕΩΡΓΙΟC
Rev. ΓΕΩΡΓΙΟΝ ΜΕ ΔΑΙΜΟΝΙ? Ο ΙΩΑΝΝΗC?
ΜΑΡΤΥC CΕΒΑCΤΟΝ ΠΑΝΟΥΠΕΡΤΑΤΟΝ CΚΕΠΟΙC.

XIe ou XIIe siècle. Pseudo-trimètres iambiques.
Cabinet de France.

192

Sceau anonyme du *Protovestiaire et grand Stratopédarque* impérial.

Saint Georges debout de face : O ΑΓΙΟC ΓΕΩΡΓΙ(ος).
Rev. ΠΡΩΤΟΒΕCΤΙΑΡΙΟΥ CΦΡΑΓΙCΜΑ ΚΑΙ ΜΕΓΑΛΟΥ CΤΡΑΤΟΠΕΔΑΡΧΟΥ.

Époque des Paléologues. — Sceau d'une conservation magnifique.
Ma collection.

193

Sceau de *Théodora Comnène.*

+ CΦPAΓIC KOMNHNIC.
Rev. EYKΛEOYC ΘEOΔΩPAC.

XIIe siècle. Pseudo-trimètre iambique.

Musée de Sofia. Communiqué par M. Dobrowsky.

Plusieurs princesses de la famille des Comnène ont porté le nom de Théodora. Je citerai en particulier une fille d'Alexis Comnène, mariée à Constantin l'Ange, et les deux Théodora qui furent l'une la maîtresse de Manuel Comnène, l'autre la femme de Baudouin III, roi de Jérusalem, puis la maîtresse du fameux Andronic Comnène.

194

Sceau de *Jean Droungaropoulos.*

Buste de la Vierge avec le médaillon du Christ, entre les sigles accoutumés.

Rev. + IΩ(αννου) CΦPAΓICMA ΔPOYΓΓAPOΠOYΛOY.

XIe-XIIe siècle.

Cabinet de France.

195

Sceau de *Nicolas Hagiotheodoritichaias* (?)

La Vierge « hagiosoritissa » debout, en prières, tournée vers le Rédempteur dont on aperçoit le buste en haut à gauche : MP ΘY (*pour* MHTEP ΘEOY) H AΓIACOPEITICA.

Rev. ΘKE BΘ (*pour* BOHΘEI) TΩ CΩ ΔOYΛΩ NIKOΛAΩ
TΩ AΓIOΘEOΔΩPITIXAIA'.

X^e-XIe siècle.

Collection Feuardent.

196

Sceau de (*Daniel*) *Libéros, sébaste.*

Le prophète Daniel entre deux lions : O ΠΡΟΦΙΤΗC ΔΑΝΙΗΛ.

Rev. ΚΡΙΤΗC ΔΑΝΙΗΛ ΚΑΙ ΓΡΑΦΩΝ ΝΥΝ ΠΡΟCΤΑΤΗC ΤΕΛΕΙ CΕΒΑCΤΟΥ ΛΙΒΕΡΟΥ ΠΡΑΞΕΙC ΚΡΙΤΩΝ.

XIIIe-XIVe siècle. — Pseudo-trimètres iambiques.

Ma collection. — Sceau d'une conservation magnifique.

Le boliade serbe Libèros est cité en 1342 comme ayant fiancé sa fille au prétendant Cantacuzène retiré auprès du Krale de Serbie (Voy. Muralt, t. II, p. 585). Ce sceau aurait-il appartenu à ce personnage ? Il me paraît d'époque plus ancienne.

197

Sceau de *Cyrille.*

Buste de la Vierge portant l'Enfant Jésus sur le bras gauche entre les sigles accoutumés.

Rev. + ΚΥΡΙΛΛΟΝ ΑΓΝΗ ΚΥΡΙΩΝ ΥΜΕ CΚΕΠΟIC.

XIIe siècle. — Pseudo-trimètre iambique.

Ma collection. — Deux exemplaires provenant de deux acquisitions différentes.

198

Sceau de *Georges*.

Saint Jean l'*Évangéliste* debout de face. Ο Α(γιος) ΙΩ(αννης) Ο ΘΕΟΛΟΓΟC.

Rev. ΓΕΩΡΓΙΟΝ CKEΠOIC ΜΕ CEMNE ΠΑΡΘΕΝΕ,
ΛΥΧΝΟC ΓΕΓΟΝΟΝ ΤΟΙC ΠΟCΙ ΦΟC ΤΟΙC ΤΡΙΒΟΙC.

XIe-XIIe siècle. Pseudo-trimètres iambiques.

Ma collection

199

Sceau de *Théoctiste*.

Paon faisant la roue.

+ CΦΡΑΓ'(ις) CKEΠΟΥCA ΓΡΑΜΜΑΤΑ ΘΕΟΚΤΙCΤΟΥ. *Sceau protégeant les écrits de Théoctiste.*

XIe-XIIe siècle. — Pseudo-trimètre iambique.

Collection Feuardent.

Je publie ce sceau d'un personnage désigné par un simple nom propre et par conséquent sans grand intérêt, uniquement parce que la formule de la légende du revers est de forme peu ordinaire.

200

Sceau anonyme.

Buste de saint Démétrius. Ο Α(γιος) ΔΙΜΙΤΡΙ[ΟC].

Rev. Dans une couronne de feuillages simulés par des points

placés, un deux, une grande fleur étalée, une rose peut-être qui serait alors un emblème parlant.

Époque des Comnènes.

Ce sceau est probablement celui d'un personnage du nom de Démétrius dont le nom patronymique serait représenté par la fleur emblématique du revers.

202

Sceau *anonyme*.

La sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus sur le bras gauche. + Η ΑΓΙΑ ΜΑΡΙΑ.

Rev. Saint Stratonikios? debout de face : [Ο] ΑΓΙΟϹ ϹΡΟ̅Υ̅ΤΟΝΙΝΩϹ (sic).

VIe-VIIe siècle. — Sceau très ancien de fabrique barbare.

Chez un antiquaire à Rome.

203

Sceau de *Nicétas, drongaire et archôn de Malte.*

ΘΕΟΤΟΚΕ ΒΟΗΘΕΙ (*en monogr. crucif.*) ΤΩ ϹΩ Δ̅Ο̅ΥΛΩ.

Rev. + ΝΙΚΗΤΑ ΔΡΟ̅Υ̅ΓΓ'(αριω) S (*pour* ΚΑΙ) ΑΡΧΟΝΤ(ι) ΜΕΛΕΤ'(ης).

VIIe-VIIIe siècle.

Voici un sceau des plus curieux, le premier connu portant un nom de fonctionnaire byzantin de l'île de Malte! J'en dois la communication à son aimable propriétaire, le marquis d'Anselme de Puisaye, qui en a fait l'acquisition à Tunis et a bien voulu m'autoriser à le publier. Ce rarissime petit monument m'est parvenu malheureusement trop tard pour que je puisse le faire graver.

Gustave SCHLUMBERGER.

INSCRIPTIONS INÉDITES

ATTIQUE

Athènes. — 1-7. Série d'inscriptions funéraires trouvées dans la maison de R. Kalligas, place de la Constitution, et données par le propriétaire au Musée national.

1. Stèle de pentélique décorée de rinceaux peints. Caractères du ve siècle.

.... Ἀρχεσίλεω.

2. Stèle haute de 1 m. 15, caractères du commencement du IVe siècle.

Μελάνιππος Μελανώπο Ἰκαριεὺς — Ἀθηνίχη.

3. Stèle ornée d'un grand fleuron.

Μέλιτ[τα].

4. Colonnette haute de 0 m. 49 :

Ἑρμίας Ἑρμίου.

5. Autre, de l'an 300 environ.

Βίων Μοσχίωνος.

6. Autre.

Ἀξιονίκη Ἑρμογένου Μιλησίου.

7. Autre sur laquelle est sculptée une amphore. Époque romaine.

Διόδωρος Διοδώρου Μιλήσιος.

Le Pirée. — 1. Bas-relief funéraire donné au musée du Pirée par la famille Kazampélis; naïscos haut de 1 m. 35, large de 0 m. 65; le relief représente deux hommes debout :

Παράμονος Λαμπτρεύς, Ἀλέξανδρος
Παραμόνου Λαμπτρεύς.

2. Même provenance. Colonnette sur laquelle est sculptée une figure d'homme. Traces d'une première inscription (... A ... IOY... OY). Nouvelle inscription :

Αὐρ. Χρυσέρως
Δημητρίου Ἀζηνιέως.

GRÈCE DU NORD

Thessalonique. — 1. Stèle haute de 1 m. 40; largeur 0 m. 46, épaisseur 0 m. 35. Commencement du IIIe siècle après J.-C.

Αἰλία Φαυστεί-
να Θεοφίλω
τῶ χριστο-
τάτω ἀνδρὶ
5 καὶ τέκνοις
μνείας χά-
ριν ζήσαν-
τι ἔτη τρι-
άκοντα δύο
10 μέχρι Πε-
ρειτίου κ΄α΄
τοῦ ζ΄λ΄σ΄
σεβ(αστοῦ) ἔτους.

L'an 237 correspond à 205 après J.-C.

Volo. — Trouvée dans des fouilles récentes de la compagnie des travaux du port.

Μάγνητες Σῖμον Νικοδήμου
Δημητριῆ ἀρετῆς ἕνεκεν
καὶ εὐνοίας τῆς εἰς αὐτούς.

ARCHIPEL

Crète. — Plaque de marbre.

Ἑρμῆ Κραναίω
Θεόδωρος Στεφάνω (??) εὐχήν.

MYSIE

Pergame. — Copie de Mourad Krasiadis,

Ἐλπὶς	Chien	Εὐοδίας
τῆ θρε-	ou	ψάση
μνείας	cheval	χάριν

Ω
ΧΑΡ . . Ο

IONIE

Éphèse. — 1. Dans la cour de l'hôtel Karpouza, à la gare.

τούτ]ου τοῦ ἡρώου
κήδ]εται Φλάβιος
θρεπτοῦ
ζῶσιν.

2. Même endroit.

λογία
Ἀμία χρη(σ)τὴ
χαῖρε.

3. Même endroit.

. . . υφιδίου ΚΟ

4. Publiée par moi dans la Νέα Σμύρνη du 15 novembre 1889, n° 3990.

Φίλα Δοκίμου
ἐπόησ(ε)ν τὸ μν-
ημῖον Ἑρμίππω
Δοκίμου τῶ
ἑαυτῆς τέκνω.

5. ΟΥΙΑΣ ΠΟΣΙΔΩΝΙ.

6. Plaque de marbre (0,20 × 0,25 × 0,04) conservée au bureau de la Νέα Σμύρνη.

ΩΣ
ϽΥ ΤΟΚΟΥ ΔΥ
ΠΤΟΙΣ ΡΟΔΟΙΣ
ΓΡΟΥΓΕΙΝΟΥ
ΓΡΟΑΓΩΝ

Il semble qu'il soit question d'intérêts.

Magnésie du Méandre. — Copie de M. Alcibiade Kanas :

Γναίω Βαββίω (*sic?* on attendrait Βαιβίω) Παμφίλ[ω ?]

Smyrne. — 1. Plaque de marbre (0,40 × 0,18 × 0,14) trouvée au Pagus, transportée au musée de l'École évangélique. Pittakis, *Harmonia* du 25 novembre 1887 (n° 1616).

ΗΟϸΝΙϹ
ΜϸΜϸ
ΡϸϹ

La lettre ϸ représente-t-elle un A?

2. Plaque (0,25 × 0,21 × 0,06) trouvé rue Ghemistoarsi.

Στεφανηφόροι

οἷς δυσὶν καὶ μ . . .
Ἀ]πολλωνίου τοῦ Θεο[δώρου?
. . ωδωρος Ἑρμίου
5 Ἀ]πολλώνιος Φανοδήμ[ου
Ἀ]πολλώνιος Φανοδήμου
..... Ἡρ]ακλείτου
..... ὁ (?) Πεισάνορ[ος
.....ις Μελανί[ππου
10 .... ΤΕΝ .... ΣΙ ..

3. Au Musée :

ΗΤΙΝ . . ΩΝΙ . . Λ
ΘΟΦΥΛΑΚΤΩΝΙ
ΟΛΛΑΤΛ

4. Sceau de plomb de la collection Armenak (provenance inconnue) :

Καλωκυροῦ
(τοῦ?) σπαθαρήω.

5. Autre sceau de forme ronde :

Εὔμεον (*sic?* Συμεών?) Παπιρίου.

6. Plaque de marbre.

Πλάτανος Πραικωνεύ[ς?]
μνείας χάριν.

7. Copie de feu Ikésias Latri :

Ῥυκὼ Ἀπολλωνίου Εἰνουδεύς

8. Plaque de 0,48 × 0,30 × 0,08 trouvée au pied de Pagus.

Ὁ δῆμος (dans une couronne).
Μέλητα Ἡρώδου — Ἡρώδην Μέλητος

9. Ὁ δῆμος Νικόπολιν Μητροδώρου Ἀπολλᾶδος (*sic*) δὲ γυναῖκα
Ὁ δῆμος Ἀπολλᾶν Μενεκράτου τοῦ Διονυσίου.

LYDIE

Plaine Cilbianienne. — Plaque de marbre.

ΧΗ-ϝ ΕΥΤΡΟΠΙΟΥ ΙΡ ΚΑΙ ΑΘΗΝΕΑΣ

Coloé. — Sceau de plomb de la collection D. Baltazzi.

ΚΟΛΟ
ΗΝΩΝ

Coloé, dont le nom est ailleurs donné sous la forme κατοικία Κολοσηνῶν, s'appelle aujourd'hui *Keles obasi.*

Magnésie du Sipyle. — 1. Dans la boutique de K. Barykos :

Ἄδραστος Ἀδράστου
Ῥόδιος.

2. Plaque encastrée dans une fontaine à Soultan Zougiou, à 3 heures de Magnésie. Copie de M. Kassapian, professeur de l'École américaine de Smyrne. Publiée par moi dans la Νέα Σμύρνη du 25 août 1890, n° 4179.

Ἀλέξανδρος Ἀλεξάνδρου Γεμνις (?) κατε-
σκεύασεν τὸ μνημῖον καὶ τὴν σορὸν
ἑαυτῶ καὶ Μελτίνη τῆ συμβίω μηδενὶ
δ' ἐξὸν ἤτω (sic) τεθῆναι ἑτέρω ἐπ(ε)ὶ ὑποκει-
5 σεται τῆ πόλι ϡ β'φ' · ὃς ἂν δὲ ἀν(ο)ίξει
τὴν σορὸν μετὰ τὸ τεθῆναι τὸν Ἀλέ-
ξανδρον μηδ' αὐτῶ γῆ βατὴ μηδὲ θά-
λασσα πλωτὴ μὴ τέκνων ὄνησις ἀλλὰ
ὅλη πανώλη γένοις (!) ἂν καὶ τοὺς ἐπου-
10 ρανίους καὶ καταχθονίους θεοὺς κε-
χολωμένους ἔχοις ἄν.

Philadelphie. — Plaque haute de 0 m. 27, large de 0 m. 26, épaisse de 0 m. 05, transportée chez Michel Kossonis, médecin à Smyrne.

Ἔτους ΤΜ μηνὸς
Ἀρτεμισίου ὑπο-
σόριον Αὐρ. Μαρ-
κέλλου ἀπὸ ΧΟ (?)
5 ἐωνήσατο παρὰ
Αὐρ. Βουδίου διακό-
νου Ϫ Δ ἐφ' ὧ ου (?)

Thyatire. — Plaque de marbre trouvée à la fontaine de Kiomourtzi, à 6 heures de Thyatire. Copie de Démosthène A. Calenteroglou.

Ἔτους ϹΖϛ (sic) μ(ηνὸς) Πανήμου
Διονύσιον ἐτείμησαν
Ἀντ(ω)νεῖνος ὁ κύριος κ(αὶ) οἱ
γονῆις (sic) κ(αὶ) οἱ ἀδελφοὶ κ(αὶ)
5 ΕΤΥΧΙΩΝ (?) τὸν σύντροφον.

A la l. 3 la copie a ΑΝΤΙΟΝΕΙΝΟϹ.

Tralles. — 1. Plaque de marbre, haute de 0 m. 38, large de 0 m. 20, épaisse de 0 m. 06, brisée à droite. Au sommet est gravé un fronton triangulaire contenant un cercle.

ΧΑΙΡΕΤΕ
ΡΑΝΙΚΥ . .
ΤΟΥΚΕ . . . .
ΚΟΡΙϢ . . . .

2. Fragment de stèle.

ΟΙΩΜΟΥ
ΣΥΝΗΘΗΑΣ
ΔΙΕΥΤΥΧΗ
ΤΗΣ ΕΠΑΦΙ
Ζ Η

3. Marques de tuiles.

a) Τυράννου b) Ἀνθόπολις c) Εὔνους.

4. Sur le goulot d'une bouteille :

μνήσθητι Κύριε] τοῦ δούλου σου Κωνσταντίνου.

5. Plaque encastrée dans le seuil de la maison d'Arapli Ali; copie de M. Batousis.

Τὸ ὑπερῶον μνημεῖον
καὶ τὸ ὑπ' αὐτῶ β
Ἑρμοῦ τοῦ Φιλήμονος
καὶ γυναικὸς αὐτοῦ
5 καὶ τέκνων καὶ ἐκγό-
νων καὶ κληρονόμων
αὐτῶν.

6. A Kimer, dans la maison de Tsakir Ali :

τοῦτο τὸ μνη-
μεῖον Μ. Αὐρ.
Ἀριστονείκου
καὶ Αὐρ. Ἀφίου.

7. Colonne haute de 1 m. 40; diamètre de 0 m. 26 :

Πο(πλίου)
Αἰλίου
Ἀντιόχου.

8. Plaque de marbre chez Tsakir Ali :

ΟΜΗΤΟ
ΕΓΟΝΩ

9. Autre :

ΤΟΜ
ΝΑΥΠ
ΕΠΙΓ
ΠΡΟΓ

10. Terrain de Spram Aga, maison Phourmali Sokaki.

τὸ μεμόριον

τοῦτο διαφέ-
ρ(ε)ι Σαν[β]αθίω
Εὐγ... νου
5 κεραμέος
σὺν τοῖς πα-
ραχ[ειμέν]οις
ανα... κοις

11. Sur une épaisse dalle de marbre (1,60 × 0,42 × 0,70) actuellement employée au cimetière juif (publiée par Fontrier d'après une copie de M. Papaconstantinou, *Courrier de Smyrne* du 2 mai 1896).

... μ ...ς [Δημ]ητρίου
... ο ...ς τοῦ
... ζ ....ου
ἔτ]ευ[ξαν] τὸ μνημεῖον·
5 Εὐ]κλῆς Ἰατροκλείους
Π]αυσανίας Παιωνίου
τοῦ Παυσανίου
Μ]ενέκριτος Παμμένου
ἐπί]τροποι κατὰ τὴν διαθήκην.

(ἐπίτροπος désigne ici plutôt l'exécuteur testamentaire que le tuteur).

12. Plaque de marbre brisée de tous côtés (0,36 × 0,25 × 0,04); elle m'a été remise par feu Démosthène Baltazzi.

Κ]λαυδιαν[ος....
Περίλαος Δαμαυ...
απροιτας ✱ ρ΄ν΄ · Ἀντω[·
ρεινος ✱ ρ΄ · Ἀντώνιο[ς...
5 λος ✱ ρ΄κ΄. Λαρχιμη (?)..
Μένανδρος Θεοδ[...
Θεοδώρου καὶ Μέν[ανδρος?....
καλουμένου Μη...

ἐφ' οἷς οἱ μύσται α...
10 νοι τοὺς ἄνδρας...
αὐτοὺς φιλοτειμ...
.. πρὸς τὸν θεὸν..

PHRYGIE

Apamée (Diner). — Sur un sarcophage (copie de M. Spyridon Phoros de Smyrne).

Διονύσιος Μενάνδρου
Ἀμμία τῇ γλυκυτάτῃ
γυναικὶ καὶ αὐτῷ τὸ μνει-
μεῖον (sic) ἐποίησε.

Attuda? — Sceau carré de la collection de feu Démosthène Baltazzi.

Ξανθίου δικ(αίου?)
μητροπ(ολίτου?) Ἀττού(δης?)

Le nom écrit en abrégé a aussi été lu Τάπους.

Philomélium (frontière de la Lycaonie). — 1. Plaque de marbre.

.. υμητης Θεοῖς ειλι..
.. οις εὐχήν.

2. Μάνης τῷ ἰδίῳ πατρὶ
Ἀπίπα ἕνεκα μνήμης.

3. Ἰουκοῦνδος Στρατονείκη τῇ ἰδίᾳ γυνεκὶ
μνήμης καὶ φιλοστοργίας ἕνεκεν.

PISIDIE

Isbarta. — 1. Μάλιε Κην-
σωρεῖνε πρό-

μοιρε ἥρως
χρηστὲ χαῖ-
ραι (sic?)

2. Ἀπόλλωνι Ἐπηκόῳ Μάρκος
Σαλούϊος Ἀουΐσκος.

AL. EMM. CONTOLÉON.

[POST-SCRIPTUM. — L'inscription de Tomi publiée *Revue*, XII, 390, a paru depuis dans les *Fouilles et recherches archéologiques* de M. Tocilesco (Bucarest, 1900), p. 224, avec un fac-similé malheureusement très défectueux. Au vers 1 il faut lire (supplément déjà proposé par M. Wilhelm) με Νε[ή]πολις εὐρυαγυῖα : le défunt était donc originaire de Samarie (Naplouse). Vers 3 : la pierre a πλέον. Vers 4 : il y a bien πορφυραίοις. Vers 5 : Ἄραιως (*sic*). Vers 6 : πόλι (le N gravé dans l'intérieur de l'O suivant?). Au vers 7, la pierre a νεμεση.. M. Tocilesco supplée νεμεσή[θην « je m'indignai ». Au vers 8, M. T. lit sur la pierre **EKXON** et interprète εἶχον : le lapicide aurait d'abord écrit **EX** puis corrigé le **X** en **I** (?). Le vers devient ἀλλὰ θεῶν βουλαῖς εἶχον ψυχαί με μαράντα que M. T. traduit *audacius quam felicius* « toutefois, par la volonté des dieux, moi qui ai été méconnu, j'ai continué à vivre ». La pierre ne porte que **MEMAPANTA** (avec la place pour un **I**?). Après ce vers un blanc. V. 9. La pierre (d'après T.) porterait **ΔAMENHTEC**. Au v. 6, M. Wilhelm fait observer avec raison qu'il est question de l'archontat de Tomi, non des magistratures déjà énumérées.

T. R.]

NOUVELLES DIVERSES

LE JUBILÉ ACADÉMIQUE DE M. BRÉAL

Le 1er décembre 1900, les élèves et amis de M. Michel Bréal ont célébré dans un cordial banquet le 25me anniversaire de l'entrée de notre éminent confrère à l'Institut. A cette occasion M. Eugène d'Eichthal, président de l'Association pour l'encouragement des Études grecques, a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

L'Association des Études grecques serait bien ingrate si elle ne s'empressait de joindre ses félicitations les plus vives et ses témoignages d'affection profonde aux témoignages qu'ont apportés ce soir à M. Bréal tant d'autres admirateurs et tant d'autres amis. Elle aime à saluer en lui le grand philologue, le mythologue érudit, le hardi réformateur d'éducation, mais tout d'abord elle s'adresse ici au membre dévoué puis au président de notre société. Inscrit parmi ses fondateurs au jour déjà lointain (en 1867) où la crainte de voir sacrifier les études grecques dans notre enseignement secondaire rapprocha en une sorte de groupe de défense les amis de l'hellénisme, M. Bréal est toujours resté fidèle à la pensée qui l'avait attiré vers notre Association. Dans son livre lumineux sur l'instruction publique il a défendu avec ardeur la cause des études grecques. Il a émis l'idée ingénieuse que « c'est peut-être par le grec qu'une réforme de notre système d'enseignement pourrait être commencée avec le plus de chances de succès ». Car, disait-il, « l'humanisme bâtard du XVIIIe siècle n'est pas chez lui en grec, comme il l'est en latin ».

M. Bréal a donné et donne à notre société la primeur de lectures d'une pénétrante finesse, attachantes par leur lucidité et leur forme exquise, suggestives par les horizons philosophiques que le maître excelle à faire surgir tout à coup d'un sujet au premier abord limité et spécial. Une communication de M. Bréal est un régal dont l'Institut et la Société de Linguistique n'ont pas seules le privilège, et qu'il veut bien faire savourer de temps en temps à ses collègues de l'Association des Études grecques, qui savent tout le prix de ce qu'il leur fait entendre.

M. Bréal a eu, il y a peu d'années, comme président de notre société, l'occasion d'exprimer une fois de plus ses sympathies pour la Grèce, pour la Grèce classique et pour la Grèce vivante, et son admiration pour la langue qu'il appelait avec le poète :

Ce langage aux douceurs souveraines,
Le plus beau qui soit né sur les lèvres humaines,

Il l'a fait en philologue qui sait et qui dit le pourquoi de son admiration, en artiste qui vibre à la beauté des belles choses antiques, en philosophe qui sent profondément les liens de notre civilisation avec celle de nos aïeux classiques, et qui, en acceptant les nécessités du présent, ne veut pas voir des mains profanes briser ces liens sacrés, faute de les comprendre. Il a, dans ces quelques belles pages, admirablement décrit notre foi, nos visées, nos craintes et nos espérances. J'ai tenu à le rappeler, au nom de nos confrères français et de nos confrères hellènes, dans cette réunion affectueuse où les Études grecques sont heureuses d'exprimer leur gratitude profonde à l'un de leurs amis les plus constants, les plus dévoués et les plus illustres.

ACTES DE L'ASSOCIATION

SÉANCES DU COMITÉ.

5 juillet 1900. — Présidence de M. d'Eichthal, président de l'Association.

Le président annonce la mort de MM. Dugit, Legentil et de Grouttars.

Membres nouveaux : MM. Samothrakis (Achille), Delebecque (Jacques) et Mantzurany.

M. Paul Tannery donne lecture d'une note où il commente deux vers orphiques, conservés par Tzetzès dans le Commentaire sur Hésiode.

M. Th. Reinach entretient le Comité d'une question qui intéresse vivement l'enseignement du grec en général, puisqu'il s'agit des études grecques en Allemagne. Une réforme récente a réduit, dans les gymnases de Prusse, le nombre des années consacrées à l'étude du grec. A cette occasion une conférence scolaire s'est tenue à Berlin, et plusieurs professeurs y ont pris la parole. M. U. von Wilamowitz-Mœllendorff a rédigé sur ce sujet un mémoire, dont M. Th. Reinach signale les principaux points. Partant de ce principe, que, d'après les recherches les plus récentes et les plus sûres de la science, l'hellénisme a eu de beaucoup la plus grande part dans la formation des civilisations antique et moderne, l'auteur exprime le vœu que l'enseignement du grec ne se borne pas à la lecture et à l'étude philologique de quelques écrivains privilégiés, comme Sophocle, déjà traduits dans l'ancienne Rome, et sans cesse commentés depuis lors. En réalité, ce qui est intéressant à étudier, c'est tout le développement historique et moral de la pensée grecque, en y comprenant la science, le droit, la théologie même. Au lieu de faire du grec l'objet d'un enseignement purement esthétique, il faut en faire la base et le lien de tous les enseignements, de l'enseignement religieux comme de l'enseignement scientifique ; il faut renoncer au pédantisme, au *purisme* attique, et faire parcourir aux élèves tous les domaines de ce vaste champ qu'est l'hellénisme, en s'arrêtant de préférence aux penseurs, aux philosophes, à Platon.

M. Alfred Croiset admet que le point de vue esthétique, humaniste, doive s'élargir, et il ne demande pas mieux que de faire servir le grec à la connaissance de l'histoire et de la morale. Mais, selon lui, les dialogues de Platon sont inaccessibles aux élèves, et la morale d'Homère est excellente pour former l'esprit des enfants.

MM. Gidel, Th. Reinach, Tannery, Ruelle, Weil et Maurice Croiset présentent diverses observations.

M. Salomon Reinach examine et commente le texte de la Bible où il est interdit de cuire le chevreau dans le lait de sa mère. Il rapproche ce texte de deux tablettes de Pétilia (ἔριφος, ἐς γάλ' ἔπεσον, — ἔριφος, ἐς γάλ' ἔπεσες), et propose de voir dans la prescription biblique la défense d'un sacrifice païen, d'une opération mystique qui consistait dans une sorte de baptême par le lait.

8 novembre 1900. — Présidence de M. d'Eichthal, président de l'Association.

Le président annonce la mort de MM. Beau, Amédée Girard, Petit de Julleville, Hatzfeld et Gidel. M. Petit de Julleville, avant de se consacrer définitivement aux études qui lui ont valu une haute autorité scientifique et littéraire, s'était fait remarquer par un livre sur l'*Histoire de la Grèce pendant la domination romaine*. M. Hatzfeld, ancien professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, n'était pas moins connu par la rare distinction de son enseignement que par de nombreux écrits, dont plusieurs se rapportent à la philosophie grecque. L'Association doit un souvenir particulier à M. Gidel, son ancien président : M. d'Eichthal fait l'éloge de ce confrère vénéré et apprécié de tous, et adresse à la famille de M. Gidel ses plus vives sympathies et ses profondes condoléances.

Membres nouveaux : MM. Moret, Contoléon et Seymour de Ricci.

M. Bréal donne lecture d'une note sur les verbes grecs qui signifient *parler*. Il insiste sur les transformations que le sens de ces mots a subies dès l'époque la plus reculée : la langue homérique suppose des manières de penser, des délicatesses de réflexion, qui procèdent d'une civilisation déjà raffinée. A cette observation se rattachent les diverses modifications de sens survenues dans l'emploi des verbes ἀγορεύειν, ὁμιλεῖν, λέγειν, φράζεσθαι, μυθεῖσθαι, ἐρεῖν, εἰπεῖν, φωνεῖν, αὐδᾶν, φθέγγεσθαι, etc...

M. S. Reinach fait quelques réserves sur les conséquences que M. Bréal tire de ces remarques. D'autres éléments de connaissance doivent entrer dans l'étude de la civilisation préhistorique, et la langue même fournit quelques indices qui conduiraient peut-être à une conclusion différente (par exemple, le verbe *fari*, *fatum*).

M. Huit détache, d'un travail plus étendu, quelques pages sur la diffusion des études grecques en Occident, à partir du XIIIe siècle. M. Diehl remarque, à ce propos, la persistance de l'influence grecque et byzantine en Italie dès le VIe siècle : il n'est pas tout à fait juste de soutenir que la renaissance du grec soit venue tout entière de l'Italie occidentale.

M. Holleaux signale, dans la 2e édition de la *Sylloge inscriptionum graecarum* de Dittenberger, une inscription de Patmos, depuis longtemps connue (décret du κοινὸν τῶν λαμπαδιστῶν) : parmi les promesses de fondations pieuses, faites par le personnage honoré, se trouve la mention suivante : [καὶ τὰ ἑορτ]ασιμαῖα ὑποδέξεσθαι. Ce mot barbare arrête M. Holleaux, qui reconnaît en outre, d'après la copie de Sakkélion, que la lacune indiquée par Dittenberger ne peut pas être aussi longue : il croit pouvoir corriger et restituer, avec la plus grande probabilité, [καὶ τ]ὰ ἑρμαῖα.

13 décembre 1900. — Présidence de M. Paul Girard, premier Vice-Président.

Membre nouveau : M. Paul Rousseau.

M. Vasnier présente un aperçu sommaire des fouilles pratiquées à Chersonnèsos, au nom du gouvernement russe, par M. de Kosciuszko. Ces fouilles, qui dans l'avenir embrasseront la surface toute entière de cette ville, ont déjà donné des résultats du plus haut intérêt. Le mur d'enceinte, en partie dégagé, offre un appareil grec de bonne époque. Des inscriptions nombreuses ont été découvertes. Mais les trouvailles les plus curieuses consistent en des bijoux d'or, recueillis dans

des tombeaux ; plusieurs de ces bijoux sont d'un très beau travail. Il faut noter aussi quelques vases et de nombreuses terres cuites.

M. Pottier signale, parmi les objets dont M. Vasnier a présenté la photographie, une hydrie qui appartient au genre des vases dits *de Cumes*. On attribue aujourd'hui ces vases au IVe siècle : c'est là une indication qui paraît bien concorder avec le bel appareil de la muraille de Chersonnèsos.

De son voyage en Russie M. Vasnier a rapporté aussi, non des photographies, mais des renseignements précieux sur une acquisition récente du Musée de l'Ermitage. Les bijoux d'or dont il s'agit ont une ressemblance extraordinaire avec la tiare de Saïtaphernès, et la provenance de ces bijoux est attestée, selon le directeur du musée de l'Ermitage, par une enquête de police, conduite avec le plus grand soin. M. Vasnier incline à voir dans cette découverte, en dépit des résistances qui se produisent encore, une preuve à l'appui de l'authenticité de la tiare. M. S. Reinach se félicite de voir la question remise sur le tapis : il ne faut pas se lasser de la reprendre, il faut entreprendre même de nouvelles enquêtes, comme celle que M. Vasnier a bien voulu faire à Saint-Pétersbourg et à Odessa.

M. Th. Reinach fait une communication sur le fragment n° 4 d'Ion de Chios, conservé par Cléonide. Il croit, avec Karl von Jan, contre Gevaert, que les συμφωνοῦσαι ἁρμονίαι sont les trois tétracordes du système disjoint, et non trois espèces d'octaves ou d'échelles tonales. Il propose d'interpréter l'énigmatique τριόδους comme un substantif au nominatif (*trident*) et d'écrire en conséquence : τῶν συμφωνουσῶν ἁρμονιῶν τριόδους.

Le Secrétaire,
Am. Hauvette.

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

dans les séances de juillet à décembre 1900.

COLLIGNON (Max.) et PONTREMOLI. — **Pergame,** 1 vol. in-folio 1900.
Monuments et Mémoires Piot, t. IV, V et VI.
De MILLOUÉ. — **Petit guide illustré au Musée Guimet.**
OMONT. — **Manuscrit grec de l'Évangile de Saint-Mathieu** (extrait du *Journal des Savants*, mai 1900).
ANTOINE. — **De la parataxe et de l'hypotaxe dans la langue latine** (extrait de la *Revue des Études anciennes*, 1900).
KRUMBACHER. — **Die Moskauer Sammlung Mittelgriech. Sprichwœrter,** München, 1900.
Ch.-Ém. RUELLE. — **Études sur l'ancienne musique grecque : Plut., de Musica,** XI (extrait de la *Revue archéologique*, 1900).
JOHNSON (Ch.-W.-L.). — Ἡ τῆς φωνῆς Κίνησις **in the Theory of ancient Music,** et **Musical Pitch,** Baltimore, 1896.
RADOS (Constantin). — Ἡ ἐν Ἄστει Β' ἐθνικὴ τῶν Ἑλλήνων συνέλευσις. — Λόγος πανηγυρικός, Athènes, 1900.
PALLIS, Ἡ Ἰλιάδα μεταφρασμένη, μέρος II, H.-M, Athènes, 1900.
BOIATZI, Γλῶσσαι καὶ ἔθνη τῆς Εὐρώπης, Athènes, 1899.
Trois brochures de M. J. Gennadius.
DASKALAKIS (M.), Ἐκ Βερολίνου καὶ Παρισίων, la Canée, 1900.
ARISTOTE, **Problèmes sur l'amour physique,** par A. Lieberfreund, Tours, 1900.
Fascicules 4, 5, 6, publiés par la *Société pour la propagation des connaissances utiles,* à Athènes.
Périodiques divers.

ERRATUM

Dans l'article de M. Pernot (pages 233-257), quelques modifications ont été apportées au texte de l'auteur, sans son assentiment et par l'effet d'un malentendu :

P. 239, l. 11,	ὑπ]οδείξης a été corrigé en		ἀπ]οδείξης.
P. 246, l. 31,	τα	—	τὰ.
P. 250, l. 22,	ὀνύχας	—	ὄνυχας.
P. 252, l. 30,	παραζυγιάζον	—	παραζυγιάζουν.
P. 256, l. 25,	λέγοντας	—	λέγοντες.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

	Pages.
Statuts de l'Association	I
La médaille de l'Association	IV
Souscription permanente pour l'illustration de la *Revue*	V
Assemblée générale du 19 avril 1900	VI
Discours de M. A. Héron de Villefosse, président	VI
Rapport de M. Am. Hauvette, secrétaire	XIII
Rapport de la Commission administrative	XXIX
Membres fondateurs de l'Association	XXXVII
Membres fondateurs pour les *Monuments grecs* et l'illustration de la *Revue*	XXXIX
Bureau, Comité, Commissions	XLI
Membres donateurs	XLI
Liste générale des membres au 1er novembre 1900	L
Sociétés correspondantes, périodiques échangés	LXX
Prix décernés dans les concours de l'Association	LXXII
Prix décernés par l'Association dans les lycées et collèges	LXXVI

PARTIE LITTÉRAIRE

I. Articles et notes.

(Suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.)

Bourguet (E)	Inscription de Magnésié du Méandre	16
Contoléon (Al.-Emm.)	Inscriptions inédites	493
D'Eichthal (Eugène) et Reinach (Théodore)	Nouvelles observations sur les Problèmes musicaux attribués à Aristote	18
Garofalo (Francesco P.)	Observations sur les Galates ou Celtes d'Orient	450
Glotz (Gustave)	Les naucrares et les prytanes des naucrares dans la cité homérique	137
Holleaux (Maurice)	Recherches sur la chronologie de quelques archontes béotiens	187

Holleaux (Maurice)..... Un prétendu décret d'Antioche sur l'Oronte 258
— — ..... De titulo Patmico..... 464
Hude (Karl)..... Thucydide I, 1, 2..... 179
Legrand (Ph.-E.)..... Questions oraculaires. I. La Promanteia.. 281
Michon (Etienne)..... La Vénus de Milo. Son arrivée et son exposition au Louvre..... 302
Pernot (Hubert)..... Descente de la Vierge aux enfers, d'après les manuscrits de Paris..... 233
Reinach (Salomon)..... Bas-relief découvert en Mysie..... 10
Reinach (Théodore)..... Pierres qui roulent..... 158
— — ..... La musique des sphères..... 432
Ruelle (C. E.)..... Fantaisie paléographique d'un copiste grec..... 371
Schlumberger (Gustave).... Sceaux byzantins inédits, 4e série..... 467
Weil (Henri)..... L'historien Cratippe continuateur de Thucydide..... 1
— ..... Metrica..... 182
— ..... Un nouveau prologue de comédie..... 427

II. Chronique.

Bulletin épigraphique par Th. Reinach..... 122
Bulletin archéologique par Henri Lechat..... 373
Actes de l'Association, ouvrages offerts..... 198, 506
Nouvelles diverses (École internationale de l'Exposition. — Le jubilé académique de M. Bréal)..... 203, 504
Errata..... 426, 510

III. Bibliographie.

Bibliographie annuelle des études greques (1898-9) par C.-É. Ruelle.... 45
Comptes rendus bibliographiques..... 204, 413

IV. Planches hors texte.

Bas-relief de Mysie au musée de Constantinople..... 10
Stèle attique au Musée d'Avignon..... 158
Fragment d'un compte des hiéropes de Délos au Musée du Louvre..... 170

Bon à tirer donné le 2 janvier 1901.
Le rédacteur en chef-gérant, Th. Reinach.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

GRAUX (Ch.) et A. MARTIN. Notices sommaires des manuscrits grecs de Suède. In-8..... 2 fr. 50

— Notices sommaires des manuscrits grecs d'Espagne et de Portugal. In-8. 7 fr. 50

GUIMET (Em.). Plutarque et l'Égypte. In-8..... 2 fr. »

HYPÉRIDE. Le plaidoyer A d'Hypéride contre Athénogène, publié et reproduit en héliogravure, d'après le papyrus du Louvre, avec traduction par Eug. Revillout. In-4, 15 planches en héliogravure..... 40 fr. »

LAPIDAIRES GRECS (Les), par F. de Mély et Ch. Ruelle. Texte grec, publié par Ch.-Em. Ruelle. Un tome en 2 vol. in-4..... 30 fr. »

— Traduction par F. de Mély. In-4 (*sous presse*).

LEUCIAS. Aphorismes sur la peste orientale, en dialecte ionien. In-8.. 3 fr. 50

MICHEL (Ch.), professeur à l'Université de Liège. Recueil d'inscriptions grecques pour servir à l'étude de l'histoire et des institutions de la Grèce ancienne jusqu'à la conquête romaine. In-8..... 20 fr. »

MILLER (E.), de l'Institut. Fragments inédits de littérature grecque (Extraits des Ποικίλη ἱστορία, histoires variées d'Elien). In-8..... 3 fr. »

NICOLE (Jules). Les Papyrus de Genève, transcrits et publiés. I. Papyrus grecs. Actes et lettres. Fasc. I. In-4..... 5 fr. »

— Fasc. II. In-4..... 15 fr. »

OMONT (Henri), de l'Institut. Fac-similés des manuscrits grecs datés de la Bibliothèque nationale. In-folio, avec 100 planches..... 60 fr. »

— Fac-similés des plus anciens manuscrits grecs en onciale et minuscule de la Bibl. nat. du IVe au XIIe siècle. In-folio, 50 pl..... 32 fr. »

— Lettre grecque sur papyrus, émanée de la Chancellerie impériale de Constantinople, conservée aux Archives nationales. In-8..... 2 fr. »

— Lettres d'Anisson à Du Cange, relatives à l'impression du Glossaire grec (1682-1688). In-8..... 2 fr. 50

— Inscriptions grecques de Salonique, recueillies au XVIIIe siècle par J.-B. Germain. In-8..... 1 fr. »

PLUTARQUE. De la musique. Edition critique et explicative, et traduction française, par Henri Weil, de l'Institut, et Th. Reinach. Précédé d'une introduction par Th. Reinach. In-8, illustré de nomb. clichés musicaux..... 12 fr.. »

RECUEIL DES INSCRIPTIONS GRECQUES, relatives à l'antiquité romaine. Publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 6 volumes, gr. in-8. (*En cours de publication.*)

Le prix de vente est fixé à 30 centimes par feuille.

REINACH (Salomon), de l'Institut. Traité d'épigraphie grecque, précédé d'un essai sur les inscriptions grecques, par C.-T. Newton, conservateur du British Museum. Un fort volume in-8. avec figures et planches..... 20 fr. »

REINACH (Théodore). Texte d'auteurs grecs et romains, relatifs au Judaïsme, réunis, traduits et annotés. In-8..... 10 fr. »

— De Archia poeta. In-8..... 3 fr. »

— La musique grecque et l'hymne à Apollon. In-8..... 2 fr. »

Le second hymne delphique à Apollon, transcription pour chant et piano, par Th. Reinach et Léon Boëllmann. In-8..... 3 fr. »

— Un document nouveau sur la chronologie artistique et littéraire du Ve siècle avant J.-C. In-8..... 1 fr. 50

RISTELHUBER (P.). Les Mimes de Hérondas, trad. avec notes. In-12. 2 fr. 50

STAVRIDÈS (J.). Remarques critiques sur les « Perses » d'Eschyle. In-8. 2 fr. »

TOUBIN (A.). Correction à un texte de Strabon. In-8..... » 50

TZETZAE. Allegoriæ Iliadis, Pselli allegoriæ, curante J.-F. Boissonnade. In-8..... 5 fr. »

WADDINGTON, de l'Institut. Inscriptions grecques et latines de la Syrie. Index alphabétique et analytique, rédigé par J.-B. Chabot. In-4..... 4 fr. »

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

Pages.

Membres fondateurs de l'Association XXXVII
Membres fondateurs pour les Monuments grecs XXXIX
Anciens présidents de l'Association XL
Bureau, comité, commissions XLI
Membres donateurs XLII
Liste générale des membres au 1er novembre 1900 L
Sociétés correspondantes, périodiques échangés LXX
Prix décernés dans les concours de l'Association LXXII
Prix décernés par l'Association dans les lycées et collèges LXXVI

PARTIE LITTÉRAIRE

HENRI WEIL. — Un nouveau prologue de comédie 427
THÉODORE REINACH. — La musique des sphères 432
FRANCESCO P. GAROFALO. — Observations sur les Galates ou Celtes d'Orient 450
MAURICE HOLLEAUX. — De titulo Patmico 464
GUSTAVE SCHLUMBERGER. — Sceaux byzantins inédits, 4e série 467
AL.-EMM. CONTOLÉON. — Inscriptions inédites 493

CHRONIQUE

Nouvelles diverses : le jubilé académique de M. Bréal ... 504
Actes de l'Association. Séances du comité. Ouvrages offerts 506
Erratum 510
Table des matières du Tome XIII 511

Le Comité se réunit le premier jeudi de chaque mois, à partir de novembre. Tous les membres de l'Association peuvent assister aux séances avec voix consultative.

La Bibliothèque de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, est ouverte le jeudi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

La *Revue des Etudes grecques* est publiée cinq fois par an.

Prix d'abonnement : Paris ..... 10 »
Départements et étranger ..... 11 »
Un numéro séparé 2 50

La *Revue* est envoyée gratuitement aux membres de l'Association pour l'encouragement des études grecques.

Le Puy, typographie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

3 2044 025 672 882

OCT 8 1908

JAN 21 19

STACK STUDY
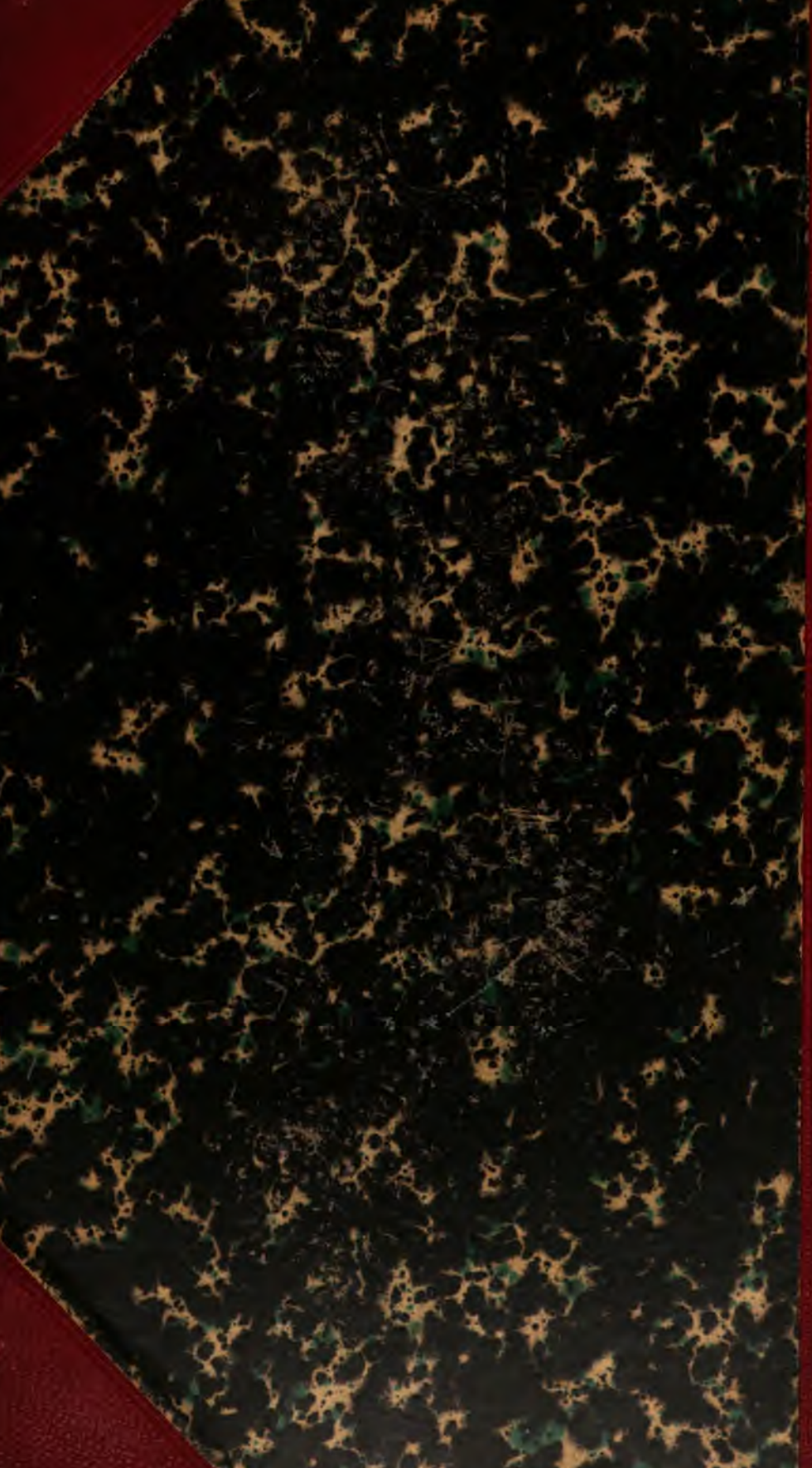
CHARGE